(?4r.)

oll

PROPERTY OF
PRINCETON
REC. JUL. 1893
THEOLOGICAL

Division DT46
Section C45

L'UNIVERS.

HISTOIRE ET DESCRIPTION
DE TOUS LES PEUPLES.

ÉGYPTE ANCIENNE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

ÉGYPTE

ANCIENNE,

PAR

M. CHAMPOLLION - FIGEAC,

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, ETC.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC XLVII.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/egypteancience00cham

L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

ÉGYPTE,

PAR M. CHAMPOLLION-FIGEAC,

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

L'Égypte est située au centre de l'ancien continent; elle est arrosée par un des plus grands fleuves connus: placée entre l'Asie et l'Afrique, ce n'est pas sans quelque contradiction que la Géographie moderne l'attribue tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux parties du monde; enfin, communiquant avec l'Europe par une mer facile et de peu d'étendue, elle sembla destinée, par sa position naturelle, à devenir le berceau de la civilisation, à en répandre les premiers essais et les premiers bienfaits sur le reste de la terre.

Tout fut singulier ou mystérieux dans cette contrée à jamais célèbre. Les premières pages des annales humaines nous entretiennent de ses immenses travaux et de sa gloire; sa constitution physique était caractérisée par des phénomènes particuliers, et le progrès des sciences n'a pas affaibli de nos jours l'intérêt puissant qu'ils ont toujours excité.

Les sources du fleuve auquel elle est redevable de son existence et de sa fertilité, nous sont inconnues comme elles l'étaient aux plus anciens observateurs de la nature; et ce fleuve mérite encore le culte divin qu'une philosophie reconnaissante lui décerna il y a plus de quatre mille ans. Il est toujours le père nourricier de l'Égypte, et les variations extraordinaires qui se manifestent périodiquement dans son état, exercèrent une grande influence sur les vues politiques et les établissements des premiers législateurs.

De plus grands phénomènes moraux se développèrent encore sur cette terre dès l'origine des sociétés humaines. Alors l'isolement des peuples les empêchait de se rencontrer et de se combattre. La vallée du Nil jouit très-longtemps du calme si nécessaire aux nations comme aux individus pour élaborer de grandes pensées, et fonder sur des bases solides la félicité publique ou domestique. Le pays fut observé avec une attention et une persévérance inépuisables; la connaissance des lois du climat inspira des règles de police qui participèrent de la constance de ces lois; une expérience réfléchie concourut sans cesse à les rendre plus complètes et plus parfaites, et la con-

stitution politique se proposa de soumettre à des règles certaines les mouvements mêmes de la volonté et de l'intelligence générales, à l'imitation de ces lois éternellement semblables qui soumettent chaque jour le sol de l'Égypte à l'action des mêmes phénomènes.

Les sages égyptiens s'attachèrent avec une rare prédilection à tout ce qui était en soi vrai, utile et durable. Le bonheur de tous était le but de leur étude de l'homme et de la nature, étude éclairée par la constance, fortifiée par la solitude; et ces sages comprirent heureusement que, pour arriver à ce noble but, ils devaient se faire à la fois rois et pontifes; ils devinèrent ainsi les véritables fondements de la société humaine, et celle qu'ils créèrent en Égypte eut une durée qu'aucune autre n'égala et n'égalera peut-être jamais, témoignage irrécusable de la puissance des lois habilement appropriées à l'esprit et aux mœurs du peuple qu'elles gouvernent, et aussi des lumières, du désintéressement et de la probité du législateur.

Notre esprit s'émeut profondément au spectacle de cette organisation morale et politique de l'ancienne Égypte, qui semble être sortie des mains du Créateur toute dotée des institutions les plus nécessaires à son existence et à son développement social; on ignore en effet ses origines, et aux époques les plus reculées auxquelles la critique historique a pu remonter, elle a retrouvé l'Égypte avec ses lois, ses mœurs, ses villes, ses rois et ses dieux; et en arrière de ces mêmes époques, il y avait encore des ruines d'époques plus anciennes.

A Thèbes, des portions ruinées de divers édifices permettent de reconnaître des restes de constructions antérieures, employés comme matériaux dans ces mêmes édifices qui existent aujourd'hui depuis trente-six siècles. Où remonte donc la véritable souche de ces générations successives de ruines? Il faut le craindre : les origines de l'Égypte sont peut-être dérobées pour toujours à notre légitime curiosité. Arriva-t-elle par la voie si lente de l'expérience et du progrès au point d'avancement social où ses plus anciens ouvrages nous l'ont montrée? ou bien, reçut-elle une science toute faite d'un autre peuple qui l'avait précédée dans cette voie de primitifs essais d'organisation sociale? Que de jours et d'années dans l'une et l'autre supposition! De telles difficultés n'émeuvent, il est vrai, que les esprits qui les comprennent : on n'en trouvera la solution que lorsqu'on aura fixé avec certitude l'époque où l'homme apparut sur la terre et celle où il s'essaya à la société avec une aptitude et des inclinations dont le degré et la force sont encore le secret du Créateur.

L'observation attentive des faits nous montre l'Égypte comme une société complétement réglée et soumise à des lois éprouvées par une longue expérience. Elle avait pour limites politiques ses limites naturelles. Le sol du pays avait été divisé en plusieurs régions, administrées par des lois uniformes pour toutes; un fleuve immense, par son cours naturel ou par des canaux habilement dirigés, portait sur tous les points la vie et la fécondité; une religion, qui avait pour dogmes les principes les plus élevés de la morale, se manifestait aux yeux du vulgaire par un culte bien propre par la magnificence des temples et le luxe des cérémonies à frapper tous les esprits, à saisir toutes les imaginations chez une nation d'ailleurs essentiellement religieuse et méditative. Le gouvernement, après avoir été sacerdotal, devint monarchique par une révolution; la couronne fut dès lors héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; le frère succédait au frère mort sans enfants survivants; et à défaut de fils, la fille succédait au père, et celui qu'elle épousait était le mari de la reine sans être roi. La nation était divisée en classes et non pas en castes; le pouvoir royal était modéré par l'influence de la classe sacerdotale, en qui se concentraient les plus importants priviléges, l'interprétation des lois, l'administration de la

justice, la culture des sciences, des arts et des lettres, et les cérémonies de la religion : la classe des militaires défendait l'état, le peuple avait pour son lot la culture des terres, l'industrie et le commerce. L'antiquité classique tout entière a fait et conservé à l'Égypte une renommée de sagesse qui fait supposer que son gouvernement fut habituellement modéré et fondé sur les vrais intérêts du pays. Il subit cependant des révolutions intérieures qui amenèrent successivement sur le trône plusieurs races de rois; il subit aussi des invasions étrangères : le luxe de sa civilisation devait y attirer des peuplades moins policées. De vastes monuments publics, les plus grandes productions connues de l'architecture, ornaient la capitale et les principales villes de l'Égypte; tous les arts avaient concouru à les embellir, la sculpture, la peinture et l'emploi des métaux précieux, du verre et des plus riches émaux. L'Égypte exploitait des mines et des carrières, fabriquait les étoffes de lin, de laine et de coton nécessaires à ses habitants, et ne dédaigna pas d'admettre ou d'imiter les plus riches tissus de l'Inde. Les guerres l'avaient mise en communication avec l'intérieur de l'Afrique et les diverses nations de l'Asie; et malgré cette activité intérieure de sa population et ses relations au dehors, l'Égypte ne paraît pas avoir connu l'usage des monnaies de métaux. Celui de l'écriture était général, et l'invention de cet art admirable fut successivement perfectionnée et poussée jusqu'à l'idée si heureuse, si extraordinaire d'abord, et si simple aujourd'hui pour nous, des signes alphabétiques. On peut ajouter qu'aucun peuple ne fit de l'écriture un usage aussi fréquent, ni aussi varié; ses édifices publics en étaient couverts, et leurs ruines nous restituent encore, chaque jour, les débris écrits des coutumes publiques de l'Égypte et des transactions privées entre ses habitants.

Ce sont là les véritables signes caractéristiques d'une civilisation avancée, d'une législation régulière, d'une nation pleinement constituée, d'un état sagement policé. Nous avons dû donner d'abord de l'ancienne Égypte cette idée générale qui préparera le lecteur et l'intéressera peut-être plus directement à l'étude des détails que nous allons présenter sur chacune des principales parties de notre sujet. Il embrassera l'histoire entière de l'Égypte, considérée dans sa constitution physique et morale, dans ses principales institutions, leur marche progressive ou rétrograde, enfin dans son influence sur la civilisation moderne.

I. ÉTAT PHYSIQUE.

La vallée de l'Égypte n'est dans sa longueur que le tiers à peu près de la contrée que le Nil arrose dans son cours du midi au septentrion, où il se perd dans la Méditerranée; ce fleuve entre en Égypte quand il franchit la cataracte au-dessus d'Assouan et d'Éléphantine (voyez planche 3), sur sa rive droite, les terres fertiles sont bornées par des sables, les monts Arabiques et la mer Rouge; sur la rive gauche sont les déserts Libyques et leurs Oasis. La tradition rapporte que le Nil séparait autrefois l'Asie d'avec l'Afrique; il est du moins certain que la portion de l'Égypte fécondée par le Nil divise par sa riche végétation deux vastes contrées également stériles et inhabitables.

La largeur de la vallée de l'Égypte, qui se dirige du sud au nord et décline un peu à l'ouest, est de sept degrés et un cinquième, qui forment exactement la cinquantième partie de la circonférence de la terre, comme le disaient les anciens. Deux chaînes de montagnes resserrent cette vallée au midi et sur près des trois quarts de son étendue; ensuite elle s'élargit subitement, et forme une grande plaine triangulaire, qui est traversée en diverses directions par les eaux du Nil divisé en plusieurs branches, mises en communication réciproque par de nombreux canaux.

L'Égypte est divisée en trois grandes régions : l'Égypte supérieure, Saïd ou

Thébaïde; l'Égypte moyenne ou Heptanomide; la Basse-Égypte ou le Delta: c'est à cause de sa forme triangulaire que la plaine située entre les deux branches extérieures du Nil, et qui est bornée au nord par la mer, doit ce nom de *Delta*, qui est celui d'une lettre de l'alphabet grec, dont la forme est en effet triangulaire. Plusieurs lacs, dont quelques-uns ont près de 20 lieues d'étendue, existent sur les bords de la mer et communiquent avec elle par des coupures qu'on a reconnues comme d'anciennes bouches du Nil. L'état des lieux a beaucoup changé en effet depuis la haute antiquité; les atterrissements du fleuve et de la mer ont agrandi et prolongé la base du Delta; mais une partie du terrain que les anciens Égyptiens défendaient par des digues, est aujourd'hui sous les eaux, et on attribue à des affaissements qui se sont opérés depuis les temps historiques, l'extension de plusieurs de ces lacs. Par des travaux récents, quelques-uns d'entre eux servent aujourd'hui à la navigation entre le Nil et le port d'Alexandrie.

Deux chaînes de montagnes encaissent toute la vallée de l'Égypte, le Delta excepté. Ces montagnes sont médiocrement élevées, incultes, et absolument nues depuis leur base jusqu'à leur sommet. De leur extrémité vers la Basse-Égypte jusqu'à quelques lieues avant la cataracte, elles sont l'une et l'autre de nature calcaire; au-delà, c'est un grès habituellement employé dans les édifices de la Thébaïde. Enfin vers Syène et Philæ (voy. pl. 4) se trouvent ces carrières de granit rose, si renommées par les grands monuments qui en ont été tirés, et d'où provient aussi l'obélisque de Louqsor, nouvellement transporté à Paris.

Ces deux chaînes ne sont pas également rapprochées, d'où il résulte que la vallée n'est point partout d'une largeur égale; cette largeur s'accroît à mesure qu'elle avance vers la mer. Dans la région granitique, il n'y a que la distance nécessaire pour le passage du fleuve, et une étroite lisière de terrain qui disparaît même parfois sous les eaux; entre les montagnes de grès, la largeur de la vallée n'est pas de plus d'une lieue; mais dans le pays calcaire, le Saïd, le Nil prend mille à douze cents mètres de largeur pour son lit; des bandes sablonneuses bordent ses rives; sur celle de droite, le terrain cultivé s'étend à près d'une lieue de là, celle de la rive gauche à plus de deux lieues; la largeur moyenne de la vallée dans la Haute-Égypte approche ainsi de trois lieues et demie.

La chaîne Arabique finit brusquement au Caire, et par une coupure très-escarpée. La chaîne Libyque ou occidentale se termine au nord par un talus peu rapide; à la hauteur du Caire, qui est sur l'autre rive du Nil, elle jette vers l'intérieur de la vallée un éperon qui forme la plateforme des pyramides, et va en déclinant au nord-ouest se perdre dans les plaines sablonneuses du Delta; c'est là qu'elle forme la vallée des lacs de natron, et celle qu'on nomme le fleuve sans eau, où l'on ne trouve en effet, au grand étonnement des voyageurs, qu'une quantité considérable de bois pétrifié. Une coupure de cette même chaîne, dont le sol s'incline du côté opposé à l'Égypte, et qui s'élargit de plus en plus en s'éloignant du Nil, est l'entrée d'une vaste plaine qui forme à elle seule une province nommée le Fayoum; l'un des plus grands rois de l'Égypte donna son nom au lac situé dans la partie occidentale de cette province: on verra plus bas pourquoi ce lac fut célèbre dans l'antiquité.

On résumerait les notions sur l'état physique de l'Égypte en disant, qu'elle est une vallée cultivée, une bande de terre végétale qui traverse les déserts. Les vallées qui servent de lit à de grands fleuves, forment une espèce de berceau dont les eaux occupent le fond. L'opposé arrive en Égypte; sa section transversale est une courbe légèrement convexe ayant dans sa partie supérieure une échancrure profonde, qui est le lit même du Nil dans les basses eaux. Il résulte de cette singulière disposition du terrain, que dès que le fleuve s'élève tant soit peu au-dessus du ni-

veau des berges, il peut submerger toute la partie convexe du terrain limitrophe, c'est-à-dire la totalité du pays cultivé. Aussi l'Égypte n'est que le lit du fleuve; ce qu'il n'arrose pas, c'est le désert, et ce désert, les eaux du ciel ne sauraient, comme celles du Nil, le rendre fertile. On explique par ce phénomène une ancienne fable religieuse des Égyptiens : Isis est l'épouse féconde d'Osiris, nom sacré du Nil; Nephthys est l'épouse stérile de Typhon, et ne pourrait engendrer que par un adultère avec Osiris : c'est-à-dire que le désert ne peut être fécondé que par le Nil. L'observation a donné le mot de cette énigme sacerdotale, de cette allégorie fondée sur un phénomène observé par l'antiquité et dont la véracité est aujourd'hui incontestable.

Quant à l'aspect pittoresque de l'Égypte, nous allons en emprunter les traits principaux à la relation d'un savant observateur, M. de Rozière, ingénieur en chef des mines, et membre de la commission d'Égypte.

« Les environs de Syène et de la cataracte présentent un aspect extrêmement pittoresque. Mais le reste de l'Égypte, le Delta surtout, est d'une monotonie dont on se fait difficilement l'idée, et qu'il serait peut-être impossible de rencontrer ailleurs..... Les champs du Delta offrent trois tableaux différents, suivant les trois saisons de l'année égyptienne; dès le milieu du printemps, les récoltes, déja enlevées, ne laissent voir qu'une terre grise et poudreuse, si profondément crevassée, qu'on oserait à peine la parcourir.

« A l'équinoxe d'automne, c'est une immense nappe d'eau rouge ou saumâtre, du sein de laquelle sortent des palmiers, des villages, et des digues étroites qui servent de communications; après la retraite des eaux, qui se soutiennent peu de temps dans ce degré d'élévation, et jusqu'à la fin de la saison, on n'aperçoit plus qu'un sol noir et fangeux.

« C'est pendant l'hiver que la nature déploie toute sa magnificence. Alors la fraîcheur, la force de la végétation nouvelle, l'abondance des productions qui couvrent la terre, surpassent tout ce qu'on admire dans nos pays les plus vantés. Durant cette heureuse saison, l'Égypte n'est, d'un bout à l'autre, qu'une magnifique prairie, un champ de fleurs ou un océan d'épis; fertilité que relève le contraste de l'aridité absolue qui l'environne : cette terre si déchue justifie encore les louanges que lui ont données jadis les voyageurs. Mais malgré toute la richesse du spectacle, la monotonie du site, il faut l'avouer, en diminue beaucoup le charme; l'ame éprouve un certain vide par le défaut de sensations renouvelées; et l'œil, d'abord ravi, s'égare bientôt avec indifférence sur ces plaines sans fin, qui, de tous côtés, jusqu'à perte de vue, présentent toujours les mêmes objets, les mêmes nuances, les mêmes accidents.

« Tout concourt à augmenter cet effet. Le ciel, non moins uniforme que la terre, n'offre qu'une voûte constamment pure, durant le jour plutôt blanche qu'azurée; l'atmosphère est pleine d'une lumière que l'œil a peine à supporter; et un soleil étincelant, dont rien ne tempère l'ardeur, embrase, tout le long du jour, cette immense plaine, presque découverte; car, c'est un trait du site de l'Égypte, d'être dénué d'ombrages, sans être pourtant dénué d'arbres.

« Telle qu'elle est, cependant, l'Égypte plaît encore aux étrangers, et enchante ses habitants. Elle possède, en effet, ce que les hommes prisent le plus dans leur pays : un sol fertile et un beau ciel. Sous ce climat heureux, où l'eau n'est jamais glacée, où la neige est un objet inconnu, où les arbres ne quittent leurs feuilles que pour en produire de nouvelles, la végétation n'est jamais suspendue; et le laboureur, comblé dans ses vœux, ne compterait qu'une saison constamment productive, si les circonstances du débordement du Nil ne limitaient la culture à une partie de l'année : aussi, quand les travaux des hommes suppléent aux inondations, la terre peut

donner jusqu'à deux ou trois récoltes dans un an. Aux avantages qu'elle tient de la nature, son antique civilisation ajoute, pour le voyageur éclairé, un charme particulier....

« Le Saïd étale une culture plus riche encore que la Basse-Égypte. Ce sont bien aussi ses immenses moissons dorées de blé, d'orge, de maïs, ses champs de fèves fleuries à perte de vue, ses plaines verdoyantes de trèfle, de lupins : on y voit de même ces champs de lin et de sésame qui fournissent l'huile du pays; le henné, dont les femmes se teignent les ongles en rouge de temps immémorial; son indigo, son coton herbacé, ses pieds de tabac, et ses pastèques rampantes, qui couvrent de leurs globes verts les plages sablonneuses. Si elle a de moins les rizières, qui demandent des terrains bas et noyés, les forêts de cannes à sucre y mûrissent parfaitement; le coton arbuste s'y plaît davantage; elle a de plus le carthame, dont la fleur rouge et précieuse se recueille avec des soins tout particuliers; le bamier, qui donne un fruit vert et gluant; surtout le dourah aux longues feuilles courbées en arc, aux tiges élevées, qui peuplent les terres exhaussées de la Thébaïde, et portent, dans leurs longues panicules, la nourriture principale du pays.

« Le Fayoum a ses champs de roses qui donnent l'essence la plus suave. Ici les lotus révérés des anciens, et qu'on ne trouve plus dans le Saïd, laissent épanouir à la surface des eaux pendant l'inondation ces brillantes fleurs roses, blanches ou d'un bleu céleste, si communes aussi dans les canaux et les terrains inondés de la Basse-Égypte. Le nopal ou raquette épineuse, avec ses feuilles d'un vert sombre, épaisses de plusieurs doigts, forme des clôtures semblables à de hautes murailles. On y voit l'olivier, qui a disparu du reste de l'Égypte ; la vigne et le saule, presque aussi rares.

« Ce qui frappe particulièrement la vue dans tous les champs de la Thébaïde, c'est le palmier-doum, arbre d'un port singulier : son tronc, haut de dix à douze pieds, se bifurque constamment, ainsi que ses branches peu nombreuses, courtes et inflexibles, qui portent à leur extrémité, en forme de registre, des tubercules assez gros, durs, ligneux, d'une forme irrégulière, d'une couleur et d'un goût de pain d'épice, avec de larges faisceaux de feuilles longues et rigides, étalées en éventail.

« La Thébaïde, riche surtout en monuments et en souvenirs anciens, semble vraiment un pays enchanté : c'est l'impression qu'elle produit jusque sur les esprits les moins cultivés. Vingt cités et beaucoup de lieux inhabités offrent au voyageur toujours surpris ces grands édifices antiques, chefs-d'œuvre de l'architecture, non seulement par leurs masses imposantes, leur caractère grave et religieux, mais par leur belle et simple ordonnance, par l'élégante et sage disposition des sculptures emblématiques qui les décorent, et par la richesse inconcevable de leurs ornements, qui ne sont jamais insignifiants.

« Thèbes, bouleversée par tant de révolutions, Thèbes, maintenant déserte, remplit encore d'étonnement ceux qui ont vu les antiques merveilles de Rome et d'Athènes. Thèbes, à l'aspect de laquelle nos armées, victorieuses de tant de pays célèbres dans les arts, s'arrêtèrent spontanément, en poussant un cri unanime de surprise et d'admiration; Thèbes, célébrée par Homère, et, de son temps, la première ville du monde, après vingt-quatre siècles de dévastation en est encore la plus étonnante! On se croit dans un songe, quand on contemple l'immensité de ses ruines, la grandeur, la majesté de ses édifices et les restes innombrables de son antique magnificence.....

« Ainsi, malgré sa misère et sa dégradation actuelle, l'Égypte retrace l'image d'un sort jadis brillant et prospère, et ce contraste, toujours présent, de ce qu'elle fut et de ce qu'elle est, bien qu'affligeant en lui-même, n'est pas sans un grand intérêt pour l'observateur. Il se demande pourquoi

cette antique prospérité a cessé; et trouvant la nature la même en toutes choses que par le passé, il voit dans la différence des institutions sociales la cause d'un si prodigieux changement; vaste et digne sujet de méditation pour ceux qui retracent l'histoire des peuples et pour ceux qui sont appelés à la tache si glorieuse et si difficile de les régir. »

II. LE NIL.

Il paraît que les anciens philosophes grecs avaient tiré du sanctuaire de l'Égypte l'opinion d'après laquelle l'*eau* était le principe de toutes choses, qu'elle existait antérieurement à l'organisation matérielle des autres parties du globe, et que ce principe de l'*humidité*, qui était la mère et la nourrice des êtres, fut appelé par les Grecs l'Océan et par les Égyptiens le Nil. Ce nom fut aussi celui du grand fleuve qui arrosait leur pays.

Ce fleuve fut en effet, de tout temps, pour la terre d'Égypte, le véritable principe créateur et conservateur; c'est au limon annuellement apporté par ses eaux que cette riche contrée doit son existence; c'est le Nil qui en maintient et en renouvelle l'inépuisable fécondité : aussi ce fleuve bienfaisant fut non-seulement surnommé le *très-saint*, le *père* et le *conservateur du pays*, mais il fut encore regardé comme un *dieu*, et eut en cette qualité un culte et des prêtres.

Les Égyptiens allaient jusqu'à considérer leur fleuve sacré comme une image sensible d'Ammon, leur divinité suprême; il n'était pour eux qu'une manifestation réelle de ce dieu qui, sous une forme visible, vivifiait et conservait l'Égypte; aussi les Grecs avaient appelé le Nil, le *Jupiter égyptien*.

Les philosophes égyptiens avaient imaginé dans le ciel des divisions semblables à celles de la terre; ils avaient donc un Nil céleste et un Nil terrestre.

Leur grand dieu Cnouphis était considéré comme la source et le régulateur du Nil terrestre, et il est représenté sur un grand nombre de monuments, de forme humaine, assis sur son trône, étroitement enveloppé dans une tunique bleue; sur ce corps humain est placée une tête de bélier, dont la face est verte, et il tient dans ses mains un vase duquel s'épanchent les eaux célestes. Le dieu Nil céleste avait quelquefois à côté de ses représentations trois vases, qui étaient l'emblème de l'*inondation :* l'un de ces vases représentait l'eau que l'Égypte produit elle-même; le second, celle qui vient de l'Océan en Égypte, au temps de l'inondation; et le troisième, les eaux de pluie qui, à l'époque de la crue du Nil, tombent dans les parties méridionales de l'Éthiopie. Voilà ce que raconte Horapollon, celui qui a écrit un précis sur l'interprétation des hiéroglyphes.

Le Nil terrestre était représenté par un personnage de forme humaine, fort gras, et qui semble participer des deux sexes. Sa tête était surmontée d'un bouquet d'iris ou glaïeul, symbole du fleuve à l'époque de l'inondation. Il faisait, au nom des rois qu'il avait pris sous sa protection, des offrandes aux grands dieux de l'Égypte. On l'a en effet représenté portant sur une tablette tantôt quatre vases contenant l'eau sacrée, et séparés par un sceptre qui est l'emblème de la pureté, tantôt des pains, des fruits, des bouquets de fleurs et divers genres de comestibles, surmontés aussi du sceptre de la pureté. Il était ainsi représenté sur deux bas-reliefs qui ornaient deux côtés du dé sur lequel s'élevait en Égypte l'obélisque de granit qui vient d'être transporté à Paris. De pareilles représentations de ce dieu existent sur beaucoup d'autres monuments : les Égyptiens appelaient ce dieu en leur langue, *Hôpi-môu*, et ce nom signifie: celui qui a la faculté de *cacher* ou *retirer* ses eaux, après en avoir couvert le sol de l'Égypte pour le féconder.

Rien n'est plus célèbre en effet, et dès la plus haute antiquité, que les *inondations périodiques* du Nil, et l'incertitude qui existait alors sur le lieu où il prend *sa source* n'a pas

encore cessé, malgré des recherches presque non interrompues.

Cette question qui est d'une très-grande importance historique et géographique, est traitée dans les écrits du plus ancien des voyageurs grecs, dont les relations nous sont parvenues, et qu'on a surnommé, a cause de cette ancienneté, le père de l'histoire; c'est Hérodote, qui nous a transmis à la fois, sur ce fait, et son opinion et celle des prêtres égyptiens qu'il avait consultés. « Aucune des personnes, dit-il, avec lesquelles je m'en suis entretenu, soit parmi les Égyptiens, soit parmi les Libyens ou les Grecs, ne s'est donnée pour les connaître, si ce n'est un Égyptien chargé de tenir les registres des biens appartenants au temple de Néïth à Saïs, et j'ai cru qu'il plaisantait quand il m'a assuré qu'il en avait une parfaite connaissance. » Ce que le prêtre de Saïs raconta à Hérodote n'était pas une plaisanterie, mais une absurdité; aussi Hérodote continua-t-il à s'enquérir des sources du fleuve. Il s'en informa surtout à Éléphantine, aux frontières mêmes de l'Égypte, où il se rendit, et il y apprit qu'on pouvait remonter le Nil pendant quatre mois de route, qu'il fallait ce temps-là pour se rendre d'Éléphantine au pays occupé par des *transfuges égyptiens*, et que la ville de Méroë, capitale de l'Éthiopie, est située au milieu même de cette distance. Hérodote avait aussi entendu dire par des Cyrénéens qu'ils avaient rencontré, en allant consulter l'oracle d'Ammon, Étéarque, roi des Ammonéens, lequel avait vu chez lui des Nasamons, peuplade libyenne, qui lui avaient dit que de jeunes aventuriers de leur pays, ayant entrepris de pénétrer plus loin qu'on ne l'avait fait dans un désert de la Libye, entrèrent dans ce désert en se dirigeant vers le couchant, trouvèrent enfin des arbres, en mangèrent les fruits, et furent aussitôt enlevés par des hommes d'une structure fort inférieure à la taille moyenne, parlant une langue inconnue aux voyageurs. Ces hommes de petite taille conduisirent les cinq jeunes Nasamons, à travers un pays coupé de grands marécages, dans une ville dont tous les habitants étaient noirs et de petite stature; auprès de cette ville, coulait un grand fleuve, du couchant à l'orient, et l'on y voyait des crocodiles.

Ainsi avant même l'époque d'Hérodote, qui vivait dans le Ve siècle antérieur à l'ère chrétienne, on s'occupait avec une active curiosité de la recherche des sources du Nil. Cette question s'était présentée à l'esprit de tous les observateurs, et au IIIe siècle avant la même ère, un des hommes les plus savants de l'antiquité, Ératosthènes, l'un des gardes de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, durant le règne de Ptolémée Evergète, profita des campagnes militaires de ce roi en Éthiopie pour se procurer des renseignements plus précis et plus complets sur les sources du Nil, et il donne les mesures de son cours au dessus de l'île et de la ville de Méroë vers les sources, au sud-ouest, et depuis Méroë jusqu'à la cataracte près de Syène vers l'Égypte, au nord. On n'en a presque pas appris davantage depuis cette époque, quoique deux mille ans nous séparent déja d'Ératosthènes.

Ce qui est peu connu, c'est que Néron fit faire par des Romains un voyage de découverte aux sources du Nil. Des témoins oculaires racontent avoir vu les deux centurions qui en étaient de retour, et qui disaient qu'après un très-long voyage, ils arrivèrent chez le roi des Éthiopiens, qui leur donna toute espèce de secours, et les recommanda aux rois voisins, ce qui leur permit de s'avancer encore plus avant, jusqu'à ce qu'enfin ils trouvèrent d'immenses marais qui ne leur permirent pas d'aller plus loin. Les habitants mêmes du pays n'en connaissaient pas l'issue, et les plantes qui y croissaient étaient si épaisses, qu'il était impossible de les traverser ni à pied ni dans de grandes barques. « Nous y remarquâmes, disaient ces centurions, deux grands rochers du milieu desquels le fleuve s'échappait avec impétuosité. » Mais sont-ce là les sources du Nil, ou bien la continua-

tion de son cours? C'est ce que ne décident pas les centurions de Néron.

Les géographes postérieurs à cette autre époque, soit grecs, soit latins, soit arabes ou orientaux, ont fourni bien peu de notions de plus sur le cours du Nil et ses affluents. Enfin au seizième siècle de l'ère chrétienne, les jésuites portugais en mission apostolique dans l'Abyssinie crurent et annoncèrent avec éclat qu'ils avaient découvert ses sources. Les incertitudes que l'antiquité avait laissées sur cette question, firent accueillir cette annonce avec empressement; mais notre savant d'Anville fit voir que les missionnaires portugais avaient pris pour le Nil une rivière qui se jette dans ce fleuve. Il est en effet reconnu qu'en s'éloignant de sa véritable source, le vrai Nil, qu'on appelle aussi le *fleuve Blanc*, reçoit par sa rive orientale, 1° le *fleuve Bleu*, 2° une seconde rivière plus au nord, nommée l'*Astaboras;* ce sont les sources de ce fleuve Bleu que les missionnaires prirent pour celles du véritable Nil. L'opinion commune fixe celles-ci dans le Gebel-el-Kamar ou les montagnes de *la Lune*, à plus de 800 lieues au midi de ses embouchures dans la Méditerranée.

On regarde comme assez positif que des voyageurs se sont rendus par eau de Timbouctou, grande ville de l'intérieur de l'Afrique, au Kaire en Égypte; et comme la première de ces deux villes est située dans le voisinage du Niger, on en a conclu, ou que ce grand fleuve, non moins célèbre que le Nil, etait le Nil même, coulant de Timbouctou en Égypte, ou qu'une rivière encore inconnue établit entre ces deux fleuves une communication navigable. Mais c'est encore là un mystère comme les sources mêmes du Nil, et il faut espérer qu'il sera bientôt dévoilé, tant les savants et les voyageurs s'occupent avec suite et avec dévouement à le pénétrer.

Des Anglais et des Français ont exploré ces contrées et déja publié quelques relations qui jettent un jour nouveau sur certains points de ces grandes questions à la fois politiques et historiques. Une société s'est même formée à Paris pour encourager un voyage à la recherche des sources du Nil. Un Français, M. Cailliaud, s'en est beaucoup rapproché; il a reconnu l'Astaboras et le fleuve Bleu comme des affluents du fleuve Blanc ou le véritable Nil : mais la question est encore à résoudre. La société française a désigné pour ce voyage M. Linant, qui habite l'Égypte et qui est employé par le vice-roi d'Égypte; mais le congé dont il avait besoin pour son voyage d'exploration lui a été refusé par le vice-roi d'Égypte et son fils Ibrahim, qui savaient toute l'importance d'une telle entreprise. Durant son séjour en Égypte en 1828, Champollion le jeune la leur avait exposée, et ils s'étaient montrés très-sensibles à la gloire qui leur reviendrait de la protection qu'ils accorderaient aux voyageurs aux sources du Nil, et d'une découverte qui serait faite par leurs soins et sous leurs auspices. Tant de moyens sont mis en usage de divers côtés pour tenter cette entreprise, qu'on peut avec raison espérer de voir bientôt tous les doutes éclaircis, et tous les systèmes qu'ils ont fait naître depuis l'origine des sciences enfin éprouvés et jugés. Ainsi bientôt sur les sources de son fleuve sacré, comme sur la nature de ses écritures figurées, l'Égypte sera dépouillée de ses mystères.

Avant de parvenir aux frontières de l'Égypte, le Nil forme cinq cataractes; celle de Syène, à l'entrée méridionale de l'Égypte, est la sixième, ou la première en remontant le Nil depuis la Méditerranée. Cette cataracte a eu pendant long-temps une effrayante renommée. Après les cataractes du ciel qui s'ouvrirent pour produire le déluge universel, celles du Nil en Égypte étaient les plus connues, et ce qu'en disaient les voyageurs qui les avaient vues, ou qui du moins en avaient la prétention, n'était pas propre à calmer la terreur que l'idée qu'on s'était faite des cataractes répandait assez généralement, même dans l'antiquité, où l'on considérait la cataracte au-dessus

de Syène comme une chute prodigieuse, dont le fracas frappait de surdité les habitants du voisinage : Sénèque et Cicéron n'hésitaient pas à le croire, à le dire dans leurs écrits, et cette opinion servait de thème aux récits qui se débitaient encore, avec un succès marqué, au siècle même des plus brillantes productions de notre littérature. Devant le grand roi Louis XIV et ses contemporains, Paul Lucas, voyageur payé par la cour, racontait au public, de retour de son premier voyage au Levant, en 1704, qu'à quelques lieues de Syène le bruit de la cataracte se faisait déja entendre.

« Nous arrivâmes, ajoute-t-il, une heure avant le jour à ces chutes d'eau si fameuses. Elles tombent par plusieurs endroits d'une montagne de plus de deux cents pieds de haut. On me dit que les Barbarins y descendoient avec des radeaux, et j'en vis deux en ce moment qui s'y jetèrent de cette manière avec le Nil. Le seul endroit remarquable est une belle nappe d'eau large de 30 pieds qui forme en tombant une espèce d'arcade, par-dessous laquelle on pourroit passer sans se mouiller, et il y a apparence qu'on prenoit autrefois ce plaisir ; on y voit en effet comme une petite plate-forme où il y a plusieurs niches pour s'asseoir ... Quand j'eus contemplé assez de temps cet endroit où le fleuve se précipite de si haut, l'élévation et la commodité du lieu m'engagea à dessiner le cours du Nil, dont voici en petit la copie de la carte qu'on m'a fait l'honneur de présenter au roi. »

A ce récit en effet est jointe une prétendue carte du Nil, où ne sont pas oubliées les montagnes de 200 pieds de haut, formant les cataractes selon Paul Lucas, qui, du reste, avait acquis le privilége des plus incroyables inventions, par l'accueil que reçut sa première relation où il ne s'en est pas montré économe, lui qui avait déja vu, dans ses autres voyages, des géants escaladant les montagnes de la Thessalie comme les marches ordinaires d'un escalier, des hommes à une seule jambe qui ne laissaient pas que de courir très-vite, et enfin avait rencontré, vu et entretenu dans un désert le philosophe hermétique Nicolas Flamel, et sa femme Pernelle, couple, dit-il, encore très-vivace : ce couple, à la vérité, était mort depuis plus de trois cents ans.

Mais des témoins désintéresses, plus amis du vrai que du merveilleux, ont vu et mesuré la cataracte de Syène ; notre planche n° 3 en donne une idée très-fidèle.

Sur les deux rives du fleuve s'élèvent les deux culées d'une montagne transversale que son cours a coupée presque à pic pour y former son lit ; ce lit est inégal, parsemé de pics de granit plus ou moins élevés, plus ou moins rapprochés, formant des écueils dont quelques-uns sont de grandes îles ; ces pics s'élèvent au-dessus des eaux, et barrent le Nil dans tous les sens ; arrêté contre ces obstacles, le fleuve se refoule, se relève et les franchit ; il forme ainsi une suite de petites cascades, dont chacune est haute d'un demi-pied ou moins. L'espace est rempli de tourbillons et de gouffres, et le bruit des eaux qui se brisent est entendu à quelque distance. Ce passage serait très-dangereux pour la navigation, mais une espèce de chenal est ménagé sur la rive gauche ; durant les grosses eaux, tous les écueils de ce côté du fleuve sont couverts et s'y changent en canal navigable ; dans les basses eaux, les barques remontent le courant à la cordelle et en serrant la côte ; en le descendant, elles sont entraînées avec une grande rapidité.

Voilà au vrai la fameuse cataracte de Syène, qui se réduit à quelques cascades distribuées sur une certaine étendue de terrain et dont l'ensemble donne à peine quelques pieds de chute aux eaux du Nil à son entrée en Egypte.

On ne peut s'empêcher de s'étonner de l'existence d'un pareil obstacle à la navigation du fleuve, quand on pense à ces preuves nombreuses d'une administration attentive et puissante dont le gouvernement de l'ancienne Égypte a laissé tant de traces encore subsistantes. Ces écueils de Syène ac-

cuseraient sa prévoyance ; mais ils nous la révèlent plutôt, et on ne doit y voir qu'un moyen efficace de défense contre les invasions des peuplades éthiopiennes qui, plus d'une fois, attaquèrent l'Égypte, y établirent à force ouverte une domination temporaire, et qui l'auraient peut-être envahie pour toujours, si cette barrière naturelle, fortifiée encore par les secours de l'art, n'avait contribué à réprimer l'esprit de conquête de ces peuplades, et à les retenir dans les limites de leur territoire au midi de l'Égypte.

Après les cataractes, les notions les plus populaires sur le Nil sont celles de ses *inondations* ou *débordements* annuels et réguliers. Peu de phénomènes ont en effet plus vivement excité la curiosité des hommes ; M. de Rozières qui les a observés sur les lieux, ajoute : « C'était un spectacle bien digne d'admiration, de voir régulièrement chaque année, sous un ciel serein, sans aucun symptôme précurseur, sans cause apparente, et comme par un pouvoir surnaturel, les eaux d'un grand fleuve, jusque-là claires et limpides, changer subitement de couleur à l'époque fixe du solstice d'été, se convertir à la vue en un fleuve de sang, en même temps grossir, s'élever graduellement jusqu'à l'équinoxe d'automne, et couvrir toute la surface de la contrée ; puis, pendant un intervalle aussi régulièrement déterminé, décroître, se retirer peu à peu, et rentrer dans leur lit à l'époque où les autres fleuves commencent à déborder. »

Les anciens philosophes se sont occupés à rechercher les causes de ce débordement : ils en ont proposé plusieurs explications plus ou moins fondées ; on sait aujourd'hui que les pluies périodiques de l'Abyssinie, au midi du tropique du Cancer, sont la seule cause de ces inondations ; car il ne tombe presque pas de pluie en Égypte, très-rarement dans la basse, et c'est un phénomène quand on en voit dans la haute. Toute la végétation en Égypte est donc le résultat de l'inondation annuelle du Nil par les pluies du tropique. Ces pluies commencent dès le mois de mars. Cet effet ne se fait sentir sur le Nil en Égypte qu'à la fin de juin ; dès cette époque, le fleuve croît pendant trois mois, jusqu'à l'équinoxe d'automne ; il décroît alors durant les trois mois suivants, après lesquels il est rentré dans son lit, et il reprend son cours ordinaire.

Durant l'inondation, l'aspect de l'Égypte est merveilleux ; c'est comme une grande mer, du sein de laquelle sortent des villes, des édifices publics et des chaussées qui conservent les communications.

Mais l'effet de ce phénomène a eu pour l'Égypte une tout autre importance : les débordements du Nil ont créé au milieu d'un désert le sol nécessaire à l'un des plus célèbres empires qui aient jamais existé ; il a secondé la nature dans la formation même de ce sol, et toute la Basse-Égypte n'est que le résultat d'un atterrissement successif par le fleuve, qui a ajouté ainsi une contrée entière à la vallée de la Thébaïde en rejetant plus loin les bornes mêmes de la mer ; le Delta n'est ainsi qu'une dépouille de l'Abyssinie, transportée par le fleuve à près de trois cents lieues de distance. Les anciens disaient avec raison que la Basse-Égypte était un présent du Nil ; le sol cultivable de l'Égypte entière a aussi la même origine. C'est ce que les prêtres de l'Égypte disaient aux voyageurs grecs, assurant que, lorsque Menès, leur premier roi, monta sur le trône, la Basse-Égypte n'était qu'un marais s'étendant de la Méditerranée jusqu'au lac Mœris, ce qui fait une distance de sept jours de navigation. Hérodote ajoute à leur récit qu'au-dessus même de ce lac, et jusqu'à trois autres journées de navigation, le terrain n'est encore qu'une alluvion du Nil ; il remonte en effet à la première bifurcation du fleuve, à quarante lieues environ du rivage actuel de la mer en ligne droite.

Tout ce que disaient Hérodote et les prêtres égyptiens a été reconnu

vrai par les savants modernes, et l'exhaussement du sol du Delta égyptien est un des faits les plus importants sur lesquels la géologie puisse exercer ses théories. Ce qu'ils disaient relativement à Menès, n'est peut-être pas aussi exact ; les temps paraissent trop courts pour qu'une lente opération du fleuve ait pu, depuis Menès jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans un espace de près de sept mille ans, transformer les bas-fonds des bords de la mer en terre habitable et cultivée.

L'exhaussement est produit par les matières que le Nil détache des montagnes de l'Abyssinie, entraîne avec lui et abandonne successivement dans les diverses parties de son cours. Ces matières exhaussent le lit du fleuve, et le limon déposé sur les terres exhausse également celles qui en occupent les rives. Il y a équilibre dans les résultats de ces deux opérations. On a déduit d'une foule de considérations très-rationnelles, et d'observations faites sur les lieux, que l'exhaussement était de 57 pouces en mille ans, ce qui depuis le roi Menès donnerait un exhaussement de 33 pieds 1/4. Or il est constaté que des fouilles de quatorze à quinze mètres (de 40 à 45 pieds) faites dans le Delta n'ont traversé que des couches de terre végétale, entremêlées de couches de sable quartzeux, semblable à celui que le Nil charrie. Il faut donc supposer que l'amélioration des bas-fonds de la Basse-Égypte fut antérieure au roi Menès, qui avait été d'ailleurs précédé en Égypte par le gouvernement théocratique. Peut-être faut-il seulement attribuer à ce roi un système de canalisation qui concourut très-directement à cette amélioration ; mais il est utile, dans toutes ces questions, de s'efforcer de mettre d'accord les faits naturels avec les données historiques.

Du reste, l'eau du Nil a une réputation bien ancienne de salubrité, et les modernes la lui ont confirmée. Elle est très-légère, et d'une saveur très-agréable, ce qui a fait dire à un voyageur qu'elle est parmi les eaux ce que le vin de Champagne est parmi les vins. Les Égyptiens disent aussi que si Mahomet en eût bu, il aurait demandé à Dieu une vie éternelle pour pouvoir en boire toujours. On en envoie encore tous les jours à Constantinople, pour l'usage du grand-seigneur et celui du sérail. L'analyse chimique de cette eau a en effet confirmé la bonne opinion que les Orientaux et même les voyageurs européens en donnent généralement.

On voit, par cette description abrégée du Nil, tous les bienfaits qu'il répand sur l'Égypte. Elle ne se forme, elle n'existe que par lui ; si ses débordements cessaient, la disette la plus cruelle frapperait ses habitants ; si le fleuve se desséchait, l'Égypte disparaîtrait de la surface du globe, et le sol végétal qui la forme serait bientôt stérile et en peu de temps reconquis par le désert : il ne resterait de ce grand empire que le nom. Un illustre Portugais, Albuquerque, voulut détruire l'Égypte au XVe siècle de notre ère, et pour y parvenir, il songea à en détourner le Nil avant qu'il atteignît la cataracte de Syène : l'entreprise était hardie, mais supérieure à son génie, et l'Égypte échappa à la fureur de ce vice-roi des Indes portugaises.

III. LE FAYOUM ET LE LAC MŒRIS.

On comprend tous les soins que le gouvernement de l'Égypte donna à l'établissement des canaux, quand on se rappelle que le sort du pays dépendait entièrement de l'inondation du Nil ; si elle avait manqué absolument, l'Égypte, si féconde, était frappée de stérilité, et la famine détruisait la population. Il était reconnu aussi que si elle était insuffisante, il y avait disette ; il en était de même, si l'inondation était trop abondante : ces résultats dépendaient absolument de la quantité des pluies de l'Abyssinie, et aucun moyen humain ne pouvait les régler selon les besoins du pays. La sagesse du gouvernement égyptien surmonta cependant ces difficultés. Il avait compris de bonne heure que les inondations du Nil par-

venues à une hauteur convenable pouvaient seules assurer l'abondance qui garantissait aussi le repos des peuples. Ce gouvernement entreprit de prévenir le mal qui résultait également d'une crue insuffisante ou excessive, et pour assurer ces immenses résultats, il fit disposer un réservoir d'eau de soixante lieues carrées de surface : c'est le lac du Fayoum.

Nous avons déja dit qu'une coupure de la chaîne Libyque, située à une journée et demie au-dessus des pyramides de Sakkara, et large d'environ une lieue et demie, et qui s'élargit en s'enfonçant au couchant, conduit à une vaste plaine, au Fayoum, qui est un appendice de la vallée du Nil, et qui égalait en développement l'étendue de la Basse-Égypte. C'est là qu'existent les traces étendues de la plus vaste entreprise sociale qu'ait faite le génie de l'homme, je veux dire le lac Mœris. La province où il était situé formait sous les Grecs et les Romains un *nome* appelé d'abord *Crocodilopolite* et ensuite *Arsinoïte*, et par les Égyptiens, avant les Grecs, *Piom*, et *Phaïom*, mot qui désigne un lieu aqueux, marécageux, et que les Arabes ont conservé dans le nom de *Fayoum* sous lequel cette province est encore désignée aujourd'hui.

La signification de ce nom permet de présumer que le sol du Fayoum fut d'abord occupé par un marais. Selon le rapport des anciens, le pharaon Mœris en aurait fait un lac ; si l'on admet qu'il fit creuser ce lac dans la partie occidentale de la province, comme il avait près de quarante lieues de tour et une assez grande profondeur, il s'ensuivrait que les Égyptiens en le creusant auraient enlevé plus de onze cents milliards de mètres cubes de terre ; ce qui ne peut pas être supposé : il faut donc admettre que le roi Mœris profita de la disposition naturelle du terrain pour y établir ce lac. Un canal, tiré du Nil et construit à travers les sables et les rochers, y conduisait les eaux du fleuve; vers le milieu du lac s'élevaient deux pyramides d'une grande hauteur, surmontées d'un colosse assis, et Hérodote en conclut que le lac avait été creusé de mains d'homme. Mais on a pu y bâtir les pyramides avant que le bas-fond fût occupé par les eaux dérivées du Nil. (Voy. la planche 23.)

L'importance de ce lac, qui n'avait pas moins de 60 lieues carrées, était immense pour l'Égypte : il régularisait les inondations et rendait sans effet sensible l'inégalité des pluies du tropique. Au moyen du canal tiré du Nil, le lac se remplissait lors de la crue des eaux, et s'élevait au niveau du plus haut débordement ; quand le Nil décroissait, le lac était fermé par des digues et des écluses, et conservait les eaux jusqu'au mois de décembre ; on ouvrait alors les digues, les eaux s'écoulaient par deux embouchures, et elles contribuaient à assurer la fertilité dans le Fayoum, le territoire de Memphis et une partie de l'Égypte moyenne. Il suppléait ainsi à un débordement insuffisant, et pouvait prévenir les effets d'une trop grande inondation en retenant les eaux comme un vaste réservoir. Ces grands intérêts étaient présents à l'esprit du roi qui ordonna ce vaste ouvrage d'utilité publique, et l'histoire a été reconnaissante en conservant au lac le nom de Mœris.

Ce prince, qui porta aussi le nom de Thutmosis dans les historiens grecs, régnait 1700 ans avant Jésus-Christ. Son nom est encore gravé sur quelques-uns des plus grands édifices de Thèbes, de la Nubie ; il reçut aussi les titres de bienfaiteur des mondes, serviteur du Soleil. L'obélisque qui est à Saint-Jean-de-Latran à Rome, avait été érigé en son honneur en Égypte ; il y a aussi dans le musée de Turin une statue de ce roi ; elle est de proportions colossales, et en granit noir à taches blanches. Les prêtres égyptiens parlèrent de lui à Hérodote, quoique ce prince fût mort alors depuis plus de mille ans. Mœris a mérité, par les immenses ouvrages exécutés sous son règne, notamment par le lac du Fayoum, dont nous avons essayé de donner une idée, la renommée que l'his-

toire lui a conservée jusqu'à nos jours.

Les eaux du lac du Fayoum, qu'on appelle aussi en arabe Birket-el-Karoun, ont un degré de salure très-considérable; trois mois après que l'eau du Nil y est arrivée, elle est six fois plus salée que celle de la mer, et cependant le lac n'est alimenté que par les eaux douces du Nil. Mais des efflorescences salines existent sur les berges du canal qui les conduit, et ces berges contiennent une quantité très-considérable de muriate de chaux; la base calcaire du terrain du lac a quelques veines de sel gemme; on trouve aussi ce même sel dans les environs du lac.

IV. FERTILITÉ DE L'ÉGYPTE.

On peut donner une idée de la fertilité de l'Égypte, en disant que la terre porte tous les mois et des fleurs et des fruits. On sème les blés en novembre, à mesure que les eaux du Nil se retirent; les narcisses, les violettes et les colocassiers fleurissent; on récolte les dattes et le fruit du sébestier. En décembre, les arbres perdent leur feuillage mais les blés, les herbes, les fleurs couvrent partout la terre, et lui donnent l'aspect d'un nouveau printemps. En janvier, on sème les lupins et autres grains, les fèves et le lin: l'oranger, le grenadier fleurissent, les blés montrent leurs épis dans la Haute-Égypte, et dans la basse, on récolte la canne à sucre, le séné et le trèfle. Au mois de février, la verdure couvre toutes les campagnes, on sème le riz, on récolte l'orge; les choux, les concombres et les melons mûrissent. En mars, les plantes et les arbustes fleurissent, on récolte les blés semés en octobre et en novembre. Durant la première moitié d'avril, la récolte des roses; ensuite on sème des blés et on en moissonne d'autres; le trèfle donne une seconde coupe; en mai, la récolte des blés d'hiver; l'acacia, le henné fleurissent, les fruits précoces sont cueillis, tels que les raisins, figues, caroubes et dattes. En juin, la Haute-Égypte récolte la canne à sucre; le mois de juillet amène la plantation du riz, du maïs, la récolte du lin et du coton, et l'abondance des raisins aux environs du Caire. Au mois d'août, c'est la troisième coupe du trèfle, la floraison du nénuphar et du jasmin; les palmiers et les vignes sont chargés de fruits mûrs, les melons sont déja trop aqueux. La récolte des oranges, citrons, tamarins, olives et du riz, annonce le mois de septembre; enfin en octobre commencent des semailles, l'herbe s'élève assez haut pour cacher le bétail, et les acacias et autres arbustes épineux sont couverts de fleurs odorantes. Rien n'égale nulle part cette richesse et cette variété de végétation: que n'obtiendrait-on pas d'un tel pays, si l'industrie et la civilisation européennes pouvaient y répandre tous leurs bienfaits?

V. CLIMAT DE L'ÉGYPTE.

Le climat de l'Égypte est très-sain, et il a été reconnu par des recherches très-exactes, faites durant l'expédition française, que la mortalité parmi les Européens y était moindre que dans nos climats. C'est cependant en Égypte que la peste paraît avoir pris naissance et y être indigène. Elle se montre après la retraite des eaux de l'inondation. Nous ferons voir, en parlant des momies ou corps embaumés, comment les anciens Égyptiens se proposèrent de se préserver d'un tel fléau. Il y a cependant de très-mauvais vents en Égypte; les vents du nord soufflent en octobre; au mois de juin, le vent embrasé du midi se manifeste, mais il dure peu de jours: on le nomme *Khamsyn* en Égypte et *Sémoum* dans le désert; par son influence, l'atmosphère se trouble, une teinte pourpre la colore; l'air n'est plus élastique; une chaleur sèche et brûlante règne partout, et des tourbillons, semblables aux émanations d'une fournaise ardente, se succèdent par intervalle. Malheur au voyageur que le Sémoum surprend dans le désert! Ce fut par ce fléau, si l'on en croit l'histoire, que fut détruite l'armée envoyée par Cambyse contre

l'Oasis d'Ammon: s'avançant à travers les sables, dit Hérodote, et se trouvant à peu près à moitié chemin, un vent du midi, violent et tempêtueux, vint à souffler pendant le temps qu'elle était arrêtée pour manger, et ce vent éleva de tels tourbillons de sable, que l'armée entière fut engloutie et disparut entièrement. Le chameau, ce robuste habitant du désert, redoute le Sémoum, et quand ce vent souffle, il se soustrait à son influence meurtrière, en tenant ses yeux constamment fermés et en enfonçant sa tête dans les sables, qui dessèchent moins son haleine déja embrasée par la haute température et la réverbération du désert.

VI. OASIS.

On donne le nom d'Oasis à des portions plus ou moins étendues de terrain qu'une source d'eau fertilise au milieu des sables; ce sont de véritables îles de verdure sur la plage stérile des déserts. Elles sont situées à l'occident de la chaîne Libyque sur la rive gauche du Nil, et connues dès la plus haute antiquité. Elles furent à la même époque des dépendances du territoire de l'Égypte. L'histoire a en effet conservé la tradition d'une rébellion des habitants du territoire Libyque, dès les premiers temps de la monarchie égyptienne. On ne parvient dans ces cantons isolés qu'après plusieurs journées de marche dans le désert; quelques voyageurs modernes y ont pénétré, et l'on possède aujourd'hui des notions exactes sur les principales Oasis de l'Égypte.

Leur nom est tiré de l'ancienne langue égyptienne où il signifiait *habitation*, et comme le dit un géographe grec, c'étaient des régions habitées et entourées de vastes déserts; un autre écrivain grec trouvait qu'elles offraient assez d'agréments pour mériter le nom d'*îles des bienheureux*. La grande Oasis des anciens est celle qu'on nomme aujourd'hui El-Khargéh, à la hauteur de Thèbes : elle est la plus méridionale des Oasis de l'Égypte. En s'avançant vers le Delta, on trouve celles de Dakhel, Farâfréh, El-Behryéh, d'où l'on parvient, par une route au nord-ouest, à la plus célèbre des Oasis, nommée aujourd'hui de Syouah, et par les anciens *Oasis de Jupiter-Ammon*. C'est là en effet qu'existait le fameux oracle que toute l'antiquité alla consulter, et qui cessa de prédire et de parler, comme tous les autres, quand l'importance politique du pays où il était établi fut anéantie. On rapporte l'origine de l'oracle d'Ammon à une intervention supérieure, et on raconte qu'une colombe, partie du grand temple de Thèbes d'Égypte, alla désigner, avec évidence, le lieu où l'oracle devait être établi. Le temple d'Ammon, qui était la grande divinité de Thèbes, et que les Grecs ont assimilé à leur Jupiter, fut en effet construit dans la partie la plus fertile de l'Oasis. La statue du dieu était faite avec du bronze où l'on avait mêlé des émeraudes et autres pierres précieuses. Il était porté sur une barque d'or, comme les autres grands dieux de l'Égypte. Plus de cent prêtres étaient attachés au service du temple, et c'était par la bouche des plus anciens que le dieu Ammon rendait ses oracles, les plus célèbres de toute l'antiquité; Hercule, Persée, et une foule d'autres personnages illustres dans les traditions historiques de la Grèce, allèrent religieusement le consulter. Non loin du temple était une autre merveille; c'était une source nommée la *Fontaine du Soleil:* selon Hérodote, l'eau en était tiède le matin et froide à midi, tiède au coucher du soleil, et bouillante vers le milieu de la nuit. Alexandre-le-Grand voulut visiter et consulter cet oracle de Jupiter, l'auteur de sa race, disait-il; il descendit donc des environs de Memphis, dans la Basse-Égypte, auprès du lac Maréotis; il s'enfonça de là dans le désert avec les personnes qu'il avait désignées pour le voyage à l'Oasis d'Ammon. Les deux premiers jours, dit Quinte-Curce, la fatigue était supportable, quoiqu'on n'eût jamais vu de telles solitudes; mais dès qu'on fut avancé dans ces mers de sable, l'aspect de la terre ne frappait

plus les yeux; pas un arbre, pas une trace de végétation; la provision d'eau, portée par les chameaux, était épuisée, et il n'y en avait pas dans ce sable brûlant; le soleil avait tout desséché; mais il survint heureusement un peu de pluie, et on se désaltéra avec avidité, même en recevant dans sa bouche l'eau qui tombait du ciel. On mit quatre jours à traverser ces vastes solitudes. Comme on approchait, une troupe de corbeaux vint servir de guide à l'armée d'Alexandre; enfin il arriva à l'Oasis d'Ammon, où il vit, au milieu d'immenses déserts, le temple entouré d'un bois épais, où des sources nombreuses entretenaient la fraîcheur et la végétation, et il visita aussi la fontaine du Soleil, dont Hérodote avait fait connaître l'existence aux Grecs, un siècle auparavant. Alexandre consulta l'oracle, qui déclara, sans hésitation, qu'il était le fils de Jupiter.

Les voyageurs modernes ont retrouvé à l'Oasis de Syouah les restes des temples égyptiens, la fontaine intermittente qu'Hérodote et Alexandre avaient bien connue, des tombeaux creusés dans le roc, des restes de momies et plusieurs lieues de terrains fertiles, appartenants à plusieurs villages. La ville de Syouah, qui donne aujourd'hui son nom à l'Oasis, en est le chef-lieu. Cette ville est placée sur le sommet d'un rocher; elle est divisée en deux parties distinctes; dans l'une, celle qui est à l'Orient, habitent les gens mariés, les femmes et les enfants; dans l'autre, à l'occident, sur un sol plus bas, les veufs et les garçons. Les rues sont couvertes et on circule dans la ville, d'une maison à l'autre, comme les abeilles dans une ruche; mais en plein midi, il faut avoir une lampe à la main. La population de Syouah est d'environ 2500 individus.

A une lieue et demie de cette ville, à l'est-nord-est, existent, à Omm-Béyda, les ruines d'un grand temple de style égyptien; il était formé de trois enceintes, dont la plus étendue avait 360 pieds de longueur, sur 300 de largeur. Une salle encore subsistante est couverte par trois énormes pierres qui lui servent de plafond; elles ont chacune 26 pieds sur 33, et pèsent ainsi cent mille livres chaque; des sculptures subsistent encore et prouvent que le temple était dédié à la grande divinité de Thèbes, à Ammon-Ra, le Jupiter-Ammon des Grecs, Des inscriptions en caractères hiéroglyphiques accompagnaient les scènes religieuses figurées sur les bas-reliefs. Non loin de ces ruines, au sud-est, on retrouve dans un bois de palmiers la fontaine dont les eaux sont alternativement chaudes et froides dans l'espace de 12 heures. Voilà donc le véritable temple de Jupiter-Ammon et la fontaine du Soleil dont Hérodote a donné la description et qu'Alexandre-le-Grand alla visiter, après qu'il eut fait la conquête de l'Égypte. Cambyse avait voulu détruire ce temple; son armée périt à la traversée du désert. Alexandre s'y rendit pour honorer le dieu, et aussi, dit une tradition, parce qu'Hercule et Persée avaient fait ce voyage. L'Oasis d'Ammon fut célèbre dès la plus haute antiquité : c'était un temple dédié au grand dieu de l'Égypte, Ammon-Ra à tête de bélier, comme le montrent les sculptures du temple d'Omm-Beyda; quant à l'oracle, il est vraisemblable qu'il fut imaginé par les Grecs; et Cambyse, qui le méprisait, ne pensait, en occupant le pays des Ammoniens, qu'à en faire la conquête.

Autrefois réunies à l'Égypte, dont elles étaient des dépendances politiques, les Oasis en sont aujourd'hui séparées de fait, et ne conservent avec elle que des relations de commerce; les Oasis sont les stations, les lieux de rafraîchissement des caravanes qui partent chaque année de l'intérieur de l'Afrique, et traversent le grand désert pour se rendre en Égypte. Elles sont d'une ressource infinie pour la sûreté et le succès de ces voyages.

VII. LA MER ROUGE.

A l'orient du Nil, le sol de l'Égypte s'étend en désert montueux jusqu'aux

rivages de la mer Rouge, dont la côte a presque la même direction que le bassin du Nil. Ce désert était occupé autrefois par les Troglodytes ou habitants de grottes creusées dans le roc. L'extrémité de la mer Rouge est à la hauteur du Kaire; ces deux points ne sont éloignés que d'environ 25 lieues; il y a la même distance du bras occidental de la mer Rouge à la mer Méditerranée, car la mer Rouge se termine de ce côté par deux bras : c'est dans l'espace triangulaire renfermé entre ces deux bras que sont situés des lieux célèbres dans l'histoire sainte, le désert et le mont Sinaï, par le séjour de Moïse et des Israélites, et l'état des lieux offre encore des rapports frappants avec les indications et les relations de la Bible.

C'est à Memphis, à 25 lieues du bras droit de la mer Rouge, que se sont passés les grands événements où Moïse joue le principal rôle. Il entreprend, par l'ordre de Dieu, de délivrer les Hébreux de l'esclavage où ils vivent en Égypte depuis plusieurs siècles; il demande l'agrément du roi pour se rendre dans le désert, afin, lui dit-il, de faire des sacrifices pour lesquels on immolait des animaux révérés par les Égyptiens. Il se met en route suivi de son peuple, et après avoir emprunté aux Égyptiens, toujours sous le même prétexte de leurs sacrifices dans le désert, une grande quantité de vases d'or et d'argent, Moïse se rendit dans le désert de Sinaï; il ne prit pas le chemin le plus court; il conduisit les Hébreux, dit la Bible, par le chemin du désert qui est près de la mer Rouge. Il cachait ainsi au roi d'Égypte le véritable but de son entreprise, et il suivit, pendant trois jours entiers, le rivage de cette mer; le premier, ils arrivèrent à un lieu nommé Socoth, et qui n'est plus connu; le second, au fond du désert, entre la mer et des rochers inaccessibles, et cette position est encore reconnaissable à Byr-Soueys, où un coude de la mer se joint à la haute chaîne du mont Attaka et semble fermer le désert; le troisième jour, Dieu leur ordonna de revenir sur leurs pas et de camper devant Hahiroth; cette ville existe encore sous le nom de Hadjéroth. C'est à peu près vis-à-vis de ce lieu que les Israélites passèrent la mer Rouge à pied sec; c'est là que s'est formé en effet un ensablement qui a séparé cette mer du vaste bassin qui la borne au nord, et avant que cet ensablement fût complet, il a dû n'être qu'un bas-fonds guéable à marée basse. Moïse, qui avait long-temps habité les bords de la mer Rouge, ne devait pas ignorer cette particularité; il en profita pour sauver le peuple de Dieu des armes du Pharaon égyptien. Les Arabes Bédouins ont conservé jusqu'à nos jours la tradition du passage de la mer Rouge par Moïse, et ils donnent encore à quelques sources d'eau douce le nom de Fontaines de Moïse. On sait la suite de ce grand événement; les Israélites arrivèrent sains et saufs au désert de Sinaï et dressèrent leurs tentes vis-à-vis de la montagne. Moïse y monta pour parler à Dieu; il revint ensuite vers le peuple, en fit assembler les anciens; il leur exposa les ordres de Dieu, qui, descendu lui-même sur le Sinaï, au milieu des éclairs, du tonnerre et des feux, donna sa loi, dont Moïse présenta ensuite les tables au peuple en lui disant : Elles sont écrites de la main de Dieu. Toutes les descriptions de ces lieux mentionnés dans la Bible sont encore d'une complète exactitude; on y suit Moïse errant avec son peuple aux environs du Sinaï, essayant, sans succès, de passer en Syrie pour conquérir la terre de Chanaan, attendant dans le désert que le courage et l'obéissance vinssent à son peuple indiscipliné, et que les souvenirs et les regrets de l'Égypte fussent effacés par la mort de ceux des Israélites qui y étaient nés. Il voulait donner à son peuple des lois et un culte qui fussent la base et les garants de sa nationalité; il y travailla durant 38 ans, mais il mourut pendant sa seconde entreprise contre la Syrie, sans entrer dans la terre promise, et il désigna Josué pour son successeur. Ainsi l'histoire des rois d'Égypte est intimement mêlée aux

narrations de la Bible, et nous aurons encore plusieurs fois l'occasion de faire voir qu'elles se prêtent un secours mutuel et concourent par leurs témoignages à la manifestation de la vérité de l'histoire générale.

Nous ne devons pas omettre de rappeler combien de tentatives ont été faites pour mettre la mer Méditerranée en communication avec la mer Rouge, au moyen d'un canal, et pour parvenir ainsi très-facilement de l'Europe méridionale dans l'Inde. Mais les eaux de la mer Rouge sont élevées de plus de 30 pieds au-dessus du niveau de celles de la Méditerranée. C'est cette différence de niveau qui empêcha et les rois d'Égypte et les rois de Perse qui la gouvernèrent, de terminer le canal commencé d'une mer à l'autre. Il paraît toutefois que les Ptolémées achevèrent ce canal, et Pline en donne la longueur, qui a été trouvée exacte par les modernes. Le calife Omar fit aussi rouvrir le canal, et il est prouvé que les Arabes y naviguèrent pendant plus d'un siècle. Enfin, durant l'expédition française en Égypte, on examina cette question qui est d'un si grand intérêt pour le commerce de l'Europe avec l'Asie et l'Inde; on chercha les traces de ce grand ouvrage des anciens, et ce fut l'empereur Napoléon, alors général en chef de l'armée d'Orient, qui les découvrit le premier dans le désert de Suèz; il fit, avec son escorte, quatre lieues dans le canal même, dont il reconnut ainsi la direction; mais il faillit périr par le retour précipité de la marée, car il s'égara durant cette reconnaissance. La nuit approchait; cependant il parvint heureusement à Hadjéroth : c'est le lieu même où Moïse avait campé avant de traverser la mer Rouge, et 3,300 ans avant Napoléon.

VIII. ANIMAUX PARTICULIERS A L'ÉGYPTE.

En faisant connaître ici quelques-uns des animaux qui sont particuliers à l'Égypte, nous ne les qualifierons pas tous de *monstres*, quoique un auteur ancien ait dit que l'Afrique en nourrissait beaucoup, et qu'elle était leur véritable patrie. Plus d'un moderne partagerait peut-être cette opinion, s'il n'était averti qu'on ne doit point considérer comme tels les animaux des climats lointains, par cela seul que ces animaux ne ressemblent pas aux types qui lui sont familiers, à ceux qu'il a l'habitude de voir autour de lui. Sa réserve doit même aller jusqu'à se garder de croire qu'il ne peut exister que dans ces types, des formes assorties, des proportions harmonieuses, des mouvements réguliers et gracieux, et des fonctions faciles et naturelles. La connaissance des animaux particuliers à l'Égypte prouvera à plusieurs égards l'exactitude de notre remarque.

Les espèces des *poissons* du Nil sont assez variées : les uns s'éloignent peu de son embouchure; ce sont des habitués de la mer, qui font de longues excursions dans les fleuves où ils cherchent une certaine profondeur et un fond qui remplit certaines conditions. Les autres sont répandus dans tout le cours du Nil, et ils en sont les véritables habitants; ils sont descendus en Égypte avec lui des régions plus méridionales. Le plus singulier de ces poissons est le *bichir*, qui tient à la fois du serpent par sa forme allongée et la nature de ses téguments; des cétacées, en ce qu'il est pourvu d'évents ou d'ouvertures dans le crâne par où l'eau s'échappe; enfin des quadrupèdes, par des extrémités analogues à leurs membres. Sa queue est courte, son abdomen est de grande dimension, et ses nageoires dorsales très-nombreuses. Il a environ deux pieds de longueur, et, vivant dans les lieux les plus profonds du fleuve, les pêcheurs le prennent très-rarement; il est carnassier; sa chair est blanche et savoureuse; la solidité de ses écailles ne permettant pas de l'entamer avec le couteau, on le fait d'abord cuire au four et on le retire ensuite de sa peau comme un manchon de son étui. Le *fahaka* est un autre poisson non moins singulier; quoique al-

longé, ayant la faculté de se remplir d'air, il se gonfle en respirant à la surface de l'eau; son ventre devient très-volumineux, et, le poids du dos venant à l'emporter, l'animal culbute et demeure renversé sur le dos, ayant l'apparence d'un globe hérissé d'épines; celles-ci servent à sa défense, comme au hérisson de terre. Le *fahaka* vient en Égypte avec les eaux de l'inondation; le débordement le jette dans les terres, où le Nil l'abandonne en se retirant; toute la population des campagnes attend ce moment avec impatience; elle ramasse les fahaka avec empressement et y trouve une nourriture abondante; les oiseaux les recherchent aussi; enfin les enfants y trouvent le sujet d'un divertissement très-désiré; ils les observent et les promènent sur les eaux, les lançant comme des billes de billard; après la mort de l'animal, ils gonflent et vident sa peau à volonté; desséchés sous leur forme sphéroïde, les fahaka ont la faculté de conserver l'air dont ils sont remplis et peuvent long-temps servir de ballon après leur mort. On dit que ce poisson a de la voix. Les habitants de l'Égypte connaissent aussi le *silure tremblant*, qui est un poisson électrique; les Arabes le nomment *râad* ou *raasch*, *le tonnerre*, n'ignorant pas les propriétés électriques qui rendent ce poisson si remarquable. Ils croient que la couche de graisse qu'on trouve sous sa peau, et qui est son appareil électrique, est un remède infaillible contre beaucoup de maladies; on la brûle sur des brasiers et on expose le malade au contact du gaz produit par la combustion.

Le système général des *oiseaux* de l'Égypte comprend des ordres et des familles très-variés, tels que, parmi les oiseaux de proie, les vautours, les éperviers, les chouettes; parmi les grimpeurs, les couas et les coucals; parmi les passereaux, l'hirondelle, la mouette, le merle, la fauvette, le roitelet, l'alouette, le moineau, le bouvreuil; parmi les passerigalles, les pigeons et les colombes; parmi les échassiers, le pluvier, le vanneau, le héron, l'ibis blanc et l'ibis noir, le rhyncée du cap de Bonne-Espérance, les chevaliers; enfin parmi les palmipèdes, les hirondelles de mer, le cormoran et les canards.

Le Nil a de grandes *tortues* d'eau douce, comme tous les autres grands fleuves des pays chauds; on a trouvé, en effet, des *trionyx*, ou grande tortue du Nil, dans les rivières de la Géorgie, de la Caroline, du Sénégal, de la Perse et de l'Inde, et toutes ces tortues se ressemblent par des caractères essentiels. Les trionyx ont leur mâchoire garnie de véritables lèvres mobiles; elles tournent sur elles-mêmes en nageant, de sorte que lorsqu'elles sont à fleur d'eau, on voit alternativement leur dos et leur ventre. C'est ce que font aussi les cétacées qui allaitent leurs petits, et qui leur procurent ainsi le moyen de venir puiser à la surface de l'eau l'air nécessaire à leur respiration. Les trionyx du Nil ont jusqu'à 3 pieds de longueur.

Parmi les reptiles du Nil on distingue aussi le *tupinambis*, qui vit sur les bords du fleuve et y va chercher sa nourriture au fond des eaux. Ce lézard, de 3 à 4 pieds de longueur, jouit d'une très-bonne réputation parmi la population égyptienne; on ne l'appelle que *la sauvegarde, le sauveur, le monitor :* on prétend, en effet, que lorsque des hommes se trouvent, à leur insu, menacés par le crocodile, le tupinambis s'empresse de les avertir, par ses sifflements, de la présence du redoutable amphibie. Ces sifflements sont en effet des cris d'alarme, par lesquels le tupinambis exprime son propre effroi à la vue du crocodile, qui est pour lui un ennemi très-dangereux. Le *monitor* n'a point les pattes palmées comme les autres reptiles nageants; sa queue est comprimée latéralement et surmontée d'une crête longitudinale très-prononcée. Il y a aussi un tupinambis du désert; il ressemble à celui du Nil; seulement sa queue n'a point de crête et elle est presque exactement ronde; Hérodote désigne celui-ci sous le nom de crocodile terrestre, et les bateleurs du Kaire l'emploient assez ordinaire-

ment dans leurs parades publiques, après toutefois avoir arraché les dents à cet animal très-carnassier. En captivité, il refuse toute nourriture, et c'est par la violence qu'on parvient à lui en faire avaler.

Les espèces des *couleuvres* sont assez nombreuses en Égypte; on a donné la description des cinq principales; la plus jolie de toutes est la couleuvre à capuchon, remarquable par la disposition très-gracieuse de ses couleurs, la brièveté de sa queue et celle de son corps entier, qui ne dépasse guère un pied. Une grande tache noirâtre, qui couvre le dessus de sa tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, et qui figure un capuchon, a fait donner à cette couleuvre le nom qu'elle porte. Le *scythale* des Pyramides, qui ressemble beaucoup à la vipère, a comme elle des crochets venimeux; il parvient rarement à une longueur de deux pieds; il est très-redouté au Kaire et dans les environs des Pyramides; c'est contre lui surtout qu'on invoque la science et le pouvoir surnaturel des *psylles*, dont nous parlerons tout à l'heure. La *vipère céraste*, ou cornue, n'est pas moins redoutable; au-dessus de chacun de ses deux yeux naît une petite éminence ou petite corne, de 2 à 3 lignes de hauteur, s'inclinant un peu en arrière; c'est de là que le céraste a tiré son nom. La *vipère hajé* est également très-connue des habitants de l'Égypte; elle n'a pas moins de cinq pieds de longueur, et trois pouces de tour. Cette vipère a la faculté d'élargir en manière de disque la partie la plus antérieure de son corps, en le redressant et paraissant marcher sur le reste. Dès qu'on l'approche, elle dresse sa tête pour veiller à sa défense; sa morsure est très-dangereuse; la plus petite quantité de venin, placée par incision dans la cuisse d'un pigeon, détermine chez lui des vomissements abondants, de violentes convulsions, et il meurt au bout d'un quart d'heure. Cette vipère est très-répandue en Égypte, dans les fossés, et plus souvent dans les champs; les cultivateurs connaissent le danger d'une pareille rencontre, mais ils savent aussi qu'il n'y en a pas en n'en approchant pas à une certaine distance; la vipère se contente de les suivre du regard, après avoir dressé sa tête. Les bateleurs du Kaire parviennent cependant à apprivoiser ce redoutable reptile; après lui avoir arraché les crochets venimeux, ils le dressent à un grand nombre de tours qui charment la population de l'Égypte et charmeraient aussi sans doute celle de l'Occident. La vipère hajé se *change en bâton*, contrefait le mort, etc. Pour en faire un bâton, le bateleur crache dans la gueule du serpent, le contraint à la fermer, lui appuie la main sur la tête, et aussitôt le serpent devient roide et immobile; il semble tombé en catalepsie, et ne se réveille que lorsque les bateleurs saisissent sa queue et la roulent fortement dans leurs mains. Ceci rappelle tout ce que l'antiquité nous a dit des *psylles*, ou individus qui ont le don de charmer les serpents et de guérir leurs morsures.

Plusieurs auteurs ont attesté la vérité de leur science sur ce point; il paraît que les psylles d'Égypte étaient les plus célèbres; ils y formaient une corporation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les psylles actuels affirment que tout homme qui ne descendrait pas d'un psylle de pure race psylle, tenterait en vain d'exercer leur profession (car c'en est une, parce qu'ils sont habituellement appelés pour purger les habitations des serpents qui s'y introduisent très-fréquemment). On chasse les couleuvres comme on chasse les souris de nos demeures, sans en être effrayé, quand on les rencontre dans les chambres, ou sur les lits et autres meubles. On appelle un psylle pour se défaire des serpents dangereux. Les psylles figurent, en Égypte, dans les fêtes et promenades religieuses, et en sont un des plus curieux ornements : ils portent l'émotion du peuple au plus haut degré d'énergie. Dans les principales rues du Kaire, les psylles y paraissent presque nus, affectant des manières d'insensés, et portant des besaces assez vastes, afin d'y rassembler un plus grand nombre

de serpents. Ils se font un mérite d'avoir de ces animaux enlacés autour d'eux, enveloppant leur cou, leurs bras et toutes les autres parties de leur corps. Pour exciter davantage l'intérêt des spectateurs, ils se font piquer et déchirer la poitrine et le ventre par les serpents, et réagissent avec une sorte de fureur sur eux, affectant de les manger tout crus. Dans les jours ordinaires, les plus pauvres d'entre les psylles se dévouent au métier de bateleur dans les carrefours et lieux très-fréquentés : ils emploient les serpents de toutes les façons, variant tous leurs tours, au moyen desquels ils espèrent exciter une extrême surprise, et jusqu'à de vifs sentiments de terreur. Le serpent qu'ils préfèrent est la couleuvre *hajé*. Les gens riches qui craignent les serpents s'adressent aux psylles pour en préserver leurs maisons : mais c'est le plus petit nombre qui agit ainsi par prévoyance, les psylles étant peu nombreux, et très-exigeants quant à leur salaire. Le spirituel Denon raconte qu'étant un jour chez le général en chef Bonaparte, au Kaire, on y introduisit des psylles, et on leur fit plusieurs questions relativement au mystère de leur secte et à la relation qu'elle a avec les serpents, auxquels ils paraissaient commander; ils montraient plus d'audace que d'intelligence dans leurs réponses. On en vint à l'expérience : Pouvez-vous connaître, leur dit le général, s'il y a des serpents dans ce palais? et, s'il y en a, pouvez-vous les obliger de sortir de leur retraite? Ils répondirent par une affirmation sur les deux questions : on les mit à l'épreuve, ils se répandirent dans les appartements ; un moment après, ils déclarèrent qu'il y avait un serpent. Ils recommencèrent leur recherche, pour découvrir où il était : ils prirent quelques convulsions en passant devant une jarre placée à l'angle d'une des chambres du palais, et indiquèrent que l'animal était là; effectivement on le trouva : ce fut un vrai tour d'adresse, et les spectateurs convinrent que ces psylles étaient fort avisés. Il paraît qu'ils placent leur confiance dans un appel qui imite le cri d'amour du serpent. L'habileté consiste à en bien contrefaire la voix, par un sifflement tantôt sonore comme le mâle, tantôt plus étouffé comme celui de la femelle, et ce n'est effectivement qu'à cette condition que le serpent peut entrer en émoi, et se déterminer à quitter sa retraite.

Avec de jolis serpents, il y a aussi en Égypte de jolis lézards. Ces animaux sont en général de forme élégante, parés de couleurs très-vives, et d'une extrême agilité; ils ont quelque intelligence et sont d'un naturel doux et timide. Mais, s'ils se défendent, ils montrent à la fois du courage et de l'adresse. Une fois accouplés, les deux individus restent ensemble pendant toute la saison; le mâle se bat avec acharnement pour conserver sa femelle.

Le plus connu, à juste titre, de tous les lézards d'Égypte, est le *crocodile*. Sa férocité, sa structure monstrueuse, sa taille de 30 à 40 pieds, l'ont toujours fait remarquer; les anciens observèrent ses habitudes, et la relation qu'en a écrite le père de l'histoire, Hérodote, est encore vraie en ses points principaux. « Je vais parler, dit-il, des mœurs du crocodile. Pendant les quatre mois d'hiver, ces animaux ne prennent aucune nourriture. Le crocodile, quoique quadrupède, vit également à terre et dans l'eau ; mais il pond toujours ses œufs sur le sable, où ils éclosent. Il passe la majeure partie du jour à sec, et la nuit tout entière dans le fleuve, dont l'eau a une température plus chaude que n'est alors celle de l'air et de la rosée. De tous les animaux que nous connaissons, le crocodile est celui sans doute dont l'accroissement est le plus extraordinaire. Ses œufs ne sont pas beaucoup plus grands que ceux d'une oie, et il en sort par conséquent un animal proportionné ; cependant cet animal en grandissant atteint jusqu'à 17 coudées de longueur, et quelquefois davantage. Il a les yeux d'un cochon, les dents saillantes en dehors,

et très-grandes dans la proportion de son corps. Il est le seul de tous les animaux qui n'ait point de langue, le seul aussi dont la mâchoire inférieure ne soit pas mobile, et qui fasse au contraire retomber la mâchoire supérieure sur l'inférieure. Il a des ongles extrêmement forts, et une peau écailleuse qui est impénétrable sur le dos. Il voit mal dans l'eau, mais, en plein air, sa vue est très-perçante. Comme il se nourrit particulièrement dans le Nil, il a toujours l'intérieur de la gueule tapissé d'insectes qui lui sucent le sang. Toutes les espèces d'animaux terrestres ou d'oiseaux le fuient; le trochilus, seul, vit en paix avec lui, parce que ce petit oiseau lui rend un grand service : toutes les fois que le crocodile sort de l'eau pour aller sur la terre, et qu'il s'étend, la gueule entr'ouverte (ce qu'il a coutume de faire en se tournant vers le vent du midi), le trochilus s'y glisse et avale tous les insectes qui s'y trouvent : le crocodile, reconnaissant, ne lui fait aucun mal.

« Il y a plusieurs manières de chasser ces animaux ; voici celle qui paraît la plus remarquable. Après avoir attaché à un hameçon le dos d'un porc, et l'avoir jeté au milieu du fleuve, les chasseurs se placent sur la rive, et frappent un petit cochon qu'ils ont apporté avec eux. Le crocodile, entendant les cris de l'animal, se dirige vers le lieu d'où vient la voix, et, rencontrant dans son chemin l'appât qui a été tendu, l'avale avec l'hameçon. Alors les chasseurs le tirent à eux, et lorsque le crocodile arrive sur la terre, un d'entre eux, avant tout, s'avance et enduit les yeux de l'animal d'argile délayée qu'il a préparée ; avec cette précaution, on vient facilement à bout du reste; autrement, il en coûterait beaucoup de peine. »

Voilà ce qui se disait en Égypte sur le crocodile, du temps d'Hérodote. Les observateurs modernes ont rectifié, en certains points, une telle narration. Ainsi, dans le cas où, au commencement des choses, le crocodile passait quatre mois sans prendre de nourriture, comme on l'a raconté aussi des crocodiles de l'Amérique, il mange aujourd'hui durant toute l'année. Il y avait autrefois des crocodiles dans la Basse comme dans la Haute-Égypte. Au contraire, on remonte, de nos jours, cent lieues du Nil, depuis son embouchure, sans en apercevoir : il paraît que c'est l'élévation de la température qui retient le crocodile dans la Haute-Egypte. Il est habituellement cruel, farouche, inquiet, audacieux, prudent et rusé. Il guette les femmes qui viennent puiser de l'eau au Nil, et les enlève s'il le peut. Un Albanais dormant dans sa tente, près du Nil, fut saisi par une jambe et entraîné dans le Nil. Ceci se passa près d'Esnéh en 1820. Le crocodile vit dans l'air, mais il préfère l'eau, pour laquelle il est plus particulièrement organisé. C'est la chaleur solaire qui fait éclore ses œufs; M. Cailliaud, dans son voyage en Nubie, recueillit des œufs de crocodile, les déposa dans sa barque, qui, un matin, fut envahie par autant de petits crocodiles ; ils étaient éclos bien naturellement. Les tupinambis, dont nous avons déja parlé, et l'ichneumon, détruisent un grand nombre d'œufs de crocodile. Lorsqu'ils se rendent, dans le jour, en troupes, sur les rives du Nil, l'un d'eux fait le guet, en appliquant l'oreille sur le sol, afin d'entendre le moindre bruit. A l'égard de sa langue, la vérité est qu'il en a une, mais peu épaisse, et engagée dans des téguments. Il est vrai aussi que la mâchoire inférieure n'est presque pas mobile, et c'est la mâchoire supérieure qui joue sur elle; mais la mâchoire supérieure ne forme qu'un seul tout avec sa tête entière. C'est de cette manière que les anciens ont, en effet, représenté le mouvement de la mâchoire supérieure du crocodile, notamment sur les médailles romaines de la colonie de Nîmes. La dureté de la peau du crocodile est aussi une vérité incontestable ; les balles de calibre, tirées à une distance moyenne, glissent sur ses écailles, et le réveillent à peine, s'il est endormi. C'est un petit pluvier qui nettoie sa gueule des innombrables insectes qui

l'assiégent, et dont le défaut de langue mobile ne lui permettrait pas de se débarrasser. Enfin, on a apporté en France plusieurs momies de crocodiles très-artistement embaumés. Quand le mâle approche la femelle, il la tourne sur le dos, et s'il oublie, ou s'il est empêché de la retourner, quand il la quitte, elle ne peut changer sa position par ses seuls efforts, et devient ainsi la proie des chasseurs. On porte à cinq le nombre des espèces de crocodiles qui vivent dans le Nil.

Parmi les autres animaux dont il nous est venu d'Égypte un grand nombre de momies, on doit surtout remarquer l'*ibis*, dont les Égyptiens connurent deux espèces, le blanc et le noir, qui vivent d'insectes, de vers aquatiques, et même de poissons. Les anciens ont attribué la sépulture que les Égyptiens accordaient à l'ibis, à leur reconnaissance fondée sur ce que l'ibis détruisait les serpents. Il est connu aujourd'hui que l'ibis ne fait point la guerre à ces reptiles. Les ibis ne nichent point en Égypte, et ils y arrivent dès que le Nil commence à croître; ils disparaissent avec l'inondation. L'ibis était consacré au grand dieu Thôth, l'inventeur des sciences et des lettres, et il est figuré très-fréquemment sur les monuments antiques. On attribue aussi à cet oiseau l'invention des clystères; on raconte que lorsqu'il est malade, il s'injecte de l'eau dans l'anus, au moyen de son bec et de son cou, qui sont fort longs. Les ibis se voient en Nubie, où les voyageurs les ont plusieurs fois observés; on les trouve également dans toute l'Afrique.

Les *chauve-souris* sont très-abondantes en Égypte, il y en a huit genres distincts; elles habitent l'intérieur des temples abandonnés, les tombeaux et les autres édifices ruinés. Les unes poursuivent leur proie dans les airs, les autres la saisissent sur les arbres. Celle qu'on appelle la *roussette* n'a presque pas de queue, et on a observé que sa face ressemblait à celle du chien; on trouve les roussettes en grand nombre, surtout dans les chambres de la grande pyramide. On sait que les roussettes sont susceptibles d'éducation; qu'elles s'attachent aux personnes qui en prennent soin; on les accoutume aussi à être caressées par tout le monde; elles lèchent comme les chiens, et en ont toute la familiarité. D'autres fois, elles témoignent une affection particulière pour leurs maîtres, en mordant ou en égratignant les personnes qu'elles ne connaissent pas. On est, toutefois, peu disposé à élever des roussettes, à cause de leur odeur et de celle de leurs urines. L'*ichneumon* est aussi un animal assez timide pour être susceptible d'éducation; on en achète de jeunes, qui font la chasse aux rats et aux souris dans les maisons. Il devient doux et caressant en domesticité; il distingue la voix de son maître, et le suit presque aussi fidèlement qu'un chien. Il mange dans le lieu le plus retiré et le plus obscur, et il ne faut alors l'approcher qu'avec beaucoup de précautions. Il lape en buvant, et lève une jambe de derrière en pissant; il a à la fois des habitudes du chien et des grands carnassiers. Il vit de rats, de serpents, d'oiseaux et d'œufs. Lorsque l'inondation le pousse vers les villages, il y détruit les poules et les pigeons; mais le renard lui fait la guerre, et surtout le lézard nommé tupinambis, très-friand aussi des œufs de crocodile, mais plus adroit et plus agile que l'ichneumon. Les anciens ont dit que, pour attaquer un serpent, l'ichneumon se roule dans la vase, qu'il la fait sécher au soleil, pour s'en faire une espèce de cuirasse, qu'il préserve son museau en repliant sa queue autour, et qu'ainsi armé, il se jette sur les plus grands serpents.

Quant aux grands quadrupèdes, on trouve aussi en Égypte la célèbre *hyène* d'Orient; elle y vit dans les lieux les plus reculés, et sur la lisière du désert; les terrains déchirés lui servent aussi d'asile. Elle inspire peu de terreur, et n'attaque que les troupeaux ou les animaux isolés. Le *schakal* est le loup d'Égypte; il est également très-rusé, très-hardi, et vit des proies qu'il se procure par tous les moyens

connus. On peut dire qu'en général, les animaux d'Égypte ont moins de férocité qu'en d'autres climats; le crocodile même y est plus timide.

L'hippopotame habite les régions plus méridionales du Nil; il ravage les récoltes, mais n'attaque pas l'homme. On le repousse dans le Nil avec des feux allumés et beaucoup de bruit.

Si, à cette nomenclature des animaux les plus remarquables parmi ceux qui se trouvent en Égypte, on voulait ajouter la liste de ceux qui furent connus par les anciens Égyptiens, et qui sont figurés par la peinture ou par la sculpture dans leurs monuments, il faudrait nommer les principaux animaux de l'Afrique et de l'Asie, des oiseaux, surtout des quadrupèdes. On a trouvé un tombeau très-antique entièrement peint de figures d'oiseaux différents, au nombre de plus de cent, et tout autant de quadrupèdes, en partie étrangers à l'Égypte, entre autres, une espèce de congoro, l'éléphant, et un ours brun mené par des bateleurs, en compagnie d'un singe. On voit aussi sur les monuments sculptés, des singes de l'intérieur de l'Afrique, des perroquets au plus riche plumage, des éléphants, et même la girafe, figurés parmi les tributs payés par les peuples vaincus. Il paraît également certain que les anciens rois d'Égypte emmenaient avec eux à la guerre un lion apprivoisé, qui les secondait et les gardait dans le combat. On a parlé aussi en d'autres temps de quelques lions apprivoisés; Méhémet-Ali, vice-roi actuel d'Égypte, en a un dans son palais, et assis habituellement auprès de lui.

Parmi les *végétaux* observés en Égypte, les uns y sont indigènes, d'autres y arrivent par les vents ou par le Nil. Entre les arbres particuliers à la Haute-Égypte, il faut compter le *palmier*, le *doum* et le *sayal*. L'*acacia nilotica* est un des arbres qui appartiennent à la Haute et à la Basse-Égypte; d'autres ne viennent que par la culture, et tels sont le sycomore et le tamarinier, originaires de l'intérieur de l'Afrique, le cordia myxa, l'acacia lebbeek et le cassia fistula, originaires de l'Inde. Dans la Basse-Égypte, facilement inondée, croissent les roseaux, deux espèces de nymphæa ou lotus, et enfin le *papyrus*, autrefois très-commun, aujourd'hui très-rare dans cette contrée. Il y a quelques végétaux dans le désert. On sème dans les terres arrosées le trèfle et plusieurs autres plantes de la classe des légumineuses; on cultive le riz, le froment, les fèves, l'orge, le blé, la laitue, les lupins, la gesse, les pois chiches, les lentilles et le blé de Turquie; le pavot, le tabac et le chanvre y sont abondants; on n'y connaît ni le seigle ni l'avoine. La canne à sucre, le coton et l'indigo y viennent très-bien. Il n'y a en Égypte que du blé barbu, et on en a retrouvé dans des tombeaux, où il était déposé dès la plus haute antiquité.

De toutes les plantes d'Égypte, le *papyrus*, ou *byblos*, fut une des plus utiles dans les temps de la prospérité de cet empire. Il servait de papier dans l'Orient, dans l'empire romain, et la France même jusqu'au XIe siècle. Le papyrus, très-rare aujourd'hui, croissait dans les lacs et dans les marais; il s'élevait à dix pieds de haut environ; sa tige porte au sommet une chevelure qui n'est d'aucun usage. Pour faire du papyrus à écrire avec cette tige, on retranchait les deux extrémités, on coupait la tige en deux parties égales dans sa longueur, et on séparait successivement, avec une pointe, les tuniques, au nombre de vingt environ, qui forment cette tige, dont le diamètre est de deux ou trois pouces. La blancheur des tuniques croissait à mesure qu'on approchait du centre. On les étendait séparément; chacune d'elles formant une feuille, et après diverses préparations, on collait deux feuilles l'une sur l'autre, mais placées de manière que leurs fibres se croisassent; la feuille prenait par-là une suffisante consistance. On battait, pressait et polissait chaque feuille, et avec plusieurs, collées à la suite l'une de l'autre, on faisait des pièces de papier de toutes longueurs. On enduisait ensuite ce

papier d'huile de cèdre, comme très-propre à le préserver de la corruption. On possède, écrites sur papyrus d'Égypte, des chartes de rois de France, d'empereurs et de papes; des livres en grec ou en latin, qui remontent aux premiers temps de la monarchie française; mais l'antiquité de ces monuments écrits ne peut entrer en considération à côté des papyrus égyptiens découverts en Égypte, dans des jarres d'argile, hermétiquement scellées, et déposées dans les tombeaux. Ces papyrus sont de toute nature; il y a des rituels ou livres de prières pour les morts, des registres de comptabilité, de simples lettres, des dossiers de procès, et surtout des contrats passés entre particuliers pour achats et ventes, et autres conventions civiles. Quelques-uns de ces contrats en caractères égyptiens remontent même aux temps antérieurs à Moïse, et n'ont pas à présent moins de 3500 ans d'antiquité; ils sont bien conservés, graces à la salubrité des lieux où ils ont été déposés, et vraisemblablement aussi à la bonne préparation de cette espèce de papier, dont aucun de nos papiers modernes n'égalera jamais la solidité et la durée. Les anciens se servirent de plusieurs sortes de papyrus; le plus fin et le plus beau était le papyrus *royal*, et papyrus *augustus* sous les Romains; venait ensuite le papyrus *hiératique*, servant aux écritures et aux livres qui intéressaient la religion; on l'appela plus tard *livius*, pour flatter Livie, la femme d'Auguste. Ces dénominations varièrent dans la suite, quand on fabriqua du papyrus à Rome et en d'autres villes de l'ancien monde, là où la nature du sol favorisait la végétation de cette plante aquatique. L'Égypte en cultiva cependant plus que toute autre contrée. Saint Jérôme dit que, de son temps, l'usage du papyrus était général; aussi on avait grévé cette production et cette industrie d'impôts tellement considérables, que Cassiodore félicita, par une épître bien connue, le genre humain tout entier sur la diminution opérée par Théodoric, dans le tarif de l'impôt existant sur une production aussi utile. L'invention des papiers de coton et de chiffes a fait négliger la culture du papyrus; on ne le trouve presque plus en Égypte. Du reste, on peut voir au musée égyptien du Louvre et à la Bibliothèque royale de beaux manuscrits sur papyrus d'Égypte et de toutes les époques.

Pour compléter ce qui vient d'être dit dans ce paragraphe relativement aux productions naturelles de l'Égypte, il est nécessaire de rappeler avec quel soin les anciens Egyptiens les étudièrent, et le fréquent usage qu'ils en firent dans leurs institutions publiques. Les animaux et les végétaux les plus connus en Égypte furent en effet consacrés à des divinités diverses, et employés comme symboles religieux ou ornements sacrés dans les temples et les cérémonies du culte. Le nombre des êtres divins était considérable dans la croyance égyptienne; ils représentaient individuellement les diverses qualités du grand dieu qui les renferme toutes; on consacra donc à chacun de ces êtres divins l'animal à qui les Égyptiens attribuaient de posséder essentiellement ces mêmes qualités; chaque animal était donc un symbole religieux, et il est employé comme tel dans les représentations nombreuses qui nous restent du culte égyptien. C'est pour cela qu'il nous est parvenu un si grand nombre de figures, en toutes manières, représentant les mêmes animaux, tels que le bélier, le schakal, le chat, le singe, le crocodile, l'épervier, l'ibis, le taureau, le scarabée, le bœuf, le vautour, diverses espèces de serpents, quelques insectes et quelques arbres, arbustes et plantes. Pour faire comprendre les motifs du choix de chacun de ces symboles, nous citerons quelques exemples des idées qui guidèrent ces prêtres et philosophes de l'Égypte. Ils consacrèrent le cynocéphale (espèce de singe) à la lune, parce que le cynocéphale, nourri dans les temples, était privé de la vue pendant les conjonctions du soleil avec la lune; l'épervier était le symbole du dieu soleil, parce que cet

oiseau avait la faculté de fixer ses yeux sur cet astre; le scarabée était aussi consacré au soleil, parce que le scarabée a 30 doigts comme le mois solaire a 30 jours; le vautour était aussi l'emblême de la déesse-mère, parce qu'il n'y avait que des femelles parmi cette espèce d'oiseau ; l'ibis était consacré à la lune, parce que cet oiseau s'occupe de ses œufs pendant la durée de la croissance et de la décroissance de la lune. L'ibis représentait le grand Hermès ou Thôth, particulièrement adoré en Égypte, parce que cet oiseau marche avec mesure et gravité, que son pas était un étalon métrique, et qu'il avait inventé la science des nombres. On disait aussi qu'une espèce de cynocéphale connaissait la valeur des lettres ; il était en conséquence le symbole du dieu Thôth, l'inventeur des sciences ; on figure, en effet, cet animal tenant dans ses pattes une tablette d'écrivain. Le bélier fut le symbole de la prééminence, d'Ammon-Ra, le grand dieu de l'Égypte, parce que sa principale force est dans sa belle tête et qu'il est toujours placé en avant du troupeau pour le conduire. Le chat, le crocodile, des serpents étaient aussi des emblêmes d'autres dieux de l'Égypte. Chacun de ces animaux était nourri avec beaucoup de soin, et selon ses goûts, dans le temple consacré au dieu dont il était l'emblême, et soigneusement mis en momie après sa mort. S. Clément d'Alexandrie rapporte que les temples égyptiens étaient de magnifiques édifices, resplendissants d'or, d'argent et des pierres précieuses de l'Inde et de l'Éthiopie : « Les sanctuaires, ajoute-t-il, sont ombragés par des voiles tissus d'or; mais si vous avancez dans le fond du temple et que vous cherchiez la *statue*, un employé du temple s'avance d'un air grave en chantant un hymne en langue égyptienne, et soulève un peu le voile, comme pour vous montrer le dieu ; que voyez-vous alors? un chat, un crocodile, un serpent indigène, ou quelque autre animal dangereux! Le dieu des Égyptiens paraît!... C'est une bête sauvage, se vautrant sur un tapis de pourpre! » Tous les sanctuaires de l'Égypte renfermaient en effet un animal vivant; ce n'était pas l'animal qu'on adorait, mais la divinité dont il était le *symbole vivant et consacré*. Les exclamations de saint Clément sont donc sans objet. Les Égyptiens pensèrent qu'il était plus digne de leurs dieux, de les adorer dans des symboles animés de leur souffle créateur, que dans de vains simulacres de matières inertes ; ils croyaient d'ailleurs que l'intelligence des animaux les liait de parenté avec les dieux et les hommes.

IX. POPULATION

L'opinion selon laquelle l'ancienne population de l'Égypte appartenait à la race nègre africaine, est une erreur qui a long-temps été adoptée comme une vérité. Les voyageurs au Levant, depuis la renaissance des lettres, peu capables d'apprécier avec exactitude les notions que les monuments de l'Égypte fournissaient sur cette question importante, ont contribué à propager cette fausse idée, et les géographes n'ont guère manqué de la reproduire, même de notre temps. Une grave autorité s'était aussi déclarée pour cette opinion, et avait, pour ainsi dire, rendu cette erreur populaire. Tel fut l'effet de ce que le célèbre Volney publia sur les diverses races d'hommes qu'il avait observées en Égypte. Il dit dans son *Voyage*, qui est dans toutes les bibliothèques, que les *Coptes* sont les descendants des anciens Égyptiens; que les Coptes ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, et la lèvre grosse comme les mulâtres; qu'ils ressemblent au sphinx des pyramides, lequel est une tête de nègre très-caractérisée, et il en conclut « que les an« ciens Égyptiens étaient de vrais « nègres de l'espèce de tous les naturels « d'Afrique. » A l'appui de son opinion, Volney invoque celle d'Hérodote qui, à propos des habitants de la Colchide, rappelle que les Égyptiens avaient la peau noire et les cheveux crépus. Mais ces deux qualités physi-

ques ne suffisent pas pour caractériser la race nègre, et la conclusion de Volney, relative à l'origine nègre de l'ancienne population égyptienne, est évidemment forcée et inadmissible. Les faits observés la contredisent très-directement.

Il est, en effet, reconnu aujourd'hui, que les habitants de l'Afrique appartiennent à trois races, dans tous les temps très-distinctes l'une de l'autre : 1° les *Nègres* proprement dits, au centre et à l'occident ; 2° les *Cafres*, sur la côte orientale, qui ont un angle facial moins obtus que celui des nègres, et le nez élevé, mais les lèvres épaisses et les cheveux crépus; 3° les *Maures*, semblables par la taille, la physionomie et les cheveux, aux nations les mieux constituées de l'Europe et de l'Asie occidentale, et n'en différant que par la couleur de la peau qui est *brunie* par le climat. C'est à cette dernière race qu'appartenait l'ancienne population de l'Égypte, c'est-à-dire à la race *blanche*. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les figures humaines représentant des Égyptiens sur les monuments, et surtout le grand nombre de momies qui ont été ouvertes; à la couleur près de la peau, qui a été noircie par la chaleur du climat, ce sont les mêmes hommes que ceux de l'Europe et de l'Asie occidentale; les cheveux *crépus* et *lanugineux* sont les véritables caractères de la race nègre; or, les Égyptiens avaient des cheveux longs et de la même nature que ceux de la race blanche d'occident. Le docteur Larrey fit de curieuses recherches sur cette question, en Égypte même; il dépouilla un grand nombre de momies, en étudia les crânes, en reconnut les principaux caractères, chercha à les retrouver dans les races diverses vivant en Égypte, et y réussit; les *Abyssins* lui parurent les réunir tous, à l'exclusion surtout de la race nègre. L'Abyssin a les yeux grands, le regard agréable, l'angle interne en est incliné; les pommettes sont saillantes; les joues forment avec les angles prononcés de la mâchoire et de la bouche un triangle régulier; les lèvres sont *épaisses*, sans être *renversées* comme chez les nègres; les dents sont belles, peu avancées; enfin, le teint est seulement cuivré : tels sont les Abyssins observés par M. Larrey, et qui sont plus généralement connus sous le nom de *Berbers* ou *Barabras*, habitants actuels de la Nubie. M. Cailliaud, qui les a vus dans leur pays, nous les dépeint comme des hommes laborieux, sobres, d'un tempérament sec; au-dessus de la Basse-Nubie, ils sont plus robustes, leurs membres mieux proportionnés; leurs cheveux sont à demi crépus, courts et bouclés, ou bien tressés comme les anciens Égyptiens et habituellement huilés; les Berbers sont, au Kaire, ce que les Suisses sont à Paris; leur fidélité les fait employer dans les charges de confiance. Voilà, selon les meilleurs observateurs, le type et les descendants de l'ancienne race égyptienne; telle est aussi l'opinion de Champollion jeune, qui a étudié à la fois, sur les lieux, et les anciens et les modernes habitants de l'Égypte. « Les premières tribus qui « peuplèrent l'Égypte, dit-il, c'est-à-« dire la vallée du Nil, entre la cata-« racte de Syène et la mer, vinrent de « l'Abyssinie ou du Sennaar. Les an-« ciens Égyptiens appartenaient à une « race d'hommes tout-à-fait semblables « aux *Kennous* ou *Barabras*, habi-« tants actuels de la Nubie. On ne re-« trouve, ajoute-t-il, dans les *Coptes* « de l'Égypte aucun des traits ca-« ractéristiques de l'ancienne popula-« tion égyptienne. Les Coptes sont le « résultat du mélange confus de toutes « les nations qui, successivement, ont « dominé sur l'Égypte. On a tort de « vouloir retrouver chez eux les traits « principaux de la vieille race. » Et ce fut après son retour de la Nubie, que Champollion le jeune consigna cette opinion dans le mémoire historique sur l'Égypte, qu'il écrivit pour le pacha, et qu'il lui remit à Alexandrie en 1829.

Cette opinion est conforme en tout aux rapports de l'histoire. Diodore de Sicile nous a conservé une tradition absolument analogue à cette opinion

qui est fondée sur l'observation des faits. « Les Éthiopiens, écrit Diodore, affirment que l'Égypte est une de leurs colonies ; le sol lui-même y est amené par le cours et les dépôts du Nil; il y a des ressemblances frappantes entre les usages et les lois des deux pays ; on y donne aux rois le titre de dieux; les funérailles sont l'objet de beaucoup de soins ; les écritures en usage en Éthiopie sont celles mêmes de l'Égypte, et la connaissance des caractères sacrés, réservée aux prêtres seuls en Égypte, était familière à tous en Éthiopie. Il y avait, dans les deux pays, des colléges de prêtres organisés de la même manière, et ceux qui étaient consacrés au service des dieux, pratiquant les mêmes règles de sainteté et de pureté, étaient également rasés et habillés de même; les rois avaient aussi le même costume, et un aspic ornait leur diadème. Les Éthiopiens ajoutaient beaucoup d'autres considérations pour prouver leur antériorité relativement à l'Égypte, et démontrer que cette contrée est une de leurs colonies. »

L'état physique des lieux témoigne en faveur de cette prétention des Éthiopiens. Il est certain qu'à une époque dont l'ancienneté échappe à tous les calculs raisonnables, le Nil était arrêté par la montagne granitique à travers laquelle il s'est ouvert, ou bien il lui a été ouvert par un accident quelconque, le passage qui forme aujourd'hui la cataracte de Syène. A cette même époque, la mer Rouge était jointe à la Méditerranée; alors il n'y avait pas d'Égypte. Le Nil gagnait la Méditerranée à travers le désert Libyque, et une mer de sable, monument d'un état physique antérieur changé aussi par l'effet des révolutions naturelles, occupait l'étroit espace qui s'étend entre les bords de la mer Rouge à l'est, et les chaînes de montagnes parallèles à l'ouest. Le fleuve trouva enfin un libre passage dans sa direction vers le nord, et la vallée, de quelques lieues de largeur, encaissée entre les monts Arabiques et les monts Libyques depuis Syène jusqu'à Memphis, offrit aux eaux un large lit de sable inculte, et d'une pente régulière; il y déposa son limon, et il en sortit l'un des plus florissants empires de l'univers. Au-dessous de Memphis, ses atterrissements créèrent une seconde contrée, égale à la surface même de la vallée primitive; aucun homme, sans doute, ne fut témoin de cet autre miracle opéré par le Nil : mais l'état physique des lieux et une tradition constante en rendent un éclatant témoignage. La Basse-Égypte fut ajoutée à la Haute; la mer Rouge, par des atterrissements successifs, se sépara de la Méditerranée; et l'état actuel de cette portion de la région du Nil devint dès lors un état normal auquel il ne manquait que la présence de l'homme.

Il y descendit de l'Éthiopie avec le fleuve miraculeux qui forma d'abord l'Égypte et qui est encore, après des milliers d'années, la cause unique et nécessaire de son existence et de ses prospérités. L'antiquité des Éthiopiens, de leur empire de Méroé, l'antique civilisation des plateaux d'Axum et de Gondar qui en était issue, et au fond de ce tableau pittoresque des conquêtes de l'intelligence humaine, l'Inde aussi vieille que l'Égypte, sont dans les souvenirs de l'histoire comme ces fossiles nombreux, découverts dans des régions diverses, et qui ne témoignent que des catastrophes qui les bouleversèrent.

Il reste encore en Éthiopie des traces manifestes des origines égyptiennes. Les Barabras y arrangent leurs cheveux comme les monuments de l'Égypte nous montrent que les simples particuliers égyptiens arrangeaient les leurs, et de belles perruques antiques, tirées des tombeaux, ne sont pas autrement agencées. Ils font encore usage de sandales tissues de feuilles de palmier, en tout semblables à celles qu'on découvre dans les sépultures égyptiennes. La plupart des animaux sacrés selon la religion égyptienne sont étrangers à l'Égypte proprement dite, et existent encore dans la Nubie, tels sont les ibis, blancs ou noirs, que tous les voyageurs y ont retrouvés,

comme habitants du pays, et qui ne paraissent en Égypte qu'avec l'inondation du Nil; ils la quittent quand le fleuve est rentré dans son lit. On trouve sous la tête des momies un hémicycle en bois, prenant le contour de la tête, et posant sur un pied de quelques pouces, pour la relever. L'usage de ce meuble est inconnu dans l'Égypte moderne; il est commun en Nubie, et M. Cailliaud en a rapporté de tout neufs, comme objets de comparaison. L'ancien goût égyptien, les principaux caractères du style habituellement employé dans la fabrique des meubles de petites proportions, se remarquent encore dans les meubles, les objets de parure, armes et autres ustensiles des habitants de la Nubie. Les coutumes changent bien rarement dans des pays où la population est habituellement isolée et vit bien loin de l'influence des idées nouvelles ou de la perfection graduelle des arts. L'influence réciproque de l'Éthiopie et de l'Égypte, dans l'antiquité, ne peut donc être contestée; les faits que nous venons de citer corroborent les traditions de l'histoire: la population de l'Égypte y est descendue de l'Éthiopie avec le Nil; la Haute-Égypte a été, en effet, bien plus tôt habitable que la Basse, qui fut long-temps inondée, même après que le Nil et la mer ne s'y rencontrèrent plus; une population venue de l'Asie n'aurait pu pénétrer dans la vallée du Nil qu'à travers ces mers ou ces marais, également impraticables pour les hommes, à ces époques reculées.

On voit par la figure d'homme, N° 1 de notre *première planche*, comment les Égyptiens se représentaient eux-mêmes sur leurs monuments, et il est impossible de retrouver sur cette figure aucun des traits qui caractérisent la race nègre. L'angle facial est beau, les traits sont réguliers, les lèvres prononcées mais bien jointes, et le reste des habitudes du corps telles qu'on les reconnaît dans les individus de la race blanche. Cette même figure de l'Égyptien est répétée un million de fois dans des monuments de tout ordre, de proportions colossales comme de très-petites dimensions; ce sont toujours les mêmes caractères et la même physionomie. Le teint des Égyptiens était bruni par le climat; cette particularité a été exprimée dans les monuments, en donnant à la face des figures d'homme une teinte rougeâtre, et à celle de femme, qui paraît avoir été moins brune, une teinte jaunâtre. Ces deux teintes pouvaient assez exactement indiquer la nuance générale du teint des deux sexes de la population égyptienne. On a ouvert un grand nombre de momies dans divers pays, et on n'a reconnu, dans l'examen d'aucun de ces nombreux corps égyptiens, de caractères physiques de la race nègre; et cependant ces corps sont conservés, pour la plupart, en entier; la peau est intacte, les cheveux, parfois artistement arrangés, sont à leur place, et adhèrent à la tête avec une solidité surprenante. On voit sur notre *seconde planche* deux têtes de momies exactement figurées : l'angle facial très-prononcé, le nez long et arqué, les cheveux longs et non laineux, éloignent toute idée d'origine africaine, et sont ici un témoignage de plus en faveur des traditions historiques que nous avons déja rapportées.

Les Egyptiens connurent très-bien la race nègre, et ils l'ont figurée dans leurs monuments avec une rare exactitude. Notre *première planche* ne contient que des figures tirées de ces mêmes monuments. C'est dans les tombeaux des rois, à Biban-el-Molouk, près de Thèbes, qu'on retrouve la représentation des diverses races d'hommes qui furent connues des Égyptiens. Il faut conclure de l'exactitude de ces représentations, qui remontent au moins au XVIe siècle avant l'ère chrétienne, qu'à cette époque l'Égypte connaissait très-bien l'ancien continent, les races diverses qui habitaient l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et les peuples principaux de ces deux dernières contrées. De longues guerres avaient mis en contact l'Égypte avec l'intérieur de l'Afrique; aussi distingue-t-on sur les monuments égyptiens plusieurs espèces

de nègres, différant entre elles par les traits principaux que les voyageurs modernes ont aussi indiqués comme des dissemblances, soit à l'égard du teint qui fait les nègres noirs ou les nègres cuivrés, soit à l'égard d'autres formes non moins caractéristiques. D'autres guerres avaient poussé les Égyptiens en Arabie et contre le grand empire d'Assyrie ; les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, doivent donc se trouver figurés sur les monuments égyptiens; ils y sont en effet. Les Indiens y paraissent non moins fréquemment, parce que l'Égypte guerroya avec les Indiens et sur terre et sur mer. Elle connut aussi les *Ioniens*, et par conséquent la race grecque; on les retrouve, en effet, dans des peintures de simple ornement, exactement tels que les plus anciens vases grecs nous les font connaître, avec l'antique chlamyde, le carquois sur l'épaule, l'arc d'une main et la massue de l'autre, ou bien la lyre en main, dans des scènes domestiques. Enfin, la race blonde de l'Europe fut également connue, et figurée par les Égyptiens des temps antérieurs à la guerre de Troie, et leur costume n'annonçait pas, pour ces temps reculés et chez les Européens, de grands pas dans la carrière de la civilisation : ils étaient encore couverts de peaux avec le poil, et tatoués pour toute parure.

Telle était la science ethnographique de l'Égypte, dans les temps primitifs de l'histoire écrite, et pour une époque certaine, intermédiaire entre Abraham et Moïse. Ce sont les tombeaux royaux de cette époque qui ont fourni les éléments de cette curieuse et importante observation; il est juste d'en laisser parler celui qui l'a faite, et qui nous en a expliqué toute l'importance pour l'histoire. Champollion le jeune raconte ainsi ce qu'il a vu :

« Dans la vallée proprement dite de Biban-el-Molouk, nous avons admiré, comme tous les voyageurs qui nous ont précédés, l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures de plusieurs tombeaux. J'y ai fait dessiner la série de *peuples* figurée dans des bas-reliefs. J'avais cru d'abord, d'après les copies de ces bas-reliefs publiées en Angleterre, que ces peuples, de race bien différente, conduits par le dieu Horus, tenant le bâton pastoral, étaient les nations soumises au sceptre des Pharaons; l'étude des légendes m'a fait connaître que ce tableau a une signification plus générale. Il appartient à la 3e heure du jour, celle où le soleil commence à faire sentir toute l'ardeur de ses rayons, et réchauffe toutes les contrées habitées de notre hémisphère. On a voulu y représenter, d'après la légende même, *les habitants de l'Égypte et ceux des contrées étrangères*. Nous avons donc ici sous les yeux l'image des diverses *races d'hommes* connues des Égyptiens, et nous apprenons en même temps les grandes divisions géographiques ou *ethnographiques* établies à cette époque reculée.

« Les hommes guidés par le pasteur des peuples, Horus, appartiennent à quatre familles bien distinctes. Le premier (n° 1 de notre *planche*), le plus voisin du dieu, est *de couleur rouge sombre*, taille bien proportionnée, physionomie douce, nez légèrement aquilin, longue chevelure nattée, vêtu de blanc; les légendes désignent cette espèce sous le nom de *Rot-en-ne-rôme*, la race des hommes, les hommes par excellence, c'est-à-dire les Égyptiens.

« Il ne peut y avoir aucune incertitude sur la race de celui qui vient après (n° 2 de notre *planche*); il appartient à la race des *nègres*, qui sont désignés sous le nom général de NAHASI.

« Le suivant présente un aspect bien différent : (n° 3 de la *planche*) peau couleur de chair tirant sur le jaune, ou teint basané, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante et terminée en pointe, court vêtement de couleurs variées ; ceux-ci portent le nom de NAMOU.

« Enfin, le dernier (n° 6 de la *planche*) a la teinte de peau que nous nommons couleur de chair, ou peau blanche de la nuance la plus délicate, le nez droit ou légèrement voussé, les yeux bleus, barbe blonde ou rousse

taille haute et très-élancée, vêtu de peau de bœuf conservant encore son poil, véritable sauvage tatoué sur diverses parties du corps ; on les nomme TAMHOU.

« Je me hâtai de chercher le tableau correspondant à celui-ci dans les autres tombes royales, et, en le retrouvant en effet dans plusieurs, les variations que j'y observai me convainquirent pleinement qu'on a voulu figurer ici *les habitants des quatre parties du monde*, selon l'ancien système égyptien, savoir: 1° *les habitants de l'Égypte*, qui, à elle seule, formait une partie du monde, d'après le très-modeste usage des vieux peuples; 2° les habitants propres de l'*Afrique*, les nègres; 3° les *Asiatiques ;* 4° enfin (et j'ai honte de le dire, puisque notre race est la dernière et la plus sauvage de la série) les *Européens* qui, à ces époques reculées, il faut être juste, ne faisaient pas une trop belle figure dans ce monde. Il faut entendre ici tous les peuples de race blonde et à peau blanche, habitant non-seulement l'*Europe*, mais encore l'*Asie*, leur point de départ.

« Cette manière de considérer ces tableaux est d'autant plus la véritable que, dans les autres tombes, les mêmes noms génériques reparaissent et constamment dans le même ordre. On y trouve aussi les Égyptiens et les Africains représentés de la même manière, ce qui ne pouvait être autrement : mais les *Namou* (les Asiatiques) et les *Tamhou* (les races européennes) offrent d'importantes et curieuses variantes.

« Au lieu de l'Arabe ou du Juif (n° 3), si simplement vêtu, figuré dans un tombeau, l'Asie a pour représentants dans d'autres tombeaux (ceux de *Rhamsès-Meïamoun*, etc.) trois individus toujours à teint basané, nez aquilin, œil noir et barbe touffue, mais costumés avec une rare magnificence. Dans l'un, ce sont évidemment des *Assyriens :* leur costume, jusque dans les plus petits détails, est parfaitement semblable à celui des personnages gravés sur les cylindres assyriens; dans l'autre, les peuples *Mèdes*, ou habitants primitifs de quelque partie de la Perse, leur physionomie et costume se retrouvant en effet, trait pour trait, sur les monuments dits *persépolitains* (n° 4 de la *planche*). On représentait donc l'Asie par l'un des peuples qui l'habitaient, indifféremment. Il en est de même de nos bons vieux ancêtres les *Tamhou* (n° 6 de la *planche*); leur costume est quelquefois différent; leurs têtes sont plus ou moins chevelues et chargées d'ornements diversifiés; leur vêtement sauvage varie un peu dans sa forme; mais leur teint blanc, leurs yeux et leur barbe conservent tout le caractère d'une race à part. J'ai fait copier et colorier cette curieuse série ethnographique. Je ne m'attendais certainement pas, en arrivant à Biban-el-Molouk, d'y trouver des sculptures qui pourront servir de vignettes à l'histoire des habitants primitifs de l'Europe, si on a jamais le courage de l'entreprendre. Leur vue a toutefois quelque chose de flatteur et de consolant, puisqu'elle nous fait bien apprécier le chemin que nous avons parcouru depuis. » La figure n° 5 est celle d'un Grec ou Ionien.

L'origine de la race égyptienne une fois déterminée, continuons à l'observer dans sa migration sur les rives inférieures du Nil, et, s'il est possible, voyons comment elle s'établit et se constitue dans ses nouvelles demeures; comment de simple colonie, elle s'élève au rang de première nation du monde, par sa sagesse comme par sa constitution sociale.

L'état de la civilisation de l'Éthiopie, au moment où une colonie en sortit pour aller habiter au nord de la cataracte actuelle de Syène, nous étant inconnu, on ne saurait dire avec quelque certitude si les Éthiopiens, parvenus en Égypte, eurent à subir les divers degrés d'épreuves et de progrès que les philosophes modernes supposent inévitables pour des peuples qui se sont formés loin des préceptes et des exemples d'une civilisation antérieure, voisine ou éloignée. L'idée seule de quitter la terre qui la nourrit, pour

aller en chercher une autre, suppose qu'une population a déja échappé à l'état de nature, à l'usage unique des productions spontanées de la terre, à l'état de simple chasseur ou de pêcheur qui sait ajouter à l'insuffisance de ces productions. Les premiers habitants de l'Égypte étaient au moins déja formés en tribus nomades, sans demeure fixe il est vrai, et tels que sont encore les Arabes Bédouins; mais l'esprit d'association avait déja pénétré dans ces peuplades vagabondes; l'esprit de famille se manifestait aussi dans toutes leurs coutumes : il y en eut de générales pour toute la tribu, de particulières pour son chef et son protecteur: c'est le commencement d'une organisation régulière, une première idée d'intérêts généraux et de justice. La suite des siècles développa ces germes précieux; les familles, en se fixant isolément sur les bords fertiles du Nil, y implantèrent sans y penser la tribu tout entière; une terre prodigue de biens, presque sans peine et sans travail, l'y attacha pour jamais; des demeures permanentes s'élevèrent, leur voisinage en fit des bourgades et des villages; le progrès de cette civilisation, d'abord agricole et dotée ensuite de tout le luxe des arts, en fit enfin des cités grandes et puissantes. C'est dans la Haute-Égypte qu'on jeta les fondements des premières; les points les plus anciennement habités furent les territoires de Louqsor et de Karhac à Thèbes, ensuite ceux où s'élevèrent plus tard les villes d'Esné, Efou et les autres villes du Saïd, au-dessus de Dendera. La population continua de descendre à mesure qu'elle fut surabondante dans les régions supérieures. Elle s'arrêta d'abord dans l'Égypte moyenne, et s'établit enfin dans la Basse-Égypte, à mesure que l'exhaussement du sol, la végétation et l'établissement des canaux principaux en desséchèrent le sol, assainirent le climat et la rendirent habitable. L'agriculture, qui assurait les produits nécessaires à la subsistance des habitants du pays, était leur seule occupation; l'idée de commerce n'était pas encore venue à leur esprit, aucune nécessité publique ne l'avait provoquée, et, entre les particuliers, il ne pouvait y avoir qu'un commerce d'échange purement accidentel et momentané. L'empire de quelques règles s'établit par l'effet de leur utilité générale; ce fut le premier germe d'une législation nationale, et, après une première idée d'ordre public, il est très-vraisemblable que toutes les autres se succédèrent avec rapidité; que cette population, que d'abord aucun lien commun n'unissait étroitement, s'aggloméra de plus en plus, mit ses intérêts en commun, et forma enfin, par une communauté de vues et d'entreprises une nation qui, se donnant ou acceptant de bon gré une langue, une forme de gouvernement, des lois, une religion, l'écriture, les arts utiles et les beaux-arts, s'assura par sa sagesse la longue possession de tous ces avantages, et remplit enfin le monde entier d'une durable renommée.

Les commencements de ces grandes institutions nous sont inconnus, comme ceux de la nation même qui leur fut redevable de toutes ses prospérités. L'histoire écrite nous a conservé quelques souvenirs dont la fidélité pourrait être suspectée; le témoignage des monuments encore subsistants est pour nous d'un autre poids, et il ne saurait être légitimement infirmé ou mis en doute, si l'interprétation de ces documents si authentiques ne s'écarte pas dans ses expressions des règles de la saine critique historique, et n'en tire que des conséquences dont la simplicité corrobore l'évidence.

C'est d'après ces moyens éprouvés que nous allons exposer les notions qu'il nous est possible de réunir ici sur les principales institutions publiques de l'Égypte: les monuments éclaircis au moyen des relations écrites par les anciens, et les recherches faites par les savants modernes, doivent nous servir de guides: nous dirons, non pas comment furent les choses au commencement de l'empire égyptien, mais comment elles étaient à

l'époque la plus reculée à laquelle il nous a été permis de parvenir par les monuments contemporains de chaque siècle, et dont l'antériorité relative de l'un à l'autre forme une échelle rétrograde des temps historiques, qui peut être remontée avec certitude depuis le règne d'Auguste, qui réduisit l'empire égyptien à une préfecture romaine, jusqu'au vingt-troisième siècle avant le règne de ce prince. Nous pouvons savoir comment l'Égypte était alors : de riches et nombreuses populations se partageaient l'Asie, et celle de l'Inde n'était inférieure à aucune autre; les annales du grand empire d'Assyrie nomment pour ces mêmes époques, Belus, Ninus et ensuite Sémiramis; les Hébreux nomment aussi Abraham à la dixième génération après leur déluge, et à plus de trois mille ans après Adam. Enfin, peu après ces mêmes temps, des peuplades encore barbares tombent comme un fléau dévastateur, des régions hyperboréennes, sur la civilisation égyptienne, détruisent ses ouvrages et arrêtent sa marche pendant trois siècles. Quand le fléau eut cessé, les débris de l'industrie antérieure furent amassés religieusement, et les anciennes institutions rétablies avec la nationalité égyptienne, par le courage et le génie des rois égyptiens. On peut donc, par ces diverses données historiques et monumentales, savoir ce qu'était l'Égypte comme nation, bien des siècles avant que les peuples de l'Occident apparaissent dans les annales humaines : et c'est un phénomène digne de la plus sérieuse attention, que l'Égypte possédant à ces époques si reculées toutes les institutions civiles, religieuses et militaires, indispensables à la prospérité d'un grand peuple, et toutes les jouissances que le luxe des arts peut ajouter à la possession des avantages qu'assurent l'autorité des lois civiles et religieuses, la culture des sciences et le sentiment profond de la dignité et de la destination de l'homme.

X. GOUVERNEMENT.

L'organisation sociale de l'Égypte ne put échapper au désavantage des modifications successives auxquelles la condamnèrent son inexpérience ou des ambitions heureuses; car on trouve aussi à l'origine des sociétés, des hommes entreprenants, plus soucieux d'assurer leur domination que de travailler au bonheur de leurs semblables. Le despotisme d'un seul, secondé par des intérêts qui le firent tout-puissant, fut la première loi que l'Égypte connut. Faut-il conclure de ce fait, dont toute l'antiquité rend témoignage, que le caractère de la population égyptienne la portait à souffrir cette servitude, et lui appliquer une opinion d'Aristote et de Platon, d'après laquelle la forme du gouvernement qui pesa dans les premiers temps sur l'Égypte, n'aurait été que la conséquence de la mollesse des mœurs et de la pusillanimité des esprits? On ne saurait répondre avec trop de réserve à une telle question, et il est naturel de penser que la colonie venue de l'Éthiopie en Égypte, quelque peu nombreuse qu'elle pût être, n'y descendit pas sans un chef, sans se soumettre au moins à la direction d'un *ancien*, autorité alors toute-puissante. L'habitude put donc porter la population égyptienne à accepter une forme de gouvernement sur laquelle on ne l'appela vraisemblablement pas à délibérer, et qui ne lui parut pas mauvaise, puisque son inexpérience ne lui en révélait pas de meilleure.

Cet état de choses ne fut pas de longue durée. Il y eut du despotisme au commencement de l'existence sociale de chaque nation, et il est vrai de dire que, relativement à leur avancement intellectuel, ce régime n'avait pas tout l'odieux que ce mot comporte dans l'opinion des sociétés modernes qui prétendent à la jouissance légale de tous les biens que la culture de l'esprit leur a révélés. La théocratie, ou gouvernement des prêtres, fut le premier que les Égyptiens connurent; et il faut encore donner à ce mot prêtres l'acception qu'il avait dans ces temps reculés, où les ministres de la religion étaient aussi les ministres de la science, de sorte qu'ils réunissaient en eux les

deux plus nobles missions dont l'homme puisse être investi, le culte de Dieu et celui de l'intelligence. Du reste, en fait de despotisme (et nous ajoutons ces réflexions pour rassurer les lecteurs trop prompts à s'alarmer sur la condition sociale des premiers Égyptiens), il y a du despotisme de tant de façons, que les Égyptiens durent en accepter une comme condition nécessaire : il y a en effet, dans le gouvernement théocratique, chance de despotisme religieux ; dans la monarchie, chance de despotisme militaire ; dans l'aristocratie ou olygarchie, chance de despotisme nobiliaire; dans la république, chance de despotisme populaire : partout chance d'oppression. Le bien relatif sera là où ces chances sont les moindres, et tel est le gouvernement monarchique tempéré. C'est donc une heureuse invention que la constitution qui répartit l'autorité législative à trois pouvoirs, système qui ne diffère de la république que par l'hérédité du pouvoir exécutif, combinaison entrevue par les anciens, mais plus facile à imaginer, disait Tacite, qu'à réaliser. Toutefois l'obéissance passive dut être la grande vertu publique de la nation égyptienne sous le gouvernement théocratique. L'administration était sous la direction du grand-prêtre qui, au nom de Dieu même, transmettait ses ordres dans tous les cantons du pays. Le gouvernement des premiers kalifes sur les Arabes était aussi une théocratie, mais plus parfaite que celle de la primitive Égypte : ici le gouvernement pouvait être sans contradiction injuste, oppresseur et ennemi de tout progrès ; on ne sait pas s'il se montra ainsi. La nature de l'homme, alors que rien ne ralentissait l'ardeur de ses passions, semble le faire craindre : ce que la tradition a conservé des formes et de l'action de ce gouvernement nous montre ce pouvoir habile à s'établir et à se fortifier par les institutions les plus favorables à ses vues. Ainsi il divisa d'abord la nation égyptienne en trois classes distinctes : les prêtres, les militaires et le peuple; le peuple seul travaillait, et le fruit de toutes ses peines appartenait au gouvernement. Il en employait une partie à solder les militaires, qui contenaient le peuple dans le devoir, et il disposait du surplus à son gré : les deux classes privilégiées maintenaient ainsi la troisième dans l'esclavage. Du reste, ces malheurs ne frappèrent pas l'Égypte toute seule ; l'Inde et la Perse en Orient, les Gaules dans l'Occident, subirent aussi le joug théocratique, et pour l'Égypte, ce ne fut même qu'une coutume importée de l'Éthiopie où, selon Diodore de Sicile, les prêtres disposaient de la vie même des rois.

Mais les progrès que le temps réalise inévitablement partout, amenèrent en Égypte un notable changement dans cet état de choses. La rivalité naquit entre les deux premières classes : les militaires se lassèrent d'obéir aveuglément aux prêtres; une révolution éclata, un chef militaire se saisit du pouvoir, établit le gouvernement royal et son hérédité pour ses descendants; il changea ainsi et améliora, on peut le dire, l'état social de l'Égypte, et consacra les progrès qu'elle avait faits par la succession des siècles. Ce chef se nommait Menaï ou Ménès : il est inscrit comme le premier roi dans les listes des dynasties égyptiennes de Manéthon, et sur un grand nombre d'édifices égyptiens encore subsistants, dont quelques-uns, classés par leur date parmi les plus anciens monuments de l'Égypte, corroborent par leur autorité celle qui est propre à ces listes connues et adoptées par toute l'antiquité savante. Cette grande révolution politique en Égypte eut, sur l'état général de la nation, une influence dont nous devons rappeler les principaux effets.

Du despotisme sacerdotal qui commandait, au nom du ciel, une obéissance entière, les Égyptiens passèrent sous l'autorité d'une monarchie civile tempérée, qui les rendit libres, sages et heureux. Le chef de l'état était roi, et son pouvoir passait, dans l'ordre de primogéniture, à ses enfants mâles, à ses filles s'il n'avait pas de garçons, enfin à ses frères et

à ses sœurs si sa descendance directe manquait entièrement : on ne pouvait vouloir plus fermement et garantir avec plus de certitude le principe de l'hérédité de la couronne royale. Cette autorité n'était point absolue; elle fut tempérée par l'influence et le concours de la classe sacerdotale, qui ne fut pas entièrement éloignée du gouvernement, quoique réduite cependant à son rôle naturel, celui de diriger l'administration des choses sacrées, d'instruire les peuples par les préceptes de la morale et la pratique des arts. Elle conserva de plus les magistratures civiles; mais chez un peuple éminemment religieux, les ministres des dieux durent exercer toujours un grand empire sur l'état, sur la marche et les progrès de la nation qu'ils avaient long-temps gouvernée; et les lois du pays ne se dépouillèrent jamais de cet aspect religieux dont la première forme de gouvernement les avait profondément empreintes. Le pouvoir nouveau fut contraint de s'entendre avec le pouvoir déchu, et le sceptre civil d'admettre encore au partage de l'autorité le sceptre sacerdotal. Thèbes, chef-lieu du gouvernement théocratique, devint aussi le siége du gouvernement civil; cependant Ménès, le premier roi, jeta les fondements de Memphis, qui devint la rivale de Thèbes, une seconde capitale de l'Égypte, et une ville fortifiée. Le fils de Ménès poursuivit l'exécution des idées de son père; et c'est de cette ville nouvelle que sortit la famille de rois qui forma la troisième dynastie de ceux de l'Égypte ; les pyramides de Dehschour et de Sakkara furent construites pour leur sépulture, et à cette même époque qui en fait les plus anciens monuments du génie de l'homme, dans le monde connu. (Voy. *planche* 10.)

C'est sous le gouvernement royal que l'Égypte prit tout son développement intellectuel; elle montra, disent les anciens, une grande sagacité dans l'étude de la nature et une grande pénétration dans l'invention des arts. Les sciences comme les arts se perfectionnèrent, leur culture s'améliora; les connaissances les plus utiles à la prospérité publique furent particulièrement recherchées, encouragées; l'administration de la cité se completta par leur progrès successif; elles concoururent au perfectionnement de toutes les institutions civiles : ce que les nations modernes ont découvert par de longs efforts, l'Égypte l'avait découvert aussi, en avait fait les plus utiles applications à sa propre félicité; et devenue forte et puissante dans tous les arts de la civilisation, elle s'engagea avec succès dans de grandes entreprises militaires, dont l'histoire a conservé quelques souvenirs. Elle fut, par l'effet même de ces progrès, soumise à cette diversité de fortunes dont toutes les grandes nations ont dû subir la commune loi, et l'Égypte n'en fut pas même préservée par cette sagesse profonde dont l'antiquité sacrée et l'antiquité profane lui ont assuré l'honorable renommée, et dont nous allons reconnaître les traces dans un tableau très-sommaire de ses institutions publiques. Celles-ci remontent à une si haute antiquité, qu'il devient impossible d'indiquer l'ancienneté relative de chacune de ces institutions; les historiens grecs l'ignoraient eux-mêmes, ou ne pensèrent peut-être pas à s'en enquérir : à leur exemple, nous rappelons les faits dont le souvenir est conservé dans les annales qu'ils nous ont transmises, ou dans les monuments nouvellement interprétés par la critique moderne.

XI. ÉTAT POLITIQUE DE LA NATION.

Bien des recherches ont été faites pour parvenir à la détermination de la quantité d'hommes qui existait en Égypte à l'époque de sa prospérité; on a fait entrer, comme une donnée importante dans cette recherche, les immenses travaux exécutés par la nation égyptienne, ses vastes édifices sur terre, ses souterrains, plus vastes encore, creusés dans le flanc des montagnes. (V. *planche* 12). Aucun peuple ne peut, sur ce point, rivaliser avec l'Égypte; il est juste, toutefois, de faire remar-

quer que le temps est aussi une autre donnée non moins importante dans la recherche proposée. Les grands monuments construits en Égypte, comme les grandes excavations, portent avec eux le témoignage écrit de travaux successivement exécutés durant de longues années, et même pendant plusieurs règnes; et cette succession d'années a dû produire les ouvrages qu'aurait exécutés, en moins de temps, une population plus nombreuse, employée simultanément à ces travaux. Quoi qu'il en soit, celle de l'ancienne Égypte ne paraît pas s'être élevée au-delà d'un terme moyen entre six et sept millions.

Après la révolution qui substitua le gouvernement des rois à celui des prêtres, la division en classes diverses continua de subsister. Cette division était la base fondamentale de la constitution égyptienne, et la royauté en était le sommet. On peut réduire à quatre le nombre réel de ces classes: les prêtres, les militaires, les agriculteurs et les commerçants. Les bergers, ou gardiens de troupeaux, dont parle Hérodote, devaient être au service des agriculteurs; les interprètes appartenaient à la classe sacerdotale ou à celle des commerçants, et les marins à l'armée: le surplus de la population était esclave. Elle était assez également répandue sur la surface cultivée de l'Égypte. La loi attachait les enfants à la profession de leur père, ils ne pouvaient pas la quitter; et il est vraisemblable que la force d'activité de chaque classe était portée et maintenue au point reconnu nécessaire à l'intérêt général, à la prospérité de l'état et à celle des familles: l'histoire dit que cette prospérité, fondée sur ces bases, fut d'une longue durée. Le royaume était divisé en préfectures ou *nomes*, et l'administration religieuse, civile et militaire, y était exercée par des fonctionnaires dont la hiérarchie bien réglée assurait la complète exécution des lois. Il y en avait pour l'établissement des impôts; ils étaient régulièrement répartis, et on ne peut guère douter qu'il ait existé dans chaque nome un terrier ou cadastre authentique qui servait à rendre ces impôts plus équitables. Les produits servaient à l'entretien de la famille royale, des prêtres et de l'armée: c'étaient, si l'on veut, les consommateurs; les deux autres classes seules, les agriculteurs et les commerçants étaient les producteurs: cela est vrai pour l'Égypte, cela est vrai partout; et partout aussi l'apologue des membres et l'estomac servit à redresser les conclusions trop tôt tirées de ce simple rapprochement. On affirme aussi, et avec une vraisemblance qui a pour elle quelques traditions anciennes, que des assemblées politiques et solennelles étaient convoquées par le roi ou par la loi, soit dans des circonstances extraordinaires, soit pour régulariser le taux et la nature des impôts, soit enfin lorsque les changements de règne, et surtout les changements de dynastie, les rendaient nécessaires. Chaque nome envoyait un nombre de députés à l'assemblée générale de ceux de la nation, et c'est dans le *labyrinthe* qu'elle se réunissait.

Cet édifice célèbre a été vu par Hérodote; il subsistait encore au temps de Strabon: il nous semble rappeler, par sa forme et sa distribution, une des plus importantes institutions politiques de l'antiquité; et c'est sous ce rapport qu'un vif intérêt doit s'attacher à la description qu'Hérodote donne du *labyrinthe*, en ces termes:

« J'ai vu ce monument, dit-il, que j'ai trouvé supérieur à sa réputation; je crois même qu'en réunissant tous les bâtiments construits, tous les ouvrages exécutés par les Grecs, on resterait encore au-dessous de cet édifice, et pour le travail et pour la dépense, quoique le temple d'Éphèse et celui de Samos soient justement célèbres; les pyramides mêmes étaient certainement alors des monuments qui surpassaient leur renommée; chacune d'elles pouvait être comparée à ce que les Grecs ont produit de plus grand, et cependant le labyrinthe l'emporte sur elles. On y voit, dans l'intérieur, douze *aulæ* recouvertes d'un toit, et

dont les portes sont opposées alternativement les unes aux autres. Six de ces *aulæ* sont exposées au nord, et six au midi; elles sont contiguës et renfermées dans une enceinte formée par un mur extérieur; les chambres que renferment les bâtiments du labyrinthe sont toutes doubles, les unes souterraines, les autres élevées sur ees premières; elles sont au nombre de trois mille, quinze cents à chaque étage. Nous avons parcouru celles qui sont au-dessus du sol, et nous en parlons d'après ce que nous avons vu; mais pour celles qui sont au-dessous, nous n'en savons que ce que l'on nous en a dit, les gardiens n'ayant voulu, pour rien au monde, consentir à nous les montrer; elles renferment, disent-ils, les tombeaux des rois qui ont anciennement fait bâtir le labyrinthe, et ceux des crocodiles sacrés; ainsi nous ne pouvons rapporter sur ces chambres que ce que nous avons entendu dire. Quant à celles de l'étage supérieur, nous n'avons rien vu de plus grand parmi les ouvrages sortis de la main des hommes : la variété infinie des communications et des galeries rentrant les unes dans les autres, que l'on traverse pour arriver aux *aulæ*, cause mille surprises à ceux qui parcourent ces lieux, en passant tantôt d'une des *aulæ* dans des chambres qui les environnnent, tantôt de ces chambres dans des portiques, ou de ces portiques dans d'autres *aulæ*. Les plafonds sont partout en pierre, comme les murailles, et ces murailles sont chargées d'une foule de figures sculptées en creux; chacune de ces *aulæ* est ornée d'un péristyle exécuté en pierres blanches parfaitement assemblées; à l'angle qui termine le labyrinthe, on voit une pyramide de quarante orgyes de haut, décorée de grandes figures sculptées en relief : on communique à cette pyramide par un chemin pratiqué sous terre. »

Voilà ce qu'a vu Hérodote du labyrinthe, et l'impression que ce vaste édifice produisit sur son esprit. Strabon n'en parle pas en termes moins élogieux; il dit que le labyrinthe est un *palais* composé d'autres *palais*, et ce dernier mot donne le sens des *aulæ* d'Hérodote. Il y avait, ajoute Strabon, autant de ces palais qu'il y avait *jadis* de nomes. C'était un ouvrage admirable, puisque chaque chambre était couverte par une seule pierre, et les cryptes ou couloirs l'étaient aussi par des pierres portant, sur toute leur longueur, d'un mur à l'autre. Aussi, en montant sur le haut de l'édifice, on avait sous les yeux une vaste plaine en pierres. Les dimensions de l'ensemble sont estimées à 650 pieds de côté. Enfin, comme complément des données relatives à la forme et à la destination du labyrinthe, Strabon ajoute ce qu'il avait appris, que le nombre des palais égalait celui des nomes ou provinces de l'Égypte, parce qu'il était d'usage que les députés vinssent s'y réunir, chacun envoyant ses prêtres et ses prêtresses pour faire des sacrifices et pour juger les affaires importantes.

A ces rapports de l'antiquité grecque se lient directement les notions recueillies de nos jours sur les grandes *Panégyries* égyptiennes, assemblées à la fois politiques et religieuses, présidées d'ordinaire par le roi ou l'un des princes ses fils, et dont la célébration est mentionnée sur des monuments encore subsistants, comme un des devoirs les plus essentiels de la royauté. On conclut donc de tout ce qui précède, qu'il y avait dans l'ancien nome Arsinoïte, où était le lac Mœris, contrée plus connue aujourd'hui sous la dénomination d'*El-Fayoum*, un vaste édifice formé de la réunion de douze palais composés d'un très-grand nombre d'appartements; que cet édifice était entièrement construit et couvert en pierres assemblées avec une grande perfection; que ces palais étaient adossés ou contigus, sans se communiquer; qu'ils étaient dans une grande enceinte formée de murailles et ornée de colonnes; que l'accès de ces palais était très-difficile, à cause de la multitude de galeries et de couloirs se croisant dans tous les sens, qui y conduisaient; et que, privé du secours d'un conduc-

teur, un étranger s'y égarait infailliblement. L'ensemble de ce monument frappa d'étonnement et d'admiration tous les Grecs qui le virent, et ils déclaraient que tous les monuments de la Grèce réunis n'égalaient pas celui-là. Cet édifice se nommait le *Labyrinthe;* le nombre des palais fixé à 12 fait supposer qu'à l'époque où il fut édifié, l'Égypte n'était divisée qu'en 12 nomes, nombre qui fut ensuite accru successivement et porté jusqu'à 36. L'époque indiquée par le nom du fondateur, selon Manéthon, appuie cette dernière conjecture; ce fut, d'après cet historien, le roi *Labarys* qui éleva ce merveilleux palais: ce prince était le quatrième roi de la douzième dynastie; d'après les époques connues de l'histoire des Pharaons, le règne de Labarys et la fondation du labyrinthe remontaient à trois mille cinq cents ans avant l'ère chrétienne; et selon les listes du même Manéthon, Sésostris, à qui la division en 36 nomes est attribuée, est postérieur de dix-neuf cents ans à Labarys. Cet intervalle de temps entre ces deux princes aurait donc suffi aux progrès de la civilisation égyptienne, qui rendirent nécessaire sa division en provinces moins étendues et conséquemment plus nombreuses. Par une singularité digne de remarque, le labyrinthe était construit dans une province en dehors de la vallée de l'Égypte; elle était centrale pour tous les nomes; elle en avait un nombre égal au nord et au midi, et, des douze palais, six regardaient aussi au nord, et les six autres au midi. Sur un des côtés du labyrinthe, s'élevait la pyramide qui ornait le tombeau de son fondateur.

Si le labyrinthe fut destiné aux assemblées nationales de l'Égypte, à réunir, dans des occasions solennelles et d'un grand intérêt pour l'état, les députés sacerdotaux, civils et militaires des nomes du royaume, il faut convenir qu'on ne pouvait imaginer une construction plus dignement et plus convenablement appropriée à sa destination. Il était tout-à-fait conçu dans l'esprit général des institutions égyptiennes, qui laissaient si peu libres de leurs mouvements, et les classes, et les corporations, et les individus. Le sacerdoce tout entier se retrouvait dans ces occasions mémorables; et ces réunions du corps sacerdotal étaient comme de grandes cérémonies religieuses, où l'Égypte tout entière venait s'incliner au même instant devant la divinité; peut-être était-ce là le lieu du conclave pour l'élection du grand-prêtre-roi; pour l'intronisation et le sacre du nouveau roi, quand, après Ménès, ce roi ne fut plus le grand-prêtre; comme le fut plus tard le grand temple de Phtha à Memphis sous les Ptolémées, sans doute à l'imitation des Pharaons, qui abandonnèrent le labyrinthe. Dans les mêmes circonstances et dans ce même lieu, les grandes mesures d'administration, les grands intérêts de la guerre et de la paix, l'examen des ressources publiques, de leur variation et de ses causes, leur emploi au développement des plus utiles établissements publics, à des entreprises militaires dans lesquelles il pouvait entrer, quoiqu'offensives, plus de prévisions de sûreté que d'esprit de conquête, tous ces grands intérêts de l'Égypte pouvaient être traités dans ces assemblées formées de tous les pouvoirs de l'état, le roi, l'église et l'armée.

On s'expliquerait ainsi ces limites légales mises à l'exercice de l'autorité royale, que l'antiquité mentionne particulièrement parmi les sages institutions publiques de l'Égypte. — Le labyrinthe de Cnosse fut construit sur le plan de celui des Égyptiens, mais les Grecs n'en firent, en l'imitant, qu'une fabuleuse monstruosité, comme de tant d'autres institutions orientales, qu'ils ne cherchèrent même pas à comprendre.

XII. LOIS

Un assez grand nombre de règles sociales sont citées par les écrivains de l'antiquité comme lois de l'ancienne Égypte, et à leur suffrage il faut ajouter celui de Bossuet, qui a dit que l'Égypte était la source de toute bonne police. L'examen de ces diverses règles, relativement à l'Égypte, exigerait, pour

parvenir à quelque certitude historique sur leur réalité, beaucoup de temps et présenterait de grandes difficultés. Les auteurs anciens qui en parlent n'ont pas assez distingué les époques de ces lois, et les gouvernements différents sous lesquels celles de ces lois qui existèrent réellement, furent rendues. Pour ne citer qu'un seul exemple de cette confusion des temps, il suffira de rappeler la loi contre les faux monnayeurs, mise par Diodore de Sicile au nombre des lois générales de l'Égypte, à côté et au même rang que les plus anciennes ; et cependant l'usage des métaux monnayés ne commença en Égypte qu'avec la domination des Perses. Hérodote dit que Darius, fils d'Hystaspe, fut le premier prince qui fit battre de la monnaie de l'or le plus pur, et qu'Aryandès, gouverneur de l'Égypte pour les Perses, ayant usurpé une des prérogatives royales, en faisant frapper de la monnaie d'argent, Darius le fit condamner à mort. L'opinion commune est que la monnaie de Darius, ou les *dariques*, fut la première monnaie introduite légalement en Égypte, par la conquête des Perses : il paraît que jusque-là l'Égypte, pour ses relations intérieures, n'usait que d'une monnaie de convention, et pour l'étranger, qu'elle comptait en anneaux d'or ou d'argent d'un poids déterminé ou vérifié. Les monuments rendent témoignage de ces faits : les peuples vaincus paient les tributs en anneaux de métaux ; dans une autre scène, on pèse quelques-uns de ces anneaux pour les donner en échange d'autres objets. Enfin, il paraît qu'il y avait aussi des masses d'or ayant une autre forme que celle de l'anneau, par exemple, la forme d'une grenouille, d'un veau, d'un bœuf, et qu'il était passé en usage d'estimer tel objet trois bœufs, tel autre trois veaux, tel autre enfin trois grenouilles, ce qui, pour l'Égyptien, représentait un poids connu de ce métal. Sans examiner si cet usage de l'Égypte ne pourrait pas être utile à l'interprétation de certaines traditions homériques, nous reviendrons à notre observation relative à la monnaie, qui ne fut pas introduite en Égypte avant l'administration des Perses (525 avant J.-C.). Cependant Diodore de Sicile donne comme une loi égyptienne, celle qui prescrivait de couper les deux mains à celui qui faisait de la fausse monnaie. La distinction des époques dans les lois est donc un point essentiel de l'étude de cette partie des institutions égyptiennes ; ne pouvant l'entreprendre dans ce résumé, nous nous bornerons à rappeler ici les principales lois égyptiennes dont l'antiquité a conservé le souvenir.

Le parjure était puni de mort ; le serment étant admis par la législation égyptienne dans beaucoup de circonstances graves, il fallait en assurer autant qu'on le pouvait la vérité à l'égard de Dieu et des hommes. — C'était un devoir pour tous les citoyens de prévenir les crimes, d'en poursuivre la punition, et celui qui, voyant un homme en danger, ne volait pas à son secours, était assimilé à l'homicide et puni comme tel. — L'homme devait défendre son semblable contre un assaillant, le garantir de sa fureur ; s'il prouvait qu'il ne l'avait pas pu, il n'en devait pas moins découvrir le coupable et le poursuivre en justice. Il y avait dans cette loi l'idée de l'offense faite par l'effet de chaque crime ou de chaque délit, à la société tout entière, et de l'intérêt qu'il y a pour chaque citoyen que ce crime ou ce délit soit puni : l'exercice du droit de poursuite au nom des lois était donc mis au nombre des devoirs et déféré à tous les citoyens. — Ils avaient tous la faculté d'accuser et de poursuivre ; le témoin d'un crime qui ne remplissait pas ce devoir était battu de verges et privé de nourriture durant trois jours ; et l'accusateur convaincu de calomnie subissait la peine réservée à l'accusé, s'il avait été déclaré coupable. — Les Égyptiens étaient convaincus que la punition des coupables et la protection des opprimés étaient les plus sûrs garants de la sécurité individuelle et du bonheur public : enfin, un coupable qui avait échappé à l'accusation durant sa vie,

ne pouvait se soustraire à celle qui l'attendait à l'entrée même du tombeau : une voix qui l'accusait avec vérité, le faisait priver des honneurs de la sépulture.

Cette sévérité fait supposer, et l'histoire ne dit rien de contraire à notre conjecture, que les Égyptiens ne connurent point cet usage de notre Occident, celui qui admettait les compositions pour les offenses; ils ne voulurent pas que le crime pût être effacé par un traité avec la victime. La rigueur des châtiments et la certitude de ne pouvoir s'y soustraire menaçaient sans cesse les penchants nuisibles à la société. Le guerrier devait réparer par une action d'éclat une faute de désobéissance ou l'oubli des lois de l'honneur. Les attentats contre les femmes étaient punis de la mutilation ; la femme infidèle était enlaidie par l'amputation du nez, son complice était frappé de verges. On arrachait la langue à celui qui révélait aux ennemis les secrets de l'état; on coupait la main à celui qui falsifiait les poids, les mesures, le sceau des princes ou celui des particuliers, à l'écrivain qui supposait des pièces ou qui altérait les copies qu'il en délivrait : et, une idée domine dans ces dernières lois, celle d'empêcher que le coupable ne commette deux fois le même crime. Les physiologistes de nos jours diront peut-être que les Égyptiens avaient aussi observé et reconnu l'influence des penchants.

La société égyptienne avait connu le parricide, et la loi le punissait par les tortures et le bûcher. Les parents qui tuaient un de leurs enfants étaient obligés de tenir son cadavre embrassé, pendant trois jours et trois nuits; la loi ne leur infligeait pas la mort, pour avoir ôté la vie à l'être à qui ils l'avaient donnée. L'homicide était aussi puni de mort. Les lois pénales et criminelles étaient égales pour l'homme et pour la femme; les femmes enceintes, convaincues d'un crime capital, n'étaient jugées et condamnées qu'après l'accouchement, afin que l'enfant, innocent, fût soustrait à l'infamie de la mère.

On attribue au roi Bocchoris, de la vingt-quatrième dynastie, au huitième siècle avant l'ère chrétienne, immédiatement avant l'invasion des Éthiopiens, diverses lois relatives au commerce. Une dette était nulle, si le débiteur affirmait par un serment solennel qu'il ne devait rien au créancier qui n'était nanti d'aucun titre. Dans aucun compte, l'intérêt dû ne pouvait dépasser le capital. Les biens du débiteur étaient engagés pour ses dettes, mais jamais sa personne : la loi reconnaissait que la personne d'un citoyen ne cessait jamais d'appartenir à l'état, qui ne devait pas en être privé, et elle ne voulait pas qu'un particulier, par colère ou par avarice, ravît à la cité un membre qui avait envers elle des devoirs à remplir. Hérodote attribue à un autre roi du siècle de Bocchoris une autre loi relative au commerce ; elle autorisait les Égyptiens à emprunter en mettant en gage la momie de leurs pères. Le prêteur était en même temps mis en possession du tombeau de la famille de l'emprunteur; c'est à cette condition seulement qu'il pouvait en effet avoir à sa disposition les momies données en gage, ne pouvant certainement pas les déplacer du lieu où elles étaient déposées. Celui qui ne payait pas sa dette, était privé des honneurs de la sépulture de famille, et en privait aussi ceux de ses enfants qui mouraient durant cet engagement sacré.

C'est au roi éthiopien Sabbacon, successeur de Bocchoris, qu'il avait détrôné, retenu captif et fait brûler vivant, qu'on attribue quelques modifications dans les lois criminelles de l'Égypte. Hérodote dit que ce Sabbacon, si cruel envers Bocchoris, abolit la peine de mort, et imposa pour châtiment aux coupables qui l'avaient méritée, les travaux publics, notamment la construction des digues et l'exhaussement du sol des villes par des terrassements.

Parmi les autres lois de l'ancienne Égypte, on doit citer encore celle qui dispensait les fils de nourrir leurs parents, et qui en faisait une obligation pour les filles. La circoncision était

ordonnée, et cette loi n'était qu'une prescription d'hygiène publique. Tout individu était tenu de donner par écrit tous les ans au magistrat de la contrée qu'il habitait, son nom, l'indication de sa profession et de l'industrie qui pourvoyait à sa subsistance; la même loi punissait de mort celui qui ne faisait point sa déclaration ou ne pouvait point indiquer ses moyens légitimes d'existence. C'est Amasis qui porta cette loi, et peut-être ne fut-elle pas sans quelque corrélation avec une des plus singulières lois égyptiennes, pour nos sociétés actuelles du moins, celle qui tolérait le vol. Diodore de Sicile, en effet, dit que ceux qui voulaient suivre la profession de voleur se faisaient inscrire chez le chef reconnu des gens de cette classe, et lui rapportaient tout le fruit de leur industrie. Ceux qui avaient été volés en faisaient, chez ce même chef, une déclaration écrite, en y ajoutant une description circonstanciée des objets qu'ils réclamaient, et l'indication du temps et du lieu où ils leur avaient été enlevés. Sur ces renseignements, les objets étant reconnus, leur valeur était fixée, et le propriétaire en abandonnait le quart à la société des voleurs. Bien des commentaires ont été faits sur ce singulier règlement; et en admettant sa réalité, il n'y faudrait peut-être voir qu'une de ces transactions de l'ordre social avec les passions humaines, comme il s'en voit tant dans les sociétés modernes. Quelques philosophes ont nié un tel acte dans la législation de l'Égypte, et se sont demandé comment on procédait à l'égard des voleurs non autorisés, et de ceux qui, s'étant fait inscrire, ne rendaient pas un compte fidèle de leurs rapines. On oppose aussi, et avec plus de succès peut-être, cette autre loi déja citée, d'après laquelle, chaque année, tout citoyen de l'Égypte devait faire connaître ses moyens d'existence au gouverneur de la province qu'il habitait; ceux qui négligeaient de faire cette déclaration étaient punis de mort : la loi les préjugeait vivant d'illégitimes industries, et c'est la même peine qu'on prononçait contre ceux qui étaient reconnus coupables de ce dernier crime. Il est vrai que la loi sur les déclarations est attribuée par Hérodote au Pharaon Amasis, et l'origine de cette loi serait des temps modernes de l'histoire de l'Égypte, du VIe siècle avant l'ère chrétienne; et à cette époque, que suivit de près l'invasion des Perses, les étrangers étaient déja répandus dans toutes les parties du royaume. Cette loi, que Solon transporta à Athènes, et qui prévenait la mendicité, pouvait, jusqu'à un certain point, diminuer aussi le nombre des voleurs, et affaiblir, par sa rigueur, l'effet d'une tolérance (si la loi primitive existait encore) que les sociétés modernes, fondées sur la propriété, n'ont pas été tentées d'imiter : du reste, ce ne serait qu'après avoir exactement déterminé en quoi consistait le droit de propriété selon la loi de l'Égypte, divisée en classes investies ou de priviléges ou de servitudes, que l'esprit de cette loi singulière pourrait être justement apprécié de nos jours.

Diodore de Sicile mentionne encore plusieurs autres lois égyptiennes, mais toujours sans distinguer les temps où elles furent en vigueur, et sans s'occuper à discerner l'influence qu'exercèrent sur la législation égyptienne l'invasion et les coutumes des Perses et des Grecs quand ils furent maîtres de l'Égypte. C'est à ces mêmes époques qu'il faudra rapporter certaines lois inconnues à la primitive Égypte. C'est sous les Grecs que le mariage fut permis entre le frère et la sœur; l'histoire des rois Ptolémées en offre de fréquents exemples : on n'en trouve aucun dans les temps antérieurs. La dissolution du mariage paraît aussi avoir été, durant cette même période, très-facilement autorisée par les lois. La société conjugale avait ainsi l'apparence d'une polygamie; et cette circonstance nous explique pourquoi dans les monuments qui nous restent du temps de la domination des Grecs et de ceux des Romains en Égypte, les filiations des individus sont plus ordinairement

exprimées par les noms de la mère que par ceux du père. Dans les temps antérieurs, pour ceux de l'Égypte vivant sous ses propres lois, il n'existe aucune trace de pareils usages. Les monuments historiques (et ils sont en très-grand nombre) n'attribuent à aucun roi plusieurs épouses à la fois; on en connaît deux à plusieurs de ces princes, notamment à Sésostris, qui vécut et régna longtemps; il eut vingt-trois enfants mâles, et cette circonstance donne quelque probabilité à l'opinion d'après laquelle les enfants nés hors de mariage, même d'une femme esclave, étaient, en Égypte, considérés comme légitimes. Ce fut le treizième de ces enfants qui succéda à Sésostris : ce treizième enfant, dans l'ordre de primogéniture, était fils de la seconde femme; et l'on peut encore conclure de cette autre circonstance, rapprochée du respect des Égyptiens pour le droit d'aînesse, qu'aucun des enfants de la première femme de Sésostris n'existait plus quand ce grand prince mourut. Les droits étaient pleinement réservés aux enfants de la première femme : le règne du roi Thoutmosis III, ou Mœris, en fournit une nouvelle preuve.

Le roi Thoutmosis Ier mourut, laissant un fils et une fille. Ce fut le fils qui lui succéda selon la loi de l'état, et il prit le nom de Thoutmosis II; celui-ci étant mort sans enfants, sa sœur monta sur le trône, se maria, eut un fils de ce premier mariage, devint veuve, et en contracta un second. Mais ce fut l'enfant du premier lit qui succéda à sa mère sous le nom de Thoutmosis III ou Mœris; le second mari avait été le tuteur de la minorité du jeune roi; devenu majeur, le roi fit effacer des monuments publics le nom de ce tuteur, second mari de la reine, et n'y laissa subsister que celui du premier mari, qui était son père.

Ces faits historiques sont certains, et remontent au 18e siècle avant l'ère chrétienne; ils nous révèlent la loi égyptienne qui réglait l'état des familles, et qui devait, par la sagesse de ses dispositions, et tous les germes d'ordre public qu'elle renfermait, être commune à toutes les familles libres des diverses classes de la nation. Il serait donc bien téméraire d'affirmer encore que la polygamie était autorisée. On convient qu'elle était expressément prohibée dans la classe sacerdotale : on ne saurait prouver que cette prohibition ne s'appliquait pas également à toutes les autres. La monogamie semble donc avoir été la condition générale des familles égyptiennes; s'il en avait été autrement dans la lettre de la loi, les princes et les prêtres, personnages les plus influents de l'état, devaient, par l'empire tout-puissant de l'exemple donné de si haut, corriger la loi par les mœurs. Du reste, l'état des femmes, que rien ne permet de supposer placées dans une condition d'infériorité civile à l'égard des hommes, est encore une considération puissante à l'appui de cette opinion.

L'histoire a noté quelques modifications essentielles introduites dans la législation égyptienne, entre autres l'abolition de la peine de mort par Sabbacon, le chef de la dynastie éthiopienne, qui s'établit en Égypte par la conquête, environ 700 ans avant J.-C. Ce roi substitua à cette peine celle des travaux à perpétuité : il disait que la société trouvait dans le fruit du travail du condamné une compensation pour une partie du dommage qu'elle en avait reçu, et que le châtiment, par sa durée, n'en était ni moins dur, ni moins effrayant.

Plus anciennement, la législation égyptienne avait été détruite de fond en comble; la supériorité des armes ou du nombre avait livré l'Égypte à une peuplade de Barbares; l'histoire les a nommés *Pasteurs* et *Hyksos*. Ils furent ses maîtres pendant près de trois siècles, et ce fut d'un de ces chefs étrangers que Joseph, fils de Jacob, fut le premier ministre. La Bible raconte les faits principaux de son administration, et cette narration est féconde en notions intéressantes sur l'état de l'Égypte près de deux mille ans avant l'ère chrétienne. Une famine

frappa ce pays; les greniers royaux étaient remplis des blés provenant du cinquième des récoltes que l'état prélevait sur toutes les terres; celles qui appartenaient aux prêtres et aux temples en étaient seules exceptées. Le peuple de l'Égypte s'adressa au premier ministre Joseph, qui lui fit vendre ses blés en réserve, et tout l'or qu'il en retira, il le déposa dans le trésor royal. Une nouvelle distribution de blé fut bientôt nécessaire; Joseph demanda en échange les troupeaux que possédaient les Egyptiens; tous les chevaux, les brebis, les bœufs, les ânes lui furent livrés. La famine continuant l'année suivante, et le peuple s'adressant de nouveau à Joseph, lui disait : « Nous vous avons donné notre or et nos troupeaux, il ne nous reste plus que notre corps et nos terres; nous mourrons donc sous vos yeux? Achetez-nous comme esclaves du roi, et achetez aussi nos terres; vous nous donnerez ensuite de la semence pour les cultiver et pour empêcher qu'elles ne se changent en désert. » Joseph donna de nouveau du blé et acheta toutes les terres, que chacun vendait pressé par la famine; il accepta aussi les personnes, et il leur dit : « Vous et vos terres appartenez tous au Pharaon; il vous donnera la semence, vous lui livrerez le cinquième des récoltes; le surplus vous restera pour l'ensemencement et votre nourriture; » et les terres et les personnes sacerdotales furent seules exceptées de cette loi générale qui réduisit la population égyptienne en servitude, et fit du sol de l'Égypte la propriété, le fief des souverains; et du souverain lui-même un seigneur féodal possédant ses hommes corps et biens, et les attachant tous par une loi commune au servage et à la glèbe : telle fut l'Égypte pendant le reste du règne des rois Pasteurs.

C'est ici le lieu d'examiner une opinion déja très-ancienne, qui attribue aux Egyptiens un usage ou une loi dont l'atrocité spéciale ne saurait être conciliée avec la sagesse et l'humanité de la législation générale de l'antique Égypte. Il s'agit des sacrifices humains, et nous croyons pouvoir nier avec certitude l'existence d'une telle pratique en Égypte dès qu'elle forma une société régulièrement policée, dès qu'elle eut un gouvernement et des lois. Nous pouvons avancer aussi que cette même opinion n'a pris quelque consistance que dans des temps très-modernes, relativement à l'époque où on suppose l'usage des sacrifices humains; et des croyances nouvelles ont pu chercher à l'accréditer, afin de frapper plus sûrement les croyances anciennes d'une juste réprobation. Selon les écrivains anciens, il n'existe sur ce sujet que des ouï-dire. Ainsi Plutarque, ou l'auteur moins ancien encore, peut-être, du traité d'Isis et d'Osiris, rapporte (d'après Manéthon, dit-il) qu'en Égypte, à certains jours, à Eléthya en Thébaïde (aujourd'hui El-Kab), on brûlait vifs des hommes qu'on appelait typhoniens, et qu'on jetait leurs cendres au vent. Diodore de Sicile rapporte aussi comme un ouïdire que, *anciennement*, les rois d'Égypte sacrifiaient sur le tombeau d'Osiris des hommes de la couleur de Typhon, c'est-à-dire roux; et comme il y avait plus d'étrangers que d'Égyptiens de cette couleur, c'était les étrangers que cette coutume atteignait plus particulièrement. D'autres écrivains postérieurs ont commenté et amplifié ces dires : un savant moderne était même si vivement frappé d'horreur pour une telle pratique, et en était si préoccupé, qu'il ne voyait plus dans les monuments égyptiens les plus inoffensifs, les zodiaques par exemple (*pl.* 11), que des signes de crimes et d'abomination, des coutelas et des victimes. Mais il n'existe en réalité aucun témoignage imposant en faveur d'une telle opinion, et des faits d'une certitude incontestable la contredisent. Ces faits sont de diverses natures : d'abord la sagesse générale de la législation égyptienne, si unanimement proclamée par les philosophes de la Grèce; ensuite, les garanties exprimées dans les lois égyptiennes en faveur même des esclaves, puisque celui qui tuait volontairement un homme, libre ou esclave, était puni de mort. Hérodote

n'a rien appris en Égypte sur ces sortes de sacrifices, et il y a recueilli des notions tout-à-fait contraires; il traite d'absurdes les Grecs qui racontent qu'Hercule étant allé en Égypte, les habitants voulurent le sacrifier en grande pompe, mais qu'arrivé auprès de l'autel et au moment où les prières commençaient, Hercule, usant de ses forces, massacra tous les assistants. « Ce récit, ajoute Hérodote, prouve clairement que les Grecs n'ont aucune idée du *caractère* et des *institutions* des Égyptiens. En effet, on a vu qu'il ne leur est permis de sacrifier aucun animal, à l'exception des bœufs, des veaux, des moutons, lorsqu'ils sont purs, et des oies : comment donc auraient-ils pu vouloir sacrifier des hommes? » Rien de plus concluant que ce passage contre la supposition des sacrifices humains; Hercule et sa fable n'y sont pour rien, c'est l'opinion d'Hérodote qui est tout : de son temps donc, et malgré les nombreuses informations qu'il a prises sur l'histoire et les mœurs de l'ancienne Égypte, il n'y a pas rencontré le moindre souvenir relatif à un usage aussi remarquable, aussi frappant pour un observateur du caractère d'Hérodote. On ajoute que ce fut le roi Amasis qui fit cesser ces sacrifices: or, le roi Amasis vécut cent ans avant le voyage d'Hérodote en Égypte ; Hérodote raconte fort en détail les événements du règne d'Amasis, il mentionne quelques lois qu'il porta, et il ne parle en aucune manière de celle par laquelle Amasis aurait prohibé les sacrifices humains : Hérodote est donc, par ses paroles comme par son silence, une autorité contraire aux dire recueillis par Diodore et par Plutarque. Il est vrai aussi que d'autres attribuent la loi contre les sacrifices humains à un autre roi nommé Amosis, et des écrivains inattentifs peuvent avoir fait quelque confusion entre deux princes dont les noms sont à peu près semblables, mais qui appartiennent à deux époques de l'histoire égyptienne bien éloignées l'une de l'autre. Amosis ou Ahmès fut en effet le premier roi de la dix-huitième dynastie égyptienne, et Amasis fut l'avant-dernier roi de la vingt-sixième dynastie ; Amosis régnait 1800 ans avant l'ère chrétienne, et Amasis 1200 ans après lui. La distinction des époques est donc ici une considération importante, et si de suffisantes autorités attribuaient à Amosis l'abolition d'une coutume inhumaine, il faudrait en attribuer aussi l'introduction en Égypte, à la peuplade barbare et inculte qui envahit cette contrée deux mille ans et plus avant l'ère chrétienne, qui répandit sur l'Égypte toutes les calamités d'une invasion brutale et destructive de toute police et de toute civilisation, qui s'appliqua enfin à abolir les productions des arts, celles de l'intelligence, la religion et les loix, par l'incendie et la mort. Ce fut Amosis qui délivra l'Égypte de ce fléau, qui rétablit l'ancien ordre de choses, le culte national et les lois en Égypte: s'il eut à abolir les sacrifices humains, c'est que les Barbares qu'il chassa les y avaient introduits : ce n'est donc pas à la législation, à la sagesse égyptienne qu'on doit imputer d'avoir jamais, dès que cette législation exista, autorisé ou prescrit les sacrifices humains. Nous ne parlons pas de l'Égypte non civilisée : il n' y avait pas encore d'Égypte alors, et à la période de barbarie, tous les peuples se sont ressemblés; mais aux yeux de la morale, leur ignorance les a absous de leurs crimes.

On n'a pas manqué de chercher dans les monuments égyptiens des traces ou des preuves d'un usage qui n'exista point, et on a même cru en avoir trouvé. Mais c'est donner une expression trop directe à des compositions évidemment symboliques, et dont l'interprétation, au surplus, ne dérive que de plusieurs suppositions absolument gratuites. On voit souvent sur les monuments historiques un roi égyptien frappant d'un coup de hache, de la main droite, un groupe d'hommes de physionomies et de couleurs diverses, dont il a réuni les cheveux dans sa main gauche. Voilà, a-t-on dit, une représentation de sacrifice humain, un groupe de prisonniers égorgés en sacrifice sur l'autel des dieux de l'Égypte

par le roi après sa victoire. Les prisonniers, ainsi groupés, ont une physionomie tellement prononcée dans les bas-reliefs peints des temples de l'Égypte, qu'on y distingue facilement les peuples divers qui en ont fourni les types; on y reconnaît l'Africain, l'Asiatique, l'Indien, l'Arabe, etc.; chaque individu est là le symbole de la contrée qu'il habita, et l'ensemble du tableau n'est que l'expression figurée de la conquête de ces contrées par le roi vainqueur. Ce roi n'est pas un sacrificateur, et le sacrificateur n'était pas capable d'abattre d'un seul coup vingt têtes d'hommes à la fois.

Une autre scène, sculptée à Médinet-Habou, à Thèbes, a été aussi l'objet d'une interprétation analogue, mais également hasardée : c'est une cérémonie religieuse relative à l'intronisation du Pharaon Rhamsès-Méiamoun. Deux autels sont surmontés de deux enseignes sacrées; deux prêtres, reconnaissables à leur tête rasée, et mieux encore à leur titre inscrit à côté d'eux, sont devant le grand-pontife, qui préside à la Panégyrie et tient en main le sceptre insigne de ses hautes fonctions : ces deux prêtres se retournent pour prendre ses ordres, pendant qu'un autre prêtre donne la liberté à quatre oiseaux qui s'envolent. On a voulu voir aussi dans cette scène des sacrifices humains, en prenant le sceptre du grand-prêtre pour un glaive, les deux prêtres pour deux victimes, et les oiseaux pour l'emblème des ames qui s'échappaient du corps des deux malheureux égorgés par une barbare superstition. Mais une inscription qui fait partie de la scène en explique le véritable sujet; elle nous apprend que le grand-prêtre, président de la Panégyrie, dit : Donnez l'essor aux quatre oies Amset, Sis, Soumauts et Kebhsniv; dirigez-vous vers le midi, le nord, l'occident et l'orient, et dites aux dieux de ces contrées que Horus, fils d'Isis et d'Osiris, s'est coiffé de la couronne royale, et que le roi Rhamsès s'est aussi coiffé de la couronne royale. Cette scène n'est donc encore qu'un tableau symbolique et religieux relatif à l'intronisation, au couronnement et au sacre d'un roi d'Égypte : on ne trouvera donc là, qu'à l'aide de gratuites interprétations, des preuves authentiques de sacrifices humains en Égypte. Il ne faut donc plus répéter une supposition traditionnelle, démentie par les faits de l'histoire.

A ces indications diverses sur la législation égyptienne, générale ou particulière, on en pourrait ajouter d'autres tirées d'auteurs de tous les âges de la littérature, qui ont attribué aux Égyptiens des lois et des règlements plus ou moins spéciaux et relatifs à la police intérieure des cités, ou aux intérêts généraux de l'état. Mais ici encore la distinction des époques deviendrait de plus en plus nécessaire, et nous aurons bientôt l'occasion de faire remarquer les innovations que des puissances nouvelles introduisirent dans la législation générale de l'Égypte. Arrêtons-nous un instant aux formes qu'elle adopta pour l'administration de la justice.

La classe des prêtres fournissait les juges; cela devait être : là étaient la science et l'autorité qui la sanctifiait. On ne peut douter que les petits intérêts ne trouvassent facilement des juges secondaires dans chaque nome; mais il ne nous est parvenu aucun renseignement sur ce point important des institutions égyptiennes. C'est de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis qu'on tirait les personnages revêtus des magistratures les plus élevées : on a demandé pourquoi ce privilége pour ces trois villes. La réponse aurait pu être facilement trouvée : parce que dans ces mêmes villes existaient les trois principaux colléges sacerdotaux, et que c'est là que devaient se trouver les hommes essentiellement revêtus de cette rare considération que donnent le savoir et les vertus, et qui ajoute tant d'autorité à l'autorité même des lois. On fixe à dix le nombre des juges tirés de chaque collége sacerdotal. Selon les mêmes historiens, un tribunal suprême, siégeant à Thèbes, capitale du royaume, était composé de ces trente magistrats; nous ne pensons pas qu'ils fussent pris parmi les prêtres

d'ordres différents. Le caractère éminemment hiérarchique de toutes les institutions égyptiennes permet plutôt de supposer que les tribunaux de divers degrés étaient composés de prêtres de divers ordres; les prêtres du premier ordre devaient donc aller siéger au grand tribunal de Thèbes. En se formant, il désignait son président, et d'ordinaire cet honneur était déféré à celui d'entre les magistrats qui était le plus âgé. Une chaîne d'or passée à son cou, et à laquelle était attachée une image en pierre précieuse de la déesse *Saté* (*la vérité*, figure assise, ou debout, d'une déesse caractérisée par une plume qui surmonte sa tête), était la marque de sa prééminence dans le tribunal.

L'histoire ajoute que le président élu appelait et désignait lui-même, pour le remplacer comme juge, un autre prêtre tiré du même collége d'où il était lui-même sorti. C'est donc à 31 qu'était fixé le nombre des membres de ce tribunal supérieur; et aux soins que le corps sacerdotal se donnait pour répandre l'enseignement dans tous les nomes, on peut croire que l'Égypte ne manqua jamais d'hommes capables d'occuper ses magistratures de divers degrés. Les hiérogrammates, prêtres chargés des affaires temporelles des temples et de l'état, devaient posséder l'écriture sacrée, la cosmographie, la géographie, le système solaire, lunaire et planétaire, la chorographie de l'Égypte et la topographie du Nil : un rouleau de papyrus et une palette de scribe, garnie d'encre et de plumes de roseau, étaient les insignes qui les faisaient reconnaître. On a poussé un peu loin, ce nous semble, à propos du grand tribunal des trente à Thèbes, les suppositions dans l'explication des motifs qui firent préférer ce nombre à tout autre; on a dit, en effet, que le code des lois égyptiennes, rédigé par Thôth Trismégiste, contenait dix livres; que chaque magistrat était spécialement adonné à l'étude d'un seul, et que le tribunal des trente renfermait ainsi trois magistrats possédant à fond le même livre, et tirés de trois colléges différents. Cette idée serait analogue à tant d'autres que réalisa bien certainement la sage expérience de l'Égypte; mais il n'y a au sujet du livre de Trismégiste qu'une relation sur laquelle toutes les traditions paraissent s'accorder. C'est qu'il était déposé sur une table placée devant le président, et qu'il était attentivement consulté par le tribunal. Il siégeait en robes blanches, et cette expression bien moderne est la traduction des paroles des anciens, qui nous apprennent que les magistrats égyptiens étaient revêtus d'une robe blanche de lin. Leur costume ne pouvait être, dans les diverses juridictions, que celui qui était particulier à l'ordre des prêtres d'où les juges étaient tirés. Les juges étaient entretenus par le roi; la classe sacerdotale avait, il est vrai, sa portion des revenus publics et devait pourvoir à ses propres dépenses et à celles des temples et du culte public. Mais en Égypte aussi la justice émanait du roi, et il défrayait ceux qui la rendaient en son nom : du reste, ils juraient, en acceptant ces fonctions, de désobéir au roi, s'il leur ordonnait une action injuste. Le peuple égyptien vénérait les prêtres magistrats, « parce qu'il leur était permis de voir le roi nu. » C'est-à-dire que les juges admis facilement auprès du roi tiraient de ce privilége une considération qui les relevait encore aux yeux de la multitude.

On a conservé quelques souvenirs de la forme de la procédure devant les tribunaux égyptiens. L'objet de la demande était exposé par écrit; l'adversaire répondait par le même moyen; la réplique était accordée à tous deux également par écrit; les juges consultaient ensuite les livres de Thôth, qui décidaient le point en litige, et après qu'ils avaient prononcé, le président faisait connaître leur jugement en tournant la figure de *Saté* ou de la vérité vers celui des deux plaideurs qui avait gain de cause. Il n'y avait donc ni avocat, ni plaidoiries devant les tribunaux de l'Égypte; ceux qui s'adressaient aux magistrats, le faisaient par écrit; des hommes de loi ou des

écrivains instruits rédigeaient sans doute leurs placets ; mais les juges échappaient à l'influence des paroles et aux séductions des orateurs habiles à manier les passions humaines.

Il résulte de tout ce qui précède que la législation égyptienne protégeait tous les intérêts sociaux, punissait avec discernement et modération les délits et les crimes ; la religion ajoutait encore à la sévérité des lois humaines, en montrant au coupable les châtiments que lui réservait dans une autre vie la justice divine.

On est obligé d'avouer que les incertitudes qui existent sur l'ensemble du corps des lois égyptiennes se manifestent aussi dans les résultats de l'étude de leurs variations par l'effet des invasions des étrangers à main armée, de leurs établissements temporaires d'abord, et définitifs quelques siècles plus tard.

Il ne subsiste, en effet, aucune trace certaine des modifications ou des innovations introduites dans les lois, les coutumes et l'administration de l'Égypte, par les rois d'origine éthiopienne qui envahirent la contrée au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne, et s'y maintinrent pendant 44 ans. On est un peu plus instruit sur quelques particularités du régime introduit par l'effet de la conquête de l'Égypte par Alexandre-le-Grand, en 332 avant J.-C., et de la possession de ce pays par les rois grecs ses successeurs ; mais, comme on va le voir par quelques exemples, et comme le prouvent tous les témoignages de l'histoire, l'ensemble des institutions nationales fut respecté par la domination grecque ; quelques règles nouvelles, rendues nécessaires par les rapports intimes des deux peuples habitant les mêmes cités, y furent seules introduites. Ainsi, il était réglé par une loi que tout contrat qui n'était pas enregistré sur un registre tenu par un officier public, était sans autorité ; il en était de même d'un contrat passé sans caution ; tout acte supposé, produit en justice, était aussitôt lacéré ; dans certains cas, et les contrats passés entre des Égyptiens et des Grecs étant rédigés dans les deux langues, c'est le contrat égyptien qui faisait foi ; le contrat grec seul était sans effet. La prescription était aussi une loi de l'état ; la revendication devait être exercée dans le délai de deux à trois années ; un héritier paraissant en justice, devait prouver sa filiation ; sa prise de possession de l'héritage paternel était soumise à l'enregistrement légal sous peine d'amende ; de fréquentes amnisties étaient accordées par les Ptolémées après des troubles dans le royaumes ; enfin, il paraît que ces princes autorisèrent devant les tribunaux, du moins dans les causes où des Grecs étaient intéressés, le ministère des avocats et l'usage des plaidoyers. Voici le sommaire d'un procès jugé à Thèbes au mois de décembre de l'an 117 avant l'ère chrétienne : c'est tout à la fois un exemple des plus anciens procès entre particuliers, et un exposé des formes de procédure établies en Égypte sous les Ptolémées. C'est un papyrus grec du musée de Turin (publié par M. Payron) qui nous fournit ces curieux renseignements.

C'est devant le tribunal de Thèbes, la capitale du royaume, que l'affaire est portée ; il est présidé par Héraclide, l'un des commandants des gardes-du-corps du roi, préfet du nome de la banlieue et surintendant des contributions du nome : il est donc à la fois officier militaire, civil et financier. Avec lui siégent deux autres commandants des gardes, Polémon et Héraclide, qui est en même temps gymnasiarque ; Apollonius et Hermogine, des *Amis* du roi (titre de cour) ; Pancrate, officier de cour du second ordre, un autre militaire, Paniscus habitant du pays, et plusieurs autres. La date est le 22 du mois d'athyr de l'an 34 du règne de Ptolémée Évergète II. Hermias, fils de Ptolémée, l'un des commandants de la station militaire d'Ombos, cite en justice Horus, fils d'Arsiési, et autres cholchytes, pour avoir, durant son absence de Thèbes,

occupé une maison qu'il possède dans cette ville (on en donne les confins). Le plaignant expose comment il a plusieurs fois, depuis quelques années, mais en vain, demandé justice contre les occupants; il énumère les suppliques qu'il a présentées tantôt à l'un, tantôt à l'autre magistrat, et il ajoute que, soit par l'adresse de ses adversaires, soit par les devoirs de sa charge militaire, il a été empêché jusque-là d'en venir à un jugement définitif; il récapitule ses droits de propriété sur sa maison, et cette récapitulation occupe deux colonnes et demie du manuscrit. On voit déja que ce proces ressemble beaucoup à ceux des temps modernes.

Suivent les moyens présentés par Philocles et Dinon, avocats des deux parties plaidantes; ces moyens sont exprimés à la troisième personne, et ne contiennent que le résumé des prétentions respectives, sans ornements oratoires. Chacun des avocats produit les titres d'acquisition ou de possession favorables à son client, et d'autres actes légaux relatifs à la cause, rapporte leurs dates et celles de leurs clauses qui sont utiles à la discussion; ils concluent ensuite, en se fondant sur des textes de diverses lois, soit générales, soit municipales. Philocles, avocat d'Hermias, cherche en même temps à avilir la corporation des cholchytes, et, invoquant une loi et quelques rescrits auxquels ils auraient contrevenu en exerçant leur profession de cholchyte (qui avait pour objet une partie de l'embaumement des morts) dans le voisinage des temples, ce qui était formellement défendu par les lois. Dinon recommande au contraire cette corporation, en expliquant la nature, l'utilité de ses fonctions, en ajoutant qu'elle a une place marquée dans certaines cérémonies publiques; enfin, en citant une loi contraire à la première. Dinon oppose enfin à Hermias l'inobservation des règles consacrées par la hiérarchie judiciaire; il invoque aussi la longue possession de son client, en énumère les années, et à l'occasion de ce procès, il fournit à la critique quelques données sur diverses solennités publiques, sur plusieurs magistrats et leurs fonctions, sur les divers ordres de l'état, et d'autres circonstances non moins intéressantes pour l'histoire. A la neuvième colonne, le juge résume les moyens opposés, et par son jugement, il maintient le cholchyte Horus dans la possession de la maison revendiquée par Hermias: ce fut donc le Grec qui perdit son procès.

Un autre document non moins curieux est également tres-utile pour nous faire connaître une partie de l'organisation administrative de l'Egypte sous les Grecs. C'est une supplique adressée au même Ptolémée Evergète II, au règne duquel se rapporte le procès déja mentionné, supplique par laquelle les prêtres d'Isis à Philœ (V. PL. 5 et 6.) se plaignent de vexations sur lesquelles ils s'expriment en ces termes: « Au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa sœur, à la reine Cléopâtre sa femme, dieux évergetes, salut. Nous, les prêtres d'Isis, adorée à l'Abaton et à Philœ, déesse tres-grande, considérant que les stratèges, les épistates, les thébarques, les greffiers royaux, les épistates des corps chargés de garder le pays, tous les officiers publics qui viennent à Philœ, les troupes qui les accompagnent, et le reste de leur suite, nous contraignent de leur fournir de l'argent, et qu'il résulte de tels abus que le peuple est appauvri, et que nous courons les risques de n'avoir plus de quoi suffire aux dépenses, réglées par la loi, des sacrifices et des libations qui se font pour la conservation de vous et de vos enfants; nous vous supplions, dieux tres-grands, de charger, s'il vous plaît, Numinius, votre parent et épistolographe, d'écrire à Lochus, votre parent et stratège de la Thébaïde, de ne point exercer à notre égard de ces vexations, ni de permettre à nul autre de le faire; de nous donner à cet effet les arrêtés et autorisations d'usage, dans lesquelles nous vous prions de consigner la permission d'élever une stèle où nous inscrirons la bienfaisance

que vous aurez montrée à notre égard en cette occasion, afin que cette stèle conserve éternellement la mémoire de la grace que vous nous aurez accordée. Cela étant fait, nous serons, nous et le temple, en ceci comme nous le sommes en d'autres choses, vos très-obligés. Soyez heureux. »

Cette supplique, gravée en grec sur un socle en granit, a été découverte en Égypte en 1815; la traduction qu'on vient de lire a été publiée par M. Letronne en 1823. Il explique en même temps les attributions des divers fonctionnaires désignés dans l'inscription, et il considère le stratège comme le commandant civil d'un nome, celui dont tous les autres officiers relevaient; les épistates étaient vraisemblablement des inspecteurs des finances; les thébarques, chargés de hautes fonctions soit dans Thèbes, soit dans son nome; les greffiers royaux étaient aussi des agents supérieurs, ils pouvaient exercer leur fonction dans deux provinces à la fois; les épistates du corps commis à la garde des frontières égyptiennes vers la Nubie, étaient chargés de la comptabilité et de l'administration de ce corps. C'est ainsi qu'un seul monument authentique fournit instantanément plus de notions certaines que bien de pénibles recherches. Les historiens, ceux de la Grèce, n'ont pas d'ailleurs pris la peine d'indiquer le mode d'administration que les rois grecs introduisirent en Égypte. Cette supplique nous l'apprend : on y voit aussi que deux autres fonctionnaires du pays, Numénius et Lochus, sont des *parents* du roi, c'est-à-dire en portaient la qualification : celle de parent comme celle d'*ami*, que nous avons déja rencontrée, était en effet, à la cour des Ptolémées, un titre honorifique commun à tous les fonctionnaires d'un rang déterminé dans la hiérarchie politique.

On voit dans les deux textes qui viennent d'être cités les titres de plusieurs fonctionnaires d'ordres différents. De ces titres, les uns désignaient des magistratures, les autres étaient purement honorifiques, et, en ce dernier point, le protocole des Ptolémées n'a pu encore être égalé dans les cours modernes : les courtisans pourraient y puiser l'idée de quelques innovations heureuses, utiles du moins à leurs intérêts. Le roi et la reine étaient qualifiés de *dieux;* le roi donnait à la reine le titre de *sœur*, leurs enfants étaient *princes*. Parmi les personnages attachés au service du souverain ou du palais, les uns avaient le titre de *parents* du roi, d'autres étaient du nombre des *premiers amis*, d'autres ensuite, des *amis* seulement; il y avait auprès du roi, des troupes d'élite appelées *gardes-du-corps*, et, parmi les grands fonctionnaires, on comptait les *commandants des gardes*, le *grand-veneur*, l'*épistolographe*, ou secrétaire du cabinet. Avec cette profusion de titres, les *décorations* ne pouvaient pas être oubliées; le roi décernait donc à ses principaux officiers une *agrafe* ou un *collier* d'honneur : ceux qui avaient le titre de *parents* le recevaient de droit; les monuments ont conservé les noms de quelques-uns de ces officiers décorés, et ces noms sont tous d'origine grecque. Les magistratures de tout ordre étaient, en général, déférées à des Grecs. Quoique les formes de l'administration fussent un mélange d'anciennes coutumes égyptiennes et de coutumes grecques introduites par la conquête, on trouve cependant des Égyptiens admis par les Ptolémées à des emplois publics, civils ou militaires; le mélange des usages des deux nations pouvant rendre ce mélange d'employés fort utile, si même il n'était nécessaire. Une seule ville fut toute grecque, celle de Ptolémaïs, fondée par les Ptolémées. Son administration municipale fut calquée sur celle même des villes de la Grèce, Corinthe, Rhodes, etc. Il y avait un sénat, et un prytane comme premier magistrat.

Après les Ptolémées vinrent les Romains : Jules-César et Antoine acceptèrent l'affectueuse alliance de Cléopâtre et respectèrent sa couronne. Auguste dédaigna cette faveur et lui ravit ses états : elle se donna la mort,

et le royaume d'Égypte fut inscrit dans la liste des provinces romaines: les centurions de César commandèrent, l'épée à la main, dans le palais des Pharaons. Le nouveau vainqueur introduisit dans la législation égyptienne de nouvelles modifications. Auguste ajouta, pour ainsi dire, l'Égypte à ses domaines, en la déclarant province impériale. Un préfet en eut l'administration supérieure, mais ce préfet ne pouvait être ni sénateur ni patricien de marque. Il fallait à la politique de l'empereur un instrument plus docile et que sa main pût briser en un instant. L'Égypte eût été redoutable, soumise à l'autorité d'un homme puissant par son nom, son crédit ou sa capacité. Auguste, ni ses premiers successeurs ne s'y trompèrent nullement, et des changements très-fréquents, des punitions sévères jusqu'à la mort, pour des fautes légères, avertirent les préfets de l'instabilité et des dangers de leur titre. Pour l'Égypte elle-même, la succession des préfets ne fut qu'une nouvelle dynastie de monarques; le pouvoir d'un seul était la base du nouveau comme de l'ancien gouvernement. Auguste respecta tous les autres usages civils ou religieux des Égyptiens, il les abandonna au temps; il ordonna toutefois deux choses importantes, et qui révélaient hautement le secret de ses vues: la première, qu'un noble égyptien ne pouvait aller à Rome, ni être admis dans le sénat; la seconde, qu'un sénateur romain ou un chevalier distingué ne pouvait se rendre en Égypte sans l'agrément de l'empereur. Le préfet, véritable vice-roi temporaire, donnait ses ordres aux gouverneurs des nomes, et plusieurs légions gardaient les frontières méridionales et l'intérieur du pays. L'administration s'occupa de réparer les désordres des derniers règnes des Ptolémées: des temples ruinés furent rétablis en l'honneur des mêmes divinités égyptiennes. On comprit bientôt que l'Égypte devait être la nourrice de Rome; on tourna tous les soins vers ce grand but, et il fut atteint avec un plein succès. Le mélange de la population romaine avec les populations grecque, égyptienne, juive, arabe, nubienne, était comme l'emblème vivant des fortunes si diverses que l'Égypte avait déja subies. L'influence romaine la poussa vers sa décadence; elle partagea les destins de l'empire. Ainsi la décadence de l'Égypte affaiblie s'accomplit à mesure qu'elle se vit arracher par les vainqueurs étrangers ses lois, ses coutumes et sa religion: elle n'exista plus quand elle eut perdu les primitives institutions dont nous avons tâché de réunir ici quelques-uns des traits les plus remarquables.

XIII. ÉTAT DE LA FAMILLE ROYALE.

On peut dire, avec toute vérité, à l'égard de l'Égypte, que le roi était le premier sujet de la loi, et pour l'administration des affaires publiques, et pour les objets qui dépendent, partout ailleurs, de sa volonté personnelle. En Égypte, la loi voulait pour le roi, et le roi ne pouvait que selon la loi. Tout le service du palais était déféré à des personnes tirées des diverses classes, et les premiers emplois appartenaient aux fils des prêtres du premier ordre. A vingt ans, ils joignaient à l'éducation la plus soignée la connaissance et la pratique des plus utiles préceptes de la morale et de la justice; leur présence continuelle auprès du roi avait pour but d'empêcher qu'il s'en écartât dans sa conduite et dans l'exercice du pouvoir. L'emploi de toutes les heures de la journée du roi était minutieusement réglé par la loi: la première heure après le lever était donnée à l'ouverture des dépêches relatives aux affaires publiques. Le roi se rendait ensuite au temple, revêtu d'habits magnifiques et des signes de l'autorité royale; après les cérémonies, le grand-prêtre tirait du rituel un précepte religieux, dont il développait, devant le roi et l'auditoire, le sens et les applications: il y trouvait une occasion journalière de rappeler au prince les devoirs essentiels de la royauté envers Dieu et envers son peuple. Le reste de la journée était de même employé se-

lon la prescription de la loi, qui avait réglé l'heure du bain, celle des repas, la qualité et la quantité des mets et du vin qui devaient y être servis, le temps et la durée du repos. La loi conduisait ainsi la volonté du monarque : il y perdait sans doute un peu de sa liberté; il y trouvait aussi un préservatif contre les mauvais conseils et les mauvaises passions, contre la colère, l'injustice et les remords qui les suivent. Il est de tradition que les rois de l'Égypte furent respectés et chéris. La nation, affectionnée à des princes fidèles aux lois du pays, et occupés sans cesse du bonheur de leurs sujets, mêlait leurs noms dans toutes ses prières et tous les sacrifices. La prospérité de l'empire égyptien, ses conquêtes en Asie et en Afrique, les vastes monuments dont les cités étaient ornées, les grands travaux d'utilité publique entrepris et exécutés au profit de l'agriculture et du commerce, la fertilité sans pareille du sol et la variété de ses productions, la perfection et le luxe même de son industrie, tout révèle en Égypte une administration active, éclairée, patriotique, attentive à tous les intérêts nationaux, ne puisant que dans ces intérêts toutes les inspirations de son zèle, et trouvant sa plus honorable récompense dans ses succès même. De tels bienfaits ne font pas des ingrats; ce n'est pas à de tels titres que des rois furent honnis par les peuples. L'amour et le respect des Égyptiens pour leurs souverains sont souvent cités comme exemple par l'histoire. A la mort du roi, le peuple entier prenait le deuil; les temples étaient fermés, et les cérémonies interrompues pendant 72 jours; des prières funèbres étaient faites sans interruption par des personnes des deux sexes, la tête couverte de cendres, une simple corde pour ceinture, et s'abstenant de viande, de raisin, de froment et de vin. En attendant, on préparait la momie du roi et son cercueil. Le délai expiré, on exposait publiquement la momie royale à l'entrée de son tombeau, et là chacun pouvait accuser le roi de ses fautes avec une entière liberté : la loi donnait au peuple ce privilége. Le prêtre prononçait aussi l'éloge du mort, rappelait ses services et ses vertus, et si les applaudissements de l'assemblée témoignaient en sa faveur, le tribunal des 42 jurés décidait et le roi recevait les honneurs de la sépulture; le mécontentement et l'opposition du peuple en ont privé, dit-on, quelques princes dont les mauvaises actions reçurent ainsi un châtiment bien mérité. La crainte d'un tel jugement était très-propre à retenir les princes dans les voies de la justice et de la vertu. On voit encore en Égypte des témoignages assez significatifs d'un tel usage; les noms de quelques souverains sont soigneusement effacés des monuments qu'ils firent élever durant leur règne; ils sont martelés avec attention jusque dans leurs tombeaux.

Les sépultures royales existent en assez grand nombre en Égypte : les tombeaux des rois des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, originaires de Thèbes, se voient encore dans la vallée de Biban-el-Molouk, qui est une dépendance de cette ancienne capitale. Voici la description de ces tombeaux, tels que Champollion le jeune les a vus au mois de mai 1829 :

« La vallée de Biban-el-Molouk, anciennement *Bib-an-Ourou, hypogées des rois*, était la *nécropole royale*, et on avait choisi un lieu parfaitement convenable à cette triste destination, une vallée aride, encaissée par de très-hauts rochers coupés à pic, ou par des montagnes en pleine décomposition, offrant presque toutes de larges fentes occasionées soit par l'extrême chaleur, soit par des éboulements intérieurs, et dont les croupes sont parsemées de bandes noires, comme si elles eussent été brûlées en partie; aucun animal vivant ne fréquente cette vallée de mort : je ne compte point les mouches, les renards, les loups et les hyènes, parce que c'est notre séjour dans les tombeaux et l'odeur de notre cuisine qui avaient attiré ces quatre espèces affamées.

« En entrant dans la partie la plus

reculée de cette vallée, par une ouverture étroite, évidemment faite de main d'homme et offrant encore quelques légers restes de sculptures égyptiennes, on voit bientôt au pied des montagnes, ou sur les pentes, des portes carrées, encombrées pour la plupart, et dont il faut approcher pour apercevoir la décoration : ces portes, qui se ressemblent toutes, donnent entrée dans les *tombeaux des rois*. Chaque tombeau a la sienne, car jadis aucun ne communiquait avec l'autre ; ils étaient tous isolés : ce sont les chercheurs de trésors, anciens ou modernes, qui ont établi quelques communications forcées.

« Il me tardait, en arrivant à Biban-el-Molouk, de m'assurer que ces tombeaux, au nombre de 16 (je ne parle ici que des tombeaux conservant des sculptures et les noms des rois pour qui ils furent creusés), étaient bien, comme je l'avais déduit d'avance de plusieurs considérations, ceux de rois appartenant *tous à des dynasties thébaines*, c'est-à-dire à des princes dont la *famille était originaire de Thèbes*. L'examen rapide que je fis alors de ces excavations avant de monter à la seconde cataracte, et le séjour de plusieurs mois que j'y ai fait à mon retour, m'ont pleinement convaincu que ces hypogées ont renfermé les corps des rois des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, qui sont en effet toutes trois des dynasties *diospolitaines* ou *thébaines*.

« On n'a suivi aucun ordre, ni de dynastie, ni de succession, dans le choix de l'emplacement des diverses tombes royales : chacun a fait creuser la sienne sur le point où il croyait rencontrer une veine de pierre convenable à sa sépulture et à l'immensité de l'excavation projetée. Il est difficile de se défendre d'une certaine surprise lorsque, après avoir passé sous une porte assez simple, on entre dans de grandes galeries ou corridors, couverts de sculptures parfaitement soignées, conservant en grande partie l'éclat des plus vives couleurs, et conduisant successivement à des salles soutenues par des piliers encore plus riches de décorations, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à la salle principale, celle que les Égyptiens nommaient la *salle dorée*, plus vaste que toutes les autres, et au milieu de laquelle reposait la momie du roi dans un énorme sarcophage de granit. La vue de ces tombeaux donne seule une idée exacte de l'étendue de ces excavations et du travail immense qu'elles ont coûté pour les exécuter au pic et au ciseau. Les vallées sont presque toutes encombrées de collines formées par les petits éclats de pierre provenant des effrayants travaux exécutés dans le sein de la montagne. Plusieurs mois m'ont à peine suffi pour rédiger une notice un peu détaillée des innombrables bas-reliefs que ces tombeaux renferment et pour copier les inscriptions les plus intéressantes. Je donnerai cependant une idée générale de ces monuments par la description rapide et très-succincte de l'un d'entre eux, celui du Pharaon Rhamsès, fils et successeur de Meïamoun. La décoration des tombeaux royaux était systématisée, et ce que l'on trouve dans l'un reparaît dans presque tous les autres, à quelques exceptions près, comme je le dirai plus bas.

« Le bandeau de la porte d'entrée est orné d'un bas-relief (le même sur toutes les premières portes des tombeaux royaux) qui n'est au fond que la *préface* ou plutôt le *résumé* de toute la décoration des tombes pharaoniques. C'est un disque jaune au milieu duquel est le soleil à tête de bélier, c'est-à-dire le soleil couchant entrant dans l'hémisphère inférieur, et adoré par le roi à genoux; à la droite du disque, c'est-à-dire à l'orient, est la déesse Nephthys, et à la gauche (occident) la déesse Isis occupant les deux extrémités de la course du dieu dans l'hémisphère supérieur : à côté du soleil et dans le disque, on a sculpté un grand scarabée qui est ici, comme ailleurs, le symbole de la régénération ou des renaissances successives : le roi est agenouillé sur la montagne céleste, sur laquelle portent aussi les pieds des deux déesses.

« Le sens général de cette composition se rapporte au roi défunt : pendant sa vie, semblable au soleil dans sa course de l'orient à l'occident, le roi devait être le vivificateur, l'illuminateur de l'Égypte et la source de tous les biens physiques et moraux nécessaires à ses habitants ; le Pharaon mort fut donc encore naturellement comparé au soleil se couchant et descendant vers le ténébreux hémisphère inférieur qu'il doit parcourir pour renaître de nouveau à l'orient et rendre la lumière et la vie au monde supérieur (celui que nous habitons), de la même manière que le roi défunt devait renaître aussi, soit pour continuer ses transmigrations, soit pour habiter le monde céleste et être absorbé dans le sein d'Ammon, le père universel.

« Dans le tableau décrit est toujours une légende dont suit la traduction littérale. Voici ce qui dit Osiris, seigneur de l'Amenti (région occidentale habitée par les morts) : « Je t'ai accordé une demeure dans la montagne « sacrée de l'occident, comme aux « autres dieux grands (les rois ses prédécesseurs) ; à toi Osirien, roi seigneur du monde, Rhamsès, etc., « encore vivant. » Cette dernière expression prouverait, s'il en était besoin, que les tombeaux des Pharaons, ouvrages immenses, et qui exigeaient un travail fort long, étaient commencés *de leur vivant*, et que l'un des premiers soins de tout roi égyptien fut, conformément à l'esprit bien connu de cette singulière nation, de s'occuper incessamment de l'exécution du monument sépulcral qui devait être son dernier asile.

« C'est ce que démontre encore mieux le premier bas-relief qu'on trouve toujours à la gauche en entrant dans tous ces tombeaux. Ce tableau avait évidemment pour but de rassurer le roi vivant sur le fâcheux augure qui semblait résulter pour lui du creusement de sa tombe au moment où il était plein de vie et de santé : ce tableau montre en effet le Pharaon en costume royal, se présentant au dieu Phré à tête d'épervier, c'est-à-dire au soleil dans tout l'éclat de sa course (à l'heure de midi), lequel adresse à son représentant sur la terre ces paroles consolantes. Voici ce que dit Phré, dieu grand, seigneur du ciel : « Nous t'accordons une longue série de jours « pour régner sur le monde et exercer « les attributions royales d'Horus sur « la terre. » Au plafond de ce premier corridor du tombeau, on lit également de magnifiques promesses faites au roi pour cette vie terrestre, et le détail des priviléges qui lui sont réservés dans les régions célestes ; il semble qu'on ait placé ici ces légendes, comme pour rendre plus douce la pente toujours trop rapide qui conduit à la salle du sarcophage.

« Immédiatement après ce tableau sorte de précaution oratoire assez délicate, on aborde plus franchement la question par un tableau symbolique, le disque du soleil criocéphale, parti de l'orient, et avançant vers la frontière de l'occident, qui est marqué par un crocodile, emblème des ténèbres, et dans lesquelles le dieu et le roi vont entrer chacun à sa manière.

« Une petite salle, qui succède ordinairement à ce premier corridor, contient les images sculptées et peintes des 75 parèdres du soleil, précédées ou suivies d'un immense tableau dans lequel on voit successivement l'image abrégée de 75 zones et de leurs habitants dont il sera parlé plus loin.

« A ces tableaux généraux et d'ensemble succède le développement des détails : les parois des corridors et salles qui suivent (presque toujours les parois les plus voisines de l'orient) sont couvertes d'une longue série de tableaux représentant la marche du soleil dans l'hémisphère supérieur (image du roi pendant sa vie), et sur les parois opposées, on a figuré la marche du soleil dans l'hémisphère inférieur (image du roi après sa mort). Plusieurs autres salles succèdent à ce corridor ; elles sont également ornées de peintures et de sculptures. La salle qui précède celle du sarcophage, en général consacrée aux quatre génies de l'amenti, contient, dans les tombeaux les plus

complets, la comparution du roi devant le tribunal des 42 juges divins qui doivent décider du sort de son ame, tribunal dont ne fut qu'une simple image celui qui, sur la terre, accordait ou refusait aux rois les honneurs de la sépulture. Une paroi entière de cette salle, dans le tombeau de Rhamsès V, offre les images de ces 42 assesseurs d'Osiris, mêlées aux justifications que le roi est censé présenter, ou faire présenter en son nom, à ces juges sévères, lesquels paraissent être chargés, chacun, de faire la recherche d'un crime ou péché particulier, et de le punir dans l'ame soumise à leur juridiction. Ce grand texte, divisé par conséquent en 42 versets ou colonnes, n'est, à proprement parler, qu'une *confession négative*, comme on peut en juger par les exemples qui suivent:

« O dieu (tel)! *le roi*, soleil modé-
« rateur de justice, approuvé d'Ammon,
« n'a point commis de méchancetés, n'a
« point blasphémé, ne s'est point enivré,
« n'a point été paresseux, n'a point en-
« levé les biens voués aux dieux, n'a
« point dit de mensonges, n'a point été
« libertin, ne s'est point souillé par des
« impuretés, n'a point secoué la tête
« en entendant des paroles de vérité,
« n'a point inutilement allongé ses
« paroles, n'a pas eu à dévorer son
« cœur (c'est-à-dire à se repentir de
« quelque mauvaise action.) »

« On voyait enfin, à côté de ce texte curieux, dans le tombeau de *Rhamsès Meïamoun*, des images plus curieuses encore, celles des péchés capitaux: il n'en reste plus que trois de bien conservées, ce sont *la luxure*, *la paresse* et *la voracité*, figurées sous forme humaine, avec les têtes symboliques de *bouc*, de *tortue* et de *crocodile*.

« La grande salle du tombeau de Rhamsès V, celle qui renfermait le sarcophage, et la dernière de toutes, surpasse aussi les autres en grandeur et en magnificence. Le plafond, creusé en berceau et d'une très-belle coupe, a conservé toute sa peinture: la fraîcheur en est telle, qu'il faut être habitué aux miracles de conservation des monuments de l'Égypte, pour se persuader que ces frêles couleurs ont résisté à plus de trente siècles. Les parois de cette vaste salle sont couvertes, du soubassement au plafond, de tableaux sculptés et peints comme dans le reste du tombeau, et chargées de milliers d'hiéroglyphes formant les légendes explicatives; le soleil est encore le sujet de ces bas-reliefs, dont un grand nombre contiennent aussi, sous des formes emblématiques, tout le système cosmogonique et les principes de la physique générale des Égyptiens. Une longue étude peut seule donner le sens entier de ces compositions que j'ai toutes copiées moi-même, en transcrivant en même temps tous les textes qui les accompagnent. C'est du mysticisme le plus raffiné; mais il y a certainement, sous ces apparences emblématiques, de vieilles vérités que nous croyons très-jeunes

« J'ai omis, dans cette description, aussi rapide que possible, d'un seul des tombeaux royaux, de parler des bas-reliefs dont sont couverts les piliers qui soutiennent les diverses salles; ce sont des adorations aux divinités de l'Égypte et principalement à celles qui président aux destinées des ames, Phtha-Socharis, Atmou, la déesse *Béresochar*, *Osiris* et *Anubis*.

« Tous les autres tombeaux des rois de Thèbes, situés dans la vallée de Biban-el-Molouk et dans la vallée de l'ouest, sont décorés, soit de la totalité, soit seulement d'une partie des tableaux que je viens d'indiquer, et selon que ces tombeaux sont plus ou moins vastes et surtout plus ou moins *achevés*. Les uns, en effet, se terminent à la première salle, changée en grande salle sépulcrale; d'autres ont deux salles seulement; quelques-uns enfin ne sont qu'un petit réduit creusé à la hâte, grossièrement peint, et dans lequel on a déposé le sarcophage du roi, à peine ébauché. Cela prouve avec évidence, qu'à son avénement au trône, le premier soin d'un roi était de choisir le lieu de sa sépulture et d'y faire travailler jusqu'à sa mort. Si elle le surprenait, les travaux cessaient, et le tombeau demeurait incom-

plet. On peut donc juger de la durée du règne d'un roi par l'état plus ou moins avancé de l'excavation destinée à sa sépulture. Les tombeaux des princes qui régnèrent le plus long-temps, sont aussi les plus étendus et les plus somptueusement ornés. On remarque dans le tombeau de Rhamsès-Meïamoun, des peintures dont le sujet n'a rien de funéraire, et entre autres, les travaux de la cuisine, les meubles les plus élégants et les plus variés (voyez *planche* 23), un arsenal complet où se voient des armes de toute espèce et les enseignes des légions égyptiennes; les barques et les canges royales avec toutes leurs décorations; enfin, des musiciens, notamment des joueurs de harpe à 21 cordes. (Voyez *planche* 24) C'est aussi dans la peinture des tombeaux qu'on a recueilli de précieuses données astronomiques, très-utiles à l'histoire des sciences et à celle des institutions publiques en Égypte. »

On connaîtra par les sujets figurés sur nos planches 13, 15 et 16, les costumes des rois égyptiens dans leurs diverses fonctions publiques. Sur la planche 13, le Pharaon armé en guerre, la tête casquée, son armure recouverte d'une tunique d'étoffe rayée, et portant un riche collier, est assis sur son char, attelé de deux chevaux richement caparaçonnés, la tête ornée de plumes d'autruche et retenus par des soldats. Des ombrelles préservent la tête du roi de l'ardeur du soleil. Dans la planche 16, le roi combat contre des Indiens; sa haute taille est le symbole de la puissance; il foule aux pieds ses ennemis; un serviteur élève aussi le flabellum à la hauteur de sa tête; le vautour, emblème de la protection divine, plane au-dessus du roi, et tient dans ses griffes le symbole de la victoire. Au-dessous de cette scène principale, une file de figures nous montre les divers ordres de troupes employées par les Égyptiens, et les armes particulières à chaque corps. Le sujet de la planche 15 est une offrande faite au grand dieu de Thèbes assis sur son trône. Ces diverses représentations témoignent en même temps de l'avancement des arts en Égypte. Le luxe des tombeaux ne cédait en rien à celui des palais; de grands ouvrages d'art les décoraient; l'or était prodigué dans la préparation des momies royales; on en a trouvé dont tous les doigts des mains et des pieds, la face et peut-être la tête entière étaient enfermés dans des étuis d'or massif ayant la forme de ces diverses parties du corps; des momies étaient même entièrement dorées et chargées de bijoux; nos musées abondent en colliers, bagues et autres joyaux en or et en pierres précieuses, recueillis dans les tombeaux : ceux des rois, qui devaient être les plus riches, ont été aussi les plus maltraités. Les vainqueurs des Pharaons trouvèrent un riche butin dans leurs sépultures.

Plusieurs monuments égyptiens nous ont transmis les opinions et les pratiques de l'Égypte relatives à la naissance et à l'éducation de ses rois. Étant assimilés à ses dieux, ils ne pouvaient naître et grandir que par l'assistance divine. C'est par suite de cette croyance, qu'à côté des grands temples où une triade était adorée, on en construisit un de bien moindre étendue, qui était l'image de la demeure céleste où la déesse, second personnage de cette triade, avait enfanté le jeune enfant qui la complétait, et ce jeune enfant n'était que la représentation du roi qui faisait élever l'édifice : ce petit temple était appelé *Mammisi*, lieu de l'accouchement; et c'est ainsi que dans celui qui est à côté du grand temple d'Edfou, la naissance et l'éducation de Ptolémée-Évergète II sont associées à celles du jeune Har-Sont-Thô, qui est le fils du dieu Har-Hat et de la déesse Halt-Hôr, et qui forme avec son père et sa mère la triade adorée dans ce grand temple. Dans le mammisi d'Hermonthis, c'est la naissance et l'enfance de Cæsarion, fils de Cléopâtre et de Jules-César, assimilées à celles de Harphré, fils du dieu Mandou et de la déesse Ritho, triade adorée à Hermonthis. Enfin à Louqsor on

voit une suite de scènes relatives à l'origine du roi Aménophis, fondateur de ce palais : le dieu Thôth vient annoncer à l'épouse de Thouthmosis IV, qu'Ammon lui a accordé un fils; cette reine, dont l'état de grossesse est visiblement exprimé, est conduite par Chnouphis et Hathôr (Vénus) vers la chambre d'enfantement (le *mammisi*); elle met au monde le roi qui fut Aménophis; des femmes soutiennent la gisante, et des génies divins, rangés sous le lit, élèvent l'emblème de la vie vers le nouveau-né; la reine nourrit ensuite le jeune prince; le nourrisson est présenté par le dieu Nil aux grandes divinités de Thèbes; Ammon-Ra caresse le royal enfant en signe de protection, et l'investit de la royauté; en même temps, les déesses protectrices de la Haute et de la Basse-Égypte lui offrent la couronne, emblème de sa future domination sur les deux contrées; Thôth choisit lui-même le prénom royal qu'Aménophis-Memnon doit à jamais illustrer. A ces marques de la protection divine, qui n'étaient d'ailleurs figurées sur les monuments que lorsque l'enfant était devenu roi, on ajoutait tous les soins d'une éducation civile, militaire et religieuse. On instruisait les jeunes princes dans les préceptes et les cérémonies de la religion, dans les lettres et les arts; la tradition attribue à quelques rois la composition d'ouvrages relatifs à certaines parties des sciences; enfin, les exercices gymnastiques complétaient l'éducation physique et morale des princes.

Des dignités de divers ordres leur étaient réservées par la loi de l'état; ils étaient revêtus d'un costume particulier; le pédum, et un éventail formé d'une longue plume d'autruche attachée à une poignée très-élégante, étaient leurs insignes ostensibles. Quant à leurs dignités, le fils aîné de Sésostris avait le titre de porte-éventail à la gauche du roi, secrétaire royal, commandant en chef de l'armée; le second fils était aussi porte-éventail à la gauche du roi et secrétaire royal, commandant en chef de la garde royale; le troisième fils joignait à ces mêmes titres de porte-éventail et de secrétaire royal, celui de commandant en chef de la cavalerie, c'est-à-dire des chars. Ces mêmes qualifications furent aussi données à d'autres princes; elles paraissent avoir appartenu à toutes les générations royales, ainsi que plusieurs titres sacerdotaux ou civils, tels que ceux de prophète (classe de prêtres) de divers dieux, de grand-prêtre d'Ammon, et de chef suprême des diverses fonctions civiles. Le roi présidait ainsi, par les membres de sa famille, à toutes les branches de l'administration publique; il régnait et gouvernait en même temps; c'était, disait-on peut-être, l'unité parfaite du pouvoir monarchique, et un élément de sa durée; élément impuissant toutefois : Alexandre succéda en Égypte à trente-une dynasties de rois.

Le prince désigné par l'ordre de primogéniture parvenait au trône paternel; c'était la religion qui consacrait son avénement, et l'institution royale lui était donnée par les dieux mêmes. On voit dans le Rhamesséum de Thèbes l'institution de Sésostris; il est en présence des deux plus grandes divinités de l'Égypte; elles l'investissent des pouvoirs royaux, et lui en remettent les insignes. Ammon-Ra, assisté de la déesse Mouth, livre à Sésostris la faux de bataille, arme redoutable, type primitif de la *harpé* des mythes grecs, et en même temps, le fouet et le pédum, emblèmes de la direction et de la modération. Ammon-Ra dit au roi : « Reçois la faux de bataille pour contenir les nations étrangères, et trancher la tête des impurs; prends le fouet et le pédum, pour diriger la terre de Kémé (l'Égypte). »

La reine assistait au sacre du roi près de lui; elle figurait aussi à côté du monarque dans d'autres cérémonies publiques. Les scènes domestiques fournissent d'autres preuves de l'état honorable des femmes en Égypte, compagnes habituelles de l'homme, et partageant avec lui les soins et l'auto-

rité domestiques; également protégées par la loi et l'opinion, et soustraites, par leur commun assentiment, à cette inégalité de condition, si injustement réalisée dans l'Orient ancien et moderne. L'Égypte flétrit un tel usage par sa sagesse et son équité; et un tel fait suffit pour révéler toute la supériorité de son état social. La condition sociale des femmes s'améliora partout simultanément avec la civilisation; la barbarie seule les fit esclaves. Il y a deux ou trois siècles, on dissertait publiquement en France sur cette question, si les femmes sont de la même espèce que les hommes; et de graves docteurs ne décidaient pas pour l'affirmative. Aujourd'hui, au contraire, on se demanderait, avec plus de raison sans doute, si ces graves docteurs étaient des hommes.

L'un des premiers devoirs de la royauté, celui dont l'accomplissement était le plus agréable aux dieux et aux hommes, c'était la fondation d'édifices religieux, ornés de colosses et d'obélisques (voy. *pl.* 14, entrée du palais de Louqsor), et témoignant à la fois de la piété du prince et de celle de la nation. D'innombrables bas-reliefs, sculptés et peints, en étaient la décoration principale; elle avait pour objet l'offrande du monument à la triade à laquelle il était destiné. Le roi faisait lui-même cette offrande, et d'autres dieux recevaient aussi ses hommages; et ils s'en montraient reconnaissants en dotant, à leur tour, le roi des dons les plus précieux et les plus utiles. Dans ces offrandes, le Pharaon est habituellement protégé par une autre divinité, qui le conduit vers le seigneur des dieux. A Louqsor, c'est à Ammon que Sésostris consacra son grand édifice; le dieu lui dit : « Mon fils bien-aimé, seigneur du monde, mon cœur se réjouit en contemplant ta bonne œuvre; tu m'as voué cet édifice, je te fais le don d'une vie pure à passer dans la royauté temporelle. » Les autres dieux s'associaient à ce premier bienfait, et y ajoutaient d'autres graces non moins précieuses: l'édifice que le roi vient d'élever sera aussi durable que le ciel; le roi aura une longue suite de jours sur le trône d'Égypte; il dominera sur toutes les contrées; Thôth inscrit à son nom toutes les attributions royales du soleil; le midi et le nord, l'orient et l'occident lui sont soumis; son règne sur le monde sera joyeux; on lui livre les Barbares du midi et ceux du nord à fouler sous ses sandales; toutes les bonnes portes qui seront devant lui seront ouvertes; de grandes victoires lui sont accordées dans toute les parties du monde, et son nom s'imprimera profondément dans le cœur des Barbares. Les dieux et les déesses prennent soin du salut du roi; la dame du palais céleste lève sa main droite sur la tête du monarque, elle la couvre d'un casque en lui disant : « J'ai préparé pour toi le diadème du soleil; que ce casque demeure sur ta corne (ton front), où je l'ai placé. »

La reine, les fils et les filles du roi prenaient part à toutes les cérémonies, et leur rang et leur place y étaient assignés. A la foule des dieux que le roi devait honorer, il ajoutait religieusement ses propres ancêtres; son père et sa mère recevaient les premiers hommages, et les aïeux, quelquefois en grand nombre, étaient rangés et nommés après eux dans l'ordre rétrograde des générations; le roi brûlait l'encens, disent les inscriptions, en l'honneur des pères de ses pères et des mères de ses mères. Cet usage, qui se rattachait à une idée profondément morale et profondément gravée dans l'esprit de la nation égyptienne, le respect des vieillards et le culte des ancêtres, ne fut pas aboli par l'influence des étrangers conquérants de l'Égypte; et l'un des petits édifices des environs de Thèbes nous montre Ptolémée Évergète II accomplissant diverses cérémonies religieuses en présence de personnages des deux sexes, revêtus des insignes de certaines divinités. Les légendes écrites auprès de ces personnages nous apprennent que ces honneurs sont décernés aux rois et aux reines de la famille des Ptolémées, ancêtres en ligne directe d'Évergète II.

Le premier bas-relief, à gauche, représente en effet Ptolémée Philadelphe costumé en Osiris, assis sur un trône à côté duquel se trouve la reine Arsinoé, femme de Philadelphe, coiffée des insignes des déesses Mouth et Hathor. Évergète II lève ses bras en signe d'adoration devant les deux époux, qualifiés, le divin père de ses pères, Ptolémée; la divine mère de ses mères, Arsinoé. Les mêmes hommages, l'encens et la prière sont adressés par le roi vivant à ses autres ancêtres admis au rang des dieux.

Ces usages des Ptolémées n'étaient qu'une imitation des usages antérieurement pratiqués sous les Pharaons. Sur le Rhamesséum de Thèbes, Sésostris célèbre une panégyrie; les rois ses ancêtres y assistent par leur image, et sont figurés par une suite de statuettes rangées par ordre de règne; Ménès, le premier roi de l'Égypte, y occupe le premier rang; après lui est figuré un autre très-ancien roi; viennent ensuite ceux de la XVIIIe dynastie, représentant les neuf générations antérieures à Sésostris, et Sésostris lui-même. De même, à Médinet-Habou, Rhamsès-Meïamoun célèbre une cérémonie en présence de ses ancêtres; neuf statuettes, rangées chronologiquement, rappellent leurs noms et leur existence. Ces statues ou représentations des ancêtres royaux étaient aussi portées sur des baldaquins dans les cérémonies religieuses, dont l'accomplissement était un des devoirs des rois.

Lorsqu'une guerre était entreprise, la protection des dieux était invoquée par des cérémonies publiques, et le roi prenait le commandement de l'armée. Elle entrait en campagne; les troupes de diverses armes prenaient leur ordre de marche, sur huit ou dix hommes de hauteur. Un trompette et un corps d'hoplites précédaient un char d'où s'élevait un mât, surmonté d'une tête de bélier ornée du disque solaire : c'était le symbole du dieu Ammon-Ra guidant l'armée à l'ennemi. Le roi, monté sur son char de guerre, suivait le dieu; il était escorté par les archers de la garde et suivi par les officiers attachés à sa personne. Dès que l'ennemi était atteint, on lui livrait la bataille; la protection divine donnait la victoire au roi d'Égypte, qui, aussitôt après, haranguait les chefs de ses troupes qui lui présentaient les prisonniers de marque faits sur l'ennemi, et chaque corps d'armée faisait le dénombrement écrit des mains droites et autres membres coupés aux ennemis morts sur le champ de bataille. Les soldats égyptiens étaient armés de casques, d'arcs, de carquois, de haches de bataille et de lances. Une partie de l'armée, en ordre de bataille et composée de fantassins pesamment armés ou hoplites, marchait la première; les troupes légères étaient sur les flancs; les chars de guerre formaient la dernière ligne. Le roi était au centre. Dans les combats sur mer, les troupes, rangées sur le rivage, soutenaient et secondaient la marine; les vaisseaux manœuvraient en même temps à la voile et à l'aviron. Le roi commandait les troupes de terre, il était au milieu d'elles à pied; son char était avec les bagages. Après la victoire, il poursuivait l'ennemi, passait les rivières sur des ponts que les monuments nous montrent très-distinctement, il s'approchait des villes et des forteresses, ordonnait l'escalade, les enlevait et les détruisait; il écoutait les propositions des envoyés ennemis, dictait les traités et imposait les tributs, qui consistaient en métaux précieux, en productions rares et utiles, en instruments de guerre, et en animaux vivants particuliers aux pays subjugués, et qui étaient inconnus en Égypte. Le roi réunissait ensuite autour de lui les chefs supérieurs de l'armée, et leur adressait une allocution : « Livrez-vous à la joie, s'écriait-il, qu'elle s'élève jusqu'au ciel; les étrangers sont renversés par ma force; la terreur de mon nom est venue, leurs cœurs en ont été remplis; je me suis présenté devant eux comme un lion; je les ai poursuivis, semblable à un épervier; j'ai anéanti leurs ames criminelles; j'ai franchi leurs fleuves;

j'ai incendié leurs forteresses; je suis pour l'Égypte ce qu'a été le dieu Mandou; j'ai vaincu les Barbares; Amon-Ra était à ma droite comme à ma gauche; son esprit a inspiré mes résolutions; il a préparé la perte de nos ennemis; Amon-Ra, mon père, a humilié le monde entier sous mes pieds, et je suis sur le trône à toujours. » L'ordre de rentrer en Égypte terminait la harangue.

L'armée marchait par divisions; le roi, sur son char, le fouet en main, conduisait lui-même ses chevaux, richement caparaçonnés; des groupes de prisonniers enchaînés le précédaient; des officiers étendaient au-dessus de sa tête de larges ombrelles. Il rentrait à pied dans la ville royale de Thèbes; des colonnes de prisonniers, pris parmi les diverses peuplades vaincues, le suivaient; il allait d'abord au temple rendre graces aux dieux de ses victoires et leur faire hommage des captifs.

Le jour solennel du triomphe arrivait ensuite : tous les grands de l'état venaient y assister, réunis au peuple, pour célébrer les victoires du souverain et de l'armée. On se rendait en grand cortége, du palais du roi, au temple d'Amon-Ra. Un corps de musique, composé de flûtes, de trompettes, de tambours et de choristes, ouvrait la marche; les parents et les familiers du roi, des pontifes et des fonctionnaires publics de divers ordres formaient la première partie du cortége. Venait ensuite, seul, le fils aîné du roi, ou l'héritier présomptif de la couronne, brûlant de l'encens devant le vainqueur : celui-ci était porté dans un *naos*, ou châsse richement décorée, par douze chefs militaires, dont la tête était ornée de plumes d'autruche. Le monarque, décoré de toutes les marques de son autorité supérieure, était assis dans la châsse, sur un trône élégant, que couvraient de leurs ailes des images d'or de la Justice et de la Vérité; un sphinx, symbole de la sagesse unie à la force, et un lion, emblème du courage, étaient figurés debout auprès du trône. Des officiers, à pied, élevaient autour de la châsse les flabellum et les éventails ordinaires; de jeunes enfants de la caste sacerdotale marchaient auprès du roi, portant son sceptre, l'étui de son arc et ses autres armes et insignes.

A la suite du roi venaient les autres princes de la famille royale, les hauts fonctionnaires du sacerdoce, et les principaux chefs militaires rangés sur deux lignes. Des militaires portaient les socles et les gradins de la châsse, et un peloton de soldats fermait la marche; la foule était partout.

Parvenu devant le temple, le roi y entrait à pied, allait faire des libations sur l'autel et brûler l'encens en l'honneur du dieu. On se rendait ensuite à l'entrée du temple, où restait le cortége. Des prêtres, portant les statues des rois ancêtres du triomphateur, marchaient les premiers; d'autres pontifes les suivaient avec les enseignes sacrées, les vases, les tables de proposition et les ustensiles des sacrifices solennels; un autre pontife lisait les invocations prescrites par le rituel pour l'instant où la lumière du dieu allait franchir le seuil du temple; le symbole vivant d'Amon-Ra, un taureau blanc, suivait immédiatement; un prêtre l'encensait, et le roi, coiffé du simple diadème de la région inférieure, précédait le dieu, dont la statue était portée par 22 prêtres sur un riche palanquin environné de flabellum, d'éventails et de rameaux fleuris.

Quand le dieu était rentré dans le sanctuaire, le roi, coiffé du pschent, symbole de son autorité sur les deux régions de l'Égypte, allait lui rendre de nouvelles actions de grace, précédé de la musique, des cœurs religieux et du corps sacerdotal, et accompagné de tous les officiers de sa maison; il coupait, avec une faucille d'or, une gerbe de blé, dont il faisait l'offrande; il reprenait le casque militaire, et retournait au palais avec tout le cortége. La reine assistait à toutes les cérémonies.

Le palais, qui n'était pas séparé d'un des principaux temples, était

composé de plusieurs corps de logis, de cours et de pavillons, de grands et de petits appartements. Les façades principales étaient percées de belles fenêtres, décorées avec beaucoup de goût; l'édifice, entièrement construit en pierres, s'élevait de trois étages : au premier, les fenêtres étaient ornées de balcons; des Barbares, en état de prisonniers, sculptés en saillie, formaient les consoles qui supportaient la plate-forme. L'intérieur des appartements était orné de scènes domestiques sculptées en relief sur les parois des murs; la peinture ajoutait à l'effet de ces compositions.

C'était là une véritable habitation de famille; le roi y vivait familièrement avec sa femme et ses enfants; ils jouaient en sa présence, même avec lui, et la majesté royale s'effaçait sous les inspirations de la tendresse paternelle. Le roi dînait en famille ou seul; il était servi par les dames du palais. Au luxe et à l'élégance du mobilier, à la somptuosité de l'habitation, on mêlait habituellement les plus gracieuses productions de la nature; des vases de fleurs ornaient les salons, des guirlandes de verdure se mariaient à de riches décorations. Des jardins, ornés de pièces d'eau et de berceaux de vignes ou d'arbustes, d'arbres rares et de larges allées, étaient des dépendances des palais et des grandes habitations. Le jeu des échecs ou un jeu très-analogue, composé d'une table et de pièces nombreuses, de deux couleurs différentes et mobiles, était au nombre des distractions que le roi prenait dans son palais; les reines y jouaient aussi. Quand le roi sortait, s'il ne montait pas sur son char, il était porté dans un palanquin, ou dans une voiture qui consistait en une chambre très-bien décorée, à porte à deux vantaux, et placée sur un traîneau. Il y avait dans l'habitation royale des chiens, des chats, des singes qui lui appartenaient, et des nains, destinés, dès 1,500 ans et plus avant l'ère chrétienne, à divertir les seigneurs égyptiens et leur société, comme le faisaient, 1,500 ans après, les nains appartenant aux barons féodaux de notre Europe. Des compagnies de musiciens, de danseurs et de danseuses, étaient aussi admises dans le palais du roi, pour en varier les divertissements. Enfin, des fêtes religieuses et des panégyries étaient fréquemment célébrées dans le palais, d'après les indications positives du rituel : la loi avait prévu à la fois les plaisirs et les devoirs du monarque.

C'est des monuments encore subsistants en Égypte que sont tirées ces notions variées sur l'état et la condition des familles royales. L'étude plus approfondie de ces mêmes monuments étendra et complétera ces mêmes notions sur la vie intérieure; et toutes les productions des arts de l'Égypte en rendront témoignage pour toutes les époques de son histoire, tant ces usages étaient empreints dans les mœurs publiques, tant les prescriptions des lois étaient respectées et affermies par leur religieuse observation. Le système général des institutions publiques était tellement lié dans ses diverses parties, tellement implanté dans le sol et l'esprit du pays, que les influences diverses que la conquête y introduisit ne purent rien contre les vieilles habitudes de la nation, et qu'elle fut dans la nécessité de les respecter. Aussi peut-on dire que les monuments du temps des Ptolémées expliquent avec certitude les temps des Pharaons; que la relation des cérémonies célébrées pour le couronnement de ces rois grecs, s'appliquerait très-convenablement, en changeant les noms, aux rois des anciennes dynasties. Le rituel égyptien n'avait pas cessé d'être en vigueur. En rappelant donc ici les faits principaux énoncés dans la célèbre inscription de Rosette, monument historique du premier ordre, écrit à la fois en langue grecque, en langue et en signes démotiques et hiéroglyphiques égyptiens, nous reproduisons des données certaines sur les rapports des rois avec la classe sacerdotale;

nous exposons des notions authentiques sur un des points le plus importants et les plus curieux à la fois de l'organisation sociale de l'antique Égypte : l'esprit des nations se révèle autant dans leurs protocoles que dans leurs entreprises : le calme habituel des Égyptiens, source de toute sagesse, dut les rendre nécessairement obséquieux et complimenteurs.

Sous les Pharaons, c'est à Thèbes que le roi était sacré et couronné par la religion ; sous les Ptolémées, quand Alexandrie devint la nouvelle capitale royale, Memphis en fut la capitale religieuse, et c'est dans le grand temple de Phtha qu'avait lieu cette grande solennité. Tout le sacerdoce de l'Égypte s'y était réuni au mois de mars de l'an 196 avant l'ère chrétienne, pour le couronnement et l'intronisation de Ptolémée-Épiphane qui, ayant succédé à son père Philométor, décédé depuis neuf ans, venait d'atteindre sa majorité et pouvait dès lors être couronné et exercer par lui-même l'autorité royale. Les prêtres, après lui avoir mis la couronne royale sur la tête, lui décernèrent aussi de grands honneurs, et ils en énumèrent les motifs dans le décret qu'ils ont eux-mêmes rédigé. En rappelant textuellement les principaux de ces motifs, nous indiquons les actes qui, dans l'opinion du corps sacerdotal, méritèrent le plus sa reconnaissance, et on voit à quels titres un roi d'Égypte pouvait se concilier la bienveillance d'une caste aussi puissante : c'est comme un résumé des opinions qu'elle avait sans doute le plus accréditées dans la nation. On lit ce qui suit dans leur déclaration, et la variété des notions historiques qu'elle renferme n'échappera pas au lecteur attentif :

« L'an IX, le 10 du mois de méchir, les pontifes et les prophètes, ceux qui entrent dans le sanctuaire pour habiller les dieux, les ptérophores, les hiérogrammates, et tous les autres prêtres qui, de tous les temples situés dans le pays, s'étaient rendus à Memphis, auprès du roi, pour la solennité de la prise de possession de cette couronne, dont Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane, prince très-gracieux, a hérité de son père, se trouvant réunis dans le temple de Memphis, ont prononcé, ce même jour, le décret suivant :

« Considérant que le roi Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane, très-gracieux, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux philopatores, a fait toutes sortes de bien et aux temples, et à ceux qui y font leur demeure, et, en général, à tous ceux qui sont sous sa domination ; qu'étant dieu, né d'un dieu et d'une déesse, comme Horus, le fils d'Isis et d'Osiris, le vengeur d'Osiris son père, et jaloux de signaler généreusement son zèle pour les choses qui concernent les dieux, il a consacré au service des temples, de grands revenus, tant en argent qu'en blé, et a fait de grandes dépenses pour ramener la tranquillité en Égypte, et y élever des temples ;

« Qu'il n'a négligé aucun des moyens qui étaient en son pouvoir pour faire des actes d'humanité ; qu'afin que dans son royaume le peuple et en général tous les citoyens fussent dans l'abondance, il a supprimé tout-à-fait quelques-uns des tributs et des impositions établis en Égypte, et a diminué le poids des autres ; que de plus, il a remis tout ce qui lui était dû des redevances royales, tant par ses sujets, habitants de l'Égypte, que par ceux de ses autres royaumes, quoique ces redevances fussent un objet considérable par leur quantité ; qu'il a renvoyé absous, ceux qui avaient été emprisonnés et mis en jugement depuis longtemps ;

« Qu'il a ordonné que les revenus des temples et les redevances qu'on leur payait chaque année, tant en b' qu'en argent, ainsi que les parts réservées aux dieux sur les vignobles, les vergers, et sur toutes les autres choses auxquelles ils avaient droit du temps de son père, continueraient à se percevoir dans le pays ;

« Qu'il a dispensé ceux qui appartien-

nent aux tribus sacerdotales, de faire tous les ans le voyage par eau à Alexandrie;

« Qu'il a ordonné que les citoyens qui avaient quitté les rebelles armés, et ceux dont les sentiments avaient été, dans les temps de trouble, opposés au gouvernement et étaient rentrés dans le devoir, fussent maintenus en possession de leurs propriétés;

« Qu'étant entré dans Memphis, en vengeur de son père et de sa propre couronne, il a puni, comme ils le méritaient, les chefs de ceux qui s'étaient révoltés sous son père, et avaient dévasté le pays et dépouillé les temples;

« Qu'il a fait beaucoup de dons à Apis, à Mnévis et aux autres animaux sacrés de l'Égypte;

« Qu'il a fait faire de magnifiques ouvrages au temple d'Apis, et a fourni pour ces travaux une grande quantité d'or et d'argent et de pierres précieuses; qu'il a élevé et des temples et des chapelles et des autels, et qu'il a fait les réparations nécessaires à ceux qui en avaient besoin, ayant le zèle d'un dieu bienfaisant pour tout ce qui concerne la divinité; que, s'étant informé de l'état où se trouvaient les choses les plus précieuses renfermées dans les temples, il les a renouvelées dans son royaume autant qu'il était nécessaire; en récompense de quoi, les dieux lui ont donné la santé, la victoire, et les autres biens;.... la couronne devant lui demeurer ainsi qu'à ses enfants, jusqu'à la postérité la plus reculée :

« Il a donc plu aux prêtres de tous les temples du pays, de décréter que tous les honneurs appartenant au roi Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane très-gracieux, ainsi que ceux qui sont dus à son père et à sa mère, les dieux philopatores, et ceux qui sont dus à ses aïeux, fussent considérablement augmentés; que la statue du roi Ptolémée, toujours vivant, soit érigée dans chaque temple, et posée dans le lieu le plus apparent, laquelle sera appelée la statue de Ptolémée, vengeur de l'Égypte, près de cette statue, sera placé le dieu principal du temple, qui lui présentera l'arme de la victoire, et tout sera disposé de la manière la plus convenable. Que les prêtres fassent trois fois par jour le service religieux auprès de ces statues, qu'ils les parent des ornements sacrés, et qu'ils aient soin de leur rendre, dans les grandes solennités, tous les honneurs qui doivent, suivant l'usage, être rendus aux autres dieux; qu'il soit consacré au roi Ptolémée une statue et une chapelle dorées dans le plus saint des temples, que cette chapelle soit placée dans le sanctuaire, avec toutes les autres, et que dans les grandes solennités où l'on a coutume de faire sortir des sanctuaires les chapelles, on fasse sortir aussi celle du dieu Épiphane très-gracieux; et pour que cette chapelle puisse mieux être distinguée des autres, maintenant et dans la suite des temps, qu'on pose au-dessus les dix couronnes d'or du roi, lesquelles porteront sur leur partie antérieure un aspic, à l'imitation de ces couronnes à figures d'aspic qui sont sur les autres chapelles; et au milieu de ces couronnes, sera placé l'ornement royal appelé *pschent*, celui que le roi portait lorsqu'il entra à Memphis, dans le temple, afin d'y observer les cérémonies légales prescrites pour la prise de possession de la couronne; qu'on attache au tétragone environnant les dix couronnes apposées à la chapelle dont on vient de parler, des phylactères d'or, avec cette inscription: « C'est ici la chapelle du roi, de ce roi qui a rendu illustres la région d'en haut et la région d'en bas; » qu'il soit célébré une fête et tenu une grande assemblée (panégyrie) en l'honneur du toujours vivant, du bien-aimé de Phtha, du roi Ptolémée, dieu Épiphane très-gracieux, tous les ans; cette fête aura lieu dans tout le pays, tant de la Haute que de la Basse-Égypte, et durera cinq jours à commencer du premier jour du mois de thôth, pendant lesquels ceux qui feront les sacrifices, les libations et toutes les autres cérémonies d'usage, por-

teront des couronnes ; ils seront appelés les prêtres du dieu Épiphane-Eucharistè (très-gracieux), et ils ajouteront ce nom aux autres qu'ils empruntent des dieux au service desquels ils sont déja consacrés ;

« Et, afin qu'il soit connu pourquoi en Égypte on glorifie et l'on honore, comme il est juste, le dieu Épiphane, très-gracieux monarque, le présent décret sera gravé sur une stèle de pierre dure en caractères sacrés et en caractères grecs ; et cette stèle sera placée dans chacun des temples du 1er, du 2e et du 3e ordre, existant dans tout le royaume. »

C'est à Memphis, dans le temple de Phtha, que ce décret fut rendu, et les débris de ce célèbre édifice existent encore ; ils ont été vus par les voyageurs français en 1828, et leurs recherches se sont même étendues jusqu'à reconnaître la carrière d'où furent tirés les matériaux de ce temple : c'est de la montagne de Thorra, sur la rive orientale du Nil, et en face même de l'ancien emplacement de Memphis. La matière est un beau calcaire blanc ; des inscriptions à l'entrée de l'excavation annoncent que l'ouverture des plus vastes remonte au règne d'Ahmosis, le chef de la XVIIIe dynastie. Une autre inscription indique expressément l'extraction des pierres pour la construction du temple de Phtha. Un immense bois de dattiers couvre l'emplacement de Memphis. Passé le village de *Bédrèchéin*, qui est à un quart d'heure dans les terres, on s'aperçoit qu'on foule le sol antique d'une grande cité, aux blocs de granit dispersés dans la plaine, et à ceux qui déchirent le terrain et se font encore jour à travers les sables qui ne tarderont pas à les recouvrir pour jamais. Entre ce village et celui de Mit-Rahinèh, s'élèvent deux longues collines parallèles, éboulements d'une enceinte immense, construite en briques crues comme celle de Saïs, et renfermant jadis les principaux édifices sacrés de Memphis. C'est dans l'intérieur de cette enceinte qu'existe le grand colosse exhumé il y a quelques années. C'est un magnifique morceau de sculpture égyptienne. Le colosse, dont une partie des jambes a disparu, n'a pas moins de 34 pieds et demi de long. Il est tombé la face contre terre, ce qui a conservé le visage parfaitement intact. Sa physionomie suffit pour le faire reconnaître comme une statue de Sésostris.

C'est au nord du colosse qu'existe un temple de Vénus (Hathôr), construit en calcaire blanc, et hors de la grande enceinte, du côté de l'orient. Les fouilles faites par Champollion le jeune ont constaté dans cet endroit même l'existence d'un temple orné de colonnes-pilastres accouplées, en granit rose, et ce temple était dédié à Phtha et à Hathôr (Vulcain et Vénus), les deux grandes divinités de Memphis.

Ce fut des prêtres mêmes du temple de Phtha à Memphis qu'Hérodote recueillit une grande partie des notions qu'il a transmises sur l'Égypte, et c'est par ses relations écrites que l'on peut se convaincre combien la religion égyptienne et les usages du pays concouraient à multiplier les fêtes publiques, à donner plus d'éclat à leur célébration.

D'ailleurs, la vie des peuples anciens était tout extérieure : de là l'obligation pour les gouvernements de multiplier les fêtes publiques, qui étaient politiques et religieuses tout à la fois, parceque la religion était alors une partie très-intime de leurs constitutions sociales. Ce qui vient d'être dit de quelques cérémonies égyptiennes prouve que, dans ce pays, cette partie influente des institutions publiques n'était pas négligée, et les antiques pratiques ne cessèrent qu'avec l'indépendance de l'état. Les Ptolémées, qui s'occupèrent constamment à se concilier l'opinion des Égyptiens, ne portèrent aucune atteinte à leurs habitudes, respectèrent le culte national et ne diminuèrent en rien l'éclat de ses pompeuses cérémonies. Il nous reste un monument curieux des soins attentifs que la nouvelle dynastie donnait à la célébration des fêtes, et du luxe inouï qu'elle y faisait déployer.

Il s'agit de la fête célébrée à Alexandrie en l'an 284 avant le christianisme, à l'occasion de l'association au trône de Ptolémée-Philadelphe, que Ptolémée-Soter, son père, chef de la dynastie nouvelle, trouva bon de faire couronner de son vivant. Rien n'a jamais égalé la magnificence de cette fête, dont le récit a été recueilli dans l'histoire d'Alexandrie par Callixène de Rhodes.

Après une minutieuse description d'un pavillon royal, construit pour cette fête, et où l'or et l'argent, les pierres précieuses, les dépouilles des animaux les plus rares, les plus riches tissus de la Perse et de l'Inde étaient mêlés avec profusion aux meubles les plus brillants, et faits des plus riches matières, Callixène décrit la marche du cortége, en tête duquel étaient les bannières des diverses corporations admises à cette cérémonie. Des personnages de la religion grecque y figuraient dans l'ordre de leur hiérarchie, parce que cette fête fut toute grecque, et que le mythe de Bacchus en fournit les principaux sujets. Ces personnages étaient en grand nombre sur de vastes chars, et y figuraient les scènes principales de l'histoire du dieu. Ses prêtres, ses prêtresses y remplissaient leurs diverses fonctions.

Après cette partie du cortége, s'avançait un autre char à quatre roues, large de huit coudées, traîné par soixante hommes, et portant assise la figure de la ville de Nisa, haute de huit coudées; elle était revêtue d'une tunique jaune, brochée en or, par-dessus laquelle était un surtout de Laconie. Par l'effet d'un mécanisme, cette figure se levait sans que personne y touchât; elle versait alors du lait d'une coupe et se rasseyait. Elle tenait de la main gauche un thyrse, autour duquel on avait roulé des bandelettes; sa tête était couronnée de lierre et de raisins en or enrichis de pierreries.

Après elle, un autre char à quatre roues, long de vingt coudées et large de seize, était roulé par trois cents hommes. On y avait construit un pressoir plein de raisins. Soixante Satyres les foulaient, en chantant au son de la flûte la chanson du pressoir. Silène y présidait, et le vin doux coulait tout le long du chemin.

Après cette division, marchait celle qui portait en pompe les vases et ustensiles d'or, savoir : quatre cratères en or, semblables à ceux de Laconie, et autour desquels courait un cordon de pampre; d'autres, contenant quatre métrètes, deux d'ouvrage de Corinthe : il y avait à leur partie supérieure de très-belles figures en relief, et d'autres en demi-bosse, tant au col qu'à la panse des vases, et faites avec le plus grand soin.

On portait aussi en pompe quatre grands trépieds d'or, un buffet d'or, où l'on serrait la vaisselle d'or : ce buffet avait dix coudées de haut et six gradins. Il était enrichi de pierres précieuses et présentait sur ses gradins nombre de figures de quatre palmes de haut, travaillées avec beaucoup d'art; deux calices d'or et deux de cristal doré; deux engythèques d'or, hautes de quatre coudées, trois autres moindres; dix urnes; un autel de trois coudées, et vingt-cinq grands mazonomes.

A leur suite, marchaient seize cents enfants, vêtus de tuniques blanches, les uns couronnés de lierre, les autres de pin. Deux cent cinquante d'entre eux portaient des conges d'or et quatre cents des conges d'argent; trois cent vingt autres portaient des psyctères d'or, d'autres en portaient d'argent. Après eux, les autres enfants portaient, pour le service du vin, des pots, dont vingt étaient d'or, cinquante d'argent et trois cents en émaux de toutes les couleurs. Or, les vins ayant été mêlés dans les urnes et les tonneaux, ceux qui étaient dans le stade en goûtèrent avec modération.

Il ne faut pas passer sous silence ce grand char à quatre roues, long de vingt-deux coudées, large de quatorze, traîné par cinq cents hommes. On voyait dessus un antre singulièrement profond, fait de lierre, et

peint en rouge. De cet antre s'envolaient, le long de la marche, des pigeons, des ramiers, des tourterelles, ayant à leurs pattes des rubans attachés, afin que les spectateurs pussent les saisir au vol. Deux sources en jaillissaient aussi, l'une de lait, l'autre de vin. Toutes les nymphes qui entouraient ce char avaient des couronnes d'or. On y voyait aussi Hermès avec un caducée d'or et les habits les plus riches.

Un autre chariot passa avec tout l'appareil de Bacchus à son retour des Indes. Ce dieu était mené en pompe, haut de douze coudées, assis sur un éléphant, et vêtu d'une robe de pourpre, avec une couronne de lierre et de pampre en or, tenant en outre un thyrse d'or. Il avait une chaussure dorée. Devant lui et sur le cou de l'éléphant était assis un petit Satyre de cinq coudées, couronné de branches de pin d'or; de la main droite, il semblait donner un signal avec une corne de chèvre en or. L'éléphant avait tout son harnais en or et une guirlande de lierre en or autour du cou. A sa suite, marchaient cinq cents petites filles, vêtues de tuniques de pourpre et ceintes d'une tresse en or : celles qui étaient en tête, au nombre de cent vingt, avaient des couronnes de pin en or : elles étaient suivies de cent-vingt Satyres armés de toutes pièces, les unes en argent, les autres en bronze.

Derrière eux s'avançaient cinq bandes d'ânes, montés par des Silènes et des Satyres couronnés. De ces ânes, les uns avaient des fronteaux et des harnais en or, d'autres en argent. On avait fait partir après eux vingt-quatre chars, attelés d'éléphants; soixante autres, attelés de deux boucs; douze autres, attelés de snaks; sept attelés d'oryx et quinze de bubales. Il y avait en outre huit attelages de deux autruches, sept de deux ânes-cerfs et quatre d'ânes sauvages. Sur tous ces chars étaient montés des enfants, en tuniques, en larges chapeaux et en habits de cochers. A côté d'eux étaient montés d'autres enfants plus jeunes, armés de petits boucliers et de thyrses munis d'une lance. Ils étaient tous couverts d'habits de drap d'or.

On fit suivre des chars attelés de deux chameaux : il y avait de chaque côté trois de ces chars de file, après lesquels marchaient des chariots attelés de mulets : ces derniers chariots portaient les tentes des nations étrangères. On voyait aussi placées dessus, des femmes indiennes qui y étaient assises avec d'autres mises comme des captives. Quelques-uns des chameaux portaient trois cents mines d'encens; d'autres, deux cents livres de safran, de casia, de cinnamome, d'iris et d'autres aromates. Près d'eux étaient les Éthiopiens portant les présents, savoir : les uns six cents dents d'éléphants, les autres, deux mille troncs d'ébène; d'autres, soixante cratères d'or et d'argent, et des paillettes d'or. Ils étaient suivis de deux chasseurs ayant des javelots d'or, et menant des chiens au nombre de deux mille quatre cents : ces chiens étaient, les uns de l'Inde, les autres de l'Hyrcanie, ou molosses, ou d'autres races. Passèrent ensuite cent cinquante hommes portant des arbres d'où pendaient toutes sortes de bêtes sauvages et d'oiseaux; on vit porter dans des cages, des perroquets, des paons, des pintades, des faisans et nombre d'autres oiseaux d'Éthiopie.

Après avoir parlé de beaucoup d'autres choses et fait le détail des troupeaux d'animaux, Callixène ajoute cent trente moutons d'Éthiopie, trois cents d'Arabie, vingt de Négrepont, vingt-six bœufs tout blancs des Indes, huit d'Éthiopie, un grand ours blanc, quatorze léopards, seize panthères, quatre lynx, trois oursons, une girafe et un rhinocéros d'Éthiopie.

Un autre char était suivi de femmes richement vêtues et magnifiquement parées : elles portaient les noms des villes, soit de l'Ionie, soit de celles des Grecs qui habitaient l'Asie et les îles, et qui avaient été rangées sous la domination des Perses. Elles avaient toutes des couronnes d'or.

De tout ce grand nombre de choses

qui se trouvèrent à cette pompeuse cérémonie, Callixène n'a voulu parler que de ce qui était en or et en argent; car il y avait encore beaucoup d'objets dignes d'être vus et d'être rapportés; nombre de bêtes féroces et de chevaux, vingt-quatre très-grands lions; en outre, plusieurs chars à quatre roues, qui portaient les images des rois et même celles des dieux.

Après cela, marchait un chœur de six cents hommes, parmi lesquels trois cents cytharistes sonnaient de leur instrument en accord; ils avaient leurs cythares toutes garnies d'or en placage, et des couronnes de même métal. Après eux, passèrent deux mille taureaux d'une seule et même couleur, ayant les cornes dorées, des fronteaux d'or, et au milieu des cornes, des couronnes, des colliers, des égides devant le fanon: tout cela était d'or.

Après cela, il passa sept palmiers hauts de huit coudées, un caducée, une foudre, l'un et l'autre de quarante coudées, et un temple; le tout d'or. Ce temple avait quarante coudées de tour; outre cela, chacune des deux ailes était de huit coudées. On vit aussi à cette pompe nombre de figures dorées, dont plusieurs avaient douze coudées; des bêtes féroces qui les surpassaient en grandeur, et des aigles de vingt coudées. Trois mille deux cents couronnes d'or faisaient partie de ce cortège. Il y avait une autre couronne d'or de quatre-vingts coudées de tour, enrichie de pierreries et consacrée aux mystères ou aux cérémonies religieuses: c'était la couronne qui embrassait l'entrée du temple de Bérénice. En outre, on portait une égide qui était aussi d'or, et il passa nombre de couronnes d'or portées par des jeunes filles richement habillées. Une de ces couronnes avait deux coudées d'élévation et seize coudées de circonférence. N'omettons pas une cuirasse d'or de deux coudées, une couronne de chêne enrichie de pierreries, vingt boucliers d'argent, soixante-quatre armures complètes; deux bottes d'or de trois coudées; douze bassins d'or, des coupes sans nombre, trente-six pots à verser le vin, dix grands acciptres, douze urnes, cinquante corbeilles à présenter le pain, diverses tables, cinq buffets à serrer les vaisselles d'or, une corne toute d'or de trente coudées: or, tous ces vases et ustensiles d'or doivent être exceptés de ceux qui furent portés par le cortège même de Bacchus.

Ensuite, marchaient quatre cents chariots portant l'argenterie, vingt portant la vaisselle d'or, et huit cents chargés d'aromates: enfin, toutes les parties de cette marche pompeuse étaient accompagnées de cavalerie et d'infanterie magnifiquement armées. L'infanterie était au nombre de cinquante-sept mille six cents hommes, et la cavalerie de vingt-trois mille deux cents.

Ce ne fut pas dans cette occasion seulement que se montra la profusion des richesses en Égypte; là comme partout ailleurs, le gouvernement ne pouvait être riche que dans une proportion analogue à la richesse du pays et à celle de ses habitants. Cette proportion existait en effet en Égypte, un luxe sans frein s'y montrait de toutes parts; dans les jeux publics, Ptolémée Soter reçut vingt couronnes d'or, et la reine Bérénice vingt-trois; ces couronnes étaient portées sur des chars d'or, et la dépense en fut estimée à plus de cinq cent mille francs. Ptolémée Philadelphe reçut aussi dans une occasion semblable vingt couronnes d'or, et l'on vit sur deux chars d'or, une de ces couronnes ayant 6 coudées ou près de dix pieds de diamètre, cinq couronnes de cinq coudées, et six encore de quatre coudées chacune. A ces récits, l'antiquité se demandait en quel autre pays que l'Égypte on pouvait trouver un tel faste et les trésors capables de l'entretenir; ce n'était, disait-elle, ni à Persépolis, ni à Babylone, ni dans les régions arrosées par le Pactole; le Nil seul roulait effectivement de l'or, et comme le disait un poète, il était le véritable Jupiter de l'Égypte.

Un gouvernement stable et bien constitué pour le pays, la longue du-

rée des mêmes préceptes d'administration que l'expérience avait consacrés, l'entretien des canaux, la fertilité extraordinaire du sol, telles étaient les sources plus certaines de l'abondance générale, du bien-être de la population, de la richesse et de la force de l'état : et l'on peut croire que le dévouement aux intérêts du pays, leur protection assidue, et l'application constante à leur prospérité, qui animèrent de génération en génération les monarques égyptiens et les agents principaux de leur autorité, furent vivement excités par les éclatants témoignages de reconnaissance que toutes les classes de la nation leur décernaient à l'envi. Le langage varié des arts en multipliait la relation sur tous les édifices publics : chaque prince y voyait ses bonnes actions écrites de son vivant, et la magnificence du monument était comme une garantie de la perpétuité de ces souvenirs ; et ce temple, ce palais que décorait la représentation majestueuse des actions mémorables d'un roi d'Égypte, pouvaient être pour ses successeurs ce que l'histoire d'Achille par Homère fut pour Alexandre : on s'efforçait d'imiter de telles actions pour mériter de tels historiens.

Il y avait peut-être une intention morale dans les manifestations si multipliées des flatteries de la caste sacerdotale envers les souverains : on connaissait sans doute la magique influence des éloges accordés au devoir, et l'on excitait au bien par toutes les voies ouvertes à la pauvre humanité : il est certain qu'en Égypte, la chose publique était au suprême degré la chose de tous, antérieure et supérieure à toutes les choses de chacun.

C'est en ce sens que le soin qu'on se donnait pour multiplier les monuments publics, prenait sa source dans un intérêt réellement national, dans un sentiment très-patriotique. La nation s'illustrait dans les mêmes pages où elle honorait ses bons et sages monarques. Les monuments de Thèbes, ceux de l'Égypte entière en rendent témoignage à l'égard des Pharaons ; les Ptolémées n'eurent garde d'affaiblir un tel usage : leurs actions furent inscrites sur des stèles placées dans les édifices publics des pays soumis à leur autorité, et aux exemples déja cités, nous en ajoutons un nouveau tiré d'un monument qui existait autrefois à Adulis, en Éthiopie. C'est à la gloire du roi Ptolémée Evergète Ier que ce monument était consacré. Voici la traduction de ce qui a été conservé de son texte : « Le grand roi Ptolémée, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Adelphes, petit-fils du roi Ptolémée et de la reine Bérénice, dieux Sôtères, descendant par son père d'Hercule, fils de Jupiter, et par sa mère, de Dionysus, fils de Jupiter, ayant reçu de son père la couronne d'Égypte, de Libye, de Syrie, de Phœnicie, de Cypre, de Lycie, de Carie et des Cyclades, et conduit en Asie une armée nombreuse en infanterie, en cavalerie, en forces navales et en éléphants du pays des Troglodytes ou de l'Éthiopie, pris par son père ou par lui-même dans ces contrées, conduits en Égypte, et dressés ensuite pour la guerre : il s'est emparé de toutes les contrées voisines de l'Euphrate, de la Cilicie, de la Pamphylie, de l'Ionie, de l'Hellespont, de la Thrace, des troupes et des richesses de ces contrées, des éléphants indiens qui s'y trouvaient, des rois qui les gouvernaient, et ayant traversé ce fleuve, il a soumis la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane, la Perse, la Médie et tout le reste du pays jusqu'à la Bactriane ; ayant recouvré les dieux et les choses sacrées enlevées d'Égypte par les Perses, il les a renvoyées en Égypte avec d'autres trésors pris dans ces divers lieux. » (Le reste de l'inscription est perdu).

Ainsi, les actions mémorables des rois étaient, après les bienfaits des dieux, les sujets les plus ordinaires des monuments nationaux en Égypte ; cet usage remonte à ses plus anciens temps historiques, et c'est ainsi qu'on retrouve, à Ouadi-Halfa, près de la seconde cataracte, en Nubie, sur une stèle du roi Osortasen de la XVIe dynastie, la représentation des vic-

toires du roi dans la Nubie : le dieu Mandou, une des grandes divinités, conduit et livre au roi tous les peuples de cette contrée, avec le nom de chacun d'eux, inscrit dans une espèce de bouclier attaché à la figure, agenouillée et liée, qui représente chacun de ces peuples, dont le nom, ou plutôt celui du canton qu'ils habitaient, tels que Schanisk, Osaou, Schoât, Kôs, etc., ne se retrouveraient que dans des écrivains remontant, comme le monument de Ouadi-Halfa, à plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne.

Au Rhamesséion de Thèbes, on a rappelé aussi les grandes actions guerrières de Sésostris, qui vécut cinq siècles après Osortasen.

Les tableaux militaires relatifs à ses conquêtes couvrent les faces des deux massifs du pylone sur la première cour du palais; ils sont visibles en assez grande partie, parce que l'éboulement des portions supérieures du pylone a eu lieu du côté opposé. Ces scènes militaires offrent la plus grande analogie avec celles qui sont sculptées dans l'intérieur du temple d'*Ibsamboul* et sur *le pylone de Louqsor*, qui font partie du Rhamesséion ou Rhamséion oriental de Thèbes. Les inscriptions sont semblables, et tous ces bas-reliefs se rapportent évidemment à une même campagne contre les peuples asiatiques, qu'on ne peut, d'après leur physionomie et d'après leur costume, chercher ailleurs que dans cette vaste contrée sise entre le Tigre et l'Euphrate d'un côté, l'Oxus et l'Indus de l'autre, contrée que nous appelons assez vaguement la Perse. Les Égyptiens désignèrent ces peuples ennemis sous la dénomination de *la plaie de Schéto*, de la même manière que l'Éthiopie est toujours appelée *la mauvaise race de Kousch*, et il paraît assez certain que c'est de peuples du nord-est de la Perse, des Bactriens ou Scythes-Bactriens qu'il s'agit ici.

On a sculpté sur le massif de droite la réception des ambassadeurs scytho-bactriens dans le camp du roi; ils sont admis en la présence de Rhamsès qui leur adresse des reproches; les soldats, dispersés dans le camp, se reposent ou préparent leurs armes, et donnent des soins aux bagages; en avant du camp, deux Égyptiens administrent la bastonnade à deux prisonniers ennemis, afin, porte la légende hiéroglyphique, de leur faire dire ce que fait *la plaie de Schéto*. Au bas du tableau, est l'armée égyptienne en marche, et à l'une des extrémités se voit un engagement entre les chars des deux nations. La partie gauche de ce massif offre l'image d'une série de forteresses desquelles sortent des Égyptiens emmenant des captifs : les légendes sculptées sur les murs de chacune d'elles donnent leur nom, et apprennent que Rhamsès-le-Grand les a prises de vive force, la VIIIe année de son règne.

Il manque près de la moitié du massif de droite du pylone : ce qui reste offre les débris d'un vaste bas-relief représentant une grande bataille, toujours contre les Schéto; on y a représenté l'un des principaux chefs bactriens, nommé *Schiropsiro* ou *Schiropasiro*, blessé et gisant sur le bord du fleuve, vers lequel se dirige aussi, fuyant devant le vainqueur, un allié, le chef de la mauvaise race *du pays de Schirbech* ou *Schilbesch*. A côté de la bataille est un tableau triomphal : Rhamsès-le-Grand, debout, la hache sur l'épaule, saisit de sa main gauche la chevelure d'un groupe de captifs, au-dessus desquels on lit : « Les chefs des contrées du midi et « du nord conduits en captivité par sa « majesté. »

Les sculptures du massif de droite du deuxième pylone ou mur sont le tableau d'une bataille livrée sur le bord d'un fleuve, dans le voisinage d'une ville que ceignent deux branches de ce fleuve, et sur les murailles de laquelle on lit : *la ville forte Watsch* ou *Batsch* (la première lettre est douteuse). Vers l'extrémité actuelle du tableau, à la gauche du spectateur, l'on voit le roi Rhamsès sur son char lancé au galop au milieu du champ de bataille couvert de morts et de mourants. Il décoche

des flèches contre la masse des ennemis en pleine déroute; derrière le char, sur le terrain que le héros vient de quitter, sont entassés les cadavres des vaincus, sur lesquels s'abattent les chevaux d'un chef ennemi nommé *Torokani*, blessé d'une flèche à l'épaule et tombant sur l'avant de son char brisé. Sous les pieds des coursiers du roi, gisent, dans diverses positions, les corps de *Torokato, chef des soldats du pays de Nakbésou*, et ceux de plusieurs autres guerriers de distinction. Le grand chef bactrien, *Schiropasiro*, se retire sur le bord du fleuve; les flèches du roi ont déja atteint *Tiotouro* et *Simaïrrosi* fuyant dans la plaine et se dirigeant du côté de la ville. D'autres chefs se réfugient vers le fleuve, dans lequel se précipitent les chevaux du chef *Krobschatosi*, blessé et qu'ils entraînent avec eux. Plusieurs enfin, tels que *Thotâro* et *Mafèrima, frère* (allié) *de la plaie de Schéto* (des Bactriens), sont allés mourir en face de la ville, sur la rive du fleuve, que d'autres, tels que le Bactrien *Sipaphéro*, ont été assez heureux pour traverser, secourus et accueillis sur la rive opposée par une foule immense accourue pour connaître le résultat de la bataille. C'est au milieu de tout ce peuple amoncelé qu'on aperçoit un groupe donnant des secours empressés à un chef que l'on vient de retirer du fleuve où il s'est noyé; on le tient *suspendu par les pieds la tête en bas*, et on s'efforce de lui faire rendre l'eau qui le suffoque, afin de le rappeler à la vie. Sa longue chevelure semble ruisseler, et le traitement ne produira aucun effet, si l'on en juge par la physionomie et le mouvement de l'assistance. On lit au-dessus de ce groupe : « Le chef de la mauvaise « race du pays des *Schirbesch*, qui « s'est éloigné de ses guerriers en « fuyant le roi du côté du fleuve. »

Enfin, au milieu de la foule sortie de la ville par *un pont* jeté sur l'une des branches du fleuve, on remarque des symptômes d'un prochain changement dans l'état des esprits : un individu adresse un discours à ceux qui l'entourent; sa harangue a pour but d'encourager ses compatriotes à se soumettre au joug de Rhamsès-le-Grand.

Ainsi, après les dieux, les rois obtenaient les premiers honneurs déférés par la voix publique; et après les bas-reliefs où leur courage et leur piété étaient célébrés à l'envi dans toutes les cités, il n'était pas d'ouvrage d'art plus favorable à l'intention de longue durée qui présidait à la construction de ces édifices, il n'en était pas de plus flatteur non plus pour les rois, que leurs effigies colossales, érigées dans les cours principales des grands temples, et formant une partie essentielle de leur décoration. Ces immenses ouvrages, d'un effet si grandiose encore, après avoir subi les offenses des hommes et les coups meurtriers des siècles, n'étaient pas rares dans les grandes villes, et les fondateurs des grands édifices de l'Égypte n'oublièrent pas d'y ériger leurs portraits; chaque portion de ces monuments, agrandis successivement, renfermait le colosse du souverain qui avait ordonné ces travaux. Le Memnonium de Thèbes en fournit la preuve et l'exemple.

« Que l'on se figure, dit Champollion le jeune, un espace d'environ 1,800 pieds de longueur, nivelé par les dépôts successifs de l'inondation, couvert de longues herbes, mais dont la surface déchirée sur une multitude de points, laisse encore apercevoir des débris d'architraves, des portions de colosses, des fûts de colonnes et des fragments d'énormes bas-reliefs que le limon du fleuve n'a pas enfouis encore ni dérobés pour toujours à la curiosité des voyageurs. Là, ont existé plus de dix-huit colosses dont les moindres avaient vingt pieds de hauteur; tous ces monolithes, de diverses matières, ont été brisés, et l'on rencontre leurs membres énormes dispersés çà et là, les uns au niveau du sol, d'autres au fond d'excavations exécutées par les fouilleurs modernes. Sur ces restes mutilés, on lit les noms d'un grand nombre de peuples asiatiques dont on voyait les chefs captifs

entourant la base de ces colosses représentant leur vainqueur, le Pharaon Aménophis, le 3e du nom, celui même que les Grecs ont voulu confondre avec le Memnon de leurs mythes héroïques.

« C'est vers l'extrémité des ruines et du côté du fleuve que s'élèvent encore, en dominant la plaine de Thèbes, les deux fameux colosses, d'environ 60 pieds de hauteur, dont l'un, celui du nord, jouit d'une si grande célébrité sous le nom de *colosse de Memnon* (voyez planche 8.) Formés chacun d'un seul bloc de grès-brèche, transportés des carrières de la Thébaïde supérieure, et placés sur d'immenses bases de la même matière, ils représentent tous deux un Pharaon assis, les mains étendues sur les genoux, dans une attitude de repos. J'ai vainement cherché à motiver à mes yeux l'étrange erreur du respectable et spirituel Denon, qui a voulu prendre ces statues pour celles de deux princesses égyptiennes. Les inscriptions hiéroglyphiques encore subsistantes, telles que celles qui couvrent le dossier du trône du colosse du sud et les côtés des deux bases, ne laissent aucun doute sur le rang et la nature du personnage dont ces merveilleux monolithes reproduisaient les traits et perpétuaient la mémoire. L'inscription du dossier porte textuellement : « L'Aroëris puissant, le modérateur des modérateurs, etc., le roi soleil, seigneur de vérité (ou de justice), le fils du soleil, le seigneur des diadèmes, Aménothph, modérateur de la région pure, le bien-aimé d'Amon-Ra, etc., l'Horus resplendissant, celui qui a agrandi la demeure..... (lacune) à toujours, a érigé ces constructions en l'honneur de son père Ammon; il lui a dédié cette statue colossale de pierre dure, etc. » Et sur les côtés des bases on lit en grands hiéroglyphes de plus d'un pied de proportion, exécutés, surtout ceux du colosse du nord, avec une perfection et une élégance au-dessus de tout éloge, la légende ou devise particulière, le prénom et le nom propre du roi que les colosses représentent : « Le seigneur souverain de la région supérieure et de la région inférieure, le réformateur des mœurs, celui qui tient le monde en repos, l'Horus qui, grand par sa force, a frappé les Barbares, le roi soleil, seigneur de vérité, le fils du soleil, Aménothph, modérateur de la région pure, chéri d'Amon-Ra, roi des dieux. »

« Ce sont là les titres et les noms du troisième Aménophis de la dix-huitième dynastie, lequel occupait le trône des Pharaons vers l'an 1680 avant l'ère chrétienne. Ainsi se trouve complétement justifiée l'assertion que Pausanias met dans la bouche des Thébains de son temps, lesquels soutenaient que ce colosse n'était nullement l'image du Memnon des Grecs, mais bien celle d'un homme du pays, nommé *Ph-Aménoph.*

« Ces deux colosses décoraient, suivant toute apparence, la façade extérieure du principal pylone de l'Aménophion; et malgré l'état de dégradation où la barbarie et le fanatisme ont réduit ces antiques monuments, on peut juger de l'élégance, du soin extrême et de la recherche qu'on avait mis dans leur exécution, par celles des figures accessoires formant la décoration de la partie antérieure du trône de chaque colosse. Ce sont des figures de femmes debout, sculptées dans la masse même de chaque monolithe, et n'ayant pas moins de 15 pieds de haut. La magnificence de leur coiffure et les riches détails de leur costume sont parfaitement en rapport avec le rang des personnages dont elles rappelent le souvenir. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur ces statues, formant en quelque sorte les pieds antérieurs du trône de chaque statue d'Aménophis, nous apprennent que la figure de gauche représente une reine égyptienne, la mère du roi, nommée *Tmau-Hem-Va*, et la figure de droite, la reine épouse du même Pharaon, *Taïa*, dont le nom était déja donné par une foule de monuments. Je connaissais aussi le nom de la femme de Thoutmosis IV

Tmau-Hem-Va, mère d'Aménophis-Memnon, par les bas-reliefs du palais de Louqsor.

« Sur un autre point des ruines de l'Aménophion, du côté de la montagne Libyque, à la limite du désert, et un peu à droite de l'axe passant entre les deux colosses, existent deux blocs de grès-brèche, d'environ trente pieds de long chacun, et présentant la forme de deux énormes stèles. Leur surface visible est ornée de tableaux et de magnifiques inscriptions formées chacune de 24 à 25 lignes d'hiéroglyphes du plus beau style, exécutés de relief dans le creux, et il est infiniment probable que ces portions qu'on aperçoit aujourd'hui sont les dossiers des siéges de deux groupes colossals renversés et enfouis la face contre terre.

« Enfin à Ibsamboul, le grand temple creusé dans le roc, excavation merveilleuse au plus haut degré, est annoncé par quatre colosses, n'ayant pas moins de 61 pieds de hauteur quoique assis, admirables portraits de Rhamsès Sésostris, où la perfection du travail répond au grandiose de la composition. »

C'est à propos de ces singuliers monuments, dont les artistes grecs ou romains essayèrent rarement de reproduire dans leurs ouvrages les grandes dimensions, que nous devons présenter quelques détails particuliers sur le plus célèbre des colosses égyptiens, sur la *statue parlante de Memnon*.

On vient de voir (à la page 70) la description des deux colosses de l'Aménophion ou Memnonium de Thèbes, dont celui du nord fut cette statue parlante; c'est le moins grand, en perspective, des deux figures, dont notre planche 8 a reproduit les formes, et on distingue les assises de pierres qui composent toute la partie supérieure de son corps. On n'a pas pu représenter sur ses jambes les nombreuses inscriptions grecques ou latines qui les couvrent et qui témoignent de la réalité des sons harmonieux que faisait entendre cette statue dès qu'elle était frappée par les premiers rayons du soleil. Ces données merveilleuses réveillent sans peine dans notre esprit les souvenirs de Memnon et de l'Aurore : les anciens, qui avaient bien autant d'esprit que nous, ne se firent faute d'imaginer et de commenter un tel rapprochement. Homère fait figurer à la guerre de Troie un Memnon avec dix mille Éthiopiens, comme auxiliaire de Priam, son oncle. Achille vengea sur ce Memnon la mort de son ami Antiloque. Jupiter apaisa la douleur de l'Aurore, mère du héros mort, en en perpétuant le souvenir par les combats commémoratifs que se livraient tous les ans sur son tombeau, dans la Troade, les oiseaux memnonides qu'il créa tout exprès; enfin les Éthiopiens élevèrent aussi à leur roi, dans le Haute-Égypte, une statue devenue célèbre par les sons mélodieux qu'elle rendait au lever de l'aurore, et les accents lugubres et plaintifs qu'elle exhalait le soir, dès qu'elle était enveloppée par les ombres et par la nuit.

Voilà les circonstances principales des récits que font les historiens et surtout les poètes de l'antiquité. Un autre genre de données plus concluantes que ces récits poétiques et mythiques, se tire des témoignages de deux écrivains un peu plus graves, de Strabon et de Pausanias, qui étudièrent à Thèbes même la statue de Memnon. « J'y ai vu, dit ce dernier auteur, une statue colossale assise, qui représente le soleil, quoiqu'on lui donne généralement le nom de Memnon..... Mais les Thébains ne veulent pas que cette statue soit Memnon, et ils y voient Phaménoph, qui était de leur pays...» Cambyse l'ayant fait briser, la moitie supérieure du corps est étendue a terre, l'autre moitié est restée en place et rend chaque jour au lever du soleil un son que je ne puis mieux comparer qu'à celui que produit une corde de cythare ou de lyre qui se rompt. » Enfin les inscriptions latines et grecques, dont les jambes de la statue sont encore couvertes, sont

de véritables dépositions publiques, faites par des témoins désintéressés, de la réalité d'un phénomène merveilleux, qui a fait qualifier de *vocale* cette célèbre statue. Dans ces inscriptions, au nombre de soixante-douze, nouvellement réunies, publiées, traduites et expliquées par M. Letronne, des individus sans qualités connues, et des tribuns, des centurions ou des décurions militaires, des fonctionnaires publics de divers ordres, des préfets et autres magistrats de l'Égypte, l'empereur Hadrien et Sabine sa femme, déclarent unanimement avoir entendu la statue de Memnon rendre des sons au lever du soleil : ils indiquent ordinairement le jour et l'heure de ce fait, et comme pour corroborer ces témoignages en faveur d'une sorte de miracle, quelques témoins déclarent d'abord n'avoir rien entendu un jour, et enfin avoir distinctement constaté le fait à une seconde ou troisième observation; d'autres au contraire certifient avoir entendu Memnon plusieurs fois. La singularité de ce phénomène explique facilement l'enthousiasme qu'il inspirait, les voyages à Thèbes dont il était le principal motif, et les efforts, quelquefois malheureux, du génie des voyageurs qui entreprenaient de retracer en vers grecs ou latins le souvenir des faveurs que Memnon leur avait accordées en daignant se faire entendre et les satisfaire.

Les plus anciennes de ces inscriptions se distinguaient par leur simplicité : « A. Instuleius Tenax, primipilaire de la XIIe légion, fulminée, et Caïus Valerius Priscus, centurion de la XXIIe légion, et Lucius Quintius Viator, décurion; nous avons entendu Memnon, l'an XI de Néron, notre empereur, le 12 des calendes d'avril, à 1 heure (le 15 mars de l'an 64 de J.-C.). — Titus Julius Lupus, préfet de l'Égypte; j'ai entendu Memnon, à la première heure, heureusement (l'an 71 de J.-C.). — L. Junius Calvinus, préfet du canton de Bérénice; j'ai entendu Memnon avec Municia Rustica, ma femme, les calendes d'avril, à la deuxième heure, l'an IV de notre empereur Vespasien Auguste (le 1er avril de l'an 73 de J.-C.). — Un Gaulois est au nombre de ces témoins : Marcus Anicius Verus, fils de Julien, inscrit dans la tribu Voltinia, natif de Vienne (capitale de l'ancienne Allobrogie),... de la IIIe légion cyrénaïque; j'ai entendu Memnon, en l'an 3 (du règne de Vespasien) le 4 des ides de novembre; en l'an 4, le 7 des calendes de janvier, le 18 des calendes de février, le 4 des nones et le 5 des ides de ce même mois; le 15, le 13 et le 12 des calendes de mars, le 7 des ides de mars, le 8 des ides d'avril, le 7 des ides de mai, le 4 des nones de juin; et le 7 des ides du même mois de juin, deux fois (quatorze fois en tout, dont deux fois le même jour, durant les années 72 et 73 de J.-C.). — Il entrait une idée religieuse dans ces sortes de visites à ces statues de Memnon; et à l'imitation d'autres *proscynèmes*, ou actes d'adoration faits à diverses divinités de l'Égypte, et dont les monuments conservent encore les traces écrites, ceux qui allaient entendre la statue de Memnon, mentionnaient parfois, dans leur inscription, qu'ils s'étaient souvenus de telle personne qui leur était chère; ils l'associaient ainsi à leur pieuse visite, et aux faveurs qu'ils devaient obtenir des dieux. Cette idée religieuse paraît s'être introduite successivement, et elle domine de plus en plus dans les inscriptions du Memnon, à mesure qu'elles sont moins anciennes; bientôt la visite fut accompagnée de sacrifices et de libations, et les dévots ne s'exprimèrent presque plus qu'en vers latins ou grecs, dont la composition révèle d'ordinaire plus de dévotion au dieu que de bon goût. Le 14 mars de l'an 95, sous le règne de Domitien, le préfet de l'Égypte, Titus Pétronius Secundus, a entendu Memnon à la première heure et *l'a honoré des vers grecs ci-dessous écrits*. L'inscription latine du préfet est en effet suivie de deux vers grecs qui signifient : « Tu viens de te faire entendre (car « ce n'est ô Memnon, qu'une partie de

« toi-même qui est assise en ce lieu), « frappé des rayons brûlants des feux « du fils de Latone. » « La parenthèse est assez mal placée, ajoute M. Letronne; mais les vers grecs n'en sont pas moins fort passables pour être l'ouvrage d'un préfet romain. » Sous le règne d'Hadrien, un autre fonctionnaire s'exprimait ainsi en 13 vers grecs : « Funisulanus Charisius, stratège d'Hermonthis, natif de Latopolis, accompagné de son épouse, Fulvia, t'a entendu, ô Memnon, rendre un son, au moment où ta mère éperdue honore ton corps des gouttes de sa rosée. Charisius, t'ayant fait un sacrifice et de pieuses libations, a chanté ces vers à ta gloire : — « Dès « mon enfance, j'ai appris qu'Argo, « que les chênes de Jupiter Dodonéen « avaient été doués de la parole : mais « tu es le seul que j'aie pu voir de « mes yeux résonner et faire enten- « dre une certaine voix. » — Charisius a gravé pieusement ces vers pour toi, qui lui as parlé et l'as salué amicalement. » La visite que l'empereur Hadrien fit à Memnon, accompagné de l'impératrice Sabine et de ses principaux officiers, est un événement important dans l'histoire de la statue parlante; et cet événement porta hors de toute limite et l'étendue des inscriptions gravées sur le colosse et l'emphase ridicule des expressions : au moment où Hadrien, qui visitait toutes les merveilles de l'Égypte, parvint enfin en la présence de Memnon, on grava sur la statue son nom seul, en grosses lettres, *l'empereur Hadrien*, comme témoignage de sa visite; le reste fut abandonné à la verve des poètes et ils n'y firent faute. Parmi eux se distingua une poétesse, Julia Balbilla, d'une effrayante fécondité, et qui, dans ses vers, n'oublia pas sa vaniteuse généalogie. « Mes pieux an- « cêtres, dit-elle dans des vers tracés sur le colosse, le savant Balbillus et Antiochus te saluèrent jadis (ô Memnon); Balbillus naquit d'une mère de sang royal, d'Acmé, et le père de son père était le roi Antiochus. C'est d'eux que je tiens ce noble sang qui coule dans mes veines; passants, jetez les yeux sur ces lignes, qui sont de moi, Balbilla. »

La petite-fille du roi Antiochus était donc un des poètes de la cour d'Hadrien et de Sabine en Égypte, et les pièces qu'elle composa au sujet de la visite faite à Memnon par l'empereur, nous montrent combien s'était généralisé dans l'opinion publique le culte dont la statue de Memnon était devenue l'objet, après avoir été d'abord celui d'une simple curiosité. « Vers de Julia Balbilla, lorsque l'auguste Hadrien entendit Memnon : » tel est le titre qui précède la pièce suivante de 12 vers grecs, tracés sur le haut de la jambe gauche du colosse :

« J'avais appris que l'Égyptien Memnon, échauffé par les rayons du soleil, faisait entendre une voix sortie de la pierre thébaine. Ayant aperçu Hadrien, le roi du monde, avant le lever du soleil, il lui dit *bonjour*, comme il pouvait le faire. Mais lorsque le Titan, traversant les airs avec ses blancs coursiers, occupait la seconde mesure des heures marquée par l'ombre du cadran, Memnon rendit de nouveau un son aigu, comme celui d'un instrument de cuivre qui est frappé; et, plein de joie (de la présence de l'empereur), il rendit pour la troisième fois un son. L'empereur Hadrien salua Memnon autant de fois, et Balbilla a écrit ces vers composés par elle-même, qui montrent tout ce qu'elle a vu distinctement et entendu. Il a été évident pour tous que les dieux le chérissent. »

Une autre pièce de vers de notre poétesse prouve que l'impératrice Sabine entendit aussi Memnon, et Balbilla en dressa aussi en 6 vers grecs le poétique procès-verbal. Un jour pourtant le colosse ne se montra pas très-courtois envers Sabine, il demeura muet; le lendemain il la satisfit, et Balbilla chanta ainsi en 8 vers ces graves événements : « Hier, n'ayant pas entendu Memnon, nous l'avons supplié de n'être pas une seconde fois défavorable (car les traits de l'impératrice s'étaient enflammés de courroux), et de

faire entendre un son divin, de peur que le roi lui-même ne s'irritât, et qu'une longue tristesse ne s'emparât de sa vénérable épouse. Aussi, Memnon, craignant le courroux de ce prince immortel, a fait entendre tout-a-coup une douce voix, et a témoigné qu'il se plaisait en la compagnie des dieux. » Le séjour d'Hadrien en Égypte en l'an 130 de l'ère chrétienne est un des faits les plus importants de l'histoire de cette contrée dans le second siècle de notre ère; il n'est pas étonnant que les fêtes et les cérémonies dont il fut l'occasion aient attiré sur ses traces et échauffé les poètes. Après les temps d'Hadrien, la renommée de Memnon ne décrut point, ni le nombre des témoignages de la vénération publique dont sa statue était l'objet. Sous le règne d'Antonin, au mois de mai de l'an 150 de notre ère, un autre dévot écrivit sur un des côtés du piédestal : « Ta mère, la déesse Aurore aux doigts de rose, ô célèbre Memnon, t'a rendu vocal pour moi qui désirais t'entendre. La douzième année de l'illustre Antonin, deux fois, ô être divin, j'ai entendu ta voix, lorsque le soleil quittait les flots majestueux de l'Océan. Jadis, le fils de Saturne, Jupiter, te fit roi de l'Orient; maintenant tu n'es plus qu'une pierre, et c'est de cette pierre que sort ta voix. Gemellus a écrit ces vers à son tour, étant venu ici avec sa chère épouse Rufilla et ses enfants. » Une femme s'exprimait ainsi : « Cæcilia Trebulla, ayant entendu une seconde fois Memnon, (a écrit ces vers): Auparavant Memnon, fils de l'Aurore et de Tithon, nous a seulement fait entendre sa voix; maintenant il nous a salués comme connaissances et amis. La nature, créatrice de toutes choses, a-t-elle donc donné à la pierre le sentiment et la voix? » La fille de cette Trebulla faisait aussi des vers grecs, entendit Memnon et lui fit dire dans une inscription de 6 vers ce qui suit : « Cambyse m'a brisée, moi, cette pierre que voici, représentant l'image d'un roi d'Orient. *Jadis*, je possédais une voix plaintive qui déplorait les malheurs de Memnon. Depuis longtemps, Cambyse me l'a enlevée. Maintenant, mes plaintes ne sont plus que des sons inarticulés et dénués de tous sens, triste reste de ma fortune passée. » L'influence complète des idées grecques sur la prétendue statue de Memnon de Thèbes se montre en son entier dans une dernière inscription, l'une des plus remarquables par la pensée et l'expression, et qui eut pour auteur le poète Asclépiodote, procurateur de l'empereur en Égypte. « Apprends, dit-il, ô Thétis, toi qui résides dans la mer, que Memnon respire encore, et que, réchauffé par le flambeau maternel, il élève une voix sonore, au pied des montagnes Libyques de l'Égypte, là où le Nil, dans son cours, divise Thèbes aux belles portes; tandis que ton Achille, jadis insatiable de combats, reste à présent muet dans les champs des Troyens, comme en Thessalie. » L'idée de l'Aurore saluée par son fils domine dans les vers d'Asclépiodote: Memnon parle, et Achille est muet dans son tombeau près des murs d'Ilium; c'est la puissance de l'Aurore opposée à celle de Thétis; il ne s'offre donc au poète que des idées toutes grecques; à l'époque où il composait ces vers, toute tradition égyptienne était hors de sujet; le colosse de Thèbes était décidément la statue de Memnon, fils de l'Aurore, saluant sa mère de sa voix harmonieuse, tous les matins au lever du soleil : voilà ce qu'ont déposé unanimement dans leurs inscriptions en prose ou en vers, grecques ou latines, les personnages dont nous venons de rapporter textuellement les témoignages. Il est temps de rétablir, contre tant de religieuses et poétiques attestations, la vérité de l'histoire, de dire l'origine de la statue vocale de Memnon, si elle parla et comment elle parla.

Aménophis III, de la XVIIIe dynastie égyptienne, occupait le trône d'Égypte, vers l'an 1680 avant l'ère chrétienne. Il fit élever à Thèbes un vaste édifice; sur ses ruines encore subsistantes, on voit souvent répété le nom de ce prince, illustré par de

grandes victoires sur les nations de l'Asie; selon l'usage, les statues du fondateur, de dimensions colossales, devaient décorer la partie principale de l'édifice : il en fit placer deux, d'un seul bloc de grès-brèche et de 60 pieds de hauteur, vers l'extrémité de l'édifice du côté du fleuve, et dans un lieu où était, selon toute apparence, le principal pylone du palais, qui porta le nom d'*Aménophion*, tiré de celui du roi *Aménoph*, ou Ph-Aménoph, dont les Grecs firent Aménophis, Phaménoph et Phaménoth.

De ces deux colosses, l'un est au midi et l'autre au nord de l'axe de l'édifice : c'est celui du nord qui est devenu, dans des temps on pourrait dire modernes, la statue de Memnon. Tant que dura la domination égyptienne, la statue d'Aménophis conserva son nom, la vanité grecque n'entreprit rien sur elle au profit de Memnon; dans l'Aménophion, existaient le culte et les prêtres du roi Aménophis, et non pas ceux du fils de l'Aurore des Grecs, et jamais les Égyptiens n'admirent ce héros étranger au droit de cité, ni dans leurs cérémonies religieuses; l'Égypte même n'existait déja plus, et l'autorité des successeurs d'Alexandre était presque près de s'éteindre, que la statue vocale ne portait pas encore le nom de Memnon. Elle ne fut donc, jusqu'à l'invasion de Cambyse, qu'un admirable ouvrage rappelant le nom et la gloire d'un grand roi, et concourant à l'ornement du vaste et opulent édifice dont ce roi était le fondateur.

Aux temps de Cambyse, Thèbes fut saccagée par les Perses, les temples furent renversés et les tombes royales violées. Les monuments subsistants en l'honneur des anciens rois ne furent pas épargnés : est-ce à cette époque de désastres pour l'Égypte des Pharaons que doit être rapportée la mutilation du colosse de Memnon? Une tradition écrite autoriserait à le croire, mais cette tradition est tardive et ne se concilie pas avec quelques faits plus concluants qu'elle. Lorsqu'on parla à Strabon, à Thèbes même, des ravages de Cambyse, on imputa hautement au monarque persan la destruction des monuments de cette vaste cité, mais quant au colosse, on dit à Strabon qu'il avait été brisé par un tremblement de terre, et les chronologistes disent en effet qu'à une année, qui est la 27e avant l'ère chrétienne, Thèbes avait été dévastée par un violent tremblement de terre. A l'époque où Strabon visita l'Égypte, quinze ou vingt ans après ce grand phénomène, il vit les deux colosses de l'Aménophium de Thèbes, et il en parle ainsi : « Des deux colosses monolithes, l'un est entier, l'autre est brisé par le milieu; la moitié supérieure est tombée par l'effet, dit-on, d'un tremblement de terre : » et ce passage de Strabon, où le colosse n'est pas encore mêlé à la légende mythologique de Memnon, est le premier renseignement que l'histoire écrite nous fournit sur la mutilation du colosse; cette mutilation était en effet contemporaine de ce témoignage, et l'on conçoit sans difficulté l'effet du tremblement de terre sur ce monolithe, quand on sait que la brèche dont il est formé, a quelquefois des fissures qui se propagent dans les blocs à de grandes profondeurs, et qu'une fissure pareille a pu favoriser les effets des secousses du tremblement de terre et la séparation de la masse du colosse en deux portions, dont le haut fut détaché et jeté à terre. L'inclinaison même de la cassure qui, par derrière s'élève jusqu'à la moitié du dos, et par devant jusqu'au-dessus des cuisses seulement, indique avec quelle facilité la partie supérieure a dû glisser comme par une pente naturelle et se séparer du reste de la statue. De pareilles fissures se retrouvent dans des monuments non moins considérables; il y en a une dans l'obélisque de Louqsor transporté à Paris : de la base, elle se prolonge jusqu'à quinze pieds de hauteur, et elle existait quand le bloc fut taillé en obélisque. Dans le magnifique sarcophage en basalte vert, rapporté d'Égypte par Champollion le jeune et déposé au Musée, une fissure a séparé la cuve en deux parties; aucune fracture ne suppose le moindre effort, et

la partie détachee s'adapte au sarcophage mieux même que ne le ferait une pièce taillée tout exprès.

Cent quarante ans après Strabon, un autre voyageur grec, Pausanias, vit aussi renversée à terre la partie supérieure du colosse, le reste étant en place comme au temps de Strabon. A l'époque de ce dernier, peu d'années avant l'ère chrétienne, on parlait déja du son que rendait le colosse du nord dès le lever du soleil; moins de cinquante années avant, on n'en parlait pas du tout, du moins on n'en avait rien dit à Diodore de Sicile, qui ne nous en a rien transmis non plus; moins encore du temps d'Hérodote; et c'est aux temps de Néron que commence la grande renommée de la statue parlante de Memnon à Thèbes. On a vu dans quelles emphatiques paroles s'expriment les principales inscriptions gravées sur le colosse même; aucun écrivain de l'époque ne se dispensa dès lors de parler de la grande merveille de l'Égypte : Juvénal, Dion Chrysostôme, Lucien, Pausanias, Ptolémée, qui étaient allés en Égypte, Pline, Tacite, Denys le Périégète, qui écrivaient loin de cette contrée, tous disaient à leurs lecteurs que l'impression des rayons du soleil tirait des sons de la statue de pierre de Memnon. L'empereur Hadrien en avait été plusieurs fois le témoin ; sous le règne des Antonins, la renommée du prodige ne fit que s'accroître ; elle durait encore, mais elle s'éteignit tout à coup sous Septime-Sévère, qui fit restaurer le colosse.

Deux faits sont essentiellement remarquables dans toute cette merveilleuse histoire; la statue mutilée, réduite à sa partie inférieure, assise sur un trône, et d'une seule pierre, rend ces sons admirables qui charmaient à un si haut degré tous les voyageurs en Thébaïde; et la statue restaurée dans son ancien état, complétée par la reconstruction de sa partie supérieure, devient aussitôt muette. La voix et les hommages qu'elle excitait cessent dès le règne de Septime-Sévère, à qui la restauration du colosse est attribuée. On voit par notre planche 8 que cette restauration consiste en cinq assises de pierres qui rétablissent l'effigie d'Aménophis dans ses anciennes proportions.

Les faits historiques qui ressortent clairement de ce qui précède, peuvent se résumer ainsi : 1° deux colosses firent partie de la décoration du magnifique édifice que le roi Aménophis fit élever à Thèbes; 2° ces colosses, selon l'usage, représentaient ce roi lui-même et portent encore son nom; 3° ils subirent, comme tous les autres monuments de l'Égypte, les effets du temps et des invasions étrangères; 4° un tremblement de terre, l'an 27 avant l'ère chrétienne, brisa celui des deux colosses qui est placé vers le nord, et en détacha la partie supérieure; 5° quelques années après, il était bruit dans le pays des sons que rendait au lever du soleil la partie de la statue restée en place, ou le socle qui la portait; 6° dès le règne de Néron, ce bruit était généralement répandu et annonçait une merveille qui attirait les curieux de toute condition; 7° dès cette même époque, la statue parlante fut considérée comme étant une figure de Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore, qui saluait sa mère de sa voix miraculeuse, tous les jours au lever du soleil ; 8° à l'intérêt qu'excita cette merveille, il se mêla bientôt un caractère religieux envers le héros d'Homère, le demi-dieu d'Hésiode, le roi de l'Orient; l'admiration le divinisa et lui offrit des libations et des sacrifices; 9° la statue mutilée fut restaurée par Septime-Sévère, et sa voix merveilleuse ne se fit plus entendre; le prodige et les chants cessèrent aussitôt.

Ce fut l'époque fatale à bien des oracles antiques, et l'empereur voulut en vain opposer les miracles de Memnon à ceux du christianisme : la statue restaurée devait posséder une voix bien plus harmonieuse, rendre de véritables oracles : on détruisit ses merveilles, parce qu'on en ignorait la nature. Les observations faites sur

les lieux nous ont suffisamment expliqué les causes de ce phénomène, qui ne peut pas être révoqué en doute. Il est constaté que les granits et les brèches produisent souvent un son au lever du jour, et quant à la statue de Thèbes, les rayons du soleil, dit M. de Rozières, venant à frapper le colosse, ils séchaient l'humidité abondante dont les fortes rosées de la nuit avaient couvert sa surface, et ils achevaient ensuite de dissiper celle dont ces mêmes surfaces dépolies s'étaient imprégnées. Il résulta de la continuité de cette action que des grains ou des plaques de cette brèche cédant et éclatant tout à coup, cette rupture subite causait dans la pierre rigide et un peu élastique un ébranlement, une vibration rapide, qui produisait ce son particulier que faisait entendre la statue au lever du soleil. Elle est bien muette depuis seize siècles. « Je ne nie pas, écrivait de Thèbes même Champollion le jeune au mois de juin 1829, je ne nie pas la réalité des harmonieux accents que tant de témoins affirment unanimement avoir entendu moduler par le merveilleux colosse, aussitôt qu'il était frappé des premiers rayons du soleil. Je dirai seulement que, plusieurs fois, assis, au lever de l'aurore, sur les immenses genoux de Memnon, aucun accord musical sorti de sa bouche n'est venu distraire mon attention du mélancolique tableau que je contemplais, la plaine de Thèbes, où gisent les membres épars de cette aînée des villes royales. »

Un de ses quartiers, situé sur la rive gauche du Nil, du côté des tombeaux, s'appelait dès la plus haute antiquité, *les Memnonia*, mot d'origine égyptienne, qui a la signification de lieu des sépultures; c'est là qu'existent les édifices religieux et commémoratifs des rois divinisés, les temples de Médinet-Habou, le Rhamesséon et l'Aménophium, et dans ce dernier temple, on voyait encore du temps des rois grecs, des prêtres du roi Aménophis divinisé. Ce nom de Memnonia dut frapper les Grecs, naturellement lestes à adopter les rapprochements où leur vanité devait trouver son compte; l'idée de leur Memnon se présenta sans hésitation, et vraisemblablement dès l'établissement des Ptolémées en Égypte. Les édifices des Memnonia furent attribués au héros homérique, et le colosse merveilleux de l'Aménophium ne pouvait plus être que la statue de Memnon : les Thébains n'avaient pas oublié qu'elle était une image de leur ancien roi Aménophis, et Pausanias raconte qu'ils l'en avertirent expressément quand il la visita. Voilà comment une oiseuse prétention de la vanité grecque a fait à l'un des nombreux colosses que l'Égypte éleva en l'honneur de ses rois, une renommée qui paraît devoir subsister encore long-temps, surtout depuis que M. Letronne, par ses ingénieuses recherches, l'a rattachée à l'histoire de l'établissement du christianisme en Égypte.

En érigeant de tels monuments, construits de telles matières et de telles proportions, les Égyptiens se faisaient par leur pensée une lointaine postérité, à laquelle ils avaient la confiance de transmettre ces monuments de leur génie, de leur sagesse et de leur grandeur. Cet espoir n'a pas été déçu, et le souvenir de l'antique Égypte est présent dans le monde entier : l'Europe savante renouvelle en Égypte les philosophiques pélerinages de l'ancienne Grèce, et ses ruines historiées sont encore instructives pour nous, comme le furent pour les Grecs ses prêtres et ses archives. Il y avait des idées d'ordre, d'utilité et de durée, dans toutes les institutions de l'Égypte; après le culte des dieux venait celui des bons rois; d'innombrables monuments célébraient les services qu'ils avaient rendus au pays et la gloire qu'ils y avaient acquise; après ces statues colossales, les obélisques étaient les plus remarquables de ces monuments royaux.

Les *obélisques* sont une invention égyptienne, particulière à l'Égypte, et les ouvrages les plus simples de l'architecture de ce pays célèbre. Tous les obélisques égyptiens sont d'une

seule pierre ou monolithes, de granit rose, tirés des carrières de Syène, dans la Haute-Égypte, et leur forme est celle d'un long prisme, de forme quadrangulaire, se rétrécissant insensiblement de la base au sommet et se terminant en pyramide. Il est impossible de dire à quelle époque le premier obélisque fut élevé; la tradition historique attribue des monuments de ce genre aux plus anciens rois; mais aucun des obélisques n'est antérieur à l'avénement de la XVIIIe dynastie égyptienne, qui date de l'an 1822 avant l'ère chrétienne. Il existe des obélisques de l'époque de plusieurs des princes de cette XVIIIe dynastie et de leurs successeurs. La plupart des rois égyptiens en érigèrent. La fureur de Cambyse détruisit un grand nombre d'obélisques dans les principales villes, à Thèbes particulièrement. On dit aussi que, frappé de la magnificence et de la majesté d'un des obélisques élevés par le roi Rhamsès dans cette vaste cité, le farouche conquérant fit arrêter un incendie qui menaçait cet obélisque. Les historiens disent que le roi qui le fit élever, pour garantir la conservation de ce précieux ouvrage et s'assurer des soins de l'architecte et des ouvriers employés à le dresser, avait fait attacher son fils au sommet de l'obélisque.

Si les rois grecs, successeurs d'Alexandre en Égypte, les Ptolémées, n'exécutèrent pas de nouveaux obélisques, ils ornèrent avec les anciens les villes qu'ils fondèrent ou qu'ils agrandirent.

Quand l'Égypte fut réduite au rang de province romaine, Auguste comprit combien ses dépouilles si monumentales pouvaient répandre d'éclat sur la *ville éternelle*, et il fit transporter à Rome les deux obélisques d'Héliopolis. Caïus Caligula en demanda un troisième, et, au rapport de Pline, la mer n'avait jamais porté un vaisseau d'aussi colossales dimensions, que celui qui fut construit pour cette entreprise. D'autres empereurs imitèrent l'exemple d'Auguste; onze obélisques entiers, et les fragments de plusieurs autres subsistent encore à Rome; on en trouve aussi à Velletri, Bénévent, Florence, Catane, Arles; Constantin et Théodose en ornèrent l'hippodrôme et le palais impérial de Constantinople. Des préfets romains en Égypte y firent faire des obélisques où leurs louanges étaient écrites en caractères hiéroglyphiques, et les envoyèrent à Rome, où on les voit encore.

Le mot français *obélisque*, qu'on a familièrement remplacé par celui d'aiguille, est le latin *obeliscus*, diminutif du grec *obelos*, broche. Le mot obélisque signifie donc *petite broche*, *brochette*, et l'on attribue aux Grecs d'Alexandrie, hommes d'un esprit caustique et malin, d'avoir donné cette singulière dénomination à ces masses colossales de granit; il y en a de plus de cent pieds de longueur.

Tant qu'on ignora la véritable destination des obélisques, l'esprit de système ne s'épargna pas pour la deviner au moyen des plus arbitraires étymologies de ce simple mot grec. On les supposa consacrés au soleil. On y vit aussi des colonnes ou autels des dieux, des doigts ou des rayons du soleil, des gnomons, ou des symboles du cours de cet astre.

Les obélisques sont des monuments essentiellement historiques, placés au frontispice des temples et des palais, annonçant par leurs inscriptions le motif de la fondation de ces édifices, leur destination et leur dédicace à une ou plusieurs des divinités du pays; les inscriptions des obélisques donnent les détails des constructions, le nom et la filiation, des princes qui les élevèrent; ils indiquent les accroissements ou les embellissements exécutés par les soins de chacun d'eux, et par là, l'époque relative de chaque partie de l'édifice; enfin, les obélisques eux-mêmes sont mentionnés dans ces inscriptions parmi les autres actes de la piété des Pharaons.

On voit par notre planche 14 comment les Égyptiens employèrent les obélisques; toujours accouplés, ils n'eurent jamais l'idée d'en placer un

seul au milieu d'un vaste espace où il devait s'éclipser. Deux obélisques s'élevaient en avant du pylone ou entrée principale d'un temple : ils annonçaient majestueusement l'édifice et étaient les premiers insignes de la gloire du prince qui l'avait construit en l'honneur des dieux de la contrée. Nous préciserons davantage les notions essentielles, relatives aux obélisques, et nous ajouterons infailliblement à leur intérêt, en les appliquant spécialement à la description de l'obélisque de Louqsor, si heureusement transporté à Paris et destiné à l'ornement d'une de nos places publiques.

Le village de Louqsor est une portion du territoire de Thèbes, sur la rive droite du Nil. Des ruines étendues y attirent le voyageur, et c'est vers leur extrémité nord que se présente l'entrée pittoresque du palais, figurée dans son état primitif sur notre planche 14. C'est un pylone, composé de deux massifs pyramidaux entre lesquels une porte est ménagée ; celle du palais de Louqsor n'a pas moins de cinquante-deux pieds de hauteur; elle est surmontée d'une corniche élégante; les pylones ont dix-huit pieds de plus d'élévation et quatre-vingt-douze pieds d'étendue de chaque côté de cette porte.

En avant du pylone étaient quatre statues colossales, chacune d'environ quarante pieds de hauteur et d'un seul bloc, et en avant des colosses les obélisques de granit rose.

Les sujets sculptés en bas-reliefs sur le pylone sont d'un très-grand intérêt historique. L'immense surface de chacun de ces deux massifs est couverte de sculptures d'un très-bon style, sujets tous militaires et de plusieurs centaines de personnages. C'est le roi Rhamsès-le-Grand (Sésostris), assis sur son trône au milieu de son camp, où il reçoit les chefs militaires et des envoyés étrangers ; on y voit les détails du camp, les bagages, tentes, fourgons, etc., etc.; en dehors, l'armée égyptienne est rangée en bataille, les chars de guerre à l'avant, à l'arrière et sur les flancs; au centre, les fantassins régulièrement formés en carrés. Sur le massif de gauche sont figurés une bataille sanglante, la défaite des ennemis, leur poursuite, le passage d'un fleuve, la prise d'une ville, et on amène ensuite les prisonniers, etc.

Ces deux tableaux ont environ cinquante pieds chacun; ils sont précédés par les deux obélisques qui frappent d'abord l'esprit du voyageur; on peut se faire une idée, quoique bien faible, de leur effet dans l'ensemble de ces immenses constructions, par la vue restaurée de la façade du monument telle qu'elle était aux temps de la splendeur de l'Égypte. (Voy. *pl.* 14.)

Une carrière de granit rose de la plus belle qualité, située à Syène, vers la frontière méridionale de l'Égypte, à la première cataracte, a fourni la matière des deux obélisques. Ils sont tous deux d'un seul morceau ou monolithes. Les surfaces ont reçu un poli parfait et brillant; les arêtes sont vives et bien dressées, mais les faces de l'obélisque ne sont point exactement planes. Elles ont à l'extérieur une convexité de quinze lignes, et si régulièrement exécutée, qu'on ne saurait y voir qu'une preuve de la science de l'architecte.

On peut diviser l'obélisque en deux parties : 1° le prisme quadrangulaire ou fût, comprenant toute la partie du monument depuis sa base jusqu'au *pyramidion ;* 2° le *pyramidion*, qui est la portion taillée en forme de pyramide et qui surmonte le prisme ou fût.

Les dimensions générales de l'obélisque ont été reconnues comme il suit :

	pieds.	pouc.	lig.
Hauteur totale de l'obélisque.....	70	3	5
Plus grande largeur *à la base* (*face* nord)...	7	6	3
Plus grande largeur *à la base du pyramidion* (*faces* est *et* ouest)	5	4	4

Le poids total du monolithe est évalué à 220,528 kilogrammes (4457 quintaux), et avec le revêtement en bois pour le transport, le poids du

monument arrive à 5000 quintaux.

L'obélisque était posé sur un dé carré, en granit, dont la surface a été trouvée, par les fouilles, à 3m 80c au-dessous du sol actuel, et qui a été mis à découvert jusqu'à une profondeur de 1m 60c. On a reconnu que ce dé a été dégradé par la nature, et il n'offre quant à l'extérieur qu'une croûte friable et scoriée. Les faces sud et nord étaient autrefois ornées de quatre cynocéphales en relief; les faces ouest et est étaient aussi occupées par un autre sujet sculpté.

Le dé en granit était posé sur des constructions en pierres de grès, et la conservation du monument dans son état primitif jusqu'à nos jours en montre suffisamment la solidité. Tous les grands édifices égyptiens encore subsistants sont construits avec le même grès; on le tirait des carrières de Silsilis, dont l'exploitation est historiquement prouvée pour des temps bien antérieurs à Sésostris.

Les quatre faces de l'obélisque sont couvertes d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Un léger examen suffit pour faire voir que, sur chacune d'elles, les signes sont rangés symétriquement pour composer trois colonnes perpendiculaires, bien distinctes, et formant ainsi trois inscriptions, trois phrases sur chaque face. Cette distinction est encore plus tranchée par la manière dont chaque colonne a été exécutée; sur toutes les faces, les caractères de l'inscription du milieu sont sculptés en bas-relief dans le creux, à une profondeur de plus de cinq pouces, et parfaitement polis; les hiéroglyphes des deux colonnes latérales ont une profondeur moitié moindre, et sont seulement piqués à la pointe. L'œil est satisfait d'une opposition qu'il saisit facilement et qui, par la variété des tons et des reflets, prévient toute confusion dans l'ordre et l'expression de ces signes nombreux, admirable tableau sculpté avec la dernière précision, et dans lequel chaque signe joint à la beauté et au fini du travail la plus grande pureté de dessin. Le nombre total des signes sculptés sur l'obélisque s'élève à 1600; ce sont autant de portraits fidèles des objets figurés, et l'on comprend que cette fidélité, cette science complète d'une iconographie qui pouvait embrasser tous les objets de l'univers matériel, était dans les inscriptions égyptiennes une condition essentielle et fondamentale, puisque chacun de ces signes avait un sens propre, absolu, et que toute incertitude sur la nature de l'objet figuré l'aurait privé aussitôt de son expression comme signe d'écriture, et aurait jeté de la confusion dans l'ordre et l'exposition graphique des idées. Cette condition essentielle de l'écriture sacrée égyptienne explique la perfection des sculptures hiéroglyphiques, et l'examen de celles de l'obélisque de Louqsor, exécutées sur une roche aussi dure, aussi solide, on pourrait dire inaltérable, composée d'au moins trois substances cristallisées, intimement adhérentes, et également rebelles au ciseau, doit nous donner une haute idée de l'art, des artistes et des procédés mécaniques auxquels nous sommes redevables d'un pareil monument.

Ses inscriptions nous en font connaître l'objet et la destination; la piété du prince illustre qui éleva le palais de Louqsor s'y révélait dès l'approche de cet édifice à la fois civil et religieux, et les deux obélisques y sont expressément figurés et mentionnés, ainsi que la vaste et somptueuse construction dont ils décoraient le frontispice.

Quant au texte des inscriptions, on peut diviser l'ensemble de celles de chaque face de l'obélisque, en trois parties:

1° Immédiatement au-dessous du pyramidion, *le bas-relief des offrandes* qui occupe *toute la largeur* de chaque face.

2° En tête de chaque colonne d'hiéroglyphes, un encadrement surmonté de la figure de l'épervier symbolique avec la coiffure royale, et terminé en franges à sa partie inférieure; on peut donner à cet encadrement le nom de *bannière royale;* il renferme les titres honorifiques et variés des princes nommés dans les obé-

lisques, et on le trouve figuré isolément à côté des rois égyptiens, dans des représentations de cérémonies religieuses ou civiles.

3° L'*inscription* proprement dite, dont les signes, divisés en trois colonnes parallèles, et écrits les uns au-dessous des autres isolément ou par groupes, forment trois inscriptions verticales qui se lisent de haut en bas.

En général, un obélisque dont les quatre faces ne portent qu'une inscription médiale chacune, ne mentionne que le souverain qui le dédia; quand il y a trois inscriptions, c'est un roi postérieur à celui-ci qui a fait ajouter les deux inscriptions latérales.

Quelques groupes de signes sont enfermés dans un encadrement dont les contours sont uniformes et réguliers. Ces encadrements se nomment *cartouches* et méritent une attention toute particulière, les cartouches donnant à tous les monuments où il s'en trouve une haute importance historique.

On entend par cartouche, des groupes de signes hiéroglyphiques renfermés dans de petits encadrements composés de deux lignes verticales ou horizontales, arrondies par le haut et par le bas, et posés sur une base rectangulaire.

On trouve enfermés dans les cartouches : 1° les noms propres des *divinités*, ou *dieux-dynastes*, qui furent considérées comme ayant gouverné l'Égypte et le monde terrestre à l'origine des choses; 2° les noms propres et les prénoms royaux des rois et des reines qui régnèrent en Égypte, soit nationaux, soit étrangers.

Les cartouches de l'obélisque de Paris rappellent les noms et les actions des deux rois; mais l'équité de l'histoire peut faire la part à chacun d'eux. C'est Rhamsès II qui fit extraire l'obélisque des carrières de Syène, qui le fit transporter à Thèbes, qui le destina à la décoration d'un grand édifice qu'il est difficile de désigner aujourd'hui.

Il est certain que cet obélisque devait consacrer par quatre inscriptions et transmettre jusqu'à nous le souvenir de la gloire et de la piété de Rhamsès II; trois de ces inscriptions furent seules terminées. Comment ces chants de victoire furent-ils interrompus? La mort surprit Rhamsès II au milieu de ses trophées.

Rhamsès III ou Sésostris lui succéda; il édifia ou termina le Rhamesséion de Louqsor, adopta les obélisques commencés par son prédécesseur, employa à y rappeler sa propre gloire, toute la place que Rhamsès II laissait inoccupée, c'est-à-dire trois faces entières de l'obélisque qui est encore à Louqsor, une face entière de l'obélisque de Paris, et sur chacune des trois autres faces terminées, comme sur la seule que le nom de Rhamsès occupait sur l'autre, la place nécessaire aux deux inscriptions latérales qui subsistent sur toutes les faces également.

Sur l'obélisque de Paris les travaux des deux rois sont ainsi distribués :

Faces	*nord*,	Rhamsès II, l'inscription médiale;
	sud,	Rhamsès III, les 2 inscriptions latérales.
	est,	

Face *ouest*, Rhamsès III, les 3 inscriptions.

De plus, Rhamsès III fit dresser cet obélisque et graver son nom sous le plan de la base, et sur toutes les parties du piédestal où ce nom pouvait être placé comme ornement ou comme renseignement historique.

Enfin, et pour multiplier encore ces renseignements pour une postérité qui devait s'étendre jusqu'à la génération présente, et qu'il était dans la destinée de la France de perpétuer par sa munificence, Sésostris fit écrire sur la face nord du monolithe laissé à Louqsor, que lui, seigneur de la région d'en haut et de la région d'en bas (la Haute et la Basse-Égypte), Germe (fils) des dieux et des déesses, *Seigneur du monde*, SOLEIL GARDIEN DE LA VÉRITÉ, APPROUVÉ PAR PHRÉ, *a fait ces travaux* (le Rhamesséion de Louqsor) *pour son père Amon-Ra, et* qu'il *a érigé* CES DEUX GRANDS OBÉLISQUES EN PIERRE devant le Rhamesséion de la ville d'Ammon (Thèbes).

Sésostris termina donc ce grand ouvrage commencé par son prédécesseur,

et ce concours de deux rois à l'achèvement de ces admirables monuments fournit, pour leur histoire, des notions chronologiques assez précises.

Le règne de Rhamsès II, qui fit commencer ces obélisques, remonte à l'an 1580 avant l'ère chrétienne; il n'existe pas de monuments avec des dates postérieures à la quatorzième année de ce règne, qui finit bientôt après; ce fut donc vers l'an 1570 que ces obélisques furent entrepris par Rhamsès II, après qu'il eut châtié les *impurs* en Afrique et en Asie, comme le disent ses inscriptions.

Sésostris succéda à son frère vers l'an 1565; il édifia ou continua le palais de Louqsor, et un tel ouvrage exigea bien des années; sur les bas-reliefs du pylone, qui est le frontispice même du palais (*pl.* 14), Sésostris fit sculpter en grand sa campagne contre les Asiatiques, et les inscriptions lui donnent pour date la cinquième année du règne de ce roi; les obélisques ne furent élevés qu'après ce pylone; on peut donc les supposer, dès l'an 1550, à la place où ils ont bravé, pendant près de 3,400 ans, le temps et les hommes.

Qu'il nous soit permis de dire que leur destin est bien changé: monuments nationaux et sacrés sur les rives du Nil, ils ne seront plus, sur celles de la Seine, que des aiguilles de granit dont l'antiquité, l'origine et la magnificence peuvent concourir à l'éclat que les prodiges des arts répandent sur une civilisation éclairée.

Les inscriptions célèbrent à la fois la gloire des deux rois, leurs victoires, leur piété, et rappellent spécialement que ce sont eux qui ont élevé ces magnifiques édifices en l'honneur du grand dieu de Thèbes, auquel ils les ont consacrés: c'était là la véritable destination des obélisques, monuments singuliers, dont l'invention tout égyptienne a pour caractère propre une grandeur colossale et une éternelle durée.

Les inscriptions hiéroglyphiques concernent les deux rois qui ont concouru à l'élévation de l'obélisque, et il nous suffira ici, pour donner une idée du contenu des inscriptions de ce genre, de mentionner celles qui rappellent Rhamsès III, Sésostris. Toute la face ouest de l'obélisque lui appartient, étant demeurée vide par la mort de Rhamsès II.

Dans le *bas-relief des offrandes* de la face qui regardait l'ouest, Sésostris, coiffé du pschent complet, symbole de son autorité sur la Haute et sur la Basse-Égypte, et surmonté du globe ailé du soleil, fait au grand dieu éponyme de Thèbes, à Amon-ra, l'offrande du vin.

Aux louanges d'usage, la colonne *médiale* ajoute que Sésostris est le fils préféré du roi des dieux, celui qui, sur son trône, domine sur le monde entier. On mentionne le palais qu'il a fait élever dans l'ôph du midi (la partie méridionale de Thèbes). Le titre de *bienfaisant* lui est donné dans l'inscription de *droite*, qui ajoute: « Ton nom est aussi stable que le « ciel; la durée de ta vie est égale à « la durée du disque solaire. » Sésostris porte, dans la *bannière* de l'inscription de *gauche*, le titre de chéri de la déesse de la vérité, et, avec d'autres louanges très-ordinaires dans le protocole royal égyptien, cette inscription proclame Rhamsès III « l'en- « gendré du roi des dieux pour pren- « dre possession du monde entier. » Les trois colonnes de cette face sont uniformément terminées par le cartouche nom propre du roi, le fils du Soleil, le chéri d'Ammon Rhamsès.

A la Face Sud, la *bannière* et l'*inscription* de la colonne de *droite* proclament Sésostris « l'Aroéris puissant, « ami de la vérité, roi modérateur, « très-aimable comme Thmou, étant « un chef né d'Ammon, et son nom « étant le plus illustre de tous. » Sur la colonne de *gauche*, on lit dans la *bannière*: « L'Aroéris, roi vivant « des régions d'en haut et d'en bas, « enfant d'Ammon; » l'*inscription* donne à Sésostris le titre de roi directeur, mentionne ses ouvrages, et ajoute qu'il est « grand par ses victoires, fils « préféré du soleil dans sa royale de-

« meure, le roi (ses prénoms et nom « propre), celui qui réjouit Thèbes, « comme le firmament du ciel, par « des ouvrages considérables pour « toujours. »

A la Face Est, la *bannière* de la *colonne de gauche* est remarquable par le grand nombre de signes qui composent sa légende, qui signifie: « L'Aroéris puissant, le grand des « vainqueurs, combattant sur sa « force. » L'*inscription* nomme Sésostris grand conculcateur, le seigneur des victoires, qui a dirigé la contrée entière, et qui est très-aimable. Enfin, la *bannière* qui surmonte l'inscription de *droite* annonce que Sésostris est « l'Aroéris fort, puissant dans les « grandes panégyries (assemblées ci- « viles ou religieuses), l'ami du « monde, et le roi modérateur. » L'inscription ajoute, comme pour combler la mesure des éloges, qu'il est aussi « le prince des grands, jouissant « du pouvoir royal comme Thmou, « et que les chefs des habitants de la « terre entière sont tous sous ses san- « dales. »

Les inscriptions latérales de la face nord n'expriment pas de moins magnifiques éloges: dans celle de gauche, la bannière qualifie le roi de Aroéris puissant, gardien des vigilants, et l'inscription rappelle sa force et ses victoires, ainsi que sa gloire dans la terre entière. Dans la colonne de droite, c'est le fils chéri de la vérité; c'est un second dieu Mandou, dont il est le fils; et le monde entier a tremblé par ses exploits.

Le dé et toutes les parties du soubassement portent uniformément le nom de Sésostris: combien l'antique renommée de ce roi qui date aujourd'hui de trois mille quatre cents ans, n'ajoute-t-elle pas de merveilleux intérêt à un tel monument! Ce prince, en effet, illustra son nom et son règne par les éminents services qu'il rendit à son pays dans les camps comme dans la cité; il fut à la fois grand conquérant et sage législateur; il connut la véritable gloire, fondée sur le respect que la victoire impose aux ennemis, et sur l'amour que la prospérité de la patrie inspire aux citoyens; il l'enrichit de la dépouille de vingt peuples rivaux ou jaloux; il ajouta à toutes les merveilles de l'Égypte et de la Nubie, d'autres monuments non moins dignes de ce nom. Il voulut aussi, par des soins presque minutieux, s'assurer la gloire d'avoir érigé les deux obélisques de Louqsor, comme s'ils devaient, par leur inaltérable solidité, réaliser les promesses surhumaines que les prêtres de l'Égypte lui firent au nom de leurs dieux, qui ne sont déja plus. Les obélisques de Sésostris leur survivent depuis quinze siècles, et, par une ovation nouvelle, la civilisation moderne rajeunit à jamais et la gloire de Sésostris et l'antique illustration de l'Égypte. La France s'y emploie avec succès en les associant à sa propre renommée, et il entre sans doute dans l'accomplissement de ce devoir un juste sentiment de reconnaissance, car les sciences, source première de nos prospérités, nous sont aussi, comme la lumière, arrivées de l'Orient.

Ce n'est pas moins un spectacle des plus surprenants, et par cela même bien digne de notre époque, qui est celle des plus extraordinaires coïncidences, que ce monument inaltérable d'une gloire qui semble défier le temps, et l'envie plus cruelle que lui, s'élevant sur une des places de la capitale de la France, c'est-à-dire sur les cendres à jamais refroidies des générations gauloises, romaines, grecques et égyptiennes.

Que d'histoire entre Sésostris et nous, et c'est le génie des arts qui a jalonné cet espace par ses merveilles! Les armes d'Achille avaient servi à plusieurs générations de héros, pourquoi le même monument ne servirait-il pas à plusieurs triomphes? Qu'il me soit permis de le répéter ici: aura-t-on bien tout fait, quand l'obélisque de Sésostris sera convenablement dressé sur une de nos places publiques, et doit-il suffire à la satisfaction du gouvernement de l'y montrer comme une difficulté vaincue, comme

un tour de force très-périlleux de notre mécanique moderne, qui aura l'immense mérite d'avoir élevé sur un piédestal une pierre du poids de quelques milliers de quintaux? et ne viendra-t-il à l'esprit ou au cœur d'aucune des personnes dont la voix a quelque autorité dans les conseils du prince ou dans ceux de la nation, que cette pierre peut être animée par d'illustres souvenirs, consacrée par un sentiment religieux et national à la mémoire des enfants de la France morts pour sa gloire dans ce même désert d'où l'obélisque vient d'être arraché? Tout le monde comprendrait très-clairement cette pieuse résolution de la France, qui, au prix du sang de ses enfants, ayant délivré d'une mortelle oppression et relevé à jamais l'antique renommée de l'Égypte, en consacrerait les reliques sur les bords de la Seine aux mânes de ses héros abandonnés sur les rives du Nil.

Qu'une loi ordonne que l'obélisque sera élevé en mémoire de L'EXPÉDITION FRANÇAISE EN ÉGYPTE, car elle est la plus mémorable entreprise des temps modernes, par son objet, ses moyens, l'illustration des noms qui s'y rattachent, et par ses nombreux résultats, les uns déja si utiles à la prospérité de la France, au progrès des peuples du Levant vers la civilisation, et les autres d'un si haut intérêt pour la véracité des annales de la philosophie humaine.

Une inscription simple, précise, et très-intelligible pour tous, dirait :

A L'ARMÉE D'ORIENT
QUI OCCUPA
L'ÉGYPTE ET LA SYRIE
EN 1798, 1799, 1800 et 1801.
LOI DU . . . . . .

L'armée d'Orient grava ses vœux patriotiques pour la France sur les rochers de Syène, à la frontière extrême de l'Égypte vers le midi. A son tour la France manifesterait enfin sa gratitude envers ces phalanges savantes et guerrières qui portèrent son nom jusqu'aux confins de la Nubie, et en maintinrent héroïquement l'honneur et la renommée.

Puissent d'honorables suffrages donner un jour quelque valeur à un vœu sans intérêt, et qui, réalisé, acquitterait une dette sacrée pour la France tant qu'elle restera fidele à sa propre gloire!

Celle de l'empire égyptien, comme sa puissance, se révèlent ici par la splendeur du trône et les magnificences de la royauté. Tant d'éclat ne pouvait procéder que d'un ordre parfait, et un tel ordre dans un grand état suppose un pouvoir respecté au dehors, intelligent au dedans, passionné pour le bien public, en dirigeant toutes les sources vers l'utilité commune; profondément imbu de cet esprit de modération qui est le secret de la véritable puissance et le signe d'une raison éclairée; imprimant dans tous les cœurs un amour ardent pour le pays et un ferme éloignement pour les étrangers; enfin, assez probe, ou assez heureux, pour avoir amené une nation nombreuse, active et réfléchie vivant dans l'abondance du nécessaire et dans les profusions d'un luxe perfectionné, éminemment morale, religieuse jusqu'à la superstition, adonnée avec une égale ponctualité à ses plaisirs et à ses devoirs, chérissant ses lois, ses princes et ses magistrats, plus exigeante peut-être pour ces vertus mêmes, à cette fusion complète des existences individuelles en une puissante nationalité, et pour lui avoir inspiré cette habitude de confiance et de soumission qui sont l'ordre même, et, chez les peuples civilisés, un témoignage manifeste de l'affection réciproque des princes et des citoyens.

Telle fut l'Égypte dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne; les monuments nous l'apprennent; on n'a exposé jusqu'ici que les résultats les plus certains tirés des tableaux historiques dont ces monuments sont décorés. Au spectacle de tant de sagesse, unie à tant de puissance, l'imagination s'élance curieusement vers ces temps primitifs de l'histoire, et y recueille avec orgueil et respect ces preuves nom-

breuses de l'antiquité de la sagesse humaine; et nous demandons à Dieu et aux hommes de nous dévoiler les mystères de son origine, de ses expériences, de son perfectionnement.

La nation égyptienne n'était pas seule au monde dans ces temps si reculés pour nous : à la même époque, de grands empires se partageaient les terres et les mers de l'Orient; tous, mais diversement, civilisés.

En Afrique, les souvenirs de l'empire de Méroé remontent au-delà de cette époque; et si l'Égypte fut une émanation de la civilisation éthiopienne, elle ne fut point infidèle aux devoirs de la reconnaissance, et parvenue au plus haut période de sa splendeur, elle confondit sa gloire avec ses origines; les monuments de style égyptien et de la domination royale égyptienne jalonnent encore en Éthiopie un espace de quatre cents lieues, en remontant le Nil au midi de la cataracte de Syène. Dans le sanctuaire de Semné, au sud de la seconde cataracte, le roi Osortasen, le troisième de la XVIIe dynastie égyptienne, est adoré comme un dieu. Les noms d'Amosis, le sixième roi de la même dynastie, et le prédécesseur immédiat de la XVIIIe, sont inscrits dans les bas-reliefs religieux du même temple. Ce fut Thouthmosis III, le Mœris de cette même XVIIIe dynastie, qui consacra ce temple au dieu Nil et au roi Osortasen, l'un de ses ancêtres divinisé. Ce même Thouthmosis éleva d'autres édifices royaux et sacrés à Contra-Semné, à Amada, autres lieux de la Nubie; et ces témoignages historiques nous disent assez l'état avancé de l'Éthiopie et de l'Égypte dans une civilisation analogue, qui fit Thèbes d'abord rivale et ensuite héritière de Méroé.

Dans l'Asie orientale, l'empire chinois en était déja alors, et depuis plusieurs siècles, à cette civilisation d'adultes, qui n'était pas prédestinée à la virilité, et la Chine n'était vraisemblablement pas inconnue à l'Égypte; quelques débris de l'industrie chinoise ont été recueillis sur le sol de Thèbes, dans des fouilles profondes; des personnages, indubitablement chinois de physionomie et de costume, se retrouvent peints par des Égyptiens au nombre des peuples étrangers représentés dans un des plus anciens tombeaux de la même ville; enfin, les certitudes historiques dans les annales de la Chine remontent à plus de six siècles au-delà des temps de la restauration de la monarchie égyptienne, après la fin des Pasteurs.

Dès le règne de la XVIIIe dynastie, les Égyptiens combattent sur terre et sur mer contre des peuples indiens; les armes et l'attirail militaire sont semblables des deux côtés; les bois et les métaux, artistement travaillés, s'y montrent sous mille formes diverses; les chevaux et d'autres animaux y sont dans la domesticité de l'homme; des chars de guerre, de riches costumes, des villes fortifiées, des ponts jetés sur des rivières dans le pays où la victoire a conduit l'armée et la flotte du Pharaon, annoncent dans le pays occupé par ces Indiens toutes les ressources d'une civilisation non moins avancée que celle de l'Égypte, et on ne saurait refuser à l'Inde les temps historiques révélés par ces rapprochements.

A Babylone, les règnes de Bélus et de Ninus étaient déja anciens; Sémiramis était morte depuis plus d'un siècle; depuis le même temps les merveilles de Babylone, ses riches palais, ses innombrables canaux, ses ponts et ses quais, annonçaient la splendeur de l'empire; cette reine illustre avait élevé de vastes édifices dans la Médie, dans l'Assyrie, étendu sa puissance au-delà des sources du Tigre, et fondé dans la Grande-Arménie, à cent cinquante lieues de Babylone, cette ville de *Semiramacerte* (la ville de Sémiramis), dont l'existence a paru fabuleuse malgré les rapports des écrivains grecs et orientaux, jusqu'au moment où des découvertes toutes récentes, faites sous les auspices de la France, ont fait retrouver sur les bords du lac de Van les ruines étendues de cette ville, de ses châteaux, et les vastes syringes qui furent creusées dans les flancs de la montagne, et qui sont

encore tapissées de nombreuses inscriptions en caractères cunéiformes comme ceux des inscriptions de Babylone, et en style assyrien. C'est là encore un synchronisme très-significatif pour la civilisation égyptienne, comme aussi de celle de Babylone, qui eut, bien des siècles après, les Chaldéens et les Perses pour héritiers de sa splendeur et de sa puissance.

Les villes de la Syrie se confédéraient du temps de Moïse; leur fondation, leur puissance remontaient à des époques antérieures; les courtiers universels du commerce de l'Orient, les Phéniciens, les avaient fondées, enrichies et agrandies; ils fréquentaient toutes les régions alors connues, les côtes de l'Égypte sur la mer Rouge et la Méditerranée; des manuscrits phéniciens ont été trouvés mêlés avec des papyrus de l'Égypte.

Ainsi, pendant que l'Égypte renaissait à son ancien état avec sa XVIIIe dynastie, et couvrait de nouveau le sol de ses villes de monuments où se déployait à l'envi le luxe de tous les arts; autour d'elle, de près et de loin, le même avancement de l'intelligence humaine, dirigé et soutenu par la pratique des arts, se montrait dans les habitudes sociales, dans les coutumes de paix et de guerre de plusieurs des nations de l'Afrique et de l'Asie; en même temps se montraient aussi les premiers rois hellènes dans notre Europe; en tous ces lieux divers à la fois le génie de l'homme accomplit par sa culture sa divine destinée; l'or et la puissance se montrent partout, mais à l'Égypte seule le privilége de la sagesse dans les lois, et comme l'a dit Bossuet, «les exemples de toute bonne police;» réalisés en effet par la combinaison en un pouvoir unique d'influences diverses, rivales, mais réciproquement restrictives, et forcément dirigées par la puissance de l'habitude, l'influence de l'opinion et l'effet des franchises réservées aux castes populaires, vers le bien général, le culte des dieux et la dignité humaine.

Rien de pareil n'exista dans les civilisations contemporaines.

A Méroé, la théocratie avec ses ombrageuses exigences, et autour d'elle, des peuplades de pasteurs indomptées et vagabondes.

En Chine, l'égalité civile ouvrant à tous, par la voie des lettres, par la promotion et le mariage, l'accès aux premières charges de l'état et la participation à un pouvoir essentiellement despotique par sa vétusté, de sa nature imperfectible.

Dans l'Inde, l'inertie flegmatique des masses les précipitant dans cet éternel et contemplatif repos auquel un pouvoir mi-parti civil et religieux les condamnait pour son propre avantage.

A Babylone, la tyrannie du roi et celle des satrapes s'appropriant avec une ardeur rivale une domination hiérarchiquement tyrannique, essentiellement féodale, de laquelle dépendaient, corps et biens, et les provinces, et les cités, et les individus.

A Tyr, à Sidon, au contraire, la démocratie commerçante, des rois marchands, et des marchands pour rois; population à qui le tarif des bénéfices tenait lieu d'esprit national; qui, animée d'un patriotisme de comptoir, fondait de nouvelles cités ou créait des rois nouveaux sous les inspirations du monopole, et que les satisfactions insatiables du lucre pouvaient seules éloigner de l'émeute et des séditions: misérable clientelle pour tout gouvernement sage et prudent, et qui sait que l'homme, nativement doué de sentiments plus impérieux que l'abjecte passion des intérêts, cherche ailleurs que dans les races carthaginoises les inspirations du patriotisme et les liens des devoirs civiques.

A l'Égypte donc appartient légitimement cette renommée de science et de sagesse que lui fit unanimement l'antiquité classique tout entière; elle est confirmée par l'idée sommaire que nous venons de donner de ses institutions sociales, des droits et des devoirs qu'elle avait faits à la royauté.

XIV. DE LA CLASSE SACERDOTALE.

On sait déja, nous l'avons dit, que

la caste sacerdotale était, à proprement parler, la partie instruite et savante de la nation. Elle était spécialement vouée à l'étude des sciences et au progrès des arts; elle était chargée en outre des cérémonies du culte, de l'administration de la justice, de l'établissement et de la levée des impôts, invariablement fixés d'après la nature et l'étendue de chaque portion de terrain mesurée d'avance; enfin, de toutes les branches de l'administration civile.

Souveraine dans la primitive organisation de l'Égypte, en passant au second rang, lorsqu'une révolution l'obligea de céder le premier au roi créé par la caste militaire, elle conserva néanmoins la plus grande partie de son influence, et, sans doute, parce que cette influence avait été fondée, dès l'origine, sur de vastes possessions territoriales et sur de grands priviléges. La caste sacerdotale était constituée en effet sur le principe qui, dans toute organisation sociale, porte avec lui, et lui seul, des éléments immuables de solidité et de durée, sur la propriété territoriale. Durant le règne des pasteurs, et de la XVIIe dynastie des Pharaons, une famine ravagea l'Égypte. Ce fut pendant le ministère de Joseph, et l'on peut croire à une famine dans le pays le plus fertile, mais où la certitude des récoltes reposait sur la régularité des inondations du fleuve, et l'entretien régulier des canaux, en un mot, sur les soins attentifs et expérimentés de l'administration publique, puisque cette administration et le gouvernement du pays appartenaient à une horde de barbares conquérants, incapables de prévoyance et ignorants de tout précepte d'ordre social. L'histoire biblique de cette famine nous apprend que Joseph acheta avec ses blés de réserve toutes les propriétés particulières et fit ainsi le roi maître de toutes les terres de l'Égypte, excepté, dit la Bible, les terres des prêtres, qui leur avaient été données par le roi; et les prêtres, ajoute l'historien, furent dispensés de l'obligation de vendre leurs terres pour vivre, parce que le roi leur faisait distribuer du bled tiré des greniers publics. Il est donc certain, par cette curieuse et antique relation, que, avant l'invasion des pasteurs, ou hyk-shos, c'est-à-dire, plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, la caste sacerdotale était dotée de propriétés territoriales; ce ne furent pas les pasteurs qui imaginèrent ce moyen de conservation et de perpétuité propre en Égypte au premier corps de l'état, ils respectèrent seulement un usage consacré par les lois et par le temps; ils le respectèrent dans les conjonctures les plus favorables à leur esprit de conquête, et l'influence de la caste sacerdotale explique suffisamment les ménagements qui lui furent alors accordés. Un autre privilége paraît avoir été dès l'origine concédé en même temps à la caste sacerdotale; ses propriétés étaient exemptes d'impôt; toutes les terres d'Égypte, selon l'histoire précitée, furent taxées, au profit du fisc royal, au cinquième de leur produit, excepté encore les terres sacerdotales, qui furent libres de tout impôt sous les rois pasteurs. Elles l'étaient auparavant sans doute; et nous tirons notre pensée de l'uniformité des institutions égyptiennes pour toutes les époques, car il en était ainsi du temps de l'annaliste que nous consultons : « Depuis ce temps (depuis Joseph) jusqu'à ce jour, dit Moïse, deux siècles après Joseph, on paya au roi dans toute l'Égypte le cinquième du produit des terres, et ceci est comme passé en loi; excepté les terres sacerdotales, qui sont affranchies de cet impôt. » Les temples, c'est-à-dire la caste sacerdotale, jouissaient donc en Égypte de cette perpétuité de possession et de revenus qui, s'ils s'élèvent à un taux considérable, sont un moyen certain d'autorité et d'influence, moyen dangereux pour l'ordre public, la conservation des familles, la prospérité de l'état, et contre lequel tant d'utiles exemples, consignés dans l'histoire ancienne et moderne, ont consacré une résistance nécessaire. La splendeur des temples et la pompe

des cérémonies religieuses prouvent assez que le sacerdoce en Égypte posséda de grandes richesses ; et il est certain que le produit des terres n'en fut pas la source unique.

Il nous est parvenu des registres originaux des recettes faites dans les temples, et ce n'est pas sans preuves qu'on peut affirmer que ces recettes comprenaient des produits autres que les revenus des domaines sacerdotaux; des redevances diverses étaient payées en nature aux temples de l'Égypte; la piété des citoyens ne pouvait pas rester stérile, et là où les métaux monnoyés n'existaient pas, les produits de la terre ou de l'industrie devaient être les seules valeurs habituellement en circulation : les métaux précieux débités au poids n'étaient qu'une sorte de ces mêmes valeurs. Ces registres de recettes pour les temples consistaient en feuillets de papyrus arrangés ou en rouleaux, ou en registre de plusieurs feuillets sur lesquels on écrivait sur le recto et sur le verso. Ces registres portaient sur le premier feuillet le protocole entier du roi régnant, et l'année de son règne; les articles de recettes y étaient ensuite inscrits jour par jour jusqu'à la fin du registre, et un scribe du temple était commis à la tenue de ce registre. Les objets reçus y étaient inscrits à mesure qu'ils étaient déposés, et le nombre en était indiqué en chiffre à l'extrémité de la ligne; on additionnait les diverses recettes par mois et par années. Ces registres étaient écrits en écriture hiératique ou sacerdotale; le plus complet des manuscrits hiératiques de ce genre est du règne du Pharaon Rhamsès V, le dernier roi de la dix-huitième dynastie, qui vivait au XVe siècle avant l'ère chrétienne. Ce registre consiste en trois fragments formant ensemble cinq pages à peu près entières, et ce registre appelé, *des recettes sacrées*, était tenu par un scribe nommé Thoutmès; le protocole du manuscrit annonce qu'il est de l'an douze, et le premier article porte la date du 16 du mois de paophis, « sous la divine providence du roi du peuple obéissant, seigneur du monde, soleil stabiliteur de la région inférieure, approuvé par Phtha, fils divin du soleil, seigneur des contrées, Rhamsès chéri d'Ammon, divin président, » titres officiels de Rhamsès V, qui est aussi l'un des rois Rhamsès de Manéthon; et c'est dans ce même registre qu'on trouve mentionné parmi les contribuables, un individu appartenant à la demeure du roi divin, c'est-à-dire un habitant du palais bâti par un autre roi à Thèbes. Un autre de ces registres de comptabilité, tenu par le scribe Mandoumès, est presque sans lacunes pour cinq mois consécutifs; il y a aussi parmi les personnes qui ont payé leur tribut, un nommé Natdi-Amoun, homme appartenant à la demeure du roi Rhamsès Mëiamoun; les officiers du palais n'étaient donc pas exempts des redevances perçues au profit des temples. Un autre papyrus en rouleau, presque complet, renferme un compte très-détaillé d'objets reçus ou livrés par les prêtres chargés du culte du Pharaon Rhamsès X; et ici il y a analogie entre ce registre et les autres pièces comptables relatives aux finances des temples, le culte des rois étant assimilé à celui des dieux, et les recettes et dépenses faisant également partie de la comptabilité des temples où leur culte était établi. Enfin on trouve, sur un autre registre, l'addition en un total des recettes faites pendant six années de suite, qui faisaient la durée entière d'un règne, et l'on voit par ces divers détails, d'abord toute la régularité apportée dans cette partie de l'administration publique, et combien elle devait être considérable, puisqu'il en subsiste encore tant de traces écrites après un laps de temps de plus de trois mille ans.

Un autre document, non moins authentique que ces registres, et qui est d'une époque intermédiaire, nous avertit de la continuation de ces pratiques administratives de la vieille Égypte, en ce qui concerne les temples et la religion de l'état, et ajoute encore d'utiles notions à celles qui viennent d'être exposées.

Le texte de l'inscription de Rosette nous donne, en effet, sur l'état légal de la caste sacerdotale et l'administration des temples, une foule de renseignements du plus haut intérêt. Outre leurs revenus propres, les temples percevaient encore, sur les autres propriétés territoriales, des taxes en blé et en argent sur les terres labourables, et des taxes en nature sur la vigne et les prairies. On ne peut énumérer au juste les diverses sources de produits sur lesquels reposait la richesse des temples; mais les prêtres louent habituellement les rois d'avoir pourvu par leur autorité à ce que les droits des temples fussent maintenus dans le pays selon les anciennes lois, et l'on doit comprendre sans peine que les lois étaient d'autant plus sacerdotales qu'elles étaient plus anciennes, et par là plus empreintes de la primitive puissance de la caste. Les temples percevaient donc des droits sur les choses et sur les personnes; la dévotion des rois, influencée par les prêtres, ne manquait pas d'y ajouter encore par des dons fréquents et considérables; c'est encore les prêtres qui nous l'apprennent par leurs louanges en l'honneur des rois qui ont fait beaucoup de dons aux dieux de l'Égypte, aux animaux sacrés, leur symbole vivant; qui ont pourvu magnifiquement à leurs funérailles, aux frais des sacrifices, des solennités qui se célébraient dans les temples; qui ont élevé des temples ou des chapelles, agrandi, décoré, enrichi d'or et de pierres précieuses ceux qui existaient déja; et c'est pour tous ces bienfaits que les dieux accordaient aux rois, par la bouche des prêtres, la santé, la victoire, la force et tous les autres biens qu'ils pouvaient désirer.

Il faut mettre aussi au nombre des revenus des temples perçus par les vivants, les redevances établies sur les morts: il résulte de diverses données authentiques, que, dans la Thébaïde, les momies qui n'avaient pas un tombeau particulier, étaient déposées dans un tombeau commun à toute une ville, ou à tout un quartier, si la ville était considérable; que sur le cercueil de ces momies, plus ou moins richement traitées, étaient écrits, comme on le voit sur tous les cercueils connus, le nom et la filiation du défunt. Dans les bas temps on attachait même au cercueil une tablette en bois où ce nom et cette filiation étaient également écrits. Ainsi arrangées, ces momies étaient mises en chantier dans les tombeaux creusés dans la montagne, et où l'on voit encore de ces momies empilées par milliers; les prêtres avaient la propriété et la police de ces funéraires habitations, et toutes les momies qui y étaient déposées payaient chaque année un droit fixe, dont le produit tendait continuellement à s'accroître. Il existe des contrats qui rendent témoignage de ce fait, et qui nous apprennent encore que les prêtres vendaient pour un certain nombre d'années les droits à percevoir dans divers tombeaux, à une espèce de fermier général qui sous-traitait avec d'autres fermiers pour un ou plusieurs tombeaux en particulier; et dans un contrat, on trouve la liste nominative des momies qui, dans chaque tombeau, payaient annuellement ce droit de gîte. C'est ainsi que les vivants et les morts concouraient également à enrichir les temples et au maintien de la puissance sacerdotale, dotée à la fois par la loi, par la piété des rois et des citoyens.

Il est à remarquer, cependant, que le fisc royal percevait alors sur les temples des impositions de plus d'un genre, et ce droit n'était, peut-être, dans l'intention du législateur, qu'un moyen de modérer, au gré de l'autorité publique, l'accroissement des richesses d'une caste toujours puissante par son influence morale; la bienfaisance des princes; et la raison d'état prescrivant sans doute, selon les temps, ou de rigoureuses perceptions, ou des remises entières ou partielles.

Il résulte en effet de diverses données historiques, tirées de monuments authentiques, et notamment de l'inscription de Rosette, que les temples, entre autres contributions au fisc royal,

lui livraient chaque année une certaine quantité de toiles de byssus, et il arriva qu'à l'occasion de son couronnement, Ptolémée Épiphane fit aux temples de l'Égypte la remise non-seulement des toiles qu'ils étaient en retard de fournir depuis huit ans, mais encore celle des indemnités que le fisc pouvait réclamer pour une portion de ces toiles qui, ayant été fournies, se trouvaient inférieures à l'échantillon : et ceci est une donnée curieuse, en ce qu'elle autorise à croire qu'il y avait dans ces temples des manufactures de toiles de byssus, et peut-être encore d'autres objets dont la consommation, comme celle de ces toiles, était considérable dans la caste sacerdotale. Les temples payaient aussi au fisc une contribution annuelle en blé et une autre en argent; Ptolémée Épiphane leur en fait aussi la remise pour les huit premières années de son règne, quoique ce qui était dû formât, dit l'inscription, une valeur considérable. La ligne suivante de ce précieux monument nous apprend que les terres sacrées payaient aussi annuellement au trésor royal une *artabe* pour chaque *aroure* de ces terres, et une *amphore* de vin pour chaque *aroure* de vigne, ce qui est évalué à un peu plus de six anciens boisseaux de blé, ou autres grains, pour un *journal* de terre labourable, et à environ trente-six de nos anciennes pintes de Paris pour un *journal* de vigne.

Deux autres obligations, imposées au profit de la couronne sur la caste sacerdotale, paraissaient un peu étranges, et feront juger avec certitude du degré de supériorité auquel la classe militaire, d'où était tirée la famille royale, était parvenue à l'égard de la caste sacerdotale, primitivement en possession d'une si haute prééminence sur tous les autres ordres de l'état. Pour l'initiation aux mystères, chaque prêtre payait un tribut au roi.

Nous lisons en effet dans l'inscription de Rosette que Ptolémée Épiphane abaissa au taux anciennement en usage, et tel qu'il était établi à la première année du règne de son père, le droit que les prêtres payaient pour être initiés aux mystères. Cette initiation n'était vraisemblablement que l'avancement successif des néophytes dans les divers degrés de la hiérarchie sacerdotale, d'où il faudrait induire plusieurs faits également remarquables, savoir : que l'avancement dans l'ordre sacerdotal et la promotion aux fonctions supérieures étaient réglés par une loi de l'état; que l'autorité royale intervenait dans l'exécution de cette loi, et que le fisc percevait un droit sur les promotions : singulière organisation qui a précédé de deux mille ans le régime actuel de certaines classes sacerdotales qui tiennent aussi leur pouvoir et leur promotion de l'autorité civile, en reçoivent une dotation pécuniaire, et la faculté de posséder des propriétés territoriales qui sont soumises à la loi générale des contributions publiques.

L'autre coutume singulière que nous avons à signaler est l'obligation où étaient tous ceux qui appartenaient aux tribus sacerdotales, de faire tous les ans un voyage par eau à Alexandrie. Le nom de cette ville pourrait faire supposer que cette obligation imposée aux membres de tout rang de la caste sacerdotale était une innovation introduite par les Ptolémées, en mémoire peut-être d'Alexandre, fondateur de la monarchie grecque en Égypte; mais on ne saurait où trouver la preuve d'une telle innovation ou de toute autre de cette importance faite en Égypte par les Ptolémées. A l'exemple d'Alexandre, ils respectèrent, ils continuèrent les anciens usages de ce pays; et si sous les Ptolémées les prêtres étaient tenus de faire tous les ans un voyage par eau à Alexandrie, c'était sans doute par suite d'une ancienne loi qui obligeait les membres du corps sacerdotal à se rendre une fois par an dans les capitales du royaume, Thèbes, Memphis et ensuite Alexandrie; là était le grand-prêtre, le centre de l'union et de la discipline religieuse, l'autorité qui jugeait, qui conseillait, la source des promotions, des récompenses et des faveurs. L'his-

toire ne donne aucune explication des motifs de la loi qui ordonnait ces voyages annuels à une caste très-nombreuse; toute autre conjecture sur ce sujet serait oiseuse ; il en résulte seulement une preuve de plus de l'autorité des lois civiles sur la classe si puissante des prêtres de l'Égypte, et, on peut le dire, du perfectionnement successif des formes d'un gouvernement qui avait su concilier en des points très-importants l'autorité et l'obéissance, l'usage de certains priviléges avec l'accomplissement d'impérieux devoirs; habile enchaînement de franchises spéciales à chaque caste et d'une commune dépendance de l'autorité des lois, qui savait à la fois soumettre irrésistiblement à leur empire le sceptre, l'épée, la mitre et la charrue.

Tel était l'état de la caste sacerdotale égyptienne, considérée dans les bases essentielles de sa constitution, dans celles sur lesquelles reposaient réellement son existence, son pouvoir et l'autorité que doivent donner dans un pays très-civilisé, à l'un des premiers ordres de l'état, la richesse fondée sur des revenus certains et de grandes possessions territoriales. Il nous reste à considérer cet ordre dans son état moral, dans sa hiérarchie et ses fonctions diverses, dans ses autres devoirs comme dans ses autres priviléges.

On a vu par les détails des principales cérémonies religieuses dont la loi faisait un devoir aux monarques égyptiens dans les circonstance marquantes de leur vie, combien l'autorité sacerdotale était mêlée à l'autorite royale, et aux époques les plus connues de l'histoire de l'Égypte, aucun signe ne se manifeste visiblement qui nous révèle la décadence de cette caste puissante. Ce qu'Hérodote a vu, ce que Diodore de Sicile a raconté d'après les écrivains qui l'avaient précédé, nous la montrent partout présente, ayant le monopole des sciences et des principales branches de l'administration de l'etat, de grands revenus et de grandes propriétes incommutables comme leur autorité. Dans les bas-reliefs historiques, les Ptolémées et les empereurs romains se montrent dans des cérémonies publiques pareilles à celles où les monuments contemporains des plus anciens Pharaons connus nous montrent ces mêmes Pharaons s'inclinant devant la majesté divine personnifiée par les prêtres de divers ordres; et jusqu'aux derniers temps de la monarchie égyptienne, le monarque appelé au trône par sa naissance fut intronisé et sacré à Memphis, dans une assemblée générale de l'ordre sacerdotal, convoquée pour la proclamation du nouveau roi. Dans tous les temps aussi de la monarchie, les rois ne cessèrent de travailler à l'édification, à l'agrandissement ou à l'ornement des monuments religieux, et en cela ils ne faisaient que souscrire à une influence toujours puissante par elle-même et surtout par l'opinion du pays. On sait en effet la persistance de la nation égyptienne dans ses croyances religieuses; les persécutions des Perses, la tolérance du culte grec et du culte romain en concurrence avec le culte égyptien, qui ne cessa pas d'être la religion dominante, rien n'altéra l'esprit religieux de l'Égypte, sa foi aux dieux de ses ancêtres. La présence des légions romaines n'empêchait pas que de fréquentes séditions naquissent à la plus légère insulte faite par le vainqueur aux dieux et aux autres objets du culte national égyptien : la caste sacerdotale tira donc de la dévotion publique une force d'influence et une autorité qui ne pouvaient succomber qu'avec la monarchie et la nationalité de l'Égypte. La royauté comme le sacerdoce furent redevables de leur longue durée au même système social, celui de la propriété à toujours substitué à une classe de citoyens et non pas à une famille; ils étaient l'un et l'autre implantés profondément dans le sol national, le temps favorisait également leur croissance; la monarchie et la prêtrise devaient durer autant que le sol, et même toujours, si un déluge, ou une invasion armée non moins calamiteuse, ne ve-

naient le ravager ou le détruire. Il a eu aussi ses mauvais jours.

Ainsi constituée sur la possession territoriale, la caste sacerdotale tout entière était comme une famille possédant un vaste héritage, transmissible, selon des conditions connues, à ses divers membres de génération en génération. C'est ce droit d'héritage de la terre qui rendait obligatoire l'hérédité des fonctions, parce que la nature de ces fonctions déterminait la part cohéréditaire afférente à chaque membre de la famille : c'est sur ce principe fondamental que repose toute la constitution de la caste sacerdotale égyptienne.

Les prêtres se mariaient donc, et leurs enfants mâles étaient prêtres. La multiplicité des lieux de dévotion, leurs riches dotations et la fertilité de l'Égypte, expliquent sans difficultés comment un si grand nombre de prêtres pouvait vivre dans l'aisance ; et à ces dotations, à ces professions, il faut ajouter encore les subventions qu'ils recevaient du trésor royal pour les nombreuses fonctions salariées qui étaient réservées à leur caste et qui embrassaient toutes les branches de l'administration publique non spécialement militaires. Ainsi l'existence des familles sacerdotales était assurée à perpétuité par la possibilité de la transmission d'une part de l'héritage commun, proportionnée au nombre des membres de la famille ; la même condition leur était aussi garantie, le rang hiérarchique était de même héréditaire ; il n'y avait donc que des chances de promotion pour les familles comme pour les individus, espèce de tontine d'honneur et de fortune, garantie de toutes les mauvaises chances par la loi d'une indissoluble association.

Le grand-prêtre, le chef suprême de l'ordre, était, après le roi, le premier fonctionnaire de l'état. On montra à Hérodote la série chronologique des statues des grands-prêtres ; elles étaient déposées dans le temple à côté de la suite des statues royales. Les fils des principaux titulaires de l'ordre sacerdotal vivaient avec les enfants du monarque, et remplissaient ainsi auprès du roi lui-même les fonctions les plus relevées dans le service du palais. L'alliance des rois et des prêtres était intime comme celle de la royauté avec le sacerdoce : pouvoir un autrefois, et qu'une révolution avait divisé en deux parties intimement adhérentes pour leur commune utilité, mais que des intérêts rivaux devaient empêcher de jamais se confondre.

L'organisation symétrique du culte public multiplia, au gré d'une population essentiellement religieuse, les temples et les lieux sacrés ; l'habitation des morts était aussi de ce nombre ; enfin la déification et le culte des rois, soit de leur vivant, soit après leur décès, ouvraient de vastes carrières où les prêtres de tout rang trouvaient un emploi assuré. Tout porte à croire qu'on multipliait ou qu'on restreignait ces emplois dans une juste proportion avec les ressources de chaque temple ; quand les prêtres de Memphis établissent dans les principaux temples un service religieux en l'honneur du roi Ptolémée Épiphane qui vient de se montrer si bienfaisant envers les dieux, ils pourvoient en même temps aux dépenses du culte de ce dieu nouveau, à celles des sacrifices et des libations qu'il occasionnera. Le service journalier des dieux exigeait d'ailleurs beaucoup de monde, et la diversité des emplois explique la diversité des classes de prêtres qui composaient l'ordre en général. Comme dans tous les pays sans doute, et surtout dans les corporations religieuses, la capacité se faisait jour des rangs infimes jusqu'aux premiers emplois ; ainsi le voulait l'intérêt de l'association ; la loi de l'héridité des charges n'en souffrait aucune atteinte ; là, comme ailleurs, des familles s'éteignaient sans descendance, et ouvraient ainsi une voie certaine à des promotions successives. La diversité des fonctions attribuées à la classe sacerdotale était un moyen de plus de classer les personnes selon leur mérite, et le hasard de la naissance devait aussi, dans cette antique société, faire

réserver pour les pauvres d'esprit les honneurs du martyre, ou les plus humbles emplois. Ceux-ci n'étaient sans doute ni les prêtres savants enseignant dans les écoles des temples les sciences, les arts, les lettres, la musique, le dessin, la cosmogonie, la physique, l'histoire naturelle, la religion et la morale ; ni des prêtres administrateurs des finances, chargés de la répartition et de la levée des impôts ; ni des prêtres administrateurs de la justice, interprétant des lois, et jugeant au nom du roi toutes les contestations civiles et criminelles. Les membres de la caste sacerdotale étaient donc dans le plus intime rapport avec tous les intérêts individuels, et les intermédiaires inévitables entre Dieu et les hommes, entre le roi et les citoyens. Leur concours aux affaires publiques n'était pas moins constant ni moins nécessaire ; l'esprit religieux de la nation mêlait à toutes ses actions l'invocation des dieux ; dans la paix et dans la guerre, dans la famille et dans la cité, à la retraite des eaux de l'inondation, à l'ouverture des sillons pour la semence des grains, à la récolte des fruits de la terre, les dieux apparaissaient par les prêtres, dirigeaient les décisions les plus importantes, ou sanctifiaient, par des témoignages de leur satisfaction, la possession des fruits dont ils avaient reçu les prémices en offrandes. Les prêtres scribes des temples écrivaient les annales nationales, les livres sacrés, les rituels funéraires plus ou moins étendus que la piété des familles déposait dans le cercueil des parents morts ; on écrivait beaucoup en Égypte, et si les prêtres avaient presque seuls le monopole de cet art admirable, ce monopole devait être considérable et lucratif, le grand nombre de signes de l'écriture hiératique, employée dans la plupart des cas, devant rendre bien peu communs hors de la classe savante l'usage et la pratique de l'écriture.

Les prêtres professaient aussi la médecine et la chirurgie ; chaque médecin devait s'adonner à l'étude d'un genre de maladie ; c'était un moyen de la mieux connaître, et de la guérir s'il était possible. Quoique non prescrite par les lois, cette spécialité n'est pas étrangère aux sociétés modernes, et les plus belles réputations médicales sont, en général, fondées sur ces spécialités. Puisqu'elles étaient de règle en Égypte, il faudrait voir dans cette loi une nouvelle preuve de cet esprit de prévoyance, ou de régularisme si l'on veut, qui avait fait trouver en Égypte des prescriptions immuables pour les nécessités les plus mobiles des sociétés humaines. Avec la sévérité du régime imposé à la nation tout entière, il est possible toutefois qu'il y eût en Égypte plus de constance, plus d'uniformité dans la série annuelle des faits physiques et physiologiques, dans l'état, conséquemment, de la santé publique, et qu'elle fût ainsi à l'abri de ces importations pestilentielles qui rendent si variable l'état annuel de nos populations dans nos contrées, que rien ne préserve d'un mélange universel et d'une communauté réelle de biens et de maux. La variété et l'influence proportionnelle des maladies pouvaient donc être approximativement connues en Égypte, et l'administration sacerdotale, qui avait sous sa main le collége de médecine, pouvait régler chaque année le nombre des médecins à admettre et leur répartition dans les divers services : l'activité et la convenance parfaite des mesures de police et de salubrité pouvaient donner aussi à ces déterminations une suffisante certitude.

Personne n'a contesté aux Égyptiens le talent d'observation et une aptitude particulière à la recherche des faits naturels : aucune nation n'a connu son pays comme le collége des prêtres savants connaissait l'Égypte, et nulle part l'administration publique ne fut plus attentive à réaliser dans l'intérêt général les conseils et les prescriptions qui ressortaient de cette connaissance. Il est vrai que l'uniformité annuelle des principaux phénomènes physiques rendait à la fois cette étude plus facile,

et l'expérience des conseils plus certaine. Cette immense et merveilleuse inondation du Nil, revenant tous les ans le même jour, laissant pendant le même espace de temps l'Égypte sous les eaux, inculte et stérile, et sa population vagabonde sur une mer de quelques mois; la retraite des eaux donnant au pays une surface nouvelle et à la race humaine qui l'habitait une activité que rien n'arrêtera plus que le retour inévitable du même phénomène; cette régularité, cette prédestination providentielle, imprimaient infailliblement au caractère de la nation, des habitudes d'ordre et de prévoyance qui prennent rarement au cœur de nos populations mobiles et légères, impatientes de tout frein social, ambitieuses d'indépendance et considérant le travail comme une obligation ignoble, et réalisant les avantages de la liberté dans les torpeurs de la paresse et la licence des dissipations. L'Égypte s'observait attentivement, et n'observait qu'elle-même pour son propre avantage, renouvelant chaque année ses observations, les contrôlant pour leur succession périodique, essayant des remèdes à des maux bien constatés, et parvenant ainsi à une série de préceptes d'une utilité incontestable consacrés par cette observation et l'expérience.

De tous ces préceptes, de toutes ces créations protectrices fruit si précieux de cette sollicitude attentive qui caractérisa, dans les temps de sa splendeur, l'administration publique de l'Égypte, il en est une que nous devons particulièrement remarquer, à cause de son importance sans égale, et qui révèle aussi, par son objet comme par ses moyens, cette constante alliance de la science avec la religion, enseignées l'une et l'autre dans les temples, l'une et l'autre dans les attributions de la caste sacerdotale. Je veux parler des *momies*, de la momification des corps morts, institution à la fois politique et religieuse, et, en résumé, précepte d'hygiène publique, sanctionné par l'autorité divine, sanctifié par le concours de la religion.

Après la retraite des eaux du Nil, la terre est couverte du limon qu'il y a déposé, et de la dépouille des animaux de toute espèce que l'inondation a submergés. L'élévation de la température, après la retraite du Nil, dessèche très-vite ce limon, et les matières animales, après un long séjour dans l'eau, tombent promptement en putréfaction; l'air en est corrompu, et la peste frappe et moissonne la population imprévoyante. Ordinairement les pestes les plus meurtrières suivent les plus fortes inondations; les eaux s'élèvent en effet davantage dans les terres, atteignent les cimetières sur des hauteurs où le volume du fleuve l'a fait parvenir; il y a donc plus d'inondation, plus de matières animales en putréfaction, plus de peste et plus de mortalité. Voilà ce que nous apprennent les observations faites en Égypte à des époques diverses, mais toutes postérieures aux premiers siècles de l'ère chrétienne. L'Égypte primitive, et il n'y en a pas d'antérieure aux inondations périodiques du Nil, dut subir les mêmes lois, jusqu'à ce que la cause originelle des épidémies annuelles s'étant révélée par l'observation à l'administration publique du pays, elle y opposa une grande mesure; elle tarit la source de cette meurtrière pestilence, en prévenant la putréfaction des matières animales, en prescrivant leur embaumement avec des matières diverses très-abondantes dans le pays; et associant habilement ce précepte prophylactique à des idées de patrie et de famille, elle créa ce respect, ce culte des ancêtres, qui fut aussi une des croyances les plus salutaires et les plus morales de la sage Égypte. Elle fut délivrée du fléau de la peste. Toute l'antiquité rend témoignage de la salubrité perpétuelle de l'Égypte, et nulle relation des épidémies qui ravagèrent l'ancien monde ne nomme l'Égypte comme en ayant éprouvé les cruels effets. Délivrée par la momification des putréfactions animales, il lui restait et son climat sans pluie et sans nuage, et les plus saines produc-

tions, et l'eau la plus salubre de l'univers.

L'histoire des pestes et des épidémies observées depuis le sixième siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du dix-huitième, est unanime sur un point : toutes les pestes, les véritables pestes qui ont affligé l'Orient et l'Occident, sont venues d'Égypte; l'Égypte est le pays natal de la peste; chaque année elle en éprouve les cruelles atteintes; cependant la peste fut inconnue à l'antique Égypte, durant une longue série de siècles. Que s'est-il donc passé en Égypte dans ce long intervalle, pour qu'à tant de bien ait succédé un si meurtrier fléau, depuis le sixième siècle de notre ère? C'est depuis ce même siècle que l'usage et l'obligation de momifier les morts ont cessé : les Pères du désert qui prêchèrent le christianisme sur les bords du Nil, et saint Antoine surtout, qui mourut en 356, défendirent à grands cris aux nouveaux chrétiens, et sous les peines de la damnation éternelle, d'imiter les païens, leurs ancêtres, qui embaumaient les cadavres de leurs parents, et les entouraient de signes et d'ornements diaboliques; on écouta, on suivit ces pieuses et ignorantes prédications répétées pendant un siècle : on ne fit plus de momies, et l'année 543 est la date de la première peste à bubon que l'Égypte donna au monde; elle ravagea l'Europe pendant un demi-siècle, et tous les ans, après la retraite des eaux de l'inondation, l'Égypte en éprouve les effets plus ou moins meurtriers, plus ou moins contagieux pour les nations voisines; et il n'y a jamais de peste dans la Haute-Égypte, dans la partie du pays la plus chaude cependant, parce que le Nil, encaissé dans la vallée, n'inonde pas les terres riveraines, ne submerge pas d'animaux, ne laisse pas après lui, en se retirant, de germes d'un homicide fléau.

C'est au docteur Pariset qu'appartient l'ingénieuse opinion dont on vient de lire les motifs : il a expliqué, je crois, l'origine de la momification en Égypte, et recueilli de précieuses notions sur l'histoire de la cruelle épidémie si commune dans le levant : souhaitons avec lui que Mohamed Ali, éclairé par les conseils de notre savant philantrope, applique sa volonté toute puissante à la destruction de ce fléau, et imite en cela l'antique prévoyance des Pharaons : l'Europe serait reconnaissante d'un tel bienfait, et la France serait heureuse de l'avoir inspiré.

C'est aussi dans les sanctuaires que les sciences exactes étaient spécialement étudiées, perfectionnées, et qu'on en recherchait attentivement les applications d'une utilité générale. Les astronomes étaient aussi des prêtres; et les vastes plates-formes des temples servirent d'observatoires. Il est certain, en effet, que les Égyptiens observèrent assidûment l'ordre des phénomènes célestes, et le connurent avec toute la précision qu'exigent les usages communs de la société. L'explication de l'inégale durée des jours, des phases de la lune, des éclipses, celle des mouvements apparents des planètes, enfin l'étude de tous les principes fondamentaux de l'astronomie, composaient une science réelle, qu'on s'attacha sur tout à consacrer à l'utilité publique. Elle fut mêlée intimement avec la religion, et elle fournit au gouvernement, dans ce pays où les phénomènes physiques se renouvelaient annuellement avec une merveilleuse périodicité, plus d'un bon précepte pour une administration éclairée et prévoyante. La suite des observations leur fit connaître que le lever des mêmes astres cessait, après l'intervalle de plusieurs siècles, de correspondre aux mêmes saisons, et ils avaient remarqué ce déplacement. Ils avaient divisé le ciel en constellations; leurs noms et leurs figures avaient des rapports certains avec le climat de l'Égypte. L'institution du zodiaque fut leur ouvrage, et elle remonte à des époques antérieures à l'an deux mille cinq cent avant l'ère chrétienne. Le calendrier civil était réglé alors et le cycle sothique établi. L'année était composée de 365 jours, divisés en 12 mois de 30 jours chacun, suivis de cinq jours épagomènes ou

complémentaires. Alors aussi existait la semaine, ou période de sept jours, l'un des plus antiques vestiges de la civilisation, période d'une certitude sans égale, et qui ayant pour unique élément *le jour*, permet de remonter sans interruption, sans confusion ni erreur, d'aujourd'hui au premier soleil que vit la race humaine. On croit que le nombre des jours de la semaine fut tiré du nombre des planètes alors connues, et qu'on donna aux jours de la semaine les noms de ces mêmes astres. Il est certain du moins que l'antiquité classique nous a conservé cette période ainsi constituée; et si l'on se demande pourquoi cette apparence d'arbitraire, ou ce signe d'ignorance peut-être, qui se manifeste dans l'ordre actuel des jours de la semaine, qui ne sont pas rangés dans l'ordre des planètes selon la durée de leurs révolutions, c'est à l'Égypte que nous demanderons la solution de ce singulier problème; et nous apprendrons que de notre temps, comme dans ceux de toute l'antiquité, le premier jour de la semaine était celui de la lune, lundi, le deuxième était celui de Mars, le troisième de Mercure, le quatrième de Jupiter, le cinquième de Vénus, le sixième de Saturne, et le septième du soleil, ou le jour de Dieu; tandis que l'ordre astronomique des planètes fut tout autre : la lune, Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter et Saturne, c'est-à-dire, pour les dénominations des jours de la semaine, si elles étaient analogues, lundi, mercredi, vendredi, dimanche (jour du soleil ou de Dieu), mardi, jeudi et samedi. Un auteur ancien, Dion Cassius, nous a donné la clef de cette énigme, et appris que les Egyptiens avaient divisé le jour en quatre parties; que chacune d'elles était sous la protection d'une de ces planètes, et que chaque jour prit le nom de la planète qui en protégeait la première partie. Ainsi, le premier jour fut celui de la lune, parce que les quatre parties de ce jour étaient consacrées aux quatre planètes, *la lune*, Mercure, Vénus et le soleil; le jour suivant était dédié aux quatre planètes *Mars*, Jupiter, Saturne, et la lune en continuant d'en suivre la série; le troisième jour était nécessairement celui de Mercure, puisque la planète de *Mercure* était la première des quatre qui, dans l'ordre de ces astres, appartenaient à ce jour, et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la semaine. Les sept jours de cette période épuisaient tout juste le tableau des sept planètes après quatre roulements consécutifs; et il est à observer qu'on arriverait au même ordre dans les dénominations des jours de la semaine, et au même épuisement intégral du tableau des planètes, 24 fois répété, en affectant une planète à chaque heure du jour divisé en 24 parties au lieu de 6, selon une autre opinion ancienne; il faudrait seulement opérer dans l'ordre rétrograde des sept planetes qui viennent d'être nommées. C'est donc sur cet ordre que repose un des usages le plus universellement répandus, la semaine, et peut être le seul dans les sociétés modernes, qui ait pour lui une si haute sanction d'antiquité et de durée. L'Egypte est donc arrivée jusqu'à nous, et c'est elle qui règle encore avec sa religieuse autorité une de nos principales institutions publiques, la division civile du temps la plus usitée, celle qui a prévalu sur tous les systèmes proposés par la science, ou par l'autorité de l'église ou de l'état. Mais on sait que la haute antiquité de l'astronomie pratique en Égypte avait été révélée par des faits certains et l'expression la moins équivoque de certains monuments, autres même que les zodiaques d'Ésnéh et de Dendérah (*pl.* 11), incontestablement sculptés durant la domination romaine en Egypte, soit comme monuments composés pour des événements contemporains de la construction des édifices où ils furent placés, soit, ainsi que le veulent d'autres opinions, comme copies d'anciens types semblables, remontant à une antiquité exprimée par le thème astronomique qui s'y trouve figuré, et que le temps avait détruit. Il est indispensable de rappeler que ces opinions de l'antiquité des types antérieurs aux

zodiaques actuels, et de leur expression chronologique, s'accréditèrent difficilement, malgré la science profonde de l'illustre Fourier, dont l'esprit supérieur et l'habileté de critique devaient cependant recommander les jugements. L'antiquité extraordinaire de la civilisation égyptienne était encore une opinion trop nouvelle, elle dérangeait aussi trop d'avis contraires bruyamment énoncés avec plus ou moins de conviction, pour qu'elle se pût établir sans contradicteurs, et il ne lui en manqua point. Mais de nouvelles recherches devaient les confondre, et on n'en trouve presque plus aujourd'hui que contre ceux qui refuseraient à l'Égypte autant de science et autant de siècles qu'il plaît à ses partisans de lui en accorder.

Nous ne signalons pas ici une versatilité de plus dans les opinions de notre temps, mais un progrès, et il est aujourd'hui permis d'exposer, de démontrer, de soutenir au sein même des académies, la science et l'antiquité de l'Égypte, les grandes actions de ses rois, les grands travaux de ses artistes, les grandes découvertes de ses astronomes. L'un des plus savants de notre époque, M. Biot, a porté au-delà de toute prévision la révélation des notions astronomiques dont on ne peut refuser aux Égyptiens la parfaite connaissance; et il confirme ainsi ce que Fourier avait publié, que les antiquités astronomiques observées en Égypte faisaient remonter l'institution de la sphère égyptienne, fruit d'observations antérieures, au 25e siècle avant l'ère chrétienne; qu'ils en avaient ensuite observé les déplacements, et que des monuments subsistants portent des témoignages évidents de cette observation. Avec les formules établies par les géomètres pour représenter les mouvements planétaires, pour en reproduire les phénomènes et pour reconstruire l'état des cieux pour une antiquité quelconque, M. Biot, interprétant les représentations astronomiques dont Champollion le jeune a recueilli les dessins dans les tableaux historiques ou religieux qui décorent des temples ou des tombeaux en Haute-Égypte, a reconnu qu'en l'année julienne 3285 avant l'ère chrétienne, les Égyptiens avaient déterminé dans le ciel la vraie position de l'équinoxe vernal, du solstice d'été et de l'équinoxe d'automne; de plus, que 1505 ans plus tard, en 1780 avant la même ère, ils avaient reconnu que ces points primitifs s'étaient considérablement déplacés; enfin, que les Égyptiens ont exprimé ces deux états du ciel sur leurs monuments. M. Biot emploie en ces curieuses recherches celles par lesquelles Champollion le jeune, dans son Mémoire sur la notation graphique des divisions civiles et astronomiques du temps, avait prouvé par les monuments que l'année vague égyptienne, composée de 12 mois de 30 jours et de 5 jours épagomènes, s'écrivait depuis la plus haute antiquité sur les monuments par des signes qui la partageaient en trois saisons, la végétation, la récolte et l'inondation. A chacun des douze mois était attaché un personnage divin qui y présidait: parmi eux, Champollion faisait reconnaître les emblèmes des deux solstices et de l'équinoxe vernal; et M. Biot a fait voir que la répartition de ces emblèmes s'accordait très-exactement avec les phases correspondantes de l'année solaire vraie, dans les trente ou quarante siècles qui ont précédé notre ère. Toutefois, l'année vague était plus courte que cette année vraie; la notation écrite de la première ne coïncidait plus avec l'état réel de la seconde; la différence s'accroissait tous les jours jusqu'à ce qu'elle eût amené une nouvelle coïncidence entre les phases écrites et les phases réelles. Ceci arrivait après un intervalle de 1505 ans juliens. Ces coïncidences appartiennent aux années 275, 1780 et 3285 avant l'ère chrétienne; M. Biot a reconnu celle de l'an 1780 comme figurée au Rhamesseum de Thèbes, différente, comme elle doit l'être, de celle de l'an 3285; distinction bien intentionnelle, conséquemment observée, et qui donne à la plus ancienne le caractère d'expression primitive. et

permet de rapporter à la même époque l'institution originelle du calendrier civil dont l'Égypte aura ainsi conservé l'usage pendant quatre mille ans.

Ceci est bien l'œuvre des membres de la caste sacerdotale chargés de l'observation du ciel, et les recherches du savant astronome moderne tendraient à prouver que les anciens remplirent dignement leur office. C'est à eux aussi que d'autres savants, nos contemporains, ont attribué les noms et les figures des constellations, déterminés par leurs rapports avec le climat de l'Égypte, et ayant pour objet d'annoncer l'ordre des saisons par les levers de ces constellations, au commencement de la nuit. Mais l'on ignore si les Égyptiens ont acquis, par leurs propres observations, les connaissances antérieures que suppose cette division du ciel, ou s'ils les ont reçues des autres nations de l'Asie; le défaut de monuments d'une antiquité certaine et recueillis dans cette vaste contrée rend très-difficile la solution de cette question. Mais l'histoire écrite de l'observation du ciel par les anciens Asiatiques conserve néanmoins quelques traits dignes d'une sérieuse considération. Les astronomes de l'école d'Alexandrie ont assis leurs théories sur leurs propres observations qu'ils comparèrent avec celles de leurs devanciers en Asie. Ils citent de celles-ci un certain nombre qui sont autant de faits consignés dans les antiques annales des sciences, d'où les Grecs les tirèrent; et l'usage qu'en firent sans hésitation Hipparque et Ptolémée donne à ces observations relatées toute l'autorité qui est propre aux faits historiques les plus avérés. Il est vrai que la plus ancienne observation citée dans l'Almageste, ou Grande Composition rédigée par Ptolémée, est celle de l'éclipse de lune du 19/20 mars de l'an 721 avant l'ère chrétienne; observation faite à Babylone par un astronome dont on n'a pas conservé le nom. D'autres phénomènes lunaires, observés aussi à Babylone, sont employés par Ptolémée dans le même ouvrage; mais la date des deux plus anciens est encore postérieure de 12 et de 18 mois à celle de l'éclipse précitée; il ne nous est donc parvenu de l'Asie, par les Grecs, que des notions qui ne remontent pas au-delà du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Mais les annales de la Haute-Asie nous sont inconnues; la puissance des grands empires qui occupaient cette vaste contrée semblera toujours inséparable de la pratique des sciences et des arts de la civilisation. Il n'y pas de supportable division du temps pour les usages civils sans une astronomie fondée sur quelques théorèmes de géométrie; et l'usage de quelques instruments élémentaires leur put suffire pour des observations d'éclipses. Les prêtres de Bélus, selon Diodore, observaient assidûment les astres du haut des tours de Babylone; ils avaient réuni une série d'observations embrassant une série de siècles; et Ptolémée ajoute que des listes d'éclipses avaient été apportées de Babylone en Égypte. Pourquoi donc Callisthènes, arrivé dans cette vaste cité avec Alexandre, n'aurait-il pas pu connaître les registres de ces observations, et envoyer à son oncle Aristote, comme le dit Simplicius, d'après Porphyre, un état de ces éclipses de soleil et de lune observées par les prêtres chaldéens, pendant les 1903 ans qui avaient précédé la conquête d'Alexandre? La simultanéité de la civilisation de Thèbes et de Babylone, les invasions militaires de l'Égypte en Asie dès le XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne, celles qui avaient eu lieu plus anciennement encore sans doute, puisque cette civilisation simultanée des deux empires, bien antérieure à cette dernière époque, avait dû créer aussi antérieurement cette rivalité d'intérets et de prépondérance qui ne cessa que par l'asservissement commun des deux empires sous l'épée romaine; toutes ces circonstances, disons-nous, et la facilité des communications par les routes de mer, ne permettent guère de supposer en Assyrie une science de l'observation des astres qui aurait

été ignorée en Égypte. L'époque de l'institution originelle du calendrier civil en Égypte, assignée par M. Biot, suppose d'ailleurs, et avec une juste réciprocité pour les prêtres babyloniens, cette science bien ancienne parmi les membres de la caste sacerdotale égyptienne, à qui cette partie de l'enseignement et de la pratique des sciences était attribuée.

Diodore de Sicile rapporte ce qui suit : « Les prêtres exercent les enfants dans l'étude de l'arithmétique et de la géométrie; car les inondations du Nil détruisant chaque année les limites des terres, de nombreuses contestations s'élèvent entre les voisins, et c'est par la géométrie qu'on les vide. L'arithmétique sert aussi et pour les usages sociaux, et pour les spéculations de la géométrie. Elle est surtout très-utile à ceux qui cultivent l'*astrologie*, car les Égyptiens, comme d'autres peuples, observent aussi les lois et le mouvement des astres, et conservent une série d'observations qui remontent à un nombre incroyable d'années, cette étude étant cultivée chez eux dès les plus anciens temps. Ils ont aussi soigneusement décrit les mouvements, la marche et la station des planètes, et l'influence bonne ou mauvaise de chacune d'elles sur la naissance des êtres, et ils en tirent souvent des prédictions sur les événements de la vie des hommes. »

Porphyre a su que les prêtres égyptiens employaient les nuits, partie à des ablutions, et partie à l'observation des astres. Strabon a vu à Héliopolis un vaste édifice qui était l'habitation des prêtres adonnés spécialement à l'étude de la philosophie et de l'astronomie; et Diodore ajoute à ce qui vient d'être rapporté, que les prêtres égyptiens prédisaient l'avenir tant par la science des choses sacrées que par celle des astres. Clément d'Alexandrie, qui avait vu la fin des institutions pharaoniques en Égypte, place dans l'ordre des prêtres, et avant le scribe sacré, le prêtre qui a les fonctions d'horoscope. Il tenait dans ses mains, dit le savant Père, une horloge, et un phénix symbole de l'astrologie, et qui portait toujours, pendus à son bec, les livres astrologiques de Thoth, au nombre de quatre : le premier traitant de l'ordre des étoiles errantes et apparentes; le second des conjonctions et de l'illumination du soleil et de la lune; les deux autres du lever de ces deux astres. Enfin, il paraîtrait, par un rapport de Chœrémon dans Porphyre, que le *prêtre horoscope* était placé bien au-dessus de la foule des autres prêtres, soit pastophores, soit néochores, ceux-ci n'étant pas soumis à de si nombreuses ou à de si complètes purifications.

Il résulterait donc de tous ces rapports, que les anciens Égyptiens, détournant une science vraie de ses applications rationnelles et logiques, auraient fait, comme tant d'autres peuples anciens et modernes, de l'astrologie avec les principes de l'astronomie; et cette erreur remonte en effet à une très-haute antiquité, selon les rapports de quelques écrivains assez renommés, et les recherches plus récentes d'un de nos plus habiles critiques, M. Letronne. Nous rappelons ici sommairement ces diverses notions.

Toutes les traditions de l'antiquité placent le berceau de l'astrologie dans la Chaldée et en Égypte, et l'on peut remarquer en passant que ce fait bien avéré est une nouvelle preuve des communications qui existèrent entre ces deux contrées. Quant à l'Égypte, adonnée très-anciennement à la pratique de l'astrologie, Cicéron nous dit formellement que les Égyptiens sont considérés comme connaissant, depuis un grand nombre de siècles, cette science des Chaldéens, qui, fondée sur l'observation journalière des astres, prédit l'avenir et la destinée des hommes. Hérodote avait dit avant Cicéron : « Les Égyptiens sont les auteurs de plusieurs inventions, telles que celle de déterminer, d'après le jour où un homme est né, quels événements il rencontrera dans sa vie, comment il mourra, et quels seront son caractère et son esprit. » C'est à

deux Égyptiens, célèbres sous ce rapport dans l'antiquité grecque et romaine, et nommés Pétosiris et Nécepso, qu'on attribua les ouvrages fondamentaux de la doctrine astrologique égyptienne. Mais l'époque où ces deux savants vécurent et composèrent leurs écrits est fort douteuse : d'une part, on les fait du siècle de Sésostris; de l'autre on confond Nécepso avec le roi d'Égypte de la 26e dynastie, qui porta le même nom ; mais il est positif que Ptolémée et Proclus regardaient ces deux astrologues comme très-anciens, et que ni Pline, ni aucun autre écrivain, latin ou grec, n'a mis en doute l'authenticité de leurs ouvrages : nouvelle preuve de l'origine égyptienne des écrits qui portent leurs noms et de la doctrine qu'ils renferment, et dans laquelle dominent le thème natal du monde et la théorie des décans. Le fond réel de la science est la croyance à l'influence des astres et le moyen de tirer des pronostics, sur un homme, des circonstances de sa nativité, et du lieu des planètes à ce moment. Il y avait donc de l'astronomie dans l'astrologie ; mais celle-ci avait un but qui lui était propre et qui s'éloignait entièrement de l'astronomie. Eudoxe, qui alla en Égypte, y apprit la doctrine astrologique ; mais en l'expliquant aux Grecs, il eut le soin de les avertir qu'elle ne méritait aucune créance ; aussi Vitruve assure-t-il que les astronomes grecs, Hipparque entre autres, ne firent aucun usage de l'astrologie, pas même, on peut le dire, ceux qui vécurent après Alexandre. On regarde donc comme certain que cette fausse science, fille insensée d'une mère sage, comme la nommait Kepler, n'avait pénétré ni dans la religion, ni dans les usages de la Grèce libre; et cette assertion n'exclut point par sa généralité les individus qui purent isolément se délecter aux miracles de la doctrine égyptienne. Les moyens dont elle usait étaient en rapport avec les progrès réels de l'astronomie, et on savait, dans des temps postérieurs à l'empire égyptien, user de calculs, sinon fort difficiles, du moins très-compliqués, et se fonder sur l'usage de tables astronomiques, dont on n'accorde pas aisément la connaissance ni aux Chaldéens, ni aux Égyptiens. Il résulterait de ces données diverses, que, si la croyance à l'influence des astres est extrêmement ancienne en Égypte, on doit croire aussi que les combinaisons infinies et les calculs très-longs qui servaient aux astrologues pour dresser leurs thèmes, n'ont pu être exécutés qu'avec le secours d'une astronomie perfectionnée ; et si l'antiquité de l'astrologie égyptienne doit dépendre ainsi de l'antiquité des connaissances astronomiques dans la même contrée, on a vu plus haut l'opinion de quelques savants modernes sur ce point important.

Quoi qu'il en soit, l'antiquité classique parle des membres de la classe sacerdotale qui s'adonnaient à l'étude de *l'astrologie*, assertion qui, pour les temps les plus anciens de l'histoire de l'Égypte, me semble devoir s'entendre seulement et de l'étude des astres et de celle des phénomènes naturels, avec la méthode des pronostics qui en étaient déduits, étude qui n'avait en elle-même rien d'absurde, qui fût pratiquée par de très-bons esprits, tels que Thalès et Pythagore, et à leur exemple par Eudoxe, Euctémon, Callippe, Méton, Hipparque, et tant d'autres, qui reconnurent, par des observations, l'influence que le lever et le coucher des astres exerçaient sur les changements de l'atmosphère et des saisons, et transmirent à leur postérité les résultats de leurs recherches dans des *parapegmes*, ou catalogues de ces phénomènes naturels. Ces anciens astrologues égyptiens pratiquaient-ils aussi les *nativités*, ou la prédiction de la destinée d'un individu, d'après l'époque des astres au moment de sa naissance? Hérodote l'assure pour son temps. Nous connaissons donc, par la réunion de ces témoignages divers, les fonctions des membres de la classe sacerdotale à qui était attribuée l'étude des cieux et des mouvements des astres, et la science de l'application des résultats de cette

etude aux besoins réels, ou aux préjugés de la société contemporaine.

Il en fut ainsi jusqu'à l'époque de l'influence romaine en Égypte. Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, de savants astronomes écrivaient contre les astrologues et s'efforçaient de montrer la vanité de leur prétendue science; mais ces attaques l'accréditèrent peut-être, car bientôt l'empire romain tout entier crut à l'astrologie, et ajouta avec une sorte d'ardeur à la doctrine fulgurale des Étrusques la doctrine astrologique des Égyptiens. Elle séduisit des esprits très-élevés; un illustre Romain, Nigidius Figulus, ami de Cicéron, était fort adonné à l'art divinatoire et croyait à la fois à la possibilité de prédire l'avenir et par l'observation des météores et par l'inspection des entrailles des victimes; Lucius Tarrutius, autre ami de l'orateur, pratiquait avec confiance et autorité la divination par les astres et dressait les nativités avec des tables de phénomènes célestes rédigées selon le style égyptien. Si nous voulions dire de quels noms célèbres l'histoire de cette opinion fut illustrée, nous citerions Marc-Antoine, ayant pour conseiller intime un astrologue égyptien, choisi par Cléopâtre, qui lui inspirait ses prophéties et ses divinations; Auguste, qui fit dresser son thème natal par Théogène; Tibère et ses successeurs, dont un porta la croyance jusqu'à faire mettre à mort un personnage à qui un astrologue avait prédit l'élévation à l'empire. Vespasien et Domitien se dirigèrent par les plus savants dans cette science supposée, et le docte Hadrien lui-même se disait en état de prédire, dès les calendes de janvier, ce qui devait lui arriver jusqu'au 31 décembre : et cette science était traditionnellement parvenue à Rome du plus profond des anciens temples de l'Égypte. Elle était encore en grande vogue en France, il n'y a pas plus de deux siècles.

Tel a été le succès de la science fondée par les Égyptiens Pétosiris et Nécepso, qui eurent pour successeurs toutes les générations des prêtres astrologues attachés aux principaux temples de l'Égypte, et qui, gardiens fidèles des principes qui leur avaient été enseignés, les transmirent en effet à leurs descendants et jusqu'à nous, comme l'indiquent deux monuments que nous devons citer ici.

Le premier, conservé par les écrivains de la science, est le thème natal de l'univers; il indique les domiciles des planètes au moment même de la création du monde : la Lune était dans le signe du Cancer; le Soleil dans le Lion; Mercure dans la Vierge; Vénus dans la Balance; Mars dans le Scorpion; Jupiter dans le Sagittaire; Saturne dans le Capricorne. Le sage Antonin fit inscrire en ces signes ce thème natal de l'univers sur les monnaies qui furent frappées la huitième année de son règne en Égypte, et l'empereur romain consacrait, accréditait par son exemple la science des genethliaques dans le pays même où elle avait pris naissance.

D'autres monuments du règne de ce même prince appartiennent aussi à cette science illusoire et nous présentent un exemple plus développé de ces mêmes thèmes : ce sont deux papyrus écrits en grec et trouvés en Égypte. Les premières lignes du texte d'un de ces papyrus contiennent un préambule qui est l'histoire même de la science. L'astrologue qui a écrit ce thème natal invoque en effet ce qu'il a vu dans beaucoup de livres des anciens sages, particulièrement des Chaldéens, de Pétosiris, et surtout du roi Néchous, qui avaient été eux-mêmes instruits par leur seigneur Hermès, et par Asclépius, le même que Imouth, le fils d'Héphaïstus (Phtha). Venait ensuite le thème natal, daté de la première heure du 18e jour du mois égyptien Tybi, de la première année de l'empereur Antonin; mais le reste du manuscrit est perdu. On peut y suppléer par un autre papyrus mieux conservé, portant sur la même page deux colonnes d'écriture, de la même date, et ainsi conçu : « L'an premier d'Antonin César, notre seigneur, le 8 du mois d'Hadrien, selon

les Hellènes, (c'est-à-dire, les Grecs d'Alexandrie), et selon les anciens (les Égyptiens), le 18 du mois de Tybi, à la première heure du jour commençant. » Le texte dit ensuite :

Le Soleil dans le Sagittaire, 13 degrés 23 minutes, dans la maison de Jupiter, sur les confins de Vénus.

La Lune dans le Verseau, 3 degrés 6 minutes, à l'orient, dans la maison de Saturne, sur les confins de Mercure.

Saturne dans le Verseau, ... degrés 8 minutes, dans son deuxième firmament propre, dans les confins de Mercure.

Jupiter dans le Bélier, 2 degrés 44 minutes, dans le deuxième firmament, dans la maison de Mars, le point supérieur du Soleil, le point inférieur de Saturne, sur les confins de Vénus.

Mars à l'extrémité du Capricorne, 30 degrés, point de minutes, dans le dixième firmament, la maison de Saturne, son propre point supérieur, le point inférieur de Jupiter, et ses propres confins.

Vénus dans le Sagittaire, 2 degrés 51 minutes, ... à l'orient, dans la maison de Jupiter, et les confins (du Soleil ?).

Mercure dans le Sagittaire, 15 degrés 2 minutes, dans Vespérus, la maison de Jupiter, et les confins de Vénus.

L'horoscope dans le Sagittaire, 15 degrés, la maison de Jupiter, et les confins de Vénus.

La conjonction dans les Gémeaux, 10 degrés, la maison de Mercure et les confins de Mercure.

Le milieu du ciel dans la Vierge, 8 degrés, la maison de Mercure, le point supérieur de Mercure, le point inférieur de Mercure, les confins de Vénus.

L'hypogée dans les Poissons, ... degrés, la maison de Jupiter, le point supérieur de Vénus, le point inférieur de Mercure, les confins de Vénus.

Le premier sort de la fortune est dans le Capricorne, 19 degrés, la maison de Saturne, le point supérieur de Mars, le point inférieur de Jupiter et les confins de Vénus.

Le second sort de la fortune est dans le Cancer, 11 degrés, la maison de la Lune, le point supérieur de Jupiter, le point inférieur de Mars, les confins de Vénus. »

Le signe dominant de la nativité est donc l'astre de Vénus. »

Voilà un thème natal, ou genethliaque régulièrement formulé par un homme expert en la science des nativités; on les dressait encore de même en France au XVIe siècle. Cette partie des sciences occultes était aussi considérée comme originaire de l'Égypte; la chimie et l'alchimie tiraient même leur nom, selon les adeptes, de celui de cette contrée, nommée *Chémé*, ou *Chimi*, dans les livres coptes; les Chaldéens, Pétorisis, Néchous, Hermès et Asclépius ont conservé jusqu'à nos jours leur antique renommée; l'un de nos deux papyrus astrologiques les nomme formellement; d'autres autorités, et les écrivains anciens surtout, appellent Nécepso celui que le papyrus désigne par Néchous : l'un et l'autre noms ont été portés par des rois égyptiens de la XXVIe dynastie. Le papyrus désigne aussi le premier par le titre de roi; mais il est très-vraisemblable, d'après l'épithète *d'anciens* que leur donne Ptolemée, que ce sont deux astrologues d'une époque bien antérieure au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, et telle était l'opinion de Cicéron, bien justifiée par les faits historiques ci-après rappelés.

Cette opération divinatoire et prophétique à laquelle nos deux papyrus donnent tout le caractère d'un fait historique, et qu'ils nous présentent comme le résultat d'une croyance à l'astrologie judiciaire, généralement répandue et dominante en Égypte, n'est point unique dans les annales contemporaines de Rome, et elle fut accréditée par l'adhésion publique des plus savants hommes de l'empire. Tacite raconte gravement les miracles qui s'opérèrent à Alexandrie d'Égypte pendant le séjour de Vespasien, ceux même que l'empereur opérait lui-même

par la grace de Sérapis : il guérissait les aveugles et les écloppés. Plus tard, le mage Arnuphis évoquait les démons et faisait pleuvoir à volonté. Le christianisme ne détruisit pas entièrement cette superstition; Origène affirmait la certitude des préceptes et de l'usage de la magie, non pas de celle d'Épicure et d'Aristote, disait-il, mais l'art qui se pratiquait de son temps; il reconnaît la puissance de certains mots égyptiens pour opérer sur une classe de démons, et celle de certains mots persans pour agir sur une autre classe de ces génies indomptés. Il avoue toutefois que les gens instruits possèdent seuls ces secrets de la science, et que cette science est une partie de cette théologie cachée qui élève les esprits vers le créateur de l'univers. La possession par les démons était aussi en grande vogue alors, et saint Jérome raconte l'aventure d'une jeune possédée, subitement saisie de fureur parce qu'un jeune homme de Gaza, qui en était épris, avait enfoui sous le seuil de la porte de son amante une plaque de métal sur laquelle il avait gravé des signes qu'il avait appris des prêtres égyptiens de Memphis. Saint Jérôme ajoute que saint Hilarion délivra la jeune fille du démon, avec lequel il eut préalablement un long colloque.

Tout ceci était la suite des opinions égyptiennes et chaldéennes, dont l'existence est historiquement prouvée dès une très-haute antiquité. On voit en effet en Égypte, dès la XVIIe dynastie égyptienne, près de deux mille ans avant Jésus-Christ, le roi, effrayé par ses songes, faire appeler les devins et les sages de l'Égypte, pour en avoir l'interprétation; ce fut l'Hébreu Joseph qui la lui donna, les sages égyptiens n'ayant pu le faire. Ceci est raconté dans le plus ancien livre qui parle de l'Égypte, dans la Genèse, et se rapporte au temps des rois pasteurs. Quelques siècles plus tard, après la restauration de la monarchie nationale égyptienne, à l'époque de la sortie des Hébreux de l'Égypte sous la conduite de Moïse, l'art des devins, des magiciens et des astrologues, joue un grand rôle dans l'histoire de ces mémorables événements. Moïse et Aaron, étant en la présence du Pharaon, dit la Bible, Aaron jeta sa verge devant le roi et ses serviteurs, et elle fut changée en serpent. Le Pharaon fit venir les sages d'Égypte et les magiciens, qui firent la même chose, par les enchantements du pays et par les secrets de leur art, car chacun d'eux ayant jeté sa verge, elles furent changées en serpents; il est vrai que la verge d'Aaron dévora les verges des Égyptiens.

Dans une autre circonstance, Aaron éleva sa verge et frappa l'eau du fleuve devant le roi et ses serviteurs, et l'eau fut changée en sang; les poissons moururent, le fleuve se corrompit, il y eut du sang dans toute l'Égypte; mais les magiciens d'Égypte firent la même chose avec leurs enchantements, et le peuple ne trouva de l'eau pour boire qu'en creusant la terre le long du fleuve. Quand ensuite Aaron, étendant sa main sur les eaux d'Égypte, en fit sortir des grenouilles de toute part, les magiciens du roi opérèrent encore le même prodige par leurs enchantements; ils rivalisaient victorieusement avec la puissance surnaturelle de Moïse et d'Aaron; ils échouèrent néanmoins quand ils voulurent, en frappant la poussière de la terre, la changer en moucherons, comme venaient de le faire les chefs du peuple hébreu.

Des monuments *contemporains* de cette relation et des faits dont elle a retracé les circonstances extraordinaires, subsistent encore en Égypte et rendent le même témoignage au sujet du crédit dont jouirent, en Orient, dès la haute antiquité, les plus oiseuses spéculations de l'esprit et les plus fausses applications des préceptes les plus vrais, des observations les plus certaines qu'il ait été donné à l'homme de faire dans le vaste domaine de la nature. Dans ces mêmes monuments, l'astronomie et l'astrologie sont intimement mêlées avec les représentations psychologiques et à l'expression des idées qui composaient la philosophie du temps et se manifestaient par la langue des symboles. C'est dans les tom-

beaux des rois à Thèbes que sont conservés ces précieux documents; l'ame du roi défunt, assimilée au soleil, accomplit sa double destinée sur la terre et dans les cieux, comme l'astre lui-même parcourt successivement les deux hémisphères, l'hémisphère supérieur, ou lumineux, et l'hémisphère inférieur, qui fut aussi en Égypte celui des ténèbres. A ce premier tableau d'expressions toutes métaphysiques, il en succède un second où dominent les signes les plus apparents de l'astronomie et de l'astrologie. Ce tableau, dressé sur un plan régulier, parce que la science en dirigea la composition, est peint sur les plafonds des tombeaux, et occupe toute la longueur d'un corridor et de deux salles contiguës. Voici, textuellement, la description d'une de ces importantes représentations, les plus anciennes de ce genre que la science ait jusqu'ici recueillies, et telles que Champollion le jeune les a vues dans le tombeau d'un des Pharaons Rhamsès, dans la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes :

« Le ciel, sous la forme d'une femme dont le corps est parsemé d'étoiles, enveloppe de trois côtés cette immense composition : le torse se prolonge sur toute la longueur du tableau, dont il couvre la partie supérieure; sa tête est à l'occident; ses bras et ses pieds limitent la longueur du tableau, divisé en deux bandes égales : celle d'en haut représente l'hémisphère supérieur et le cours du soleil dans les douze heures du jour; celle d'en bas, l'hémisphère inférieur, la marche du soleil pendant les douze heures de la nuit.

« A l'orient, c'est-à-dire vers le point sexuel du grand corps céleste (de la déesse Ciel), est figurée la naissance du soleil; il sort du sein de sa divine mère *Néith*, sous la forme d'un petit enfant portant le doigt à sa bouche, et renfermé dans un disque rouge : le dieu *Méuï* (l'Hercule égyptien, la raison divine), debout dans la barque destinée aux voyages du jeune dieu, élève les bras pour l'y placer lui-même; après que le soleil enfant a reçu les soins de deux déesses nourrices, la barque part et navigue sur l'*océan céleste*, l'æther, qui coule comme un fleuve de *l'orient à l'occident*, où il forme un vaste bassin, dans lequel aboutit une branche du fleuve traversant l'*hémisphère inférieur, d'occident en orient.*

« Chaque heure du jour est indiquée sur le corps du ciel par un disque rouge, et dans le tableau par douze barques ou *bari* dans lesquelles paraît le dieu Soleil naviguant sur l'Océan céleste avec un cortége qui change à chaque heure, et qui l'accompagne sur *les deux rives.*

« A la première heure, au moment où le vaisseau se met en mouvement, les esprits de l'Orient présentent leurs hommages au dieu debout dans son naos, qui est élevé au milieu de la bari; l'équipage se compose de la déesse *Sori*, qui donne l'impulsion à la proue; du dieu *Sev* (Saturne), à la tête de lièvre, tenant une longue perche pour sonder le fleuve, et dont il ne fait usage qu'à partir de la huitième heure, c'est-à-dire lorsqu'on approche des parages de l'Occident; le reïs ou commandant est Horus, ayant en sous-ordre le dieu Haké-Oërïs, le Phaëton et le compagnon fidèle du soleil; le pilote manœuvrant le gouvernail est un hiéracocéphale nommé *Haóu;* plus la déesse Neb-Wa (la dame de la barque), dont j'ignore les fonctions spéciales; enfin le dieu gardien supérieur des tropiques. On a représenté sur les bords du fleuve, les dieux ou les esprits qui président à chacune des heures du jour; ils adorent le soleil à son passage, ou récitent tous les noms mystiques par lesquels on le distinguait. A la seconde heure paraissent les ames des rois, ayant à leur tête le défunt Rhamsès V, allant au-devant de la bari du dieu pour adorer sa lumière : aux quatrième, cinquième et sixième heures, le même Pharaon prend part aux travaux des dieux qui font la guerre au grand Apophis, caché dans les eaux de l'Océan. Dans les septième et huitième heures, le vaisseau céleste

côtoie les demeures des bienheureux, jardins ombragés par des arbres de différentes espèces, sous lesquels se promènent les dieux et les ames pures. Enfin le dieu approche de l'Occident : *Sev* (Saturne) sonde le fleuve incessamment, et des dieux échelonnés sur le rivage dirigent la barque avec précaution; elle contourne le grand bassin de l'ouest, et reparaît dans la bande supérieure du tableau, c'est-à-dire dans l'hémisphère inférieur, sur le fleuve, qu'elle remonte d'occident en orient. Mais, dans toute cette navigation des douze heures de nuit, comme il arrive encore pour les barques qui remontent le Nil, la *bari* du soleil est toujours tirée à la corde par un grand nombre de génies subalternes, dont le nombre varie à chaque heure différente. Le grand cortége du dieu et l'équipage ont disparu, il ne reste plus que le pilote debout et inerte à l'entrée du naos renfermant le dieu, auquel la déesse Thméï (la vérité et la justice), qui préside à l'enfer ou à la région inférieure, semble adresser des consolations.

« Des légendes hiéroglyphiques placées sur chaque personnage et au commencement de toutes les scènes indiquent les noms et les sujets, en faisant connaître l'heure du jour ou de la nuit à laquelle se rapportent ces scènes symboliques.

« Mais, sur ces mêmes plafonds et en dehors de cette composition, existent des textes hiéroglyphiques d'un intérêt plus grand peut-être, quoique liés au même sujet. Ce sont des *tables des constellations et de leurs influences pour toutes les heures de chaque mois de l'année;* elles sont ainsi conçues :

« Mois de Tôbi, la dernière moitié. — *Orion* domine et influe sur l'oreille gauche.

«Heure 1re, la constellation d'*Orion* (influe) sur le bras gauche.

«Heure 2e, la constellation de *Sirius* (influe) sur le cœur.

« Heure 3e, le commencement de la constellation *des deux étoiles* (les gémeaux?), sur le cœur.

« Heure 4e, les constellations *des deux étoiles* (influent) sur l'oreille gauche.

« Heure 5e, les étoiles *du fleuve* (influent) sur le cœur.

« Heure 6e, la tête (ou le commencement) *du lion* (influe) sur le cœur.

«Heure 7e, *la flèche* (influe) sur l'œil droit.

« Heure 8e, *les longues étoiles,* — sur le cœur.

« Heure 9e, les serviteurs des parties antérieures (du quadrupède), *Menté* (le lion marin?) (influent) sur le bras gauche.

« Heure 10e, le quadrupède *Menté* (le lion marin?), — sur l'œil gauche.

« Heure 11e, les serviteurs du *Menté,* — sur le bras gauche.

« Heure 12e, *le pied de la truie* (influe) sur le bras gauche.

« Nous avons donc ici une *table des influences*, analogue à celle qu'on avait gravée sur le fameux *cercle doré* du monument d'Osymandyas, et qui donnait, comme le dit Diodore de Sicile, les heures du lever des constellations *avec les influences de chacune d'elles.* Cela démontrera sans réplique, comme l'a affirmé M. Letronne, que l'*astrologie* remonte, en Égypte, jusqu'aux temps les plus reculés; cette question, par le fait, est décidée sans retour.

« La traduction que je viens de donner d'une des vingt-quatre tables qui composent la série des levers, est certaine dans les passages où j'ai introduit les noms actuels des constellations de notre planisphère ; n'ayant pas eu le temps de pousser plus loin mon travail de concordance, j'ai été obligé de donner partout ailleurs le mot à mot du texte hiéroglyphique.

« J'ai dû recueillir, et je l'ai fait avec un soin religieux, ces restes précieux de l'*astronomie antique*, science qui devait être nécessairement liée à l'*astrologie,* dans un pays où la religion fut la base immuable de toute l'organisation sociale. Dans un pareil système politique, toutes les sciences devaient avoir deux parties distinctes : *la partie des faits observés,* qui con-

stitue seule nos sciences actuelles ; *la partie spéculative*, qui liait la science à la croyance religieuse, lien nécessaire, indispensable même en Égypte, où la religion, pour être forte et pour l'être toujours, avait voulu renfermer l'univers entier et son étude dans son domaine sans borne ; ce qui a son bon et son mauvais côté, comme toutes les conceptions humaines. »

On peut voir une nouvelle preuve du mélange intime de la science avec les idées religieuses, dans l'usage qui existait encore en Égypte du temps des empereurs, de mettre l'homme et les diverses portions de son corps sous l'influence et la protection des planètes ou des dieux. Le papyrus, en écriture hiératique, trouvé dans la momie de Pétaménoph, fils d'un archonte de Thèbes, sous Trajan, est un curieux exemple de ces pratiques superstitieuses que les sociétés modernes n'ont pas dédaigné d'imiter et de propager dans les tableaux fantastiques qui décorent ordinairement les almanachs populaires, comme si l'on réservait à dessein pour les livres les plus répandus, un choix attentif des plus misérables erreurs de la science et de l'imagination des hommes. On lit donc dans le manuscrit de Pétaménoph, que sa chevelure appartient au Nil céleste, sa tête au dieu Soleil, ses yeux à la Vénus égyptienne, ses oreilles au dieu Macédo, gardien des tropiques, la tempe gauche à l'esprit vivant dans le soleil, la droite à l'esprit d'Amon, le nez à Anubis dans la demeure de Sackem, les lèvres au même Anubis, les dents à la déesse Selk, la barbe au dieu Macédo, le cou à Isis, les bras à Osiris, les genoux à Néïth, dame de Saïs, les coudes au dieu seigneur de Ghel, le dos à Sischò, les parties sexuelles à Osiris ou à la déesse Koht, les cuisses au dieu Balhôr (l'œil d'Horus), les jambes à Netphé, les pieds à Phtha, et les doigts aux déesses. Les astres et les divinités gouvernaient toutes les zones de l'univers physique et tous les êtres créés, et cette opinion, pour être propre à expliquer en apparence bien des choses, n'en était pas moins extravagante, comme toutes les autres parties de l'astrologie.

Les zodiaques découverts en Égypte portent avec eux, dans leur composition, les preuves de l'influence de cet art chimérique, déviation irrationnelle des préceptes élémentaires de l'astronomie. Notre planche 11 est une réduction soignée du zodiaque circulaire de Dendérah. Au premier aspect, on n'aperçoit qu'un mélange de figures diverses entourées d'inscriptions en caractères sacrés : une légère attention fera remarquer d'abord un cercle extérieur, occupé par une inscription tracée en caractères de cet ordre, et coupée à des distances égales par des figures à tête de femme debout, ou à tête d'épervier accroupies, et qui, de leurs bras également élevés, soutiennent un médaillon entièrement garni de signes de toute espèce. Si l'on étudie ce médaillon, où l'on a voulu figurer le ciel, on reconnaît bientôt, un peu au-dessous du centre de ce disque, vers la gauche, un lion, suivi d'une femme et marchant sur un serpent : c'est réellement le signe du Lion dans ce zodiaque. Derrière le groupe du lion marche une femme portant dans sa main gauche une tige de blé : c'est la Vierge. Après elle, on retrouve successivement, en allant de droite à gauche, la Balance avec ses deux plateaux, le Scorpion, le Sagittaire, sous la forme d'un centaure ailé; le Capricorne, moitié chèvre et moitié poisson ; un homme répandant l'eau contenue dans deux vases qu'il tient dans ses mains : c'est le Verseau ; les Poissons unis par un triangle, et le signe figuratif *eau ;* un bélier, un taureau, deux figures humaines marchant ensemble, ou les Gémeaux ; enfin le Cancer, qui les suit immédiatement. Voilà bien les douze signes du zodiaque ; et pour reconnaître l'ordre dans lequel ils sont rangés, en un mot quel était le premier des douze signes dans l'ordre de ce monument, il suffit de faire attention que le Cancer est placé immédiatement *au-dessus* de la tête du lion ; qu'ainsi les douze signes forment, non pas

un cercle sans commencement ni fin, mais une spirale qui indique clairement que le Lion est le premier signe dans le système de ce zodiaque; que tous les autres viennent après dans leur ordre ordinaire; et la vérité de cette observation est prouvée par l'état du zodiaque rectangulaire du même temple de Dendérah, où les signes étant rangés en procession, le Lion y est aussi le premier de tous. En dedans et en dehors de la spirale que forment les douze signes, se trouvent un certain nombre de figures qui représentent les principales constellations extra-zodiacales, et l'on a généralement reconnu dans l'animal monstrueux, marchant debout, qui occupe à peu près le centre du disque, une ancienne personnification de la grande Ourse; de sorte que, près d'elle, se trouverait la place du pôle septentrional. On voit par là que les formes sous lesquelles les constellations extra-zodiacales sont figurées dans ce zodiaque sont bien différentes des figures des zodiaques romains et modernes, et que les premières sont tirées de la mythologie egyptienne.

On doit remarquer aussi cette série méthodique de figures qui occupent circulairement la circonférence du disque et appuient leurs pieds sur la ligne même qui la décrit. Ces figures principales, dont quelques-unes sont accompagnées de signes accessoires, sont au nombre de trente-six; ce sont les *décans* dépendants, par groupes de trois, de chacun des douze signes du zodiaque; et les groupes de signes hiéroglyphiques qui les avoisinent, groupes tous également terminés par une étoile qui est le signe déterminatif grammatical de l'espèce de ces groupes, ne sont que les noms mêmes de chacun de ces décans, *Chnoumis*, *Chachnoumis*, *Ouaré*, etc.; et l'on a reconnu dans ces inscriptions les noms mêmes qui sont assignés aux décans du zodiaque par les anciens écrivains sur l'astrologie. En tous ces points, le zodiaque rectangulaire du portique du temple de Dendérah est semblable au zodiaque circulaire reproduit sur notre planche 11.

Il n'en est pas de même des zodiaques d'Esnéh, ville au midi de Thèbes; et si la composition générale et géométrique de ces monuments présente partout une ressemblance réelle, on y observe néanmoins des différences de détails très-sensibles, et d'une importance majeure pour l'intelligence certaine de ces monuments comparés entre eux, et pour l'appréciation exacte de l'expression particulière du thème spécial figuré sur chacun d'eux. Ainsi, dans les zodiaques de Dendérah, le signe du Lion est le premier, et marche en tête de tous les autres; c'est le signe de la Vierge dans les zodiaques d'Esnéh. L'ordre relatif des signes est le même dans tous ces monuments; mais s'ils représentaient tous un état réel du ciel, un thème réellement astronomique, il en résulterait qu'à Esnéh c'est l'état du ciel quand le soleil était dans la Vierge au solstice d'été, et à Dendérah, ce même état quand ce solstice était dans le Lion. Il y aurait une science tout entière dans cette différence d'un signe, puisqu'il faudrait en conclure 1° que les Égyptiens avaient observé le déplacement insensible des signes par la rétrogradation des points équinoxiaux, en d'autres termes, la précession des équinoxes; 2° que cette rétrogradation étant aujourd'hui connue et estimée à 72 années par degré de signe du zodiaque, ou à 2160 ans pour un signe entier, si le zodiaque d'Esnéh exprimait le solstice au même degré dans la Vierge que le zodiaque de Dendérah l'exprimait dans le Lion, il y aurait une différence d'un signe entier ou de ces 2160 ans entre le thème astronomique figuré dans chacun de ces deux zodiaques, et celui d'Esnéh serait plus ancien de ce même nombre d'années que celui de Dendérah. A son tour, le zodiaque de Dendérah exprimerait un ordre de phénomènes solaires antérieur à l'époque où, pour le calendrier moderne, le solstice d'été rétrograda dans le Cancer, le Bélier devenant ainsi le signe de l'équinoxe du printemps. Ce

fut bien des siècles avant l'ère chrétienne que le solstice d'été passa du Lion dans le Cancer; le Lion, premier signe du zodiaque de Dendérah, aurait donc été le signe solsticial d'été durant les 2160 ans antérieurs à ces siècles; et plus anciennement encore, la Vierge, premier signe du zodiaque d'Esnéh, aurait été le signe solsticial pendant les 2160 ans précédents, dès que le Soleil aurait abandonné la Balance : et voilà comment, en admettant ces explications comme exactes, on a trouvé tant d'antiquité et tant de siècles écrits dans les zodiaques de l'Égypte.

Mais on a refusé d'abord aux prêtres astronomes de Thèbes la connaissance des lois de cette rétrogradation des points équinoxiaux, ou de la précession des équinoxes, qu'il faudrait leur accorder pour que les données précédentes fussent douées de quelque exactitude, pour que la différence dans l'ordre des mêmes signes dans ces deux zodiaques pût être considérée comme l'expression de résultats astronomiques réellement observés et constatés par la science. Aujourd'hui qu'on paraît accorder aux Égyptiens la connaissance des lois les plus importantes de la marche des corps célestes (*supra*, page 97), faut-il aussi admettre ces données et lire les zodiaques comme des thèmes réguliers où serait écrit l'état successif du ciel, réel et bien observé, à plus de deux mille ans d'intervalle? L'époque incontestable où les deux tableaux ont été sculptés et où furent édifiés les monuments mêmes dont ils font partie, ôterait à une opinion affirmative sur cette question une grande partie de la véracité qu'elle pourrait tirer de toute considération scientifique; les temples d'Esnéh et de Dendérah, où les zodiaques ne sont qu'une faible portion de leur décoration, sont en effet du dernier période de la puisssance égyptienne, et tous deux de l'époque romaine : voici ce qu'en dit Champollion le jeune, après avoir étudié à fond ces deux célèbres édifices. Il vit d'abord Dendérah :

« Le 16 novembre 1828, nous arrivâmes enfin le soir à *Dendérah*. Il faisait un clair de lune magnifique, et nous n'étions qu'à une heure de distance des temples : pouvions-nous résister à la tentation? Souper et partir sur-le-champ furent l'affaire d'un instant : seuls et sans guides, mais armés jusqu'aux dents, nous prîmes à travers champs, présumant que les temples étaient en ligne droite de notre maasch. Nous marchâmes ainsi, chantant les airs variés des opéras les plus nouveaux, pendant une heure et demie sans rien trouver. On découvrit enfin un homme; nous l'appelons, mais il s'enfuit à toutes jambes, nous prenant pour des Bédouins, car, habillés à l'orientale et couverts d'un grand bernous blanc à capuchon, nous ressemblions, pour l'Égyptien, à une tribu de Bédouins, tandis qu'un Européen nous eût pris, sans balancer, pour un chapitre de chartreux bien armés. On m'amena le fuyard, et le plaçant entre quatre de nous, je lui ordonnai de nous conduire aux temples. Ce pauvre diable, peu rassuré d'abord, nous mit dans la bonne voie et finit par marcher de bonne grace : maigre, sec, noir, couvert de vieux haillons, c'était une *momie ambulante:* mais il nous guida fort bien et nous le traitâmes de même. Les temples nous apparurent enfin. Je n'essaierai pas de décrire l'impression que nous fit le grand propylon et surtout le portique du grand temple. On peut bien le mesurer, mais en donner une idée, c'est impossible. C'est la grace et la majesté réunies au plus haut degré. Nous y restâmes deux heures en extase, courant les grandes salles avec notre pauvre fallot, et cherchant à lire les inscriptions extérieures au clair de la lune. On ne rentra au maasch qu'à trois heures du matin pour retourner aux temples à sept heures. C'est là que nous passâmes toute la journée du 17. Ce qui était magnifique à la clarté de la lune, l'était encore plus lorsque les rayons du soleil nous firent distinguer tous les détails. Je vis dès lors que j'avais sous les yeux un chef-

d'œuvre d'architecture, couvert de sculptures de détail du plus mauvais style. N'en déplaise à personne, les bas-reliefs de Dendérah sont détestables, et cela ne pouvait être autrement: ils sont d'un temps de décadence. La sculpture s'était déja corrompue, tandis que l'architecture, moins sujette à varier, puisqu'elle est *un art chiffré*, s'était soutenue digne des dieux de l'Égypte et de l'admiration de tous les siècles. Voici les époques de la décoration : la partie la plus ancienne est la muraille extérieure, à l'extrémité du temple, où sont figurés, de proportions colossales, *Cléopâtre* et son fils *Ptolémée-Cæsar*. Les bas-reliefs supérieurs sont du temps de l'empereur *Auguste*, ainsi que les murailles extérieures latérales du *naos*, à l'exception de quelques petites portions qui sont de l'époque de *Néron*. Le pronaos est tout entier couvert de légendes impériales de *Tibère*, de *Caïus*, de *Claude* et de *Néron;* mais dans tout l'intérieur du naos, ainsi que dans les chambres et les édifices construits sur la terrasse du temple, il n'existe pas un seul cartouche sculpté : tous sont vides et rien n'a été effacé; mais toutes les sculptures de ces appartements, comme celles de tout l'intérieur du temple, sont du plus mauvais style, et ne peuvent remonter plus haut que les temps de *Trajan* ou d'*Antonin*. Elles ressemblent à celles du propylon, qui est de ce dernier empereur, et qui, étant dédié à *Isis*, conduisait au temple de cette déesse, placé derrière le grand temple, qui est bien le temple de *Hathôr* (Vénus), comme le montrent les mille et une dédicaces dont il est couvert, et non pas le temple d'*Isis*, comme l'a cru la Commission d'Égypte. Le grand propylon est couvert des images des empereurs *Domitien* et *Trajan*. Quant au *Typhonium*, il a été décoré sous *Trajan*, *Hadrien* et *Antonin-le-pieux*.»

Les renseignements recueillis à Esnéh ne sont pas moins positifs sur l'époque où le pronaos du grand temple, orné d'un zodiaque, a été construit; et le petit temple, où est un autre zodiaque, n'est pas d'une époque différente. Voici encore la relation du voyageur français :

« Le 3 mars 1829, au matin, nous arrivâmes à *Esnéh*, où nous fûmes très-gracieusement accueillis par Ibrahim-bey, le mamour ou gouverneur de la province; avec son aide, il nous fut permis d'étudier le grand temple d'Esnéh, encombré de coton, et qui, servant de magasin général de cette production, a été crépi de limon du Nil, surtout à l'extérieur. On a également fermé avec des murs de boue l'intervalle qui existe entre le premier rang des colonnes du pronaos, de sorte que notre travail a dû se faire souvent une chandelle à la main, ou avec le secours de nos échelles, afin de voir les bas-reliefs de plus près.

« Malgré tous ces obstacles, j'ai recueilli tout ce qu'il importait de savoir relativement à ce grand temple, sous les rapports mythologique et historique. Ce monument a été regardé, d'après de simples conjectures établies sur une façon particulière d'interpréter le zodiaque du plafond, comme le plus *ancien* monument de l'Égypte : l'étude que j'en ai faite m'a pleinement convaincu que c'est au contraire le plus *moderne* de ceux qui existent encore en Égypte : car les bas-reliefs qui le décorent, et les hiéroglyphes surtout, sont d'un style tellement grossier et tourmenté, qu'on y aperçoit, du premier coup d'œil, le point extrême de la décadence de l'art. Les inscriptions hiéroglyphiques ne confirment que trop cet aperçu : les masses de ce pronaos ont été élevées sous l'empereur *César-Tiberius-Claudius-Germanicus* (l'empereur Claude), dont la porte du pronaos offre la dédicace en grands hiéroglyphes. La corniche de la façade et le premier rang de colonnes ont été sculptés sous les empereurs *Vespasien* et *Titus;* la partie postérieure du pronaos porte les légendes des empereurs *Antonin*, *Marc-Aurèle* et *Commode;* quelques colonnes du pronaos furent décorées de sculptures sous *Trajan*, *Hadrien* et *Antonin;* mais, à l'exception de quelques bas-reliefs

de l'époque de *Domitien*, tous ceux des parois de droite et de gauche du pronaos portent les images et les légendes de *Septime Sévère*, et de GÉTA, que son frère Caracalla eut la barbarie d'assassiner, en même temps qu'il fit proscrire son nom dans tout l'empire; il paraît que cette proscription du tyran fut exécutée à la lettre jusqu'au fond de la Thébaïde, car les cartouches noms-propres de l'empereur *Géta* sont tous *martelés* avec soin; mais ils ne l'ont pas été au point de m'empêcher de lire très-clairement le nom de ce malheureux prince : l'EMPEREUR CÉSAR-GÉTA *le directeur*.

« Ainsi donc, l'antiquité du pronaos d'Esnéh est incontestablement fixée; sa construction ne remonte pas au-delà de l'empereur Claude; ses sculptures descendent jusqu'à *Caracalla*, et du nombre de celles-ci est le fameux zodiaque dont on a tant parlé. »

Si donc ces zodiaques, évidemment sculptés et édifiés par les Égyptiens du temps de la domination romaine, représentaient un état du ciel tel qu'on a voulu l'y reconnaître d'après l'ordre apparent des signes du zodiaque, la Vierge étant le signe chef dans l'un, le Lion dans l'autre, et cette substitution du Lion à la Vierge procédant de l'intention de représenter dans ces tableaux le phénomène que l'astronomie moderne nomme la précession des équinoxes, qui aurait été connu des anciens, on est obligé de supposer que ces mêmes tableaux, sculptés au premier et au second siècle de l'ère chrétienne, sont des copies de monuments d'une plus haute antiquité, qui fut contemporaine des siècles brillants de Thèbes et de Memphis. Il y aura des personnes que cette supposition satisfera peut-être; mais avec la loi des précessions on composera des zodiaques pour une époque d'une antiquité ou d'un avenir sans limites; les astronomes de Thèbes, en les faisant aussi savants que l'exige l'interprétation supposée de nos zodiaques, purent composer de ces thèmes pour les temps bien antérieurs à leur siècle; bien d'autres considérations encore tendent à amoindrir l'importance scientifique et archéologique de ces monuments, qui n'en sont pas pour cela moins importants par leur sujet, leur patrie et leur véritable époque; enfin on ne peut se soustraire à la nécessité d'admettre dans leur composition l'influence des opinions astrologiques alors dominantes dans tout l'empire romain, où elles avaient été importées de la patrie même de ces zodiaques. La présence des décans sur le zodiaque de Dendérah caractérise toutes les compositions analogues; et elles étaient, on pourrait dire, vulgaires en Égypte, car des cercueils de momies, de personnages peu considérables en sont ornés. Dans le cercueil de Pétaménoph, qui est à la Bibliothèque royale, est peint un zodiaque commençant aussi par le signe du Lion; celui du Cancer est tiré de la série, et placé au-dessus; et il se trouve que le Cancer était le signe où le soleil se trouvait au mois de janvier de l'an 95 de notre ère, qui est le mois de la *naissance* de Pétaménoph. Un autre zodiaque, commençant aussi par le Lion, est peint dans le cercueil de la jeune Sensaos, sœur du même Pétaménoph, et morte à peu d'années d'intervalle de son frère. L'ensemble de la composition des zodiaques, la présence des décans, la singularité de la dissection des figures, qui est différente dans les monuments d'une époque très-rapprochée, comme le sont ceux d'Esnéh et de Dendérah, et qui est semblable dans des ouvrages d'une époque comparativement plus éloignée, comme le zodiaque de Dendérah, et ceux qu'on voit dans les momies de la famille de Pétaménoph; l'usage vulgaire de ces compositions sculptées ou peintes; enfin l'époque des plus célèbres de ces zodiaques, époque qui fut celle de la prospérité générale de l'astrologie dans le monde romain, nous portent à croire qu'on ne peut méconnaître dans ces compositions l'influence de cette fausse science, dont la pratique remontait à une haute antiquité en Égypte et paraît avoir été l'occupation spéciale de certains membres de

la classe sacerdotale, toutes les sciences étant le privilége de cette caste puissante qui formait le premier ordre de l'état et s'était intimement immiscée aux droits et aux devoirs de la royauté.

C'est l'importance même de cette caste, la variété de ses attributions et l'incertitude des notions recueillies sur elle par l'antiquité classique, qui s'opposeront encore long-temps à ce que l'on connaisse complétement sa constitution politique : les Grecs, qui s'en occupèrent bien anciennement, avaient du sacerdoce une idée fort mince relativement à l'autorité de la classe sacerdotale égyptienne ; en Grèce, le service des temples était la seule occupation des prêtres ; en Égypte, ils étaient un corps de l'état, gouvernant, pour ainsi dire, les rois et les peuples au nom des dieux, et ayant le monopole de l'administration de la justice, de la culture des sciences et de leur enseignement. Aussi trouve-t-on les membres de cette caste partout, dans tous les rangs de la société égyptienne, et reconnaît-on dans les attributions des plus infimes fonctionnaires que, par quelques points, ils se rattachent, ou par les titres, ou par leur office, à la religion et à ses ministres. On retrouve dans quelques écrits des anciens les qualifications propres aux diverses classes des prêtres : Clément d'Alexandrie désigne, très-vraisemblablement dans l'ordre inverse de la préséance, le chanteur, l'horoscope, ou observateur des astres, l'hiérogrammate, le stoliste et le prophète. Plus anciennement, l'Inscription de Rosette nomme les pontifes, les prophètes, les stolistes, les ptérophores, les hiérogrammates et les autres prêtres de tout ordre employés sous des titres divers dans toute l'Égypte. Enfin, en consultant les monuments, source inépuisable de documents, on peut le dire, vierges encore, la caste sacerdotale s'offre à nous avec ses ramifications infinies dans tous les rangs, et, n'en dédaignant aucun, est présente partout, au moyen d'une vaste hiérarchie qui descend par d'innombrables degrés de la toute-puissance du grand pontife à l'humble profession de portier des temples et des palais, peut-être même de leurs serviteurs. Une nomenclature de ces fonctions nombreuses, malgré qu'elle fût fort variée, serait bien aride sans doute malgré sa nouveauté : nous la hasarderons toutefois pour ce dernier motif, et à cause de l'authenticité des sources d'où nous la puisons, c'est-à-dire des monuments mêmes.

Chaque divinité avait ses prêtres comme ses temples particuliers ; il est vraisemblable que les prêtres gardaient entre eux le rang même que la religion donnait aux dieux qu'ils desservaient, et le culte de la grande divinité de Thèbes, d'Ammon, roi des dieux, étant le plus répandu, les monuments relatifs à ses prêtres devaient être les plus nombreux ; ses temples devaient être les mieux dotés, ils étaient élevés dans la capitale de l'empire. C'est pour ces motifs qu'on retrouve donc assez fréquemment des serviteurs d'Ammon, et de tous les degrés, rappelés dans les inscriptions égyptiennes. Avec les prêtres d'Ammon, elles nomment aussi des prêtres des autres dieux d'Hap-môu (le Nil), d'Osiris, de Phtha, d'Horus, de Thoth, et des déesses Néith, Thméi, Bubastis, Souan ou Lucine.

Les monuments nous désignent aussi les grands-prêtres attachés au culte des rois, et à la fois à celui d'un dieu et d'un roi ; des rois revêtus du titre de grand-prêtre d'une divinité ; enfin, les pères-prêtres ou prophètes ;

Les hiérogrammates ou scribes sacrés, chargés de l'administration des revenus sacrés, tirant leur titre du dieu honoré dans le temple où ils étaient placés : il y avait aussi les hiérogrammates des villes.

Les archi-prophètes, les prophètes, les prophètes de Hathôr et autres dieux ou déesses ;

Les gardiens des temples, ou attachés aux temples ; les supérieurs dans les divers rangs ;

Les sphraghistes ou scribes des victimes, chargés de marquer d'un grand

seeau les victimes propres aux sacrifices;

Les prêtres des villes, comme l'était Soutimés, dont le cercueil est au Musée de Paris, et qui se qualifiait de prêtre de Thèbes, chargé des offrandes faites à Ammon, à Mouthis-Neith, à Khons et à tous les autres dieux des régions supérieures et inférieures, et qui était en même temps hiérogrammate et scribe des temples de Thèbes;

Les hiéracophores, les prêtres royaux; ceux qui étaient chargés de présenter les offrandes funéraires; les libanophores, ou prêtres chargés d'offrir l'encens aux dieux; les spondistes, ou chargés des libations; les surveillants des temples; les fonctionnaires inférieurs attachés à leur service; les porteurs de flabellum ou flabellifères, pour les dieux, les portiers, les décorateurs, les chanteurs, les inspecteurs. Enfin les Taricheutes, les Paraschistes et les Cholchytes étaient les membres des rangs inférieurs de cette caste toute-puissante et employés à l'embaumement des morts: les premiers préparaient les corps avec le natron, ou les enveloppaient de bandelettes; les seconds étaient les *inciseurs*, ou chargés d'ouvrir les flancs pour extraire les entrailles, et les troisièmes avaient des fonctions relatives aussi à l'embaumement, mais peut-être plus relevées que celles des deux autres sortes de prêtres.

Plusieurs fonctions sacerdotales pouvaient être conférées à la même personne; et un monument funéraire montre un Égyptien, nommé Khonsoumosis, qui réunissait les titres de prêtre d'Ammon dam Oph (la partie méridionale de Thèbes), d'hiérogrammate du temple de la déesse Mouthis-Bouto, et de membre du collége des hierogrammates de Thèbes.

Si l'on se fait une idée de cet ensemble de titres et d'emplois, leur nombre et leur variété, qui n'avaient très-vraisemblablement pas échappé à cette action symétrique qui organisa toutes les autres institutions égyptiennes, et qui était plus nécessaire peut-être encore dans la plus considérable de toutes, nous font concevoir l'idée d'un corps semblable à l'un de ceux qui existèrent autrefois dans notre Occident, et qui, dominant pendant des siècles toutes les rivalités, implantés à la fois dans le sol et l'opinion du pays, assez riches pour être redoutables aux grands et secourables aux petits, se rattachaient d'une main aux puissances du ciel et de la terre, et, de l'autre, régissaient empiriquement les populations contemporaines par une habile dispersion dans tous les rangs sociaux d'adhérents fidèles et intéressés, ayant, aux avantages de l'association, une part proportionnée à leurs services et à leurs mérites, et conservant dans plusieurs emplois les avantages et les priviléges particuliers à la caste puissante où ils étaient d'ordinaire inaperçus. Le cachet sacerdotal était empreint sur tous les individus introduits dans l'ordre: les serviteurs n'étaient point prêtres; mais en servant les prêtres ils participaient à tous leurs priviléges.

Les costumes étaient variés et réglés en tout point comme la hiérarchie, et avec des obligations générales imposées à tous les membres de la caste; il y avait encore les coutumes ou injonctions particulières à chaque ordre de prêtre. Nous avons donc à indiquer les prescriptions communes à la caste sacerdotale tout entière, et celles qui, spéciales aux divers ordres, servaient à distinguer chacun d'eux de tous les autres.

Comme prescription générale aux prêtres égyptiens, on doit mettre au premier rang celle d'être entièrement rasés et épilés; c'était un devoir impérieux pour eux de prendre ce soin tous les trois jours; Hérodote l'affirme positivement, et l'on sait par d'autres écrivains anciens que Eudoxe, voulant fréquenter les prêtres égyptiens, se fit raser la barbe et les sourcils, et qu'il en était encore de même sous les Romains, puisque l'empereur Commode se fit aussi raser la tête, afin d'assister aux pompes Isiaques et d'y porter le simulacre d'Anubis. Il entrait dans cette prescription une idée de sûreté

de pureté et de propreté corporelles que paraissaient exiger le commerce des prêtres avec les dieux et l'administration des choses sacrées. Dans les monuments égyptiens de toutes les époques, on reconnaît en effet les prêtres de tout ordre à leur tête entièrement rasée et épilée (voyez *planche* 26, les prêtres portant la *bari* du dieu Amon, à Thèbes).

La circoncision était prescrite à tous les Égyptiens, aux prêtres comme aux autres citoyens.

En imitation de l'Égypte, le sacerdoce juif avait aussi prescrit ces mêmes règles à tous ses membres; un insecte mort sur la peau ou dans les habillements d'un prêtre juif l'exposait à des peines sévères. La propreté, et le choix des tissus pour le vêtement de certaines classes ou de certains individus, fut dans tous les temps, parmi les nations à tous les degrés d'avancement, un signe très-expressif de supériorité. L'Égypte ne négligea pas ce moyen bien innocent d'influence sur les masses; ses prêtres, d'ailleurs exempts de toute difformité corporelle, ne pouvaient être habillés que de robes de lin; l'usage des étoffes de laine leur était défendu. On a cherché les motifs secrets d'une telle loi, et les divinations tirées des plus occultes secrets de la physique ou de la religion n'ont pas été épargnées; la laine, le poil, le crin proviennent, a-t-on dit, d'une source impure; le lin naît de la terre immortelle. La vérité est que les tissus de lin procuraient des vêtements très-fins, très-légers, d'une blancheur éclatante, propres à toutes les saisons, et qui n'engendraient aucune essence immonde. Ces vêtements devaient être les plus recherchés; ceux qui en usaient étaient donc distingués de la foule à laquelle étaient réservées les étoffes communes et grossières. En somme, la loi relative à l'habillement des prêtres leur prescrivait d'être vêtus plus proprement et plus richement que ne l'était la masse de la population égyptienne, et si ce fut un secret politique en Égypte, il a été facilement deviné dans d'autres temps et dans tous les autres pays. Les anciens disent qu'il résultait de ce costume éclatant de blancheur, de la gravité habituelle de la physionomie, de la démarche et des paroles des prêtres, un extérieur imposant que complétait le repos forcé des bras et des mains habituellement cachés dans les plis des vêtements : les monuments confirment cette observation faite par les anciens. A la tête entièrement rasée et à la forme des tuniques de lin, on reconnaît donc facilement les figures des prêtres dans les tableaux égyptiens, et ce n'est que par une erreur bien excusable aujourd'hui, que quelques auteurs ont avancé autrefois que les diverses classes de prêtres étaient distinguées par la diversité des coiffures. Ces auteurs auraient été plus près de la vérité en parlant de quelque diversité dans le costume, diversité consistant en quelques insignes caractéristiques des rangs dans les mêmes fonctions, et surtout de la divinité dont le prêtre desservait le culte. Les prêtres portaient en effet, suspendues à leur cou, des figures des dieux ou des déesses; ils avaient dans leurs mains des enseignes sacrées et d'autres emblèmes religieux. La palette du scribe, le *kasch* ou roseau taillé, un papyrus roulé ou déroulé, désignent d'ordinaire un prêtre hiérogrammate, ou scribe sacré; c'est aux prêtres de cet ordre qu'était réservée l'administration des choses sacrées, et l'on m'excusera peut-être de dire en passant que l'habitude de poser sa plume sur le haut de l'oreille droite n'est pas une invention du génie bureaucratique moderne : il y a trois mille ans qu'on a peint dans les monuments de Thèbes des scribes de divers ordres paperassant librement de leurs deux mains au moyen de ce secours emprunté à leurs oreilles. Le *schenti* était leur habillement habituel, courte tunique que l'on a réservée vraisemblablement pour l'intérieur; la *calasiris*, plus longue et plus ample, couvrait le schenti. Une peau de panthère jetée sur la tunique de lin caractérise spécialement les prêtres d'Osiris: elle était l'insigne

de cette classe de prêtres. D'autres se distinguaient par des pectoraux en forme de petit naos, renfermant le scarabée sacré, ou des images de divinités, la bari symbolique, les emblèmes de la vie, de la stabilité, et des figures d'animaux sacrés. De riches colliers à plusieurs rangs ajoutaient à l'éclat du costume des prêtres, des bagues ornaient leurs doigts, et leurs pieds étaient couverts et défendus par des chaussures en papyrus, ou bien en palmier, nommées *tabtebs*, ayant la forme de la plante des pieds et se terminant par de longues pointes recourbées, et attachées sur le cou-de-pied.

Les prêtres employaient dans toutes les cérémonies du culte divers ustensiles et instruments en matières variées, et nos musées renferment presque tous ceux dont les monuments nous montrent la figure. Les parfums offerts aux dieux étaient brûlés dans un *amschir*, ou encensoir en bronze, formé d'une coupe posée sur une main sortant d'une tige de lotus. Une tête d'épervier, ou d'un autre animal sacré, termine la poignée; le manche des amschirs était quelquefois en bois sculpté. Des coffrets de même matière, incrustés en ivoire ou en bois de couleurs variées, renfermaient les parfums; des cuillers en ivoire, en bois, en serpentine, en terre émaillée ou en pâte d'émail, servaient à les en extraire, et ces cuillers n'étaient point de formes muettes ou insignifiantes : l'imagination et la piété des Égyptiens animaient tout ce qu'elles produisaient; ces cuillers à parfums imitaient donc des bouquets, des boutons, des feuilles, des fleurs ou une corbeille de lotus; une femme cueillant les tiges de cette plante sacrée; et des animaux de divers ordres, tels que le chien, l'oie, ou une gazelle oryx. Les fouilles faites en Égypte nous ont aussi fait recouvrer quelques-uns des grands sceaux en bois qui servaient à marquer les bœufs-mondes reconnus propres à être offerts en sacrifice, sceaux dont se servaient les prêtres sphraghistes ou scribes des victimes. De plus petits sceaux en terre émaillée servaient à marquer les victimes de plus petite taille, telles que les oies, les veaux, etc. Des couteaux de sacrifice, des tables et des vases à libation en pierres dures ou tendres, même en terre cuite, mais également ornés de sculptures ou de peintures, se voient aussi dans nos collections; on y remarque des autels de matières et de formes variées; enfin, des vans sacrés en bronze ou en substances naturelles, espèce de grand seau à anse, et destiné à porter l'eau du Nil dans les cérémonies religieuses.

Ces seaux, grands ou petits, sont d'ordinaire très-ornés. Le *Musée égyptien* du Louvre en possède un en bronze, remarquable à la fois par sa dimension et par les sculptures dont il est couvert. La panse est occupée par un tableau représentant un prêtre scribe d'Ammon et d'Osiris, nommé Chapochomis, fils de Psammétichus, recevant les honneurs funèbres qui lui sont rendus par son fils Pétésis, prêtre d'Ammon, lequel offre l'encens à son père, lui fait une libation, et récite pour lui une prière qui est gravée à côté de cette scène en plusieurs lignes d'écriture hiéroglyphique. Sur d'autres vans sacrés, le tableau représente seulement le personnage auquel il a appartenu, rendant ses devoirs religieux aux divinités qui étaient l'objet particulier de ses dévotions.

A ces détails sur l'état social de la classe sacerdotale égyptienne et sur quelques parties de ses priviléges, de ses devoirs ou de ses fonctions nombreuses et variées, il faudra ajouter encore, pour en présenter une idée moins incomplète, tout ce qu'on sait sur les pratiques intimes du culte, des cérémonies et des sacrifices; le lecteur ne sera pas privé de ces notions; l'ordre des sujets adopté pour cet écrit a marqué leur place un peu plus loin, dans la section relative à la religion égyptienne en général.

Il ne nous reste donc qu'à dire quelques mots sur une question souvent agitée parmi les savants et qui nous semble aujourd'hui décidée par le té-

moignage des monuments. Selon le rapport d'Hérodote, il n'y eut point en Égypte de prêtresses; ainsi les femmes y étaient exclues du sacerdoce. Néanmoins les cérémonies isiaques et le culte d'Isis, introduits dans le monde romain, admettaient les femmes comme prêtresses, et quelques monuments de l'art confirment cette première indication. Il est vrai qu'elle est recueillie hors de l'Égypte; mais l'inscription de Rosette, qui est toute de formule égyptienne, nomme expressément des femmes prêtresses, telles que Pyrrha, qui remplit les fonctions d'athlophore de la reine Bérénice-Évergète; Aréia, canéphore d'Aninoé Phitopator; enfin, Irène, prêtresse de la même reine Arsinoé. D'autres actes du règne des Lagides en Égypte fournissent des notions absolument semblables et nomment des prêtresses des diverses reines qui jouirent après leur mort des honneurs divins.

Dira-t-on que l'inscription de Rosette est de l'Égypte grecque et d'une époque assez postérieure à Hérodote? Dès lors nous invoquerons les monuments qui sont à la fois d'origine égyptienne pure et bien antérieurs aux temps de l'historien grec. Telle est une stèle du Musée royal du Louvre, où le roi Thouthmosis III, de la XVIIIe dynastie, est suivi de la princesse Mouthétis, sa sœur ou sa fille, qui est qualifiée de *prêtresse* des déesses Mouthis et Hathôr, et qui fait ses adorations à la première de ces deux divinités. Dans plusieurs autres monuments du même musée, les femmes et les filles des prêtres portent des titres religieux qui pouvaient être quelque chose de plus qu'une simple qualification sociale. Il fallait aussi que les filles des prêtres eussent quelque part aux priviléges de la caste à laquelle elles appartenaient irrévocablement, et les déesses avaient besoin aussi de prêtresses de divers ordres pour leur service. Aussi voit-on que dans un tableau funéraire Ténési, fille du prêtre du soleil Osoroéris, prend la qualité de servante d'Amon-Ra, que sa mère, femme de ce prêtre, portait aussi. Dans un manuscrit également funéraire, on lit les prières pour Thaouaisis, autre servante d'Amon-Ra, titre religieux commun peut-être aux femmes et aux filles des prêtres, en attendant que, comme la fille ou la sœur du roi Thouthmosis, elles fussent employées effectivement au culte d'une déesse, qu'elles entrassent réellement dans le sacerdoce et obtinssent le titre et le rang de prêtresse. Ainsi, en la question présente, il est difficile d'accorder le témoignage des monuments antérieurs et postérieurs à Hérodote, avec l'assertion si positive de cet historien, d'après laquelle le sacerdoce en Égypte aurait été interdit aux femmes : les faits ici énumérés autorisent à croire le contraire. On sait aussi que, dans les familles royales et sacerdotales, les filles étaient vouées dès leur bas âge au culte des divinités; les reines prenaient le titre d'*épouses d'Ammon*, et la sépulture de plusieurs de ces reines ainsi qualifiées existe encore dans une vallée de Thèbes, non loin du Rhamesseum occidental. On est donc fortement induit à adopter une opinion contraire à celle d'Hérodote, et à croire que les femmes ne furent pas exclues du sacerdoce, qu'elles y parcouraient à divers titres une hiérarchie de fonctions variées qui les élevaient au rang et aux fonctions de prêtresses, soit des déesses, soit des reines divinisées.

Les dispositions générales de la constitution de la classe sacerdotale furent sans doute obligatoires pour les prêtresses, comme elles l'étaient pour les prêtres; l'objet que les statuts avaient principalement en vue, c'était la considération nécessaire à cette caste, véritable ordre religieux dans ses fonctions extérieures, mais réellement corps politique par son concours nécessaire dans les affaires principales de l'état, par son influence inévitable même dans les plus minimes, et surtout par sa constitution territoriale. La loi voulait lui faire cette considération en lui prescrivant la pratique de toutes les vertus; la piété envers les dieux et la patrie, l'accomplissement régulier de tous les devoirs religieux, la fidélité à

la loi et au prince, la bonne administration des affaires publiques, la science, la frugalité, la modestie, la retraite et la bienfaisance.

Ce que l'histoire rapporte de ces prêtres, Hérodote, qui a vécu familièrement avec eux pendant que l'Égypte était sous la domination des Perses, le confirme par son témoignage formel. « Du reste, ajoute-t-il, les prêtres jouissent, en retour de leurs nombreuses obligations, de beaucoup d'avantages. Ils n'ont aucun soin domestique, ni aucune dépense à faire; les mets consacrés leur servent de nourriture, et chaque jour on leur présente en abondance de la chair de bœuf et des oies. On leur fournit en outre du vin de raisin; mais il ne leur est pas permis de manger du poisson. Les Égyptiens ne sèment jamais des fèves dans leurs champs, et si quelques-unes y croissent naturellement, ils ne doivent les manger ni crues, même ni cuites; les prêtres ne peuvent en supporter la vue, et ils les considèrent comme un légume impur. »

Hérodote confirme aussi l'existence des divers colléges de prêtres, chaque divinité ayant le sien, qui était régi par un prêtre-chef ou grand-prêtre de collége, dignité également héréditaire comme tous les degrés du sacerdoce, sans en excepter le pontife suprême, chef de la hiérarchie religieuse, dont le centre était dans la capitale de l'empire et dans le temple de sa grande divinité, le temple d'Ammon à Thèbes. Ce pontife suprême était traité par sa caste à l'égal des rois, et le même temple, où l'autorité publique déposait la série chronologique des statues des souverains, recélait aussi la série chronologique des statues des grands-prêtres. Hécatée de Milet, qui visita l'Égypte avant Hérodote, se vantait devant les prêtres d'Ammon de sa généalogie qu'il attachait à un dieu par son seizième ancêtre; les prêtres se moquèrent de son origine divine à la seizième génération, en lui montrant plus de trois cents générations successives d'hommes, représentées par autant de statues de grands-prêtres déposées dans le temple par chaque pontife de son vivant. Plus tard, ils montrèrent 341 de ces statues à Hérodote, et en les lui comptant l'une après l'autre, commençant par l'image du grand-prêtre dernier mort, ils lui firent remarquer que chacun de ces personnages avait succédé à son père jusqu'au plus ancien.

Sans nous arrêter à discuter cette série de 341 générations d'hommes, dont la durée est estimée dans le récit d'Hérodote à 11,340 années, et pendant laquelle, disaient les Égyptiens à l'historien grec, le soleil s'était levé deux fois au point où il se couche d'ordinaire, et s'était couché deux fois au point où il se lève (phénomène bien ou mal observé, bien ou mal énoncé par les prêtres, bien ou mal compris par le voyageur, et que tant de savants modernes ont vainement tenté d'expliquer plausiblement), nous ferons remarquer, par occasion, et dans l'intérêt des recherches nouvelles que le rapport merveilleux des prêtres égyptiens ne manquera pas d'exciter encore, que l'estimation de la durée de ces générations, à raison de trois pour un siècle, est éminemment erronée, et qu'Hérodote, à qui elle paraît appartenir, a mal à propos appliqué à l'Orient une règle qui n'était bonne que pour la population de la Grèce et des autres contrées de l'Occident, là où généralement les hommes se marient vers l'âge de trente ans; et comme il en était autrement en Égypte, où la puberté et les mariages étaient bien plus hâtifs, l'estimation de la durée des 341 générations est exagérée dans Hérodote, et ce sera dans un intervalle moindre que celui de 11,340 années que se seront manifestés les phénomènes solaires, vraisemblablement inexplicables, qu'on a si inutilement cherché et qu'on cherchera encore à expliquer, d'après la relation d'Hérodote, peut-être même d'après l'élément nouveau que notre observation fournit à l'examen de cette antique tradition. Et pour ne rien omettre de ce qui peut être utile à cet examen,

peut-être à jamais oiseux et stérile, nous ajouterons que nos recherches sur des générations réellement historiques, certaines et nombreuses des monarques égyptiens, ont porté à 28 ans au plus la durée des générations humaines pour l'Égypte, ce qui donnerait au calcul d'Hérodote une exagération de près de 1800 ans. Mais il est peut-être plus raisonnable de ne voir dans ces chiffres et ces générations qu'un de ces nombres, en quelque sorte religieux, consacrés, du moins par la cosmogonie et les chroniques nationales, comme tels autres que la tradition nous a conservés, l'ancienne chronique entre autres qui, supputant les temps connus de l'Égypte, fixe la durée du règne des dieux et des rois à 36,525 ans, et ce nombre contient exactement la durée de 25 périodes sothiaques de 1461 années chacune, temps de la révolution des deux années solaires, la vague et la fixe, et après lequel les deux années recommençaient le même jour. Si donc une idée semblable était entrée dans la supputation des 341 générations d'hommes dont les prêtres d'Égypte parlèrent si haut à Hécatée comme à Hérodote, on ne pourrait aujourd'hui la retrouver ni avec les nombres d'Hérodote, tels qu'ils nous sont parvenus, ni en portant la somme à 26 ans de plus, comme l'exigent les éléments mêmes de son calcul; et la plus grande approximation entre le nombre exprimé des générations et le nombre des périodes de 1461 ans, donnera les deux nombres 10,230 ans, somme de 341 générations à 30 années pour chacune, et 10,227 ans, somme de sept périodes de 1461 années.

Quelque oiseuses et stériles aussi que puissent être ces indications, il reste le fait principal que nous avons recueilli du récit d'Hérodote, qui a vu dans le temple d'Ammon à Thèbes le lieu où étaient conservées les statues colossales en bois, des grands-prêtres chefs de la hiérarchie sacerdotale en Égypte. Ces statues devaient recevoir au moins les mêmes honneurs que celles des ancêtres des autres familles considérables qui conservaient fidèlement les images de leurs aïeux. Érigées et consacrées au nom des lois, celles des grands-prêtres, placées à côté de celles des rois, étaient également d'imposants accessoires des annales publiques; on réunissait ainsi à l'effigie des rois la relation de leurs bonnes actions, car les prêtres étaient à la fois les dépositaires des archives et les écrivains des annales qui en étaient extraites. On sait ce que le judicieux Hérodote pensait de l'esprit et du caractère des Égyptiens, appliqués à la recherche des faits relatifs à leur propre histoire; « ils sont très-soigneux, dit-il, de conserver le souvenir des événements, et ils me paraissent de tous les peuples que j'ai connus, les plus instruits en faits historiques. »

Après cette dernière assertion d'Hérodote, qui a tant et tant questionné les prêtres égyptiens et sur leur propre histoire et sur celle des peuples étrangers à l'Égypte, on ne sera pas surpris qu'un si bon esprit, frappé à la fois de leur science et de l'antiquité de leurs annales, les ait aussi interrogés sur les faits les plus anciens et les plus mémorables de l'histoire de la Grèce. « J'ai cru, dit-il encore, devoir demander aux prêtres égyptiens leur opinion sur ce que les Grecs racontent de la guerre de Troie, et s'ils le regardent comme vrai ou comme controuvé. » Ils lui répondirent et sur le rapt d'Hélène et sur la prise de Troie, et sur le voyage de Ménélas en Égypte, des choses si positives et à la fois si conformes à l'ordre ordinaire des choses humaines, qu'Hérodote n'hésita pas à donner la préférence à la relation historique des prêtres sur la relation merveilleuse d'Homère; « il me semble, ajoute-t-il, qu'Homère n'a pas ignoré ces faits, mais comme ils ne s'accommodaient pas heureusement avec le plan de son épopée, il a adopté une autre version, en laissant apercevoir cependant qu'il était instruit de la narration égyptienne; » et cette réflexion si sensée est une preuve de plus de cette appli-

cation constante d'Hérodote à la recherche attentive de la vérité. Au souvenir des brillants et poétiques récits d'Homère, qui sont présents à l'esprit de tous nos lecteurs, ajoutons ici l'histoire de la destruction de Troie d'après les annales égyptiennes, et telle qu'Hérodote nous l'a transmise.

Pâris enleva Hélène de Sparte, et voulut la conduire à Troie; mais des vents contraires qui s'élevèrent pendant qu'il traversait la mer Egée le jetèrent dans celle d'Égypte. Ces vents ne s'étant pas calmés, ils le forcèrent d'aborder à la côte, et d'entrer dans le Nil par la bouche de Canope pour débarquer aux Tarrichées. Il y avait alors sur le rivage, comme il y exista de tout temps, un temple consacré à Hercule, avec droit d'asile. Un esclave, quel que fût son maître, qui s'y réfugiait et consentait à se donner au dieu en se laissant imprimer sur le corps une marque sacrée, y était à l'abri de toute poursuite; et ce droit d'asile, comme le temple, existaient encore du temps d'Hérodote.

Quelques domestiques de Pâris, instruits de ce privilége, abandonnèrent leur maître, et se réfugièrent dans le temple. Là, assis en suppliants, ils se déclarèrent les accusateurs de Pâris; et, dans le dessein de lui nuire, racontèrent en détail ce qui s'était passé à l'égard d'Hélène, et l'injure qu'il avait faite à Ménélas. Leur accusation et leurs plaintes furent entendues du prêtre du temple, chargé de la garde de la bouche de Canope, et dont le nom était Thonis. Informé de ces faits, le prêtre envoie, en toute diligence, un exprès pour informer le roi de l'arrivée d'un étranger, Troyen d'origine, qui vient de commettre en Grèce un grand forfait. Il a séduit la femme de son hôte et l'emmène avec lui; ses vaisseaux portent de grandes richesses: les vents l'ont forcé d'aborder en Egypte; doit-on le laisser tranquillement se rembarquer, ou bien lui reprendre tout ce qu'il emporte? Le roi répondit: « Emparez-vous de cet étranger accusé d'une si cruelle injure envers son hôte, et amenez-le devant moi, afin que je sache de lui-même ce qu'il peut alléguer en sa faveur? »

Thonis ayant reçu ces ordres, fit arrêter Pâris et retint ses vaisseaux; il le mena ensuite, avec Hélène, à Memphis, où l'on conduisit aussi toutes les richesses trouvées sur les vaisseaux, et même les domestiques qui s'étaient réfugiés dans le temple. Lorsque tous furent rendus à Memphis, le roi demanda à Pâris qui il était et d'où il venait. Le prince déclara, sans difficulté, sa naissance, le nom de sa patrie, et son voyage. Mais le roi ayant voulu savoir ensuite où il avait pris Hélène, il commença à hésiter dans ses réponses et à s'écarter de la vérité. Alors on fit paraître les suppliants d'Hercule, qui donnèrent tous les détails du crime. Enfin, le roi prononça ces paroles: « Si je ne considérais pas comme mon premier devoir de ne jamais faire périr aucun des étrangers que les vents forcent d'aborder dans mes états, je vengerais sur toi, ô le plus scélérat des hommes! l'injure que tu as faite aux Grecs en commettant, au sein de l'hospitalité, un forfait aussi impie; je te punirais, toi qui, non content d'avoir profané le lit de ton hôte, lui dérobes sa femme séduite par tes ruses, et fuis encore, insatiable dans tes crimes, chargé des dépouilles de la maison qui t'a reçu. Cependant, comme avant tout il m'importe de n'avoir pas à me reprocher la mort d'un de mes hôtes, je me bornerai à t'empêcher d'emmener plus loin cette femme; et les richesses dont tu t'es emparé, je les garderai pour le Grec qui t'a donné l'hospitalité, et je les lui remettrai dès qu'il viendra lui-même les reprendre. Quant à toi, et à ceux qui montent tes vaisseaux, je vous donne trois jours pour sortir de mes états et gagner la haute mer. Si vous n'obéissez, je vous traiterai comme mes ennemis. » Pâris obéit au roi, et quitta l'Égypte; Hélène y fut retenue avec ses richesses.

Mais les Grecs, comme les prêtres égyptiens déclaraient le savoir d'après

une tradition venant de Ménélas lui-même, les Grecs, à la suite du rapt d'Hélène, assemblèrent une armée qui arriva dans la Teucride pour soutenir Ménélas; cette armée, après être débarquée, établit son camp, envoya des députés à Troie; Ménélas lui-même fut du nombre. Cette députation, reçue dans l'enceinte des murs de la ville, réclama Hélène, ainsi que toutes les richesses que Pâris avait dérobées et emportées avec lui, et demanda, en outre, vengeance de l'injure faite aux Grecs; mais les Troyens répondirent alors ce qu'ils ont *toujours soutenu depuis*, soit sous la foi du serment, soit dans leurs discours ordinaires, que ni Hélène, ni les richesses redemandées ne se trouvaient en leur pouvoir; que ces trésors, et Hélène elle-même, étaient en Égypte, et qu'il serait injuste de les rendre responsables d'objets que le roi d'Égypte tenait en sa possession. Mais les Grecs, ajoutent les Égyptiens, ayant pris cette réponse pour une raillerie, firent le siége de la ville, finirent par la prendre; et après s'en être rendus les maîtres, comme ils n'y trouvèrent pas Hélène, forcés alors d'ajouter foi aux premières paroles des Troyens, ils renvoyèrent Ménélas en Égypte.

Ménélas s'y rendit donc; et après avoir remonté le Nil, il arriva dans Memphis, où il se fit connaître; il fut traité avec les plus grands honneurs, comme un hôte distingué, et on lui remit, avec Hélène qui n'avait point eu à se plaindre de son séjour en Égypte, les richesses qui lui appartenaient.

Les Égyptiens disaient ensuite que Ménélas, malgré tant de services, se rendit coupable d'un sacrilége, et que, poursuivi par les Égyptiens, il remonta précipitamment sur ses vaisseaux et s'enfuit en Libye. Les prêtres égyptiens ne savaient pas ce que Ménélas devint après cette fuite, mais ils assurèrent que tout ce qu'ils venaient de raconter au sujet des trésors d'Hélène, ils le savaient d'une manière certaine, soit par les recherches qu'ils avaient faites, soit comme des événements qui avaient eu lieu dans leur propre pays.

Et pourquoi auraient-ils ignoré les Grecs, Troie et le bruit de la destruction de l'empire de Priam, quand à cette même époque la renommée des Égyptiens, de leurs armes, de leur civilisation, avait pénétré dans toutes les parties de l'Asie; quand leur puissance, assez révélée par leurs richesses et la magnificence de leurs monuments, était si intéressée à fréquenter tout le bassin oriental de la mer intérieure et l'Archipel, qui n'en est qu'un appendice. L'active mais discrète curiosité des Égyptiens leur avait appris les nations voisines, leur puissance et leurs intérêts, et jusqu'à leur physionomie? Dans les tableaux emblématiques qui décorent les tombeaux de leurs rois, ils ont habituellement représenté, avec une bien remarquable précision, les habitants de l'Égypte et ceux des contrées voisines; le dieu Horus, le pasteur des peuples, marche à leur tête; les Occidentaux y figurent après les Asiatiques, et les Ioniens y sont nominativement mentionnés.

C'est un Ionien que représente la figure 6 de notre planche 11; c'est une famille absolument grecque de physionomie et de costume que reproduit une précieuse peinture, encore existante dans un des tombeaux de Beni-Hassan, où l'on voit une femme, couverte d'une tunique, poussant devant elle un âne qui porte deux jeunes enfants dans des paniers, et sous la protection d'un homme habillé de la chlamyde grecque, et tenant d'une main l'antique lyre grecque à trois cordes, et de l'autre un bâton. Tout ceci est grec, puisqu'il est écrit au-dessus, en signes alphabétiques, *Iouni*, Ioniens; et ces figures de Grecs, peintes exactement par les Égyptiens, remontent incontestablement à plus de quatre cents ans au-delà du temps des aventures d'Hélène et des malheurs de la famille de Priam.

Hérodote savait sans doute aussi bien que nous les antiquités de la Grèce et celles de l'Égypte; on ne doit pas être surpris de la confiance qu'il

accorde à la narration égyptienne; et cherchant jusque dans Homère les faits les plus propres à la justifier, il rappelle que ce poète convient que Pâris, forcé par les vents d'errer en divers lieux, aborda avec Hélène à Sidon, en Phénicie, limitrophe de l'Égypte; qu'il en emporta des toiles peintes de diverses couleurs, précieux ouvrages des femmes de cette industrieuse cité; qu'Hélène possédait plusieurs remèdes utiles que lui avait appris la femme du prêtre Thonis, de Canope, le même dont les Égyptiens disaient le nom à Hérodote; enfin que Ménélas avouait à Télémaque que les dieux l'avaient retenu long-temps en Égypte. Dans tous ces passages, dit Hérodote, Homère manifeste qu'il avait connaissance des courses de Pâris et de son débarquement en Égypte; et si, continuait-il, Hélène avait été en effet dans Troie quand les Grecs menaçaient la ville, certainement elle leur aurait été rendue avec ou sans le consentement de Pâris; car comment croire Priam et ses parents assez insensés pour mettre en danger leur existence, celle de leur famille et de la ville entière, afin de favoriser les crimes de Pâris? Après même une telle résolution, si elle avait été prise d'abord, auraient-ils persisté quand tant d'illustres Troyens, tant d'enfants même de Priam succombaient sous le fer des Grecs? Comment aussi expliquer la détermination d'Hector, héritier de l'empire, se sacrifiant à la défense d'un frère coupable et auteur de tant de maux? Les Troyens eux-mêmes s'y seraient unanimement soustraits en rendant Hélène, s'ils l'avaient pu; mais elle avait été retenue en Égypte, et l'obstination des Grecs à ne pas le croire ne put être que l'ouvrage des dieux; ils voulaient manifester aux hommes que les grands crimes attirent toujours les grandes vengeances. D'après ces précieuses traditions historiques, Hérodote aurait donc recueilli en Égypte l'histoire de Troie; et Homère, qui l'avait aussi connue, en avait composé une épopée : son génie en créa tout le merveilleux, et en fit un ouvrage peut-être sans modèle, et certainement sans rival. Du reste, il faudrait nier tous les rapports de l'Égypte avec la Grèce dans les temps primitifs de ses annales, et les Grecs eux-mêmes les ont assez reconnus et proclamés, pour refuser aux prêtres égyptiens toute notion certaine sur l'histoire des Grecs, leurs élèves : les Grecs eux-mêmes nous ont appris qu'Homère vit et connut l'Égypte, et conféra avec ses prêtres, dépositaires des sciences et des archives humaines. Mille fois Hérodote révèle les emprunts de toute nature que leur firent les Grecs.

Au contraire, dit encore Hérodote, les Égyptiens n'ont adopté aucune des institutions des Grecs; et s'il existe à Chemmis, dans le nome de Thèbes, un temple consacré à Persée, fils de Danaé, et en l'honneur de ce héros des jeux gymniques, c'est parce que Persée descendait de Danaüs et de Lyncée, habitants de Chemmis, et qui avaient autrefois passé en Grèce. Les prêtres égyptiens connaissaient très-bien l'histoire des premiers philosophes de la Grèce, et des traditions sur leur séjour et sur leurs recherches en Égypte y étaient soigneusement conservées. Ces prêtres affirmaient que c'est à eux-mêmes qu'Orphée avait emprunté les mystères qu'il institua en l'honneur de Bacchus et de Cérès, qui n'étaient que l'Osiris et l'Isis de l'Égypte, et que sa fable des enfers n'était qu'une parodie des cérémonies funéraires qu'il avait vu pratiquer par les Égyptiens. Il s'en trouvait même parmi eux qui affirmaient qu'Orphée et Amphion étaient nés sur le bord du Nil. Les vers d'Hésiode abondent en idées égyptiennes travesties. Pythagore apprit en Égypte tout ce qu'il parvint à savoir, et il sut beaucoup de choses très-profondes, et quelques-unes qui l'étaient un peu moins. Ses préceptes sur les principes de la philosophie naturelle, sa doctrine des nombres, ses mystères sur la science, sur la morale, sur l'origine du monde, ses symboles et ses énigmes, tout est égyptien dans cet

élève des prêtres de l'Égypte, si distingué d'ailleurs, et si chéri par ses maîtres, dont le plus illustre fut l'archiprophète Sonchès. Solon, Thalès de Milet apprirent d'eux aussi tout ce qu'ils enseignèrent à la Grèce. Nous connaissons les maîtres égyptiens du divin Platon; Proclus nomme comme tels Paténeïth, Ochaaps d'Héliopolis, Étymon de Sébennytus : l'histoire nomme encore Sechnouphis d'Héliopolis. On montra à Strabon le collége où Eudoxe et Platon avaient étudié à Héliopolis; et je ne sais quel prêtre de l'une de ces villes savantes lui répétait quelquefois : « O Platon! Platon! vous « autres Grecs, vous n'êtes que des « enfants! »

Eudoxe reçut aussi à Héliopolis les leçons du prêtre Conuphis; et bien d'autres Grecs s'instruisirent à la même école : Eudoxe et Platon étaient allés ensemble en Égypte; on montra à Strabon la maison qu'ils avaient habitée, et on lui dit que ces deux philosophes avaient passé jusqu'à treize années dans cette ville célèbre par son collége sacerdotal; qu'ils y avaient vécu dans le commerce habituel des prêtres; qu'à force de temps et de prévenances, ils obtinrent enfin de ces doctes ministres de la science et de la divinité, très-instruits en astronomie, mais d'habitude très-mystérieux et peu communicatifs, la connaissance de quelques théorèmes; mais que les prêtres leur cachèrent la plus grande partie de ce qu'ils savaient, notamment la méthode des intercalations qui donnaient à l'année civile une durée égale à la révolution solaire, intercalation ignorée des Grecs, ajoute Strabon, ainsi que bien d'autres choses, jusqu'à ce que des astronomes (modernes au siècle du voyageur) l'eussent connue au moyen des traductions en langue grecque des mémoires rédigés par les prêtres égyptiens, mémoires où les astronomes puisaient encore de son temps, ainsi que dans les écrits des Chaldéens. Platon et Eudoxe furent donc redevables à cette persévérance que leur donnait un ardent désir de savoir, des communications qu'ils arrachèrent à la réserve habituelle des prêtres égyptiens. Ils ne révélaient pas leurs mystères à toute sorte de personnes, dit Clément d'Alexandrie; ils ne portaient pas les choses divines à la connaissance des profanes, mais seulement des personnages destinés au trône, et de ceux d'entre les prêtres qui étaient les plus distingués par la naissance, l'éducation ou la science. Et Fourier, dans cet écrit si justement admiré, où Fontane trouvait, avec tant de raison, la grace d'Athènes réunie à la sagesse de l'Égypte, a résumé toutes ces pensées de l'antiquité sur la puissance du sacerdoce dans l'Égypte, quand il a dit que sa religion, unie à l'étude des phénomènes naturels, était en même temps intellectuelle et physique, qu'elle ne révélait qu'à quelques esprits sages les principes abstraits de la morale, et les offrait à tous sous des formes sensibles. La Grèce ne comprit peut-être pas complétement ces deux parties de cet admirable système, si approprié à l'insuffisance ordinaire de l'intelligence humaine, et qui, par la forme ou par le fond, inspire invinciblement aux esprits de tout ordre les pratiques ou les convictions, les actions et les pensées les plus utiles à l'ordre social et au bonheur de l'homme.

De tous les élèves des doctrines égyptiennes, le plus célèbre est Moïse, le législateur des Hebreux. On connaît les merveilles de sa naissance et de son éducation. Protégé par la fille du roi d'Égypte, élevé dans le palais du souverain, au sein des magnificences d'un grand empire, «il fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, et devint puissant en paroles et en œuvres.» Les autorités ne manquent pas sur la véracité de l'histoire de Moïse, même dans l'antiquité profane. Strabon le considère comme un prêtre égyptien qui, voulant bannir les animaux vivants des cérémonies religieuses, essaya de changer les formes du culte public. Justin disait que Moïse avait reçu de la nature les plus rares qualités, et, comme son ancêtre Joseph, le don d'ex-

pliquer les songes et de faire des prodiges, étant également instruit dans la science humaine et les secrets des dieux. On prête à Manéthon un jugement fort sévère sur Moïse : on lui fait dire qu'une populace lépreuse et misérable, condamnée aux plus vils comme aux plus pénibles travaux, à creuser des canaux, à élever des chaussées, fut enfermée dans l'enceinte d'Aouaris, construite quelques siècles avant par les Pasteurs, et que, désireux de se soustraire à un honteux esclavage, ils élurent pour chef un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, qui leur donna un culte nouveau, et, changeant de nom, prit celui de Moïse. Diodore de Sicile rangea néanmoins le législateur des Hébreux parmi les hommes d'une prudence consommée, d'un courage à toute épreuve, et qui, chef d'une peuplade étrangère à l'Égypte, où elle était esclave, l'en fit sortir, la conduisit dans le désert voisin, lui donna des lois, secondé par le concours des hommes les plus capables, qu'il institua à la fois prêtres et magistrats, conservant pour lui-même l'autorité suprême, dont il était digne par sa science, comme par son caractère. Lorsque l'âge était venu, il avait, en effet, étudié dans les colléges sacerdotaux de l'Égypte, et des maîtres les plus distingués, dit Clément d'Alexandrie, l'arithmétique et la géométrie, le rhythme et l'harmonie, la médecine et la musique. Moïse s'adonna en outre à l'étude de cette partie de la science qui s'exprime par des symboles et les signes hiéroglyphiques, ce qui ne peut laisser dans l'esprit d'autre idée que la connaissance de la partie symbolique de l'écriture sacrée des Égyptiens; et saint Justin, martyr, autorise en effet cette interprétation des paroles de Clément d'Alexandrie, qui écrivit deux siècles après Justin. Celui-ci, dans ses Questions aux orthodoxes, se demande « Pourquoi Moïse, s'il a été instruit dans toute la science égyptienne, ne s'est pas adonné à l'astronomie, à la géométrie, à l'astrologie et aux autres études analogues; à quoi il fait cette réponse : Moïse ne s'occupa que de la science la plus élevée, car l'astronomie, l'astrologie et la géométrie passèrent chez les Égyptiens pour des études vulgaires et peu relevées : on attachait, au contraire, un grand prix aux études hiéroglyphiques, que l'on enseignait dans les sanctuaires, non au premier venu du vulgaire, mais à des gens choisis et excellents. » Enfin, il était de tradition écrite dans l'antiquité, que Moïse avait reçu une éducation toute royale, qu'il fut à la fois prophète, législateur, militaire, politique et philosophe, tout ce qui est nécessaire pour être roi, disent les anciens; et l'on sait avec quels avantages il lutta plus tard de merveilles et de miracles contre les *sages et les enchanteurs* du Pharaon, de qui il voulait obtenir la délivrance de ses frères d'Israël. Il battit les Égyptiens avec leurs propres sciences, et sa renommée est restée attachée à une des plus mémorables époques de l'histoire des nations orientales.

Tous ces hommes illustres de l'antiquité, qui influèrent si directement sur leur siècle et sur leur pays, s'instruisirent en Égypte; ils sont, dans l'ordre des progrès de la philosophie, les glorieux intermédiaires entre les premiers instituteurs de l'homme et ceux qui, dans les temps modernes, ont abaissé par d'immortels efforts, les dernières barrières devant l'intelligence humaine. L'Europe civilisée profite encore des connaissances que l'Égypte transmit à tant de nations anciennes, et dont la caste sacerdotale fut si long-temps la dépositaire fidèle et toute-puissante.

S'il était en effet nécessaire d'ajouter quelques considérations nouvelles à tous les faits qui nous révèlent hautement cette puissance infinie de la caste sacerdotale en Égypte, sa constante influence sur les mœurs et les lois, sur les coutumes publiques ou les habitudes domestiques, et le précieux appui qu'en retirait l'autorité royale pour maintenir les peuples dans l'amour de l'ordre et l'obéissance, il nous suffirait de rappeler

que cette même caste avait de longue main préparé et habitué la population à cette influence, sans doute par la pratique des plus rares vertus et par la profusion des biens les plus utiles à l'homme policé, mais surtout en inculquant dans tous les esprits, en les révélant oralement aux plus sages, en les exprimant sous des formes sensibles aux yeux des plus bornés, les préceptes d'une morale épurée, source de tous les dogmes salutaires et consolants, et qui proclamait l'unité de Dieu, l'immortalité de l'ame, les peines et les récompenses d'une autre vie.

Cette croyance qui mêlait sans cesse la terre avec le ciel, et l'homme avec Dieu, dans les mystères d'une religion où l'on puisait à la fois les plus utiles préceptes d'hygiène publique, et la règle des nobles actions et des vertueuses pensées, était empreinte dans tous les cœurs, écrite dans tous les livres, exprimée figurativement sur les monuments publics. On ne pourrait, sans errer, contester à l'Égypte ces sublimes résultats de sa longue étude de l'homme et de l'univers. Ce fut en Égypte, dit un écrivain chrétien du premier siècle, qu'Homère et Platon apprirent ce dogme de l'unité de Dieu; et un autre savant père grec ajoute que l'autre dogme, celui de l'immortalité de l'ame, a passé de l'Égypte chez les Grecs, que Platon l'apprit de Pythagore, et beaucoup d'autres de Platon. Les transmigrations successives de l'ame séparée de l'homme qu'elle a animé sur la terre, idée propre à l'Égypte dès ses primitives institutions, ne fut que le tableau des épreuves que cette divine émanation avait à subir afin d'arriver à l'infinie perfection, qui devait être le but constant de ses vertueux efforts. La prévoyance qui caractérisa la population égyptienne nous a transmis le tableau complet de ces épreuves redoutables, dans le *rituel* des cérémonies imposantes que prescrivait le code des lois religieuses pour ces longues et difficiles épreuves.

Ce tableau est généralement connu sous le nom de *Rituel funéraire;* les copies originales n'en sont point rares, mais il n'en existe qu'un très-petit nombre de complètes. Écrites en signes hiéroglyphiques ou en signes hiératiques, ces copies sont également reconnaissables à une suite de scènes qui sont peintes au haut des colonnes ou pages du manuscrit, et qui nous montrent un personnage de forme humaine comparaissant successivement en la présence d'un assez grand nombre de divinités auxquelles il fait des offrandres ou adresse des supplications. On voit parfois, mêlé avec les pages d'écriture, un tableau d'agriculture, où le même personnage laboure, sème et moissonne dans des scènes variées; enfin la deuxième partie du livre est terminée par un autre grand tableau, où un assez grand nombre de personnages occupent la scène : c'est la représentation du jugement même de l'ame, c'est le sujet reproduit sur notre *planche* 20.

Ce rituel funéraire, quand il est complet, est composé de trois parties; on en connaît plusieurs exemplaires, tous en rouleau, et qui n'ont pas moins de 30 à 40 pieds de longueur, sur un à deux pieds de hauteur. Le titre général de l'ouvrage est celui-ci: *Livre des Manifestations à la Lumière.* Dans les temps de la splendeur de l'empire égyptien, on en plaçait auprès de chaque corps embaumé une copie plus ou moins complète, plus ou moins soignée, selon la qualité du personnage, soit la première et la deuxième subdivision, soit la deuxième et la troisième, ou enfin quelques chapitres seulement, ce qui arriva surtout dans les momies les moins anciennes. Cet ouvrage religieux, qu'on peut assimiler à nos livres de prières appelés *Heures*, et dont on met aussi un exemplaire dans la bière chrétienne, est un recueil très-étendu des formules relatives à l'embaumement, au transport des morts dans les hypogées, et il contient une foule de prières adressées à toutes les divinités qui pouvaient décider du sort de l'ame, soit dans l'enfer, où elle était jugée, soit dans les régions mystiques qu'elle

devait habiter avant de recommencer le cours de ses transmigrations. Un des rituels en caractères hiéroglyphiques, du Musée royal du Louvre, est un extrait des diverses parties du *Livre des Manifestations à la Lumière;* il est orné de peintures coloriées avec beaucoup de soin, et il appartient à la momie d'un prêtre grammate, ou secrétaire de justice, nommé Névoten.

La grande scène initiale représente ce magistrat, vêtu de blanc, suivi de sa mère Amenhem-hèb, et de sa sœur Hnisannoub, faisant les offrandes au dieu Osiris, assis sur un trône dans un naos richement décoré. Le texte qui suit ce tableau religieux est extrait de la première partie du rituel, et contient les prières relatives au transport de la momie du défunt dans l'hypogée de sa famille, cérémonie retracée avec détail dans la longue vignette placée au-dessus du texte. On voit, au centre de cette composition, la momie de Névoten, étendue sur le lit funèbre placé dans une barque portée sur un traîneau que tirent quatre bœufs. La mère du défunt, Amenhem-hèb, les cheveux épars et la tunique souillée en signe de deuil, pleure sur la momie de son fils. Deux femmes, figurant les déesses Nephthys et Isis, vêtues de rouge, veillent à la tête et aux pieds du mort. A côté de la barque funèbre est un prêtre d'Osiris, reconnaissable à la peau de panthère qui le couvre, ainsi qu'à l'encensoir et au vase à libation qu'il porte dans ses mains. Quatre hommes conduisent sur un second traîneau un grand coffre noir, en forme de naos, renfermant les vases funéraires qui contiennent les viscères et les intestins du défunt, embaumés séparément.

Le dieu Anubis, à tête de schacal, prend possession de ce coffre funéraire que suivent immédiatement les parentes du mort, échevelées, vêtues de tuniques souillées de cendre ou de poussière. A la suite de ces femmes qui se lamentent, comme l'indique la position de leurs bras, viennent les parents ou les amis de Névoten, en habit de deuil, et tenant un long bâton dans leurs mains. Dans la dernière partie de cette curieuse peinture, près d'un amas d'offrandes de divers genres, on remarque la mère du défunt disant le dernier adieu à la momie de son fils. Le prêtre d'Osiris accomplit les dernières cérémonies sur la momie dressée devant l'entrée de l'hypogée, ou catacombe de sa famille. La porte en est ouverte, et le dessinateur a tracé au-dessous le plan même de l'hypogée. Un long escalier conduit à une porte peinte en jaune, donnant entrée dans une première salle où se voient un autel et un fauteuil; une seconde porte conduit à un cabinet qui communique à la grande salle, dans laquelle est une estrade portant la momie du mort. Une galerie, parallèle à cette grande salle, renferme les coffrets et les offrandes funéraires.

Dans les quinze petites vignettes peintes qui suivent, on voit le défunt, vêtu de blanc, adorer successivement les génies des huit régions d'Hermès, les génies de l'Orient, les oiseaux sacrés Bennou et Ghenghen, l'esprit d'Atmou sous la forme d'un bélier, le dieu Phtha dans son naos, enfin divers animaux et emblèmes sacrés. Les autres vignettes sont relatives aux divinités qui président à l'embaumement des corps. Au-dessous de chaque vignette est placé le texte qui s'y rapporte directement. Dans la suite du manuscrit, le défunt Névoten adore Osiris, suivi d'Anubis et de ses parèdres; il se présente ensuite comme suppliant dans le palais de la vérité, où sont les images des quarante-deux juges des morts. Plus loin il adore Osiris dans un naos au milieu de l'Amenti; devant le dieu est la balance pour peser la conduite des ames, la plume d'autruche, emblème de la justice, et le Cerbère égyptien. Le défunt Névoten est ensuite admis dans le palais de la vérité, où est l'arche symbolique du soleil. Il navigue bientôt dans le ciel accompagné de sa femme Mouthemhèb, dans un vaisseau à voiles. Un autre tableau représente le défunt contemplant le vaisseau sacré du dieu

Phré. Le texte qui suit immédiatement cette scène est relatif aux divinités qui président à la conservation des divers membres du corps humain. La traduction d'un texte analogue est à la page 105 ci-dessus.

Un autre manuscrit hiéroglyphique n'est que l'extrait des trois parties du grand rituel funéraire, orné de peintures relatives aux divers textes. On y remarque successivement le défunt Khonsoumosis, prêtre d'Ammon dans Oph, hiérogrammate du temple de la déesse Mouthis-Bouto, membre du collége des hiérogrammates de Thèbes, faisant une libation et offrant l'encens au dieu Phré-Atmou, seigneur du grand temple; à Osiris Pethempamenthès, surnommé Onnofris, modérateur des vivants; à Isis, grand'mère divine, et à Nephthys, déesse adelphe, comme portent les légendes hiéroglyphiques tracées au-dessus des personnages de la première scène; Khonsoumosis, adorant les emblèmes de la demeure des morts; le même personnage, labourant et coupant la moisson dans les Champs-Élysées, au milieu des ames pures; le défunt suppliant à l'entrée de leur palais, dont les portes sont ouvertes, les quarante-deux juges des ames dans l'Amenthi; le même, présentant des offrandes de pains à huit des gardiens du palais d'Osiris, à têtes de rat et d'uræus alternées; le même, adorant les quatre génies des morts, précédés des attributs d'Osiris, le thyrse, la peau de panthère et la coupe; le même, arrivant au bassin mystique de feu liquide, sur les bords duquel sont quatre cynocéphales.

La dernière scène représente la momie de Khonsoumosis, couchée sur le lit funèbre, au-dessous duquel sont les quatre vases funéraires. L'ame du défunt plane au-dessus du corps embaumé. Plus haut sont les déesses Isis et Nephthys devant une table chargée d'offrandes funéraires.

Un troisième manuscrit, mais en caractères hiératiques, est un rituel funéraire à peu près complet, écrit par une très-belle main, orné de tableaux et de vignettes dessinés en noir, avec une finesse et une pureté de trait admirables. Ce rouleau est de l'espèce de papyrus nommée royale, la plus précieuse de toutes; aussi est-il beaucoup moins foncé, et a-t-il conservé plus de souplesse que les autres rouleaux découverts jusqu'ici dans les catacombes égyptiennes.

Un autre manuscrit hiératique n'est qu'une feuille de papyrus contenant les premières formules de la prière pour les morts, intitulée : *Tascho-Mah-Snau*, par laquelle on supplie « Hathôr, déesse de la contrée occi- « dentale, de faire prospérer le nom « de Soter, fils de Baphor, le jour et « la nuit; d'assurer à ce défunt une « place dans la demeure céleste, afin « que son nom germe dans le ciel par « le dieu Phré (le soleil), et dans le « monde physique par le dieu Sèv « (Saturne); de faire enfin que ce « nom soit agréable à Osiris, seigneur « de l'occident, et à toutes les puis- « sances de l'Amenthès, maintenant « et à toujours. » Ce manuscrit est de l'époque romaine en Égypte.

D'autres papyrus, également funéraires, abondent en *tableaux symboliques*, dans lesquels sont figurés les formes emblématiques et les attributs de différentes divinités, et principalement ceux du soleil et d'Osiris. On y remarque 1° le défunt adressant une prière au dieu de la lumière venant du ciel, dont les yeux illuminent le monde matériel et dissipent les ténèbres de la nuit, etc. : dans le tableau qui suit cette prière, on a figuré des ames et des hommes adorant un disque lumineux; 2° prière à Phré, dieu grand, manifesté dans les deux firmaments, et symboles des deux formes de cette divinité; 3° prière aux dieux Phré et Thôth, autre symbole de Phré; 4° prière à la déesse Netphé, la grand'mère des dieux, pour qu'elle accorde à l'Égyptien Amenhem la contemplation du disque de la lumière dans toute sa splendeur; le tableau représente la déesse Netphté, dont le corps couvert d'étoiles se recourbe comme pour circonscrire l'espace; c'est

le ciel personnifié : le dieu Sôou, l'une des formes de Knèph ou le Démiurge, placé entre l'orient et l'occident, personnifiés sous l'apparence de deux femmes, élève, dans l'espace circonscrit par le ciel (Netphé), le vaisseau du soleil, dont il semble ainsi déterminer le cours; 5° prières à Osiris, seigneur de la région de stabilité. Les emblèmes de ce dieu, ainsi que Thôth ibiocéphale, sont renfermés dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue, emblème de l'éternité; 6° prière à toutes les divinités qui président aux régions habitées par les ames, représentées symboliquement dans le grand tableau suivant; 7° à 10° courtes invocations aux dieux Osiris, Nofré-Atmou, et à la vache sacrée d'Hathôr.

Enfin, un autre manuscrit hiéroglyphique, colorié, est entièrement formé de tableaux symboliques relatifs au système psychologique des Égyptiens. On y a représenté les divers états de l'ame, ainsi que les divinités qui présidaient à ses transmigrations. Ce papyrus appartenait à la momie d'une femme nommée Tetchonsis.

Malgré l'analogie des sujets de ces manuscrits, on remarque toutefois quelques diversités dans le nombre et l'ordre des scènes, diversités déterminées très-vraisemblablement par celle des qualités ou du rang du personnage pour lequel le manuscrit fut dessiné, et les plus complets comme les plus beaux appartenaient nécessairement aux membres de la caste sacerdotale, à la classe spécialement chargée du service des dieux et des choses sacrées. Ce qu'il y a d'uniforme dans tous les rituels, c'est la scène finale de la seconde subdivision de l'ouvrage, qui est aussi celle de la fin de la vie, uniforme aussi pour tous, et telle qu'elle est représentée sur notre *pl.* 20.

Après les divers pèlerinages de l'ame du défunt dans les régions nombreuses qu'elle doit visiter, elle arrive enfin dans l'*Amenthi*, l'enfer, où elle va subir son jugement. La scène qui le représente offre à nos regards la partie la plus curieuse de la croyance religieuse des Égyptiens. L'hiérogrammate, dans la composition de ce sujet singulier, a su donner un corps aux idées les plus métaphysiques, et nous y trouvons la preuve évidente que le dogme de l'immortalité de l'ame et celui des récompenses et des peines dans une autre vie furent les fondements principaux de la religion des anciens Égyptiens. Il est naturel en effet de retrouver ces grands principes de la morale chez un peuple dont l'antiquité tout entière a célébré la sagesse. L'Écriture sainte elle-même ne dédaigne pas de la rappeler, quoiqu'elle condamne en même temps ces formes matérielles sous lesquelles l'Égypte trouva bon de voiler ses doctrines.

Cette scène se trouve d'ordinaire à la fin de la seconde section du rituel funéraire entier, mais sert de conclusion à tous les rituels abrégés; elle présente la *Psychostasie*, c'est-à-dire le jugement que, selon les doctrines égyptiennes, devait subir l'ame des morts en quittant le corps mortel, dans la région inférieure de l'*Amenthi*, où l'on examinait sévèrement et où l'on *pesait* ses actions durant sa vie sur la terre. L'édifice où la scène se passe est le prétoire même de l'Amenthi, le palais du juge suprême des ames. On distingue à gauche de la scène le dieu lui-même assis sur son trône. Il est caractérisé par une coiffure particulière, formée de la partie supérieure du *pschent* (une tiare royale), ceinte d'un large diadème et unie au disque du soleil et aux cornes de bouc, emblèmes de la lumière et de la faculté génératrice. Le dieu tient dans ses mains un fouet et un sceptre recourbé en forme de crochet, soit pour exprimer le pouvoir d'exciter le mouvement des choses et de les ralentir, soit par allusion au nom de la région infernale à laquelle ce dieu préside, c'est-à-dire l'Amenthi, qui attire les ames de tous les vivants et qu'on croyait les relancer dans le monde; ce dieu est Osiris, dieu très-bienfaisant, seigneur de la vie, dieu

grand, médiateur éternel, président de la région inférieure, et roi divin.

Nous retrouvons donc là le souverain de l'enfer égyptien, Osiris, divinité qu'Hérodote, Diodore de Sicile et Plutarque regardaient unanimement comme le type primitif du Dionysos ou Bacchus des Grecs et des Romains. L'opinion de ces classiques est pleinement confirmée par le groupe emblématique placé en face du dieu et dans la chapelle même. Un grand nombre de papyrus montrent clairement dans ce groupe un vase d'où sort un thyrse, auquel est liée par des bandelettes une peau de panthère. Ainsi ces principaux emblèmes de Bacchus sont constamment figurés auprès d'Osiris, et on en conclut l'origine égyptienne de la divinité grecque, le culte égyptien étant sans aucun doute antérieur au culte grec. Toutefois les Grecs adoptant la divinité égyptienne, en restreignirent singulièrement les attributions. De même Phtha, le ministre immédiat du dieu supérieur et organisateur du monde physique, devint en occident le forgeron Héphaïstos, Vulcain. Osiris, le principe humide du monde, ne fut ainsi pour les Grecs, du moins dans la croyance populaire, que l'inventeur de la vigne, le dieu du vin, et le pin fut ajouté au thyrse.

Devant la sainte habitation du dieu de l'Amenthi est un autel chargé d'offrandes, telles que des pains, des viandes diverses, des grenades et des fleurs de lotus; et ce lotus est le symbole du monde matériel.

Le voisinage du séjour du suprême juge de l'Amenthi est annoncé par un piédestal sur lequel se repose un animal monstrueux, mais dont les formes sont si déterminées, qu'on ne peut y méconnaître un hippopotame mélangé de crocodile : c'est le cerbère égyptien. Ici, c'est l'hippopotame femelle, qui, dans les tableaux astronomiques de Thèbes et d'Esnéh, occupe dans le ciel même la place que les Grecs ont donnée à la grande Ourse. Cette constellation était nommé le *Chien de Typhon* par les Égyptiens, et sa présence dans l'Amenthi (l'enfer) ne laisse pas douter que cet animal ne soit le type du chien Cerbère, qui, selon les mythes grecs, gardait l'entrée du palais d'Adès. La légende égyptienne le nomme Oms, et le qualifie de recteur de la région inférieure.

A l'autre extrémité de cette scène (à droite), on remarque un groupe de trois personnages, c'est-à-dire une femme qui, la tête surmontée d'une plume, présente une personne vêtue à la manière ordinaire des Égyptiennes, à une déesse caractérisée par un sceptre et par l'emblème de la vie céleste (la croix ansée) qu'elle tient dans sa main droite. C'est l'ame d'une défunte sous les formes corporelles, conduite par les deux déesses *Vérité* et *Justice* devant le grand juge des morts.

Thméï, fille du Soleil, fut la compagne habituelle d'Osiris dans l'Amenthi; elle représente le personnage analogue à la Perséphonè des Grecs et à la Proserpine des Latins; ses fonctions sont de recevoir les ames des morts à l'entrée de l'Amenthi, et elle semble les rassurer et exciter leur confiance, pendant qu'on examine leur conduite sur la terre. Elle est en outre la présidente des quarante-deux juges, ou plutôt quarante-deux jurés votants qui ont le droit d'assister au jugement des ames, aux assises infernales, et qui occupent, sur deux lignes, le haut de la scène.

L'antiquité grecque parle de ces juges auxquels les Egyptiens soumettaient les personnes de toutes les classes de la nation avant de permettre que leur dépouille mortelle fût déposée dans le tombeau des ancêtres. Certains juges inexorables examinaient en présence du peuple la conduite tenue par le mort avec ses concitoyens, et ils refusaient à son corps une place dans la catacombe, s'il n'avait pas religieusement rempli ses devoirs envers les dieux et envers les hommes. Cette coutume, éminemment morale, produisait d'autant plus d'effet sur les mœurs publiques, qu'elle s'appliquait aux rois mêmes. Les sculptures des temples et des palais qu'on voit encore dans les ruines de Thèbes, constatent

suffisamment que les noms de quelques Pharaons furent proscrits par ces mêmes juges suprêmes.

Ainsi les Égyptiens imitaient sur la terre, à l'égard du corps, ce qu'ils croyaient, selon leurs doctrines religieuses, être pratiqué à l'égard des ames dans l'enfer, l'Amenthi, où elles passaient après leur séparation du corps. La dernière scène des papyrus représente donc cette épreuve finale, la plus complète de toutes, puisqu'elle exige de l'ame un compte général des motifs de ses actions, et en tout la plus redoutable, puisque les juges sont les dieux mêmes, les êtres supérieurs, ceux à qui tout est connu jusqu'aux plus secrètes pensées.

Dans cette scène finale, l'ame du défunt, figurée, pour lever toute incertitude et comme dans sa présentation à Thméï, sous les formes corporelles mêmes dont il fût revêtu durant son séjour sur la terre, se voit de nouveau représentée à genoux, les bras élevés, en attitude suppliante, devant les images des quarante-deux juges de l'Amenthi, rangées sur deux files, ce qui a rendu nécessaire la répétition de la figure de l'ame, sur le sort de laquelle ces juges doivent prononcer la sentence. Les têtes de ces quarante-deux juges sont assez variées; les unes ont la forme humaine, d'autres la tête de divers animaux, tels que crocodile, aspic, bélier, épervier, ibis, schakal, hippopotame, lion et cynocéphale. Cette diversité de têtes provenait de la nécessite de caractériser un à un ces divers juges figurés hiératiquement, ayant d'ailleurs des fonctions diverses; leurs quarante-deux noms propres se lisent dans les rituels funèbres complets, auprès de la scène du jugement, avec l'indication précise de la région céleste à laquelle chacun d'eux présidait. Diodore de Sicile parle de ces quarante-deux génies en décrivant des bas-reliefs du tombeau d'Osymandias, sur lesquels était figuré le jugement de l'ame de ce conquérant; et dans d'autres manuscrits, ces juges sont figurés assis devant Thméï, leur présidente.

Cette déesse, fille du Soleil, dont la figure est si fréquente sur les monuments, parce qu'elle était regardée comme la protectrice de l'Égypte et la directrice du pouvoir royal, a été prise par les Grecs pour leur *Héra*, la Junon des Latins. Mais chez les Égyptiens, Thméï était l'emblème de la vérité; de là elle fut dite la première née du dieu de la lumière, et on lui attribua la suprême présidence des régions infernales, où les apparences mondaines s'évanouissent, où tous les projets humains disparaissent pour faire place aux éternelles réalités. Elle devait donc diriger et régler les opérations des juges de l'Amenthi, et son image, celle de la vérité, devait se trouver appendue au cou et sur la poitrine des juges composant le tribunal qui, sur la terre, décidait des plus importants intérêts des familles. *Vérité* et *justice* sont deux idées essentiellement connexes dans l'ordre moral; un seul et même mot exprimait l'une et l'autre dans l'ancienne langue des Égyptiens, et le plus beau et le plus ordinaire des titres que prirent les Pharaons sur leurs obélisques, fut sans doute celui d'*ami de Thméï*, ami de la vérité, c'est-à-dire, de la justice.

En présence de ces quarante-deux juges, d'autres divinités faisaient elles-mêmes l'examen de la conduite que l'ame avait tenue sur la terre. Ses actions étaient rigoureusement mises dans la balance de l'Amenthi, et cet instrument, qui décidera du sort de l'ame, est placé au-dessous des juges. Le fût ou colonne qui le supporte est surmonté d'un cynocéphale assis, image symbolique de l'un des ministres du dieu Thoth, appelé alternativement Api (nombre, quantité), et Hap (jugement, sentence), noms, comme on le voit, relatifs aux fonctions du génie qui préside à la pesée des actions de l'ame sur la balance infernale dont la garde lui était commise.

Deux autres personnages sont debout auprès des bassins de la balance, et pèsent les bonnes et les mauvaises

actions du défunt. La figure à droite, qui examine attentivement le fil ou plomb au moyen duquel les Égyptiens avaient coutume d'estimer le poids relatif des deux bassins de l'instrument, est le dieu Horus, le fils chéri d'Osiris et d'Isis, bien reconnaissable à sa tête d'épervier, de même que par son nom d'ordinaire écrit au-dessus de lui. Le personnage de gauche, à la tête de schakal, ou de loup d'Égypte, est le dieu Anubis, fils d'Osiris et de Nephtis. Les fonctions spéciales de ces deux frères étaient de peser les actions des morts en présence des juges de l'Amenthi. Les mauvaises sont symboliquement figurées par un vase d'argile posé dans le bassin de droite, et les bonnes dans le bassin de gauche, par une petite figure de Thméï, ou de sa plume seulement, c'est-à-dire par le symbole même de la justice et de la vérité.

En avant de l'instrument redoutable on voit une autre divinité, dont la haute stature annonce la dignité; car, dans les tableaux symboliques des Égyptiens, la hauteur des figures est presque toujours en raison du rang du personnage figuré, toutes les fois du moins que l'espace ne s'oppose pas à la pratique de cette règle. L'hiérogrammate a représenté ici le dieu Thoth (la science et la sagesse divines personnifiées), l'inventeur des lettres et le premier législateur des Égyptiens. Quand Osiris revêtit des formes humaines pour introduire la vie civile dans le monde, Thoth, le Mercure des Égyptiens, fut son fidèle compagnon et comme l'ame de ses conseils. Les mêmes traditions religieuses ajoutaient qu'il n'abandonna jamais Osiris, même lorsque ce dieu établit sa demeure dans l'Amenthi pour juger les ames. Le Mercure égyptien est caractérisé par sa tête d'ibis, oiseau qui, dans l'écriture sacrée égyptienne, est le symbole du cœur et de l'intelligence. Il tient dans sa main un calam, et il écrit sur une tablette le résultat de la pesée dans la balance de l'Amenthi, des œuvres du défunt. Thoth porte ce résultat à la connaissance du juge suprême des ames, Osiris, dont la bouche doit prononcer la sentence définitive. Considéré selon ces fonctions dans l'enfer égyptien, Thoth correspond exactement au Mercure Psychopompe des Grecs.

Tel est le sens de la scène figurée dans la deuxième partie des papyrus; elle rend ainsi sensible aux yeux toute la doctrine psychologique des Égyptiens, c'est-à-dire l'ame du défunt qui entre dans l'Amenthi, et qui se trouve en présence de la vérité; ses ministres, les quarante-deux juges, sont chargés d'examiner les motifs de ses actions; ces mêmes actions sont pesées par certains dieux; la sagesse divine (Thoth) écrit le résultat de cette pesée; la bonté de Dieu, figurée par l'être bienfaisant par excellence, Osiris, récompense l'ame fidèle à ses devoirs en l'appelant dans un monde meilleur, ou bien il la punit de ses fautes en la rejetant sur la terre pour y subir de nouvelles épreuves et y endurer de nouvelles peines sous une nouvelle forme corporelle, jusqu'à ce qu'elle se présente pure de toute faute au tribunal de l'Amenthi. Ici l'ame a été reconnue coupable de gloutonnerie, et elle est renvoyée sur la terre sous la forme d'une truie.

On trouve dans cette scène allégorique toute la représentation de l'enfer des Grecs et des Romains. Orphée, et les autres très-anciens instituteurs du culte des Grecs, furent les disciples des prêtres égyptiens; il n'est donc pas surprenant que le palais d'Adès ne soit en grande partie autre chose que la copie de l'Amenthi égyptien. Osiris est devenu en occident Adès, ou Pluton; Thméï, Proserpine; Oms, le Cerbère; Thoth, le Mercure Psychopompe; enfin Horus, Api et Anubi, semblent être les types originaux de Minos, Éaque et Rhadamante : et de tels rapprochements font comprendre quels précieux renseignements sur les origines de la religion des Grecs et des Romains, peut fournir l'étude approfondie des monuments de tout genre qui nous restent de l'antique Égypte.

L'expression figurée de cette même croyance au sujet du jugement de l'ame des morts, par les symboles qui pouvaient la rappeler directement à l'esprit de tous, était multipliée avec une attentive persévérance: fondement de la morale publique, elle était reproduite sur les monuments publics par le concours de tous les arts. Le tableau qui la représente entrait dans le système de décoration religieuse des grands édifices. On la retrouvait ainsi et dans les livres et dans les temples de l'Égypte, tant que dura l'influence des institutions nationales; les rois et les citoyens comparaissaient devant le même tribunal. Ce même tableau religieux existe encore, en effet, parmi les bas-reliefs peints du petit temple qui s'élève derrière l'Aménophion, sur la rive occidentale de Thèbes : il fut dédié aux deux déesses Hathôr et Thméï, vers l'an 200 avant l'ère chrétienne, comme le disent les dédicaces, qui nomment le roi Ptolémée-Épiphane et la reine Cléopâtre sa femme. Champollion le jeune a vu et décrit ce monument; il a déterminé l'époque de sa fondation, un peu antérieure au règne d'Épiphane; il a donné à la fois le nom du prince qui le dédia, et celui des divinités auxquelles il fut consacré : il a reconnu que le naos du temple est divisé en trois salles ou sanctuaires contigus; que le sanctuaire principal, celui du milieu, est décoré de tableaux d'offrandes adressées à tous les dieux adorés dans le temple, et que celui de droite est spécialement réservé à la déesse Hathôr.

« Le sanctuaire de gauche, ajoute le voyageur, est consacré à la déesse Thméï, qui fut la Dicé et l'Alété des mythes égyptiens; aussi, tous les tableaux qui décorent cette chapelle se rapportent-ils aux importantes fonctions que remplissait cette divinité dans l'Amenthi, les régions occidentales ou l'enfer des Égyptiens.

« Les deux souverains de ce lieu terrible, où les ames étaient jugées, Osiris et Isis reçoivent d'abord les hommages de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux Philopatores; et l'on a sculpté sur la paroi de gauche la grande *scène de la psychostasie*. Ce vaste bas-relief représente la salle hypostyle (Oskh), ou le prétoire de l'Amenthi, avec les décorations convenables. Le grand-juge Osiris occupe le fond de la salle; au pied de son trône s'élève le lotus, emblème du monde matériel, surmonté de l'image de ses quatre enfants, génies directeurs des quatre points cardinaux.

« Les quarante-deux juges assesseurs d'Osiris sont aussi rangés sur deux lignes, la tête surmontée d'une plume d'autruche, symbole de la justice : debout sur un socle, en avant du trône, le Cerbère égyptien, monstre composé de trois natures diverses, le crocodile, le lion et l'hippopotame, ouvre sa large gueule et menace les ames coupables : son nom, *Téoumenement*, signifie la dévoratrice de l'occident ou de l'enfer. Vers la porte du tribunal paraît la déesse Thméï, dédoublée, c'est-à-dire figurée deux fois, à cause de sa double attribution de déesse de la justice et de déesse de la vérité; la première forme, qualifiée Thméï, rectrice de l'Amenthi (la vérité), présente l'ame d'un Égyptien, sous les formes corporelles, à la seconde forme de la déesse (la justice), dont voici la légende : Thméï, qui réside dans l'Amenthi, où elle pèse les cœurs dans la balance : aucun méchant ne lui échappe. Dans le voisinage de celui qui doit subir l'épreuve, on lit les mots suivants; « Arrivée d'une ame dans l'Amenthi. » Plus loin, s'élève la balance infernale, les dieux Horus, fils d'Isis, à tête d'épervier, et Anubis, fils d'Osiris, à tête des chakal, placent dans les bassins de la balance, l'un le cœur du prévenu, l'autre une plume, emblème de justice : entre le fatal instrument qui doit décider du sort de l'ame, et le trône d'Osiris, on a placé le dieu Thoth ibiocéphale, Thoth le deux fois grand, le seigneur de Schmoun (Hermopolis Magna), le seigneur des divines paroles, le secrétaire de justice des autres dieux grands dans la salle de justice et de vérité. Ce greffier divin écrit le résultat de l'épreuve

à laquelle vient d'être soumis le cœur de l'Égyptien défunt, et va présenter son rapport au souverain juge. »

On voit donc encore ici, dans le sanctuaire de la déesse Thméï, la représentation de la *psychostasie*, telle qu'elle est dans la deuxième partie de tous les rituels funéraires.

D'autres scènes d'un ordre semblable et non moins significatives à l'égard des dogmes psychologiques enseignés et reçus chez les Égyptiens, existent encore comme décorations religieuses de monuments comptés parmi les plus anciens de ceux qui couvrent si pompeusement le sol égyptien : et ces diverses scènes sont comme le complément, et, s'il en était besoin, l'interprétation intelligible à tous, de celle du jugement de l'ame, pour ses bonnes ou ses mauvaises actions sur la terre. Ces scènes imposantes nous montrent la série des châtiments terribles et variés que recevaient dans l'autre vie les ames coupables et indignes de pardon; et à côté de ce tableau des sévères effets de l'inévitable justice, est placé celui des félicités, sans cesse renaissantes, que la même justice a réservées aux ames pures de toute souillure, et qui se sont élevées à cette perfection en suivant avec ardeur et persévérance la voie du devoir et de la vertu. C'est dans les catacombes royales de Biban-el-Molouk, où reposent les restes des rois de la 18e, de la 19e et de la 20e dynastie, que sont conservées ces précieuses représentations. On y décrit, par une série innombrable de figures, la marche emblématique du dieu Soleil dans l'hémisphère supérieur et lumineux, et successivement dans l'hémisphère inférieur, qui est celui des ténèbres éternelles. Les nombreux tableaux relatifs à la marche du dieu au-dessus de l'horizon et dans l'hémisphère lumineux, sont partagés en douze séries, annoncées chacune par un riche battant de porte, sculpté, et gardé par un énorme serpent : ce sont les portes des douze heures du jour.

Près du battant de la première porte, celle du lever, on a figuré les vingt-quatre heures du jour astronomique sous forme humaine, une étoile sur la tête, et marchant vers le fond du tombeau, comme pour marquer la direction de la course du dieu, et indiquer celle qu'il faut suivre dans l'étude de ces tableaux qui offrent un intérêt d'autant plus piquant, que, dans chacune des douze heures du jour, on a tracé l'image détaillée de la barque du dieu, naviguant dans le fleuve céleste sur le *fluide primordial* ou l'*Æther*, le principe de toutes les choses physiques selon la vieille philosophie égyptienne, avec la figure des dieux qui l'assistent successivement; et de plus, la représentation des *demeures célestes* qu'il parcourt, et les scènes mythiques propres à chacune des heures du jour. Ainsi, à la troisième heure, le dieu Soleil arrive dans la zône céleste où se décide le sort des ames, relativement aux corps qu'elles doivent habiter dans leurs nouvelles transmigrations; on y voit le dieu Atmou assis sur son tribunal, pesant à sa balance les ames humaines qui se présentent successivement : l'une d'elles vient d'être condamnée; on la voit ramenée sur terre dans une *bari* qui s'avance vers la porte gardée par Anubis, et conduite à grands coups de verges par des cynocéphales, emblèmes de la justice céleste; le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au-dessus de laquelle on a gravé, en grands caractères, *gourmandise* ou *gloutonnerie*, sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque.

Le dieu visite, à la cinquième heure, *les Champs-Élysées* de la mythologie égyptienne, habités par les *ames bienheureuses* se reposant des peines de leurs transmigrations sur la terre : elles portent sur leur tête la plume d'autruche, emblème de leur conduite juste et vertueuse. On les voit présenter des offrandes aux dieux; ou bien, sous l'inspection du *seigneur de la joie du cœur*, elles cueillent les fruits des arbres célestes de ce paradis. Plus loin, d'autres tiennent en main

des faucilles : ce sont les ames qui cultivent les champs de la vérité ; leur légende porte : « Elles font des libations de l'eau et des offrandes des « grains des campagnes de gloire ; elles « tiennent une faucille et moissonnent « les champs qui sont leur partage ; « le dieu Soleil leur dit : Prenez vos « faucilles, moissonnez vos grains, « emportez-les dans vos demeures, « jouissez-en et les présentez aux dieux « en offrande pure. » Ailleurs, enfin, on les voit se baigner, nager, sauter et folâtrer dans un grand bassin que remplit l'eau céleste et primordiale, le tout sous l'inspection du dieu *Nil-Céleste*, le vieil *Océan* des mythes égyptiens.

La marche du soleil dans l'*hémisphère inférieur*, celui des ténèbres, pendant les douze heures de nuit, c'est-à-dire la contre-partie des scènes précédentes, se trouve sculptée sur les parois des tombeaux royaux, opposées à celles dont on vient de donner une idée très-succincte. Là le dieu, assez constamment peint en *noir* de la tête aux pieds, parcourt les 75 cercles ou zônes auxquels président autant de personnages divins de toute forme et armés de glaives. Ces cercles sont habités par les *ames coupables* qui subissent divers supplices. C'est véritablement là le type primordial de l'*Enfer* du Dante, car la variété des tourments a de quoi surprendre ; et on ne doit pas s'étonner que quelques voyageurs, effrayés de ces scènes de carnage, aient cru y trouver la preuve de l'usage des sacrifices humains dans l'ancienne Égypte ; mais les légendes lèvent toute espèce d'incertitude à cet égard.

Les *ames coupables* sont punies d'une manière différente dans la plupart des zônes infernales que visite le dieu Soleil : on a figuré ces esprits impurs, et persévérant dans le crime, presque toujours sous la forme humaine, quelquefois aussi sous la forme symbolique de la *grue*, ou celle de l'*épervier à tête humaine* entièrement peint en *noir*, pour indiquer à la fois et leur nature perverse et leur séjour dans l'abîme des ténèbres. Les unes sont fortement liées à des poteaux, et les gardiens de la zône, brandissant leurs glaives, leur reprochent les crimes qu'elles ont commis sur la terre. D'autres sont suspendues la tête en bas ; celles-ci, les mains liées sur la poitrine et la tête coupée, marchent en longues files ; queques-unes, les mains liées derrière le dos, traînent sur la terre leur cœur sorti de leur poitrine ; dans de grandes chaudières, on fait bouillir des ames vivantes, soit sous la forme humaine, soit sous celle d'oiseau, ou seulement leurs têtes et leurs cœurs. Il y a des ames jetées dans la chaudière avec l'emblème du bonheur et du repos céleste (l'éventail), auxquels elles avaient perdu tous leurs droits. A chaque zône et auprès des suppliciés, on lit toujours leur condamnation et la peine qu'ils subissent. « Ces ames ennemies, y est-il dit, « ne voient point notre dieu lorsqu'il « lance les rayons de son disque ; elles « n'habitent plus dans le monde ter- « restre, et elles n'entendent point la « voix du Dieu grand lorsqu'il traverse « leurs zônes ; » tandis qu'on lit au contraire, à côté de la représentation des ames heureuses, sur les parois opposées : « Elles ont trouvé grace aux « yeux du Dieu grand ; elles habitent « les demeures de gloire, celles où « l'on vit de la vie céleste ; les corps « qu'elles ont abandonnés reposeront « à toujours dans leurs tombeaux, « tandis qu'elles jouiront de la présence « du Dieu suprême. »

Cette double série de tableaux, tels que Champollion le jeune les a recueillis dans ses dessins, et expliqués dans ses Lettres, nous offre donc le *système psychologique égyptien* dans ses deux points les plus importants et les plus moraux, *les récompenses et les peines ;* c'est un irréfragable témoignage en faveur de tout ce que les anciens ont dit de la doctrine égyptienne *sur l'immortalité de l'ame*, et le but positif de la vie humaine. L'Égypte symbolisa ainsi la *double destinée des ames* par la pein-

ture de la course du soleil dans les deux hémisphères.

L'antiquité classique connut et conserva la tradition égyptienne relative au jugement de l'ame séparée du corps qu'elle anime ; et cette antiquité fit plus encore à l'égard d'une partie de cette tradition, *la pesée des ames*, elle se l'appropria et l'introduisit dans ses propres croyances. La *psychostasie* figure dans les écrits des Grecs, dans ceux des Latins, et sur leurs monuments. Homère décrit Jupiter sur le sommet du mont Gargare, déployant ses balances d'or pour y peser les destinées des guerriers troyens et celles des Grecs valeureux; il saisit le milieu des balances, qu'il élève, et le jour fatal aux Grecs est arrivé : leur destin penche vers la terre, et celui des Troyens vers les cieux. C'est dans ces mêmes balances que Jupiter place ensuite les destinées fatales d'Achille et d'Hector; le destin cruel d'Hector emporte la balance, et le héros descend dans les enfers. Virgile imita cette belle image dans la description du combat d'Ænée contre Turnus. Une belle patère étrusque représente un sujet analogue, et le nom d'Achille se lit à côté d'un des deux bassins de la balance, chargés de deux figures humaines. Sur un vase grec on a peint le combat d'Achille contre Memnon, et au-dessus des combattants, Hermès, le Thoth des Grecs, pèse dans une balance les ames des héros, en présence de Thétis et de l'Aurore. Enfin, Plutarque rapporte que tel était le sujet de la *Psychostasie* d'Eschyle ; et Milton ne dédaigna pas d'imiter cette riche fiction, reste difforme d'une grande pensée et d'un dogme sublime, désormais consacré par l'assentiment des siècles, la conscience publique et l'ordre nécessaire de l'univers.

Ce tableau très-expressif des terribles châtiments réservés aux ames coupables, dément assez hautement l'assertion de ceux qui, parmi les savants des temps modernes, ont avancé qu'il n'y avait pas, dans l'enfer égyptien, de peines physiques infligées aux condamnés ; la preuve du contraire est écrite sur plusieurs monuments du premier ordre. Il y avait dans l'Amenthi des Égyptiens, le séjour des bienheureux et celui des coupables. Ces idées, d'origine égyptienne, passèrent chez tous les peuples policés de l'antiquité ; elles n'ont pas encore vieilli, et il est évident que l'idée de peines et de récompenses éternelles fut inséparable de celle de l'immortalité de l'ame. Personne n'a refusé aux sages de l'Égypte la priorité de la connaissance de ce dogme ; Isis et Osiris, dit Hérodote, règnent dans l'enfer des Égyptiens; ce peuple est le premier qui ait dit que l'ame de l'homme est immortelle; ils croient qu'en quittant le corps de l'homme, elle passe dans celui d'un autre animal, successivement dans le corps des êtres animés de toute espèce, terrestres, marins ou aériens ; de là elle occupe de nouveau le corps d'un homme, et ces transmigrations s'opèrent dans un intervalle de trois mille ans. C'est à trois épreuves semblables que l'ame aurait été soumise successivement, idée recueillie aussi par Platon, qui savait que l'ame qui, après ces trois épreuves, restait innocente, retournait aux dieux, d'où elle émanait ; les ames coupables, au contraire, animaient d'autres corps durant des myriades d'années avant de rentrer dans le sein de la divinité. Pindare ne semble-t-il pas avoir eu présente la pensée de ce séjour de joie et de plaisirs pour les ames pures, qui est décrit à une de nos pages précédentes, lorsqu'il rappelle, dans ses vers, que les ames qui sortent pures de ces trois épreuves, parviennent aux demeures de Saturne et aux îles des bienheureux que rafraîchissent les vents de l'Océan, où brillent des fleurs qui ont l'éclat de l'or, qui naissent de la terre, ornent les arbres ou s'élèvent du sein des eaux, et dont les habitants de ces lieux fortunés se font des couronnes et des colliers? Pindare imite ici l'inépuisable modèle des poètes, Homère dans son Odyssée ; et comme pour conserver à cette opinion son origine égyptienne, c'est dans la bouche de l'égyptien Protée

qu'Homère met ces paroles, adressées à Ménélas : « Votre destin n'est pas de connaître la mort; les dieux vous transporteront dans les Champs-Élysées, où les heureux jouissent à jamais d'une vie fortunée; la neige, les pluies, les longs hivers n'attristent point ces lieux; sans cesse l'Océan leur envoie les douces haleines du zéphyr, qui porte aux hommes une agréable fraîcheur. » Homère consignait ainsi une opinion égyptienne dans ses immortels écrits : « Il y a des Grecs, ajoute Hérodote, qui se sont approprié cette opinion, les uns plus tôt, les autres plus tard; je connais même leurs noms, mais je ne veux pas les écrire dans mon récit. » Le même historien rend le même témoignage sur l'origine égyptienne de la métempsychose; on n'en parla parmi les philosophes grecs qu'aux temps de Phérécyde et de Pythagore : c'est à ce dernier que la propagation de cette idée parmi les Grecs est attribuée, ainsi que celle de l'immortalité de l'ame à Thalès; et cependant on entrevoit cette opinion très-distinctement dans les poëmes d'Homère. Dès le début, il parle des ames nombreuses de héros qu'Achille a envoyées aux enfers; leurs corps étaient livrés aux chiens et aux vautours. Et à la fin de l'Odyssée, il décrit la belle prairie habitée par les ames des défunts, demeure toutefois peu attrayante dans l'esprit des Grecs, puisque Achille aurait préféré le sort d'un misérable villageois sur la terre au titre de roi de toutes ces ames dans les enfers. L'opinion sur l'état de l'ame, après l'extinction de la vie du corps, était incertaine encore chez les Grecs à ces époques reculées de leur histoire. Ce fut l'Égypte qui les instruisit; elle leur communiqua la science qu'elle avait reçue des dieux mêmes.

D'après l'histoire sacrée de l'Égypte, ce fut Thoth, le premier Hermès, le Trismégiste, ou trois fois très-grand, qui écrivit tous les livres par l'ordre du Dieu suprême. Ce premier Thoth fut l'Hermès céleste, ou l'intelligence divine personnifiée, le seul des êtres divins qui, dès l'origine des choses, comprit l'essence de ce Dieu suprême. Il avait, selon les mythes sacrés de l'Égypte, consigné ces hautes connaissances dans des livres qui resterent inconnus jusqu'à ce que le *Démiurge* eût créé les ames, et par suite l'uninivers matériel ainsi que la race humaine. Le premier Hermès avait écrit ces livres *en langue et en écritures divines* ou sacrées; mais après le *cataclysme*, lorsque le monde physique fut réorganisé et reçut une nouvelle existence, le Créateur, prenant pitié des hommes qui vivaient sans règles et sans lois, voulut, en leur donnant l'intelligence et une direction salutaire, leur tracer la voie qui devait les ramener dans son sein dont ils étaient émanés. Ce fut alors que se manifestèrent sur la terre Isis et Osiris, dont la mission spéciale fut de civiliser l'espèce humaine. Ces deux époux avaient pour associé et pour conseiller fidèle, *Thoth*, nommé aussi *Thoyth* par les Grecs, qui fut le second Hermès, et n'était toutefois qu'une incarnation du premier, ou l'Hermès céleste manifesté sur la terre.

Tout ce que tentèrent Isis et Osiris pour tirer les humains de l'état sauvage, fut ou suggéré ou approuvé par Thoth, et c'est à ce second Hermès que les Égyptiens se croyaient redevables de toutes leurs institutions sociales. Les hommes étaient encore réduits, comme les animaux, à ne manifester leurs sensations que par des cris confus et sans liaison; Thoth leur apprit une langue articulée, et imposant des noms à tous les objets, il donna à chaque individu le moyen de communiquer ses pensées et de s'approprier celles des autres. Il fit plus, il enseigna à les fixer d'une manière durable, en inventant l'art de l'écriture; il organisa l'état social, établit la religion, et régla les cérémonies du culte; il fit connaître aux hommes l'astronomie et la science des nombres, la géométrie, l'usage des poids et des mesures. Non content de satisfaire à tous les besoins de la société humaine par ces importantes et

utiles créations, le second Hermès s'occupa aussi de tout ce qui pouvait contribuer à embellir la vie : il inventa la musique, fabriqua la lyre, à laquelle il ne donna que trois cordes, et institua les exercices gymnastiques. C'est ce même dieu, enfin, qui fit connaître aux hommes l'architecture, la sculpture, la peinture et tous les arts utiles. Voilà ce qu'en ont dit Platon, Plutarque et bien d'autres écrivains.

Ils ajoutent que la langue et l'écriture inventées par Thoth, et communiquées aux hommes par cette divinité bienfaisante, différaient de la langue et de l'écriture des dieux, dont s'était servi le premier Hermès pour rédiger ses livres. L'écriture employée par le second Hermès est appelée *hiérographique* par Manéthon, parce qu'elle servit d'abord à écrire les livres sacrés, dont ce dieu confia la garde à la caste sacerdotale, qui lui devait, dit-on, son organisation et toutes les connaissances dont elle fut la dépositaire et la dispensatrice. Il paraît même que cet instituteur des hommes réserva, pour cette caste seule, un certain ordre de notions, entre autres celle de la véritable longueur de l'année. Les prêtres égyptiens reconnaissaient ce dieu pour l'auteur des livres sacrés que chacun d'eux devait posséder à fond, en totalité ou en partie, selon l'ordre de ses fonctions et son rang dans la hiérarchie. Ces livres de Thoth, au nombre de quarante-deux, renfermaient toutes les règles, tous les préceptes et tous les documents relatifs à la religion, au culte, au gouvernement, à la cosmographie, à la géographie, à tous les arts et à toutes les sciences; en un mot, ces livres sacrés, dont nous indiquerons les sujets, formaient une véritable *Encyclopédie égyptienne*.

Les deux Thoth étaient les auteurs de tous ces ouvrages, le second surtout, chargé plus particulièrement du gouvernement de la terre et de la police des hommes. Il rassemblait dans lui-même toutes les sciences divines et humaines; aussi les prêtres égyptiens lui attribuèrent-ils religieusement toutes les découvertes utiles faites par les membres de la caste sacerdotale, Thoth étant pour elle, à la fois, et son instituteur et sa propre image, sa personnification dans les mythes sacrés; Thoth était reconnu pour l'arbitre souverain du *cœur* et de l'*intelligence* humaine, et le même mot égyptien exprimait en même temps les idées *cœur*, *intellect* ou *intelligence*. Dans les livres sacrés, le premier Thoth, l'Hermès trois fois très-grand, est qualifié de père et directeur de toutes choses, et d'historiographe des dieux, et ces titres sont pleinement justifiés par les attributions particulières de cet être divin selon les mythes nationaux déja relatés. C'est ce même dieu qui prépara la matière dont furent formés les corps de la race humaine; et il promit alors (prescience trompeuse!) de rendre ces nouveaux êtres fort doux, et de leur inspirer la prudence, la tempérance, l'obéissance et l'amour de la vérité. Osiris et Isis révélèrent aux hommes les livres de Thoth qui devaient régler leur vie intellectuelle et physique; ce Thoth est l'intelligence divine personnifiée dans cet être puissant, et le dieu supérieur ne le nomme que : *Ame de mon ame*, *et intelligence sacrée de mon intelligence*, en un mot, celui qui connaît tout. Il délégua au second Thoth, qui était son incarnation, le gouvernement de la terre, celui de la lune, et un ministère supérieur dans les enfers.

Ce second Thoth fut pour les Égyptiens l'auteur de tous les livres connus; on lui en attribua un très-grand nombre. Il y eut réellement en Égypte des bibliothèques et des archives considérables. Dans le magnifique édifice appelé par l'antiquité grecque le tombeau d'Osymandyas, il y avait une bibliothèque de livres sacrés, et sur sa porte on avait écrit *remède de l'ame*. Au Rhamesséïon de Thèbes, qui a tant d'analogie avec le prétendu tombeau d'Osymandyas, décrit par Diodore de Sicile, d'après Hécatée, Champollion le jeune a aussi reconnu, après le promenoir, la salle des li-

vres ou la bibliothèque. La porte qui conduit d'une de ces deux pièces dans l'autre, et dont les ornements en relief ont été stuqués et dorés, porte l'annonce évidente de la destination donnée à la deuxième de ces deux salles. Au bas des jambages, et immédiatement au-dessus de la dédicace, sont sculptées deux divinités, la face tournée vers l'ouverture de la porte, et regardant la seconde salle, qui était par conséquent sous leur juridiction. Ces deux divinités sont, à gauche, le dieu des sciences et des arts, l'inventeur des lettres, Thoth à tête d'ibis, et à droite la déesse Saf, compagne de Thoth, portant le titre remarquable de Dame des Lettres et présidente de la bibliothèque (mot à mot la salle des livres). De plus, le dieu est suivi d'un de ses Parèdres, qu'à sa légende et à un grand œil qu'il porte sur la tête, on reconnaît pour le sens de la vue personnifié, tandis que le Parèdre de la déesse est le sens de l'ouïe, caractérisé par une grande oreille tracée également au-dessus de sa tête, et par le mot *solem* (l'ouïe) sculpté dans sa légende; il tient de plus en main tous les instruments de l'écriture, comme pour écrire tout ce qu'il entend. Est-il possible, ajoute notre voyageur, de mieux annoncer, que par de tels bas-reliefs, l'entrée d'une bibliothèque?

Les livres étaient si abondants en Egypte, que le nombre des ouvrages attribués à Hermès est porté par Iamblique à vingt mille, par Manéthon à un nombre encore supérieur, et Hermès c'est la caste savante et la science même, selon les idées égyptiennes. Les livres sacrés étaient les plus recherchés, et l'on considérait comme tels ceux qui traitaient de la nature, de la hiérarchie et du culte des dieux : un roi nommé Suphis, celui auquel on attribue la grande pyramide, était l'auteur d'un de ces traités. On considérait aussi comme sacrés les livres historiques renfermant les annales de la nation, les grandes actions des rois et des citoyens illustres; ces livres étaient déposés dans les archives des temples; Manéthon déclare qu'il prit ces livres pour guides dans la rédaction de son ouvrage, et il nous est parvenu des fragments originaux en écriture sacrée, soit des listes authentiques des rois, soit des relations des événements de leur règne, qui remontent aux temps de Moïse et au-delà. Les livres d'Hermès contenaient toute la science sociale des Égyptiens, ils étaient en grande vénération; Artaxercès, maître de l'Égypte, en amassa un grand nombre dans les temples, d'où il les enleva, et les prêtres les rachetèrent de l'eunuque du roi, pour beaucoup d'argent.

Cependant, tous les livres dits d'Hermès n'étaient pas également vénérés en Égypte. Les uns, considérés comme les plus anciens et renfermant les préceptes divins les plus essentiels, étaient l'objet constant de l'étude des prêtres chargés d'en lire chaque jour quelque chapitre au roi et au peuple; et d'autres, moins anciens, d'une étude moins fréquente et moins obligée, étaient des commentaires orthodoxes des précédents, et traitaient de matières moins relevées, de sujets plus à la portée des vulgaires intelligences.

Clément d'Alexandrie rapporte ce qui suit : « Les Égyptiens suivent une philosophie particulière à leur pays; c'est dans leurs cérémonies religieuses surtout qu'on s'en aperçoit; on y voit d'abord, marchant le premier, le chanteur, portant un symbole musical; il est obligé de savoir *deux* des livres d'Hermès, l'un contenant les hymnes en l'honneur des dieux, l'autre les règles de vie pour les rois. Après le chanteur vient l'horoscope; il porte dans ses mains une horloge et une palme. Il faut qu'il ait toujours dans son esprit les *quatre* livres qui traitent des astres, l'un des astres errants, l'autre de la conjonction du soleil et de la lune, les derniers de leur lever. Vient ensuite le prêtre hiérogrammate, reconnaissable aux plumes qui ornent sa tête; il a dans ses mains un livre et une palette garnie de l'encre et des joncs nécessaires pour écrire. L'hiérogrammate doit posséder les connaissances qu'on appelle hiérogly-

phiques (ou interprétatives des anciens livres) et qui comprennent la cosmographie, la géographie, les phases du soleil et de la lune, celles des cinq planètes, la chorographie de l'Égypte, le cours du Nil et ses phénomènes, l'état des possessions des temples et des lieux qui en dépendent, les mesures et tout ce qui est utile à l'usage des temples. Le stoliste vient ensuite, portant la coudée, emblême de la justice, et le vase de purification. Celui-ci sait tout ce qui concerne l'art d'enseigner et l'art de marquer du sceau sacré les jeunes victimes. *Dix* livres sont relatifs au culte des dieux et aux préceptes de la religion ; ils traitent des sacrifices, des prémices, des hymnes, des prières, des pompes religieuses et autres sujets analogues. Après tous les prêtres marche le prophète, portant le seau sacré, suivi de ceux qui portent des pains; comme le supérieur des autres prêtres, le prophète apprend les *dix* livres qu'on appelle *sacerdotaux*, où est contenu ce qui concerne les lois et l'administration de l'état et de la cité, les dieux et la règle de l'ordre sacerdotal. Il y a en tout quarante-deux livres principaux d'Hermès, dont trente-six, où est exposée toute la philosophie des Egyptiens, sont appris par des prêtres des classes qui viennent d'être désignées; les six autres livres sont étudiés par les pastophores, comme appartenant à l'art de guérir, et ces livres parlent en effet de la construction du corps humain, de ses maladies, des instruments et des médicaments, des yeux, enfin des maladies des femmes. »

Au témoignage de Clément d'Alexandrie, bien moderne par rapport à l'époque où la caste sacerdotale égyptienne était dans toute sa puissance, se joignent, pour accréditer ces précieux renseignements sur la littérature sacrée de l'antique Égypte, d'autres témoignages plus anciens et non moins imposants. Platon a su que de très-anciens poëmes égyptiens étaient des hymnes en l'honneur d'Isis, et toute l'antiquité classique affirme que c'était une coutume générale et très-ancienne aussi en Égypte, de célébrer, par la poésie lyrique, chantée dans les cérémonies publiques et dans les repas de famille, les louanges des dieux et les belles actions des hommes. Clément d'Alexandrie mentionne les compositions de ce genre comme faisant partie de deux des principaux ouvrages d'Hermès : les bons exemples laissés par les anciens rois y étaient consignés pour l'instruction de leurs successeurs, et cette instruction procédait de ces exemples mêmes rappelés tous les jours à la mémoire et à la vénération des hommes. Diodore de Sicile avait remarqué que les poëmes en l'honneur de Sésostris différaient quelquefois, pour les faits, des annales des prêtres. Il n'est pas rare de trouver dans les tableaux historiques, dont les monuments de l'Égypte sont décorés, des scènes où des chanteurs accompagnent leurs paroles avec le son de divers instruments : les louanges des dieux et celles des bons rois devaient être constamment dans la bouche d'un peuple religieux et soumis, comme elles étaient déja dans tous ses livres.

Outre le titre de ceux qu'a indiqués Clément d'Alexandrie, d'autres écrivains de l'antiquité en désignent encore bien d'autres qui traitaient de la physique, de la nature des choses, de la connaissance de soi-même, et de divers sujets philosophiques exposés et discutés dans des discours à Tat, à Ammon, à Asclépius, d'Isis à Horus, et autres titres recueillis par des auteurs grecs ou latins; livres dont il nous est parvenu des fragments qui révèlent de trop évidentes interpolations au milieu de quelques restes trop rares de leurs primitifs préceptes et de leur rédaction originelle.

Après les livres sacrés, les ouvrages de Thoth, on a nommé des hommes comme auteurs de quelques écrits utiles ou remarquables. Un roi Ammon, selon Justin Martyr, écrivit un traité sur Dieu; un prophète nommé Bitys avait découvert dans le temple de Saïs un exposé de la doctrine de Thoth sur l'ascension des ames à Dieu,

écrite en hiéroglyphes ; il l'interpréta et offrit son ouvrage à un roi nommé Ammon, ainsi qu'un autre ouvrage sur le *bien*. L'hiérogrammate Épéis était l'auteur d'un commentaire sur les symboles égyptiens, qui fut traduit en grec par Arius d'Héracléopolis. Nous avons déja parlé de l'ouvrage du roi Suphis ; un autre roi, Athothis, second roi de la première dynastie, fondateur des palais de Memphis, composa des écrits d'anatomie : on attribue aussi des livres sur l'astronomie et sur l'astrologie au roi Néchos ou Néchepso, et à un Pétosiris dont on ne connaît pas l'époque. Galien et Aëtius citent un remède contre la pierre, tiré des ouvrages de médecine de Néchepso. Pline mentionne quelques données relatives aux planètes, recueillies des mêmes écrivains Néchepso et Pétosiris ; et Servius ne craint pas d'affirmer qu'ils avaient fait de bonnes observations sur la nature de certains météores. Suidas attribue au même, ou à un autre Pétosiris, des commentaires sur les dieux et les mystères des Égyptiens. On nomma plus tard deux géographes égyptiens, Cynchrus et Blantasus ; Apollonius de Rhodes affirme que les Égyptiens connaissaient la terre, le nom et la distance des lieux hors de l'Égypte. Quant à leurs annales nationales, elles étaient soigneusement écrites dans les registres des temples ; Hérodote a vu, de ses propres yeux, les registres sur papyrus où elles étaient consignées ; Diodore les mentionne souvent ; Manéthon les prit pour guide dans son histoire d'Égypte, et Théophraste parle sciemment de l'histoire des rois d'Égypte, qu'il a parfaitement connue. Apulée indique des livres sur des sujets religieux, qui n'étaient pas communiqués aux profanes ; Ammien Marcellin, l'ouvrage secret où l'on avait particulièrement noté l'âge du bœuf Apis ; Achillès-Tatius, l'autre ouvrage où un prêtre était chargé spécialement d'étudier et de prévoir le retour du phénix d'Éthiopie en Égypte, c'est-à-dire le retour du commencement de la période sothiaque ; et Damascius, des livres théologiques. L'empereur Alexandre-Sévère parcourut l'Égypte, fit enlever des temples tous les livres mythiques qu'il y trouva, et les fit déposer dans le tombeau d'Alexandre à Alexandrie, afin qu'on ne pût, à l'avenir, étudier le contenu de ces ouvrages. Homère connaissait la renommée des Égyptiens dans l'art de guérir, et l'emploi des remèdes était réglé par la loi : toute infraction funeste au malade, exposait le médecin à la mort. La loi réglait aussi la composition des remèdes qui consistaient en mixtions ; et un livre, nommé *Ambrès*, contenait la science des diagnostics et des pronostics en médecine. Aélien nous a transmis la renommée de l'Égyptien Iachus, dont la mémoire était célèbre dans sa patrie pour les services qu'il lui avait rendus par sa science profonde en médecine, et le succès avec lequel il avait combattu et arrêté de meurtrières épidémies. L'art de traiter les métaux et toutes les substances propres aux autres arts utiles fut porté très-loin en Égypte ; une science aujourd'hui très-perfectionnée, la chimie, a pris son nom de celui même que l'Égypte porta très-anciennement (*chémi* ou *chimi*). Enfin Dioclétien, abusant de sa victoire en Égypte, y fit rechercher et brûler tous les anciens livres de chimie qui traitaient de l'or et de l'argent, afin d'appauvrir les Égyptiens, et que, pauvres, ils lui fussent plus soumis.

On connaît encore, par Théophile, patriarche d'Antioche, un ouvrage d'Apollonidès, surnommé Orapios, qui, sous le titre de Sémenouthi (mot égyptien corrompu), le *livre divin*, traitait des dieux de l'Égypte. Enfin on ne peut douter qu'outre les instructions orales que Platon reçut des prêtres égyptiens, il n'ait aussi obtenu d'eux de voir de ses propres yeux leurs livres philosophiques et doctrinaux ; les hiérogrammates Sachoniate et Secnuphis, ses instituteurs, durent lui montrer ces précieux ouvrages, comme on croit que, avant Platon, le prêtre Pérénis avait montré ces livres à Pythagore, et primitivement Éthimius à Orphée. Il est certain que Pla-

ton obtint des prêtres égyptiens beaucoup plus de communications que la plupart des autres philosophes grecs, il était profondément instruit de leurs doctrines cosmogoniques et psychologiques; et parce qu'on les lui avait communiquées comme des secrets, que le vulgaire même des hommes instruits était indigne de connaître, Platon les conserva dans son esprit comme des mystères sacrés, s'abstint de les consigner en corps de doctrine écrit, en parla avec réserve, et ne les rappela dans ses ouvrages que par des phrases énigmatiques et parfois inintelligibles pour tout autre que pour lui-même. Il laisse toutefois à entendre, il s'en explique même assez clairement, que les doctrines égyptiennes dominent dans ses écrits. S'il se propose pour sujet de ses méditations l'ordre de l'univers, il veut s'y livrer d'après l'opinion de ceux qui l'introduisirent dans cette étude par des signes figurés, indispensables pour pénétrer de tels secrets. Et ces opinions égyptiennes, si Platon s'imposa la réserve de ne pas les écrire, du moins il en parla souvent à ses disciples, à ses amis; et ce qu'en a conservé Aristote dans ses ouvrages, et qui est conforme aux doctrines de Platon, passe assez généralement pour avoir été recueilli par Aristote, de la bouche de son divin maître.

De tous les écrivains de l'ancienne Égypte, le dieu Thoth fut et devait être le plus fécond; une pieuse déférence lui attribuait toutes les découvertes utiles; aussi le nombre des écrits qui ont été mentionnés sous son nom par l'antiquité classique, est-il très-considérable; les uns sur des sujets graves et d'une haute philosophie, d'autres sur des matières oiseuses, les sciences occultes, et l'art de la divination. Deux ouvrages dominent cependant cette liste des productions attribuées à Thoth ou Hermès, et ils sont dignes, par leur objet, de la réputation de sagesse supérieure et de divine inspiration dont Thoth a joui dans tous les temps et tous les pays de l'antiquité. L'un de ces ouvrages est intitulé, *Pimander*, et l'autre *Asclépius*. Le premier traite de la puissance et de la sagesse de Dieu; le second de Dieu, de l'homme, et de l'univers. Un autre ouvrage d'Asclépius, les Définitions, est adressé au roi Ammon, et l'auteur s'y déclare le disciple de Thoth.

Rien n'est plus connu dans l'ancienne littérature que les écrits réunis sous la dénomination commune de *Livres hermétiques*; ils sont écrits en grec pour la plupart, on ne sait quand, et moins encore par qui. Ceux qui les écrivirent en cette langue déclarent les avoir traduits de textes antiques en écritures sacrées égyptiennes. Il est certain qu'un examen attentif y fait reconnaître des idées étrangères au monde égyptien, qui sont nées de sectes diverses dans des temps postérieurs à celui de la splendeur pharaonique, et qui furent ainsi interpolées dans l'antique texte, comme pour leur donner quelque crédit à la faveur de cette origine supposée. Mais il ne faut pas, pour ces interpolations avérées, rejeter entièrement ces livres hermétiques; Champollion le jeune les a étudiés à fond, et il a déclaré publiquement, malgré les jugements hardis ou hasardés qu'en ont portés quelques critiques modernes, que ces livres renferment réellement une masse de traditions purement égyptiennes, et constamment d'accord avec les monuments les plus authentiques de l'Égypte.

Parmi les fragments qui nous sont parvenus, on remarque celui d'un discours d'Hermès, adressé à Thoth : « Il est difficile à la pensée, lui dit-il, de concevoir Dieu, et à la langue d'en parler. On ne peut décrire par des moyens matériels une chose immatérielle; et ce qui est éternel ne s'allie que très-difficilement avec ce qui est sujet au temps. L'un passe, l'autre existe toujours. L'un est une perception de l'esprit, l'autre est une réalité.... Ce qui peut être connu par les yeux et par les sens, comme les corps visibles, peut être exprimé par le langage; ce qui est incorporel, invisible,

immatériel, sans forme, ne peut être connu par nos sens : je comprends donc, ô Thoth, je comprends que Dieu est ineffable. »

« La mort, dit-il ailleurs, est pour certains hommes un mal qui les frappe d'une profonde terreur. C'est de l'ignorance. La mort arrive par la débilité et la dissolution des membres du corps ; le corps meurt, parce qu'il ne peut plus porter l'être : ce qu'on appelle mort, c'est seulement la destruction des membres et des sens du corps (l'être, l'ame ne meurt pas). »

« La vérité, dit-il encore, c'est ce qui est éternel et immuable ; la vérité est le premier des biens ; la vérité n'est pas et ne peut pas être sur la terre : il se peut que Dieu ait donné à quelques hommes, avec la faculté de penser aux choses divines, celle de penser aussi à la vérité ; mais rien n'est la vérité sur la terre, parce que toute chose y est une matière, revêtue d'une forme corporelle sujette au changement, à l'altération, à la corruption, à de nouvelles combinaisons. L'homme n'est pas la vérité, parce qu'il n'y a de vrai que ce qui a tiré son essence de soi-même, et qui reste ce qu'il est. Ce qui change, au point de ne pas être reconnu, comment cela serait-il la vérité ? La vérité est donc ce qui est immatériel, qui n'est point enfermé dans une enveloppe corporelle, qui est sans couleur et sans figure, exempt de changement et d'altération ; ce qui est éternel. Toute chose qui périt est mensonge ; la terre n'est que corruption et génération ; toute génération procède d'une corruption ; les choses de la terre ne sont que des apparences et des imitations de la vérité, ce que la peinture est à la réalité. Les choses de la terre ne sont pas la vérité. »

Dans ce sommaire de pensées, plus développées dans le texte des fragments, la forme de ce texte n'est pas conservée ; elle est la même dans tous les écrits hermétiques dont il nous est parvenu quelques portions, et elle est remarquable, puisque introduite dans la Grèce par les philosophes élèves de l'Égypte, et employée dans les livres par leurs disciples, on l'a honorée en la mettant sous la protection d'un nom à jamais illustre dans les annales de la science et de la vertu, celui de Socrate. La *méthode socratique*, ou de l'enseignement par le dialogue, est ainsi un autre bienfait émané de la science égyptienne.

On retrouve cette même forme de dialogue dans un autre écrit qui est considéré par les critiques modernes comme le plus ancien et le plus authentique des premiers livres philosophiques de l'Égypte. On a vu, plus haut, le jugement qu'en a porté Champollion le jeune, et qui s'applique surtout, dans son intention, au *Pimander* d'Hermès Trismégiste. Cet ouvrage, souvent publié, et dont il existe plusieurs manuscrits grecs à la Bibliothèque royale, passe pour avoir été traduit ou au moins imité de l'égyptien, et pour conserver, plus sûrement que tout autre fragment, les traces des doctrines psychologiques et cosmologiques égyptiennes. Pimander a aussi la forme d'un dialogue qui a lieu entre Pimander et Thoth ; et comme le mot *Pimander* signifie l'*Intelligence suprême*, et que Thoth est aussi une autre Intelligence, manifestée aux hommes, c'est donc un dialogue entre l'Intelligence divine et l'Intelligence humaine, la première révélant à la seconde, pour le salut du genre humain, l'origine de l'ame, sa destinée, ses devoirs, les peines ou les récompenses qui lui sont réservées. Nous essaierons de donner une idée du contenu de ce dialogue. C'est Thoth qui raconte lui-même sa conversation avec Primander.

« Comme je réfléchissais un jour sur la nature des choses, élevant mon entendement vers les cieux, et mes sens corporels assoupis, comme il arrive dans le profond sommeil aux hommes fatigués par le travail ou la satiété, il me sembla voir un être d'une stature démesurée, qui, m'appelant de mon nom, m'interpella en ces termes : « Que désires-tu voir et entendre ? ô Thoth ! que souhaites-tu

d'apprendre et de connaître? » Je lui demandai : « Qui es-tu? — Je suis, me dit-il, Pimander, la Pensée de la puissance divine; dis-moi ce que tu désires, je serai en tout à ton aide. »

« Je désire, lui dis-je, apprendre la nature des choses qui sont, et connaître Dieu. » Il me répondit : « Explique-moi bien tes désirs, et je t'instruirai sur toutes choses. » M'ayant ainsi parlé, il changea de forme : et soudainement il me révéla tout.

J'avais alors devant les yeux un spectacle prodigieux ; tout s'était converti en lumière, aspect merveilleusement agréable et séduisant; j'étais saisi de ravissement. Peu après, une ombre effroyable, qui se terminait en obliques replis, et se revêtait d'une nature humide, s'agitait avec un fracas terrible. Une fumée s'en échappait avec bruit; une voix sortait de ce bruit; elle me semblait être la voix de la lumière, et le Verbe sortit de cette voix de la lumière.

« Ce Verbe était porté sur un principe humide, et il en sortit le feu pur et léger qui, s'élevant, se perdit dans les airs. L'air léger, semblable à l'Esprit, occupe le milieu entre l'eau et le feu; et la terre et les eaux étaient tellement mêlées ensemble, que la surface de la terre, enveloppée par les eaux, n'apparaissait en aucun point. Elles furent toutes deux agitées par le Verbe de l'Esprit, parce qu'il était porté au-dessus d'elles; et dans ce moment Pimander me dit : « As-tu bien compris ce que signifie ce spectacle? — Je le connaîtrai, » lui dis-je. Il ajouta : « Cette lumière, c'est moi : je suis l'intelligence, je suis ton Dieu, et je suis bien plus ancien que le principe humide qui s'échappe de l'ombre. Je suis le germe de la pensée, le Verbe resplendissant, le fils de Dieu. Je te dirai donc : Pense que ce qui voit et entend ainsi en toi, c'est le Verbe du maître, c'est la Pensée, qui est Dieu le père; ils ne sont aucunement séparés, et leur union, c'est la vie. *Thoth Trismégiste :* Je te rends graces. *Pimander :* Médite d'abord sur la lumière, et arrive à la connaître.

« Quand ces choses furent dites, je le priai long-temps pour qu'il tournât vers moi sa figure. Dès qu'il l'eût fait, j'aperçois aussitôt dans ma Pensée une lumière environnée de puissances innombrables, brillant sans limites, le feu contenu dans un espace par une force invincible, et se maintenant au-dessus de sa propre base.

« Je vis toutes ces choses par l'effet du Verbe de Pimander, qui, me trouvant plongé dans la stupeur, m'adressa de nouveau la parole ainsi : « Tu as vu en ta Pensée la première forme prévaloir sur le principe infini, et autres choses semblables. » Je lui demandai d'où émanent les éléments de la nature? « De la volonté de Dieu, me dit-il, laquelle s'étant saisie de sa perfection, en a orné tous les autres éléments et les semences viables qu'il a créées; car l'intelligence c'est Dieu, possédant la double fécondité des deux sexes, qui est la vie et la lumière de son intelligence; il créa avec son Verbe une autre intelligence opérante; il est aussi Dieu Feu et Esprit Dieu. Il a ensuite formé sept agents, qui contiennent dans les cercles le monde matériel, et leur action se nomme le Destin. Le Verbe de Dieu s'est ensuite réuni, se séparant des éléments agités par un simple effet de la nature, et s'est uni à l'intelligence opérante, car il était de même essence. Dès lors les éléments de la nature sont restés déclinants sans raison, pour qu'ils fussent simplement de la matière.

« L'intelligence opérante et le Verbe renfermant en eux les cercles et tournant avec une grande vélocité, cette machine se meut dès son commencement jusqu'à la fin, sans avoir ni commencement ni fin; car elle commence toujours au point où elle finit. C'est de l'ensemble de ces cercles, l'intelligence l'a voulu ainsi, qu'ont été tirés, des éléments inférieurs, les animaux privés de raison, car elle ne leur en a pas donné. L'air porte les êtres ailés; l'eau, ceux qui nagent. L'eau et la terre diffèrent entre elles de la manière que l'Intelligence l'avait pres-

crit. La terre a ensuite engendré les animaux qui étaient en elle, les quadrupèdes, les serpents, les animaux sauvages et les animaux domestiques; mais l'Intelligence, père de tout, qui est la vie et la lumière, a procréé l'homme semblable à elle-même, et l'a accueilli comme son fils; car il était beau et était le portrait de son père. Dieu s'étant complu dans l'image de lui-même, concéda à l'homme la faculté d'user de son ouvrage. Mais l'homme, ayant vu dans son père le créateur de toutes choses, voulut aussi créer, et il se précipita de la contemplation de son père dans la sphère de la génération. Tout étant soumis à son pouvoir, il considéra les attributions des sept agents. Ceux-ci se plaisant à favoriser l'intelligence humaine, lui communiquèrent leur pouvoir. Dès qu'il eut ainsi connu leur essence et sa propre nature, il désira de pénétrer dans les cercles et d'en rompre la circonférence, s'attribuant la force de celui qui domine sur le feu lui-même. Et celui qui avait eu tout pouvoir sur les animaux mortels et privés de raison, s'éleva, sortit du sein de l'harmonie, pénétra et rompit la puissance des cercles, et montra la nature comme une des belles formes de Dieu.... L'homme se prit d'amour pour elle. Il en naquit une forme d'être privé de raison.... Mais de tous les animaux terrestres, l'homme seul est doué d'une double existence; mortel par son corps, immortel par son être même. Immortel, tout lui est soumis; les autres êtres vivants subissent la loi des destins. L'homme fut donc une harmonie supérieure, et pour l'avoir voulu pénétrer, il est tombé dans l'esclavage... Comme l'homme, tous les autres animaux sont détruits; mais Dieu dit : Vous à qui une part d'intelligence est concédée, connaissez votre propre nature et considérez votre immortalité. L'amour de la portion corporelle de vous-même sera cause de votre mort. Après ces paroles la Providence, selon les lois des destinées et de l'harmonie des mondes, composa les mélanges d'éléments divers, et constitua les espèces qui toutes devaient se propager selon leurs propres caractères.

« Celui donc qui se connaît lui-même, a conquis le bien supérieur à son essence; celui qui se laissa tromper par l'amour du corps, fut jeté dans les ténèbres de la mort.... Dieu, qui est l'intelligence, a voulu que chaque homme qui participe à cette intelligence se considérât en lui-même. » « Tous les hommes, dit Thoth, ne possèdent donc pas cette intelligence? — Tu penses juste, répond Pimander, et je suis moi-même l'intelligence pour les hommes bons, purs, pieux, saints; ma présence leur est en aide, et aussitôt ils connaissent tout, et le Père est pour eux propice et miséricordieux. C'est pourquoi ils célèbrent ses louanges par des hymnes, abandonnant le corps à sa mort, et repoussant les illusions des sens qu'ils savent être mortelles. L'intelligence est pour eux comme une sentinelle qui les garantit des entreprises et des embûches du corps, et se ferme les voies de leur séduction. Au contraire, je m'éloigne des ignorants, des méchants, des envieux, des homicides et des impies; je les livre au démon vengeur, qui aime les coupables et les punit par le feu. » Thoth dès lors demande à savoir ce qui arrivera après l'ascension de l'ame vers le Père. — « Le corps matériel perd sa forme, qui se détruit avec le temps; les sens, qui ont été animés, retournent à leur source, et reprendront un jour leurs fonctions; mais ils perdent leurs passions et leurs désirs, et l'esprit remonte vers les cieux pour se voir en harmonie; il laisse dans la première zône la faculté d'accroître et de décroître; dans la seconde, la puissance du mal et les fraudes de l'oisiveté; dans la troisième, les déceptions de la concupiscence; dans la quatrième, l'insatiable ambition; dans la cinquième, l'arrogance, l'audace et la témérité; dans la sixième, le goût improbe des richesses mal acquises; et dans la septième, le mensonge. Et l'esprit, ainsi purifié par l'effet de ces harmonies, retourne à l'état si désiré, ayant un mérite et une force qui lui sont propres, et il habite enfin

avec ceux qui célèbrent les louanges du Père. Ils sont dès lors placés parmi les pouvoirs, et à ce titre ils jouissent de Dieu. Tel est le suprême bien de ceux à qui il a été donné de savoir, ils deviennent Dieu.» « Ayant parlé ainsi, Pimander retourna parmi les pouvoirs divins, et moi je me mis à conseiller aux hommes la piété et la science. O hommes! vivez sobrement, abstenez-vous de gloutonnerie. Pourquoi vous précipitez-vous vers la mort, puisque vous êtes capables d'obtenir l'immortalité? Fuyez les ténèbres de l'ignorance, retirez-vous de la lumière obscure, échappez à la corruption, acquérez l'immortalité! Conducteur et chef de la race humaine, je lui montrerai les voies du salut, et je remplirai ses oreilles des préceptes de la sagesse. »

A travers cet ensemble de mots d'une langue bien moderne employée à exprimer des idées très-vraisemblablement fort anciennes, le lecteur aura-t-il puisé une notion précise des opinions renfermées dans ces débris, peut-être bien informes, des antiques livres de l'Hermès Trismégiste, qui, sous ces noms grecs, représente dans l'histoire des opinions humaines, celles des primitifs philosophes de l'Égypte? On n'oserait l'espérer, et dans ce cas, il nous sera permis de répéter aujourd'hui ce que le grand-prêtre de Cérès disait à Anacharsis, au sujet de la philosophie de Pythagore. « L'obscurité et les inconséquences que trouve un lecteur en parcourant ces écrits, proviennent des ténèbres dont seront toujours enveloppées les questions qu'ils traitent; de la diversité des acceptions dans lesquelles sont pris les mots qui composent la langue philosophique; des couleurs dont les premiers interprètes de la nature revêtirent leurs dogmes; de la diversité des méthodes introduites dans les écoles. » Toutes les idées égyptiennes passèrent dans la Grèce, où elles ne restèrent pas stériles. L'esprit prodigieux et l'active imagination des Grecs exploitèrent avec une incessante activité ce domaine des idées; le nombre des philosophes y fut grand, sans compter les sophistes : aussi le grand-prêtre de Cérès disait-il encore : « O mon fils! quelles étranges lumières ont apportées sur la terre ces hommes célèbres qui prétendent s'être asservi la nature! et que l'étude de la philosophie serait humiliante, si, après avoir commencé par le doute, elle devait se terminer par de semblables paradoxes. »

Finissons cet exposé sommaire et imparfait des dogmes psychologiques égyptiens, par un trait d'une sublime invention. C'est parmi les ames sorties victorieuses de toutes les épreuves, parmi les ames les plus pures, que Dieu choisissait l'ame des rois. Si elles remplissaient dignement cette nouvelle et difficile mission, en rendant les peuples heureux et en étant pieux envers les dieux et envers les hommes, ces ames rentraient heureuses dans le sein de la divinité, et voyaient Dieu pour l'éternité. Ce précepte de morale royale et populaire tout à la fois aidait les sujets dans leur respect pour le monarque, et plaçait les devoirs du prince dans son plus cher intérêt. Les prêtres lui rappelaient fréquemment l'un et l'autre, et cette éducation des princes, en harmonie avec leur croyance religieuse, pouvait être aussi fructueuse que toute autre idée tirée des considérations de l'orgueil ou du pouvoir. Le grand-prêtre, qui rappelait au roi avec succès ses futures béatitudes, était à la fois le maître du prince et de l'état : s'il était honnête homme, il méritait de jouir du bonheur qu'il promettait.

D'après cet exposé des droits et des devoirs de la caste sacerdotale en Égypte, y eut-il jamais au monde une autre association d'hommes qui égalât son crédit, sa puissance, et capable, au même degré qu'elle, du bien et du mal? Non, jamais : et celle-ci n'a été maudite que par ceux qui, je ne sais sous quelles modernes influences, l'ont considérée comme l'ennemie de la science et des hommes.

On est conduit par tout ce qui démontre la haute influence de la caste sacerdo-

tale, à penser que les prêtres des dieux, des temples et des rois, devaient être honorés par de pompeuses funérailles. Les monuments recueillis en Égypte sont d'accord avec cette présomption. Les plus riches cercueils, en bois peint comme en matières dures, sont des cercueils de prêtres, et leurs momies sont d'ordinaire enrichies de dorures ou d'objets en or massif, plus abondants quand le prêtre appartenait à une classe plus élevée. On remarque au Musée du Louvre les riches cercueils de deux momies mâles; ils ont appartenu à deux prêtres de Thèbes : le corps embaumé de chacun d'eux était enfermé dans un double cercueil, et il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à trois, enfermés successivement l'un dans l'autre, et tous les trois couverts de peintures religieuses parfaitement conservées et accompagnées d'un très-grand nombre d'inscriptions hiéroglyphiques. Nous donnerons une idée de la magnificence de ces sépultures par la description, mais sommaire, de quatre cercueils sacerdotaux du Louvre; ils sont tous les quatre en bois peint.

Le premier cercueil avait renfermé la momie d'un prêtre de Thèbes, chargé des offrandes faites à Ammon, à Mouthis-Neïth, à Khons et à tous les autres dieux des régions supérieures et inférieures, hiérogrammate, scribe des temples de Thèbes, nommé Soutimès. Le couvercle de ce cercueil offre l'image du défunt ayant les bras croisés sur sa poitrine. Les peintures qui le couvrent, et qui sont d'une finesse très-remarquable, représentent ce personnage, adorant successivement les dieux Phré (le soleil), Chnouphis, Osiris assisté d'Isis ou de Nephthys; divers animaux sacrés, et le dieu Osiris se levant de son lit funèbre. Sur les pieds sont figurées les déesses Isis et Nephthys, pleurant la mort de leur divin frère Osiris. Toutes les parois extérieures et intérieures de ce magnifique cercueil sont couvertes de scènes peintes, dans lesquelles le défunt adore successivement la plupart des divinités égyptiennes, dessinées en pied, ou sous la forme mystique de sphinx décorés d'insignes variés.

Le second cercueil de la momie de l'hiérogrammate Soutimès renfermait jadis le précédent; les peintures qui décorent cette caisse sont exécutées avec plus de soin et de recherche que celles du premier cercueil. On y remarque également le défunt adressant ses supplications aux dieux Phré, à Chnouphis assisté de Neïth, à Osiris, à Isis veuve, et à Nephthys, déplorant la mort d'Osiris. Les inscriptions contiennent le nom et les titres de Soutimès, et une prière qu'il est censé adresser à la grande ame du monde céleste.

Un cartonnage de toile peint servait de couvercle intérieur au second cercueil de la momie de l'hiérogrammate Soutimès. Le scarabée du soleil décore la poitrine du défunt. Au-dessous est la déesse Netphé (Rhéa, mère d'Osiris), les ailes déployées et tenant l'emblème de la vie. A droite et à gauche, l'hiérogrammate adresse ses prières à divers dieux et déesses. Les deux colonnes verticales d'hiéroglyphes contiennent le nom et les titres de Soutimès, et se terminent par des invocations à la déesse Netphé.

Le premier cercueil de la momie d'un autre hiérogrammate de Thèbes est celui du nommé Poéris. Sur le côté gauche du cercueil sont les scènes suivantes : 1° Le dieu Sôou, soutenant le ciel par le secours du dieu Chnouphis, l'ame du monde; à leurs pieds est le dieu Sèv (Saturne), couché, et dont les chairs sont de couleur verte; 2° le défunt Poéris, adorant les quatre génies des morts; au pied du cercueil la déesse Isis portant les emblèmes de la vie, de la stabilité et du bonheur. Sur le côté droit, 1° Osiris, assis sur son trône et assisté de la déesse de l'occident, reçoit de son fils Horus, accompagné du dieu Thoth, l'œil symbolique gauche; 2° le défunt Poéris, adorant les quatre génies des morts. Vers la tête du cercueil on a peint la déesse Nephthys Ptérophore. Le fond du coffre est occupé par une magnifique figure en pied de la déesse Isis.

Le second cercueil de la momie de l'hiérogrammate prêtre d'Ammon Poéris est sans couvercle. A l'extérieur, vers la tête, est peinte la déesse Nephthys, entre deux symboles de l'Occident. Côté droit du cercueil : 1° Isis et Nephthys, adorant Osiris stabiliteur ; 2° le défunt Poéris, à la porte d'un palais, contemple la scène de la présentation de l'œil mystique, faite par les dieux Horus et Thôth à Osiris, assisté de la déesse Amenti et du dieu Héki ; 3° le défunt adore le dieu soleil, Phré, dans sa bari ou vaisseau mystique remorqué par des schacals et quatre divinités secondaires : la bari navigue sur le caractère *ciel* placé au-dessus d'un serpent, emblème du cours des planètes ; 4° Isis et Nephthys, adorant leur frère Osiris ; 5° la déesse Netphé, au pied de l'arbre mystique, nourrissant de son fruit l'ame du défunt Poéris, et lui versant le breuvage divin. Côté gauche du même cercueil : 1° Isis, Osiris et Nephthys ; 2° scène déja écrite, n° 1 du premier cercueil (Sôou) ; 3° le jugement de l'ame du défunt Poéris, lequel est figuré non loin de la balance, portant sur sa main ses yeux et sa bouche, comme pour attester la pureté de ses regards et de ses discours ; 4° le défunt adorant la vache mystique de la déesse Hathôr, sortant d'une montagne sur le flanc de laquelle est la porte de l'hypogée qui devait recevoir la momie du défunt.

Le musée royal possède aussi : 1° un cartonnage de toile peint, ayant contenu la momie d'un Thébain, employé dans la maison royale, nommé Pétof, et qualifié de prêtre d'Ammon. Le masque est doré. Au centre du collier est une image de la déesse Thmei (la justice) ; au-dessous, le scarabée du 1er Hermès déployant ses ailes ornées d'émaux. A droite et à gauche sont les emblèmes de la déesse Netphé (Rhéa) et du dieu Sèv (Saturne). — 1er registre : le dieu Thôth, à tête d'ibis, présente le défunt Pétof, assisté de la déesse Amenti, au dieu Phré assis sur son trône. — Dans le 2e registre sont peintes 17 enseignes sacrées. — 3e registre : l'Égypte supérieure et l'Égypte inférieure personnifiées, adorant Osiris Sarapis, le dieu de l'inondation. — 4e registre : le jeune dieu Horus et son Épervier sacré. — 5e registre : la déesse Selk étendant ses ailes sur les pieds de la momie.

2° Un autre cartonnage provenant de la momie d'un prêtre d'Ammon, nommé Afomouthis. Au-dessus du collier, richement peint, est 1° l'Épervier criocéphale du dieu Chnouphis, la tête surmontée du disque lunaire ; 2° une scène représentant le 2e Hermès, Thôth, conduisant le défunt à Osiris assisté d'Isis et des quatre Génies des morts ; 3° l'Épervier du dieu Phré (le Soleil), les ailes éployées ; 4° les déesses Isis et Nephthys ptérophores ; 5° les Éperviers du 1er Hermès, affrontés ; 6° sur les pieds de la momie, les schacals gardiens des deux hémisphères.

3° Des scarabées funéraires avec des noms de personnages de divers grades de la caste sacerdotale.

4° Des images funéraires d'individus du même ordre ; lesdites images en bois, terre émaillée, porcelaine, terre cuite ou serpentine, et rappelant par leurs inscriptions les titres variés des personnes défuntes pour lesquelles ces images furent faites, et ces images étaient renfermées dans des coffres placés à côté des momies dans les tombeaux. Enfin, il existe aussi, provenant des tombeaux de la caste sacerdotale, des vases funéraires contenant les parties intérieures des corps, séparées de la momie et embaumées. On comprendra qu'en Égypte, comme dans tous les pays, toute la pompe des funérailles était surtout déployée pour la caste qui dispensait sur la terre les bienfaits du ciel et les gages de la protection divine.

Telle fut la caste sacerdotale en Égypte. Elle posséda à la fois les honneurs, le pouvoir et la richesse. A côté d'elle la loi de l'état avait placé la caste militaire : essayons d'en faire connaître l'antique constitution.

§ XV. DES MILITAIRES.

Tous les historiens de l'antiquité donnent à la classe ou caste militaire le second rang dans l'organisation sociale de l'Égypte, et les monuments comme les écrivains déposent de sa puissance, et de son concours aux affaires comme à la défense de l'état.

L'existence de cette caste puissante remonte aux premiers temps des établissements civils de l'Égypte; sous le gouvernement théocratique, elle était aussi le second ordre de l'état; elle devint le premier quand les soldats, las d'obéir à un prêtre-roi, choisirent dans leurs rangs le plus illustre d'entre eux, l'élevèrent sur le pavois, et faisant succéder, dans l'exercice de l'autorité suprême, des hommes aux dieux, fondèrent les dynasties de rois, et reconnurent Ménès comme chef du nouveau système de gouvernement. Ce fut alors que la théocratie vit réduire son autorité jusque-là, souveraine, en une influence presque aussi puissante, et qui, dans ses limites légales, lui laissait encore, même en ne les dépassant pas, un pouvoir illimité pour faire le bien. On a vu plus haut quelle fut, après cette révolution militaire, la nouvelle position de l'ordre sacerdotal; il la conserva jusqu'aux derniers jours de la puissance égyptienne.

La constitution politique de la caste militaire reposait sur les mêmes bases que celle de l'ordre des prêtres; avec d'autres devoirs, elle avait été dotée des mêmes droits, elle tenait au sol par la propriété. Elle était une portion considérable de la nation; chargée de la défense de l'état, elle veillait à sa sûreté pendant que les prêtres instruisaient les peuples, invoquaient les dieux, et que la caste industrieuse secondant la fertilité du sol, et pratiquant tous les arts utiles, assurait la subsistance de tous, et fournissait à tous les besoins de la vie, à tous les desirs d'une civilisation avancée.

L'idée de troupes nationales ou troupes soldées n'était pas venue à l'esprit des sages de l'Égypte; il n'y avait pas en ces régions de population flottante, sans feu ni lieu, inerte ou fainéante, à laquelle il ne restât d'autre ressource que celle de vendre sa vie à son pays; la loi avait donc déféré le service militaire, comme un privilége, à une classe de la nation, qu'elle avait pourvue d'une dotation territoriale, héréditaire comme son office. Les Égyptiens pensaient qu'il était raisonnable de remettre la défense de l'état à ceux qui possédaient quelque chose qu'ils avaient intérêt de protéger.

On ignore d'après quelles règles les produits de la dotation de cette caste étaient annuellement répartis entre les chefs de divers grades et les soldats de diverses armes. La tradition autorise à penser que la portion possédée par chaque soldat n'était pas au-dessous de six de nos arpents (douze aroures); mais c'était plutôt l'habitation de sa famille et la sienne en temps de paix que sa solde en temps de guerre. Une portion du revenu public était expressément affectée aux dépenses de l'armée; les terres militaires étaient affranchies de toute imposition.

Au temps d'Hérodote, ces guerriers étaient connus sous deux dénominations différentes : les Calasiries et les Hermotybies, suivant les différents nomes de l'Égypte d'où ils étaient tirés. Peut-être trouvera-t-on quelque jour, de ces dénominations, une meilleure explication que celle qu'en donne notre historien. Il a recueilli la nomenclature des nomes qu'habitaient les Hermotybies, dont le nombre s'élevait jusqu'à cent soixante mille; les Calasiries, qui résidaient dans d'autres nomes, fournissaient jusqu'à deux cent cinquante mille hommes : leurs possessions étaient aussi bien plus considérables que celles des premiers. Ces nombres d'hommes indiqués par Hérodote sont ceux des soldats égyptiens, quand la population militaire de l'Égypte était dans un état très-prospère; car l'armée, par sa constitution, était soumise à tous les désavantages des variations inévitables dans l'état de toutes les populations.

Les nombres donnés par Hérodote, et dont le total indique une armée de quatre cent dix mille hommes, ne s'appliquent peut-être qu'aux temps même de l'historien. A cette époque, l'Égypte avait subi d'affreuses invasions, celles des Ethiopiens et celles des Perses; les prospérités de l'Égypte avaient sensiblement décliné, et les temps de sa décadence approchaient. Au jour de sa splendeur, sous ses rois de la dix-huitième dynastie, la population militaire, proportionnelle à celle de l'Égypte entière, devait être bien plus considérable, et par l'effet naturel des lois de l'institution militaire. Aussi Strabon portait-il plus qu'au double du nombre donné par Hérodote, celui des soldats sous les rois dont les tombeaux existent encore à Thèbes. L'Égypte, long-temps environnée de nations incultes et barbares, dut avoir, pour sa sûreté, sur toutes ses frontières, de puissants établissements militaires. La plupart de ses guerres furent défensives. Les tribus nomades, les nations voisines, attirées par ses richesses et la fertilité de l'Egypte, la menaçaient incessamment; et plusieurs fois elle fut impuissante pour leur résister. Elle faisait garder sa frontière d'Éthiopie par ses forces réunies à Éléphantine, celles d'Arabie par les garnisons de Daphné, qui défendaient l'Égypte contre les Arabes et les Syriens, et celles de la Libye des Grecs, par ses troupes réunies à Maréa. Péluse était aussi une place considérable et la clef de l'Égypte à l'orient; enfin, des camps retranchés subsistaient aussi sur divers points de l'Égypte. Le service, dans ces stations militaires ou dans les garnisons des villes frontières, était temporaire et successivement déféré aux divers corps de l'armée; ce service actif était fixé à deux années, et il arriva, sous le roi Psammétichus, que les troupes stationnées à Éléphantine désertèrent en Éthiopie et s'y fixèrent, parce qu'elles étaient dans cette garnison depuis trois ans, et que le roi avait négligé de les faire relever.

On dit aussi que cette émigration eut un plus noble motif. Psammétichus Ier s'était particulièrement allié avec les Ioniens et les Cariens; il permit aux commerçants de ces deux nations grecques établies en Asie, de se fixer en Égypte; il leur concéda des terres, et prit à sa solde un corps très-considérable de leurs troupes. La caste militaire égyptienne vit dans cette mesure une violation flagrante de ses priviléges, s'irrita de ce que le roi confiait à des étrangers encore barbares la défense de la terre sacrée; et l'irritation de cette caste fut portée à son comble quand elle vit les premiers postes de l'armée occupés par ces Grecs. Cent mille soldats quittèrent spontanément la garnison où le roi les avait à dessein relégués, et ils allèrent former un établissement au-delà des cataractes.

Plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, des barbares venus de l'Orient fondirent comme un torrent sur l'Égypte, se jetèrent dans Aouara, campement fortifié, non loin des lacs amers vers la mer Rouge, et s'y maintinrent pendant près de trois siècles. Un blocus qui dura plusieurs années et les efforts successifs de deux rois illustres furent nécessaires pour les chasser de cette place de guerre.

Aux environs de Thèbes, dans la plaine rocailleuse qui s'étend vers la chaîne libyque, existe encore une enceinte d'une grande étendue, assise sur des monticules factices, et entourée de larges fortifications. Ce fut aussi un établissement militaire, un camp permanent occupé par les troupes de la garnison de Thèbes et la garde des Pharaons.

Cent Hermotybies et cent Calasiries composaient cette garde, chaque jour sans doute; et tous les corps de l'armée étaient à tour de rôle chargés de fournir cette garde pendant une année, afin que tous, sans exception, pussent profiter des avantages que présentait le service auprès de la famille royale. Ceux qui le faisaient recevaient, en effet, outre leur part dans le produit de la dotation territoriale, cinq livres de pain, deux de viande et deux mesures de vin chaque jour. On se

proposait par ces largesses de porter le s ldat à se marier, afin de maintenir au taux désiré la population de la caste militaire.

On porte à un taux moyen de 180 mille hommes la force ordinaire de l'armée égyptienne en temps de paix, mais on ignore les détails et les proportions de sa composition. Si l'on interroge les sources les plus authentiques, c'est-à-dire les monuments contemporains des anciennes époques de l'histoire égyptienne, on distinguera facilement les diverses espèces de troupes qui composaient ces armées. D'abord les combattants en char, nécessairement en moindre proportion que les autres armes. Chaque char à deux roues, ouvert par le fond et attelé de deux chevaux, était monté par un combattant armé de flèches ou de haches; il avait à sa gauche, debout à côté de lui, un cocher chargé de gouverner les chevaux. Le surplus de l'armée était formé de fantassins; les uns, les soldats de ligne, étaient armés d'une cuirasse, d'un bouclier, d'une lance ou d'une hache et de l'épée; les autres étaient des troupes légères, composées de compagnies d'archers, de frondeurs et d'autres soldats portant la hache ou la faux de bataille (voy. *pl.* 16).

Les troupes se mouvaient selon des manœuvres régulières, marchaient ou manœuvraient par légion ou par compagnie, et les évolutions s'exécutaient au son du tambour ou de la trompette.

Le roi était le chef suprême de l'armée; il déléguait à ses fils, à des princes de sa race ou aux fils des familles les plus marquantes, le commandement des différents corps ou des différentes divisions des forces nationales. Comme partout ailleurs, la hiérarchie de l'autorité procédait de celle des grades. Des rois guerriers commandèrent eux-mêmes de lointaines expéditions, et prirent, par leur présence, une part active à toutes les circonstances comme à toutes les fatigues de la guerre. Montés sur un char, escortés par leur garde et par les principaux officiers, armés de pied en cap, ils lançaient des flèches contre l'ennemi ou le frappaient de la hache de bataille. On les vit au milieu de la mêlée encourager l'armée par leur exemple, et concourir ainsi à la conquête de la victoire. Un lion apprivoisé et éduqué pour les combats, suivait ordinairement ou précédait le char du roi.

Il n'y eut point de troupes de cavalerie proprement dite : cette opinion est tirée du témoignage unanime des monuments et des tableaux militaires. L'usage de monter et de guider les chevaux n'était pas inconnu, mais il n'était pas employé dans l'armée; on a remarqué dans deux ou trois bas-reliefs historiques, un homme monté sur un cheval qui court à toutes jambes. Mais dans un de ces bas-reliefs, l'homme à cheval est un courrier portant en toute hâte une lettre qu'il tient dans sa main; et dans l'autre bas-relief, la physionomie de l'homme monté est celle d'un étranger qui cherche son salut dans la vitesse de son cheval, sans harnais, sur lequel il s'est jeté. Ainsi les bas-reliefs historiques observés jusqu'ici en Égypte, et ils sont en fort grand nombre et d'époques diverses, prouvent que les troupes de cavalerie furent inconnues dans l'Égypte, et n'entrèrent pas dans la composition de son armée.

Toutefois, une tradition antique et révérée semblerait contredire hautement cette conclusion tirée des monuments. Cette tradition remonte au temps de Moïse. Il raconte, au chapitre XIV de l'Exode, la marche des Israélites à leur sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge. Aussitôt que le Pharaon fut informé que les Hébreux avaient pris la fuite, dit la Bible, il attelle son char de guerre et se fait suivre par tout son peuple; il prend six cents chariots choisis et tous les chars de l'Égypte, et les chefs sur eux tous. Jusqu'ici la tradition est conforme aux monuments; mais presque aussitôt le texte sacré dit : « Les Égyptiens se trouvèrent bientôt près du camp d'Israël, sur le bord de la mer, et toute la cavalerie et les chariots du Pharaon, avec toute son ar-

mée, s'arrêtèrent à Pihahiroth. » Plus bas, Dieu doit être glorifié dans Pharaon, dans son char et dans sa cavalerie; enfin, poursuivant les Israélites sur le fond de la mer, qu'ils viennent de traverser à pied sec, le Pharaon s'y engage avec toute sa cavalerie, ses chariots et ses chevaux, qui furent enveloppés par les flots, et y périrent tous. — Cette mention si souvent répétée de la cavalerie égyptienne n'infirme cependant pas l'autorité des monuments; et en se tenant plus près des textes originaux, on y trouverait mentionnés plutôt des cavaliers que de la cavalerie; les mots du verset 23 disent que les Égyptiens suivirent les Hébreux, et entrèrent après eux, tous les chevaux de Pharaon, son char et ses cavaliers, c'est-à-dire les hommes montés sur les chars de guerre. Avec cette modification dans l'acception des mots, la tradition historique ne sera plus contredite par les monuments qui, soit antérieurs, soit postérieurs à Moïse, rendent constamment le même témoignage contre l'usage des corps de cavalerie dans l'armée égyptienne. Aussi, dans leur cantique d'actions de graces, les Hébreux ne parlent-ils que des chars du Pharaon tombés, comme une pierre, au fond des eaux.

On tirera la même conséquence des notions assez positives, et des mêmes temps, qui nous sont parvenues au sujet de l'éducation de la caste militaire. Parmi les exercices variés qui font partie de cette éducation, et qui sont figurés sur de nombreux monuments, on ne retrouve aucune idée de l'équitation. Tous ces exercices se font à pied, et sont dirigés selon les préceptes de la gymnastique la plus perfectionnée. Rien n'est plus varié que les poses et les attitudes des lutteurs, attaquant, se défendant, reculant et avançant tour à tour, se baissant, ou renversés, se relevant, et triomphant de l'adversaire par la force, la ruse et l'adresse. Dans ces exercices, les lutteurs étaient nus; une large ceinture soutenait et favorisait leurs efforts (voy. *pl.* 32). Les exercices militaires proprement dits n'étaient pas moins variés; l'éducation du soldat était longue et sérieuse, et depuis le *tête à droite*, jusqu'à la petite guerre, il en parcourait tous les degrés sous l'autorité d'une discipline sévère. Du reste, il en prenait de bonne heure le goût et les habitudes : tous les mâles de la caste militaire étaient de véritables enfants de troupe; la loi leur défendait toute autre profession.

Les grandes pages historiques dont les surfaces des monuments égyptiens sont ornées, nous enseignent aussi tous les détails des camps. Une palissade en formait l'enceinte; un peloton de fantassins en gardait l'entrée; la tente du roi ou du chef était au point opposé à l'entrée; de petites tentes, destinées aux officiers principaux, étaient dressées près de la première; le lion apprivoisé du roi était tout auprès, accroupi, les deux pattes de devant liées ensemble, et surveillé par un gardien armé d'un long bâton. Les chevaux et les ânes sans harnais étaient symétriquement rangés du côté de l'entrée; les fourrages leur étaient distribués, soit à terre, soit dans des mangeoires; les chars, en files régulières, étaient dans la partie opposée. Dans les intervalles libres, on plaçait les bagages et les harnais, ceux des chevaux pour les atteler aux chars; ceux des ânes, comme pour des bêtes de charge, consistaient en un bât, auquel sont attachés deux paniers ou autres ustensiles propres au transport des vivres et des liquides.

Sur la droite du camp étaient les hommes valides, se livrant aux exercices ou aux amusements que conseillait la règle ou le loisir; les recrues sont instruites dans les manœuvres; les *anciens* jouent, joûtent ou se querellent; plus loin l'ordonnance militaire est mise à exécution, et un insubordonné subit la peine à laquelle il a été condamné; des officiers en char ou à pied inspectent partout et donnent des ordres qui sont écoutés avec attention, et exécutés vraisemblablement de même.

Sur la gauche du camp étaient les hôpitaux et les ambulances; les che-

vaux et les ânes malades y étaient réunis; des vétérinaires les soignaient et les pansaient; enfin, on voit à l'angle droit de ce même côté, les soldats malades auxquels l'infirmier administre une potion qu'ils boivent avec empressement. Les exercices des chars et les manœuvres des corps de fantassins se passaient autour de la palissade en dehors du camp.

C'est à ces deux espèces d'armes seulement qu'il nous paraît que les Égyptiens se bornèrent dans la composition de leur armée. Toutefois les corps de fantassins furent variés, et si nous nous en rapportons au témoignage des monuments, nous y reconnaissons : 1° des soldats portant un bouclier qui couvre leur corps de la ceinture à la tête, armés d'une lance dans la main droite, d'une courte hache dans la gauche, et couverts d'une courte tunique, ceux-ci marchent en colonne serrée et formaient le gros de l'armée; 2° des soldats composant sans nul doute les troupes légères, portant de la main gauche un petit bouclier rond, de la droite la *harpé*, ou sabre recourbé garni d'un manche; leur tête était couverte d'un casque en cuir ou en métal diversement orné à son sommet; 3° les archers proprement dits, habillés de longues tuniques, portaient un arc triangulaire de grande dimension et un énorme carquois sur l'épaule.

Dans les marches de l'armée, les chars de guerre étaient à l'avant, à l'arrière et sur les flancs; au centre, les fantassins pesamment armés, protégés par leur grand bouclier; et les troupes légères à l'avant-garde et sur tous les points menacés.

Un chef militaire a fait orner son tombeau de tous les instruments de sa profession; ce tombeau a été étudié par des voyageurs modernes, qui ont eu la satisfaction d'y reconnaître un arsenal antique tout entier : plusieurs faisceaux de longues piques, des casques de formes différentes et diversement ornés d'inscrustations en métaux ou en matières précieuses; des poignards longs et droits dans leur fourreau et non moins ornés; des carquois de plusieurs substances solides en forme de gaînes, et fermés avec un couvercle orné d'une tête de lion dorée; des fouets, des cravaches de combat de formes assez différentes; enfin, de belles côtes de mailles en métaux assortis. Ces curieux objets militaires peints dans ce tombeau représentent sans nul doute des objets d'armement à l'usage de l'armée dans l'antique Égypte.

Chaque corps avait aussi son enseigne, et c'est dans ce même tombeau qu'on a retrouvé plusieurs types de ces signaux égyptiens; ils étaient placés à l'extrémité d'une grande hampe qui, par son élévation, les rendait visibles à tous les yeux. Les enseignes étaient, comme on devait le penser, empruntées à la religion. Les unes consistaient dans la coiffure même et les insignes caractéristiques des divinités représentées sous forme humaine, telles que Ammon, Phtha, Osiris ou Isis; d'autres substituaient aux traits humains du dieu ou de la déesse, la tête de l'animal qui était son emblême vivant, tel que l'épervier, le lion, et quelquefois même la figure complète de ce symbole, comme l'ibis et le schacal.

Avec les ressources d'une population militaire aussi nombreuse, et le perfectionnement successif qu'elle acquit dans l'art de la guerre, par l'étude et par la pratique, l'Égypte était en ce point aussi avancée qu'ait pu l'être toute autre nation ancienne ou moderne, tant que l'usage des armes à feu fut inconnu; et ceux qui, d'après une opinion irréfléchie, disent et répètent que la nation égyptienne ne fut pas guerrière, parce qu'ayant plutôt étendu sa domination par des colonies que par des conquêtes, elle n'eut pas l'avantage d'aguerrir ses soldats par les batailles; ceux-là n'ont point étudié les monuments où sont retracés en un nombre infini d'actions les faits militaires de l'antique histoire de l'Égypte. Nous avons déja dit qu'environnée de peuplades nombreuses, elle dut être habituellement sous les armes pour défendre ses richesses et sa civilisation contre leurs entreprises, et qu'obligée

parfois de poursuivre les conséquences de ses victoires pour se garantir contre de nouvelles invasions, elle porta ses armes très-loin au-delà des frontières de l'Égypte, vers l'est et le midi. Ses armées combattaient en rase campagne, dans les bois et les défilés, passaient les rivières, assiégeaient les villes et les forteresses, les réduisaient par la tortue et le bélier, ou par l'escalade; et elles ajoutaient à leur force et à leur courage le secours de machines diverses, offensives et défensives, et dont quelques-unes lançaient vivement, et à une grande distance, un certain nombre à la fois de flèches ou de javelots.

A tous ces détails il serait peut-être possible d'en ajouter quelques autres, non moins minutieux, et déduits de l'examen attentif des scènes militaires dont les monuments nous présentent l'aspect infiniment varié; cette nomenclature aurait sans doute son mérite archéologique : mais il nous est permis d'espérer que l'intérêt et la satisfaction des lecteurs seront plus sûrement excités par des descriptions exactes de l'ensemble de ces scènes éminemment historiques dont on a décoré les grands monuments de l'Égypte; de ces compositions immenses qui méritent à tant de titres la dénomination de tableaux homériques, d'œuvres de la sculpture héroïque, parce qu'ils sont pleins de ce feu et de ce désordre sublime qui nous entraînent si fort à la lecture des batailles de l'Iliade. On l'a déja remarqué : chaque groupe de ces vastes compositions, considéré à part, sera jugé certainement défectueux dans quelques points relatifs à la perspective, ou à ses proportions, comparativement aux parties voisines; mais ces défauts de détail sont rachetés, et au-delà, par l'effet des masses; c'est, on peut le dire, comme les plus beaux vases grecs peints, représentant des combats, qui pèchent aussi, si péché il y a, sous les mêmes rapports que les bas-reliefs égyptiens.

Des scènes de cet ordre ont été observées sur tous les grands monuments de l'Égypte; elle appartiennent à des époques diverses, et l'on peut classer parmi les plus modernes, la commémoraison des campagnes du roi Sésonchis, sculptées sur une partie du palais de Karnac à Thèbes. On y voit ce roi, traînant enchaînés aux pieds de la trinité thébaine, les chefs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquelles figure très-distinctement *Ioudahamalek*, le royaume de Juda ou des Juifs personnifié; et la Bible rapporte, au chapitre 14 du IIIe livre des Rois, que le pharaon Sésonchis, nommé Scheschonk par les Égyptiens, et par la Bible Sèsac ou Schéschôk, prit Jérusalem dans la 5e année du règne de Roboam : c'est cette même victoire de Sésonchis qui est représentée dans les bas-reliefs de Karnac; et d'après la fidélité de physionomie que les Égyptiens apportaient dans la représentation des peuples étrangers, cette figure du royaume de Juda peut être considérée comme un type de la physionomie du peuple juif au Xe siècle avant l'ère chrétienne, et peut-être comme un portrait de Roboam lui-même.

Sésostris régnait six siècles avant le vainqueur de Juda; les vastes parois de la grande salle du temple d'Ibsamboul sont couvertes des représentations qui rendent témoignage des nombreuses victoires de ce prince illustre, en Asie et en Afrique; en voici un abrégé pris sur une partie de ce grand temple (ou spéos, temple creusé dans la montagne) :

1er tableau. Rhamsès-le-Grand est sur son char, les chevaux sont lancés au grand galop; il est suivi de trois de ses fils montés aussi sur des chars de guerre; il met en fuite une armée assyrienne et assiége une place forte.

2e. Le roi à pied, venant de terrasser un chef ennemi, et en perçant un second d'un coup de lance. Ce groupe est d'un dessin et d'une composition admirables.

3e. Le roi est assis au milieu des chefs de l'armée; on vient lui annoncer que les ennemis s'avancent pour l'attaquer. On prépare le char du roi, et des serviteurs modèrent l'ardeur des chevaux, qui sont dessinés, ici comme

ailleurs, dans la perfection. Plus loin se voit l'attaque des ennemis, montés sur des chars de guerre et combattant sans ordre une ligne de chars égyp iens méthodiquement rangés. Cette partie du tableau est pleine de mouvement et d'action : c'est comparable à la plus belle bataille peinte sur les vases grecs, que ces tableaux nous rappellent involontairement.

4e. Le triomphe du roi et sa rentrée solennelle (à Thèbes, sans doute), debout sur un char superbe, traîné par des chevaux marchant au pas et richement caparaçonnés. Devant le char, sont deux rangs de prisonniers africains, les uns de race nègre et les autres de race barabra, formant des groupes parfaitement dessinés, pleins d'effet et de mouvement.

5e et 6e. Le roi faisant hommage de captifs de diverses nations aux dieux de Thèbes et à ceux d'Ibsamboul.

Des monuments de la gloire du père de Sésostris existent aussi dans un autre lieu de la Nubie. Champollion le jeune, qui l'a explorée au mois de janvier 1828, en donne la description en ces termes :

« Près de Kalabschi est l'intéressant monument de Bet-Oually, qui nous a pris les journées des 28, 29, 30 et 31 janvier jusqu'à midi. Là mes yeux se sont consolés des sculptures barbares du temple de Kalabschi, qu'on a faites riches parce qu'on ne savait plus les faire belles, en contemplant les bas-reliefs historiques qui décorent ce spéos, d'un fort beau style et dont nous avons des copies complètes. Ces tableaux sont relatifs aux campagnes contre les Arabes et des peuples africains, les Kouschi (les Éthiopiens), et les Schari qui sont probablement les Bischari d'aujourd'hui; campagnes de Sésostris dans sa jeunesse et du vivant de son père, comme le dit expressément Diodore de Sicile qui, à cette époque, lui fait soumettre en effet les Arabes et presque toute la Libye.

« Le roi Rhamsès, père de Sésostris, est assis sur son trône dans un naos, et son fils, en costume de prince, lui présente un groupe de prisonniers arabes asiatiques. Plus loin, le pharaon est représenté comme vainqueur, frappant lui-même un homme de cette nation, en même temps que le prince (Sésostris) lui présente les chefs militaires et une foule de prisonniers. Le roi, sur son char, poursuit les Arabes, et son fils frappe de sa hache les portes d'une ville assiégée; le roi foule aux pieds les Arabes vaincus, dont une longue file lui sont amenés captifs par le prince son fils : tels sont les tableaux historiques décorant la paroi de gauche de ce qui formait la salle principale du monument, en supposant que cette portion du spéos ait jamais été couverte.

« La paroi de droite présente les détails de la campagne contre les Éthiopiens, les Bischari et des Nègres. Dans le premier tableau, d'une grande étendue, on voit les Barbares en pleine déroute, se réfugiant dans leurs forêts, sur les montagnes, ou dans les marécages. Ce second tableau, qui couvre le reste de cette paroi, représente le roi assis dans un naos et accueillant, avec un geste de la main, son fils aîné (Sésostris), qui lui présente, 1° un prince éthiopien nommé Aménémoph fils de Poëri, soutenu par deux de ses enfants, dont l'un lui offre une coupe comme pour lui donner la force d'arriver au pied du trône du père de son vainqueur; 2° des chefs militaires égyptiens; 3° des tables et des buffets couverts de chaînes d'or et avec elles des peaux de panthère; des sachets renfermant de l'or en poudre, des troncs de bois d'ébène, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, des faisceaux d'arcs et de flèches, des meubles précieux et toutes sortes de butin pris sur l'ennemi ou imposé par la conquête; 4° à la suite de ces richesses, marchent quelques Bischaris prisonniers, hommes et femmes, l'une de celles-ci portant deux enfants sur ses épaules et dans une espèce de couffe, suivent des individus conduisant au roi des animaux vivants, les plus cu-

rieux de l'intérieur de l'Afrique, le lion, la panthère, l'autruche, des singes et la girafe, parfaitement dessines, etc., etc. On reconnaîtra là, j'espère, la campagne de Sésostris contre les Éthiopiens, lesquels il força, selon Diodore de Sicile encore, de payer à l'Égypte un tribut annuel en or, en ébène et en dents d'éléphant. Les autres sculptures du spéos sont toutes religieuses, et de nombreuses inscriptions contemporaines de ces précieuses représentations militaires les accompagnent et en expliquent les sujets.»

Le spéos de Silsilis, commencé par le roi Horus, de la XVIIIe dynastie, en fournit plusieurs autres exemples. Cette belle excavation devait être d'abord un temple dédié à Ammon-Ra, ensuite au dieu Nil, divinité du lieu, et au dieu Sevek (Saturne à tête de crocodile), divinité principale du nome Ombite, auquel appartenait Silsilis. C'est dans cette intention qu'ont été exécutés, sous le règne d'Horus, les sculptures et les inscriptions de la porte principale, tous les bas-reliefs du sanctuaire, et quelques-uns de ceux qui décorent une longue et belle galerie transversale qui précède ce sanctuaire.

Cette galerie, très-étendue, forme un véritable musée historique. Une de ses parois est tapissée dans toute sa longueur de deux rangées de grandes stèles ou de bas-reliefs sculptés sur le roc, et, pour la plupart, d'époques diverses; des monuments semblables décorent les intervalles des cinq portes qui donnent entrée dans ce curieux muséum.

Les plus anciens bas-reliefs, ceux du roi Horus, occupent une portion de la paroi ouest : le Pharaon y est représenté debout, la hache d'armes sur l'épaule, recevant d'Ammon-Ra l'emblême de la vie divine et le don de subjuguer le nord et de vaincre le midi. Au-dessous sont des Éthiopiens, les uns renversés, d'autres levant des mains suppliantes devant un chef égyptien qui leur reproche, dans la légende, d'avoir fermé leur cœur à la prudence et de n'avoir pas écouté lorsqu'on leur disait : « Voici que le lion s'approche de la terre d'Éthiopie (Kousch). » Ce lion - là était le roi Horus qui fit la conquête de l'Éthiopie et dont le triomphe est retracé sur les bas-reliefs suivants.

Le roi vainqueur est porté par des chefs militaires sur un riche palanquin, accompagné de flabellifères. Des serviteurs préparent le chemin que le cortége doit parcourir; à la suite du Pharaon viennent des guerriers conduisant des chefs captifs; d'autres soldats, le bouclier sur l'épaule, sont en marche, précédés d'un trompette; un groupe de fonctionnaires égyptiens, sacerdotaux et civils, reçoit le roi et lui rend des hommages.

La légende hiéroglyphique de ce tableau exprime ce qui suit : « Le dieu gracieux revient (en Égypte), porté par les chefs de tous les pays (les Nomes); son arc est dans sa main comme celui de Mandou, le divin seigneur de l'Égypte; c'est le roi directeur des vigilants, qui conduit (captifs) les chefs de la terre de Kousch (l'Éthiopie), race perverse; ce roi directeur des mondes, approuvé par Phré, fils du soleil et de sa race, le serviteur d'Ammon, Hôrus, le vivificateur. Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans la terre d'Éthiopie que le roi a châtiée conformément aux paroles que lui avait adressées son père Ammon. »

Un autre bas-relief représente la conduite, par les soldats, des prisonniers du commun en fort grand nombre; leur légende exprime les paroles suivantes qu'ils sont censés prononcer dans leur humiliation : « O toi vengeur! roi de la terre de Kémé (l'Égypte), soleil de Niphaïat (les peuples libyens), ton nom est grand dans la terre de Kousch (l'Éthiopie), dont tu as foulé les signes royaux sous tes pieds! »

Mais c'est à Thèbes, la ville des merveilles, que ces tableaux militaires sont surtout exécutés sur de vastes proportions. Au Memnonium, ou plutôt au Rhamesséum, élevé par

Rhamsès-Sésostris, au grand dieu de Thèbes Ammon-Ra, les tableaux militaires, relatifs aux conquêtes du roi, couvrent les faces des deux massifs du pylone sur la première cour du palais; ils sont visibles en assez grande partie, parce que l'éboulement des portions supérieurs du pylone a eu lieu du côté opposé. Ces scènes militaires offrent la plus grande analogie avec celles qui sont sculptées dans l'intérieur du temple d'Ibsamboul et sur le pylone de Louqsor, qui font partie du Rhamesséum oriental de Thèbes. Les inscriptions sont semblables, et tous ces bas-reliefs se rapportent évidemment à une même campagne contre des peuples asiatiques qu'on ne peut, d'après leur physionomie et d'après leur costume, chercher ailleurs que dans cette vaste contrée sise entre le Tigre et l'Euphrate d'un côté, l'Oxus et l'Indus de l'autre, contrée que nous appelons assez vaguement la Perse. Cette nation, ou plutôt le pays qu'elle habitait, se nommait *Çhto*, *Chéto*, *Schéto* ou *Schto*. Les Égyptiens désignèrent ces peuples ennemis sous la dénomination de *la plaie de Schéto*, de la même manière que l'Éthiopie est toujours appelée *la mauvaise race de Kousch*, et tout porte à croire fermement que c'est de peuples du nord-est de la Perse, des Bactriens, ou Scythes-Bactriens, qu'il s'agit ici.

On a sculpté sur le massif de droite la réception des ambassadeurs scytho-bactriens dans le camp du roi; ils sont admis en la présence de Rhamsès, qui leur adresse des reproches; les soldats, dispersés dans le camp, se reposent ou préparent leurs armes, et donnent des soins aux bagages; en avant du camp, deux Égyptiens administrent la bastonnade à deux prisonniers ennemis, afin, porte la légende hiéroglyphique, de leur faire dire ce que fait la plaie de Schéto. Au bas du tableau, est l'armée égyptienne en marche, et à l'une des extrémités se voit un engagement entre les chars des deux nations.

La partie gauche de ce massif offre l'image d'une série de forteresses, desquelles sortent des Égyptiens emmenant des captifs : les légendes sculptées sur les murs de chacune d'elles donnent leur nom, et apprennent que Rhamsès-le-Grand les a prises de vive force, la huitième année de son règne.

Près de là on trouve un grand tableau de guerre, mais qui se partage en deux parties principales : dans une vaste plaine, le roi Rhamsès vient de vaincre les Schéto, qu'il a mis en pleine déroute. Deux princes sont à la poursuite de l'ennemi; ces fils du roi se nomment Mandouhi Schopsh et Schathemkémé : c'étaient le 4e et le 5e des enfants de Rhamsès. Les vaincus sont encore des peuples de Schéto (des Bactriens?); ils se dirigent vers une ville placée à l'extrémité droite du tableau, où s'ouvre une nouvelle scène. Quatre autres fils du conquérant, les 7e, 8e, 9e et 10e de ses enfants, appelés Méïamoun, Amenhemwa, Noubtei et Setpanré, sont établis sous les murs de la place; les assiégés opposent une vigoureuse résistance; mais déja les Égyptiens ont dressé les échelles, et les murailles vont être escaladées. Une fracture a malheureusement fait disparaître la première partie du nom de la ville assiégée : il finissait par.... *apouro*.

Quelquefois les représentations des hauts faits militaires des rois égyptiens s'exprimaient emblématiquement; c'était comme des trophées élevés à leur gloire, et pour ainsi dire consacrés par la religion. Aussi dans le vaste édifice de Medinet-Habou, qui est à la fois un temple et un palais, on remarque dans l'intérieur de la petite cour deux massifs de pylones ornés, ainsi que les constructions qui les unissent au grand pavillon, de frises anaglyphiques portant la légende du fondateur Rhamsès-Méïamoun, et de bas-reliefs d'un grand intérêt, parce qu'ils ont trait aux conquêtes de ce Pharaon.

La face antérieure du massif de droite est presque entièrement occupée par une figure colossale du conqué-

rant levant sa hache d'armes sur un groupe de prisonniers barbus dont sa main gauche saisit les chevelures ; le dieu Amon-Ra, d'une stature tout aussi colossale, présente au vainqueur la harpé divine en disant : « Prends cette arme, mon fils chéri, et frappe les chefs des contrées étrangères ! »

Le soubassement de ce vaste tableau est composé des chefs des peuples soumis par Rhamsès-Méïamoun, agenouillés, les bras attachés derrière le dos par des liens qui, terminés par une houppe de papyrus ou une fleur de lotus, indiquent si le personnage est un Asiatique ou un Africain.

Ces chefs captifs, dont les costumes et les physionomies sont très-variés, offrent, avec toute vérité, les traits du visage et les vêtements particuliers à chacune des nations qu'ils représentent : des légendes hiéroglyphiques donnent successivement le nom de chaque peuple. Deux ont entièrement disparu ; celles qui subsistent, au nombre de cinq, annoncent :

Le chef du pays de Kouschi, mauvaise race (l'Éthiopie), Le chef du pays de Térosis, Le chef du pays de Toroao,	en Afrique;

et

Le chef du pays de Robou, Le chef du pays de Moschausch,	en Asie.

Un tableau et un soubassement analogues décorent la face antérieure du massif de gauche ; mais ici tous les captifs sont des chefs asiatiques : on les a rangés dans l'ordre suivant :

Le chef de la mauvaise race du pays de Schéto ou Chéta ;

Le chef de la mauvaise race du pays d'Aumôr ;

Le grand du pays de Fekkaro ;

Le grand du pays de Sebairotana, contrée maritime ;

Le grand du pays de Scha..... (le reste est détruit).

Le grand du pays de Touirscha, contrée maritime ;

Le grand du pays de Pa..... (le reste est détruit).

Sur l'épaisseur du massif de gauche, Rhamsès-Méïamoun casqué, le carquois sur l'épaule, conduit des groupes de prisonniers de guerre aux pieds d'Amon-Ra. Le dieu dit au conquérant : « Va ! empare-toi des contrées ; soumets leurs places fortes, et amène leurs chefs en esclavage. »

Un peu plus loin s'offre le premier pylone du grand et magnifique palais du même Pharaon Rhamsès-Méïamoun. Tout y prend des proportions colossales. Les faces extérieures des deux énormes massifs du premier pylone, entièrement couvertes de sculptures, rappellent les exploits du fondateur de l'édifice, non-seulement par des tableaux d'un sens vague et général, mais encore par les images et les noms des peuples vaincus, par celles du conquérant et de la divinité protectrice qui lui donne la victoire. On voit sur le massif de gauche, le dieu Phtah-Socharis livrant à Rhamsès-Méïamoun treize contrées asiatiques, dont les noms, conservés pour la plupart, ont été sculptés dans des cartels servant comme de boucliers aux peuples enchaînés. Une longue inscription, dont les onze premières lignes sont assez bien conservées, nous apprend que ces conquêtes eurent lieu dans la douzième année du règne de ce Pharaon.

Dans le grand tableau du massif de droite, le dieu Amon-Ra, sous la forme de Phré hiéracocéphale, donne la harpé au belliqueux Rhamsès pour frapper vingt-neuf peuples du nord ou du midi ; dix-neuf noms de contrées ou de villes subsistent encore : le reste a été détruit pour appuyer contre le pylone des masures modernes. Le roi des dieux adresse à Méïamonn un long discours ; voici le contenu des dix premières colonnes : « Amon-Ra a « dit : Mon fils, mon germe chéri, « maître du monde, soleil gardien de « justice, ami d'Ammon, toute force « t'appartient sur la terre entière ; les « nations du septentrion et du midi « sont abattues sous tes pieds ; je te

« livre les chefs des contrées méridio-
« nales ; conduis-les en captivité, et
« leurs enfants à leur suite ; dispose
« de tous les biens existant dans leur
« pays : laisse respirer ceux d'entre eux
« qui voudront se soumettre, et punis
« ceux dont le cœur est contre toi.
« Je t'ai livré aussi le Nord.... (lacune);
« la Terre-Rouge (l'Arabie) est sous tes
« sandales, etc., etc. »

Une grande stèle, mais très-fruste, constate que ces conquêtes eurent lieu la onzième année du regne du roi.

C'est à la même année du règne de Rhamsès-Méïamoun que se rapportent les sculptures des massifs du premier pylone du côté de la cour. Il s'agit ici d'une campagne contre les peuples asiatiques nommés Moschausch.

Au fond de cette première cour s'élève un second pylone, décoré de figures colossales sculptées, comme partout ailleurs, de relief dans le creux; celles-ci rappellent les triomphes de Rhamsès-Méïamoun, dans la neuvième année de son règne. Le roi, la tête surmontée des insignes du fils aîné d'Ammon, entre dans le temple d'Amon-Ra et de la déesse Mouth, conduisant trois colonnes de prisonniers de guerre, imberbes et enchaînés dans diverses positions : ces nations, appartenant à une même race, sont nommées Schakalascha, Taônaou et Pourosato. Plusieurs voyageurs, examinant les physionomies et le costume de ces captifs, ont cru reconnaître en eux des peuples hindous. Sur le massif de droite de ce pylone, existait une énorme inscription, aujourd'hui détruite aux trois quarts par des fractures et des excavations. On voit, par ce qui en subsiste encore, qu'elle était relative à l'expédition contre les Schakalascha, les Fekkaro, les Pourosato, les Taônou et les Ouschascha. Il y est aussi question des contrées d'Aumôr et d'Oreksa, ainsi que d'une bataille navale.

Une magnifique porte en granit rose unit les deux massifs du second pylone. Des tableaux d'adoration aux diverses formes d'Amon-Ra et de Phtha en décorent les jambages, au bas desquels on lit deux inscriptions dédicatoires attestant que Rhamsès-Méïamoun a consacré cette grande porte en belle pierre de granit à son père Amon-Ra, et qu'enfin les battants ont été si richement ornés de métaux précieux, qu'Ammon lui-même se réjouit en les contemplant.

On se trouve, après avoir franchi cette porte, dans la seconde cour du palais, où la grandeur pharaonique se montre dans tout son éclat : la vue seule peut donner une idée du majestueux effet de ce péristyle, soutenu à l'est et à l'ouest par d'énormes colonnades, au nord par des piliers contre lesquels s'appuient des cariatides, et derrière lesquels se montre une seconde colonnade. Tout est chargé de sculptures revêtues de couleurs très-brillantes encore : et c'est là qu'il faut envoyer, pour les convertir, les ennemis systématiques de l'architecture peinte.

Les parois des quatre galeries de cette cour conservent toutes leurs décorations : de grands et vastes tableaux sculptés et peints appellent de toute part la curiosité des voyageurs. L'œil se repose sur le bel azur des plafonds ornés d'étoiles de couleur jaune doré ; mais l'importance et la variété des scènes reproduites par le ciseau absorbent bientôt toute l'attention.

Quatre tableaux, formant le registre inférieur de la galerie de l'est, côté gauche, et une partie de la galerie sud, retracent les principales circonstances d'une guerre de Rhamsès-Méïamoun contre des peuples asiatiques nommés Robou, teint clair, nez aquilin, longue barbe, couverts d'une grande tunique et d'un surtout transversalement rayé bleu et blanc : ce costume est tout-à-fait analogue à celui des Assyriens et des Mèdes figurés sur les cylindres dits babyloniens ou persépolitains.

1er tableau. Grande bataille : le héros égyptien, debout sur un char lancé au galop, décoche des flèches contre une foule d'ennemis fuyant dans le plus grand désordre. On aperçoit sur le premier plan les chefs égyptiens montés sur des chars, et leurs soldats entremêlés à des alliés,

les Fekkaro, massacrant les Robou épouvantés, ou les liant comme prisonniers de guerre. Ce tableau seul contient plus de cent figures en pied, sans compter les chevaux.

2e tableau. Les princes et les chefs de l'armée égyptienne conduisent au roi victorieux quatre colonnes de prisonniers : des scribes comptent et enregistrent le nombre des mains droites et des parties génitales coupées aux Robou morts sur le champ de bataille. L'inscription porte textuellement : « Conduite des prisonniers en « présence de sa majesté ; ceux-ci sont « au nombre de mille ; mains coupées, « trois mille ; phallus, trois mille. » Le Pharaon, aux pieds duquel on dépose ces trophées, paisiblement assis sur son char, dont les chevaux sont retenus par des officiers, adresse une allocution à ses guerriers ; il les félicite de leur victoire, et prodigue fort naïvement les plus grands éloges à sa propre personne.

En dehors de ce curieux tableau existe une longue inscription malheureusement fort endommagée, et relative à cette campagne, qui date de l'an 5e du règne de Rhamsès-Méïamoun.

3e tableau. Le vainqueur, le fouet en main et guidant ses chevaux, retourne ensuite en Égypte ; des groupes de prisonniers enchaînés précèdent son char ; des officiers étendent au-dessus de la tête du Pharaon de larges ombrelles ; le premier plan est occupé par l'armée égyptienne divisée en pelotons marchant régulièrement en ligne et au pas, selon les règles de la tactique moderne.

Enfin Rhamsès rentre triomphant dans Thèbes (4e tableau) ; il se présente à pied, traînant à sa suite trois colonnes de prisonniers, devant le temple d'Amon-Ra et de la déesse Mouth ; le roi harangue les divinités et en reçoit en réponse les assurances les plus flatteuses.

A côté de ces faits d'un intérêt général, retracés dans ces vastes compositions militaires, se trouvent exprimées des circonstances d'une moindre importance, mais non pas moins utiles pour l'histoire. Ainsi, la femme et la famille entière du roi vainqueur assistaient à son triomphe ; la critique a retiré de ces représentations les noms et l'ordre de succession de ces enfants, et des données de ce genre ont servi à éclaircir avec certitude plus d'un doute sur le rang des princes qui composèrent les nombreuses dynasties égyptiennes.

Ainsi, sur la paroi du fond de la galerie de l'ouest de la même cour, galerie formée par une double rangée de piliers cariatides et de colonnes, 24 grands bas-reliefs retracent les hommages pieux du roi envers les dieux, ou les bienfaits que les grandes divinités de Thèbes prodiguent au Pharaon victorieux. Une série de figures en pied ornent le soubassement de cette galerie et méritent une attention particulière.

Les légendes hiéroglyphiques inscrites à côté de ces personnages revêtus du riche costume des princes égyptiens, dont ils tiennent en main les insignes caractéristiques, constatent qu'on a représenté ici les enfants de Rhamsès-Méïamoun par ordre de primogéniture. On a seulement fait deux groupes distincts des enfants mâles et des princesses. Les princes, dont les noms et les titres ont été sculptés à côté de leurs images, sont au nombre de huit, savoir :

1. Rhamsès-Amonmai, basilico-grammate commandant des troupes ;
2. Rhamsès-Amonhischopsch, basilico-grammate commandant de cavalerie.
3. Rhamsès-Mandouchischopsch, basilico-grammate commandant de cavalerie ;
4. Phréhipefhbour, haut fonctionnaire dans l'administration royale ;
5. Mandouschopsch, *idem ;*
6. Rhamsès-Maithmou, prophète des dieux Phré et Athmou ;
7. Rhamsès-Amonhischopsch, sans autre qualification que celle de prince ;
8. Rhamsès-Méïamoun, *idem.*

Les trois premiers, après la mort de leur père Rhamsès-Méïamoun,

étant successivement montés sur le trône des Pharaons, leurs légendes ont dû être surchargées pour recevoir les cartouches prénoms ou noms propres de ces princes parvenus au souverain pouvoir. Il faut remarquer aussi, à propos de cette liste interessante, qu'à cette époque le nom de Rhamsès était devenu en quelque sorte le nom même de la famille, et que le conquérant avait concentré dans les membres de sa maison les postes les plus importants de l'armée, de l'administration civile et du sacerdoce. Les noms propres des filles du roi n'ont jamais été sculptés.

Enfin, la muraille nord de la même partie du palais de Médinet-Habou est couverte de tableaux sculptés et peints, qui suffiraient presque pour nous faire connaître dans leurs principaux détails les éléments essentiels des institutions militaires de l'Égypte, et sur terre et sur mer. La description de ces belles sculptures nous en apprendra bien plus à ce sujet que de minutieuses et méthodiques relations.

Deux campagnes du même Rhamsès-Méïamoun y sont figurées : la première est contre des peuplades nommées les Maschausch et les Robou. Dans le premier tableau, l'armée égyptienne se met en marche, trompettes en tête, et conduite par le char où reposent les insignes d'Ammon, la divinité protectrice. Le sujet du deuxième tableau est une bataille sanglante : les Maschausch prennent la fuite ; le roi et les quatre princes égyptiens en font un horrible carnage. On voit, sur le tableau suivant, Rhamsès-Méïamoun debout sur un trône, haranguant cinq rangs de chefs et de guerriers égyptiens qui conduisent une foule d'ennemis prisonniers, et ces chefs font une réponse au roi. En tête de chaque corps d'armée, on fait le dénombrement des mains droites coupées aux ennemis morts sur le champ de bataille, ainsi que celui de leurs phallus, sorte d'hommage rendu à la bravoure des vaincus. L'inscription porte à 2,535 le nombre de ces trophées sur autant d'ennemis courageux et vaillants.

La seconde campagne est plus détaillée : elle eut lieu contre les Fekkaro, les Schakalascha et autres peuples de même race, à physionomie hindoue.

1er tableau. Le roi Rhamsès-Méïamoun, en costume civil, harangue les chefs de la caste militaire agenouillés devant lui, ainsi que les porte-enseignes des différents corps ; plus loin, les soldats debout écoutent les paroles du souverain qui les appelle aux armes pour punir les ennemis de l'Égypte : les chefs répondent à l'appel du roi en invoquant les victoires recentes, et protestent de leur dévouement à un prince qui obéit aux paroles d'Amon-Ra. La trompette sonne, les arsenaux sont ouverts ; les soldats, divisés par pelotons et sans armes, s'avancent dans le plus grand ordre guidés par leurs chefs, on leur distribue des casques, des arcs, des carquois, des haches de bataille, des lances et toutes les armes alors en usage.

2e tableau. Le roi, tête nue et les cheveux nattés, tient les rênes de ses chevaux et marche à l'ennemi : une partie de l'armée égyptienne le précède en ordre de bataille ; ce sont les fantassins pesamment armés ou oplites : sur le flanc s'avancent par pelotons les troupes légères de différentes armes ; les guerriers montés sur des chars ferment la marche. Une des inscriptions de ce bas-relief compare le roi au germe de Mandou, s'avançant pour soumettre la terre entière à ses lois ; ses fantassins, à des taureaux, et ses cavaliers ou chars, à des éperviers rapides.

3e tableau. Défaite des Fekkaro et de leurs alliés. Les fantassins égyptiens les mettent en fuite sur tous les points du champ de bataille ; Méïamoun, secondé par ses chars de guerre, en fait un horrible carnage : quelques chefs ennemis résistent encore, montés sur des chars traînés soit par deux chevaux, soit par quatre bœufs : au milieu de la mêlée et à une des extrémités, plusieurs chariots, traînés par des bœufs et remplis de femmes et d'enfants, sont défendus par des Fekkaro ; des soldats égyptiens les atta-

quent et les réduisent en esclavage.

4e tableau. Après cette première victoire, l'armée égyptienne se met en marche, toujours dans l'ordre le plus méthodique et le plus régulier, pour atteindre une seconde fois l'ennemi; elle traverse des pays difficiles infestés de bêtes sauvages : sur le flanc de l'armée, le roi, attaqué par deux lions, vient de terrasser l'un et combat contre l'autre.

5e tableau. Le roi et ses soldats arrivent sur le bord de la mer au moment où la flotte égytienne en est venue aux mains avec la flotte des Fekkaro, combinée avec celle de leurs alliés les Schairotanas, reconnaissables à leurs casques armés de deux cornes. Les vaisseaux égyptiens manœuvrent à la fois à la voile et à l'aviron : des archers en garnissent les hunes, et leur proue est ornée d'une tête de lion. Déja un navire fekkarien a coulé, et la flotte alliée se trouve resserrée entre la flotte égyptienne et le rivage, du haut duquel Rhamsès-Méïamoun et ses fantassins lancent une grêle de traits sur les vaisseaux ennemis. Leur défaite n'est plus douteuse, la flotte égyptienne entasse les prisonniers à côté de ses rameurs. En arrière et non loin du Pharaon on a représenté son char de guerre et les nombreux officiers attachés à sa personne. Ce vaste tableau renferme plusieurs centaines de figures.

6e tableau. Le rivage est couvert de guerriers égyptiens conduisant divers groupes mêlés de Schairotanas et de Fekkaro prisonniers ; les vainqueurs se dirigent vers le roi, arrêté avec une partie de son armée devant une place forte nommée Mogadiro. Là se fait le dénombrement des mains coupées. Le Pharaon, du haut d'une tribune sur laquelle repose son bras gauche appuyé sur un coussin, harangue ses fils et les principaux chefs de son armée, et termine son discours par ces phrases remarquables : «Amon-« Ra était à ma droite comme à ma « gauche; son esprit a inspiré mes « résolutions; Amon-Ra lui-même, « préparant la perte de mes ennemis, « a placé le monde entier dans mes « mains. » Les princes et les chefs répondent au Pharaon qu'il est un soleil appelé à soumettre tous les peuples du monde, et que l'Égypte se réjouit d'une victoire remportée par le bras du fils d'Ammon, assis sur le trône de son père.

7e tableau. Retour du Pharaon vainqueur à Thèbes après sa double campagne contre les Robou et les Fekkaro : on voit les principaux chefs de ces nations conduits par Rhamsès devant le temple de la grande triade thébaine, Amon-Ra, Mouth et Chons. Le texte des discours que sont censés prononcer les divers acteurs de cette scène à la fois triomphale et religieuse subsiste encore en grande partie. En voici la traduction :

« Paroles des chefs du pays de Fek-« karo et du pays de Robou qui sont « en la puissance de S. M., et qui glo-« rifient le dieu bienfaisant, le sei-« gneur du monde, soleil gardien de « justice, ami d'Ammon : Ta vigilance « n'a point de bornes ; tu règnes « comme un puissant soleil sur l'É-« gypte ; grande est ta force ; ton « courage est semblable à celui de « Boré (le griffon) ; nos souffles t'ap-« partiennent, ainsi que notre vie, qui « est en ton pouvoir à toujours. »

« Paroles du roi seigneur du mon-« de, etc., à son père Amon-Ra, le roi « des dieux : Tu me l'as ordonné ; j'ai « poursuivi les barbares ; j'ai com-« battu toutes les parties de la terre ; « le monde s'est arrêté devant « moi ;..... mes bras ont forcé les « chefs de la terre, d'après le com-« mandement sorti de ta bouche. »

« Paroles d'Amon-Ra, seigneur du « ciel, modérateur des dieux : Que « ton retour soit joyeux ! tu as pour-« suivi les neuf arcs (les barbares) ; « tu as renversé tous les chefs ; tu as « percé les cœurs des étrangers et « rendu libre le souffle des narines de « tous ceux qui.... (lacune). Ma bou-« che t'approuve. »

Ces tableaux retracent les principales circonstances de deux campagnes du conquérant égyptien dans la XIe

année de son règne; ils arrivent jusqu'au second pylone du palais : de ce point jusqu'au premier pylone, les sculptures n'abondent pas moins; mais plusieurs tableaux sont enfouis sous des collines de décombres. On peut distinguer deux bas-reliefs faisant partie d'une troisième campagne du roi contre des peuples asiatiques, avec les légendes en très-mauvais état. L'un représente Rhamsès-Meïamoun combattant à pied, couvert d'un large bouclier, et poussant l'ennemi vers une forteresse assise sur une hauteur. Dans le second tableau, le roi, à la tête de ses chars, écrase ses adversaires en avant d'une place dont une partie de l'armée égyptienne pousse le siége avec vigueur; des soldats coupent des arbres et s'approchent des fossés, couverts par des mantelets; d'autres, après les avoir franchis, attaquent à coups de hache la porte de la ville; plusieurs, enfin, ont dressé des échelles contre la muraille et montent à l'assaut, leurs boucliers rejetés sur leurs épaules.

Sur le revers du premier pylone, existe encore un tableau relatif à une campagne contre la grande nation de Skhéta ou Chéto : le roi, debout sur son char, prend une flèche dans son carquois fixé sur l'épaule, et la décoche contre une forteresse remplie de barbares. Les soldats égyptiens et les officiers attachés à la personne du roi marchent à sa suite, rangés sur quatre files parallèles.

Ces grandes sculptures méritent bien le titre d'historiques, par le nombre considérable de noms de peuples et de nations asiatiques ou africaines qu'on peut y recueillir, et qui ouvrent un nouveau champ de recherches à la géographie comparée; ce sont de précieux éléments pour la reconstruction du tableau ethnographique du monde dans la plus antique période de son histoire, et il paraît possible de rapprocher ces noms égyptiens de peuples avec ceux que nous ont transmis les géographes grecs, et ceux que contiennent les textes hébreux et les mémoires originaux des nations asiatiques.

On peut y recueillir aussi des noms plus modernes et qui n'en sont pas moins utiles à l'histoire, qui ignore souvent les faits que nous révèlent ces monuments. C'est ainsi qu'au temple situé au nord d'Esneh, et sur les sculptures duquel se trouvent successivement les noms de Ptolémée Évergète Ier, de sa femme Bérénice, de Philopator, et des empereurs Hadrien, Antonin et Vérus, le soubassement extérieur de la partie gauche est occupé par un tableau représentant une série de captifs où sont figurés les peuples vaincus par Ptolémée Évergète Ier, selon toute apparence. Chacune des figures porte attaché à sa poitrine un bouclier sur lequel le nom de sa nation est tracé, et on lit très-distinctement, dans la liste des peuples que le vainqueur se vante d'avoir soumis, les noms de l'Arménie, de la Perse, de la Thrace et de la Macédoine; peut-être aussi ces conquêtes furent-elles faites par un empereur romain.

Il est toutefois indispensable de faire remarquer à ce sujet, que les scènes militaires relatives aux guerres des Ptolémées ou des empereurs romains sont d'une extrême rareté sur les monuments de l'Égypte; au contraire, les scènes religieuses du même temps y sont fort communes : l'antique rituel égyptien avait jusque-là conservé toute son autorité, et l'accomplissement des devoirs envers Dieu était pour le roi d'Égypte la plus solennelle comme la plus importante de ses obligations.

Ces tableaux si multipliés des campagnes de l'armée égyptienne donnent nécessairement une grande idée de l'état militaire de l'Égypte. On a estimé à 180 mille hommes de toutes armes les forces de cette nation habituellement sur pied; mais cet état dut être successivement augmenté quand l'Égypte entreprit des conquêtes quelquefois très-lointaines, et qui exigèrent un très-grand développement de moyens militaires, sous le règne de Sésostris, par exemple.

Son nom est un des plus fréquents dans les légendes historiques de l'É-

gypte, surtout dans les bas-reliefs qui représentent des siéges, des combats, des allocutions, des marches militaires, des passages de fleuves. Il pénétra dans les pays éloignés de l'Égypte, et il est, sur d'autres tableaux, l'objet des hommages de peuples vaincus ou captifs, dont la couleur et le costume n'ont rien de commun avec les Égyptiens figurés sur ces mêmes reliefs; il pénétra dans l'intérieur de l'Afrique, et on le voit dans de riches sculptures recevant en présent des productions propres à cette région, telles que des girafes, des autruches, et diverses espèces de singes et de gazelles.

Les prêtres dirent à Hérodote que Sésostris fut le premier roi d'Égypte qui, s'embarquant sur une flotte composée de vaisseaux longs, partit du golfe Arabique, et soumit les peuples habitant les côtes de la mer Érythrée. Ils ajoutaient, qu'en poursuivant sa route, il parvint à une mer où il lui fut impossible de naviguer à cause des bas-fonds, et qu'il se vit forcé de revenir en arrière. De retour en Égypte de cette expédition maritime, il se mit à la tête d'une armée nombreuse, et fit une invasion sur le continent, soumettant par la force des armes toutes les nations qu'il trouva sur son chemin. Dans le cours de ses conquêtes, toutes les fois qu'il avait eu à se mesurer contre des peuples valeureux et combattant avec énergie pour leur liberté, il faisait élever sur leur territoire, quand il s'en était rendu maître, des colonnes portant une inscription qui contenait seulement son nom, celui de sa patrie, et le détail des forces qu'il avait été obligé d'employer pour soumettre cette contrée.

Sésostris traversa ainsi tout le continent; passant ensuite de l'Asie en Europe, il soumit les Scythes et les Thraces. Le pays habité par ces peuples est, dans l'opinion d'Hérodote, le point le plus éloigné que l'armée égyptienne atteignit, puisqu'on y voit encore, dit-il, des colonnes élevées par cette armée, et que l'on n'en trouve pas au-delà. A partir de ce point, Sésostris revint sur ses pas, et arriva aux bords du Phase. De ces colonnes militaires élevées par Sésostris dans les diverses contrées qu'il soumit, la plupart ne subsistaient plus du temps d'Hérodote. « Cependant, dit l'histo- « rien, j'en ai vu moi-même dans la « Syrie Palestine, sur lesquelles était « gravée l'inscription dont j'ai parlé.» On voit aussi, ajoute-t-il, dans l'Ionie, deux figures de Sésostris sculptées en pierre; l'une sur le chemin qui va d'Éphèse à Phocée, et l'autre sur celui de Sardes à Smyrne. Chacune représente un homme de la grandeur de quatre coudées et demie, tenant une lance dans sa main droite et un arc dans la gauche, avec le reste de l'habillement répondant à cette armure, c'est-à-dire moitié éthiopien, moitié égyptien; et on voit sur la poitrine de chaque figure, allant d'une épaule à l'autre, cette inscription en caractères égyptiens : «C'est moi que ces puissantes épaules ont rendu maître de ce pays. »

Les témoignages de l'historien grec au sujet des victoires de Sésostris en Orient et dans l'Europe même avaient soulevé beaucoup de doutes, et le scepticisme moderne, par paresse ou par vanité, ne voyait dans ces narrations que la suite d'un orgueilleux mensonge de la part des prêtres égyptiens abusant de la crédulité d'Hérodote. Il paraîtrait aujourd'hui que des voyageurs de notre temps auraient vu aussi dans la Syrie Palestine quelques-unes des colonnes commémoratives du passage et des victoires de ce grand roi. Un voyageur anglais a découvert le premier, à Nahhar-el-Kelb, en Syrie, non loin de Beyrouth (l'ancienne Berythus), une inscription qu'il dit être *bilingue*, tracée à la fois en hiéroglyphes égyptiens et en caractères cunéiformes, et contenant le cartouche royal de Sésostris. Plus récemment encore, un officier de l'armée française, M. C. Callier, capitaine d'état-major, a revu ce même monument de Beyrouth, et c'est d'après une note dont je dois la communication à son obligeance, qu'on en trouvera ici une idée plus exacte.

A trois heures environ au nord de Béryte, en allant vers Tripoli, la route coupe un contre-fort de roche calcaire qui s'étend jusqu'à la mer, et au pied duquel coule l'ancien Lycus, nommé aussi par les Arabes, Nahr-el-Kelb, *Fleuve du chien*. Le rocher, taillé pour faire place à la route, a été ensuite aplani avec soin sur le côté, et des bas-reliefs encadrés y ont été sculptés. Ces tableaux sont de deux à deux au nombre de six; d'autres sont complètement isolés, et le style de la sculpture comme le caractère des inscriptions leur donnent évidemment deux origines et deux époques. Les plus anciens sont de style égyptien, et pour le travail et pour le sujet : ils occupent les places les plus commodes et les surfaces les mieux polies. Leur sculpture est au simple trait, et quoique très-dégradés, on y reconnaît les types essentiels des représentations égyptiennes. Dans un tableau, le Pharaon offre des prisonniers au dieu Ammon; dans un autre, le roi paraît châtier des rebelles ou des coupables. Dans l'une de ces représentations, plusieurs caractères hiéroglyphiques se distinguent facilement, séparés entre eux par des espaces oblitérés par le temps; enfin, parmi les caractères visibles, on remarque le commencement du cartouche de Sésostris, comme l'a assuré à M. Callier un artiste qui a travaillé plusieurs années en Égypte. Il nous faudra donc bientôt croire aux campagnes lointaines et aux mémorables victoires de Sésostris dans l'ancien monde; victoires qui élevèrent l'Égypte au plus haut degré de sa puissance politique et de sa splendeur intérieure.

Si les rapports de l'histoire ne nous trompent pas, Sésostris comptait au nombre des contrées qui lui étaient soumises, ou tributaires de l'Égypte, la Nubie entière, l'Abyssinie, le Sennaar, une foule de contrées du midi de l'Afrique, toutes les peuplades errantes dans les déserts de l'orient et de l'occident du Nil, la Syrie, l'Arabie où les plus anciens rois d'Égypte possédèrent des établissements dont on a reconnu les traces à Djebel-el-Mokateb, el-Magara et Sebouth-el-Kadim, où paraissent avoir existé des usines pour le cuivre; les royaumes de Babylone et de Ninive, une grande partie de l'Asie mineure, l'île de Chypre, plusieurs îles de l'Archipel, et les pays qu'on nomma ensuite la Perse. rien n'égala jamais tant de puissance et tant de splendeur.

Sésostris avait ramené une foule innombrable de captifs de tous les pays qu'il avait subjugués. Il les occupa à de grands ouvrages d'utilité publique; ils tirèrent des carrières les immenses matériaux employés par son ordre dans la construction du temple de Phtha; ils creusèrent une grande quantité de canaux destinés par la prévoyance du roi à porter sur tous les points habités l'eau potable du Nil. C'est ainsi que les plus utiles améliorations intérieures et une prospérité universelle légitimèrent, en quelque sorte, les fruits glorieux de la victoire.

Ils avaient contribué à établir des communications régulières entre l'empire égyptien et celui de l'Inde son contemporain. Le commerce entre les deux pays avait alors une grande activité : la découverte fréquente, dans les vieux tombeaux égyptiens, de toiles et d'étoffes de fabrique indienne, de meubles en bois des Indes, et de pierres dures taillées, venant certainement du même pays, ne laissent aucun doute sur l'état prospère des relations commerciales entre l'Inde et l'Égypte, à cette époque où les peuples européens et la plupart des nations asiatiques étaient encore opprimées par la barbarie; et c'est ainsi que Thèbes et Memphis se montrent comme les premiers centres du commerce, avant que Babylone, Tyr, Sidon et Alexandrie, héritassent successivement de ce beau privilége. Les triomphes des armées égyptiennes assurèrent à leur pays tous ces avantages. Qu'on ne répète donc pas que l'Egypte ne fut pas guerrière; son sol est couvert d'indestructibles trophées. Germanicus, parcourant les bords du Nil, visita les vénérables débris de la grandeur de

l'antique Thèbes, et il interrogea les plus âgés parmi les prêtres, sur le contenu des inscriptions hiéroglyphiques dont ces débris étaient couverts ; et les prêtres lui répondirent qu'on y lisait des notions sur l'état ancien de l'Égypte, sur ses forces militaires et ses revenus ; que ces notions se rapportaient particulièrement à l'époque où le roi Rhamsès fit la conquête de la Libye, de l'Éthiopie, de la Syrie et de l'Asie ; qu'il y avait alors sept cent mille hommes en âge de porter les armes, et qu'à leur tête ce roi avait pénétré chez les Mèdes, les Perses, dans la Bactriane, la Scythie, en Arménie, en Cappadoce, et avait soumis à la fois la terre et les mers. Des monuments encore debout nous tiennent aujourd'hui un semblable langage. De vieux prêtres égyptiens nous rediraient les mêmes paroles que celles que Germanicus entendit sur les ruines de Thèbes, et que Tacite nous a fidèlement conservées.

A ces notions générales, tirées des fastes militaires de l'Égypte, il nous reste à ajouter quelques détails propres à compléter, du moins autant que nous le permettent les faits isolés qui nous sont parvenus, ce qu'il est possible de bien savoir aujourd'hui sur les institutions militaires de cette illustre nation.

Le roi, chef de l'armée de terre et de mer, s'en réservait le commandement supérieur, et déléguait à de grands officiers celui des divisions, des provinces et des places d'armes. On a vu plus haut, pag. 157, les titres et fonctions militaires des trois fils du Pharaon Rhamsès-Méïamoun, et à la p. 143 les grades accordés aux fils de Sésostris. Les autres chefs militaires, faisant le service auprès du roi, étaient appelés des *oeris*, et leur tête était ornée d'une plume d'autruche. Les officiers de divers grades étaient reconnus à certains signes extérieurs. On y ajouta des décorations honorifiques, enfin des titres qui l'étaient également, et qui étaient ceux de cousin, de parent ou d'ami du roi.

Chaque province ou nome était sous l'autorité d'un commandant militaire : les inscriptions grecques du temps des Ptolémées et des Romains mentionnent les noms et les qualités de quelques-uns de ces hauts fonctionnaires royaux ; et si l'on voulait réunir des notions certaines sur la répartition des garnisons militaires dans l'Égypte des Pharaons et dans l'Égypte des Lagides, on pourrait avec succès prendre pour guide l'état de ces répartitions consigné dans le précieux opuscule latin connu sous le titre de Notice des dignités de l'empire romain. L'état physique de l'Égypte n'admettait pas de variations sensibles dans son système de défense, tant que le système des armes ne changea point. Au midi, on gardait Éléphantine, Syène et les îles voisines ; à l'est, Péluse et Daphné ; à l'ouest, Maréa et autres points vers la chaîne libyque.

L'Égypte eut des possessions au-delà de Syène et de la première cataracte. Plusieurs monuments élevés par les anciens Pharaons y subsistent encore, et des inscriptions votives ou dédicatoires prouvent, sans nul doute, que l'autorité militaire y était confiée par les Pharaons, à des princes même du pays et aux enfants de ses familles les plus distinguées.

On n'a trouvé, en effet, sur les monuments de la Nubie, que des noms de princes éthiopiens et nubiens, comme gouverneurs de ces pays. La Nubie était donc si intimement incorporée à l'Égypte, que les Pharaons confiaient à des personnages nubiens le commandement des troupes dans leur propre pays.

On voit, en effet, à Ibsamboul, sur les rochers, une stèle sculptée, dans laquelle le nommé Maï, qui porte le titre de commandant des troupes en Nubie, et qui est né dans la contrée de Ouaou, l'un des cantons de la même contrée, célèbre les louanges de Rhamsès-le-Grand sur un ton très-emphatique. D'autres stèles désignent divers autres princes éthiopiens comme employés militaires de Sésostris en Nubie.

Une des excavations de Maschakith,

dans la même contrée, est une chapelle dédiée à la déesse Anoukè (Vesta) et aux autres dieux protecteurs de la Nubie, par un prince éthiopien, nommé Pohi, qui était gouverneur de la province pendant le règne du même Sésostris : il supplie la déesse pour que ce conquérant foule les Libyens et les Nomades sous ses sandales, à toujours.

Dans un autre tableau, sculpté sur les rochers d'Ibsamboul, un autre prince éthiopien présente au même roi Sésostris l'emblème de la victoire, et on y lit la légende suivante : Le royal fils d'Éthiopie a dit : Ton père Amon-Ra t'a doté, ô Rhamsès, d'une vie stable et pure ; qu'il t'accorde de longs jours pour gouverner le monde et pour contenir les Libyens, à toujours.

Ibrim, l'ancienne Primis des géographes grecs, en Nubie, est remarquable par un certain nombre de spéos ou excavations faites de main d'homme dans le rocher. Champollion le jeune, qui les a vues, en donne la description suivante :

Le second spéos, sculpté et peint, appartient au règne de Mœris, dont la statue, assise entre celles du dieu seigneur d'Ibrim et de la déesse Saté (Junon) dame de Nubie, occupe la niche du fond. Cette chapelle, aux dieux du pays, a été creusée par les soins d'un prince nommé Nahi, grand personnage, portant dans toutes les légendes le titre de gouverneur des terres méridionales, ce qui comprenait la Nubie entre les deux cataractes. Ce qui reste d'un grand tableau sculpté sur la paroi de droite, nous montre ce prince debout, devant le roi assis sur un trône, et accompagné de plusieurs autres fonctionnaires publics, présentant au souverain, à ce que dit l'inscription hiéroglyphique (malheureusement très-courte) qui accompagne ce tableau, les revenus et tributs en or, en argent, en grains, etc., provenant des terres méridionales dont il avait le gouvernement. Sur la porte du spéos est inscrite la dédicace que le prince a faite du monument.

Le troisième spéos d'Ibrim est du règne suivant, d'Aménophis II, successeur de Mœris, sous lequel les terres du midi étaient administrées par un autre prince, nommé Osorsaté. Sur la paroi de droite, ce roi Aménophis II est représenté assis, et deux princes, parmi lesquels Osorsaté occupe le premier rang, présentent au Pharaon les tributs des terres méridionales et les productions naturelles du pays, y compris des lions, des levriers et des schacals vivants, comme porte l'inscription gravée au-dessus du tableau, laquelle spécifiait le nombre de chacun des objets offerts, comme, par exemple, 40 levriers et 10 schacals vivants ; l'état de dégradation du texte n'a pas permis d'en tirer autre chose que les faits généraux. Au fond du spéos la statue du roi Aménophis le représente assis entre les dieux d'Ibrim.

Le plus récent de ces spéos, le quatrième, est encore un monument du même genre et du règne de Sésostris, Rhamsès-le-Grand. C'est aussi un gouverneur de la Nubie qui l'a fait creuser en l'honneur des dieux d'Ibrim, Hermès à tête d'épervier et la déesse Saté, à la gloire du Pharaon dont la statue est assise au milieu des deux divinités locales, dans le fond du spéos. Mais, à cette époque, les terres du midi étaient gouvernées par un prince éthiopien, dont on retrouve des monuments à Ibsamboul et à Ghirsché. Ce personnage est figuré dans le spéos d'Ibrim, rendant ses respectueux hommages à Sésostris, et à la tête de tous les fonctionnaires publics de son gouvernement, parmi lesquels on compte deux hiérogrammates, plus le grammate des troupes, le grammate des terres, l'intendant des biens, et d'autres scribes sans désignation plus particulière ; et il est à remarquer, à l'honneur de la galanterie égyptienne, que la femme du prince éthiopien Satnouï se présente devant Sésostris immédiatement après son mari, et avant les autres fonctionnaires. Cela montre, aussi bien que mille autres faits pareils, combien la civilisation égyptienne différait essentiellement de

celle de l'Orient, et se rapprochait de la nôtre.

Il y a aussi sur les rochers qu'on trouve de Philœ à Syène, un grand nombre d'inscriptions commémoratives d'actes relatifs à des militaires. On y voit des sculptures représentant des princes éthiopiens rendant hommage à Sésostris, ou à son grand-père; une inscription mentionnant une victoire remportée sur les Libyens, par le roi Thouthmosis Ier, l'an VII de son règne, et le 8 du mois de phamènoth; une autre inscription du successeur de ce roi, d'Aménophis III (Memnon), et en quatorze lignes, rappelant que ce Pharaon venait de soumettre les Éthiopiens, l'an ve de son règne, et que, passant dans ce lieu, il y a tenu une panégyrie.

Un des spéos de Silsilis est encore plus remarquable par l'ensemble des sujets militaires dont il est orné, et il remonte aux premiers temps de la XVIIIe dynastie égyptienne. C'est encore aux narrations de Champollion le jeune que la description qui suit est empruntée :

Le plus important des monuments de Silsilis est un grand spéos, ou édifice creusé dans la montagne, et plus singulier encore par la variété des époques des bas-reliefs qui le décorent. Cette belle excavation a été commencée sous Horus de la XVIIIe dynastie; on en voulait faire un temple dédié à Ammon-Ra d'abord, et ensuite au dieu Nil, divinité du lieu, et au dieu Sevek (Saturne à tête de crocodile), divinité principale du nome Ombite, auquel appartenait Silsilis. C'est dans cette intention qu'ont été exécutés, sous le règne d'Horus, les sculptures et inscriptions de la porte principale, tous les bas-reliefs du sanctuaire, et quelques-uns des bas-reliefs qui décorent une longue et belle galerie transversale qui précède le sanctuaire.

Cette galerie, très-étendue, forme un véritable musée historique. Une de ses parois est tapissée, dans toute sa longueur, de deux rangées de grandes stèles ou de bas-reliefs sculptés sur un roc, et, pour la plupart, d'époques diverses; des monuments semblables décorent les intervalles des cinq portes qui donnent entrée dans ce curieux muséum.

Les plus anciens bas-reliefs, ceux du roi Horus, occupent une portion de la paroi ouest : le Pharaon y est représenté debout, la hache d'armes sur l'épaule, recevant d'Ammon-Ra l'emblème de la vie divine, et le don de subjuguer le nord et de vaincre le midi. Au-dessous sont des Éthiopiens, les uns renversés, d'autres levant des mains suppliantes devant un chef égyptien qui leur reproche, dans la légende, d'avoir fermé leur cœur à la prudence et de n'avoir pas écouté lorsqu'on leur disait : « Voici que le lion s'approche de la terre d'Éthiopie (Kousch). » Ce lion-là était le roi Horus qui fit la conquête de l'Éthiopie, et dont le triomphe est retracé sur les bas-reliefs suivants.

Le roi vainqueur est porté par des chefs militaires sur un riche palanquin, accompagné de flabellifères. Des serviteurs préparent le chemin que le cortége doit parcourir; à la suite du Pharaon viennent des guerriers conduisant des chefs captifs; d'autres soldats, le bouclier sur l'épaule, sont en marche, précédés d'un trompette; un groupe de fonctionnaires égyptiens, sacerdotaux et civils, reçoit le roi et lui rend des hommages.

La légende hiéroglyphique de ce tableau exprime ce qui suit : « Le dieu gracieux revient (en Égypte), porté par les chefs de tous les pays (les nomes); son arc est dans sa main comme celui de Mandou, le divin seigneur de l'Égypte; c'est le roi directeur des vigilants, qui conduit (captifs) les chefs de la terre de Kousch (l'Éthiopie), race perverse; ce roi, directeur des mondes, approuvé par Phré, fils du soleil et de sa race, le serviteur d'Ammon, Horus, le vivificateur. Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans la terre d'Éthiopie que le roi a châtiée conformément aux paroles que lui avait adressées son père Ammon. »

Un autre bas-relief représente la conduite, par les soldats, des prison-

niers du commun en fort grand nombre ; leur légende exprime les paroles qu'ils sont censés prononcer dans leur humiliation : « O toi vengeur ! roi de la terre de Kémé (l'Égypte), soleil des Niphaïat (les peuples libyens), ton nom est grand dans la terre de Kousch (l'Éthiopie), dont tu as foulé les signes royaux sous tes pieds ! »

Enfin, nous indiquerons encore les monuments de Beit-Oually, en Nubie, comme formant un tableau complet des circonstances et des suites d'une campagne militaire, de ses résultats pour l'Égypte et pour le pays subjugué, et comme un témoignage de la sagesse des Pharaons dans l'usage de la victoire, dont aucune pratique barbare ne ternissait l'éclat, le prince ne cessant d'être inspiré dans ses résolutions par la prudence de ses conseils et l'intérêt bien compris de son pays, qu'il n'oubliait pas d'enrichir des productions des provinces conquises. Nous avons déja décrit ces sculptures de Beit-Oually (pag. 152). Nous devons ajouter que les bas-reliefs sont des plus remarquables par leur exécution, et qu'ils donnent une idée vraie de la perfection de ce genre de travail en Égypte ; dans ces scènes variées, les physionomies varient aussi selon les circonstances qui dominent le sujet représenté.

Mais ce n'est pas dans les temples seulement que l'historien doit chercher des données positives sur la caste militaire en Egypte; comme pour toutes les autres parties de ses annales, pour celle-ci les tombeaux récèlent des documents plus précieux et plus complets que n'auraient pu l'être les plus minutieuses narrations écrites. Des tableaux sculptés et peints parlent plus vivement à l'esprit que les phrases les plus parfaites, et ce ne sera pas sans obtenir, nous l'espérons, l'approbation des lecteurs, que nous aurons préféré jusqu'ici la simple description de ces tableaux si expressifs, à des déductions nécessairement incomplètes dans leurs détails. L'Égypte, elle-même, a tracé pour nos yeux ce que nous désirons d'apprendre : laissons-la donc nous dire, elle-même, par ses tableaux, ce qu'elle fit durant des siècles et avec une persévérance dans ses coutumes, qui proclame bien haut toute la certitude de la science qui les établit.

Beni-Hassan, plus au midi que le Kaire, a dans son voisinage un certain nombre de grottes décorées de peintures d'une parfaite conservation, toutes relatives à la vie civile, aux arts et métiers, et, ce qui est plus rare, à la caste militaire. Les deux hypogées les plus reculés au nord surpassent tous les autres par leur étendue et par la perfection de leur décoration. L'un des deux est le tombeau d'un chef administrateur des terres orientales de l'Heptanomide, nommé Néhôthph, au IXe siècle avant l'ère chrétienne.

Les peintures qui décorent cet hypogée, dit Champollion le jeune, sont de véritables gouaches d'une finesse et d'une beauté de dessin fort remarquables ; les animaux, quadrupèdes, oiseaux et poissons, y sont peints avec tant de finesse et de vérité, qu'ils ressemblent à nos beaux ouvrages d'histoire naturelle. C'est dans ce même hypogée qu'existe un tableau du plus haut intérêt : il représente quinze prisonniers, hommes, femmes ou enfants, pris par un des fils de Néhôthph, et présentés à ce chef par un scribe royal, qui offre en même temps une feuille de papyrus sur laquelle sont relatés la date de la prise, et le nombre de captifs, qui était de trente-sept. Ces captifs, grands et d'une physionomie toute particulière, à nez aquilin pour la plupart, étaient blancs comparativement aux Égyptiens, puisqu'on a peint leurs chairs en jaune roux pour imiter ce que nous nommons la couleur de chair. Les hommes et les femmes sont habillés d'étoffes très-riches, peintes (surtout celles des femmes) comme le sont les tuniques des dames grecques, sur les vases grecs du vieux style : la tunique, la coiffure et la chaussure des femmes captives peintes à Béni-Hassan ressemblent à celles des dames grecques des vieux vases, et on voit sur la robe d'une d'elles l'ornement enroulé si connu sous le nom de *grecque*, peint

en rouge, bleu et noir, et tracé verticalement.

Les hommes captifs, à barbe pointue, sont armés d'arcs et de lances, et l'un d'entre eux tient en main une lyre grecque de vieux style aussi. Sont-ce des Grecs? Je le crois fermement, mais des Grecs ioniens, ou un peuple d'Asie-Mineure, voisin des colonies ioniennes et participant de leurs mœurs et de leurs habitudes : n'est-ce pas une chose bien curieuse que des Grecs du IXe siècle avant J.-C., peints avec fidélité par des mains égyptiennes? J'ai fait copier ce long tableau en couleur avec une exactitude toute particulière : pas un coup de pinceau qui ne soit dans l'original.

Il paraît aussi, par plusieurs monuments d'un autre genre, que comme les autres citoyens de l'Égypte, les militaires accomplissaient les devoirs ordonnés par la religion : on les reconnaît dans les cérémonies publiques : ils exigèrent les mêmes soins pour leur sépulture, et des proscynema, faits en leur nom ou par eux-mêmes, se trouvent dans divers lieux de dévotion, habituellement honorés ou visités par les fidèles durant les prospérités du culte égyptien. L'île de Beghé, voisine de celle de Philæ, était un de ces lieux saints et sacrés, et le but de pieux pèlerinages ; il y subsiste encore une vingtaine d'inscriptions attestant que des personnages de considération y sont venus faire leurs dévotions, et parmi eux est nommé un basilico-grammate, commandant des troupes sous Aménophis III ou Memnon. En Égypte, les sentiments religieux étaient une des conditions essentielles du véritable patriotisme.

Nos musées renferment des armes de toute espèce, semblables à celles que les monuments nous font connaître : arcs en bois, garnis d'une corde de boyau ; flèches et javelines en bois, barbelées, armées de pointes en os ou en bronze, et celles de chasse, en jonc, armées en silex ; sabres, poignards, hache recourbée, masse, etc., etc., ainsi que des tambours, des flûtes droites ou traversières, et autres instruments à l'usage des troupes. Récemment encore on a découvert un char tout entier en bois, démonté, mais qu'il eût été facile de reconstruire. Destiné au musée du Louvre, ce morceau précieux lui a été soustrait par l'infidélité d'un intermédiaire en Égypte.

Plutarque dit que les anneaux des membres de la caste militaire avaient pour cachet la figure du scarabée, et Horus Apollo en donnait cette raison : que le scarabée désignait l'homme parce qu'il n'y a pas de femelle dans cette espèce d'animal. Rien n'est plus commun, en effet, que les scarabées en toute matière, montés ou non montés en bague, et portant gravés, sur leur partie plate, les sujets les plus variés. On y distingue la figure du scarabée même, des armes diverses, et même des hommes en armes.

Il y avait aussi des emblèmes consacrés à l'usage de la caste militaire : le vautour et l'épervier étaient celui de la victoire. C'était une opinion commune en Égypte, que le vautour, en temps de guerre, marquait et circonscrivait, sept jours d'avance, le lieu où l'on devait combattre. On ajoutait que le même oiseau présageait la défaite d'une des deux armées, en se tournant du côté de celle qui devait être vaincue et souffrir la plus grande perte ; c'est pourquoi les anciens rois, dit la tradition, avaient coutume d'envoyer des inspecteurs pour examiner et leur rapporter de quel côté du terrain occupé par les combattants le vautour se tournait. Ce qui est certain, c'est que, dans toutes les représentations de combats recueillies sur les monuments égyptiens, le roi combattant sur son char ou bien à pied, est accompagné du vautour, qui plane au-dessus de sa tête ; son vol est dirigé vers les ennemis, et il tient dans ses serres l'emblème de la victoire (voyez *pl.* 6).

Il en était de même dans les combats sur mer : la même protection et les mêmes présages accompagnaient le roi. Des monuments authentiques nous montrent la flotte égyptienne

combattant celle d'un ennemi non moins avancé dans l'art naval. Les navires sont conduits à la rame et à la voile : ceux des deux partis s'approchent le plus possible ; les soldats rivaux s'attaquent et combattent d'un bord à l'autre ; des cordages armés de crocs sont lancés pour saisir l'embarcation ennemie ; on monte à l'abordage ; l'équipage et les troupes sont égorgés ou faits prisonniers ; dans la mêlée, quelques navires sont renversés, et ils sont submergés avec les hommes qui les montent. La forme et l'armement de ces navires ne permettent pas de supposer qu'ils fussent propres à des navigations de long cours ; mais les mers d'Égypte n'étaient pas très-difficiles ; des vents périodiques dirigeaient le navigateur le long des côtes de la mer Rouge ; et du détroit qui l'unit à l'Océan indien, sa distance n'était pas considérable jusqu'à la presqu'île en deçà du Gange. Aussi a-t-on reconnu pour des Indiens, à leurs physionomies, le peuple auquel les Égyptiens livrent un combat sur mer.

Le combat figuré sur le monument de Médinet-Habou appartient au règne de Rhamsès-Méïamoun qui remonte au XVe siècle avant l'ère vulgaire. Il nous reste encore d'autres preuves de l'antiquité de l'emploi d'une marine régulière en Égypte comme force de l'état ; et nous indiquerons comme une des plus curieuses et des plus importantes pour l'histoire, un hypogée creusé dans la chaîne Arabique, au voisinage de la ville d'Éléthya, et qui fut le tombeau d'un grand personnage nommé Ahmosis, fils des Obschné, et chef des nautoniers. Une grande inscription de plus de trente colonnes est gravée dans ce tombeau, et le défunt, qui s'adresse à tous ceux qui la liront, leur fait sa propre histoire, dont voici les traits principaux : après avoir exposé qu'un de ses ancêtres tenait un rang distingué parmi les serviteurs d'un des anciens rois de la XVIe dynastie, il annonce qu'il est entré lui-même dans la carrière navale, dans les jours du roi Ahmosis le dernier de la XVIIe dynastie ; qu'il est ane rejoindre le roi à Tanis ; qu'il a pris part aux guerres de ce temps, où il a servi sur l'eau ; qu'il a ensuite combattu dans le midi, où il a fait des prisonniers de sa main ; que dans les guerres qui eurent lieu la sixième année du règne du même Pharaon, il a pris un riche butin sur les ennemis, qu'il a suivi le roi Ahmosis lorsqu'il s'est rendu par eau dans l'Éthiopie pour lui imposer des tribus ; qu'il se distingua aussi dans cette guerre ; et qu'enfin, il a commandé des bâtiments sous le règne du roi Thouthmosis Ier, après quoi il mourut.

C'est là sans aucun doute le tombeau d'un des officiers de la marine qui combattirent sous le roi Ahmosis contre les Hykshos à l'époque où ils furent enfin expulsés de l'Égypte, qui vit le succès couronner ses efforts et ceux de ses princes, et reçut de Thouthmosis Ier, qui rétablit l'ancien ordre de choses en Égypte, la récompense que méritaient plusieurs siècles de bons services rendus à l'état par ses ancêtres et par lui-même. Nous trouvons, de plus, dans le reste de l'inscription funéraire du marin Ahmosis, un témoignage contemporain de la restauration de la monarchie égyptienne par l'établissement de la XVIIIe dynastie, un peu plus de 1800 ans avant l'ère vulgaire, les faits relatés dans l'inscription s'accordant avec les fragments qui nous restent des récits des mêmes événements par l'historien Manéthon. C'est ainsi que chaque monument vient à son tour concourir à étendre les certitudes de l'histoire égyptienne, depuis les derniers règnes de la XVIIe dynastie.

Ajoutons, enfin, que la gloire militaire des Pharaons était célébrée par tous les arts à la fois, et tandis que la sculpture et la peinture ornaient les monuments publics des représentations multipliées de leurs grandes actions guerrières, l'éloquence les célébrait de son côté dans le style le plus élevé et en des termes très-propres à exciter l'amour et la reconnaissance des peuples. Il nous est parvenu un de ces

panégyriques, à peu près complet, et qui déja a obtenu quelque célébrité. C'est le rouleau de papyrus possédé par M. Sallier, d'Aix en Provence, et que Champollion le jeune, qui le vit en 1828, annonça au monde savant en ces termes :

« J'ai reconnu dans un paquet de papyrus égyptiens non funéraires, 1° un long manuscrit en fort mauvais état, qui m'a paru contenir des thèmes astrologiques en belle écriture hiératique ; 2° deux rouleaux contenant des espèces d'odes ou litanies à la louange d'un Pharaon ; 3° un rouleau dont les premières pages manquent, mais qui contient les louanges et les récits des exploits de Rhamsès-Sésostris, tout-à-fait en style biblique, c'est-à-dire sous la forme d'une ode dialoguée entre les dieux et le roi.

« Ce manuscrit est de la plus haute importance, et le peu de temps que j'ai donné à son examen m'a convaincu que c'est un vrai trésor historique. J'en ai tiré les noms d'environ douze nations vaincues, parmi lesquelles sont spécialement nommés les Ioniens, *Iouni*, et les Lyciens, *Louka* ou *Louki;* plus les Éthiopiens, les Arabes, etc. Il est parlé de leurs chefs emmenés en captivité, et des impositions que ces pays ont supportées. J'ai relevé avec soin tous ces noms de peuples vaincus, qui, étant parfaitement lisibles et en écriture hiératique, serviront à faire reconnaître ces mêmes noms en hiéroglyphes sur les monuments de Thèbes et à les rétablir s'ils sont effacés. L'existence de ce manuscrit est un fait immense, et il porte la date de l'an IX, au mois de paoni, du règne de Rhamsès-le-Grand. »

A son retour d'Égypte, le voyageur français revit à Aix cette précieuse relation historique, et la revit avec un nouvel intérêt, ayant reconnu ce même texte du manuscrit hiératique, tracé en caractères hiéroglyphiqes sur la paroi extérieure sud d'un des palais de Thèbes, toutefois fort mutilé dans plusieurs passages.

On a recueilli à Aix, de la bouche de Champollion, l'énoncé du plan de cet antique poëme historique en prose.

« Les Schéto (ou Scythes) s'exhortent à attaquer les Égyptiens; dénombrement de leurs chefs et des diverses nations leurs alliées dans cette guerre; un grand nombre de peuples de l'Asie occidentale y sont dénommés, et particulièrement ceux de l'Asie mineure, tels que les Lyciens et les Ioniens. — Dénombrement des forces égyptiennes. Le roi les harangue pour les exciter au combat : c'est Rhamsès lui-même qui rappelle cette circonstance et le discours qu'il prononça : « Et moi, dit « le texte, j'adressai mes paroles à mes « fantassins ainsi qu'aux cavaliers, di- « sant : Préparez-vous, préparez vos « cœurs, ô mes fantassins, ô mes cava- « liers ; » et les guerriers répondirent à sa majesté, dont la vie soit heureuse; à leur bon seigneur, dont la vie soit heureuse; et ils promettent de se montrer dignes de l'Égypte le jour de la bataille; ils supplient le roi de les abandonner à leur ardeur, et ils s'écrient, en terminant leur discours : Donne la liberté au souffle de nos bouches ! — Le roi reprend ensuite la parole, et après quelques nouvelles exhortations, il met l'armée en marche et s'approche contre la plaie de Schéto. — C'était la sixième rencontre ; et le roi, semblable à un dieu, se précipite sur eux et en fait un grand carnage. — Au milieu de l'action, le roi ne cesse d'exciter ses combattants ; enfin la victoire se déclare pour Sésostris; elle est complète.—Sésostris annonce à ses troupes qu'il vient de serrer la main du chef ennemi, et arrête le massacre des vaincus. — Récit du combat. — Les troupes de toute arme célèbrent la gloire du roi, et lui déferent les titres les plus pompeux. — Le chef des vaincus vient haranguer Sésostris; réponse du roi; nouvelle harangue à l'armée; humble soumission de la mauvaise race de Schéto. » Tout annonce que cette mémorable bataille fut livrée sur les bords de l'Oxus et qu'elle fut suivie de la prise de Bactres, principal établissement des Scythes, et l'une des plus anciennes villes du monde.

On sait avec quelle attention l'É-

gypte s'attacha à la conservation des documents de son histoire nationale. L'existence de l'ouvrage que nous venons de faire connaître n'a donc rien de surprenant ; il nous prouve aussi que les grands princes trouvèrent de dignes historiens, et les hommes distingués de la caste militaire, d'éloquents panégyristes. L'éloge des vertus militaires et de la science des combats fut donc aussi pour la civilisation égyptienne une nécessité sociale.

Nous avons presque épuisé l'ensemble des notions historiques qu'il nous a été possible de réunir sur l'état de la caste militaire en Égypte, et nous pensons en avoir assez dit pour faire reconnaître son importance dans l'État, les règles générales de son organisation et son influence sur les brillantes destinées de l'Égypte. Implantée dans le sol, elle était indestructible comme les monuments qui la couvraient de toutes parts ; sa dotation territoriale était la garantie de sa durée, de son aisance et de ses services ; les produits de plusieurs provinces lui appartenaient, et si l'on se souvient que quelques villes importantes, telles que Saïs et Héliopolis, étaient plus spécialement la résidence de la caste sacerdotale, que Panapolis est désignée comme particulièrement habitée par des ouvriers en lin et des tailleurs de pierre, peut-être faudra-t-il aussi tirer une conséquence de plus de ce qui vient d'être dit des possessions de la caste militaire, et considérer les provinces dont les revenus lui appartenaient, comme étant aussi sa résidence ordinaire et celle des familles qui en faisaient partie. Enfin, on pourra peut-être aussi conclure de tous ces faits rapprochés, que l'Egypte était divisée en villes royales, villes sacerdotales, villes militaires et villes industrielles. Les Hébreux, élèves des Égyptiens, n'eurent-ils pas aussi leurs villes royales et leurs villes lévitiques?

On raconte qu'un roi, nommé Séthon par Hérodote, négligea beaucoup l'ordre des guerriers, présumant qu'il n'aurait pas besoin de leurs services, et qu'il s'oublia jusqu'à les priver des douze aroures de terre labourable concédées à chaque individu de la caste par les rois ses prédécesseurs et choisies parmi les meilleures terres. Mais peu de temps après, l'Égypte ayant été attaquée par une armée nombreuse d'Assyriens, aucun soldat ne voulut marcher. La classe des artisans, des marchands et des ouvriers, se rangea autour du roi : la protection des dieux vint à son secours, et l'Égypte ne fut point envahie ; son salut fut ainsi l'ouvrage de ceux que la loi ne chargeait pas de sa défense.

Ce fait peut déja faire pressentir la décadence d'une antique et puissante institution. On a raconté, plus haut, l'émigration des garnisons du midi de l'Égypte, sous le règne de Psammétichus, parce que ce roi ne les avait pas relevées à l'époque prescrite par la constitution de la caste. La décadence était donc alors plus avancée, et elle pourra prouver qu'une institution militaire, telle que celle qui fut créée en Egypte, n'assurera jamais à l'État qu'un patriotisme conditionnel, qu'un dévouement préalablement soldé. Du reste, l'histoire est là avec ses dépositions pour éclairer les recherches du philosophe sur les avantages ou les inconvénients des priviléges héréditaires, des corporations incommutables, propriétaires territoriaux, et nous aurons peut-être fourni quelques données à la solution de cette question, par les détails sommairement réunis ici sur une des plus anciennes institutions de ce genre, la caste militaire égyptienne.

Il nous reste à parler du peuple, qui était aussi une caste à laquelle on avait fait ses droits et ses devoirs ; mais on a compris d'avance que partout les premiers diminuent et les seconds s'accroissent pour chaque caste, selon qu'elle est plus bas placée sur l'échelle des institutions publiques : comme partout ailleurs, la caste populaire était la dernière des trois en Égypte.

§ XVI. DE LA CLASSE POPULAIRE.

Toute la portion de la population libre qui n'appartenait ni à la caste sacerdotale, ni à la caste militaire, composait en Égypte le troisième ordre de l'état, la caste populaire. L'agriculture, l'industrie et le commerce lui furent spécialement attribués par les règlements généraux et par un usage que fortifièrent le temps et l'habitude. Le peuple néanmoins exerçait une autorité politique dans deux des occasions les plus importantes pour l'état, à l'élection et à la mort des rois. L'élection ne fut pratiquée qu'aux plus anciens temps de la monarchie; pour les époques postérieures, tout au plus aux changements de dynastie; et à cet égard les rapports de l'histoire nous laissent dans une profonde incertitude. Au contraire, l'autorité populaire à la mort des rois s'exerça aussi longtemps que dura l'antique constitution de l'empire égyptien. Après l'expiration du temps prescrit pour la durée du deuil public, la momie royale était portée en grande pompe à l'entrée du tombeau; elle y restait exposée aux regrets ou aux malédictions du peuple assemblé; chacun avait la liberté de reprocher hautement au roi mort ses fautes et ses mauvaises actions. Un prêtre venait ensuite prononcer le panégyrique du prince, rappeler ses services et ses bienfaits. L'assemblée prononçait alors un jugement sans appel; des applaudissements nombreux accordés au panégyrique absolvaient le roi de tout reproche, et les suffrages du peuple accompagnaient sa dépouille dans le lieu préparé pour son éternelle demeure. Si la désapprobation populaire condamnait la mémoire du roi, il était privé de funérailles pompeuses, et l'autorité du juge s'étendait jusqu'au droit de faire effacer des monuments et des annales nationales le nom du roi frappé par ces solennelles condamnations. Long-temps après la mort de Ménès, fondateur de la monarchie égyptienne, sa mémoire fut proscrite, à cause du grand luxe qu'il avait introduit dans les habitations domestiques. Sa gloire et sa renommée s'affaiblirent dans l'opinion; une imprécation contre son nom fut tracée en caractères sacrés dans le sanctuaire même du temple d'Ammon à Thèbes. Ce ne fut pas le peuple qui porta ce jugement contre le roi; mais il le confirma par une tacite adhésion. Il nous reste d'ailleurs des preuves plus concluantes de l'autorité redoutable que la constitution avait déférée à la caste populaire en Égypte, et des témoignages de l'usage qu'elle ne manqua pas d'en faire à l'égard de ceux de ses souverains qui, oubliant ou méprisant leurs devoirs, s'étaient justement attiré l'animadversion publique.

« C'est dans la vallée de Biban-el-Molouk, à Thèbes, dit Champollion le jeune, que sont les tombeaux des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. J'y ai visité ces princes dans leurs demeures funéraires; ces appartements y sont couverts de sculptures et de peintures, pour la plupart d'une étonnante fraîcheur; mais j'y ai vu un tombeau de roi, *martelé* d'un bout à l'autre, excepté dans les parties où se trouvaient sculptées les images de la reine sa mère et celles de sa femme, qu'on a religieusement respectées, ainsi que leurs légendes. C'est, sans aucun doute, le tombeau d'un roi condamné après sa mort. » Le même voyageur a vu, dans la vallée d'El-Assassif, territoire de Thèbes, un édifice où une légende royale a été systématiquement martelée dans une foule de bas-reliefs de ce temple, et il a reconnu que cette légende fut celle d'un Aménenthé, tuteur du roi Mœris pendant sa minorité, et en qualité de mari de la sœur du roi, appelée par son âge à précéder son frère sur le trône de leur père; et que, parvenu à sa majorité, Mœris, à qui la mémoire et l'autorité de son tuteur étaient odieuses, fit effacer son nom des monuments publics, avec le concours de l'autorité, qu'on invoquait dans ces solennelles circonstances. De notre temps, il y a de cela plus de 3500 ans.

On voit aussi au musée de Turin une statue en très-beau grès rougeâtre,

d'environ quinze pieds de hauteur; c'est celle d'un Pharaon debout, dont le nom se lit sur l'agrafe de la ceinture qui lui serre sa tunique sur les reins. Il tient de la main gauche une grande enseigne sacrée, et son nom est encore gravé en beaux hiéroglyphes sur le bâton de cette enseigne; il se lit jusqu'à sept fois sur les diverses parties de ce même colosse. Une autre statue du même roi est au musée britannique; un second colosse, semblable à celui de Turin, a été acheté à Rome et transporté au musée égyptien du Louvre; c'est toujours le nom de ce même Pharaon qui se trouve répété sur les statues de Londres et de Paris. On l'a remarqué aussi sur les différentes portions du palais de Karnac à Thèbes; on le retrouve enfin sur le bel obélisque de la porte du Peuple à Rome : ce nom est celui du Pharaon Mandouéi, de la XVIIIe dynastie égyptienne; mais partout où ce nom existe, soit sur les images de ce roi, soit sur les édifices qu'il éleva, ce nom est soigneusement *martelé*, effacé, quoiqu'il soit exprimé par la figure même du dieu *Mandou*, dont le Pharaon portait le nom. La suppression systématique du nom de ce roi sur tous les monuments publics ne peut être expliquée que comme l'effet d'un de ces jugements sévères portés par le peuple égyptien contre ses méchants rois, au moment de leur mort. Sur le palais de Louqsor, le nom du roi éthiopien Sabaco a été également proscrit et martelé; celui de Taraka, autre Éthiopien, fut également martelé à Medinet-Habou. Sous la domination romaine, cet usage subsistait encore, et l'autorité qui avait succédé à celle du peuple, succéda aussi à ses attributions dans le jugement du mérite des princes. Ce n'était plus, il est vrai, l'intérêt national qui s'exprimait dans ces solennelles circonstances : les passions de l'empereur remplaçaient les doléances du peuple. On lisait sur le temple d'Esnéh les noms des empereurs Septime-Sévère et Géta; Caracalla fit assassiner son frère Géta; sa mémoire et son nom furent proscrits par l'autorité impériale dans toute l'étendue de l'empire; cette proscription les atteignit jusqu'au fond de la Thébaïde : les cartouches contenant le nom propre de Géta sur le temple d'Esnéh sont aussi régulièrement martelés. L'autorité morale du peuple égyptien sur la renommée de ses rois ne saurait donc être mise en doute, et peut-être peut-on dire que quelque sagesse se révélait dans cette institution politique, parce que tous les citoyens en jugeant et maudissant le roi mort sur le seuil de son tombeau, étaient appelés à exercer sur le roi vivant, sans l'embarrasser, une influence qui ne pouvait être dédaignée.

On ne saurait dire à quelle époque des annales de l'Égypte se rattache cette singulière institution politique, ni par quelle voie la caste populaire réussit à conquérir ces priviléges.

Le gouvernement théocratique repoussait de sa nature la concession d'un pareil avantage; le prêtre était tout dans cet ordre de choses, et le peuple n'avait à montrer que de la piété et de l'obéissance. Ce privilége indiquerait donc un temps où des circonstances critiques auraient porté le sacerdoce égyptien à octroyer au peuple cette part morale dans les affaires publiques; et comme l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucune lutte entre l'autorité théocratique et toute autre autorité rivale, si ce n'est celle où Ménès força la tiare à s'abaisser devant l'épée, époque où le gouvernement, de sacerdotal qu'il était, devint inopinément civil et militaire, il est permis de conjecturer que Ménès, pour consolider les immenses résultats de sa périlleuse entreprise, s'allia avec le peuple, en se livrant à lui après sa mort ainsi que tous les rois ses successeurs, et s'en fit un utile auxiliaire au moyen d'une concession toute nouvelle qui investissait la caste populaire d'une intervention puissante, propre peut-être à la garantir des mauvaises passions des rois et des mauvais conseils de leurs ministres. S'il en était ainsi, ce ne serait qu'un exemple de plus, bien ancien à la vérité, de la bienveillance attentive des barons de tous les pays

pour les pauvres communes quand ils avaient besoin d'elles pour lutter avec succès contre la couronne. Quoi qu'il en soit, le droit attribué à la caste populaire, de juger les actes des rois, de condamner leur mémoire, et l'inévitable effet de ces jugements, ne sauraient être mis en doute : toutefois l'histoire a trop négligé les preuves qu'on aurait pu recueillir pour l'utilité de tous, de l'ancienneté et de l'efficacité de cette singulière institution politique de la vieille Égypte.

La fertilité extraordinaire de la terre, un climat bienfaisant, de bonnes lois que l'expérience avait élaborées, et que le temps sanctionna; une administration active et bienveillante sans cesse occupée à établir et à consolider l'ordre public dans les champs comme dans les cités; l'influence inévitable de la religion sur un peuple naturellement pieux, d'un caractère facile, et qu'Hérodote considère comme les plus religieux des hommes, permettent de penser qu'en Égypte la classe populaire fut heureuse, et que, occupée et laborieuse, modérée dans ses mœurs et dans ses vœux, elle trouva dans son travail les sources d'une aisance générale, et qui fut de longue durée. Les familles y étaient habituellement nombreuses; on voit dans les monuments les plus simples, peints sur un panneau de bois ou sculptés sur une dalle de pierre calcaire, et représentant les devoirs funèbres rendus aux chefs d'une famille par tous ses enfants, que leur nombre pour les deux sexes s'élève de huit à douze et parfois au-delà; et si le luxe de ces monuments désigne des familles plus distinguées et des classes supérieures, ils rendent à l'égard de ces familles le même témoignage quant au grand nombre des enfants qui appartenaient à chacune; les tableaux sculptés à Thèbes nous donnent la liste de neuf descendants mâles de Rhamsès-Méiamoun, et d'un nombre encore plus considérable de filles. L'ancienne société égyptienne diffèra en ce point essentiel de l'état des sociétés modernes.

La classe populaire avait généralement pour vêtement une courte tunique de lin, nommée Calasiris, serrée par une ceinture au-dessus des hanches, ayant parfois de courtes manches et garnies de franges par le bas. La chaussure était en papyrus ou en cuir, mais elle était vraisemblablement réservée aux classes supérieures. La tête était habituellement découverte; la chevelure était frisée ou nattée; un manteau de laine était parfois jeté sur la tunique, et ils le quittaient à l'entrée des temples. Les femmes portaient avec la tunique d'amples vêtements en lin ou en coton, à larges manches, unis ou rayés, blancs ou de couleur unie; leur chevelure était artistement soignée; leur tête, leurs oreilles et leurs mains étaient ornées de bandeaux, de boucles et d'anneaux. Une chaussure légère enveloppait leurs pieds; elles sortaient le visage découvert, accompagnées de quelques femmes de service, qu'elles avaient en assez grand nombre dans leur maison. Habillées aussi avec d'amples robes d'étoffes rayées, les suivantes avaient leurs cheveux tressés et tombant sur leurs épaules; elles portaient de plus un large tablier de même étoffe que leur robe, point de bijoux ni autres parures, et se tenaient dans une situation très-respectueuse en présence de la dame de la maison. Les filles sorties de l'âge de l'enfance étaient habillées comme leur mère, à l'exception des ornements de la tête; et les enfants des deux sexes n'avaient pour tout habillement ou parure, durant les sept à huit premières années, que des boucles d'oreilles.

La race était belle, d'une haute taille, un peu grêle en général, et vivant long-temps, comme le prouvent celles des inscriptions funéraires où l'âge des défunts dépasse quatre-vingts ans. Du reste, toutes les exceptions à ces données générales se rencontraient dans la population égyptienne comme dans toutes les autres : nous ne réunissons ici que les traits principaux de sa constitution physique, d'après les monuments d'accord avec les récits de l'histoire. Du reste. Hérodote, qui a vu l'Égypte avant sa

décadence entière, assure qu'après les Libyens, les Égyptiens étaient en général les plus sains des hommes. Le grand nombre de momies d'hommes ou de femmes, qui ont été ouvertes, corrobore ces divers témoignages.

L'intérieur des familles dénote des mœurs douces et des habitudes d'affection. On voit un de ces intérieurs peints dans un des tombeaux de Gournah. Une mère de famille rentre chez elle avec ses trois filles d'âges différents, suivies d'un vieux serviteur et d'une servante d'un âge mûr. Après avoir traversé une première pièce, elles se trouvent dans la seconde, qui en précède plusieurs autres; trois jeunes femmes de service viennent au devant d'elle, et lui présentent respectueusement des fruits et des rafraîchissements; dans l'antichambre, une des trois filles se désaltère, pressée par la soif, tandis que la servante distribue des fleurs et des joujoux à une petite fille et à un petit garçon sans vêtements, accourus vers la porte à la rencontre de leur mère. L'autorité paternelle fut toute-puissante en Égypte par les mœurs plutôt que par les lois : la vieillesse était vénérée; lorsque des jeunes gens rencontraient un vieillard, ils lui cédaient le chemin et se rangeaient de côté. De tels sentiments ne révèlent-ils pas une culture attentive des affections de l'ame? Les habitudes qu'elles imprimaient se réalisaient surtout dans l'intérieur des familles. Ce que nous en savons à l'égard des Égyptiens nous montre cet intérieur en possession de tous les biens qui peuvent faire croire au bonheur, charmer l'homme fidèle à ses devoirs sociaux, et le consoler parfois des peines qu'ils peuvent engendrer.

Les habitations particulières étaient vastes et à plusieurs étages. Les chambres qui les composaient avaient des destinations analogues aux usages modernes. On voit, d'une part, de grands approvisionnements de comestibles variés, empilés sur des tablettes; d'un autre côté, le sol est couvert par une natte tressée en joncs de couleurs diverses; de petites fenêtres grillées éclairent les pièces du rez-de-chaussée; et au premier étage, habitation pour la nuit, on ne voit, comme on l'observe aujourd'hui dans toutes les villes d'Égypte, que de très-petites croisées. Les couleurs de la peinture qui nous fournit ces détails indiquent que ces fenêtres étaient à deux vantaux, garnis de carreaux en verres de couleur. Un grenier ouvert sur les côtés et une terrasse découverte terminaient ce bâtiment. Un jardin était une dépendance des maisons de cet ordre; des arbres fruitiers en plein vent, et parmi lesquels on distingue le grenadier et le citronnier; des arbres d'agrément de forme pyramidale, des bosquets de verdure et des berceaux en vigne, en faisaient une possession à la fois utile et agréable. Ces vignes étaient régulièrement arrosées; on vendangeait pour cueillir les raisins que la consommation journalière avait épargnés; le raisin coupé était transporté avec des paniers dans une cuve placée entre deux palmiers; le raisin y était immédiatement foulé par des hommes qui se soutenaient à une corde tendue d'un palmier à l'autre. On emportait aussi du raisin pour l'approvisionnement de la maison; on prenait note du nombre de paniers; on infligeait une bastonnade au domestique qui, durant les vendanges, n'avait pas été sobre et fidèle. Il y avait dans la maison des pièces destinées à serrer toutes sortes de provisions en fruit, vin, pains et gâteaux; en poisson, volaille et gibier salés. Les viandes fraîches de bœuf, de chèvre et de mouton, étaient d'un usage général. La viande de porc était proscrite; cet animal était considéré comme immonde, au point, dit Hérodote, que si un Égyptien touche en passant un de ces animaux, même seulement par ses vêtements, il court sur-le-champ vers le fleuve et s'y plonge. Aussi était-il interdit aux gardiens de porcs d'entrer dans les temples, et ces hommes, rejetés même des rangs les plus infimes de la société, ne trouvaient à se marier qu'avec les filles de leurs pareils. L'interdiction religieuse de la viande de porc

fut une mesure diététique et sanitaire assez répandue en Orient, et ce ne sont pas les Égyptiens seuls qui, pour cette raison, auraient refusé de baiser un Grec sur la bouche, ou de se servir de son couteau, de sa broche ou de sa marmite : de tels scrupules subsistent encore de nos jours ; des pratiques utiles seulement en Orient servent encore en Occident de symboles religieux, et témoignent de quelque fidélité à un culte particulier, dans un pays qui les respecte tous. L'usage des fèves était aussi expressément défendu; on n'en semait point, et les plants qui pouvaient naître par hasard étaient soigneusement arrachés. Ce légume était déclaré impur. Hérodote rapporte que les Égyptiens prenaient leurs repas hors de leurs maisons ; mais il ne reste sur les monuments connus aucune preuve d'un tel usage.

La nourriture ordinaire de la population entière était le pain fait avec la farine du grain qu'Hérodote nomme *sorgho*, et qui est le *doura*, espèce de maïs d'un usage encore général dans l'Égypte moderne. Hérodote ajoute que les pains faits de sorgho étaient appelés Cyllètes; il nous est parvenu quelques-uns de ces pains, recueillis, comme tant d'autres objets, dans les tombeaux; ils sont d'espèces et de formes différentes; on en voit des figures non moins variées sur les monuments. Outre les viandes et les poissons, le miel et plusieurs sortes de fruits entraient aussi dans la nourriture habituelle des Égyptiens; de ce nombre étaient le raisin, la grenade, les dattes, la figue, la banane, plusieurs espèces de melons et de pastèques, l'oignon et les autres légumes dont le climat permettait la culture. On voit aussi dans nos musées quelques-unes de ces productions, qui nous sont parvenues, après avoir séjourné bien des siècles dans les sépultures; on y remarque le fruit du palmier doum, les myrobalans ou bélanites, les raisins de Damas et de Corinthe, le fruit du lotos qui, selon Homère, faisait oublier leur patrie aux étrangers qui en goûtaient, le citron et la grenade, le mimusops el engi, originaire de l'Inde; le ricin qui fournissait une huile à brûler; les dattes du palmier ordinaire; le fruit de l'acacia hétérocarpe; le blé commun; la figue du sycomore, et parmi les autres productions d'un emploi fréquent dans les usages domestiques, la cire, la gomme résine, le vernis, composé avec la résine du cèdre, le baume funéraire, qui est un mélange d'asphalte ou bitume de Judée avec des substances aromatiques, analogues au gingembre et à l'amomum; la gomme arabique conservant encore toutes ses propriétés; enfin le beurre de muscade ou cinnamomum des anciens. Le feu et l'eau étaient aussi, comme de notre temps, les grands agents pour la composition des mets variés, produits de l'art culinaire en Égypte. Ses artistes, qui semblent s'être attachés à ne rien omettre dans leurs ouvrages de ce qui se faisait dans leur pays, n'ont pas dédaigné la représentation des détails intérieurs des cuisines, et du service des repas selon les formes reçues dans les classes auxquelles la richesse, ou au moins une grande aisance, permettait de rechercher toutes les commodités et toutes les satisfactions que procurent la variété des mets. le luxe du mobilier, et des serviteurs habiles et nombreux.

Du temps d'Hérodote, une sorte de vin tiré de l'orge était la boisson ordinaire des Égyptiens; l'historien ajoute qu'il n'y avait pas de vignes en Égypte. Les monuments démentent cette dernière assertion d'Hérodote; non seulement l'offrande du vin aux divinités est très-fréquemment figurée dans les représentations religieuses, ce qui prouve que le vin n'était pas fort rare, mais encore on retrouve très-fréquemment, parmi les travaux des champs et ceux de la récolte, la culture de la vigne, la vendange et la fabrication du vin, qu'on enferme ensuite dans de grandes jarres qui sont bien bouchées et rangées dans des caves. On voit aussi sur les monuments la fabrication du vin cuit; le raisin est déposé dans un grand vase placé sur un fourneau al-

lumé; lorsqu'il a suffisamment bouilli, le moût et son marc sont mis dans une toile, d'où le vin clarifié s'échappe dans des vases, au moyen d'une forte torsion donnée à cette toile avec des leviers mus à force de bras d'hommes. Il est très-vraisemblable que la bière de grains était d'un usage plus ordinaire dans la classe laborieuse; il en était là comme dans toutes les autres sociétés assez policées pour être divisées en classes de condition inégale; la meilleure ou la plus agréable nourriture était et devait être non pas un droit, mais un privilége pour la fortune.

Du reste, l'eau du Nil était d'un usage universel, et si les anciens divinisèrent le fleuve comme le créateur et le père nourricier de l'Égypte, ils ne lui devaient pas moins de gratitude pour les qualités essentiellement bienfaisantes de ses eaux. Cette précieuse propriété était connue de tous dès la plus haute antiquité; Hérodote avait appris que lorsque le grand roi, celui de Perse, se mettait en campagne, on amenait pour lui, outre les approvisionnements en viandes et en grains nécessaires à sa consommation personnelle, l'eau même dont il aurait besoin pour toute la campagne; que cette eau était tirée du Choaspe, qui traverse la ville de Suze; que c'était la seule dont le roi fît usage, et qu'un grand nombre de chariots à quatre roues, tirés par des mulets, portaient dans des flacons d'argent cette eau, qu'on avait fait bouillir auparavant. On ignore si les Pharaons, dans leurs voyages ou leurs guerres hors de l'Égypte et loin du Nil, faisaient apporter avec eux leur approvisionnement d'eau de leur fleuve sacré; ce qui est certain, c'est la juste renommée dont cette eau n'a pas cessé de jouir depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours. Les voyageurs anciens et modernes sont unanimes sur ce point; et tous nos contemporains y ajoutent leur suffrage d'une expression non équivoque. L'analyse chimique a donné les raisons d'un tel phénomène, et a fait reconnaître que l'eau du Nil est d'une grande pureté; qu'elle paraît très-bonne pour la préparation des aliments, et même pour les arts chimiques, où elle peut remplacer l'eau de pluie, dont le pays est privé, et l'eau distillée, difficile à obtenir en grande quantité dans un pays où les combustibles sont rares. Elle est surtout bienfaisante et salutaire pour l'espèce humaine; elle est peut-être la plus saine de toutes les eaux de la terre; et sans lui attribuer les vertus surnaturelles dont une longue tradition, à peine éteinte, la dotait sans hésitation, d'unanimes louanges lui sont accordées par ceux, soit étrangers, soit naturels, qui en ont fait usage dans toutes les saisons, et l'on croira sans peine qu'il en existe à Constantinople un approvisionnement pour l'usage du grand-seigneur et celui de sa famille.

Les anciens Égyptiens ne négligèrent pas de chercher le moyen de rendre toujours potable cette eau si nécessaire, et que les effets de l'inondation rendent, pendant trois mois de l'année, trouble, rougeâtre, épaisse, à force d'être chargée de limon, et réellement dégoûtante, toutefois moins au goût qu'à la vue. Ils y parvinrent, et découvrirent que pour clarifier cette eau à toutes les époques de l'année, il suffisait de frotter avec des amandes amères broyées, les bords ou les parois intérieures du vase où l'eau est contenue. C'est le même procédé que les Égyptiens de nos jours emploient au même effet, et avec un succès constaté par quelques milliers d'années. Rien n'est plus commun dans les représentations des usages antiques de l'Égypte, que d'y voir, dans l'intérieur des habitations, comme au milieu des champs, dans les jardins, aussi bien que dans les lieux de travail, des jarres remplies d'eau, posées sur des trépieds en bois, dans les coins les plus abrités des habitations, à l'ombre d'un arbre dans la campagne ou en plein air, rafraîchies par des serviteurs qui agitent l'air autour avec des éventails. On ne peut douter, au surplus, que les anciens n'aient devancé les modernes dans une précaution si indispensable pour l'ap-

provisionnement d'eau dans les villes situées à quelque distance des bords du Nil, au moyen de quelqu'une de ses branches ou de ses canaux : l'inondation était régularisée en effet de telle sorte que le fleuve, soit par son élévation, soit par des canaux, allât remplir les citernes destinées à cet approvisionnement usuel; et si l'on se souvient de la forme singulière de la vallée du Nil, sa superficie étant semblable à celle d'un dos d'âne, dont le fleuve occupe le point le plus élevé, on voit dès lors avec quelle facilité, et presque sans travail dans un terrain limoneux, les eaux du Nil pouvaient être conduites dans les lieux habités les plus éloignés des limites où parvient l'inondation, et comment ce fleuve, répandant ses bienfaits sur toute l'Égypte, fécondant son sol, pourvoyant avec largesse à l'une des plus impérieuses nécessités pour la vie des hommes, ce fleuve célèbre mérita les autels et le culte qui lui furent décernés par la reconnaissance d'une nation illustre et puissante.

Tous ses monuments nous révèlent cette puissance par le luxe des habitations particulières, et celui du mobilier dont elles étaient garnies. Outre l'intérieur déja décrit plus haut (*pl.* 53), on voit dans un autre tableau peint la façade d'une de ces habitations (*pl.* 54) : c'est un pavillon fort élevé, flanqué à droite et à gauche de deux corps de bâtiment, composés de deux galeries l'une au-dessus de l'autre, soutenues par des piliers à chapiteaux, qui en font des salles à jour dans toute leur hauteur; des tables chargées de fruits, des trépieds garnis de jarres d'eau, y sont symétriquement placés. Ces galeries, ouvertes sur le devant, pouvaient servir de salle à manger; et c'est peut-être ce qui aura fait dire à Hérodote, comme on l'a vu plus haut, que les Égyptiens prenaient leurs repas en public.

Si nous insistons sur ces détails domestiques, que le lecteur nous le pardonne; c'est la partie la plus nouvelle de l'histoire ancienne de l'Égypte. Il n'y a pas long-temps encore qu'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne, M. de Heeren, disait à ce sujet : « Si l'historien s'enquiert des bas-reliefs historiques ou ethnographiques, et des scènes domestiques où sont peintes les représentations des mœurs et des usages de la nation, il demande précisément les objets *qui sont le moins éclaircis.* » Les détails dans lesquels nous entrons sur cette partie de l'état civil de la nation égyptienne satisfont donc à un vœu généralement exprimé, remplissent une lacune généralement remarquée; et ce sont les matériaux recueillis avec un admirable discernement dans l'Égypte entière par Champollion le jeune, qui servent à enrichir l'histoire de ces faits, réellement nationaux à l'égard de chaque peuple ancien ou moderne, les plus propres aussi à nous faire apprécier l'intelligence, la raison et le goût de chacun d'eux, non moins décisifs enfin que des batailles et des conquêtes.

Un vaste jardin était une dépendance ordinaire d'une habitation égyptienne complète (*pl.* 55). Il était carré; une palissade en bois formait sa clôture; un côté longeait le Nil, ou un de ses canaux, et une rangée d'arbres taillés en cônes s'élevait entre le Nil et la palissade. L'entrée était de ce côté, et une double rangée de palmiers et d'arbres de forme pyramidale ombrageait une large allée qui régnait sur les quatre faces. Le milieu était occupé par une vaste tonne en treilles, et le reste du sol par des carrés garnis d'arbres et de fleurs, par quatre pièces d'eau régulièrement disposées, qu'habitaient aussi des oiseaux aquatiques; par un petit pavillon à jour, espèce de siége ombragé; enfin, au fond du jardin, entre le berceau de vignes et la grande allée, était un kiosque à plusieurs chambres, la première fermée et éclairée par des balcons à balustres; les trois autres, qui étaient à jour, renfermaient des fruits, de l'eau et des offrandes. Quelquefois ces kiosques étaient construits en rotonde à balustres surmontés d'une voûte surbaissée.

Des peintures à fresque décoraient l'intérieur des habitations; leur composition, toute d'ornement, était ex-

trêmement variée ; les couleurs les plus brillantes, habilement mariées, formaient des dessins d'une variété infinie, et que le goût moderne adoptera sans répugnance.

Les meubles en bois communs, en bois rares et exotiques, en métaux ornés de dorures ou ciselés (*pl.* 23 et 57); les étoffes unies, brochées, brodées, teintes et peintes, en lin, en coton ou en soie, produits des manufactures nationales ou étrangères, contribuaient à l'agrément des maisons égyptiennes et aux commodités de la vie intérieure. Les lits, garnis de matelas, avaient extérieurement la forme d'un lion, d'un schacal, d'un taureau ou d'un sphinx debout sur leurs quatre pieds ; la tête du quadrupède, plus élevée, servait de dossier pour le chevet, et l'imitation minutieuse de ses divers membres donnait l'occasion d'ajouter au bois, outre les couleurs, l'or et l'émail. On fabriquait avec le même soin les marche-pieds, les lits de repos à dossier et à chevet, les divans, les canapés, les armoires à deux portes, les buffets, tablettes, cassettes et coffrets, et tous les objets de cette nature nécessaires au service de la famille. Les fauteuils à bras, garnis et recouverts de riches étoffes, étaient aussi ornés de sculptures très-variées, religieuses ou historiques : des figures des pasteurs vaincus soutenaient le siége en symbole de leur servitude. Un tabouret était semblable pour l'étoffe et les ornements au fauteuil dont il était l'accessoire. A des siéges pliants en bois, les pieds avaient la forme du cou et de la tête du cygne. D'autres fauteuils étaient en bois de cèdre, incrustés d'ivoire et d'ébène, et les siéges en jonc solidement tressé. Des guéridons, des tables rondes, des tables de jeu, des boîtes de toute grandeur répondaient par leur matière et leur belle exécution à l'éclat du reste du mobilier. Des nattes et des tapis en couleurs vives et variées, et quelquefois historiées, ou bien des peaux d'animaux sauvages préparées, couvraient l'aire des appartements ou des portions les plus habitées; et des vases en or, en matières précieuses, en métaux dorés (*pl.* 44), ornés d'émaux ou de pierres fines, d'une élégance et d'une variété de formes que les peintures qui nous les ont conservées peuvent seules révéler à notre esprit, après tous les chefs-d'œuvre de l'art des Grecs, complétaient le mobilier d'une maison égyptienne ; et d'après elle on peut juger de la magnificence des palais.

Sans doute ce luxe et cette magnificence étaient inconnus au laboureur, à l'artisan, à la majorité de la population : mais à l'égard de l'Égypte comme de quelques autres contrées, pour que cette opposition soit moins sensible, considérée surtout dans ses rapports avec les besoins réels de l'homme, avec tout ce qui peut être propice à sa nourriture, à sa santé, ajouter à son existence les choses qui flattent ses goûts, plaisent à son esprit et lui aident à reconnaître et à soutenir sa propre dignité, il ne faut pas oublier qu'un très-haut développement du luxe dans les classes supérieures ne dénonce pas toujours une grande misère dans les classes inférieures ; que s'il peut en être ainsi dans les pays dont les fortunes ne reposent que sur les capitaux et les produits de l'industrie, où en un jour et par l'effet d'un seul événement la fortune se joue si cruellement de ses plus habituels favoris, et semble élever pour eux de la même main les hôpitaux et les palais ; il en est tout autrement dans les contrées où la richesse publique et celle des citoyens sont fondées sur les bienfaits périodiques de la terre ; et aucune ne fut jamais plus régulièrement prodigue de ses biens que la terre d'Égypte. Cette fécondité sans pareille, l'excellence du climat malgré l'ardeur du désert voisin, une hygiène publique à laquelle les convictions de l'expérience avaient imprimé une grande autorité, et ce que les profits de l'industrie ou du commerce ajoutaient à tous ces biens essentiels, nous autorisent à considérer la population égyptienne comme ayant été généralement pourvue du nécessaire, et chacune de ses classes comme étant en possession, selon sa place sur l'échelle des richesses, de toutes les commodités et de

tous les agréments de la vie. Les palais avaient un superflu qu'ils déversaient sur de nobles industries qui honoraient aussi le génie de l'homme, et la maison du laboureur ne manquait jamais du nécessaire; l'argile plus ou moins façonnée ou émaillée y remplaçait la porcelaine peinte pour le service de la table du riche; mais ceci n'intéresse pas de très-près le régime général d'une nation, ses mérites ou sa puissance, et nous savons ce qu'a fait le peuple égyptien avec ses assiettes de terre vernissée, ses corbeilles de jonc, sa simple tunique de lin et sa chaussure de papyrus.

Pour compléter ce curieux tableau des usages domestiques et de la vie intérieure des Égyptiens, nous croyons à propos de présenter, comme en étant la plus précise description, une liste abrégée des meubles, ustensiles, objets d'habillement ou de parure, qui, tirés des tombeaux et provenant des fouilles faites dans divers lieux antiques de l'Égypte, se montrent à nous comme des révélateurs naïfs des plus intimes usages de la plus illustre des nations anciennes. Les faits nombreux et importants qui résultent de tels monuments sont les seuls à l'abri des incertitudes ou des passions de l'histoire: la variété des matières, soigneusement indiquées, n'étonnera pas moins que la variété même des objets énumérés. On s'y fera aussi une idée de l'étonnante perfection de l'industrie égyptienne, qui savait mettre ces matières en œuvre bien des siècles avant le temps que notre Europe assigne avec tant de confiance aux plus utiles ou aux plus rares inventions dans les arts; et nous n'indiquons dans cette nomenclature, véritablement historique au plus haut degré, que les objets que nous avons eus sous les yeux.

Objets d'habillement. — Tunique en toile de coton très-fine, avec des ourlets et des reprises selon l'usage moderne. — Toile de lin. Grande pièce de toile, ayant pu servir de manteau, terminée, aux deux extrémités, par des franges en cordelettes. — Idem. Pièce de toile frangée à effilés, ayant servi au même usage que la précédente. — Cuir maroquiné. Bandelettes et ornements, avec des sujets frappés sur gomme jaunâtre et représentant plusieurs noms de Pharaons. — Feuille de palmier ou jonc. Chaussures nommées Tabtebs en langue égyptienne, espèce d'espardilles en feuilles de palmier tressées, arrondies par le bout, imitant la forme de la plante des pieds, avec les restes des cordons destinés à les fixer. — Tabtebs terminés en pointe. Deux paires sont faites avec des feuilles de palmier teintes en rouge. — Tabtebs terminés par de longues pointes qui, se recourbant sur le coude-pied, servaient de défense naturelle aux orteils. — Feuille de palmier ou jonc. Tabtebs, avec ou sans pointe, ayant un quartier et les parties latérales de l'empeigne. — Cuir ou cuir maroquiné rouge. Sandales d'enfant. — Gomme odorante et cuir maroquiné vert; cuir maroquiné rouge. Soulier d'enfant avec quartier et empeigne. — Cuir peint. Soulier de femme avec ornements peints en jaune. — Cuir maroquiné pourpre. Paire de pantoufles doublées en maroquin rose, rosettes dorées sur le coude-pied et entre-semelles de papyrus. — Cuir. Sandales d'homme. — Gomme odorante et cuir. Sandales de diverses grandeurs. — Une paire de demi-bas à jour. Sabot en bois avec une bride en fer.

Ustensiles de toilette. — Bronze et bois. Miroirs en métal poli, avec manche en bois imitant une fleur de lotus. — Bronze. Miroirs de métal, dont le manche représente, soit une femme la tête surmontée d'une fleur de lotus, soit la déesse Hathôr (Vénus) tenant une colombe dans sa main gauche. — Bois. Peignes simples. L'un d'eux est orné d'une gazelle agenouillée. — Grands et petits peignes doubles. — Perruques en cheveux, volumineuses, tressées et nattées. — Diverses portions de chevelures, parmi lesquelles on remarque plusieurs tresses parfaitement conservées. — Ivoire ou os. Épingles à cheveux, terminées en forme de grenade ou par un uræus dressé. — Bois. Épingles à cheveux plus communes. — Bronze. Épingle

ordinaire conservant des restes de dorure. — Petit panier renfermant de petites olives en terre glaise enfilées et groupées de manière à imiter une masse de cheveux. — Serpentine et albâtre oriental. Vases à collyre, de grandeurs diverses, destinés à renfermer de l'antimoine en poudre, ou toute autre préparation analogue au surmé des Orientaux. — Terre émaillée, bois dur, serpentine et albâtre. Étuis à collyre de diverses formes, ou composés de plusieurs canons de roseaux réunis par une bandelette de toile. — Bois, hématite et bronze. Styles pour l'application du collyre sur le prolongement de l'angle externe des yeux. — Basalte et albâtre. Molettes et pierres à broyer le surmé ou autres cosmétiques. — Bronze. Instruments pour la préparation des collyres et autres cosmétiques. — Terre émaillée, émail et albâtre oriental de diverses nuances. Vases unguentaires destinés à contenir des huiles, onguents ou parfums liquides. — Albâtre et brèche. Petites amphores et vases ansés de diverses formes. — Terre émaillée, émail et albâtre oriental. Vases balsamaires avec ou sans oreilles (masdj), et de formes variées. — Terre émaillée, émail, albâtre et bronze. Vases ampulloïdes, ou ampoules destinées à contenir des parfums liquides, ou des huiles parfumées; parfois avec une inscription hiéroglyphique. — Terre émaillée et albâtre. Vases en forme de gourdes, avec ou sans anses. Il y en a dont le goulot est formé par une fleur de lotus, et les anses par deux singes accroupis, avec des inscriptions hiéroglyphiques sur la panse, telles que celles-ci : Que le dieu Phtha accorde d'heureuses années au possesseur de ce vase! Que le dieu Ammon et la déesse Mouthis accordent d'heureuses années! Que le dieu Phtha et la déesse Koht accordent d'heureuses années! etc. — Albâtre oriental et terre émaillée. Vases de formes diverses, ayant servi à contenir différents genres de cosmétiques. Il y en a avec des légendes royales. — Verres et émaux de couleur. Petits flacons et vases destinés au même usage que les précédents, mais remarquables par la variété des verres de couleur entremêlés dont ils sont formés. — Terre émaillée, albâtre et lapis. Petites coupes et tasses de formes variées, et petits ustensiles à transvaser ou à préparer des parfums liquides.

Bijoux et objets de parure. — *Ornements d'oreilles.* — Coquilles fixées à un cordon, et ayant servi d'ornements d'oreilles. — Or. Boucles d'oreilles terminées par des têtes de bœuf, de lion ou de gazelle. — Argent et bronze. Boucles d'oreilles, dont une est terminée par une tête de bœuf. — Boucles et pendants d'oreilles en or, verre doré, or et saphir d'eau, bronze doré et verres de couleur. — Pendants d'oreille en bois, terre émaillée, émaux ou verres de couleur. — Ornements d'oreilles formés de grains de verroterie ou de cornaline, d'anneaux d'ivoire et de petites grenades en terre émaillée verte. — Ornements d'oreilles formés d'un cordon passé dans divers amulettes en terre émaillée, et représentant le poisson latus, une grenouille, une espèce de chenille, des scarabées ou des têtes symboliques de la déesse Hathôr. — Ornements d'oreilles formés de fleurs variées en terre émaillée. — Ornements d'oreilles en terre émaillée, cornaline et lapis, représentant des grenouilles, le poisson latus, des scarabées, une sauterelle, une mouche, des cygnes, des cynocéphales, un lion, des hippopotames, des gazelles, un lièvre, des chats, un hérisson, des têtes humaines, ou des têtes symboliques de la déesse Hathôr.

Colliers. — Collier formé de coquillages naturels. — Bois. Olives striées et peintes en rouge, provenant d'un collier. — Colliers formés d'annelets d'ivoire ou entremêlés de grains de cornaline. — Colliers ou portions de colliers formés de lentilles, petits disques, grains ou olives et demi-olives en terre émaillée. — Colliers ou portions de colliers formés de petits disques en terre émaillée ou en émail de diverses couleurs, alternés ou entremêlés. — Autre formé de scarabées portant gravés sous leur base des ornements variés ou des

symboles. — Autres formés de petits chats, d'un petit naos renfermant l'image de la déesse Bubastis, de petits yeux symboliques en terre émaillée, ou de plaques carrées portant le nom hiéroglyphique d'Osiris. — Terre émaillée. Lentilles, disques, annelets, cylindres et amulettes provenant de colliers. — Autres formés de globules en terre émaillée, montés en or. — En grains d'émail vert pomme ou bleu céleste. — De grains et d'olives en pâte d'émail, en émaux et en verre de couleur. — Grains, olives, perles et autres pièces en émail mosaïque, provenant de colliers, et très-remarquables sous le rapport du travail et de la variété des couleurs. — Colliers formés de pièces de corail pâle; — ou en grains et cylindres de spath vert; — ou en prime d'améthyste; — ou en cornalines, d'une forme variée, et entremêlées d'amulettes de diverses manières. — Grains, olives et perles en jaspe, agate, chalcédoine, lapis, grenat, sardonyx, granit, etc., provenant de colliers. — Autre collier formé de perles hexagones en argent massif; — formé d'une baguette de bronze plaquée en argent, et dans laquelle sont passées des sonnettes en argent, ou des amulettes en bois ou en cornaline; — composé de petites pièces en argent représentant des yeux symboliques entremêlés de perles d'argent doré et de petits amulettes en terre émaillée; — formé de plusieurs centaines d'annelets en argent de 2 lignes et demie de diamètre sur un tiers de ligne d'épaisseur, passés dans une tresse de cheveux; — en argent, composé d'amulettes représentant la partie supérieure du coquillage nommé porcelaine; — imitation en or du coquillage nommé porcelaine. — Pièce en or imitant la partie supérieure du même coquillage, et yeux symboliques en cornaline. — Colliers et portions de colliers formés de petites pièces d'or en forme d'olives, d'annelets, de perles, perles à jour, sauterelles, grenades, etc., etc., entremêlées de petits amulettes en cornaline ou de scarabées montés en or. — Collier complet à trois rangs : le premier formé d'olives en or; le second de vases à libations, de fleurs de lotus, de lézards et de poissons latus, alternés et également en or; le troisième rang est composé de grains d'agate, avec une plaque représentant la tête du bélier symbolique. — Collier en or formé d'une double chaîne en gourmette, garni d'un fermoir à trois chaînettes, portant une fleur de lotus et deux poissons binni. — Collier en or de même travail, mais plus finement exécuté; dans la chaîne est passée une bélière à laquelle on a suspendu une plaque représentant des deux côtés un épervier vu de face et travaillé à grains. — Or. Fermoir d'un collier à six rangs. — Or. Fermoir d'un collier orné de deux chaînons terminés par deux poissons latus. — Émail. Franges de fermoirs de colliers. — Or. Fleur de lotus, jadis incrustée d'émaux, provenant d'un collier. — Œil en lapis monté en or, provenant d'un collier.

Anneaux et bagues. — Bague avec chaton carré en bois doré. — Émail et terre émaillée. Anneaux portant au chaton des images de divinités en relief, telles que Atmou, Phtha, Horus, Hathôr, etc. — Bagues portant au chaton des images en relief de divers animaux sacrés, des fleurs de lotus; des yeux symboliques; des figures d'uræus, de nilomètre, de divinités ou des légendes hiéroglyphiques. — Bagues avec chaton, ornées de sujets variés travaillés à jour. — Doubles bagues portant au chaton des bustes en relief de Neïth, d'Isis et du dieu Khons. — Bagues à chaton carré avec inscriptions exprimant un souhait d'heureuses années. — Bronze. Bagues portant des inscriptions hiéroglyphiques ou des images de divinités gravées en creux sur le chaton. — Bague en fer. — Argent massif. Bagues à chatons ovales portant des inscriptions pieuses ou des noms de rois. — Argent. Bagues portant des têtes symboliques. — Électrum. Chaton de bague avec inscription hiéroglyphique. — Or. Anneau travaillé à jour et orné d'amulettes en matière dure, enchâssés dans le métal. — Or massif. Bagues à chatons portant les

noms, les titres et les symboles de plusieurs divinités. — Doubles bagues à doubles chatons offrant l'image d'une jeune fille adorant successivement Osiris, Isis et Nephtys. Ces bagues sont des bijoux funéraires provenant des momies. — Or. Doubles bagues portant sur leurs chatons les images de dieux gravées en creux. — Bagues à chatons décorées d'ornements incrustés en émaux de couleur. Il y a sur un chaton deux petits chevaux de plein relief et d'un travail très-fin. — Bague à triple anneau avec un chaton orné d'une demi-olive en cornaline. — Or. Anneaux portant au chaton des yeux symboliques en cornaline, un scarabée, ou une grenouille, soit en pâte d'émail, soit en terre émaillée. — Serpent roulé en spirale pour servir de bague. — Bague à triple anneau portant en chaton les bustes en relief d'Osiris, d'Isis et de Nephtys. — Idem. Bagues à chatons ronds ou carrés sans gravure. — Lapis. Bague à chaton carré sans gravure.

Bracelets. — Bracelets tressés en feuilles de palmier; en corne ou en écaille; en ivoire de diverses grandeurs; en bronze; en papillon doré; en fer; fragments de bracelets en argent; en feuilles d'or, ornés de deux yeux symboliques. — Or. Bracelet d'enfant décoré d'ornements gravés en relief. — Bracelets en or combiné avec de petits anneaux de beaux lapis; en or décoré de bouquets de lotus des deux espèces, et d'un lion assis, travaillés à jour, et dont tous les détails intérieurs étaient incrustés de lapis et de pierres ou d'émaux de diverses couleurs; en or d'un travail analogue à celui du précédent, orné d'un griffon et de bouquets de lotus; en or massif, formés chacun de deux serpents entortillés et affrontés.

Bijoux de formes variées. — Argent. Petit étui avec couvercle à bélière. — Plaque d'or. La vache symbolique de la déesse Hathôr, nourrissant un enfant. Bijou funéraire. — Argent. Petite égide à la tête de lionne. — Plaque d'or. Une femme vêtue de la calasiris, adorant la déesse Hathôr Boucéphale. — Argent doré. Figurines représentant un dieu. — Argent. Bijou représentant un petit contre-poids de collier, terminé par une tête de déesse. — Or. Un lion en repos. — Plomb, étain et bronze. Petits éperviers, les ailes éployées. — Or. Deux grappes de raisin, de travail égyptien. — Argent. Un petit aigle. — Or. Battants de porte d'un petit naos, décorés d'une figure de femme debout, portant des fleurs et des offrandes.

Ustensiles domestiques. — *Vases.* — Bois. Forme de vase à anse en bois. — Terre cuite. Petits vases de formes diverses, enduits d'un vernis de couleur, peints ou non vernissés. — Terre cuite peinte. Bardaques d'une forme encore usitée en Égypte. — Grands vases d'une forme analogue à celle des bardaques, avec cols plus ou moins évasés. Ornements peints en bleu. — Terre cuite peinte. Grands vases en forme de pomme de pin, décorés d'ornements ou de fleurons de couleur bleue, rouge ou noire. — Idem. Vases à deux anses, ornés de palmettes et feuillages tracés en noir. — Grandes amphores en terre cuite. — Vases à huile, avec couverte en jonc natté. — Vases domestiques de formes variées en serpentine, calcaire blanc, granit-brèche et granitelle. — Albâtre oriental. Grand vase balsamaire à anses, avec couvercle. — Idem. Vases en forme de cornet, et du genre nommé cadus par les anciens Romains. — Bronze. Vases de diverses formes et autres ustensiles domestiques. — Vase en verre blanc, orné de cordons. — Coupes en terre émaillée bleue, ou bleu perse, ornées d'étoiles, de bouquets de lotus, ou de poissons binni tracés en noir. — Coupes en albâtre oriental. — Coupes en bronze, d'un métal très-remarquable par la bonté de son alliage, et le son pur et prolongé que rendent ces coupes lorsqu'elles sont frappées. Le pourtour est quelquefois décoré d'une inscription hiéroglyphique. — Coupe en or, dont le fond est orné de poissons binni se jouant parmi des fleurs de lotus. Sur le pourtour, une inscription hiéroglyphique. — Grands bassins en al-

bâtre oriental. — Bassin en verre blanc, avec le panier qui le renfermait dans un tombeau de Thèbes, où il a été trouvé. — Albâtre oriental. Cassolettes à puiser des liquides, imitant la forme du poisson latus. — Patères et simpulum en bronze.

Meubles. — Bois dur. Fauteuil à pieds de lion, avec dossier orné de marqueteries en ébène et en ivoire d'hippopotame. Le siége était formé par un treillis en cordelettes qui existe encore en partie. — Bois. Dossier de fauteuil, avec scène d'adoration peinte. — Bois. Tabouret dont le siége est recouvert en jonc natté. — Coffrets décorés d'ornements peints de diverses couleurs, couvercle à charnière, avec inscription hiéroglyphique. — Paniers de formes variées en jonc ou en feuilles de palmier. — Paniers de formes variées, tressés en jonc coloré. — Nattes en jonc et autres objets de vannerie.

Instruments et produits des arts et métiers. — *Armes.* — Arcs en bois, conservant quelques débris de la corde à boyau. — Flèches de chasse, jonc, armées de fragments de silex : quelques-unes sont barbelées. — Os et bronze. Pointes de flèches et de javelines, triangulaires ou en forme de carreau.

Instruments de musique. — Tambour à timbre et à double peau tendue au moyen de lanières de cuir, sur une caisse en bois, de forme bombée, et composée de petites douves. — Tympanum très-analogue à nos tambours de basque. — Tambour en forme de demi-poire avec les restes de la peau dont il était recouvert. — Manches de sistres, ornés de la tête symbolique de la déesse Hathôr. — Une harpe à cordes nombreuses, recouverte de maroquin vert, décorée en-dessous de fleurs de lotus découpées à jour. — Sambuca ou petite harpe portative à quatre cordes. Débris d'un instrument semblable. — Roseau percé en forme de flûte.

Tissus. — Une poignée de fil teint au henné. — Écheveau de fil très-fin. — Morceaux de toile de lin, avec franges de diverses espèces. — Vingt échantillons de toiles de lin égyptiennes antiques. — Tissu quadrillé remplissant l'effet du tissu moderne nommé Louisine. — Tissu du même genre, un peu plus fin. — Tissus rayés par l'ourdissage. — Tissu de lin d'une grande réduction, à lisière rayée bleue. — Toile de lin avec frange très-fournie à la lisière, formée par un broché lié dans cette lisière et produisant l'effet d'une bordure cannelée. — Tissu rayé par l'ourdissage, dont la trame est entièrement recouverte par la chaîne. — Toile peu fournie en chaîne, teinte au henné. — Toile de lin avec un chef rouge de l'Inde. — Tissu très-fin, présumé coton, de la réduction de la turquoise. — Autre plus fin que le précédent. — Vingt échantillons de toiles égyptiennes de coton, de laine, etc. — Mousselines variant de finesse. — Tissu imitant la mousseline des Indes. — Tissu peluché, raffiné par la chaîne sur fond toile. — Tissu broché, produisant le travail des Gobelins, par la réunion des deux fils travaillant isolément dans la toile. — Turquoise brochée dans le principe des Gobelins, avec quelques parties de broderies au petit point. Les caractères brochés sur ce tissu forment le prénom et le nom propre d'un Pharaon.

Objets relatifs aux jeux et aux amusements de l'enfance. — Bois. Une poupée ou mannequin, bras mobiles; sur la tête existent encore des cheveux implantés. — Ivoire. Une très-petite poupée. — Idem. Un forgeron, à bras mobiles, d'un travail grossier. — Cuir. Paumes formées de sections de sphère en cuir, cousues et bourrelées de bâle d'une plante céréale. — Bois. Paume à compartiments peints en bleu et en rouge. — Un osselet en ivoire. — Bois. Sabots auxquels on imprimait un mouvement de rotation par le moyen d'un fouet. — Latrunculi, ou petits cônes en terre émaillée bleue, ayant servi de pions et de pièces pour un jeu analogue à nos jeux de dames ou d'échecs ; très-petits modèles en bois de tous les instruments d'agriculture.

L'étude des monuments originaux

nous apprend avec certitude à qualifier chacun de ces objets si nombreux et si variés, et nous en montre l'usage. On les reconnaît aussi dans les tableaux qu'un personnage distingué a fait peindre dans son tombeau, dès la plus haute antiquité égyptienne, et où il s'est occupé à faire figurer tous les détails de la vie intérieure d'une famille nombreuse et puissante. On y retrouve toutes les parties du service, tel qu'il était admis ou exigé par les usages de l'époque, soit pour l'ordre et la bonne tenue de la maison, soit pour la représentation nécessaire au rang de ce riche citoyen, ou en rapport avec sa fortune.

Sa famille se composait de sa femme légitime et de ses sept enfants, dont quatre sont des fils; d'une autre femme et de son fils; enfin de la nourrice et de la fille de la nourrice : ces douze personnages étaient tous également de la famille, et ils étaient rangés auprès de son chef dans l'ordre de préséance où nous venons de les désigner; ils sont présents dans les scènes qui représentent les usages de la maison de la ville et ceux de la maison des champs.

Au service de la première nous trouvons attachés trois prêtres et quatre jeunes clercs, chargés du service religieux intérieur, chaque particulier pouvant établir chez lui des chapelles pour les dieux du pays et de la contrée, à la condition de pourvoir aux dépenses du culte et des cérémonies. Après eux viennent les grammates, ou secrétaires, soit pour les choses religieuses, soit pour les affaires civiles. Le valet de chambre, domestique de confiance, est auprès du maître; venaient ensuite l'intendant de la maison, portant un bâton courbé pour marque de son autorité; la ménagère, appelée la gardienne des vivres ou des offrandes, et qui avait deux filles; l'homme chargé du soin des siéges, et le porte-siége du maître; le vannier et sa femme, à qui était laissé le soin des nombreux ustensiles et meubles en vannerie; les jardiniers et leurs sous-ordres; l'intendant de la maison rurale et sa femme; les conducteurs de bœufs, de veaux, de chèvres, et les porteurs de lièvres, de hérissons, etc.; le surveillant des chemins aboutissant à la maison du chef; les portiers; les pêcheurs et les chasseurs; les employés au sacrifice domestique des bœufs et autres animaux. Ces emplois étaient très-subdivisés en fonctions spéciales; toutes celles qui viennent d'être indiquées sont relatives à l'intérieur de l'habitation.

Dans ce qui est de l'extérieur, on peut classer le blanchissage du linge, qui employait sept personnes, y compris le chef de la lingerie; viennent ensuite le scieur de bois, le menuisier, le potier de terre, les bûcherons, occupés à fendre le bois; les charpentiers, les constructeurs de barques; les porteurs de la litière du maître, et ceux qui conduisent le traîneau; les mariniers et rameurs pour les voyages sur le Nil, sous les ordres d'un chef de tout le service du voyage; un officier de navigation, le directeur pour le mât et le timonier-chef du gouvernail; le maître, sa femme et ses enfants y étaient dans une large chambre qui occupait le pont, et qui était éclairée par des fenêtres garnies de verres de couleur; quelquefois le voyage exigeait plusieurs canges, à cause des nombreux serviteurs : tel aujourd'hui un kiaja-bey voyage sur le Nil, suivi de son harem et de la plupart des officiers de sa maison. Au nombre des serviteurs nécessaires étaient aussi tous ceux qu'exigeait la boulangerie; les femmes occupées à filer le lin, à démêler les écheveaux, à les dévider, à tordre le fil au fuseau et à ourdir la toile au métier, sous les ordres du chef du tissage. Une foule de serviteurs subalternes attachés à chaque partie du service intérieur et extérieur de la maison de ville se voient aussi dans les scènes où ces détails sont figurés.

La maison de campagne avait également un nombreux domestique: à la suite du jardinier étaient les garçons chargés de cueillir et de conserver les fruits, tels que les ananas, les figues,

et les approvisionnements en légumes rangés dans les serres pour l'hiver: le berger en chef et les pâtres s'occupaient d'une partie très-importante de la propriété rurale, l'éducation des bestiaux étant en grande vogue et très-développée en Egypte; aussi voit-on dans la liste des serviteurs non seulement le médecin vétérinaire, mais les valets de ferme chargés spécialement du soin de certains animaux; un pour les chèvres, un autre pour les oies et les canards, un troisième pour les moutons; et sous les ordres du chef des bouviers, ceux qui dirigeaient la race bovine, mission très-importante, car il paraît que le combat des taureaux entrait dans leur éducation ou comme moyen d'améliorer la race, ou comme spectacle donné au maître de la maison; c'est le chef des bouviers qui préparait les taureaux à cet exercice. Les chefs de chacun de ces services venaient prendre directement les ordres de leur maître, ayant leur main droite posée sur l'épaule gauche, et leur autre bras pendant, en signe de respect; il en était de même du gardien et du conducteur des ânes et de ceux des bouvillons. Des chiens d'espèces diverses appartenaient à la maison, et ils avaient aussi leurs gardiens, qui les soignaient en santé et en maladie.

Il vient d'être dit que l'éducation des bestiaux était une des grandes richesses agricoles de l'Égypte; les capitaux de cette espèce étaient considérables dans ce pays : ce ne pouvait pas être pour une vaine ostentation; mais cette industrie dut être plus fructueuse dans la basse Égypte, vaste plaine entièrement arrosée par le Nil, que dans l'Égypte supérieure, vallée étroite où la terre féconde ne pouvait pas être en grande partie destinée à des pâturages. Aussi est-ce dans un hypogée des environs des pyramides que se trouve un tableau qui est un témoignage authentique de nos assertions. On y voit un Égyptien faisant l'inspection de ses troupeaux; il est debout, couvert de sa calasyris serrée par une ceinture; une écharpe est jetée de son épaule gauche sur le côté droit; il s'appuie sur une longue canne; à ses pieds est un jeune chacal mâle, apprivoisé et portant un collier; un serviteur ombrage la tête du maître au moyen d'une double bannière de toile. Le troupeau défile en sa présence; un gardien ou berger pousse devant lui le troupeau de chaque espèce de bétail, et au-dessus de chaque troupeau, le nombre des têtes est soigneusement indiqué par des chiffres, qui sont en grande évidence. La marche est ouverte par les ânes et les ânesses; un ânon est en tête, et leur nombre est de 860; le berger qui les surveille porte au bout d'un bâton appuyé sur son épaule la dépouille d'un de ces animaux mort aux pâturages. Viennent ensuite les brebis et les béliers, au nombre de 974; un berger de ce troupeau porte dans un panier la tête d'un animal sans cornes, et qui ressemblerait plutôt à un loup qu'à un bélier. La race bovine vient ensuite; on y compte 834 bœufs et 220 vaches ou veaux. Les chèvres mâles et femelles ferment la marche; leur nombre est porté à 2234. Dans un autre tombeau on voit que le nombre des ânes appartenant à un riche habitant de la moyenne Égypte était de 1304, et celui des vaches de 830. Il paraîtrait aussi, d'après d'autres renseignements, que les bœufs des fermes royales étaient d'une espèce supérieure et des individus de choix. On a remarqué dans les peintures d'un autre tombeau, qui paraît avoir été celui d'une grande famille de Memphis, des serviteurs faisant l'offrande au défunt des principales productions de ses domaines, telles que des dattes, des figues, des ananas; des veaux, des oies, des gazelles; des fruits et des fleurs : parmi ces serviteurs, il y en a plusieurs qui conduisent en laisse des bœufs de haute taille, blancs et rouges, blancs et noirs, ayant un collier terminé par un ornement en forme de fleur de lotus, et deux de ces bœufs portent sur leur cuisse gauche une grande marque, de forme carrée, de couleur noire,

et on lit dans un : *Maison royale*, *n°* 43; et dans l'autre, avec les mêmes indications, le n° 86, chiffres qui indiquent vraisemblablement le nombre des bœufs de chacune des deux couleurs combinées ; d'où résulte encore la preuve que les grandes maisons faisaient marquer de leur nom et d'un chiffre chaque tête de gros bétail qui leur appartenait.

Dans toutes ces représentations, le maître de la maison se reconnaît à la longue canne qu'il tient à la main, ou sur laquelle il s'appuie pour se reposer ; ce qui a fait dire à un novice interprète des symboles de l'antique Égypte, que le bâton y figurait comme le plus ingénieux emblême de l'autorité et du gouvernement, et il ne trouve pas tout-à-fait bon que les sociétés modernes aient adopté des signes et des moyens un peu moins significatifs. Quoi qu'il en soit, nous pouvons ranger des cannes égyptiennes, plus ou moins élégantes, en bois étrangers pour la plupart, et portant des inscriptions où se trouvent des noms propres et des dates, parmi les objets antiques qui donnent à nos collections un intérêt si varié et si puissant.

D'autres scènes civiles, peintes dans les tombeaux, nous portent à croire que le chef de famille était revêtu d'une grande autorité dans sa maison, et qu'il avait sur tous ses serviteurs le droit de haute et basse justice. Nous avons mentionné déja des employés infidèles qui, au temps de la vendange (*pl.* 38), prosternés à terre sur leurs genoux et leurs mains, reçoivent en présence de leur maître des remontrances et la bastonnade ; ailleurs, le chef des bergers dénonce un des gardiens des vaches ; il s'agit d'un veau ; l'accusé se défend ; des membres épars d'un bouvillon sont exhibés comme pièces de conviction, et le gardien reçoit encore la bastonnade en présence de son maître, qui a prononcé contre lui.

A ces détails si curieux de l'intérieur des maisons égyptiennes, pour une époque antérieure de dix siècles aux poëmes d'Homère, nous aurions encore beaucoup à ajouter, si nous devions dire tout ce que les monuments nous apprennent à la fois et sur les occupations et sur les amusements des habitants des bords du Nil septentrional ; la chasse et la pêche étaient pour eux des distractions d'un usage général (*pl.* 37 et 43). On chassait aux oiseaux et aux quadrupèdes ; des levriers couraient l'autruche et la gazelle, la flèche atteignait le quadrupède du désert, le filet enlaçait le volatile aquatique ; et les peintures de ces scènes si riches de détails inconnus (*pl.* 58) nous montrent en même temps les diverses espèces d'animaux recherchés ou pris par les chasseurs ; les espèces, diverses aussi, de chiens employés à les poursuivre ; ainsi que toutes les ressources de la pêche à la ligne, à la cordelle, au filet et au trident. La préparation de tous ces comestibles, résultats de l'industrieuse activité de l'homme, est le sujet d'une partie de ces riches décorations (*pl.* 38 et 43) ; et, comme pour assurer aux curieuses recherches des temps futurs une entière satisfaction, les Égyptiens n'oublièrent pas les scènes joyeuses qui animaient des délassements plus bruyants : des musiciennes jouant de la harpe, montée de cordes nombreuses, de la lyre, du théorbe et de la double flûte, exécutent des chants accompagnés de ces instruments ; des danseuses, couronnées de fleurs et de guirlandes de verdure, figurent des scènes animées au bruit du tambour de basque ; d'autres montrent leur habileté dans le jeu des balles, la saltation et les tours de force ou d'agilité ; enfin, des hommes, accroupis devant des tables basses, jouent aux dames ou aux échecs avec des pièces nombreuses, mobiles, et de couleurs différentes : et ceci fut peint long-temps avant les célèbres inventions de Palamède durant le siége de Troie (*pl.* 59).

Qu'aucun doute ne s'élève dans l'esprit du lecteur sur l'antiquité et l'avancement de la civilisation égyptienne, telle que la révèlent aux siècles modernes les ouvrages des siècles primitifs de l'histoire ! L'examen nous conseille

la foi, et les dépositions de l'antiquité classique tout entière nous ont laissé un mémorable exemple d'une telle confiance. Il n'y a rien de monstrueux ni de chétif dans les créations successives du génie égyptien; tout son secret, ce fut le temps. Ce secret est aussi à l'usage des sociétés modernes; et à moins de supposer que la nature, par une dérogation qui seule serait une monstruosité, aurait jeté l'intelligence de la population égyptienne dans un moule plus exigu qu'elle ne l'a fait pour les populations européennes, il faut reconnaître que l'Égypte a pu, par l'action constante et naturelle de la génération des siècles, arriver à la génération des idées qui l'avaient mise en possession de la connaissance rationnelle de l'univers, et l'avaient portée à diriger l'application de cette science vers la félicité publique. Que ne ferait pas une des nations modernes les plus avancées, qui serait pendant mille ans à l'abri de toute perturbation naturelle ou sociale! Et ces mille ans de paix ne manquèrent certainement pas à l'Égypte : on n'est embarrassé qu'à l'égard de la véritable place chronologique de cette période de bonheur pour cette portion de l'espèce humaine.

Si, de ces détails de mœurs, nous portons notre attention sur l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de l'ancienne Égypte, nous la trouverons également instruite, expérimentée, et le temps, si propice en bonnes observations, fut encore ici son véritable maître.

On l'a déja dit, l'Égypte c'est la vallée du Nil, le lit même du fleuve, rien de plus, ni rien de moins que le terrain qu'il occupe chaque année à l'époque de sa plus grande élévation. Là où ses eaux n'arrivent pas, il n'y a plus de végétation; c'est le désert, sol inculte et incapable de fécondité, quand même les eaux du ciel viendraient suppléer à celles du fleuve.

Chaque année, après l'inondation périodique du Nil (inondation dont le maximum porte le volume du fleuve à vingt fois au-delà de ce qu'il est lorsqu'il commence à croître), le sol reste couvert d'une couche plus ou moins épaisse de limon. La couleur de ce dépôt fécond, d'abord noire, se change en brun jaunâtre par l'effet de la dessiccation à l'air; déposé, comme l'argile, par couches horizontales, il en a tous les autres caractères. Ce limon a été soumis aux analyses chimiques; on y a reconnu que les quantités de silice et d'alumine diminuent en raison de sa plus grande distance du Nil; il perd en chemin tout le sable qui s'y trouve mêlé, et ce n'est plus, sur les points les plus éloignés, que de l'argile presque pure.

Ce limon renferme tous les principes qui servent à la végétation; les cultivateurs l'ont toujours regardé comme un engrais suffisant dans les terres; ils le transportent encore sur celles qui leur paraissent en avoir besoin, et les observations de la physique corroborent en ce point cette très-ancienne pratique agricole.

Le tableau de la fécondité extraordinaire de l'Égypte a été exposé aux yeux de nos lecteurs (§ I et IV, pag. 3 à 11), tel qu'il a été composé par les observateurs les plus attentifs. Il nous reste à dire quelques mots des travaux périodiques par lesquels l'homme aidait au plus grand développement de ces germes inépuisables.

Les plus utiles, les plus considérables de ces travaux étaient, sans nul doute, ces canaux nombreux, et leurs dérivations plus nombreuses encore, qui sillonnaient les terres cultivables de l'Égypte. Les uns arrêtaient par leurs berges élevées les envahissements du désert, d'autres, par les épaisses végétations de roseaux qui croissent naturellement sur leurs bords. C'est à ces canaux que les dérivations si multipliées venaient se rattacher; et des lacs, existants sur les points les plus opposés, recevaient les eaux qui n'étaient point employées à l'irrigation, ou dissipées par l'évaporation. Lorsque le fleuve avait rempli ces canaux, et qu'il commençait à baisser, on élevait à leur tête un barrage qui retenait les eaux; on fermait également

les ouvertures pratiquées pour l'écoulement sur le sol inférieur. On conservait ainsi les eaux nécessaires à l'arrosement des terres après l'inondation; elles étaient réservées d'une année à l'autre dans l'intérieur du pays, et les bienfaits du Nil y répandaient perpétuellement l'abondance et la vie. La fécondité de l'Égypte dépendait de l'entretien et de la bonne disposition des canaux; l'administration publique en faisait l'objet essentiel d'une surveillance non interrompue. Des postes militaires gardaient les ouvrages construits à la prise d'eau de chaque canal, ainsi que les digues principales. L'inscription de Rosette, au nombre des actions de Ptolémée Épiphane qui servent de motif aux honneurs extraordinaires qui lui sont décernés par ce décret de l'ordre sacerdotal, rappelle que dans la huitième année du règne de ce roi, le Nil ayant fait une crue extraordinaire, il a fortifié les bouches des canaux, en y employant des sommes très-considérables, et qu'il y a établi des postes d'infanterie et de cavalerie pour les garder : cela se passait en l'année 196 avant l'ère chrétienne, à l'époque même du siége de la ville de Lycopolis, qui s'était révoltée. Dans l'ancienne croyance égyptienne, tout ce qui se rapportait à l'état périodique du Nil était sacré comme le fleuve lui-même. La religion intervenait dans les principales circonstances, et consacrait, par l'assistance des dieux, les faits physiques les plus indépendants de la volonté des hommes. On a appelé la clef du Nil le symbole même de la vie divine. Enfin toute l'antiquité classique est remplie des souvenirs du culte du Nil, père nourricier de l'Égypte.

Les Égyptiens, en effet, considéraient le Nil comme une manifestation réelle d'Ammon-Chnouphis, leur divinité suprême, qui, sous une forme visible, vivifiait et conservait l'Égypte. Homère disait que ce fleuve tirait son origine de Jupiter. Les Grecs, pénétrés des doctrines égyptiennes, ont appelé le Nil le Jupiter-égyptien, et les Égyptiens le nommaient le Très-Saint, le père et le conservateur du pays. Enfin ce fleuve fut un dieu qui eut ses prêtres et son culte, et du temps de Néron encore, les habitants de Busiris élevaient une statue en l'honneur du préfet romain Balbillus, parce que, par les graces et les bienfaits de ce gouverneur, l'Égypte jouissait, plus que jamais, de l'inondation juste et exacte du fleuve-dieu. On sait aussi quelles fêtes, quelles réjouissances animent chaque année parmi la population actuelle de l'Égypte, la rupture des digues qui ferment les canaux : comme dans la plus haute antiquité, la crainte de la stérilité et l'espérance d'abondantes récoltes s'y renouvellent avec les commencements de l'inondation.

Lorsque le Nil était rentré dans son lit, le travail de la culture commençait. « Chacun, dit Hérodote, vient alors jeter les semences dans ses terres et y lâche ensuite des animaux; la semence est ainsi retournée et enterrée, et il n'y a plus qu'à attendre la moisson. Les Égyptiens, particulièrement ceux qui habitent au-dessous de Memphis, sont ceux qui recueillent avec le moins de travail les fruits les plus abondants : ils n'ont point à creuser inutilement les sillons avec la charrue, ils n'ont ni la fatigue de retourner la terre, ni celle de la bêcher. Ils ne sont assujettis à aucun des travaux auxquels les autres hommes sont condamnés pour récolter, le fleuve se répandant de lui-même dans les champs, et se retirant après les avoir arrosés. » Les tableaux des scènes agricoles, si multipliés dans les représentations égyptiennes, confirment généralement ces rapports d'Hérodote (*pl.* 31); on y voit sans équivoque et selon ce qu'exigeait la nature d'un sol meuble et léger comme l'était le limon du Nil, qu'on lui donnait un premier labour à la charrue, à laquelle deux bœufs ou deux vaches étaient attelés au moyen d'un collier, et non pas d'un joug, comme dans d'autres pays. Un laboureur dirigeait les bœufs avec un bâton, un autre tenait les bras de la charrue. Quelquefois on y employait des hommes, au nombre de trois ou quatre,

tirant paisiblement à force de bras la corde à l'extrémité de laquelle était liée la charrue. Celle-ci est ordinairement en bois dur, le sol n'exigeant que rarement que le soc fût armé de métal. Il en était de même de la houe et de la bêche, qu'on employait dans des travaux de mains d'homme moins considérables que le labourage des champs. On jetait ensuite la semence sur le sol ainsi préparé, et au lieu de la couvrir par un second labourage, on conduisait sur le sol ensemencé des troupeaux d'animaux domestiques, afin de faire fouler la terre et les grains ensemencés. Hérodote dit que cette opération se faisait à l'aide de pourceaux; mais n'auraient-ils pas dévoré les grains plutôt que de les enterrer? Les monuments n'indiquent comme employés à cette portion de l'ensemencement des terres que les chèvres et les moutons : on voit des chèvres occupées à ce travail dans les peintures des tombeaux de Giseh et de Koum-el-Hamar. Dans celles de Beni-Hassan, et au milieu des autres représentations des travaux agricoles, on remarque trois hommes armés de corbasch qui frappent un troupeau de béliers et de moutons, en les poussant devant eux; de l'autre côté de ce même tableau, trois autres hommes frappent également les moutons et les poussent dans une direction opposée : il faut voir ici l'intention de mettre les moutons en mouvement, de les agiter sur le terrain circonscrit où les gardiens les contiennent, afin, soit de piétiner ce terrain frais et léger, pour tenir lieu d'un léger labourage et y ensemencer quelques grains particuliers, soit pour enterrer les grains déja semés sur cette terre. Nulle part l'on n'a vu les porcs employés à cette opération, malgré l'opinion d'Hérodote répétée par Pline l'ancien; et Diodore de Sicile est plus près de la vérité, lorsqu'il dit qu'on faisait fouler les semences sous les pieds des bestiaux qu'on y avait lâchés. Le grain foulé par ces animaux avait été répandu méthodiquement sur la terre labourée; un ou plusieurs semeurs suivaient la charrue; une poche ou un sac était pendu à leur main gauche ou à leur cou, et de la main droite ils lançaient les semences à la volée. Les chevaux, les ânes et les bœufs étaient également employés aux travaux de l'agriculture, et il est à présumer que pour mettre une seconde récolte, dans la même année, sur la même terre, qui était moins meuble qu'immédiatement après l'inondation, on employait pour le second labourage une charrue dont le soc en bois était garni de métal : on a cru en reconnaître d'ainsi construites sur les monuments. Les chars à deux roues, traînés par des bœufs ou des chevaux, étaient employés aux travaux agricoles, et cet équipage rural était convenablement construit pour le sol de la contrée.

Peu de mois après les semailles, arrivait celui de la récolte des blés; des moissonneurs les coupaient par poignées au-dessous de l'épi (*pl.* 31); derrière eux les femmes et les enfants ramassaient ces épis et les mettaient dans des sacs; des vases rafraîchissants, remplis d'eau et placés sur des trépieds non loin des moissonneurs, servaient à les désaltérer pendant leur travail; ces vases, d'argile poreuse, sont encore en usage en Égypte. Celui qu'on y appelle *qouleh*, ou bardaque, est le plus connu; il est léger, portatif et d'une forme élégante, d'un usage commode, et on le trouve partout. Ses parois minces et d'un tissu poreux permettent à l'eau de transsuder d'une manière imperceptible; aussi la surface extérieure est-elle toujours couverte d'une couche humide qui se renouvelle sans cesse aux dépens de l'eau renfermée dans le vase, et c'est par cette continuité d'évaporation que la température de l'eau intérieure s'abaisse très-sensiblement. L'eau du Nil, qui a 23 degrés de température au coucher du soleil, descend dans la bardaque, pendant la durée de la nuit, à 13 degrés, celle du fleuve étant la même, et la quantité primitive de l'eau du vase s'étant réduite à moins de moitié. Cela arrive en rase campagne, près du Nil et dans un courant pres-

que permanent. On n'obtiendrait donc pas le même résultat dans l'intérieur des maisons, mais on le recherche par quelques moyens artificiels. Les anciens Egyptiens y employaient des éventails très-solide, qu'ils agitaient avec force près des vases; par là ils renouvelaient continuellement l'air, favorisaient l'évaporation et accéleraient le refroidissement.

Notre planche 31, en regard de la page 125, représente le labourage de la terre à la houe, et à la charrue tirée par deux hommes au moyen d'une cordelle; deux autres laboureurs aident à cette opération : l'un appuie fortement sur la charrue, afin que le soc entre plus avant dans la terre; l'autre la dirige d'une main et porte dans l'autre le sac où la semence est contenue. On doit remarquer qu'il n'y a aucune différence de costume entre les quatre personnages qui concourent à cette opération, que les deux derniers ne portent aucune marque d'autorité, et ne paraissent pouvoir exciter l'ardeur des deux premiers que par la parole. On ne peut point voir ici des serfs attachés à la glèbe, et employés à la place des animaux, à la cultiver au gré de son seigneur. En Égypte il y avait si peu de fatigue à couper et à ouvrir la terre déposée par l'inondation, que le laboureur tirant la charrue ne nous paraît pas réduit à une condition pire que nos manouvriers attelés à une petite charrette, ou pliant sous le poids d'insupportables fardeaux. Pour l'Égypte agricole, comme pour les exploitions rurales des temps modernes, tous les bras étaient utiles, et employés avec une réserve que la fertilité du sol et le concours des phénomènes naturels dépouillent de toute espèce de mérite philanthropique.

La même planche 31 représente aussi le labourage par la charrue à laquelle des bœufs sont attelés : le semeur jette le grain dans le sillon qu'il vient de tracer; toutefois, selon la place que le dessin lui donne, on pourrait, s'il n'y avait point un défaut de perspective, y voir le second labourage de la terre, lequel a pour objet réel de *couvrir* les semences, en renversant sur elles la berge du sillon où le semeur les a répandues, et cette opération dans le second ensemencement de la même terre dans la même année devait tenir lieu du foulage par des moutons ou des chèvres, qui suffisait dans le premier, si voisin de la retraite des eaux.

On reconnaît dans la première, à gauche, des scènes du registre inférieur de la même planche, la moisson du blé au-dessous de l'épi, et l'usage des bardaques, tel qu'il vient d'être mentionné. On y retrouve aussi la forme de la faucille égyptienne, moins arrondie que celle de nos contrées, et plus rapprochée de la forme de nos faux. La scène suivante inspirerait quelques réflexions, comparée avec la première; les gerbes que des hommes lient ou transportent sur les épaules, sont formées de brins bien plus longs que ne le serait la paille du blé coupé près de l'épi. Ces longues gerbes sont formées de tiges de lin; on ne le coupait pas, on l'arrachait; lié en gerbes, il était ensuite égrené au moyen d'un peigne qui détachait la graine en ménageant la tige. L'ouvrier qui procède à cette opération appuie un pied sur le talon du peigne, et consolide ainsi sa machine qui seconde efficacement son travail.

Le dernier sujet de notre planche nous représente l'inventaire de ces récoltes en blés : le propriétaire le fait mesurer au boisseau, et un scribe, accroupi sur un monceau de ce grain, en écrit le compte. On trouve ailleurs cette même scène, un peu moins abrégée; elle mérite encore quelques détails.

L'antiquité classique a rappelé quelques traits des mœurs nationales de l'Égypte, qui prouvent combien l'agriculture y fut honorée. Dans des cérémonies consacrées, les rois, dirigeant la charrue de leur main, ouvraient eux-mêmes le premier sillon de la nouvelle année rurale.

Dans ces encouragements publics, la religion apporta aussi le tribut de son influence. Le paradis promis aux

bons et aux justes était comme un jardin délicieux, planté d'arbres célestes, où les saisons se succédaient dans l'ordre le plus régulier; où le Nil du ciel, comme celui de la terre, répandait périodiquement les bienfaits de ses eaux divines, et dans les plus utiles proportions; où les plus riches récoltes couvraient, sans interruption, ces champs d'une culture qui ne coûtait pas de sueurs, et où les fleurs de l'odeur la plus suave occupaient le terrain délaissé par les fruits du goût le plus exquis. Les ames placées dans ce lieu de prédilection l'habitaient sous l'autorité du *Seigneur de la joie du cœur*, c'est-à-dire de la conscience sans reproche. Elles cueillaient librement ces fleurs et ces fruits. Ces champs étaient le séjour et la récompense des hommes vertueux. C'étaient les champs de la vérité, et ceux qui les habitaient ornaient leurs têtes de la plume qui en était l'emblème. Parmi ces ames bienheureuses, les unes tenaient en main la faucille propre à couper la moisson, et d'autres présentaient des offrandes aux dieux; ces scènes sont souvent répétées dans les tombeaux, et annoncées par ces paroles : «Les ames « pures font des libations de l'eau, et « des offrandes des grains des campa- « gnes de gloire; elles tiennent une « faucille et moissonnent les champs « qui sont leur partage; le dieu soleil « leur dit : Prenez vos faucilles, mois- « sonnez la récolte ; emportez la ré- « colte dans vos demeures, jouissez- « en, et la présentez aux dieux en « offrande pure. »

Dans le *Livre de la manifestation de la lumière*, ou *Rituel funéraire* (voy. pag. 123, 1re colonne), on retrouve aussi des scènes d'agriculture parmi les peintures religieuses dont cet ouvrage est orné; mais dans l'ordre réel de ces mêmes scènes, la culture des champs ne se voit qu'après les cérémonies d'embaumement de la momie du défunt, et qu'après qu'elle a été déposée dans la chambre sépulcrale. L'autre vie a donc commencé pour lui, c'est son ame, sous les formes humaines de son corps, qui accomplit ses nouvelles obligations, et les champs qu'on cultive sont aussi ceux de la vérité : elle a été admise avec ces ames pures, dans les champs élysées.

Les champs en culture y sont sillonnés de canaux tirés du fleuve de l'eau primordiale; des arbres s'élèvent sur le sol. Les ames, sans distinction de sexe, s'y livrent aux mêmes travaux : elles labourent avec la charrue, tirée par deux vaches, qu'elles excitent avec un fouet; successivement elles sèment le grain, le coupent, lorsqu'il est mûr, avec une faux, le font fouler par des vaches, qu'elles dirigent attentivement, et font, immédiatement après, l'offrande des prémices de cette récolte sur un autel placé devant le dieu Nil, qui est assis sur son trône. On trouvera dans toutes ces représentations une preuve nouvelle des analogies nombreuses qui existaient dans les croyances égyptiennes entre l'ordre des choses divines et les choses humaines, l'organisation du ciel et celle de la terre. On en trouvera d'autres encore dans le tableau des préceptes religieux de l'ancienne Égypte, et des symboles qu'elle adopta pour les faire connaître aux yeux, en même temps qu'elle s'efforçait de les inculquer dans les esprits.

Du reste, les pratiques des anciens pour purifier, serrer et conserver les grains, différaient peu de celles des modernes : on le vannait, en le laissant tomber au travers d'un courant d'air qui emportait le sable et la poussière; on l'enfermait ensuite dans des sacs pour le transporter au grenier, où il était soit entassé, soit déposé dans des coffres plus ou moins vastes. Si l'on s'en rapporte à des peintures nouvellement découvertes en Égypte, l'usage de silos n'y aurait pas été inconnu. On y voit, en effet, que le blé, porté par des hommes, est versé dans de vastes récipients rangés ou taillés sur une même ligne, tous de forme conique, et qui paraissent pouvoir être fermés par le haut dès qu'ils ont été remplis. Une ouverture en forme de petite fenêtre carrée était pratiquée vers le milieu de leur hauteur, et servait, soit à vider la partie

supérieure du grain, soit à l'aérer lorsqu'il n'était pas plein.

La fécondité de l'Égypte et le commerce de ses grains, qu'elle transportait au loin (*pl.* 44), lui avaient nécessairement fait chercher et découvrir les moyens de les conserver sains et frais pendant des mois et des années. Il paraît aussi qu'on enfermait de même le blé dans son épi et sans être battu; des peintures représentent bien clairement cet usage.

La culture du lin n'était ni moins abondante ni moins étendue en Égypte que celle des céréales. Les écrivains arabes du moyen âge en ont décrit la récolte en ces termes : On arrache le lin, brin à brin, quand il est devenu jaune et qu'il conserve encore de l'humidité; on l'arrache le matin, puis on l'étend, par couches légères, sur différentes lignes, l'étalant sur la terre afin qu'il sèche. Au bout de quatre ou cinq jours, on le lie par petites poignées de la grosseur de ce qu'un homme peut embrasser avec ses deux mains réunies, ou de ce qu'on peut lier avec un bout de corde long d'une coudée ou tant soit peu plus. On le frotte ensuite entre les deux mains, pour faire tomber les feuilles; puis on l'expose au soleil sur des racines, en serrant les bottes l'une contre l'autre. Si on ajoute à ce passage arabe, dont le texte est emprunté aux notes de M. le baron de Sacy, à la suite de sa traduction française d'Abdallatif, ce qui a été déja dit sur l'usage d'égrener le lin au moyen d'un peigne, l'auteur arabe aura décrit les procédés mêmes des Égyptiens, tels qu'ils sont fréquemment représentés dans les peintures des tombeaux, notamment dans ceux de Beni-Hassan. Le lin récolté était déposé dans des couffes dont on chargeait les ânes; il était ensuite teillé, peigné, filé, tissé, pour produire cette grande quantité de toile de lin dont l'abondance en Égypte était aussi une branche importante de commerce, favorisée par l'abondance même de cette production, par la finesse et la blancheur auxquelles on pouvait l'amener, et par l'habileté des ouvriers qui le travaillaient pour l'usage de toutes les classes, et spécialement pour les familles royales et sacerdotales.

Une autre substance, le byssus, paraît avoir été, pour l'ancienne Égypte, un autre objet de grande consommation. C'est avec des bandelettes de cette matière que les momies étaient enveloppées, selon Hérodote, et on l'employait habituellement dans l'habillement. Bien des écrivains, après Hérodote, parlent diversement de cette substance, et ils ont jeté des doutes sur sa nature et sur sa patrie : les uns ont considéré le byssus comme une espèce de lin, plus blanc et plus doux que le lin ordinaire; d'autres, comme une espèce de laine; enfin on le disait originaire de l'Inde et transplanté en Égypte. On s'accorde assez à reconnaître que cette espèce de lin était produite par un arbre. La partie arabique de l'Égypte supérieure, dit Pline, engendre des arbres qui portent une laine que les uns appellent Gossipion et les autres Xylon. On trouvait aussi dans l'Inde, dit Hérodote, un arbre sauvage qui avait pour fruit une espèce de laine supérieure, par sa beauté et ses qualités, à celle que donnent les moutons; et c'est avec cette laine que les Indiens fabriquaient leurs vêtements. Le rapprochement de tous ces passages montre assez clairement que le byssus des anciens n'était pas autre chose que le coton; que cet arbre était cultivé en Égypte; et S. Jérôme ajoute qu'il y était en grand nombre. C'est donc le coton qu'il faut reconnaître dans tous les passages des anciens relatifs à l'usage du byssus en Égypte. L'inscription de Rosette fait mention de cette matière, et rappelle un fait important, quand elle nous apprend que les temples de l'Égypte renfermaient des fabriques de toile de byssus, et qu'ils étaient tenus chaque année à une redevance de ces toiles envers le fisc royal; et quoique le monument qui rapporte ce fait curieux ne remonte qu'au temps des Ptolémées, comme la domination grecque ne changea rien à l'organisation intérieure des temples, on peut conjecturer avec quel-

que confiance, que l'existence des fabriques de toile de byssus dans les maisons sacerdotales était bien plus ancienne encore. La substance et l'étoffe qui en était faite furent dans tous les cas connues en Égypte dès la plus haute antiquité.

Lorsque le Pharaon eut entendu Joseph, et, satisfait de ses avis, voulut lui témoigner sa gratitude, il lui donna le gouvernement de l'Égypte, lui remit l'anneau royal, et le fit revêtir d'une tunique de byssus; aussi Clément d'Alexandrie a-t-il assuré que le byssus fut connu en Égypte dès les temps de Sémiramis, qui fut à peu près contemporaine de Joseph. On peut toutefois reculer encore la fabrication et l'usage des étoffes de byssus en Égypte; ses relations politiques, son commerce avec la Syrie et l'Inde, la connaissance réciproque des productions propres à tous ces pays, par l'intermédiaire des Phéniciens, qui en étaient les intrépides courtiers, font vraisemblablement remonter l'usage des toiles de byssus aux premiers temps de l'histoire du commerce en Asie. Pour l'Égypte, ses momies de toutes les époques sont enveloppées de langes et de bandelettes de coton, généralement reconnu pour une des espèces du byssus des anciens : il fut un objet d'une grande importance pour l'agriculture, l'industrie et le commerce de l'ancienne Égypte. Moïse orna le tabernacle de tissus égyptiens; le prophète Isaïe prédisant à la classe industrielle égyptienne de prochains malheurs, s'écrie : « Ils seront réduits à la misère, ceux qui cardent le coton en fin, et les tisserands de tissus blancs. » Le travail de ces ouvriers se voit dans des peintures antiques, et les ouvriers en ce genre étaient très-nombreux en Égypte. La barbarie des conquêtes les priva de ces avantages : le gouvernement actuel y a ramené l'ancienne prospérité en renouvelant les anciennes plantations de coton : on referait l'ancienne Égypte tout entière en rétablissant ses anciennes institutions. Le gouvernement des Pharaons y avait découvert et rendu fécondes toutes les sources de la prospérité publique.

Au nombre des productions naturelles employées habituellement à la nourriture des hommes, il faut ajouter celles qui sont désignées par Hérodote comme particulières aux habitants des contrées marécageuses de l'Égypte. Pour se procurer leur nourriture, dit-il, ils ont recours à divers genres d'industrie : lorsque le fleuve, gonflé, se déborde et couvre les champs voisins, il croît dans ses eaux une grande quantite d'une espèce de lis que les Egyptiens appellent Lotus (le *nymphæa lotus* des botanistes modernes). Ils moissonnent ces plantes et les font sécher au soleil; ils réunissent la graine et en forment une pâte avec laquelle ils fabriquent un pain qu'ils font cuire. La racine du lotus était également bonne à manger, et assez douce au goût; une autre variété de lis produisait des graines de la grosseur d'un noyau d'olive, bonnes à manger fraîches ou séchées; la tige du papyrus était aussi une nourriture usuelle : pour la rendre plus délicate, on la cuisait au four; enfin, le poisson, vidé et seulement séché au soleil, était la plus habituelle nourriture des habitants des parties du territoire égyptien les plus humides.

Les légumes entraient particulièrement dans le régime nutritif des enfants, en général très-nombreux dans toutes les familles, par l'effet de la loi qui, sans distinction des femmes légitimes de celles qui ne l'étaient pas, considérait comme frères aux mêmes droits tous les enfants du même père. Les Egyptiens, selon Diodore de Sicile, les nourrissaient sans faire de dépense et avec une incroyable facilité, en leur donnant des aliments cuits très-simples, tels que les rejetons du papyrus, qui pouvaient être rôtis au feu ou sous le cendre, ou bien les racines et les tiges de plusieurs plantes marécageuses, soit crues, soit bouillies ou rôties; et si l'on ajoute à l'économie d'un tel régime, le concours d'une économie encore plus complète au sujet de l'habillement et de la chaus-

sure, dont les enfants se passaient fort bien dans un climat aussi favorable, on sera porté à croire à ce que Diodore ajoute à ces premiers renseignements, c'est-à-dire, que la nourriture et l'habillement d'un enfant ne coûtait pas, pour toute son enfance, plus de 18 à 20 fr. de notre monnaie. On comprend aussi, par ces faits avérés, la grande population de l'ancienne Égypte, et comment elle put élever ou creuser en aussi grand nombre ses prodigieux monuments.

Plusieurs auteurs anciens ont expressément distingué diverses qualités de vins produits par le sol égyptien. Le vin mareotique, récolté dans le voisinage du lac Mareotis, près d'Alexandrie (ce qui faisait aussi donner à cette espèce de vin le nom d'Alexandrin), provenait, selon Athénée, d'un excellent raisin, et il était blanc, léger, parfumé et diurétique. Le même auteur n'accorde pas de moindres éloges aux vins de la Thébaïde, notamment à ceux de Coptos; il ajoute aussi que le vin de chacune des diverses parties de l'Égypte avait ses qualités particulières et un goût assez prononcé pour les faire distinguer les uns des autres. Ces témoignages sur la culture de la vigne dans toute l'Égypte, sur l'abondance et la variété de ses produits, sont tirés d'un écrivain grec postérieur de six siècles à Hérodote qui assurait que les Égyptiens n'avaient pas de vignes. Il est vrai que cette assertion d'Hérodote peut ne regarder que les habitants de la partie ensemencée de l'Égypte, car c'est d'eux qu'il parle expressément dans le chapitre où il affirme qu'il n'y a pas de vignes, et c'est par cette explication de cette même assertion que les paroles d'Hérodote ne se trouveront plus en contradiction manifeste avec les monuments les plus authentiques, et, sans nul doute, antérieurs de bien des siècles au temps où l'écrivain grec visita l'Égypte, comme le sont ceux d'Eléthya, Beni-Hassan, Gizeh et Thèbes. Il n'est pas rare, en effet, de retrouver dans les monuments de l'Égypte les preuves incontestables de la culture de la vigne, et des tableaux représentant toutes les opérations pratiquées pour faire la récolte du vin : le raisin est coupé par les vendangeurs, déposé dans des paniers, transporté dans des cuves, et est foulé par les hommes; le vin clair est tiré de cette cuve et mis dans des vaisseaux de bois, d'où il est ensuite déposé dans des amphores.

Le vin qui reste dans le marc de raisin en est extrait par divers procédés, par la torsion ou par la pression, soit à bras d'homme soit à levier, et les amphores où le vin est réuni sont ensuite soigneusement bouchées et rangées dans la partie basse de l'habitation, celle qui est le plus à l'abri de l'atteinte de la chaleur. Ces procédés eux-mêmes sont une preuve de l'existence de la vigne dans toutes les parties de l'Égypte; le vin est souvent mentionné dans les inscriptions hiéroglyphiques; on y en distingue même de plusieurs qualités : il nous paraît donc avoir été d'un usage général dans l'ancienne Égypte.

Plusieurs espèces de bières ou autres liqueurs fermentées, et l'eau du Nil, étaient aussi une boisson universellement adoptée.

Une assez grande variété de fruits ajoutait encore à la variété de la nourriture; le figuier et autres arbres analogues croissaient sur le sol égyptien; les terrains marécageux donnaient aussi leurs productions particulières; les espèces de melons et de pastèques y étaient diversifiées, et les peintures des hypogées en donnent des figures assez exactes, pour reconnaître ces productions placées sur les tables d'offrandes religieuses, ou sur la table domestique. L'ail et l'oignon d'Égypte ont presque de la célébrité; du moins l'histoire a consacré leur agréable saveur. La Bible raconte que les Israélites, dans le désert, dégoûtés de la manne, leur unique nourriture, murmurèrent tout haut, se plaignant de n'avoir plus de viande à manger, et regrettant avec douleur le poisson dont ils se nourrissaient gratis en Égypte, et surtout les pastèques, les concombres, les poireaux, l'ail et

l'oignon de cette contrée; privés de ces fruits de la terre du Nil, leur vie était languissante, ne voyant que manne devant leurs yeux. Hérodote et Pline ont conservé une vieille tradition, bien incertaine tant elle est vieille, d'après laquelle la seule dépense des raves, ail et oignons consommés par les ouvriers qui construisirent la pyramide de Chéops, se serait élevée à six cents talents d'argent, plus de huit millions de notre monnaie. Ceci ne prouve que l'antiquité de l'usage de ces fruits comme nourriture des peuples égyptiens; on sait, du reste, que l'ail et l'oignon perdent beaucoup de leur saveur âcre et désagréable à mesure qu'ils croissent dans des climats d'une température plus élevée. Les Européens d'Égypte n'ont pas pour ces deux productions l'éloignement qu'elles inspirent dans nos contrées; leur goût est en effet bien moins importun.

Il ne paraît pas que les Égyptiens aient connu le riz; les écrivains anciens qui nomment les lentilles de Péluse, ne parlent pas du riz d'Égypte. Théophraste mentionne le riz de l'Inde, et on peut conjecturer qu'il n'a été introduit en Égypte, où sa culture est aujourd'hui générale, qu'au temps des califes, qui favorisèrent l'introduction des plantes étrangères.

Du reste, on peut considérer comme applicables aux temps primitifs de l'Égypte civilisée ce qui s'y passe aujourd'hui sur le terrain cultivable, l'uniformité des phénomènes naturels ayant exigé l'uniformité des pratiques agricoles, et les anciens Égyptiens n'étant restés en rien au-dessous des modernes pour la connaissance et l'exploitation de leur pays. Alors comme aujourd'hui les dépôts limoneux du Nil produisaient les plantes propres aux marais et aux terrains humides, tandis que le sol du désert s'était réservé les plantes à tiges dures et ligneuses, armées d'épines, et à fleurs à peu près incolores; néanmoins l'Égypte n'était pas tout à fait de l'Afrique, et ses productions végétales étaient plus analogues à celles de la Syrie et des îles de la Méditerranée, qu'à celles de la Guinée ou même de l'Abyssinie. En Égypte, le froid ne suspend pas la végétation, la défoliation des arbres n'a lieu qu'en décembre et janvier, et la verdure renaît en février ou mars : c'est un hiver semblable à un long printemps. L'acacia, les sycomores, les cassiers et d'autres arbres touffus ornaient les jardins et donnaient beaucoup d'ombre, et le dattier était d'une grande utilité jusque dans ses derniers filaments : son fruit sain et nourrissant était un aliment agréable; son bois poreux et léger se prêtait facilement au travail du menuisier et du charpentier; ses débris fournissaient un bon combustible; avec ses feuilles on faisait des paniers, des couffes et des nattes; et avec le réseau de ses feuilles de bons cordages peu coûteux. Le dattier croissait également dans les sables du désert et dans le limon du Nil. Un grand nombre de plantes y croissent aussi spontanément, sans être particulières à l'Égypte; le Nil et les vents les y ont apportées de la Barbarie, de la Syrie, de l'Arabie, de la Nubie et de l'Inde, et leur végétation annuelle y a confondu les plantes étrangères avec les espèces primitivement indigènes. Quelques-unes ont presque disparu, et le papyrus, autrefois si abondant, est aujourd'hui très-rare, et reste en Abyssinie, d'où il ne descend plus avec le Nil. Le *papyrus*, comme les *nymphæa* et le *pistia* ont existé en Égypte avant que le riz et la canne à sucre y fussent transportés de l'Inde. Les roseaux et les joncs fournissaient autrefois comme aujourd'hui ces belles nattes qui sont devenues un objet de commerce. Nous avons parlé des vastes pâturages de la basse Égypte et de l'Heptanomide; il est très-vraisemblable qu'ils consistaient surtout en prairies artificielles; car alors, comme aujourd'hui, les dépôts du Nil auraient produit plus de roseaux et de plantes coriaces et épineuses que d'herbes propres à la nourriture des bestiaux; la paille des divers grains cultivés servait au même usage; enfin, les tiges vertes

des pois, des lupins, des gesses, des haricots, pouvaient ajouter à cette espèce de ressource dans un pays où l'éducation des bestiaux était une partie très-importante de l'agriculture.

La race des chevaux y était fort belle, semblable à celle qui vient aujourd'hui du Dongola; Salomon s'approvisionnait de chevaux dans les riches haras de l'Égypte. Mais un fait très-digne de remarque, c'est qu'on ne trouve sur aucun monument la figure ni la mention du chameau; habitant de l'Arabie, ce précieux animal paraît avoir été inconnu aux anciens Égyptiens pour leur service.

Nous ne devons pas omettre de rappeler ici un des moyens qui, avec les produits de l'agriculture, contribuèrent le plus à assurer à l'habitant de l'Égypte une nourriture excellente et dont l'abondance garantissait le bas prix; nous voulons parler des poulets produits par l'incubation artificielle. Cette méthode singulière, qui fait encore l'admiration des voyageurs modernes, et qui n'a été introduite dans aucun pays d'Europe, fut connue et pratiquée par les anciens Égyptiens. Comme ceux d'aujourd'hui, ils faisaient éclore les poulets par le moyen des fours. Diodore de Sicile en parle comme d'un art depuis longtemps en usage parmi eux; Pline a dit à peu près la même chose que Diodore; Aristote a décrit, le premier, cette singulière opération, et l'empereur Hadrien, qui la vit encore en vigueur à l'époque de son voyage en Égypte, ne manqua pas de la mentionner dans sa lettre relative aux mœurs et usages de cette contrée. Ainsi avant Aristote, du temps d'Hadrien, et de nos jours encore, les fours à poulets ont été connus des Égyptiens. Les auteurs qui ont consigné dans leurs écrits quelques données sur ce procédé remarquable, paraissent s'accorder sur un point fort contestable, lorsqu'ils disent qu'on n'y employait que la chaleur du fumier. Mais un second passage de Pline lui-même est bien plus instructif; les œufs, dit-il, étaient mis sur de la paille dans une étuve dont la température était entretenue à l'aide d'un feu modéré, jusqu'au moment où les poulets venaient à éclore, et, pendant tout ce temps, un ouvrier s'occupait jour et nuit à les retourner. Ce passage de Pline est la meilleure exposition sommaire de ce qui se pratique encore aujourd'hui. Le bâtiment est un carré long, coupé à l'intérieur et dans toute sa longueur par un corridor qui sépare deux rangées de petites pièces, au nombre de douze au plus. Chaque pièce est à deux étages; le plus bas est le couvoir; au-dessus, le chauffoir; une ouverture au milieu de son plancher répandait la chaleur dans le couvoir. Des hommes sont élevés de père en fils à la conduite des fours à poulets. Les œufs apportés sont inscrits avec le nom du propriétaire; on les place ensuite dans le couvoir sur un tas de paille hachée; on en met jusqu'à trois d'un sur l'autre: complétement rempli, un couvoir en contient quatre à cinq mille. Le chauffoir est ensuite garni de braise allumée, et provenant de diverses matières ou combustibles, notamment de fumier mêlé de paille hachée, ce qui a pu induire en erreur ceux qui ont dit que l'incubation s'opérait par la chaleur du fumier; méthode que Hadrien n'a pas cru devoir se permettre d'indiquer, *pudet dicere*. On renouvelle cette braise deux fois par jour; on retourne et on remue plusieurs fois les œufs pendant les dix premiers jours; on continue de les soigner durant un égal intervalle. Le vingtième jour on commence à trouver quelques poussins; le jour suivant, ils sont éclos en très-grand nombre: on aide à ceux qui ne peuvent briser leurs coquilles. Les plus faibles sont placés dans le corridor qui est échauffé par le voisinage des fours; les plus forts sont réunis dans une chambre, pour être délivrés aux propriétaires des œufs, qui ont l'art non moins utile d'élever ces poulets sans le secours des poules, et au moyen de soins qui sont indispensables pour réaliser le résultat de l'incubation elle-même. Ils sont confiés à des femmes expérimentées, qui ne se chargent

que de trois ou quatre cents poulets à la fois; elles les gardent quinze à vingt jours, soigneusement nourris, logés sur un terrain sec, et préservés surtout de l'humidité des nuits. Ces nombreux produits sont ensuite vendus. Le P. Sicard, qui a voyagé en Égypte dans le siècle dernier, a reconnu qu'il y existait alors près de quatre cents fours à poulets, dont chacun fournissait deux cent quarante mille têtes, ce qui portait à cent millions de poulets ceux que les fours produisaient chaque année en Égypte. Quand on les vend, on ne les compte pas, on les mesure au boisseau comme les grains : il y en a toujours quelques-uns d'étouffés, mais on s'épargne ainsi la peine de les classer et de les apprécier selon leur grosseur. On rend en poulets les deux tiers des œufs qu'on a reçus.

Si l'on voulait remonter à l'origine de cette méthode, et en expliquer la réussite, on ne devrait pas oublier de faire remarquer deux choses essentielles; la première, combien il était utile de multiplier une nourriture aussi saine que celle que fournit la viande de volaille, et la seconde, que, sans cette méthode artificielle, cet avantage aurait manqué à l'Égypte, puisqu'il est constant que dans la saison où les poules commencent à couver, l'ardeur de l'atmosphère les pousse dans la société des mâles et leur fait abandonner leurs œufs. L'étude attentive du pays avait dû faire remarquer aussi qu'il suffisait de la chaleur du sable pour faire couver les œufs d'autruche et de crocodile abandonnés dans le désert ou sur le rivage du Nil. Enfin, les oies, les canards, et peut-être aussi d'autres oiseaux domestiques, étaient également multipliés par ces incubations artificielles : on a fait jusqu'ici d'inutiles efforts pour l'introduire dans nos climats.

Nous aurions à indiquer encore quelques autres pratiques particulières à l'Égypte; mais il suffit à notre plan, pour faire apprécier ces procédés, de rappeler que sur ces pratiques agricoles et économiques était fondée cette fécondité extraordinaire de l'Égypte, et que le Nil, dont les eaux étaient habilement dirigées au moyen d'un système d'arrosement longtemps étudié, et conduit à une incontestable perfection locale, était, en effet, le créateur, le père nourricier et la providence de cette contrée.

Les produits de la terre étaient aussi variés qu'ils étaient abondants; et l'*industrie* égyptienne sut les approprier aux besoins de toutes les classes. Cette industrie, si l'on considère la diversité de ses résultats, ne fut point resserrée dans les étroites limites où végète celle de l'Égypte moderne; l'ancienne possédait tous les arts de première nécessité, confectionnait tous les objets d'un usage universel ou de consommation journalière, fabriquait les plus communes comme les plus riches étoffes, servant à couvrir le fellah, à habiller les familles riches ou puissantes, à orner leurs demeures, à satisfaire leurs goûts, et le commerce exportait dans des contrées voisines ou lointaines la plupart de ces produits, sources de grands bénéfices, réalisés par les ventes ou les échanges.

Nous avons déjà donné plus haut une nomenclature qui suffira pour justifier ce qui vient d'être dit : des vases de toutes formes et de toutes matières pourvoyaient largement aux usages domestiques, à la décoration des palais, au service des prêtres et des dieux. Les fabriques de toiles de coton, de lin ou de laine, grossières pour un emploi plus commun, ou d'une finesse égale à celle des plus parfaits ouvrages de l'Inde en ce genre, brochées ou brodées, blanches, teintes ou peintes, pouvaient abondamment fournir à toutes les classes de la société, et les pays étrangers se faisaient pour cet objet encore les tributaires de l'Égypte. Les étoffes babyloniennes, *peintes avec l'aiguille*, comme le disaient les anciens, furent célèbres dès la plus haute antiquité historique. La rivalité contemporaine des étoffes égyptiennes n'est pas moins remarquée par les historiens, et ils distinguaient les toiles peintes de couleurs diverses fabriquées

à Babylonne, des toiles tissées de couleurs non moins riches et non moins variées fabriquées en Égypte. Amasis envoya en présent aux Lacédémoniens une cotte d'armes (ou un ornement de poitrine), ouvrage remarquable d'étoffe de lin, dont le tissu représentait de nombreux dessins de figures diverses. Elle était relevée de broderies d'or et de franges de coton; et ce qu'il y avait de plus merveilleux encore dans ce travail, c'est que chacun des fils qui formaient le tissu de l'étoffe, quoique très-fin, était composé de trois cent soixante brins, tous visibles. Il n'existait qu'un second chef-d'œuvre semblable, celui que le même Amasis avait consacré à Minerve, dans le temple de Linde. Tel est le récit d'Hérodote.

Cette abondante production de tissus, et la richesse des costumes reproduits sur plusieurs de nos planches (voy. *pl.* 24 et 25), prouvent aussi que l'art du teinturier devait être aussi perfectionné en Égypte que celui du tisserand. L'Égypte possédait les principales substances colorantes; elle rivalisait en ce point avec Tyr, Babylone et l'Inde, et l'on sait que les principaux commerçants tyriens avaient un établissement à Memphis.

Pline parle avec admiration d'un procédé singulier employé par les Égyptiens pour peindre sur les tissus, et, avec son goût habituel pour l'antithèse, il dit que ce n'est pas avec des couleurs qu'ils peignent de cette manière, mais avec des drogues qui détruisent les couleurs : l'étoffe est plongée dans le liquide chaud; elle en est retirée d'une seule couleur, et bientôt elle se trouve ornée de plusieurs. Nous pensons qu'il s'agit ici d'un procédé qui fut de tout temps connu dans l'Inde, qui est communément mis en pratique par l'industrie européenne, et qui est connu sous le nom de dessins réservés. On imprime en effet ce dessin même sur l'étoffe en un mastic inattaquable par une teinture liquide chaude ou froide, et d'une couleur quelconque; l'étoffe plongée dans cette teinture en sort d'une seule couleur, et elle se trouve ornée de plusieurs dès qu'un lavage de l'étoffe dans un autre liquide composé, a détruit le mastic qui préservait de cette teinture le fond primitif de l'étoffe, ou même d'autres dessins préalablement imprimés. Dans tous ces procédés, l'Égypte employait avec succès les moyens perfectionnés de l'art du teinturier, éclairé par les plus sûres expériences de la chimie appliquée à la connaissance des plantes et des métaux colorants.

L'idée de ces pratiques usuelles, perfectionnées par la véritable science, amènerait à l'examen d'une question très-importante pour l'histoire des connaissances humaines et celle des découvertes qui appartiennent réellement aux anciens, ou auxquelles les modernes peuvent prétendre avec une évidente raison. L'examen d'une telle question offrira toujours à la bonne foi, dans un de ses côtés du moins, d'inextricables difficultés. Les textes des écrivains de l'antiquité, qui concernent les procédés des arts, présentent en effet trop d'incertitude à la critique, pour qu'elle puisse en déterminer le sens avec cette rigueur étymologique et traditionnelle qui ne permet à personne de douter que tel mot indique en effet tel procédé des arts techniques, ou tel produit de l'industrie chimique ou manufacturière. En un autre côté tout est certitude; c'est celui qui ne concerne que les faits matériels et d'une incontestable évidence. Tout ce que nous montrent au grand jour les monuments égyptiens est vrai pour l'Égypte, et ne saurait lui être contesté. Des savants et des voyageurs modernes ont soigneusement cherché à connaître ce qui lui appartient dans la théorie et la pratique des arts utiles à la civilisation, et leurs observations, que nous résumons dans cet écrit, et qui sont corroborées par le témoignage des monuments originaux que nous avons eus sous les yeux, nous donnent une idée avantageuse de la haute expérience de l'Égypte en ce point, à des époques très-reculées de l'histoire de l'industrie humaine.

L'Égypte avait élevé de grands monuments d'architecture plusieurs siècles avant la venue d'Abraham. Des barbares les démolirent; et, au XIXe siècle avant l'ère chrétienne, délivrée de cette so datesque meurtrière aux arts et aux lois, elle rebâtit de nouveaux temples à ses dieux; elle y employa des débris des anciens édifices, et on trouve encore ces débris à leur place dans les masses des monuments nouveaux qui datent aujourd'hui de trente-sept siècles. La sculpture et la peinture ornaient ces édifices, et le luxe des costumes et du mobilier sacré répondait à leur magnificence. Les pierres et les métaux précieux, les étoffes de prix, dont le travail avait augmenté encore la valeur, étaient employés dans la pompe des cérémonies, ouvrés avec art et ornés avec goût. Les métaux communs et toutes les productions utiles étaient en même temps appropriés à tous les besoins, et secondaient, comme d'actifs auxiliaires, les efforts de toutes les classes. On n'en pourra douter à l'exposé sommaire des faits recueillis et décrits par les plus exacts observateurs, dont nous résumons ici les attentives recherches, qui ont embrassé à la fois l'Égypte souterraine qui renfermait les plus précieux renseignements, et la surface du sol couvert des débris de semblables témoignages.

C'est dans les hypogées qu'on trouve les métaux mis en œuvre, des peintures dont les couleurs sont dues à des oxides métalliques, des frittes, des verres, des émaux colorés par ces mêmes oxides. Les étrangers qui ont séjourné en Égypte à une époque très-reculée faisaient usage des métaux qu'ils s'étaient procurés dans ce pays. Abraham donne à Rebecca une bague et des bracelets d'or; Joseph reçoit de Pharaon un anneau et un collier d'or, et fait mettre sa coupe d'argent dans le sac de blé de son frère Benjamin. Les Israélites, lors de leur sortie d'Égypte, emporterent frauduleusement, dans le désert, d'immenses richesses empruntées aux Égyptiens. L'or, l'argent, le cuivre, les pierres précieuses, les étoffes teintes en pourpre, en écarlate, en cramoisi, la laine, ou poil de chèvre ou de chameau, le lin, le byssus, les substances tinctoriales et aromatiques, sont mentionnés dans les écrits de la même époque. Les Israélites, qui s'étaient instruits dans les arts de l'Égypte, mettent en œuvre tous ces matériaux, et exécutent tous les ouvrages qu'exigeait le nouveau culte qui leur est imposé par Moïse, et qui demandait le concours des sculpteurs, fondeurs, menuisiers, charpentiers, orfèvres, brodeurs, parfumeurs, graveurs en pierres fines, etc., etc.; Moïse lui-même fait la dissolution du veau d'or. La même industrie se retrouve encore sous Salomon, par suite de nouvelles communications avec les Égyptiens, et le plan du temple du vrai Dieu n'est que l'exacte copie de chacun des grands temples de l'Égypte. Cette même tradition des arts passa successivement dans la Grèce et chez les Romains; et si ceux-ci, qui, parmi les peuples de l'antiquité, sont entrés les derniers à la civilisation par la voie des sciences et des arts, ont su, comme on n'en peut douter, raffiner l'or par le plomb, le mettre en feuilles, dorer les métaux à l'aide du mercure retiré du cinabre, dorer le marbre et le bois au moyen du blanc d'œuf, souder l'or avec un borax artificiel, souder les autres métaux les uns par les autres, étamer le cuivre, composer le bronze, préparer la litharge, le minium, la ceruse, la potée d'étain et le vert de gris; employer dans leurs peintures des couleurs soit terreuses, soit métalliques; l'antique Égypte leur en avait donné le précepte et l'exemple. Elle leur avait appris aussi à apprécier les riches tissus dont se paraient ses dieux et ses rois. L'Égypte savait de même se procurer les produits moins recherchés, mais non moins utiles à l'économie publique ou domestique; elle fabriquait aussi les noirs de fumée, de lie et d'ivoire, la colle forte avec le cuir de bœuf; elle teignait en pourpre les moutons en vie, blanchissait la laine par la vapeur du soufre; savait encore que si une lampe allumée, qu'on plonge

dans une cuve ou dans un lieu souterrain, venait à s'y éteindre, il était dangereux d'y entrer.

L'art de l'émailleur était certainement pratiqué par les anciens habitants de Thèbes, à la même époque que les arts du potier de terre, du verrier, du peintre, du sculpteur, du batteur d'or, du doreur, du statuaire en pierre et en métaux, du constructeur de barques, du graveur, du stucateur, du fabricant de papyrus et des cuirs teints et maroquinés, du tisserand et du teinturier. On trouve partout les produits de l'art de l'émailleur, et la porcelaine blanche ou colorée portée au plus haut degré de perfection; à la finesse de la matière se joignait aussi l'élégance des formes. Sèvres a reproduit plusieurs de ces modèles égyptiens (voy. *pl.* 44), et le suffrage public a consacré d'avance le jugement que nous en portons ici. Rien n'est plus commun non plus, dans les ruines égyptiennes, que des poteries émaillées de diverses couleurs, le verre et les pâtes de verre colorées et non colorées. Un beau et grand plateau de verre blanc orne notre musée du Louvre. Le stuc, composé vraisemblablement comme le nôtre, de plâtre et de colle forte, ou, comme celui des Romains, de marbre blanc et de chaux, n'est pas rare dans les anciens monuments. Un mastic fort dur est aussi appliqué en relief, et doré ensuite comme ornement de meubles divers; des sculptures qui devaient être dorées étaient couvertes d'une toile très-fine et d'une couche de plâtre, sur lequel l'or était appliqué et se retrouve encore. Les momies d'hommes offrent les ornements peints, sculptés, coloriés ou dorés, les plus diversifiés; et les membres des êtres embaumés sont parfois couverts ou enveloppés de feuilles d'or; des statues de bois ou de bronze sont dorées. Des caisses de momies sont aussi ornées de sujets exécutés en mosaïque de pierres ou d'émaux de couleur. Les faïences et les porcelaines émaillées prouvent suffisamment d'ailleurs que les Égyptiens travaillaient facilement l'étain et le cobalt. L'étain se trouva dans le butin que les Israélites firent sur les Madianites; Homère parle de l'étain; et, quant au cobalt, l'illustre Davy en retrouva dans neuf échantillons de verre bleu transparent des fabriques égyptiennes. Le bleu de cobalt est une couleur très-fréquente sur les sculptures égyptiennes, et la chimie moderne a constaté que, par l'effet d'un mordant d'une grande puissance, le cobalt et les autres couleurs à base métallique, qui couvrent les sculptures égyptiennes, ont pénétré le grès et le granit à plus d'une ligne de profondeur.

Il est donc hors de doute que l'art de faire et de traiter le verre et l'émail fut porté en Égypte à un très-haut degré de perfection. Les Égyptiens recousaient aussi le verre avec du fil de fer, et le soudaient avec le soufre; ils employaient le verre et l'émail à l'embellissement des temples et des palais, qui étaient pavés de carreaux brillants du plus vif éclat. La nature avait ouvert cette voie au génie égyptien, en plaçant à profusion, à la portée de l'Égypte, le sable du désert, le nitrate, et les cendres de kali, matière première dont le verre est composé. On ne doit pas être surpris si la petite verroterie, et tous les objets utiles ou de fantaisie qu'il était possible d'en fabriquer, se retrouvent en très-grande quantité dans les ruines de l'Égypte. Toutefois, on appliqua ces connaissances, fruit d'une longue expérience, à de plus nobles usages, et si l'on en croit l'antiquité classique, l'Égypte aurait excité à un haut degré l'étonnement et l'admiration de la Grèce et de Rome, par des productions réellement merveilleuses de l'art de traiter le verre et les émaux. Strabon affirme qu'on fabriquait, de temps immémorial, à Thèbes, au moyen de procédés tenus secrets, des verres très-beaux, très-transparents, dont la couleur imitait l'hyacinthe, le saphir, le rubis ou le cyanus, et que Sésostris avait fait couler, en verre de couleur d'émeraude, une statue, qu'on dit ailleurs avoir existé à Constantinople jusqu'au temps de Théodose; Appien affirme aussi qu'un colosse de même matière

se voyait dans le labyrinthe d'Égypte. On y fabriquait encore du faux jayet avec la scorie des métaux, et ils en connurent les oxides, notamment ceux du fer, du cuivre, du plomb et de l'étain, sans lesquels ils n'auraient pu réussir à faire les verres et les émaux colorés, à incruster les pierres précieuses; aussi les ouvrages en verre furent-ils compris par Auguste, avec le blé et le froment, dans la liste des produits que l'Égypte devait payer à Rome comme tribut. Pline dit avoir vu les images d'Auguste et quatre éléphants de pierre obsidienne donnés par cet empereur, comme ouvrages merveilleux, au temple de la Concorde; enfin, une statue de Ménélas en verre noir, imitant le jayet, enlevée du temple d'Héliopolis par un gouverneur romain, fut renvoyée en Égypte par l'ordre de Tibère. Nos musées abondent en bijoux en or, en argent et autres métaux, sur lesquels les émaux furent appliqués par l'industrie égyptienne.

Au nombre de ses produits, sans nul doute les plus célèbres, il faut comprendre les vases murrhins artificiels. L'antiquité les distingue très-bien des vases murrhins naturels que Rome tirait de la Perse, et dont les plus beaux furent payés plusieurs centaines de mille francs; il est vrai qu'on les jugea dignes d'être consacrés aux dieux : les six premiers qui y furent connus provenaient du trésor de Mithridate, et on les déposa dans le temple de Jupiter au capitole. Auguste, après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre, enleva d'Alexandrie un de ces vases, qui fut aussi destiné au service des dieux. Il résulte des recherches soigneuses et érudites de M. de Rozière, que la matière murrhine était le spath fluor. L'industrie égyptienne imita parfaitement cette matière, et la fabrication des vases murrhins occupait à Thèbes plusieurs manufactures. Arrien les mentionne expressément dans son Périple; les fragments de matières vitreuses coloriées abondent dans les ruines égyptiennes; des vases imitant le spath fluor et d'autres matières minérales, ornent la plupart de nos musées. Le luxe romain fit peu de cas de ces petits meubles, devenus fort communs dans l'empire par l'activité des fabriques thébaines; mais il paraît que bien antérieurement à la domination romaine en Égypte, les vases murrhins de Thèbes, et surtout la verroterie de Coptos, étaient expédiés par la mer Rouge, et qu'ils étaient recherchés souvent par les peuplades de l'Arabie et de la côte d'Afrique.

L'usage du bronze pour les ustensiles et les armes y était général : d'où l'Égypte tirait-elle cette quantité de cuivre? Cette question mériterait un long examen; un fait résulte cependant de quelques monuments : une stèle trouvée à El-Magara, en Arabie, une inscription gravée sur un rocher dans le même lieu, et une autre inscription sur un rocher de Sabout et Kadiu, dans la même contrée, prouvent que dans les 31e, 42e et 44e années du quatrième roi de la XVIIe dynastie, vers l'an 1950 avant l'ère chrétienne, les riches mines de cuivre de ces deux localités étaient en pleine exploitation sous l'autorité des Pharaons.

Homère énumère les présents qu'Hélène et Ménélas reçurent du roi et de la reine d'Égypte : ce fut une corbeille, deux cuvettes et deux trépieds en argent; une quenouille d'or, et une autre corbeille en argent dont les anses étaient en or.

Homère et son siècle croyaient donc à la splendeur de Thèbes, à la haute fortune de l'Égypte. Les monuments antérieurs à Homère, encore subsistants, justifient assez son admiration; lui et ses contemporains connaissaient, sans nul doute, les merveilles du royaume des Pharaons, sa terre si prodigue de bien, son agriculture si féconde, son industrie si puissante et si variée, et les prodiges de tous les arts réunis en elle à ceux de la nature. Homère avait vu ce sublime spectacle, et l'Égypte, sous les rois de sa vingtième dynastie, inondée de gloire et de prospérité; et, à la vue de tant de calme et de bonheur dans l'Égypte monarchique, le souvenir des

agitations auxquelles l'Ionie et la Grèce avaient été livrées par tant d'ambitions rivales, lui inspira peut-être ce précepte qu'il met dans la bouche du prudent Ulysse : « Ce n'est pas une bonne chose que le gouvernement de plusieurs ; qu'il n'y ait qu'un seul chef, qu'un seul roi. » Dans les pays que le divin Homère connaissait le mieux, les monarchies venaient de finir en même temps que les siècles héroïques, si propices au génie de la poésie ; esprit observateur, Homère ne put se soustraire à des rapprochements, affligeants, peut-être, pour lui-même, mais d'une grande utilité pour ses ouvrages, dans lesquels il dota la Grèce qui survécut à la guerre de Troie, de connaissances variées qu'elle n'estima qu'après que ses vers les lui eurent révélées. Ce n'était pas en effet dans la Grèce contemporaine qu'Homère avait pu voir, comme il le vit en Égypte, des institutions politiques heureusement appropriées à l'état des lieux, et propices également au prince et aux sujets ; une croyance unique donnant à une population nombreuse les espérances d'une autre vie ; la pompe des cérémonies ajoutant à l'éclat du culte de la Divinité ; les rois inclinant leur front couronné devant ses emblèmes sacrés ; des lois protectrices assurant le maintien de l'ordre et la tranquillité sur tous les points d'un vaste empire ; les premières classes de la société donnant l'exemple de la soumission, et la foule les imitant avec empressement ; des villes florissantes succédant à l'aridité du désert ; les arts portés à un très-haut degré de perfection ; une architecture savante dans l'art de la disposition des plans et la science des proportions, et des monuments que n'a égalés aucun autre ouvrage des hommes, s'élevant de toutes parts ; le sol du pays étudié, et son étendue mesurée ; les phénomènes célestes observés, leurs lois les plus utiles découvertes et connues, leur théorie fixée par une série de connaissances positives, et l'écriture d'un usage général dans toutes les classes.

Bien d'autres merveilles encore durent frapper l'esprit singulier d'un tel homme, surtout les produits remarquables des arts, encore si rares de son temps chez les Grecs. Au temps d'Homère, l'Égypte depuis bien des siècles exécutait des ouvrages presque encore inconnus en Europe ; ainsi, sur les bords du Nil, des quais antiques ont une couverture horizontale dont la concavité est tournée du côté de l'eau. Cette espèce de voûte horizontale renferme un grand principe de solidité, puisque un mur ainsi construit oppose une plus grande résistance à la poussée des terres, et quelque élevées qu'elles soient, ces quais en soutiennent la pression sans s'écrouler : ces résultats supposent que les extrémités de l'arc sont elles-mêmes les points d'appui de la voûte. L'expérience des siècles est ici la meilleure preuve de sa solidité, et elle donne une idée d'autant plus avantageuse des constructions égyptiennes, que, malgré l'avancement de nos connaissances, l'exécution de ces voûtes horizontales offre, en Europe, de très-grandes difficultés.

On a dit très-haut que les anciens Égyptiens ignorèrent l'art de construire les voûtes : on n'en a vu dans aucun de leurs nombreux monuments, et l'on a cru pouvoir en conclure qu'ils ne les connurent pas. D'abord on a reconnu des voûtes à voussoir, de peu de portée, il est vrai, dans quelques constructions de la Thébaïde ; de plus, supposant même que ces voûtes ne sont pas des époques les plus anciennes, au lieu de considérer cette circonstance comme une preuve négative, il eût peut-être été nécessaire d'envisager la question sous un point de vue plus particulier. Nulle part, en effet, on ne trouve de fabriques dont les proportions soient aussi grandes que celles des monuments de l'Égypte, et cependant des plafonds et des plates-formes d'une vaste surface y ont été établis sans le secours des voûtes. En Europe, au contraire, on trouve des voûtes partout, quoique aucune des constructions européennes, si l'on en excepte une seule, n'approche de l'étendue des monu-

ments de l'Égypte. Si donc l'on conçoit bien l'état des arts dans ces deux contrées célèbres, on trouvera la cause de cette différence, qui a droit de surprendre, et l'on verra que l'Égypte n'eut point de voûtes, parce que sa méthode d'exploiter les carrières lui fournissait des pièces de grès ou de granit de cent pieds en longueur, et que l'Europe au contraire a dû s'en servir, parce qu'elle ne peut extraire et mettre en œuvre que des matériaux dont le volume est beaucoup moins considérable. Ainsi donc l'usage des voûtes est pour l'Europe une perfection qui prouve son infériorité sous ce rapport; c'est une industrie née de la nécessité.

Si nous considérons ensuite l'architecture égyptienne dans ses procédés matériels, nous y trouverons aussi quelques règles différentes de celles qu'emploie l'Europe, puisqu'elle eut d'autres moyens. L'architecture égyptienne naquit en Égypte; c'est le premier fait que son étude a démontré. Chaque peuple imita la nature qu'il eut sous ses yeux : les Égyptiens firent leurs chapiteaux avec les feuilles du palmier, et les Grecs y substituèrent les feuilles de l'acanthe; l'Europe a imité la Grèce, et n'a point égalé sa perfection. Dans l'architecture grecque, comme dans l'architecture moderne, l'architrave repose immédiatement sur le chapiteau; dans l'architecture égyptienne, au contraire, un dé carré, placé au centre du chapiteau, supporte l'architrave, parce que les Égyptiens avaient senti que cette partie de l'entablement, qui a toujours une apparence de pesanteur, ne pouvait pas, sans manquer à toute convenance, poser sur des chapiteaux composés de feuilles, de fleurs et d'ornements délicats. Il résulte de ce principe véritablement égyptien, que les chapiteaux se trouvant éloignés de l'architrave, les grandes lignes, qui sont toujours une source de beautés dans l'architecture, n'éprouvent aucune interruption, et c'est là le caractère éminent de l'architecture égyptienne. Toutes les colonnes de l'Égypte diminuent de la base au chapiteau d'une manière uniforme; c'est cette diminution régulière qu'imitent les belles colonnes doriques élevées en Grèce dans le plus beau siècle de son architecture, et des monuments égyptiens d'une très-haute antiquité nous montrent encore en place le type parfait de cette même colonne dorique des Grecs. Des constructions de plus de quatre cents pieds de longueur, sur plus de quarante pieds de hauteur, ne présentent pas le plus petit dérangement dans les nombreuses assises de pierres qui les composent; l'œil ne voit sur ces vastes surfaces que des lignes parfaitement droites et des plans parfaitement dressés; les monuments grecs et romains sont tous ruinés, et les monuments de l'Europe ne résistent point à quelques siècles.

Ni les uns ni les autres ne peuvent être comparés à un temple égyptien sous le rapport des ornements et de leur savante distribution : leur profusion n'est remarquable qu'en Égypte, et le mur de circonvallation d'un seul de ses temples est décoré de cinquante mille pieds carrés de sculptures religieuses ou symboliques.

Nulle part non plus la mécanique n'a produit de si grands résultats; tous les ouvrages des Égyptiens prouvent cette vérité : elle est encore mieux démontrée par les obélisques de cent pieds de hauteur, par les statues de cinquante-cinq et de soixante pieds de proportion; et chacune de ces merveilles d'un art rarement aussi puissant, est d'un seul morceau de granit transporté de Syène à Thèbes, que séparent plus de 40 lieues, et jusqu'à Alexandrie.

On peut donc, sans s'exposer à des contradictions fondées, et d'après les faits qui viennent d'être sommairement exposés, considérer l'Égypte dans sa splendeur civile, agricole et industrielle, comme le type antique de la civilisation créée, agrandie et perfectionnée par la culture de l'intelligence, l'amour de l'ordre, le respect des dieux, la sagesse des institutions politiques, la puissance des lois, des arts, des sciences et de toutes les connaissances qui honorent l'esprit humain. Ce qui

nous reste à dire de l'une des principales sources de sa prospérité, de son *commerce*, rendra également témoignage en sa faveur.

Pour connaître le plus exactement qu'il est possible de le faire, après tant de siècles et de révolutions, l'état du commerce en Égypte, on ne peut se dispenser de rechercher ce qu'il était dans les contrées limitrophes dont la civilisation, égale à celle de l'Égypte, ne saurait être mise en doute. Ainsi, les produits de l'Inde sont désignés dès les premières pages de l'histoire écrite comme objets de jouissance et de luxe chez les peuples dont elle indique l'avancement social; les tissus de laine ou de soie, et les pelleteries provenant de la Chine ou de l'Asie supérieure, les aromates et l'encens, produits de l'Arabie, sont aussi mentionnés dès la plus ancienne époque des annales indiennes. Dans le vaste empire d'Assyrie, les parfums, l'ivoire, les bois précieux, les perles, les diamants, les épices et les étoffes de l'Inde, ses tapis et les plus beaux ouvrages de ses riches manufactures, ornent les palais de Sémiramis et de la somptueuse Babylone. De vastes espaces séparaient ces populations; mais des jalons commerciaux rapprochaient les distances : des entrepôts invitaient à les parcourir, et la Bible nous dit que Joseph fut vendu à des Ismaélites qui venaient de Galaad, sur les bords du Jourdain, et transportaient en Égypte, sur leurs chameaux, du parfum, de la résine et de la myrrhe. Ainsi, l'Inde, l'Assyrie et l'Arabie, s'enrichissaient par l'agriculture, l'industrie et le commerce; l'Égypte, non moins féconde en produits variés, non moins industrieuse, non moins empressée d'échanger ses productions naturelles contre celles qui étaient étrangères à son sol, ne dut pas rester spectatrice inerte de tant d'avantages. L'Éthiopie et Méroé n'étaient ni moins avancés ni moins avides des avantages que la civilisation retire du commerce, et bientôt l'Éthiopie et l'Égypte se lièrent par des relations qui durent s'étendre sur les côtes et sur les terres intérieures de l'Afrique. La guerre et la conquête faciliterent cette extension en révélant les meilleures routes; l'Égypte fournissait du blé à tous les peuples ses voisins qui en manquaient, et qui durent rechercher avec soin un moyen d'échanger avec l'Égypte leurs propres produits, des métaux divers, les aromates surtout, dont il se faisait en Égypte une si grande consommation pour le service des dieux, pour l'usage des vivants, et pour les honneurs à rendre aux morts. La pratique de la mer, quelque bornée qu'on la suppose, dut bientôt seconder toutes ces entreprises; les distances n'étaient pas considérables, et le désert était sans danger, au moyen des entrepôts et des comptoirs où les caravanes trouvaient toujours sûreté et assistance; et si le commerce de mer est inséparable de la piraterie, sur terre la probité qui résulte de l'intérêt mutuel protégeait les transactions, et peut-être qu'alors, comme au temps de l'historien arabe Makrisi, on trouvait souvent déposées sur la route du golfe Arabique en Égypte, des cargaisons entières d'épices, qui y restaient intactes jusqu'à ce que les possesseurs vinssent les retirer. Il est vrai que l'Égypte et la partie de l'Afrique située dans son voisinage, manquent de bois propres à la construction des vaisseaux de mer; mais les forêts de la Syrie devaient y pourvoir, et l'Égypte ne manqua jamais de moyens d'échange pour se procurer chez les peuples limitrophes les matières qui lui étaient utiles; Tyr et Sidon n'avaient pu garder à leur seul usage l'art et les moyens de construire des embarcations, et la Méditerranée, la mer Rouge et le Nil furent sans nul doute fréquentés par la marine égyptienne à des époques contemporaines du haut degré de prospérité du commerce et de l'industrie de l'Assyrie et de l'Inde.

L'état des constructions navales égyptiennes ne se révèle pas comme très-perfectionné dans les bas-reliefs dont des combats sur mer sont le sujet (voyez *pl.* 49); mais si les rapports de l'histoire ne permettent pas de

douter que les Egyptiens furent réellement navigateurs, parcoururent la mer Rouge, et eurent des relations suivies avec les peuples des côtes meridionales de l'Afrique, et avec les Indes orientales; que Sésostris avait fait construire une flotte de 400 voiles avec laquelle il subjugua toutes les provinces maritimes et toutes les îles de cette mer Érythrée, jusqu'aux Indes; que ce fut alors pour la première fois que de grands vaisseaux parurent sur cette mer; que ces expéditions maritimes ne se réduisirent pas à de simples incursions; qu'elles n'avaient pas pour objet des conquêtes, mais des établissements durables; que les tributs imposés aux peuples de l'Afrique méridionale, de l'Inde et de l'Arabie, font supposer que ces relations étaient entretenues avec vigilance; que les peuples du midi de l'Afrique fournissaient à l'Égypte l'or, l'ebene, l'ivoire, les dents d'éléphant, des dents et des peaux d'hippopotame, ainsi que des animaux rares et curieux; l'Arabie, l'or, l'argent, le fer, le cuivre, la myrrhe et l'encens, l'ébène, des pierres précieuses diverses matières minérales, et des riches étoffes, enfin, que le roi Nécos fit entreprendre un voyage autour du monde, et qu'après trois ans de navigation, ses vaisseaux, partis de la mer Rouge, entrerent dans l'Océan, suivant toujours les côtes qui étaient sur leur droite, et que tournant la Libye, ils vinrent surgir dans les ports de la Méditerranée : si tous ces détails sont fidelement exposés par l'histoire, il faudra accorder à l'art nautique en Égypte un peu plus de perfectionnement, un peu plus de puissance qu'on ne lui en attribue d'ordinaire; et c'est un fait assez concluant dans la discussion présente, que celui qui a été recueilli par Champollion le jeune dans le musée de Turin, où, mettant en ordre un grand nombre de papyrus royaux, c'est-à-dire, portant des dates tirées des règnes des anciens rois, il a vu sur un de ces manuscrits, qui est du temps de Sésostris, et sur une grande page sans écriture, le dessin d'un grand vaisseau armé de grandes voiles, ayant tous ses agrès et des mousses qui manœuvrent sur les mâts.

Les colonies égyptiennes qui se rendirent en Grèce, avant et après les temps de Sésostris, ne purent y être transportées que par de grandes embarcations propres à tenir la mer avec quelque sûreté.

Du reste, la position géographique de l'Égypte et la variété de ses produits n'en faisaient-ils pas l'un des pays les plus commerçants du globe, et ce commerce ne fut-il pas pour elle l'un des plus ardents besoins de la civilisation? Sans lui, qu'aurait servi son abondance extraordinaire en grains, et comment serait-elle parvenue à donner à toutes ses institutions, à ses établissements nationaux, cet aspect de grandeur et de richesse qui les caractérisait? Il lui fallait pour y parvenir une fort habile industrie, et un commerce non moins actif, non moins habile, au dedans et au dehors.

La solennité des panégyrics, qui duraient plusieurs jours, ne put manquer de favoriser ces deux branches de prospérite; de grandes masses de population y etaient attirées de diverses provinces, et de pareilles réunions d'hommes ne pouvaient pas avoir lieu sans qu'il se fît des transactions commerciales. Il est vrai que les Égyptiens avaient un éloignement marqué pour les étrangers, et ils avaient cela de commun avec tous les peuples dont la croyance religieuse a réglé, par de sévères prescriptions, le régime diététique et alimentaire; mais cet éloignement n'excluant pas absolument les relations de toute nature, les caravanes du midi se rendirent à Thèbes, celles de la Syrie à Memphis, et les étrangers, comme aujourd'hui les négociants chrétiens chez les musulmans non moins intolérants que les vieux Égyptiens, devaient posséder dans ces villes des établissements plus ou moins isolés, où, comme les Européens dans leurs fondoukis de la Barbarie, ils pouvaient pratiquer leurs coutumes nationales, cuire leur pain, enterrer leurs morts, et prier selon leur foi. Du reste, l'É-

gypte, ouverte sur la Méditerranée au nord, devait se défier des arrivages maritimes, tant qu'elle ne se crut point par sa marine sur un pied respectable de défense. Nous avons déjà dit qu'elle se fit, au sud, des cataractes du Nil à Syene, un rempart puissant contre les descentes des Éthiopiens, qui, néanmoins réussirent plusieurs fois à troubler et à occuper l'Égypte.

Thèbes, capitale religieuse et politique de l'Égypte, était donc aussi sa ville commerciale la plus riche et la plus fréquentée; elle était un point central entre la Méditerranée, la mer Rouge et l'Éthiopie, et, par cette position, l'entrepôt nécessaire de tous les arrivages de ces diverses contrées. C'est dans cette cité toute royale, le centre du commerce de l'Orient, que toute espèce de richesses, dit Homère, se trouvaient entassées, et les caravanes qui s'y rendaient la mettaient en relation tout à la fois avec les contrées voisines du Niger et avec la puissante Carthage.

Hérodote donne des détails circonstanciés sur la route commerciale de Thèbes à Carthage, et l'antiquité des échanges commerciaux porte à croire à l'antiquité de cette grande voie africaine. De la capitale de l'Égypte, elle se dirigeait au nord-ouest, vers l'Oasis d'Ammon et vers la grande Syrte par Augèla, d'où une autre route conduisait, par le sud-ouest, dans le pays des Garamantes; c'est par là que les caravanes, parties de Thèbes, pouvaient rencontrer celles des Nasamouns et des Lotophages. Une autre route, également indiquée par Hérodote, se dirigeait, de l'est à l'ouest, de Thèbes vers les colonnes d'Hercule et le cap Soloès, et touchait ainsi à l'Océan; et, quelque opinion qu'on se fasse sur l'exacte direction de ces routes, on ne pourra que reconnaître la réalité de cette grande communication entre la vieille Thèbes et la vieille Carthage, la Carthage des Chananéens, qui fut contemporaine du successeur de Moïse, et qui recevait ainsi, par la voie de terre, les produits de l'Inde, de l'Arabie, de l'Égypte et de l'Afrique intérieure et méridionale; et ce grand mouvement des peuples fabricants ou commissionnaires tirait de son objet et de ses bénéfices une activité éminemment favorable aux bonnes rencontres du hasard; aussi d'habiles critiques n'hésitent-ils pas aujourd'hui à affirmer que les Nasamouns poussèrent jusqu'au fleuve Joliba ou Niger, secondés, comme ils pouvaient l'être, par le service du chameau dans ces mêmes contrées.

Deux autres routes commerciales conduisaient de Thèbes en Éthiopie et à Méroé; l'une était établie sur les rives mêmes du Nil, et l'autre au travers du désert de Nubie. Les voies dirigées vers le golfe Arabique n'étaient pas moins fréquentées: il y en avait une qui partait d'Edfou; une autre de Thèbes, se dirigeant sur Cosseir; et, dès que les Pharaons eurent des vaisseaux dans la mer Rouge, les communications les plus courtes durent s'établir entre les côtes de cette mer et la ville de Thèbes.

D'un autre côté, Memphis et la basse Égypte communiquèrent facilement avec toute la côte de la Méditerranée, et le canal des deux mers les liait avec la mer Rouge.

Une route très-connue, surtout depuis Memphis, conduisait en Phénicie, où d'autres routes s'ouvraient vers l'Arménie et le Caucase, vers Babylone par Palmyre et Thapsaque sur l'Euphrate; et, de Babylone et de Suze, on communiquait avec l'Inde, qui était en rapport avec la Bactriane, laquelle touchait à son tour à d'autres peuples commerçants: c'est par eux que se faisaient les échanges entre l'Orient et le midi de l'Asie, d'où les routes se repliaient sur l'Égypte par la Syrie et la Phénicie; et l'Égypte ne dut point entrer sans quelques avantages, ni sans étendre ses connaissances industrielles et géographiques, dans cette grande communauté d'intérêts commerciaux.

Nous considérons ici les temps de la grande splendeur de l'Égypte. Durant ce long période, et tant que subsistèrent sans mélange et sans rachèment ses institutions nationales et même ses

préjugés, il ne s'opéra pas de grands changements dans ses coutumes commerciales; mais l'invasion des Éthiopiens leur porta le premier coup, et la décadence fut manifeste lorsque Amasis, usurpateur et guerrier, eût ouvert l'Égypte aux étrangers. Ils y formèrent de vastes établissements, des espèces de colonies, protégées par leurs propres dieux et leurs propres lois. Les avantages du commerce d'entrepôt tombèrent dès lors en partage entre les Égyptiens et les étrangers, à la faveur des nouvelles lois, et cette révolution fut complète par l'invasion des Perses. L'Égypte y perdit son caractère national, et fut livrée à l'active influence de la caste des interprètes, composée des courtiers du commerce, des trafiquants de tous les pays, parlant alors, comme aujourd'hui, toutes les langues, et introduisant à la fois dans l'Égypte les marchandises et les idées importées de l'étranger. L'Égypte était à la fois égyptienne, grecque et asiatique; toute unité s'y trouvait détruite; les troupes étaient recrutées parmi les mercenaires, le trône était gardé par des auxiliaires européens, et des guerres continuelles semblaient être le résultat nécessaire de leurs concours solde. Les étrangers étaient dès lors les maîtres en Égypte; aussi, quand les Perses accoururent pour l'occuper, une seule bataille et le siége de Memphis, prendant dix jours, suffirent pour leur livrer l'empire des Pharaons. Tout fut sédition et guerre intestine durant la domination des Perses; la religion animait contre eux ce qui restait dans les cœurs encore de l'antique patriotisme, et de cruelles représailles anéantissaient peu à peu l'ancienne caste sacerdotale. Alexandre chassa les Perses, laissa respirer l'Égypte, et, en fondant Alexandrie, ouvrit au commerce du monde des routes nouvelles, sans que l'Égypte cessât d'en être le plus riche entrepôt.

L'Égypte avait ainsi conquis par son propre génie tous les avantages qu'assurent à la civilisation une agriculture perfectionnée, une industrie éclairée par les conseils de la science, et un commerce immense, protégé par la bonne foi publique et la prévoyance des réglements. Les lois avaient prohibé l'usure, et réglé les bases des plus importantes transactions. L'Égypte était, pour l'univers d'alors, le centre nécessaire des opérations commerciales, à titre de grand entrepôt; elle en réalisait sans risque les premiers bénéfices, et ces bénéfices furent dans ce pays, où le génie patient de la nation et la sagesse des lois étaient déjà des germes si féconds de prospérité, le véhicule actif d'une civilisation qui se manifesta par la puissance des arts, les prodigalités d'un luxe recherché, et par la jouissance commune des avantages les plus désirables pour les nations policées.

La guerre fut aussi quelquefois l'auxiliaire du commerce; ils avaient l'un et l'autre ouvert à l'Égypte, et au monde de son époque, ces routes diverses et lointaines que sillonnaient en sens opposés toutes les productions de l'ancien monde, et qui souvent étaient le fruit de la victoire. On les reconnaît dans les listes des tributs, listes dressées en vue de la gloire du triomphateur, et aussi des intérêts nationaux attentifs à l'examen de ceux de ces produits qui étaient particuliers aux contrées soumises, et dont l'importation pouvait être pour l'Égypte une conquête agricole ou industrielle. Avec les animaux extraordinaires ou les animaux utiles, on transportait aussi les plantes et les arbres qui devaient l'être, et ces guerres prenaient ainsi l'aspect et avaient l'effet réel d'une conquête de la civilisation sur la barbarie.

Tel était l'ordre d'idées sociales auquel l'Égypte s'était élevée dès le dix-huitième siècle avant l'ère chrétienne, et il nous en reste d'admirables et d'imposants témoignages, notamment dans un des tombeaux de Gournah, territoire de la vieille Thèbes.

Ce tombeau est situé à mi-côte de la montagne, derrière le Rhamesseion, et, comme tous les tombeaux de la même région, il est creusé dans le roc. Il se compose d'une grande salle en parallélogramme, et d'un long cor-

ridor; les parois des deux pièces sont peintes et non pas sculptées : ces peintures ont dépéri, mais il reste encore dans la première salle un tableau historique du premier ordre, et qui suffirait seul pour la gloire de l'Égypte.

Un personnage est peint en grand à l'une des extrémités de cette première salle; c'est le défunt, dont une inscription, aujourd'hui en très-mauvais état, rappelait le nom, les titres et les services sous le règne du Pharaon Thouthmosis III ou Mœris, dont le nom se lit dans cette inscription, et se trouve souvent répété dans les autres légendes de ce tombeau. Devant le personnage, une grande scène historique se déroule sur cinq registres superposés, où près de cent personnes remplissent des rôles divers.

En présence du défunt, sont debout un certain nombre de scribes, dont cinq sont occupés à enregistrer les faits représentés dans les cinq parties principales d'un vaste tableau. Dans la première, la plus élevée, les scribes enregistrent deux obélisques en granit rose, deux corbeilles d'anneaux d'or, deux corbeilles et deux monceaux de cornalines, une corbeille de grenats, une corbeille de sacs de poudre d'or; ces objets précieux sont exposés devant les scribes. Viennent ensuite quinze individus, de race nègre et de race barabra, qui ajoutent à ces premières richesses d'autres corbeilles de cornalines, des chapelets de corail ou de grains de cornaline arrondis, des peaux de panthère, des dents d'éléphant, des pièces de bois d'ébène; qui amènent vivants des cynocéphales, une antilope à cornes recourbées, et une panthère; qui apportent des œufs et des plumes d'autruche, et dans une coulfe soigneusement suspendue par des cordes à une barre de bois portée par deux hommes, *un arbre* avec ses racines enveloppées de terre, et tout garni de ses feuilles. C'est ici l'introduction en Égypte, sous le règne de Mœris, d'un arbre exotique, inconnu sans doute jusque-là sur les rives du Nil.

Dans la seconde partie ou second registre de ce tableau, les scribes enregistrent deux corbeilles remplies de lingots d'argent, une autre remplie d'une matière bleu de ciel (peut-être de l'indigo), une corbeille d'anneaux d'argent, et une série de vases d'argent ou d'or, émaillés ou en émail pur, des formes les plus riches et les plus variées (voyez notre *pl.* 61). Vient ensuite une file d'étrangers, au nombre de seize, de couleur basanée, sans barbe et à longs cheveux, les reins couverts d'une large ceinture de tissu, ornée de dessins très-variés, et portant des brodequins non moins élégants et non moins diversifiés; ils apportent en offrande ou en tribut des vases riches et variés comme ceux qui se voient auprès des scribes, et de plus des colliers en grains de couleur, et une dent d'éléphant.

Au troisième registre, les scribes inscrivent de nouveau des plumes d'autruche, des masses d'ébène, un cynocéphale privé, des corbeilles d'anneaux et de lingots d'or, de sacs de poudre d'or, des dents d'éléphant, des peaux de panthère, et une corbeille de globules de couleur rouge foncé; treize étrangers, de deux races différentes, mais toutes deux de l'Afrique, des Nègres et des Barabras, alternés, et couverts pour la plupart d'une simple pagne, qui est un morceau de peau d'animal avec son poil, apportent à la suite les uns des autres, des corbeilles remplies d'anneaux, de lingots ou de poudre de métaux précieux, de plumes et d'œufs d'autruche; des massues et des pièces de bois d'ébène, des dents d'éléphant et des peaux de panthère et d'autres animaux : ils amènent des singes et des animaux de tout âge et d'espèces différentes; une panthère, une girafe conduite par des hommes qui la gouvernent au moyen de deux cordes nouées à ses deux pieds antérieurs, et un jeune singe grimpe sur le long cou du grand quadrupède. Enfin un troupeau de bœufs, et une meute de chiens de chasse ayant chacun un collier, terminent ce tableau.

Au quatrième registre est une série nouvelle. On voit encore devant les

scribes, un grand nombre de personnages offrant des vases en métaux précieux ; ces métaux aussi sous diverses formes, et de plus, des masses de cuivre ajoutées aux lingots d'or et d'argent: mais c'est une race nouvelle d'hommes, qui n'est plus des climats de l'Afrique; elle est blanche, vêtue de longues robes blanches, dont les bords sont ornés d'un liséré de couleur, et les manches étroites; un tarbouch ou bonnet blanc retient étroitement leurs cheveux, et leur barbe est longue et pointue. Ils apportent aussi devant les scribes, entre autres productions, des dents d'éléphant, des arcs, des carquois, des flèches, des massues, et des bottes de joncs de longueurs différentes. Ils mènent avec eux un char de guerre richement orné, des chevaux de belle race; enfin, un ours et un éléphant.

La cinquième scène est entièrement occupée par une file de personnages étrangers, conduits isolément ou en groupes par des soldats égyptiens, et l'on doit y reconnaître des prisonniers de diverses nations, comme l'indiquent la diversité de la couleur des individus, qui sont basanés ou blancs, et la diversité des costumes. Après ces groupes de soldats on voit plusieurs femmes basanées, emmenées avec leurs petits enfants qu'elles portent sur leur dos, assis dans une couffe attachée à leurs épaules et à leur tête, ou qu'elles conduisent par la main. Des jeunes filles de la même couleur marchent après les femmes; viennent ensuite deux groupes d'hommes de race blanche, couverts d'une longue tunique blanche, et après eux des enfants encore conduits ou portés par des femmes vêtues d'amples tuniques à longues manches et à triple rang de falbala (voy. *pl.* 61 et 62).

Deux scènes agricoles occupaient dans la même salle la partie de la paroi correspondante à celle qui porte le riche tableau dont nous venons de retracer une esquisse. Tout ce qui s'y voit nous révèle donc une étude très-variée des productions de la nature, et un avancement remarquable dans celles de l'industrie de l'homme, qui était déjà capable de satisfaire, par la pratique perfectionnée de tous les arts, à toutes les exigences d'une civilisation et d'une condition sociale très-analogues à celles de nos temps modernes; affectant le même goût pour les mêmes jouissances, et les satisfaisant par des moyens semblables, les métaux précieux, les animaux rares ou utiles, la pompe des cérémonies publiques, les plaisirs nobles par leurs moyens et par leur objet, et par l'effet de cette conviction plus noble encore, qui élève les prodiges des arts, dans l'estime générale, au-dessus de toutes les productions de la nature.

Telle était l'Égypte au XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Des rapports si singuliers avec notre Europe, et dans ce qui dépend le plus de la volonté et des inclinations naturelles de l'homme, sont un fait historique d'une haute valeur. Pendant trente-six siècles, sur les bords du Nil, de l'Ilissus, du Tibre et de la Seine, qui se sont réciproquement étrangers, les lois générales, les principes des mœurs, comme les besoins du luxe, qu'engendre une civilisation perfectionnée, se sont manifestés par des signes semblables. Serait-ce donc là l'inévitable destinée d'une portion de l'espèce humaine et les bornes de sa perfectibilité intellectuelle?

Pour résumer, à l'égard de l'Égypte, en un tableau succinct, éloquent et fidèle, l'énumération déjà détaillée des causes de tant de durables prospérités, qu'il nous soit permis d'emprunter les paroles remarquables de l'un des hommes éminents dans la science, qui étudièrent le plus l'Égypte, de l'illustre Fourier, qui a retracé en ces termes l'état général et les époques principales de la civilisation égyptienne :

« La haute antiquité des arts à Thèbes et à Memphis, dit-il, est attestée par le livre des Hébreux. Ces peuples arabes, dont les ancêtres avaient fait un long séjour en Égypte, conservèrent aussi avec beaucoup de soin l'histoire de leur origine, et nous avons aujourd'hui plusieurs copies de leurs annales sacrées qui étaient déposées dans les temples. La seule diversité des textes

suffirait pour rendre incertaine la chronologie des temps qui précédèrent les voyages des Hébreux en Égypte; mais les époques subséquentes sont mieux connues, et il n'y a aucun doute que l'on ne puisse déduire de leurs annales une partie importante de l'histoire de l'Égypte. Par exemple, elles nous font connaître quel était l'état de la société civile et des arts, lorsque les premiers Hébreux arrivèrent à Memphis, et surtout lorsqu'ils entreprirent de s'établir en Palestine; elles nous apprennent que, plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, l'Égypte était soumise à un gouvernement fixe qui subsistait depuis longtemps, et était fondé sur le respect des mœurs et sur les principes d'une monarchie régulière. Il est évident que les Hébreux sortant de ce pays durent conserver plusieurs des arts qui étaient d'un usage général. Quoique leur condition les séparât et leur donnât des mœurs fort différentes, un grand nombre d'entre eux participaient aux connaissances communes; c'est ce que l'on voit clairement dans l'énumération des arts et des préceptes qu'exigèrent la construction du tabernacle et l'établissement de la loi hébraïque. Il est très-important de comparer, sous ce point de vue, les arts que les Juifs connaissaient alors, avec ceux dont il subsiste encore tant de vestiges sur les bords du Nil. On retrouve en effet dans les descriptions de l'Exode les éléments de l'architecture égyptienne, l'ordonnance du plan, les proportions numériques des parties, l'emploi des colonnes avec leurs bases et leurs chapiteaux, et les principes de la décoration des édifices. On y remarque aussi l'usage de divers métaux, l'art des tissus et des broderies en or, celui de teindre les peaux et les étoffes de couleurs vives et variées; enfin, l'art de polir et de graver les pierres précieuses, art qui en suppose plusieurs autres, et qui était perfectionné en Égypte et en Asie longtemps avant que Cécrops eût paru dans l'Attique.

« Les mêmes conséquences sont confirmées par l'étude des monuments; elle nous montre que les arts dont on vient de parler florissaient dans la première capitale de l'Égypte; on les trouve sur toutes les parties des temples, dans les habitations des rois, dans leurs sépultures et dans celles des particuliers. Il est manifeste que la nation possédait alors des connaissances fort étendues, et qu'elle s'appliquait depuis plusieurs siècles aux grands ouvrages d'architecture et de sculpture. Ainsi l'époque intermédiaire que nous avons déduite des monuments astronomiques (2500 ans avant J. C.) s'accorde avec les antiquités de Thèbes et les annales des Hébreux.

« Non-seulement elle est une conséquence nécessaire de la perfection des arts physiques, mais elle résulte aussi de l'état général de la civilisation, et des progrès que les Égyptiens avaient faits dans la science du gouvernement; enfin, elle dérive des chroniques égyptiennes, de l'opinion de la Grèce et de tout le corps de l'histoire des anciens peuples. Les Égyptiens possédaient les principes des lois et des mœurs, les éléments des sciences et ceux de tous les arts, c'est-à-dire tout ce que les connaissances humaines ont de plus important et de plus difficile à découvrir. Les notions fondamentales, fruit du temps et du génie, peuvent être mal appréciées depuis qu'un long usage les a rendues familières : la plupart des hommes réservent leur admiration pour les découvertes récentes.

« En général, tous les ouvrages de l'Égypte ont un caractère commun; ils annoncent le même principe et le même génie. Les bas-reliefs dont les surfaces des édifices sont couvertes représentent des offrandes et des cérémonies graves et pompeuses, où les magistrats et le peuple qui les suit font hommage aux dieux des fruits de la terre et des productions dues au travail de l'homme, à son industrie, aux beaux-arts et au commerce. Les sculptures rappellent les combats, les siéges et les victoires; elles font connaître l'espèce des armes, les chars et les instruments de guerre; elles montrent la puissance du monarque, l'infortune des captifs, les marches triomphales et les honneurs su-

prêmes réservés aux vengeurs de la patrie. Les scènes innombrables que l'on y observe se rapportent aux usages publics, aux sciences, aux coutumes funéraires, aux jugements prononcés par les hommes ou par les dieux; enfin, à tous les arts physiques et à tous les éléments qui constituaient alors la société.

« On voit aussi combien il est important d'acquérir une connaissance exacte de l'époque où quelques-uns de ces grands édifices ont été construits; rien ne pourrait contribuer davantage à rendre la description des monuments plus intéressante et plus utile : ils forment en quelque sorte une scène immense que l'on doit réunir à tous les témoignages de l'histoire. Cette comparaison résout, sans aucun doute, plusieurs questions qui s'étaient élevées sur l'origine de nos connaissances; appliquée à l'histoire civile de l'Égypte, elle fournit des résultats incontestables et sert à distinguer les faits les plus anciens de ceux qui appartiennent aux derniers âges de la monarchie.

« C'est d'après ces principes que nous avons entrepris de représenter fidèlement, mais dans un tableau peu étendu, l'ancien état de l'Égypte, les traits les plus remarquables de ses institutions, et les principes fondamentaux de ses mœurs, de son gouvernement, de sa religion et de ses arts.

« L'étude de l'Égypte doit agrandir le champ de l'histoire, elle reporte la pensée sur l'antique civilisation de l'Asie, qui a précédé les temps fabuleux de la Grèce, et nous présente la société politique sous des formes qui diffèrent à plusieurs égards de celles que les nations modernes ont adoptées. Aucun objet n'est plus digne de notre attention que cette ancienne philosophie des Égyptiens; car ce peuple, dont l'Europe a reçu la plupart de ses institutions, possédait les connaissances morales qui servent de fondement à une police sage et régulière; il exerçait son industrie sur toutes les substances naturelles; il a inventé, perfectionné et conservé tous les arts physiques; il a rendu son territoire plus salubre, plus fécond et même plus étendu, et en a développé les avantages avec un art admirable. L'Égypte a donné à son architecture un caractère sublime, et enseigné aux Grecs les procédés sans lesquels la sculpture et la peinture n'auraient pu faire aucun progrès; elle consacrait à ses dieux la poésie et la musique, et toutes les nations lui doivent, selon le témoignage de Platon, l'écriture alphabétique et les vérités fondamentales de la géométrie et de l'astronomie. »

Sur nos planches sont figurés, en signes non équivoques, quelques-uns des traits les plus saillants de ce véridique tableau; et l'on devra principalement consulter, en ce qui regarde l'architecture, pour les façades des temples, les *pl.* 5, 14, 41 et 52; pour les intérieurs, les *pl.* 6, 17, 27, 42 et 56; les plans, les *pl.* 7 et 60; les détails, la *pl.* 9; les palais, les *pl.* 23 et 55; les maisons et jardins, les *pl.* 53 et 54; l'agriculture, les *pl.* 31 et 38; la pêche et la chasse, les *pl.* 37, 43 et 58; l'économie domestique et le commerce, les *pl.* 38 et 44; costumes, musique et amusements, les *pl.* 24, 25, 32 et 59; les meubles utiles et d'ornement, les *pl.* 23, 44 et 57; arts et métiers, les *pl.* 32, 47, 45 et 46; litières, voitures et palanquins, *pl.* 63; caricatures politiques, la *pl.* 34; armes, la *pl.* 51; combats sur terre et sur mer, les *pl.* 16, 49 et 50; pompes triomphales, les *pl.* 13 et 26.

On trouvera dans une des sections suivantes les notions relatives au calendrier, à la monnaie, aux poids et aux mesures, autres institutions du premier ordre dans l'état politique d'une nation civilisée et qui ne manquèrent point à l'Égypte.

La parole et l'écriture furent pour elle les principaux agents de son développement; nous ne pouvons omettre ici quelques notions précises, quoique abrégées, sur la *langue* et sur l'*écriture* des anciens Égyptiens.

§ XVII. LANGUE ET ÉCRITURE.

L'origine de la langue égyptienne

est inconnue; on la trouve employée sous des formes régulières dans les plus anciens monuments de l'Égypte et de la Nubie, et si elle est descendue, avec la population, des régions supérieures du Nil, ce serait dans ces régions antiques qu'il faudrait en chercher le berceau. La science a fait de vains efforts pour le découvrir, et l'on ignorera peut-être toujours les origines de la langue égyptienne. On ne saurait même s'éclairer avec quelque certitude par des analogies évidentes entre les formes et les mots de cet idiome et ceux de toute autre langue de l'Asie ou de l'Afrique; au milieu d'elles la langue égyptienne est seule et comme isolée, sans origine et sans descendance, mais montrant sur d'immenses monuments la haute antiquité de son existence dans la longue vallée du Nil. Elle y fut en usage pendant toute la durée de l'empire égyptien, et malgré les invasions successives et violentes des Perses, des Grecs et des Romains; et nous ne mentionnons pas les invasions des Éthiopiens, parce que les monuments élevés par les princes éthiopiens et en Égypte et en Éthiopie, indiquent, par les inscriptions dont ils sont couverts, que la langue égyptienne, comme les autres institutions de l'Égypte, fut commune aux deux contrées. Les monuments écrits subsistant depuis Naga et le mont Barcal, à deux cents lieues au midi des frontières de l'Égypte, jusqu'aux ruines d'Alexandrie, s'expliquent par cette même langue, et tous ceux qui l'ont étudiée à fond se sont réunis dans cette opinion, qu'elle est une langue mère qui n'a de rapports avec aucune autre. Les anciennes relations des Assyriens, des Hébreux et Arabes avec l'Égypte expliquent suffisamment pourquoi quelques mots des langues de ces peuples se trouvent dans l'égyptien, et réciproquement pourquoi des mots de la langue égyptienne se sont introduits dans l'idiome de ces mêmes peuples. Il est à remarquer seulement, en ceci, que le peuple le plus civilisé a dû exercer la plus grande influence, et qu'en conséquence les mots qui se trouvent à la fois dans l'égyptien et dans l'hébreu, on peut même dire dans le syriaque, le chaldéen et le samaritain, dialectes de la riche famille arabe, furent vraisemblablement introduits dans l'hébreu par l'effet des rapports des Israélites avec l'Égypte, et des institutions de Moïse, élève des sciences égyptiennes. Il en fut de même à l'égard des autres nations qui fréquentèrent l'Égypte à des époques diverses, antérieurement à l'ère chrétienne : aussi les écrivains de l'antiquité grecque ont-ils mentionné dans leurs ouvrages un certain nombre de mots de la langue égyptienne, dont l'acception par eux indiquée se trouve en général exacte.

Il vient d'être dit que des inscriptions de toutes les époques de la monarchie égyptienne, soit pharaonique, éthiopienne ou persane, soit grecque ou romaine, prouvent, sans nul doute, le constant usage du même idiome national en Égypte. Dans une foule de contrats réglant les affaires civiles entre particuliers, ou d'écrits assez variés par leur sujet, et dont les uns remontent au delà du temps de Moïse, et dont les autres sont contemporains des empereurs romains, le même idiome est employé. Devant les tribunaux, aux temps de la domination grecque, le contrat écrit en langue égyptienne avait seul de l'autorité en justice, et l'expédition de ce contrat traduit en grec ne suffisait pas pour soutenir un droit. Du temps même des Romains, les prières dévotes enfermées dans les cercueils avec les momies étaient écrites aussi en langue égyptienne; et tous ces faits sont démontrés par les manuscrits sur papyrus conservés dans nos musées. Les écrivains anciens joignent leur témoignage à celui des monuments; Plutarque rapporte que Cléopâtre, la dernière reine d'Égypte, répondait sans interprète aux étrangers, tandis que quelques-uns des rois ses prédécesseurs s'étaient mis très-peu en peine de savoir la langue égyptienne. Origène parle deux fois de cette langue comme d'un idiome vivant de son temps. Les soldats romains

élevèrent à l'empereur Gordien III, sur les frontières de la Perse, un tombeau sur lequel ils gravèrent une inscription en langue égyptienne et en quatre autres idiomes, afin que le sujet de cette inscription pût être connu par tous les étrangers. On rapporte au second siècle de l'ère chrétienne un ouvrage égyptien qui contient la philosophie des Gnostiques. C'est au cinquième siècle qu'on fixe l'époque de la traduction en langue égyptienne des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Saint Jérôme a fait plusieurs fois mention de la langue égyptienne dans ses écrits; il rapporte que saint Paul, ermite, était également instruit dans les langues grecque et égyptienne; que saint Antoine ne parlait que l'égyptien; que le prêtre Chronius et le moine Isaac servirent quelquefois d'interprètes à ce saint, et qu'il avait écrit en égyptien plusieurs lettres adressées à des monastères de la Haute-Égypte, où l'on dit qu'elles furent longtemps conservées, et un savant moderne a publié deux fragments de ces mêmes lettres. Des faits non moins concluants que ceux-ci, en faveur de l'existence de la langue égyptienne, se produisent de siècle en siècle dans les écrits de l'Égypte chrétienne; et, jusqu'à l'invasion des musulmans en Égypte, il fut d'un usage général, soit de réciter simultanément les litanies et autres prières dans les deux langues grecque et égyptienne, soit, dans la célébration des offices, de lire en grec les leçons de l'Écriture et de les expliquer aux fidèles en langue égyptienne. Il existe un grand nombre de manuscrits ascétiques ou théologiques en cette même langue; la plupart ont été publiés. Tous les livres théologiques aujourd'hui en usage parmi les chrétiens égyptiens sont écrits dans les deux idiomes égyptien et arabe. L'église chrétienne d'Égypte nous a conservé cette langue jusqu'au milieu du XVIIe siècle; et le P. Vansleb, voyageant à cette époque dans le Levant, par l'ordre de Louis XIV, a vu le prêtre chrétien qui, le dernier de tous, a eu quelque usage de la langue égyptienne. Bien peu d'idiomes ont eu comme elle une durée constante de quatre mille ans au moins.

Il résulte naturellement de ce qui vient d'être dit, que nous considérons la langue vulgairement nommée *copte* comme identique avec la langue *égyptienne*. Nul doute, en effet, ne pouvait en ce point s'élever dans l'esprit des hommes sensés après les preuves évidentes qu'ont réunies, en faveur de cette identité, l'abbé Renaudot, Jablonski, l'abbé Barthélemy, et, de nos jours, MM. S. de Sacy et Ét. Quatremère. Une masse nouvelle de témoignages semblables résulte des travaux de Champollion le jeune sur les monuments existants de l'ancienne Égypte, et du très-grand nombre d'exemples employés dans sa *Grammaire égyptienne*. Les textes antiques en caractères hiéroglyphiques y étant transcrits signe par signe, d'après son alphabet, en caractères coptes, ils produisent une foule de mots et de phrases régulières de la langue copte qui, se trouvant ainsi exister sur les plus anciens monuments de l'Égypte, ne peut être que la langue égyptienne elle-même; et non-seulement les mots et les phrases prouvent avec toute évidence cette identité et cette unité de deux idiomes qui n'ont de différent que le nom, mais elles ressortent surtout des éléments mêmes du langage, de ses plus intimes parties constituantes, des articles, des pronoms, des prépositions, etc., qui sont écrits dans la langue copte en signes de l'alphabet grec, comme ils sont écrits, de toute antiquité, en signes sacrés dans la langue égyptienne des monuments. Il serait superflu de chercher sur ce point de plus manifestes témoignages. La langue copte est donc la langue égyptienne; c'est toujours le même idiome à toutes les époques de son existence. Mais cette existence se divise en deux périodes inégales, pendant lesquelles on usa successivement de deux écritures différentes pour écrire cette même langue : d'abord des signes antiques et primitifs nommés *hiéroglyphes*, et ensuite des signes mêmes de l'alphabet

grec, augmenté de quelques signes de l'ancien alphabet populaire égyptien; de sorte que la langue copte n'est plus autre chose que la langue égyptienne même, écrite avec les signes grecs au lieu de l'être avec les signes hiéroglyphiques. La langue allemande, écrite avec les caractères gothiques ou avec les caractères romains, n'en est pas moins toujours la langue allemande.

La constitution grammaticale de la langue égyptienne était propre à la préserver de la corruption et de la décadence; mais elle ne pouvait prévenir absolument l'introduction, dans l'idiome écrit et parlé, des mots tirés de la langue des peuples étrangers fréquentés par les Égyptiens; et c'est un des caractères de la langue égyptienne à sa seconde période, que d'accepter des mots exotiques composés de toutes pièces, radical, préposition et désinence, et de les employer sans les soumettre à ses propres règles. Les mots grecs surtout s'y introduisirent sous l'influence de l'autorité grecque; les termes de l'administration nouvelle furent acceptés avec le pouvoir qu'ils désignaient; les noms des mois macédoniens furent employés dans les dates de quelques dédicaces de temples élevés durant le règne des Ptolémées. Un mot grec est écrit en caractères égyptiens dans la partie intermédiaire du monument de Rosette. Avec la religion chrétienne se répandirent une foule d'idées nouvelles, pour lesquelles il fallut des mots nouveaux, et ce fut la langue des prédicateurs de la foi chrétienne qui dut les fournir. Ces mêmes mots et une foule d'autres s'introduisirent dans les traductions égyptiennes des nouveaux livres religieux qui étaient écrits en grec, soit parce que la langue égyptienne n'avait pas de mot pour exprimer une idée semblable, soit parce que le traducteur n'entendant pas complétement le mot grec, ou ne voulant pas prendre le temps d'en chercher l'expression absolue, transcrivait ce mot grec dans sa version égyptienne. Il arriva donc à la langue égyptienne de subir une double influence grecque, d'abord lorsqu'elle adopta par nécessité un grand nombre de locutions grecques, et ensuite lorsque les signes de l'alphabet grec furent substitués à ses signes hiéroglyphiques. Ce sont ces deux influences réunies qui peuvent servir à constater l'état présent de la langue copte, qui n'en sera pas moins la langue égyptienne, écrite avec les lettres de l'alphabet grec et ayant adopté un certain nombre de mots de la langue grecque, sans presque perdre, d'aucun de ces mots grecs, les équivalents égyptiens; de sorte que, en définitive, les dénominations de langue égyptienne et de langue copte n'indiquent que deux époques, l'une primitive et l'autre secondaire, d'un seul et même idiome.

La haute antiquité de son origine et de son usage sur des monuments publics excite la plus vive curiosité, et l'esprit doit se complaire à rechercher et à reconnaître le procédé employé par le génie humain, dans ces temps considérés comme primitifs, pour la formation du langage, et comment la pensée sut se produire oralement par des signes systématiquement ordonnés; comment enfin se manifestèrent ces deux créations jusque-là inouïes, cette première logique de la langue, cette première grammaire de la pensée, sublimes révélations de l'intelligence humaine dans sa toute-puissance.

Exposons sommairement les faits généraux de la constitution de la langue égyptienne, telle qu'elle est connue dans la primitive antiquité.

La langue égyptienne est monosyllabique dans ses mots *primitifs:* Ce principe ne souffre absolument aucune exception; et l'on peut dire avec certitude que tout mot de plus d'une syllabe est un mot *dérivé* ou bien un mot *composé*.

De ces mots *primitifs* ou *racines* se forment, par *dérivation* ou par *composition*, une foule de mots employés pour présenter, sous divers aspects qui les modifient, *l'idée* dont le primitif est, par convention, le signe représentatif.

Les *dérivés* naissent de la racine

d'après des règles uniformes et constantes.

Ces règles sont fixes et limitées; chacune d'elles apporte une modification différente à l'idée que représente la racine; et chaque racine subit un nombre plus ou moins grand de ces *modifications*, selon que l'idée dont elle est le signe peut s'y prêter plus ou moins.

Des mots formés de la racine par dérivation deviennent eux-mêmes *primitifs*, relativement à d'autres mots auxquels ils donnent naissance d'après les mêmes principes; on peut les appeler *racines secondaires*.

L'union de deux ou de plusieurs racines primitives ou secondaires forme les mots *composés*.

Les mots composés se partagent en deux classes distinctes : 1° ceux qui sont formés par la combinaison de deux racines primitives ou secondaires indifféremment; 2° ceux qui résultent de la réunion d'une racine quelconque à un certain nombre d'autres racines qui entrent constamment dans la formation des *mots composés*, en modifiant d'une manière uniforme les idées exprimées par les racines avec lesquelles on les combine.

Des mots composés, des deux classes, peuvent être considérés comme *primitifs* par rapport à plusieurs autres mots qui *en dérivent*, d'après les principes communs aux racines primitives et secondaires. On peut considérer tous ces mots composés comme des *racines composées*.

Les dérivés des racines primitives, secondaires et *composées*, forment des *mots composés* en se combinant entre eux indifféremment.

Ces principes généraux sont puisés dans la nature même de la langue égyptienne. Ils donnent une idée claire et précise de la marche qu'on a suivie dans la combinaison des éléments qui la composent.

Le sens d'un mot-racine monosyllabique employé d'après ces principes, et modifié dans ses expressions autant que le permet l'idée dont il est le signe, peut subir quarante-deux transformations exprimant autant de modifications régulières de cette idée-racine.

Le sens de chaque monosyllabe ou mot primitif est en effet changé par l'addition d'autres monosyllabes, signes constants des genres, des nombres, des personnes, des modes et des temps. Ces marques distinctives, qui font successivement passer le radical à l'état de nom commun, de nom abstrait, de nom d'action, d'adjectif privatif, d'adjectif intensitif, de participe, de verbe actif, négatif et transitif, se placent toujours en augmentant, et les modifications grammaticales ne s'opèrent que fort rarement par le moyen des désinences ou des terminaisons.

La langue égyptienne se prête avec une admirable facilité à la formation des mots composés, et joint à cet avantage celui d'une extrême clarté, les formes et les mots déterminatifs y étant très-multipliés.

La construction ou *syntaxe* est dans l'ordre logique comme dans la langue française, en tenant compte toutefois des monosyllabes qui établissent les rapports des mots de la proposition entre eux, et qui sont soumis aux règles que nous venons d'indiquer.

Cette langue a un certain nombre de mots communs à l'hébreu et à l'arabe; ils sont dus aux rapports suivis qui ont toujours existé entre ces peuples dès les plus anciennes époques; mais la grande masse des mots et toute la grammaire diffèrent essentiellement de ces deux autres idiomes et de leurs analogues.

On doit faire remarquer aussi que la langue égyptienne renferme un grand nombre de mots formés par onomatopée.

Nous ne pouvons nous dispenser de présenter ici quelques traits saillants de la langue égyptienne; ils nous paraissent propres d'abord à prouver l'originalité de cet idiome, et ensuite à expliquer quelques-uns de ses plus curieux procédés : ce sont là des éléments essentiels de l'étude philosophique d'une langue.

Comme toutes celles qui sont primitives, la langue égyptienne procède

par *imitation*, en attachant un son plutôt qu'un autre à l'expression d'une idée donnée, comme si ce son était imitatif de l'idée même. Ainsi, dans l'Égypte, le nom de la plupart des animaux n'est que l'imitation approximative, selon notre oreille, du cri propre à chaque animal. Elle nommait donc l'âne *iô*, le lion *mouï*, le bœuf *éhé*, la grenouille *crour*, le chat *chaou*, le porc *rir*, la huppe *pétépép*, le serpent *hfo*, *hof*.

De même, des objets inanimés ou des manières d'être physiques ne furent pas oralement représentés par des sons arbitraires; il y avait encore *imitation* dans *sensen*, signifiant sonner, rendre un son; *thophtheph*, cracher; *ouodjouedj*, mâcher; *kim*, frapper; *kemkem*, sistre, instrument de percussion; *kremrem*, bruit; *kradjradj*, grincer les dents; *teltel*, tomber goutte à goutte; *schkelkil*, sonnette; *omk*, avaler; *rodjredj*, frotter, polir; *kherkher*, ronfler; *nef*, *nifé*, souffler.

Mais ces moyens d'*imitation* furent bientôt épuisés dans la langue égyptienne; on chercha alors des *similitudes*, et, par le choix de sons doux, rapides, durs, on rappelait des objets dont les qualités physiques paraissaient analogues à ces mêmes sons; c'est ainsi qu'on exprimait en égyptien par *sousou* un instant très-rapide; par *ouô*, voix; par *chouchou*, flatter, louer, caresser; par *bridj*, éclair; par *cherchôr*, détruire; par *lali*, *loulai*, se réjouir.

Enfin, on en vint aux *assimilations*, toutes tirées de l'ordre *physique* seul, quand il fallut exprimer les idées *abstraites* et les objets *intellectuels*. En voici de curieux exemples fournis par un seul mot, *hèt*, qui signifie *cœur*, et par suite *esprit*, *intelligence*, comprenant l'idée de la plupart des qualifications morales, et s'exprimant par les modifications grammaticales de ce mot radical *hèt*. Les Égyptiens disent donc *hètchèm*, qui signifie à la lettre petit cœur, et exprime l'idée craintif, lâche; *harchihèt*, cœur pesant ou bien lent de cœur, c'est-à-dire patient; *ssachèt*, cœur haut ou haut de cœur, orgueilleux; *ssab-hèt*, cœur débile ou débile de cœur, timide; *hèt-nascht*, cœur dur, inclément; *hèt-snaou*, ayant deux cœurs, indécis; *tam-hèt*, cœur fermé, fermé de cœur, obstiné; *ouôm-hèt*, mangeant son cœur, repentant; *athèt* ou *at-hèt*, sans cœur, insensé. Et avec ces mêmes mots qualificatifs, par la simple addition du monosyllabe *mèt*, qui signifie attribution, on formait les noms abstraits *mèt-hèt-schem*, l'attribution d'avoir le cœur petit, c'est-à-dire la patience, la longanimité.

Enfin, une foule de verbes égyptiens se sont formés de ce même mot *hèt*, cœur, pour exprimer par des similitudes, tirées de l'ordre physique, des actions ou des manières d'être purement intellectuelles; en voici quelques exemples : *Ei-hèt*, qui signifie proprement sentir venir son cœur, exprime les idées rêver, réfléchir; *thôt-hèt*, mêler le cœur, tempérer, persuader; *ka-hèt*, placer son cœur, se confier; *ti-hèt*, donner son cœur, observer, examiner; *djem-hèt*, trouver de cœur, savoir; *meh-hèt*, remplir le cœur, satisfaire, contenter. On voit par ces exemples quelle variété d'idées expriment les modifications grammaticales du mot radical *hèt*, cœur. Il en est de même d'une foule d'autres mots primitifs, et c'est ainsi que de *tot*, main, on a fait *titot*, donner la main, aider; *hitot*, jeter la main, commencer. D'autres mots d'acception physique ont aussi servi à exprimer des idées métaphysiques; *apdjir*, étymologiquement, rechercheur de mouches, c'est-à-dire avare; *djerbal*, œil pointu, impudent; *djacebal*, œil levé, audacieux; *balhèt*, cœur dans l'œil, ingénu, naïf; *elekscha*, retirer le nez, se moquer; *naschtmakh*, cou dur, obstiné.

Tous ces mots nous révèlent les véritables procédés de formation de la langue égyptienne, et en même temps son originalité, faits d'un haut intérêt à l'égard de nos modernes idiomes, qui sont de dernière formation, semblables en cela aux roches venues après les grandes révolutions de la terre, et qui sont formées d'irrégulières agglomérations des restes dispersés des roches primitives.

Du reste, on remarque, dès une assez haute antiquité, quelque différence dans la manière de prononcer cette même langue égyptienne dans les différentes provinces du pays ; ces différences furent constatées, et servent à caractériser trois dialectes principaux, le thébain, ou de la haute Égypte, le memphitique, ou de la moyenne et de la basse Égypte, et le baschmourique, ou du Fayyoum, l'ancienne province de Baschmour; les deux premiers sont communément nommés par les modernes dialectes *sâïdi* et *bahhiri*. Le plus ancien des trois dialectes est le saïdique ou thébain, qui fut le fond même de la langue égyptienne. Le memphitique vint après, mais très-anciennement sans nul doute. Le dialecte baschmourique tenait à la fois du memphitique et du thébain, et le Fayyoum, nommé Baschmour, est une province intermédiaire à l'égard des provinces de Thèbes et de Memphis. Ces dialectes étaient caractérisés par quelques permutations de consonnes de l'un à l'autre; le *p* thébain devenait *ph* dans le memphitique; *k* et *t* thébain étaient *ch* et *th* en memphitique; *r* de l'un et de l'autre devenait *l* dans le dialecte de Baschmour; les voyelles, vagues de leur nature, se permutaient avec plus de facilité encore. On verra plus bas comment une seule écriture représenta cependant ces trois manières différentes d'orthographier un mot, et c'est ainsi qu'à chaque observation nouvelle l'Égypte nous montre une preuve de plus de l'intelligence laborieuse qui présida à toutes ses institutions.

Telle fut cette langue à son époque *primitive;* à l'époque *secondaire*, quand elle se nomma *langue copte*, dans l'Égypte devenue chrétienne, elle était encore la même, mais elle avait admis un grand nombre de mots grecs et arabes, et quelques mots latins, employés concurremment avec les mots égyptiens exprimant les mêmes idées, et dont l'introduction était l'effet des longs et intimes rapports qui s'établirent entre cette nation et ses dominateurs successifs, les Grecs, les Romains et les Arabes. Mais la grammaire de cette langue ne subit pas de notable changement; de sorte que la phrase d'un manuscrit copte des derniers siècles sera logiquement construite comme le fut la phrase correspondante sur un monument des temps antérieurs à Sésostris. Il n'y aura de différents que les mots étrangers qui se seront introduits dans cette phrase copte, et qui sont les synonymes exacts de mots égyptiens restés néanmoins dans le langage.

Du reste, il existe des grammaires de l'idiome copte, composées soit par des Coptes mêmes, soit par des savants d'Europe, et des dictionnaires ou plutôt des nomenclatures de mots dont l'ordre a été déterminé par la nature de l'écriture figurée de l'ancienne Égypte, antérieure à l'alphabet copte; et aux ouvrages indiqués plus haut, comme écrits en copte, nous n'avons à ajouter qu'une collection d'hymnes chrétiennes en strophes et en vers rimés, et un recueil de Recettes médicales contre les maladies les plus communes en Égypte, recueil déjà mentionné dans ce précis.

A l'ancienne Égypte aussi nous pouvons attribuer la culture de la langue en ce qui pouvait s'approprier et servir aux dons de l'esprit, comme à l'expression des passions de l'âme. Une chanson rustique est écrite dans un tableau à la suite d'une scène peinte d'agriculture, et dans cette chanson, comme dans les strophes chrétiennes, c'est toujours la langue égyptienne qui se montre dans les deux époques que nous avons déjà signalées, et dans les productions d'une second période, avec l'empreinte non équivoque des influences qu'elle avait subies.

Ce fut plus qu'une influence, ce fut une révolution réelle par ses effets, à la fois politique et religieuse, que la langue égyptienne eut à éprouver, quand, au système des signes par lesquels elle s'était exprimée pendant toute la durée de sa longue prospérité, on substitua un système graphique tout nouveau, quand l'écriture hiéroglyphique fut remplacée par l'alphabet copte. Une science ha-

bile et profonde inventa ce moyen puissant d'élever entre l'ancienne et la nouvelle Égypte cette impénétrable barrière de l'ignorance des temps anciens, afin que les opinions, les souvenirs et la gloire en fussent complétement effacés dans l'esprit des nouveaux citoyens. Les nombreux témoignages écrits qui en subsistaient dans tous les lieux étaient pour eux illisibles : aussi, peu de nations ont été plus complétement étrangères à leurs propres origines, à leur primitive illustration. La destruction, d'autorité impériale, des livres qui renfermaient l'histoire et les doctrines des ancêtres, et l'introduction d'un alphabet nouveau, qui fit perdre complétement la connaissance de l'ancien, opérèrent cette monstruosité politique, et il a fallu quinze siècles pour en faire cesser, dans l'intérêt des sciences, les effets trop longtemps destructeurs.

Ce grand fait de l'histoire de l'Égypte peut être considéré sous deux aspects principaux : 1° l'état ancien du système graphique ou des *écritures* usitées dans l'ancienne Égypte; 2° la cause, l'époque et l'effet de l'introduction du nouveau.

L'exposé, même très-sommaire, des règles de l'ancien système graphique égyptien intéressera à un très-haut degré par la singularité de sa théorie, qui est absolument étrangère à nos idées comme à nos pratiques usuelles. Rien n'est plus commun, dans les sociétés modernes, que l'usage de l'écriture composée d'un très-petit nombre de signes suffisants pour représenter aux yeux et rappeler à l'esprit tous les *sons* de la langue, et, par leurs combinaisons diverses, tous ses *mots*, toutes ses *phrases* et toutes les *idées* de ceux qui la parlent; mais rien n'est plus rare que l'examen analytique de l'origine, de la formation et des règles de cette écriture, et que l'appréciation du laps de temps et des efforts inouïs de l'intelligence humaine pour arriver à cette théorie si simple, si exacte de l'écriture *alphabétique*, institution d'une utilité sans égale, l'auxiliaire indispensable de la civilisation, et qui fut, à l'exclusion de toute autre, le plus fidèle courtier de l'intelligence. Du reste, ce qui va être dit de l'invention et du premier usage de l'écriture chez les Égyptiens, s'appliquera directement à tous les peuples qui furent inventeurs aussi des mêmes choses; car, en de telles matières, l'esprit humain est incapable de deux bonnes inventions à la fois.

L'ancienne écriture égyptienne est généralement connue sous le nom *d'Écriture hiéroglyphique*, composée de *signes* nommés *hiéroglyphes*, et qui sont en effet, comme le dit l'étymologie, des *caractères sacrés sculptés*. Ces signes n'ont pas une expression uniforme, et les différences, qui les divisent en trois classes, indiquent très-vraisemblablement l'origine et le perfectionnement successif du système graphique tel qu'il est aujourd'hui constitué. Ce qui s'est passé presque sous nos yeux, parmi les peuples du nouveau monde, nous révèle plus vraisemblablement encore ce qui se passa dans l'ancien, et en Égypte comme ailleurs, quand l'idée d'écrire se révéla à l'homme.

a. Les objets matériels frappèrent ses regards; il reconnut leurs formes, et quand il voulut conserver ou transmettre le souvenir d'un de ces objets, il en traça la figure, et ce trace fut un caractère d'écriture, caractere purement *figuratif*, peignant directement l'objet et non pas indirectement l'*idée* de ce même objet, toutefois sans indication de temps ni de lieu; c'est à ce point que sont parvenus et que se sont arrêtés les peuples de l'Océanie.

b. L'insuffisance de ce premier moyen dut se faire sentir bientôt; en traçant la figure d'un homme, on n'indiquait pas un individu en particulier; il en était de même des figures des lieux. Le besoin de distinctions individuelles créa l'usage d'une autre sorte de signes dont chacun devint particulier à un homme ou à un lieu : ces signes furent pris ou des qualités physiques des individus ou d'assimilations à des objets matériels; et comme ces signes n'étaient plus proprement figura-

tifs, ils ne furent que des symboles, et on les nomma pour cette raison caractères *tropiques* ou *symboliques*, signes auxiliaires des caractères figuratifs, et employés simultanément avec eux. C'est là que sont arrivés les Mexicains, et ils ne sont pas allés au delà. Il nous est parvenu des listes d'individus et des listes de noms de lieux en écriture mexicaine; chaque individu est désigné par une tête humaine, signe *figuratif*, et auprès de sa bouche est tracé un objet choisi ou dans la nature ou dans l'industrie humaine, et qui était un signe *symbolique*, de sorte que l'on voit clairement que les individus s'appelaient le Serpent, le Loup, la Tortue, la Table, le Bâton, et les villes, dont un carré était le signe *figuratif*, et un serpent, un poisson le signe *symbolique*, se nommaient la ville du Serpent, la ville du Poisson, etc.

c. De la représentation de ces objets physiques à l'expression des idées métaphysiques, le pas à faire était immense : les peuples de l'ancien monde le franchirent; ils exprimèrent par des signes écrits les idées *dieu*, *ame*, et celles des passions humaines; mais ces signes furent arbitraires et conventionnels en quelque sorte, quoique tirés d'analogies plus ou moins vraies entre le monde physique et le monde moral; le lion fut pris comme l'expression de l'idée *force*. Cette nouvelle espèce de signes, nommés *énigmatiques* et ajoutés aux deux premières classes, les figuratifs et les symboliques, furent inventés et employés par les Égyptiens et par les Chinois, et le système d'écriture qui résultait de ces trois éléments était entièrement *idéographique*, c'est-à-dire composé de signes qui exprimaient directement l'*idée des objets*, et non pas les *sons des mots* qui désignaient ces mêmes objets. Ce genre d'écriture était aussi une peinture, puisque la fidélité de leur expression dépendait de la fidélité du tracé de chacun d'eux, qui devait être un portrait.

d. Ce système d'écriture pouvait suffire aux usages du peuple qui, l'ayant imaginé, en possédait complétement la théorie et la pratique, mais seulement tant qu'il n'eut pas besoin de rendre son écriture intelligible à des sociétés ou à des individus étrangers. Mais dès que ce besoin se fut manifesté et qu'il fallut seulement écrire le nom d'un seul individu étranger à ce peuple, les signes figuratifs, symboliques ou tropiques, ne suffisaient plus, parce que le nom de l'individu étranger, n'ayant aucun sens dans la langue du peuple qui voulait l'écrire et ne lui présentant ainsi aucune *idée*, ce nom ne pouvait pas être écrit par des signes qui n'exprimaient que les idées.

On s'arrêta donc, on ne sait comment, aux *sons* qui formaient ce même nom, et on comprit en même temps de quelle utilité seraient des signes qui exprimeraient ces mêmes sons : nouveau et dernier progrès dans l'art graphique, et qui en fut le plus ingénieux perfectionnement, si régulièrement favorisé par la nature des langues de ce temps-là, qui étaient généralement formées de mots et de racines d'une seule syllabe. On introduisit donc dans l'usage les signes des sons, signes généralement nommés *phonétiques*, et dont le choix ne fut pas difficile, puisqu'on n'eût qu'à choisir dans les signes figurés, pour chaque syllabe à exprimer phonétiquement, le signe représentant un objet dont le nom dans la langue parlée était cette syllabe même : ainsi le disque du soleil exprima la syllabe *re*, parce que cette syllabe était le nom même du soleil, et ainsi de suite. Les Chinois arrivèrent à ce procédé *syllabique*, et ils l'ont conservé sans progrès jusqu'à nos jours, pour écrire les noms et les mots étrangers à leur langue. Les Égyptiens parvinrent par cette même voie à un véritable système *alphabétique*, et l'introduisirent dans leur système d'écriture sans changer la nature de leurs signes figurés.

Nous allons dire en quoi consistaient le système ancien de l'écriture égyptienne, la diversité de ses éléments, leur mode de combinaison, et les modifications, dans la forme des signes seulement, que le temps et les besoins sociaux y

firent introduire. Nous prions aussi le lecteur attentif d'éviter toute confusion des deux idées, si différentes d'ailleurs, que représentent ces deux mots *écriture* et *langue;* dans la langue le mot parlé était le signe direct de l'idée, et dans l'écriture le mot phonétique écrit n'était que le signe direct du mot parlé, et ainsi le signe indirect de l'idée.

Dans le système d'écriture hiéroglyphique des Égyptiens on doit principalement considérer deux choses :

A. La forme matérielle des signes qui constitue trois espèces de caractères nommés

1 Hiéroglyphiques (*),
2 Hiératiques,
3 Démotiques.

B. La valeur ou expression particulière de chaque signe, laquelle constitue trois espèces de signes, qui sont

Figuratifs,
Symboliques,
Phonétiques.

A. 1. L'écriture *hiéroglyphique* proprement dite est celle qui se compose de signes représentant des objets du monde physique, animaux, plantes, figures de géométrie, etc., etc., dont le tracé est ou simplement linéaire, ou bien entièrement terminé, et même colorié, selon l'importance du monument qui porte l'inscription, ou selon l'habileté du sculpteur. Le nombre de ces signes différents est d'environ huit cents.

A. 2. L'écriture *hiératique* est une véritable *tachygraphie* de la précédente. Les signes de l'écriture hiéroglyphique ne pouvant être convenablement tracés qu'avec la connaissance du dessin, et cette connaissance ne pouvant être universelle, on créa en faveur de ceux qui ne l'avaient point, un système d'écriture abrégé, dont les signes pouvaient être facilement exécutés; mais ce système ne fut point arbitraire, chaque signe *hiératique* ne fut qu'un abrégé d'un signe *hiéroglyphique :* au lieu de la figure entière du lion couché par exemple, on exprima la silhouette de la partie postérieure, et cet abrégé du lion conservait dans l'écriture la même valeur que sa figure entière. Ainsi l'écriture *hiératique* était composée du *même nombre* de signes que l'écriture *hiéroglyphique,* dont elle était une abréviation à l'égard de la forme des signes seulement, et cet abrégé des signes avait la même valeur que les signes entiers.

A. 3. L'écriture *démotique* (ou populaire, ou épistolographique) se composait des mêmes signes que l'écriture *hiératique;* c'était aussi une abréviation des signes *hiéroglyphiques,* et conservant encore la même valeur : seulement, le *nombre* des caractères de l'écriture démotique, employés pour les usages ordinaires de la vie, était *moindre.*

On voit donc que *les trois* sortes d'écriture usitées simultanément en Égypte n'en formaient réellement qu'*une seule* en théorie, et que, pour la pratique seulement, on avait adopté une tachygraphie des signes primitifs, imitation fidèle des objets naturels reproduits par le dessin ou par la peinture. Ces trois sortes d'écriture étaient d'un usage général; toutefois, la première, l'écriture hiéroglyphique, était seule employée pour les monuments publics; mais les plus humbles ouvriers s'en servaient pour les plus communs usages, comme on le voit par les ustensiles et les instruments des plus vulgaires professions, ce qui, soit dit en passant, contredit tant d'assertions hasardées sur les prétendus mystères de cette écriture, dont les prêtres égyptiens avaient fait un moyen d'ignorance et d'oppression pour la population égyptienne. La deuxième espèce, l'écriture hiératique ou sacerdotale, était plus particulièrement à l'usage des prêtres, qui l'employaient dans tout ce qui dépendait de leurs attributions religieuses et judiciaires. La troisième espèce enfin, l'écriture populaire et la plus facile, la plus simple de toutes, servait à tous les usages que son nom même indique suffisamment.

(*) Soigneusement dessinés, ou sculptés et coloriés, ou simplement linéaires ou silhouettes.

Clément d'Alexandrie dit que, parmi les Égyptiens, ceux qui reçoivent de l'instruction, apprennent d'abord l'écriture *démotique*, ensuite l'écriture *hiératique*, et ensuite l'écriture *hiéroglyphique :* c'est l'ordre inverse de leur invention, mais l'ordre direct quant à la facilité de leur étude. On trouve souvent les trois écritures employées à la fois dans le même manuscrit.

Quant à l'*expression* ou valeur graphique des signes; la théorie n'en est pas moins certaine que leur classification matérielle.

B. 1. Les signes *figuratifs* expriment tout simplement l'idée de l'objet dont ils reproduisent les formes; l'idée d'un cheval, d'un lion, d'un obélisque, d'une stèle, d'une couronne, d'une chapelle, etc., etc., est exprimée graphiquement par la figure même de chacun de ces objets; le sens de ces caractères ne peut présenter aucune incertitude.

B. 2. Les signes *symboliques*, ou tropiques, ou énigmatiques, exprimaient une idée *métaphysique* par l'image d'un objet *physique* dont les qualités avaient une analogie, vraie selon les Égyptiens, directe ou indirecte, prochaine ou éloignée, selon eux encore, avec l'idée à exprimer. Cette sorte de caractère paraît avoir été particulièrement inventée et recherchée pour les idées abstraites, qui étaient du domaine de la religion, ou de la puissance royale si intimement liée avec le système religieux. L'*abeille* était le signe symbolique de l'idée roi; *des bras élevés*, de l'idée offrir et offrande; *un vase d'où l'eau s'épand*, la libation, etc., etc.

B. 3. Les signes *phonétiques* exprimaient les sons de la langue parlée, et avaient, dans l'écriture égyptienne, les mêmes fonctions que les lettres de l'alphabet dans la nôtre.

L'écriture hiéroglyphique diffère donc essentiellement de l'écriture généralement usitée de notre temps, en ce point capital qu'elle employait à la fois, dans le même texte, dans la même phrase et quelquefois dans le même mot, les trois sortes de caractères *figuratifs*, *symboliques* et *phonétiques*, tandis que nos écritures modernes, semblables en cela aux écritures des autres peuples de l'antiquité classique, n'emploient que les caractères *phonétiques*, c'est-à-dire alphabétiques, à l'exclusion de tous les autres.

Il n'en résultait néanmoins aucune confusion, la science de cette écriture étant générale dans le pays; et en supposant cette phrase, *Dieu a créé les hommes*, l'écriture hiéroglyphique s'exprimait très-clairement : 1° le mot *Dieu* par le caractère *symbolique* de l'idée Dieu; 2° *a créé* par les signes *phonétiques* représentatifs des lettres qui formaient le mot égyptien *créer*, précédé ou suivi des signes phonétiques *grammaticaux*, qui marquent que le mot radical *créer* était à la troisième personne masculine du prétérit de l'indicatif de ce verbe; 3° *les hommes*, soit en écrivant phonétiquement ces deux mots selon les règles de la grammaire, soit en traçant le signe figuratif *homme* suivi de trois points, signe grammatical du pluriel; et il n'y avait point d'équivoque dans l'expression de ces signes, 1° parce que le premier, qui était *symbolique*, n'avait une valeur ni comme signe figuratif ni comme signe phonétique, 2° parce que le signe figuratif *homme*, qui termine la phrase, n'avait que ce même sens figuratif, 3° parce que les signes phonétiques intermédiaires exprimaient des sons qui formaient le mot indispensable à la clarté de la proposition; et malgré cette différence de signes, l'Égyptien qui lisait cette phrase écrite la prononçait comme si elle avait été entièrement écrite en signes alphabétiques.

La théorie de l'enseignement du système graphique égyptien n'offrait pas plus de difficultés : l'élève, averti de la nature des signes *figuratifs*, n'avait aucun effort d'intelligence à faire pour en retenir le sens. La science des signes *symboliques* était une affaire de nomenclature, il devait la mettre dans sa mémoire, et apprendre successivement la raison de ces assimilations de certaines figures à certaines idées : la connaissance de la nomenclature suf-

fisait même au plus grand nombre.

Quant aux signes *phonétiques* ou alphabétiques, voici comment procéda l'Égypte pour les déterminer. Habituée à une écriture idéographique, peignant les idées et non les sons de la langue, elle ne pouvait s'élever du premier bond à la simplicité tout arbitraire de nos alphabets. Obligée de combiner la forme des nouveaux signes avec ceux dont elle avait déjà consacré l'usage par une longue pratique, elle ne renonça pas à la figure des objets naturels, elle en continua l'emploi, et décida seulement, après avoir analysé les syllabes de son langage et en avoir décomposé les sons jusqu'aux plus simples éléments, qui sont les lettres, que la figure d'un objet dont le *nom* dans la langue parlée commencerait par la voix *A*, serait, dans l'écriture, le caractère A; que la figure d'un objet dont le *nom*, dans la langue parlée, commencerait par l'articulation *b*, serait, dans l'écriture, le caractère *B*, et ainsi de suite. Dans l'écriture phonétique, l'aigle, qui se nommait *Ahôm* en égyptien, devint donc la lettre A; une cassolette, *Berbe*, la lettre B; une main, *Tot*, le T et le D; une hache, *Kelebin*, le *K* et le *C* dur; un lion couché, *Labo*, le L; une chouette, *Mouladj*, le M; une bouche *Ró*, le R, etc., etc. Il résulta ainsi de ce premier principe, non pas que *tous* les objets dont le nom commençait par R, devinrent le signe graphique de cette lettre (il en serait né trop de confusion), mais que *quelques-uns* de ces objets seulement, les plus connus, les plus ordinaires, ceux dont la forme était le plus sûrement déterminée, et pouvait être le plus facilement transcrite, furent affectés d'autorité à représenter le son R, et ainsi des autres. Il y eut donc un certain nombre de signes *homophones*, ou exprimant le même son, dans l'alphabet écrit des Égyptiens, et cela était nécessaire dans une sorte d'écriture où la combinaison et l'arrangement matériel des signes étaient soumis à des règles dictées par la convenance de la décoration des monuments, dans un pays surtout où les murs de tous les édifices publics étaient couverts d'inscriptions servant d'explication aux tableaux sculptés qui rappelaient les grandes actions des rois ou les bienfaits des dieux du pays. Du reste, le nombre des hiéroglyphes phonétiques ne s'élevait guère au delà de deux cents, et quelques-uns des alphabets européens ne contiennent pas un bien moindre nombre de sons ou de lettres. Toutefois, c'est cette espèce de caractère qui domine dans tous les textes hiéroglyphiques; ils s'y trouvent dans la proportion des deux tiers, le surplus appartenant par portions à peu près égales aux caractères figuratifs et aux caractères symboliques.

On comprend par là toute l'importance, pour les sciences historiques, de la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes égyptiens. En disant comment on a réussi à la faire, on dira aussi toute sa certitude.

On ne parvient à connaître une langue ou une écriture qu'on ignore qu'avec le secours d'un interprète; c'est un homme, ou un livre, ou un écrit quelconque. Cet interprète de l'ancienne Égypte fut trouvé en Égypte même par la France : c'est la célèbre inscription de Rosette, pierre de quelques pieds de hauteur et sur laquelle furent gravées trois inscriptions à la suite l'une de l'autre; la première, tronquée par le haut, en caractères *hiéroglyphiques*, la deuxième en caractères *démotiques*, et la troisième en *grec*. On sait par cette dernière qu'elle est la traduction même de ce qui précède : voilà donc l'interprète des hiéroglyphes égyptiens, qui manquait à l'érudition moderne. Cette traduction *grecque* d'un texte *égyptien* devait ouvrir une voie nouvelle. L'inscription de Rosette fut publiée et reçue avec empressement; mais ce ne fut qu'après vingt ans et vingt essais sans résultats que la lumière jaillit enfin de ce monument, et pour l'en tirer, il fallut s'arrêter aux données suivantes après avoir épuisé toutes les autres : 1° le texte grec prouve que l'inscription est un décret des prêtres de l'Égypte en l'hon-

neur de Ptolémée Épiphane (*Suprà*, page 61); 2° ce décret contient plusieurs fois le nom de ce roi et plusieurs autres noms propres; 3° on a pu traduire et écrire en égyptien toutes les *idées* exprimées dans le texte grec; mais les *noms propres grecs* n'exprimant aucune idée en égyptien, ils n'ont pu être traduits; il a donc fallu *écrire* en caractères égyptiens les *sons* que forment ces noms propres dans le grec; 4° il doit donc y avoir dans l'inscription égyptienne de Rosette des signes hiéroglyphiques exprimant ces sons; il pourrait donc aussi y avoir dans l'écriture hiéroglyphique des *signes phonétiques*, ou exprimant les sons et non pas les idées; 5° le texte égyptien présente un groupe de signes hiéroglyphiques, distingué par un encadrement elliptique qui l'entoure : ce groupe est répété plusieurs fois dans ce texte égyptien; le nom propre du roi Ptolémée était aussi répété plusieurs fois dans le texte grec: le groupe d'hiéroglyphes encadré peut donc être le nom de Ptolémée, et, dans cette supposition, les signes ainsi groupés écrivant ce nom en hiéroglyphes, ces signes sont *alphabétiques*, et le premier est un P, le second un T, etc. Voilà déjà plusieurs des hiéroglyphes alphabétiques retrouvés, et il ne reste qu'a compléter cet alphabet si désiré. 5° Bien des obstacles s'y opposent encore : le groupe encadré dans une ellipse, ou *cartouche*, est le nom de Ptolémée, ou bien il ne l'est pas : dans le premier cas, il est nécessaire d'éprouver la vérité de ce premier résultat alphabétique, sur d'autres noms propres écrits à la fois en hiéroglyphes et en grec, et dans lesquels se retrouvent toutes les lettres déjà reconnues, ou supposées l'être, par le nom de Ptolémée. L'inscription grecque de Rosette contient plusieurs autres noms propres vers son commencement; mais le texte hiéroglyphique étant tronqué vers ce point, nous sommes privés de ce moyen de comparaison. Il n'y avait donc rien de rigoureusement certain jusque-là dans le résultat de tant de recherches, et le temps seul pouvait mettre fin à tant d'incertitudes : il ne refusa pas ce grand bienfait aux lettres et à l'histoire. 6° L'infortuné Belzoni découvrit à Philae un cippe portant une inscription grecque, et un petit obélisque portant aussi une inscription hiéroglyphique: on reconnut que le cippe et l'obélisque formaient un seul et même monument; ce point capital fut publiquement constaté : l'inscription grecque nommait aussi un roi Ptolémée, une reine Cléopâtre, et l'on remarquait dans l'inscription hiéroglyphique, au lieu même où devait se trouver le nom du roi Ptolémée, le *même groupe encadré* que, dans l'inscription de Rosette, on avait supposé être le mot *Ptolémée:* ce premier résultat tiré de l'inscription de Rosette était donc pleinement confirmé; on avait donc avec certitude le nom du roi grec Ptolémée écrit en hiéroglyphes; dès lors le groupe d'hiéroglyphes encadrés qui, sur l'obélisque, suivait le nom de ce roi, ne pouvait être que le nom de la reine *Cléopâtre*, et le premier signe du mot Ptolémée, P, se trouva être en effet le cinquième de celui de Cléopâtre; le deuxième de l'un, le T, le septième de l'autre; le quatrième du premier, le L, était bien le deuxième du second : le nombre des signes reconnus s'accrut donc de tous ceux qui composaient le nom de Cléopâtre, et on eut la moitié de l'alphabet. Et une fois que les groupes d'hiéroglyphes encadrés, ou cartouches, eurent été reconnus pour des noms de rois et de reines ainsi distingués par l'étiquette, et ces cartouches étant nombreux sur les monuments, l'alphabet fut sans peine complété, et la découverte la plus désirée et la plus inespérée depuis la renaissance des lettres était enfin accomplie. Tel fut le résultat des recherches de Champollion le jeune; la suite de ses investigations analytiques et la persévérance qui les caractérisa ont fait le reste: les mystères de l'ancienne Égypte ont été ainsi dévoilés; les applaudissements du monde savant ont été la récompense d'un dévoûment qui ne se démentit pas un seul instant pendant vingt-cinq années, et une mort

soudaine et prématurée en a consacré les immortels résultats.

Il nous resterait à exposer les principes généraux de la *grammaire de cette écriture*, si l'on peut ainsi parler, ou du moins à indiquer ici quelques-uns de ses procédés les plus singuliers, comme étant tout à fait étrangers à nos procédés graphiques si simples, si analogues à nos habitudes sociales qui n'admettent que peu d'inscriptions sur nos monuments publics et qui les excluent de leur décoration; mais cette Grammaire est déjà publiée, et il nous sera permis de nous borner à l'indiquer au lecteur.

Nous pourrions aussi considérer l'influence du procédé phonétique égyptien sur la création et l'introduction parmi les peuples de l'antiquité secondaire, de l'usage de l'alphabet pour leur écriture, et comment ces alphabets, tels que nous les connaissons, pourraient, d'après leur constitution particulière et différente, être classés généalogiquement, si on peut le dire, en alphabets de seconde et de troisième formation, et tous les alphabets de l'Europe ancienne et moderne sont de cette troisième classe; mais cet examen d'un intérêt général dans l'étude critique de la philosophie des langues et de l'écriture, ne se rattache pas assez particulièrement au sujet de notre Précis, et nous n'ajouterons plus que quelques mots sur l'antiquité de l'usage de l'écriture en Égypte.

L'antiquité grecque et romaine, Platon, Tacite, Pline, Plutarque, Diodore de Sicile et Varron font honneur à l'Égypte de l'invention de l'écriture alphabétique. La critique moderne a reconnu par l'étude des monuments, qu'aucun peuple de l'ancien monde ne pouvait à cet égard infirmer ce jugement consacré par l'autorité des siècles; l'examen des plus anciens alphabets connus prouverait peut-être aussi, quant à leur constitution même, l'imitation d'un type primitif qu'on n'a encore retrouvé que dans l'antique Égypte, et il y aurait là quelques données importantes pour l'histoire des origines de quelques peuples morts ou vivants. On peut donc assurer que l'Égypte arriva très-anciennement au complément réel de son système graphique, à l'alphabet. Mais les causes et l'époque de ce perfectionnement mémorable nous sont absolument inconnues : est-il le résultat des efforts de la philosophie égyptienne?... n'est-ce qu'une transmission faite à l'Égypte par un peuple qui l'aurait précédée dans les voies de la civilisation?... L'esprit se confond dans l'examen de telles questions, où se manifestent une antiquité incontestablement supérieure à tous les temps historiques de l'Occident, et un perfectionnement de système graphique pour l'écriture, de système grammatical pour la langue, que les principes de l'idéologie moderne n'ont ni dépassé ni prévu. Résultat bien singulier de l'autorité des faits les plus avérés! quand on construisit les pyramides de Memphis, aux anciens règnes des premières dynasties, l'usage de l'écriture était inconnu, on n'en trouve aucune trace sur les pyramides royales; et au XXIIIe siècle avant l'ère chrétienne, au temps de la XVIe dynastie, le système graphique tout entier était employé pour orner les monuments publics contemporains, d'inscriptions historiques ou religieuses; et alors déjà le système graphique est le même que pour les siècles des Sésostris, des Ptolémées et des Césars, et le système grammatical du langage a les mêmes principes généraux qu'aux temps des ermites chrétiens de la Thébaïde. On sait donc tout sur la civilisation égyptienne, à l'exception de son origine et de ses commencements. La France n'a retrouvé dans les sables du désert que la magnificence des Pharaons, le temps lui a ravi leur berceau.

Un dernier mot sur l'écriture hiéroglyphique en démontrera toute la perfection, pour l'Égypte du moins, eu égard aux trois dialectes de sa langue : le même signe graphique exprimait le son du L et du R; un autre signe, le son du P et du Ph; un autre enfin, T et Th; l'inscription pouvait donc être également lue selon les di-

vers dialectes de la langue égyptienne, qui étaient précisément caractérisés par la permutation réciproque de ces mêmes lettres. Un phénomène d'une plus grande portée encore existe à l'égard de l'écriture chinoise; la même phrase est *lue* par des peuples qui parlent des idiomes différents : c'est le propre de toute écriture idéographique; l'idée est *une*, mais les mots qui l'expriment diffèrent selon la nature des idiomes : le signe figuratif *arbre* donnera à tous l'idée d'un arbre; mais cette *idée* sera exprimée, et ce *signe* sera *lu* au moyen d'un *mot* qui différera dans chaque pays.

On a déjà vu sur la planche 22 l'alphabet égyptien tel qu'il fut découvert et publié au mois de septembre 1822, par Champollion le jeune; il fut tiré spécialement des monuments de l'époque grecque et de l'époque romaine; appliqué ensuite aux inscriptions du temps des pharaons, cet alphabet s'accrut d'un certain nombre des signes de même nature, et enfin il a été publié complet en 1836, dans la *Grammaire égyptienne*, des pages 35 à 46, et tel que l'a déterminé l'étude attentive des monuments de toutes les époques, soit en Égypte même, soit dans les collections formées en Europe.

Notre planche 22 représente à la fois cet alphabet en caractères *hiéroglyphiques*, tels qu'on les retrouve sur des monuments de tout ordre et dans la première partie de l'inscription de Rosette; et en caractères *démotiques* ou populaires, qui étaient employés dans les contrats civils, les lettres, les affaires domestiques, les actes administratifs d'un intérêt général, comme on en voit tant d'exemples dans les nombreux manuscrits sur papyrus recueillis en Égypte, sur des stèles funéraires, des inscriptions vulgaires, enfin dans la partie intermédiaire de l'inscription de Rosette, et son texte grec nomme ce caractère *enchorial* ou du pays. Ces signes démotiques donnent aussi l'idée de la forme des signes *hiératiques* ou sacerdotaux, d'où les démotiques avaient tiré leur origine. Enfin on voit par la colonne de gauche de notre planche, à quelle lettre de l'alphabet grec répond phonétiquement chaque signe démotique et chaque signe hiéroglyphique; à la différence près des formes, ces signes s'employaient comme s'emploient les lettres de notre alphabet.

Pour ne rien laisser à désirer, nous citerons ici deux lignes d'une inscription en caractères hiéroglyphiques, d'une haute antiquité, et dont voici l'explication graphique et grammaticale.

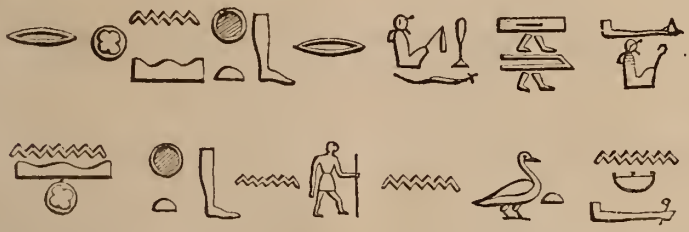

Cette inscription doit être lue *de droite à gauche;* nous avons déjà dit que toute inscription en caractères hiéroglyphiques se lit en commençant par le côté vers lequel regardent les têtes d'hommes ou d'animaux qui font partie de l'inscription.

Celle-ci se compose de huit groupes de signes séparés les uns des autres, et de quatre signes isolés qui sont quatre particules nécessaires pour la construction de la phrase.

Le premier groupe est composé de deux signes; l'un est la figure même du dieu Chons, reconnaissable à ses insignes particuliers; cette figure est

le sujet de la proposition, et signifie : *je, le dieu Chons;* le signe au-dessus est phonétique, et se lit *ti* ou *éiti,* qui signifie *donne, accorde.*

Le deuxième groupe est également phonétique, et se lit *sche-m* (ou *schehem*), qui signifie *aller.*

Dans le troisième groupe le pronom est exprimé phonétiquement, et il est suivi de la figure d'un roi; ce groupe se lit *pephhont, sa majesté.*

Le signe isolé qui suit, le 4e, est la lettre L, article *au.*

Le groupe d'après, n° 5, est terminé, à gauche, par deux signes qui avertissent que les quatre qui les précèdent forment le nom d'un pays : ces quatre signes sont en effet les lettres des sons *B, sch, t, n,* et se lisent *Baschten.*

Le signe n° 6 est le même que le quatrième, et il a ici le sens du mot *pour.*

Le groupe suivant est phonétique, et se lit *nohem,* avec le sens de *délivrer.*

Le groupe n° 8, tout phonétique, se compose des lettres *T. S.;* la première est l'article féminin, et la deuxième, le signe S, l'abréviation de *Si,* fils, et ici *fille,* comme l'exige l'article feminin.

Le signe suivant est la tettre N, qui se prononce *an,* et qui est notre article *de* dans la langue égyptienne.

L'homme debout avec une canne à la main est le signe figuratif de l'idée *chef.*

Le signe N est déjà expliqué, *de;* ainsi que le groupe final qui est le même que le cinquième de notre texte.

Cette inscription se lit donc mot à mot : *Je, dieu Chons, accorde aller Sa Majesté au pays de Baschtan pour délivrer la fille du chef du pays de Baschtan;* c'est-à-dire : « Je consens à ce que Sa Majesté (le roi d'Égypte) se rende dans le pays de Baschtan, pour délivrer (ou pour épouser) la fille du chef de Baschtan, » et c'est le dieu Chons qui parle ainsi dans le texte (ligne 15e) d'une stèle historique qui existe dans les ruines du sud-est de Karnak, à Thèbes, stèle copiée par Champollion le jeune, et dont la traduction existe dans ses notes.

Tel fut l'état de l'écriture sacrée en Egypte pendant une longue succession de règnes et d'événements, qui n'apportèrent, dans cet État, aucune variation notable. Ce n'est pas cependant que l'Égypte ignorât l'existence des langues et des systèmes d'écriture particuliers à d'autres peuples, et qui différaient entièrement de ceux qu'elle avait adoptés : et quoiqu'il ne nous soit pas donné de connaître complétement les usages, en ces graves matières, des nations civilisées contemporaines de la haute splendeur de l'Égypte, quelques faits avérés suffisent toutefois pour nous démontrer ces différences. Le patriarche Joseph ne parla d'abord à ses frères que par le secours d'un interprète qui connaissait à la fois la langue de Jacob et celle des Égyptiens. La variété des écritures devait être connue aussi bien que la variété des idiomes; deux papyrus écrits en phénicien ont été trouvés parmi des papyrus égyptiens dans un tombeau de la Thébaïde; et l'on n'a pas appris que les invasions éthiopiennes aient, à cet égard, rien introduit de nouveau en Égypte. Sous les Perses, l'écriture et la langue des monuments et celles des contrats particuliers furent les mêmes que du temps des pharaons; les Perses y laissèrent cependant quelques traces d'écriture en caracteres cunéiformes. Durant la domination des Grecs, les usages égyptiens ne subirent en ce point aucune modification, la langue égyptienne pour la population indigène, la langue grecque pour les Grecs; l'écriture hiéroglyphique pour les monuments, l'écriture hiératique pour les choses sacrées; la démotique pour les contrats, et pour ceux-ci une antigraphie ou seconde expédition en langue grecque (la langue du gouvernement), et avec ces deux circonstances assez remarquables, savoir : 1° que ces contrats étaient soumis au droit d'enregistrement, et que l'enregistrement était inscrit en langue grecque sur le contrat conçu en langue égyptienne; 2° que, devant les tribunaux, le contrat en langue égyptienne avait seul de l'authenticité, même à l'égard des nationaux grecs. On devine aisément com-

bien de tels usages durent contribuer à étendre réciproquement parmi les deux populations la connaissance simultanée des deux langues. Le décret connu sous le nom de pierre Rosette, fut à la fois rédigé en égyptien et en grec, et publié en écriture hiéroglyphique, en écriture démotique, et en écriture grecque.

Durant la domination romaine, les anciens usages égyptiens furent conservés; la langue grecque continua d'être celle du gouvernement; les inscriptions des monuments publics furent tracées en caractères hiéroglyphiques; les contrats particuliers continuèrent d'être écrits en caractères démotiques, parmi les Égyptiens. Il nous est parvenu de modestes stèles funéraires, où cette écriture populaire se retrouve encore; et ces vieilles institutions de l'Égypte devaient durer jusqu'au temps marqué pour la fin des anciennes croyances dans l'ancien monde, et pour la substitution du christianisme à toutes les philosophies antérieures qui semblèrent se prêter, presque sans combat, à voir se résumer en une doctrine nouvelle et dominante, tout ce qu'il y avait eu en elles-mêmes de vrai, de bon et d'utile.

C'est en effet à l'établissement du christianisme parmi les Égyptiens, qu'on rapporte généralement la substitution de l'alphabet copte aux anciennes écritures égyptiennes : opération aussi simple dans son action, que profonde et efficace dans ses effets; car la langue égyptienne, écrite jusque-là au moyen des caractères hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques, fort nombreux, et d'expressions diverses, soit figurative, soit idéographique ou alphabétique, et représentant les uns les idées mêmes, les autres les mots signes des idées, ne fut plus écrite qu'avec une série de trente et un signes, d'une expression identique, tous représentant alphabétiquement les voix et les articulations propres à composer les syllabes et les mots de la langue parlée, et de ces trente et un signes, vingt-quatre sont ceux mêmes qui composent l'alphabet grec, et les sept autres sont autant de signes de l'ancien alphabet démotique égyptien, introduits dans le nouveau pour exprimer les sons propres à la langue égyptienne qui, inconnus dans la langue des Grecs, ne pouvaient pas se trouver dans leur alphabet. Tel est l'alphabet copte qui fut substitué aux anciennes écritures égyptiennes pour écrire la langue égyptienne, opération semblable à celle qui aurait aujourd'hui pour objet d'écrire la langue française avec les caractères grecs ou tous autres : ce seraient d'autres signes alphabétiques, mais ce serait toujours la même langue française.

L'époque et la cause de la substitution de ce nouvel alphabet à l'ancien, sont généralement rapportées à l'introduction du christianisme en Égypte; il serait plus exact de dire que ce fut à son influence, dès qu'il fut devenu dominant. C'est l'évangéliste saint Marc qui est considéré comme l'apôtre de l'Église d'Alexandrie, que saint Pierre aurait désigné à cet effet, et qui y serait mort vers le temps de Néron. Cette première époque du christianisme en Égypte fut sans influence sur les anciennes institutions nationales; le temps seul pouvait les oblitérer insensiblement; et nous trouvons, en effet, jusqu'en l'an 211, les monuments publics ornés des tableaux et de l'écriture de l'ancienne religion. Les noms de Caracalla et de Géta sont inscrits sur ces tableaux.

A cette même époque, un Démétrius, le onzième successeur de saint Marc, était pourvu de l'évêché d'Alexandrie; vint ensuite Dioclétien, qui traita les chrétiens de telle sorte, que l'ère de son règne fut pour eux l'ère des martyrs; et ce n'est pas dans de telles circonstances que l'Église chrétienne pouvait être dans la nécessité de faire écrire sa liturgie dans une écriture plus expéditive que ne l'était l'écriture égyptienne démotique. C'est de cette même écriture que la généralité des savants pense que les soldats de Gordien se servirent dans l'inscription en plusieurs langues dont ils firent décorer le tombeau de cet empereur; cir-

constance qui date aussi du troisième siècle, et qui, soit dit en passant, infirme hautement l'opinion des critiques qui, tels que Lacroze et le P. Georgi, font remonter l'usage de l'alphabet copte jusqu'au règne du Pharaon Psammetichus; ou bien tels que le P. Bonjour, D. Montfaucon, Jablonski, Valperga et Schow, qui le rapportent aux règnes d'Alexandre ou des Ptolémées, ou plus généralement à un temps antérieur à l'ère chrétienne. Mais le docte Zoéga, malgré tant d'autorités contraires, n'a pas hésité à déclarer que l'alphabet copte ne lui paraissait pas avoir été adopté, au plus tôt, avant le troisième siècle de l'ère chrétienne. Ajoutons que, dans l'île de Philæ, on adorait encore Isis et Osiris dans la seconde moitié du sixième siècle chrétien. Enfin, il reste assez d'incertitudes, dans l'esprit des meilleurs critiques, sur l'époque de la version copte de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour qu'on ne puisse tirer, de ces opinions diverses, aucune donnée précise, et utile à la question présente. Le savant Michaëlis a résumé toutes ces opinions, dont les unes tendent à démontrer des rapports patents entre la version copte et la version latine, et dont les autres la trouvent plus conforme au grec des Septante; et il existe peu de manuscrits coptes de ces textes sacrés, dans les divers dialectes coptes, qui paraissent antérieurs au septième siècle: les plus anciens sont écrits sur papyrus; les autres sur peau de gazelle, sur vélin, ou sur papier. On connaît aussi en langue et en caractères coptes, et des inscriptions funéraires, et un assez grand nombre de lettres missives écrites sur des fragments de poterie recueillis dans les ruines des anciennes villes égyptiennes; mais bien peu de ces débris portent des dates; et la plus ancienne qu'on y ait retrouvée jusqu'ici est de l'an 945 de l'ère chrétienne. Il est remarquable toutefois que cette inscription copte chrétienne porte une double date, dont l'une est tirée de l'ère de Dioclétien ou des martyrs, et l'autre de l'ère de Mahomet ou *de l'hégire*, (*l'an de Dioclétien* 662, *et du Sarrasin* 334); il est vrai aussi qu'à l'époque de cette inscription, déposée sur la tombe d'une chrétienne, les Arabes gouvernaient l'Égypte depuis trois siècles révolus. Les Coptes conservèrent leur alphabet longtemps encore après, comme le prouvent des manuscrits coptes qui ne sont pas antérieurs au seizième siècle de notre ère, époque qui fut, comme nous l'avons déjà dit, celle où la littérature copte jeta ses dernières lueurs, et qui vit finir, sans espoir de retour, la langue et tous les systèmes d'écriture successivement usités en Égypte, dont nous avons essayé de donner ici une idée sans doute trop sommaire; mais nous avions aussi quelques mots à dire sur d'autres institutions de l'Égypte des pharaons.

§ XVIII. SYSTÈME NUMÉRIQUE. SYSTÈME MÉTRIQUE. MONNAIE. CALENDRIER.

Ce que nous avons appris par les monuments, au sujet du système numérique des anciens Égyptiens, nous prouve que leur arithmétique n'était pas plus perfectionnée que celle des Grecs; ils ignorèrent l'admirable fonction du zéro, et pour les signes-chiffres, la valeur de position: ingénieux et féconds procédés au moyen desquels, avec neuf chiffres dont la valeur augmente en progression décuple à mesure qu'on les avance vers la gauche, nous pouvons, dans le système moderne venu des Indiens par les Arabes, exprimer commodément les nombres les plus considérables.

Il ne nous est parvenu aucune notion écrite sur l'arithmétique des Égyptiens; les signes de nombre une fois reconnus, on a recueilli tout ce qu'on a trouvé écrit en chiffres sur les monuments, et on en a tiré des données nécessairement incomplètes, en ce sens qu'on ne doit pas croire que les Égyptiens ignorèrent une partie quelconque de la science des nombres, parce qu'on n'en trouve pas d'application sur leurs monuments. On sait en combien de circonstances la connaissance de la géométrie était nécessaire à leur ci-

vilisation; on voit aussi leurs monuments exactement orientés, et sur les magnifiques créations de leur architecture, tous les secours qu'ils surent tirer de cette science : on ne peut donc leur refuser d'avoir possédé des règles dont il nous reste de si nombreuses applications. Voici, dans leurs limites réelles, les résultats tirés de l'étude des monuments, et un résumé de ce qui se trouve plus au long exposé dans le IXe chapitre de la Grammaire égyptienne de mon frère, sur les mots et les signes qui ont servi à la numération chez les Égyptiens.

Remarquons d'abord, à ce sujet, que les nations modernes sont tombées dès longtemps dans une contradiction manifeste : le système graphique de tous les mots de leur langue est alphabétique, et les signes des mots de la numération sont entièrement idéographiques ; ces signes étaient aussi idéographiques chez les Égyptiens, mais du moins ils se trouvaient en cela dans une parfaite analogie avec leur écriture nationale.

Les numératifs ou noms de nombre se divisaient aussi en ordinaux et cardinaux; ceux-ci exprimant la quantité des objets, et ceux-là déterminant leur ordre relatif.

Chacune des trois subdivisions du système général d'écriture avait aussi sa série de signes de nombre.

L'écriture hiéroglyphique avait un signe particulier pour chacun des nombres un, dix, cent, mille, et dix mille; ils étaient écrits autant de fois que l'exigeait la somme à exprimer; on figurait jusqu'à neuf fois le signe de l'unité pour exprimer l'idée 9; neuf fois le signe de la dizaine pour exprimer 90; neuf fois le signe cent pour figurer le nombre 900, et ainsi de suite pour les autres chiffres (voyez notre planche 66, n° A).

L'écriture hiératique procédait d'une autre manière; elle avait un signe particulier pour chacun des nombres un, deux, trois, quatre, et neuf; au contraire, les nombres 5, 6, 7 et 8, s'exprimaient au moyen des chiffres combinés 3 et 2, 3 et 3, 3 et 4, 4 et 4; le signe dix était également spécial, et il était ensuite modifié par l'adjonction des chiffres des unités pour former des caractères qui offraient l'expression des idées deux fois dix, trois fois dix, quatre fois dix, etc.; un signe particulier signifiait cent; et, par une combinaison très-analogue à celle des dizaines, ce même signe exprimait les nombres 200, 300, etc., jusqu'à 900; le signe spécial du nombre *mille* était soumis à la même règle, et figurait sans équivoque les multiples de mille par les neuf premières unités; ensuite un signe particulier disait dix mille, et, en le répétant neuf fois, on arrivait à exprimer l'idée 90 mille; enfin, pour les quantités supérieures, on les exprimait facilement par une combinaison systématique des signes des centaines et des mille avec celui de la myriade, et ces chiffres combinés se lisaient : *cent fois mille* ou cent mille, *cent fois dix mille* ou un million, *cent fois vingt mille* ou deux millions, etc.

Dans l'écriture démotique, ou populaire, le système de numération était le même que pour l'écriture hiératique, et les signes-chiffres presque semblables aussi. Ces chiffres étaient employés à la numération de toutes sortes d'objets, à l'exception formelle des dates pour les quantièmes du mois.

Il est digne de remarque, en effet, que ce quantième fut exprimé par des chiffres particuliers pour les nombres un, deux, trois et quatre; et pour les nombres 5, 6, 7 et 8, on s'attacha à reproduire, par la combinaison de ces chiffres, les groupes hiéroglyphiques qui représentaient ces mêmes nombres. Le signe du nombre 9 était également spécial. Enfin, pour les dates composées de dizaines et d'unités, les signes 20 et 30 avaient aussi une forme particulière, et leur tracé était un groupe qui se décomposait en 10, 3 et 2, pour dire 15; en 20, 3 et 3 pour dire 26, et ainsi de suite jusqu'à 30 figuré par un chiffre spécial (voyez la même planche 66, n° B).

Les contrats, les manuscrits, et notamment les registres de comptabilité des temples, ont fourni les éléments

de ces notions sur le système numérique des Égyptiens ; on y trouve aussi des exemples nombreux de l'emploi de ces chiffres dans des sommes exprimées par les unités, les dizaines, les centaines, les mille et les myriades. C'est l'épreuve certaine des théories qui viennent d'être exposées.

Quant aux numératifs *ordinaux*, ils étaient écrits au moyen des signes des nombres cardinaux, qui étaient précédés d'un caractère complexe placé au-dessus de ce signe cardinal. Il en était de même pour exprimer les nombres fractionnaires, et on a aussi des exemples d'additions composées à la fois de nombres entiers et de fractions. On ne connaît pas d'exemple écrit des autres parties de l'arithmétique, telles que la soustraction, la division, la multiplication, etc. ; on ne connaît pas non plus de signe pour exprimer directement un nombre supérieur à la myriade : mais on ne doit pas prendre les limites de nos recherches pour les limites de la science des Égyptiens dans l'arithmétique : d'autres monuments peuvent nous en enseigner davantage. Concluons, toutefois, de tout ce qui vient d'être exposé, que le système numérique des Égyptiens avait des rapports intimes avec celui que les Grecs adoptèrent ensuite, et que les théories durent être appliquées par des procédés analogues.

L'intérêt réel, historique, archéologique des notions qui précèdent, se réalise essentiellement dans leur application à la recherche des dates qui se trouvent très-fréquemment sur les monuments égyptiens : chaque date est un fait de grande considération, et très-fécond en résultats utiles à la certitude historique ; nous avons tâché de réunir sur nos deux planches numérotées 65 et 66, les moyens et les exemples les plus propres à les faire reconnaître, et à les traduire exactement en supputations modernes.

Système métrique. On est porté à croire, d'après l'autorité que quelques savants modernes ont imprimée à leur opinion, que longtemps avant le siècle d'Alexandre quelques peuples de l'antiquité firent avec succès des observations astronomiques, les employèrent dans la description de la terre, et déterminèrent avec exactitude la situation de quelques points principaux du globe. Les résultats de leurs observations furent exprimés en mesures authentiques : il faut donc supposer qu'alors déjà ces mesures étaient systématiquement déterminées, et furent des divisions astronomiques du degré terrestre. Les mêmes mesures eurent des rapports précis avec les divisions du temps ; et si on a entrevu dans les rapports compares de l'antique littérature, une division commune du ciel, de la terre, de l'année et du jour en 720 parties, d'après d'autres aperçus l'unité aurait été divisée d'abord en *trois* grandes parties, puis en douze, en trente-six, et finalement en trois cent soixante. Ce qu'il y a de certain, c'est l'association habituelle de trois divinités dans le même culte, dans le même temple ; l'union religieuse des trinités locales, assimilation régulière à la trinité primitive ; enfin la division de l'année civile en trois saisons, comme l'année agricole et l'état de la surface du sol qui changeait sensiblement d'aspect tous les quatre mois.

On a remarqué avec toute raison qu'un goût naturel, que l'état constamment normal du gouvernement et des lois, fortifié par sa régularité même, portait les Égyptiens vers la stricte pratique des choses exactes ; qu'ils attribuèrent à Thôth, le plus savant des dieux, l'invention des poids et des mesures ; et que le mesurage des accroissements périodiques du Nil, et la reconnaissance des limites des terres annuellement confondues par l'inondation, avaient rendu nécessaires la connaissance et l'emploi de ces mesures dès les premières idees de la proprieté, dès les premiers labours donnés au sol de l'Egypte ; et, comme toutes ses autres institutions, le temps et le progrès naturel des sciences durent perfectionner aussi son système métrique.

Il comprenait à la fois les mesures itinéraires ou de longueur ; celles de superficie, ou agraires, divisées ou

multipliées selon que l'usage l'avait successivement exigé, et toujours respectivement à un étalon primitif, dont l'origine était rattachée à une grande opération astronomique ou géodésique, d'où le degré avait été déduit. C'est à ce degré que l'on rapportait en effet les schœnes, les milles, les stades, les aroures, les plèthres, les cannes, les oryges, les pas, les pieds, et les coudées, types divers et d'inégales dimensions, nous a-t-on dit, qui composaient ce système. Mais il faut reconnaître qu'on n'a trouvé que dans la littérature occidentale ces noms, ces mots, et les acceptions qui leur ont été attribuées; il serait difficile de les ramener tous à des origines égyptiennes; et, afin de ne pas nous détourner du plan de notre travail et de la considération des monuments originaux, c'est de la coudée, principale mesure égyptienne, comme étant la plus usuelle, que nous parlerons ici particulièrement. Comme à l'égard de toutes les autres mesures égyptiennes, il existe une foule de passages sur la coudée, sa longueur et ses divisions, ces passages ont été diversement expliqués, et peut-être un peu trop au gré des divers systèmes généraux sur les mesures égyptiennes, nouvellement publiés avec une égale masse d'érudition, avec un semblable dévouement à la recherche naïve de la vérité. Il nous est parvenu des coudées égyptiennes intactes, originales, en bois ou en pierre, divisées, graduées, signées, authentiques: un seul de ces monuments nous en dit plus que tous les passages des anciens ensemble; et les notions que nous allons en déduire seront à la fois certaines et complètes.

Les écrivains de l'antiquité paraissent avoir établi une différence entre la *coudée* qu'ils qualifient de *royale*, et d'autres mesures auxquelles ils donnent aussi le nom de coudée; mais, en général, ils s'accordent à dire que la coudée royale était divisée en six *palmes*, et chaque palme en quatre *doigts*. Cette coudée se composait donc de vingt-quatre doigts. Il nous en est parvenu plusieurs d'originales de cette même dimension; et l'examen attentif qui en a été fait, leur assigne pour longueur exacte 444 millimètres, dont le *palme* était la sixième partie, et le *doigt* la vingt-quatrième. Il y a aussi des coudées de sept palmes, qui sont ainsi plus longues d'un sixième que celle qui vient d'être indiquée.

On trouvera, sur notre planche 65 au n° 1, la figure d'une portion de la coudée, contenant exactement les neuf premiers doigts, formant les deux premiers palmes, plus un doigt. On reconnaît facilement que la forme de la coudée était parfaitement appropriée à son usage. Celle que nous reproduisons est en bois dur, dit de Méroé. C'est comme une règle ayant deux millimètres d'épaisseur et le double de largeur, et dont la partie supérieure est divisée en deux parties, l'une des deux étant coupée en biseau, mais chacune des deux portant une inscription hiéroglyphique, où se trouvent parfois des noms et des dates.

L'aspect général de la coudée nous montre cette règle divisée en parties égales, qui sont les vingt-quatre ou les vingt-huit doigts, et en trois bandes longitudinales. Aux cases qui correspondent aux quinze premiers doigts, en allant de gauche à droite, et dans la bande la plus éloignée, on a inscrit la figure ou le nom des quinze divinités auxquelles chacune de ces divisions était consacrée; la première est le soleil, et la dernière Thôth. Dans la bande intermédiaire, on a écrit les principales divisions de la coudée; les premiers signes, en allant de gauche à droite, sont les lettres S T N (*souten*, roi, royal); le signe suivant, un bras plié jusqu'au coude, est le signe figuratif de la coudée elle-même; de sorte que ce groupe doit se lire *coudée royale*. D'autres groupes indiquent les subdivisions de la coudée, et successivement un doigt, deux doigts, trois doigts, quatre doigts ou le palme; ensuite le pied, etc. Enfin, on trouve dans la troisième bande, les doigts et leurs subdivisions en fractions de doigt; le premier, à gauche, est divisé en

moitié de doigt, et le signe qui est au-dessus est un M, lettre initiale du mot *méti*, qui signifie *moitié*. Les autres divisions croissent successivement du tiers au seizième de doigt, et le signe qui surmonte ces chiffres est un R, initiale de *re*, monosyllabe qui fait passer le nombre que ce signe ou que ce mot précède, à l'état de dénominateur d'une fraction.

Voilà les traits principaux à observer dans une coudée. On en voit dans les musées de Paris, de Turin, et ailleurs; elles sont uniformément construites, soit qu'elles soient de bois, et épaisses comme celle dont nous venons de parler, soit qu'elles soient en matières calcaires, et, dans ce cas, quatre fois plus larges qu'elles ne sont épaisses. Sur toutes celles qui nous sont parvenues, et qui toutes ont été recueillies dans des tombeaux, on voit des inscriptions funéraires sur le côté opposé à celui qui porte les divisions métriques, quelquefois aussi sur les tranches; et une de ces inscriptions offre le nom du roi Horus, de la dix-huitième dynastie, ce qui prouve que cette mesure était en usage plus de 1600 ans avant l'ère chrétienne.

Toutes ces notions nous amènent à reconnaître, d'après les recherches les plus récentes, que la coudée égyptienne de six palmes était égale à 444 de nos millimètres; sur cet *étalon* très-authentique, on peut se procurer des données qui ne le seront pas moins sur les autres mesures égyptiennes qui n'étaient que des multiples ou des fractions de cette même coudée.

Quant aux *poids* en usage en Égypte, la seule notion certaine que nous puissions en donner ici, est tirée d'un poids antique, en basalte vert, dont la figure, de la grandeur de la moitié de l'original, se trouve sous le n° 8, de notre planche 65; ce poids, très-régulièrement taillé, pèse exactement 62 gram. $\frac{1}{2}$; on voit qu'il est marqué du nombre cinq; il représente donc cinq fois une unité, qui était réglée à 12 gram. $\frac{1}{2}$, et qui devait aussi avoir de nombreux multiples : dans un État riche et puissant comme l'était l'Egypte, où les productions les plus précieuses étaient abondantes, où le commerce de tout l'Orient était centralisé, les unités de compte devaient être fortes, le système numérique et le système métrique devaient être capables de représenter de très-grandes quantités : les pays pauvres et les petits États ne peuvent pas même avoir l'idée des myriades de myriades; ils ont des petits poids et des petites monnaies.

A l'égard de la *monnaie*, nous avons déjà dit que l'Égypte n'eut pas l'idée d'un système monétaire légal, ni peut-être même le besoin; et il en sera ainsi pour toute nation qui, ne faisant de commerce qu'avec elle-même, ou bien avec des alliés dont les intérêts ne seront pas différents des siens, n'éprouvera pas la nécessité d'un signe d'échange généralement reconnu comme ayant la valeur intrinsèque à lui assignée par l'autorité qui le met en circulation. Il lui suffit, en réalité, d'un signe d'échange dont la valeur arbitraire ne sera contestée par aucun des individus auxquels ce signe sera présenté pour cette valeur. Les billets de banque donnent l'idée de ce signe monétaire conventionnel; et il n'y a peut-être pas de matière dont la minime valeur soit plus au-dessous de la somme que représente chacun de ces billets, frêle morceau de papier, qui ne vaudrait pas matériellement un centime, si les lettres historiées dont il est orné cessaient d'être l'expression d'un engagement public, hypothéqué sur des tonnes d'or existantes réellement dans un dépôt inviolable. Dès que, en Égypte, l'état de la société eut fait succéder aux échanges de gré à gré, la vente et l'achat de toutes sortes de choses vénales, par le moyen d'une sorte particulière de ces marchandises, sorte utile et nécessaire à tous, au gouvernement comme aux citoyens, dont la valeur invariable n'était contestée par personne, avec laquelle on se procurait de suite tout ce qui était nécessaire à la vie, et qu'en conséquence tous voulaient *acheter* au moyen des produits soit de la terre, soit des arts, il y eut alors en Égypte

une monnaie légale. Toutefois elle ne consista qu'en une monnaie de convention, nécessaire au petit commerce; on croit qu'une classe de ces nombreux produits de l'industrie égyptienne, qu'on appelle *scarabées*, parce qu'ils ont la forme de cet animal, et sur lesquels on lit les noms des Pharaons, servit, à cet effet, de petite monnaie. Mais, pour les transactions considérables, on se servait d'anneaux d'or pur, d'un poids et d'un diamètre déterminés; on se servait aussi d'anneaux d'argent à un titre et à un poids également réglés par l'autorité publique: on n'a rien découvert en Égypte qui donnât l'idée des monnaies en usage chez d'autres nations de l'antiquité, ou chez les peuples modernes.

Tel fut, à cet égard, l'état de l'Égypte tant que durèrent ses institutions nationales. Conquise par les Perses, Darius, fils d'Hystaspe, y mit en circulation des monnaies de l'or le plus pur, et elles y eurent cours légal, ainsi que dans les autres parties de l'empire des Perses; on les appelait *dariques*, du nom du roi qui les avait fait frapper. A son exemple, Aryandès, gouverneur de l'Égypte, fit des monnaies d'argent qu'on appela *aryandiques;* et, pour ce fait, accusé d'usurpation des droits royaux, il fut mis à mort. La monnaie d'Alexandre succéda à celle des rois persans; celles des villes et des rois de la Grèce, de l'Italie et de la Sicile, ne durent pas y être inconnues; les Ptolémées frappèrent des monnaies particulières à l'Égypte, mais ils ne s'écartèrent pas du système monétaire des rois grecs et de ceux de Syrie. Il nous est parvenu des pièces frappées à l'effigie des rois et des reines de la famille des Ptolémées, en or, en argent et en bronze, et de plusieurs dimensions. Celles des premiers successeurs d'Alexandre sont remarquables par la pureté du métal et la perfection de l'art : pour les dernières pièces de cette race, le métal et l'art sont tous deux de mauvais aloi; elles portent l'effigie du prince, et au revers une date tirée de l'année de son règne; ces revers ne sont point diversifiés, et, sans ces dates, ils seraient inutiles à l'histoire.

La domination romaine en Égypte, y introduisit le système monétaire romain; la langue grecque y fut conservée pour les légendes. On frappa, en Égypte, la monnaie romaine égyptienne, à l'effigie de l'empereur, comme dans le reste de l'empire, mais avec des dates et des revers tirés des coutumes égyptiennes; et on ajouta, à la série des monnaies générales de l'Égypte, une série de pièces frappées pour chacun de ses nomes ou provinces. Sous Tibère et sous Néron, on commença d'abaisser le titre des monnaies d'argent; sous Antonin, ce titre s'altéra de plus en plus; sous Marc-Aurèle et sous Commode, l'alliage fut encore plus fort; on n'employa bientôt plus que le potin, ou argent à très-bas titre; enfin, les monnaies de cuivre prirent insensiblement le dessus à mesure que la décadence de l'empire s'accroissait; et l'on n'en connaît pas d'un autre métal depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien. Ce dernier empereur ajouta à ses autres actes de rigueur envers l'Égypte, la suppression de son atelier monétaire: on y frappa cependant encore quelques monnaies semblables à celles du reste de l'empire; mais la légende était latine, et, en ce point encore, la nationalité de l'Égypte fut abolie à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Les Romains n'y firent point frapper de monnaie d'or; la collection des pièces en argent, en potin ou en bronze, est fort nombreuse; et la variété des dates et des revers les rend très-utiles pour les recherches historiques. Depuis les Romains, l'Égypte a connu toute sorte de monnaies, parce qu'elle a connu toute sorte de maîtres. Ses monnaies nationales, en métaux divers, remontent au grand Alexandre, et finissent avec Dioclétien : on dit que la belle reine de Palmyre, Zénobie, s'attribua momentanément, en Égypte, le partage de l'autorité impériale monétaire.

Quant au *calendrier*, on sait, d'après son usage même dans les sociétés modernes, par quelle importance et quelle utilité est caractérisé ce simple tableau de la division légale du temps pour les usages civils. On pensa à un calendrier en Égypte, dès qu'on y pensa à quelque civilisation; mais il ne reste point de traces authentiques de son institution première. Il est vraisemblable qu'elle manqua d'une base certaine, puisque l'exactitude du calendrier dépend de la certitude avec laquelle on est parvenu, par des procédés très-compliqués, à déterminer la longueur réelle de l'année solaire, dont le calendrier ne doit représenter qu'une division exacte en parties ou périodes d'une durée également fixe. Il ne nous est parvenu sur l'Égypte qu'une vague notion sur une année civile de 360 jours seulement, et sur une addition de cinq jours complémentaires, qui aurait été faite à ce premier nombre dès les plus anciens temps de l'histoire de l'Égypte; de sorte que l'usage d'une année de 365 jours est attribué à ce pays dès la plus haute antiquité.

Cette année était divisée en 12 mois de 30 jours chacun, suivis de 5 jours complémentaires ou *épagomènes;* mais cette période de 365 jours était réellement plus courte que la durée de l'année solaire, à peu près d'un quart de jour. Il en résultait que cette période rétrogradait sur la révolution solaire à peu près d'un jour tous les 4 ans, d'un mois tous les 120 ans, et d'une année de 365 jours tous les 1460 ans. Une telle institution aurait donc été erronée dans ses éléments, et il en aurait pu résulter de graves perturbations dans les affaires générales, les pratiques du culte et les usages publics. De plus, elle ferait supposer que les Égyptiens furent peu avancés dans la physique générale, et ne possédèrent pas les pratiques fondamentales de l'étude du ciel, et la plus nécessaire aux intérêts d'une nation civilisée.

Mais l'antiquité classique a de quoi nous rassurer sur ce point. Strabon disait que les prêtres de Thèbes passaient pour être très-versés dans l'astronomie et dans la philosophie. C'est d'eux, ajoutait-il, que vient l'usage de régler le temps, non d'après la révolution de la lune, mais d'après celle du soleil; ils ajoutent aux 12 mois de 30 jours chacun, cinq jours tous les ans; et comme il reste encore, pour compléter la durée de l'année, une certaine portion de jour, ils en forment une période composée d'un nombre rond de jours et d'années suffisants pour que les parties excédantes étant ajoutées, soient absorbées en un jour entier. Le même écrivain rapporte aussi que Platon et Eudoxe passèrent plusieurs années à Héliopolis dans le commerce des prêtres de cette ville, qui s'adonnaient particulièrement à l'étude de la philosophie et de l'astronomie; que ces deux voyageurs grecs obtinrent de ces prêtres, fort peu communicatifs d'ailleurs, la connaissance de quelques théorèmes; mais que ces prêtres laissèrent ignorer à Platon et à Eudoxe, qu'ils ajoutaient aux 365 jours de l'année la portion du jour et de la nuit nécessaire pour la compléter, et que c'est par suite de cette réserve que les Grecs ignorèrent cette intercalation, jusqu'à ce que les astronomes plus modernes la connussent au moyen des traductions en langue grecque des livres égyptiens, où l'on puisait encore du temps de Strabon, ainsi que dans les écrits des Chaldéens.

On voit donc par ces témoignages formels, et malgré le silence d'Hipparque, d'Ératosthènes et de Ptolémée, au sujet des secours qu'ils ont trouvés dans les écrits des Égyptiens, que les prêtres astronomes d'Héliopolis et de Thèbes connaissaient la véritable longeur de l'année solaire de 365 jours et un peu moins d'un quart de jour; et sur d'autres témoignages non moins irrécusables, que le calendrier, tel qu'il fut institué en Égypte, et tel qu'il y fut en usage pendant une longue série de siècles, ne donnait à l'année civile que 365 jours juste, sans aucune intercalation.

Toutefois il n'y a pas lieu ici d'accuser l'Égypte d'ignorance; les traditions

historiques, au contraire, nous portent à croire que les Égyptiens firent réellement connaître à la Grèce le quart de jour qui complète à peu près la révolution annuelle du soleil, quoiqu'ils n'en tinssent pas compte dans leur calendrier civil. On sait qu'il y avait en Égypte des colléges de prêtres spécialement attachés à l'etude des astres, et que Pythagore et les philosophes des générations suivantes étaient allés s'instruire parmi eux. Les écrivains grecs attestent que ces prêtres observaient régulièrement les solstices, dont la connaissance leur indiquait assez exactement le commencement de la crue du Nil. Hérodote n'hésite pas à assurer qu'ils savaient très-bien que la durée de leur année civile était plus courte que celle de l'année solaire, et qu'après un certain nombre de révolutions, ces deux années inégales recommençaient le même jour.

Nous devons donc nous représenter les sages de l'Égypte comme ayant des notions exactes sur la durée de l'année solaire, et néanmoins comme ne l'ayant pas introduite dans l'institution du calendrier civil en usage dans l'empire égyptien; ce calendrier sciemment irrégulier ne comptait que 365 jours complets, et rétrogradait ainsi presque d'un quart de jour chaque année sur la révolution solaire.

Ce fut ce calendrier qui fut seul en usage dans toute l'Égypte, dès les plus anciens temps auxquels ses annales peuvent remonter, et malgré les vicissitudes qui troublèrent à diverses époques l'ordre établi et les coutumes nationales de l'Égypte. L'usage de ce calendrier fut du nombre des institutions publiques que la politique d'Alexandre ordonna de respecter; la puissance romaine se contenta de le modifier, mais en même temps elle l'adopta dans tous les actes de son administration qui intéressaient spécialement l'Égypte.

Ce calendrier de 365 jours ne représentait qu'une année *vague*, et elle était ainsi appelée, parce qu'elle retrogradait à chaque période sur la marche du soleil. Les mois qui composaient cette année se nommèrent : 1er, Thoth; 2, Paôphi; 3, Athyr; 4, Choïak; 5, Tybi; 6, Méchir; 7, Phaménoth; 8, Pharmouthi; 9, Pachôm; 10, Payni; 11, Epiphi; 12, Mésori; et ils étaient suivis des cinq *jours célestes*, ou jours épagomènes, désignés seulement par leur ordre numérique 1er, 2e, 3e, 4e et 5e.

Nous avons reproduit sur notre planche 66, n° C, la série des signes au moyen desquels ces noms des mois sont exprimés dans les inscriptions hiéroglyphiques. On doit remarquer d'abord que ces 12 noms se divisent en trois séries dont chacune est caractérisée par un signe particulier, surmonté de la figure du croissant de la lune renversé, et tracé 1, 2, 3 ou 4 fois. Ces trois séries qui représentent les 12 mois, nous prouvent que l'année égyptienne était partagée en trois saisons seulement, et ces trois signes de série indiquent en effet, le premier, la saison des plantes ou de la *végétation;* le second, la saison des *récoltes;* et le troisième, la saison de l'*inondation*. Un croissant au-dessus du premier signe dénote le premier mois de la saison de la végétation, ou le mois de thoth; un croissant suivi du signe du nombre 4, désigne le quatrième mois de la même saison, ou le mois de choïak, et il en est ainsi des trois saisons et des douze mois. Les jours épagomènes sont aussi indiqués par un groupe dans lequel entrent les idées *ciel et soleil*, et les nombres 1, 2, 3, 4, 5 exprimés par autant de chiffres déterminés, donnent aussi le quantième de chacun de ces jours.

Telle fut la notation graphique des noms des mois et des jours complémentaires du calendrier égyptien, découverte par Champollion le jeune qui la rendit publique en 1828.

Ce n'est pas ici le lieu de remonter à l'origine de cette division de l'année égyptienne en trois parties seulement, de 120 jours chacune; mais on ne peut omettre de faire remarquer que la périodicité du débordement annuel du Nil, et sa durée, partagent de la même

manière l'année agricole. Au solstice d'été, le fleuve se gonfle, croît successivement, se déborde, s'abaisse ensuite, et se retire; on sème en octobre, et la germination s'opère ainsi 120 jours après le solstice; c'est la durée de la saison de l'*inondation*. Après le même espace donné à la saison de la *végétation*, la *récolte* commence en mars, et une autre période de 120 jours ramène l'année au solstice où elle a commencé. La religion avait aussi consacré le calendrier civil; les noms des mois étaient ceux de douze divinités; chaque jour et chaque partie de jour étaient également mis sous une protection spéciale. C'est aussi par l'influence de ces mêmes idées que l'on explique le long usage d'un calendrier civil aussi imparfait; et un auteur ancien affirme que l'usage de cette année vague fut religieusement conservé par les Égyptiens, vu que, par l'effet de la rétrogradation annuelle, le commencement de l'année arrivant un jour plus tard tous les quatre ans, ce commencement se trouvait ainsi, dans une série connue d'années, tomber dans toutes les saisons; toutes les fêtes religieuses attachées aux divers jours de l'année mobile y tombaient aussi successivement, et les sanctifiaient tous. Il paraît, enfin, que le collége des prêtres persista invariablement dans l'usage de cette espèce d'année, puisqu'il obligeait chaque roi, à son avénement, à s'engager, par un serment solennel, de maintenir l'année ainsi fixée, et de ne jamais y intercaler ni de jour, ni de mois; en un mot, de la maintenir telle qu'elle avait été réglée par les anciens.

La rétrogradation de l'année civile ou vague sur l'année solaire, a donné naissance à une période très-connue, des astronomes et des chronologistes, sous le nom de période *sothique*, ou *cynique*, ou de 1460 ans; et ces noms sont tirés de ceux de l'étoile de Sirius, qui est la principale de la constellation du *chien* (*cynos*), qu'on a nommée aussi *sothis*, et qui était, pour les Égyptiens, l'*étoile d'Isis*.

Or, pendant plus de trois mille ans avant l'ère chrétienne, et quelques siècles après, cette belle étoile s'est levée le même jour fixe, en Égypte (parallèle moyen), un peu avant le soleil (lever héliaque), et ce jour a été le 20 juillet de notre calendrier julien; et, s'il est vrai, d'après certaines traditions, que les Égyptiens considérèrent ce lever héliaque de l'étoile Sirius comme ayant présidé à l'origine du monde, et comme servant de signe dominateur dans l'organisation astrologique de l'univers, ils durent naturellement donner à ses phases une singulière attention. Mais, ce qui est plus certain encore, c'est que l'apparition matinale de cette étoile d'Isis, un peu avant le soleil, était religieusement liée, en Égypte, avec le premier jour du mois de thoth, qui était aussi le premier jour de l'année; et Champollion le jeune a recueilli de cette importante liaison, du lever de Sirius et du commencement de l'année, des témoignages que nous rapportons ici textuellement.

« Je l'ai observée, dit-il, dans le tableau astronomique sculpté au plafond de la salle du Rhamesséum (à Thèbes), appelée le Promenoir, et qui date de la dix-huitième dynastie. Là, Sirius, ou Sothis, est désigné au-dessus du mois de thoth, sous la forme d'une femme coiffée de longues plumes, et portant le nom d'Isis-Thoth, accompagné, comme déterminatif, d'une étoile sculptée; c'est le nom égyptien de Sirius dans tous les monuments. Au plafond du tombeau de Ménephtha Ier, plus ancien encore que le Rhamesséum, quoique pareillement de la dix-huitième dynastie, la déesse Thoth porte en même temps le nom d'*étoile d'Isis*, que toute l'antiquité nous atteste avoir été la désignation de Sirius chez les Égyptiens. Une autre preuve de cette relation se trouve encore dans la présence du même nom de Thoth, accompagné d'une étoile, au-dessus de la vache couchée dans une barque avec une grande étoile entre les cornes, qui se voit dans les tableaux astronomiques d'Ombos, de Dendérah et d'Esneh. Sur le zodiaque rectangulaire de Den-

dérah, la déesse qui est figurée en pied est appelée *Isis-Thoth;* la vache couchée est désignée par le même nom écrit à côté d'elle, et sur le zodiaque du petit temple au nord d'Esneh, la déesse et la vache avec le nom de Thoth, se trouvent ensemble dans un même bateau Il n'est pas un monument astronomique égyptien qui ne confirme cette relation de l'étoile Isis avec le premier mois de l'année. »

Ce lever héliaque de Sirius, Sothis ou Isis-Thoth, était, en effet, un événement en Égypte; il arrivait d'abord que cet astre cessait, pendant un mois et demi environ, d'être visible sur l'horizon, parce qu'il se levait et se couchait pendant le jour. On commençait ensuite à l'apercevoir à l'orient, un peu avant le lever du soleil, et les jours suivants il se montrait de plus en plus sur l'horizon avant la fin de la nuit. Ces premières apparitions de l'étoile d'Isis avaient lieu quelques jours après le solstice d'eté, et elles concouraient exactement avec les premières crues du Nil. Cette étoile, par son lever, concourait donc avec le plus grand phénomène naturel de l'Égypte, l'inondation; et l'on comprend qu'il dut être observé tous les ans avec une inquiète exactitude. Ces observations firent bientôt connaître que ce lever ayant eu lieu, par exemple, le premier jour de l'année, le premier du mois de thoth, il n'était visible, quatre années plus tard, que le deuxième jour du même mois; quatre ans plus tard encore, que le 3. et qu'après 120 années, cette même apparition de Sothis n'arrivait plus que le premier jour du second mois de l'année. On connut ainsi la cause véritable de ce retard apparent, dès qu'on eut remarqué que l'année réglée par le calendrier civil ne renfermait que 365 jours, tandis que le lever héliaque de l'étoile n'arrivait qu'après 365 jours et $\frac{1}{4}$. On apprécia ainsi les causes de cette rétrogradation de l'étoile d'Isis sur le calendrier; on détermina ainsi deux espèces d'années, l'une de 365 jours et $\frac{1}{4}$, qui fut appelée *fixe*, et l'autre de 365 jours seulement, nommée *vague*, puisque son premier jour arrivait successivement dans toutes les saisons de l'année; on apprécia aussi cette rétrogradation, qui était d'un mois tous les 120 ans, et d'une année entière de 365 jours après 1460 années fixes. On trouva ainsi une période qui ramenait le premier jour de l'année vague au lever héliaque de l'étoile, ou à une année naturelle; alors le premier jour du premier thoth de l'année fixe correspondait au premier jour de l'année vague; les deux années avaient un point initial commun à toutes deux; et comme ce point initial était le lever héliaque de cette étoile Sothis, on appela *période sothiaque* la série des 1460 années fixes et des 1461 années vagues après lesquelles les deux années recommençaient au même instant; car 1460 années de 365 jours et $\frac{1}{4}$ renferment exactement le même nombre de jours que 1461 années de 365 jours; il y en a 533,265 dans chacune des deux séries.

Nous venons d'indiquer l'origine et la composition d'une période célèbre dans l'antiquité et dans les ouvrages modernes, période incontestablement connue des prêtres de Thèbes et d'Héliopolis, puisqu'elle n'est autre chose que la connaissance de l'année de 365 jours et $\frac{1}{4}$, dans ses rapports avec le calendrier civil de l'Égypte; et à l'égard de cette année fixe, les témoignages d'Hérodote, de Strabon, et de Diodore de Sicile, déjà cités, ne sauraient être plus formels. Platon s'exprime en termes plus honorables encore pour les prêtres de l'Égypte : ils considéraient les astres comme les instruments du temps, et cherchaient la division et la mesure de toutes ses parties dans l'observation du ciel. Il paraît aussi qu'ils connaissaient une période lunaire fort courte, composée de 25 années civiles qui formaient 309 lunaisons; ils avaient aussi établi la période de sept jours, et une autre période de trente ans ou des grandes panégyries, plus religieuse peut-être que physique ou astronomique. Les prêtres égyptiens connaissaient donc à la fois l'année vague ou *sacrée*, et

l'année fixe ou agricole, qui dépendait du retour périodique des équinoxes et des solstices.

La coïncidence du premier jour de l'année vague avec le premier jour de l'année fixe, coïncidence qui n'arrivait qu'après 1461 années vagues, fut une époque mémorable dans les annales égyptiennes; et si la science a pu déterminer le jour fixe, dans l'année julienne proleptique, où cette coïncidence, ce renouvellement des deux années a pu avoir lieu une seule fois, on a pu en déduire facilement tous les renouvellements précédents. C'est ce qui est arrivé en effet; on pouvait, il est vrai, déduire de ce qui a été exposé plus haut (sur la coïncidence, pendant une suite de siècles bien plus longue que la durée d'une période sothiaque, du lever de Sothis avec le 20 juillet julien), que bien certainement ce même 20 juillet avait été aussi un jour de coïncidence du 1er thoth vague avec le 1er thoth fixe; mais les traditions écrites ne rendent pas même cette déduction nécessaire: Censorin, qui écrivait au troisieme siècle de l'ère chrétienne, nous a dit de cette période sothiaque tout ce qu'il fallait pour la connaître exactement. Son origine, dit-il, se compte à partir de l'époque où le premier jour du mois de thoth vague coïncide avec le lever héliaque de Sirius, lever qui, pour l'Égypte, arrive ordinairement le 20 juillet. Censorin ne nous apprend pas en même temps à quelle époque remontent l'observation, la théorie et la conséquence de cette coïncidence, mais il nous instruit que la dernière a eu lieu le 20 juillet de l'année 139 de l'ère chrétienne. Ce fut donc là un renouvellement de la période sothiaque; ce renouvellement s'opéra le 20 juillet 139, et il suit que le précédent remontait au même jour de l'an 1322 avant Jésus-Christ. Ce renouvellement est, en effet, expressément mentionné par l'astronome Théon d'Alexandrie, comme un fait conservé par l'histoire. On peut encore remonter à un renouvellement antérieur, et qui sera de l'année 2782; enfin, à un antérieur encore, celui de l'année 4242, si les supputations égyptiennes paraissent jamais l'exiger.

Voilà donc les véritables éléments de la période sothiaque; leur détermination était du plus haut intérêt pour les lumières indispensables à l'histoire; car l'élément de cette période est une année entièrement conforme à notre année julienne; de sorte qu'un jour de cette période est, pour l'histoire, un jour du calendrier julien supposé en usage dans ces temps reculés; enfin, c'est à l'aide de cette même période que les innombrables dates historiques, exprimées selon le calendrier de l'année vague, sont rapportées à leur concordance avec l'année julienne, et sont ainsi revêtues d'une expression intelligible dans le style moderne et les supputations générales de l'histoire.

On a en effet dressé des tables de concordance des deux sortes d'années pendant toute la durée d'une période, et rédigé des méthodes pour traduire immédiatement, en style julien, les dates exprimées selon le calendrier vague des Égyptiens. Le jour initial de ces tables est un 20 juillet répondant à un 1er thoth vague et à un 1er thoth fixe; et comme la rétrogradation annuelle n'était que d'un quart de jour, il en résultait que le 1er thoth vague correspondait, pendant quatre ans, à ce 1er thoth fixe et au 20 juillet; mais, dès la cinquième année, il y avait un jour complet de retard; en conséquence, cette cinquième année vague commençait avec le 19 juillet et avec le cinquième jour épagomène fixe, et, de rétrogradation en rétrogradation, tous les jours de l'année fixe s'épuisaient par le cours entier de ce cycle, et le jour du renouvellement de la période arrivait. L'astronomie et l'histoire ont retiré de ces notions, très-sommaires ici, de grandes lumières et de grands services: mais la période sothiaque n'a jamais été employée comme ère chronologique.

Le calendrier vague subsista en Égypte durant un temps immémorial, et l'année, dont il était l'image, fut réellement adoptée pour établir une

ère célèbre, fréquemment nommée et employée comme ère chronologique, soit dans l'histoire des sciences, soit dans celle des hommes. Ce fut l'ère de Nabonassar, dont le premier jour fut le 1er thoth vague qui correspondit au 26 février julien de l'année 747 avant Jésus-Christ. Les anciens astronomes l'avaient adoptée, et l'un de ceux des temps modernes (Bouilliaud) n'a pas hésité à en faire usage dans ses écrits, vraisemblablement parce que l'année égyptienne vague, qui règle cette ère, étant composée d'un nombre fixe de jours sans fractions, les calculs en devenaient plus faciles, et aussi, peut-être, parce qu'en se servant du calendrier vague égyptien, comme l'avaient fait Ptolémée et ses devanciers, il lui était plus facile d'apprécier en jours l'intervalle qui séparait ses propres observations de celles des astronomes grecs qu'il étudiait. Sous les rois grecs d'Égypte, quoique d'origine macédonienne, le calendrier national fut conservé dans son intégrité : ainsi l'avait ordonné Alexandre.

Auguste en décida autrement. Après avoir corrigé les irrégularités de son calendrier, par les conseils et la science de Sosigène d'Alexandrie, Rome l'imposa à l'Égypte même, et un ordre du fils adoptif de César arrêta tout court la marche paisible de l'année vulgaire en Égypte, et, de vague qu'elle était, cette année devint fixe au moyen d'une année de trois cent soixante-six jours tous les quatre ans, provenant de l'addition d'un sixième épagomène aux cinq épagomènes de l'antique année civile de l'Égypte. Après l'occupation d'Alexandrie, Auguste abolit donc l'usage de l'année vague, et ordonna que cette année fixe fût la seule admise dans les affaires publiques. A l'époque où cette institution, si nouvelle pour l'Égypte, fut établie, le 1er thoth de l'année vague répondait au 29 août du calendrier julien, et, comme toute rétrogradation fut arrêtée par l'introduction du jour bissextile dans le calendrier égyptien, le premier jour de la nouvelle année fixe égyptienne se trouva immuablement attaché à ce 29 août romain; de plus, les deux années étant composées d'un nombre égal de jours, la concordance des jours des deux calendriers romain et égyptien fut aussi invariablement établie; le 1er thoth répondait au 29 août, le 2e au 30, le 3e au 31, le 4e au 1er septembre, et ainsi de suite, sauf l'exception temporaire qui résultait du bissextile romain et du sixième épagomène égyptien. Cette grande réforme s'opéra quand le 1er thoth vague répondait au 29 août, et les tables de concordance des deux années vague et fixe montrent que le 29 août julien répondait au 1er thoth vague dans les années 25, 24, 23 et 22 avant l'ère chrétienne; ce fut aussi le temps où le génie d'Auguste asservit l'Égypte à l'autorité des armes romaines. Ces faits sont contemporains, et l'Égypte vaincue dut se prêter à consacrer cette innovation anti-nationale par une seconde non moins obséquieuse. L'époque de ces ordonnances romaines devint l'origine d'une ère chronologique, qui fut nommée l'ère d'Auguste. Dès cette époque l'année fixe, réglée par les rescrits impériaux, se trouve employée dans une foule d'actes publics ou privés; elle le fut surtout à Alexandrie. Il est vrai que le reste de l'Égypte peut offrir quelques rares exemples de l'emploi de l'année vague, que les astronomes, il est vrai, n'abandonnèrent jamais, comme on le voit par les précieux ouvrages de Ptolémée et de Théon; mais l'église chrétienne d'Égypte adopta l'année fixe, et tel est encore aujourd'hui le calendrier légal parmi les Coptes; c'est encore celui qu'on retrouve dans le texte des conciles d'Orient; enfin, le précieux manuscrit chronologique, connu sous le nom d'Hémérologe de Florence, a fidèlement représenté le tableau complet de la concordance du jour de ce calendrier de l'année fixe égyptienne avec le calendrier romain, et avec celui de plusieurs autres nations de l'Orient, des Syriens, des Tyriens, etc., qui avaient aussi, en ces anciennes coutumes, subi le joug de la volonté romaine. Du reste, ce n'est qu'en Égypte qu'on trouve l'exemple de la durée, presque

infinie, d'un établissement tel que le calendrier national. Il subsiste encore, et les recherches de nos savants contemporains, fondées sur des faits astronomiques recueillis par Champollion le jeune dans les tombeaux des vieux rois de Thèbes, en font remonter l'institution régulière à l'an 3285 avant l'ère chrétienne; il y a aujourd'hui plus de cinq mille ans.

Les monuments originaux qui servent de preuve à cette opinion remontent jusqu'au dix-huitième siècle avant cette même ère; les phases de l'année vague sont notées, écrites sur ces monuments. Ces notes, recueillies et publiées par le savant Français que je viens de nommer. sont, de l'avis de nos astronomes, les plus anciennes traces de division civile du temps et de numération qui nous soient parvenues des époques antiques. M. Biot en a developpé la théorie et les conséquences dans un ouvrage spécial; il y a reconnu la simplicité de la notation de l'année vague égyptienne sur ces monuments, simplicité telle, qu'elle n'a exigé que des yeux et de l'intelligence pour être établie; que sa contexture et la série des idées qu'elle exprime, se rapportant toutes aux phases du Nil, montrent qu'elle est propre à l'Égypte, et qu'elle n'y a pas été importée de quelque autre pays, où elle aurait été usitée antérieurement; que cette notation était alors l'expression naïve, mais exacte pourtant et numérique, de la succession et de la durée des phénomènes que le débordement périodique du Nil amenait pour l'agriculture; que cette notation, constamment fidèle pendant tous les siècles qui l'ont employée, l'est aujourd'hui encore; et le savant géomètre, dont nous rapportons ici les propres paroles, en a conclu que, dans cet intervalle de cinq mille ans, le gonflement du Nil s'est opéré constamment à la même époque de l'année solaire, et qu'il a amené une masse moyenne d'eau sensiblement égale, par les mêmes périodes d'accroissement et de diminution, puisque le débordement a duré et dure encore le même temps.

Il nous reste aussi quelques débris du calendrier des fêtes religieuses de l'Égypte; le grand temple d'Esneh nous en offre un exemple, et on y lit encore l'ordre des principales fêtes célébrées dans ce magnifique édifice, en l'honneur de ses trois principales divinités, qui étaient Chnouphis, Néïth et le jeune Haké. Il y est dit que le 23 du mois d'athyr on célébrait la fête de la déesse Tnébouaou, le 25 du même mois celle de la déesse Menhi (formes de Neïth), et le 30 celle d'Isis, tertiaire de la même Néïth. Le 1er du mois de choïak, on tenait une panégyrie (assemblée religieuse) en l'honneur du jeune dieu Haké, et dans ce même jour la panégyrie de Chnouphis. Un autre article du calendrier sacré, sculpte sur l'une des colonnes du pronaos, porte ce qui suit : A la néomenie de choïak, panégyries et offrandes dans le temple de Chnouphis, seigneur d'Esneh. On étale tous les ornements sacrés; on offre du pain, du vin et autres liqueurs, des bœufs et des oies; on présente des collyres et des parfums au dieu Chnouphis et à la déesse sa compagne; ensuite, le lait à Chnouphis. Quant aux autres dieux du temple, on offre une oie à la déesse Menhi, une oie à la déesse Néïth, une oie à Osiris, une oie à Khem et à Thoth, une oie aux dieux Phré, Atmou, Thoré, ainsi qu'aux autres dieux adorés dans le temple; on présente ensuite des semences, des fleurs et des épis de blé, au seigneur Chnouphis, souverain d'Esneh, et on l'invoque en ces termes, etc., etc. Le texte de cette prière solennelle est un précieux document de l'histoire mythologique de l'Égypte.

Au palais de Médinet-Habou, on trouve sur la muraille extérieure, au côté sud, sculpté en grandes lignes verticales, le calendrier sacré en usage dans cette magnifique habitation royale de Rhamsès-Meïamoun. Avec des fouilles, notre dernier voyageur français fit mettre à découvert toute la portion de ce calendrier sculpté, qui contient les mois de thoth, paôphi, athyr, choïak et tybi, et vers l'extrémité du palais se voit aussi un article à la date du mois de pachôm, le neuvième de l'année. Ce

précieux calendrier offre le tableau de toutes les fêtes de l'année, mois par mois; et, à la suite de l'indication de chaque fête, on a énuméré synoptiquement la quantité et l'espèce des offrandes présentées dans chaque cérémonie. On y lit : *mois de thoth*, néoménie (nouvelle lune, plus ordinairement le 1er jour du mois), manifestation de l'étoile sothis; l'image d'Amon-Ra, roi des dieux, sort processionnellement du sanctuaire, accompagnée par le roi Rhamsès, ainsi que par les images de tous les autres dieux du temple. = *Mois de paôphi*, le 19, jour de la principale panégyrie d'Amon-Ra, qui se célèbre pompeusement dans Oph (le palais de Karnac); l'image d'Amon-Ra sort du sanctuaire, ainsi que celles de tous ses dieux synthrônes; le roi Rhamsès l'accompagne dans la panégyrie de ce jour. = *Mois d'attyr*, le 26, panégyrie de Phtath-Socharis; le roi accompagne l'image du dieu gardien du Rhamesseum de Meïamoun (le palais de Médinet-Habou) de Thèbes dans la panégyrie de ce jour, et cette panégyrie continuait encore le 27 et le 28 de ce même mois. On se fait une idée de ces cérémonies, à la fois civiles et religieuses, par la représentation de celle-ci, qui est le sujet des grands bas-reliefs supérieurs des galeries de l'est et du sud de la seconde cour du palais de Médinet-Habou.

Nous ajouterons, pour terminer ce qui nous restait à dire sur ce sujet, qu'on a recueilli en Égypte assez de renseignements pour restituer tout entier son calendrier civil et religieux; tableau imposant et légal des devoirs imposés, pour honorer les dieux, aux prêtres et aux citoyens d'un pays où la croyance religieuse était aussi une loi de l'État.

Nous avons réuni sur les planches 65 et 66 tous les exemples d'expressions graphiques nécessaires pour la connaissance des mesures, du calendrier et des dates, et tous ces éléments sont d'un usage général et constant dans l'étude de toute sorte de monuments, les mesures et les dates étant des notions du premier ordre dans la recherche des faits de l'histoire.

Le sujet n° 1 de la planche 65 représente les neuf premiers doigts de la coudée égyptienne, c'est-à-dire, deux palmes et un doigt de la grandeur de l'original; mais il ne faut pas oublier que ces coudées en bois ou en pierre, trouvées dans les tombeaux, n'étant que des simulacres de ces mesures, et non pas des étalons absolus, on ne doit pas y chercher une longueur exacte du type légal, ni une scrupuleuse division de toutes ses parties. On remarquera donc seulement l'ensemble de cet instrument et ses principales parties; mais l'uniformité de tous les simulacres connus, sauf quelque différence dans le texte de leurs inscriptions funéraires, nous autorise à croire qu'ils représentent exactement la forme générale des mesures usuelles.

La religion nationale se montrait partout en Égypte, et toutes les divisions et subdivisions des mesures publiques étaient placées sous l'invocation d'une divinité : ainsi on voit sur le modèle que nous reproduisons (n° 1, *pl.* 65) que chaque doigt de la coudée porte, dans la ligne supérieure, le nom ou le symbole d'un dieu; le 1er, de droite à gauche, est le soleil; le 2e, Thméï ou la justice; le 5e, Osiris; le 6e, Isis; le 7e Anubis, etc.

Dans la ligne au-dessous est la désignation d'abord de la mesure elle-même, *coudée royale*, et de ses principales parties.

Les chiffres et les traits perpendiculaires qui sont plus au-dessous, indiquent la division en doigts; et, de plus, les subdivisions du doigt lui-même, de droite à gauche, en moitié, en tiers, en quart, en 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e de doigt, subdivision qui est portée jusqu'à la 16e partie du doigt dans les coudées originales. Tous ces détails de la coudée portent sur notre planche 65 le n° 1.

Par les chiffres suivants, on désigne tous les signes d'écriture nécessaires pour exprimer les divisions du temps et les dates; le signe figuratif du soleil se trouve dans tous, parce que la division du temps était fondée sur la marche de cet astre, qui fait aussi le

jour et la nuit; le n° 2 est le signe de l'*heure*, et de l'heure de la nuit, particulièrement caractérisée par l'étoile; le signe n° 3 signifie un soleil, c'est-à-dire, un jour; le n° 4, caractérisé par le croissant lunaire renversé, exprime l'idée *mois;* le signe du soleil précédé de la branche du palmier, arbre qui, selon Horapollon, poussait *chaque année* une de ses branches, exprime l'idée *année;* le signe n° 6 est le sceptre des panégyries, auquel est suspendu le simulacre d'une grande salle hypostyle, où se tenaient les grandes assemblées politiques et religieuses, à des époques déterminées, et qu'on appelait panégyries : ce sceptre est extérieurement dentelé, et chaque cran y indique une année; le groupe qui porte le n° 7 est un exemple de l'emploi des signes précédents; ils sont tirés d'une stèle funéraire, et indiquent la durée exacte de la vie du defunt, qui vécut : années, 77; mois, 9; jours, 20.

Les chiffres de cette date sont en écriture hiéroglyphique. Le tableau complet des signes de cette écriture, suffisants pour exprimer, par de faciles combinaisons, tous les nombres, depuis un jusqu'à un million, et au delà, est exposé sur notre planche 66 (tableau A). Le tableau B présente les chiffres hiératiques et les chiffres démotiques. La connaissance de ces trois classes de chiffres est indispensable pour l'étude fructueuse des monuments égyptiens; car il y a peu d'inscriptions dans lesquelles on ne trouve ou des nombres ou des dates, qui sont exprimés sur les monuments de la sculpture, en chiffres hiéroglyphiques (tableau A); sur les manuscrits provenant des temples, en chiffres hiératiques (tableau B); et sur tous les contrats, lettres et autres écrits des particuliers, en chiffres démotiques (même tableau B). On voit que ce système numérique n'était pas arrivé à la perfection du système des modernes, quoique certains signes aient des formes semblables, et la lecture de ces signes était aussi embarrassée que leur expression graphique. La série des chiffres hiératiques abonde en singularités de cet ordre; on y lit en effet, de droite à gauche, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *trois-deux* (cinq), *trois-trois* (six), *trois-quatre* (sept), *quatre-quatre* (huit), *neuf*, *dix*, *dix-un* (onze), *dix-deux* (douze), *dix-trois* (treize), *dix-quatre* (quatorze), *dix-trois-deux* (quinze), *dix-trois-trois* (seize), *dix-quatre-trois* (dix-sept), *dix-quatre-quatre* (dix-huit), *dix-neuf* (dix-neuf), *dix-dix* (vingt), *double-dix-un* (vingt et un), *double-dix-deux* (vingt-deux), *double-dix-trois* (vingt-trois), *double-dix-deux-deux* (vingt-quatre), *double-dix-trois-deux* (vingt-cinq), *double-dix-trois-trois* (vingt-six), *double-dix-quatre-trois* (vingt-sept), *double-dix-quatre-quatre* (vingt-huit), *double-dix-neuf* (vingt-neuf), *trente*.

A l'exception de quelques variétés de forme dans les signes, le système démotique se produit par les mêmes combinaisons. On trouve de ce dernier système graphique numérique un très-grand nombre d'exemples dans les contrats très-fréquemment découverts en Égypte, et dont les dates, exprimées au moyen de ces chiffres, sont d'un intérêt supérieur pour l'histoire; et ce grave motif est plus que suffisant pour assurer à cet exposé, malgré la minutie des détails, l'attention bienveillante du lecteur.

Elle sera attirée non moins vivement sans doute par le tableau C des signes hiéroglyphiques destinés à désigner chacun des douze mois de l'année; ils sont répartis en trois saisons : la première est celle de la *végétation*, figurée par un sol planté d'arbres et de fleurs. Ce signe de saison est surmonté du croissant lunaire renversé, répété jusqu'à trois fois, ou bien accompagné des chiffres exprimant les nombres I, II, III, IIII, ce qui fait lire les signes : première lune (ou premier mois) de la végétation, seconde lune, etc. Cette notation des mois est uniforme pour chacune des deux autres saisons, et le cinquième groupe de notre tableau se lira, d'après le même principe : première lune ou premier mois de la saison des *récoltes;* enfin, le neuvième groupe, où le signe figuratif de l'eau est trois fois répété, se lira également pre-

mière lune ou premier mois de la saison de l'*inondation*. On voit à côté de chaque groupe le nom de chaque mois du calendrier. Enfin, on nommait *les cinq jours célestes* les cinq jours épagomenes qui terminaient et complétaient l'année vague égyptienne. On voit sur notre planche, à la suite des signes des mois, le signe des jours épagomènes ou célestes; le chiffre qui termine ce groupe indiquait assez clairement si le jour noté était le premier ou le cinquième.

Nous ne saurions trop nous arrêter ici sur une singularité que présente un tel calendrier, qui sera sans doute remarquée par nos lecteurs, et laissera dans leur esprit quelques doutes sur la régularité des rapports d'une année vague de sa nature avec les signes de ses divisions tirés de la révolution solaire; car le sens des caractères solaires des mois ne pouvait se raccorder avec l'état physique de l'Égypte que pendant de courtes périodes qui ne se renouvelaient qu'à de grands intervalles. Mais la science sait tirer de telles données, des faits utiles à son histoire, et qui font disparaître en même temps d'un tel état de choses toutes les apparentes anomalies.

Terminons sur cette importante matière, en rappelant que Hérodote avait appris que, chez les Égyptiens, chaque mois de l'année et chaque jour du mois étaient placés sous la protection d'un personnage divin qui y présidait, et en ceci, on trouve l'intime rapport de toutes les institutions égyptiennes avec les croyances religieuses. On ne pouvait manquer de reconnaître encore en ce point, par les témoignages des monuments, la véracité d'Hérodote. Deux tableaux sculptés, l'un dans le temple d'Edfou, l'autre au Rhamesseum de Thèbes, sont composés chacun d'une série de personnages mythologiques, mâles ou femelles, et leur figure est accompagnée de leur nom, qui est un des douze groupes connus comme étant les noms des mois du calendrier. Dans les deux tableaux, les personnages sont indentiques, ou par leur forme même, ou par leurs emblèmes, et ils sont figurés dans l'action de marcher. Dans le tableau du Rhamesseum de Thèbes, qui date du règne de Sésostris, les mois ne figuraient que comme une portion seulement d'une vaste composition à la fois astronomique et religieuse. On s'est donc attaché à l'exacte détermination de tous ces personnages emblématiques, et il a été possible d'y discerner ceux qui personnifient les douze mois, au moyen des noms propres et des attributs particuliers qui les accompagnent. C'est cet important travail que Champollion le jeune entreprit avec une attention et une patience que soutenait la conviction de l'utilité des résultats qu'il en tirerait; il expliqua donc ces noms, caractérisa les attributs qui les accompagnent, et parvint à classer les douze personnages des mois dans la série hiérarchique des divinités égyptiennes. Il étudia à fond tous les attributs physiques, afin de mettre en évidence tous leurs rapports avec les phases de l'année solaire qui correspondent aux saisons où ils sont placés; il parvint jusqu'à déterminer et faire reconnaître dans ces mystérieuses compositions les personnages représentatifs des deux solstices et de l'équinoxe du printemps. La place de ces personnages dans la série des mois correspond d'une manière précise à la distribution de ces phases de l'année solaire dans les plus anciens temps de l'histoire; et cette série de notions scientifiques fut complétée par une détermination non moins exacte des personnages qui, dans ces tableaux si éminemment historiques, représentent les jours et les heures; il en rechercha ensuite les traces antiques, afin de remonter, s'il est possible, à l'origine de l'institution dont ces tableaux rendent témoignage : il rétrograda ainsi de monument en monument jusqu'au 15 paôphi de la 40e année du règne d'Osortasen Ier, qui est du XXIe siècle avant l'ère chrétienne, et il ajoute à la suite ces graves paroles : « Cette date prouve que cette notation égyptienne des divisions du temps était déjà en usage alors, et rien n'autorise à

supposer qu'au XXIe siècle avant l'ère chrétienne ce système de notation fût nouveau ou récemment introduit. Plusieurs monuments témoignent en faveur d'une opinion toute contraire à une telle supposition; mais l'époque de ces monuments, bien certainement antérieurs à la XVIIe dynastie, reste encore incertaine, ou se perd dans les ténèbres des temps primitifs. »

Nous abrégeons ici l'analyse de ce grand travail sur le calendrier égyptien; ce que nous venons d'en dire suffira à l'ensemble de notre plan. N'oublions pas, toutefois, d'ajouter ces mémorables paroles d'un de nos plus habiles astronomes, M. Biot, qui a dit : « La notation de l'année vague que Champollion le jeune nous fait connaître est peut-être le plus ancien monument de temps et de numération qui soit resté dans la mémoire des hommes. » C'est donc toujours l'Égypte qui fut la primitive école de la science et celle de toute civilisation.

§ XIX. RELIGION.

En écrivant ces premières lignes sur une des plus importantes institutions de l'antique Égypte, nous nous rappelons, sans le vouloir, ces paroles tirées d'un des anciens livres philosophiques égypgtiens, attribués à Hermès : « O Égypte, Égypte, y est-il dit, « un temps viendra où, au lieu d'une « religion pure et d'un culte pur, tu « n'auras plus que des fables ridicules, « incroyables à la postérité, et qu'il ne « te restera plus que des mots gravés « sur la pierre, seuls monuments qui « attesteront ta piété. »

Le temps et les malheurs qui frappèrent l'Égypte réalisèrent aussi cette fatale prophétie, et les peuples lettrés que l'Égypte éduqua, se chargèrent à l'envi de lui prêter les plus ridicules croyances, les plus monstrueuses pratiques.

Selon quelques écrivains grecs ou romains, l'adoration des animaux et de certaines productions de la terre était un des préceptes de la religion égyptienne. Les premiers voyageurs grecs, témoins des cérémonies du culte, n'en comprirent pas l'expression emblématique, et n'en virent que la partie matérielle. D'après le rapport de quelques-unes de ces mêmes cérémonies avec les phénomènes célestes, ils jugèrent que cette religion était toute astronomique, et cherchèrent à interpréter par ce moyen tous les mythes sacrés, même les plus opposés dans leurs sources et dans leur motif réel; des suppositions astronomiques, il n'y avait qu'un pas aux rêveries astrologiques, et on ne se fit faute d'en doter la sagesse égyptienne. Les monuments publics de l'Égypte démentaient hautement toutes ces suppositions, mais les voyageurs étrangers en ignoraient le langage et l'interprétation; les suppositions les moins fondées, les moins raisonnables s'accréditèrent ainsi, répétées par quelques écrivains de l'antiquité, et ceux des temps modernes ont encore ajouté à toutes ces erreurs par des suppositions nouvelles, non moins hasardées que celles dont ils se faisaient les bénévoles plagiaires.

C'est sur de si incertains témoignages que les anciens philosophes égyptiens, instituteurs d'une des plus illustres nations qui aient jamais existé, ont été déclarés ignorants de la divinité, enfoncés dans les ténèbres du polythéisme, n'adorant que des agents matériels, en un mot, aveugles, impies, et athées pour tout dire.

Quelques philosophes cependant, plus disposés à bien voir, animés de quelque impartialité, et plus capables de sérieuses études, approchèrent peu à peu de la vérité, et furent ainsi récompensés de la fatigue de leurs veilles. Porphyre osa affirmer que les Égyptiens ne connaissaient autrefois qu'un seul dieu; Hérodote avait dit aussi que les Thébains avaient l'idée d'un dieu unique qui n'avait pas eu de commencement, et qui était immortel; Iamblique, très-curieux scrutateur de la philosophie des anciens siècles, savait, d'après les Égyptiens eux-mêmes, qu'ils adoraient un dieu maître et créateur de l'univers, supé-

rieur à tous les éléments, par lui-même immatériel, incorporel, incréé, indivisible, invisible, et tout par lui-même et en lui-même, et qui, comprenant tout en lui, communiquait à tout; et la doctrine symbolique, ajoute le philosophe que nous citons, nous enseigne que par le grand nombre des divinités elle ne montra qu'un seul dieu, et, par la variété des pouvoirs émanés de lui, l'unité de son pouvoir. C'est ainsi que parlaient les philosophes égyptiens eux-mêmes, et qu'ils s'exprimaient dans leurs livres sacrés.

Un tel témoignage a une tout autre autorité que les plaisanteries des satiriques anciens ou modernes; et l'étude récente des ouvrages mêmes des Égyptiens, les tableaux religieux qui couvrent leurs monuments, et les textes écrits qui en donnent l'interprétation, ont ratifié enfin l'opinion des personnes de bonne foi que n'offense pas l'antiquité de la raison humaine, et qui ne réservent pas orgueilleusement pour leur siècle et pour leurs amis, les révélations de l'esprit et les plus nobles inspirations de l'âme.

Quelques mots peuvent suffire pour donner une idée vraie et complète de la religion égyptienne : c'était un *monothéisme* pur, se manifestant extérieurement par un *polythéisme symbolique*, c'est-à-dire, un seul dieu dont toutes les qualités et les attributions étaient personnifiées en autant d'agents actifs ou divinités obéissantes.

Dans cette religion antique, comme dans toutes celles de l'ancien monde, on remarque trois points principaux, savoir : le *dogme*, ou la morale; la *hiérarchie*, indiquant le rang et l'autorité des agents; enfin le *culte*, ou la forme de ces agents, et les cérémonies sacrées pratiquées en public ou dans le secret du sanctuaire.

Le premier point, à l'égard des Égyptiens, est clairement établi par les faits et l'opinion des hommes les plus distingués, et il est très-vrai que les Égyptiens s'étaient élevés, par leur pensée et la longue observation de la nature, à l'idée de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et d'une autre vie qui serait celle des peines ou des récompenses.

Le second point peut se résumer par ces paroles de Champollion le jeune, écrites en la contemplation des monuments mêmes qui avaient si vivement éclairé son esprit dans la recherche studieuse des traces de la philosophie égyptienne.

« C'est dans le temple de Kalabschi, en Nubie (qu'il visitait le 27 janvier 1829), que j'ai découvert une nouvelle génération de dieux, et qui complète le cercle des formes d'Amon, point de départ et point de réunion de toutes les essences divines. Amon-Ra, l'*être suprême* et primordial, étant son propre père, est qualifié de mari de sa mère (la déesse Mouth), sa portion féminine renfermée en sa propre essence à la fois mâle et femelle, Αρσενοθελυς : tous les autres dieux égyptiens ne sont que des *formes* de ces deux principes constituants, considérés sous différents rapports pris isolément. Ce ne sont que de pures abstractions du *grand être*. Ces formes secondaires, tertiaires, etc., établissent une chaîne non interrompue qui descend des cieux, et se matérialise jusqu'aux incarnations sur la terre, et sous forme humaine. La dernière de ces incarnations est celle d'*Horus*, et cet anneau extrême de la chaîne divine forme, sous le nom d'Horammon, l'Ω des dieux, dont Amon-Horus (le grand Amon, esprit actif et générateur) est l'A. Le point de départ de la mythologie égyptienne est une *triade* formée *des trois parties d'Amon-Ra*, savoir : Amon (le mâle et le père), Mouth (la femelle et la mère), et Khons (le fils enfant). Cette triade s'étant manifestée sur la terre, se résout en Osiris, Isis et Horus. Mais la parité n'est pas complète, puisque Osiris et Isis sont frères. C'est à Kalabschi que j'ai enfin trouvé la triade finale, celle dont les trois membres se fondent exactement dans trois membres de la triade initiale : Horus y porte en effet le titre de mari de la mère; et le fils qu'il a eu de sa mère, et qui se nomme *Malouli* (le *Mandouli*

dans les Proscynéma grecs), est le dieu principal de Kalabschi, et cinquante bas-reliefs nous donnent sa généalogie. Ainsi la triade finale se formait d'Horus, de sa mère Isis et de leur fils Malouli, personnages qui rentrent exactement dans la triade initiale, Amon, sa mère Mout et leur fils Khons. Aussi *Malouli* était-il adoré à Kalabschi sous une forme pareille à celle de Khons, sous le même costume, et orné des mêmes insignes; seulement, le jeune dieu porte ici de plus le titre de Seigneur de Talmis, c'est-à-dire de Kalabschi, que les géographes grecs appellent en effet *Talmis*, nom qui se retrouve d'ailleurs dans les inscriptions des temples. »

Ainsi l'ensemble du système de la hiérarchie religieuse égyptienne était composé d'une série de triades, diversifiées sans être isolées, s'enchaînant les unes aux autres par des alliances collatérales attentivement constituées, et chaque temple de l'Égypte était spécialement consacré à une de ces triades.

Chaque nome ou province avait sa triade; et celle qui était adorée dans le temple de la capitale d'un nome, était aussi l'objet du culte public dans tous les temples des autres lieux du même nome; chaque nome ayant ainsi, on pourrait dire, un culte particulier voué à trois portions distinctes de l'être divin, lesquelles avaient leurs noms et leurs formes spéciales.

Quelquefois un grand édifice était consacré, divisé conventionnellement en deux portions, à deux triades en même temps; ainsi le grand temple d'Ombos, dont les ruines ont encore un aspect très-imposant, était occupé par deux triades, et chacune d'elles résidait dans une moitié de l'édifice divisé longitudinalement. De ces deux triades, l'une est composée des divinités Sevek-Ra (la forme primordiale de Saturne, Kronos), à tête de crocodile, de Hathôr, la Vénus égyptienne, et de leur fils Khons-Hôr; l'autre comprend Aroëris, la déesse Tsonénoufré et leur fils Pnevtho.

D'autres divinités étaient en même temps adorées dans un même temple pour des motifs particuliers : c'étaient des divinités synthrônes auxquelles on adressait des prières et des offrandes après avoir fait ce qui était dû à la Triade.

Par une déférence toute politique, la divinité principale d'un nome était adorée comme divinité synthrône dans le nome le plus voisin. Des règles fixes et conformes avaient établi ces préséances, et elles sont assez certaines pour aider l'archéologue à reconnaître, aux tableaux religieux qui subsistent encore dans les ruines des édifices, quelles divinités y furent adorées en première ou en deuxième ligne.

Ainsi, au petit temple de Thèbes situé derrière l'Aménophium, et dans un lieu solitaire dénué de toute végétation, les tableaux qui ornent le bandeau de la porte du propylon, représentent Ptolémée Soter IIe faisant des offrandes, du côté droit, à la déesse Hathôr (Vénus) et à la grande triade de Thèbes, Amon Ra, Mouth et Chons; du côté gauche, à la déesse Thmé ou Thémeï (la vérité ou la justice, Thémis) et à une triade formée du dieu hiéracocéphale Mandou, de son épouse Ritho et de leur fils Harphré. Ces trois divinités, celles qu'on adorait principalement à Hermonthis, occupent la partie du bandeau dirigée vers cette capitale de nome.

Ces courts détails suffisent, lorsqu'on est un peu familiarisé avec le système de décoration des monuments égyptiens, pour déterminer avec certitude, 1° à quelles divinités fut spécialement dédié le temple auquel ce propylon donne entrée; 2° et quelles divinités y jouissent du rang de synthrônes; et il devient ici de toute évidence qu'on adorait spécialement dans ce temple le principe de beauté confondu et identifié avec le principe de vérité, de justice, ou, en termes mythologiques, que cet édifice était consacré à la déesse Hathôr, identifiée avec la déesse Thméï. Ce sont, en effet, ces deux déesses qui reçoivent les premiers hommages de Soter IIe; et comme l'é-

dîfice faisait partie de Thèbes et avoisinait le nome d'Hermonthis, on y offrait aussi, d'après une règle de saine politique, des sacrifices en l'honneur de la triade thébaine et de la triade hermonthite. La suite de la description de l'intérieur de ce temple n'est pas étrangère à notre sujet : elle nous montre en réalité des faits et des coutumes religieuses dont la description, plutôt qu'un exposé détaillé, peut être agréable au lecteur.

Les adorations pieuses figurées sur le propylon de ce temple sont répétées sur la porte du temple proprement dit, qui s'ouvre par un petit péristyle que soutiennent des colonnes à chapiteaux ornés de fleurs de lotus et de houpes de papyrus combinées ; les colonnes et les parois n'ont jamais été décorées de sculptures. Il n'en est point ainsi du pronaos, qui est formé de deux colonnes et de deux piliers ornés de têtes symboliques de la déesse Hathôr, à laquelle ce temple fut consacré. Les tableaux qui couvrent le fût des colonnes représentent des offrandes faites à cette déesse et à sa seconde forme Thmeï, ainsi qu'aux dieux Amon-Ra, Mandou, Tmouth, et plusieurs formes tertiaires de la déesse Hathôr, adorée par le roi Ptolémée-Épiphane, sous le règne duquel a été faite la dédicace du monument, comme le prouve la grande inscription hiéroglyphique sculptée sur toute la longueur de la frise du pronaos, et dont voici la traduction qui n'est que la formule ordinairement adoptée pour les dédicaces des temples.

(Partie de droite.) *Première ligne.* « Le roi (dieu Épiphane que Phtah-Thoré a éprouvé, image vivante d'Amon-Ra), le chéri des dieux et des déesses mères, le bien-aimé d'Amon-Ra, a fait exécuter cet édifice en l'honneur d'Amon-Ra, etc., pour être vivifié à toujours. »

(Partie de gauche.) *Première ligne.* « Le fils du soleil (Ptolémée toujours vivant, dieu aimé de Phtah), chéri des dieux et des déesses mères, bien-aimé d'Hathôr, a fait exécuter cet édifice en l'honneur de sa mère, la rectrice de l'Occident, pour être vivifié à toujours. »

La reine Cléopâtre est aussi associée à cette dédicace, dans la suite de cette inscription.

Ces textes justifient entièrement ce que nous venons de dire, d'après les sculptures du propylon, relativement aux divinités honorées dans ce temple.

Les bas-reliefs encore existants sur les parois de droite et de gauche du pronaos, ainsi que sur la façade formant le fond de ce même pronaos, appartiennent tous au règne d'Épiphane. Tous se rapportent aux déesses Hathôr et Thméï, ainsi qu'aux grandes divinités de Thèbes et d'Hermontis.

On a divisé le naos en trois salles contiguës ; ce sont trois véritables sanctuaires : celui du milieu, ou le principal, entièrement sculpté, contient des tableaux d'offrandes à tous les dieux adorés dans le temple, les deux triades précitées, et principalement aux déesses Hathôr et Thméï, qui paraissent dans presque toutes les dédicaces du sanctuaire, inscrites sur les frises de droite et de gauche au nom de Ptolémée-Philopator.

« L'Horus, soutien de l'Égypte, celui qui a embelli les temples comme Thôth deux fois grand, le seigneur des panégyries comme Phtah, le chef semblable au soleil, le germe des dieux fondateurs, l'éprouvé par Phtah, etc. ; le fils du soleil, Ptolémée toujours vivant, bien-aimé d'Isis, l'ami de son père (Philopator), a fait cette construction en l'honneur de sa mère Hathôr, la rectrice de l'Occident. »

C'est à la déesse Hathôr qu'appartenait plus spécialement le sanctuaire de droite ; cette grande divinité y est représentée sous les formes variées, recevant les hommages des rois Philopator et Épiphane ; les dédicaces des frises sont faites au nom de ce dernier.

Le sanctuaire de gauche fut consacré à la déesse Thméï, la Dicè et l'Alétè des mythes égyptiens ; aussi, tous les tableaux qui décorent cette chapelle, se rapportent-ils aux importantes fonctions que remplissait cette divinité

dans l'Amenthi, les régions occidentales ou l'enfer des Égyptiens.

Le grand et magnifique temple d'Edfou était consacré à une autre triade composée, 1° du dieu Har-Hat, la science et la lumière célestes personnifiées; 2° de la déesse Hathôr ou Vénus; 3° de leur fils Harsont-Tho (l'Horus soutien du monde, qui est à peu près Éros ou Amour des mythes de la Grèce). Ces trois divinités sont figurées dans les tableaux sculptés à Edfou, avec des qualifications, des titres et sous des formes qui jettent un grand jour sur plusieurs parties importantes du système théogonique égyptien. On y voit aussi, représentés sur quatorze bas-reliefs dans l'intérieur du pronaos, le dieu Har-Hat identifié avec le soleil, ainsi que son lever et son coucher comme cet astre, et ses formes symboliques à chacune des douze heures du jour : et cet ensemble de représentations à la fois mythologiques et symboliques, doit être d'un grand secours pour la connaissance de la petite portion de la religion égyptienne à laquelle il se mêlait quelques idées astronomiques.

Le grand temple d'Esnéh était dédié à l'une des plus grandes formes de la divinité, à Chnouphis, qualifié des titres NEV-EN-THO-SNÉ, *seigneur du pays d'Esnéh, esprit créateur de l'univers, principe vital des essences divines, soutien de tous les mondes*, etc. A ce dieu sont associés la déesse Néith représentée sous des formes diverses et sous les noms variés de *Menhi, Tnébouaou*, etc., et le jeune Hâké, représenté sous la forme d'un enfant; ce qui complète la triade adorée à Esnéh. C'était à ces trois personnages qu'étaient consacrées les principales fêtes et panégyries célébrées annuellement à Esnéh.

Le temple de Dakkèh, l'ancienne Pselcis, en Nubie, présente un double intérêt sous le rapport mythologique; il donne des matériaux infiniment précieux pour comprendre la nature et les attributions de l'être divin que les Égyptiens adoraient sous le nom de Thôth (l'Hermès deux fois grand); une série de bas-reliefs offre, en quelque sorte, toutes les *transfigurations* de ce dieu. On l'y trouve d'abord (ce qui devait être) en liaison avec *Har-Hat* (le grand Hermès Trismégiste), sa forme primordiale, et dont lui, Thôth, n'est que la *dernière transformation*, c'est-à-dire, son incarnation sur la terre à la suite d'*Amon-Ra* et de *Mouth* incarnés en Osiris et en Isis. Thôth remonte jusqu'à l'*Hermès céleste* (Har-Hat), la sagesse divine, l'esprit de dieu, en passant par les formes : 1° de *Pahitnoufi* (celui dont le cœur est bon); 2° d'*Arihosnofri* ou *Arihosnoufi* (celui qui produit les chants harmonieux); 3° de *Meuï* (la pensée ou la raison) : sous chacun de ces noms Thôth a une forme et des insignes particuliers, et les images de ces diverses transformations du second Hermès couvrent les parois du temple de Dakkèh. On y voit aussi ce Thôth (le Mercure égyptien) armé du *caducée*, c'est-à-dire, le sceptre ordinaire des dieux, entouré de deux serpents et d'un scorpion.

A Beit-Oually, les sculptures du spéos sont en grande partie religieuses. Ce monument était consacré au grand dieu Amon-Ra et à sa forme secondaire Chnouphis. Le premier de ces dieux déclare plusieurs fois, dans ses légendes, avoir donné toutes les mers et toutes les terres existantes à son fils chéri, « le Seigneur du monde (Soleil gardien de justice), Rhamsès (IIe). » Dans le sanctuaire, ce pharaon est représenté suçant le lait des déesses Anouké et Isis. « Moi qui suis ta mère, la dame d'Éléphantine, dit la première, je te reçois sur mes genoux, et te présente mon sein pour que tu y prennes ta nourriture, ô Rhamsès! » « Et moi, ta mère Isis, dit l'autre déesse, moi, la dame de Nubie, je t'accorde les périodes des panégyries (celles de trente ans) que tu suces avec mon lait et qui s'écouleront en une vie pure. »

Nous avons déjà rappelé une liste des dons et des grâces accordés par plusieurs divinités à un roi qu'elles déclaraient prendre sous leur protection spéciale.

On trouve dans quelques temples des tableaux représentant des dieux secondaires venant adorer le grand être Amon-Ra, en compagnie même des rois. Ainsi au Rhamesseum de Thèbes, dans une pièce voisine de la salle hypostyle, et qui était dans la partie privée de ce palais, destinée à l'habitation de la race royale, on reconnaît le sanctuaire spécial du grand dieu de Thèbes. Les bas-reliefs sculptés sur les parois, à la droite et à la gauche de la porte, représentent quatre grandes barques ou *bari* sacrées, portant un petit naos sur lequel un voile semble jeté, comme pour dérober à tous les regards le personnage qu'il renferme. Ces *bari* sont portées sur les épaules par vingt-quatre ou dix-huit prêtres, selon l'importance du maître de la *bari*. Les insignes qui décorent la proue et la poupe des deux premières barques sont les têtes symboliques de la déesse Mouth et du dieu Chons, l'épouse et le fils d'Amon-Ra; enfin, la troisième et la quatrième portent les têtes d'un roi et d'une reine, coiffées des marques de leur dignité. Ces tableaux, comme l'apprennent les légendes hiéroglyphiques, représentent les deux divinités et le couple royal venant rendre hommage au *père des dieux, Amon-Ra*, qui établit sa demeure dans le palais de Rhamsès le Grand. Les paroles que prononce chacun des visiteurs ne laissent d'ailleurs aucun doute à cet égard : « Je viens, « dit la déesse Mouth, rendre hommage « au roi des dieux, Amon-Ra, modé- « rateur de l'Égypte, afin qu'il accorde « de longues années à son fils qui le « chérit, le roi Rhamsès. »

« Nous venons vers toi, dit le dieu « Chons, pour servir Ta Majesté, ô « Amon-Ra, roi des dieux! Accorde « une vie stable et pure à ton fils qui « t'aime, le Seigneur du monde. »

Le roi Rhamsès dit seulement : « Je « viens à mon père Amon-Ra, à la « suite des dieux qu'il admet en sa pré- « sence à toujours. »

Mais la reine Nofré-Ari, surnommée ici Ahmosis (engendrée de la lune), exprime ses vœux plus positivement; l'inscription porte : « Voici ce que dit « la décsse épouse, la royale mère, la « royale épouse, la puissante dame du « monde, Ahmosis-Nofré-Ari : Je viens « pour rendre hommage à mon père « Amon, roi des dieux; mon cœur est « joyeux de tes affections (c'est-à-dire, « de l'amour que tu me portes); je suis « dans l'allégresse en contemplant tes « bienfaits. O toi, qui établis le siége « de ta puissance dans la demeure de « ton fils le Seigneur du monde, Rham- « sès, accorde-lui une vie stable et « pure; que ses années se comptent par « périodes de panégyries! »

Il existe encore aux environs de Médinet-Habou, à Thèbes, un édifice de petites proportions et qui n'a pas été terminé. La dédicace annonce expressément que le *roi Ptolémée Évergète II, et sa sœur la reine Cléopâtre*, ont construit cet édifice, et l'ont consacré *à leur père*, le dieu *Thôth*, ou Hermès Ibiocéphale.

C'est le seul des temples encore existants en Égypte qui soit spécialement dédié au dieu protecteur des sciences, à l'inventeur de l'écriture et de tous les arts utiles, en un mot à l'organisateur de la société humaine. On retrouve son image dans la plupart des tableaux qui décorent les parois de la seconde salle, et surtout celles du sanctuaire. On l'y invoquait sous son nom ordinaire de *Thôth*, que suivent constamment soit le titre SOTEM qui exprime la suprême direction des choses sacrées, soit la qualification *Hoen-Hib*, c'est-à-dire, *qui a une face d'Ibis*, oiseau sacré, dont toutes les figures du dieu, sculptées dans ce temple, empruntent la tête, ornée de coiffures variées.

On rendait aussi dans ce temple un culte très-particulier à *Nohémouo* ou *Nahamouo*, déesse que caractérisent le vautour, emblème de la maternité, formant sa coiffure, et l'image d'un petit propylon s'élevant au-dessus de la coiffure symbolique. Les légendes tracées à côté des nombreuses représentations de cette compagne du dieu *Thôth*, qui, d'après son nom même, paraît avoir présidé à la *conservation des germes*, l'assimilent à la déesse

Saschfmoué, compagne habituelle de *Thôth*, régulatrice des périodes d'années et des assemblées sacrées.

Le bandeau de la porte qui donne entrée dans la dernière salle du temple, le *sanctuaire* proprement dit, est orné de quatre tableaux représentant Ptolémée faisant de riches offrandes, d'abord aux grandes divinités protectrices de Thèbes, *Amon-Ra*, *Mouth* et *Chons*, généralement adorées dans cette immense capitale, et en second lieu aux divinités particulières du temple, *Thôth* et la déesse *Nahamouo*. Dans l'intérieur du sanctuaire, on retrouve les images de la grande triade thébaine, et même celles de la triade adorée dans le nome d'Hermonthis qui commençait à une courte distance du temple. Deux grands tableaux, l'un sur la paroi de droite, l'autre sur la paroi de gauche, représentent, selon l'usage, la bari ou *Arche sacrée* de la divinité à laquelle appartient le sanctuaire. L'Arche de droite est celle de Thôth-Peho-en-Hib (*Thôth à face d'Ibis*), et l'Arche de gauche, celle de Thôth Psotem (Thôth le surintendant des *choses sacrées*). L'une et l'autre se distinguent par leurs proues et leurs poupes décorées de têtes d'épervier, surmontées du disque et du croissant, à tête symbolique du dieu *Chons*, le fils aîné d'Amon et de Mouth, la troisième personne de la triade thébaine, dont le dieu *Thôth* n'est qu'une forme secondaire.

Un autre petit temple de Thèbes, situé au sud de l'enceinte fortifiée nommée improprement *Hippodrome*, et qui est de l'époque romaine, sert à démontrer la réalité de l'usage qui a été plus haut mentionné, sur les divinités particulières à chaque nome; et l'ancienne division géographique de l'Égypte tire parfois de ces données d'utiles renseignements.

Les salles intérieures de ce petit temple sont couvertes de tableaux qui, presque tous, surtout ceux du sanctuaire, appartiennent à l'époque d'*Hadrien*. Ce successeur de Trajan comble de dons et d'offrandes les divinités adorées dans le temple; et à côté de chacune de ces images, on a répété les mots : *l'empereur César Trajan-Hadrien*.

« Quatre grands bas-reliefs superposés deux à deux couvrent la paroi du fond du sanctuaire. Les deux bas-reliefs supérieurs représentent l'empereur *Hadrien*, costumé en fils aîné d'Amon, adorant une déesse coiffée du vautour, emblème de la maternité, et surmonté des cornes de vache, du disque et d'un petit trône. Ce sont les insignes ordinaires d'*Isis*, et la légende sculptée à côté des deux images de la déesse, porte en effet : Isis *la grande, mère divine qui réside dans la montagne de l'Occident*. Les bas-reliefs inférieurs nous montrent le même empereur présentant des offrandes au dieu *Month* ou *Manthou*, le dieu éponyme d'Hermonthis, et au roi des dieux *Amon-Ra*, le dieu éponyme de Thèbes.

« Ainsi, ce temple fut consacré à la déesse Isis, puisque ses images occupent sans partage la place d'honneur au fond du sanctuaire; au-dessous d'elle paraissent les grandes divinités du nome de *Thèbes* et du nome *Hermonthite*, dieux synthrônes, adorés aussi dans ce même temple. Mais le dieu *Manthou*, occupant la droite, quoique tenant dans ces mythes sacrés un rang inférieur à celui du roi des dieux Amon-Ra, qui occupe ici la gauche, il devient certain que le *temple d'Isis*, situé au sud de l'Hippodrome, dépendait du nome d'*Hermonthis* et non du nome *Diospolite*, puisque le dieu Mandou reçoit immédiatement après *Isis* et avant Amon-Ra, dieu éponyme de Thèbes, les adorations de l'empereur Hadrien.

« Ainsi la divinité locale, celle que les habitants de la *bourgade* du nome Hermonthite, qui exista jadis autour du temple, regardaient comme leur protectrice spéciale, fut la déesse *Isis*, qui réside dans Ptôou-en-ement (ou la *Montagne de l'Occident*); et cette qualification nous paraît analogue aux titres *Hitem Pselk*, résidant à Pselchis; *Hitem Manlak*, résidant à Philæ; *Hitem Souan*, résidant

à Syène; *Hitem Ebou*, résidant à Eléphantine; *Hitem Sné*, résidant à Latopolis; *Hitem Ebôt*, résidant à Abydos, etc., que reçoivent constamment Thôth, Isis, Chnouphis, Saté, Neith, Osiris, etc., dans les temples que leur élevèrent ces anciennes villes, placées sous leur protection immédiate.

« Les bas-reliefs sculptés sur les parois latérales et sur la porte du sanctuaire, ainsi que ceux qui décorent la porte extérieure du naos, et les restes du grand propylon, représentent aussi l'empereur Othon ou ses successeurs, faisant des offrandes à Isis, déesse de la montagne d'Occident, en même temps qu'aux dieux synthrônes *Manthou* et *Ritho*, les grandes divinités du nome Hermonthite. De semblables hommages sont aussi rendus aux dieux de Thèbes, Amon-Ra, Mouth et Chons, suivant l'usage établi d'adorer à la fois dans un temple d'abord les divinités locales, ensuite celles du nome entier, et enfin un dieu du nome le plus voisin : comme pour établir entre les cultes particuliers de chacune des préfectures de l'Égypte, une liaison successive et continue qui les ramenait ainsi à l'unité. Tous les temples de l'Égypte et de la Nubie offrent les preuves de cette pratique, motivée sur de graves considérations d'ordre public et de saine politique. » (*Lettres de Champollion jeune.*)

Et l'époque où ce temple fut élevé ne doit en rien diminuer l'autorité des données qui en ont été si évidemment tirées : la perpétuité des usages et des croyances de l'ancienne Égypte, durant sa plus mauvaise fortune, est mise hors de doute par une foule de monuments, et il est reconnu que les temples élevés sous la domination des Grecs ou des Romains ne sont que des reconstructions des édifices pharaoniques, et qu'elles étaient consacrées aux mêmes divinités. C'est ainsi qu'il y a eu à Talmis trois constructions successives du même temple dédié au dieu *Malouli;* une sous les pharaons et du règne d'Aménophis II, successeur de Mœris; une du temps des Ptolémées, et la dernière, le temple actuel qui n'a jamais été terminé, sous Auguste, Caïus Caligula et Trajan; et la légende du dieu *Malouli*, dans un fragment de bas-relief du premier temple, employé dans la construction du troisième, ne diffère en rien des légendes les plus récentes. Ainsi donc, le culte local de toutes les villes et bourgades de la Nubie et de l'Égypte n'a jamais reçu de modification; on n'innovait rien, et les anciens dieux régnaient encore le jour où leurs temples ont été fermés par le christianisme. Les dieux de l'Égypte s'étaient aussi, en quelque sorte, partagé l'Égypte et la Nubie, constituant ainsi une espèce de *répartition féodale*. Chaque ville avait son patron; Chnouphis et Saté régnaient à Éléphantine, à Syène et à Béghé, et leur juridiction s'étendait sur la Nubie entière; Phré, à Ibsamboul, à Derri et à Amada; Phtah, à Ghirsché; Anouké, à Maschakit; Thôth, le surintendant de Chnouphis sur toute la Nubie, avait ses fiefs principaux à Ghebel-Addeh et à Dakkè; Osiris était seigneur de Dandour; Isis, reine, à Philæ; Hathôr, à Ibsamboul, et enfin Malouli, à Kalabschi. Mais Amon-Ra règne partout et occupe la droite des sanctuaires.

Il en était de même en Égypte, et l'on conçoit que ce culte partiel ne pouvait changer, puisqu'il était attaché au pays par toute la puissance des croyances religieuses. Du reste, ce culte, pour ainsi dire exclusif dans chaque localité, ne produisait aucune haine entre les villes voisines, puisque chacune d'elles admettait dans son temple (comme synthrônes), et cela par un esprit de courtoisie très-bien calculé, les divinités adorées dans les cantons limitrophes. Ainsi on voit à Kalabschi les dieux de Ghirsché et de Dakkè, au midi; ceux de Déboud, au nord, occupant une place distinguée; à Déboud, les dieux de Dakkè et de Philæ; à Philæ, ceux de Déboud et de Dakkè, au midi; ceux de Béghé, d'Éléphantine et de Syène, au nord; à Syène enfin, les dieux de Philæ et ceux d'Ombos.

Ce que nous venons d'exposer si sommairement sur un sujet aussi

étendu que l'exposé de la religion d'un peuple éclairé, donnera, nous l'espérons, une idée suffisante de l'objet réel des temples égyptiens, tous consacrés à une triade, différente dans chacun; et ces trois dieux, le père, la mère et leur fils, n'étaient que la personnification, à des degrés différents dans la hiérarchie, des trois agents immédiats du grand être, qui occupaient le premier degré de l'échelle des puissances et des générations; car l'ordre hiérarchique était fondamentalement réglé et déterminé par l'ordre généalogique.

Il y avait donc des triades pour toutes les régions du monde. En ce point, le ciel et la terre avaient reçu une organisation identique, et l'autorité comme le rang diminuaient à mesure que le dieu s'occupait plus directement des affaires terrestres. Osiris, Isis, Horus, formaient la triade à laquelle était commise la conservation de l'ordre dans le monde sublunaire; ils étaient, en quelque sorte, le dernier anneau de cette grande chaîne théogonique qui embrassait l'univers entier, et qui, de triade en triade, remontait à Amon-Ra, le grand être, le père des dieux, le créateur de toutes choses. Osiris, Isis et leur fils Horus, devaient donc être plus habituellement l'objet de l'adoration et des prières des hommes; ils étaient en Égypte comme les dieux populaires; leurs noms ont dû l'être aussi; et les foules incultes qui s'introduisirent, des diverses parties de l'ancien monde, dans les cités égyptiennes, ne purent y apprendre que les noms et les idées religieuses répandus parmi la population égyptienne qu'ils purent fréquenter, et ce fut toujours celle du dernier rang. On voit donc pourquoi les noms de ces trois divinités du dernier ordre sont parvenus jusqu'à nous, comme étant les plus connus populairement, et ont été répétés d'âge en âge par l'antiquité classique, qui ne s'éleva pas, dans ses incomplètes remarques sur la religion égyptienne, au delà de ces noms et de ces pratiques populaires. Il n'en est pas moins certain que Osiris, Isis, Horus, qui étaient, on pourrait dire, les dieux les plus à la portée de l'ignorance et de la misère humaine, et quoique occupant presque la dernière place du système religieux, n'y perdaient rien en puissance ni en dignité; Horus enfin devenait à son tour le chef d'une triade, c'est-à-dire, qu'il en faisait partie comme père, Isis comme mère, Malouli comme fils, et, par cet extrême anneau de la chaîne des êtres divins, Horus, qui n'était que la dernière incarnation d'Amon, le grand être, se rattachait à cette puissance suprême et rentrait en elle-même, pour que ce même être fût tout en lui-même, le commencement et la fin.

C'était comme pour retracer le mythe de la personnification de la triade, qu'on élevait, à côté de chaque temple, un autre petit édifice, auquel on a donné le nom de *Mammisi*. Des petits temples de ce genre existent à Hermonthis, à Philæ, à Ombos; et il devait en subsister un semblable auprès de chaque grand temple, pour l'histoire mythologique de la triade qu'on y adorait. A Hermonthis, par exemple, le *mammisi* qui a été construit sous le règne de la dernière Cléopâtre, fille de Ptolémée-Aulétès, est une commémoraison de la grossesse de cette reine, et de son heureuse délivrance de Ptolémée-Cæsarion, fils de Jules-César. La triade de ce temple était composée du dieu Mandou, de la déesse Ritho, et de leur fils Harphré; les trois personnages royaux se substituent symboliquement aux trois divinités dans les scènes figurées sur les bas-reliefs de l'édifice.

La cella du temple est en effet divisée en deux parties : une grande pièce (la principale), et une toute petite, tenant lieu ou la place du sanctuaire. On n'entre dans celle-ci que par une petite porte; vers l'angle de droite, toute la paroi du mur de fond de cette petite pièce (laquelle est appelée *le lieu de l'accouchement*, dans les inscriptions hiéroglyphiques) est occupée par un bas-relief représentant la déesse Ritho, femme du dieu Mandou, accouchant du dieu *Harphré*. La gisante est soutenue et servie par diverses déesses du premier ordre : l'*accoucheuse di-*

vine tire l'enfant du sein de la mère; la *nourrice divine* tend les mains pour le recevoir, assistée d'une *berceuse*. Le père de tous les dieux, Ammon, (Amon-Ra), assiste au travail, accompagné de la déesse Soven, l'Ililthya, la Lucine égyptienne, protectrice des accouchements. Enfin, la reine Cléopâtre est censée assister à ces couches divines, dont les siennes ne seront ou plutôt n'ont été qu'une imitation. L'autre paroi de la chambre de l'accouchée représente l'allaitement et l'éducation du jeune dieu nouveau-né; et sur les parois latérales sont figurées *les* 12 *heures du jour et les* 12 *heures de la nuit*, sous la forme de femmes ayant un disque étoilé sur la tête. Le tableau astronomique du plafond pourrait bien n'être que le thème natal de cet Harphré, ou mieux encore celui de Cæsarion, nouvel Harphré.

En sortant de la petite chambre pour entrer dans la grande, on voit un vaste bas-relief sculpté, sur la paroi, à gauche de cette principale pièce; il représente la déesse Ritho, relevant de couche, soutenue encore par la Lucine égyptienne Soven, et présentée à l'assemblée des dieux; le père divin, Amon-Ra, lui donne affectueusement la main comme pour la féliciter de son heureuse délivrance, et les autres dieux partagent la joie de leur chef. Le reste de cette salle est décoré de tableaux dans lesquels le jeune Harphré est successivement présenté à Ammon, à *Mandou* son père, aux dieux *Phré*, Phtah, Sev (Saturne), etc., qui l'accueillent en lui remettant leurs insignes caractéristiques, comme se démettant, en faveur de l'enfant, de tout leur pouvoir et de leurs attributions particulières : et Ptolémée-Cæsarion, à face enfantine, assiste à toutes ces présentations de son image, le dieu Harphré, dont il est le représentant sur la terre. Tout cela est de la flatterie sacerdotale, mais tout à fait dans le génie de l'ancienne Égypte, qui assimilait ses rois à ses dieux. Du reste, toutes les dédicaces et inscriptions intérieures et extérieures du temple d'Hermonthis, sont faites au nom de ce Ptolémée-Cæsarion et de sa mère Cléopâtre. Il n'y a donc point de doute sur le motif de sa construction. Il est vrai que les colonnes de l'espèce de pronaos qui le précède n'ont point toutes été sculptées; le travail est demeuré imparfait, et cela tient peut-être au motif même de la dédicace du temple : Auguste et ses successeurs, qui ont terminé tant de temples commencés par les Lagides, ne pouvaient être très-empressés d'achever celui-ci, monument de la naissance du fils même de Jules-César, roi enfant dont ils ne respectèrent guère les droits.

A Ombos, le grand temple était consacré à deux triades; le petit temple était aussi un double *mammisi*, où sont représentées la naissance de Kons-Hôr, fils de Serak-Ra et d'Hathôr; et celle de Pnevtho, fils de Aroëri et de la déesse Tsonénoufré. On trouve aussi, dans l'existence de ces monuments, la preuve presque superflue du maintien de l'ancien culte égyptien sous les dominations étrangères en Égypte. Si l'on cherchait un très-ancien exemple d'un mammisi, on le trouverait au palais de Louqsor, où, dans deux des salles de ce vaste édifice élevé par le roi Aménophis-Memnon, de la XVIIIe dynastie, on remarque une série de bas-reliefs relatifs à la personne même du fondateur, et à sa naissance. On y a successivement représenté : le dieu Thôth annonçant à la reine *Tmauhemva*, femme du pharaon *Thouthmosis* IVe, qu'Ammon générateur lui a accordé un fils. — La même reine, dont l'état de grossesse est visiblement exprimé, conduite par Chnouphis et Hathôr (Vénus) vers la chambre d'enfantement (le *mammisi*); cette même princesse, placée sur un lit, mettant au monde le roi *Aménophis;* des femmes soutiennent la gisante, et des génies divins, rangés sous le lit, élèvent l'emblème de la vie vers le nouveau-né. — La reine nourrissant le jeune prince. — Le dieu Nil peint en *bleu* (le temps des basses eaux), et le dieu Nil peint en *rouge* (le temps de l'inondation), présentant le petit Aménophis, ainsi que le petit dieu Harka et autres en-

fants divins, aux grandes divinités de Thèbes. — Le royal enfant dans les bras d'Amon-Ra, qui le caresse. — Le jeune roi institué par Amon-Ra; les déesses protectrices de la haute et de la basse Égypte lui offrant les couronnes, emblèmes de la domination sur les deux pays, et Thôth lui choisissant son grand nom, c'est-à-dire son prénom royal, *Soleil Seigneur de justice et de vérité*, qui, sur les monuments, le distingue de tous les autres *Aménophis*.

Ce qui vient d'être exposé suffira, nous l'espérons, pour donner au lecteur une idée générale de la *hiérarchie* divine dans la constitution religieuse de l'Égypte. Nous avons dit brièvement sa pensée sur le GRAND ÊTRE qu'elle nommait Ammon ou Amon-Ra, et la personnification des attributions de cet être *primordial*, en autant d'autres dieux qui n'étaient que ses agents. Il serait difficile d'énumérer ici les fonctions des principales divinités égyptiennes, et d'exposer les effets de leur concours à l'organisation générale et à l'ordre régulier de l'univers; nous avons donné dans un précédent paragraphe (page 134), quelques notions sur les deux Thôth ou les deux Hermès, promoteurs et protecteurs de toutes les voies particulières à l'intelligence et à l'industrie humaines; nous ajoutons ici quelques courtes notions sur des divinités principales dont les attributions bien connues nous montrent avec évidence l'origine égyptienne de quelques opinions mythologiques de la Grèce.

Selon les Égyptiens, la déesse Bouto fut la compagne du grand Être et la nourrice des dieux. Elle fut connue et étudiée par les plus anciens philosophes instituteurs de la Grèce.

Cette déesse, l'emblème de l'antique *Nuit* ou des ténèbres primitives, source féconde d'où sortirent une foule d'êtres vivants, fut considérée par les Égyptiens, ainsi que dans la cosmogonie des Grecs et de la plupart des peuples orientaux, comme cette obscurité première qui, enveloppant le monde avant que la main toute-puissante du Démiurge eût créé la lumière et ordonné l'univers, renfermait dans son sein les germes de tous les êtres à venir. Aussi, les vers des Orphiques, vénérables débris de la plus ancienne théologie des Grecs, et qui contiennent des doctrines conformes, sur presque tous les points, à celles des Égyptiens, donnent-ils à la déesse *Nyx* (*la Nuit* primitive), les titres de *première née, commencement de tout, habitation des dieux*, et celui de *génératrice des dieux;* titres qui répondent exactement aux qualifications *grande déesse mère des dieux*, et *génératrice des dieux grands*, données à *Bouto* dans les légendes hiéroglyphiques.

On donnait avec raison le surnom de MÈRE DES DIEUX à la déesse *Bouto*, puisque, unie au dieu *Phtha*, elle avait enfanté *Phrè* ou le *Soleil*, desquels naquirent ensuite tous les autres dieux. *Hélios* ou le *dieu Soleil* des Grecs, passait aussi pour fils de la déesse *Nyx* (la Nuit).

Bouto était aussi, selon la croyance des Égyptiens, la nourrice de certains dieux. On disait qu'Isis avait confié à cette divinité ses deux enfants *Horus* et *Bubastis;* et ce précieux dépôt fut caché dans l'île de *Chemmis* située dans le lac voisin de la ville de Bouto, île que la déesse rendit flottante pour dérober les deux jumeaux aux poursuites et aux recherches de Typhon.

L'une des déesses du premier ordre en Égypte, se nommait Nèith; elle était aussi le type d'une des principales divinités grecques. On sait, en effet, que le grand dieu qui, en Égypte, porta les noms d'*Amon*, *Amon-Ré*, *Cnèph* ou *Chnouphis*, fut, comme on a pu le voir, le principe générateur *mâle* de l'univers; et les Égyptiens symbolisèrent, dans le personnage de *Nèith*, le principe générateur *femelle* de la nature entière.

Ces deux principes, étroitement unis, ne formaient qu'un seul tout dans l'être premier qui organisa le monde. De là vient que les Égyptiens considéraient *Nèith* comme un être a

la fois *mâle et femelle*, et que le nom propre de cette divinité exprimait en langue égyptienne, comme nous l'apprend Plutarque, l'idée : *Je suis venue de moi-même.*

La déesse *Nèith* occupait la *partie supérieure du ciel.* Inséparable du *Démiurge*, elle participa à la création de l'univers, et présidait à la génération des espèces : c'est la force qui meut tout.

Le culte de cette divinité, général dans toute l'Égypte, comme les monuments le prouvent, était spécialement en honneur dans la ville principale de la basse Égypte, à Saïs, où résidait un collége de prêtres. Le temple de la déesse portait l'inscription fameuse : *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est, et tout ce qui sera. Nul n'a soulevé le voile qui me couvre. Le fruit que j'ai enfanté est le Soleil.* Il serait difficile de donner une idée plus grande et plus religieuse de la divinité créatrice.

Nèith était le type de la force morale et de la force physique. Elle présidait à la sagesse, à la philosophie, et à l'art de la guerre; c'est pour cela que les Grecs crurent reconnaître, dans la *Nèith* de Saïs, leur *Athénè*, la *Minerve* des Latins, divinité également protectrice à la fois et des sages et des guerriers.

Selon les débris de la doctrine égyptienne, épars dans les écrits des derniers Platoniciens et dans les livres Hermétiques, la déesse *Nèith*, ou la Minerve égyptienne, ne formait qu'un seul tout avec le Démiurge Amoun, à l'époque même qui précéda la création des âmes et celle du monde physique. C'est en la considérant dans cet état d'absorption en l'Être premier, que les Égyptiens qualifièrent *Nèith* de divinité à la fois mâle et femelle. Le monde étant composé de parties mâles et de parties femelles, il fallait bien que leurs principes existassent dans le dieu qui en fut l'auteur. Aussi, lorsque le moment de créer les âmes et le monde arriva, Dieu, suivant les Égyptiens, *sourit, ordonna que la nature fût, et, à l'instant, il procéda de sa voix un être femelle parfaitement beau* (c'était la nature, le principe femelle, *Nèith*), *et le Père de toutes choses la rendit féconde.* On retrouve dans cette naissance de *Nèith*, émanation d'Ammon, la naissance même de l'Athénè des Grecs, sortie du cerveau de Zeus.

Sous le nom de Phtha, les Égyptiens connurent aussi un personnage d'un ordre supérieur, un *ouvrier divin*, où les Grecs puisèrent aussi l'idée d'un de leurs anciens dieux.

Phtha occupait la troisième place dans la nombreuse série des divinités de l'Égypte; les Grecs, en l'assimilant à leur Héphaistos, le Vulcain des Romains, ont singulièrement rabaissé et son rang et son importance; ils ont réduit les hautes fonctions de ce grand être cosmogonique à celles d'un simple ouvrier.

Telle ne fut point l'opinion des Égyptiens sur leur *Phtha;* selon leurs mythes sacrés, la puissance démiurgique, l'esprit de l'univers, Cnèph ou Chnouphis, avait produit un œuf de sa bouche, et il en était sorti un dieu qui portait le nom de *Phtha.* Cet œuf était la matière dont se compose le monde visible; il contenait l'*agent*, l'*ouvrier* qui devait en coordonner et en régulariser les diverses parties; et *Phtha* est l'esprit créateur *actif*, l'intelligence divine qui, dès l'origine des choses, entra en action pour accomplir l'univers, en toute vérité et avec un art suprême.

Les Égyptiens, qui voulaient rattacher l'histoire de la terre à celle des cieux, disaient que *Phtha* avait été le premier de leurs dynastes, mais que la durée de son règne ne saurait être fixée. Les pharaons lui avaient consacré leur ville royale, Memphis, la seconde capitale de l'empire; ainsi, les quatre principales villes de l'Égypte, *Thèbes, Memphis, Saïs* et *Héliopolis*, étaient chacune sous la protection spéciale de l'une des quatre grandes divinités, *Amon-Chnouphis, Phtha, Nèith* et *Phré.* Le magnifique temple de *Phtha* à Memphis, où se faisait l'inauguration des rois, a été décrit, en par-

tie, par Hérodote et par Strabon; les plus illustres d'entre les pharaons le décorèrent de portiques et de colosses.

L'être auquel on attribuait l'organisation du monde, devait nécessairement le connaître à fond, ainsi que les lois et les conditions de son bien-être et de son existence; aussi les prêtres égyptiens regardaient-ils *Phtha* comme l'inventeur de la philosophie; bien différents, en cela, des Grecs, qui ne citaient de leur Héphaistos que des œuvres matérielles et purement mécaniques.

Quant au *culte* proprement dit, aux cérémonies religieuses qui se pratiquaient à l'intérieur et à l'extérieur des temples, on peut croire, d'après l'étendue et la magnificence des édifices religieux, le grand nombre et la richesse de proportion et de matière des représentations figurées du grand dieu et des autres êtres divins, que cette magnificence et cette richesse ont été rarement égalées. Du reste, ce culte était essentiellement favorable au progrès des arts, sinon pour la perfection des formes trop assujetties à des types consacrés, au moins pour toute la partie technique et matérielle, dont la puissance se révèle incontestablement par la parfaite exécution des plus bizarres compositions reproduites à l'infini dans les matières les plus dures, les plus rares comme les plus communes.

Cette multiplicité de représentations des êtres divins provenait, en Égypte, d'abord de la multiplicité de ces êtres mêmes, et surtout de ce que le même personnage se reproduisait par un triple type. Nous devons, sur ce sujet, entrer dans quelques détails qui pourront d'abord suffire à l'exposition de notre sujet, et de plus à l'explication de la plupart de nos planches; enfin, à reconnaître, dans nos collections archéologiques, la représentation de ces mêmes êtres divins.

La même divinité, chez les Égyptiens, était donc représentée sous trois formes différentes : 1° la forme humaine pure, avec les attributs spéciaux au dieu; 2° le corps humain, avec la tête de l'animal spécialement consacré à ce dieu; 3° cet animal même avec les attributs spéciaux au dieu qu'il représentait, et parce que les qualités qui constituaient le caractère de cet animal avaient, selon les Égyptiens, quelque rapport avec les fonctions de ce dieu.

Ces notions s'appliquent, sans exception, à toutes les figures qui se trouvent exprimées sur les bas-reliefs et les peintures, et qui sont réunies dans les musées publics.

Les signes caractéristiques de chaque divinité se voient sur leur tête, et forment sa coiffure. Le visage et le nez sont parfois teints d'une couleur consacrée pour chaque divinité; car rien n'était laissé à l'arbitraire de l'artiste. Ces représentations étant ainsi réglées, par la loi ou par l'usage, dans tous leurs détails, cette uniformité constante est d'un très-grand secours pour l'étude de la religion égyptienne dans ses formes figurées. Les mêmes attributs indiquent toujours la même divinité, et l'alliance des attributs, celle des personnages divins, selon les idées et les croyances égyptiennes.

Le nombre considérable des personnages du Panthéon égyptien, quoique émanant tous d'un premier être, a multiplié aussi le nombre et la variété des attributs, et compliqué ainsi l'étude de ces personnages; mais comme les divinités principales, celles du premier ordre étaient aussi les plus honorées, et devaient être plus ordinairement figurées, il en résulte que leur représentation fut aussi la plus nombreuse; elle est aussi la plus fréquente. Il nous suffira donc d'indiquer ici les caractères et les attributs de la plupart de ces divinités principales.

Comme caractères généraux communs à toutes les divinités, nous indiquons, 1° la croix ansée (ou T surmonté d'un anneau), symbole de la vie divine, que chaque dieu tient d'une main; 2° le sceptre de l'autre; et ce

sceptre, ou bâton long, est terminé en haut par une tête de coucoupha pour les divinités mâles (symbole de la bienfaisance), et par un pommeau évasé pour les divinités femelles. De plus, la figure humaine d'un dieu a un appendice au menton, en forme de barbe tressée, et les déesses n'en ont jamais. Enfin, dans certaines actions, les divinités occupées à une fonction particulière, ont quitté ces deux premiers attributs, la croix ansée et le sceptre; mais on les reconnaît à leur coiffure spéciale. Voici donc l'énumération des principales coiffures :

I. *Divinités égyptiennes, caractérisées par leurs coiffures.*

1° *Dieux de forme humaine* pure, portant sur leur tête :

Deux longues plumes droites, le nu peint en bleu; c'est Ammon, le créateur du monde (*pl.* 33, n° 1); et avec un caractère de plus : Ammon générateur (Mendès, Pan);

Un bonnet serrant fortement la tête; visage vert; le corps en gaîne, appuyé contre une colonne à plusieurs chapiteaux, et dans les mains le nilomètre : Phtha (Hèphaïstos, Vulcain);

Tête nue, ou avec le même bonnet; corps d'enfant trapu et difforme, marchant, ou debout sur un crocodile; colorés en vert ou en jaune : Phtha-Sokharis enfant, Vulcain;

Deux plumes recourbées sur la tête, avec deux longues cornes; le fléau avec ou sans le crochet ou pedum dans les mains : le même Phtha-Sokharis;

Deux cornes de bouc, coiffure blanche, visage vert; deux serpents uræus dressés sur les cornes; un disque au milieu, et deux plumes droites surmontant le tout (n° 3) : Souk (Succhus, Cronos, Saturne);

Une seule plume recourbée par le haut; coiffure rayée; visage vert : Djom ou Gom (Hercule);

Deux plumes séparées et droites; coiffure noire, visage vert, le corps couvert d'une longue robe rayée : le même Djom ou Gom;

Bonnet serré, noir ou bleu, le croissant de la lune avec un disque au milieu; une mèche tressée pendante sur l'oreille; visage vert, le corps en gaîne (n° 2) : Pooh (le dieu Lunus);

Idem, avec le sceptre, le nilomètre et la croix ansée dans ses mains jointes (le même dieu Lunus);

Idem, assis dans une barque et adoré par des singes cynocéphales : le même dieu Pooh (Lunus);

Idem, retenant de ses deux mains un disque rouge sur sa tête, et ayant près de lui des oiseaux à tête humaine : le même Pooh (Lunus), directeur des âmes, qui sont représentées par ces oiseaux;

La mitre flanquée de deux appendices recourbés par le haut, le fléau et le crochet dans les mains, corps en gaîne : Osiris (roi de l'Amenthi, ou enfer égyptien);

Le pschent entier (coiffure royale), avec le lituus et le sceptre à la main (n° 5) : le Mars égyptien;

Corps humain monstrueux par l'exagération des traits de la figure et le volume du ventre; Typhon, le mauvais génie;

2° *Déesses de forme humaine* pure, portant sur leur tête :

La dépouille d'une pintade, et le pschent complet (n° 8); le nu en jaune : Nèith (l'Athénè ou Minerve égyptienne);

Le même pschent sans la dépouille de la pintade; à droite une tête de vautour, symbole de la maternité, et couverte de la partie inférieure du pschent; à gauche, une tête de lion (la force), portant les deux plumes droites; des ailes étendues, et les signes des deux sexes : Nèith, génératrice (Physis, la Nature, Minerve);

Une plume seule, recourbée par le haut, coiffure bleue, le nu jaune, avec ou sans ailes (n° 9) : Thmé (la justice et la vérité);

Une espèce d'autel évasé vers le haut : Nephthis;

La mitre du pschent en jaune, flanquée de deux cornes, le nu peint en rouge : Anouké (Anucis, Estia, Vesta);

Deux grandes cornes, un disque au milieu, avec ou sans l'uræus sur le front (n° 13) : Isis, sœur et femme d'Osiris;

Un diadème, surmonté de feuilles de couleurs variées; le nu peint en jaune (n° 12) : Tpé (Uranie, la déesse du Ciel);

Diverses coiffures; le corps démesurément allongé horizontalement, orné de cinq disques ou d'étoiles, les bras et les jambes pendant perpendiculairement : la même Tpé (Uranie ou le Ciel);

Épervier avec une coiffure symbolique; la déesse ayant dans les mains des bandelettes ou lacs (n° 10) : Hathôr (Aphrodite, Vénus);

La dépouille de la pintade, surmontée de la figure d'une porte de temple, avec des fleurs bleues qui rayonnent autour : la même Hathôr;

Deux cornes, un disque rouge au milieu, et montrant d'une main un bourrelet pendu à son cou : la même Hathôr;

La partie inférieure du pschent ornée d'un lituus; carnation verte (n° 14) : Bouto (Letô, Latone, les ténèbres primordiales);

Idem, avec deux crocodiles qui vont prendre son sein : Bouto, nourrice des dieux;

Un trône : Isis.

II. *Divinités de forme humaine, à tête d'animal.*

1° *Dieux.* Tête de bélier, bleue, surmontée du disque et de deux plumes : Ammon, Amon-Ré (Jupiter-Ammon);

Tête de bélier, verte; deux longues cornes; le disque et le serpent uræus : Chnouphis (Ammon-Chnouphis);

— de bélier, avec deux longues cornes, et dans les mains un vase penché d'où l'eau s'échappe : Chnouphis-Nilus (Jupiter-Nilus, le dieu Nil);

— de chacal : Anubis, ministre de l'Amenthi ou enfer égyptien;

— d'hippopotame, ventre volumineux : Typhon, génie du mal;

— de crocodile, avec ou sans deux cornes de bouc, surmontées de deux uræus et de deux plumes, avec ou sans disque : Souk (Succhus, Cronos, Saturne);

— d'épervier, avec la mitre du pschent, orné de deux appendices rayés : Phtha-Sokharis;

Tête d'épervier, avec la partie inférieure du pschent sur la main : le même Phtha-Sokharis;

Idem, sans ornement : Horus, fils d'Isis et d'Osiris;

Idem, coiffée du pschent orné du lituus : Horus-Arsiesi;

Idem, ornée du croissant lunaire, un disque au milieu, avec ou sans le serpent uræus; le tout peint en jaune : Pooh-Hiéracocéphale (le dieu Lunus); quelquefois aussi la tête d'épervier est double, et le corps porté sur deux crocodiles;

Idem, surmontée d'un grand disque rouge, avec ou sans l'uræus : Phré (Hélios, le soleil);

Idem, avec le disque d'où sortait l'uræus, et deux plumes droites : Mandou-Ré (Mandoulis);

Idem, et de ses mains répandant l'eau contenue dans un vase : Thôth trois fois grand (Hermès trismégiste, le premier Hermès);

Tête d'ibis; deux cornes longues; deux uræus; la mitre du pschent très-ornée : Thôth deux fois grand (le deuxième Hermès);

Idem, avec le croissant lunaire et le disque au milieu : le même Thôth deux fois grand, en rapport avec Pooh ou Lunus;

Idem, sans ornement, et dans les mains du dieu un sceptre terminé par une plume panachée : Thôth deux fois grand, seigneur de la région inférieure;

Idem, sans ornement, d'une main une tablette, et de l'autre un style ou roseau : Thôth Psychopompe (le deuxième Hermès écrivant le résultat de la pesée des âmes dans l'Amenthi, ou enfer égyptien);

Tête de vanneau : le dieu Bennô;

— de scarabée ailé, dressé sur les pattes de derrière : Thoré, une des formes de Phtha;

— de nilomètre, surmontée de deux longues cornes, du disque et de deux plumes; dans les mains le fouet et le crochet; Phtha stabiliteur.

2° *Déesses de forme humaine, à tête d'animal :*

Tête de lionne : Tafné ou Tafnet;

Tête de vache; le disque rouge et deux plumes recourbées entre les cornes : Hathôr (Aphrodite, Vénus);

— de vautour, avec un diadème ou longues bandelettes, un arc et une flèche dans les mains : l'Hythia égyptienne, accélératrice des accouchements.

III. *Animaux symboliques, représentant les dieux mêmes qui portent quelquefois leur tête :*

Serpent barbu avec deux jambes humaines : Chnouphis ; c'est ce qu'on nomme l'Agathodémon (ou bon génie);

Uræus, la tête ornée de la partie inférieure du pschent et du lituus ;

Taureau avec un disque sur la tête : Apis ;

Chacal sur un autel, avec ou sans fouet : Anubis ;

Bélier richement caparaçonné, la tête ornée du disque et des deux plumes droites d'Ammon : Amon-Ra ;

Idem, avec le disque seul : Chnouphis ;

Cynocéphale, une tablette de scribe à la main : Thôth deux fois grand (le deuxième Hermès);

Cynocéphale avec le croissant de la lune et un disque peint en jaune : Pooh (le dieu Lunus);

Scarabée à tête de bélier ornée du disque et de deux agathodémons sur ses cornes, auxquelles deux croix ansées sont appendues : Chnouphis-Nilus ;

Vautour coiffé de la mitre du pschent, ornée, et portant une palme dans chacune de ses serres : Néith ;

Ibis blanc sur une enseigne : Thôth deux fois grand (le second Hermès) ;

Épervier sans ornements : Horus ;

Épervier, le disque et un uræus sur sa tête : Phré (le soleil) ;

Épervier, le disque rouge sur sa tête, avec deux uræus, une palme et une croix ansée : Thôth trismégiste (le premier Hermès) ;

Épervier, sa tête ornée du pschent avec beaucoup d'accessoires : Phtha-Sokharis ;

Vanneau avec des aigrettes : Bennô ;

Épervier dans un carré : Hathôr (Vénus égyptienne) ;

Vache avec un disque sur la tête : Hathôr ;

Sphynx mâle (barbu), le disque rouge et l'uræus sur la tête : Phré (le soleil) ;

Disque rouge ailé, duquel sortent quelquefois des rayons de lumière, avec ou sans les deux croix ansées, deux palmes et deux uræus : Thôth trismégiste (le premier Hermès);

Disque jaune dans une barque, avec ou sans cynocéphales : Pooh (le dieu Lunus).

Les exemples qui viennent d'être cités suffiront pour donner une idée générale de la représentation des divinités égyptiennes sous les trois formes ci-dessus indiquées, et pour instruire le lecteur sur les principales circonstances extérieures d'une des plus antiques religions nationales.

Dans son étude, on ne doit jamais oublier cette triple manière de représenter les divinités; et c'est par là que cette multiplicité apparente des représentations se réduit déjà de beaucoup au moyen de cette synonymie ; et nous devons ajouter, en finissant, au sujet du *sphinx* (*pl.* 19), qu'il paraît avoir été l'emblème de toutes les divinités, et même des rois et des reines de l'Égypte. Il n'y a néanmoins aucune confusion à redouter pour les dieux symbolisés sous la forme du sphinx, puisque la coiffure et les emblèmes qui caractérisent spécialement chacun d'eux, caractérisent aussi cet être fantastique ; et que, à l'égard des rois et des reines, le cartouche ou encadrement elliptique qui renferme leur nom, est toujours placé à côté de ce sphinx mâle ou femelle.

Nous bornons ici notre résumé sur la principale des institutions de l'ancienne Égypte, celle qui pénétra le plus profondément dans l'esprit et le cœur de la population : avantage social du premier ordre; car cette croyance fut le lien intime entre toutes les classes de la nation, qui, y trouvant toutes leur honneur et leurs avantages, ne s'en détachèrent jamais; et ce lien politique et national avait ramené à l'unité tous les devoirs, tous les

droits, et tous les intérêts d'un grand peuple.

Nous ne pouvons pas omettre cependant, en parlant de la religion égyptienne, de rappeler qu'en Égypte plus que dans aucune des sociétés modernes, la croyance et le culte étaient mêlés à la vie intime de l'homme. La religion dirigeait ses actions avec une autorité absolue; elle s'emparait de l'individu à sa naissance, et ne l'abandonnait plus même après sa mort. Elle lui assurait d'honorables funérailles selon sa condition, et un lieu de repos où ses cendres devaient être pour toujours à l'abri de l'insulte, soit dans la sépulture des familles, soit dans les sépultures publiques. Enfin elle prescrivait pour tous l'usage des pratiques découvertes par l'industrie pour la conservation presque éternelle des corps humains, dernier et attentif hommage à la dignité de l'espèce.

On est redevable à cette coutume égyptienne de l'innombrable quantité de corps humains embaumés qui nous sont parvenus si parfaitement conservés, et auxquels on a donné le nom de *momies*. Nous allons en dire sommairement ce qui, de ce sujet presque populaire, doit le plus intéresser le lecteur.

Hérodote parle en termes très-précis des usages de l'Égypte dans les deuils et les funérailles. Quand le chef de la famille mourait, toutes ses femmes se couvraient le front de boue, et se répandaient, échevelées, dans la ville. Les hommes suivaient le même usage à l'égard des femmes.

Après ces premières manifestations de la douleur, le corps du mort était immédiatement livré aux embaumeurs, classe inférieure de l'ordre sacerdotal, prêtres nommés *Taricheutes* et *Cholchytes*, dont l'embaumement des morts était la fonction spéciale. La famille convenait avec eux du prix de cette préparation, lequel dépendait de la simplicité ou de la magnificence de l'embaumement qui était désigné. Il y en avait en effet de plusieurs classes. La plus commune se bornait à purger avec des drogues de vil prix l'intérieur du ventre, à faire dessécher le corps entier en le laissant, pendant soixante-dix jours, plonger dans le natron, à l'ensevelir ensuite dans un linceul de toile grossière, plus grossièrement cousue, et de le déposer en cet état dans les catacombes publiques. On étendait quelquefois le mort sur une planche de sycomore, enveloppée aussi dans la toile.

Si l'individu pouvait faire quelque dépense, on employait l'huile de cèdre pour nettoyer l'intérieur; on desséchait le corps avec le natron; les membres, chacun à part, ou bien le corps entier, étaient entouré de bandelettes de coton imbibées de la même huile, ou de toute autre substance conservatrice, et le corps était ensuite enfermé dans un cercueil plus ou moins orné de peintures. Le nom du mort, celui de sa mère, et sa profession, étaient écrits habituellement sur le devant de ce cercueil qui était de bois.

On peut se faire une idée de la variété de ces pratiques, en pensant à tout ce que la piété, la tendresse ou la vanité purent imaginer pour les décorations de cette dernière demeure de l'homme, et à tous les degrés qu'il fut possible de parcourir, depuis la toile d'emballage du pauvre, jusqu'au magnifique sarcophage royal en granit ou en basalte. J'ai ouvert un grand nombre de momies, et étudié les objets d'art que les tombeaux nous ont conservés; je puis donc compléter ces notions sur les embaumements en Égypte, en résumant à la fois et les récits laissés par les anciens écrivains, et mes propres observations.

La première opération des embaumeurs consistait à extraire le cerveau par les narines au moyen d'un instrument recourbé; la cavité de la tête était ensuite remplie par injection de bitume liquide et très-pur, qui s'endurcissait en se refroidissant. On a tiré de quelques têtes de momies la coiffe du cerveau parfaitement conservée.

On faisait aussi l'extraction des yeux, et on les remplaçait par des yeux en émail.

La chevelure était conservée (voy. *pl.* 2), et on en a vu dans toute sa longueur, quelquefois tressée, d'autres fois frisée, et dans un ordre qui révélait la main du coiffeur.

Au moyen d'une pierre tranchante, on faisait une incision dans le flanc gauche, à la hauteur des iles ; par cette ouverture, on extrayait les intestins et les viscères. Les cavités de l'abdomen et de l'estomac étaient soigneusement lavées avec des décoctions de vin de palmier ou d'aromates, et essuyées avec des aromates pilés ; on les remplissait ensuite avec de la myrrhe et autres parfums, même de la sciure de bois odoriférant, et on y mêlait des bijoux et des figurines religieuses en métaux précieux ou communes, en pierres dures ou en porcelaine.

Le corps ainsi préparé intérieurement, était déposé dans le natron, substance très-commune en Égypte dans tous les temps, et on l'y laissait pendant soixante-dix jours ; la chair et les muscles y étaient complétement dévorés, et il ne restait plus de ce corps que la peau collée sur les os. Tel est l'état des momies dépouillées qu'on voit dans quelques cabinets.

Souvent, au lieu de dessécher ainsi le corps, on injectait dans toutes ses veines, par des procédés très-compliqués et très-coûteux, une liqueur chimiquement composée, qui avait la propriété de conserver le corps, et de laisser à ses membres presque toute leur élasticité naturelle.

En attendant, on soumettait les intestins et les principaux viscères du mort à une préparation de bitume bouillant ; on enveloppait séparément le cerveau, le cœur, le foie, dans un linge, et on les déposait dans quatre vases, qu'on remplissait de la même substance rendue liquide par le feu. Ces quatre vases sont ceux qu'on nomme vulgairement *canopes*. Ils étaient faits de toute matière, depuis l'argile cuite jusqu'à l'albâtre oriental rubané, et au granit. Ils sont de forme conique renversée, et les quatre couvercles sont surmontés de quatre têtes différentes, savoir : d'homme, de chacal, d'épervier et de cynocéphale, qui sont celles des quatre génies de l'Amenthi, ou enfer égyptien, nommés Amset, Hapi, Soumaoutf et Kebhsniv.

Après les soixante-dix jours d'immersion dans le natron, le corps était enseveli. On enveloppait chaque doigt isolément de bandelettes étroites ; la main ensuite, et le bras séparément. La même opération avait lieu pour chacun des autres membres, et pour la tête plus soigneusement encore. La toile la plus fine, quelquefois une très-belle mousseline, était celle qui touchait immédiatement la peau. Plusieurs couches successives couvraient la figure, et leur adhésion est telle que, enlevées en masse, ces couches ont pu servir de creux pour y couler du platre et avoir ainsi le portrait du défunt.

On enveloppait ensuite le corps entier dans toute sa longueur, et on rétablissait, avec des linges artistement disposés sous les bandelettes, les formes primitives de chaque membre, que l'action du natron avait entièrement détruites. Quelquefois la dernière enveloppe, artistement cousue, et ayant l'aspect d'un pantalon collant et d'un gilet à manches très-serré, donnait à la momie l'apparence d'une personne ainsi vêtue.

On a remarqué dans des momies de cet ordre, que les ongles de leurs pieds et de leurs mains avaient été dorés ; on a trouvé des plaques d'or sur les yeux et la bouche, la tête entièrement dorée aussi ; enfin les corps des personnes royales étaient complétement dorés, ou même enfermés dans une première enveloppe en or, espèce d'étui au repoussé, qui reproduisait en relief et leur portrait et toutes leurs formes corporelles.

Avant d'employer les bandelettes qui enveloppaient le corps entier, on donnait aux bras une position réglée par l'usage et la loi : on croisait les mains des femmes sur leur ventre ; les bras des hommes restaient pendants sur les côtés ; quelquefois la main gauche était placée sur l'épaule droite ; ce bras faisait ainsi écharpe sur la poitrine.

On a trouvé sur ces mêmes corps et au-dessous de toutes les bandelettes, ou sous leurs diverses couches, les bagues aux doigts des momies et les colliers à leur cou, des bijoux variés, des figurines, des objets d'affection, de petits meubles, des pièces d'étoffes diverses; enfin des manuscrits placés soit sur les côtés, soit entre les jambes, et enveloppés, comme le mort, de bitume et de bandelettes.

Il paraît aussi, par l'état de quelques momies, qu'après ces préparations, on les plongeait tout habillées dans une cuve de bitume bouillant, qui les pénétrait jusqu'à la moelle des os, et, une fois refroidies, elles n'étaient plus qu'une masse de bitume durci, inaltérable en quelque sorte.

Ainsi enveloppée de langes et d'un linceul retenu par des bandelettes en croix, la momie, où toute apparence de cadavre et de préparation avait disparu, était placée dans un cercueil en bois, en granit, en basalte, ou autres matières. Ce cercueil était orné de peintures et de sculptures; pour les personnages considérables, le premier cercueil était enfermé dans un second, et le second dans un troisième, tous également ornés de sujets religieux, répétition orthodoxe des scènes du grand rituel funéraire, où l'on voit l'âme du défunt faire sa visite et ses offrandes à toutes les divinités dont elle doit implorer la protection.

C'est dans l'intérieur de ces mêmes cercueils qu'on a recueilli aussi des manuscrits, parties plus ou moins complètes de ce grand manuscrit funéraire, de ce *livre de manifestation à la lumière*, dont les exemplaires sont nombreux dans les cabinets de l'Europe, parce que ce livre de prières faisait partie du mobilier funéraire des Égyptiens.

On a trouvé aussi dans ces cercueils des bijoux de toute espèce, des objets de parure, de volumineuses perruques, de grosses tresses de longs cheveux, des chaussures, des instruments de diverses professions, et avec les momies des scribes sacrés la palette à plusieurs godets, les calams et le canif pour les tailler; enfin la coudée du marchand ou du géomètre, et avec des momies d'enfants des joujoux de toute sorte.

Les parents et les amis accompagnaient religieusement le mort dans sa dernière demeure; ils se procuraient des figurines de dimensions et de matières diverses, précieuses si le mort était un personnage considérable : ces figurines, en argile, en porcelaine, en bois ou en matières dures, étaient faites, le plus possible, à la ressemblance du défunt; son nom était inséré dans la prière funèbre inscrite sur ces figurines, et tous ceux qui accompagnaient la momie déposaient ces figurines dans un coffre funéraire qui était placé vers la tête du cercueil; les quatre vases *canopes* l'étaient deux à deux sur les côtés.

On plaçait aussi dans les tombeaux des *stèles funéraires*, dalle mise de champ et cintrée par le haut, ou étaient représentés, sculptés et peints, sur pierre dure ou tendre, ou sur bois, les parents du défunt lui offrant les présents funèbres, lui rendant leurs derniers devoirs, et une inscription expliquait complétement ce tableau, et donnait les noms des morts et des vivants qui y étaient figurés. Le défunt est assis; les parents sont debout ou à genoux, faisant leurs offrandes. Sur notre planche 67, une de ces stèles est reproduite, mais c'est une stèle royale, et à deux registres : sur le premier, celui de dessus, sont deux couples royaux assis; à la droite, c'est le roi Aménoftep et la reine Ahmos-Nofrè-Atari, la tête surmontée de deux longues plumes; à la gauche sont deux rois, Thouthmosis Ier et Mœris; au-dessous Thouthmosis IV avec un jeune fils; et en face à genoux une Nofrè-Atari, en acte d'adoration de ces trois rois de la XVIIIe dynastie.

La momie était déposée dans le tombeau de la famille ou bien dans le tombeau public. En haute Égypte, ces tombeaux étaient creusés dans le flanc de la montagne libyque; on y retrouve encore de ces catacombes générales où les momies sont déposées, symétriquement arrangées en chantier, et leur nombre est encore in-

croyable, malgré les ravages commis par les Arabes qui viennent habiter ces tombeaux, et qui, de temps immémorial, se servent de ces momies pour les besoins du ménage, combustible plus économique que le bois à brûler qui manque dans ce pays. Dans la basse Égypte, le sol est foré de puits très-profonds, qui conduisent à des chambres creusées dans le roc, et où la population de la basse Égypte déposait ses morts; l'orifice du puits était ensuite soigneusement bouché, afin de le préserver des suites de l'inondation. Les pyramides (voy. *pl.* 10) n'étaient que des montagnes factices dans lesquelles on déposait les cadavres des rois.

Les grands personnages de l'ordre sacerdotal, les princes, les rois et les reines, étaient déposés dans de riches sarcophages en granit ou en basalte, ornés sur toutes leurs faces, intérieures et extérieures, de scènes religieuses analogues à celles du rituel. On peut voir au musée du Louvre le sarcophage, en granit rose, du roi Rhamsès-Méïamoun, le chef de la dix-neuvième dynastie égyptienne, qui régna au quinzième siècle avant l'ère chrétienne. Cette couche funèbre du pharaon est creusée dans un seul morceau de granit rose de quinze pieds de long, sur huit de hauteur et six de largeur. Les officiers du bâtiment qui est allé chercher l'obélisque à Louqsor, en ont rapporté, de Thèbes à Paris, le sarcophage de la reine Amasis, morte peu d'années avant l'invasion de Cambyse.

On trouve, du temps des Grecs, un usage singulier, et l'on manque d'autorité pour lui donner une origine égyptienne. Il est certain que dans les temps où les institutions nationales florissaient en Égypte, les catacombes publiques recevaient les momies des personnes qui ne possédaient pas une sépulture de famille; il en était de même du temps des Grecs; mais il paraît certain aussi que, durant leur domination, le dépôt d'une momie dans ces tombeaux publics n'était réellement que la location d'une place pour laquelle les parents du mort payaient une contribution annuelle à l'État, et que l'État vendait ce produit à des fermiers, qui cédaient à leur tour à des sous-fermiers tout ou partie de leur concession générale. Le respect religieux des ancêtres, qui était profondément empreint dans les mœurs égyptiennes, prévenait toute opposition à l'idée et à la gestion d'un tel impôt. C'est par suite d'une conviction également religieuse qu'un étranger, trouvé mort par l'effet d'un accident, recevait de pompeuses funérailles aux dépens du lieu où il était découvert. On sait aussi que la momie du père pouvait être donnée en gage par son fils; mais il était noté d'infamie s'il ne la retirait pas. Enfin, on montrait dans les repas le simulacre en bois peint des ancêtres morts; c'était encore un moyen de les honorer, bien plutôt qu'une occasion pour les convives de s'exciter à boire et à manger, parce qu'ils devaient aussi mourir.

On voit des momies humaines dans tous les cabinets; on reconnaît celles des hommes à un appendice, en forme de barbe tressée, qui est attaché au menton; il n'y en a pas aux momies de femmes. Les momies d'enfants sont rares, et celles de diverses espèces d'animaux, très-communes. Il ne faut pas oublier que ces animaux étaient des emblèmes des dieux (*supra*, page 259); que ces animaux étaient nourris vivants dans le temple, et embaumés après leur mort. L'ibis était consacré à Thôth, et l'on trouve à Hermopolis (la ville d'Hermès ou Thôth) des momies d'ibis par milliers, comme on trouve ailleurs des momies de chats, de crocodiles, d'ichneumons, d'éperviers, de poissons, de serpents, de bœufs, de béliers; témoignages irrécusables en faveur des notions plus haut exposées sur le symbolisme de ces êtres animés, opposé à toute idée d'adoration directe, dans les préceptes du culte dont les animaux furent l'objet en Égypte.

On verra sur notre planche 69 un appareil funéraire presque complet; la momie est placée sur un lit, les quatre vases canopes sont auprès, et le dieu Anubis semble prendre possession de ce nouvel habitant de l'Amenthi. La pl. 71

donne une idée topographique de la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes, vallée étroite, inculte et inhabitée, où sont situés les tombeaux des rois, creusés des deux côtés dans le versant de la montagne; la planche 68 est une vue de cette même montagne où la place et l'entrée des tombeaux sont indiquées; la planche 70 contient le plan d'un de ces tombeaux, qui n'est pas un des plus anciens, et au-dessus est reproduit un passage du rituel funéraire, composé d'une bande de scènes représentant l'âme d'une défunte, en tunique blanche, faisant ses offrandes aux divinités que le rituel lui ordonnait de se rendre propices; au-dessous de la scène sont les colonnes verticales d'écriture hiéroglyphique, ayant à peu près dix pouces de hauteur dans l'original, et contenant les diverses prières que l'âme suppliante devait prononcer; enfin, la planche 72 est l'entrée d'un tombeau creusé dans la montagne de Beni-Hassan, entrée qui est décorée de colonnes d'ordre dorique pur, antérieures de plusieurs siècles à l'usage de ces colonnes dans la Grèce.

On a vu sur notre planche 20 la scène du jugement de l'âme; tel était le but final de la morale religieuse en Égypte, tel était aussi l'objet essentiel de la plus puissante de toutes ses institutions nationales, de celle qui pénétra le plus tous les esprits de l'essence même de son objet, et qui, par là, commanda le plus aux princes et aux peuples, et contribua aussi, à un plus haut degré, à assurer la durée de l'empire égyptien, comme à fonder et à perpétuer sa renommée. Essayons maintenant de remonter à son origine, et de mesurer les temps qui lui furent accordés par la Providence.

§ XIX. CHRONOLOGIE.

En traitant cette partie de l'histoire ancienne de l'Égypte, nous ne pouvons pas oublier la haute portée d'un tel sujet, par rapport à l'histoire générale de l'esprit humain. La civilisation égyptienne est pour nous une institution primitive. Son antiquité sera donc celle de la raison même appliquée avec succès à l'organisation de la société. Cette recherche intéresse au plus haut degré la philosophie de l'histoire, la dignité humaine, la vérité. Nous ne parlons pas de l'origine du monde, de l'époque de sa création, du premier homme, questions oiseuses, comme le prouve le très-grand nombre de systèmes qu'elles ont enfantés, systèmes également incertains pour leur généralité même, et d'autant plus qu'ils ont affecté une autorité plus grande ou plus absolue.

Pour l'Égypte en particulier, elle a toujours joui, dans l'opinion unanime des nations civilisées de l'Occident, d'une renommée d'ancienneté qui leur faisait rechercher avec empressement et vénération ses souvenirs et ses exemples. Platon n'hésitait pas à lui accorder une existence sociale de plusieurs milliers d'années, et il parlait de faits importants qui ne lui paraissaient nullement douteux, quoiqu'il les crût de dix mille années antérieurs à son époque. L'opinion d'un homme de cet ordre n'a pas été sans influence sur celle des siècles les plus éclairés.

Il est vrai que bien des doutes s'élevaient dans les esprits les plus sages sur ce fait qui paraissait isolé au milieu des vastes champs de l'histoire, où rien de si antique ne se montrait avec une apparence de réalité dans les annales d'aucun autre peuple, si ce n'est dans des systèmes ou des prétentions également inadmissibles. La critique moderne n'avait pas examiné les faits de ses yeux clairvoyants, et elle flottait incertaine, soumise à des influences dont elle ne scrutait guère l'origine. Le temps est ensuite venu où elle a pu voir elle-même, fouiller de ses mains expérimentées dans les décombres de l'Égypte, interroger ses ruines si riches de notions écrites, de preuves monumentales, de témoignages imposants par leur évidente véracité; elle a pu comparer ces notions et ces témoignages avec l'opinion des anciens sages, avec les traditions des anciens livres, et, tout armée de sa

puissance d'examen, d'analyse, de rapprochement, de comparaison et de logiques déductions, conclure et exposer avec méthode les éléments certains de la chronologie égyptienne, échelle immense de jours et de siècles, sur laquelle peut se placer par d'instructifs synchronismes l'histoire entière de l'intelligence humaine, et celle de toutes les nations qui l'ont cultivée, honorée, avancée par leurs pensées ou par leurs actions.

Il est donc connu par les relations, par les faits observés, que les Égyptiens fondaient leur chronologie nationale sur des documents authentiques soigneusement réunis dans les archives des temples, et sur l'autorité des monuments publics dont l'Égypte était couverte; et cette assertion est hautement justifiée par les recherches dont cette contrée célèbre a été le sujet de notre temps. Malgré les ravages qu'elle subit depuis deux mille ans, aucun État moderne, à son plus haut degré de splendeur, ne peut lutter de magnificence avec les vénérables ruines de l'Égypte. On y a recueilli récemment des monuments chronologiques proprement dits, des listes de rois, des tableaux généalogiques de dynasties souveraines. Quand donc ses historiens affirment qu'ils ont travaillé d'après les documents nombreux existant de leur temps, il n'est pas possible de suspecter leurs dires. Nous avons encore sous les yeux la plupart de ces documents. La critique moderne y reconnaît les faits mêmes qu'en avaient tirés les historiens anciens. C'est donc retrouver tout ensemble les annales d'un grand peuple, l'historien qui les a dressées, et les pièces qui en sont les preuves authentiques.

Ceci, dans sa généralité, exige cependant une distinction. Ces annales remontent à une époque très-reculée, et le témoignage direct ou contemporain de ces documents n'atteint pas jusqu'au même terme. Il y a donc dans la chronologie égyptienne deux choses très-distinctes, 1° le système général de cette chronologie historique tel que les Égyptiens se l'étaient fait, et tel que leurs annalistes nous l'ont transmis; 2° le témoignage de monuments encore connus qui confirment et mettent hors de tout doute la véracité d'*une partie* de cette même chronologie. Nous nommerons donc *partie historique* tous les temps de la chronologie égyptienne pour lesquels nous connaissons des monuments contemporains de ces mêmes temps, et *partie systématique*, tous les temps de ces annales pour lesquels nous ne connaissons pas de monuments contemporains. Les certitudes de l'histoire de l'Égypte commencent donc là où des monuments existants et contemporains des faits, viennent unir leur témoignage à ceux des annales écrites.

Celles-ci consistent en deux pièces principales : 1° la Vieille Chronique, 2° les Listes des dynasties royales égyptiennes rédigées par Manéthon.

Il est aussi des monuments analogues à ces relations écrites; ce sont des listes d'anciens rois d'Égypte tracées sur papyrus en caractères hiéroglyphiques, des tables généalogiques de ces mêmes rois, plus ou moins complètes, pour des époques différentes, gravées parmi les bas-reliefs de plusieurs temples, et la plus célèbre de ces *tables généalogiques* est celle que M. Cailliaud a découverte et copiée au nord d'Abydos, table dont le dernier roi en liste est Sésostris, l'un des grands rois de la dix-huitième dynastie; et dont les premiers remontaient au delà de la quinzième même. Ces listes et ces tables, quant à leur témoignage à l'égard des temps antérieurs à l'époque où elles ont été exécutées, nous leur reconnaissons la même valeur historique qu'à la Vieille Chronique et aux Listes de Manéthon; en ajoutant cependant que la concordance de tous ces monuments ensemble donne à chacun d'eux une autorité individuelle qui procède de leur autorité commune, et la critique historique, surtout pour des époques si éloignées, ne fonde pas toujours sa foi sur un tel concours d'autorités aussi probantes. Il en résulte, sans difficulté et sans opposition, que, dès la plus haute

antiquité, l'Égypte avait un système d'annales nationales uniformes dans leur ensemble et dans leurs détails, et que Manéthon nous avait fidèlement transmis ce système égyptien dans son intégrité. Voilà l'idée générale qu'on peut se faire de la chronologie historique de l'Égypte.

Quant à sa certitude pour nous, et c'est ici que commencent les droits du critique, libres de croire ou de ne pas croire à ce système égyptien, nous appelons les monuments au secours de notre bonne foi, et, classant, comme nous l'avons fait déjà, parmi les traditions écrites ceux de ces monuments qui rapportent des faits antérieurs à leur propre époque, nous n'interrogeons les autres monuments que sur les faits mêmes dont ils sont contemporains. Ainsi la dédicace inscrite sur la porte d'un temple, comme partie intégrante de la décoration de cette porte, annonce-t-elle qu'un roi qu'elle nomme a fait construire ce temple à une époque désignée de son règne, je tire de cette inscription, gravée en relief sur un monument public, plusieurs faits également certains; 1° l'existence de ce roi dont le nom se lisait dans les listes écrites; 2° la certitude en ce point du témoignage tiré de ces listes; 3° la preuve que ce même temple a été élevé par ce même roi; 4° et que ce roi a régné au moins un nombre d'années égal à celui qu'indique la date de cette dédicace. Si nous avions un ou plusieurs témoignages de cet ordre pour chacun des princes nommés dans les Listes de Manéthon, il serait difficile de refuser un grand degré de certitude à ces mêmes Listes, et de vérité aux conséquences qui en découleraient très-naturellement. Mais ces témoignages manquent pour la partie la plus ancienne de ces mêmes Listes; ils existent au contraire pour les époques subséquentes. C'est donc avec ces époques que commenceront les certitudes des annales égyptiennes fondées sur les monuments contemporains.

Après ces explications, peut-être nécessaires à plusieurs égards, nous devons faire connaître au lecteur les documents principaux du système général de chronologie historique tel que l'Égypte l'avait adopté pour ses propres annales.

La *Vieille Chronique* nous a été conservée en grec par George le Syncelle, chronographe du huitième siècle chrétien, et avec des noms grecs qui certainement n'étaient pas dans le texte égyptien, où les dieux devaient porter leur véritable nom. Il y est dit :

Héphaïstos (Vulcain) régna d'abord, mais on ignore combien de temps	
Hélios (le soleil), fils d'Héphaïstos, règne ensuite	30,000 ans.
Cronos avec les douze autres dieux régnèrent ensemble	3984
Les huit rois demi-dieux régnèrent ensemble	217
Après eux, quinze générations (oo races, ou maisons), furent inscrites dans le cycle sothiaque jusqu'à l'aonée	443
La 16e dyn. les Tanites de 8 gén., régna	190
La 17e.... les Memphites de 4	130
La 18e.... les Memphites de 14	348
La 19e.... les Diospolites de 5	194
La 20e.... les Diospolites de 8	228
La 21e.... les Tanites de 6	121
La 22e.... les Tanites de 3	48
La 23e.... les Diospolites de 2	19
La 24e.... les Saites de 3	44
La 25e.... les Éthiopiens de 3	44
La 26e.... les Memphites de 7	177
La 27e.... les Perses de 5	124
La 28e.... (lacune)	»
La 29e	39
La 30e.... les Tanites, 1er roi	18
Somme totale donnée par le texte grec, y compris les règnes de la 28e dyn.	36,525 ans

Sur quoi Georges le Syncelle fait remarquer que ce nombre de 36,525 ans, divisé par 1,461, donne juste 25 périodes sothiaques, cette période étant en effet composée de 1,461 années vagues de 365 jours.

Il est certain que cette rencontre infirme singulièrement l'autorité de la Vieille Chronique égyptienne, et l'on peut se demander combien serait grand le hasard qui produirait 25 périodes justes entre le commencement du règne du soleil et la fin de celui du roi Nectanèbe, le premier roi de la 30e dynastie. Toutefois, deux choses nous paraissent assez certaines dans ce rapprochement : 1° la Chronique égyptienne, qualifiée de *vieille* (παλαιὸν χρονικὸν) par le Syncelle, pourrait bien

avoir été inventée après le règne de Nectanèbe, et même de ses deux successeurs, puisque l'auteur savait qu'il y avait eu plusieurs rois à la trentième dynastie : il ne comprend en effet dans son calcul que le premier des princes Tanites qui composent cette dynastie ; 2° c'est sur les nombres antérieurs à la seizième dynastie qu'a pu porter l'arbitraire au moyen duquel on est arrivé à la somme des années nécessaires pour former les 25 périodes sothiaques. Il était en effet indifférent que le soleil, les dieux et les demi-dieux eussent régné quelques centaines d'années de plus ou de moins : la partie réellement historique de cette Chronique ne commence donc qu'avec l'article relatif aux quinze générations postérieures aux demi-dieux.

Cet article nous semble avoir tous les caractères d'une précieuse indication chronologique ; et quand l'auteur de cette Vieille Chronique dit qu'après les demi-dieux vinrent quinze familles (ou dynasties, puisqu'il mentionne immédiatement la XVIe dynastie), lesquelles quinze dynasties sont inscrites dans 443 années du cycle sothiaque, il veut évidemment nous apprendre que, dans son opinion, ces *quinze* premières dynasties s'étendirent, depuis une époque dont il ne dit pas le point initial, jusqu'à l'année 443 du cycle, et qu'en conséquence la XVIe dynastie commença de régner l'an 444 de ce même cycle. Or, ce cycle est celui dont la première année répond à l'an 2782 Julien avant l'ère chrétienne : ce serait donc à l'an 2339 que la première année de la XVIe dynastie serait indiquée par cette Chronique. Il y a donc là, je crois, un souvenir, une véritable tradition historique ; et il est bien digne de remarque en un tel sujet, que si l'on ajoute à l'année 443 du cycle, laquelle fut la dernière de la XVIe dynastie, 1° 190 ans pour la durée des règnes de la XVIe dynastie ; 2° les 178 ans qui manquent, avec les 6 ans de la XXVIIIe dynastie, dans les détails numériques de la Chronique pour arriver au nombre total de 36,525 ans qu'elle donne formellement à l'addition des règnes, on obtiendra, à 11 ans près, les mêmes résultats que j'ai déjà tirés d'autres documents pour fixer à l'an 2082 l'invasion des Pasteurs et le commencement de la XVIIe dynastie, et à 1822 la première année de la XVIIIe dynastie : et pour des époques aussi éloignées de nous, une si minime différence ne saurait être ni attaquée ni défendue. Il y aurait donc, dans ce que la Vieille Chronique contient au sujet des quinze premières dynasties et de la seizième, une tradition historique bien propre à donner à ce document, quelle que soit son origine, un intérêt qui s'accroît par la rareté de pareils renseignements.

Les Listes de Manéthon, dans leur ensemble, ont néanmoins un autre caractère. Elles nous ont été conservées et transmises par des écrivains chrétiens, Jules l'Africain, du troisième siècle de J. C., et Eusèbe, du quatrième. Le Syncelle avait heureusement recueilli les extraits de Manéthon insérés dans l'ouvrage de Jules l'Africain, qui est perdu ; il les a rappochés de ceux que donne Eusèbe, dont la Chronique nous est parvenue. Ainsi les Listes des rois d'Égypte par Manéthon nous sont connues par le Syncelle, qui les avait tirées de Jules l'Africain et d'Eusèbe, et par Eusèbe lui-même. Résumons les rapports de ces trois auteurs grecs.

Manéthon, né à Sébennytus, grand prêtre et scribe sacré pour les archives des temples de l'Égypte, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, rédigea en grec, par les ordres de ce roi, des annales tirées des monuments historiques, tels que les steles et autres, écrits en hiéroglyphes. Son ouvrage était composé de trois volumes ou trois parties. A la relation des événements, il joignit le tableau des dynasties royales de l'Égypte. Le premier volume comprenait les temps des onze premières dynasties d'hommes, qui fournirent 292 règnes, dont la durée fut de 2,350 ans 70 jours selon l'Africain, et de 2,300 ans et 70 jours selon Eusèbe. La douzième dynastie et les sui-

vantes, jusqu'à la dix-neuvième inclusivement, qui donnèrent 96 rois selon l'Africain, et 92 selon Eusèbe, dans l'espace de 2,121 ans selon les deux chronologistes, étaient le sujet du second volume. Dans le troisième, on trouvait l'histoire des dynasties suivantes, depuis la vingtième jusques et y compris la trente et unième, qui finit avec la conquête de l'Égypte par Alexandre, et la durée de ces douze dernières dynasties est portée à 1,050 ans par l'Africain, et à 833 ans par Eusèbe. Du grand ouvrage de Manéthon il ne nous reste donc que quelques fragments de sa relation historique, et le tableau des dynasties royales, tableau qui indique, pour chacune d'elles, le nombre des rois, le nombre des *générations* que ces rois ont formées dans la même dynastie, la durée du règne de chaque roi avec son nom et son origine paternelle; enfin la durée totale de la dynastie; et, lorsqu'il abrége ces indications pour les dynasties de rois fainéants, il n'omet jamais les données principales et les plus importantes pour la chronologie, le nombre des rois et la durée totale de leurs règnes; c'est du moins dans cet état que ses Listes nous sont parvenues; et ce n'est peut-être pas condamner injustement leurs abréviateurs, que de leur reprocher le tort que font à l'histoire leurs malheureuses suppressions.

Ces Listes sont reproduites dans le tableau qui suit ce paragraphe; il contient la liste des trente et une dynasties égyptiennes qui précédèrent l'invasion d'Alexandre, selon le texte d'Eusèbe, et nous l'avons préféré parce qu'il n'existe qu'une seule copie des Listes de Jules l'Africain, et que celles d'Eusèbe nous sont connues par trois copies différentes, par le grec qu'a recueilli le Syncelle, par la version arménienne et par la traduction latine qu'en fit saint Jérôme depuis la seizième dynastie; et nous ne nous arrêterons pas à discuter ici quelques différences qui s'aperçoivent entre Jules l'Africain et Eusèbe au sujet de ces Listes, et entre les trois copies mêmes de celles d'Eusèbe comparées entre elles, puisque le résultat de cet examen serait de peu d'importance à l'égard de la durée totale de ces trente et une dynasties. Nous ne comprendrons dans notre tableau que le règne des hommes : le premier fut Ménès; mais il paraît que Manéthon désignait aussi comme prédécesseurs de Ménès les demi-dieux, les dieux et Héphaïstos, ainsi que le faisait la Vieille Chronique. Manéthon était l'historiographe de l'Égypte selon les doctrines nationales égyptiennes : il dut donc dresser la liste des rois d'après les archives des temples et les documents publics, comme il affirme l'avoir fait, et comme des monuments qui nous sont parvenus, et que Manéthon a vraisemblablement vus et étudiés, ne permettent plus d'en douter. Ceci est donc un peu plus concluant que les mauvais propos que le Syncelle se permet contre Manéthon, et que les explications même qu'Eusèbe a cherchées de bonne foi pour des nombres d'années qui n'intéressent aucunement ni le déluge, ni Abraham, ni l'histoire, ni la chronologie positive, puisqu'ils sont le produit arbitaire de spéculations astronomiques ou mythologiques.

(*Suit le Tableau des Dynasties égyptiennes selon Manéthon.*)

Ordre des dynasties.	Leur origine.	Nombre des rois.	Durée de leurs règnes.	Commencèrent avant J. C.
1re dynastie...	Tinite-Thébaïne....	8 rois.....	252 ans.....	5867
2e	Tinite-Thébaïne....	9	297.....	5615
3e	Memphite.....	8	197.....	5318
4e	Memphite.....	17	448.....	5121
5e	Éléphantine.....	9 (*).....	248 (*).....	4673
6e	Memphite.....	6 (*).....	203.....	4425
7e	Memphite.....	5	75.....	4222
8e	Memphite.....	5	100.....	4147
9e	Héliopolite	4	100.....	4047
10e	Héliopolite	19	185.....	3947
11e.....	Thébaïne.....	17	59.....	3762
12e.....	Thébaïne.....	7	245.....	3703
13e.....	Thébaïne.....	60	453.....	3417
14e.....	Xoïte.....	76	484.....	3004
15e.....	Thébaïne.....	»	250.....	2520
16e.....	Thébaïne.....	5	190.....	2270
17e.....	Pharaons Thébains..	6	260.....	2082
	Pasteurs.....	6		
18e.....	Thébaïne.....	17	348.....	1822
19e.....	Thébaïne.....	6	194.....	1473
20e.....	Thébaïne.....	12	178.....	1279
21e.....	Tanite.....	7	130.....	1101
22e.....	Bubastite.....	9 (*).....	120 (*).....	971
23e.....	Tanite.....	4 (*).....	89 (*).....	851
24e.....	Saïte.....	1	44.....	762
25e.....	Éthiopienne.....	3	44.....	718
26e.....	Saïte.....	9	150 (*).....	674 (**)
27e.....	Persane.....	8	120.....	524 (***)
28e.....	Saïte.....	1	6.....	404
29e.....	Mendésienne.....	5	21.....	398
30e.....	Sébennitique.....	3	38 (*).....	377
31e.....	Persane.....	3	8 (**).....	339
	Fin de son règne.....			331

Et la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand est fixée par les chronologistes à l'an 332 avant J. C.

(*) Selon l'Africain.
(**) Selon l'Africain, Eusèbe et le Canon des rois, conférés.
(***) La conquête de l'Égypte par Cambyse est fixée à l'an 525 avant J. C.

Quelques observations sont nécessaires au sujet de ce tableau.

1° Eu égard à la certitude historique, ce tableau doit être divisé en deux parties; l'une comprend les quinze premières dynasties. Pour le nombre des rois et la durée de chacune, nous avons suivi Eusèbe ou l'Africain, et il n'y a, pour le moment, aucun intérêt à discuter les différences qui se trouvent entre les chiffres de ces nombres, puisqu'il s'agit d'époques pour lesquelles les monuments contemporains avec date manquent presque absolument. L'autre partie du tableau a un autre caractère : les monuments existants donnent à la seizième dynastie et aux suivantes une suffisante authenticité; et si, tout en suivant Eusèbe, nous avons quelquefois préféré l'Africain; si encore quelques-uns de nos nombres ne sont exactement ni ceux d'Eusèbe ni ceux de l'Africain, c'est que des documents, que nous ne pouvons ni rapporter ni discuter ici, nous ont induits soit à opter avec quel-

que fondement entre l'un ou l'autre de ces chronologistes, soit à ne suivre précisément aucun des deux.

2° Ce n'est qu'à compter de cette même seizième dynastie que la concordance des époques égyptiennes avec des années juliennes antérieures à l'ère chrétienne est revêtue de quelque certitude. Selon nos aperçus, la vingt-septième dynastie, qui fut celle des Perses, commença avec l'an 524 avant J. C., et l'on sait d'autre part que ce fut en 525 que Cambyse, chef de cette dynastie, s'empara de l'Égypte. C'est aussi à l'an 331 que se rapporterait la conquête d'Alexandre, et elle est unanimement fixée à l'an 332 avant J. C. Mais nous ne pouvons discuter ni trancher ici cette différence d'une année à l'égard de ces deux époques. Nous nous sommes donc tenus ici au texte même des auteurs, et nous nous contenterons de faire remarquer qu'en pareille matière, et pour des temps aussi éloignés, la concordance de nos supputations, à une année près, avec des événements d'une époque connue, et qui servent de contrôle à ces mêmes supputations, est un résultat assez important, et qui peut lever un assez grand nombre de doutes, embarrassants encore pour les annales de l'antiquité.

3° J'ai borné ce tableau des dynasties égyptiennes à la conquête d'Alexandre, qui, avec les rois grecs dont j'ai dressé la chronologie dans mes *Annales des Lagides*, forme la trente-deuxième, à laquelle succéda la puissance romaine; car là où il n'y a point d'incertitudes, il n'est pas besoin de discussions.

Tel est donc l'ouvrage célèbre de Manéthon, l'une des plus précieuses compositions qui nous soient parvenues de l'antiquité, et qui tire un lustre nouveau de son accord parfait avec les monuments authentiques et originaux que l'Égypte a récemment restitués à nos vœux, et que nous devons faire connaître aussi, comme de nouveaux fondements de sa chronologie.

Ces monuments originaux sont des manuscrits sur papyrus, et des tables généalogiques des dynasties royales.

C'est dans le musée de Turin que l'existence de ces manuscrits historiques nous a été révélée pour la première fois. Un fragment, portant le cartouche royal de Sésostris, attira d'abord l'attention de mon frère sur des feuilles ou des rouleaux dénués de peintures; et, explorant aussitôt tous les fragments semblables qu'il avait sous les yeux, il reconnut les noms de presque tous les rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, ordinairement accompagnés de dates en années, mois et jours, tirées du règne de chacun d'eux. C'étaient des débris de registres de comptabilité des temples, où les recettes et les dépenses étaient écrites à leur date précise, ou bien des actes isolés de l'autorité de ces rois, et les uns et les autres portaient en eux-mêmes tous les caractères intrinsèques et extrinsèques des plus authentiques documents originaux de l'histoire. Les dates y avaient cette forme : « Dans l'année 5e et le 5e jour du mois de *toby*, de la direction du roi du peuple obéissant, *soleil stabiliteur du monde* (prénom royal), Dieu, fils du soleil, *Thouthmès* (nom propre), » et ce roi est le Thouthmosis-Mœris de la XVIIIe dynastie. On trouve des dates semblables des années 4 et 24 d'Aménophis II; 6, 10 et 24 de Rhamsès-Méïamoun, et l'abondance des papyrus historiques recueillis depuis en Égypte, a multiplié ces dates, et en a procuré un tel nombre, qu'il y a peu de règnes, depuis la XVIe dynastie, pour lesquels on n'en ait recueilli une ou même plusieurs.

A ces faits isolés, mais importants, le même examen en ajouta un plus général et d'une autorité considérable pour la certitude des annales de l'Égypte : mon frère reconnut en effet et rassembla près de cinquante fragments d'un autre manuscrit, et il y reconnut un véritable *canon royal*, ou tableau chronologique des rois et des dynasties de l'Égypte, dont la forme rappelle celui des Listes de Manéthon; ces fragments réunis contenaient les noms de

plus de cent rois, et il paraissait ne pas descendre au-dessous de ceux de la XIXe dynastie.

Un très-grand nombre de stèles, soit funéraires, soit religieuses, dont les inscriptions contiennent des dates, sont des témoignages, toujours contemporains des faits, qui ne sont pas d'une moindre autorité pour l'histoire des temps anciens de l'Égypte. D'autres monuments, d'une espèce et d'une destination très-variées, portent aussi des dates d'époques qui ne le sont pas moins, et l'on peut dire qu'il n'existe pour aucun autre peuple de l'antiquité, proportionnellement à sa durée, un pareil nombre de données de cet ordre, et aussi utiles pour asseoir les bases, donner les développements les plus complets de ses annales, sans lacune et sans merveilleux.

Enfin, des tableaux généalogiques des races royales existent encore dans des monuments publics du premier ordre, et le plus célèbre de tous est celui qui occupe, sculpté en bas-relief, la paroi d'une des salles du temple creusé dans le rocher, au nord de la ville d'Abydos. Ce bas-relief est reproduit sur notre planche 47.

Il se compose de trois séries horizontales de cartouches royaux, placés de gauche à droite. La série d'en bas est composée de dix-huit cartouches, formant neuf groupes de deux cartouches différents, qui sont le nom propre et le prénom royal de Sésostris neuf fois répétés; ce sont les mêmes qui se retrouvent sur les deux inscriptions latérales de trois faces de l'obélisque de Paris, et sur les trois inscriptions de la face qui est tournée vers le palais des députés.

La ligne intermédiaire d'Abydos commence par un cartouche nom propre, qui se lit *Amon-Maï-Rhamsès*, suivi d'un cartouche prénom, *soleil gardien de vérité;* ce sont ceux du prédécesseur même de Sésostris, de Rhamsès II, qui avait commencé l'obélisque de Paris, et ses deux cartouches s'y lisent en effet dans les inscriptions médiales de trois de ses faces. Seize autres cartouches différents forment cette seconde série de la Table d'Abydos, qui n'est pas complète à sa droite, le monument étant détruit sur ce côté.

La ligne d'en haut contenait un égal nombre de cartouches différents; ils ont été, pour le plus grand nombre, détruits ou mutilés; notre planche représente ce qui en reste, et on annonce que notre honorable consul général en Égypte, M. Mimaut, a recueilli, dans les ruines du monument, quatre cartouches de plus, et qu'il a été assez heureux pour sauver d'une destruction imminente ce vénérable livre des races royales égyptiennes, en le transportant à Paris.

En l'état où nous le reproduisons, il est constant pour tous qu'il se composait d'une série de noms royaux au nombre de plus de quarante; et comme celui de Sésostris y est écrit le dernier, immédiatement après celui de son prédécesseur, nommé aussi dans l'inscription verticale qui encadre cette liste, il en faut conclure aussi que ce tableau a été dressé sous le règne de Sésostris, et que les noms qui précèdent le sien sont ceux des rois qui le précédèrent aussi sur le trône.

La preuve peut en être facilement donnée.

Après les deux cartouches, le nom propre et le prénom royal de Rhamsès II (en tête de la ligne intermédiaire), on n'a inscrit dans cette Table des règnes que les cartouches prénoms des autres princes; les noms propres ne s'y lisent pas : on peut donc concevoir quelques doutes sur l'ordre même dans lequel ces prénoms y sont placés.

Mais les monuments qui, à l'égard des cartouches prénoms de la ligne intermédiaire, à la droite du nom de Rhamsès II, contiennent à la fois et le même prénom exprimé par les mêmes signes idéographiques, et le nom propre composé de signes phonétiques, sont très-nombreux. On a donc pu placer ces noms propres à côté de ces prénoms; et, en y conservant l'ordre dans lequel ils sont inscrits dans la Table, on aura le nom propre des rois

pharaons, prédécesseurs du roi Sésostris, dans l'ordre même où ils sont inscrits dans les Listes de Manéthon.

La Table d'Abydos contenait donc une série de plus de quarante rois, classés dans l'ordre même de leur règne; elle est conforme aux Listes de Manéthon en tous les points dont d'autres monuments ont permis de faire la comparaison; enfin, cette Table a été dressée du temps même de Sésostris, au seizième siècle avant l'ère chrétienne. Quel est le peuple, ancien ou moderne, dont les annales primitives sont fondées sur des documents d'une telle authenticité?

La Table d'Abydos nous offre donc, dans un ordre admirable pour ses conséquences historiques, la série, dans l'ordre de leur succession, des rois prédécesseurs de Sésostris; d'abord son frère Rhamsès II (ligne intermédiaire), et les dix rois qui, avant lui, appartinrent à la XVIIIe dynastie; ensuite (toujours de gauche à droite) les six rois pharaons de la XVIIe; la lacune qui suit contenait les rois de la XVIe; la ligne supérieure désigne les dynasties antérieures; et, pour un certain nombre de rois des dynasties antérieures à la XVIIIe, il nous est parvenu des monuments isolés dont l'intérêt est parfois augmenté par des dates.

Ce n'est pas tout : de semblables listes royales, moins étendues, se trouvent dans d'autres monuments publics, dans des temples du premier ordre, dans les palais de la vieille Thèbes; et ces listes diverses, où le nom de Ménès, le fondateur de la monarchie égyptienne, est inscrit le premier de tous, non-seulement sont parfaitement identiques avec elles-mêmes et avec la grande Table d'Abydos, mais encore elles en complètent la lacune pour la XVIe dynastie et le commencement de la XVe; et ces vénérables archives de ses antiques dynasties, l'Égypte les avait consacrées et accréditées à la fois, en les déposant dans les sanctuaires des dieux, et en leur donnant une publicité facilement contrôlée par les monuments nombreux qui ornaient toutes les cités, et même de moindres lieux de l'Égypte et de la Nubie égyptienne.

Les éléments de la chronologie égyptienne se retrouvent donc revêtus d'une évidente authenticité dans les listes de la Vieille Chronique, dans les Listes de Manéthon, dans ses manuscrits de tout ordre et d'époques diverses, le Canon royal sur papyrus du musée de Turin, la Table royale d'Abydos, les tables analogues de Carnak et des tombeaux de la Thébaïde; dans les dates nombreuses qui se lisent sur les stèles, les temples, les palais, sur les monuments isolés de tout ordre et en toute matière: et tous ces éléments, infiniment variés d'époque et d'objet, concourent unanimement à composer, à démontrer et à confirmer un seul et même système chronologique pour l'histoire de l'antique Égypte; système qui consiste dans la liste de ses rois rangés dans une série de dynasties successives, entre lesquelles se partage inégalement, mais d'après un même principe, et par des computs naturels, par des calculs uniformément employés dans les annales vraies de tous les peuples connus, toute la durée de celles de l'empire égyptien, depuis sa fondation jusqu'à son abaissement au rang de simple province romaine.

Avec une telle abondance de documents, on appelait avec ardeur la lumière qui devait éclairer et révéler la durée et les périodes successives des temps qu'ils embrassent; il fallait surtout y découvrir des synchronismes certains avec les annales des peuples qui existèrent en même temps, et, par cet accord, fortifier la confiance dans les annales de l'Égypte et celles de ses contemporains.

Les deux points extrêmes de cette immense échelle des temps historiques étant connus, et celui qui est le plus près de nous avec une pleine certitude, dès lors l'appréciation des temps intermédiaires n'était plus une insoluble difficulté; et, en plaçant la durée des dynasties antérieures à celle des Perses au-dessus de l'an 525 avant l'ère chrétienne, époque précise de l'invasion

de l'Égypte par Cambyse qui fut le chef de cette dynastie, on trouvait la place successive de toutes les dynasties antérieures à ce conquérant, et, par suite de ces premières données, la place de chacun des rois de chacune de ces dynasties. Mais, pour réaliser ce précieux résultat, on devait désirer aussi, comme moyen de critique et de comparaison, quelques faits d'une certitude évidente et intime, qui se placeraient comme des jalons lumineux dans ce long espace d'années, pour diriger et raffermir en même temps la curiosité et les recherches de l'historien. Ces jalons n'ont pas manqué à ses justes désirs; le mathématicien Théon en a laissé un fort évident, en un livre de ses commentaires sur l'Almageste de Ptolémée : il résulte, en effet, d'un passage plusieurs fois publié, que le renouvellement d'une période sothiaque s'opéra sous le règne d'un roi que Théon nomme *Ménophrès*, et que ce renouvellement fut celui qui arriva l'an 1322 avant l'ère chrétienne; or, dans les listes des rois d'Égypte, dressées, d'après Manéthon, sur les données qui précèdent, le règne d'*Aménophis*, troisième roi de la XIXe dynastie, renferme en effet dans sa durée cette même année 1322.

Pour une époque moins ancienne, la Bible rapporte qu'un roi d'Égypte, qu'elle nomme *Schéchok*, attaqua et prit Jérusalem d'où il enleva les boucliers d'or de Salomon, et que cela arriva dans la cinquième année du règne de Roboam : or, on voit parmi les sculptures du palais de Karnac à Thèbes, la représentation des conquêtes du pharaon Schéchonk (le Sésonchis des listes de Manéthon), dans des contrées diverses, limitrophes de l'Égypte; il conduit aux pieds de la trinité de Thèbes les chefs des nations qu'il a vaincues; parmi eux est figuré le royaume de Juda, peut-être Roboam lui-même (voy. *pl.* 76) : et notre liste chronologique des rois d'Égypte nous montre le pharaon Schéchonk régnant à l'époque même où les listes de la chronologie sacrée ont inscrit Roboam; nouveau synchronisme, dont la critique la moins crédule ne peut rejeter l'imposante autorité.

Si l'on remonte aux temps de la XVIIIe dynastie, on la voit s'établir après l'expulsion des Pasteurs qui composèrent la XVIIe, conquérants étrangers, Scythes très-vraisemblablement, qui détruisirent tant qu'ils le purent l'ordre politique auquel l'Égypte devait déjà des siècles de prospérité, régnant par la force, réunis en hordes farouches, ignorantes de toute culture, incapables de tout ordre, et vrais fléaux de toute civilisation. Venus par l'Est, ils se rendirent maîtres de la basse Égypte et de l'Égypte moyenne; ils s'établirent dans une ville fortifiée nommée Aouaris, et se donnèrent un chef qui eut cinq successeurs; le troisième se nommait Apophis. C'est de ce chef, disent unanimement les chroniqueurs chrétiens, que Joseph, fils de Jacob, fut le premier ministre; et Joseph, en effet, élève de la civilisation particulière aux tribus arabes, devait paraître un habile administrateur aux yeux d'un chef de hordes qui n'étaient pas même parvenues à la sociabilité de l'état pastoral; et ce n'était que sous un tel chef en Égypte qu'on pouvait trouver un pareil ministre.

Or, dans notre tableau des dynasties de Manéthon, la XVIe, contemporaine d'Abraham, et la XVIIe, qui fut celle des Pasteurs dont Joseph fut un des ministres, sont en parfaite concordance avec ce que la chronologie sacrée rapporte encore des deux patriarches, et avec l'époque de la XVIIIe dynastie pharaonique, dont la restauration est assez clairement indiquée par ces mots de la Bible : *Et tunc surrexit rex novus qui ignorabat Joseph.*

Il est vrai qu'il existe contre ces résultats une objection grave par elle-même et par l'autorité du savant qui la produit; la voici : Les Pasteurs détruisirent tous les monuments de la civilisation et des arts de l'Égypte, dans la basse Égypte surtout, leur séjour habituel; il est certain aussi que les monuments antérieurs à la XVIIIe dynastie, subsistants à leur place, sont d'une extrême rareté; cependant on

voit encore à Héliopolis, sur son piédestal, un obélisque qui porte le nom du roi Osostasen Ier, l'un des princes de la XVIe dynastie (*pl.* 74); et puisque ce monument est encore sur pied, on peut en conclure que l'invasion des Pasteurs fut *antérieure* à cette XVIe dynastie. On trouve, en effet, un ancien texte qui paraît rapporter cette invasion aux temps de la XVe dynastie. Mais il est à observer que les meilleurs critiques s'accordent unanimement à considérer la dynastie des Pasteurs comme contemporaine de la XVIIe des Pharaons; que l'obélisque d'Héliopolis est le seul monument entier de cette XVIe dynastie, qui subsiste encore; qu'on n'en trouve en Égypte que très-peu de la XVIIe; et que, pour expliquer cette circonstance absolument unique, cette objection unique aussi, tirée de l'obélisque d'Héliopolis, il suffira de penser que cet obélisque, renversé d'abord, et conservé dans les ruines de la ville où il fut primitivement érigé, à Héliopolis ou toute autre, fut ensuite réédifié à Héliopolis, après le rétablissement de l'ancienne autorité en Égypte. C'est ainsi qu'on voit encore à Alexandrie, ville toute grecque, un obélisque qui avait été exécuté dans une ville toute égyptienne, au nom du roi Moeris, antérieur de douze siècles à Alexandre, et cet obélisque ne put être élevé à Alexandrie, où il est aujourd'hui placé, que dans des temps bien postérieurs.

Un autre fait d'une haute autorité peut aussi corroborer notre opinion: c'est l'existence, comme simples matériaux, dans les ruines des monuments actuels de Thèbes élevés par des rois de la XVIIIe dynastie, de débris sculptés provenant des édifices de la XVIe dynastie et des dynasties antérieures, que détruisirent ces mêmes Pasteurs. Les six rois de cette origine sont inscrits dans la XVIIe dynastie; mais il exista synchroniquement une XVIIe dynastie de Pharaons qui s'étaient retirés en haute Égypte et vers les côtes de la mer Rouge, fuyant devant les déprédations commises par ces étrangers, maîtres de Memphis. L'histoire écrite mentionne ces ravages des Pasteurs et leur durée; l'histoire écrite mentionne aussi les Pharaons contemporains, et un certain nombre de monuments encore existants prouvent invinciblement le succès de leurs efforts pour maintenir, sur un point quelconque du sol égyptien, l'antique autorité et les antiques institutions nationales. Ces monuments portent des dates, et nous instruisent de la durée du règne de quelques-uns de ces Pharaons. Ils n'élevèrent pas des édifices aux dieux de l'Égypte, à Thèbes ni ailleurs, parce que des étrangers avaient envahi la basse et la moyenne Égypte; que toutes les ressources de ces Pharaons étaient tournées vers l'expulsion de ces barbares : il faut donc laisser à la XVIIe dynastie les Pasteurs, qui ne furent définitivement chassés que par le premier roi de la XVIIIe. Ce triomphe mémorable est fixé, par l'autorité des meilleurs documents, vers l'an 1822 avant l'ère chrétienne, et cette date est comme un jalon intermédiaire auquel on peut avec certitude rapporter les dates antérieures et les dates postérieures de l'histoire de l'Égypte; elle est comme la clef de sa chronologie, et le point initial ou médiat d'une échelle sur laquelle se placeront comme d'eux-mêmes tous les événements connus et à connaître des annales égyptiennes. On ne saurait raisonnablement exiger plus de certitudes, et il serait à désirer, pour celles de l'histoire ancienne en général, et même pour les annales des premiers siècles des temps modernes, qu'une égale réunion de documents authentiques vînt jeter de semblables lumières sur leurs trop nombreuses obscurités.

L'ancienne Égypte jouira donc, à juste titre, des avantages qu'elle attendait de l'attention religieuse avec laquelle elle faisait recueillir les faits importants de son histoire, du zèle éclairé et persévérant de ses annalistes à inscrire ces faits dans les registres déposés aux archives des temples, à les graver sur les édifices publics. Les savants de la Grèce virent tous ces documents historiques; Manéthon les com-

pulsa, les traduisit en langue grecque. De ces mêmes documents, quelques-uns subsistent encore, et nous les avons aussi étudiés et traduits dans les idiomes modernes. Une foule de monuments isolés corroborent de leur naïf témoignage les témoignages de ces mêmes monuments publics : la chronologie des temps historiques de l'Égypte est donc fondée sur des certitudes, et nous venons d'en résumer ici l'exposé très-conséquent. Nous pouvons donc, dès à présent, essayer de présenter, dressé dans l'ordre même des temps, un tableau sommaire, un précis historique des événements politiques ou militaires, de l'état des principales institutions publiques, de l'origine et de l'époque des plus remarquables productions des arts en Égypte, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de la domination romaine en Orient. Tel sera le sujet du paragraphe suivant de cet ouvrage.

§ XX. PRÉCIS HISTORIQUE.

On a exposé sommairement, dans les paragraphes qui précèdent celui-ci, les opinions et les usages de la nation égyptienne en ce qui concerne ses principales institutions; ce qu'elle pensa de ses origines, de son antiquité, et de la terre qu'elle habita; de Dieu, et comment elle l'adora; de l'univers, et comment elle le connut; d'elle-même, enfin, et comment elle s'organisa, se nourrit, s'habilla, régla sa police et ses lois, donna des préceptes et des types aux arts divers qu'elle cultiva; comment elle les appropria au culte des dieux, à l'ornement des cités, à tous les établissements d'utilité publique, tels que les veut une civilisation successivement perfectionnée par les conseils d'une longue expérience, et par les méditations habituelles de ce peuple sage, réfléchi, moral et laborieux. On a également essayé de donner une idée précise et complète de la littérature de l'ancienne Égypte, de l'origine et de la constitution de sa langue, de celle de son écriture, agent général de la pensée partout où cet art fut connu. Il nous reste, pour compléter cette faible esquisse d'un si grand sujet, à retracer un précis historique des principaux événements, intérieurs et extérieurs, qui figurent dans les annales égyptiennes, durant l'intervalle borné entre l'invasion de l'Égypte par les Arabes, sous la conduite d'Omar second, successeur de Mahomet leur prophète, et les plus anciennes époques mentionnées pour l'Égypte dans les ouvrages des hommes.

Pour la première fois on trouvera dans ce précis le résumé des témoignages que renferment et les écrits authentiques qui nous sont restés de l'antiquité classique, et les monuments égyptiens encore subsistants, revêtus de cette inaltérable autorité que les siècles ont consacrée, et que leur étude impartiale confirme de plus en plus. Ces monuments publics, temples ou palais, ont excité au plus haut degré l'admiration de tous les hommes qui les ont vus; ils sont couverts sur toutes leurs parois de tableaux sculptés et d'inscriptions retraçant en un grave langage les traits divers de l'histoire des rois qui les élevèrent aux dieux ou les édifièrent pour y faire leur demeure; et ces sculptures contiennent une foule de *noms* et de *dates*. D'autres ouvrages moins considérables, également authentiques, originaux, non moins dignes de l'attentive confiance de l'historien, ajoutent à cette première série de données, d'autres renseignements égaux en nombre comme en autorité, et les uns et les autres concourent à constituer cet ensemble de notions historiques qui donnent aux annales d'un peuple toute leur valeur, en y répandant à la fois la lumière et la certitude. Celles de l'Égypte en retireront inévitablement cet avantage; et pour une grande partie de ces annales, ces mêmes monuments se trouvent en un accord trop constant avec les listes chronologiques des dynasties égyptiennes de Manéthon, pour que l'on veuille, pour que l'on puisse séparer ou isoler des témoignages d'un tel ordre; car nous croyons à la véracité de ces listes d'hommes, comme à l'autorité des autres monuments qui n'ont rien non plus de sur-

humain. Le lecteur sait donc déjà que nous prendrons pour guides dans ce précis historique les listes de Manéthon et les monuments originaux.

Pour un long intervalle de temps ils se corroborent réciproquement; quand on s'enfonce plus avant dans les anciennes époques, Manéthon est seul, car la barbarie a aussi ses antiquités dans l'histoire de ses œuvres; mais nous recueillerons religieusement tous les indices que pourront fournir, pour les anciens temps, les monuments de tout âge, même les plus modestes.

Diodore de Sicile a tracé en quelques lignes un résumé assez exact de l'histoire générale de l'Égypte, et il est remarquable que ce résumé peut, à quelques différences numériques près, convenir à notre propre travail, à nos propres idées, comme si Diodore avait acquis par son voyage en Égypte la science ou la conviction de la concordance des monuments avec Manéthon. Et comme pour prévenir toute méprise à ce sujet, Diodore a exactement séparé la cosmogonie des Égyptiens, dans laquelle figurent leurs dieux et leurs héros, de leurs annales qui ne s'occupent que des hommes, en un mot, leur mythologie de leur histoire.

Il s'exprime ainsi (liv. I, 2e partie, chap. 44) : « Suivant leur mythologie, quelques Égyptiens prétendent qu'en premier lieu les dieux et les héros régnèrent en Égypte pendant un espace de temps qu'ils n'estiment pas beaucoup au-dessous de dix-huit mille ans, et que le dernier des dieux qui fut roi est Horus, fils d'Isis.

« Depuis, le pays a été gouverné par des hommes qui régnèrent un peu moins de cinq mille ans, jusqu'à la 180e olympiade (60 ans avant l'ère chrétienne). Parmi cette longue série de souverains, dont le plus grand nombre était indigène, l'on en trouve à peine quelques-uns d'origine éthiopienne, perse ou macédonienne, et l'on compte seulement quatre rois éthiopiens qui n'ont pas même régné de suite, mais de loin à loin, un peu moins de 36 ans. Depuis Cambyse, qui soumit par les armes la nation égyptienne, les Perses régnèrent sur elle 135 ans, auxquels il faut ajouter le temps des diverses révoltes des Égyptiens, qui ne purent tolérer ni la lureté des gouverneurs établis par les rois de Perse, ni l'impiété que les conquérants manifestaient envers les dieux du pays; enfin, les Macédoniens tinrent le sceptre en Égypte pendant 270 ans. Dans tout le reste du temps, le pays n'eut pour souverains que des rois indigènes : l'on en compte 470 et 5 reines. Les prêtres conservaient dans des livres sacrés, qu'ils transmettaient à leurs successeurs, les annales historiques de tous ces rois, en remontant jusqu'aux époques les plus reculées. On y trouvait consigné quelle avait été la puissance de chacun de ces souverains, quel était son caractère, ce qu'il avait fait pendant la durée de son règne; mais pour nous, ajoute Diodore de Sicile, il serait superflu et trop long de donner des uns et des autres une histoire séparée qui embrasserait nécessairement une foule d'objets inutiles : nous essayerons donc seulement d'exposer en abrégé les faits principaux et dignes d'être conservés dans la mémoire des hommes. »

Cette dernière réflexion de Diodore ne peut manquer d'exciter quelques regrets; malheureusement on n'en est plus; de notre temps, en ce qui concerne les annales de l'antique Égypte, à la nécessité d'abréger, car non-seulement l'ensemble des documents connus jusqu'à ce jour ne contient rien de superflu ni de trop long; il y reste au contraire d'immenses lacunes, et les écrivains modernes en sont réduits aux abrégés d'Hérodote, de Manéthon, de Diodore, aux abrégés même des monuments, puisqu'ils sont tous ou mutilés ou détruits.

Parmi les documents historiques, le tableau des dynasties égyptiennes est celui qui nous reste le plus entier, du moins par rapport au système général qui présida à sa rédaction. Cette liste, par les noms des rois qui s'y succèdent dans l'ordre du temps, et par l'indication du nombre des années du règne de chaque prince ou de chaque dynastie, forme une véritable échelle chronologi-

que sur laquelle les noms et les faits ont d'avance leur place marquée : suivons ce fil conducteur dans l'ensemble des temps et des événements que nous entreprenons de raconter.

« Après le règne des demi-dieux, dit Manéthon, et celui des Manes, vint la première dynastie, composée de huit rois qui régnèrent ensemble pendant 252 ans. Ménès fut le premier de ces rois : il était originaire de This; il porta les armes égyptiennes dans les pays étrangers et se rendit illustre; il fut enlevé par un hippopotame, après un règne de 62 ans. »

Ménès, chef de la caste militaire, opéra heureusement la révolution qui substitua le gouvernement civil à la théocratie; il fut revêtu le premier du titre de roi; et de ce nouvel ordre de choses, sortit le gouvernement royal héréditaire. Quoique occupé de conquêtes au dehors par la guerre, Ménès (ou plutôt Ménei d'après les monuments) ne négligea pas les établissements de la paix. Il jeta les fondements de Memphis, prévoyant avec raison que la grande Thèbes, ville toute sacerdotale, pourrait demeurer sous des influences plus puissantes que celles du gouvernement nouveau. Il fortifia et garantit la nouvelle ville par des chaussées, redressa le coude du Nil pour le porter plus au midi, fit creuser un lac pour la défendre au nord, et éleva le temple de Phtha, édifice célèbre à toutes les époques de la monarchie égyptienne. Sous son règne, le luxe, jusque-là réservé pour les demeures et le culte des dieux, s'introduisit dans les habitations et les usages des hommes; moyen d'un effet puissant pour adoucir les mœurs de la nation, exciter son génie, la fortifier et l'enrichir; circonstance toutefois qui nuisit à la mémoire de Ménès dans l'estime de la postérité.

Les monuments ont cependant conservé le nom du fondateur de la monarchie égyptienne, et c'est à ce titre qu'il se trouve inscrit le premier dans les listes royales qu'on voit gravées dans divers temples de l'Égypte encore subsistants. Ménès est le premier nom de la table royale du Memnonium de Thèbes, table sculptée dans ce temple durant le règne de Sésostris; imitant en cela tant d'autres rois égyptiens qui, pour honorer leurs ancêtres par un culte ou des offrandes, rappelaient d'abord dans ces tableaux historiques leurs plus proches aïeux, et inscrivaient toujours Ménès en tête de ces listes, plus ou moins nombreuses, de leurs pères et prédécesseurs. La table royale sculptée dans la *chambre des rois* du palais de Karnac à Thèbes, ne renferme pas moins de 60 figures de rois égyptiens, accompagnées de leurs noms; ils reçoivent les offrandes et les adorations de Thouthmosis III (Mœris), leur successeur vers l'an 1700 avant l'ère chrétienne. Enfin, le célèbre canon chronologique des dynasties égyptiennes, écrit sur papyrus en caractères hiératiques, composé vers le XVe siècle avant notre ère, et appartenant au musée de Turin, s'ouvre par le nom même du roi Ménès, en ces termes : *Stn Mnei nphr nnecooutniou....* Le roi Ménès exerça les attributions royales.... années. (*Manuscrits de Champollion le jeune.*)

A Ménès succéda son fils Athothis (Athôth), qui fit bâtir le palais des rois à Memphis, cultiva les sciences physiques, écrivit un ouvrage d'anatomie, et mourut après 27 ans de règne.

L'histoire ne mentionne pas de ce prince d'autre action mémorable. Six autres lui succédèrent de père en fils : Cencènes, qui régna 31 ans; Ouanéphis, dont le règne dura 42 ans, et fut marqué par une famine qui désola l'Égypte; Ousaphès et Niébaïs, qui occupèrent le trône sans lustre et sans gloire, s'il faut en juger par le silence des historiens, le premier pendant 20 ans, le second pendant 26; Mempsès (ou Simempsis), qui régna 18 ans, période féconde en grands crimes, et pendant laquelle une peste cruelle ravagea l'Égypte; enfin, Oubienthis ou Vibithis qui régna 26 ans, et fut le dernier des rois de la première dynastie.

La seconde fut composée de neuf princes, d'origine thinite-thébaine, comme ceux de la première, et elle régna en Égypte pendant 297 ans. Le

premier de ses rois porta le nom de Bôchos, et régna 38 ans. Durant ce règne, un gouffre s'ouvrit auprès de Bubaste, et occasionna la mort de plusieurs personnes. A Bôchos succéda Choüs, qui régna 39 ans et régla le culte des trois animaux sacrés, Apis à Memphis, Menévis à Héliopolis, et le bouc à Mendès.

Biophis, qui régna 47 ans, fut le troisième roi de la seconde dynastie. C'est à lui que l'histoire fait honneur d'une loi nouvelle en Égypte, celle qui appela les femmes à la succession de l'autorité royale; institution fondamentale, propre à tout État où la loi est toute-puissante, le pouvoir pondéré par l'influence des castes ou les priviléges des corps politiques, et que l'Égypte conserva jusqu'aux derniers moments de son existence sociale.

L'histoire nomme à peine les trois successeurs de Biophis, Tlas, Sethinès, Chœrès; elle se borne à dire qu'ils ne firent rien de remarquable; jugement dont le laconisme augmente encore la sévérité.

Après eux, Néphercherès régna 25 ans; et si la tradition recueillie dans les annales publiques ne cache pas quelque allusion, il faudra croire que pendant onze jours les eaux du Nil furent mêlées de miel.

Le règne suivant, celui de Sésochris, qui dura 48 ans, fut marqué par un autre prodige : le roi était d'une corpulence extraordinaire; il avait cinq coudées de haut (2 mètres et demi) et trois coudées de large. Son successeur se nomma Chénerès; ce nom est tout ce qui nous reste de son histoire. Il fut le dernier roi de la IIe dynastie.

La troisième dynastie fut originaire de Memphis; composée de huit rois, elle occupa le trône pendant 197 ans. Néchérophès en ouvre la liste, et on attribue 28 ans à son règne. Il fut troublé par la guerre : les Libyens attaquèrent l'Égypte; mais, effrayés par une grandeur en apparence extraordinaire de la lune, ils se soumirent d'eux-mêmes et rentrèrent dans l'ordre. Néchérophès eut pour successeur Sésorthos, qui régna 29 ans; il fut très-habile en médecine, et c'est pour cela que les Égyptiens le considérèrent comme leur Esculape. On lui attribue aussi l'art de tailler les pierres pour la construction des édifices; tradition incomplète sans doute, puisque Thèbes et Memphis existaient avant le règne de Sésorthos; et c'est peut-être plus légitimement qu'on pourrait lui faire honneur de l'application de la scie à la coupe des pierres employées dans les édifices, la figure de ce précieux instrument existant sans nul doute sur les plus anciens monuments de l'Égypte. Ce fut enfin ce même roi, disent les chroniques, qui s'appliqua à donner aux signes de l'écriture des formes exactes et élégantes; contribuant ainsi par ses propres études à perfectionner les institutions publiques, à faciliter dans sa patrie le progrès de la civilisation.

Les six successeurs de Sésorthos sont nommés dans les annales égyptiennes; mais ils régnèrent sans éclat : Tyris 7 ans, Mésochris 17 ans, Sôuphis 16 ans, Tosertasis 19 ans, Achès et Séphuris 72 ans à tous deux, et Kerphérès 26 ans.

Ce fut cependant par des rois de cette dynastie que furent bâties les pyramides de Sakkarah et de Dahschour; elles sont pour nous les plus anciens monuments sortis de la main des hommes, dans le monde connu.

La quatrième dynastie fut remarquable par le nombre des princes qui la composèrent et la longue durée de leurs règnes. Originaire de Memphis, elle fournit dix-sept rois qui occupèrent le trône pendant 448 ans.

Le premier de cette liste fut nommé Souphi. Il est mentionné dans les annales égyptiennes comme un prince impie et orgueilleux; revenu toutefois au sentiment de ses devoirs, il écrivit sur les choses sacrées un livre que les Égyptiens eurent en grande estime. Après un règne de 63 ans, il eut pour premier successeur Sensaouphi, qui régna aussi 66 ans, et après celui-ci, Manchérès, dont le règne fut encore de 63 ans. On nomme aussi Sôris, Ratoeses, Bichères, Seberchères et

Tamphtis, parmi les successeurs de ces trois princes; mais il y a de l'incertitude sur la vérité de ces noms, sur leur ordre de succession; et ces incertitudes naissent du silence des abréviateurs de Manéthon, dont un seul a mentionné ces cinq derniers noms dans la liste abrégée de cette quatrième dynastie.

Les pyramides de Ghizé furent édifiées par les trois premiers rois de cette dynastie, et leur servirent de tombeau. Autour de ces immenses monuments s'élèvent d'autres pyramides de moindres proportions, et des tombeaux construits en grandes pierres, qui ont servi de sépulture aux princes de la famille de ces anciens rois.

Il y a peu de distance entre les pyramides de Sakkarah au nord et celles de Ghizé au sud, et elle est occupée par le désert.

A Sakkarah est l'antique cimetière de Memphis, appelé la Plaine des momies, parsemée de pyramides et de tombeaux. Son aspect est aujourd'hui triste et affligeant. La rapacité des fouilleurs y a répandu la dévastation; les tombeaux ornés de sculptures sont ravagés; le sol est couvert de monticules de sable produits par les bouleversements, et il est tout parsemé d'ossements humains à découvert, blanchis par le temps, restes des plus vieilles générations.

A Ghizé, sont les pyramides les plus célèbres par leurs masses; ces merveilles ont besoin d'être étudiées de près pour être bien appréciées; elles semblent diminuer de hauteur à mesure qu'on en approche, et ce n'est qu'en touchant les blocs de pierre dont elles sont formées, qu'on acquiert une idée juste de leur masse et de leur immensité.

Ici le lecteur doit attendre la description des pyramides; nous ne parlerons toutefois que de la plus grande, de celle de Ghizé, celle de toutes qui a été la plus étudiée et qui est la plus connue.

Notre planche 10 donne l'aspect général des pyramides des environs de Memphis, entre la rive gauche du Nil et la chaîne libyque, et du sphinx, qui s'élève au-dessus du sol de la même plaine. Dans la planche 39, ces pyramides surgissent à l'horizon au milieu des palmiers, des Turcs et des ruines de l'antique capitale; la planche 60 offre la véritable physionomie de la grande pyramide et du sphinx qui l'avoisine. Enfin l'entrée et l'intérieur de cette même pyramide sont géométriquement figurés sur notre planche 75. Quelques mots encore, consacrés à sa description, feront connaître complétement ce merveilleux monument.

La première assise de pierre repose sur le rocher même qui forme la plaine, et cette assise y est placée dans une ligne parfaitement dressée et creusée verticalement de sept à huit pouces. Au-dessous de cette première assise encastrée, le rocher est taillé en socle régulier, ayant cinq pieds huit pouces et demi de hauteur. Le rocher qui fournit le socle, est naturellement élevé de près de cent pieds au-dessus des plus grandes eaux du Nil, et il forme un solide dont on n'a pas trouvé la base à deux cents pieds de profondeur. A sa surface, c'est un désert privé de toute espèce de végétation : l'homme ne s'y manifeste que par ses ossements impitoyablement exhumés de leurs tombeaux.

Au-dessus de la première assise encastrée, on en compte deux cent deux autres placées successivement en retraite, la supérieure sur l'inférieure, d'environ neuf pouces et demi par pied d'élévation, mesure moyenne, et formant autant de gradins. Ces deux cent trois gradins, au-dessus du socle qui les porte, donnent à la pyramide pour hauteur verticale quatre cent vingt-huit pieds trois pouces et quelques lignes (139 mètres 117 millim.); mais, dans l'état actuel du monument, on voit que deux assises au moins ont été abattues à son sommet : en tenant compte de cette destruction et du socle pris dans le rocher, la hauteur totale et primitive de la grande pyramide devait être de quatre cent cinquante pieds moins quelques pouces;

c'est plus de deux fois la hauteur des tours de l'église Notre-Dame de Paris.

La base du monument a été mesurée à la ligne d'encastrement de la première assise, et elle a été reconnue longue de sept cent seize pieds et demi (232 mètres 747 millimètres) : il en résulte un volume d'un million quatre cent quarante-quatre mille six cent soixante-quatre toises cubes, en ne tenant pas compte des vides peu considérables qui existent dans l'intérieur.

Les matériaux d'une si colossale construction furent tirés des carrières de Thorrah, sur la rive droite du Nil, précisément en face de Memphis. Ces carrières de calcaire blanc furent exploitées du temps des Pharaons, des Perses, des Ptolémées, des Romains et des Arabes; de nombreuses inscriptions tracées durant ces époques diverses en rendent encore témoignage : les derniers voyageurs français en Egypte y ont découvert les noms d'Auguste, de Ptolémée, d'Achoris; et deux stèles sculptées dans les deux carrières les plus vastes de toutes, leur ont appris que ces deux carrières furent ouvertes en l'année 22 du règne d'Amosis, le Pharaon prédécesseur de la dix-huitieme dynastie, et que les matériaux qui en furent extraits furent employés à la réparation des temples d'Apis, Phtha et Ammon à Memphis. En examinant les pierres du parement des galeries et de la chambre inférieure de la pyramide, on est aussitôt convaincu que ces pierres ont été en effet tirées des carrières de Thorrah et de Messarah, dans la petite chaîne arabique nommée aujourd'hui le Mokattam.

L'emploi de ces matériaux est remarquable en ce qu'on reconnaît sans peine qu'il est difficile d'appareiller avec plus d'exactitude, d'établir des lignes plus droites, et des joints plus parfaits que ceux que présente la construction intérieure de la grande pyramide. Chaque pierre des quatre arêtes est incrustée dans la suivante; la pierre inférieure, creusée de deux pouces, reçoit une saillie égale de la pierre supérieure, et chaque arête est ainsi liée de toute sa hauteur : aussi n'a-t-on remarqué sur aucun point ni le plus léger écart ni la moindre dégradation.

Selon des traditions d'époques diverses, la grande pyramide aurait été revêtue extérieurement de maniere que les gradins étaient couverts par des pierres en forme de prisme triangulaire, qui remplissaient les vides de chaque degré, et la surface de chaque côté de la pyramide était ainsi un plan incliné. Tel a été le dire d'Hérodote et de plusieurs autres écrivains qui ont adopté son avis. Il paraît même que des fragments de granit de forme prismatique, trouvés auprès d'une autre pyramide, servaient à appuyer cette opinion. Mais les difficultés et le défaut de solidité d'une telle construction, en ont fait rejeter l'idée par d'autres écrivains qui ont pensé que le revêtement extérieur de la grande pyramide consistait seulement dans l'emploi d'une pierre plus dure, plus égale, plus susceptible de recevoir un beau poli, que la pierre de la chaîne Libyque, dont on s'est servi pour l'intérieur du monument. Enfin, comme il a fallu niveler la plaine pour asseoir la pyramide, on pense aussi que le noyau du rocher, plus élevé en approchant du centre du monument, a seulement été coupé pour s'ajuster aux pierres du parement. Du reste, rien n'est plus variable que les renseignements sur les pyramides, qui sont consignés dans les écrits des anciens, soit sur leur origine, leur époque ou leur destination, soit sur la dépense qu'elles occasionnèrent et les motifs qui portèrent les rois à les élever. Les auteurs de ces écrits en ont rapporté tout ce qu'ils pouvaient dire d'un monument célèbre qui les frappait d'admiration quand ils le visitaient, mais dont ils ignoraient complétement l'histoire, et dont ils ne pouvaient apprendre de leur temps que les plus fabuleuses traditions. Les écrivains orientaux, venus après les Grecs et les Latins, n'ont fait qu'enchérir sur leurs douteuses assertions. Nous n'entreprenons pas de les conci-

lier ; nous ne consignons ici que des faits recueillis et authentiqués par le concours des plus exactes observations et des opinions les plus dignes de confiance.

La grande pyramide est exactement orientée, chacun de ses quatre angles fait face à l'un des quatre points cardinaux ; ce n'est encore aujourd'hui qu'avec de grandes difficultés qu'on réussirait à tracer une méridienne d'une aussi grande étendue sans dévier; et de cette orientation de la grande pyramide on a tiré ce fait d'une haute importance pour l'histoire physique du globe : c'est que depuis plusieurs milliers d'années la position de l'axe terrestre n'a pas varié d'une manière sensible : et la grande pyramide est le seul monument sur la terre qui, par son antiquité, puisse fournir l'occasion d'une semblable observation.

La face nord-est de la grande pyramide est celle où se trouve son entrée actuelle, au niveau de la quinzième assise et à quarante-cinq pieds environ d'élévation au-dessus de la base. Le hasard l'a fait découvrir ; à l'époque où l'on a cherché à pénétrer dans la pyramide, l'enlèvement du parement aura mis à découvert une construction différente de tout le reste; c'était celle qui formait l'entrée de l'étroite galerie du canal incliné, exactement figuré sur notre planche 75; ce premier canal a douze toises trois pieds de longueur : il aboutit à un autre de mêmes proportions (trois pieds cinq pouces de haut et de large), mais ascendant et de cent deux pieds de longueur. Un gros bloc de granit le ferme exactement vers le coude de jonction des deux canaux, et il a fallu tourner cet obstacle en brisant les pierres plus tendres qui forment le massif sur la droite du canal, et parallèlement à sa direction. On entre ainsi dans le second canal; à son extrémité on se trouve sur un palier, et on a à sa droite l'entrée d'un puits profond taillé dans le roc. Là aussi commence un canal horizontal, de dix-neuf toises et demie d'étendue. Il conduit à une chambre qu'on a nommée Chambre de la Reine, qui a dix-sept pieds dix pouces de long sur seize pieds un pouce de large. Elle est vide.

En retournant à l'entrée du canal horizontal, on monte dans une nouvelle galerie, longue de cent vingt-cinq pieds, et qui en a vingt-cinq de hauteur et six et demi de largeur. De chaque côté sont des banquettes de vingt et un pouces sur dix-neuf de large. Vingt-huit trous, de douze pouces sur six et demi de profondeur, ont été pratiqués sur chaque banquette. Huit assises de pierre en encorbellement forment les murs de cette galerie et donnent l'aspect d'une voûte à son plafond. A son extrémité on arrive sur un palier, de là dans un vestibule qui conduit à une ouverture de trois pieds trois pouces de large, sur trois pieds cinq pouces de haut, et sept pieds dix pouces de longueur; c'est l'entrée de la chambre supérieure nommée la Chambre du Roi, entrée primitivement fermée et cachée par des blocs de pierre.

Cette chambre est entièrement construite en larges blocs de granit, parfaitement dressés et polis; voici ses dimensions :

Hauteur	18 pieds	0 pouce	5 lignes.
Largeur N.	32	2	8
S.	32	2	10
Largeur O.	16	1	5
E.	16	0	1

A l'extrémité ouest de la chambre, on voit le sarcophage, aussi en granit, de sept pieds un pouce de long sur trois pieds un pouce de large et trois pieds six pouces de haut : il est placé dans la ligne du nord au sud; son couvercle n'a pas été vu. Un vide existe au-dessus de cette chambre sépulcrale: il n'est élevé que de trois pieds; les pierres qui forment cette enceinte, également en granit, sont dressées sans être polies, et celles du plancher, qui est le revers du plafond de la chambre royale, sont brutes et d'une hauteur inégale; il résulte de ce vide un double plafond pour la chambre royale, propre à la préserver des effets de la surcharge supérieure.

Le puits, déjà indiqué à l'entrée

de la galerie horizontale, est en grande partie creusé dans le rocher, dans des dimensions tellement étroites (vingt-deux pouces sur vingt-quatre), qu'un homme peut s'y accroupir mais non pas s'y courber; c'est cependant un travail de main d'homme, et à une grande profondeur qu'on a reconnue jusqu'à deux cents pieds. Des entailles irrégulières pratiquées dans les parois, rendent la descente moins pénible et moins périlleuse. On n'est point parvenu au fond, mais, dans la partie reconnue, on est descendu jusqu'à cinquante pieds au-dessous du niveau du Nil.

C'est dans la partie de la chaîne Libyque qui s'avance à l'est vers la plaine, qu'existe la figure du sphinx (*Voir noire planche* 60); c'est dans une des faces de la coupure de la chaîne qu'il a été taillé; il adhère au sol; et son élévation de quarante pieds au-dessus de ce sol, est le *témoin* et comme la mesure de la quantité de pierres enlevée à la superficie pour dresser cette partie de la plaine. La longueur totale du sphinx monolithe est de trente-neuf mètres (cent dix-sept pieds); contour de la tête au front, vingt-sept mètres (quatre-vingt-un pieds); hauteur depuis le ventre jusqu'au sommet de la tête, dix-sept mètres (cinquante et un pieds). Une excavation de quelques pieds a été pratiquée sur la tête : elle servait à y fixer les ornements et la coiffure royale ou religieuse qui déterminaient l'expression symbolique de ce sphinx.

A cette description, dont l'exactitude fera peut-être excuser la monotonie, nous n'avons à ajouter que quelques observations critiques ou historiques, dans l'intention de fixer l'opinion du lecteur sur l'objet et l'époque de ces monuments immuables, destinés dès leur origine à frapper d'une admiration non interrompue toutes les générations d'hommes qui devaient se succéder sur la terre, et à s'offrir à elles enveloppés d'énigmes, de grandeur et de souvenirs. Que le génie de l'homme veille religieusement à la conservation de ces ouvrages merveilleux : ce sont des témoignages de son existence, de ses actions et de son antiquité, antérieurs à toutes les traditions de l'histoire, et aussi les titres les plus certains et les plus anciens que puisse invoquer le généalogiste des œuvres de l'intelligence humaine.

Depuis le voyage scientifique et militaire de l'armée française en Égypte, et la publication des observations recueillies sur ce pays, il s'est ouvert à la civilisation européenne, et de nouvelles recherches y ont été faites, qui compléteront celles que le commencement de ce siècle avait produites. Le sphinx des pyramides a été étudié; le sable qui l'encombrait momentanément détourné, et il a été reconnu que ses colossales dimensions avaient permis de pratiquer entre le haut de ses jambes antérieures et son cou, une entrée qu'indiquent d'abord les montants d'une porte; elle conduisait à des galeries souterraines creusées dans le rocher sur une très-grande distance, et enfin on se trouvait en communication avec la grande pyramide. Ceci expliquerait 1° ce que disaient les écrivains arabes, savoir : qu'il y avait plusieurs puits et galeries souterraines dépendants de la grande pyramide; 2° qu'il y avait dans la *tête* du sphinx une ouverture qui menait à ces galeries et à la pyramide; enfin, on comprend pourquoi on ne pouvait entrer dans la pyramide par une porte extérieure, et comment les galeries indiquées sur notre planche étaient extérieurement fermées par des blocs de granit.

La grande pyramide, comme toutes les autres qui subsistent dans la basse Égypte, était un tombeau. Le sarcophage royal occupait la chambre sépulcrale; la chambre inférieure pouvait être une chapelle destinée aux cérémonies périodiques ordonnées envers les dieux ou envers le défunt, et accomplies par ses successeurs.

D'après les historiens arabes, on aurait autrefois recueilli une grande quantité d'objets précieux dans cette pyramide, même beaucoup de monnaies d'or. Mais cette tradition est bien nouvelle pour mériter quelque confiance, et les Arabes sont de trop récente

époque en Égypte pour avoir appris ce que ne sut aucun des anciens Grecs qui virent ce pays avec la plus attentive curiosité. Les Arabes, un seul excepté, Abdallatif, ont parlé si étourdiment, si merveilleusement des antiquités de l'Égypte, qu'il est difficile de leur accorder la moindre foi, si ce n'est quand de bons observateurs nous certifient que les faits énoncés sont vrais, quoique les Arabes les aient racontés. Il est certain qu'il ne reste dans la pyramide qu'un sarcophage en granit, sépulture ordinaire des rois.

Mais ce sarcophage n'est orné d'aucune figure, ne porte aucune inscription, et jamais on n'en a reconnu aucune trace sur aucune des parties de la pyramide. Hérodote raconte, cependant, que son interprète lui expliqua une inscription gravée sur une des faces de la pyramide, et qui contenait le compte des dépenses faites en raves et autres légumes pour les ouvriers qui avaient travaillé à la construction de ce monument; on disait aussi que cette inscription était tracée sur le revêtement de la pyramide, mais l'on a fait remarquer avec toute raison que le revêtement primitif, s'il fut contemporain du temps de la pyramide, put être postérieurement restauré, et aussi, que le roi qui avait fait faire cet ouvrage (que ses contemporains ni la postérité ne lui pardonnèrent pas), n'avait aucun intérêt à braver la haine publique, en proclamant avec une ostentation sans bénéfice, ces détails d'une dépense qui l'avait rendu odieux universellement. Un fait domine toutes ces considérations; il n'y a jamais eu un seul trait d'écriture dans la grande pyramide; le sarcophage en granit en est absolument dépourvu sur toutes ses faces extérieures et intérieures; les plus anciens tombeaux de Thèbes, et tous les sarcophages qui s'y sont trouvés, ceux-mêmes de personnages de conditions secondaires, en sont absolument couverts : l'antiquité des pyramides expliquera suffisamment cette différence. Il paraît donc qu'à l'époque où elles ont été élevées, l'usage de l'écriture n'était pas connu, que le système graphique n'était pas constitué, enfin, qu'on ignorait encore l'art de « fixer la parole et de parler aux yeux. » Bien d'autres considérations tirées de faits de divers ordres appuieraient cette opinion assez généralement adoptée, qui nous montre, approximativement il est vrai, le temps où commença l'une des plus grandes institutions de la civilisation égyptienne; et l'on doit inévitablement subordonner à cette observation tout ce qui peut être dit de l'invention et de l'usage de l'écriture chez les anciens Égyptiens; on peut aussi ajouter qu'elle y était inconnue du temps du roi Souphi, le premier des dix-sept princes de la quatrième dynastie.

A quelle époque remonte donc ce règne mémorable par l'exécution de tels monuments? Réunissons ici quelques faits propres à éclaircir les doutes qui environnent la solution de cette question. Hérodote place le roi qui fit bâtir la grande pyramide, après un Sésostris, et au cinquième règne avant l'Éthiopien Sabaccon. Quant à Sésostris, on est enclin à croire que ce nom, ou celui de Sésoosis, fut porté par plusieurs princes célèbres pour leurs faits militaires, dans les annales de l'Égypte : et s'il s'agissait du Sésostris qui avait sur les monuments le nom de Rhamsès (III), ce serait entre le milieu du XVe siècle avant l'ère chrétienne, temps du règne de Sésostris, et le commencement du VIIIe siècle avant la même ère, époque du roi Sabaccon, qu'il faudrait placer la construction des pyramides. Une telle opinion n'aurait aucun fondement, et le déplacement évident des noms et de leurs époques relatives, dans le texte d'Hérodote qui cite quelques noms célèbres sans avoir l'intention de rapporter la liste complète et chronologique des dynasties égyptiennes, concourt à faire rejeter une telle indication. On peut appliquer la même considération à ce qu'a dit sur le même sujet un autre écrivain grec, Diodore de Sicile, car Champollion le jeune a découvert, dans le fossé même de la seconde pyramide, près de l'angle et de face nord, le tombeau d'un officier de Sésostris; de plus,

il est avéré qu'il se trouve sur le grand sphinx une inscription hiéroglyphique datée du règne de Thouthmosis IV, qui précéda Sésostris de plus de deux cent cinquante années. On sait aussi qu'on a recueilli dans les tombeaux creusés dans le roc au voisinage des pyramides, des noms de rois qui ne se trouvent pas dans la série successive, et règne par règne, des dynasties égyptiennes, à commencer par le premier roi de la dix-septième dynastie, dont le règne remonte à un peu plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne. Il faut donc, sur l'antiquité des pyramides, suivre l'opinion des écrivains nationaux qui pouvaient être bien instruits par des recherches consciencieuses dans les archives publiques, et laisser avec Manéthon, la grande pyramide de Ghizé dans le tableau des faits mémorables du premier roi de la IVe dynastie.

Il paraît aussi que des tombeaux creusés peu de temps après, pour des parents ou des officiers des rois de cette époque, offrent déjà des preuves de la pratique de la peinture, car ces tombeaux en sont décorés; et aussi de l'écriture, car on y a recueilli des inscriptions. Enfin, une dernière observation nous est suggérée par les monuments, et elle nous semble très-importante : le nom de la ville de Memphis, écrit phonétiquement dans les textes hiéroglyphiques, et qui se prononçait *Mannophré* ou bien *Mannoufi*, a pour caractère déterminatif *spécial*, la figure d'une *pyramide* placée avant même le caractère déterminatif *générique* qui signifie *ville* ou *contrée;* on peut en induire que lorsque l'orthographe du nom vulgaire de la ville de Phtha, ou *demeure de Phtha,* nom sacré de Memphis, fut réglée, les pyramides voisines de cette ville existaient déjà, et qu'elles pourraient avoir précédé l'usage de l'écriture, au moins l'introduction de l'écriture alphabétique dans le système hiéroglyphique; et il n'existe pas de monument connu dans lequel on puisse remarquer l'absence de cette écriture alphabétique. Dans un des plus anciens tombeaux de l'Égypte, creusé dans le roc au-dessous de la surface du sol, au milieu des pyramides de Sakkara, mon frère a recueilli le cartouche-prénom d'un très-vieux roi dont il n'existe pas de mention dans les tables généalogiques qui remontent à l'invasion des Pasteurs; et à côté du cartouche-prénom, est placé le nom propre du même roi, écrit en caractères alphabétiques, et qui se lit *Ossé* ou *Asso.* Mais nous serions forcés d'étendre cet exposé au delà des bornes que nous devons lui imposer ici, s'il nous fallait énumérer tous les motifs qui peuvent porter le lecteur à considérer, en toute conscience, les pyramides de Sakkara et de Ghizé, comme les plus anciens ouvrages sortis de la main des hommes, comme les plus anciens monuments de la terre, et antérieurs à toutes les autres preuves connues de l'antiquité des sciences, des efforts et des succès de l'intelligence humaine. Celles que la grande pyramide porte en soi, et que des hommes habiles ont développées sous les rapports astronomiques et géométriques, témoignent de l'avancement de la civilisation égyptienne, dans la pratique des arts les plus utiles aux hommes, à l'époque de l'établissement de la IVe dynastie des rois héréditaires. Souphi en fut le vingt-sixième depuis Ménès.

Sensaouphi, son successeur, éleva aussi, pour lui servir de tombeau, une grande pyramide près de celle de Souphi; Mankherri, troisième roi, imita l'exemple de ses prédécesseurs. Les trois grandes pyramides de Ghizé sont les trois tombeaux de ces trois souverains; les deux plus récentes des trois ne paraissent pas avoir été ouvertes.

On compte depuis Ménès jusqu'à la fin de la IVe dynastie, quarante-deux règnes et 1194 années.

Dès lors, Memphis perdit temporairement l'avantage de voir sur le trône d'Égypte des familles originaires de ses murs. La Ve dynastie sortit en effet d'Éléphantine, île située aux frontières méridionales de l'Égypte vers l'Éthiopie.

Cette cinquième dynastie eut pour chef Ouserchérès, et l'on ignore par

quelles circonstances il fut appelé à remplacer sur le trône d'Égypte l'héritier des deux familles memphites qui venaient de l'occuper pendant plus de six siècles. On n'est pas plus instruit sur les événements de son règne, sur ses vices ou sur ses vertus; on sait seulement qu'il régna 28 ans. Il eut huit successeurs qui régnèrent, savoir: Séphrès 13 ans, Nepherchérès 20, Sisiris 7, Chérès 20, Rathouris 44, Menchérès 9, Tanchérès 44 années aussi, et Onnos 33. La durée totale de la Ve dynastie fut ainsi de 248 ans et de 9 règnes.

On a pu remarquer, dans la liste de ses rois, plusieurs noms terminés par les deux syllabes *chérès;* il en est de même pour les princes de la dynastie précédente, et nous arrêterons un moment le lecteur sur cette particularité, afin de l'informer en même temps qu'on trouve, parmi les plus anciens rois d'Égypte de la liste qui résulte du Canon chronologique fourni par le papyrus hiératique de Turin, plusieurs noms de ces vieux Pharaons terminés aussi par les mêmes syllabes *chérès,* des noms même absolument identiques avec ceux que les abréviateurs de Manéthon nous donnent comme appartenant à des rois de la IVe et de la Ve dynastie: et une telle analogie peut un jour acquérir quelque poids dans l'ensemble des preuves pour l'histoire des premiers temps de la monarchie égyptienne. Du reste, l'examen attentif des monuments, et en particulier celui des cartouches-prénoms des rois, nous porte à croire, et par l'analogie des signes graphiques et par l'analogie d'expression qui en est la conséquence, qu'on s'attacha à multiplier ces rapports, pour un motif qui nous est inconnu, par respect peut-être pour un ancêtre ou pour un grand roi; ce qui multiplia ainsi la désinence *chérès*, et les deux bras élevés en signe d'adoration, qui en sont le signe graphique dans les cartouches des rois des plus anciennes dynasties, et ensuite dans ceux de la XVIe et de la XVIIe. On remarque de même dans les cartouches provenant des rois de la XVIIIe, le signe du monde, le scarabée, six fois adopté pour les prénoms royaux d'autant de princes qui se succédèrent dans cette même dynastie. Ce qui s'est passé dans les temps modernes fournirait des exemples analogues, de pratiques inspirées par des motifs humains ou religieux.

A la mort du dernier roi de la cinquième dynastie, une famille nouvelle parvint au trône : nous ignorons par quelle voie; mais on sait que la ville royale de Memphis récupéra son ancien privilége et le conserva pendant plusieurs siècles; la VIe dynastie et les deux qui lui succédèrent furent en effet originaires de cette célèbre capitale.

Othoès fut le premier roi de la VIe dynastie; il fut mis à mort par ses propres gardes; voilà tout ce que l'on sait de sa vie. L'histoire écrite garde un silence non moins regrettable sur les quatre premiers successeurs d'Othoès : elle les nomme Phios, qui régna pendant 53 ans; Méthousouphis, pendant 7 ans; Phiôps, qui vécut jusqu'à l'âge de cent ans; et Menthesouphis, qui n'occupa le trône que pendant une année.

C'est à ce roi que succéda la reine Nitocris, la femme la plus belle et la plus distinguée de son temps, la première aussi qui porta la couronne royale en Égypte, à la faveur de la loi par laquelle Biophis, roi de la IIe dynastie, avait modifié en ce point les règles antérieurement établies.

L'histoire et la fable ont également célébré les actions de Nitocris; Hérodote apprit des prêtres égyptiens, que le frère de cette reine fut précipité du trône et égorgé par ses propres sujets. Un tel événement s'accorde avec la courte durée d'une année que Manéthon donne au règne de Menthésouphis. Appelée à lui succéder, par la loi comme par le vœu public, Nitocris ne voulut cependant pas laisser sans châtiment les instigateurs du crime dont Menthésouphis venait d'être la victime. Occupée à faire élever divers édifices publics, elle attira dans une galerie souterraine les coupables qu'elle voulait punir, et pendant les joies d'un repas que la reine leur

avait fait servir, les eaux du Nil, conduites par un canal inconnu, les y noyèrent tous. Nitocris se fit aussi construire une pyramide pour lui servir de tombeau. Hérodote ajoute à son récit, que cette reine se donna la mort en se précipitant dans une chambre remplie de cendres, échappant ainsi à la vengeance des partisans de ses ennemis. La durée du règne de cette femme illustre est portée à 12 ans dans les listes de Manéthon. Sa figure était, selon les uns, d'une rougeur éclatante; selon d'autres, elle avait le teint jaune et les joues d'un rouge incarnat. Et si l'histoire écrite nous a transmis ce fait et cet éloge, c'est sans doute parce que cette rubicondité devait être un rare mérite et un avantage très-recherché dans un climat où la race blanche qui l'habitait se colorait constamment d'un rouge cuivré. Les monuments nous montrent sous cet aspect tout le nu des figures d'hommes; les figures de femmes sont en jaune, et cette couleur indique pour elles, par sa teinte plus douce, l'effet des voiles, des ombrelles et de la retraite, qui les exposaient moins aux effets de l'ardeur du climat. Il reste toujours que la reine Nitocris fut considérée par les Égyptiens comme la plus belle femme de son époque.

Les séditions qui se passèrent à Memphis, et qui mirent fin à la VIe dynastie, après une durée de 203 ans, approchèrent du trône et y firent monter, après Nitocris, une autre famille memphite; elle fournit 5 rois qui ne régnèrent que 75 ans, et composèrent la VIIe dynastie. On ne connaît pas même leurs noms; l'obscurité de leur vie royale est même très-ancienne, car les prêtres égyptiens, malgré leur piété envers leurs rois, dirent à Hérodote que les premiers successeurs de Nitocris ne firent d'ailleurs aucune entreprise remarquable.

Il parlait aussi sans doute de ceux qui, au nombre de cinq, formèrent la VIIIe dynastie, également originaires de Memphis; ils régnèrent cent ans en tout, et disparurent de la terre, inaperçus vraisemblablement, comme ils le sont dans l'histoire, qui les mentionne tous les cinq en une seule ligne.

Il paraît que cette longue succession de rois fainéants pendant deux siècles compromit les plus grands intérêts de l'État, excita les craintes et le patriotisme des principales classes, et lassa la patience de toutes. Une famille nouvelle, étrangère à Memphis, et venue du nome de Hnès, dans l'Égypte moyenne, le nome Héracléopolite des Grecs, monta sur le trône, et donna 4 rois qui régnèrent cent ans. Le portrait que Manéthon a tracé du premier de ces princes (IXe dynastie) nous donne l'idée d'un homme capable de se faire roi par son courage et par son caractère : il se nommait Achthoès; mais, parvenu au trône, il se livra à ses inclinations violentes, tyrannisa ses sujets, et surpassa tous ses prédécesseurs qui s'étaient fait un renom de cruauté; enfin, frappé de démence, il fut dévoré par un crocodile.

Une autre famille d'Héracléopolis (*) occupa le trône après le troisième successeur d'Achthoès; elle forma la Xe dynastie, composée de 19 rois, qui régnèrent moins de dix années chacun, 185 ans seulement tous ensemble. Cette dernière donnée n'est point indigne d'attention, car elle révèle hautement de fréquents changements de règne, signes certains de désordres dans l'État ou de troubles dans la nation. Une famille nouvelle, et d'une autre origine, succéda en effet aux deux dynasties d'Héracléopolis.

En résumant les indications numériques consignées jusqu'ici dans ce précis historique, on trouvera que ce tableau si succinct des dix premières dynasties égyptiennes, comprend 90 règnes successifs, qui embrassent un espace de 2105 années, ce qui donne un terme moyen de 23 ans et quatre mois et demi pour chaque règne.

Memphis fut pendant tout ce temps le séjour des familles royales, et cette ville, la capitale civile et militaire de

(*) Dans le tableau qui est à la page 269, on a imprimé deux fois *héliopolite*, au lieu de *héracléopolite* : le lecteur est supplié de s'en souvenir.

l'empire, acquit successivement par la munificence des rois et le concours de la nation, une splendeur qui en fit l'émule et la rivale de Thèbes toute sacerdotale. Des édifices tels que les pyramides, accessoires funéraires de Memphis, disent assez ce que devaient être, dans la même ville, les demeures royales, et celles des classes dominantes s'empressant d'imiter le souverain pour l'embellissement de la principale cité. Elle s'agrandit en même temps, et rivalisa sous ce rapport avec les plus grandes villes de notre Europe; quand elle fut ravagée par Cambyse, sa circonférence égalait celle de Paris. Après avoir brillé du plus vif éclat, la destinée de cette ville opulente fut de rester ensevelie et ignorée pendant une longue série de siecles : il y a à peine cinquante ans que l'Europe savante a retrouvé les ossements de ce vaste colosse. Mais tandis que les ruines de Thèbes inspirent encore l'enthousiasme et l'admiration aux peuples et aux soldats, et que ses temples et ses palais s'élèvent très-haut au-dessus du sol et le dominent comme dans les plus anciens âges, les ruines de Memphis n'offrent plus, au contraire, que l'aspect d'une tombe violée et négligemment recouverte d'un peu de terre : le sol est nu, brûlé, uni, et les monticules de débris qui y surgissent de place en place, y sont isolés de tout plan général, et n'en laissent deviner aucun, tant l'arrasement de cette capitale a été profondément opéré par la barbarie. Il est vrai qu'elle eut à subir toutes les invasions venues de l'Asie; la position plus méridionale de Thèbes, la préserva de quelques conquérants. La fondation d'Alexandrie porta à Memphis le dernier coup; le Nil a couvert les ruines de son limon, et le sable du désert les a ensuite ensevelies d'un double linceul. Mais, semblable à une de ces grandes images d'hommes qui nous viennent de l'antiquité, et que notre esprit admire et vénère à la fois, l'image de Memphis, il y a six cents ans, inspirait encore ces mêmes sentiments aux Arabes qui les visitaient. Abdallatif, l'un des meilleurs esprits de l'Orient moderne, homme doué de science et de bon sens, disait des ruines de Memphis, après les avoir vues : « Malgré l'immense étendue de cette ville et la haute antiquité à laquelle elle remonte, nonobstant toutes les vicissitudes des divers gouvernements dont elle a successivement subi le joug, quelques efforts que différents peuples aient faits pour l'anéantir, et en faisant disparaître jusqu'aux moindres vestiges, effaçant jusqu'à ses plus légères traces, transportant ailleurs les pierres et les matériaux dont elle était construite, dévastant ses édifices, mutilant les figures qui en faisaient l'ornement; enfin, en dépit de ce que quatre mille ans et plus ont dû ajouter à tant de causes de destruction, ses ruines offrent encore aux yeux des spectateurs une réunion de merveilles qui confond l'intelligence, et que l'homme le plus éloquent entreprendrait inutilement de décrire. Plus on la considère, plus on sent augmenter l'admiration qu'elle inspire; et chaque nouveau coup d'œil que l'on donne à ses ruines, est une nouvelle cause de ravissement. A peine a-t-elle fait naître une idée dans l'âme du spectateur, qu'elle lui suggère une idée encore plus admirable; et quand on croit en avoir acquis une connaissance parfaite, elle vous convainc au même instant que ce que vous aviez conçu est encore bien au-dessous de la vérité.

« Du nombre des merveilles qu'on admire parmi les ruines de Memphis, est la chambre, ou niche, que l'on nomme *la chambre verte*. Elle est faite d'une seule pierre de neuf coudées de haut sur huit de long et sept de large. On a creusé dans le milieu de cette pierre une niche, en donnant deux coudées d'épaisseur, tant à ses parois latérales qu'aux parties du haut et du bas : tout le surplus forme la capacité intérieure de la chambre. Elle est entièrement couverte, par dehors comme par dedans, de sculptures en creux et en relief, et d'inscriptions en anciens caractères. Sur le dehors, on voit la figure du soleil dans la partie

du ciel où il se lève, et un grand nombre de figures d'astres, de sphères, d'hommes et d'animaux. Les hommes y sont représentés dans des attitudes et des postures variées.

« Quant aux figures d'idoles que l'on trouve parmi ces ruines, soit que l'on considère leur nombre, soit qu'on ait égard à *leur prodigieuse grandeur*, c'est une chose au-dessus de toute description et dont on ne saurait donner une idée; mais ce qui est encore plus digne d'exciter l'admiration, c'est l'exactitude de leurs formes, la justesse de leurs proportions et leur ressemblance avec la nature. Nous en avons mesuré une qui, sans son piédestal, avait *plus de trente coudées*. Sa largeur, du côté droit au côté gauche, portait environ dix coudées, et du devant au derrière elle était épaisse en proportion. Cette statue était d'une seule pierre de granit rouge. Elle était recouverte d'un vernis rouge, auquel son antiquité semblait ne faire qu'ajouter une nouvelle fraîcheur..... Il y a quelques-unes de ces figures que l'on a représentées tenant dans la main une espèce de cylindre d'un empan de diamètre, qui paraît être un volume... La beauté du visage de ces statues, et la justesse de proportion qu'on y remarque, sont ce que l'art des hommes peut faire de plus excellent, et ce qu'une substance telle que la pierre peut recevoir de plus parfait. Il n'y manque que l'imitation des chairs et du sang... J'ai vu deux lions placés en face l'un de l'autre, à peu de distance; leur aspect inspirait la terreur. On avait su, malgré leur grandeur colossale et infiniment au-dessus de la nature, leur conserver toute la vérité des formes et des proportions; ils ont été brisés et couverts de terre. » (ABDALLATIF, *traduit de l'arabe en français, par M. le baron de Sacy.*)

Il est douteux que les monuments décrits par Abdallatif remontent par leur antiquité aux premiers temps de l'existence de Memphis; trop d'infortunes alors avaient frappé cette ville célébrée dans les annales de tous les peuples policés de l'Orient, rivale de Tyr et de Babylone, qui fut si hospitalière pour Abraham et Jacob, fit la fortune de Joseph, et en éduquant Moïse donna un législateur aux Hébreux : illustration presque sans égale, qui protége encore les ruines de la cité de Ménès, consacre à jamais à la vénération des hommes le génie du fondateur de la monarchie égyptienne, et la munificence de ses successeurs durant les dix plus anciennes dynasties

Comme nous l'avons dit, la XIe dynastie fut originaire de la plus vieille capitale de l'Égypte, de Thebes, florissantes malgré la magnificence de Memphis, et chef-lieu de la hiérarchie religieuse, séjour de la caste sacerdotale qui était riche de ses propres biens et des offrandes pieuses des citoyens de l'Égypte entière. Ce ne serait peut-être pas trop s'écarter de la vérité au sujet des causes de ce nouveau changement dans l'origine des dynasties, que de l'expliquer par la rivalité des deux villes capitales. Depuis l'établissement du pouvoir monarchique civil, aucune famille purement thébaine n'avait occupé le trône; Memphis et ses environs, pays nouveau relativement à la Thébaïde, avaient au contraire donné sept dynasties sur les dix qui s'étaient élevées depuis la même époque; Thèbes et la caste sacerdotale n'avaient pas renoncé librement à leur ancienne influence, et devaient s'efforcer de la ressaisir : tout changement était favorable à ces graves desseins, mûris dans le silence du sanctuaire, et favorisés par l'opinion d'une vaste cité presque descendue au second rang, après avoir si longtemps occupé, seule, le premier. Elle réussit enfin à réaliser ses désirs; et, après un veuvage du trône qui durait depuis près de deux mille ans, elle l'occupa de nouveau par une de ses familles qui donna un assez grand nombre de rois. On le porte jusqu'à 17, quoique l'ensemble de leurs règnes n'ait embrassé que 59 ans. Ce résultat extraordinaire fait penser que des événements qui le furent aussi, suivirent ce changement de dynastie; dans les temps des discordes civiles, des riva-

lités des provinces et des villes principales, surtout dans les États fortement organisés, où les classes de la population sont intimement agglomérées par l'influence de la loi, de leurs croyances ou de leurs préjugés, les divisions s'opèrent par grandes masses; chacune d'elles se considère comme la plus puissante, comme le centre national, fait des lois ou exalte des chefs que les autres s'empressent d'abolir; et, après un petit laps de temps, le pays, rentré sous l'autorité des lois légitimes, apprend qu'il a été gouverné par une foule de souverains éphémères dont il n'a pas même connu les noms.

Tels furent peut-être les 16 premiers rois de la XIe dynastie égyptienne, dont les règnes ne durèrent que 43 ans, moins de 31 mois chacun, et dont les annalistes de l'Égypte n'ont pas pris la peine de conserver les noms. Ces annalistes ont fait plus pour leur successeur : ils nous apprennent qu'il se nommait Amménémès, et qu'il régna pendant 16 ans.

Ce laps de temps put permettre à ce prince de rétablir l'ordre en Égypte et de se distinguer par quelques services signalés : car c'est, dans l'histoire égyptienne, un fait constant et qui se renouvelle à toutes les périodes de sa durée, que les événements les plus mémorables, l'élévation des plus grands édifices, l'origine des institutions les plus utiles, et toutes les actions illustres appartiennent à des règnes dont la longue durée s'étendit au delà du terme commun à tous les autres règnes. Les trois rois qui succédèrent à Amménémès en fournissent une nouvelle preuve; chacun d'eux régna près de 40 ans; et les temps de la grandeur et de la prospérité de l'Égypte se renouvelèrent sous leurs règnes.

Ils appartiennent à la XIIe dynastie, originaire aussi de Thèbes. Sésôchris, fils d'Amménémès, en fut le premier roi; il régna 46 ans. Un autre Amménémès, ou Amménémôph, succéda à Sésôchris, et occupa le trône pendant 38 ans; il périt assassiné par ses eunuques. Les listes de Manéthon nomment ensuite pour 3e roi de cette dynastie, un Sésostris, qui régna 48 ans, et qui serait, si les textes sont fidèles, Sésostris l'ancien, souvent confondu, par l'analogie de leurs grandes actions, avec le prince de même nom de la XVIIIe dynastie. On donne à Sésostris l'ancien une taille colossale; on dit qu'il conquit toute l'Asie dans l'espace de neuf années, et qu'il pénétra même en Europe par la Thrace, laissant partout, inscrits sur des colonnes de pierre, les souvenirs de ses victoires. Labarès succéda à ce Sésostris; et c'est à ce prince qu'on attribue la construction du célèbre labyrinthe (appelé *labarinthe* par les anciens écrivains français), (*suprà*, page 36); Labarès et ses deux successeurs, Amméres et Amménémès, régnèrent chacun 8 ans; une femme, Scenniophrès, sœur du dernier Amménémes, lui succéda, mais ne régna que durant quatre années.

Malgré les incertitudes qui existent sur le nom et les actions de ce premier Sésostris, il est cependant avéré qu'à cette époque les arts s'étaient développés en Égypte; que cette monarchie était puissante; que de beaux et vastes édifices, enrichis par la peinture et la sculpture, ornaient ses villes principales; que les rois de cette époque, notamment Sésôchris, Amménémès et Amménémôph, firent avec succès de grandes entreprises militaires au dehors; enfin on a reconnu, dans les ruines des plus anciens monuments de Thèbes, où ils sont employés comme matériaux de construction, des débris d'édifices portant, sculpté, le nom d'un des rois de cette XIIe dynastie. Dès cette même époque, en effet, et quelque reculée qu'elle soit en arrière des origines de nos annales occidentales, les monuments contemporains, où sont inscrits les noms de ces vieux rois, surgissent des entrailles de la terre, et viennent, de leur antique autorité, corroborer et mettre hors des atteintes du doute, les monuments des temps postérieurs où ces mêmes rois sont inscrits par les mêmes noms et pour les mêmes époques; succes-

sion admirable de témoignages originaux en faveur de l'identité des hommes, des temps et des événements.

Tous les textes des listes de Manéthon s'accordent à donner soixante rois à la XIIIe dynastie, et à fixer la durée de leurs règnes réunis à 453 ans. Mais les abréviateurs de ces antiques annales ont négligé de nous conserver les noms des rois de cette troisième famille thébaine; il paraît toutefois que l'obscurité de leurs actions a justement enveloppé à jamais leur nom et leur vie. Diodore de Sicile a dit de quelques autres souverains égyptiens également demeurés inconnus : « Ces rois vécurent tous dans une profonde oisiveté, et ne s'occupèrent que de leurs plaisirs. Aussi, les chroniques sacrées ne nous transmettent sur leur compte le souvenir d'aucun monument magnifique, ni d'aucune action digne de trouver place dans l'histoire. » Mais il est vraisemblable que l'Égypte jouit, pendant cette longue succession de rois, d'une paix profonde; l'obscurité de la vie de ces princes fut la véritable cause du bonheur des peuples.

La XIVe dynastie fut originaire de Skôou (Xoïs), grande ville de la basse Égypte, et qui enleva momentanément à Thèbes l'honneur d'être le berceau de la famille régnante, si toutefois il y eut quelque honneur à fournir une longue série d'hommes inconnus, quoique devenus rois; car on ne retrouve plus, dans les annales écrites, ni leurs noms, ni le plus fugitif souvenir des actions de leur vie ou de leur règne : misérable condition pour des êtres humains, que d'être élevés par le hasard au premier rang, pour s'y dissiper comme de vains fantômes privés de sens, de pensée et de mouvement. On porte à soixante-seize le nombre de ces ombres de rois qui traînèrent, pendant 484 ans, leur nullité sur le trône d'Égypte.

La XVe dynastie fut thébaine, et la ville sacerdotale s'assura dès lors, pour près de quinze siècles, l'avantage qu'elle venait de reprendre sur Xoïs; ce fut de Thèbes, en effet, que sortirent aussi les familles dont se formèrent les cinq dynasties qui succédèrent à la XVe.

Celle-ci eut plusieurs rois, on n'en connaît pas exactement le nombre, qui régnèrent pendant 250 ans. On ignore aussi ce qui se passa pendant leur règne, et il dut être calme et modéré, puisque l'histoire n'en a recueilli aucun événement digne d'être transmis à l'avenir.

Il est très-vraisemblable que la ligne supérieure de la table historique et généalogique d'Aydos (voy. *pl.* 47), contient, rangés de la gauche à la droite, les cartouches-prénoms des rois de cette XVe dynastie : l'examen attentif de ce précieux monument, et sa comparaison avec d'autres documents semblables qui ont permis de le compléter en partie, ont fait reconnaître en effet que la ligne intermédiaire se terminait à droite, quand le bas-relief était entier, par la suite des noms des rois de la XVIIe dynastie, et successivement par ceux des rois de la XVIe; qu'ainsi la série des rois de la XVe se trouvait à la ligne supérieure, le dernier cartouche à gauche étant celui du dernier roi de cette XVe dynastie. Les noms et prénoms du roi qui fit sculpter ce précieux bas-relief (Sésostris), occupent, plusieurs fois répétés, la ligne inférieure toute entière. Ainsi les annales écrites par Manéthon, et les listes qui en furent extraites par ses abréviateurs qui nous les ont conservées, entrent déjà en communauté de témoignages pour l'histoire, avec les monuments des arts; double et précieux avantage peu commun dans les annales de l'antiquité, même pour les temps bien postérieurs à l'époque égyptienne où nous sommes parvenus.

En supposant, comme des analogies nous y autorisent, que les 250 années de la XVe dynastie furent réparties entre sept rois au moins, nous connaissons, encore subsistant de nos jours, un monument contemporain d'un des rois de cette même dynastie, du VIIe, tel qu'il est inscrit dans la table d'Abydos. Ce monument se voit sur la route de Cosséir, sculpté sur un des rochers qui la bordent; c'est un bas-relief soigneusement tra-

vaillé; l'enseigne du roi, surmontée de l'épervier mitré, en occupe le milieu; et à droite et à gauche est son prénom, précédé de son titre de roi et des autres qualifications honorifiques dont le protocole égyptien fut habituellement assez prodigue; le vœu *vivant à toujours* y complète les pieux honneurs rendus à ce roi : il se nommait Mérenrhès.

Ce fait, qui intéresse l'histoire des hommes à un si haut degré, n'est pas absolument isolé, quoique appartenant à une époque où il n'y a pas encore d'histoire ni peut-être d'existence sociale pour les plus anciennes et les plus illustres nations de l'Occident. On a recueilli en effet, auprès des pyramides, dans les vallées sépulcrales de Thèbes, sur les côtes de la mer Rouge, dans les grottes des lieux nommés El-Tell, Zaoyet-el-Maïetin, et dans d'autres localités, des noms de rois et de reines, gravés sur des monuments contemporains, antérieurs à l'époque du septième roi de la XVe dynastie; et même aux six rois connus de la XIVe; toutefois ces noms antérieurs ne se trouvent point parmi ceux qui subsistent encore sur la table d'Abydos. Mérenrhès, de la XVe dynastie, vécut vers l'an 2500 avant l'ère chrétienne.

C'est dans la même dynastie qu'on doit placer le règne du roi Osymandyas, dont Diodore de Sicile, d'après l'historien grec Hécatée, a décrit les actions si merveilleuses, et le tombeau plus digne encore du nom de merveille par son étendue, par les sculptures et les peintures dont il fut orné, et qui en feraient l'un des plus magnifiques édifices de la magnifique Thèbes. On y avait représenté les campagnes de ce roi contre les Bactriens, le siége d'une ville défendue de tous côtés par une rivière, le roi combattant lui-même du haut de son char, et secondé par son lion apprivoisé; enfin toutes les circonstances d'une grande campagne heureusement entreprise par une armée de quatre cent mille hommes, conduite par un chef valeureux; à la suite des salles décorées de ces tableaux militaires, on voyait un sanctuaire pour l'adoration des dieux, un promenoir, une bibliothèque intitulée : *Remède de l'âme;* enfin, le tombeau même du roi : et toutes ces notions topographiques sur le tombeau d'Osymandyas, ont porté les derniers voyageurs en Égypte à reconnaître les analogies les plus frappantes entre le plan du Rhamesséum, encore subsistant à Thèbes (connu aussi sous la dénomination inexacte de *Memnonium*, puisqu'il a été élevé par Rhamsès III, Sésostris), et le tombeau d'Osymandyas décrit dans l'ouvrage de Diodore de Sicile; les proportions du Rhamesséum sont seulement inférieures en tout point à celles qu'on donnait au tombeau d'Osymandyas.

C'est sur le sommet de ce même édifice que ce roi avait fait placer le fameux cercle d'or, de 365 coudées de circonférence (environ 500 pieds), et dont chacune de ses divisions, affectée à un jour de l'année, portait écrite l'indication de l'heure du lever et du coucher des astres, ainsi que les pronostics sur les variations de l'atmosphère : indications plus oiseuses encore que les mesures d'un tel ouvrage en or massif; puisqu'un tel cadran annuaire eût été complétement inutile en raison de l'absence de tout rapport vrai de ses divisions, avec la longueur réelle de l'année solaire et le mouvement des astres; ce qui fait supposer à cette narration de l'histoire quelques exagérations, ou dans les écrivains qui l'ont tracée, de l'inexactitude ou de l'ignorance.

Il ne reste rien de ces merveilleuses constructions, si toutefois elles ont jamais existé; et jusqu'ici on n'a pas été plus favorisé à l'égard des monuments originaux de la XVe dynastie; on en connaît bien peu qui puissent lui être attribués avec toute certitude. Un de ses rois est cependant nommé dans le tombeau du prêtre Othoès, creusé auprès des grandes pyramides : Othoès étant au service personnel de ce roi, dont le nom se trouve aussi rappelé dans la table royale du temple de Karnac : c'est le quatrième cartouche

de la première rangée inférieure, sur la partie droite du temple.

Ces souvenirs historiques de la XVe dynastie nous rapprochent de la grande époque des annales égyptiennes, de celle où une invasion de barbares arrêta et détruisit presque de fond en comble la civilisation de l'Égypte, et en dessécha pour trois siècles les germes les plus précieux.

Cela arriva aux temps de la XVIe dynastie, originaire de Thèbes, composée de plusieurs rois dont les règnes successifs durèrent 190 ans. Les chronologistes qui ont pu lire l'ouvrage de Manéthon, n'y ont pas recueilli pour nous les noms des princes de cette dynastie; mais des monuments élevés durant leur règne, nous ont révélé les noms de quelques-uns de ces rois, et l'ordre de leur succession, suppléant ainsi, en partie, au silence absolu des historiens.

Il paraît qu'un roi nommé Osortasen, l'un des derniers de cette dynastie, fut aussi un prince illustre, et que son règne dura près d'un demi siècle, circonstance favorable aux bons vouloirs de la fortune et à la fécondité du génie. Osortasen éleva l'obélisque qui est encore debout à Héliopolis (voy. *pl.* 74). Son prénom royal (le cartouche supérieur) et son nom propre (le cartouche au-dessous du premier) se lisent sur les quatre faces de l'obélisque, et font partie des quatre inscriptions, en l'honneur d'Osortasen, qui décorent ce monument; le cartouche-prénom est répété au bas de l'inscription, et les caractères alphabétiques qui composent le nom propre (cartouche au milieu de la hauteur), se lisent OSRTSN; ailleurs ce même nom est écrit *Osortsn*. Nous avons dit plus haut (page 274) comment il nous semble que peut s'expliquer l'existence actuelle de ce précieux monument élevé par un roi qui régna avant l'invasion et les affreux ravages des Hyksos.

D'autres monuments originaux, contemporains de ce même roi, datés des années de son règne, consacrés à sa mémoire, ou rappelant ses mémorables actions, sont également parvenus jusqu'à nous, et, comme l'obélisque d'Héliopolis, doivent servir à faire placer au rang des princes illustres par leurs hauts faits, à la tête d'une nation puissante par sa parfaite civilisation plus de vingt-trois siècles avant l'ère vulgaire, Osortasen l'un des derniers rois de la XVIe dynastie.

Son nom est inscrit dans les tables généalogiques du temple de Karnac à Thèbes; il a disparu de celle d'Abydos, où il se serait trouvé le deuxième à la droite du cartouche qui borne la ligne intermédiaire du côté fragmenté. Des stèles funéraires isolées, élevées dans les tombeaux de particuliers de classes diverses, et dont quelques-unes sont remarquables par la beauté du travail ou par leur volume, portent les dates des années 13, 17, 25 et 43 du règne d'Osortasen; sur l'une d'elles, le père du roi est nommé, c'était Ptahawtep. Le nom du roi se lit aussi sur des monuments de plus petite proportion, des scarabées, des figurines: mais cette série de témoignages, malgré leur intérêt évident, n'est plus qu'un utile accessoire du monument principal qui nous reste de ce règne et de ce roi.

Les ruines de l'antique ville égyptienne de *Béhéni*, aujourd'hui occupées par le village arabe de Ouadi-Halfah, en Nubie, près de la seconde cataracte du Nil au midi de l'Égypte, se composent des restes de plusieurs édifices publics. La position de cette ville était importante pour l'Égypte, toujours intéressée à maintenir dans l'obéissance les populations fixées entre les deux cataractes. C'est là que le roi Osortasen fit édifier un temple en l'honneur de la grande divinité de l'Égypte, de *Horammon*, ou Ammon générateur.

Cette antique origine donnait aux ruines de ce temple une importance sans égale; Champollion le jeune les fouilla religieusement; il reconnut que les murs qui subsistent ont été construits en grandes briques crues; que l'intérieur était soutenu par des piliers ou des colonnes en grès, ouvrages du

règne d'Aménophis II, de la XVIIIe dynastie; que ce temple fut enrichi par Rhamsès Ier et Ménephtha Ier, princes de la même dynastie; et une stèle historique, arrachée de ces ruines par notre voyageur, et déposée par lui au Musée du Louvre, contient la liste des dons et des offrandes faites à ce temple par ces deux rois. Mais il reconnut aussi que cet édifice religieux avait été primitivement fondé par Osortasen de la XVIe dynastie, et il en recueillit la preuve en arrachant aussi de ces mêmes ruines, et de la place qu'occupait d'abord le sanctuaire du temple, une autre stèle encastrée autrefois dans ce sanctuaire même, monument sans prix par son antiquité, par son importance historique, également recueilli avec un zèle patriotique pour le Musée du Louvre, mais que d'occultes manœuvres ont dirigé à l'étranger.

Le champ de cette stèle est occupé par un bas-relief; le roi Osortasen, armé de la masse et coiffé en Ammon, est debout devant le dieu Month, qui lui livre, avec l'emblème de la vie stable, les peuples de la Libye, dont les noms sont inscrits dans des cartels placés auprès de douze figures d'hommes, et ces figures sont attachées à des liens dont le dieu réunit les extrémités dans ses mains. C'est la représentation, en style religieux, de la conquête de la Nubie par Osortasen, qui fit ainsi rentrer sous le joug les peuplades révoltées entre les deux cataractes. « Je te livre, dit le dieu, toutes les contrées de la terre de Kenous; » et dix noms, d'autant de ces peuplades, sont encore lisibles sur le monument. Dans le texte de l'inscription, le roi est qualifié de taureau blanc, qui a mis en fuite les peuples de Phot (les Libyens); et ce monument, d'une victoire utile à la sécurité de l'Égypte, était religieusement déposé dans le sanctuaire du temple de Béhéni, qui eut pour fondateur le même roi dont la stèle enlevée à la France a transmis jusqu'à nous, à travers plus de quarante siècles, le nom et la gloire.

A Osortasen, vers la fin de la XVIe dynastie, succèda un autre roi qui se nomma Amenhemhé; il est également inscrit dans les listes royales de Karnac; il se trouve aussi dans le texte d'un monument contemporain sculpté sur le milieu de la route de Cosséir; enfin sa légende complète se lit dans un des antiques tombeaux de Bèni-hassan-el-Qadin; les inscriptions, dont cette légende n'est qu'une partie, font dire au roi Amenhemhé qu'il a entrepris plusieurs guerres, notamment contre les Éthiopiens. Il paraît ainsi que cette partie des frontières de l'Égypte ne cessait d'exciter la sollicitude du gouvernement égyptien, et l'histoire prouve assez, par le succès de quelques invasions éthiopiennes en Égypte, que cette sollicitude devait être permanente comme le danger qui la faisait naître.

Les voisins de l'Égypte à l'orient semblaient plus tranquilles, peut-être parce qu'ils étaient plus divisés, ou qu'une civilisation plus analogue, et surtout de grands intérêts commerciaux réciproquement avantageux, portaient ces voisins orientaux à des relations pacifiques. Le peuple hébreu, illustre branche de la grande famille arabe, n'habitait pas loin de l'Égypte. Encore à l'état de pasteurs, soumis au gouvernement patriarcal, à l'autorité de l'ancien, campant sous la tente, dans de gras pâturages avec leurs troupeaux, Bédouins primitifs pieux et hospitaliers, les Hébreux connaissaient les richesses de l'Égypte, et ne semblaient pas lui porter envie. Ils s'unissaient en mariage avec les Égyptiens; Agar, femme d'Abraham, était née en Égypte, et elle choisit pour l'épouse de son fils une autre femme de la même nation. Ils y descendaient quand la famine frappait leur pays. La famine y conduisit Abraham, âgé de soixante-quinze ans, et cet événement, le plus ancien de ceux que la Bible mentionne à l'égard de l'Égypte, se passa, d'après les époques connues de l'histoire sainte, pendant le règne d'un des rois de la XVIe dynastie.

La Bible raconte comment Abraham, ayant avec lui Sara, et craignant

que la beauté de sa femme ne portât les Égyptiens à le tuer pour la lui ravir, l'engagea à se dire sa sœur. Sara fut enlevée et conduite au palais du roi, mais Abraham fut très-bien traité; les Égyptiens lui donnèrent des brebis, et des bœufs, et des ânes, et des esclaves, et des servantes, et des ânesses, et des chameaux. Bientôt la maison de Pharaon fut frappée de la main de Dieu; le roi fit venir Abraham : « Pourquoi, lui dit-il, as-tu annoncé que Sara était ta sœur, afin que je la prisse pour épouse? Voilà ta sœur, prends-la et va-t'en; » et Abraham se retira avec tout ce qu'on lui avait donné, et remonta en Chanaan, possesseur de beaucoup d'or et d'argent; *dives valde*, dit la Bible, *in possessione auri et argenti;* nouveau témoignage de la prospérité de l'Égypte aux temps de la XVIe dynastie.

Le dernier des rois de cette famille est appelé Timaos par Manéthon; l'historien juif Josèphe nous a conservé, au sujet de ce roi, quelques fragments du récit de l'annaliste égyptien; il rapporte textuellement un court extrait de la seconde partie de l'histoire de Manéthon, dans laquelle se trouvait la narration de l'événement mémorable qui changea subitement la face des choses en Égypte : une barbarie farouche y remplaça l'habitude des lois, et la civilisation de l'Égypte aurait été entièrement détruite, si elle avait reposé sur de débiles fondements; mais elle résista à deux siècles et demi d'inouïes calamités. Laissons parler Manéthon.

« Sous le règne de Timaos, Dieu fut irrité, on ignore pourquoi, et des hommes de race ignoble, venant à l'improviste des régions orientales, envahirent l'Égypte, pénétrèrent dans la contrée et s'en emparèrent en peu de temps, presque sans combat; ils opprimèrent les chefs du pays, brûlèrent les villes avec fureur, et renversèrent les temples des dieux. Ils se conduisirent en ennemis cruels contre les habitants de l'Égypte, réduisirent en esclavage une partie des femmes et des enfants; et, ce qui mit le comble aux malheurs de l'Égypte, ils choisirent un d'entre eux, nommé Salathis, et ils le firent roi. Salathis se rendit maître de Memphis, sépara par là la haute Égypte de la basse, leva des impôts, plaça des garnisons dans les lieux convenables, et fortifia particulièrement la partie orientale du pays. Méditant une entreprise contre les Assyriens, alors très-puissants, Salathis se rendit dans le nome Méthraïte, releva une ancienne ville située à l'orient de la branche bubastique du Nil, nommée Aouaris, la ferma de fortes murailles, et il y rassembla deux cent quarante mille hommes; il les visitait dans la belle saison; il les nourrissait, les comblait de présents, et les exerçait aux manœuvres militaires, afin d'inspirer le respect et la crainte aux nations étrangères. Salathis mourut après avoir régné pendant dix-neuf ans. »

Tel est le récit de Manéthon. Le roi Timaos fut le témoin des premières entreprises de ces barbares; il tenta vainement de leur résister; son courage lui coûta la vie; il la perdit après six années de règne, vers l'année 2082 avant l'ère chrétienne.

Alors finit la XVIe dynastie, et la XVIIe commença. Les étrangers qui avaient envahi l'Égypte et la tenaient courbée sous leur joug sanguinaire et dévastateur, sont désignés par Manéthon sous le nom de *Hyksos;* on les appelle dans notre langue les *Pasteurs*, et l'usage a accrédité cette dénomination. Leur origine n'est pas connue avec certitude; Josèphe, pour exalter les antiquités de sa nation, les considère comme des Juifs, et il en conclut que les ancêtres de sa race ont ainsi régné sur l'Égypte, en brigands armés il est vrai, mais Josèphe ne répudie pas ces souvenirs. D'après ce que les monuments nous apprennent de ces hordes incultes et farouches, on voit qu'elles appartenaient, par leur constitution physique, à la race blanche, que les individus étaient en général d'une taille haute et grêle; on a cru y retrouver les traits principaux de la race scythique, et l'on sait que ses incursions armées sur les pays ri-

ches, parce qu'ils étaient civilisés, datent d'une très-haute antiquité dans l'histoire de l'Asie.

Après la mort de Timaos (nommé aussi Concharis), les principales familles du pays, fuyant devant l'ennemi, se retirerent dans la haute Égypte, en Nubie, au-dessus de la première cataracte, et sur les côtes de la mer Rouge où l'Égypte possédait d'importants établissements. Timaos eut des successeurs tirés du sang royal, légalement revêtus, par droit d'hérédité, de la souveraineté, mais qui d'abord n'eurent vraisemblablement que peu d'occasions de l'exercer avec avantage. Ils s'établirent dans la haute Égypte.

Il y eut donc alors deux royaumes en Égypte et deux autorités contemporaines et rivales: les Pharaons, souverains légitimes, résidant dans la haute Égypte; et les Pasteurs, barbares conquérants, occupant Memphis, la moyenne et la basse Égypte. C'est ainsi que la XVIIe dynastie égyptienne se compose de deux listes de rois qui furent contemporains, et dont l'existence, à peu près d'une durée égale, est un synchronisme historique incontestable, quoique fondé sur des preuves différentes; car les textes écrits ont conservé l'histoire des Pasteurs, et les monuments des arts celle des Pharaons : la barbarie n'écrit ses annales sur les édifices qu'en les détruisant par le fer et la flamme.

Les Pasteurs s'y appliquèrent avec un déplorable succès, et de tous les monuments élevés en Égypte avant leur invasion, il en reste à peine un seul encore entier, tout le reste a été détruit, et il a fallu, singulière destinée! une nouvelle série de catastrophes et de destructions, pour qu'il nous ait été donné de rencontrer dans les ruines des monuments élevés sur le sol de Thèbes et de Memphis par les grands rois de la XVIIIe dynastie, les ruines toutes historiques des monuments élevés par les ancêtres de ces grands rois avant l'invasion des Pasteurs: Juifs ou Scythes, ils détruisirent tout ce que leur furcur aveugle put atteindre, et des grands édifices de l'Égypte, aucun ne fut épargné.

Il paraît qu'ils pénétrèrent jusqu'à la cataracte de Syène, limite méridionale de l'Égypte; car jusque-là les deux rives du Nil, sur toute la longueur de la vallée, sont également dépourvues de traces de monuments antérieurs à l'autorité des Pasteurs ou *Hyksos*. Mais dès que la prévoyance de leur premier roi Salathis eut fait du lieu nommé Aouaris, dans la basse Égypte, un camp retranché ou une enceinte fortifiée, qui devint le séjour habituel de l'armée, le chef de ces hordes dut se tenir à leur portée, pour les visiter fréquemment, comme le dit Manéthon; car sur cette armée reposait réellement son pouvoir. Le lieu qu'elle occupait assurait naturellement la défense de l'Égypte, qui était exposée, par le chemin que ces conquérants venaient de faire, aux entreprises des grandes monarchies de l'Asie, dès longtemps les rivales de l'Égypte. L'armée à Aouaris et le gouvernement à Memphis, Salathis gardait tout à la fois les avenues de l'Égypte à l'est et au nord, et surveillait le midi, qui ne devait pas lui donner de craintes fondées, quoique les Pharaons s'y fussent réfugiés.

Les successeurs de Timaos surent en effet se maintenir dans la Thébaïde, et les autres dépendances de l'Égypte soustraites à l'occupation des Hyksos; les Pharaons ne purent toutefois y exercer qu'une autorité très-précaire, et presque nominale; ils songèrent d'abord à maintenir leurs droits par ces droits eux-mêmes, par la fidélité de leurs serviteurs les plus dévoués, par l'adhésion aussi de la population tout entière, des castes supérieures surtout, dont tous les intérêts avaient péri du même coup qui avait frappé à mort le dernier roi de la XVIe dynastie.

On ne peut s'empêcher de remarquer, avec quelque surprise, que, de tous les abréviateurs de Manéthon qui ont copié ses listes des dynasties et des rois, aucun n'a inscrit, pour la XVIIe dynastie, les noms des souverains de droit, des Pharaons; que tous, au

contraire, portant à six le nombre des règnes de cette dynastie, y ont inscrit les noms des rois Pasteurs occupant l'Égypte de fait en l'accablant de calamités, et qu'ils ont ainsi abandonné à l'oubli les noms et les actions des souverains de la race égyptienne, qui ne cessèrent de lutter contre les barbares, et qui, après deux siècles et demi de combats, purgèrent enfin le sol de la patrie de ces immondes vainqueurs. La surprise que cette remarque a fait naître cessera en se rappelant l'origine de ces abréviateurs de Manéthon et de leurs listes. Le plus ancien de tous est le Juif Josèphe; il considérait les Pasteurs comme les ancêtres de sa nation; il les inscrivit de préférence dans sa liste des rois d'Égypte; il en rejeta les Pharaons, les véritables rois; et les chroniqueurs venus après Josèphe ont copié ses listes, quoique étrangers à des intérêts, à des préjugés, et à des prétentions que l'histoire n'a pu justifier.

Il en est tout autrement dans la table d'Abydos et dans les autres monuments de la piété des rois et des peuples de l'Égypte : immédiatement avant le prénom royal du premier prince de la XVIIIe dynastie, on trouve les cartouches de six Pharaons de la XVIIe. Dans les monuments égyptiens, les Pasteurs ne sont rappelés que sous des formes propres à entretenir la haine universellement vouée à cette race d'impurs, la véritable plaie de l'Égypte.

On compte six règnes de Pharaons entre la mort de Timaos et l'expulsion des barbares; ces Pharaons formèrent la XVIIe dynastie qui régna 260 ans. Le cartouche du premier roi est le premier, de droite à gauche, de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos; d'autres monuments ont fait connaître la légende entière de ce roi; il se nommait Aménemdjôm. Plusieurs stèles, dont quelques-unes sont peintes, et d'autres se distinguent par une exécution soignée, portent des dates tirées du règne de ce roi. Une de ces stèles est datée de l'an 3, et le roi Aménemdjôm Ier, et un Osortasen, l'un et l'autre de la XVIIe dynastie sont mentionnés dans les inscriptions de ce monument. D'autres stèles portent des dates de la 3e, de la 14e, de la 19e, et de la 29e année du règne de cet Aménemdjôm, qui est le IIe de ce nom. A Beni-Hassan-el-Qadim, la légende entière du même roi se trouve deux fois dans les inscriptions du tombeau de Névôth, avec la date de l'an 9 de son règne; enfin on voit au musée de Genève une autre stèle qui est relative à une campagne entreprise par ce même roi, en l'an 19 de son règne, contre les Éthiopiens. Dès les antiques époques, les ennemis les plus menaçants pour l'Égypte furent à ses frontières du midi : à chaque règne, on voit se renouveler les tentatives pour les repousser ou les contenir; Aménemdjôm II eut aussi ce devoir à remplir; la durée du règne de ce roi, le premier de la XVIIe dynastie, fut au moins de 29 ans.

Il eut pour successeur un autre Osortasen, qui fut ainsi Osortasen II. Son prénom est, sur la table d'Abydos, à la gauche de celui de son prédécesseur; trois autres monuments contemporains font connaître son nom propre, écrit des mêmes signes que celui du premier Osortasen. On a vu au musée du Louvre une jolie statuette de ce roi, en cornaline, avec cette inscription : le roi Osortasen, fils du roi Aménemdjôm. Une belle stèle en calcaire blanc porte la date de la 2e année de son règne. Les tombeaux de Beni-Hassan renferment aussi la légende entière de ce roi; un scribe royal présente à son supérieur une tablette dont l'inscription porte la date de l'an 6 du règne d'Osortasen II : ce règne eut donc au moins cette durée.

Il paraît toutefois qu'elle fut courte, car Osortasen II eut pour successeur son frère, qui porta aussi le nom d'Osortasen. Son cartouche prénom est à son rang dynastique sur la table d'Abydos, et la légende entière de ce roi existe encore sur un grand nombre de monuments contemporains. Dans l'inscription de l'un d'eux, les signes du cartouche-prénom sont précédés du

titre de fils de roi. C'est dans la Nubie principalement que les souvenirs d'Osortasen III se sont conservés sur les monuments. Dans le temple de Semné, au-dessus de la seconde cataracte, la légende de ce Pharaon est sculptée dans le sanctuaire, et les tableaux qui ornent ce lieu représentent le roi adoré en même temps que le Nil; ce qui a fait supposer, non sans vraisemblance, que ce souverain était le roi Nilus des historiens; on le voit, en effet, adoré comme une divinité, et placé parmi les dieux, dans une des stèles sculptées à Maschakit, lieu situé au sud d'Ibsamboul. Dans le même temple de Semné, le roi Mœris, de la XVIIIe dynastie, rend ses hommages au dieu Nil et à Osortasen III en même temps. Un autre bas-relief du même temple représente ce même roi portant les titres : *Le fils du soleil qui l'aime, Osortasen vivificateur,* et figuré en pied, revêtu du costume d'Osiris, et assis dans un naos sur la barque du soleil; enfin une inscription du même temple prouve que cet édifice fut dédié au dieu Nil et au roi Osortasen divinisé, circonstances plus que suffisantes pour que cette communauté d'adorations et d'hommages ait établi une communauté de dénomination entre le dieu et le roi. Ce prince n'a pas été oublié dans la table royale de Karnac à Thèbes; on y lit son nom au rang qui lui était assigné. On ignore quelle fut la durée de son règne.

Le successeur d'Osortasen III fut un autre Amènemdjôm, le IIIe de ce nom; et si nous avons oublié de le faire, c'est à l'occasion des princes qui viennent d'être nommés, que nous devons rappeler l'usage adopté de toute antiquité en Égypte, et dont les monuments égyptiens de tous les temps fournissent des exemples, celui de donner habituellement le nom du grand-père au petit-fils; c'est pour ce motif sans doute que les Osortasen et les Amènemdjôm se succèdent si régulièrement dans la liste des princes de la XVIe et de la XVIIe dynastie. Le prénom d'Amènemdjôm III se trouve sur beaucoup de monuments : dans la table d'Abydos comme dans celle de Karnac, sur une stèle funéraire de la bibliothèque royale, un amulette en terre émaillée de la galerie de Florence, et une autre stèle où se lit la date de l'an 25 de ce roi. D'autres monuments encore, revêtus du plus haut caractère historique, concourent à compléter ces données sur cet ancien Pharaon, et ne permettent pas de douter qu'il ne fût resté le maître des possessions égyptiennes en Arabie. De riches mines de cuivre existaient à El-Magarah, dans cette province; Sabout-el-Kadim y était également situé; et l'on a retrouvé dans ces deux lieux des stèles sculptées sur les rochers mêmes, et qui portent des dates des années 3, 31, 41, 42 et 44 du règne d'Amènemdjôm III.

On ne connaît de son successeur, après son prénom royal inscrit à son rang dans les tables royales d'Abydos et de Karnac, que quelques monuments isolés, sur lesquels ce même prénom est figuré, deux scarabées, et une stèle funéraire qui existe à Paris. Mais aucun d'eux ne nous donne ni le nom que porta ce roi, ni la durée de son règne; espérons dans les monuments pour faire cesser notre ignorance.

Le sixième roi de la XVIIe dynastie se nomma Ahmôs (le *fils du dieu Lune*), dont les Grecs ont fait Amosis; son prénom signifiait *le soleil seigneur de la vigilance*. Avant de dire comment il justifia ce beau titre, et accomplit les devoirs qu'il lui imposait envers sa patrie, revenons aux Pasteurs que nous avons laissés maîtres de Memphis, soumettant toute la contrée à leur brutale autorité, et régularisant en quelque sorte l'odieux exercice de leur pouvoir, en déférant à l'un de leurs chefs, à Salathis, le titre de roi.

Tout ce que nous savons de ses successeurs dans la lignée des barbares, c'est leurs noms et la durée de leurs règnes, grâce à la vaniteuse attention de Josèphe pour ces étrangers qu'il voulait bien considérer comme ses ancêtres en Israël. Il nous en donne cette

liste : après Salathis qui régna 19 ans, les Pasteurs eurent pour chefs Boeon, 44 ans; Apachnas, 36 ans 7 mois; Apophis, 61 ans; Anan, 50 ans 1 mois; Assès ou Assèth, 49 ans 2 mois; total, pour le règne des 6 rois pasteurs, 259 ans 10 mois.

On ne doit chercher ni dans les manuscrits ni dans l'histoire de l'Égypte, les noms ou les actions de ces prétendus rois, d'origine inconnue : il ne resta d'eux, dans le pays, que la haine profonde qui anima, à toujours, toutes les classes. Ils n'édifièrent rien; l'écriture sacrée ne pouvait pas conserver leurs noms sur le frontispice des temples, ils rejetèrent la religion nationale; ni sur les palais, ils habitaient les camps et détruisaient les cités. Ils permettaient la culture des champs, afin d'en tirer des tributs onéreux au peuple asservi, mais suffisants pour l'entretien de l'armée, les besoins des chefs, et les exigences de la guerre. C'est donc un fait d'une grande singularité, que le nom d'un des rois pasteurs se trouve dans un texte égyptien, écrit à la gloire d'un des Pharaons, proche descendant de celui qui les chassa; le nom d'Apophis, tracé dans le cartouche consacré, et précédé du cartouche-prénom dont le premier signe est aussi le disque du soleil, se trouve dans un manuscrit en écriture hiératique, relatif au règne et aux victoires de Sésostris.

Josèphe convient que tous ces rois nouveaux ne cessèrent de ravager le pays par leurs incursions et leurs pillages, s'efforçant avec persévérance de détruire la race égyptienne tout entière. Il avoue aussi que la première syllabe du mot *Hyksos* par lequel on les désignait, exprime, en langue égyptienne, l'idée de captif; et la vérité de cette étymologie (*) indique, sans nul doute, que cette dénomination, modifiée par Josèphe en celle de *Pasteur*, leur fut donnée par les Égyptiens. Manéthon, à qui l'historien des Juifs emprunte ces curieuses données, ajoute, selon le même historien, qu'en effet c'est à l'état de captif qu'on avait figuré ces étrangers sur les temples des dieux en Égypte : l'étude des monuments confirme pleinement l'assertion de Manéthon; la figure des Pasteurs enchaînés y fut très-fréquemment reproduite par la peinture et la sculpture : c'était une idée nationale que le gouvernement s'appliquait à entretenir dans toutes les classes; toutes avaient sous leurs yeux des tableaux multipliés des actions les plus funestes à leurs intérêts : les femmes et les hommes trouvaient partout cette leçon sous leurs yeux.

Ce fut aussi durant le règne de ces étrangers que Joseph, fils du patriarche Jacob, parut en Égypte, d'abord comme esclave acheté par un des principaux officiers du roi, et successivement comme intendant de la maison de cet officier; ensuite condamné aux fers comme ravisseur; plus tard, honoré comme devin interprète des songes, et enfin premier ministre et favori du roi.

D'après le texte de la Bible, qui contient la naïve narration de la vie ou de la légende de Joseph, les marchands ismaélites qui l'avaient acheté de ses malheureux frères, l'emmenèrent en Égypte, et le vendirent à un Égyptien nommé Putiphar. Ce nom, ramené à sa véritable orthographe, *Pétéphré*, est en effet un nom égyptien qui signifie celui qui appartient à Phré (le dieu soleil), et il est analogue à d'autres noms égyptiens, tirés aussi de ceux de divinités, tels que Pet-Ammon, et Pet-Isis. On sait comment, par la malice de la femme de Pétéphré, Joseph, investi d'abord de la confiance entière de ce chef des troupes égyptiennes, fut bientôt après jeté dans une prison, où, comme par l'effet d'une certaine prédestination au gouvernement des hommes, le geôlier lui remit une partie de son autorité et la surveillance de tous les autres prisonniers. Parmi eux se trouvaient le pannetier et le sommelier du roi : ils eurent des songes, Joseph les expliqua, et les prédictions de Joseph se réalisèrent.

(*) ϩⲏⲕ, en égyptien, signifie, en effet, lié, attaché, captif.

Deux années après, le roi d'Égypte eut aussi des songes, que ses devins ni les savants du roi n'expliquèrent pas. Sur l'avis du pannetier, qui avait été réintégré dans sa charge, comme Joseph l'avait prédit, le jeune Hébreu fut tiré de la prison; et, après lui avoir coupé les cheveux et changé d'habit, on le conduisit auprès du roi. Joseph expliqua ses songes, et n'épargna pas au Pharaon de sages conseils : « Il faut, lui dit-il, que le roi donne à un homme habile et probe l'administration du territoire de l'Égypte; que ses délégués dans toutes les provinces lèvent, pendant les sept années de fertilité qui vont se succéder, un cinquième des récoltes; que ces approvisionnements soient fermés dans les greniers publics, et qu'ils y restent, dans toutes les villes, sous l'autorité royale : on préparera ainsi les ressources nécessaires contre les sept années de stérilité qui doivent frapper l'Égypte. » Ce conseil plut au Pharaon; et ce roi fut assez heureusement inspiré pour confier l'exécution de ce sage dessein à l'homme qui l'avait conçu. Il donna à Joseph l'administration supérieure de l'Égypte; lui remit l'anneau royal, le revêtit de la tunique de byssus, et du collier d'or; changea son nom hébreu en celui de sauveur du monde, selon la langue égyptienne; le présenta au peuple, assis à ses côtés dans son char royal, et le maria avec la fille d'un prêtre d'Héliopolis, nommée Asséneth, autre nom égyptien d'une étymologie très-régulière. Joseph, qui était d'une belle figure et d'une physionomie agréable, avait 30 ans quand il fut conduit auprès du roi : il se passa à peine un jour entre son abjecte prison et son élévation à la plus éclatante fortune.

Les écrivains grecs, commentateurs de la Bible, et parmi eux les plus savants, reconnaissent unanimement que les malheurs et le triomphe de Joseph en Égypte se passèrent pendant le règne du roi Apophis, le quatrième de la XVIIe dynastie, de celle des Pasteurs, qui avaient fait de Memphis le lieu de la résidence royale. Ces mêmes écrivains fixent à la 17e année du règne d'Apophis l'élévation de Joseph au gouvernement de l'Égypte. Les dates historiques, tirées des monuments originaux précédemment exposés, nous paraissent convenir avec ces mêmes indications : nous devons au lecteur de le rendre juge de ce sentiment.

Selon le tableau des dynasties égyptiennes, qui se trouve à la page 269 de ce précis, la 17e année du règne d'Apophis répondait à l'an 1967 avant l'ère chrétienne : Joseph était alors âgé de 30 ans; si, à ce dernier nombre, on ajoute 91 ans pour l'âge de Jacob à la naissance de Joseph, 60 ans pour l'âge d'Isaac à la naissance de Jacob, et les 25 ans dont la venue d'Abraham en Égypte précéda la naissance d'Isaac, on aura un total de 206 années qui, ajoutées à l'an 1967 qui répondait à la 17e année d'Apophis de la XVIIe dynastie, donnent l'année 2173. Or, cette année 2173, d'après le même tableau précité, appartient à la XVIe dynastie égyptienne; et c'est en effet durant le règne de cette même dynastie que nous avons déjà indiqué (page 293) la venue d'Abraham en Égypte : les temps de Joseph, premier ministre du Pasteur Apophis, s'accordent ainsi très-bien avec les temps d'Abraham et avec l'ordre généralement reconnu des dynasties d'Égypte pour les époques qui précédèrent son invasion.

Il en est de même pour les temps qui la suivirent; aux sept années de fertilité succéda, en Égypte et dans les contrées voisines, une famine générale. Les frères de Joseph se rendirent en Égypte pour acheter des grains; la seconde année de la famine, ils amenèrent Jacob auprès de leur frère qui s'était fait connaître; et 17 ans après Jacob mourut; Joseph comptait alors la 56e année de son âge, et Apophis la 43e de son règne. Ce roi parvint jusqu'à la 61e; et, à sa mort, l'an 1922 avant J. C., Joseph était âgé de 74 ans. Or, qu'on prolonge sa vie jusqu'à 110 ans, comme le disent les écrivains bibliques, ou qu'on lui donne âge d'homme comme

à tous les hommes ses contemporains dans l'histoire, le règne des deux rois pasteurs qui succédèrent à Apophis dépassera toujours de près d'un siècle la durée de la vie de Joseph; et, dans ces mêmes supputations, Joseph aura pu voir les petits-fils de ses fils Éphraïm et Manassès; enfin, de la mort de Joseph jusqu'à l'Exode, ou la sortie des Hébreux de l'Égypte sous la conduite de Moïse, la suite des années suffira pour placer dans un ordre régulier de succession tous les événements que la Bible raconte à la suite de la mort de Joseph : celle de ses frères, de sa parenté, la multiplication des Israélites, et l'avénement de ce roi nouveau, qui, selon la Bible, ignorant et Joseph et sa renommée, opprima le peuple d'Israël, et le soumit à la plus dure servitude. C'est ainsi que les annales de l'Égypte, dressées d'après l'autorité des monuments originaux, se prêtent exactement aux relations synchroniques des annales des peuples qui la connurent, et que la concordance de ces rapports pour les temps et les lieux produit, pour ces annales diverses, rédigées dans des intérêts mutuellement inconnus les uns aux autres, des certitudes mutuelles.

On ne sait rien du règne des deux derniers rois pasteurs, depuis la mort de Joseph. On dit que ce fut le dernier de tous, Assèth, qui ajouta cinq jours au calendrier égyptien, et qui fixa ainsi la durée de l'année solaire à 365 jours; mais des monuments encore subsistants indiquent à une époque bien antérieure au règne d'Assèth cette importante réformation (*voy.* page 234 *ci-dessus*). D'ailleurs les habitudes des barbares ne se tournent pas d'ordinaire vers le perfectionnement des institutions publiques.

Pendant que tous ces événements se passaient à Memphis et dans la moyenne et la basse Égypte, les Pharaons au midi de Thèbes ne cessaient de penser et d'agir contre ces étrangers maîtres d'une partie de leurs États. Josèphe, dans son livre contre Apion, rapporte, d'après Manéthon, que les rois de la Thébaïde faisaient aux Pasteurs une guerre continuelle et poussée avec vigueur; qu'après de longs efforts, un de ces Pharaons, à force de succès, réussit à expulser ces étrangers des divers points de l'Égypte qu'ils occupaient, et à les enfermer dans leur ville ou camp retranché d'Aouaris, dont il entreprit de faire le siége.

Ce Pharaon fut Ahmosis; ses campagnes contre les Pasteurs furent pénibles et multipliées. L'inscription funéraire d'un de ses officiers de marine nous apprend qu'il entra au service de ce roi au moment où le Pharaon se trouvait à Tanis; que plusieurs combats sur l'eau furent livrés : qu'un corps de troupes, dont cet officier faisait partie, fut dirigé contre l'ennemi vers le Sud; que ces guerres duraient encore dans la 6e année du règne d'Ahmosis; et que, dans les années suivantes, le roi se rendit en Éthiopie pour lever des tributs.

Il ne laissait point, pour cela, de pousser l'ennemi principal dès qu'il l'eut enfermé dans Aouaris; mais Ahmosis mourut sur ces entrefaites, avant d'avoir terminé cette guerre sacrée.

Son fils, le roi Aménophis Thethmosis, dit Manéthon, continua le siége de cette place; et, n'ayant pu la forcer ni l'enlever, après des tentatives infructueusement renouvelées, il entra en négociation, et, par l'effet du traité qui fut conclu, les Pasteurs quittèrent l'Égypte avec leurs troupeaux, leurs familles, tout ce qu'ils possédaient, et se rendirent en Assyrie par la route du désert.

Telle fut la fin, en Égypte, de cette horde conquérante, après en avoir occupé souverainement une grande partie pendant 260 ans. Le prince qui contribua le premier à en délivrer le pays fut Ahmosis, le 6e roi de la XVIIe dynastie, le soleil seigneur de la vigilance, que nous avons déjà nommé (page 297). Le sixième cartouche de la table d'Abydos (ligne intermédiaire) est celui de son prénom royal; et ce prénom, accompagné de son nom propre, n'est pas très-rare sur les monuments. On les trouve sur une stèle et

sur un cercueil de momie du Musée de Turin, dans un manuscrit qui contient les litanies des rois, au temple de Semné dans la haute Nubie, et dans un des tombeaux de Thèbes. Deux autres monuments essentiellement historiques, rappellent encore le nom et les actions du roi Ahmôsis : ce sont deux stèles sculptées à même dans les deux plus vastes carrières de la montagne de Massarah; les inscriptions de ces stèles annoncent que ces carrières ont été ouvertes l'an 22 du règne d'Ahmôsis, et que les pierres qui en ont été extraites ont été destinées à la réparation des temples de Phtha, d'Apis et d'Ammon à Memphis : souvenirs mémorables de la piété d'Ahmôsis qui, venant de délivrer Memphis de l'occupation des Pasteurs, et de les refouler dans leur camp retranché, relève aussitôt les temples des dieux, et les implore pour qu'ils protégent ses nouveaux efforts contre les impies. Cette date, la seconde connue du règne de ce roi, remonte vers l'an 1825 avant l'ère chrétienne.

La femme d'Ahmôsis est aussi désignée dans les inscriptions de Massarah; elle s'appelait Ahmôs-Nofré-Atari, et son nom est accompagné des titres : la royale épouse principale, royale mère, la dame du monde. Une autre femme du même nom est mentionnée dans le même monument, avec les qualifications de fille de roi et sœur de roi; ce fut la sœur du roi Ahmôsis qui est l'Amosis des listes de Manéthon, le dernier de la XVIIe dynastie des rois égyptiens.

Après les glorieux succès de ce grand prince, les actions des rois de la XVIIIe dynastie, régnant sur l'Égypte délivrée d'une odieuse invasion, seront encore remarquables dans les fastes historiques. De mémorables événements s'accomplirent alors en Égypte, et l'on ne refusera pas cette qualification à l'expulsion complète des Pasteurs, à la restauration de l'antique monarchie, à la construction des plus beaux édifices de Thèbes et de la Nubie, à la sortie des Hébreux conduits par Moïse, à l'émigration en Grèce des colonies égyptiennes, enfin à des conquêtes plusieurs fois renouvelées en Afrique et en Asie. Et, comme si l'éclatant triomphe obtenu enfin sur les barbares avait agrandi la puissance des esprits, les ressources publiques, et multiplié les inspirations du génie et du goût, la splendeur de l'Égypte, parvenue dès lors au plus haut point, se révèle dans tous les ouvrages de cette époque, et les témoignages historiques, temples, palais, colosses, obélisques, s'offrent encore à nos yeux dans des proportions grandioses comme le siècle qui les a produits, et comme les rois qui le dominèrent. Nous n'aurons ainsi, dans l'histoire des arts, que des merveilles à décrire, et les actions des hommes ne resteront pas au-dessous de ces admirables productions.

Aménophis, le premier de ce nom, ouvre la liste des princes de cette XVIIIe dynastie. Manéthon nous apprend que ce roi régna 25 ans et 4 mois, après que les Pasteurs eurent quitté l'Égypte; indication qui porte la durée du règne d'Aménophis Ier à près de trente années. Le même Manéthon nous dit, en effet, qu'après la mort d'Ahmôsis, Aménophis, à la tête d'une armée de 480 mille hommes, continua à pousser vivement la guerre contre les Pasteurs renfermés dans Aouaris; qu'il essaya vainement d'emporter cette place d'assaut, et qu'il n'en reconnut l'impossibilité que par d'infructueuses tentatives plusieurs fois renouvelées : un traité mit fin à cette guerre et à cette cruelle invasion.

Le trône national fut dès lors relevé; l'Égypte entière et toutes ses dépendances se trouvèrent de nouveau réunies sous l'autorité protectrice d'un seul prince, descendant des anciens rois, et ramenant avec lui dans le pays les anciens dieux et les anciennes lois de la monarchie. La restauration fut opérée dans toutes les branches de l'administration publique; tous les efforts furent réunis pour rétablir les lieux saints, les édifices publics, la police des cités, l'influence des coutumes et des croyances nationales, et

particulièrement les anciennes règles d'aménagement du fleuve sacré, le père nourricier de l'Égypte; car l'incurie des rois pasteurs à l'égard des canaux du Nil suffit pour expliquer la famine qui fit la fortune de Joseph.

Le règne d'Aménophis Ier fut d'environ 30 ans; il nous reste de ce prince de nombreux monuments contemporains, et un plus grand nombre encore, consacrés à sa glorieuse mémoire par les rois ses successeurs, qui l'honorèrent d'un culte presque divin. Son nom est inscrit dans les litanies royales dont des manuscrits sur papyrus nous ont conservé le texte; sur une foule de bas-reliefs, l'image de ce Pharaon est placée au milieu de celles des divinités de l'Égypte, et associée aux actes de piété, qui sont accomplis par des rois, des princes ou des personnages de diverses castes. Une statue d'Aménophis Ier, divinisé, en calcaire blanc, est au Musée de Turin; au Musée égyptien de Paris, on voit, sur des monuments de formes et de matières diverses, ce même Pharaon combattant contre des peuples étrangers ennemis de l'Égypte, ou bien porté sur un palanquin à côté de la déesse Thméi, la justice et la vérité, qui le couvre de ses ailes; enfin recevant en même temps que le dieu Osiris les offrandes de fruits et de fleurs, présentées par une famille du pays.

La reine sa femme est habituellement associée aux honneurs du roi. Elle se nommait Ahmos-Nofré-Ari, l'*engendrée du dieu Lune, la bienfaisante Ari;* on pourrait s'autoriser de quelques données monumentales pour croire qu'elle fut Éthiopienne; et le séjour en haute Égypte des rois de la XVIIe dynastie, d'Aménophis lui-même pendant sa jeunesse, expliquerait cette alliance du fils d'Ahmôsis avec la fille de quelque personnage puissant en Éthiopie. La reine Nofré-Ari est aussi inscrite dans les litanies royales; une statuette en bois peint, du Musée de Turin, représente cette reine; et l'inscription tracée sur la base lui donne les titres de royale épouse d'Ammon, royale épouse principale, dame du monde, tutrice de la région d'en haut et de la région d'en bas (la haute et la basse Égypte). Son nom fut aussi conservé dans les actes d'adoration adressés à la mémoire de son mari par les rois et les reines qui leur succédèrent sur le trône. Notre planche 67 donnera une idée de ces pieuses pratiques : une reine, nommée Nofré-Ari, est à genoux en acte d'adoration devant le roi Aménophis II, à côté de qui est assis le prince son fils; au-dessus d'eux sont assis Thouthmosis III, Mœris, la tête casquée; puis en avant, Thouthmosis II, coiffé en dieu Sockaris; et à droite, sur deux siéges séparés, Aménophis Ier et sa femme Ahmos-Nofré-Ari, dont la tête est ornée d'une coiffure divine. Les noms de tous ces personnages sont inscrits dans des cartouches auprès de leurs images.

On pourrait aussi penser, d'après un tableau qui se voit dans un des tombeaux de Gournah, à Thèbes, que le roi Aménophis Ier aurait eu une seconde femme, nommée Ahôthph, et de race blanche; elle a les titres de royale fille, royale épouse, royale mère; elle ne fut peut-être que la fille d'Aménophis; et l'on voit au Musée du Louvre une statuette de cette princesse, dont les deux derniers titres peuvent être des qualifications religieuses.

Le tombeau d'Aménophis Ier n'a pas été reconnu dans la vallée funéraire de Biban-el-Molouk, où les dynasties thébaines choisirent leur dernière demeure; c'est dans la vallée de l'Ouest que le chef de la XVIIIe dynastie avait fait creuser son tombeau, ainsi que ses premiers successeurs; mais d'immenses déblayements, opérés au pied des grands rochers à pic dans lesquels ces tombeaux furent creusés, seraient nécessaires pour rendre ces sépultures royales aux arts et à l'histoire : il nous reste assez d'autres monuments de l'illustre renommée d'Aménophis Ier, qui mourut après avoir tiré la monarchie égyptienne des mains impies des barbares.

Son fils lui succéda; il se nomma

Thôthmes, *le fils de Thôth ;* c'est un des Thouthmosis des écrivains grecs. Son prénom est le onzième cartouche de la table d'Abydos (*planche* 47), ligne intermédiaire, en commençant par le premier cartouche à gauche.

La construction des grands édifices de Médinet-Habou, à Thèbes, remonte jusqu'au règne de ce Pharaon; il s'occupa, comme son père, à relever pieusement les temples des dieux du pays. La partie la plus ancienne de ces édifices, monument qui présente à la fois le double caractère de temple et de palais, consiste en un sanctuaire environné de galeries formées de piliers ou de colonnes, et de huit salles de dimensions diverses. Toutes les parties sont chargées de sculptures en relief, remarquables par l'exacte correction du style et par la finesse du travail : ce sont là des travaux de la plus belle époque de l'art en Égypte. On voit à Ibrim, en Nubie, lieu nommé Primis par les géographes grecs, un Spéos, ou temple creusé dans le rocher, exécuté pendant le règne de ce Thouthmosis, le premier des princes qui portèrent ce nom. Le fond de ce Spéos est occupé par quatre figures assises, dont deux sont celles de ce Pharaon qui est placé entre le dieu seigneur d'Ibrim (une des formes du dieu Thôth, à tête d'épervier), et la déesse Saté, dame de Nubie. Dans le temple d'El-Assasif, non loin du Rhamesséum de Thèbes, ce Pharaon est adoré par ses successeurs qui lui font les mêmes offrandes qu'aux dieux. Sur d'autres monuments il est associé au culte d'Aménophis Ier, son père. Une magnifique statue colossale de Thouthmosis Ier orne le Musée de Turin; et, sur ce bel ouvrage en granit noir à taches blanches, on a inscrit ses titres de dieu gracieux, soleil grand du monde, etc., aimé d'Ammon, vivificateur à toujours, fils du soleil *Thôthmès,* chef semblable au soleil, aimé d'Ammon-Ra, roi des dieux, etc.; il ajouta aussi à ces divers titres la qualification particulière d'image du soleil; et ce Pharaon est ainsi désigné sur le premier obélisque du palais de Karnac à Thèbes, et dans les tableaux de la troisième cour du même édifice.

Dans le temple d'El-Assasif, on voit, dans un bas-relief, ce même Pharaon accompagné de la reine sa femme; elle se nommait Ahmôs, et portait les titres de royale sœur, royale épouse principale, dame du monde; et, auprès du couple royal, se voit leur jeune fille, nommée Sotennofré. D'autres monuments nous ont conservé le nom d'un prince ou gouverneur d'Éléthya, attaché au service personnel de la reine Ahmôs, et celui d'un officier supérieur de la marine de Thouthmosis Ier : ce roi mourut après un règne de treize ans.

Il eut pour successeur son fils, qui s'appela aussi Thouthmosis, et fut le deuxième de ce nom de la XVIIIe dynastie. Comme ses prédécesseurs, il s'occupa particulièrement de relever les monuments religieux dans la capitale et les grandes villes de l'Égypte. Il existe encore à Esnèh, en beau granit rose, des débris des édifices qu'il y avait fait construire, et qui portent son nom. Il contribua aussi à la décoration de la partie la plus ancienne du palais de Médinet-Habou à Thèbes, principalement des six dernières salles; et ces ouvrages sont également remarquables par leur belle exécution. Sa piété s'étendit sur les édifices même de la Nubie; et ceux de Semné et de Contra-Semné conservent encore les preuves de sa munificence. Le nom de ce roi est plusieurs fois tracé au milieu de leurs sculptures, et les titres de dieu gracieux, seigneur du monde, chef des biens, sont plusieurs fois mêlés aux signes qui expriment phonétiquement le nom de Thouthmosis; enfin il se trouve à son rang dynastique dans les litanies royales. Il régna vingt ans et sept mois, selon les listes de Manéthon.

La reine sa femme porta le nom d'Amon-Maï, et les titres ordinaires de royale fille, royale épouse principale, dame du monde, tutrice de la haute et de la basse Égypte. Le nom de cette princesse se retrouve dans une des excavations funéraires de la vallée des Reines à Thèbes; il se lit

aussi dans les inscriptions peintes sur une des momies de Turin, et enfin à Éléthya, si toutefois ce n'est pas une autre reine du même nom que mentionne le monument de ce lieu. Des amulettes en terre émaillée portent sur l'une de leurs faces le prénom royal du roi, et sur l'autre le titre de chéri d'Amon-Ra : il ne faut pas, à l'imitation de ceux qui débitent par habitude les plus aventureuses interprétations, voir dans ce dernier titre le nom même de la reine au revers de celui du roi; la reine se nommait Amon-Maï; et on lit, sur les amulettes, Amon-Ra-Maï, le chéri d'Ammon-Ra, qualification ordinaire des rois, et signe constant de l'efficace protection que leur accordait le grand dieu de Thèbes et de l'Égypte.

Avec le règne du successeur de Thouthmosis II, surgissent les premières difficultés qui procèdent d'un désaccord manifeste entre les données tirées des écrivains anciens, et les notions non moins précises que fournissent les monuments historiques; entre les listes de Manéthon et les monuments; entre les monuments eux-mêmes attentivement comparés.

D'une part, la table d'Abydos, la liste royale du Rhamesséum, celle de Médinet-Habou, et les tombeaux de Gournah, donnent pour successeur à Thouthmosis II, le roi dont le cartouche est immédiatement placé à la gauche du sien. Dans ces listes généalogiques, ce cartouche est reconnu, sans opposition, pour être celui de Thouthmosis III.

D'un autre côté, les monuments d'El-Assasif, les propylons et l'obélisque de Karnac, nomment évidemment trois personnages royaux, qui existèrent et régnèrent entre Thouthmosis II et Thouthmosis III; enfin Manéthon rapportait que Thouthmosis II avait eu pour successeur immédiat la reine Amensé sa sœur, fille, comme lui, de Thouthmosis Ier, et qu'elle régna vingt-deux ans.

Voici toute l'explication de ces énigmes historiques, explication tirée de l'examen même des monuments originaux, par Champollion le jeune.

« La vallée d'*El-Assasif*, située au nord du Rhamesséum, se termine brusquement au pied des rochers calcaires de la chaîne libyque : là existent les débris d'un édifice au nord du tombeau d'Osymandyas. Mon but spécial était de constater l'époque encore inconnue de ces constructions, et d'en assigner la destination primitive; je m'attachai à l'examen des sculptures et surtout des légendes hiéroglyphiques inscrites sur les blocs isolés et les pans de murailles épars sur un assez grand espace de terrain.

« Je fus d'abord frappé de la finesse du travail de quelques restes de bas-reliefs martelés à moitié par les premiers chrétiens; et une porte de granit rose encore de bout au milieu de ces ruines en beau calcaire blanc, me donna la certitude que l'édifice entier appartenait à la meilleure époque de l'art égyptien. Cette porte, ou petit propylon, est entièrement couverte de légendes hiéroglyphiques. On a sculpté sur les jambages, en relief très-bas et fort délicat, deux images en pied de Pharaons revêtus de leurs insignes. Toutes les dédicaces sont doubles et faites contemporainement au nom de deux princes : celui qui tient constamment la droite ou le premier rang, se nomme Aménenthé; l'autre ne marche qu'après, c'est Thouthmosis IIIe, nommé *Mœris* par les Grecs.

« Si j'éprouvai quelque surprise de voir ici et dans tout le reste de l'édifice, le célèbre Mœris orné de toutes les marques de la royauté, céder ainsi le pas à cet Aménenthé qu'on chercherait en vain dans les listes royales, je dus m'étonner encore davantage, à la lecture des inscriptions, de trouver qu'on ne parlât de ce roi barbu, et en costume ordinaire de Pharaon, qu'en employant des noms et des verbes au féminin, comme s'il s'agissait d'une reine. Je donne ici pour exemple la dédicace même des propylons.

« L'Aroëris soutien des dévoués, le roi seigneur, etc., soleil dévoué à la vérité! (*Elle*) a fait des constructions en l'honneur de son père (le père d'*elle*),

Amon-Ra, seigneur des trônes du monde; *elle* lui a élevé ce propylon (qu'Ammon protége l'édifice!) en pierre de granit: c'est ce qu'*elle* a fait (pour être) vivifiée à toujours. »

L'autre jambage porte une dédicace analogue, mais au nom du roi Thouthmosis IIIe, ou Mœris. En parcourant le reste de ces ruines, la même singularité se présenta partout. Non-seulement je retrouvai le prénom d'Aménenthé précédé des titres *le roi souveraine du monde*, mais aussi son nom propre lui-même à la suite du titre *la fille du soleil*. Enfin, dans tous les bas-reliefs représentant les dieux adressant la parole à ce roi Aménenthé, on le traite en reine comme dans la formule suivante:

« Voici ce que dit Amon-Ra, seigneur des trônes du monde, *à sa fille chérie*, soleil dévoué à la vérité: L'édifice que tu as construit est semblable à la demeure divine. »

De nouveaux faits piquèrent encore plus ma curiosité; j'observai surtout dans les légendes du propylon de granit, que les cartouches-prénoms et noms propres d'Aménenthé, avaient été martelés dans les temps antiques, et remplacés par ceux de Thouthmosis III, sculptés en surcharge.

Ailleurs, quelques légendes d'Aménenthé avaient reçu en surcharge aussi celles du Pharaon Thouthmosis IIe. Plusieurs autres enfin offraient le prénom d'un Thouthmosis encore inconnu, renfermant aussi dans son cartouche le nom propre de femme Amensé, le tout encore sculpté aux dépens des légendes d'Aménenthé, préalablement martelées. Je me rappelai alors avoir remarqué ce nouveau roi Thouthmosis, traité en reine, dans le petit édifice de Thouthmosis IIIe à Médinet-Habou.

C'est en rapprochant ces faits et ces diverses circonstances, de plusieurs observations du même genre, premiers résultats de mes courses dans le grand palais et dans le propylon de Karnac, que je suis parvenu à compléter mes connaissances sur le personnel de la première partie de la XVIIIe dynastie. Il résulte de la combinaison de tous les témoignages fournis par ces divers monuments, et qu'il serait hors de propos de développer ici:

1° Que Thouthmosis Ier succéda immédiatement au grand Aménothph Ier, le chef de la XVIIIe dynastie, l'une des Diospolitaines; 2° Que son fils Thouthmosis II occupa le trône après lui, et mourut sans enfants; 3° Que sa sœur Amensé lui succéda comme fille de Thouthmosis Ier, et régna 22 ans en souveraine; 4° Que cette reine eut pour premier mari un Thouthmosis, qui comprit dans son nom propre celui de la reine Amensé son épouse; que ce Thouthmosis fut le père de Thouthmosis III ou Mœris, et gouverna au nom d'Amensé; 5° Qu'à la mort de ce Thouthmosis, la reine épousa en secondes noces Aménenthé, qui gouverna aussi au nom d'Amensé, et qui fut régent pendant la minorité et les premières années de Thouthmosis III ou Mœris; 6° Que Thouthmosis III, le Mœris des Grecs, exerça le pouvoir conjointement avec le régent Aménenthé, qui le tint sous sa tutelle pendant quelques années.

La connaissance de cette succession de personnages explique tout naturellement les singularités notées dans l'examen minutieux de tous les restes de sculptures existant dans l'édifice de la vallée d'*El-Assasif*. On comprend alors pourquoi le régent Aménenthé ne paraît dans les bas-reliefs que pour y recevoir les paroles gracieuses que les dieux adressent à la reine Amensé, dont il n'est que le représentant; cela explique le style des dédicaces faites par Aménenthé, parlant lui-même au nom de la reine, ainsi que les dédicaces du même genre, dans lesquelles on lit le nom de Thouthmosis, premier mari d'Amensé, qui joua d'abord le premier rôle passif, et ne fut, comme son successeur Aménenthé, qu'une espèce de figurant du pouvoir royal exercé par la reine.

Les surcharges qu'ont éprouvées la plupart des légendes du régent Aménenthé, démontrent que sa régence

fut odieuse et pesante pour son pupille Thouthmosis III. Celui-ci semble avoir pris à tâche de condamner son tuteur à un éternel oubli. C'est en effet sous le règne de Thouthmosis III que furent martelées presque toutes les légendes d'Aménenthé, et qu'on sculpta à la place soit les légendes de Thouthmosis III, dont il avait sans doute usurpé l'autorité, soit celles de Thouthmosis, premier mari d'Amensé, le père même du roi régnant. J'ai observé la destruction systématique de ces légendes dans une foule de bas-reliefs existant sur divers autres points de Thèbes. Fût-elle l'ouvrage immédiat de la haine personnelle de Thouthmosis III, ou une basse flatterie du corps sacerdotal? C'est ce qu'il nous est impossible de décider; mais le fait nous a paru assez curieux pour le constater. (Voyez *Lettre* XVe.)

Cette curieuse explication d'une difficulté à la fois historique et généalogique, est tirée d'une lettre de Champollion le jeune, datée de Thèbes, le 18 juin 1829, et rendue publique peu de temps après: néanmoins, il s'est trouvé quelqu'un, en 1832, qui, par une habitude de plagiat, protégé devant la loi, mais non pas devant l'honneur, par une frontière étrangère, s'est approprié cette explication sans en nommer le véritable auteur, dans un livre, il est vrai, où sont fréquemment remarqués de pareils oublis que nous aurons bientôt l'occasion d'indiquer à l'équité publique.

En reprenant notre narration, delaquelle nous nous sommes détournés en cédant à un impérieux devoir, nous voyons que, à sa mort, le Pharaon Thouthmosis II n'ayant pas laissé de successeur en ligne directe, la constitution politique appela au trône la ligne collatérale, dont le chef fut la princesse Amensé, sœur du roi défunt, fille, comme lui, de Thouthmosis Ier: et, si l'on se représente quel est le caractère spécial des listes royales d'Abydos, du Rhamesséum et de Médinet-Habou, on comprend aussitôt pourquoi la reine Amensé ne fut pas mentionnée dans ces listes, qui étaient généalogiques par les *générations*, et non pas dynastiques par les *règnes* successifs; ces listes devaient donc nommer Thouthmosis III immédiatement après Thouthmosis II, parce que la reine Amensé, sœur du dernier roi, ne formait avec lui qu'une seule génération, selon les règles de tout temps adoptées par les généalogistes. Mais Manéthon, qui donnait la liste successive des règnes, n'eut garde d'oublier celui de la reine Amensé; il le place au quatrième rang dans l'ordre de ceux de la XVIIIe dynastie, comme on le voit dans la copie des listes conservée par Jules l'Africain; et comme Eusèbe a omis ou bien oublié ce même règne d'Amensé, le Syncelle ne s'est pas dispensé de relever cette méprise de l'évêque de Césarée.

La durée du règne de la reine Amensé est fixée à vingt et un ans et neuf mois, ou vingt-deux années en nombre rond: ce qui vient d'être dit de la vie de cette princesse, revêtue du pouvoir souverain, porte l'historien à diviser la durée totale de ce règne en deux portions distinctes, les temps du premier mariage de cette reine, et les temps du second.

Quelques monuments nous portent à croire que la fille du roi Thouthmosis Ier ne régna que bien peu de temps avant son premier mariage: ce règne en effet ne dura que vingt-deux ans, et le fils d'Amensé, Thouthmosis-Mœris, paraît sur un monument élevé durant ce règne, à El-Assasif, dans une cérémonie religieuse, où il est accompagné d'un jeune enfant que l'inscription dit être sa fille.

Ces détails paraîtront peut-être bien minutieux, mais ils ne sont pas inutiles pour nous éclairer avec certitude sur l'état véritable de quelques-unes des plus importantes institutions publiques de l'Égypte, la succession à la couronne royale, et aussi sur les signes officiels que la loi avait consacrés comme marques de l'autorité suprême. Amensé, à son avénement, adopta le prénom royal, soleil dévoué à la vérité; et le second cartel renferma son

nom propre : Amensé (*la fille d'Amon*).

Elle épousa, en premières noces, un Thouthmosis, qui fut peut-être de la famille royale de ce nom, un parent de la reine. Ce Thouthmosis prit le prénom royal de : soleil grand du monde ; et, dans le second cartel de la légende royale, il inscrivit à la fois le nom de la reine et le sien, Amensé-Thouthmosis ; c'est dans cet état que ces deux cartouches subsistent encore à Médinet-Habou. Enfin, Amensé ayant contracté un second mariage, son nouveau mari n'eut pas d'autre prénom royal que celui de la reine même, soleil dévoué à la vérité ; et son nom propre, Aménenthé, n'est inscrit, dans les monuments, qu'au second rang, après le cartel de la reine.

Il y eut une différence sensible dans la condition comparée des deux maris de la reine ; et ce qu'il y a de plus élevé, de plus royal en quelque sorte dans celle du premier, s'explique par la naissance d'un fils qui, devant succéder à la reine Amensé, donna à Thouthmosis, le premier mari, la qualité et le privilége de père du roi. Il paraît que le droit de légende royale était un de ces priviléges : mais, pour cela, faut-il inscrire ce Thouthmosis dans la liste des rois de la XVIIIe dynastie ? Nous ne le pensons pas, puisque c'est dans la personne de la reine que résidait le droit d'hérédité de la couronne, qu'elle en conféra quelques circonstances honorifiques seulement au père de l'enfant-roi à qui elle venait de transmettre ce droit avec la vie, et que Thouthmosis son père, qui n'avait aucun titre au pouvoir royal, ne put jouir que des honneurs secondaires déférés au père du roi, qui n'était pas roi. Ce Thouthmosis ne peut donc pas être inscrit dans la liste des rois d'Égypte ; aussi c'est le nom d'Amensé qui se lisait dans les annales sacrées consultées et copiées par Manéthon, et elles attribuèrent à cette reine les vingt-deux années entières de son règne, quoique ce règne comprît tout le temps qu'elle vécut avec son premier et avec son second mari, celui même de la minorité du jeune roi. Nous ne donnerons donc ni à l'un ni à l'autre le titre de roi ; et, ayant nommé Thouthmosis II le frère de la reine Amensé, nous reconnaîtrons, comme le troisième roi de ce nom, le jeune roi, fils d'Amensé et de son premier mari, et Mœris restera le Thouthmosis III, comme l'a dit Manéthon.

Le nom de la reine Amensé se lit au-dessous de son image qui est peinte sur le premier cercueil d'une belle momie du musée royal de Turin. On voit, à Ombos, les restes d'un petit propylon qu'elle avait fait construire, et que l'inscription qualifie de « Porte de la reine Amensé, conduisant au temple de Sévek-Ra. » La même divinité avait, dans la ville d'Éléthya, un autre temple construit et décoré par la même reine, qui y avait associé au culte du Saturne égyptien, celui de la déesse Sowan ou Lucine. Dans le temple de Médinet-Habou, les témoignages de sa piété envers les grandes divinités de Thèbes, subsistent encore ; on les retrouve dans la portion la plus ancienne des vastes édifices de ce lieu. La plupart des bas-reliefs qui la décorent portent le nom de la reine, et sont remarquables par leur parfaite exécution ; il en est de même des sculptures exécutées par l'ordre d'Amensé, dans les dernières salles du palais de ce même quartier de Thèbes, de Médinet-Habou.

S'il était possible d'en juger avec certitude par le plus grand nombre de monuments subsistants, on serait autorisé à croire que Thouthmosis mourut peu de temps après son mariage avec la reine, et après la naissance de leur fils, le nom du second mari, qui se nomma Aménenthé, se trouvant bien plus fréquemment que celui du premier, sur ces monuments de divers ordres, et toujours associé au prénom royal de la souveraine : on les voit l'un et l'autre inscrits dans la légende royale qui décore une belle stèle du Vatican, et sur un amulette en terre émaillée du Cabinet du roi, à Paris.

On sait aussi que les édifices d'El-Assasif furent l'ouvrage de cette reine

pendant son second mariage : cela résulte en effet des inscriptions encore subsistantes, où le prénom royal de la princesse et le nom du régent Aménenthé se trouvent souvent répétés; le jeune Thouthmosis III y est aussi nommé quoique encore mineur; et les dédicaces qui subsistent dans des salles moins maltraitées, par le temps ou par les hommes, que l'édifice intérieur, annoncent que cet édifice était un temple consacré à la grande divinité de Thèbes, à Amon-Ra, le roi des dieux, qu'on y adorait sous la figure spéciale de Amon-Ra seigneur des trônes et du monde. Ce temple, d'une étendue considérable, était décoré de sculptures du travail le plus précieux, précédé d'un dromos, vraisemblablement aussi d'une longue avenue de sphynx; il s'élevait au fond de la vallée d'El-Assasif, et son sanctuaire pénétrait dans les rochers à pic de la montagne. Des offrandes faites aux dieux ou aux ancêtres du Pharaon fondateur du temple, sont les sujets des tableaux sculptés dont cet édifice religieux est orné. On y voit aussi le jeune Thouthmosis-Mœris rendant de pieux hommages à son père qui ne fut pas roi, et à son oncle le Pharaon Thouthmosis II. Les plafonds de quelques-unes de ces salles sont remarquables, ayant la forme d'une voûte; enfin, c'est dans une de ces salles que l'on voit un grand bas-relief peint, occupant toute la paroi de gauche, dans lequel on a figuré la grande *bari* sacrée, ou arche d'Amon-Ra. Ce dieu du temple est adoré par le régent Aménenthé, marchant avant son pupille Thouthmosis-Mœris, qui est suivi d'une très-jeune enfant, richement parée, nommée Rannofré, et que l'inscription qualifie de fille du roi. En arrière de la bari sacrée, et comme recevant une portion des offrandes faites par les deux rois agenouillés, sont les images en pied du Pharaon Thouthmosis Ier, de la reine Ahmosis et de leur fille Sotennofré; l'histoire écrite n'avait pas conservé les noms des trois princesses qui figurent dans ce riche tableau de l'époque et du règne d'Amensé. Mais les grands obélisques du temple de Karnac à Thèbes doivent être considérés comme les plus beaux monuments qui nous restent du règne de cette reine, comme ils sont aussi au nombre des plus admirables productions de l'art égyptien.

Celui de ces deux obélisques qui est encore sur pied, est le plus beau de tous ceux qui subsistent sur le sol de l'Egypte; il est en granit rose, haut de 90 pieds au moins, et d'un seul bloc, comme le sont tous les obélisques égyptiens antiques. Cet obélisque fut érigé par la reine Amensé en l'honneur d'Amon-Ra et à la mémoire de son père Thouthmosis Ier; le régent Aménenthé est nommé dans le texte relatif à l'érection du monolithe. Les images de la reine, de son mari, et de son fils Mœris, se voient dans les scènes des offrandes, et le monument n'a reçu aucune addition postérieure, à l'exception de la figure d'un des rois successeurs de Mœris, qui s'y trouve représenté en acte d'adoration devant le dieu auquel l'obélisque est consacré. Il repose sur une base ornée de belles inscriptions dédicatoires, dont le texte s'exprime au nom de la reine désignée par cette phrase remarquable : *le roi du peuple obéissant* (*soleil dévoué à la vérité*), *la fille du soleil* (Aménemhé) : nouvelle preuve de la condition singulière des reines exclues comme femmes de certaines attributions expressément dévolues à leur mari, quoiqu'ils ne jouissent pas de l'autorité royale.

L'autre obélisque, malheureusement renversé et brisé, était aussi un magnifique monument de la piété de la reine Amensé : dans les tableaux du pyramidion, c'est encore le régent Aménemhé aux pieds d'Amon-Ra; et, dans ces tableaux religieux, on reconnaîtrait, sans le secours des inscriptions, la figure de ce même régent, tant l'art égyptien a su faire ressemblantes celles de ce personnage qui se voient encore et sur l'édifice d'El-Assasif, et sur cet obélisque de Karnac. Le jeune roi Mœris y est aussi représenté, associé aux offrandes faites par son tuteur; et

postérieurement un autre Pharaon, qui fit faire quelques ouvrages dans ce même temple, s'y est substitué dans les images et les inscriptions, aux personnages nommés primitivement dans cet obélisque : Mœris lui-même, devenu roi, n'y épargna pas non plus le prénom royal du second mari de sa mère : il remplaça par son nom celui d'Aménemhé (ou Aménenthé) qui fut martelé.

On ignore si ce même Aménemhé survécut à la reine Amensé : dans tous les cas, ses honneurs durent finir avec la vie de la reine, dont le tombeau existe encore dans la vallée funéraire de Thèbes. Elle mourut vers l'an 1736 avant l'ère chrétienne.

Son fils lui succéda immédiatement, et porta le nom de Thouthmosis, l'engendré de Thôth, surnommé Mœris (*Mai-ré, qui aime Phré*, le dieu soleil) ; on lui donne aussi d'autres surnoms : bienfaiteur des mondes (à Karnac) ; serviteur du soleil, président de la première des dix régions (sur un obélisque de Rome) ; approuvé par le soleil (obélisque de Constantinople) ; modérateur de justice (Amada). Son prénom royal, formé de trois signes, le disque du soleil, le mur crénelé, le scarabée, et signifiant soleil stabiliteur de l'univers, est quelquefois augmenté d'un quatrième signe, la ligne brisée écrite avant le scarabée ; on le voit ainsi sur les monuments de la Nubie ; et dans les listes en écriture hiératique, le prénom de ce Thouthmosis III contient toujours quatre signes.

Le règne de Mœris n'eut pas une longue durée ; il fut de moins de treize années (12 ans et 9 mois) ; mais il dut être glorieux ; il y a peu de souverains égyptiens dont il reste autant de monuments, dont l'antiquité ait autant exalté la gloire et proclamé le renom.

Tous ces souvenirs, tous ces travaux du règne de Mœris sont empreints d'un caractère particulier : tous les monuments de sa piété sont édifiés à des dieux de la paix ; toutes ses grandes actions sont des faits d'administration civile : la sagesse de l'Égypte se révélerait-elle aussi dans la renommée immortelle de ce grand prince, ami de la paix et des arts ?

L'Égypte et la Nubie sont encore couvertes de magnifiques ruines provenant des belles constructions élevées durant le règne de Mœris ; et de riches villes modernes, Rome elle-même, en ont recueilli des débris qui dominent encore par leur éclat les chefs-d'œuvre des arts renouvelés.

Parvenu à la suprême puissance, Mœris donna d'abord ses soins à faire terminer les ouvrages publics commencés pendant le règne de sa mère ; il en haïssait le second mari, Aménemhé, dont la tutelle avait pu lui être incommode ou oppressive ; et, comme pour le punir d'une usurpation, Mœris fit marteler soigneusement, sur tous les édifices publics, le prénom et la figure en pied de son beau-père, y substituant quelquefois les siens à côté de celle de sa mère. L'obélisque de Karnac, les édifices d'El-Assasif et de Médinet-Habou portent encore les traces de ces royales récriminations. Mœris fut plus respectueux envers son père : il s'occupa d'assurer la conservation de ses honneurs presque souverains ; et, dans quelques salles du palais dont il commença la construction à Médinet-Habou, il fit inscrire, dans deux cartouches accolés, le nom de Thouthmosis son père à côté de son cartouche royal.

Mœris construisit ensuite la plupart des édifices sacrés qui s'élevèrent en Égypte et en Nubie après l'expulsion des Pasteurs, effaçant ainsi, avec une pieuse persévérance, les traces profondes de la barbarie. La ville d'Éléthya ne fut pas oubliée ; il orna Esnèh, ville importante en ce temps-là, d'un temple au dieu Chnouphis, le seigneur du pays, créateur de l'univers, principe vital des essences divines, soutien de tous les mondes ; il associa au grand dieu les deux autres personnages qui complétaient la triade du nome d'Esnèh, Nèith, et le jeune Haké, représenté sous la forme d'un enfant ; et la dédicace de ce temple au nom de Mœris était encore, du temps des

Ptolémées, au nombre des fêtes commémoratives célébrées dans ce temple.

A Edfou, Mœris éleva un temple au grand dieu Har-Hat, qui était aussi le seigneur liturgique du lieu. A Ombos, il contribua à la construction du mur général d'enceinte; une porte, ornée de son nom, subsiste encore. Il éleva les propylées du grand temple de Memphis, et Diodore de Sicile assure qu'ils surpassaient en magnificence tous les autres ouvrages de ce genre. A Éléphantine, un mur du quai, de construction romaine, renferme des débris des édifices consacrés aux dieux de cette ville par Mœris. Thèbes surtout nous montre les témoignages de son inépuisable munificence : un palais à Médinet-Habou, une grande partie des immenses constructions de Karnac, le temple d'El-Assasif terminé, en ont consacré le souvenir. C'est en effet par les soins de Mœris que la plus ancienne partie de l'édifice de Médinet-Habou reçut sa décoration. Les dédicaces portent son nom; et celle qui se lit encore sous la galerie de droite s'exprime ainsi : « La vie! l'Horus puissant, aimé de Phré, le souverain de la haute et de la basse région, grand chef de toutes les parties du monde, l'Horus resplendissant, grand par sa forme, celui qui a frappé les neuf arcs (les peuples nomades); le dieu gracieux, seigneur du monde, soleil stabiliteur de l'univers, le fils du soleil, Thouthmosis, bienfaiteur du monde, vivifié aujourd'hui et à toujours. Il a fait exécuter ces constructions en l'honneur de son père Amon-Ra, roi des dieux; il lui a érigé ce grand temple dans la partie occidentale du Thouthmoséïum d'Amon, en belle pierre de grès : c'est ce qu'a fait le roi, vivant toujours. » La plupart des bas-reliefs qui décorent les galeries et les chambres, représentent ce roi Mœris rendant des hommages aux dieux, ou recevant d'eux des dons et des grâces. Sur la paroi de gauche de la grande salle ou sanctuaire, ce Pharaon casqué est conduit par la déesse Athôr et par le dieu Amon, qui se donnent la main, vers l'arbre mystique de la vie. Le roi des dieux, Amon-Ra, assis, trace avec un pinceau le nom de Thouthmosis sur l'épais feuillage de cet arbre, en disant : « Mon fils, stabiliteur de l'univers, je place ton nom sur l'arbre Oscht, dans le palais du soleil. » Cette scène se passe devant les vingt-cinq divinités secondaires adorées à Thèbes, rangées sur deux files; une inscription les annonce en ces termes : Voici ce que disent les autres grandes divinités d'Opht (Thèbes) : « Nos cœurs se réjouissent à cause du bel édifice construit par le roi soleil stabiliteur de l'univers. » Les hommes et les dieux célébrèrent ainsi la gloire du roi Mœris.

Les ruines historiques de la Nubie en rendent encore témoignage. Le plus grand des temples construits à Ouadi-Halfa, l'antique Béhéni, auprès de la seconde cataracte au sud de Thèbes, fut aussi un ouvrage de Mœris. Il fut construit en briques, orné de piliers-colonnes d'ordre dorique primitif, et de portes en grès; il était dédié aux dieux Amon-Ra et Phré. A Ibrim, un spéos ou chapelle creusée dans la montagne, remonte au règne de Mœris : sa statue, assise entre celles du dieu seigneur d'Ibrim et de la déesse de Nubie, occupe la niche du fond; et ce spéos a été creusé par un prince nommé Nahi, qui prend le titre de gouverneur des terres méridionales (la Nubie). Ce prince est debout devant le roi assis sur un trône, et accompagné de plusieurs autres fonctionnaires publics; il présente à Mœris les tributs en or, en argent et en grains, provenant des terres méridionales dont il a le gouvernement.

Les bas-reliefs du sanctuaire du temple d'Amada nous apprennent que cet édifice fut aussi le fruit de la piété de Mœris, et le nom du roi se lit encore dans le texte des dédicaces ainsi conçues : « Le dieu bienfaisant, seigneur du monde, le roi stabiliteur de l'univers, le fils du soleil, Thouthmosis, modérateur de justice, a fait ses dévotions à son père le dieu Phré, le dieu des deux montagnes célestes, et lui a élevé ce temple en pierre dure;

il l'a fait pour être vivifié à toujours.» Mœris mourut avant que cet édifice fût terminé ; ses premières vues de restauration s'étaient naturellement portées sur l'Égypte : la Nubie n'en était qu'une dépendance, et ne tenait que le second rang dans l'ordre des fondations pieuses ordonnées par ce roi. Eguisse et Semné, autres villes de Nubie, eurent aussi leur part dans ses bienfaits.

L'obélisque de Saint-Jean de Latran a Rome, l'un des plus considérables monuments de cet ordre, l'obélisque d'Alexandrie, et celui de Constantinople, sont aussi au nombre des admirables ouvrages d'art du règne de Mœris ; et c'est à lui qu'il faut faire un éternel honneur de la plus vaste et de la plus hardie entreprise d'utilité publique, que le génie de l'homme ait jamais conçue et exécutée, le lac qui porte son nom, et qui maîtrisait pour ainsi dire, selon l'intérêt de l'État, les prodigieuses inondations du plus grand fleuve de la terre. (Voyez à la page 12, la Description du lac Mœris.)

Une statue colossale de Mœris, en granit noir, à taches blanches, est au musée de Turin. Plusieurs stèles du musée égyptien de Paris rappellent des actions ou des époques du règne de ce grand roi ; et son nom royal est le plus fréquent de tous sur les bijoux et les amulettes.

Enfin, ce prince honorait ses ancêtres à l'égal des dieux, selon la foi du pays ; il a laissé de ce respect un monument non moins utile à l'histoire qu'à sa propre gloire. C'est Mœris en effet qui orna le palais de Karnac de la Table historique et généalogique des rois qui, avant lui, occupèrent le trône d'Égypte. Les voyageurs modernes ont donné le nom de salle des rois à une de celles de ce temple, laquelle est remarquable par sa décoration et sa destination également singulières, comparée aux autres parties analogues dans les édifices de l'Égypte. Les trois côtés sud-est, sud-ouest et nord-ouest de cette vaste salle sont occupés par quatre files de figures assises, placées l'une derrière l'autre ; les files sont sculptées l'une au-dessus de l'autre ; chacune est de quinze personnages ; mais, dans chaque file, les huit premières figures regardent le sud-est, et les sept suivantes le nord-ouest : à ces deux points opposés le roi Mœris est debout, devant le premier personnage de chaque file ; une table chargée d'offrandes s'élève entre le roi et la première figure ; leur pose et leurs insignes annoncent que ce sont des rois ; le cartouche-prénom qui est à côté de chaque figure ne laisse aucun doute à cet égard : ce riche et précieux Tableau nous représente donc le roi Mœris faisant des offrandes et des prières à soixante rois, ses prédécesseurs sur le trône d'Égypte. On reconnaît dans cette longue série plusieurs des princes de la XVIIe et de la XVIe dynastie, qui sont déjà nommés à leur place dans notre précis historique ; mais le plus grand nombre des noms de la Table royale de Karnac s'élève à des époques où la critique historique n'a pas encore pénétré. Mœris consacra ce monument à la mémoire de ses ancêtres, vers l'année 1725 avant l'ère chrétienne.

C'est au règne de ce même roi, et à l'année 1732 avant la même ère, qu'appartient le plus ancien manuscrit égyptien connu avec une date précise : ce manuscrit existe au musée de Turin ; c'est un contrat daté de la cinquième année du règne de Mœris.

Dans les bas-reliefs du temple de Médinet-Habou, le roi associe à ses offrandes la reine sa femme ; elle porte les titres ordinaires de royale épouse principale, et a le nom de Rhamaïthé. Dans le tombeau d'Amensé, mère du roi, on le voit accompagné de sa jeune fille, nommée Réninofré, soleil des bienfaits. Mœris eut aussi de ce mariage un fils qui lui succéda, et il mourut après un règne trop court, tout rempli de grandes et de bonnes actions dont les témoignages éclatants subsistent encore. Les plus célèbres historiens de l'antiquité grecque en ont, à l'envi, célébré la gloire ; et ils en ont raconté des merveilles que l'autorité des monuments a fait inscrire parmi les vérités de l'histoire.

Le fils et le successeur de Mœris (l'an 1723 avant J. C.) se nomma Aménophis; il est le second roi de ce nom dans la XVIIIe dynastie; son prénom royal (le 8e de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos, de gauche à droite) signifiait : le soleil grand des mondes.

On ne peut s'abstenir de remarquer que le nom d'Aménophis II se lit plus fréquemment sur les monuments de la Nubie que sur ceux de l'Égypte : comme si ce prince s'était appliqué à continuer l'exécution des projets de son père, qui, après avoir élevé en Égypte d'abord de si grands édifices, put à peine, à cause de la courte durée de son règne, voir commencer ceux dont il voulait orner la Nubie. Aménophis II concourut cependant à accroître les splendeurs de Thèbes; son nom se lit sur le troisième propylée et les colosses de Karnac. A Snem (Beghé), Aménophis II érigea un temple en l'honneur de Chnouphis et de la déesse Athôr; un des pylones de l'édifice était décoré d'une statue colossale de ce roi.

En pénétrant dans la Nubie, nous trouvons à Calabschi, l'ancienne Talmis des Grecs, les restes d'un temple qu'Aménophis II y avait élevé en l'honneur du dieu Malouli, jeune dieu qui formait, avec Horus, son père, et Isis, femme et mère d'Horus, la triade finale du système religieux de l'Égypte, dont Ammon, Mouth et Khons composaient la triade initiale. Ce même temple, détruit par le temps ou par les guerres, fut relevé par un des rois Ptolémées; et, après une nouvelle destruction, réédifié encore par les Romains, commencé par Auguste, continué par Caligula, par Trajan; mais son état actuel annonce qu'il ne fut jamais terminé. Ce temple fut à toutes ces époques dédié au même dieu; il était le seigneur suzerain du lieu, sa divinité locale : il n'y a pas d'exemple hors de l'Égypte de cette persistance dans le même culte, dans la même religion, malgré les invasions ennemies et la mobilité des croyances humaines. Dans une autre ville de Nubie, à Amada, Aménophis II continua le temple commencé par Mœris son père; il fit sculpter les quatre salles à la droite et à la gauche du sanctuaire; et ce roi fit inscrire, sur une grande stèle placée au fond du sanctuaire, le détail des ouvrages exécutés par ses ordres.

On voit encore à Ibrim un spéos du règne d'Aménophis II; alors les terres du midi, la Nubie, étaient administrées par un prince nommé Osorsaté. Sur la paroi droite du spéos, le roi assis reçoit d'Osorsaté et d'autres fonctionnaires, les tributs de ces terres méridionales et des productions naturelles du pays, y compris des lions, 40 lévriers et 10 chacals vivants : la statue du roi était placée au milieu de celles des divinités locales. Enfin, à Ouadi-Halfa, près de la seconde cataracte, Aménophis II dédia un temple à Horammon; la fin de l'inscription dédicatoire se lit encore sur les débris de la porte antique, et les colonnes en pierre de l'intérieur du temple sont du style dorique, taillées à pans très-réguliers et peu marqués, type incontestable des ordres grecs, et qui remonte évidemment au règne de notre Aménophis II. On a aussi retrouvé des souvenirs de son règne à Sabout-el-Qadim, vers les côtes de la mer Rouge, où l'Égypte possédait alors des établissements commerciaux ou industriels.

Une statue colossale de ce roi orne le musée royal de Turin; elle est de granit rose, et monolithe comme tous les colosses de l'Égypte.

Aménophis II mourut après avoir régné 25 ans et 10 mois; son tombeau est perdu avec celui des autres premiers rois de la XVIIIe dynastie, dans la vallée de l'ouest, où il n'a pas été découvert.

Un autre Thouthmosis, le 4e de cette même dynastie, fut le successeur d'Aménophis II, son père. Il continua aussi et termina le temple d'Amada, en y ajoutant le pronaos et les piliers; les architraves sont occupées par des inscriptions en l'honneur de ce roi : une d'elles est ainsi conçue : « Voici ce que dit le dieu Thoth, le seigneur des divines paroles, aux autres dieux qui

résident dans Thyri : Accourez et contemplez ces offrandes grandes et pures, faites pour la construction de ce temple par le roi Thouthmosis, à son père le dieu Phré, dieu grand, manifesté dans le firmament. » La sculpture de ce temple montre partout la belle époque de l'art en Égypte. Le nom de Thouthmosis IV se voit aussi sur une frise dans les débris des édifices de Ouadi-Halfa.

Le règne de ce Pharaon fut troublé par les soins de la guerre; les frontières méridionales de l'Égypte étaient constamment menacées par les peuplades insoumises de la Libye : Thouthmosis IV fut contraint de les combattre vers la fin de son règne; et il existe encore, sur les rochers de Philæ, une inscription commémorative d'une victoire qu'il remporta sur ces Libyens, le 8 du mois phaménoth, l'an 7 de son règne, 1691 ans avant l'ère chrétienne.

Deux stèles du règne de ce roi, d'un très-beau travail, sculptées et peintes, sont dans le musée de Turin; et le bel obélisque de Saint-Jean de Latran, à Rome, porte aussi le nom de Thouthmosis IV; il est dans les colonnes latérales des quatre faces du monolithe, et elles nous apprennent que ce Pharaon avait ajouté de grandes constructions à un des temples d'Amon-Ra à Thèbes, fondé par un de ses prédécesseurs, vraisemblablement par Thouthmosis III, qui y avait fait ériger cet obélisque, transporté depuis dans la capitale du monde romain. Le prénom royal de Thouthmosis IV signifiait le soleil stabiliteur des mondes; il prit aussi le titre de chef des chefs. Le portrait de la reine sa femme se trouve dans les tombeaux de Kourna à Thèbes, mais sa légende est détruite. Ce Thouthmosis mourut après un règne de 9 ans et 8 mois, vers l'année 1687 avant l'ère chrétienne.

Il eut pour successeur un des princes les plus illustres parmi les races royales égyptiennes, et des plus connus parmi les populations occidentales : il se nomma Aménophis III; c'est le Memnon des Grecs, le roi à la statue parlante, dont les merveilles ont ému les plus vulgaires esprits.

La naissance même de cet Aménophis eut aussi ses miracles; et nous avons déjà rapporté (page 56) les circonstances religieuses de l'annonciation, de la naissance et de l'éducation de ce roi. Thèbes et les villes principales de l'Égypte sont encore couvertes des restes et des preuves de sa magnificence : nous avons aussi donné (page 76 et suiv.) une idée de l'ensemble du palais de Thèbes qui porte son nom, connu dans les relations anciennes et modernes sous la dénomination de *Memnonium*, et qui a dans ses inscriptions celle d'Aménophium. Le grand palais de Louqsor fut aussi l'ouvrage d'Aménophis III, il en jeta les premiers fondements : écoutons le voyageur qui en a donné, le premier, la description historique :

« Le fondateur du palais de Louqsor, ou plutôt des palais de Louqsor, a été le Pharaon Aménophis-Memnon (Amenothph IIIe de la XVIIIe dynastie). C'est ce prince qui a bâti la série d'édifices qui s'étend du sud au nord, depuis le Nil jusqu'aux 14 grandes colonnes de 45 pieds de hauteur, et dont les masses appartiennent encore à ce règne. Sur toutes les architraves des autres colonnes ornant les cours et les salles intérieures, colonnes au nombre de 105, la plupart intactes, on lit, en grands hiéroglyphes d'un relief très-bas et d'un excellent travail, des dédicaces faites au nom du roi Aménophis. Je mets ici la traduction de l'une d'elles, pour donner une idée de toutes les autres, qui ne diffèrent que par quelques titres royaux de plus ou de moins. »

« La vie! l'Horus puissant et modéré, régnant par la justice, l'organisateur de son pays, celui qui tient le monde en repos, parce que, grand par sa force, il a frappé les barbares; le roi seigneur de justice, bien aimé du soleil, le fils du soleil, Aménophis, modérateur de la région pure (l'Égypte), a fait exécuter ces constructions consacrées à son père Amon, le dieu seigneur des trois zones de l'univers,

dans l'Oph du midi; il les a fait exécuter en pierres dures et bonnes, afin d'ériger un édifice durable; c'est ce qu'a fait le fils du soleil Aménophis, chéri d'Amon-Ra. »

Ces inscriptions lèvent donc toute espèce de doute sur l'époque précise de la construction et de la décoration de cette partie de Louqsor.

Les bas-reliefs qui décorent le palais d'Aménophis sont, en général, relatifs à des actes religieux faits par ce prince aux grandes divinités de cette portion de Thèbes, qui étaient 1° Amon-Ra, le dieu suprême de l'Égypte, et celui qu'on adorait presque exclusivement à Thèbes, sa ville éponyme; 2° sa forme secondaire, Amon-Ra-Générateur, mystiquement surnommé *le mari de sa mère*, et représenté sous une forme priapique; c'est le dieu Pan égyptien, mentionné dans les écrivains grecs; 3° la déesse Thamoun ou Tamon, c'est-à-dire Amon femelle, une des formes de Neïth, considérée comme compagne d'Amon générateur; 4° la déesse Mouth, la grand' mère divine, compagne d'Amon-Ra; 5° et 6° les jeunes dieux Khons et Harka, qui complètent les deux grandes triades adorées à Thèbes, savoir :

Pères.	*Mères.*	*Fils.*
Amon-Ra.	Mouth.	Khons.
Amon générateur.	Thamoun.	Harka.

Le Pharaon est représenté faisant des offrandes, quelquefois très-riches, à ces différentes divinités, ou accompagnant leurs *bari* ou arches sacrées, portées processionnellement par les prêtres.

L'une des dernières salles du palais, d'un caractère plus religieux que toutes les autres, et qui a dû servir de chapelle royale ou de sanctuaire, n'est décorée que d'adorations aux deux triades de Thèbes par Aménophis; et, dans cette salle, dont le plafond existe encore, on trouve un second sanctuaire emboîté dans le premier, et dont voici la dédicace qui en donne très-clairement l'époque tout à fait récente, en comparaison de celle du grand sanctuaire : « Restauration de l'édifice faite par le roi (chéri de Phré, approuvé par Amon), le fils du soleil, seigneur des diadèmes, Alexandre, en l'honneur de son père Amon-Ra, gardien des régions de Oph (Thèbes); il a fait construire le sanctuaire nouveau en pierres dures et bonnes à la place de celui qui avait été fait sous la majesté du roi Soleil, seigneur de justice, le fils du soleil Aménophis, modérateur de la région pure.

Ainsi, ce second sanctuaire remonte seulement à l'origine de la domination des Grecs en Égypte, au règne d'Alexandre, fils d'Alexandre le Grand, comme le prouve la figure enfantine du roi : et l'on ne trouve que cette partie moderne dans le magnifique palais d'Aménophis.

Au Memnonium plusieurs statues colossales furent érigées en l'honneur de ce roi; les bas-reliefs où se montrait la protection des dieux pour ce grand prince, ornaient toutes les parties de l'édifice; et deux grandes inscriptions annonçaient la dédicace du Memnonium aux dieux de Thèbes par ce roi reconnaissant.

La forme et la rédaction de cette dédicace sont d'un genre tout spécial; on en jugera par une courte analyse.

Cette consécration du palais est rappelée d'une manière dramatique; c'est d'abord le roi Aménophis qui prend la parole dès la première ligne et la garde jusqu'à la treizième. « Le roi Aménophth a dit : Viens, ô Amon-Ra, seigneur des trônes du monde, toi qui résides dans des régions de Oph (Thèbes)! contemple la demeure que nous t'avons construite dans la contrée pure, elle est belle : descends du haut du ciel pour en prendre possession! » Suivent les louanges du dieu mêlées à la description de l'édifice dédié, et l'indication des ornements et décorations en pierre de grès, en granit rose, en pierre noire, en or, en ivoire et en pierres précieuses, que le roi y a prodigués, y compris deux grands obélisques dont on n'aperçoit plus aujourd'hui aucune trace.

Les sept lignes suivantes renferment le discours que tient le dieu Amon-Ra, en réponse aux courtoisies

du Pharaon. « Voici ce que dit Amon-Ra, le mari de sa mère, etc. : Approche, mon fils, soleil seigneur de vérité, du germe du soleil, enfant du soleil, Aménothph ! J'ai entendu tes paroles et je vois les constructions que tu as exécutées; moi qui suis ton père, je me complais dans tes bonnes œuvres, etc., etc., etc.

Enfin vers le milieu de la 20e ligne commence une troisième et dernière harangue; c'est celle que prononcent les dieux en présence d'Amon-Ra, leur seigneur, auquel ils promettent de combler de biens Aménotbph son fils chéri, d'en rendre le règne joyeux en le prolongeant pendant de longues années, en récompense du bel édifice qu'il a élevé pour leur servir de demeure, palais dont ils déclarent avoir pris possession après l'avoir bien et dûment visité.

L'identité du Memnonium des Grecs et de l'Aménophium égyptien n'est donc plus douteuse; il l'est bien moins encore que ce palais fût une des plus étonnantes merveilles de la vieille capitale. Des fouilles en grand, exécutées par un Grec nommé Iani, ancien agent de M. Salt, ont mis à découvert une foule de bases de colonnes, un très-grand nombre de statues léontocéphales en granit noir; de plus, deux magnifiques sphinx colossals et à tête humaine, en granit rose, du plus beau travail, représentant aussi le roi Aménophis IIIe. Les traits du visage de ce prince portant une empreinte de physionomie un peu éthiopienne, sont absolument semblables à ceux que les sculpteurs et les peintres ont donnés à ce même Pharaon dans les tableaux des stèles du Memnonium, dans les bas-reliefs du palais de Louqsor, et dans les peintures du tombeau de ce prince dans la vallée de l'Ouest à Biban-el-Molouk : nouvelle et millième preuve que les statues et bas-reliefs égyptiens présentent de véritables portraits des anciens rois dont ils portent les légendes.

A une petite distance du Rhamesséum existent les débris de 2 colosses en grès rougeâtre : c'étaient encore deux statues ornant probablement la porte latérale nord de l'Aménophium; ce qui peut donner une juste idée de l'immense étendue de ce palais dont il reste encore de si magnifiques vestiges. C'est cet Aménophis III que représentait la statue vocale dont des témoins nous ont certifié les miraculeuses vertus. Nous avons tout dit sur cette merveille (à la page 70), sur la description de la statue (aux pages 71 à 77), pour l'histoire de l'antique miracle, diversement expliqué.

Il nous reste encore d'autres monuments propres à jeter quelques lumières sur les circonstances principales du règne d'Aménophis III : nous en devons au lecteur un résumé sommaire.

Une inscription qui existe aujourd'hui sur un des rochers des environs de Philæ, rappelle, dans une relation de quatorze lignes de texte, que le Pharaon Aménophis III passa dans ces contrées et y tint une panégyrie, dans la cinquième année de son règne, au retour d'une guerre dans laquelle il venait de soumettre les Éthiopiens. Ces guerres d'Éthiopie étaient fréquentes, et amenées par la nécessité de maintenir par la force les populations nomades répandues sur les rives du Nil supérieur.

Le nom d'Aménophis III se retrouve aussi dans d'autres inscriptions, monuments isolés, mais contemporains de son règne : dans l'île de Beghé, l'ancienne Snem, près de Philæ, on lit encore un proscynéma, ou acte d'adoration adressé à notre Pharaon par un basilico-grammate, nommé Aménémoph, l'un des commandants des troupes du roi; un prince éthiopien, nommé Mémosis, employé aussi au service du roi, lui adresse les mêmes hommages. L'intendant du domaine royal d'Aménophis s'appelait Aménôthph; il était en même temps grand prêtre de la déesse Anouké; il fit aussi un pèlerinage dans l'île sainte de Snem; et sa supplique aux dieux de l'île pour en obtenir tous les bienfaits dont ils peuvent disposer, existe encore en ce lieu.

Aménophis III avait élevé un temple au grand dieu Chnouphis dans une autre île, celle d'Éléphantine; mais il a été récemment détruit; une caserne et des magasins ont été construits des antiques matériaux de cet édifice religieux.

Ce prince éleva de grands édifices publics; il paraît que ce fut par l'effet de cette pieuse munificence que les belles et vastes carrières de Silsilis, sur la rive orientale du Nil, furent ouvertes. Deux stèles, qui s'y voient encore de nos jours, nous donnent, par leurs inscriptions, la plus ancienne date certaine des exploitations successives de ces riches carrières, qui ont presque suffi à tous les monuments de la Thébaïde édifiés, depuis le règne d'Aménophis-Memnon.

Quand Sésostris voulut orner son grand temple d'Amon-Ra, à Thèbes, du tableau généalogique de ses ancêtres, il se garda d'y oublier Aménophis III, dont le règne glorieux par des victoires au dehors, et de grands établissements au dedans, avait été comme le précurseur prophétique du sien. La statue d'Aménophis s'y montre à la suite de celles des Ménès, des Amosis, des Thouthmosis, et d'autres grands rois prédécesseurs de Sésostris.

Ce que nous avons déjà rapporté des magnificences du Memnonium (l'*Aménophium* ou palais d'Aménophis-Memnon) à Thèbes (*supra*, pages 69, 70, 71 et 314), de la statue *parlante* de ce Memnon (*idem*), ne peut suffire à en donner une idée bien complète : les ruines modernes en révèlent encore la grandeur. L'Aménophium était un des plus importants édifices de la ville royale. Il égalait en étendue l'immense palais de Karnac, et quelques débris s'élèvent à peine aujourd'hui au-dessus du sol! En exhaussant celui de la plaine par ses inondations, le Nil a tout enseveli, la brèche, le granit, les noms des dieux et des hommes; les barbares ont converti en chaux toutes les constructions susceptibles de subir cette éternelle transformation. Il ne reste d'entier de ce magnifique édifice, et dans son voisinage, que les tombeaux des nombreux officiers chargés de sa garde ou de son service.

On voit, dans les riches portefeuilles du musée de Turin, un contrat manuscrit daté de l'an 24 du règne d'Aménophis-Memnon, et au Vatican, une statue léontocéphale qui porte le cartouche de ce roi, qui est ici une époque de son règne.

Dans la haute Nubie, à Sohleb, les derniers voyagenrs ont retrouvé les ruines des grandes constructions que ce grand prince y avait élevées; les édifices portaient fréquemment répétée la commémoration des victoires d'Aménophis; les noms de quarante-trois peuplades vaincues et soumises, se lisent encore sur ces tableaux historiques; sur les débris des colosses de l'Aménophium de Thèbes on lit aussi dix-sept noms de peuplades conquises, presque tous différents de la grande liste de Sohleb, appartenant très-vraisemblablement à une contrée différente, et à des pays où, pour la plupart, la barbe était en usage.

On peut, du reste, se faire une idée des monuments publics destinés, en Égypte, à célébrer la gloire des rois conquérants, en jetant les yeux sur les restes d'un colosse de ce même Aménophis III, qui décorent le musée de Paris. Ces restes, tirés de l'Aménophium même de Thèbes, ne consistent que dans les pieds et la base de sa statue colossale en granit rose. Mais on voit, sur les côtés de cette base, sculptés en relief dans le creux, une série de captifs, les mains liées, agenouillés, et dont tous les traits portent l'empreinte de la physionomie africaine, ou nègre, très-prononcée. Leur tête est ceinte d'un diadème, et, auprès de chaque figure, se trouve un bouclier renfermant le nom de la contrée où commandait chacun de ces chefs vaincus par le roi. Ce sont là autant de noms de régions de la vieille Afrique où Aménophis-Memnon porta ses armes victorieuses : ces noms y sont au nombre de vingt-trois; ceux de la Nubie et de l'Éthiopie s'y lisent sur la face antérieure, et l'on ne re-

trouve que deux ou trois de ces noms dans la nomenclature bien plus nombreuse de Sohleb.

Assez loin des colosses de l'Aménophium de Thèbes (*supra*, page 70), du côté de la montagne libyque, et vers la limite du désert, gisent renversées deux grandes stèles historiques (*supra*, page 70), d'environ trente pieds de hauteur, et de même matière que ces gigantesques statues. La partie cintrée (le haut) des stèles est occupée par des scènes religieuses. Dans la première, le grand dieu de Thèbes, Amon-Ra, tient par la main le roi Aménophis, et lui pose très-près de sa bouche le symbole de la vie pure et de toutes les joies pour chaque jour. Le roi est accompagné de la reine sa femme, coiffée en déesse Athôr, la tête ornée de plumes; dans la seconde scène, c'est le dieu Phtha-Socharis qui renouvelle le même don au roi, suivi de la reine dans le même costume. Une grande inscription de 24 lignes, en partie mutilées, complète ce tableau; et le travail de sculpture de ce beau monument est d'une élégance et d'une perfection très-remarquables.

De ces deux grandes stèles, celle de droite est brisée, et une partie de l'inscription a disparu : mais une circonstance particulière donne au bas-relief de ce monument un intérêt du premier ordre, qui touche par plusieurs points à l'antique histoire de l'Orient. On a rappelé plus haut que, dans les sculptures historiques et religieuses de l'Aménophium, les traits du visage d'Aménophis sont ceux de la race éthiopienne. Dans les deux stèles que nous venons de décrire, ce roi a les mêmes caractères de figure très-prononcés, tirant visiblement vers ceux de la race nègre. Or, les monuments ont prouvé que la mère d'Aménophis III, femme de Thouthmosis IV, nommée Tmau-Hemva, était noire et originaire d'Abyssinie : il n'y a donc plus lieu de s'étonner que le fils de cette femme porte sur sa figure les marques de cette origine africaine, d'après une loi de la nature, qui est vraisemblablement aussi ancienne que l'espèce humaine les enfants mâles participant, en général, des traits physiques de la mère, et les filles plus généralement de ceux du père. Voilà donc un témoignage bien antique à l'appui de cette observation physiologique; et, quant à l'union d'un roi d'Égypte avec une femme africaine, il y en a d'autres exemples dans les annales et dans les monuments pharaoniques.

Ici, dans les stèles de Thèbes, la flatterie sacerdotale a ingénieusement découvert un moyen de se faire jour; elle a donné à la reine, femme d'Aménophis, une physionomie un peu africaine aussi, quoiqu'elle ne fût pas de cette race; les prêtres en ont revêtu jusqu'au dieu lui-même : le profil d'Amon-Ra est exactement modelé sur celui d'Aménophis, et il est peut-être fort heureux pour le dieu que ce roi ne fût ni borgne ni bossu. On voit, à la bibliothèque royale de Paris, un portrait de ce roi, peint en profil, à fresque, et qui a été tiré de son propre tombeau. Des figures de sa mère et de sa femme accompagnent souvent celle de ce roi, ou ne forment qu'un groupe avec elle; les colosses du Memnonium sont ainsi composés.

La légende royale d'Aménophis III s'exprimait en ces termes : « Le dieu gracieux, le lion des rois, le roi du peuple obéissant, *soleil seigneur de vérité* (prénom royal), le chéri de Phré, le bien-aimé de Socharis, seigneur de Schoti, le fils du Soleil, le dévoué aux dieux, *Aménothph* (nom propre), le bien-aimé d'Amon-Ra, roi des dieux. Or, cette légende existe sur les débris du colosse d'Aménophis, au musée du Louvre.

On voit, dans le même musée, des statuettes funéraires, en serpentine et en basalte, représentant le même Pharaon, et qui ont été recueillies dans sa catacombe royale, à Thèbes; et les souvenirs historiques d'Aménophis-Memnon sont répandus dans tous les lieux de la domination égyptienne; les rochers de granit des environs de Syène portent encore la représentation des hommages rendus par des princes

éthiopiens au roi Aménophis, à sa femme, et à son chiffre royal.

Le tombeau de ce prince justement célebre, a été découvert vers le commencement de ce siècle par un membre de la commission des sciences et des arts, qui partagea la gloire de l'armée française en Égypte. Champollion le jeune a visité ce même tombeau, et nous en a laissé les notions suivantes :

« Tous les tombeaux des rois de Thèbes, situés dans la vallée de Bibanel-Molouk et dans la vallée de l'Ouest, sont décorés, soit de la totalité, soit seulement d'une partie des tableaux consacrés, selon que ces tombeaux sont plus ou moins vastes et surtout plus ou moins *achevés*.

« Les tombes royales véritablement achevées et complètes, sont en très-petit nombre; celle d'Aménophis III (Memnon) est de ce nombre, mais sa décoration est presque entièrement détruite : elle existe dans la vallée de l'Ouest.

« Quelques parois conservées de ce tombeau sont couvertes d'une simple peinture, mais exécutée avec beaucoup de soin et de finesse. La grande salle contient encore une portion de la course du soleil dans les deux hémisphères; mais cette composition est peinte sur les murailles sous la forme d'un immense papyrus déroulé, les figures étant tracées au simple trait comme dans les manuscrits, et les légendes, en hiéroglyphes linéaires, arrivant presque aux formes *hiératiques*. »

L'examen attentif de ce tombeau a mis en évidence une observation digne de l'intérêt des historiens modernes. Il n'y a qu'un petit nombre de ces catacombes royales qui soient réellement terminées; celles des plus célèbres Rhamsès, par exemple. Toutes les autres sont incomplètes. Les unes se terminent à la première salle, changée en grande salle sépulcrale; d'autres vont jusqu'à la seconde salle des tombeaux complets; quelques-unes même se terminent brusquement par un petit réduit creusé à la hâte, grossièrement peint, et dans lequel on a déposé le sarcophage du roi, à peine ébauché. Cela prouve invinciblement que ces rois ordonnaient de creuser leur tombeau en montant sur le trône; et si la mort venait les surprendre avant qu'il fût terminé, les travaux étaient arrêtés et le tombeau demeurait incomplet. On peut donc juger à coup sûr de la longueur du règne de chacun des rois, par l'achèvement ou par l'état plus ou moins avancé de l'excavation destinée à sa sépulture. Il est à remarquer à ce sujet, que les règnes d'Aménophis III, de Rhamsès le Grand et de Rhamsès V, furent, en effet, selon Manéthon, de plus de 30 ans chacun, et leurs tombeaux sont aussi les plus étendus.

De nombreux amulettes, en matières diverses, quelquefois très-riches, portent le nom et les titres d'Aménophis III. On voit, au musée du Louvre, un certain nombre de scarabées ornés de ce nom. Un de ces scarabées, qui appartient à un musée public, porte la date de l'an douze de ce roi. Enfin il existe aussi des figurines, des amulettes et des scarabées de la reine épouse de ce Pharaon.

Elle est représentée auprès du roi dans les divers tableaux religieux et les cérémonies publiques où le monarque occupe le premier rang. Cette reine se nommait Taïa.

Son tombeau existe encore dans la vallée des tombeaux des reines à Thèbes, dans la montagne libyque. L'avenue qui lui sert d'entrée est à ciel ouvert; les décorations de la porte ont été détruites, il n'en reste que certaines parties. Dans les représentations intérieures, la reine, en rapport avec diverses divinités, accomplit en leur honneur les cérémonies prescrites par le rituel, joue du cistre en leur présence, leur fait des offrandes, et les invoque avec tous les signes du respect.

Des dates des années 24 et 27 du règne d'Aménophis-Memnon existent sur des monuments parvenus jusqu'à nous, et confirment assez directement l'opinion des annalistes de l'antiquite,

et de Manéthon, de tous, le plus digne de foi en cette matière, qui fixent la durée du règne de ce roi à 30 ans et quelques mois.

Il eut plusieurs enfants : une stèle du musée de Florence, qui porte en tête la légende royale d'Aménophis III, nous fait connaître une fille de ce roi, nommée Amenset; l'un des personnages qui figurent dans ce monument y porte, en effet, le titre de royal scribe de la maison de la fille royale Amenset : c'était sans doute l'administrateur ou l'intendant des biens et revenus de la princesse.

Aménophis-Memnon laissa aussi un fils qui lui succéda à la couronne royale : c'est le roi Horus des listes de Manéthon et des monuments.

Le roi Horus monta sur le trône à la mort de son père, vers l'an 1650 avant l'ère chrétienne. Ce roi porta le nom du dieu fils d'Isis et d'Osiris ; la piété des simples particuliers les engageait assez communément à se mettre sous la tutelle d'une des divinités locales, en adoptant son nom, ou des qualifications dont ces noms étaient le trait principal.

Le cartouche-prénom du roi Horus est le 5e de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos (voyez notre planche 47, de gauche à droite), et ce prénom paraît exprimer les idées *Soleil directeur des mondes, approuvé par le soleil.* Le nom propre se lit *Amon-Men Hôr Nem-Neb. Le serviteur d'Amon, Horus...* Le texte arménien de la chronique d'Eusèbe assure que ce prince fut à la fois le successeur et le fils d'Aménophis-Memnon, et aucun témoignage historique ne contredit cette tradition écrite.

Comme tous ses prédécesseurs, la piété du roi Horus se manifesta par de magnifiques édifices élevés pour le service des dieux; et sa munificence royale s'étendit même au delà de l'Égypte : à Ghéhel-Addèh, en Nubie, on en voit encore les restes. C'est un petit temple creusé dans le roc. Par une grande singularité, que l'histoire doit soigneusement annoter, la plupart des bas-reliefs du temple, qui fut l'ouvrage de Pharaon Horus, ont été couverts de mortier par des chrétiens qui, sur cette frêle surface, sous laquelle se trouvaient ensevelis les tableaux de l'ancienne religion, peignirent des sujets de la nouvelle, les grandes actions des saints, et surtout de saint George le cavalier. C'est en détruisant ce badigeonnage qu'on a retrouvé ces bas-reliefs primitifs, et sur tous le nom du roi Horus.

Le temple était dédié à Thôth, le dieu des sciences et des lettres. Un de ses bas-reliefs représente le roi Horus enfant, allaité par la déesse Anouké, en présence du dieu Chnouphis à tête de bélier. Le prénom royal et le nom propre du roi font partie des inscriptions qui accompagnent cette scène mythique. Dans un autre bas-relief, une divinité protectrice présente le roi Horus enfant au dieu Horus son homonyme, qui lui remet le signe de la vie divine. Dans une autre scène, malheureusement incomplète, le même roi figurait avec les dieux Thôth à tête d'ibis, et Horus à tête d'épervier.

Nous avons donné plus haut (page 153) la description détaillée du grand spéos de Silsilis, consacré à la grande divinité de Thèbes, Amon-Ra, au dieu Nil, et à Sévek, crocodilocéphale, et qui, par la suite des temps et par la diversité des monuments, est devenu une sorte de musée historique pour les annales de la XVIIIe et de la XIXe dynastie.

Horus contribua aussi à orner la partie du palais de Louqsor, qui fut édifiée par son père Aménophis-Memnon; plusieurs des grandes colonnes sont ornées de bas-reliefs qui portent le nom du roi Horus. Son nom et son image furent religieusement placés par Sésostris dans le tableau de ses illustres ancêtres. Le temple d'Amon-Ra, dans la vallée d'El-Assasif à Thèbes, fut aussi l'objet des soins de ce roi; on y fit, pendant son règne, des embellissements et des restaurations.

Mais les plus beaux, les plus précieux monuments historiques du règne

du roi Horus sont réunis dans le riche musée égyptien de Turin. Nous en donnons l'exacte description à nos lecteurs, qui y trouveront une preuve de plus de l'application constante de tous les monarques égyptiens à multiplier en leur honneur, comme à la gloire des dieux et des ancêtres, les monuments des arts : comme s'ils avaient pensé à multiplier les preuves de leur grandeur, et les documents de leur propre histoire, que tant de munificence seule pouvait faire parvenir jusqu'au sein de la civilisation moderne, pour y séduire l'esprit et la raison, pour y exciter à la fois l'intérêt et l'admiration, pour y faire chercher avec fruit les annales certaines des premiers temps de l'intelligence humaine.

Le premier des deux monuments du roi Horus, que nous avons à décrire, est un groupe de deux figures, de pierre calcaire blanche cristallisée (voyez notre planche 85, n° 1). La figure principale est celle du dieu Amon-Ra; quoique assise, elle n'avait pas moins de huit pieds de hauteur. Le roi des dieux est figuré avec une tête humaine dont les traits, pleins de grandeur, sont exécutés avec une admirable finesse de travail. Sa poitrine est ornée d'un collier à huit rangs, terminé par des grains en forme de perles. Les deux bras, portant des bracelets, reposent sur les cuisses; et, de la main gauche, ce dieu tient le signe de la vie divine.

A côté du trône du dieu, et debout, est le Pharaon Horus, taillé dans la même masse, et n'ayant que quatre pieds de hauteur; mais cette figure est exécutée avec la même finesse. Le bras droit du roi repose sur l'épaule gauche d'Ammon; la coiffure royale est distinguée par l'Uræus, symbole de la puissance suprême; une ceinture soutient le vêtement court et léger qui le couvre, et un cartouche horizontal, placé en forme d'agrafe (A), sur le milieu de la ceinture, contient les titres et les prénoms du prince : le dieu vivant et gracieux, soleil directeur des mondes, approuvé par Phré, chéri d'Amon-Ra. Cette légende royale est répétée à droite et à gauche du trône qui porte le souverain des dieux, ainsi que dans un grand tableau carré (B), gravé sur le dossier de ce trône. Cet encadrement renferme deux colonnes perpendiculaires de tres-beaux hieroglyphes exprimant les idées suivantes : Le roi du peuple obéissant, seigneur de l'univers, le soleil directeur des mondes, l'approuvé par Phré, le fils du soleil, dominateur des régions, le chéri d'Ammon Hôr-Nem-Neb, vivificateur comme le soleil pour toujours. Le roi Horus prend, dans ces diverses légendes, le titre de chéri d'Ammon, parce qu'il se trouve là en rapport avec ce dieu, comme, sur les statues de la deesse gardienne, il prenait le titre de cheri de cette déesse.

Le second monument du musée royal de Turin que nous devons faire connaître, est non moins intéressant que le premier sous le rapport de l'art, et l'est davantage pour la science. Il est en granit noir, et ses proportions étaient de six à sept pieds avant qu'il fût gravement offensé à son sommet. C'est aussi un groupe de deux figures; l'une représente aussi le roi Horus assis sur un trône; une femme est assise à ses côtés. La main gauche en repos porte le signe de la vie divine, et son bras droit relevé contre sa poitrine, porte son sceptre, symbole de la vigilance des dieux et des rois sur les choses humaines. La coiffure de la femme caractérise cette figure comme étant celle d'une reine; elle a son bras gauche sur l'epaule du roi; un vautour, les ailes pendantes, couvre la tête de la princesse, jadis ornee aussi de deux longues plumes : coiffure et insignes particuliers à toutes les reines d'Égypte figurées sur les temples et les palais. On voit ainsi caracterisée la reine Taïa, mère du roi Horus, sur les monuments d'Éléphantine, offrant des fleurs et des fruits au dieu Chnouphis; à Philæ, la reine Cléopâtre, femme de Ptolémée Évergète II, et à Dendérah une impératrice romaine : c'est la coiffure consacrée à la déesse Athyr.

La légende hiéroglyphique gravée sur le devant du trône, à côté de la statue du roi Horus, a disparu en entier; mais il reste de celle qui est du côté de la reine dix-neuf signes parmi lesquels se trouve heureusement son nom propre. Cette princesse, qualifiée de chérie d'Isis, la puissante mère divine, se nommait Tmahumot, la mère de la grâce, ou la mère gracieuse.

Le derrière du trône sur lequel ces deux figures sont assises était orné d'une grande scène sculptée qui occupait tout le haut du dossier; il n'en subsiste plus que des fragments. Au-dessous de ce bas-relief est une longue nscription hiéroglyphique, composée de 26 lignes et sculptée avec un très-grand soin. Les premières lignes de ce décret rendu par une autorité publique, contiennent les louanges du roi seigneur de l'univers, *soleil directeur des mondes*, approuvé par Phré, fils du soleil, chéri d'Amon-Ra, Hôr-Nem-Neb (le roi Horus), qui a reçu des dons de Néïth, sa puissante mère, et d'Amon-Ra, roi des dieux. Ce Pharaon est en outre qualifié d'image d'Harsiési, qui l'a dirigé; et le dieu Horus lui donna la souveraineté sur la région inférieure. On énumère ensuite les bienfaits du roi Horus envers l'Égypte; on le compare aux dieux Phré, Thôth et Phtha. On ordonne aussi de placer dans un lieu distingué des temples la statue de ce roi, ainsi que celle de *sa fille*, la reine Tmahumot, *image de la grande mère* (Néïth), et dont les louanges paraissent mêlées à celles des déesses Saté, Sonteb, Bouto, Isis et Nephthys. On institue de grands honneurs à rendre au roi Horus, parmi lesquels on indique les panégyries liées à celles du dieu Phré; les titres décernés au roi et qui doivent accompagner ses images sont relatés dans la suite du texte; il est ordonné d'inaugurer de semblables images dans les temples de l'Égypte, et divers ordres de prêtres sont chargés du service de ces images royales, consacrées à des cérémonies religieuses dont elles doivent être l'objet : texte important par ses dispositions, et d'un intérêt qui n'est pas moindre pour la philologie; car ses formules principales rappellent immédiatement à l'esprit le texte de l'Inscription de Rosette, et les deux décrets nous donnent l'idée des mêmes honneurs rendus à deux rois d'Égypte, à douze cents ans de distance, au roi Horus et à Ptolémée-Épiphane; témoignage mémorable de la perpétuité des usages de l'Égypte, jusqu'au moment où elle ne fut plus qu'une province du grand empire, et où elle disparut, avec l'ancien Orient tout entier, devant la civilisation nouvelle et secondaire, fondée et propagée par l'épée romaine.

Les signes qui se rapportent à la figure de la femme du même groupe nous ont appris qu'elle se nommait Tmahumot, *la mère de la grâce;* associée ici aux honneurs royaux rendus au Pharaon Horus, elle dut, par son rang, avoir quelques droits à cette suprême distinction : or, Manéthon nous apprend que le roi Horus eut pour successeur immédiat sa propre fille, qui régna pendant douze ans après lui. La figure de femme du groupe de Turin est donc celle de cette reine, fille d'Horus; son nom est inscrit dans le cartouche royal qui se lit dans le bas-relief sculpté sur un des côtés du même groupe.

Ainsi Tmahumot succéda au roi Horus son père, et, après avoir été associée à ses honneurs; Manéthon lui accorde douze années de règne; on croit que le successeur de cette reine était son frère, fils aussi du roi Horus : on peut donc conjecturer que Tmahumot monta sur le trône parce que le jeune âge de son frère ne lui permettait pas de porter la couronne. On assigne trente-huit ans et demi aux deux règnes successifs d'Horus et de sa fille.

La belle coudée du musée royal de Turin, habilement décrite par le savant Gazzera, remonte au règne d'Horus, et tire un nouveau prix de sa haute antiquité par rapport aux institutions modernes.

Rhamsès Ier fut le successeur d'Horus, son père, et de sa sœur Tmahumot; il monta sur le trône vers l'an 1619 avant l'ère chrétienne. La table

royale d'Abydos et les autres monuments analogues placent immédiatement après le cartouche royal du roi Horus, un autre cartouche qu'on retrouve, sur beaucoup d'autres monuments, constamment accompagné du nom propre Rhamsès : ce fut le premier des princes de ce nom, dont quelques-uns ont été placés par l'histoire au nombre des plus grands rois de l'antiquité.

Rappelons en passant que la reine Tmahumot ne fut pas inscrite dans ces tables royales, et ne dut pas l'être : ces tables généalogiques par génération appelaient le nom du fils à la suite de celui du père : Tmahumot et Rhamsès ne formaient qu'une seule génération; Rhamsès y fut donc inscrit après son père Horus.

Le cartouche de Rhamsès Ier est le quinzième de la ligne intermédiaire de la Table d'Abydos; on le voit aussi dans les tableaux du Rhamesséum et de Médinèt-Habou, et ce prénom royal signifie *soleil stable et vigilant*. On le retrouve à Louqsor, à Karnac, à Ouadi-Halfa, et dans son propre tombeau, suivi du nom propre Rhamsès.

Son règne n'eut pas une longue durée; cependant il nous est parvenu plusieurs témoignages de la piété de ce prince. Les quatre dernières grandes colonnes du temple de Louqsor furent terminées et décorées par Rhamsès Ier, et les bas-reliefs qui s'y sont conservés portent son prénom royal et son nom propre.

La Nubie égyptienne participa aussi aux bienfaits du prince : le temple construit par Aménophis II, l'un des prédécesseurs de Rhamsès Ier, à Ouadi-Halfa, et dédié à Horammon (Ammon générateur), éprouva les effets de sa munificence. En fouillant dans les ruines de cet édifice, les voyageurs français trouvèrent, engagée dans une muraille en briques de ce temple, une grande stèle sur laquelle sont écrits l'acte d'adoration des divinités du temple, et la liste des dons qui lui sont faits en même temps par Rhamsès Ier. Cela se passa le 20 du mois de méchir de la deuxième année de son règne : cette date se lit en tête du monument.

Cette inscription historique est composée de sept lignes, et j'en ai sous les yeux la traduction suivante de la main de mon frère, qui en a aussi restitué la plupart des lacunes.

Texte de l'inscription.

1re *ligne*. L'an II, le 22 du mois de méchir, vivant le dieu puissant, le commandant des rois, le seigneur de la région supérieure et de la région inférieure, dominant en roi comme... = 2^e^ le roi SOLEIL STABLE ET VIGILANT (chéri) de Harsiési (dieu qui réside dans Behni (*)... = 3^e^ dominant sur le trône du dieu de la vie comme son père le dieu Phré, supérieur à tout. Voici que Sa Majesté étant dans Ibrim (**) accomplit divers actes de... = 4^e^ piété envers le père Amon-Ra, Phtha qui préside au mur du midi, seigneur de la vie du monde terrestre (et envers) tous les dieux de l'Égypte : c'est pourquoi ils lui accordèrent que... = 5^e^ soumis dans le cœur... pour l'adorer; que toutes les parties de la terre entière lui servent toute espèce d'offrandes; que les Neuf-arcs fussent renversés (sous les sandales)... = 6^e^ et il fut ordonné de *servir* Sa Majesté le roi SOLEIL STABLE ET VIGILANT, le vivifié, qui a gracieusement présenté des offrandes à son père Horammon qui réside (dans Behni)... = 7^e^ dans son temple, des liqueurs précieuses (d'autres offrandes sont désignées avec leur quantité en chiffres), et en même temps (il a comblé de biens) les prophètes et les prêtres, remplissant le trésor du dieu d'hommes et de femmes de race pure, pris parmi les captifs de Sa Majesté le roi SOLEIL STABLE ET VIGILANT, vivifié aujourd'hui comme (à toujours).

La date égyptienne de ce monument remonte à l'année 1618 avant l'ère chrétienne.

Le nom de Rhamsès Ier se retrouve aussi sur des scarabées et plusieurs

(*) Nom égyptien de la ville de Ouadi-Halfa.

(**) Lieu voisin de Behni.

autres objets portatifs exécutés durant son règne.

Nous avons dit qu'il eut une courte durée; il ne dépassa pas neuf années, et, au défaut d'autres renseignements plus directs, on aurait pu déduire cette courte durée de l'état du tombeau de ce Pharaon. Il existe dans la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes. Creusée dans le roc comme toutes les autres catacombes royales, celle de Rhamsès Ier était enfouie sous les décombres de la montagne. Mon frère la fit déblayer au mois de mai 1829, et il reconnut qu'elle ne consistait qu'en deux corridors sans sculptures, se terminant par une salle peinte seulement, mais encore d'une étonnante conservation. C'est dans cette salle unique qu'est placé le sarcophage du Pharaon. Ce sarcophage est en granit, mais il n'est orné que de peintures : Rhamsès Ier régna trop peu de temps pour que son tombeau pût être décoré par les sculptures. Nous avons déjà averti que la magnificence des sculptures royales dans les tombeaux est toujours proportionnée à la durée des règnes; le premier édifice qu'ordonnait un roi, au moment où il montait sur le trône, c'était son tombeau.

On ne connaît pas le nom de la reine femme de Rhamsès Ier; il en eut une cependant, puisque son successeur était son fils : ce fait historique est mis hors de doute par une courte inscription généalogique copiée par M. Wilkinson, et qui se lit : *le soleil gardien de la vérité approuvé par le soleil* (Rhamsès III), *fils du soleil stabiliteur de justice* (Ménephtha Ier), *fils du soleil stable et vigilant* (Rhamsès Ier); monument d'un très-haut intérêt, qui se traduit par le tableau généalogique suivant, donnant quatre rois et trois générations d'une incontestable filiation.

RHAMSÈS Ier.
|
MÉNEPHTHA Ier.
RHAMSÈS II, RHAMSÈS III.

Il est donc hors de doute que le successeur de Rhamsès Ier fut aussi son fils, héritier de la couronne royale par sa naissance. Il monta sur le trône vers 1610 avant l'ère chrétienne.

Son prénom royal est le seizième cartouche de la ligne intermédiaire de la table d'Abydos : dans la table royale du Memnonium ou Rhamesséum, Sésostris a fait placer ce cartouche le premier dans la série de ceux de ses prédécesseurs. Dans le tableau de Médinet-Habou, le prénom royal de Ménephtha Ier a le même rang, et, dans les trois listes, le cartouche royal de son père le précède immédiatement : ces filiations et l'époque du règne du fils de Rhamsès Ier ne sauraient donc être plus certainement déterminées.

Le plus célèbre monument du règne de Ménephtha c'est son tombeau : bien des personnes encore se souviennent d'en avoir vu, à Paris, le modèle dans les proportions du monument même; il fut découvert par l'infortuné Belzoni, mort victime de son zèle pour les découvertes historiques : c'est lui qui en avait reproduit les principales salles au rez-de-chaussée d'une maison de Paris, au moyen du moulage en plâtre des bas-reliefs de ce tombeau, dont les empreintes coloriées représentaient toutes les sculptures originales.

Les critiques modernes, à l'exemple des premiers investigateurs des noms royaux des souverains égyptiens, ont donné plusieurs prénoms à ce même prince, selon la diversité des monuments où son nom se trouvait reproduit avec quelques signes différents. Champollion le jeune le nomma d'abord *Ousiréï*, et lui supposa un frère, qui, usant du même cartouche prénom, lui succéda, et se nomma *Mandouéï*. Le savant français fut conduit à cette supposition : 1° par la conformité des cartouches prénoms unis à des cartouches noms propres différents; 2° par l'autorité même de Manéthon, qui, dans ses listes, telles qu'elles nous sont parvenues, donne deux frères, tous deux nommés Therrès ou Achersès, pour successeurs à Rhamsès Ier, accordant à chacun d'eux douze années successives de règne. Mais l'examen

attentif des grands monuments de la Thébaïde a fait reconnaître que ces cartouches noms propres, quoique variables dans quelques-uns de leurs signes, et unis constamment au même prénom royal, n'appartenaient qu'à un seul et même prince, et que l'arrangement le plus ordinaire des signes qui composent son nom propre, le fait lire Phtahmen-Boréï, et plus euphoniquement *Ménephthah-Boréï*, le serviteur de Phtha. Le nom d'Osiris se trouve aussi dans les cartouches sculptés, soit dans le tombeau du prince, soit sur d'autres édifices; on y lit aussi le nom d'Ammon à la place de celui du dieu Phtha, quand ce prénom est écrit sur les temples de Thèbes, et c'était presque une obligation imposée par la hiérarchie divine. Le nombre des variantes de ce nom propre s'élève jusqu'à cinq; mais le cartouche prénom, consacré par la religion, celui qui faisait foi dans les annales sacrées, est invariable : le soleil stabiliteur de justice. Ce même souverain adopta plusieurs légendes pour ses enseignes : celle qui est sculptée sur les piliers du Spéos-Artemidos le qualifie de *Haroéris, le puissant vivificateur du monde.*

L'histoire écrite ne nomme pas même ce prince, dont le règne paraît avoir été illustré par des faits mémorables; elle se tait sur son nom comme sur ses actions; le langage des monuments peut heureusement suppléer à ce silence : Ménephtha Ier mérita par lui-même une place honorable dans les annales égyptiennes, et, de plus, il fut le père de Sésostris.

Les monuments du règne et de la puissance de Ménephtha subsistent encore dans toutes les parties de l'empire égyptien, dans la basse et dans la haute Égypte, sur la mer Rouge ainsi que dans la Nubie, et quelques grandes villes de l'Europe sont ornées des débris de la magnificence de ce grand roi.

C'est aussi à l'exploration des savants français que l'histoire est redevable de la connaissance d'un des plus intéressants monuments du règne de Ménephtha Ier. Je transcris ici le passage de l'*Itinéraire* inédit de Champollion le jeune, qui a, le premier, reconnu et décrit cette intéressante localité.

« 6 *novembre* 1828. — Notre travail dans les hypogées de Beni-Hassan-el-Gadim étant terminé, j'ordonnai de faire voile sur Beni-Hassan-el-Aamar, où nous arrivâmes à onze heures du soir pour mouiller dans un bras du Nil, au milieu de deux rives couvertes de palmiers, qui donnaient à cette localité l'aspect d'un lac environné de plantations. Le village se cache dans ce fouillis de palmiers, et on le nomme Beni-Hassan-el-Aamar, Beni-Hassan *le nouvel habité*, parce que c'est un village nouvellement bâti après la destruction et l'incendie du Beni-Hassan-el-Gadim (*le vieux*), par les ordres d'Ibrahim-Pacha, qui voulait détruire ce repaire de brigands; aussi ce pays est aujourd'hui aussi sûr que le reste de l'Égypte.

« J'avais fait amarrer les mâasch devant ce village, dans le dessein de visiter un monument curieux qu'on nous avait dit exister dans la montagne. Nous partîmes donc de bonne heure, le 7, à pied, en nous dirigeant droit à l'est sur la montagne arabique, et vers l'ouverture d'une vallée que nous apercevions devant nous. Quittant bientôt le terrain cultivé, nous entrâmes dans le désert, et après vingt minutes de marche sur la droite (nord) du ravin, ou Ouadi, qui sort de la vallée, on nous montra deux grands emplacements dans lesquels on trouve une quantité incroyable de *momies de chats*, enveloppées une à une, ou plusieurs à la fois, dans de simples nattes. On reprit le chemin de la vallée en repassant sur la rive gauche du *Ouadi*, et nous arrivâmes en peu de temps à son entrée qui est fort pittoresque, quoiqu'elle présente un grand tableau de sécheresse et d'aridité. C'est du désert tout pur, et des murailles de roches fort élevées, percées à jour sur la droite par les nombreux hypogées et les puits qu'on y a creusés, non pour recevoir des momies humaines, mais des momies de chats

et de quelques autres quadrupèdes. La montagne formant le côté gauche de la vallée est aussi percée de quelques grottes, mais qui n'offrent aucun intérêt; celles de droite ne portent aucune sculpture ni inscription, si l'on en excepte la porte d'un grand *hypogée de chats*, qui a été décorée sous le règne d'*Alexandre*, fils d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire de 317 à 297 avant l'ère chrétienne.

« C'est à une courte distance de cet hypogée, et du même côté de la montagne, après avoir tourné une roche qui avance sur la vallée, qu'on trouve une grande excavation soutenue par huit piliers en partie détruits, décorés de sculptures peintes et de grandes inscriptions hiéroglyphiques. C'est un temple dédié à la déesse *Pascht* (Bubastis), et dont les ornements ont été commencés par le roi Thouthmosis IV, et continués sous son descendant, le Pharaon Ménephtha, dans le nom duquel, ici comme ailleurs, on a effacé une figure, qui est restée très-visible dans le dernier cartouche à gauche de la frise décorant la paroi ouest du couloir. Cette grotte n'est autre que la localité même nommée *Speos-Artemidos*, *grotte de Diane* (Bubastis), appellation donnée par les géographes anciens à une position occupant la place de l'une des *Beni-Hassan* d'aujourd'hui.

« La journée entière se passa à dessiner les bas-reliefs et les inscriptions de ce lieu sacré, et à developper une foule de momies de chats et de chiens. Je suis persuadé que tous les trous et excavations pratiqués dans cette montagne n'ont eu pour objet que la conservation et le dépôt des momies de l'animal consacré à Bubastis, le chat, qu'on y trouve en si grande abondance. Le fond de la vallée, entre le Ouadi et la grotte de Pascht, est encore une nécropole de chats disposés par bancs et plies pour la plupart dans des nattes, les chats d'*un rang élevé* étant renfermés dans les nombreux hypogées creusés dans la montagne, et en particulier dans celui du temps d'*Alexandre*, dont les couloirs sont encombrés de débris de momies de cette espèce d'animal.

« Nous ne rentrâmes au mâasch qu'à la nuit close, et après souper on partit pour *Antinoé*, où nous arrivâmes dans la nuit. »

Ce spéos, dédié à la déesse Pascht ou Bascht (Bubastis, Artemis, Diane), creusé dans la montagne, fut donc commencé par le Pharaon Thouthmosis IV, continué, décoré et terminé par Ménephtha Ier. Il est orné de beaux bas-reliefs coloriés, dont les sujets rappellent le culte de cette déesse, à laquelle le chat était consacré comme son emblème vivant. Dans un tableau sculpté et peint, le roi Ménephtha est l'objet spécial de la protection de la déesse : elle le présente au dieu Ammon, et lui départit en plusieurs scènes tous les dons que les dieux pouvaient accorder aux rois. Les inscriptions attribuent la construction finale du temple à Ménephtha, qui consacra aussi un sanctuaire aux dieux seigneurs du lieu : toutes les dédicaces portent le nom de ce roi.

A Silsilis, sur la rive gauche du Nil, on voit encore une chapelle creusée dans le rocher sous le règne de ce prince, et il en reste deux bas-reliefs qui témoignent, par leur finesse et leur élégance, de l'avancement et du perfectionnement de l'art à l'époque de Ménephtha.

Le palais de Kourna, à Thèbes, fut fondé par ce roi, édifié en partie par lui, terminé par Sésostris, et ce palais est, sous le rapport de l'art, un des édifices les plus remarquables de l'Égypte.

Quoique très-inférieur par l'étendue aux grands édifices de Thèbes (le Rhamesséum et les masses de Médinet-Habou), le palais de Kourna, nommé *Ménephthéum*, du nom de son fondateur, mérite cependant un examen particulier, puisqu'il appartient aux temps pharaoniques et remonte à l'époque la plus glorieuse des annales de la monarchie égyptienne. Son ensemble présente un aspect tout nouveau, et si son plan général réveille l'idée d'une habitation particulière et semble cacher la forme

d'un temple, la magnificence de la décoration, la profusion des sculptures, la beauté des matériaux et la recherche dans l'exécution prouvent que cette habitation fut jadis celle d'un souverain riche et puissant.

Ce qui reste de ce palais occupe seulement l'extrémité d'une belle façade, sur laquelle existaient aussi jadis d'autres constructions liées sans doute avec l'édifice encore debout. Sur le même axe que ces arrachements de constructions rasées, au milieu de bouquets de palmiers et de masures modernes en briques crues, s'élève un portique ayant plus de cent cinquante pieds de long, trente de hauteur, et soutenu par dix colonnes, dont le fût se compose d'un faisceau de tiges de lotus, et le chapiteau des boutons de cette même plante tronqués pour recevoir le dé. Cet ordre, qui n'est point particulier aux constructions civiles, puisqu'on le retrouvait dans les temples d'Éléphantine et d'Éléthya, appartient sans nul doute aux vieilles époques de l'architecture égyptienne, et ne le cède, sous le rapport de l'antiquité, qu'aux seules colonnes cannelées, semblables au vieux dorique grec dont elles sont le type évident, et que l'on trouve presque exclusivement employées dans les plus anciens monuments de l'Égypte.

La sculpture n'était pas moins perfectionnée sous le règne de Ménephtha Ier; les bas-reliefs de ce temps sont remarquables par la simplicité du style, la finesse d'exécution et l'élégante proportion des figures. Un peu plus tard, sous le règne de Sésostris, fils de Ménephtha, la sculpture, traitée avec moins de soins, annonce la prochaine décadence de l'art : le Ménephthéum favorise ce rapprochement, cette comparaison, cette déduction, et elle se révèle surtout par la différence qui existe entre les bas-reliefs de la salle hypostyle et ceux de la première salle de droite, et en général par toute la partie du palais à droite de la salle hypostyle décorée durant le règne de Sésostris. Ces faits importent beaucoup à l'histoire de l'art en général, surtout lorsqu'il s'agit d'époques bien antérieures aux premiers essais des maîtres immortels qu'a produits l'inépuisable génie des Grecs.

Nous résumons ici, sur cet important sujet, les observations et le jugement de Champollion le jeune : nous lui empruntons aussi la suite de la description du Ménephthéum.

Sur les quatre faces du dé des chapiteaux du portique existent, sculptées avec beaucoup de recherche, les légendes royales de Ménephtha ou celles de son fils : les noms et prénoms de ces deux Pharaons sont également inscrits sur le fût des colonnes, mais accolés et renfermés dans un tableau carré; témoignage précieux de la piété obséquieuse de Rhamsès le Grand envers Ménephtha son père.

Le rapprochement de ces deux noms royaux trouve son explication naturelle dans la double légende dédicatoire qui décore l'architrave du portique sur toute sa longueur : cette inscription est ainsi conçue : « L'Aroéris puissant, ami de la vérité, le seigneur de la région inférieure, le régulateur de l'Egypte, celui qui a châtié les contrées étrangères, l'épervier d'or, soutien des armées, le plus grand des vainqueurs, le roi *soleil gardien de la vérité, l'approuvé de Phré*, le fils du soleil, l'ami d'Ammon, *Rhamsès*, a exécuté des travaux en l'honneur de son père Amon-Ra, le roi des dieux, et embelli le palais de son père, le roi *soleil stabiliteur de justice*, le fils du soleil *Ménephtha-Boreï*. Voici qu'il a fait élever... (grande lacune) les propylons du palais, et qu'il l'a entouré de murailles de briques, construites à toujours : c'est ce qu'a exécuté le fils du soleil, l'ami d'Ammon, *Rhamsès*. »

Cette dédicace annonce sans incertitude que le palais de Kourna fut fondé et construit par Ménephtha Ier, et que ce fut Sésostris qui le termina. Plusieurs des bas-reliefs qui décorent l'intérieur du portique et l'extérieur des trois portes par lesquelles on pénètre dans les appartements du palais, représentent en effet le roi Ménephtha rendant hommage à la divinité thé-

baine et aux autres divinités de l'Égypte, ou recevant de la munificence des dieux les pouvoirs royaux, et des dons précieux qui doivent embellir et prolonger la durée de sa vie mortelle.

La porte médiale du portique conduit dans une salle d'environ quarante-huit pieds de long sur trente-trois de large ; c'est la plus considérable du palais : six colonnes, semblables à celles du portique, soutiennent le plafond, subsistant encore en très-grande partie ; deux longues inscriptions, toutes deux au nom de Ménephtha Ier, servent d'encadrement aux vautours ailés qui décorent ce plafond. L'inscription de droite exprime la dédicace générale du palais faite par son fondateur à la plus grande des divinités de l'Égypte :

« . . . Le seigneur du monde, *soleil stabiliteur de justice*, a fait ces constructions en l'honneur de son père Amon-Ra, le seigneur des trônes du monde, et qui réside dans la divine demeure du fils du soleil *Ménephtha-Boreï* à Thèbes, sur la rive gauche : il (ce roi) a fait construire l'*habitation des années* (le palais) en pierre de grès blanche et bonne, et un sanctuaire pour le seigneur des dieux. »

Et l'on apprend, par cette inscription, le nom même de ce grand édifice de Kourna : les habitants de Thèbes l'appelèrent la demeure de Ménephtha, ou Ménephthéum, du nom de son fondateur, et elle explique le double caractère de temple et de palais qu'on remarque dans cet édifice, qui, par la disposition de son plan, annonce l'habitation d'un homme, et, par ses décorations, celle d'une divinité.

La seconde inscription de ce même plafond, celle de gauche, avertit que cette grande salle fut le *manôskh*, la salle d'honneur, le lieu où se tenaient les assemblées religieuses et politiques, où siégeaient les tribunaux de justice : c'est aux salles de cet ordre qu'on a donné le nom vulgaire de salle hypostyle. De nombreux tableaux sculptés décorent celle du Ménephthéum : le fondateur du palais se voit dans tout ces bas-reliefs, offrant des parfums, des fleurs, ou l'image de son prénom mystique à la triade thébaine, et particulièrement au chef de cette triade, Amon-Ra, sous sa forme primordiale et celle de générateur. Les parois, moins étendues, à droite et à gauche de la porte principale, sont couvertes de bas-reliefs représentant les membres de cette triade adorés par un autre roi, l'un des successeurs de Ménephtha.

A Karnac, les souvenirs de la gloire de Ménephtha sont aussi retracés dans une foule de bas-reliefs concernant les guerres de ce roi en Asie ; monuments au moins aussi parfaits de style et d'exécution que ceux d'Ibsamboul même, et qui rendent témoignage de la sollicitude de ce prince pour le perfectionnement des arts en les protégeant.

Il consacra aussi un temple au dieu Phré dans le lieu nommé aujourd'hui Wadi-el-Moyé, situé à deux journées du Nil, dans le désert, sur la route de Bérénice.

Le quai moderne d'Éléphantine est construit avec des débris d'antiques monuments, parmi lesquels se trouvent des fragments des édifices élevés dans cette île par Ménephtha Ier. Une stèle de Sabout-el-Kadim est datée du 1er tôbi de la VIIe année du règne de ce roi ; et à Silsilis, un temple monolithe porte la date de l'an XXIIe de ce même règne.

On voit au musée du Vatican une statue d'Amon-Ra dédiée par Ménephtha Ier, dont le nom se lit à la base du monument.

Le magnifique obélisque de la place du peuple, à Rome, est aussi un ouvrage de Ménephtha. Le cartouche nom propre *Ménephtha-Boreï*, est conservé intact dans les bas-reliefs du bas des faces septentrionale et occidentale ; mais la figure assise, à bec crochu, qui termine ce nom propre et précède les deux feuilles, est martelée sur trois faces de l'obélisque ; toutefois elle y est encore visible. Cette singularité a été remarquée aussi sur d'autres monuments de ce même roi, existants encore en Égypte ; l'image de ce même dieu, gravée sur des monu-

ments d'époques diverses, en a été anciennement effacée : c'est un fait remarqué jusque dans les lieux les plus dignes de respect, les tombeaux, notamment dans celui du roi Ménephtha lui-même.

Ce tombeau existe dans la vallée de Biban-el-Molouk ; il attire principalement l'attention du voyageur par l'étonnante fraîcheur des peintures et la finesse des sculptures qui le décorent. Il fut découvert par le voyageur Belzoni, et nous avons déjà donné (*page* 30) un extrait de la description de cette magnifique sépulture royale, où l'on a recueilli des données positives sur les connaissances que les Égyptiens avaient, à cette époque reculée, des peuples étrangers plus ou moins éloignés de l'Égypte.

Un des nombreux bas-reliefs coloriés de ce tombeau en a été détaché, et il enrichit le musée égyptien du Louvre. Il existe aussi, dans les cabinets des curieux, comme dans ce même musée, un grand nombre de statuettes funéraires de ce roi, en bois ou en porcelaine, recueillies dans son tombeau.

Quand Belzoni en fit la découverte, il jugea, à la difficulté d'en retrouver l'entrée et de la rendre praticable, que ce tombeau était intact, et il espéra retrouver enfin un roi d'Égypte en repos dans la dernière demeure que lui avait assurée la piété de sa famille et de ses peuples. La première salle était en effet intacte ; un long couloir venait après, et encore hermétiquement fermé à son extrémité ; cette ouverture pratiquée de nouveau, un puits très-profond la séparait de plusieurs autres salles, également peintes et d'une parfaite conservation : enfin, le voyageur parvint à la salle du sarcophage, la plus spacieuse de toutes ; mais le sarcophage avait été violé ; le couvert violemment jeté à terre, y gisait en deux morceaux ; l'intérieur était vide, et une crevasse dans un des coins du sol annonçait qu'on avait très-anciennement pénétré dans cette salle par un souterrain dont on ne pouvait pas suivre les traces dans la montagne, et dont la direction était opposée à celle de l'entrée véritable du tombeau. Belzoni a publié en un grand atlas les principaux sujets sculptés et peints dans ce tombeau, dont l'étendue donne une assez longue durée au règne de Ménephtha Ier ; on peut la porter, en effet, jusqu'à 32 années et 8 mois.

C'est aussi dans le tombeau de ce roi (Ménephtha Ier) que Champollion le jeune observa et recueillit la plus ancienne représentation d'un fait astronomique et civil d'un très-haut intérêt dans l'histoire des institutions égyptiennes : la représentation, dans les peintures du plafond, de l'intime liaison du lever héliaque de l'étoile Sirius, avec le premier jour de l'année égyptienne (le 1er thôth) ; témoignage important d'une coïncidence et d'un usage qui donnent à la science moderne la clef de toutes les difficultés que lui présentait, à l'égard de l'antique Égypte, l'ensemble des règles admises pour la division du temps dans les usages civils, et la source originaire de ces règles (*suprà*, *page* 236).

On voit aussi, à Turin, un contrat en écriture hiératique, daté du 16 de choïak, de la 2e année du règne de ce roi.

Les monuments nous apprennent que ce roi eut deux femmes, dont l'une se nomma Tsiré, et l'autre Twéa. La première est mentionnée dans les inscriptions du tombeau du roi, avec ces titres : L'osirienne (la défunte) épouse royale, l'épouse divine, la royale mère, la grande dame du monde, tutrice de la haute et de la basse Égypte, TSIRÉ.

De la seconde, Twéa, il nous reste plusieurs monuments intéressants ; on voit, à Rome, au Capitole, une statue colossale en basalte noir, qui est une image de cette reine : l'inscription gravée sur le colosse la qualifie en ces termes : « La reine du peuple obéissant, mère d'un roi du peuple obéissant, la royale mère de l'Horus, fort, dominateur du monde, seigneur du monde, *soleil gardien de la vérité*, *approuvé par le soleil*, seigneur du

monde, *Amon-Maï Rhamsès*, vérificateur, la divine épouse, la royale épouse principale, la dame du monde, Twéa. »

Cette reine fut donc la mère de Sésostris, et cette circonstance peut aider à fixer avec quelque certitude le rang des deux reines, femmes de Ménephtha Ier. En considérant, en effet, que la reine Tsiré est mentionnée avec le titre d'osirienne (défunte) dans le tombeau du roi son mari, qui doit ainsi lui avoir survécu, que Sésostris, dont le règne dura 68 ans, dut parvenir au trône fort jeune, et que, cependant, il ne fut que le second successeur de son père, on peut considérer la mère de Sésostris, la réine Twéa comme la seconde femme de Ménephtha, comme ayant survécu à ce roi, et ayant même vu les premiers temps du règne de Sésostris, puisque la statue colossale du Capitole est un monument de la piété de ce prince envers sa mère, et que la légende gravée sur le monument indique une reine encore vivante, et jouissant des titres et des honneurs de la royauté. La reine Tsiré fut donc la première femme de Ménephtha Ier, et Twéa la seconde.

Dans les sculptures de l'intérieur du Rhamesséum de Thèbes, on retrouve des groupes où Sésostris est représenté entre sa mère Twéa et la reine sa femme.

On connaît aussi, par la statue colossale du Capitole, qui vient d'être citée, une fille de la même reine, qui dut être la sœur de père et de mère de Sésostris, et fille, comme lui, de Ménephtha Ier; son image est sculptée sur le colosse de la mère, et l'inscription qui l'accompagne signifie: la royale fille, la royale épouse Hont-Réché, vivante; elle eut au moins le rang et les honneurs d'une reine : il dépendait de son frère de les lui déférer.

Ménephtha Ier eut pour successeur son fils aîné, que les monuments nous font connaître par le nom et le rang de Rhamsès II.

C'est par son cartouche prénom *soleil gardien de la vérité*, et par son nom propre *Amon-Maï Rhamsès*, que se termine, à gauche, la ligne intermédiaire de la Table d'Abydos. Ce même prénom royal se retrouve dans l'inscription verticale de la même Table royale; et elle désigne ce roi Rhamsès comme le successeur immédiat de Ménephtha Ier.

Cependant ce cartouche ne se voit pas à ce même rang de succession dans la table royale du Rhamesséum de Thèbes, ni dans la série des figures de Médinet-Habou.

D'autre part, les monuments historiques du roi Rhamsès, dont le prénom fut *soleil gardien de la vérité*, et les cartouches où ce prénom est inscrit, sont nombreux et d'une grande autorité par le sujet, l'étendue et l'exécution de ces monuments, comme par les faits historiques du premier ordre que leur sujet rappelle.

Mais l'omission du cartouche prénom royal de ce roi dans les tables du Rhamesséum et de Médinet-Habou s'explique par la nature même de ces tables : il est prouvé, sans contestation, que ce Rhamsès II et son successeur Rhamsès III (Sésostris) furent frères, tous deux fils de Ménephtha Ier, et ils ne forment à eux deux qu'une seule et même génération. Dans ces tables par génération, on n'a donc inscrit qu'un seul des deux frères, Sésostris, le plus célèbre des deux, celui dont le règne jeta le plus d'éclat par les événements contemporains comme par sa durée; et si le nom de Rhamsès II se lit sur la table d'Abydos, quoique également généalogique, c'est parce qu'elle a été dressée de l'ordre même de Sésostris, qui, dans la liste de ses prédécesseurs, ne pouvait omettre son propre frère.

Le roi Ménephtha Ier eut donc pour successeur son fils aîné, qui porta le nom de Rhamsès et fut le deuxième de ce nom.

Le lecteur a déjà eu sous les yeux, à la page 152 de cet ouvrage, la description détaillée des monuments du règne de Rhamsès II, qui subsistent encore à Beit-Oually en Nubie, qui rappellent les entreprises militaires de ce roi et ses victoires en Asie et en Afri-

que, et dont les tableaux historiques représentent le riche butin qu'il en rapporta, soit en animaux rares et curieux, soit en productions et métaux de grand prix.

Rhamsès II ajouta à la décoration du Ménephthéum de Kourna, à Thèbes, élevé par son père; les petites parois à droite et à gauche de la porte principale de la salle hypostyle sont couvertes de bas-reliefs représentant l'adoration de la triade thébaine par ce Pharaon, et le bas-relief inférieur, à la gauche de la même porte, représente son sacre après la mort de son père Ménephtha Ier. Le jeune roi, présenté par la déesse Mouth et le dieu Khons, fléchit le genou devant le souverain de l'univers, Amon-Ra; le dieu suprême lui accorde les attributions royales et les périodes des grandes panégyries, c'est-à-dire un très-long règne, en présence de Ménephtha, père du nouveau roi, et qui, représenté debout derrière le trône d'Ammon, tient à la fois les emblèmes de la royauté terrestre qu'il vient de quitter, et l'emblème de la vie divine dont il jouit déjà dans la compagnie des dieux.

Plus loin, on a figuré l'enfance de Rhamsès II; le jeune roi est embrassé par Mouth, la grand' mère divine qui lui offre le sein. La légende qui accompagne cette scène s'exprime ainsi : Voici ce que dit Mouth, dame du ciel : « Mon fils qui m'aime, seigneur des diadèmes, Rhamsès chéri d'Ammon, moi qui suis ta mère, je me complais dans tes bonnes œuvres; nourris-toi de mon lait. »

Les dés et les ornements de la base des colonnes de cette même salle sont ornés des cartouches nom et prénom de Rhamsès II, mêlés avec ceux de son père, et les architraves portent plusieurs inscriptions dédicatoires, mais au nom de Ménephtha qui fonda l'édifice, et les autres au nom de Rhamsès II, qui en acheva la décoration.

C'est au règne de ce même prince qu'appartient l'obélisque égyptien de Paris; on a déjà vu (pages 81 et suivantes) quelle part il prit à l'édification de ce magnifique monument, qui fut terminé et érigé par son successeur.

A Silsilis, une des chapelles qui sont creusées dans le roc l'a été aussi par l'ordre de Rhamsès II. Les tableaux qui décorent les parois de droite et de gauche nous font connaître à quelle divinité ce petit édifice avait été dédié par le Pharaon. Il y est représenté adorant d'abord la triade thébaine, les plus grands dieux de l'Égypte, Amon-Ra, Mouth et Khons, ceux qu'on invoquait dans tous les temples, parce qu'ils étaient le type de tous les autres; plus loin, il offre le vin au dieu Phré, à Phtha, seigneur de justice, et au dieu Nil, nommé dans l'inscription hiéroglyphique *Hapi-moou*, le père vivifiant de tout ce qui existe. C'est à cette dernière divinité que la chapelle de Rhamsès II fut particulièrement consacrée; cela est constaté par une très-longue inscription hiéroglyphique datée de « l'an IV, le 10e jour de mésori, sous la majesté de l'Aroéri puissant, ami de la vérité et fils du soleil, *Rhamsès*, chéri d'Hapi-moou, le père des dieux. » Le texte qui contient les louanges du dieu Nil (ou Hapi-moou) l'identifie avec le Nil céleste *Nen-moou*, l'eau primordiale, le grand Nilus, que Cicéron dit être le père des principales divinités de l'Égypte, même d'Ammon, ce qui est attesté ailleurs par des inscriptions monumentales. Il était également naturel que les chapelles de Silsilis fussent dédiées à Hap-moou (le Nil terrestre), parce que c'est le lieu de l'Égypte où le fleuve est le plus resserré, et qu'il semble y faire une seconde entrée, après avoir brisé les montagnes de grès qui lui fermaient ici le passage, comme il a brisé les rochers de granit de la cataracte pour faire sa première entrée en Égypte.

Les souvenirs historiques du même Rhamsès II se retrouvent encore sur les monuments de Calabschi, en Nubie, et dans la salle hypostyle du palais de Karnac, à Thèbes, et l'on n'aura pas de peine à reconnaître dans son nom l'*Armès* ou l'*Arméses*, que les listes de Manéthon donnent pour le frère d'un autre Rhamsès (Rhamsès III Sesostris), qui régna plus de soixante

ans, tandis qu'elles n'attribuent au règne de Rhamsès II que cinq années de durée.

Les monuments connus sont d'accord avec cette indication, et la seule date qui subsiste de ce règne est de sa quatrième année; elle est à Silsilis; nous l'avons textuellement rapportée, et c'est avec une fausseté évidente, et afin de soutenir d'absurdes systèmes ou de voiler d'indignes plagiats, qu'un écrivain étranger à la France porte cette date de Silsilis jusqu'à l'an XIV du règne de Rhamsès, parce qu'il a besoin de donner, contre la vérité de l'histoire, quatorze ans de durée à ce même règne. Les listes de Manéthon dans tous ses abréviateurs, et le texte des monuments donnent unanimement cinq années seulement au règne de Rhamsès II. Il mourut vers l'an 1571 avant l'ère chrétienne.

D'après certaines données monumentales, il aurait été marié à la reine Nofré-Teri, de laquelle il aurait eu deux fils dont on a recueilli les noms; mais le sort de ces trois personnages nous serait resté inconnu, celui des deux fils particulièrement, qui étaient les successeurs légitimes de leur père. Ce fut, au contraire, leur oncle qui régna après lui : c'est ce fait incontestable qui domine au milieu de ces incertitudes sur la fin du règne de Rhamsès II.

Après sa mort inopinée, qui arriva avant le terme ordinaire de la vie humaine, et qui interrompit de grandes entreprises, laissant inachevés de grands édifices, son frère, le second fils de Ménephtha Ier, monta sur le trône d'Égypte, et prit, comme l'avait fait son prédécesseur, le nom de Rhamsès, d'après l'usage égyptien déjà rappelé plus haut, qui faisait donner au petit-fils le nom du grand-père; et la dix-huitième dynastie égyptienne nous en fournit un nouvel exemple par les cinq rois qui se succédèrent immédiatement, portant alternativement, à chaque génération, le nom de Rhamsès et de Ménephtha : Rhamsès Ier, Ménephtha Ier, Rhamsès II, Rhamsès III (les deux frères), Ménephtha II, etc.

Ce Rhamsès fut le troisième de ce nom; il est plus généralement connu sous le nom de Sésostris ou Rhamsès le Grand, et à ce nom seul tous les grands souvenirs de l'Égypte se présentent, à la fois, à l'esprit de l'historien : à ce nom, en effet, et au règne du grand roi qui le porta, est irrévocablement attachée l'époque de la plus haute splendeur, de la plus grande puissance de l'Égypte. Quand Sésostris succéda à son frère (vers l'an 1571 avant l'ère chrétienne), l'Égypte était engagée dans des guerres extérieures, que le soin de sa défense ou de légitimes intérêts avaient rendues inévitables. Les tableaux historiques de l'édifice du Béit-Oually retracent les victoires de Rhamsès II, et Rhamsès III, encore prince, y figure lui-même comme ayant pris une part active à ces actions : on l'y voit, dans le costume de prince, présenter au roi un groupe de prisonniers arabes asiatiques. Dans une autre scène, pendant que le roi sur son char poursuit les Arabes, le prince frappe avec une hache la porte d'une ville ennemie, et il emmène ensuite de nouveaux prisonniers. Ainsi Sésostris, avant d'être roi, aurait pris une part active et digne de mémoire à la défense de la patrie et à ses triomphes.

Il nous reste encore un autre monument de la jeunesse de Sésostris : ces souvenirs d'un prince illustre doivent être attentivement recueillis par l'histoire. On les retrouve sur une petite stèle du musée égyptien de Paris; elle est a double face : d'un côté, un jeune enfant est assis sur un coussin; sa tête est ornée d'une riche coiffure royale, et son corps à demi couvert d'une tunique en étoffe transparente par sa finesse; son bras gauche est appuyé sur ses genoux, et il porte à sa bouche un des doigts de la main droite. Un cartouche prénom est gravé près du personnage, et ce cartouche est celui de Sésostris : on voit donc ici une représentation de ce roi enfant dans le costume ordinaire de Horus, et assimilé à ce dieu dans une des circonstances de sa naissance; car les

mystères sacrés de l'Egypte disent que le dieu Horus, comme le dieu Phré, son père, naquit en portant le doigt à la bouche. L'objet de notre stèle est donc de rappeler la même tradition à l'égard de Sesostris. Les mêmes mystères disaient aussi qu'à la naissance de ce roi, son père avait vu en songe le dieu Phtha qui lui prédit que cet enfant serait le maître de toute la terre. Les monuments prouvent aussi la particulière dévotion de Sésostris pour ce dieu Phtha. Les temples de Memphis sont redevables à ce roi d'immenses et magnifiques accroissements; enfin, au revers de la stèle de Sésostris enfant, est aussi une adoration au dieu Phtha par un personnage dont le nom a disparu de ce curieux monument.

La longue durée du règne de Sésostris, et les glorieuses actions qui en marquèrent les diverses époques, en ont inscrit le souvenir dans les annales humaines en traits ineffaçables : dans l'ordre moral, la vie d'un grand roi demeure, comme le font dans l'ordre physique, les traces d'un grand phénomène naturel, indélébiles à la surface de la terre. Hérodote et Diodore de Sicile ont donné une large place, dans leurs récits historiques, à la vie et aux actions de Sésostris; leurs narrations suffiraient pour immortaliser sa renommée; l'autorité plus imposante encore des monuments contemporains s'unit aussi intimement à leurs assertions pour la célébrer. C'est un devoir pour nous de prouver la véracité des deux historiens grecs et celle des mémoires qu'ils avaient consultés, par l'heureux accord de ces écrits avec les monuments du règne même de Sésostris, qui subsistent encore.

Le plus simple rapprochement du texte de Diodore de Sicile de celui d'Hérodote convaincra la critique la plus difficultueuse que, lorsque Hérodote rapporte (livre second, chap. 102 et 103, 106 à 109) ce que les prêtres de l'Égypte, qu'il a consultés, lui ont dit de Sésostris, et quand Diodore de Sicile raconte (livre premier. 2e partie, chap. 53 à 57) les faits mémorables de la vie de Sésoosis, d'après les Égyptiens aussi, les deux écrivains grecs ont écrit l'histoire du même roi, généralement connu sous le nom de Sésostris, le Rhamsès III des listes de Manéthon et des monuments. L'identité des deux relations dans leurs circonstances principales confirme hautement celle des deux noms désignant le même personnage. Les deux historiens ont donc retracé à grands traits l'histoire de Sésostris : la science moderne a fourni à ces deux textes grecs de précieux commentaires; et ils sont écrits dans les nombreux monuments du règne de Sésostris, où ont été contemporairement retracées les actions mémorables de sa vie. Remettons sous les yeux du lecteur les traits principaux de la narration des historiens, rapprochée des témoignages analogues des monuments; et, à la faveur d'une trop rare concordance de telles autorités historiques, évoquons du domaine de la fable, et inscrivons au nombre des faits les plus certains dans l'ensemble des annales humaines, la vie et les actions d'un grand roi qui, au XVIe siècle avant l'ère chrétienne, remplit l'Orient du bruit de ses victoires, menaça notre Occident encore barbare, et enrichit sa patrie de bonnes lois, d'institutions nouvelles, des tributs de vingt peuples soumis, et d'immortels monuments dignes encore de notre admiration.

Sept générations après Mœris, Sésostris fut roi : c'est Diodore de Sicile qui s'exprime ainsi. Or, en remontant de quelques pages dans notre récit, on s'assurera sans peine qu'après Mœris ou Thouthmosis III, Sésostris est en effet la septième génération, les rois Aménophis II, Thouthmosis IV, Aménophis III, Horus, Rhamsès Ier et Menephtha Ier formant exactement les six générations intermédiaires.

Le même historien voulant ne rapporter, de ce qu'on dit de Sésostris, que ce qui lui paraîtra le plus croyable et le plus conforme aux indices qui *en subsistent encore* dans le pays, rappelle d'abord que, à la naissance de ce prince, son père rassembla tous les enfants mâles nés en Égypte le même

jour que son fils, et ordonna qu'ils fussent tous élevés avec les mêmes soins, afin que, habitués à vivre familièrement ensemble, ils fussent d'excellents compagnons d'armes à la guerre, soumis et dévoués à son fils. Il débuta par une guerre contre les Arabes; tous ses compagnons l'y suivirent, et, malgré les dures privations qu'ils eurent à souffrir, et auxquelles leur mâle éducation les avait préparés, ils revinrent vainqueurs, après avoir porté la désolation parmi ces peuplades et les avoir soumises à un joug qui ne leur avait pas encore été imposé. De retour de cette campagne, Sésostris se rendit en Libye par l'ordre de son père, et, quoique très-jeune, il soumit la plus grande partie de cette contrée africaine.

Les entreprises militaires du père de Sésostris sont représentées sur les diverses parties de son magnifique palais de Thèbes, le Ménephthéum; son fils n'y figure pas particulièrement, les convenances de la royauté ne pouvaient pas le permettre; mais les victoires de Ménephtha en Asie et en Afrique fournissent le temps et le lieu pour placer les hauts faits de son fils Sésostris, tels que Diodore de Sicile nous les a transmis.

Bientôt après, parvenu au trône d'Égypte, il convoita celui de la terre habitable; il s'occupa des soins nécessaires pour s'assurer du dévouement de ses compagnons et de la fidélité de la nation; il se montra prodigue de biens et de grâces, pourvut à quelques points importants de l'administration publique, et leva une armée qu'on portait à six cent mille hommes de pied, vingt-quatre mille cavaliers et vingt-sept mille chars de guerre. Il soumit d'abord les Éthiopiens voisins de l'Égypte, et leur imposa un tribut annuel de bois d'ébène, d'or et de dents d'éléphant. Il envoya ensuite sur la mer Rouge une flotte de trois cents vaisseaux, qui s'empara de toutes les îles et des pays situés sur la côte jusqu'à l'Inde; et, dans ce même temps, il soumit, à la tête de son armée, l'Asie entière; il passa ensuite le Gange, s'avança dans l'Inde jusqu'à l'Océan, et dans le pays des Scythes jusqu'au Tanaïs; successivement, il s'empara des Cyclades, entra en Europe, et pénétra dans la Thrace, qui fut le terme de son expédition. Partout le roi se montra humain et modéré, n'imposant aux nations soumises que des tributs annuels proportionnés à leurs ressources. Cette expédition fut terminée dans l'espace *de neuf années*, et, dans les diverses contrées qu'il avait soumises, Sésostris avait fait élever des colonnes et d'autres monuments commémoratifs de son passage et de ses victoires.

Que disent les monuments d'analogue à ce récit? D'abord le manuscrit Sallier déjà décrit (*suprà*, page 169), relate les victoires de Sésostris en Asie, en Afrique, en Europe; il a soumis les Ioniens, les Syriens, les Éthiopiens, les Arabes, les Scythes, et Bactres, leur établissement principal, et ces victoires étaient accomplies dès la *neuvième année* de son règne. Le manuscrit porte en effet cette même date, qui est celle que Diodore a recueillie et nous a conservée. De plus, le monument qui subsiste encore à Beïrouth, en Syrie (*suprà*, page 61), est un de ces monuments commémoratifs de ses victoires, que Sésostris faisait élever dans les contrées étrangères qui se soumettaient à ses armes.

De retour dans ses États, Sésostris, selon les mêmes historiens, orna les temples de l'Égypte d'offrandes magnifiques, y consacra les prémices des dépouilles des nations soumises; l'Égypte entière fut enrichie des fruits de cette grande expédition, et toutes les pensées du héros se tournèrent, dès lors, vers le bien intérieur du pays. Il entreprit des ouvrages admirables pour la pensée, prodigieux pour la dépense; ils ont assuré à ce prince une gloire immortelle, et à l'Égypte la sécurité et le bonheur. — Il reste peu de traces reconnaissables de ces institutions; mais les ouvrages admirables ou prodigieux subsistent encore en partie; le nom de Sésostris se retrouve dans tous les lieux de l'Égypte qui eurent de son temps quelque impor-

tance; et ce sont là autant de témoignages en faveur des assertions des deux historiens grecs.

Il fit bâtir, continuent-ils, il fit bâtir dans chaque ville un temple à la divinité principale du lieu; défendit d'y employer aucun Égyptien, et imposa ces travaux aux prisonniers qu'il avait ramenés. — Le nombre des anciennes villes de l'Égypte où subsistent encore des édifices plus ou moins ruinés, évidemment élevés, fondés ou agrandis par Sésostris, est considérable; les voyageurs en ont reconnu dans les trois contrées principales de l'Égypte, ainsi que dans la Nubie : les deux anciennes capitales, Memphis et Thèbes, furent redevables à ce roi des principaux édifices, témoignages de leur antique splendeur : outre les travaux immenses exécutés au temple de Phtha, à Memphis, par Rhamsès le Grand, un autre temple en calcaire blanc, orné de colonnes à pilastres accouplées et en granit rose, y fut construit par son ordre, et dédié à Phtha et à Athôr, les deux grandes divinités de ce lieu. A Thèbes, le Rhamesséum seul aurait suffi à la gloire d'un grand roi : mais la pieuse munificence de Sésostris se retrouve encore écrite dans les constructions de Karnac, le temple, les colosses et les obélisques de Louqsor, les tableaux historiques de Kourna, et sur divers autres points des restes de cette ville immortelle. Partout ailleurs, toutes les ruines nomment encore Sésostris; à Tanis, Aouara et Bubaste, à Dendéra comme à Éléphantine, dans les carrières de Silsilis comme sur les rochers voisins de Syène. La Nubie n'est pas moins favorable à la renommée de Sésostris; son nom est partout comme un jalon propice au voyageur dans ce désert si fertile pour l'histoire; et il le retrouve à Beit-Oually, Ghirsché, Ouadi-Esséboua, Derri, Ibrim et Ibsamboul. Ce dernier lieu témoigne plus qu'aucun autre de la munificence de Sésostris : le grand temple est une merveille qui conserverait tout son prix au milieu même de celles de Thèbes; quatre colosses assis, monolithes de 60 pieds de hauteur, décorent son entrée; et l'intérieur, creusé dans la montagne, est digne par son étendue et la profusion des ouvrages d'art, de ce frontispice merveilleux. Le petit temple, dont la face est décorée de six autres colosses, fut dédié à la déesse Athôr par la reine femme de Sésostris.

Ce prince fit élever par les mêmes moyens des chaussées exhaussées au-dessus des inondations du Nil, et il y fit transporter les villes dont le sol était atteint par ces eaux. — Les observations modernes s'accordent aussi en ce point avec les rapports de l'histoire. L'état variable du sol de l'Égypte et son exhaussement annuel se révélèrent bientôt à l'administration publique, et elle sut pourvoir à cette nécessité en faisant élever des chaussées, des monticules factices, pour asseoir les villes et y construire les palais et les temples. L'examen des lieux dans leur état actuel ne permet aucun doute sur ces deux points, ni sur la prévoyance de Sésostris : le palais de Thèbes qui porte son nom, le Rhamesséum, est construit sur une butte factice très-sensiblement élevée encore aujourd'hui au-dessus du niveau de la plaine de Thèbes, après l'exhaussement que le sol a reçu depuis que Sésostris y employa aux travaux publics les prisonniers qu'il avait ramenés de l'Arabie, de Babylone ou des plages africaines.

L'historien ajoute : Sésostris sillonna la basse Égypte de canaux, facilitant ainsi le transport des denrées, rendant les relations des habitants plus promptes et plus commodes, portant l'eau potable dans tous les lieux, et rendant aussi le pays, ainsi coupé, inaccessible aux ennemis; il ferma l'Égypte orientale par une grande muraille qui traversait le désert depuis Péluse jusqu'à Héliopolis. — Les canaux de la basse Égypte sont en effet les véritables sources de sa fertilité. l'existence de l'Égypte dépend de leur entretien régulier, de leur attentive surveillance : cette vérité était donc reconnue du temps même de Sésostris : l'Égypte a péri dès qu'une administration imprévoyante a négligé cette

source première de sa prospérité.

Sésostris, continue l'historien, dédia au grand dieu de Thèbes, Amon-Ra, une *bari* sacrée, en bois de cèdre, revêtue de lames d'or à l'extérieur, de lames d'argent à l'intérieur, et d'une longueur considérable. Sésostris éleva aussi des obélisques très-remarquables par leurs dimensions. Il fit faire de grands travaux au temple de Vulcain, à Memphis, et il l'orna de plusieurs statues monolithes; la sienne et celle de la reine avaient trente coudées de hauteur.—Les monuments subsistants confirment encore cette partie de la relation grecque; plusieurs obélisques de Sésostris sont encore debout; celui que la France oublie à Louqsor, et celui qui, enlevé des mêmes ruines à Thèbes, s'élève aujourd'hui sur la place de la Concorde, à Paris; les obélisques Flaminien, de Saint-Jean de Latran, de la Rotonda et de la villa Mattei, à Rome; un petit obélisque de Florence, sont aussi des ouvrages du même Pharaon, et servent à confirmer la véracité des deux historiens grecs.

A Memphis, tout se retrouve conforme aux renseignements donnés à Hérodote par les prêtres de l'Égypte. On voit dans les carrières de Silsilis des preuves des grands travaux exécutés par l'ordre de Sésostris pour en extraire les matériaux employés à plusieurs des grands édifices construits sous son règne. Le grand temple de Phtha (Vulcain), à Memphis, est de tous le plus célèbre : les rois étaient sacrés dans ce riche et magnifique édifice. La plupart des statues dont l'historien grec dit que cet édifice religieux fut orné par Sésostris, subsistent encore; ces statues, dit Hérodote, sont des monuments de sa reconnaissance et de sa piété. Et quant à la statue même de ce grand roi, voici ce que Champollion le jeune en a vu, et il s'en explique comme l'a fait Hérodote lui-même, qui a vu aussi cette statue monolithe de Sésostris : « Ce colosse d'une magnifique sculpture, et dont j'ai fait dessiner avec soin la tête et les détails, était renversé la face contre terre, circonstance qui a garanti sa parfaite conservation; il représente Rhamsès le Grand, coiffé du claft strié, surmonté du pschent. Son cou est orné d'un collier à sept rangées qui se terminent par un rang de perles. Deux cordons soutiennent un riche pectoral dont la corniche est surmontée d'un rang d'uréus, la tête ornée du disque. Le centre du pectoral est occupé par une composition anaglyphique montrant le prénom de Rhamsès spécialement protégé par le dieu Phtha et la déesse Pascht, léontocéphale. La ceinture est serrée par une agrafe qui porte aussi les nom et prénom du prince; et un grand et beau poignard, ou glaive court, dont la poignée est décorée de deux têtes d'épervier adossées, est passé dans la ceinture et dans une position très-inclinée : la lame paraît renfermée dans un fourreau orné de baguettes, et qui se termine par un bouton en fer de lance. Ses poignets sont ornés de bracelets fort simples, et le roi tient un papyrus roulé dans sa main gauche. »

Nous ne craignons pas d'importuner le lecteur ni d'offenser le bon goût en inscrivant ici la proportion détaillée de cette antique statue, dont la matière est un calcaire blanc cristallisé :

Hauteur totale, dans son état actuel, 34 pieds 6 pouces; du bord de la coiffure à la naissance de la barbe, 4 pieds 5 pouces; longueur du cou, 1 pied 5 pouces; des clavicules au nombril, 7 pieds 1 pouce; longueur du nez, 1 pied 9 pouces; du bas du nez au bord de la lèvre, 5 pouces 4 lignes; du bord de la lèvre inférieure au-dessous du menton, 8 pouces; longueur de la barbe, 1 pied 6 pouces; bouche ouverte, 1 pied 6 pouces 6 lignes; longueur de l'œil, 10 pouces 6 lignes; largeur, 4 pouces; longueur du bras, de l'épaule au poignet, 12 pieds 8 pouces; longueur de la main jusqu'à la première phalange, 1 pied 6 pouces; première phalange, 1 pied 3 pouces 6 lignes; longueur du pouce, 2 pieds 4 pouces 6 lignes; ongle du pouce, 4 pouces 6 lignes; largeur de la main, 2 pieds 7 pouces; largeur d'une épaule,

4 pieds 2 pouces; oreille, 1 pied 8 pouces; largeur de l'oreille, 11 pouces.

Le Pharaon était coiffé du claft strié, et au-dessus s'élevait le pschent qui est à moitie détruit; il manque aussi une petite portion des jambes, les pieds et la plinthe de la statue. Diodore de Sicile savait que la statue monolithe de Sésostris, élevée devant le temple de Memphis, avait de hauteur trente coudées, environ 45 de nos pieds, et le colosse de Memphis, mesuré par Champollion le jeune, a encore 34 pieds 1/2, malgré les mutilations de la coiffure, d'ordinaire très-élevée, et celles de la base de ce monolithe. L'appui de la statue du roi était orné de la figure de sa femme et de celle de son fils. Plusieurs autres colosses, en granit rose, mais de plus petites dimensions, existent encore sur le même emplacement. Le musée du Louvre possède, de ce même roi, une belle statue en albâtre oriental, et de grandes proportions, quoique assise; parmi celles qui ornent le musée de Turin, il y en a une qui mérite aussi une grande attention comme production de l'art et comme monument historique : Champollion le jeune en a donné la description suivante :

« Ce chef-d'œuvre de la sculpture égyptienne, provenant de la collection Drovetti, arriva à Turin brisé en plusieurs pièces (il a été rétabli depuis dans son intégrité primitive); il est en granit noir, et de 6 à 7 pieds de hauteur. Le roi est représenté en habit militaire et assis sur son trône : c'est le costume des rois guerriers assis sur leur char au milieu des champs de bataille. La tête de la statue de *Rhamsès le Grand* porte le casque royal, armure qui, d'après la couleur *verte* qu'on lui applique dans les bas-reliefs peints, devait être en bronze orné de métaux plus précieux : des sortes de *clous* ou de petits *disques* en relief, semblables au caractère figuratif qui, dans les textes hiéroglyphiques, exprime l'idée *soleil*, couvrent toute la surface du casque, à l'exception d'une espèce de rebord ou plutôt de visière qui fait saillie sur tout le contour du front; au-dessus de cette visière, s'élève l'insigne royal, l'*urœus*, dont le corps forme d'abord plusieurs enroulements, et s'étend ensuite en ligne droite vers la partie la plus élevée du casque.

« La face de cette statue, travaillée comme toutes les autres parties avec un soin extrême, est d'une perfection que je ne m'attendais point à rencontrer dans un ouvrage égyptien d'aussi ancien style. L'expression en est à la fois douce et fière, et un examen très-rapide suffit pour convaincre que c'est là un véritable portrait. Les yeux, d'une grandeur moyenne, sont moins saillants que ceux de la plupart des autres statues; les sourcils sont fortement marqués; l'angle externe des yeux n'est point exagéré comme à l'ordinaire; le nez est long et aquilin, et la bouche petite, quoique les lèvres soient toujours un peu fortes. Des joues pleines et un menton arrondi donnent à l'ovale de la face une élégance et une grâce dignes de remarque. Les oreilles, d'une excellente forme, mais dont l'extrémité supérieure dépasse toujours la ligne de l'œil, caractère essentiel de toute figure de véritable style égyptien, sont percées comme pour y suspendre quelque ornement précieux. Rhamsès le Grand est sans barbe, ainsi que l'est son aïeul sur l'un des bas-relief de Médinet-Habou.

« Un riche collier, à six divisions terminées par une rangée de perles pendantes, couvre la poitrine du Pharaon : l'artiste l'a représenté habillé d'une ample et longue tunique à larges manches, rayée et plissée, et dont toutes les ouvertures ainsi que le bas sont brodés et ornés de franges, et c'est là sans doute cette célèbre espèce de tunique égyptienne connue sous le nom de *calasiris*. La manche droite, relevée au-dessus du coude, donne passage au bras qui, replié contre la poitrine, soutient le sceptre en forme de crochet, aussi souvent placé dans la main des rois que dans celle de certaines divinités; le bras gauche étendu le long du flanc et reposant sur la cuisse, est recouvert presqu'en entier

par la manche de la tunique, dont les franges descendent jusque vers le poignet; la main fermée tient un corps cylindrique, tout à fait semblable à un rouleau de papyrus déprimé par l'effort des doigts qui le serrent. Des chaussures imitant, jusque dans les plus petits détails, ces sandales en feuilles de palmier, si finement tressées, qu'on trouve encore dans les hypogées, sont fixées aux pieds de la statue, qui sont d'ailleurs d'une très-belle forme et d'une juste proportion. L'exécution des mains ne laisse rien à désirer sous ces mêmes rapports. Je ferai remarquer aussi que l'artiste, comme pour exprimer que les pieds du Pharaon reposent sur une *natte*, a tracé au-dessous et au simple trait, sur la surface du marchepied du trône, de longues feuilles de plantes analogues à celles de certains roseaux. Enfin, à droite et à gauche des jambes de la statue, sont deux figures de plein-relief appuyées contre le devant du trône et taillées dans sa masse : l'une représente une reine parée des insignes d'*Athyr*, et l'autre un jeune homme costumé comme le dieu Horus et portant l'emblème de la *Victoire;* deux colonnes d'hiéroglyphes, gravées près de cette dernière statuette, nous apprennent que le colosse a été *dédié par le fils du roi qu'il aime.* La légende qui accompagne la statuette de femme, consiste seulement en ces mots : *Sa royale et puissante épouse qui l'aime;* elle se rapporte sans doute à la reine, femme de Rhamsès et mère d'*Amonhé...* : ces deux figures, d'un pied de hauteur, et chaussées de petites sandales comme le colosse, sont d'un travail très-fin et très-soigné.

« Le nom propre *Rhamsès,* gravé sur la ceinture de la grande statue, le *prénom* particulier de *Rhamsès le Grand,* et son nom propre, sculptés, l'un sur l'avant-bras droit, l'autre sur l'avant-bras gauche, prouveraient assez que cette belle statue représente le plus fameux des conquérants égyptiens, quand même une longue inscription, partant de l'agrafe de la ceinture et descendant jusqu'au bas de la tunique, ne nous dirait point que c'est là en effet l'image du *dieu vivant et bienfaisant, le représentant d'Ammon, de Mars, du soleil dans la haute région, le roi soleil,* GARDIEN DE LA VÉRITÉ, APPROUVÉ PAR PHRÉ, le directeur et le gardien de l'Égypte, l'enfant des dieux, le fils du soleil, le CHÉRI D'AMMON, RHAMSÈS, *vivificateur éternel.*»

Du reste, des statues de Sésostris existent dans toutes les collections européennes, et le nombre, qui nous est parvenu, des monuments en tous genres de son règne ou de ses actions, est dans une proportion telle que devaient la produire la supériorité du génie de ce héros à la fois guerrier et législateur, et la durée de son règne. Notre narration en a rappelé fréquemment les circonstances principales, et nous y avons déjà parlé des tableaux sculptés qui représentent l'institution royale de Sésostris (page 56), sa présence aux panégyries (page 58), les honneurs qu'il a rendus à ses ancêtres (*idem*), la marche de son armée sous ses ordres, ses victoires, ses triomphes, et les actions de grâces qu'il en rend aux dieux (pages 58, 68, 151, 160, 161), ses entreprises maritimes (page 205), les relations commerciales qu'il établit avec l'Inde (page 162), les grands édifices qu'il éleva à Thèbes, le Rhamesséum (pages 68, 154, 243, 249), le palais de Louqsor (57, 79), les embellissements de Karnac, les constructions d'Ibrim (page 164), les merveilles d'Ibsamboul (page 151), et nous avons résumé (page 83) l'opinion de l'antiquité, et celle des temps modernes sur la vie et les travaux de ce prince illustre.

Il eut deux femmes, vingt-trois enfants mâles et sept filles au moins : ces renseignements sont fournis par des monuments authentiques. La première épouse de Sésostris, celle qui se voit souvent aux côtés du roi dans les monuments des premiers temps de son règne, se nommait Tmaoumen-Nofré-Ari, *la servante de Mouth, Nofré-Ari.* Ce nom se lit dans diverses localités, au Rhamesséum, à Ibsamboul,

et notamment sur le temple élevé par cette reine dans ce même lieu de la Nubie, et consacré par elle à la déesse Athôr. Sur les monuments des temps postérieurs, le nom de la reine est Isénofré (*Isis bienfaisante*). On voit à Silsilis, auprès d'un prince qui est en compagnie de Sésostris et de sa seconde femme, cette inscription : *Le royal fils du* SOLEIL GARDIEN DE LA VÉRITÉ, APPROUVÉ PAR LE SOLEIL, *né de la royale épouse principale* ISÉNOFRÉ; ce prince se nommait Schohemkémi, et il présida aux panégyries dans les dernières années de son père. Avec eux est aussi une jeune princesse nommé *Bathianti*, qui paraît avoir été la fille chérie, la benjamine de la vieillesse de Sésostris.

Les souvenirs historiques de Nofré-Ari, première femme de Sésostris, surnommée quelquefois Ahmosis-Nofré-Ari (l'enfant de la lune), sont plus nombreux que ceux de la seconde; elle prend part à la dédicace que Sésostris fait du Rhamesséum de Thèbes au grand dieu Amon-Ra.

Les enfants de Sésostris et des deux reines ses épouses sont mentionnés et parfois figurés sur plusieurs monuments, dans des combats, et notamment sur les colonnes du temple d'Athôr à Ibsamboul, élevé par la reine Nofré-Ari. A Derri, subsiste aussi une liste, par rang d'âge, des fils et des filles de Sésostris, très-utile pour compléter celle d'Ibsamboul. Le plus intéressant de ces tableaux et le plus complet en même temps est celui qui existe encore au Rhamesséum, dans la salle hypostyle, au-dessous des deux grands tableaux sculptés qui s'y sont conservés jusqu'à ce jour.

Le soubassement de ces deux tableaux est occupé par la série, figurés en pied et dans un ordre rigoureux de primogéniture, des enfants mâles de Rhamsès le Grand. Ces princes sont revêtus du costume réservé à leur rang; ils portent les insignes de leur dignité, le pedum et un éventail formé d'une longue plume d'autruche fixée à une élégante poignée, et sont au nombre de vingt-trois; famille nombreuse, il est vrai, mais qui ne doit point surprendre si l'on considère d'abord que Rhamsès eut, à notre connaissance, au moins deux femmes légitimes, les reines Nofré-Ari et Isénofré, et qu'il est, de plus, très-probable que les enfants donnés au conquerant par des concubines ou des maîtresses prenaient rang avec les enfants légitimes, usage dont fait foi l'ancienne histoire orientale tout entière. Quoi qu'il en soit, on a sculpté au-dessus de la tête de chacun des princes, d'abord le titre qui leur est commun à tous, savoir : le fils du roi et de son germe; et pour quelques-uns (les trois premiers et les plus âgés par conséquent), la désignation des hautes fonctions dont ils se trouvaient revêtus à l'époque où ces bas-reliefs furent exécutés. Le premier se trouve ainsi qualifié : porte-éventail à la gauche du roi, le jeune secrétaire royal (basilico-grammate), commandant en chef des soldats (l'armée), le premier-né et le préféré de son germe, Amenhischôpsch; le second, nommé Rhamsès comme son père, était porte-éventail à la gauche du roi, et secrétaire royal commandant en chef les soldats du maître du monde (les troupes composant la garde du roi); et le troisième, porte-éventail à la gauche du roi, comme ses frères (titre donné en général à tous les princes sur d'autres monuments), était de plus secrétaire royal, commandant de la cavalerie, c'est-à-dire, des chars de guerre de l'armée égyptienne. On se dispense de transcrire ici les noms propres des vingt autres princes; on ajoute seulement que les noms de quelques-uns d'entre eux font certainement allusion, soit aux victoires du roi, au moment de leur naissance, tels que Nebenschari (le maître du pays de Schari), Nebenthonib (le maître du monde entier), Sanaschtenamoun (le vainqueur par Ammon); soit à des titres nouveaux adoptés dans le protocole de Rhamsès le Grand, comme, par exemple, Patavéamoun (Ammon est mon père), et Setpenri (approuvé par le soleil), titre qui se retrouve dans le prénom du roi.

Sur une autre partie du soubassement de la même salle hypostyle, on a représenté les filles de Sésostris; il ne reste que la mention de six, le reste du tableau ayant été détruit. Élégamment vêtue, chacune d'elles porte un sistre à la main, et son image est précédée de ce titre : La fille du roi, née de son germe et qu'elle aime. Parmi leurs noms, on remarque ceux de Hem-men-Tmaou, Isénofré, Ament-mai, que portèrent aussi d'autres princesses égyptiennes.

L'antiquité classique nous a conservé sur Sésostris quelques particularités dont les monuments ne peuvent pas contrôler la véracité. Ainsi elle nous dit que Sésostris, à son retour de sa grande expédition, rencontra à Péluse son frère, qui, tout en fêtant son retour, entreprit de le faire périr en incendiant le palais, et que le roi échappa à ce péril, ainsi que sa femme et ses enfants, par la protection du dieu Phtha; et selon quelques critiques, ce frère de Sésostris serait le Danaus qui conduisit les colonies égyptiennes dans la Grèce au XVe siècle avant l'ère chrétienne, époque en effet presque contemporaine du règne de Sésostris. Diodore ajoute à son premier récit, que Sésostris ayant perdu la vue, se donna volontairement la mort après un règne de trente-trois années. Nous aimons mieux croire aux paroles suivantes du même écrivain :

« La gloire de ce roi fut telle et subsista si longtemps dans la postérité, qu'à la suite d'un grand nombre de générations, l'Égypte étant tombée sous la puissance des Perses, et Darius, père de Xercès, voulant faire placer à Memphis sa propre statue au-dessus de celle de Sésostris, le grand prêtre, dans le collége sacerdotal, s'opposa à cette prétention, et se fonda sur ce que le roi de Perse n'avait pas encore surpassé les grandes actions de Sésostris. Loin de s'irriter de cette opinion hardie, Darius y prit plaisir, et se borna à dire qu'il s'efforcerait, s'il vivait autant que Sésostris, de ne pas rester au-dessous de lui. »

Cette remarque de Darius au sujet de l'âge de Sésostris, porte à croire peu fidèle le nombre d'années indiqué par Diodore de Sicile, comme celui de la durée du règne de Sésostris. Darius régna 36 ans; et quel que fût son âge lorsqu'il prononça ces paroles, la durée du règne de Sésostris, portée à 33 ans, ne pouvait pas être pour lui l'objet d'un vœu, ni exprimer la pensée d'une assez longue suite d'années, pour qu'il eût le temps d'accomplir les grandes actions qui avaient illustré le règne de Sésostris. C'est donc avec une grande apparence de certitude que les listes de Manéthon, dans Eusèbe, portent la durée de ce règne jusqu'à 68 ans. Les monuments confirment pleinement cette indication : les papyrus hiératiques du musée de Turin donnent des dates de la 3e et de la 4e année de ce règne; les 29 athyr, 3 méchir et 4 mésori de l'an 8; le papyrus d'Aix porte une date du 5 payni de l'an 9; un autre papyrus de Turin, celle de l'an 14; les stèles sculptées à Silsilis, les années 30 et 34; le 3 de tobi de l'an 35 est écrit dans le grand temple d'Ibsamboul; l'an 37 à Silsilis encore; l'an 38 dans le même temple d'Ibsamboul; les années 40 et 44 à Silsilis aussi; enfin l'année 62 se lit sur une stèle du musée de Florence : voilà des dates authentiques et contemporaines; on peut donc adhérer avec confiance au sentiment des critiques modernes, qui ont fixé à 68 ans et 2 mois la durée du règne de Sésostris.

Son tombeau existe dans la vallée des rois à Biban-el-Molouk, à Thèbes; c'est le troisième à droite dans la vallée principale (voyez *pl.* 71); mais la sépulture de Sésostris a été en butte à la fois aux ravages, à la cupidité des barbares, et à l'invasion des torrents accidentels qui l'ont comblée presque jusqu'aux plafonds. Il a fallu, aux derniers voyageurs français, faire creuser un boyau au milieu des éclats de pierre et des décombres qui remplissent ce tombeau, pour parvenir, en rampant et sous le poids d'une extrême chaleur, jusqu'à la première salle seulement. Cet hypogée, d'après ce qu'il est possible d'en voir, fut exécuté sur un

plan très-vaste, et décoré de sculptures du meilleur style, à en juger par les petites portions encore subsistantes. Des fouilles en grand permettraient de pénétrer plus avant, et peut-être jusqu'à la salle du sarcophage de l'illustre conquérant, sans espoir toutefois d'y retrouver des corps religieusement embaumés : les Perses ont fouillé et dépouillé tous les tombeaux qu'ils ont pu découvrir, et la succession des cupides entreprises a engendré celle des brutales profanations : il ne reste de Sésostris que son nom, sa gloire, et les magnifiques monuments des arts qui les proclament d'une voix qui ne peut jamais s'éteindre.

Le règne de cet illustre Pharaon se rattache aussi à l'un des plus grands événements de l'histoire hébraïque : Moïse, qui a écrit la partie la plus ancienne de ces annales, fut le héros et l'historien de ce fait mémorable. Le peuple hébreu était dans l'état de servitude en Égypte depuis que, par l'effet de l'heureuse expulsion des Pasteurs, l'ancienne race des rois égyptiens était remontée sur le trône des ancêtres. Moïse assure que le nouveau monarque, redoutant la nombreuse population israelite, qui était plus forte que la population égyptienne, résolut de la soumettre à de dures lois, de l'opprimer par l'effet d'une police attentive et sévère; il craignait que, si une nouvelle invasion étrangère menaçait l'Égypte, l'ennemi ne trouvât, dans les Israélites, des auxiliaires et des alliés. Les Israélites passèrent par les plus cruelles vicissitudes de l'esclavage; les travaux les plus fatigants et les plus abjects leur furent réservés; leurs enfants mâles étaient frappés de mort à leur naissance : Dieu, enfin, ordonna à Moïse de délivrer les Hébreux de cette servitude, et Moïse les délivra.

On a déjà relaté (*suprà*, page 17), les circonstances les plus marquantes de cet événement; les lieux où il se passa, où il s'accomplit, ont été signalés : c'est ici que nous devons en indiquer l'époque.

Nous la tirerons du récit même de Moïse; il a dit, dans son livre intitulé : Exode ou *Sortie* (*chap.* XII, v. 41 et 42), que la durée de la demeure des enfants d'Israël en Égypte fut de quatre cent trente années, et que ce fut le jour même où ce nombre d'années s'accomplissait, que l'armée du Seigneur sortit de la terre d'Égypte. Elle y était entrée avec le patriarche Jacob, et ses enfants y avaient grandi et miraculeusement multiplié. Quand Joseph, ministre du roi Apophis, accueillit son père, ses frères, sa race et sa nation en Égypte, il en dirigeait déjà l'administration depuis 9 ans, et Apophis comptait la 26e année de son règne, qui répondait à l'an 1958 avant l'ère chrétienne. C'est de là que date réellement la demeure des Israélites en Égypte; ils en sortirent donc vers l'an 1528 avant l'ère chrétienne, après un séjour de quatre cent trente années, partagées en périodes diverses de liberté et d'esclavage. Sésostris était alors à la 43e année de son règne : c'est le temps même où il consacrait aux dieux les merveilleux ouvrages d'Ibsamboul. Les riches carrières de grès à Silsilis annoncent encore, par leurs inscriptions, que, dans ce même temps, Sésostris en faisait extraire des matériaux pour les nombreux édifices dont il orna les villes principales de l'Égypte : c'était le temps des grands ouvrages publics ordonnés par ce grand prince, et celui aussi où les Israélites, plus accablés par ces ouvrages, par les travaux des carrières, la fabrication des briques, la construction des buttes factices, plus opprimés en un mot, durent être plus désireux du repos et de la liberté. Les exigences du maître donnèrent de la résolution aux esclaves : le génie de Moïse coordonna ces deux grands moyens d'action, et les Hébreux sortirent heureusement de l'Égypte.

Quelques critiques ont fait cette remarque : la relation de Moïse ne parle plus de Sésostris, de ce grand roi qui fit la conquête de l'Orient tout entier, sans jamais rencontrer les Hébreux sur ses pas. Les textes hébreux et les

monuments égyptiens satisfont à cette observation qui renferme en elle-même un doute historique : selon les Hébreux, Moïse, sorti d'Égypte, se rendit dans le désert de Sinaï, et ce désert ne se trouva point sur la route de Sésostris, qui n'eut pas, ainsi, à penser aux Hébreux, et ne les rencontra pas. De plus, les Hébreux demeurèrent pendant quarante ans dans ce désert; ils y étaient inconnus à Sésostris, à l'Égypte entière qu'ils n'inquiétaient pas. Enfin, les monuments égyptiens nous apprennent que les grandes entreprises militaires de Sésostris s'opérèrent dans les premières années de son règne, et alors les Hébreux étaient courbés sous le poids de ses lois, sur le sol même de l'Égypte. Ils s'en échappèrent vers la 43e année de son règne; et, dès cette époque, on ne connaît de Sésostris que les effets de sa vigilance pour l'ordre, la police intérieure de ses États, et ceux de sa pieuse munificence qui orna l'Égypte de tant de monuments dignes encore de notre admiration; et, si Sésostris fit poursuivre les Hébreux emportant les vases précieux et d'autres richesses qu'ils avaient frauduleusement empruntées des Égyptiens, il put trouver quelque satisfaction à savoir confinée dans le désert d'Arabie une peuplade toujours suspecte et toujours offensive tant qu'elle demeura sur le sol de l'Égypte. Elle n'avait pas encore quitté ce désert quand Sésostris mourut, environ vingt-cinq ans après qu'elle s'y fut réfugiée.

Le successeur de Sésostris (année 1503 avant Jésus-Christ) ne connut pas non plus les Hébreux. La liste royale de Médinet-Habou, à Thèbes, nous donne le prénom royal de ce nouveau roi, le fils de Sésostris. Ce prénom signifie soleil aimé d'Amon-Chnouphis, et il est joint sur les monuments à un cartouche où se lit le nom propre Ménephtha : c'est Ménephtha II, qui a porté le nom de son grand-père Ménephtha Ier, selon un usage déjà constaté par plusieurs exemples. Une variante du cartouche-prénom, qui signifie soleil esprit aimé des dieux, revient toutefois au même sens que le premier cartouche, au moyen de l'analogie mystique du dieu Chnouphis avec l'esprit, le souffle créateur des dieux.

Ménephtha II fut le treizième fils de Sésostris. Nous avons informé le lecteur que les sculptures du soubassement de la salle hypostyle du Rhamesséum de Thèbes sont occupées par des tableaux sculptés où sont représentés en pied, et dans un ordre rigoureux de primogéniture, les enfants de Sésostris; nous ajoutons que l'on observe dans ce tableau, composé des images des fils de ce roi, qu'on y a caractérisé d'une manière très-significative celui de ses vingt-trois fils qui monta sur le trône après lui. Ces caractères sont attachés au nom et à la figure du treizième dans l'ordre du tableau. Tous les princes y sont figurés avec le costume réservé à leur rang; le costume du treizième personnage était en tout semblable à celui des autres, qui appartiennent à la même série; mais après l'exécution de ce tableau, des modifications visibles ont été faites au costume de cette treizième figure; sa courte sabou a été changée en une longue tunique royale; l'uræus a été ajouté sur son front, et à côté de sa primitive inscription, portant : le royal fils de son germe Phthamen ou Ménephtha, on a inscrit le cartouche royal signifiant soleil esprit aimé des dieux : union de prénom royal et de nom propre qui se retrouve sur les monuments de ce même roi, et que ce tableau nous démontre avoir été le treizième fils et le successeur de Sésostris. C'est le Ménephtha II de la liste de Médinet-Habou, d'accord en ces deux points essentiels avec les tableaux de la famille de Sésostris, sculptés au palais de Kourna.

Les monuments du règne et de la piété de Ménephtha II ne sont pas rares en Égypte; ses nom et prénom se lisent sur le beau groupe monolithe de Tanis. On voit à Silsilis une petite chapelle dédiée à ce roi par l'intendant du nom Ombite, et qui porte la date de l'an 2 de son règne; une stèle, dont la date est effacée, est dédiée par le même

intendant nommé Pnahasi, et constate qu'on a tiré des carrières de Silsilis les pierres qui devaient servir à la construction du palais de ce roi à Thèbes, palais dont il ne reste aucune trace connue, ou plutôt que la courte durée du règne de ce roi ne permit pas de construire. Une autre stèle du même lieu, avec la date aussi de l'an 2 du règne de Ménephtha II, du 5e jour du mois de mésori, rappelle qu'on a tiré de ces mêmes carrières les matériaux de ce palais, et pour les additions ou réparations faites au Rhamesséum de Sésostris son père. On trouve encore à El-Assasif les preuves que ce même roi concourut à l'embellissement du temple d'Amon-Ra, dont les ruines subsistent dans ce lieu.

Ménephtha II n'oublia pas son aïeul Ménephtha Ier, et il honora sa mémoire par quelques ouvrages ajoutés au Ménephthéum de Thèbes que Sésostris avait fait terminer. Les légendes royales du petit-fils de Ménephtha Ier se lisent sur l'épaisseur des portes ou sur leur soubassement, à la suite de celles de Sésostris. Le fils et le petit-fils associèrent successivement leurs pieux hommages envers leur illustre prédécesseur.

Le tombeau de Ménephtha II subsiste non loin de celui de son père, au fond d'un embranchement de la vallée; une petite chapelle en l'honneur de Sésostris se voit dans une salle isolée. Ce tombeau est très-soigné, mais il n'est pas terminé. Le règne de ce prince dut être court, c'est ce que porte à croire l'état de cette excavation funéraire; c'est aussi ce que prouvent les monuments, qui ne portent pas la durée de son règne au delà de trois ou quatre années : nous la portons jusqu'à cinq, en raison des travaux dont les traces subsistent encore.

On apprend par la stèle de Silsilis, déjà citée, que Ménephtha II eut pour épouse la reine Isénofré, et qu'ils eurent trois fils. L'aîné se nommait Phthamen, d'après cette même liste : ce fut le troisième Pharaon du nom de Ménephtha, fils et successeur de son père.

Mais avant le règne de ce roi, les monuments désignent clairement celui d'un autre personnage du nom de Siphtha-Ménephtha, le *fils de Phtha, serviteur de Phtha,* et qui fut l'époux de la reine Thaoser. Il est vrai que la liste royale de Médinet-Habou n'inscrit pas le nom de ce roi dans la série des successions royales; mais on trouve à Biban-el-Molouk, parmi les tombeaux des rois, celui d'une reine Thaoser, qui est représentée suivie, en seconde ligne, par son mari, nommé Siphtha-Ménephtha. A Silsilis, le cartouche de ce Siphtha-Ménephtha est inscrit entre deux bas-reliefs, dont le supérieur est du roi Horus, et l'inférieur de Sésostris. A Kourna, on voit sur deux stèles le même Siphtha rendre des hommages à quelques rois ses prédécesseurs, et Sésostris est du nombre de ces rois défunts; enfin un autre roi, qu'on sait être le dernier de la XVIIIe dynastie, usurpa le tombeau de Thaoser et de son mari Siphtha, le fit couvrir de stuc, et y fit sculpter ses noms à la place de ceux de ses prédécesseurs; mais le temps ayant causé la chute du stuc appliqué sur les sculptures primitives de certaines parties du tombeau, on distingue sur la porte principale les légendes d'une reine nommée *Thaoser,* et le temps faisant aussi justice de la couverte dont on avait masqué les premiers bas-reliefs de l'intérieur, a mis en évidence des tableaux représentant la reine faisant les mêmes offrandes aux dieux, et recevant des divinités les mêmes promesses et les mêmes assurances que les Pharaons eux-mêmes dans les bas-reliefs de leurs tombeaux, et occupant la même place que ceux-ci. Il devient donc évident que c'est une catacombe creusée pour recevoir le corps d'une reine, et d'une reine ayant exercé par elle-même le pouvoir souverain, puisque son mari, quoique portant le titre de roi, ne paraît qu'après elle dans cette série de bas-reliefs, la reine seule se montrant dans les premiers et les plus importants, et *Ménephtha-Siphtha* est le nom de ce souverain.

Il résulte de toutes ces données que

le règne de la reine Thaoser précéda celui du roi de la XVIIIe dynastie qui usurpa son tombeau, et le précéda au moins d'un règne : il n'aurait pu violer ainsi la sépulture de son prédécesseur immédiat. Fondé sur ces faits, sur ces considérations, sur le silence de la table de Medinet-Habou, qui ne mentionne pas la reine Thaoser, parce que cette reine ne constitue pas une génération, nous la considerons comme la fille de Ménephtha II et la sœur de Ménephtha III, qui est inscrit sur cette même liste. Les tables royales fournissent plusieurs exemples parfaitement semblables à l'appui de notre explication.

Ménephtha II eut donc pour successeur immediat (l'an 1498) sa fille, à cause sans doute du bas âge de son fils aîné : cette fille porta le nom de Thaoser, se maria à Siphtha-Ménephtha, qui fut son mari sans être roi. On trouve à Silsilis quelques traces de ce règne de peu de durée, et le monument le plus considérable qui nous en reste, c'est le tombeau déjà mentionné.

Ménephtha III, qui paraît avoir été le frère de la reine Thaoser, fut le fils de Ménephtha II, et le seizième roi de la XVIIIe dynastie égyptienne. Son cartouche-prénom suit immédiatement celui de Ménephtha II son père dans la liste royale de Médinet-Habou, et ce cartouche signifie soleil gardien des mondes, aimé d'Ammon; son nom propre se lit Ousireï-Ménephtha. On le retrouve sur une partie des édifices de Karnac, qui d'abord avait paru antérieure à toutes les portions de ce temple édifiées par les rois de la XVIIIe dynastie, opinion rectifiée par l'examen des lieux, et qui avait fait attribuer ces ouvrages à Osymandias. Les souvenirs gravés sur le temple de Louqsor rappellent aussi Ménephtha III et sa piété envers les dieux. Son tombeau a été visité par plusieurs savants voyageurs; il est le dernier au fond de la vallée de Biban-el-Molouk; il est resté dans un état complet d'imperfection. Les premiers bas-reliefs sont achevés et exécutés avec une finesse et un soin admirable : la décoration du reste de la catacombe, formée de trois longs corridors et de deux salles, a été seulement tracée en rouge, et l'on rencontre enfin les débris du sarcophage du Pharaon, en granit rose, dans un très-petit cabinet dont les parois à peine dégrossies sont couvertes de quelques mauvaises figures de divinités dessinées et barbouillées à la hâte. Le règne de ce roi fut cependant de dix-neuf années, d'après les listes de Manéthon. On expliquera facilement et la durée de ce règne et l'imperfection de son tombeau par le règne même de sa sœur Thaoser, qui est confondu dans les dix-neuf années accordées à Ménephtha III, et qui, de fait, ne régna pas assez longtemps pour faire convenablement terminer sa sépulture : ces deux considérations s'appuient réciproquement.

Les listes de Manéthon nomment ce roi comme le dernier de la XVIIIe dynastie. La liste de Médinet-Habou, qui a bien plus d'autorité, porte à cette place le cartouche d'un autre Pharaon, dont le titre royal était : Soleil gardien des chefs, aimant Ammon; son nom propre, qui est écrit avec plusieurs variantes, se lit communément Rhaméri : il monta sur le trône vers l'an 1479 avant l'ère chrétienne. C'est ce roi qui avait usurpé le tombeau de la reine Thaoser et de Siphtha-Ménephtha. Rhaméri, au lieu de se faire creuser un tombeau, trouva plus simple de s'attribuer celui d'un des rois ses prédécesseurs, catacombe voisine de celle de Ménephtha III, et à laquelle il ajouta cependant deux corridons et sa salle sépulcrale, afin de ne pas troubler les cendres de ses deux ancêtres. Mais au lieu d'une usurpation réfléchie, le court règne de Rhaméri peut expliquer cet empiétement, surtout s'il s'opéra sur le tombeau d'une reine sa parente, sa tante, qui ne fut pas comptée, dans les annales sacrées, parmi les générations de rois. Dans ce tombeau, qu'on peut qualifier de *palimpseste*, l'image de Rhaméri est substituée à celle de la reine Thaoser, qu'on y a affublée d'un casque, de vêtements et d'insignes convenables seulement à

un roi, mais les discours s'adressent toujours à une reine. Cette précipitation ne laisse pas une longue durée au règne de Rhaméri. On ne lui attribue en effet que quelques années (5 ans 3 mois). On croit qu'il fut marié à la reine Ahmos-Nofréï; elle est figurée dans un bas-relief où le roi et la reine font l'offrande du vin aux divinités de Thèbes.

Du reste, l'incertitude qui résulte du silence des monuments au sujet de la durée réelle de ce dernier règne de la XVIIIe dynastie, nous autorise à lui attribuer approximativement les 5 années et 3 mois qui complètent, avec les règnes précédents, la durée totale de cette XVIIIe dynastie, fixée à 348 années. Le lecteur jugera, comme nous, que, en pareille matière, les approximations ont un mérite réel, et peut-être suffisant.

Toutefois, nous nous sommes soumis dans nos appréciations chronologiques, à l'autorité des monuments pour chaque règne, comme à celle des écrivains anciens pour le nombre des souverains qui composèrent cette XVIIIe dynastie, porté à dix-sept d'après le texte même de Manéthon, conservé par Josèphe, et pour la durée totale de leurs règnes, portée à 348 ans, comme l'ont dit Eusèbe et d'autres chronologistes.

La certitude suffisante de toutes ces indications chronologiques, et l'antiquité des temps auxquels elles se rapportent, nous engagent à mettre sous les yeux du lecteur le tableau suivant qui les résume en quelques lignes.

TABLEAU DE LA XVIIIe DYNASTIE.

RÈGNES SUCCESSIFS.	NOMS ET FILIATIONS.	DURÉE DU RÈGNE.		COMMENCENT AVANT J. C.
1	Aménophis Ier, fils d'Amosis.....	30 ans.	7 mois.	l'an 1822e.
	Reine *Ahmos-Nofréi-Ari.*			
2	Thouthmosis Ier, son fils.....	13		1791e.
	Ahmos.			
3	Thouthmosis II, son fils.....	20	7	1778e.
	Amon-Maï.			
4	Amensé (reine régnante, sa sœur).....	21	9	1757e.
	Thouthmosis, 1er mari.			
	Aménenthé, 2e mari.			
5	Thouthmosis III, Mœris, fils d'Amensé.....	12	9	1736e.
	Rhamatté, femme de Mœris.			
6	Aménophis II, fils de Mœris.....	25	10	1723e.
	.....			
7	Thouthmosis IV, son fils.....	9	8	1697e.
	Thmau-Hemwa.			
8	Aménophis III, Memnon, son fils.....	30	5	1687e.
	Taïa.			
	Horus, son fils.....			
9	.....	38	5	1657e.
	Tuahumot, fille d'Horus.....			
10	Rhamsès Ier, fils d'Horus.....	9		1619e.
	.....			
11	Ménephtha Ier.....	32	8	1610e.
	1re *Tsiré.*			
	2e *Twéa.*			
12	Rhamsès II, son fils.....	5	5	1577e.
	Nofré-Téri.			
	Rhamsès III, Sésostris, fils de Ménephtha Ier, et de			
13	Twéa.....	68	2	1571e.
	1re *Nofré-Ari.*			
	2e *Isénofré.*			
14	Ménephtha II, son fils.....	5		1503e.
	Isénophé.			
15	Thaoser, sa fille.....			
	Siphtha-Ménephtha, mari de la reine.	19	6	1498e.
16	Ménephtha III, fils de Ménephtha II.....			
17	Rhaméri.....	5	3	1479e.
	Nofréi.			
		348		
	La XIXe dynastie commença l'an.....			1474e.

La dix-neuvième dynastie fut, comme les précédentes, originaire de Thèbes. Le premier roi de la XIXe était le fils du dernier de la XVIIIe : il y a quelques incertitudes sur les motifs qui guidèrent les Égyptiens dans la distinction des dynasties, et ce mot paraît avoir eu pour eux et pour leurs annalistes une acception différente de celle que les écrivains de nos temps lui ont unanimement donnée. Les meilleures autorités fixent à six le nombre des rois de la XIXe dynastie; le premier de tous porta le nom de Rhamsès; il fut surnommé *Méiamoun*, Rhamsès aimant Amon. Son cartouche-prénom se lit en effet : Soleil gardien de vérité, aimant Amon.

De graves événements troublèrent les premières années du règne de ce prince, dont, toutefois, la durée fut extraordinaire, et il fut illustré par de grands succès dans de grandes entreprises militaires.

Les écrivains grecs des premiers siècles du christianisme nous ont conservé quelques passages textuellement extraits de l'ouvrage de Manéthon, où ces événements étaient consignés. D'après un de ces passages, l'Égypte fut de nouveau envahie par les Pasteurs durant le règne d'un Aménophis, père de Séthos, appelé aussi Rhamsès. Aux premières menaces des Pasteurs, le roi pourvut d'abord à la sûreté de son fils encore en bas âge; et bientôt après, incapable de résister aux efforts des barbares, il se retira en Éthiopie Il fut contraint d'y demeurer pendant 13 ans; Séthos grandit, leva une forte armée, la mena en Égypte, il avait alors 18 ans; il vainquit l'ennemi, le chassa de nouveau vers la Syrie, et il jouit dès lors sans trouble de l'autorité royale.

Pour appliquer au règne de Rhamsès-Méiamoun cette narration de Manéthon, il suffit de considérer que ce roi porte dans les listes de ce même Manéthon ce même nom de Séthos, et sur les monuments celui de Rhamsès; double dénomination par laquelle Manéthon désigne ainsi le prince dont il raconte l'histoire. Le père de ce prince, le dernier de la XVIIIe dynastie, régna bien peu d'années; les Pasteurs l'avaient chassé de son trône; à sa mort, il n'avait pas de tombeau; il fut placé dans celui de ses ancêtres : son séjour forcé en Éthiopie explique naturellement cette circonstance remarquable de la vie de ce roi.

Le second passage de Manéthon est relatif à un événement d'un autre ordre. Ce même Pharaon Séthos avait réuni de grandes forces de terre et de *mer*. Il entreprit de lointaines conquêtes; et, en partant, il laissa à son frère Armaïs l'administration de l'Égypte, lui déléguant l'autorité royale, à la condition toutefois de ne pas ceindre le diadème royal, et avec la recommandation expresse de respecter la reine, mère de ses enfants, et les autres femmes du palais. Le roi cingla vers Chypre, attaqua ensuite la Phénicie, les Assyriens, les Mèdes, et, enhardi par d'éclatants succès, il se dirigea vers les nations de l'Orient. Il apprit alors par des lettres du grand prêtre, que son frère Armaïs avait méprisé tous ses ordres, et était en révolte ouverte contre son autorité. Séthos retourna en Égypte, y rentra par Péluse, et reprit la couronne et le pouvoir; Armaïs s'enfuit devant lui, et cet Armaïs se nommait aussi Danaus.

Ces circonstances conviennent encore au règne de Rhamsès-Méiamoun; ce prince fut un grand conquérant; les monuments subsistants nous en instruisent sans équivoque; les seuls tableaux historiques où figurent des entreprises navales, des combats sur mer, sont aussi de son règne; enfin, si l'on compte dans le règne de ce prince les 13 années passées en Éthiopie (puisqu'on ne les comprend pas dans le règne de son père, qui n'a été porté qu'à 5 ans et 3 mois), et qu'on y ajoute quelques années pour le temps de ses campagnes sur terre et sur mer, son règne ayant commencé en l'année 1474 avant l'ère chrétienne, la fuite d'Armaïs-Danaus sera fixée vers l'année 1450, et c'est le temps même où l'antiquité classique place la venue en

Grèce des colonies égyptiennes de Danaus.

Rhamsès-Méiamoun fut le quatrième de ce nom ; depuis qu'il avait été illustré par le plus glorieux des règnes, celui de Rhamsès le Grand, ce nom fut adopté par les rois thébains qui lui succédèrent.

Aucun autre édifice de l'Égypte n'égale en étendue le gigantesque palais de Médinet-Habou (Thèbes), élevé par le roi Rhamsès-Méiamoun. Le lecteur a déjà eu sous ses yeux la description de quelques parties de cette merveilleuse construction (voy. *suprà*, pages 58, 59, 155 à 158, et 241). Autour de ce grand monument s'étaient groupés les édifices élevés par des rois postérieurs : les siècles s'y étaient groupés aussi, et les arts y trouvent retracée toute leur histoire dans une réunion d'ouvrages d'époques très-diverses, comme le sont, sur le même sol et dans un espace circonscrit, un temple de l'époque pharaonique la plus brillante; un immense palais de la période des conquêtes; un édifice de la première décadence sous l'invasion éthiopienne; une chapelle élevée par un des princes qui avaient secoué le joug des Perses; un propylon de la dynastie grecque; des propylées de l'époque romaine, et, comme pour réunir les deux points extrêmes de cette chaîne chronologique, dans une des cours du palais pharaonique, des colonnes qui jadis soutenaient le faîte d'une église chrétienne; ajoutons à tant de confusions de temps et de noms, que les propylées élevés par l'empereur Antonin, et les propylons de Ptolémée-Soter II, sont construits avec les débris retournés du palais de Sésostris, démoli par les Perses, et que le nom du roi éthiopien Taraka y a été martelé par l'ordre du Pharaon Nectanèbe : ainsi les nations et les hommes s'y sont successivement éliminés : éphémères triomphes dont un peu de temps montre toute la misère !

Les plus anciennes constructions de Médinet-Habou remontent au règne de Thouthmosis Ier. Mœris fit exécuter la plus grande partie des décorations; mais toutes les sculptures des façades supérieures, sud et nord, furent ordonnées par Rhamsès-Méiamoun; et il paraît que ce roi se proposa, par ces travaux, de lier le temple de Mœris avec le grand palais dont il couvrit la butte de Médinet-Habou. Ces scènes nombreuses, civiles, militaires et religieuses, tableaux où l'histoire égyptienne est écrite à grands traits et se manifeste à tous les yeux, ont été décrites dans les sections où la variété de leurs sujets avait marqué leurs places.

C'est aussi à ces admirables tableaux qu'on doit rapporter ce passage des Annales de Tacite (liv. II ch. 60).

« Germanicus se rendit en Égypte pour en examiner les antiquités... De Canope il arriva bientôt à Thèbes, et en contempla les immenses vestiges : des inscriptions en caractères égyptiens, gravées sur de grands édifices, rappelaient l'ancienne opulence de l'Égypte. Il en demanda l'interprétation à l'un des anciens parmi les prêtres, qui lui dit « que ces inscriptions annonçaient que l'Égypte avait eu autrefois sept cent mille hommes en état de porter les armes; que le roi Rhamsès, à la tête de cette armée, avait subjugué la Libye, l'Éthiopie, les Mèdes, les Perses, la Bactriane et la Scythie, et tenu sous sa domination l'Arménie, la Cappadoce qui en est voisine, ainsi que la Bithynie d'un côté et la Lycie de l'autre, sur les deux mers. On y lisait, dans l'état des tributs imposés à ces nations, le poids en or et en argent, le nombre d'armes et de chevaux, la quantité d'ivoire et de parfums pour les temples, celle des grains et autres objets que chacune d'elles devait payer, et ces tributs égalaient ceux qui sont imposés aujourd'hui ou par les armes des Parthes ou par la puissance romaine. »

Germanicus, ajoute Tacite, vit aussi d'autres merveilles, la statue de Memnon, les Pyramides, le lac (Mœris) et les canaux, réceptacles des superfluités du Nil; enfin Éléphantine et

Syène, limites alors de l'empire romain; et ces merveilles de l'Égypte du temps de Germanicus excitent encore, après dix-neuf siècles, l'admiration des peuples modernes: privilége à toujours assuré aux chefs-d'œuvre de la pensée et à ceux des beaux-arts.

La construction de l'incomparable édifice de Médinet-Habou fut dirigée par le basilico-grammate Phori; cet officier en a consigné le souvenir dans une des inscriptions religieuses du spéos de Silsilis. Trois autres inscriptions en caractères sacerdotaux, tracées dans ce même lieu, annoncent que le même officier s'est rendu à Silsilis au mois de paschom, de la 5e année du règne de Rhamsès-Méiamoun; il venait diriger l'exploitation des carrières pour les constructions de Médinet-Habou. Dans un grand bas-relief du même spéos, le roi lui-même fait ses adorations au dieu Phtha et à la déesse Pascht (Bubastis). Enfin une grande stèle représente ce même Pharaon adorant les dieux de Silsilis; et ce monument fut exécuté par l'ordre du basilico-grammate Phori, qui prend les qualités de surintendant des bâtiments de Rhamsès-Méiamoun, intendant de tous les palais du roi en Égypte, et chargé de la construction du temple de Phré, bâti à Memphis par le Pharaon.

Il existe aussi quelques traces d'édifices élevés par le même prince non loin du Rhamesséum de Sésostris, à Louqsor; et à Kourna, une inscription royale où son nom est tracé; à Karnac, il est écrit sur un autre temple. Il existe encore à Qous, l'ancienne Apollinopolis-Parva, les restes d'une stèle datée du 1er paoni, de la 16e année du règne de ce Rhamsès, et relative à son retour d'une expédition militaire : il conduit des captifs dont il va faire hommage aux dieux. Enfin on remarque parmi les papyrus du musée de Turin, des actes portant des dates des années 6, 10 et 24 du règne de Méiamoun. Ce prince fut un des plus illustres; il fit de vastes conquêtes en Asie, et ses grandes actions ont fait quelquefois confondre les circonstances de son histoire avec celles de la vie de Sésostris : ce que l'antiquité a rapporté de l'un et de l'autre les place également au premier rang parmi les plus grands hommes des premiers temps.

Le tombeau de Rhamsès-Méiamoun est le plus grand et le plus magnifiquement orné des tombeaux qui existent encore dans la vallée de Biban-el-Molouk; mais aujourd'hui le temps ou la fumée a terni l'éclat des couleurs qui le recouvrent; il est remarquable aussi d'ailleurs par huit petites salles percées latéralement dans le massif des parois du 1er et du 2e corridor, cabinets ornés de sculptures du plus haut intérêt. L'un de ces petits boudoirs contient, entre autres choses, la représentation des travaux de la cuisine; un autre celle des meubles les plus riches et les plus somptueux; un troisième un arsenal complet d'armes de toute espèce et d'insignes militaires des légions égyptiennes : ailleurs on a sculpté les barques et les canges royales avec toutes leurs décorations. L'un d'eux aussi nous montre le tableau symbolique de l'année égyptienne, figurée par six images du Nil et six images de l'Égypte personnifiée, alternées, une pour chaque mois et portant les productions particulières à la division de l'année que ces images représentent. Dans l'un de ces jolis réduits sont les deux fameux joueurs de harpe copiés par tous les voyageurs. D'anciens Grecs visitant ce tombeau, y ont gravé sur les murs leurs noms et les motifs de leur visite : c'est ce qu'attestent plusieurs anciennes inscriptions grecques encore subsistantes dans ce tombeau.

Son entrée est à ciel ouvert sans sculptures, et à l'extrémité de ce couloir le plafond est soutenu, à son origine, par quatre piliers à tête de taureau, de face, en demi-relief et peintes. Quelques plafonds sont peints en bleu et parsemés d'étoiles blanches; des inscriptions sont tracées en bleu sur un fond jaune; les scènes religieuses y sont variées et nombreuses; la longue durée du règne de ce roi permit

de compléter et d'orner sa dernière demeure.

Cette vaste catacombe a donné lieu à une observation singulière. Elle a été levée par des ingénieurs de l'expédition d'Égypte, et Champollion le jeune en a reconnu un plan antique parmi les papyrus du musée de Turin. Voici la relation de ce fait unique dans les annales de l'archéologie :

« J'ai remarqué parmi tous ces papyrus des fragments chargés de lignes tracées dans diverses directions; je n'en voyais pas d'abord le sujet. Après avoir rapproché tous les morceaux, qui font une grande feuille de plus de deux pieds, j'y ai reconnu sans nul doute le *plan levé* d'une catacombe royale; le revers est presque entièrement écrit. Le dessin est très-proprement fait, et l'on y distingue quelques *repentirs* d'une couleur très-pâle, comme avec un crayon de plomb. Cette catacombe est celle du roi Rhamsès-Méiamoun, et en voici la preuve. La commission d'Égypte a levé le plan de plusieurs tombeaux, et l'un de ceux qu'elle a publiés se rapporte exactement avec celui que donne ce papyrus; c'est le cinquième de Biban-el-Molouk, à l'ouest de Thèbes, et les bas-reliefs de ce tombeau offrent un grand nombre de fois le nom de ce Rhamsès-Méiamoun; de plus, on sait en Angleterre que des inscriptions grecques tracées sur les parois de cette catacombe annoncent que diverses personnes sont venues visiter ce tombeau de Rhamsès-Méiamoun; enfin la grande salle du plan sur papyrus présente le dessin à vol d'oiseau d'un sarcophage très-bien peint en granit rose ; le couvercle est orné de trois personnages portant des attributs divers : et c'est encore là tout juste la forme, par la pose, les proportions et les détails, du couvercle en granit rose aussi, tiré de ce même cinquième tombeau de l'ouest, rapporté par Belzoni, et qui porte en effet les noms et prénoms de ce Rhamsès-Méiamoun. Le rapprochement du plan sur papyrus avec celui de la commission d'Égypte, offrira quelques observations qui ne seront pas sans intérêt. Il est remarquable que les contours de la montagne, indiqués sur les deux plans, se rapportent encore parfaitement; et ce qui mérite encore plus d'attention, c'est que chaque couloir, chaque chambre du plan sur papyrus porte une inscription hiératique, suivie de chiffres donnant des nombres très-variés : ce sont là sans doute les dimensions de chaque partie de l'excavation royale, et la commission ayant levé ces mêmes détails exprimés en mètres, on a ainsi un nouvel élément de la grande question des mesures égyptiennes. »

Mais quelque intérêt que présente cet antique dessin, le lecteur en accordera encore davantage au sarcophage même de Rhamsès-Méiamoun, qui est aujourd'hui un des ornements du musée égyptien du Louvre : il y est entré avec la collection Salt, dont il faisait partie. C'est un magnifique monolithe en granit rose, de sept pieds de hauteur sur quatorze de longueur, d'une largeur proportionnée, creusé pour recevoir la momie royale enfermée dans plusieurs riches cercueils, et couvert de sculptures sur toutes ses surfaces intérieures et extérieures. Le couvercle de ce beau sarcophage, en granit rose également, était aussi orné de sculptures et d'inscriptions; trois figures en bas-relief occupaient la partie supérieure; le nom du roi est souvent répété sur toutes les parties du monument. Le sarcophage est à Paris et le couvercle en Angleterre; il appartient à l'université de Cambridge. Il ne reste aucune trace de la momie du roi; son tombeau est de ceux qui ont été ouverts très-anciennement. Le musée du Louvre possède aussi plusieurs figurines funéraires du même roi; elles sont en granit rose, en bois peint ou en bronze.

Rhamsès IV Méiamoun mourut après un règne de cinquante-cinq ans. Sa femme se nommait Isis; elle lui survécut. Le tombeau de cette reine fut l'effet de la pieuse attention de son fils aîné.

Ce prince se nomma aussi Rhamsès (le cinquième de ce nom); il succéda à

son père vers l'année 1419 avant l'ère chrétienne.

Rhamsès IV avait laissé une nombreuse lignée : elle est, on peut dire, régulièrement enregistrée dans le temple de Médinet-Habou. On a déjà vu (page 157) la mention des tableaux où les dix fils du roi sont figurés en pied, en costume de prince (voy. *pl.* 25, nº 3), dans leur ordre de primogéniture, et les inscriptions qui accompagnent ces figures coloriées indiquent les noms et les qualités de chacun de ces princes au nombre de dix.

C'est sur ces précieux tableaux que reposent toutes les certitudes de l'histoire à l'égard de la descendance et de la succession royale de Rhamsès IV, à l'égard même de la XIXe dynastie tout entière. Les listes des abréviateurs de Manéthon contiennent pour cette époque peu de renseignements intelligibles. Les tableaux de Médinet-Habou y suppléent avec une incontestable autorité : il suffira de les décrire pour en donner au lecteur l'intime conviction.

Il est en effet arrivé pour le fils de Rhamsès IV ce qui s'était passé pour le fils de Rhamsès III. Ce fils fut le treizième de ses enfants, celui qui, par le hasard des événements, succéda au roi son père; il était figuré à son rang, dans le tableau des vingt-trois fils de Sésostris; et, lorsqu'il eut été appelé au trône, on le signala dans ce même tableau, en changeant son costume de prince en habit royal, en gravant à côté de son nom de famille le cartouche qu'il adopta quand il fut roi. On en a agi de même à l'égard des fils de Rhamsès IV; à côté du nom et de la figure de chacun des quatre premiers, on a gravé un cartouche royal prénom ou nom propre, parce que ces quatre fils occupèrent successivement le trône après la mort de leur père. Sur les six rois qui composèrent la XIXe dynastie, les tables de Médinet-Habou en nomment ainsi cinq à l'histoire.

Le règne du fils aîné, qui est le Rhamsès V de nos listes, fut long, mais il en reste peu de souvenirs historiques. Son cartouche-prénom, *soleil gardien de la vérité, approuvé par Ammon,* suivi du cartouche nom propre Rhamsès, et accompagnés de quelques titres particuliers, tels que ceux de *semblable au soleil pour toujours, modérateur de la vérité,* se lit encore sur quelques monuments, sur une porte votive en bois de sycomore, l'une des plus belles pièces du musée de Turin; sur des stèles déposées dans d'autres musées; dans les inscriptions du temple de Chnouphis à Éléphantine; sur quelques parties de Karnac. Ce roi figure aussi, n'étant encore que prince, dans les pompes triomphales de son père à Médinet-Habou. La figure de Rhamsès V se voit dans la salle hypostyle de Karnac, dans les bas-reliefs des grandes colonnes; il y est représenté en pied, faisant à Amon-Ra l'offrande de son propre prénom royal : seigneur gardien de la vérité.

Le tombeau de Rhamsès V a été reconnu dans la vallée de Biban-el-Molouk : il est un des plus complets, des plus riches (preuve évidente de la longue durée du règne de ce roi), et nous en avons donné la description détaillée, pages 51 à 54, au treizième paragraphe relatif à l'état de la famille royale. C'est dans ce tombeau que se trouve la confession négative à laquelle l'âme était soumise en présence des ministres de Dieu. On y voit aussi, parmi les scènes symboliques relatives à la marche du soleil dans les deux hémisphères, image de la vie de l'homme, à la seconde heure, apparaître les âmes des rois, ayant à leur tête celle de Rhamsès V lui-même, allant au-devant de la *bari,* ou barque sacrée de Dieu, pour adorer sa lumière; et aux quatrième, cinquième et sixième heures, le même Pharaon prendre part aux travaux des dieux, qui font la guerre au grand serpent Apophis caché dans les eaux de l'Océan. C'est aussi parmi ces peintures qu'on reconnaît un tableau des constellations et de leurs influences, pour toutes les heures de chaque mois de l'année, sur les diverses parties du corps humain qui étaient placées dans leur dépendance.

Le tombeau de Rhamsès V est un

des plus complets de tous ceux qui existent dans la vallée de Biban-el-Molouk et dans la vallée de l'ouest : il est comme un type auquel on peut comparer tous les autres.

Les listes de Manéthon donnent à ce second roi de la XIXe dynastie plus de soixante ans de règne. Ce fut lui qui assura à sa mère les honneurs d'un tombeau royal. Il faut conclure de la longue durée de son règne qu'il naquit peu d'années avant la mort de son père Rhamsès-Méiamoun, et qu'Isis, sa mère, ne fut peut-être pas la première femme de ce roi : elle lui survécut. Le nom de son mari ne se lit pas dans son tombeau; on n'y trouve que celui de son fils Rhamsès V.

Dans les listes de Manéthon déjà publiées, le successeur de Rhamsès-Méiamoun est nommé Rapsis ou Rapsakes; mais un manuscrit de la bibliothèque royale le nomme positivement Rhamsès, et ce manuscrit est d'accord avec les monuments : c'est le Rhamsès V de nos listes. Il eut pour successeur un autre prince du même nom, qui fut Rhamsès VI.

Frère du précédent et second fils de Méiamoun, il parvint à la couronne vers l'année 1358 avant l'ère chrétienne.

Rapproché des listes de Manéthon, le tableau des dix fils de Méiamoun, dont les quatre premiers portèrent successivement la couronne, ne peut point être mis d'accord avec ces listes. Elles donnent, en effet, soixante et une années au règne du fils aîné, quatre-vingt-cinq ans à celui des trois autres frères suivants, et il en résulterait que le dernier aurait cessé de vivre et de régner cent quarante-six ans après la mort de leur père commun. Il y a donc du désordre et des erreurs dans la série des noms et dans les chiffres des listes qui nous sont venus des copistes de Manéthon, et l'ordre naturel de la vie des hommes y commande de sensibles rectifications. En le prenant pour règle, sans trop nous écarter des chiffres consignés dans la diversité de ces listes, et accordant au fils aîné, Rhamsès V, soixante et un ans de règne, vingt ans au second, cinq ans au troisième et autant au quatrième, il en résulterait que la mort du dernier serait arrivée quatre-vingt-onze ans après celle du père, mort à l'âge de soixante ans, ce qui ne suppose pas au dernier de ses fils une longévité extraordinaire; il faudrait aussi porter le règne du dernier roi de cette dynastie à quarante-huit ans. Mais les autorités nous manquent pour accréditer ce système, quelque conforme qu'il soit aux prescriptions de l'histoire, dont la véracité, quand il s'agit de l'homme, ne peut se fonder sur des exceptions aux lois générales de la nature.

Dans cet ensemble de doutes, nous n'avons à indiquer ici que les noms des successeurs de Rhamsès V; les trois premiers furent ses frères, et portèrent aussi le nom de Rhamsès, et ce sont les VIe, VIIe et VIIIe de ce nom. Leur successeur, le sixième roi de la XIXe dynastie, fut aussi un Rhamsès (Rhamsès IX); il s'appela Thoûoris, selon les listes de Manéthon.

Il nous reste peu de monuments du règne de Rhamsès VI. Avant qu'il fût roi, il remplit les fonctions de athlophore à la gauche du roi, basilicogrammate commandant de cavalerie, ajoutant à l'indication de ces charges militaires les titres de fils du roi, enfant de son germe et le chérissant. Son prénom royal signifiait soleil gardien de vérité, ami d'Ammon. On le trouve au-dessus d'une porte, dans la deuxième cour du palais de Karnac, à Thèbes, sur les débris d'un obélisque, sur la fleur de lotus qui surmonte un sceptre appartenant au cabinet du roi, à Paris, sur une stèle de Sabout-el-Kadim, et très-fréquemment dans son propre tombeau.

Ce tombeau existe dans la vallée des rois, à Biban-el-Molouk; son entrée est à ciel ouvert; il est creusé à une petite hauteur au-dessus du fond de la vallée, dans une masse calcaire d'une couleur jaunâtre. Ce tombeau est un des plus conservés; les peintures abondent en sujets astronomiques religieux : les courses du soleil, les heures du jour et de la nuit, les luttes contre

le redoutable Apophis, des tables de lever et d'influence des constellations, des scènes de métempsycoses, des litanies en l'honneur du roi, la félicité des bons, les châtiments des méchants, y sont figurés en des tableaux multipliés, qui ne permettent pas de refuser au règne de ce roi une durée approchant de celle qui nous a paru comme indiquée par les considérations précédemment exposées.

Rhamsès VII fut le quatrième roi de la XIXe dynastie; ce rang lui est assigné par le tableau de la famille de Rhamsès IV, à Médinet-Habou. Au troisième de ses fils est en effet affecté le cartouche-prénom qui signifie soleil gardien de vérité, chéri d'Ammon et approuvé par le soleil. Ce cartouche-prénom était constamment uni au nom propre Rhamsès, divin modérateur, qui se lit auprès de la figure en pied de ce même prince dans ce tableau. Ce Rhamsès est inscrit au même rang et sous ce même nom dans les listes de Manéthon.

Le tombeau de ce roi est presque le seul monument qui nous reste de sa vie et de son règne. Il est creusé dans le flanc des montagnes de Biban-el-Molouk, non loin de celui de son frère Rhamsès VI : c'est le premier qu'on rencontre en venant de Kourna; il est à gauche, au fond d'un petit vallon. Son avenue est à ciel ouvert, d'une largeur remarquable; elle avait été stuquée avec soin. L'inscription tracée sur le listel qui surmonte le bandeau de l'entrée contient deux fois le prénom royal et le nom propre du roi, dans deux cartouches tels que ceux qui viennent d'être decrits. L'étendard royal orne les jambages de la porte; mais cette inscription est peinte et coloriée, et non sculptée, premier indice du court règne de ce roi. Les tableaux qui décorent cette catacombe sont, pour la plupart, semblables à ceux du tombeau de Rhamsès V. Ces scènes symboliques de la puissance du soleil, symbole lui-même de la puissance des rois, étaient consacrées par la religion, et se reproduisaient comme des types que l'impiété seule aurait pu altérer; les tables pour inscrire les levers et les influences des constellations sont tracées, mais le texte n'y a pas été écrit. Le plafond de la salle principale est taillé en berceau, et la sépulture du roi existe dans la salle funéraire; toutefois ce n'est qu'un énorme monolithe en granit rose, ayant la forme d'un couvercle, travaillé à la hâte, posé seulement sur le sol, qui a été creusé pour recevoir la momie royale. L'inscription funéraire de l'osirien roi y est grossièrement tracée, nouveau témoignage de la courte durée de son règne.

Son quatrième frère lui succéda : ce fut Rhamsès VIII. Son cartouche-prénom est tracé auprès de sa figure en pied, dans le tableau de Biban-el-Molouk, et ce cartouche contient, comme ceux de ses frères, les premières qualifications de soleil gardien de la vérité, etc. Dans son cartouche nom propre, il est qualifié de Rhamsès, chéri par Phré, et par une autre divinité jusqu'ici inconnue. On a retrouvé les noms de ce roi sur deux stèles du musée de Berlin, mais avec une variante dans les signes, qui annonce la protection des dieux. Ce prince fut le dernier des fils de Rhamsès-Méiamoun, qui composent cette extraordinaire succession de quatre fils à leur père: ces deux générations, qui vécurent cent cinquante et un ans, comprenant cinq individus, peuvent avoir occupé le trône d'Égypte durant cent quarante-six ans. L'histoire des temps modernes n'a recueilli nulle part le souvenir d'un semblable phénomène: il a pu toutefois se réaliser dans les limites des lois naturelles.

Le dernier roi de la XIXe dynastie fut aussi un Rhamsès (Rhamsès IX), mais on ignore à quel degré de parenté et à quel titre il succéda à son prédécesseur sur le trône; toutefois de bons motifs de critique historique ont assigné à ce roi la place qu'il a dans notre relation. Son nom se lit sur des monuments de Thèbes, et à des places qu'il n'occupe que parce que des rois reconnus pour ses prédécesseurs les ont laissées libres, ou bien sur des portions d'édifices construites d'ordinaire

les premières, et dont les portions suivantes sont signées du nom des princes postérieurs à la XIXe dynastie. Le prénom de ce roi exprimait les idées de soleil modérateur de justice, approuvé par Ammon, et son nom propre se lisait Ammon-Maï-Rhamsès; il est accompagné de deux plumes, symboles ordinaires de la justice et de la vérité : quelquefois ce prénom et ce nom propre se trouvent abrégés sur quelques monuments.

Champollion le jeune a publié un registre de recettes sacrées faites dans un temple de Thèbes, pendant le règne de Rhamsès IX. Ce registre est distribué par années, et le nombre des années entières, dans cet antique papyrus, ne s'élève pas au delà de six. Les listes de Manéthon indiquent aussi à la septième année la fin du règne du sixième roi de la XIXe dynastie.

Son nom se retrouve cependant sur plusieurs édifices de Thèbes, sur le sanctuaire du temple du dieu Khons, sur diverses portions des édifices de Karnac, et dans la salle hypostyle. Quelques amulettes portent aussi ce nom. Enfin le tombeau de ce roi existe encore dans la vallée de Biban-el-Molouk, à Thèbes; c'est le second à droite en entrant dans le vallon; il est situé sur le penchant de la montagne, à peu de hauteur au-dessus du fond de la vallée.

C'est dans ce tombeau que Champollion le jeune se logea et s'établit pendant les trois mois qu'il consacra à l'exploration de cette vallée des tombeaux des rois. Il écrivait de ces lieux mêmes, le 25 mars 1829, ce qui suit :

« Nous passâmes sur la rive gauche du Nil, le 23 mars, et, après avoir envoyé notre gros bagage à une maison de Kourna, nous avons tous pris la route de la vallée de Biban-el-Molouk, où sont les tombeaux des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Cette vallée étant étroite, pierreuse, circonscrite par des montagnes assez élevées et dénuées de toute espèce de végétation, la chaleur doit y être insupportable aux mois de mai, juin et juillet; il importait donc d'exploiter cette riche et inépuisable mine à une époque où l'atmosphère, quoique déjà fort échauffée, est cependant encore supportable. Notre caravane s'y est donc établie le jour même, et nous occupons le meilleur logement et le plus magnifique qu'il soit possible de trouver en Égypte. C'est un roi Rhamsès de la XIXe dynastie qui nous donne l'hospitalité, car nous habitons tous son magnifique tombeau, le second que l'on rencontre à droite en entrant dans la vallée de Biban-el-Molouk. Cet hypogée, d'une admirable conservation, reçoit assez d'air et assez de lumière pour que nous y soyons logés à merveille; nous occupons les trois premières salles qui forment une longueur de soixante-cinq pas; les parois, de quinze à vingt pieds de hauteur, et les plafonds sont tout couverts de sculptures peintes, dont les couleurs conservent presque tout leur éclat; c'est une véritable habitation de prince, à l'inconvénient près de l'enfilade des pièces; le sol est couvert en entier de nattes et de roseaux; enfin les deux *kaouas* (nos gardes du corps) et les domestiques couchent dans deux tentes dressées à l'entrée du tombeau. Tel est notre établissement dans la vallée des rois, véritable séjour de la mort, puisqu'on n'y trouve ni un brin d'herbe, ni êtres vivants, à l'exception des chacals et des hyènes. »

L'avenue de ce tombeau est à ciel ouvert; les parois furent dressées, mais non polies; un mur supérieur en pierres sèches prévient les éboulements partiels. Une grande porte de belle proportion y donne entrée, et, comme dans tous les autres tombeaux qui ne sont pas du premier rang par leur étendue, on trouve dans celui-ci une partie des représentations religieuses qu'on observe dans les autres sépultures royales. La figure du roi s'y trouve de proportions colossales, la tête ornée de la coiffure de divers dieux; il remplit envers eux les devoirs prescrits par le rituel, et les légendes le disent chéri de tous. La salle sépulcrale est soigneusement ornée des peintures consacrées; le sarcophage en oc-

cupe le milieu. Ce cercueil est en granit rose; son couvercle est encore en place, mais brisé; sa partie supérieure est ornée de la figure du roi couché; des inscriptions et des sujets sculptés couvrent le reste du monument; mais ils sont d'un travail grossier et peints en vert. Les parois d'un des corridors principaux sont occupées par la confession négative du roi; il n'est coupable d'aucun des péchés qui le priveraient de la miséricorde des dieux.

L'état de ce tombeau suppose un règne d'une durée plus longue que celle que le papyrus de Turin et les listes de Manéthon accorderaient au roi Rhamsès IX. On voit aussi que le nombre des rois de cette XIXe dynastie ne pouvant être porté au delà de six, leur durée totale s'étant élevée à cent quatre-vingt-quatorze années, et les cinq premiers rois ayant employé les cent quarante-six premières, il en reste quarante-huit pour le sixième. L'étendue, l'élégance et la belle construction du tombeau de Rhamsès IX nous portent à croire ce nombre d'années de son règne approximativement exact.

La XIXe dynastie, qui occupa le trône pendant cent quatre-vingt-quatorze années, finit donc de régner vers l'année 1279 antérieure à l'ère chrétienne.

Les écrivains grecs rapportent aux temps de cette même dynastie deux événements importants pour l'histoire : le renouvellement du cycle sothiaque et la chute de Troie. Il est constant, par les résultats des travaux des mathématiciens anciens et modernes, qu'un renouvellement de ce cycle, ou de la période de 1460 ans (voyez à la page 237 ci-dessus), s'opéra le 20 juillet de l'année 1322 avant l'ère chrétienne, et cette année appartient en effet à la XIXe dynastie. Selon notre liste, un Rhamsès régnait alors, et Théon le mathématicien, qui parle de ce renouvellement du cycle, nomme ce roi Ménophrès. Ce nom est bien égyptien; il signifie le *serviteur de Phré* (le soleil); ce fut, sans doute, le surnom du Rhamsès qui régnait alors.

Il est constant aussi que l'époque la plus généralement assignée par les chronologistes à la prise de Troie, est contemporaine du dernier roi de cette XIXe dynastie, et Pline dit formellement que ce roi, contemporain de la prise de Troie, se nommait Rhamsès : c'est bien notre Rhamsès IX de notre XIXe dynastie.

Toutefois les noms de ces rois, selon les monuments et selon les listes de Manéthon, sont assez variables ou même différents. Nous ne répéterons pas à ce sujet des explications généralement admises : les rois d'Égypte avaient plusieurs surnoms, et d'après cet usage ces surnoms, différents dans les divers écrivains, n'en désignent pas moins le même personnage. Pour la XIXe dynastie, nous nous sommes guidés à la lumière des monuments; nous invoquerons le même secours au sujet de la dynastie suivante, la XXe.

Elle fut aussi originaire de Thèbes, et reposa dans les sépultures thébaines. Ses tombeaux se retrouvent encore pour la plupart dans les vallées réservées aux catacombes royales, et les rois qui les occupent sont tous encore des Rhamsès, de la grande famille à jamais illustrée par Sésostris.

Ces indications sont ici d'un grand prix pour l'histoire d'une dynastie dont les abréviateurs de Manéthon ont indiqué le nombre des rois, douze, et la durée totale de leurs règnes réunis, cent soixante et dix-huit ans, sans ajouter à ces deux chiffres aucun autre renseignement.

Dans ce silence de l'histoire écrite, et, d'autre part, dans l'abondance des monuments originaux, la critique se guide par de sages analogies : ici l'on en trouve dans les dénominations, dans les titres royaux consacrés par la renommée des ancêtres, dans le lieu occupé par des tombeaux dont le voisinage et la réunion font considérer leur ensemble comme le tombeau commun d'une nombreuse famille.

On a donc attribué à la XXe dynastie les princes dont la formule, *soleil gardien de la vérité*, est inscrite la première, parmi quelques autres, dans leur prénom royal; dont le nom propre est Rhamsès ou Raméri avec divers

surnoms, cette formule et ces noms propres étant communs dans la XVIIIe et la XIXe dynastie; enfin les princes dont la sépulture est mêlée à celle des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, ce qui les fait supposer leurs descendants et leurs successeurs; et si l'on ne trouve point à Thèbes les tombeaux des rois de la dynastie suivante, la XXIe, ce fut sans doute parce qu'elle était étrangère aux trois précédentes : elle tira en effet son origine de la ville de Tanis. On peut donc inscrire dans la XXe dynastie les souverains dont les monuments nous révèlent les noms placés dans les circonstances qui viennent d'être exposées.

Pour l'époque contemporaine de la fin de la XIXe dynastie et de l'élévation de la XXe, Diodore de Sicile et Hérodote racontent quelques merveilles, entre autres les immenses richesses de Rhamphis ou Rhampsinite (premier roi de la XXe dynastie, et successeur de Protée-Thouoris, notre Rhamsès IX sous le règne duquel Troie fut prise par les Grecs), et les tours surprenants de deux voleurs qui puisaient à pleines mains dans les trésors accumulés par le roi, et dont les aventures seraient plus dignes de la plume des conteurs arabes que de celle des deux grands écrivains grecs. Mais il y a dans cette narration une confusion d'époques telle, que des personnages des beaux siècles de la littérature grecque s'y trouvent contemporains de la construction des pyramides. Diodore de Sicile dit vrai quand il ajoute : « Les rois qui succédèrent à Rhampsis pendant l'espace de sept générations vécurent tous dans une profonde oisiveté, et ne s'occupèrent que de leurs plaisirs. Aussi les chroniques sacrées ne nous transmettent sur leur compte le souvenir d'aucun monument magnifique, ni d'aucun acte digne de trouver place dans l'histoire; » et il est juste d'ajouter que les travaux archéologiques des modernes confirment les rapports de Diodore sur cette série de rois fainéants qui occupèrent pendant près de deux siècles le trône d'Égypte, et qui négligèrent assez les soins de l'administration publique pour qu'un de leurs successeurs, surnommé Nilus, se soit fait quelque renommée dans l'histoire pour les grands travaux, devenus indispensables, sur les canaux du Nil, qu'il fit exécuter durant son règne. Une telle incurie et les lâchetés de l'oisiveté sont des malheurs publics quand les rois s'en rendent coupables : en Égypte, ces vices cruels portèrent avec eux leur châtiment; la famille des Rhamsès, dégénérée de son génie et de ses vertus, perdit le trône, et fut remplacée par une famille nouvelle.

Les listes de Manéthon portent à douze le nombre de ces derniers Rhamsès, formant la XXe dynastie. Les chroniqueurs des anciens temps ont dédaigné de transcrire leurs noms : ils ont été excusables, si leur silence est un jugement. Douze rois qui passent sur un trône sans y laisser la trace d'une bonne action ou d'un grand service, méritent au moins d'être oubliés.

Il reste cependant de quelques-uns d'entre eux quelques rares souvenirs, et ils sont presque tous tirés de leurs tombeaux, triste commémoration bien digne de l'inutilité de leur vie : leur ordre même de descendance, leur place dans leur propre famille, les noms de leurs pères et de leurs enfants nous seront inconnus.

Nous indiquerons donc ici leurs noms (c'est tout ce qui nous reste de leur fugitive existence), dans le seul objet de ne pas laisser une lacune dans l'histoire.

Nous appellerons Rhamsès X le souverain dont le tombeau, situé à Biban-el-Molouk, porte des cartouches qui se lisent : Soleil bienfaiteur des offrandes, approuvé par le soleil, fils du soleil, dominateur de la region de pureté et de justice, chéri d'Ammon, Rhamsès. Ces titres se lisent aussi dans une inscription hiératique, sur une partie des édifices de Karnac, et dans le tombeau d'un membre de la classe sacerdotale, à Elethya, mort dans la quatrième année du règne de ce roi.

Un autre roi du même nom sera notre Rhamsès XI : c'est celui dont le tombeau existe aussi à Biban-el-Molouk, et dont les nom et prenom royaux

signifient : Soleil de vérité dans le monde terrestre, approuvé par Phré, le fils du soleil, Ammon..., Rhamsès. Le tombeau de ce roi est le troisième dans le second embranchement de gauche de la vallée de Biban-el-Molouk. L'avenue est spacieuse; à l'entrée, le roi fait ses adorations, étant casqué et agenouillé; mais les applications de stuc se sont détériorées dans le premier et le deuxième corridor; les sculptures ont été détruites également; et ce tombeau n'a jamais été achevé. Pauvre roi, qui fut enterré comme il avait vécu, en toute hâte.

Son successeur, Rhamsès XII, espérait être plus heureux. Son tombeau, qui existe dans l'embranchement à gauche de cette même vallée des rois morts, avait été entrepris sur de vastes plans; l'excavation est des plus étendues, grandiose dans son ensemble, mais elle est entièrement dénuée d'ornements et de sculptures; les tableaux furent tracés en rouge sur la muraille; tout fut préparé pour le ciseau ou la brosse : la mort du roi fit laisser inachevée cette spacieuse sépulture. On y reconnaît à peine son nom figuré par les traits fugitifs du crayon; ce Rhamsès se disait soleil établi par Thméï et Phtha, approuvé par Nèïth, fils du soleil, dominateur de la région de vérité, chéri d'Amon, dieu modérateur, Rhamsès.

Le souverain inhumé dans un autre tombeau voisin de ceux qui viennent d'être indiqués, le quatrième à gauche, s'intitulait soleil établi des....., approuvé par Phré, le fils du soleil, Amenmses, modérateur, etc. Ce serait un nouvel Aménemsès, nom déjà connu dans les listes thébaines, et le quatrième roi de la XXe dynastie. On a remarqué dans son tombeau la mention de sa mère Taseha, et celle de la reine son épouse, qui lui survécut; elle est figurée rendant au roi des honneurs funéraires.

Le cinquième roi de cette même dynastie fut encore un Rhamsès, et le XIIIe du nom. Il se qualifia de soleil gardien de vérité, soleil du monde, le fils du soleil, chéri d'Amon qu'il aime, Rhamsès. Sa légende royale se retrouve dans le sujet d'une petite stèle des carrières de Silsilis.

Amon-Maï Rhamsès fut le nom propre du Rhamsès XIV, dont le prénom officiel signifiait soleil gardien de vérité, approuvé par Phré : imitation intentionnelle des titres et du nom du grand Sésostris, par un de ses descendants les plus inconnus, et dont le nom n'est conservé, avec la date de l'an 33 de son règne, que par un fragment gisant sur le sable dans les environs des murailles de Karnac.

Le septième roi de la XXe dynastie fut plus heureux ou moins fainéant : quelques monuments recommandables de son règne sont parvenus jusqu'à nous. Son cartouche-prénom signifiait : soleil stabiliteur de la vérité, approuvé de Phtha, et son nom propre, le dominateur dans la région de pureté, le chéri d'Amon, divin modérateur de la région... Rhamsès Rameri. Ce sera Rhamsès XV. Son souvenir subsiste dans un des temples de Thèbes, celui du dieu Khons, qui avait été fondé par Rhamsès IX, et qu'on appelle vulgairement le grand temple du sud. La salle hypostyle, celle qui précède le sanctuaire, fut décorée par les soins de notre Rhamsès XV. Cette salle est soutenue par huit colonnes dont les quatre de la rangée du milieu sont plus hautes que celles des deux rangées de droite et de gauche. Celles du milieu sont à chapiteaux en forme de campane ou de houppe de papyrus lotiforme, et les autres à chapiteaux à bouton de lotus tronqué. Les titres du roi ornent les jambages de la porte, et se lisent dans les dédicaces gravées sur les architraves, ainsi que sur les dés et les corniches. Dans les tableaux qui ornent cette salle, le Pharaon accomplit ses devoirs envers les dieux, et leur fait des offrandes, notamment au grand dieu de Thèbes, son protecteur.

En sortant de la salle hypostyle, dans la direction de la porte principale de ce temple de Khons, on se trouve dans le pronaos, et on s'aperçoit bien vite, à sa décoration, qu'elle est l'effet

de la piété d'un souverain autre que notre Rhamsès XV, surnommé Rameri; et, comme il est constant que l'accroissement soit des constructions, soit de la décoration des édifices religieux, avait lieu en Égypte en commençant par le sanctuaire, et se succédait par les salles contiguës, il en résulte que le roi qui a décoré la salle hypostyle qui vient après le sanctuaire, vint aussi après le roi qui avait terminé ce sanctuaire, partie primitive de l'édifice; et les inscriptions nombreuses qui décorent le pronaos nous apprennent que ce roi fut un grand prêtre d'Amon nommé Pahôr-Amonsé; ce nom est écrit dans son deuxième cartouche, et le premier contient seulement la qualification de prêtre principal d'Amon.

Ces circonstances nous révèlent aussi un fait remarquable dans les annales royales de l'Égypte, un grand prêtre ceignant le diadème, et cumulant ainsi des titres et des fonctions depuis bien des siècles attentivement distinctes les unes des autres.

Nous ignorons entièrement les causes de cette singulière révolution dans le gouvernement égyptien; elle ne fut que temporaire; mais elle révélait un relâchement dans l'administration civile, qui favorisa les vœux toujours rancuniers de la caste sacerdotale, et le grand prêtre monta sur le trône des rois. Pahôr-Amonsé est représenté dans les tableaux historiques dont le pronaos du temple de Khons est décoré, faisant ses offrandes aux dieux, et accomplissant envers eux tous les devoirs prescrits aux rois; ce pontife couronné n'avait garde de manquer à aucune des obligations de son titre : dans tous les temps l'usurpation fut une source de zèle et un grand véhicule à l'exactitude. Amonsé paraît tantôt avec le costume de pontife, recouvert de la peau de panthère, et tantôt en costume civil, avec tous ses insignes, mais la tête entièrement rasée comme le prescrivait le rituel. La reine sa femme figure dans les cérémonies; elle se nommait Ahmôs-Nofré-Atari; dans un autre tableau, plusieurs enfants du pontife-roi sont en scène, ayant chacun la qualification de royal enfant de son germe. Ces divers personnages accompagnent une procession dans laquelle on porte les baris ou barques sacrées d'Amon-Ra, Mouth et Khons. La figure en grand de ce roi, tirée du bas-relief d'une des colonnes du pronaos, nous a donné son portrait.

Une autre circonstance est digne de remarque dans ce même pronaos : sur les parties les moins apparentes, on voit la figure et le nom d'un autre pontife se qualifiant d'abord de prêtre principal d'Amon-Ra, roi des dieux, Pihmé; ensuite s'offre, sur un autre point, une enseigne royale où ce même Pihmé se donne le titre de roi; enfin sur la troisième colonne de la deuxième rangée de droite, ce même grand prêtre est désigné par les deux cartouches royaux; ils se lisent, soleil dominateur du monde, approuvé par Amon; le fils du soleil, le chéri d'Amon, Pihmé; et ils sont accompagnés de toutes les autres formules royales. Pihmé fut donc encore un grand prêtre qui devint roi, et après Pahôr-Amonsé qui occupe les places honorables dans le pronaos du temple. Toutefois, le mélange des ouvrages des deux pontifes dans cette même salle permet de les inscrire tous deux parmi les rois inconnus de notre XXe dynastie : ils en furent vraisemblablement les derniers. Ils portent à dix le nombre des rois de la XXe dynastie. Deux des souverains de cette famille nous demeurent donc inconnus. La durée totale de son autorité fut de cent soixante et dix-huit ans.

Son existence politique n'a laissé aucune trace dans l'histoire; on ne la connaît que par sa chute du trône : et ceci nous porte à remarquer qu'il y avait peut-être quelque chose d'admirablement conçu, de profondément combiné, ou d'heureusement inspiré dans l'établissement monarchique d'une puissante nation, où la perte de la couronne était l'effet inévitable de l'incapacité ou de l'incurie de la famille qui l'avait reçue du vœu public. Une

famille thébaine la conserva pendant treize siècles consécutifs, et fournit six dynasties qui donnèrent plus de cinquante rois : les premiers subirent les invasions étrangères, et accomplirent la pesante mission de conserver la transmission de la couronne, de restaurer ensuite toutes les branches de l'administration publique, de rétablir les temples, les ouvrages d'utilité générale; ils créèrent de nouveau Thèbes, Memphis, les cités principales, le lac Mœris et les canaux de la basse Égypte; eux et leurs successeurs portèrent leurs armes victorieuses sur les terres et sur les mers lointaines; le génie des arts grandit sous les ailes de la victoire; la prospérité publique sembla s'accroître en proportion de tant d'héroïques efforts, et la famille régnante devenir plus puissante et mieux affermie par tant de grands travaux. L'inaction succèda un jour à tant de zèle; dix rois se montrèrent sans gloire sur le trône; les derniers en furent chassés par les prêtres; la constitution, favorisée par la force des choses, pourvut à ce désordre : une famille nouvelle fut appelée à régner.

Elle était originaire de Tanis, ville bâtie sur la rive orientale du Nil, dans la basse Égypte, et dont l'origine remonte aux plus anciens temps de l'histoire d'Égypte. Moïse l'a mentionnée dans son histoire de l'Exode, à propos des espions qu'il avait envoyés pour reconnaître la terre sainte. Tanis avait une étendue considérable; son enceinte renfermait des monuments importants, et leurs ruines nous montrent encore les restes de sept obélisques, de volumineux monolithes, de colosses et d'édifices de grandes dimensions.

Selon les listes de Manéthon, la nouvelle dynastie, la XXIe, originaire de Tanis, fut composée de sept rois qui régnèrent ensemble cent trente années; son élévation arriva vers l'an 1100 avant l'ère chrétienne.

Un monument apporté d'Égypte à Paris, se classe avec un ordre singulier dans cette série de circonstances historiques. C'est une stèle funéraire, remarquable par sa belle exécution, et provenant d'Abydos; elle est consacrée à la mémoire d'un nommé Aasen, simple particulier sans qualité aucune; et la personne qui consacra ce pieux monument est un Pharaon, un roi d'Égypte dont les qualifications et le nom propre, environné du cartouche royal, remplissent la première ligne tracée en haut de la stèle, et qui se lit : La vie divine! l'Aroeris bienfaiteur du monde, seigneur de la région d'en haut et de la région d'en bas, le bienfaiteur du monde, roi du peuple obéissant, le fils du soleil Mandouftep, toujours vivant. Le défunt Aasen assis à côté de Hapévé, son épouse, reçoit les offrandes funéraires de ses enfants ou petits-enfants au nombre de cinq; et, parmi les enfants, le roi Mandouftep lui-même est désigné par ces mots : Son fils qui l'aime, Mandouftep; il est le second dans l'ordre de la naissance; son frère, l'aîné, se nomme Osortasen; et son autre frère, le troisième, Mandousé.

Cette stèle nous apprend donc que le roi Mandouftep, le deuxième fils d'Aasen, parvint au trône sans que son père eût joui des honneurs royaux, qu'il fut un chef de dynastie nouvelle, et l'on peut reconnaître en lui le Mendès ou Smendès des listes de Manéthon, chef de la XXIe dynastie.

Un autre beau monument du musée de Turin, provenant également d'Abydos, se classe à côté de celui qui vient d'être décrit; ces deux stèles se prêtent un mutuel appui. Celle de Turin porte une inscription de la 46e année du règne du roi soleil, seigneur grand, fils du soleil, Aasen. Or, le successeur de Mandouftep, dans les listes de Manéthon, est appelé Psousennès, avec les variantes Phunesès et Phusénès; il n'est pas difficile d'y reconnaître le roi Aasénès ou Aasen de notre stèle, qui, fils de Mandouftep, aura, selon un antique usage déjà remarqué, porté le nom de son aïeul Aasen. Une autre coïncidence est non moins digne d'attention : J. Africain fixe, d'après Manéthon, la durée du règne du Pharaon Phusénès à 46 ans; et la stèle que nous

citons est précisément datée de l'an 46 du règne d'Aasen.

Du reste, le nom propre Mandouftep se retrouve dans une inscription gravée sur les rochers de la route de Cosséir, et sur le circuit d'une momie du musée de Berlin.

Mandouftep et Aasen sont les seuls rois, le 1er et le 2e, de la XXIe dynastie dont nous connaissions jusqu'ici quelques monuments; leurs cinq successeurs ne nous sont révélés que par les listes de Manéthon, savoir : Nepherchérès, qui règne 4 ans; Aménophthis, 9 ans; Osochôr, 6 ans; Psinachès, 9 ans, et Psousennès ou Aasen II, 30 ans. Cette dynastie vécut et mourut sans gloire; on ne cite rien de digne de ces sept princes; leur nom ne se trouve sur aucun monument de l'Égypte : le dernier mourut vers l'an 970 avant l'ère chrétienne.

On voit sur un des rochers de granit de l'île de Philæ, une inscription hiéroglyphique, acte d'adoration à la déesse Néïth et au dieu Mandou pour la conservation du Pharaon Mandouftep de la XXIe dynastie.

Quelques personnages connus par l'histoire sainte furent contemporains de cette même dynastie : le roi David; le jeune Adad qui, de l'Idumée, se sauva en Égypte pour échapper aux fureurs du saint roi, et qui s'y maria avec la sœur de la reine, femme du Pharaon; enfin, si l'on y croit, c'est d'un des rois de cette XXIe dynastie que Salomon épousa une fille. Les pays soumis à l'autorité du fils de David touchaient aux frontières de l'Égypte; le temple et les murs de Jérusalem n'étaient pas encore élevés; mais, bientôt après, les fondements du temple furent jetés, et l'édifice fut terminé dès la onzième année du règne de Salomon. On a remarqué ailleurs l'analogie des formes du temple du Seigneur avec celles des temples de l'Égypte. La Syrie prenait aussi ses modèles en Égypte. L'histoire des rois de Juda va se mêler avec celle des Pharaons.

L'incapacité de ces Pharaons ouvrit encore la voie à un nouveau changement de dynastie. Une famille nouvelle, originaire de Bubastis, chassa du trône la famille de Tanis : hélas! de tels événements annoncent bien haut le désordre des affaires publiques, et que des causes secrètes minent les principes de la vie du corps social : quand une nation se divise en deux camps qui se disputent par des révolutions successives la possession du pouvoir, le jour ne tarde pas d'arriver où les sages des deux partis s'aperçoivent qu'ils ont travaillé mutuellement pour l'avantage d'un commun ennemi.

Le chef de la nouvelle dynastie, la XXIIe, s'éleva dans la ville de Bubastis, l'une des plus anciennes de celles de la basse Égypte. Ce chef se nommait Scheschonk, dont les Grecs firent Sésonchis : c'est ainsi que ce nom est écrit dans les listes de Manéthon. Son cartouche-prénom signifiait soleil du monde méridional, approuvé par le soleil; et son cartouche nom propre se lit : Amon-Maï (le chéri d'Amon) Scheschonk.

Ces deux cartouches se trouvent dans les inscriptions de deux statues léontocéphales dont une appartient au musée égyptien de Turin, et l'autre au musée de Paris; dans une inscription des carrières de Silsilis de l'an 22; et son nom propre est quelquefois abrégé quand il est écrit sur des monuments de petites proportions.

Ce même Pharaon Scheschonk est nommé Schischak et Sisac dans les divers textes de la Bible. Il exerça une grande influence sur les destinées politiques de la Judée. Ce fut auprès de lui, en effet, que chercha un protecteur et un refuge Iéroboam, menacé par Salomon. Salomon, dit la Bible (liv. III des rois, et Paralipomènes), voulut tuer Iéroboam, qui se leva, s'enfuit en Égypte auprès de Schischak, roi d'Égypte, et il y demeura tant que vécut Salomon.

Ayant appris sa mort, Iéroboam quitta l'Égypte, se fit le compétiteur de Roboam, et de cette lutte provinrent le démembrement des États de David et la création du royaume d'Israël. Roboam et Iéroboam ne cessèrent de se faire la guerre. Le Pharaon

Scheschonk ne resta pas neutre; il se déclara pour le réfugié qu'il avait favorablement accueilli; et, dans la cinquième année du règne de Roboam, le roi d'Égypte se présenta devant Jérusalem, s'en empara, et enleva les trésors de la maison de Jéhovah, ceux de la maison du roi, et tous les boucliers d'or qu'avait faits Salomon. Roboam régna sur la tribu de Juda, et Iéroboam sur le reste d'Israël. Le roi d'Égypte conduisit en Judée une armée de douze cents chars, de soixante mille cavaliers, et d'une foule innombrable de fantassins égyptiens, libyens, troglodytes et éthiopiens.

Les monuments égytiens encore subsistants confirment hautement ces récits de la Bible : la première cour du grand palais de Karnac à Thèbes, est, en partie, ornée de bas-reliefs. L'un des plus étendus représente un roi de proportions colossales, menaçant de ses armes un groupe de prisonniers étrangers qu'il tient par les cheveux, d'une de ses mains. Le même roi conduit aussi devant la trinité thébaine les chefs de plus de trente nations qu'il a vaincues; ils sont liés par le cou, et chacun d'eux a près de lui un bouclier crénelé, dans lequel son nom est inscrit. Or, un de ces princes de ces peuples vaincus, à barbe pointue et à physionomie asiatique, est nommé dans son bouclier *Iouda Hamalek*, le royaume de Juda, et le roi qui l'a soumis à ses armes, porte, dans cette même scène, le nom de Scheschonk; c'est le Sésac vainqueur de Juda à Jérusalem, et le Sésonchis des listes de Manéthon.

Le mauvais état de la grande inscription qui accompagne ce tableau, véritable monument historique, ne permet pas d'assigner, dans la durée du règne de Sésonchis, à quelle année de ce règne répondait la cinquième de Roboam, année où ceci se passa, et la chronologie comparée est par là privée d'un important synchronisme de l'histoire sainte avec l'histoire égyptienne. Roboam régna à Jérusalem 17 ans; Iéroboam 22 ans, et Sésonchis 22 ans aussi : ces trois règnes furent contemporains dans la plus grande partie de leur durée. Sésonchis mourut vers l'an 948 avant l'ère chrétienne.

On ne peut pas fixer la durée de son règne à moins de 22 ans; cette date se lit dans une grande stèle de Silsilis, qui nous apprend en même temps que ce prince y fit faire de grandes exploitations destinées à des constructions dans la grande demeure d'Amon, constructions que l'on reconnaît encore dans celles qui forment le côté droit de la première cour de Karnac, à Thèbes, près du second pylone : monument qui est en effet du règne de Sésonchis, et que ses successeurs les Bubastites s'occupèrent de terminer.

On connaît par les monuments un fils de ce roi, qui l'accompagne dans les représentations figurées sur les bas-reliefs de Karnac; ce prince porte les titres de prêtre d'Amon-Ra, chef des archers, et se nomme Ouschiopt, royal fils du seigneur des monde Scheschonk; mais ce prince ne se voit nulle part revêtu des attributions royales. Les listes de Manéthon nomment Osorthôn le successeur du chef de la XXIIe dynastie; les monuments lui donnent en effet le nom plus régulier de Osorchôn.

L'ordre des travaux d'embellissement de la grande cour de Karnac nous montre le nom de ce Pharaon Osorchôn placé immédiatement à la suite de celui de Sésonchis; et, en ce point, les listes et les monuments se trouvent en un parfait accord. Le cartouche-prénom signifie soleil gardien de vérité, approuvé par Amon, et le cartouche nom propre : Amon-Mai, (le chéri d'Amon), Osorchôn; il est souvent répété sur les bas-reliefs de la première cour de Karnac; sur les colonnes et les murs du grand temple de Bubastis, ville natale de la XXIIe dynastie, la légende entière de ce roi se lit : l'Aroëris puissant, ami de la vérité, le soleil gardien de vérité, approuvé d'Amon, vivificateur, le fils du soleil, l'aimé d'Amon, Osorchôn, semblable au soleil.

Le nom de ce Pharaon se lit aussi

dans les restes d'un manuscrit sur papyrus publié par le baron Denon : manuscrit qui est une partie du rituel funéraire, ornée de dessins, et portant plusieurs fois répétée la légende du défunt dont il accompagnait la momie. Celle-ci reçoit entre ses bras étendus le dieu créateur Phtha, caractérisé par un scarabée placé sur sa tête. Cette momie reparaît vers l'extrémité opposée du rouleau, couchée dans une espèce de sarcophage ou de cercueil, sur lequel repose l'image symbolique d'une âme mâle (l'épervier à tête humaine barbue); à côté de la momie et de l'âme sont une enseigne sacrée et un de ces grands et longs éventails portés en signe de suprématie autour des dieux et des rois figurés sur les bas-reliefs égyptiens. A côté, et sur un riche piédestal en forme d'entre-colonnement, est couché un chacal noir, emblème ordinaire du dieu Anubis, un des ministres d'Osiris son père dans l'Amenthi. Au-dessus de la momie on lit cette légende : Le prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, Osorkôn, fils de Scheschonk. Une autre inscription du même papyrus, est plus explicite encore au sujet de ces personnages; elle porte : Le prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, Osorchôn défunt, fils du grand-prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, Scheschonk défunt, royal fils du seigneur du monde, Amon-Maï-*Osorchôn*, vivificateur comme le soleil, pour toujours.

Ces inscriptions nous apprennent donc que le grand prêtre d'Amon Osorchôn était fils du grand prêtre d'Amon Scheschonk, qui était fils d'un roi nommé Osorchôn : or, d'après l'usage égyptien, qui faisait passer l'appellation des grands-pères aux petits-fils, le roi Osorchôn, père du grand prêtre Scheschonk, devait être le fils d'un roi nommé Scheschonk : ce sont là en effet la généalogie des rois de la XXIIe dynastie, et leur ordre de succession selon les listes de Manéthon : le premier roi eut pour successeur son fils Osorchôn, et les monuments nous font connaître cette race jusqu'à la quatrième génération ; le fils du deuxième roi, qui se nomma Scheschonk, fut revêtu des fonctions de grand prêtre d'Amon, et le petit-fils fut nommé Osorchôn, et revêtu aussi du même sacerdoce.

Ces deux grands prêtres furent revêtus de ces fonctions sacerdotales, parce que le rang de primogéniture ne les appelait pas au trône qui était l'apanage des premiers-nés; mais ces faits historiques nous démontrent aussi qu'à l'époque de ces rois, on n'avait pas oublié en Égypte que la monarchie avait été fondée sur les ruines du gouvernement théocratique, qu'il était utile de prévenir toute réaction d'une caste puissante et nombreuse, et qu'en conséquence de ces principes, les hautes dignités sacerdotales étaient dévolues aux plus proches parents du roi : nouvelle preuve de la fausseté de l'opinion des écrivains qui présentent les Pharaons comme perpétuellement courbés sous l'autorité des pontifes.

Osorchôn ne fut pas inconnu aux Hébreux; et d'habiles critiques retrouvent en lui le roi Zoroch de la Bible, qui vint camper à Maresa avec une armée très-nombreuse, sous le règne d'Asa, petit-fils de Roboam. Ces deux personnages furent du moins contemporains.

Le nom d'Osorchôn se lit aussi sur un magnifique vase en albâtre oriental, du cabinet des antiques de Paris. Il porte sur sa panse une inscription dédicatoire à Amon-Ra par le roi Osorchôn. Dans des temps postérieurs, ce vase fut apporté d'Égypte à Rome, où il fut destiné à renfermer les cendres d'un membre de l'illustre famille Claudia : l'épitaphe de ce patricien est gravée en grandes lettres latines sur la partie de la panse opposée à la place qu'occupe l'inscription hiéroglyphique, et ce vase est, par le double usage auquel le destina le prix de la matière dont il est fait, un monument doublement historique. Le roi Osorchôn mourut après un règne de quinze ans.

Il eut pour successeur son fils nommé comme son père Scheschonk; et ce nom indique à la fois sa descendance et sa place dans la liste des rois. Ses car

touches existent encore dans la grande cour du palais de Karnac : le cartouche-prénom se lit : Soleil gardien de vérité, approuvé par le soleil, et son cartouche nom propre, Amon-Maï Si-Pascht-Scheschonk, c'est-à-dire le chéri d'Amon, fils de Pascht Scheschonk ; c'est le Sésonchis II de la XXIIe dynastie. La déesse Pascht était la grande divinité de Bubaste ; elle devait être honorée par la famille royale originaire de cette ville, et Sésonchis II était un des princes de cette famille ; il régna 29 ans au moins ; l'inscription précitée de Karnac porte cette date : c'est tout ce qu'il est possible jusqu'ici de savoir de sa vie et de son règne.

Les listes de Manéthon lui donnent deux successeurs qu'elles ne nomment pas ; les monuments ne fournissent aucun indice de leur existence ; la durée totale des règnes de la XXIIe dynastie, après avoir laissé à Scheschonk II les 29 ans que l'inscription de Karnac lui assigne irrévocablement, exclut la supposition de leur existence : on peut donc considérer le roi nommé après Osorchôn, dans la liste de Manéthon, comme le successeur de Scheschonk II.

Selon ces listes, ce roi porta le nom de Takelôthès. C'est à Karnac encore, dans la cour à juste titre nommée des rois Bubastites, puisque les monuments de la piété de ces rois y abondent, qu'on trouve la mention de Takelôthès. Il est figuré faisant des offrandes à Amon-Ra ; son prénom signifie : le soleil du monde méridional, approuvé par Amon ; et son nom propre se lit : l'aimé d'Amon et d'Isis Takelôt. Les monuments de son règne sont très-rares, et les souvenirs de ses actions plus rares encore. Il nous est parvenu un tableau peint sur bois de sycomore, dont une partie se voit au musée de Turin, et l'autre au Vatican, à Rome. On y a représenté un jeune prêtre, la tête rase et la tunique couverte de la peau de panthère ; il est en acte d'offrande, et la légende écrite auprès de sa figure annonce qu'il est le royal fils de Takelôt et de Tampedj, fille de l'aimé des dieux Horus défunt. Cette femme de Takelôthès se nomma donc Tampedj, et leur fils occupa, selon l'usage, un des premiers emplois du sacerdoce. Mais un autre monument qui subsiste à Karnac nous fait connaître une autre femme et un autre fils de Takelôthès ; et ce fils, qui porte des titres de fonctions civiles et militaires, succéda à son père au trône d'Égypte : il s'ensuit que la femme mère du jeune prince qui devint roi, fut la première femme de Takelôthès, et son fils leur premier-né, puisqu'il porta la couronne royale ; et que l'autre prince fut le fils d'une seconde femme, et destiné au sacerdoce, ne pouvant pas être roi, ce titre étant dévolu au premier-né. Ce premier-né se nommait aussi Osorchôn, et sa mère la chérie de Mouth, Keromamas. L'inscription précitée de Karnac porte une date de la 25e année du règne de Takelôthès.

Son fils Osorchôn II lui succéda ; on trouve les légendes de ce roi dans les décorations de la grande cour du temple de Karnac, dans les parties que ses prédécesseurs ne firent pas terminer : le cartouche-prénom signifie soleil gardien du monde, approuvé par le soleil ; et son nom, le chéri d'Amon-Osorchôn. On voit aussi la légende complète de ce roi dans les ruines du grand temple de Bubaste. Les rois de la XXIIe dynastie n'avaient pas oublié que cette ville était leur berceau, et ils l'avaient ornée de grands édifices.

Selon les listes de Manéthon, Osorchôn II aurait eu deux successeurs : elles ne donnent pas leurs noms, et ils sont d'ailleurs inconnus à toutes les sources de l'histoire. Eusèbe avait, on ne sait pourquoi, réduit à trois le nombre des rois de cette dynastie que Jules l'Africain porta à neuf.

Nous avons retrouvé sur les monuments les trois princes que ces deux abréviateurs de Manéthon nomment également ; nous y avons reconnu aussi deux autres rois qu'ils ne nomment pas, et que leurs noms et leur filiation placent sans difficulté dans cette même dynastie ; elle fut donc composée au moins de cinq rois ; la

durée connue de leurs règnes réunis ne s'élève qu'à 91 ans ; celle de la dynastie entière est portée à 120 ans dans la liste de l'Africain ; il faut donc supposer deux ou trois rois inconnus pour la lacune de 30 ans que le silence des monuments ne nous permet pas de remplir : la XXIIe dynastie cessa donc de régner après une durée de 120 ans, vers l'année 851 avant l'ère chrétienne.

Si, comme il paraît, Osorchôn II eut un ou plusieurs successeurs, ils furent de ces pauvres rois qui perdent les dynasties : le silence de l'histoire est peut-être à leur égard un haut témoignage d'indulgence, s'il ne l'est d'un grand mépris : il est certain qu'après ces pauvres rois il s'éleva une famille nouvelle qui forma la XXIIIe dynastie : elle était originaire de la ville de Tanis.

C'est un fait bien digne de remarque : après la fin de la XXe dynastie, Thèbes et la haute Égypte paraissent épuisées : elles ne produisent plus ni rois ni merveilles des arts, et la vieille capitale théocratique ne conserve presque plus d'autre privilége que celui des grandes cérémonies. La basse Égypte semble en même temps croître et s'élever en intelligence et en autorité : ses villes principales, Tanis, Bubaste, Saïs, Mendès, Sébennytus, engendrent les familles royales ; mais la puissance de l'Égypte semble comme attachée par son origine aux sources du Nil ; elle s'affaiblit et s'abaisse, comme les forces d'un vieillard qui s'éteint, à mesure que le fleuve s'approche de la mer qui l'engloutit.

La XXIIIe dynastie fut originaire de Tanis, composée de 4 rois qui régnèrent ensemble 89 ans. Voilà tout ce qu'il est possible de savoir de ces temps-là de l'histoire égyptienne : c'est tout ce que nous ont dit les abréviateurs de Manéthon.

On peut, toutefois, attribuer au premier roi de cette dynastie et à ses descendants, quelques monuments que la critique archéologique a interprétés avec certitude.

On voit en effet sur le célèbre monolithe de Tanis, ville qui fut la patrie de la XXIIIe dynastie, les cartouches d'un roi dont aucun autre monument n'assigne ailleurs la place, et qui se lisent : Soleil esprit aimé des dieux, le fils du soleil, Ptahavtep ; et le premier nom des listes de Manéthon est Petubastis.

Sur deux belles stèles du musée du Louvre, on retrouve un Osortasen, fils de Ptahavtep, et un Amen-Hem-Djam ou Djom, fils d'Osortasen : et les mêmes listes de Manéthon disent que Petubastis eut pour successeur le roi Osorthôn, et celui-ci le roi Psammus ; noms fort analogues, Osorthôn à Osortasen, et Amen-Hem-*Djam* à Psamm ou Pjamm, devenu Psammous pour les Grecs et les Latins. Enfin une statue d'une collection de Rome porte le nom de la reine Ranofré, femme du roi Amen-Hem-Djom.

C'est au règne d'un de ces rois Osortasen que remonte le bel hypogée de Béni-Hassan qui s'annonce par un portique en colonnes doriques, modèle antique de cet ordre de l'architecture grecque. Ce tombeau est celui d'un chef militaire nommé Amenteh. Les inscriptions sculptées sur les jambages et le bandeau de la porte sont du règne de cet Osortasen.

La XXIVe dynastie s'éleva à Saïs, autre grande et célèbre ville de la basse Égypte. Mais elle ne put fournir qu'un seul roi, nommé Bocchoris : les désordres publics multipliaient les familles nouvelles, portaient la division dans les esprits, affaiblissaient le patriotisme, favorisaient l'anarchie, et ouvraient la voie à tous les malheurs publics. Le temps des invasions étrangères et celui de la complète décadence de l'Égypte était arrivé : la destinée commune aux institutions humaines s'accomplissait : l'empire égyptien touchait à sa vieillesse, intérieurement miné par les maux précurseurs de la mort.

Diodore de Sicile rapporte que le roi Bocchoris était d'une taille et d'une figure tout à fait abjectes, mais supérieur, par la pénétration de son esprit et par sa prudence, à ceux qui l'avaient

précédé sur le trône. Ses grandes qualités peuvent être prouvées par son avénement au trône, sur lequel il se plaça comme chef d'une dynastie nouvelle, et par la longue durée de son règne : mais les malheurs des temps furent plus puissants que lui : l'Éthiopie se leva contre l'Égypte, l'envahit et s'en empara : Bocchoris fut pris et brûlé vif après un règne de 44 ans.

Le chef éthiopien, maître de l'Égypte, se nommait Sabacôn : il fut le fondateur d'une dynastie nouvelle, la XXVe, dite des Éthiopiens.

On ne sait comment accorder sa cruauté à l'égard de Bocchoris, selon Manéthon, avec sa piété envers les dieux et sa bienfaisance envers les hommes, qui, selon Diodore de Sicile, distinguèrent ce roi éthiopien des rois auxquels il succédait. C'est à ce roi que le même historien fait honneur de l'abolition de la peine de mort, ainsi que de grandes chaussées, de nombreux canaux, et d'autres vastes travaux d'utilité commune. Toutefois, il est facile de croire à cette dernière partie du récit : les désordres intérieurs entraînaient la ruine des établissements publics, et quand l'ordre renaissait par la présence d'un monarque sage ou puissant, sa première pensée devait être de les réparer : l'état de l'Égypte après son invasion imposa ce devoir au vainqueur, et Sabacôn ne le négligea point. Du reste, l'Éthiopie n'était pas assez étrangère à l'Égypte pour qu'un chef éthiopien ignorât l'état de l'administration publique de ce dernier pays : il y avait, entre la population des deux contrées, confraternité d'origine, identité de race, et plus d'un usage caractéristique devaient être communs aux deux régions : des rois de l'Éthiopie, contemporains de la XXVe dynastie égyptienne formée aussi de rois éthiopiens, élevaient dans leur pays des monuments à des dieux qui étaient les mêmes que ceux de l'Égypte, en style égyptien, et les inscriptions de ces monuments étaient tracées dans le même idiome, dans la même écriture que l'étaient les inscriptions des monuments de l'Égypte.

Aussi les édifices religieux de l'Égypte conservent-ils encore les témoignages du soin que Sabacôn et ses successeurs se donnèrent pour les réparer ou les embellir.

A Louqsor, par exemple, où tout révélait la munificence de Sésostris, on reconnaît des restaurations faites par l'ordre de l'Éthiopien Sabacôn. Il paraît que, du temps de ce roi, l'ancienne décoration de la grande porte, située entre les deux massifs du pylone, était en mauvais état, et les masses entières furent alors refaites à neuf ; mais les anciens bas-reliefs de Sésostris furent remplacés par des nouveaux, et Sabacôn s'y mit à la place de Rhamsès le Grand. On l'y voit encore faisant les offrandes d'usage aux dieux du palais et de la ville de Thèbes ; et quoique le nom de ce roi ait été postérieurement martelé, ces bas-reliefs n'en sont pas moins d'un très-grand intérêt par leur style : les figures en sont fortes et très-accusées ; leurs muscles vigoureusement prononcés, mais sans avoir rien de la lourdeur des ouvrages des temps postérieurs. Le roi y est figuré dans des proportions colossales. Il adopta les nom et prénom royaux usités par les Pharaons ; ses cartouches se lisaient : Le roi, soleil bienfaisant des offrandes, le fils du soleil, le chéri d'Amon, Schabak. On retrouve sa légende royale sur une des portes du palais de Karnac, sur un des monuments de Thèbes avec la date de l'an 12, où M. Wilkinson l'a recueillie le premier ; enfin le nom propre du roi, Sabacôn, se trouve aussi sur la base d'une statue en plasme d'émeraude, d'un pied environ de hauteur, et d'un bon travail, représentant ce roi assis ; morceau précieux qui orne un des appartements supérieurs de la villa Albani, à Rome. Ce nom se lit encore, comme date, sur quelques amulettes et autres monuments de petites proportions du musée du Louvre. Sabacôn mourut après un règne de douze années.

Les listes de Manéthon lui donnent pour successeur un autre Éthiopien, qu'elles nomment Sévéchos ; et l'on

trouve à Abydos le cartouche d'un roi qui se lit Sévékowtph. Deux stèles du musée égyptien du Louvre portent le même nom propre précédé du cartouche : Soleil, gardien régulateur du monde. Mais ces deux monuments, ainsi que le véritable nom de ce roi, sont restés jusqu'ici inconnus ; et c'est par erreur que certains critiques, peu sévères dans leurs déductions, ont cru reconnaître ce nom dans d'autres monuments qui appartiennent réellement au prédécesseur de Sévéchos.

La plus grande des deux stèles du musée royal, et un autre monument du même genre, du musée de Vienne, nous font connaître plusieurs personnes de la famille du roi Sévéchos, sa femme, deux de ses filles, sa mère, ses fils et son petit-fils. Il nous reste peu de souvenirs historiques de son règne ; on lui rapporte, toutefois, ce que dit la Bible du roi d'Israël, nommé Osée, qui, pour résister au roi d'Assyrie Salmanasar, implora le secours et l'alliance d'un roi d'Égypte que la Bible nomme Sua ; et si l'on a remarqué que le nom de ce roi est emprunté de celui d'une divinité nommée indifféremment Sew ou Sevk, on ne trouvera plus une absolue différence entre le nom du roi d'Égypte nommé par la Bible, et notre Sévéchos : ce fait historique se passa d'ailleurs, selon la Bible, peu de temps avant le règne d'un roi nommé Tahraka ; et les listes de Manéthon nomment ainsi le successeur de Sévéchos.

On trouve en effet sur plusieurs monuments de l'Égypte les cartouches d'un roi, qui se lisent : Soleil Atmou, bienfaisant....., le fils du soleil Tahraka : ils sont ainsi sur un édifice qui fait partie des constructions de Médinet-Habou à Thèbes ; pylone de médiocre étendue, dont les massifs, d'une belle proportion, ont souffert dans plusieurs de leurs parties. Le nom, le prénom, les titres, les louanges de Tahraka avaient été le sujet des bas-reliefs et des inscriptions qui décoraient les faces des deux massifs et la porte qui les sépare ; mais, plus tard, des rois d'origine égyptienne firent marteler ces décorations, et plus soigneusement le nom de l'Éthiopien Tahraka, leur prédécesseur : le nom de Sabacôn reçut le même affront sur les édifices de Louqsor ; et cependant l'Éthiopien avait donné a ses successeurs des exemples d'une piété modeste qu'ils n'imitèrent pas dans leurs fastueuses dédicaces : Tahraka n'avait mis que ces mots dans celle du pylone qu'il avait élevé : « La vie ! le roi Tahraka, le bien-aimé d'Amon-Ra, seigneur des trônes du monde. »

On lui attribue toutefois, mais il n'en reste pas de tradition écrite, la conquête de toute l'Afrique septentrionale, jusqu'aux colonnes d'Hercule ; sur les bas-reliefs de Médinet-Habou, ce roi est en effet symboliquement figuré de proportions colossales, tenant, d'une main robuste, les chevelures réunies en groupe de plusieurs peuples vaincus qu'il menace de sa masse d'armes. Son nom se lit aussi sur les monuments voisins du mont Barkal, dans la haute Nubie ; on le trouve, enfin, sur plusieurs amulettes du musée royal.

M. Cailliaud a copié aussi le nom de la reine, épouse de ce roi ; elle se nommait Amentéh ; on connaît aussi deux de leurs filles. On ignore s'ils eurent des descendants mâles ; mais on sait avec certitude que le règne de Tahraka finit après une durée de vingt ans : les listes de Manéthon nous l'apprennent, et les inscriptions de Barkal confirment leur témoignage : ces inscriptions sont en effet datées de la vingtième année de Tahraka.

La Bible, dans l'histoire des rois, rapporte que, lorsque Sennachérib, roi des Assyriens, attaqua Ézéchias, roi de Juda, l'Éthiopien Tahraka, allié d'Ézéchias, conduisit une armée à son secours : l'Assyrie et l'Égypte nourrissaient d'antiques rivalités, mutuellement haineuses, et les régions intermédiaires des deux grands royaumes étaient le théâtre habituel de leurs dissensions armées : l'Assyrie ne pouvait se mouvoir vers les bords orientaux de la Méditerranée sans que l'Égypte s'avançât à sa rencontre pour l'en tenir écartée ; c'est ainsi que l'É-

gypte se trouvait l'alliée naturelle des peuples et des villes de la Syrie et de la Palestine. Hérodote dit quelques mots de Sennachérib; mais il confond les temps et les lieux; il paraît n'avoir recueilli sur ces circonstances que d'incertaines traditions. La Bible ne dit point que Sennachérib alla attaquer l'Égypte; il fut défait par l'ange du Seigneur dans les environs de Jérusalem, et il ne descendit pas jusqu'à Péluse, comme le suppose le récit d'Hérodote. Il dit, d'ailleurs, que ceci se passa sous le règne d'un roi nommé Séthon, prêtre de Phtha, divinité qui fit pour ce roi un grand miracle, car le dieu suscita une innombrable quantité de rats des champs, qui se répandirent pendant la nuit dans le camp ennemi, et rongèrent si bien les cordes des arcs, les carquois, et jusqu'aux attaches des boucliers, que l'armée, privée de toute espèce d'armes, fut contrainte de prendre la fuite dès le lendemain. En mémoire de cet événement, ajoute Hérodote, on plaça, dans le temple de Phtha, une statue du roi Séthon, tenant un rat dans sa main, et avec cette inscription: « En me voyant, apprenez à révérer les dieux. »

Si l'on pouvait s'en remettre aux récits d'Hérodote, la mort du troisième roi de la dynastie éthiopienne aurait été suivie de troubles qui auraient fait succéder l'anarchie à l'autorité royale: mais cette partie du récit d'Hérodote abonde tellement en confusions de temps et de noms, elle est si contraire, dans ses circonstances les plus clairement exprimées, aux indications tirées et des abréviateurs de Manéthon et de l'autorité des monuments, qu'il est difficile à l'historien éclairé par toutes ces lueurs de la critique, d'adopter la relation de l'élégant écrivain d'Halicarnasse. Selon lui, le roi Psammétichus était le fils du roi Néchos, que l'Éthiopien Sabacôn avait fait mourir; mais, selon Manéthon et les monuments, ce Psammétichus était fils du roi Néchao qui fut le cinquième successeur de Sabacôn, au lieu d'en être le prédécesseur. Nous n'inscrirons donc pas, après le règne de Tahraka, ni un période d'anarchie, ni un gouvernement composé d'un conseil de douze rois, que Psammétichus abolit à son avantage personnel en s'emparant seul de la royauté.

Nous nous arrêterons toutefois à une autre circonstance qui pourrait nous porter à croire que la dynastie éthiopienne d'Égypte ne fut pas supplantée et remplacée sur le trône par une famille nouvelle, sans que l'Égypte en fût troublée. Cette famille nouvelle était originaire de Saïs. Le premier de ses rois se nommait Stéphinatès, selon les listes de Manéthon, conservées par Jules l'Africain; mais, selon ces mêmes listes, d'après Eusèbe, le règne de Stéphinatès, premier roi de la dynastie saïte, aurait été précédé de celui d'un quatrième Éthiopien, nommé Ammerris. On trouve en effet, sur les monuments de style égyptien des environs du mont Barkal, les cartouches prénom et nom propre, en caractères hiéroglyphiques, d'un roi Amonasô, précédés du titre de fils du soleil, et de tous les signes honorifiques du protocole égyptien. Ces noms se lisent sur le piédestal d'un lion en granit rose; cet Amonasô régna en Éthiopie quand les Éthiopiens furent rejetés hors de l'Égypte par les Saïtes qui leur succédèrent; Amonasô put ainsi aller continuer son règne dans sa patrie; et la liste d'Eusèbe nous conserverait la tradition de ce règne de peu de durée, auquel mit fin l'avénement du premier Saïte. On connaît aussi par les monuments du mont Barkal deux autres rois d'Éthiopie, nommés Piônchéi, et Asplt ou Asphrt, mais il est difficile de déterminer précisément l'époque à laquelle ils régnèrent. On peut toutefois considérer leur existence comme la suite de l'occupation du trône d'Égypte par des Éthiopiens qui durent d'abord réunir sous un sceptre commun l'Éthiopie et l'Égypte, être relégués ensuite dans l'Éthiopie seule, et y régner tant qu'un roi égyptien ne la soumit pas de nouveau à son autorité: nous verrons d'autres exemples de ces vicissitudes dans l'existence politique de l'Éthiopie,

habituellement rangée sous l'autorité des rois d'Égypte, et quelquefois temporairement indépendante, se donnant des rois qui inscrivaient leurs noms sur des monuments en langage et en style de l'Égypte, la métropole de l'Éthiopie.

Quoi qu'il en soit, l'Égypte, qui devait ne supporter qu'avec amertume une race étrangère sur le trône de ses anciens rois, fit d'heureux efforts pour les en chasser, et y réussit par l'influence d'une famille originaire de la ville de Saïs.

Cette cité célèbre par la somptuosité de ses édifices et par le collége de prêtres que les philosophes de la Grèce venaient si religieusement visiter, cette cité, berceau même d'Athènes, selon les traditions grecques, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, mais de ruines monumentales par leur immensité. Champollion le jeune les a étudiées et décrites en ces termes :

« Le 16 septembre (1828), à six heures du matin, nous nous trouvâmes amarrés dans le voisinage de Ssa-el-Hagar ; je voulus visiter les ruines de l'antique Saïs.

« Nos fusils sur l'épaule, nous gagnâmes le village qui est à une demi-heure du fleuve. Nous nous dirigeâmes sur une grande enceinte que nous apercevions dans la plaine depuis le matin. L'inondation qui couvrait une partie des terrains nous obligea de faire quelques détours, et nous passâmes sur une première nécropole égyptienne bâtie en briques crues. Sa surface est couverte de débris de poterie, et j'y ramassai quelques fragments de figurines funéraires : la grande enceinte n'était abordable que par une porte forcée tout à fait moderne. Je n'essayerai point de rendre l'impression que j'éprouvai après avoir dépassé cette porte, et en trouvant sous mes yeux des masses énormes de 80 pieds de hauteur, semblables à des rochers déchirés par la foudre ou par des tremblements de terre. Je courus vers le milieu de cette immense circonvallation, et reconnus encore des constructions égyptiennes en briques crues, de 15 pouces de long, 7 de large, et 5 d'épaisseur. C'était aussi une nécropole, et cela nous expliqua une chose jusqu'ici assez embarrassante, savoir, ce que faisaient de leurs momies les villes situées dans la basse Égypte et loin des montagnes. Cette seconde nécropole de Saïs, dans les débris colossaux de laquelle on reconnaît encore plusieurs étages de petites chambres funéraires (et il devait y en avoir un nombre infini), n'a pas moins de 1,400 pieds de longueur, et près de 500 de largeur. Sur les parois de quelques-unes des chambres, on trouve encore un grand vase de terre cuite, qui servait à renfermer les intestins des morts, et faisait l'office des vases nommés canopes. On trouve du bitume au fond de quelques-uns de ces vases.

« A droite et à gauche de cette nécropole existent des monticules, sur l'un desquels nous avons trouvé des débris de granit rose, de granit gris, de beau grès rouge, et aussi du marbre blanc, dit de Thèbes. Des légendes de Pharaons sont sculptées sur ce marbre blanc, matière rare en Égypte.

« Les dimensions de la grande enceinte qui renfermait ces édifices sont véritablement étonnantes. Le parallélogramme, dont les petits côtés n'ont pas moins de 1,440 pieds, et les grands 2,160, a ainsi 7,000 pieds de tour. La hauteur de cette muraille peut être estimée à 80 pieds, et son épaisseur, mesurée, a été trouvée de 54 pieds : on pourrait donc y compter les briques par millions.

« Cette circonvallation de géants me paraît avoir renfermé les principaux édifices de la ville de Saïs. Tous ceux dont il reste des débris étaient des nécropoles ; et, d'après les indications fournies par Hérodote, l'enceinte que j'ai visitée renfermerait les tombeaux d'Apriès et des rois saïtes de la XXVIe dynastie, ses ancêtres. De l'autre côté serait le monument funéraire d'Amasis. La partie de l'enceinte vers le Nil a pu aisément contenir le temple de Nëïth, la grande déesse de Saïs.

« A quelques centaines de toises de l'angle voisin de la porte forcée, exis

tent des collines qui couvrent une troisième nécropole. Elle était celle des grandes familles, et on en a tiré un grand sarcophage en basalte vert, qui était celui d'un gardien des temples sous le roi Psammétichus. »

Hérodote et Strabon, qui ont vu cette ville avant sa décadence, donnent, des monuments publics dont elle était ornée, des descriptions qui nous en laissent une grande opinion. Le temple de Nëith était le plus somptueux de ces édifices; son frontispice était décoré de grands obélisques, et un vaste bassin, revêtu en pierres, était tout auprès. Une grande fête annuelle y attirait un grand concours de monde: c'était celle des lampes ardentes, qui se célébrait pendant la nuit, et qui était précédée par de grandes cérémonies religieuses. Les Grecs disaient que Cécrops était originaire de Saïs.

La dynastie que cette ville vit sortir de son sein fut composée de neuf rois, et il nous reste de leur règne des monuments nombreux et variés. Ces rois, qui succédaient à une dynastie de conquérants étrangers, semblaient s'efforcer de multiplier les monuments, comme pour manifester leur ardent amour du pays, sentiment né de leur origine même.

Le premier des rois de cette XXVIe dynastie, celui qui en fut le chef, est nommé Stéphinatis dans les listes de Manéthon; il parvint au trône vers l'année 674 avant l'ère chrétienne. Son règne dura sept années, voilà tout ce qu'il nous est possible de savoir de son existence. Il en est de même de ses deux successeurs Néchepsôs et Néchaô; le règne du premier est porté à six années, celui du second à huit dans ces mêmes listes de Manéthon.

L'histoire, par les faits, de cette XXVIe dynastie ne commence qu'avec le règne de Psammétichus. Ses cartouches prénom et nom propre se lisent sur plusieurs monuments; le premier signifie : Soleil bienfaiteur du cœur, et le second *Psamétik*. Cette légende royale se voit sur l'obélisque de Monte Citorio, à Rome, sur la ceinture d'une statue en basalte vert, représentant ce roi, et appartenant au cabinet des antiques à Paris; sur un petit naos du musée de Marseille; dans les inscriptions d'une statue naophore, en basalte vert, du musée du Vatican, et sur un vase canope de Florence, comme sur plusieurs scarabées et autres monuments de petites proportions.

Les édifices de Thèbes et d'autres lieux de l'Égypte conservent aussi les souvenirs historiques du règne de Psammétichus. On les trouve sculptés sur les grandes colonnes de la première cour du palais de Karnac; dans l'île de Snem, près de Philæ: ses légendes royales rappellent, soit que ce prince se rendit dans cette île, soit qu'il fit faire, dans les belles carrières de granit rose de cette localité, de grandes exploitations pour servir aux édifices qu'il construisit ou qu'il répara. On voit aussi dans les carrières de grès à Thorrah, près de Memphis, un monolithe tracé à l'encre rouge sur les parois, avec une finesse extrême et une admirable sûreté de main; la corniche de ce monolithe, qui n'a existé qu'en projet, porte la légende royale de Psammétichus. Le musée des Studi, à Naples, possède un beau morceau de granit, portant les cartouches de Psammétichus : c'est un fragment de la base de l'obélisque de Monte Citorio. Il y a aussi, au Vatican, un papyrus daté de la 20e année du règne de ce roi; plusieurs figurines portent aussi le nom de ce roi.

Le règne de Psammétichus est fort célébré dans les écrivains de la Grèce, parce qu'il fut le premier des rois d'Égypte qui, s'affranchissant du joug des anciennes coutumes, rendit l'accès de ce pays plus facile aux étrangers. Selon les relations d'Hérodote, Psammétichus accueillit les Cariens et les Ioniens qui se rendirent en grand nombre dans ses États; il leur donna des terres, les traitant à l'égal de la caste militaire dont il les prit pour auxiliaires; il leur donna de jeunes Égyptiens à élever, afin que ces enfants apprissent la langue grecque et servissent d'interprètes aux deux nations : c'est depuis

cette époque, ajoute Hérodote, que nous autres Grecs, dans nos relations commerciales avec les Égyptiens, avons pu nous instruire exactement, par le secours de ces interprètes, de l'histoire d'Égypte à dater du règne de Psammétichus, et sous les rois qui lui ont succédé ; car ces Grecs sont les premiers étrangers qui, parlant une langue différente de celle du pays, l'ont habité librement.

Psammétichus fit construire les propylées méridionaux du temple de Phtha, à Memphis, ainsi que le promenoir du bœuf Apis. Ce promenoir était situé en face du péristyle ; le mur d'enceinte était couvert de sculptures, et au lieu de colonnes, on y avait employé des statues colossales de 12 coudées de hauteur.

Psammétichus fit aussi la guerre aux nations voisines de l'Égypte ; Hérodote prétend qu'il assiégea, durant vingt-neuf ans consécutifs, une ville de Syrie qu'il nomme Azotus. Le règne de ce roi fut en effet très-long ; les listes de Manéthon et le texte d'Hérodote le fixent également à cinquante-quatre ans.

Cet historien et Diodore racontent presque dans les mêmes termes une grande émigration de troupes égyptiennes en Éthiopie ; ils en portent le nombre à deux cent quarante mille hommes, mais les motifs de leur mécontentement sont diversement exposés : la préférence que le roi montra pour les troupes grecques fut un de ces motifs ; un autre provenait de ce que Psammétichus avait négligé de relever les Égyptiens des garnisons méridionales après le terme fixé par l'usage. Ce fut en vain que le roi, par ses généraux et par ses propres exhortations, pressa ces troupes de rentrer ; elles s'établirent en Éthiopie ; le chef du pays leur donna des terres, et la contrée en prit le nom de pays des transfuges égyptiens.

Diodore, qui a pris le récit d'Hérodote pour guide, ajoute que Psammétichus, de retour en Égypte, se livra aux soins de l'administration, assura la perception de ses revenus, contracta des alliances avec les Athéniens et quelques autres peuples de la Grèce ; qu'il reçut et traita très-favorablement les étrangers qui venaient visiter l'Égypte : qu'affectionnant les Grecs particulièrement, il fit donner à son fils une éducation toute grecque, et qu'il fut le premier des rois d'Égypte qui ouvrît aux étrangers des comptoirs dans diverses parties de ses États, donnant les plus essentielles garanties aux navigateurs qui y abordaient.

Par de telles alliances Psammétichus nous semble prévoir déjà les intentions des Perses, vouloir les prévenir, et se préparer à les faire avorter en s'associant avec les peuples qui devaient les redouter aussi : mais la nation égyptienne, qui ne comprit pas la portée de ces alliances, murmura contre son roi et le désapprouva : la nouvelle invasion étrangère n'était pas alors imminente à tous les yeux.

Du reste, l'art, sous le règne de Psammétichus, recouvra quelque chose de son antique perfection ; ce roi contribua à cette renaissance par les grands ouvrages qu'il fit exécuter ; ce qui nous est parvenu de cette époque justifie pleinement notre assertion : c'était au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, et on ne connaît rien de beau pour ces temps-là chez les Grecs alors presque inconnus dans l'histoire des arts.

Hérodote nous dit que Nécos, fils de Psammétichus, succéda à son père. En effet, les listes de Manéthon nomment Néchaô II comme successeur de Psammétichus Ier ; de plus, deux belles stèles de l'ancienne collection de M. d'Anastasi nomment ce roi Néchaô et le qualifient de fils de ce Psammétichus. Ces stèles commencent par cette inscription : « Dans l'année 1re, du mois d'épiphi le 1er jour, sous le sacerdoce du roi *soleil... du cœur,* le fils du soleil, *Néchaô,* etc. »

Les deux cartouches du roi se retrouvent, avec deux variantes remarquables, dans un dessin fait à Rosette, en l'année 1777, par un nommé Cloquet, et appartenant depuis longtemps au cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Paris. Champollion le jeune

a consigné cette remarque importante, et expliqué ces variantes dans son manuscrit sur les dynasties égyptiennes, et son illustre plagiaire n'a pas hésité à s'emparer de cette remarque comme l'ayant faite lui-même à Rosette. Que répondrait-il à un honnête homme qui le prierait de lui indiquer le lieu, *la roccia*, où ces deux cartouches existent, *stanno scolpiti?* Une note écrite sur le dessin dit qu'ils étaient sur un bloc de pierre isolé; et qu'est devenu ce fragment depuis l'année 1777?

Je trouve aussi dans le même manuscrit de mon frère le dessin et la traduction d'une stèle funéraire qu'il a vue à Alexandrie, dans laquelle le roi Néchaô est nommé, et dont les dates et les nombres seront d'une utilité immédiate pour l'ordre chronologique des rois de la XXVIe dynastie égyptienne. Voici le texte de la portion importante de ce précieux monument :

« Le prêtre Psammétichus naquit heureusement l'an III, le 1er jour du mois de paôni, sous le règne du fils du soleil Néchaô. La durée de sa vie fut de LXXI ans, IV mois et VI jours, et il mourut l'an XXXV, le 6e jour du mois de paôni du règne du fils du soleil Amasis. »

Cette date de la troisième année du règne de Néchaô est la plus élevée que l'on connaisse; il est porté à huit années dans les listes de Manéthon. Hérodote attribue à Néchaô les premiers travaux pour établir le canal de communication entre les deux mers, la Méditerranée et la mer Rouge.

L'importance commerciale et politique de ce canal fut connue de l'antiquité : cet ouvrage fut plusieurs fois entrepris et plusieurs fois abandonné. Selon Hérodote, Nèchaô y aurait vu périr cent vingt mille hommes employés à le creuser. Il fut ouvert sur le point où se trouve la moindre distance entre le Nil et la mer Rouge. Il tirait son origine de la branche pélusiaque du fleuve, dont il était une dérivation, près de Bubaste, se dirigeant de là, à l'est, jusqu'à l'entrée de l'Ouady actuel; le cours de l'Ouady en était la prolongation, aussi à l'est, sur une longueur de quinze lieues; le canal traversait ensuite les lacs amers par une inflexion au sud-est, sur huit à neuf lieues d'étendue; enfin, par une autre inflexion vers le sud, et cinq lieues de longueur, il atteignait le golfe Arabique : ce canal avait donc vingt-cinq lieues de développement, et la navigation totale du Nil au golfe Arabique était de trente-trois lieues, y compris le trajet des lacs. Hérodote ajoute que la traversée exigeait quatre journées, ce qui fait supposer qu'elle se faisait à la rame ou à la cordelle. La largeur du canal était variable selon la nature du terrain; sa profondeur ne devait pas être moindre que celle qu'exigent des bâtiments tirant de douze à quinze pieds d'eau, et sa pente devait être plus considérable durant les hautes eaux du Nil que dans l'état ordinaire du fleuve. Il reste, toutefois, quelques doutes sur la complète exécution de ce canal dès le temps des Pharaons, et les traditions sont diverses sur ce point important. Aristote rapporte que les Pharaons discontinuèrent les travaux de ce canal après qu'ils eurent été informés que la mer Rouge était plus élevée que les terres d'Égypte; et, sur cet avis, l'entreprise n'aurait été conduite que jusqu'aux lacs amers. La mer Rouge est, en effet, plus élevée de trente pieds au moins que la Méditerranée : les nivellements exécutés par les géomètres de l'expédition française en Égypte ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet : que ceux qui voudront l'approfondir s'éclairent, comme nous venons de le faire, aux savantes investigations de M. l'ingénieur Le Père : nous y avons cherché les vestiges de la grande entreprise attribuée par Hérodote au Pharaon Néchaô II.

Il est certain que ce même roi porta la guerre en Syrie; il s'y prépara en faisant d'abord construire des vaisseaux; les traces de ses chantiers subsistaient encore quand Hérodote visita l'Égypte. Néchaô conduisit ensuite son armée par terre, et défit les Syriens près de Magdole, ou plutôt Mageddo selon la Bible. On lit en effet, dans le quatrième livre des Rois, que du temps

de Josias, roi de Juda, Néchaô ayant marché contre le roi d'Assyrie vers l'Euphrate, Josias alla au-devant du Pharaon et fut tué à Mageddo; que son fils Joachaz fut élu roi à sa place. A peine Joachaz régnait depuis trois mois, qu'il fut détrôné par Néchaô, qui lui substitua Éliachim, autre fils de Josias, et envoya Joachaz prisonnier en Égypte, après avoir mis à contribution Jérusalem et le royaume de Juda. Éliachim, nommé aussi Ioacim, demeura tributaire de l'Égypte, jusqu'à l'époque où le roi d'Assyrie se substitua, par la force des armes, au roi d'Egypte dans la perception de ces tributs, et ceci arriva, selon les prophéties de Jérémie, dans la quatrième année du règne de Ioacim.

La courte durée de celui de Néchaô II, qui n'est porté qu'à six années dans les listes de Manéthon, s'accordera-t-elle avec les indications chronologiques de la Bible? Aucun doute ne peut s'élever à ce sujet; car Néchaô attaqua Josias, et celui-ci perdit la vie dans cette rencontre. Joachaz succéda à son père, mais il ne régna que trois mois. Ioacim vint après, et c'est à la quatrième année de son règne que Néchaô perdit sa conquête en Syrie, par suite d'une bataille donnée sur l'Euphrate, et gagnée contre lui par Nabuchodonosor, qui le repoussa dans la frontière ordinaire de l'Égypte : ces rapports historiques se corroborent donc réciproquement.

A Néchaô succéda Psammétichus II. Les rapports de la Grèce avec l'Égypte étaient devenus de plus en plus fréquents; les Éléens y envoyèrent des députés chargés d'étudier ses institutions publiques comparées avec celles de la Grèce. Ils reçurent de sages conseils des prêtres égyptiens.

Les nom et prénom du second Psammétichus se trouvent sur un assez grand nombre de monuments encore subsistants. Le nom y est écrit avec les mêmes caractères que celui de son aïeul; mais le prénom royal diffère par un signe, et il signifie soleil se réjouissant dans le cœur. Il avait élevé un propylon pour un des temples de Memphis, et les matériaux de l'édifice pharaonique ont servi à la construction de la citadelle arabe du Caire; on y voit encore un bas-relief représentant Psammétichus II faisant la dédicace de ce propylon; d'autres blocs épars, provenant aussi de Memphis, offrent cette particularité vraiment historique, de porter encore une légende royale gravée dans une aire carrée et creuse, annonçant sous quel roi le bloc a été tiré de la carrière, et pour quel édifice il était destiné : plusieurs de ces blocs sont signés du règne de Psammétichus II. Des inscriptions de l'île de Snem, à l'extrémité méridionale de l'Egypte, contiennent le nom de ce même roi; il se voit aussi sur un beau sarcophage, sur une figure thalamophore et sur la base d'une autre figure en bronze du musée du Louvre; on l'a aussi recueilli dans quelques tombeaux des environs de Memphis. L'obélisque de la Minerva, à Rome, fut élevé en Égypte par Psammétichus II. Ce roi fut honoré d'un sacerdoce; une statuette en basalte vert porte une inscription qui se lit : Aménowthph, fils d'Horus, prêtre de Nëïth et de Psammétichus, chéri de Nëïth, né de l'adoratrice de Nëïth, dame de la région de Sésaw, Tsanisis. Une autre figure en basalte noir, qui était à Florence, porte la date suivante : l'an XI, de phaménoth le 1er, du roi soleil, etc., Psammétichus. Plusieurs recueils archéographiques font connaître d'autres monuments isolés du même règne, et le nom de ce roi n'est pas rare sur les scarabées et les amulettes; on le voit même accompagné d'une inscription en caractères cunéiformes (de Babylone) sur un cylindre : un prêtre est à genoux devant le cartouche royal.

Le règne de Psammétichus II fut de dix-sept ans selon tous les textes d'Eusèbe tirés de Manéthon; Hérodote, qui nomme ce roi Psammis, et la liste de Jules l'Africain, ne lui assignent que six années; on verra, par quelques chiffres tirés de quelques stèles égyptiennes, que le nombre 17, donné par Eusèbe, est confirmé par les monuments.

Les restes de Médinet-Habou, à Thèbes, et les excavations d'El-Assasif, fournissent plusieurs renseignements sur la famille de Psammétichus. Il paraît, d'après ces renseignements, que le nom de Nitocris (Nëïth victorieuse) fut adopté pour les femmes de cette race royale; il fut porté en effet par l'épouse de Psammétichus Ier, par celle de Psammétichus II, et peut-être aussi par une de ses filles, comme on pourrait le conclure de réparations faites aux colonnes protodoriques du palais de Médinet-Habou, sous le Pharaon Acoris, au moyen de pierres provenant d'un petit édifice élevé par cette princesse, qui est nommée avec son père à El-Assasif. On trouve aussi le nom de la Nitocris, femme de Psammétichus II, sur un amulette de porcelaine émaillée, ayant la forme d'un cartouche royal, et sur les débris d'une statuette de bronze, l'un et l'autre objets appartenant au musée royal de Paris. Les deux cartouches de cette reine se lisent : La mère dame des grâces, la chérie de Mouth, Nitocris. Nous aurons bientôt l'occasion de parler d'une de ses filles, qui devint la femme de l'usurpateur Amasis; et c'est en rappelant quelques circonstances du règne de ce dernier, que nous retrouverons le lieu d'indiquer avec quelque certitude, la durée du règne de Psammétichus II, et de celui de son successeur.

Les listes de Manéthon nomment ce successeur Vaphris, Vaphrès; la Bible Chophra ou Hophra, et Hérodote Apriès, en le disant fils de Psammétichus II. Diodore de Sicile n'est pas moins formel à l'égard du rang que cet Apriès doit occuper dans la dynastie des Saïtes, lorsqu'il le comprend dans les quatre règnes (Saïtes) qui suivirent la mort de Psammétichus Ier; Apriès fournit le troisième de ces règnes, et Amasis le quatrième, qui fut, de fait, le dernier, Cambyse occupant déjà une portion de l'Égypte à la mort d'Amasis.

Hérodote dit aussi que le Pharaon Apriès fut, après Psammétichus II, son bisaïeul, le plus heureux de tous les rois ses prédécesseurs, pendant une partie de son règne. Il fit la guerre contre Sidon, vainquit les Tyriens sur mer; il obtint les mêmes succès sur les Cypriotes et les Phéniciens réunis, si l'on s'en rapporte à l'assertion de Diodore de Sicile. Apriès prêta aussi quelque secours à Sédécias, roi de Juda, contre le roi d'Assyrie et ses Chaldéens; mais ces secours ne furent point efficaces; le roi de Juda perdit la vie, Jérusalem fut prise, le temple du Seigneur dépouillé de ses richesses en or et en bronze; et libre un instant au sein de ces calamités, le peuple des Juifs s'enfuit en Egypte, malgré les lamentations et les menaces de Jérémie. Du reste, le prophète annonça que Dieu avait mis Apriès dans les mains de ses ennemis, de ceux qui cherchaient son âme. Les succès d'Apriès, en effet, touchèrent bientôt à leur terme.

Il avait pris pour prénom un cartouche qui peut signifier soleil qui se réjouit dans le cœur, et pour nom propre le cartouche-prénom de Psammétichus II, son père. On trouve ces signes onomastiques et royaux dans une inscription de l'île de Philæ, où ils ont été recueillis par le savant voyageur anglais Wilkinson; on les voit aussi réunis ou isolés sur une statue thalamophore du musée royal du Louvre, sur un fragment de revêtement en bronze d'une antique porte en bois, ornée d'un mufle de lion, remarquable par la perfection du travail; on les lit de même sur deux faces de l'obélisque de la Minerva à Rome, qui porte aussi les noms du père de ce Pharaon. Les cartouches d'Apriès existent de même parmi les nombreuses inscriptions commémoratives gravées sur les rochers de l'île de Sneni, près de Philæ; enfin, sur les débris de constructions égyptiennes employés par le grand Saladin pour élever la citadelle du Caire.

Tous ces monuments appartiennent aux temps où les affaires du roi Apriès prospérèrent. Ces succès l'engagèrent à porter une armée contre Barcé et la Cyrénaïque; elle fut défaite. Ce qui survécut vit dans cette entreprise une

trahison ; cette opinion s'accrédita, et les troupes égyptiennes se mirent en pleine révolte. Le roi, pour les apaiser et les ramener au devoir, dépêcha vers elles Amasis, homme considéré parmi les Égyptiens. Amasis haranguait les troupes mutinées ; il remplissait ce devoir, mais sans succès ; un soldat qui se trouvait derrière lui pendant qu'il discourait, lui mit un casque sur la tête, en s'écriant : Qu'il soit notre roi ! Et la volonté d'Amasis se trouva tout aussitôt d'accord avec ce vœu confirmé par l'assentiment général. Amasis fut salué roi par l'armée ; ce fut en vain qu'Apriès tenta par ses envoyés de le rappeler au devoir et à la soumission : l'objet de la contestation fut remis à la force des armes. Les soldats égyptiens se réunirent sous les enseignes d'Amasis : les mercenaires cariens et ioniens vendirent leurs secours à Apriès ; ils furent vaincus dans un combat livré près de Momemphis, la Manouf-Elseffly, ou Manouf l'inférieure, des nomenclatures arabes.

Amasis triomphant entra dans Saïs, résidence des rois saïtes ses prédécesseurs, et s'établit dans leur palais. Il y conduisit avec lui Apriès, qui continua d'habiter cette demeure royale où il fut quelque temps fort bien traité. Mais les clameurs populaires imposèrent à Amasis une rigoureuse résolution ; il fallut livrer Apriès à la populace qui l'étrangla. Il fut ensuite, par les soins d'Amasis sans doute, inhumé dans les tombeaux royaux de sa famille.

Hérodote dit que ces tombeaux existaient dans l'enceinte de l'Hiéron de Nèïth, auprès du principal édifice, le temple proprement dit, à main gauche en entrant. On a vu, par la description de l'état actuel des ruines de Saïs, que la vaste étendue de la grande enceinte suffisait à tous ces édifices, et qu'une attentive restauration y marquait distinctement la place de chacun.

Telle fut la fin du Pharaon Apriès. Il paraît que la haine publique s'attacha à sa mémoire, que l'humanité d'Amasis ne put pas l'en préserver ; et l'on a cru en reconnaître les preuves trop évidentes sur quelques monuments, notamment sur une stèle où, parmi plusieurs rois nommés, on trouve immédiatement avant le nom d'Amasis celui d'un prince qualifié de Rêmesto, mot qui emporte étymologiquement l'idée de haine profonde. Le même cartouche se retrouve sur une statue naophore du Vatican ; et, comme la stèle est d'une époque postérieure au règne même d'Amasis, et date du règne de Darius, on a présumé que ce cartouche outrageant pour le roi Apriès avait été substitué au cartouche consacré durant sa prospérité, et adopté dans les inscriptions publiques : les rois perses n'avaient aucune inclination à protéger l'honneur des rois égyptiens saïtes.

Le règne d'Apriès fut de 19 ans selon Jules l'Africain, et de 25 ans selon Eusèbe et Hérodote. La même incertitude subsiste à l'égard de la durée du règne de Psammétichus II, portée à 17 ans par les uns, et à 6 années seulement par d'autres critiques. De précieux monuments vont décider de tous ces doutes, et compléter nos renseignements sur l'état, les actions et les règnes de la XXVIe dynastie. Le lecteur verra, par un exemple, quelle est la valeur historique des monuments égyptiens, de ceux même des moyennes castes, quand les inscriptions égyptiennes qui nous les expliquent renferment des dates clairement exprimées.

On a vu plus haut la traduction de quelques lignes de la stèle funéraire d'un prêtre nommé Psammétichus, qui naquit le 1er paôni, de la 3e année du règne de Néchaô II, mourut le 6 de paôphi, de la 35e année du règne d'Amasis, ayant vécu 71 ans, 4 mois et 6 jours.

J'ai sous les yeux le dessin d'une autre stèle de la même famille : c'est encore un Psammétichus qui naquit le 1er épiphi de l'an 1er du règne de Néchaô II ; mourut le 28 pharmouthi de la 27e année du règne d'Amasis, ayant vécu 65 ans, 10 mois et 2 jours.

La première stèle a déjà été men-

tionnée, et même expliquée par un écrivain italien qui explique tout hardiment, et qui ne s'est pas toutefois aperçu qu'il y a un déficit de cinq jours dans la somme de la durée de la vie du défunt Psammétichus; car les plus simples notions du calendrier égyptien démontrent que 71 ans, 4 mois et 6 jours donnent 26,041 jours, et qu'il y a réellement cinq jours de plus du 1er jour du 10e mois égyptien de la 3e année de Néchaô, au 6e jour du 2e mois de la 71e année suivante, qui était la 35e d'Amasis. Le biographe égyptien a oublié de compter les cinq jours complémentaires, qui, après la 71e année révolue, se trouvèrent entre le 1er paôni, où commençait la 72e, et le 6 paôphi que mourut Psammétichus; et le savant italien n'en a pas moins trouvé la parfaite explication de ce nombre erroné. La seconde stèle est exacte dans ses déductions : elles nous apprennent, par leur commun témoignage, qu'il s'était écoulé 65 années entières entre la 1re du règne de Néchaô II et la 27e du règne d'Amasis, et aussi qu'un intervalle de 71 années entières séparait la 3e année de ce même Néchaô, de la 35e de ce même Amasis.

Si donc, sur les 65 ans du premier compte, on soustrait 5 ans pour le reste du règne de Néchaô, et les 26 déjà écoulés du règne d'Amasis, il restera 34 ans pour les deux règnes successifs de Psammétichus II et Apriès, et il sera dès lors difficile d'accorder à l'un 17 ans, et à l'autre 25 selon Eusèbe, ou bien de ne donner aux deux règnes réunis que 25 ans, selon Jules l'Africain.

Si encore, sur les 71 ans de l'autre stèle, nous laissons à Néchaô II 3 ans pour le reste de son règne, et à Amasis les 34 années déjà révolues, il nous restera encore 34 ans, comme par les supputations de l'autre stèle, pour les deux règnes successifs de Psammétichus II et d'Apriès.

C'est donc à ce nombre, tiré de deux monuments que leur espèce place au nombre des plus authentiques, comme leur texte au nombre des plus précieux, c'est à ce nombre 34 qu'on doit se fixer pour la durée des règnes successifs de Psammétichus II et Apriès; et comme la liste d'Eusèbe, dans ses divers textes, s'accorde à fixer la durée du règne de Psammétichus II à 17 ans, nous adopterons ce nombre, et nous laisserons une durée égale au règne d'Apriès, qui n'est porté qu'à 19 ans dans les listes de l'Africain.

Nous nous abstenons d'examiner ici les notions précises que ces deux dates renferment sur l'état du calendrier égyptien au sixième siècle avant l'ère chrétienne, et particulièrement sur la manière alors en usage de compter les années du règne des rois, notions du plus haut intérêt pour la supputation de la chronologie égyptienne : nous n'avions en vue que d'éclaircir les difficultés qui subsistaient encore sur quelques points de l'histoire des rois de la XXVIe dynastie.

Amasis en fut réellement le dernier, l'enfant qui lui succéda de droit ayant à peine touché aux marches du trône.

Amasis était originaire de la petite ville de Siouph, dans le voisinage de Saïs. Son origine plébéienne ne le mit pas d'abord en grande considération parmi ses sujets; il sut se relever par sa prudence et son habileté : il se compara, dans une occasion solennelle, à un vase d'or, employé d'abord à de vulgaires usages, et qui, changé en statue de dieu, fut en grande vénération parmi les Égyptiens. Il passait pour savoir concilier les plaisirs et le commerce familier de ses amis avec les devoirs et la dignité de son rang.

Comme tous les rois nouveaux venus, Amasis déploya une grande magnificence, fit élever ou réparer un grand nombre d'édifices, orna les temples de riches ouvrages, et l'histoire écrite a rapporté comme véridique tradition que jamais l'Égypte ne fut dans un état aussi florissant qu'elle l'était sous le règne d'Amasis; que le fleuve ne fut jamais si bienfaisant, ni la terre plus féconde : on y comptait jusqu'à vingt mille villes, toutes habitées.

Memphis et Saïs furent les deux villes plus particulièrement embellies par

Amasis. Dans la première, il éleva un temple à Isis, remarquable par sa grandeur et sa magnificence; il fit placer devant le temple de Phtha un colosse couché, de 75 pieds de longueur, et deux statues en granit rose de 20 pieds de hauteur. A Saïs, les propylées du temple de Néïth furent son ouvrage, et l'antiquité les signala pour leur magnificence. Hérodote pensait que ces propylées surpassaient en élévation et en étendue tous les autres monuments du même genre, particulièrement par la masse et la qualité des pierres. Amasis y ajouta des colosses de proportions extraordinaires, des sphynx à tête humaine également colossals; et les matériaux de ces belles constructions furent tirés ou des carrières en face de Memphis (les carrières de Thorrah), ou des environs d'Éléphantine (les carrières de granit): Saladin les employa aussi à sa citadelle du Caire, où la science moderne reconnaît ces blocs doublement historiques, au nom d'Amasis qui est gravé dans une aire en creux sur une de leurs faces intérieures.

Amasis fit aussi tirer des carrières de Syène le célèbre naos monolithe qu'il consacra à la déesse Néïth dans son temple de Saïs. On mit, dit Hérodote, trois années à le transporter; deux mille mariniers y furent employés; ses dimensions étaient de 21 coudées (11 mètres) en longueur; 14 (7 mètres $\frac{1}{2}$) en largeur, et 8 (4 mètres $\frac{1}{6}$) en hauteur. Le même historien a vu ce temple d'une seule pierre à la porte du grand temple; on ne l'avait pas placé dans l'intérieur; l'entreprise avait été interrompue par des circonstances sur lesquelles l'histoire s'est diversement exprimée: de plus grandes masses de granit ont été extraites, transportées et employées dans la basse Égypte par les Égyptiens. On voit aussi, au musée royal de Paris, un magnifique naos monolithe en granit rose, où a vécu l'oiseau sacré de Néïth (la chouette) dans le temple même de Saïs, ouvrage admirable par sa masse comme par l'excellence du travail et des sujets mythologiques dont il est orné. Amasis fut un ami sincère des arts; et, si l'on veut juger de l'efficacité de ses efforts et de son influence pour prévenir leur décadence, il suffira de comparer, au Louvre, le monolithe d'Amasis qui vient d'être indiqué, avec un ouvrage du même genre tiré de Philæ et exécuté du temps des Ptolémées. C'est donc sans en être surpris qu'on lit sur les rochers granitiques des environs de Philæ, le nom d'Amasis parmi ceux des Pharaons qui les firent exploiter pour les édifices publics qu'ils élevèrent.

Les monuments de son règne ne sont pas rares dans les collections d'Europe. Une statue en basalte noir de la villa Albani, à Rome, conserve encore les traces du nom de ce roi. Au Vatican, le même nom se lit sur une statue naophore, en basalte noir: c'est l'image d'un chantre du roi Amasis. Celle d'un des prophètes, autre classe de prêtres, du même roi, existe à Florence; elle est aussi naophore, en basalte vert. Un vase, dit canope, se voit dans la même ville, portant aussi le prénom royal du même roi. On reconnaît ce nom sur un grand nombre de scarabées, d'amulettes et d'ouvrages de petites proportions. Sa légende complète se lit à Éléphantine et les îles voisines; et le cartouche nom propre se compose indifféremment de trois ou de quatre signes. Dans ce dernier cas, la figure de la chouette s'y trouve le troisième signe; il est ainsi composé dans la légende royale d'Éléphantine, et sur un sarcophage du musée britannique; mais plus ordinairement le prénom royal se compose du disque du soleil, d'un vase à une seule anse vu de profil, et du vase à deux anses vu de face. Le cartouche nom propre se lit *Se-rè Aahms*, le fils du soleil Ahmasis, ou bien *Nt-ce Aams*, le fils de Néïth Ahmasis: ces deux variantes sont constatées par les monuments; et à ces titres Amasis ajoute quelquefois celui de modérateur du monde: un scarabée du musée de Turin en fait foi.

Amasis laissa un fils qui lui succéda; mais l'histoire n'avait pas conservé le nom de la reine son épouse: Cham-

pollion le jeune l'a retrouvé dans les ruines de Karnac à Thèbes, où il est gravé sur un petit édifice situé hors de la grande enceinte, entre la porte élevée par le roi Ménephtha et le propylon du nord. La reine est figurée dans la frise sculptée qui orne ce monument; le roi Amasis, son époux, fait son pendant dans le même sujet de cette frise. Les deux cartouches de la reine contiennent son nom *Onk-nas*, les signes du cartouche prénom de Psammétichus Ier, et l'indication qu'elle est sortie de sa royale race. Si ce témoignage unique avait laissé quelques doutes sur la généalogie et l'état de cette princesse, un autre monument, récemment découvert, servirait à les détruire.

Le voyage fait à Thèbes par le bâtiment français le *Luxor* avait fait découvrir par un officier de l'équipage, derrière le Rhamesséum de Sésostris, et au fond d'un puits funéraire creusé dans le roc à 125 pieds de profondeur, un sarcophage du plus beau basalte vert, couvert d'inscriptions hiéroglyphiques et de sculptures sur toutes ses faces extérieures et intérieures; son couvercle est également chargé d'inscriptions, le dessus étant occupé par la figure en relief de la déesse Athyr. Ce sarcophage est celui de la reine Onk-Nas; elle y est nommée comme fille d'un roi Psammétichus et d'une reine Nitocris; et le témoignage des monuments nous fait reconnaître dans ce roi Psammétichus II. Ce prince avait donc eu de la reine Nitocris deux enfants, Apriès, qui lui succéda, et une fille nommée Onk-Nas, qui fut l'épouse d'Amasis, usurpateur de la couronne royale sur Apriès; le même Amasis, maître du trône, épousa la sœur du roi détrôné, n'oubliant pas que les filles succédaient à la couronne à défaut d'enfants mâles, et se garantissant ainsi des embarras éventuels des prétendants. La reine Onk-Nas mourut pendant les temps prospères du règne d'Amasis, qui la fit inhumer à Thèbes, où la profondeur du puits funéraire ne devait cependant pas la garantir des outrages d'un conquérant étranger. Ceux qui ont recueilli le sarcophage de la reine ont remarqué que ce puits avait été violé très-anciennement; que le sarcophage avait été ouvert, que la momie en avait été arrachée et brûlée près du sarcophage même, où existaient encore des débris d'ossements charbonnés, dont quelques-uns conservaient des traces de dorure.

Tous ces outrages au corps embaumé d'une reine révèlent une fureur impie; et les souvenirs de l'histoire désignent Cambyse, roi de Perse, comme s'en étant rendu coupable. On sait que ce conquérant, maître de Saïs, fit retirer du tombeau la momie d'Amasis, la fit battre de verges et percer de coups d'aiguille; il voulut aussi qu'on lui arrachât les cheveux et qu'elle fût brûlée. Dans l'année d'après, maître de Thèbes, il viola les tombeaux, voulut voir les corps qu'ils renfermaient, et il n'oublia pas celui de la femme du roi dont il avait profané les restes à Saïs : tel fut le sort de la dépouille mortelle de cette reine, dont le sarcophage, déposé momentanément à Paris, a passé dans le musée royal de Londres. Les historiens parlent d'une autre femme d'Amasis, native de Cyrène, nommée Ladicè, que Cambyse trouva encore vivante, et renvoya honorablement à sa famille : mais les expressions d'Hérodote et le silence des monuments ne permettent pas de reconnaître dans la Grecque de Cyrène une seconde femme d'Amasis.

On cite, il est vrai, les Cyrénéens parmi les peuples dont Amasis rechercha l'alliance : leur voisinage de l'Égypte rendait nécessaires de pacifiques relations entre ces deux peuples. Du reste, Amasis continua de favoriser les Grecs; il leur accorda la ville de Naucratis pour résidence, leur concéda des enceintes consacrées, et la liberté d'y adorer leurs dieux; les villes grecques les plus commerçantes s'associèrent pour y élever un Hellénium; d'autres villes consacrèrent des temples à des divinités particulières; et Amasis, s'identifiant de plus en plus avec les intérêts de la Grèce, contribua pour mille talents à l'édification du

nouveau temple de Delphes. Il donna lui-même plusieurs statues et des ouvrages de prix à divers temples de la Grèce : Hérodote nous affirme les avoir vus lui-même dans ces temples. Il dit aussi que, pour la première fois, l'île de Chypre fut soumise et réunie à l'Égypte par Amasis.

Rien n'est plus connu, parmi les faits singuliers de l'antiquité, que l'histoire de l'anneau de Polycrate, tyran de Samos. Il était le plus heureux des hommes, et entretenait ses relations d'affection, et vraisemblablement aussi de politique, avec Amasis. On a conservé la copie d'une lettre que le roi d'Égypte écrivit au chef samien, pour l'engager à se défier de la fortune et à se préparer à ses revers, en s'imposant lui-même les plus pénibles privations. Selon ce sage conseil, Polycrate fit jeter dans la mer cet anneau qu'il aimait par-dessus tout, et la fortune le lui rendit : il avait été avalé par un magnifique poisson qui fut jugé digne de la table de Polycrate, et l'anneau fut retrouvé en le préparant pour son repas. Le temps des revers arriva cependant pour Polycrate et pour Amasis.

L'histoire grecque a aussi fait connaître les relations de Solon, l'un des sept sages de la Grèce, avec le roi d'Égypte.

Ce roi, qui s'est fait dans la mémoire des hommes une juste renommée, mourut après un règne de 44 ans, selon les témoignages historiques les plus dignes de foi, accrédités directement par un bas-relief égyptien, qui porte pour date de ce règne ce même nombre d'années : Amasis fut inhumé dans le tombeau qui lui avait été préparé dans l'enceinte de l'Hiéron de Nèïth à Saïs. Ce tombeau était situé dans la cour extérieure du temple ; il consistait en une très-grande salle soutenue par des colonnes à chapiteau imitant le palmier ; un naos fermé par deux portes contenait le sarcophage et la momie du roi.

Amasis eut pour successeur son fils qui porta le nom de son aïeul maternel le roi Psammétichus : il fut le Psammétichus III de la dynastie saïte. Les historiens et les listes de Manéthon le nomment Psammachérites, Psammenite, et les monuments Psammétique, comme ses aïeux. Son cartouche prénom, qui signifie soleil vivificateur des offrandes, se trouve, suivi de son nom propre, sur un des édifices de Karnac, sculpté à côté de celui de son père Amasis. Mais l'histoire ne rapporte de ce prince que les infortunes qui signalèrent son règne, presque inaperçu, de six mois. Alors les destins de l'antique royaume des Pharaons s'accomplissaient ; Cambyse armait contre l'Égypte : le torrent dévastateur allait déborder sur elle et l'engloutir. La XXVIe dynastie avait fait son temps après une durée de 150 années, pendant lesquelles huit rois s'étaient succédé sur le trône. On était à l'an 525 avant l'ère chrétienne.

Il y avait alors à peine douze années qu'une peuplade de l'Asie occidentale, presque inconnue et presque inculte, quittant inopinément les bords de l'Araxe, et entraînant avec elle d'innombrables auxiliaires plus incultes encore et tirés des régions limitrophes, s'avançait, invincible, vers le nord-ouest de ce vaste continent, conduite par Cyrus déjà chef de toutes les tribus et suivi de ses mages, et commandée par les princes Achménides et la caste privilégiée des Pasargades. Le Tigre et l'Euphrate avaient été franchis ; Suse, Babylone et les vastes provinces dont ces splendides cités furent l'ornement, étaient soumises et occupées ; la Syrie, dont le patriotisme mercantile, nativement indifférent sur la personne du maître, avait acheté du vainqueur, à assez bon prix, la permission de continuer en paix ses trafics et son lucre avec l'Europe et l'Asie, avait aussi accepté sans murmure le titre de satrapie persane, et ses rois celui de vassaux tributaires de la nouvelle puissance. Ainsi les Perses étaient à la porte de l'Égypte lorsque Cyrus mourut.

Cambyse, son fils, continua son règne, l'exécution de ses vues et ses conquêtes. Les historiens grecs ont cherché et recueilli avec grand soin les

causes de l'invasion de l'Égypte par Cambyse; et ils racontent, à ce sujet, un certain nombre d'anecdotes, réellement indignes de la gravité de l'histoire. Cambyse aurait demandé au Pharaon Amasis sa fille pour épouse, et Amasis lui aurait envoyé la fille d'Apriès, engageant ainsi le roi de Perse dans une inégale alliance. Cambyse avait demandé un habile oculiste; et le chirurgien envoyé par Amasis, considérant sa mission comme un exil, aurait séduit Cambyse à marcher contre l'Égypte. Cambyse serait aussi le petit-fils d'Apriès, et serait venu venger son grand-père contre l'usurpateur Amasis et sa descendance. Cambyse, enfin, aurait voulu venger sa mère à laquelle Cyrus, son père, avait préféré une esclave égyptienne : ces historiettes n'ont d'autre mérite que celui, si c'en est un, de nous prouver qu'il y avait aussi dans l'antiquité des bons esprits disposés à tout croire : l'histoire du beau caniche de la duchesse de Malborough n'est peut-être pas bien moderne.

L'invasion de l'Égypte par les Perses ne fut que la conséquence nécessaire de la marche d'une peuplade barbare, passant de la vie nomade à la vie conquérante; se portant, comme toutes les invasions des nomades asiatiques, de l'est à l'ouest, et rencontrant l'Égypte riche et puissante sur son chemin. Cambyse avait succédé à Cyrus depuis cinq ans.

Il avait pour auxiliaires des Perses un corps d'Ioniens et un corps d'Éoliens qu'il regardait comme les esclaves de son père. Un traité avec les Arabes le préserva de tous les inconvénients du désert, et il s'avança vers Péluse. Psamménite s'y était établi avec l'armée égyptienne; elle fut défaite, et courut en désordre se jeter dans Memphis. Des parlementaires envoyés par Cambyse furent massacrés; mais, après un assez long siége, les Égyptiens n'eurent d'autre ressource que de se rendre : Memphis et son château furent livrés aux Perses, et Psamménite descendit du trône après un règne de six mois : l'Égypte fut dès lors soumise à l'étranger vainqueur; l'histoire a dit comment l'insensé Cambyse usa de sa victoire.

Ce chef persan fut le premier roi de la XXVIIe dynastie : il occupa et gouverna l'Égypte militairement; la barbarie y fit une guerre ouverte à la civilisation, et le fanatisme des mages de la Médie porta la désolation dans les sanctuaires de l'Égypte. Psamménite, dépouillé de la royauté, fut exposé à toutes les douleurs, à toutes les humiliations de sa cruelle condition; il vit sa fille réduite au service des esclaves, son fils conduit au supplice; mais il ne s'en émut pas : ces malheurs domestiques, disait-il, étaient trop grands pour être pleurés. Sa noble contenance intéressa un moment Cambyse et ses Perses; et des historiens ont cru que Psamménite en aurait obtenu le gouvernement de l'Égypte, s'il n'avait préféré la mort en essayant de lui rendre l'indépendance, au misérable honneur d'en être le satrape. Convaincu de patriotisme, c'est-à-dire, de complot et de tentatives de révolte envers les Perses, il fut condamné à boire du sang de taureau, et il en mourut sur-le-champ.

Dans l'enivrement de sa toute-puissance, Cambyse se rendit de Memphis à Saïs, pour se donner le plaisir d'insulter aux restes d'Amasis, qu'il fit arracher du tombeau. Héliopolis ne fut point épargnée; le Perse en ravagea par le fer et par le feu les édifices sacrés; il les mutila avec une féroce attention. Strabon vit encore de ses yeux les traces manifestes de ces ravages. La grande capitale de l'Égypte en révélait de non moins profondes : la plupart de ses édifices publics furent maltraités. A Memphis, la célébration de la fête d'Apis occasionna la mort des magistrats de la ville; ses prêtres furent battus de verges; et, pour prouver que le bœuf Apis n'était pas un dieu, Cambyse le frappa de son poignard. Contre l'usage des Perses, Cambyse épousa deux de ses propres sœurs. Il entreprit à la fois trois expéditions; l'une contre Carthage : elle echoua par la désobéissance d'une partie de la flotte; l'autre contre les Éthiopiens

macrobiens, qui déjouèrent ses projets en ne se méprenant point sur la véritable mission des ichthyophages d'Éléphantine, parlant la langue des Éthiopiens, qui étaient chargés des présents de Cambyse ; la troisième expédition, par terre, fut dirigée de Thèbes contre l'Oasis d'Ammon ; et l'histoire rapporte que les soldats de cette expédition ne revirent jamais l'Égypte, ayant été ensevelis dans le sable du désert soulevé par un vent tempêtueux du midi.

Cambyse envoya à Suze une colonie de six mille Égyptiens : ainsi l'Égypte éprouva toutes les calamités que pouvait engendrer une invasion de barbares, fanatisés par l'ignorance et par une intolérante crédulité. La Perse n'avait pas triomphé sans combats et sans payer ses succès du sang de ses soldats. Hérodote visita le champ de bataille près de Péluse, et il y vit amoncelés séparément les ossements des hommes qui y avaient péri de part et d'autre. C'est là qu'il remarqua ces singuliers caractères physiques qui différenciaient les Perses des Égyptiens : les crânes des premiers, minces et sans résistance, pouvaient être facilement percés en les frappant légèrement avec un caillou, tandis que les crânes des Égyptiens étaient si durs qu'on parvenait péniblement à les fendre en y employant une grosse pierre : et l'on expliquait ce phénomène par l'usage de la tiare, qui, dès leur enfance, enveloppe et garantit de l'air la tête des Perses, tandis que les Égyptiens, au sortir de l'enfance, se faisant raser la tête, elle était exposée à l'air et à la chaleur qui la durcissent. L'examen des momies a fait récemment reconnaître que les os des têtes égyptiennes étaient épais, solides et très-durs.

Le règne de Cambyse sur l'Égypte ne dura que trois années : Aryandès en avait été nommé gouverneur ; mais ce règne y laissa de bien longs souvenirs, et la haine nationale les a rendus durables jusque dans les temps modernes. Un des chrétiens coptes, dont les écrits nous sont parvenus, parlant d'un lieu de la haute Égypte qu'il nomme *le temple*, s'exprime ainsi : « Perpé, bourg que Cambyse détruisit par le feu. »

On trouve cependant sur quelques monuments égyptiens le nom de Cambyse tracé en caractères sacrés (voyez notre planche 87, cartouche isolé à droite) : on le comprend, son règne était un fait, et son nom devenait une date. C'est à ce titre qu'il se lit dans l'inscription d'une statue naophore du musée du Vatican : ce nom est écrit Kmboth ou Kmbath, et il est précédé du titre royal égyptien, le roi du peuple obéissant. On cite aussi le nom de Cambyse dans une inscription gravée sur un rocher, dans la route de Qéné à Cosséïr ; nous aurons l'occasion de revenir sur cette inscription.

Quand la Providence eut mis un terme à la vie et aux fureurs insensées de Cambyse, dont la cruauté n'avait pas épargné ses plus proches, le désordre régnait dans les pays soumis à son autorité. Un mage se donnant pour Smerdis, frère de Cambyse, dont il portait par hasard le nom, s'était emparé du trône de Perse, et il l'occupa pendant quelques mois encore. Durant cette usurpation, l'Égypte fut gouvernée par un autre mage dont l'autorité dura, dit-on, pendant sept mois : le succès de la conjuration à la tête de laquelle se mit Darius, le fils d'Hystaspe, gouverneur de la Perse, rétablit l'autorité royale, et l'Égypte eut un nouveau roi. Ce fut le premier essai et le premier fruit de la rivalité et des efforts des Mèdes pour reprendre la supériorité sur les Perses leurs vainqueurs.

C'est du règne de Darius que l'histoire date l'établissement de quelque ordre dans l'administration des vastes pays dont Cyrus et Cambyse venaient de faire la conquête en moins de vingt années. Darius les divisa en vingt satrapies ou gouvernements ; et il s'occupa si particulièrement d'enrichir son trésor, que les Perses l'avaient surnommé le banquier, parce qu'il savait tirer de l'argent de tous, donnant à Cambyse l'épithète de *maître*, et à Cyrus celle de *père*. L'Égypte, la por-

tion de la Libye qui lui confine, et les provinces de Cyrène et de Barcè en Afrique, réunies en un seul gouvernement, formaient la sixième satrapie : elle était imposée à sept cents talents babyloniens ou d'argent; les produits de la pêche du lac Mœris appartenaient aussi au fisc : ils étaient d'un talent par jour pendant les six mois où le Nil entre dans le lac, et de vingt mines seulement durant le reste de l'année. De plus l'Égypte fournissait annuellement la quantité de mesures de blé, qui était nécessaire pour nourrir cent vingt mille hommes, Perses ou auxiliaires, occupant le château blanc de Memphis; quantité qui ne devait pas s'élever au-dessous de quinze cent mille boisseaux, dont un seul pouvait suffire à la nourriture d'un homme pendant un mois. Après Babylone et l'Assyrie, qui formaient le neuvième gouvernement, l'Égypte était aussi le plus imposé de tous en argent.

On peut conclure de plusieurs circonstances historiques, que la portion de la Nubie sur laquelle les rois d'Égypte avaient conservé l'autorité, comme annexe de l'Égypte, s'en détacha lors de l'occupation des Perses. L'état des gouvernements du grand empire de Darius n'indique, en effet, aucune partie de territoire au sud de l'île d'Éléphantine; et le pays des Éthiopiens limitrophes de l'Égypte, ne contribuait, comme la Perse elle-même, aux charges de l'État, que par des dons volontaires. Les Éthiopiens et les habitants de Nyse envoyaient, tous les trois ans, deux boisseaux d'or natif, deux cents troncs de bois d'ébène, cinq jeunes Éthiopiens et vingt défenses d'éléphant. Les monuments des victoires des Pharaons nous prouvent que ces mêmes peuples payaient les mêmes tributs à Sésostris et aux grands rois ses ancêtres et ses descendants.

Darius fit frapper à son nom des monnaies en or, qui eurent cours dans tous ses États; ce furent les premières dont l'Égypte connut l'usage; elles se nomment encore *dariques*, et on en voit dans les collections numismatiques. Aryandès, à qui Darius avait continué le gouvernement de l'Égypte auquel Cambyse l'avait élevé, imitant son maître, fit frapper des monnaies d'argent, et Darius le fit condamner comme coupable de projets de révolte.

Ces établissements de Darius lui ont fait attribuer la volonté de faire régner l'ordre dans ses vastes possessions par l'influence d'une administration régulière. On en a conclu que l'Égypte respira plus heureuse, quoique soumise et gouvernée par des rois étrangers : elle subissait le sort commun à tout l'Orient, et dévorait, sans l'oublier, l'affront d'avoir été vaincue. Des mages intolérants y professaient une religion étrangère; et si le gouvernement laissa aux Égyptiens l'usage public et privé de leur système d'écriture sacrée, lui et ses Perses se servaient, en Égypte même, de leur écriture nationale, ou devenue telle pour eux, quoique d'emprunt : des monuments en caractères cunéiformes, originaires de l'antique Babylone, à qui les Mèdes, instituteurs des Perses, les avaient aussi empruntés, ont été trouvés en Égypte. On a même cru y lire les noms de quelques-uns des rois perses conquérants.

Le règne de Darius Ier fut heureusement d'une longue durée : il compta 36 années : il en reste, dans les ouvrages des Égyptiens, de nombreux souvenirs. Ce roi est nommé dans les inscriptions de la statue naophore du Vatican déjà indiquée au sujet de Cambyse. Le musée de Turin possède cinq contrats en écriture démotique, datés de l'an 5, au mois de pharmouti; de l'an 15, même mois; de l'an 16, mois de paôphi; de l'an 31, mois de méchir; enfin de l'an 35, au mois de phaménoth, du règne du roi Darius. Des monuments religieux furent aussi élevés sous son règne aux dieux de l'Égypte : l'inscription suivante subsiste encore sur l'entablement des colonnes du grand temple de l'Oasis d'El-Khardjeh : Le dieu bienfaisant, seigneur du monde, le chéri d'Amon-Ra, seigneur de la région Héb-Osch, le fils du soleil *Nt-Triouch* (Darius), toujours

vivant. Et, dans cette Oasis d'Ammon que Cambyse voulait ravager et qu'il ne lui fut pas donné d'atteindre, des temples à Amon-Ra s'élevèrent sous les auspices du même roi perse, dont le nom se lit encore sur les débris de ces édifices. Notre planche 87 nous montre Darius faisant l'offrande du feu (adoré par les Perses), à plusieurs des dieux de l'Égypte.

L'intolérance des mages se serait-elle montrée moins absolue pour les îles des déserts de l'Égypte, et aurait-elle politiquement, à cause des grandes voies suivies par le commerce, ménagé les pratiques religieuses de leurs habitants? Quoi qu'il en soit, on n'a lu sur aucun monument public de l'Égypte le nom d'aucun des rois perses, ses conquérants. Ils s'emparèrent habilement de toutes les ressources qu'offraient au fisc royal les provinces occupées, et ils s'appliquèrent à ne pas affaiblir les sources des revenus publics. La route de l'Égypte en Asie, de Coptos ou d'Apollinopolis-Parva à Cosséir, sur la mer Rouge, fut particulièrement entretenue; et il y reste encore écrites sur les rochers les preuves de l'attention que les rois perses donnèrent à l'entretien de cette communication importante: les noms de Cambyse, Darius et Xercès y sont gravés avec des dates de leur règne: l'an 6 pour le premier (la 1re année de son règne en Égypte); l'an 36 pour Darius, et l'an 12 pour Xercès. Strabon dit aussi: « Darius Ier fit reprendre les travaux du canal du Nil à la mer Rouge, commencé par Sésostris avant la guerre de Troie, continué et non terminé par Néchaô, fils de Psammétichus. Darius abandonna aussi cette entreprise au moment de la mener à fin, cédant à la crainte sans fondement que la mer Rouge étant plus élevée que l'Égypte, le pays ne fût submergé si l'isthme était rompu. » Hérodote, Diodore de Sicile et Pline, comme Strabon, rendent témoignage des travaux ordonnés par Darius pour terminer ce canal; entreprise que l'impuissance de l'art, à cette époque, ne pouvait pas sûrement exécuter; et c'est dans le voisinage du lit de ce canal que M. de Rozière a trouvé les débris d'un monument orné d'une inscription en caractères cunéiformes. La route de Cosséir dut devenir plus importante, et l'objet de l'attention particulière du gouvernement dès que les travaux du canal furent abandonnés.

Du reste, Darius n'habitait pas en Égypte. Les grandes villes d'Asie étaient les lieux de sa résidence ordinaire; néanmoins il avait des Égyptiens pour médecins, d'après la réputation que l'Égypte s'était acquise dans l'art de guérir.

Quand Darius, faisant sa retraite devant les Scythes, voulut repasser l'Isther dont les Ioniens avaient retiré une partie du pont, il se trouva dans l'armée persane un Égyptien fameux par l'étendue et la force de sa voix. Du rivage il appela Hystiée de Milet, qui l'entendit au premier cri, fit avancer les bateaux, rétablit le pont, et délivra Darius de ses vives alarmes.

Darius avait aussi fait en Égypte la guerre de la conquête, servant dans les gardes de Cambyse. On connaît sa rencontre à Memphis avec le Samien Sycoson, couvert d'un manteau couleur de feu, que Darius lui enviait. Le Grec donna son manteau au Perse; et celui-ci, devenu roi, témoigna par sa générosité envers Sycoson qui s'était rendu à Suze, qu'il n'avait pas oublié la politesse et le don qu'il en avait reçus, n'étant encore que simple garde du roi.

Mais, malgré la sévérité et l'omnipotence des satrapes, les peuples conquis n'acceptaient pas leur joug sans retour. Non loin de la ville capitale, demeure du roi, les Babyloniens proclamèrent leur liberté, et la défendirent avec vigueur pendant un siége de vingt mois: la ruse en triompha, et Darius rétablit son autorité dans la splendide Babylone.

L'Égypte imita l'Assyrie: elle tenta aussi de secouer le joug des Perses. Hérodote dit que ceci arriva dans la 35e année du règne de Darius, qui mourut l'année d'après, en s'efforçant de rétablir son autorité en Égypte

Le contrat précité, du mois de phaménoth de l'an 35 de Darius, ne contredit pas ce récit d'Hérodote; ce mois est le 7e de l'année; l'insurrection égyptienne dut donc se déclarer dans les cinq derniers mois qui, pour ces temps-là, selon le calendrier vague, étaient les mois de l'été et de l'automne, ceux mêmes où l'inondation périodique du Nil couvrant la basse et la moyenne Égypte, opposait d'invincibles obstacles à la marche des armées et à la facile communication des villes entre elles.

Quand Darius mourut, l'Égypte n'était pas encore soumise: son fils Xercès lui succéda vers l'année 486 avant l'ère chrétienne. Peu de mois après son avénement, il avait rétabli l'autorité persane en Égypte: il la punit de sa révolte par une complète oppression, et lui donna son frère Acheménès pour satrape.

L'Égypte étant soumise, Xercès employa quatre années à organiser son armée, et se mit en campagne l'année suivante. Il fit faire en Égypte une très-grande quantité de câbles en papyrus pour la construction des ponts. Les Égyptiens établirent un pont de cette matière qui joignit Abydos à la côte d'Europe.

Dans l'armée de Xercès, l'Égypte avait fourni deux cents vaisseaux; les hommes qui les montaient avaient la tête couverte d'un casque en mailles de fer, et leurs boucliers creux étaient entourés d'un très-grand cercle de fer; ils portaient pour armes des lances propres aux combats de mer, et des haches de fer très-fortes. Le plus grand nombre avait des cuirasses et de longues épées.

On lit encore à Cosséïr le nom de Xercès, ainsi que sur un beau vase d'albâtre du Cabinet des antiques de Paris, où il se lit *Schéarcha;* une inscription en caractères cunéiformes est au-dessous de l'inscription égyptienne; le même nom du roi s'y lit aussi; et il est résulté du rapprochement comparatif de cette inscription bilingue, publiée par Champollion le jeune en 1824, quelques certitudes dans l'ensemble des doutes qui enveloppent encore les études qui ont pour objet la connaissance des éléments graphiques des divers alphabets en caractères cunéiformes. A Cosséïr, le nom de Xercès est précédé du titre de *dieu bienfaisant, seigneur du monde,* expressions du protocole qui ne peuvent témoigner ni de la félicité, ni de l'affection de l'Égypte pour cette autorité étrangère et oppressive. La fin du règne même de Xercès est une preuve du contraire. Dès que les Égyptiens apprirent sa mort, ils essayerent encore une fois de ressaisir leur indépendance: courageuse persistance qui prenait sa source dans l'amour de la patrie, l'amour de ses lois et des institutions nationales, dans cette foi aux dieux et au culte du pays, qui, dans tous les temps, a fait des peuples de héros prêts à tous les sacrifices; car l'histoire le proclame de toutes ses voix, il n'y a rien à attendre d'une nation qui n'éprouve pas la vive et invincible influence des convictions ou des préjugés. La prédominance des intérêts matériels n'a-t-elle pas ouvert à tout ennemi qui apportait des bénéfices, les portes de toutes les villes où la bourse est le temple du dieu du pays?

A son avénement au trône de Perse, Artaxercès, fils de Xercès, dut d'abord songer à rétablir son autorité dans l'Égypte insurgée. La Perse menaçait la Grèce; et la Grèce s'allia avec l'Égypte: elle éloignait de ses bords un ennemi retoutable, en le chassant de l'Égypte. Les Athéniens mirent leur flotte en mer contre celle des Perses; ils envoyèrent une armée alliée à celle de l'Égypte, et leurs premiers efforts réunis furent couronnés d'un plein succès. L'armée d'Artaxercès fut battue et se retira du côté de Memphis, où l'armée égyptienne poursuivit les vaincus. Mais Artaxercès ayant réussi à séparer les troupes athéniennes de celles des Égyptiens, vint plus facilement à bout des unes et des autres, et l'autorité persane fut rétablie sur les rives du Nil: l'Égypte fut de nouveau soumise à une dure condition; Acheménès, frère de Xercès, lui fut donné

pour gouverneur, et le joug du vainqueur fut encore plus pesant.

Les historiens les plus renommés de la Grèce sont presque contemporains de ces événements, et les narrent avec leurs plus particulières circonstances : il paraît toutefois que la succession des divers rois qui portèrent le même nom, les Xercès et les Darius, a jeté, dans le récit de ces historiens, quelque confusion dans l'ordre chronologique des faits ; on accorderait difficilement Hérodote et Thucydide sur ce qu'ils en rapportent ; Diodore de Sicile y ajoute encore quelques variations : nous continuerons à prendre pour guide l'annaliste le plus instruit des affaires de l'Égypte, Manéthon, dont les monuments accréditent si positivement les témoignages.

Après avoir rétabli son autorité en Égypte, Artaxercès régna encore 38 ans (en tout 40 ans); pour ce laps de temps, les écrits de l'antiquité ne relatent aucun fait particulier relatif à l'Égypte : elle était immobile et soumise comme l'esclave courbé sous le poids de ses fers. Le nom d'Artaxercès fut cependant tracé en écriture sacrée égyptienne ; il existe encore, avec le titre de *roi, seigneur du monde, Artakhschsech*, gravé sur les rochers qui bordent une partie de la route de Qéné à Cosséïr.

Il eut pour successeurs un Xercès II, qui régna deux mois ; Sogdianus, sept mois, et Darius-Nothus, fils de Xercès II, qui régna 19 ans.

Si l'on consulte la liste des rois de la Perse, telle qu'elle a été adoptée et conservée par les chronologistes et les astronomes de l'antiquité, on n'y retrouvera ni ce Xerxès II, ni ce Sogdianus. La table chronologique des rois, placée en tête de l'Almageste de Ptolémée, et dont les années des règnes servent à la date des observations astronomiques, nomme pour l'intervalle de temps qui s'est écoulé pour l'histoire d'Egypte, depuis la mort de Psamménite jusqu'à ce point où nous sommes parvenus, Cyrus, Cambyse, Darius Ier, Xercès, Artaxercès et Darius II. C'est dans la liste de Manéthon, soigneusement dressée pour l'Égypte, que sont mentionnés les règnes éphémères d'un Xercès II et de Sogdianus. Ce Darius II est qualifié de *nothus*, ou enfant illégitime.

Il paraît que c'est au règne d'Artaxercès qu'il faut rapporter les nouvelles entreprises des Égyptiens alliés avec les Athéniens contre l'occupation persane. Thucydide et Ctésias nous ont transmis les détails les plus circonstanciés de ces nouvelles guerres, auxquelles se mêla aussi, comme allié des Égyptiens, un chef libyen, que ces historiens nomment Inarus. La flotte des Perses fut détruite ou prise par celle des Athéniens : les Grecs remontèrent le Nil et débarquèrent leurs troupes sous le commandement de Charitimès. Achéménès, à la tête de trois cent mille hommes, fut défait par les alliés et perdit le tiers de son armée ; lui-même périt dans ce sanglant combat. Le reste de l'armée se réfugia dans les fortifications de Memphis. Les Égyptiens les y assiégèrent pendant trois années, les y tenant étroitement enfermés. Mais une seconde armée persane s'avançait, commandée par Artabaze, satrape de la Cilicie, et par Mégabyze, qui l'était de la Syrie. Battus par ces nouvelles forces, malgré leur vigoureuse résistance, et le chef libyen ayant reçu de graves blessures, les Égyptiens et les Athéniens se retirèrent dans l'île de Prosopitis, baignée par deux branches du Nil : dans l'une d'elles, la flotte égyptienne et la flotte athénienne trouvèrent un refuge et un abri. Les Perses les attaquèrent, et les alliés s'y défendirent pendant une année et demie. Mais les Perses mirent à sec la branche du Nil où la flotte athénienne était mouillée ; ces forces navales devinrent inutiles, et les Perses s'ouvrirent un chemin de terre dans l'île. Alors Inarus se rendit avec les siens à la condition de la vie sauve ; mais les Athéniens, au nombre de six mille, mirent le feu à leurs vaisseaux, préférant la mort glorieuse du combat à l'ignominie de l'esclavage : des conditions honorables offertes par les Perses sauvèrent ces

braves Athéniens d'une mort prochaine. Une nouvelle flotte envoyée par les Athéniens fut attaquée et prise par les Perses, et leur triomphe fut complet. L'Égypte fut encore une fois soumise; Sartamas lui fut donné pour gouverneur; et l'héroïque Inarus, conduit à Suze, y fut mis en croix contre la foi des traités. Inarus passait pour être le fils d'un Psammétichus.

Ces défaites ne lassèrent point le courageux patriotisme des Égyptiens : sous Darius-Nothus, ils arborèrent de nouveau la bannière de l'indépendance. un Égyptien était à leur tête; il se nommait Amyrtée, originaire de la ville sainte de Saïs. D'après quelques témoignages fugitifs de l'histoire, Amyrtée aurait secondé les premiers efforts d'Inarus; et, après sa défaite, se serait tenu en repos dans les contrées marécageuses de la basse Égypte, d'où l'impatience de ses concitoyens l'aurait de nouveau rappelé pour la délivrance de la patrie.

Amyrtée résista aux troupes du lieutenant de Darius-Nothus; et, à la mort de ce dernier, Amyrtée se trouva en possession de toute l'Égypte : il y rétablit l'ancienne domination des Pharaons, avec les anciennes lois et le culte des dieux du pays.

Ainsi la première dynastie des Perses, qui forme la XXVIIe dynastie égyptienne, s'éteignit après une durée de 120 ans.

Amyrtée, roi d'origine égyptienne, et peut-être de l'ancienne race royale, forma à lui seul la XXVIIIe dynastie. Il ne régna que six ans, à compter de l'an 404 avant l'ère chrétienne.

Sa première pensée eut pour objet de réparer les désastres de l'occupation étrangère, et de rétablir les honneurs des dieux; les temples d'Éléthya, dédiés à Sévek (Saturne), et à Sowan (Lucine), construits et décorés sous les règnes de la reine Amensé et des rois Mœris et Memnon, mutilés par les Perses, furent réparés par les soins d'Amyrtée. D'autres monuments de l'Égypte conservent encore les marques de ces pieuses restaurations. Le court règne d'Amyrtée, qui ne commença qu'après que cet illustre Égytien, à la suite de longs combats, eut réussi à délivrer son pays de l'occupation persane, laissa peu de temps à ses soins réparateurs. Une famille originaire de la ville de Mendès lui succéda et forma la XXIXe dynastie, qualifiée de Mendésienne à cause de son origine.

Le premier roi se nomma Noufrôuthph, dont les Grecs ont fait Néphérités. Son nom se lit sur les deux côtés du trône d'une statue de ce roi, en basalte noir, haute d'un empan et demi, dans la collection de l'Institut de Bologne. Le nom de ce roi n'a pas été aperçu sur les monuments encore subsistants en Égypte; mais le malheur des temps et toutes les causes de destruction qui se sont succédé depuis, expliquent ce résultat négatif.

Ce roi d'Égypte ne cessait pas d'être menacé par le roi de Perse et par ses innombrables soldats. De son côté, Néphérités ne négligeait aucun des soins qu'exigeait le salut du pays : à cet effet, il conclut avec Sparte un traité d'alliance que cette cité grecque lui avait proposé contre l'ennemi commun. Diodore de Sicile donne pour époque à ce traité la première année de la quatre-vingt-seizième olympiade, ou l'an 395 avant l'ère chrétienne. Néphérités, parvenu au trône dès l'an 398, régnait en effet à l'époque assignée par Diodore de Sicile à ce traité. On trouve aussi son nom sur les rochers des environs de Philæ, dans un proscynéma ou acte d'adoration à Horammon, à Saté et à Mandou, fait à ces divinités pour le salut de ce roi Néphérôthph. Toutefois son règne ne dura que six années.

Il eut pour successeur un roi nommé Hâkôr; les Grecs ont écrit ce nom Achoris. La durée de son règne est portée à 13 années par les listes de Manéthon. Ce règne fut très-laborieux; sans cesse menacée par la Perse, l'Égypte eut à s'occuper de sa défense, et elle forma, à cet effet, d'utiles alliances. Achoris amena dans une ligue défensive Evagoras, roi de Chypre, les Arabes, les Tyriens et les Libyens

de Barcè; un Égyptien qui avait passé au service des Perses, Gaüs, dont la famille avait été cruellement traitée par Psammétichus, mécontent du chef perse sous les ordres duquel il se trouvait dans l'expédition contre Chypre, déserta ce service, emmenant avec lui une partie de la flotte et de l'armée. Il se réunit à Achoris; les Lacédémoniens entrèrent aussi dans cette alliance : la mort de Gaüs et de quelques autres chefs des alliés en amenèrent la dissolution.

Achoris en forma une nouvelle avec plusieurs peuples de la Grèce qui se rendirent en Égypte sous le commandement de l'Athénien Chabrias. De leur côté, les Perses, occupés à de plus grands desseins, poussèrent mollement la guerre contre l'Égypte : sur ces entrefaites, Achoris mourut.

Les soins de la défense du pays ne l'avaient pas détourné de ceux qu'exigeait la réparation des outrages faits aux temples des dieux par les étrangers dont l'Égypte était délivrée. On voit encore sur l'édifice de Médinet-Habou, à Thèbes, les preuves des réparations qu'Achoris fit faire aux colonnes protodoriques qui soutiennent les plafonds des galeries, et pour lesquelles on employa des matériaux d'un petit temple édifié par l'ordre de la princesse Nitocris, femme de Psammétichus II, et que la barbarie des Perses avait très-vraisemblablement détruit.

Achoris fit réparer aussi quelques-uns des dégâts qu'avait éprouvés le temple d'Élethya : on voit encore dans les carrières de Thorrah, près de Memphis, que, dans la seconde année de son règne, Achoris en fit extraire des matériaux employés dans les édifices qu'il fit élever ou restaurer. Enfin le musée égyptien de Paris possède un sphynx dont la base porte le nom de ce roi en caractères hiéroglyphiques, avec le titre de chéri de Chnouphis. On a remarqué quelques variantes dans les signes des deux cartouches : mais ces signes variés sont toujours des homophones; et Champollion le jeune a donné de ces variétés des explications que ses plagiaires se sont appropriées.

A Achoris succéda, selon Manéthon, un roi nommé Psammuthès, qui ne régna qu'une année. Le nom de ce prince se trouve cependant encore sur les sculptures du palais de Karnac à Thèbes, et auprès de celui d'Achoris, son prédécesseur. Sa légende royale signifie : Soleil gardien approuvé par Phtha, le fils du soleil, Psimouth : elle existe aussi dans les ruines d'un petit édifice entre deux des propylées de Karnac, où Champollion le jeune l'a copiée le 23 novembre 1828.

Ce roi eut pour successeur, selon les listes de Manéthon dans Eusèbe, Muthis, qui régna une année, et Néphéréus, qui ne régna que quatre mois. Il ne reste du premier aucun souvenir sur les monuments : et on possède, du règne du second, un sphynx qui orne le musée royal de Paris. Son cartouche prénom est celui d'un des anciens Pharaons, et son nom propre se lit Naïfroué. Un savant anglais a aussi recueilli la légende de ce roi de quatre mois sur les restes d'un édifice égyptien. Ce prince fut le dernier de la XXIXe dynastie égyptienne, laquelle ne subsista que pendant 21 ans.

La XXXe dynastie fut originaire de Sebennitus, autre ville de la basse Égypte : les cités de la haute n'étaient plus nommées dans l'histoire; elles paraissaient alors ensevelies dans la stupeur de l'esclavage et la douleur de voir s'éteindre les antiques honneurs de la patrie.

Le règne de Nectanèbe, premier roi de cette nouvelle dynastie, ne fut pas plus paisible que celui des rois égyptiens, ses éphémères prédécesseurs. Dès la seconde année de son autorité, il eut à repousser les nouvelles tentatives d'invasion faites par les Perses. Leur armée et leur flotte se présentèrent devant Péluse : Nectanèbe, qui avait réuni des moyens suffisants de défense, résista avec succès. La discorde se mit aussi parmi les Perses; ils entrèrent toutefois dans la branche mendésienne du Nil, après s'être emparés de la forteresse qui la défendait. Mais Nectanèbe, après avoir pourvu à

la conservation de Memphis, entra en campagne, poursuivit vivement Pharnabase, général en chef des Perses; et, l'inondation périodique du Nil les incommodant sur tous les points, ils furent obligés de se rendre après avoir perdu beaucoup de monde. L'Égypte fut ainsi de nouveau délivrée.

Quelques annees après, le roi Agésilas se rendit en Égypte à titre d'ambassadeur; il venait demander à Nectanèbe, de la part des Lacédémoniens, des secours contre les Thébains qui les avaient réduits aux dernières extrémités.

La suite du règne de Nectanèbe fut paisible; et il reste de nombreux témoignages des soins qu'il donna à l'administration et aux affaires de son royaume.

On voit parmi les débris d'ouvrages égyptiens amassés à la citadelle du Caire, un bas-relief représentant le roi Nectanèbe faisant une offrande aux dieux; à Keft, l'ancienne Coptos, dans une église copte bâtie avec les restes d'édifices égyptiens, la légende royale de ce même prince; à Médinet-Habou, un édifice d'une exécution assez élégante, qu'il y a fait élever, et dont les bas-reliefs le représentent adorant le dieu Amon-Ra, et recevant les dons et les bienfaits des autres dieux de Thèbes; à Philæ, un petit temple dédié à Hathôr, et un propylon engagé dans le premier pylone du temple d'Isis.

D'autres monuments isolés appartiennent aussi au même règne: une belle figurine funéraire en terre émaillée, brisée, trouvée à Pompéï, et déposée au musée des *Studi*, à Naples, porte la légende royale de Nectanèbe; cette légende a été aussi copiée sur un monolithe qui existe à Sœft, l'ancienne Tacasarta. Enfin, il existe à Rome une stèle d'un grand intérêt pour l'histoire du règne de ce roi, qui dura 10 ans selon certains textes, et 18 selon d'autres: la stèle décide cette importante question; elle porte la date de l'an XIII du règne de Nectanèbe, et accrédite ainsi le nombre 18 des textes anciens.

Après Nectanèbe Ier régna, pendant deux ans, un autre prince que les listes de Manéthon nomment Téos ou Tachos. Occupé aussi de la défense de l'Égypte contre les Perses, il resserra l'alliance avec les Lacédémoniens, qui lui envoyèrent une armée sous les ordres d'Agésilas, à qui Tachos avait promis le commandement suprême de toutes les forces réunies de terre et de mer. Mais le roi d'Égypte, jugeant malheureusement Agésilas, non d'après sa renommée, mais sur la simplicité de ses habits et de ses manières, ne lui donna que le commandement des troupes de terre, laissa à Chabrias celui de la flotte, et se réserva le titre et les droits de généralissime. Contre l'avis d'Agésilas qui voulait attendre les Perses en Égypte, Tachos alla les attaquer en Phénicie.

Dès qu'il eut franchi les limites du royaume, les Égyptiens se soulevèrent contre lui, et proclamèrent pour leur roi un autre Nectanèbe, son neveu. Dans ces conjonctures difficiles, Agésilas, pour se venger peut-être de Tachos, se déclara pour Nectanèbe II: il ne resta au roi détrôné qu'à chercher un refuge auprès du roi de Perse; il s'y rendit en traversant l'Arabie. On ne trouve de Tachos aucun souvenir sur les monuments égytiens connus.

Bientôt se leva un compétiteur de Nectanèbe II, un chef issu de la ville de Mendès, secondé par une armée nombreuse. Agésilas engagea le roi à dissiper les rebelles par une attaque vigoureuse, avant qu'ils eussent le temps de se former en armée régulière: mais ce conseil parut suspect; bientôt après le roi fut contraint de s'enfermer dans une de ses villes principales, et il y fut assiégé par les rebelles. Agésilas ne fit rien pour le secourir. Toutefois, dans un moment opportun, il lui conseilla de faire une sortie; elle fut couronnée de succès; les assiégeants furent repoussés, et bientôt après, poursuivis par Agésilas, ils furent complétement défaits; leur chef fut fait prisonnier, et Nectanèbe II rentra enfin dans la paisible possession de l'autorité royale.

Dans la douzième année de son

règne, il fit une alliance avec les Sidoniens et les Phéniciens : les Perses les mettaient dans un commun péril, et les obligeaient à une commune défense. Les Perses furent arrêtés dans leur marche contre l'Égypte par la guerre de Phénicie. Nectanèbe y avait envoyé un corps de quatre mille Grecs qu'il avait à sa solde, et commandés par le Rhodien Mentor. Les Cypriotes se mirent aussi dans l'alliance : mais le roi de Perse, irrité de la défaite de ses lieutenants, se mit lui-même à la tête de l'expédition contre l'Égypte. Alors effrayé par la grandeur de ses préparatifs militaires, le Rhodien Mentor passa du côté de celui qu'il considéra comme le plus fort, le roi de Perse. Darius-Ochus l'accueillit comme un transfuge à qui était bien connu le pays qu'il allait attaquer.

Nectanèbe prépara aussi les moyens de défense nécessaires contre un si puissant ennemi : il se mit à la tête d'une armée composée de vingt mille Grecs, vingt mille Libyens et soixante mille Égyptiens; les principaux passages et les places les plus importantes étaient gardés par de bonnes garnisons : Péluse renfermait cinq mille hommes. Diophante d'Athènes, et Lamias de Lacédémone, secondaient Nectanèbe de leur prudence et de leur valeur. Mais d'autres Grecs guidaient aussi les Perses. Leur premier corps était commandé par Lacharis le Thébain ; le second, embarqué sur la flotte, par Nicostrate, et le troisième par le déserteur Mentor. Nicostrate remonta le Nil bien en avant dans le pays, débarqua ses troupes et s'y retrancha. Clinias, de l'île de Cos, rassembla toutes les garnisons égyptiennes du voisinage, attaqua Nicostrate, et fut tué et battu dans ce combat opiniâtre où cinq mille Égyptiens restèrent sur la place. Nectanèbe, à cette nouvelle, courut à la défense de Memphis, qu'il craignait de voir attaquée et prise par Nicostrate. Sur l'avis du départ de Nicostrate des environs de Péluse, les Grecs, en garnison dans cette ville, se croyant abandonnés et perdus, se rendirent à condition d'être transportés dans leur patrie, et Mentor profita de cette défection pour occuper la basse Égypte, y répandre ses troupes, avec l'avis, de la part du roi de Perse, de la grâce pleine et entière à tous ceux qui se soumettraient, et de l'extermination de tout coupable de résistance. La plus humble soumission se manifesta de tout côté ; les Grecs d'Égypte et les Égyptiens naturels rivalisèrent d'humilité devant les lieutenants du roi de Perse : il ne resta d'autre ressource à Nectanèbe, battu, trahi et détrôné, que de s'enfuir avec son trésor en Éthiopie, d'où il ne revint jamais. Il fut le dernier roi de la XXXe dynastie égyptienne, le dernier roi de race égyptienne qui régna sur l'Égypte, et l'asservissement de cette grande et immortelle nation à un sceptre étranger dure encore depuis les malheurs de Nectanèbe II, c'est-à-dire, depuis vingt et un siècles complets : la nouvelle occupation de l'Égypte par les Perses date de l'an 338 avant l'ère chrétienne.

Ce fut Darius-Ochus qui rétablit l'autorité des Perses en Égypte. Elle avait échappé à ce joug des barbares pendant soixante-cinq ans. Cet intervalle est exactement donné par les listes des règnes des rois de Perse, et par celles des rois égyptiens assez heureux pour leur avoir résisté avec un plein succès. Le Pharaon Amyrtée rétablit en effet l'administration égyptienne à la mort de Darius II. A ce prince succédèrent sur le trône de Perse Artaxercès II, dont le règne fut de 46 ans selon le canon des rois, placé en tête de la Grande Composition de Ptolémée, et Ochus, qui rétablit l'autorité persane en Égypte dans la 20e année de son règne, ce qui arriva quelques mois après l'accomplissement de la 65e année depuis la mort de Darius II et l'avénement d'Amyrtée : or, Amyrtée et ses successeurs, formant la XXVIIIe, la XXIXe et la XXXe dynastie égyptienne, ont régné ensemble 65 ans et 4 mois. Les rapports remarquables de ces deux supputations exigent que le règne du dernier Pharaon qui occupa le trône d'Égypte, Nectanèbe II, soit porté à 18 ans, comme

le veulent les listes de Manéthon, selon Jules l'Africain. Ce roi avait adopté le cartouche-prénom de Nectanèbe Ier, considérant son règne comme la continuation de celui de son deuxième prédécesseur dont il portait le nom, et ne tenant pas grand compte du règne éphémère de Tachos, obligé de s'enfuir en Perse : la différence tranchée des signes employés à écrire le nom propre des deux Nectanèbe les fait facilement distinguer, malgré l'identité du cartouche-prénom.

Vainqueur de Nectanèbe II à la bataille de Péluse, Ochus remit les troupes persanes en possession de l'Égypte, et lui donna Ferendate pour satrape; il la dépouilla de ses richesses et en composa le trophée de sa victoire. Le nom du roi perse, écrit *Okouch*, existe néanmoins dans une inscription hiéroglyphique avec une date qui, dépassant la 20e année, est évidemment comptée de son avénement au trône de Perse. Il l'occupait en effet depuis vingt ans lorsqu'il remit l'Égypte sous son obéissance; cette 20e année fut la première de son règne en Égypte; il mourut l'année d'après : Manethon n'a donc dû donner que deux ans au règne d'Ochus en Égypte. Manéthon nomme comme son successeur Arsès, son fils, qui régna aussi deux années, et dont les monuments égyptiens, à notre connaissance, n'ont fait aucune mention. Il en est de même du dernier roi des Perses, de l'infortuné Darius III; il régna 4 ans sur l'Égypte comme sur le reste du vaste empire des Perses. Mais cet empire s'écroulait de toutes parts : Alexandre le Grand étant désigné par la Providence comme le vengeur des peuples subjugués par le grand Cyrus, et comme son héritier, mais temporaire.

Les successeurs de Cyrus avaient connu la Grèce, et appris par elle de quoi était capable une nation européenne peu nombreuse, mais animée du plus pur amour de la patrie, secondée par les nobles inspirations et les conseils industrieux de la civilisation. En Grèce, un des peuples de la confédération était arrivé à son tour de suprématie, et son origine septentrionale semblait avoir imprimé à son caractère, comme à son courage, la vigueur et l'âpreté du climat des lieux qu'il habitait. La Macédoine gouvernait la Grèce; et, au génie politique de Philippe, avait succédé l'épée valeureuse d'Alexandre. Ce jeune héros ne connut pour bornes à ses victoires que les mers impraticables ou les déserts. Il traversa toute l'Asie et pénétra dans l'Inde : il détruisit l'empire des Perses et en hérita. L'Égypte fut pour lui une conquête facile : l'Égypte, soumise à un sceptre de fer, au despotisme intolérant de l'Asie, reçut Alexandre comme un libérateur : il y établit son autorité en l'an 332 avant l'ère chrétienne. Huit années après, en l'an 324, Alexandre mourut à Babylone, au centre de ses conquêtes : les dieux, qui l'avaient comblé de tous les biens, de toutes les gloires humaines, ne le préservèrent pas du poison des hommes ou de celui de l'intempérance. Ainsi la domination de fait ou de droit des Perses dura, en Égypte, autant de temps que l'empire de Cyrus dans les mains de ses successeurs, depuis Cambyse jusqu'à la mort de Darius III.

Les effets de cette domination ennemie se révèlent encore aux yeux de l'observateur attentif à l'interprétation des grands faits archéologiques consignés sur le sol antique et dans les ouvrages de l'Égypte. Depuis Thèbes jusqu'à Dakkêh en Nubie, sur une ligne de plus de soixante lieues, les édifices élevés par les Ptolémées et par les Romains sont fréquents; et, de ceux des Pharaons, il n'en reste que des ruines : ceci s'explique par les ravages des Perses remontant la vallée du Nil pour se rendre en Éthiopie, abandonnant le fleuve à la hauteur de Sébouâ, et prenant en ce point la route du désert, plus courte que celle du Nil qui était d'une difficile pratique pour une armée, à cause de ses fréquentes cataractes. C'est cette même route que suivent de nos jours les caravanes et les voyageurs. Ainsi le temple bâti par Mœris à Amada, un peu au midi de Sébouâ, existe encore; et,

au nord de ce lieu, jusqu'à Thèbes, il n'y a que des édifices élevés ou relevés par les Grecs ou les Romains, effaçant les traces des ravages des Perses. Et, si les monuments pharaoniques de Ghirsché et de Bet-Oualli subsistent encore, comme exception à ce qui vient d'être dit, ce ne fut pas la faute des Perses; ces temples sont des spéos creusés dans des montagnes qu'ils ne pouvaient pas démolir : ils se contentèrent de mutiler ces deux temples.

Le gouvernement des Pharaons, modéré à la fois et par le contrepoids des castes et par la douceur des mœurs, qui naissait de l'aisance générale, fut remplacé par le despotisme oriental, hiérarchie de satrapes de tout rang, exerçant, chacun dans sa sphère, la plus absolue autorité, et foulant ainsi, chacun à son tour, le sol conquis et sa population; ainsi l'Égypte n'était plus qu'une province du grand empire perse, occupée et pressurée militairement.

Les mages, prêtres d'une doctrine religieuse qui n'était pas celle des Égyptiens, n'élevèrent à leurs propres dieux ni à leurs génies aucun temple sur le sol de l'Égypte; mais ils firent détruire les temples des dieux égyptiens, et ne laissèrent à la piété religieuse des habitants d'autre refuge que leur foi et les oratoires de famille. Les propriétés de la classe sacerdotale ne durent pas être épargnées par le fisc conquérant; et les fausses divinités de l'Égypte durent subir de fortes amendes au profit des véritables dieux qui sont toujours ceux des vainqueurs. Du reste, ni le plan ni l'architecture des temples, ni les symboles des deux cultes n'avaient entre eux aucun rapport dans les formes. Les écritures des deux peuples étaient essentiellement différentes, dans leur origine comme dans leurs formes. L'Égypte avait créé la sienne par l'effet d'inventions successivement perfectionnées, conduites de la figure d'un objet qui en donnait l'idée à l'esprit, jusqu'aux signes alphabétiques qui en exprimaient le nom par la parole : les Perses avaient adopté celle des Mèdes, qui l'avaient empruntée des antiques Babyloniens. système non pas rationnel dans ses successives formations, mais de formation arbitraire, qui a voulu que les combinaisons variées d'un seul et unique signe ayant la forme d'un coin, représentassent toutes les voix et les articulations nécessaires pour exprimer par la parole les mots de la langue. Les deux écritures se mêlèrent quelquefois par l'effet d'un caprice plutôt que par besoin : sur des cylindres égyptiens, en terre cuite, portant des inscriptions égyptiennes, on a ensuite ajouté des inscriptions cunéiformes. Les deux langues différaient radicalement l'une de l'autre. L'idiome persan, comme la nation qui le parlait, n'avait rien de primitif, était une branche d'une puissante famille : la langue égyptienne n'a jamais laissé deviner son origine; elle existait parce qu'elle existait.

Les Perses conservèrent leur costume national en Égypte; les Égyptiens ne paraissent pas avoir été troublés dans la conservation de celui qui leur était propre : on n'a trouvé aucune figure persane sur les monuments égyptiens : mais des Mèdes sont représentés dans les triomphes des plus anciens Pharaons.

Aucun des successeurs de Cyrus ne mourut et ne fut enterré en Égypte : on croit avoir reconnu leurs tombeaux dans les dépendances du palais de Persépolis. Le respect des Perses pour le feu, selon les préceptes traditionnels de Zoroastre, leur faisait inhumer les corps de leurs rois, et les détournait de l'usage de les brûler. La loi exigeait aussi qu'ils eussent leur sépulture dans la Perse même, quelque part qu'ils finissent leurs jours. Cambyse fit transporter le corps de Cyrus à Parsagada, où Alexandre le visita : Alexandre fit aussi enterrer Darius auprès de ses ancêtres. Comme les Égyptiens, et peut-être à leur exemple, les tombeaux de ces rois furent creusés dans une montagne qui en avait pris le nom de *montagne royale*. A l'imitation encore de l'Égypte, Darius Ier ordonna de son vivant les travaux nécessaires pour son tombeau, et

il l'aurait visité si les devins ne l'en eussent détourné.

La civilisation paraissait proportionnellement répandue dans les diverses castes égyptiennes : chez les Perses, à l'exception de la tribu noble des Achéménides, le reste de la population était inculte et barbare, presque sans développement intellectuel, ignorant les arts et le luxe, ne connaissant que le service militaire et ne pratiquant que la guerre. Cyrus devança par les mêmes moyens le triomphe de Gengis-Khan; il avait aussi à ses ordres ses hordes de Mongols aguerris, toujours prêts à marcher à des conquêtes qui n'étaient réellement que des migrations de peuplades vers de meilleurs climats.

La forme perfectionnée du gouvernement égyptien dut exciter l'attention des principaux personnages de la cour de Cambyse; cette remarque peut faire considérer comme moins extraordinaire la délibération et les discours des conjurés contre le faux Smerdis, au sujet de la forme de gouvernement à donner à la Perse. L'un des orateurs proposait une monarchie pure, l'autre une aristocratie, et le troisième une démocratie toute populaire. Du reste, la division de l'empire en satrapies par Darius Ier, à l'imitation peut-être de l'Égypte divisée en nomes, où l'action de l'autorité suprême pénétrait si facilement partout par le concours des fonctionnaires de divers rangs, fut le premier acte qui donna une organisation régulière aux possessions persanes, et en soumit l'administration à une loi générale, première base d'un gouvernement civil et politique, séparé du gouvernement militaire.

Enfin, s'il fallait faire ressortir les avantages que conservèrent les nations les plus civilisées conquises par les Perses, sur leurs propres conquérants, nous dirions que la civilisation ne cessa de miner les plus solides fondements de cette conquête, et que le grand empire despotique des Perses périt, malgré les cinq millions d'hommes armés par Xercès, par l'effet des révoltes de l'Égypte et de l'héroïque résistance de la Grèce.

La destruction de la domination persane ouvre dans l'histoire de l'Égypte une ère nouvelle : la conquête qui succéda aux Perses fut plus légère à l'Égypte; la nation la plus spirituelle devait facilement s'entendre avec la plus sage de ces vieux temps : d'anciennes alliances les avaient déjà réunies; la culture des arts et de la philosophie, qui a produit de part et d'autre tant d'admirables ouvrages, était pour elles un lien de plus et une cause d'intimes rapprochements.

Alexandre, roi de Macédoine, vainqueur à la bataille d'Issus, qui fut si fatale à Darius III, souverain de l'empire perse, marcha vers la Phénicie, prit Tyr, Gaza, pénétra dans l'Égypte, et l'occupa tout entière. Ses historiens nous ont conservé le souvenir de sa modération. Toute la politique du conquérant, tout son système se révèle par cette courte phrase de son historien latin Quinte-Curce : Parvenu par la voie du Nil jusqu'à Memphis, il s'avança dans l'intérieur du pays, et, en ayant réglé l'administration de telle sorte qu'il ne fut rien changé aux anciens usages des Égyptiens, il se dirigea vers l'oracle de Jupiter Ammon.

Alexandre voulut en effet le consulter; il se rendit donc à l'Oasis de ce nom : les prêtres le reconnurent et le proclamèrent le fils d'Amon-Ra, la grande divinité de l'Égypte, dont le temple principal était à Thèbes, d'où l'emblème du dieu avait été transporté dans le sanctuaire de l'Oasis. Il n'y subsiste aujourd'hui aucune trace du voyage du vainqueur.

Il fut frappé de la belle disposition d'un isthme formé par le lac Maréotis et la Méditerranée à l'ouest du Nil, et il le destina à l'emplacement d'une ville à laquelle il donna son nom. Sur ce même emplacement se trouvait une bourgade égyptienne nommée Rhacotis; elle fut comprise dans l'enceinte de la ville; elle donna son nom au quartier qui lui succéda. Alexandre traça lui-même le plan de la nouvelle cité; il lui donna la forme de la chlamyde macédonienne. La farine destinée à l'approvisionnement du soldat servit

à marquer la place des murailles ; l'enceinte n'eut pas moins de quatre-vingts stades de diamètre ; l'architecte Dinarque fut chargé de diriger l'exécution de ce vaste plan. Alexandre désigna lui-même l'emplacement des places publiques, celui des temples à construire, soit pour des divinités grecques, soit pour des divinités égyptiennes, témoignage remarquable de tolérance, qui n'était pas venu à l'esprit des Perses ; une haute civilisation pouvait seule l'inspirer. Ces temples aux dieux de l'Égypte étaient nécessaires dans la nouvelle ville ; le fondateur la peupla en y appelant une partie de la population des autres villes égyptiennes. Il y laissa une garnison macédonienne, permit à un grand nombre de Grecs et d'Asiatiques de s'y établir, l'ouvrit à tous les peuples, et il en fit dans sa pensée comme dans la réalité l'entrepôt nouveau de tout le commerce entre l'orient et l'occident de la terre. Alexandre laissant en Égypte Cléomène pour gouverneur, remonte en Syrie, poursuit le cours de ses conquêtes, pénètre aux confins de l'Asie, retourne à Babylone malgré les prédictions des devins, y reçoit des députations de presque tous les peuples de la terre, et les honneurs funèbres qu'il fait rendre à Hephæstion ne sont que les préludes de ceux qu'il va recevoir. Il meurt du poison ou d'intempérance, le 24 mai de l'an 324 avant l'ère chrétienne.

Le nom d'Alexandre le Grand ne se lit sur aucun édifice de l'Égypte ; le seul monument qui reste de lui en ce pays, c'est la ville qui porte son nom, et qui n'a pas cessé de réaliser les vues et les espérances de son fondateur : elle est encore le lien essentiel du commerce de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Un autre conquérant, dont le nom est aussi immortel, avait préparé de plus hautes destinées à cette ville, et la renaissance de son antique gloire sous l'égide de la France : le temps, sur les traces de l'intelligence, paraît devoir bientôt réaliser les grandes pensées d'Alexandre et de Napoléon ; et l'Europe reconnaissante va rendre à l'ancien monde les lumières qu'elle en a reçues.

La mort surprit Alexandre au milieu de ses conquêtes, lorsque l'Asie soumise l'admirait comme homme, et l'adorait presque à l'égal d'un dieu. Vivant et vainqueur, son autorité devait lui garantir la fidélité ou du moins la soumission des peuples subjugués. A sa mort, le prestige cessait de lui-même, et les droits acquis par la force périssaient avec celui qui s'était fait un jeu de violer les plus légitimes indépendances : jeu cruel que la Providence a puni quelquefois dans ceux même qui se complurent à ses chances redoutables.

Alexandre ne laissa pas auprès de son trône un héritier qui pût de suite succéder, sinon à sa toute-puissance, du moins à l'empire qu'il avait reçu de Philippe, et dont la possession ne pouvait lui être contestée. Alexandre avait un frère, fils, comme lui, de Philippe, mais qui était né d'une danseuse nommée Philline ; il laissait aussi de Barsine, fille de Darius, un fils nommé Hercule ; enfin Roxane sa veuve, fille du roi de la Bactriane, était enceinte, le terme même de sa grossesse très-avancé ; elle pouvait donner le jour à l'héritier si nécessaire pour l'accomplissement des projets d'Alexandre.

Mais l'incapacité d'Aridée son frère, l'inexpérience du fils de Barsine, l'incertaine espérance d'obtenir d'une autre un rejeton du sang royal, enfin la faiblesse d'une régence pouvaient-elles suffire aux graves circonstances où la mort prématurée du vainqueur de tant de rois plaçait ses peuples et son armée ? Pour conserver son empire, il eût fallu un second Alexandre ; l'union intime de tous ses généraux pouvait rendre l'état des choses moins périlleux sans doute, mais devait-on l'attendre de leur ambition ? Tous distingués par leur naissance ou d'éclatants services, ils joignaient à la noblesse des formes corporelles, l'élévation des sentiments et la puissance de la sagesse et de la raison ; c'étaient, parmi plusieurs autres, Perdiccas,

Léonnat, Antipater, Lysimaque, Python, Peuceste, Ptolémée.

Le lendemain de la mort d'Alexandre, ils se réunirent autour de son trône, sur lequel on avait placé ses insignes et ses armes. Perdiccas se déclara pour le fils que Roxane pouvait mettre au monde; Néarque pour celui de Barsine, et Ptolémée contre l'un et l'autre. « N'aurions-nous vaincu les « Perses, dit-il, que pour les placer sur « le trône de Macédoine? » et il proposa de déférer le gouvernement à un conseil formé des principaux lieutenants d'Alexandre. Mais une voix s'éleva de la foule dont l'assemblée était environnée, et proclama roi le frère du roi, Aridée, sous le nom de Philippe, nom chéri des Macédoniens. Méléagre, soutenu de toute l'infanterie, s'attacha à son parti. En vain Perdiccas, secondé par Léonnat, et par Ptolémée à la tête de la garde royale, essaye de s'y opposer, appuyé par les troupes à cheval. Aridée se montre revêtu des ornements royaux, et il est salué roi par la majorité du peuple et de l'armée. Les gouvernements des provinces, ainsi que les charges de la cour, furent distribués aux officiers ou aux favoris les plus réputés, et l'on s'occupa enfin de faire embaumer le corps d'Alexandre délaissé jusque-là et privé de soins et d'honneurs, quoique depuis sept jours déjà il eût cessé de vivre.

Ce fut ce même jour et dans le même conseil que le gouvernement de l'Égypte, de la Libye et de la portion de l'Arabie limitrophe de l'Égypte, fut donné à Ptolémée. Ce gouvernement devint ensuite le royaume d'Égypte, et n'éprouva aucun démembrement. Quelques possessions éloignées, telles que Chypre et la Cyrénaïque, y furent réunies par la guerre, et la guerre aussi les en détacha quelquefois. Mais le royaume proprement dit, et tel qu'il subsista pendant trois siècles, se trouva renfermé dans les limites naturelles de l'Égypte.

Ptolémée songea bientôt à se rendre dans son gouvernement. Pendant le temps qu'il passa encore à Babylone, Cléomène, laissé par Alexandre en Égypte en qualité de trésorier, y réunit celle de lieutenant du gouvernement, et l'exerça jusqu'à l'arrivée de Ptolémée.

L'époque précise n'en est pas connue; mais l'intérêt que Ptolémée devait mettre naturellement à jouir d'un titre auquel il pouvait déjà peut-être rattacher de plus hautes espérances, dut l'amener sans retard dans la capitale de ses provinces. Sa libéralité, sa justice et la douceur de son autorité attirèrent bientôt, de toutes parts, ceux que la guerre et les dissensions publiques éloignaient des pays qui en étaient le théâtre.

Le titre de sous-gouverneur donné à Cléomène qui était en Égypte depuis sa conquête par Alexandre, permet néanmoins de supposer l'absence temporaire du gouverneur lui-même. Il paraît que Ptolémée passa quelque temps encore à Babylone où sa présence pouvait être nécessaire pour régler, selon ses vues et les nouveaux intérêts qu'il venait de se créer, beaucoup de difficultés que l'état des affaires devait faire naître; et comme la fin de l'été, dans ces régions asiatiques, favorisait, bien mieux que les mois de juin et juillet, le long voyage d'un personnage nécessairement accompagné de beaucoup de monde, ce dut être vers l'automne que Ptolémée quitta la Chaldée pour se rendre en Egypte, vraisemblablement vers le mois d'octobre qui suivit la mort d'Alexandre.

Ses premiers soins eurent pour but de mériter l'affection des habitants de l'Égypte, et il se la concilia par la douceur de son administration. Bientôt instruit que Perdiccas formait secrètement le dessein de lui ravir par les armes un titre qu'il devait à la foi des traités, il se prépara à le défendre. Il leva par ses agents une contribution de huit mille talents, et mit une armée sur pied. En même temps il contracta une alliance avec Antipater déjà engagé dans une guerre contre les Grecs, que le rappel des exilés par Alexandre à son retour de l'Inde, avait sourde-

ment excités contre lui, et que sa mort arma aussitôt contre Antipater, gouverneur de la Macédoine et de la Grèce pour Aridée, successeur d'Alexandre.

Après cette alliance, et pendant qu'Antipater opposait ses forces et celles de ses alliés, sur terre et sur mer, aux Grecs confédérés pour échapper au joug macédonien, Ptolémée donnant tous ses soins au gouvernement de l'Égypte, s'attachait de plus en plus ses habitants, et jetait ainsi les fondements de sa future souveraineté. Une circonstance que sa politique sut s'approprier, rangea la Cyrénaïque sous ses ordres, en l'année 323.

Au commencement de l'année suivante, Antipater, Cratère et Antigone résolurent d'envoyer un message à Ptolémée, pour l'engager dans une alliance où leurs communs intérêts et l'imminente obligation de résister à Perdiccas devaient sûrement le faire entrer; et Ptolémée n'hésita pas à s'y engager. Perdiccas, de l'avis de ses généraux, envoya Eumène sur l'Hellespont, pour arrêter Antipater et Cratère s'ils tentaient de passer en Asie. Il partit de la Pisidie pour attaquer l'Égypte dont la conquête devait le laisser sans inquiétude sur ce point, lorsqu'il entreprendrait celle de la Macédoine.

Mais cet espace de temps qui s'était écoulé depuis la mort d'Alexandre, et que ses généraux ont consumé à se disputer par les armes les provinces de son empire, Arrhidée, l'un d'eux, qui fut ensuite gouverneur de la Phrygie, l'avait consacré tout entier à de plus honorables soins, à l'accomplissement d'un pieux devoir, en faisant construire le char funèbre d'Alexandre et transporter son corps en Égypte. Ces soins l'occupèrent deux années, et la magnificence du char mortuaire du triomphateur, si l'histoire ne l'a point exagérée, ne dut pas demander moins de temps. Arrhidée partit de Babylone et se rendit en Égypte par Damas. Perdiccas ne voulait pas laisser à Ptolémée ces précieuses dépouilles, confiant peut-être dans les prophéties d'Aristandre, qui promettaient un bonheur éternel à la contrée qui les posséderait. Polémon, lieutenant de Perdiccas, tenta de s'opposer aux projets d'Arrhidée, mais celui-ci réussit malgré lui à se réunir à Ptolémée qui se rendit en Syrie avec des troupes, pour honorer la mémoire du roi, dit Diodore de Sicile, mais plutôt pour protéger Arrhidée contre les projets de Perdiccas. Ceci se passait au printemps de l'année 322.

L'été suivant, l'entreprise de Perdiccas contre l'Égypte, et les préparatifs d'Antipater secondé par Antigone et Cratère, étaient déjà parvenus à ce point de maturité qui annonce un prochain dénoûment. Eumène fut heureux et repoussa avec succès les efforts de ces trois chefs alliés, pendant que Perdiccas parvenait à Damas à la tête d'une armée nombreuse soutenue et rendue plus dévouée par la présence des deux jeunes rois. Perdiccas traverse la Syrie, se dirige sur Péluse et établit son camp près de cette ville, la clef de l'Égypte vers l'Orient. Ayant imprudemment fait repurger un ancien canal du Nil, une subite irruption des eaux du fleuve détruisit ses ouvrages militaires et mit le découragement et la désertion parmi ses troupes. Il essaya de les ramener par des démonstrations de bienveillance, par des discours que la hauteur et la dureté de son caractère pouvaient démentir, et il donna l'ordre de se tenir prêt à marcher. A l'entrée de la nuit il leva le camp; on se mit en marche et on arriva vers la pointe du jour sur le Nil, non loin d'une petite ville nommée le *Mur des Chameaux*, que Perdiccas fit attaquer. Il essaya vainement de la prendre de force: Ptolémée qui avait tout prévu et s'était même défait de Cléomène qu'il croyait attaché à Perdiccas, se trouva là à la tête d'un corps de cavalerie pour défendre la ville. Convaincu de l'inutilité de son entreprise, Perdiccas y renonça sur le soir, et profita de la nuit pour se diriger vers une île que formait le Nil du côté opposé à Memphis, vraisembla-

blement l'île de Myecphoris formée par la branche de Péluse, un peu à l'orient de Bubaste. Il tenta bien malheureusement le passage des eaux, deux mille hommes y perdirent la vie : la sédition s'empara de tous les esprits, et Perdiccas fut égorgé dans sa tente. Ptolémée s'empressa de traverser le Nil et de se rendre au camp macédonien auprès des jeunes rois, de leur offrir des présents et ses hommages, et de fournir aux plus pressants besoins de l'armée, de protéger même les plus intimes amis de Perdiccas contre le ressentiment des soldats.

Ce fut alors que Ptolémée reçut en Égypte les deux jeunes rois dont il lui aurait été facile de se faire donner la tutelle; mais il la jugea au moins inutile à ses projets sur l'Égypte, et il la fit accorder à Python et Arrhidée, le même qui lui avait livré le corps d'Alexandre.

Les deux rois continuèrent leur route vers la Macédoine; ils firent alors une nouvelle distribution des gouvernements. Ptolémée conserva celui de l'Égypte, qu'il eût été difficile d'ailleurs de lui enlever, tant son courage et l'esprit de justice de son administration lui en assuraient la possession.

Dans cette dernière distribution des gouvernements, Laomédon de Mitylène avait obtenu celui de la Syrie; il y fut attaqué par Ptolémée qui avait résolu de réunir à l'Égypte la Célé-Syrie et la Phénicie. Nicanor, l'un de ses généraux chargé de cette expédition et de cette conquête, y réussit complétement, emmena même Laomédon prisonnier en Égypte, après avoir mis garnison dans toutes les villes des provinces conquises. Jérusalem fut de ce nombre. Ainsi, à la fin de la troisième année de son gouvernement, Ptolémée avait réuni à l'Égypte, Cyrène, la Syrie, la Célé-Syrie et la Phénicie.

Cassandre cherchait à mettre Ptolémée dans ses intérêts; il lui dépêcha dans le même temps un messager sûr, pour lui demander, avec son alliance, qu'il envoyât sa flotte de la Phénicie dans l'Hellespont. Il s'y rendit lui-même, et de là il passa auprès d'Antigone en Asie, lui donnant l'assurance que Ptolémée seconderait son entreprise. Mais Polysperchon, tuteur des jeunes rois, pour rendre leur alliance illusoire, voulut pouvoir compter sur celle des républiques grecques, et, de l'avis des plus considérables personnages de la cour, il fit porter un décret qui leur rendait à toutes leur liberté avec la jouissance des lois et coutumes qui les régissaient avant leur conquête par Philippe ou par Alexandre.

En même temps qu'il proclamait la liberté des villes grecques, Polysperchon en appelait à la fidélité d'Eumène, mettant à sa disposition de l'argent et des troupes, et tâchait, par toutes sortes de prévenances, de ramener à la cour Olympias, mère d'Alexandre, qui s'en était éloignée du vivant d'Antipater.

Eumène se voua courageusement à la défense de la cause des jeunes rois, quitta la Phrygie, passa le mont Taurus, entra en Cilicie et chargea ses amis les plus intelligents et les plus dévoués de faire des levées d'hommes et d'argent chez les Pisidiens, dans la Lycie et en Chypre. Quelques-uns même parvinrent jusqu'en Célé-Syrie et dans la Phénicie, dépendantes du gouvernement de Ptolémée.

Celui-ci se rendit dès lors avec sa flotte à Zéphyrion en Cilicie, vis-à-vis de l'île de Chypre, et tenta sans succès d'ébranler la fidélité des chefs qui suivaient la fortune d'Eumène. Mais Ptolémée fut bientôt rappelé de ces parages par l'entreprise d'Eumène contre la Phénicie soumise à Ptolémée.

En attendant, la reine Olympias cherchait à reprendre à la cour de Macédoine l'influence que lui donnaient son nom, son rang et le respect profond qu'inspirait encore tout ce qui touchait de près à la mémoire d'Alexandre.

Polysperchon entreprit de reconduire en Macédoine la reine Olympias et le fils d'Alexandre. Eurydice, femme du roi Philippe Aridée, redoutant l'influence d'Olympias, osa solliciter contre elle Cassandre qui était sur l'Hellespont, et se porta elle-même

avec des troupes à Eria sur les frontières de la Macédoine, pour en défendre l'approche à la reine : les deux armées étaient près d'en venir aux mains ; mais le vieux respect des Macédoniens pour le sang d'Alexandre l'emporta sur tout autre engagement, et ils se déclarèrent pour Olympias. Aridée fut fait prisonnier ; Eurydice, qui était retournée à Amphipopolis avec Polyclès, l'un de ses affidés, fut bientôt prise aussi, et l'un et l'autre furent mis à mort par l'ordre d'Olympias, Aridée, successeur immédiat d'Alexandre, ayant régné six ans et quatre mois.

Ainsi mourut le premier roi macédonien successeur d'Alexandre le Grand ; l'Égypte le reconnut fidèlement ; ses monuments en font foi, notamment le premier et le deuxième sanctuaire du grand édifice de Karnac à Thèbes ; on y lit cette légende royale : L'approuvé et le chéri d'Ammon et de Phré, le fils du soleil, Philippe (*Philipos*). A Aschmounéin, l'ancienne Hermopolis-Magna, cette légende se trouve deux fois sur le temple de cette ville ; le nom propre y est écrit *Pheileipos*. Ce n'est pas que Philippe Aridée fût présent en Égypte lorsque les ouvrages de Karnac et d'Hermopolis-Magna, qui portent encore son nom, furent exécutés : mais ce roi était l'autorité suprême légale en Égypte, et j'ai sous les yeux un contrat, en écriture démotique, daté de l'an cinq, du règne de ce prince, car Ptolémée n'était que le gouverneur de l'Égypte sous l'autorité du roi : il fut fidèle à sa mission subordonnée ; mais il est juste toutefois de lui rapporter les bienfaits de ces restaurations, preuve patente de l'empressement de Ptolémée à réparer les ravages commis par les Perses, et de son attention à flatter ainsi l'opinion, les vœux et les croyances des Égyptiens, captant par là de plus en plus leur affection et leur confiance.

Après la mort de Philippe Aridée, vers le mois d'octobre de l'année 318 avant l'ère chrétienne, la septième du gouvernement de Ptolémée en Égypte, un second successeur au trône d'Alexandre le Grand fut proclamé dans tous ses États d'Europe et d'Asie ; ce fut son fils Alexandre, né de Roxane.

Dans ces mêmes temps, la reine Olympias se vengeait d'Antipater mort sur ses amis vivants, non pas comme un roi, dit Justin, mais bien comme une femme, et Eumène passait l'hiver dans la Babylonie. Deux années après, Olympias et Eumène n'existaient plus : tous deux avaient péri assassinés, l'un par les ordres de Cassandre, l'autre par ceux d'Antigone.

Antigone s'était ensuite rendu dans la Babylonie, gouvernée par Séleucus, qui le reçut avec magnificence. Mais Antigone, devenu plus exigeant, trouva enfin quelque résistance dans Séleucus. Celui-ci cependant, par la crainte d'être traité comme tant d'autres personnages éminents dont Antigone avait mis une attention réfléchie à se défaire, se décida dès lors à se rendre en Égypte. Ptolémée n'y avait jamais refusé un asile à ceux que les caprices de la fortune et les malheurs de ces temps d'anarchie amenaient auprès de lui.

Séleucus était en Égypte au commencement de la neuvième année du gouvernement de Ptolémée. Ce chef habile avait été jusque-là presque simple spectateur des débats sanglants élevés entre les autres généraux d'Alexandre. Séparé du théâtre de leurs malheureux exploits par la mer et les déserts, il ne songeait qu'à affermir son pouvoir en évitant avec soin de le compromettre, et à préparer une heureuse résistance à des attaques dont sa prudence lui faisait prévoir la possibilité. Sa justice et sa modération lui avaient acquis la confiance des peuples qu'il gouvernait ; sa grandeur d'âme lui avait fait des amis de tous ceux qui s'étaient commis à sa foi. Seleucus ne devait pas être moins heureux.

Ainsi s'accomplissaient les immuables décrets de la Providence. De nouveaux trônes s'élevaient sur les débris de ceux que la fougue d'Alexandre avait renversés ; et, de tous ses généraux, quelques-uns seulement étaient destinés à s'y asseoir, vainqueurs des an-

bitions rivales de la leur. Léonnat, Python, Perdiccas, Antipater, Eumène, Polysperchon, n'avaient déjà plus d'intérêt dans ces suprêmes dissensions : ils avaient cessé d'exister. Parmi ceux qui leur survivaient, Antigone restait alors le plus puissant. Tous les autres devaient le redouter : ils se liguèrent contre lui. C'étaient Cassandre, qui, en assassinant la mère et en épousant la nièce d'Alexandre, se rapprochait de plus en plus du trône de la Macédoine où il commandait ainsi que dans la Grèce; Lysimaque, chef de troupes aguerries et des peuplades à demi sauvages de la Thrace; Ptolémée, maître de l'Égypte, de Cyrène, de la Syrie et de la Phénicie; Séleucus enfin, qui ne renonçait pas à son gouvernement de Babylone : ces quatre chefs signèrent contre la puissance d'Antigone une alliance qui devait y mettre fin.

Au printemps de l'année 315, Antigone reprit sa marche par la Cilicie, et, parvenu dans la haute Syrie, il y fut joint par les envoyés de Cassandre, de Lysimaque et de Ptolémée, chargés de lui demander le partage des provinces et de l'argent qui étaient le fruit d'une guerre à laquelle ils avaient concouru. Ces propositions furent mal reçues par Antigone, qui se mit en mesure de soutenir par les armes un refus aussi formel, en cherchant des alliés et des secours à Chypre, à Rhodes, faisant ses dispositions en Cappadoce et sur l'Hellespont, se portant en Phénicie, campant devant Tyr, et établissant dans ses mers trois points de réunion pour la flotte qu'il pensait à construire. Mais les chefs ligués contre lui ne préparaient pas leur attaque avec moins de soins, avec moins de promptitude, et bientôt Séleucus, courant la mer de Syrie avec cent vaisseaux, vint attiédir le zèle des partisans d'Antigone. Celui-ci chercha à le soutenir, en leur annonçant que dans l'été même il tiendrait la mer avec une flotte de cinq cents voiles.

Antigone se porta aussi pour allié des défenseurs du trône de Macédoine, contre les entreprises de Cassandre. Il le fit proclamer l'ennemi de l'État, s'il ne rendait la liberté à Roxane et au jeune roi son fils qu'il tenait enfermés, et s'il ne reconnaissait Antigone comme régent du royaume. Pour se faire encore de plus nombreux partisans, il se déclara le protecteur de la liberté des villes grecques, renvoya Alexandre, fils de Polysperchon, dans le Péloponèse, et, ayant reçu des galères de l'île de Rhodes, il cerna la ville de Tyr du côté de la mer.

Ptolémée reconnut aussi la liberté des villes grecques, ayant pour but, sans doute, de les désintéresser dans une lutte où leur intervention pouvait efficacement servir le parti qu'elles se décideraient à soutenir.

En attendant, un autre Cassandre, gouverneur de la Carie, s'était déclaré pour Ptolémée, et avait envoyé à Chypre des troupes commandées par Polyclitus. Celui-ci se réunit d'abord à Séleucus, soutint heureusement plusieurs combats contre les navarques d'Antigone, retourna à Chypre, et se rendit à Péluse en Égypte, où Ptolémée le combla d'honneurs et de présents.

Parmi les prisonniers de marque faits par Polyclitus était Périlaüs, l'un des généraux d'Antigone, qui sollicita sa délivrance et celle de plusieurs autres officiers. Ptolémée les lui rendit, et eut alors, même avec Antigone, une entrevue à Écregma où il ne refusa pas de se rendre, toutefois sans obtenir ce qu'il espérait d'Antigone.

Au commencement de l'hiver suivant, Antigone, pour s'opposer à Cassandre de Carie, fut surpris par les neiges en traversant le mont Taurus.

Dans l'été de l'année julienne 314, Cyrène, réunie depuis quelque temps au gouvernement de Ptolémée, cherchait à s'y soustraire et à chasser la garnison qui occupait la citadelle. Ptolémée tenta de ramener Cyrène à l'obéissance par des envoyés qu'elle ne respecta pas. Il chargea Agis de la soumettre, et ses vues furent heureusement remplies. L'exemple de Cyrène agitait Chypre, et Pygmalion, son gouverneur, communiquait avec Anti-

gone. Ptolémée s'y rendit en personne, punit exemplairement l'infidèle gouverneur, le remplaça par Nicocréon, détruisit Marium, en transporta les habitants à Paphos, se dirigea ensuite sur les côtes de Syrie, où il débarqua son armée, prit Posidium ainsi que Potamos, et, poussant jusqu'en Cilicie, arriva dans Mallos, ravagea les contrées voisines, et rentra enfin à Chypre. Cette expédition était déjà terminée lorsque Démétrius, qui l'apprit en Syrie, arrivait en Cilicie pour s'y opposer. C'était trop tard, et Démétrius alla reprendre sa station en Syrie, pendant que Ptolémée rentrait en Égypte.

Dans l'automne de la même année 314, Tyr se rendit aux troupes d'Antigone, après avoir été bloquée par mer pendant quinze mois.

L'hiver suivant, celui de l'an 313, Ptolémée était rentré en Égypte. Séleucus s'y trouvait, et l'excita pour attaquer Démétrius qui l'observait toujours dans ses cantonnements de Syrie. Cédant à ces insinuations, Ptolémée réunit une armée nombreuse, quitte Alexandrie, se rend à Péluse, et de là se dirige vers Gaza. Instruit de ses desseins, Démétrius rappelle ses troupes de leurs quartiers d'hiver, et leur assigne Gaza pour le lieu du rendez-vous.

Contre l'avis des généraux les plus expérimentés, Démétrius engagea la bataille à Galama, en avant de Gaza; il fut vaincu et alla en toute hâte prendre position sous les murs de la ville avec sa cavalerie; mais le désordre fut tel que le soir même les troupes de Ptolémée entrèrent à Gaza. Démétrius se retira par la Syrie jusqu'à Tripolis; de là, il envoya demander du secours à son père Antigone qui avait passé l'hiver dans la Propontide, et, en attendant, il se renforça de quelques troupes venues de la Cilicie, et des garnisons qu'il rappela de quelques places fortes éloignées.

Ptolémée s'occupa de poursuivre ces premiers succès, s'avança dans la Syrie, prit Sidon, occupa Tyr, et donna à Séleucus, qui l'avait secondé, un corps de troupes avec lequel il devait tenter de rentrer dans son gouvernement de Babylone. Il y réussit en peu de temps : la douceur de son administration pendant les quatre années de sa durée était son plus utile auxiliaire. En même temps Ptolémée, étant parvenu jusqu'en Célé-Syrie, apprit que Démétrius, de retour de la Cilicie, campait dans la Syrie supérieure. Il chargea le Macédonien Cillès de l'y attaquer; mais Démétrius, profitant de l'imprévoyance de ce général, le surprit lui-même à Myounta et le fit prisonnier avec son armée. Antigone était alors en Phrygie; il y apprend ce succès de Démétrius, traverse de nouveau le mont Taurus, et opère sa jonction avec son fils.

Ptolémée ne trouva pas prudent de se mesurer avec des forces aussi supérieures, et, de l'avis de ses généraux, il résolut de retourner en Égypte. Il quitta donc la Syrie, démantela les villes principales qu'il abandonnait, Acès, Joppé, Samarie, Gaza, et, chargé d'un immense butin, il rentra dans son gouvernement : il se prépara à s'y défendre.

Bientôt après, Cassandre, Lysimaque et Ptolémée, firent avec Antigone une paix qui ne fut pas de longue durée : Cassandre devait commander en Europe, Ptolémée en Égypte et dans les contrées voisines, Lysimaque en Thrace, Antigone à toute l'Asie; mais les prétextes ne manquèrent pas pour rompre le traité. Cassandre plus qu'aucun autre pouvait le désirer, car son pouvoir et son influence devaient bientôt décroître, cesser peut-être entièrement par la prochaine majorité du jeune Alexandre, fils d'Alexandre le Grand et son successeur au trône de la Macédoine, et déjà ses habitants demandaient hautement que le nouveau roi fût proclamé. Cassandre convoitait ce trône; il ne pouvait y parvenir que par des crimes : il chargea donc Glaucias, jusque-là gardien du jeune Alexandre et de Roxane sa mère, de les égorger secrètement et de faire disparaître leurs dépouilles. Ce forfait rendit pour Cassandre le trône de Ma

cédoine d'un plus facile accès, et les autres généraux, Lysimaque, Antigone, Séleucus, Ptolémée, libres de toute dépendance, se trouvèrent investis dès lors de la suprême autorité dans leur gouvernement.

Tel était l'état des choses aux premiers jours de l'été de l'an 311 de l'ère vulgaire, treize ans après la mort d'Alexandre.

Son second successeur venait de périr victime de l'ambition effrénée des chefs qu'il avait élevés par ses bienfaits. Ptolémée ne s'était point détaché de la fidélité qu'il devait au jeune roi Alexandre, et c'était en son nom qu'il avait exercé en Égypte son autorité secondaire; les monuments en font foi. A Béni-Hassan se trouve l'ancien spéos de Diane, la Bubaste des Égyptiens. Ce temple est cerné par des hypogées où furent déposés les chats sacrés, animal qui fut le symbole de la déesse, et un de ces hypogées, visité par Champollion le jeune, le 6 novembre 1828, porte la légende royale de cet Alexandre, fils d'Alexandre le Grand. Le cartouche prénom est le même que celui de son prédécesseur Philippe Aridée, le roi chéri d'Amon-Ra, approuvé par Phré, le fils du soleil Alexandre (*Alksantrs*). On trouve toutefois quelques variantes dans son prénom à Éléphantine. A Louqsor, un sanctuaire, habilement exécuté en granit, fut construit dans le temple par l'ordre et avec le nom du même roi. Ce second sanctuaire est emboîté dans le premier élevé par le Pharaon Aménophis; il porte l'inscription suivante : « Restauration de l'édifice faite par le roi chéri de Phré, approuvé par Ammon, le fils du soleil, seigneur des diadèmes, Alexandre, en l'honneur de son père Amon-Ra, gardien des régions de Oph (Thèbes). Il a fait construire le sanctuaire en pierres dures et bonnes à la place de celui qui avait été fait sous la majesté du roi soleil, seigneur de justice, le fils du soleil, Aménophis, seigneur de la région pure. » Et le jeune roi, au visage enfantin, est représenté sur les sculptures du sanctuaire, à l'extérieur comme à l'intérieur, faisant ses adorations aux triades de Thèbes. Dans un de ces bas-reliefs, la déesse Thamoun est remplacée par la ville de Thèbes, personnifiée sous la forme d'une femme, avec cette légende :

« Voici ce que dit Thèbes (Oph), la grande tutrice du monde : Nous avons mis en ta puissance toutes les contrées (les nomes); nous t'avons donné Kéme (l'Égypte), terre nourricière. » C'est au jeune roi Alexandre que la déesse adresse ces paroles; Ammon, générateur, dit en même temps au prince : « Nous accordons que les édifices que tu élèves soient aussi durables que le firmament. »

Tous ces monuments déposent du respect de Ptolémée pour l'autorité des rois qu'il représentait en Égypte; c'est en leur nom, et quoiqu'ils ne fussent point présents en Égypte, que tous les monuments publics étaient élevés ou restaurés.

Dans les ruines des deux temples d'Éléphantine, il reste celles d'une porte en granit, dédiée au nom du même prince, aux dieux du lieu, Chnouphis, Saté et Anouké.

Bientôt après la mort du jeune roi, les hostilités entre Antigone et Ptolémée recommencèrent. Le traité conclu entre les quatre généraux avait reconnu l'indépendance des villes grecques, et cependant Antigone mettait des garnisons dans quelques-unes d'elles. Ptolémée le désapprouva et chargea Léonis de faire une invasion en Cilicie. En même temps il engageait Cassandre et Lysimaque à se réunir à lui, afin de s'opposer à l'accroissement de la puissance d'Antigone. Celui-ci envoya son second fils Philippe sur l'Hellespont, et Démétrius à la défense de la Cilicie. Léonis, lieutenant de Ptolémée, fut vaincu; dans le même temps, Ptolémée, à qui Chypre obéissait, informé que Nicoclès, qui régnait à Paphos, avait de secrètes intelligences avec Antigone, chargea Callicrate et Argée de le faire mourir. Ménélas, qui commandait en Chypre, leur donna des troupes, et le résultat de cette expédition fut la destruction

totale de la race royale de Paphos.

Ptolémée, apprenant bientôt après les revers éprouvés en Cilicie, réunit une flotte et une armée, va débarquer à Phaselis, et, côtoyant la Lycie, s'empare de Xanthe, ensuite de Caune et de sa citadelle, successivement d'Héraclée, enfin de l'île de Cos, occupée par un autre Ptolémée, neveu d'Antigone, parenté qui ne le rendit pas plus dévoué, et ne l'empêcha pas de se jeter dans le parti de Ptolémée d'Égypte. Celui-ci, partant ensuite de Myndus en Carie, et parcourant l'Archipel avec une flotte considérable, réduisit la garnison d'Andros, et, arrivant dans l'isthme, s'empara de Sicyone et de Corinthe; il prit enfin Mégare, où il chercha, par des présents, à s'attacher Stilpon le philosophe, qui préféra se retirer à Ægine. Le but de Ptolémée, dans cette expédition, était de laisser moins d'alliés au parti d'Antigone à mesure qu'il rendrait plus de villes grecques à l'indépendance. Il fut en cela d'accord avec Cassandre, convint avec lui que chacun d'eux garderait les villes qu'il occupait, et il retourna en Égypte.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis que Ptolémée avait ramené Cyrène sous son obéissance; Ophella y commandait pour lui depuis la mort de Thimbron. Les dissensions qui divisaient les généraux d'Alexandre, et surtout leur exemple, faisaient naître le désir de l'indépendance dans chaque chef qui gouvernait des provinces isolées. Ophella, commandant de la Cyrénaïque pour Ptolémée, avait aussi conçu le projet de s'élever à une plus haute fortune. Agathocle de Syracuse faisait alors la guerre contre les Carthaginois; il lui envoya quelqu'un, qui, le flattant d'une future domination sur l'Afrique, l'entraîna dans une alliance bien fatale. Arrivé après deux mois de marche et de fatigues inouïes auprès d'Agathocle, Ophella fut traité en ennemi, attaqué et tué dans le combat. Cyrène, sans défense, rentra facilement sous les ordres de Ptolémée.

La guerre, sans changer de but, avait changé de théâtre; l'expédition de Ptolémée dans l'Archipel y avait attiré toutes les forces des combattants. Démétrius, qui avait poursuivi les généraux de Ptolémée dans la Cilicie, arriva bientôt devant Athènes, défendue par Denys, qui commandait à Munychia, et par Démétrius de Phalère, gouverneur de la ville depuis dix ans. Les succès du fils d'Antigone rendirent Athènes à la liberté, et Démétrius de Phalère se retira d'abord à Thèbes de Béotie, ensuite en Égypte, auprès de Ptolémée (l'an 307).

Démétrius reçut à Athènes, d'Antigone, son père, l'ordre d'attaquer l'île de Chypre et de l'enlever à Ptolémée. Pour l'exécuter, il se rendit d'abord en Carie, et engagea les Rhodiens, mais sans succès, à se déclarer contre Ptolémée. Parvenu ensuite en Cilicie, où il trouva des soldats et des vaisseaux, il alla débarquer à Chypre, ayant trois mille hommes sous ses ordres, pendant qu'Antigone occupait la Syrie supérieure. Démétrius fut heureux dans cette entreprise. Ménelas, commandant en Chypre pour Ptolémée, essuya plusieurs échecs et se renferma dans Salamis; Démétrius en entreprit le siége. Ptolémée, qui était en Égypte, ayant appris la fâcheuse position de Ménélas à Chypre, s'empressa d'arriver à Paphos, sur un point de l'île opposé à Salamis, avec une flotte nombreuse et des forces considérables. Il envoya trois mille fantassins à Ménélas, et, après l'avoir informé de son plan d'attaque, il se rendit à Citium, peu distant de Salamis. Bientôt la bataille s'engagea sur mer et sur terre; elle eut pour résultat la défaite totale de Ptolémée, son retour en Égypte, et l'occupation de l'île entière par Démétrius.

Antigone, en apprenant d'aussi grands succès, ne douta plus du prochain accomplissement de ses vues, et, ne reconnaissant point de puissance qui lui fût supérieure, il prit le titre de roi et le donna aussi à son fils Démétrius. Ptolémée vaincu ne croyait pas y avoir moins de droits qu'Antigone triomphant: il ne voulut pas consacrer en quelque sorte sa défaite, en

laissant son rival prendre seul un titre qu'il n'ambitionnait pas moins que lui, et il se le donna comme lui. Séleucus, Lysimaque et Cassandre n'hésitèrent pas à l'imiter; mais, tant qu'il restait un héritier d'Alexandre, ils s'abstinrent tous de revêtir les ornements et les insignes du pouvoir royal.

Dans l'année suivante (l'an 306 avant l'ère vulgaire), Antigone, qui résolut enfin d'attaquer l'Égypte, rappela auprès de lui Démetrius alors à Chypre, et lui assigna pour rendez-vous la ville d'Antigonia, qu'il avait fondée dans la Syrie supérieure sur l'Oronte. Il prend le commandement de l'armée de terre, et donne celui de la flotte à Démétrius : sous leurs ordres se trouvaient réunis quatre-vingt mille fantassins, huit mille hommes de cavalerie, quatre-vingt-trois éléphants, cent cinquante galères avec cent vaisseaux de transport. Il se dirige par la Célé-Syrie, après avoir ordonné à la flotte de côtoyer le rivage et de régler sa marche sur celle de l'armée. Néanmoins, les navarques ayant dit qu'il fallait avoir égard au coucher des Pléiades, qui devait avoir lieu huit jours après, il blâma hautement leur prévoyance qu'il taxait de timidité, et porta son camp à Gaza, voulant y prévenir l'arrivée des forces de Ptolémée.

Les troupes de terre, munies de provisions pour dix jours, s'avancèrent par le désert. La flotte sortie de Gaza tint heureusement la mer pendant quelque temps, mais l'influence des Pléiades se fit bientôt sentir; les vents du nord se levèrent, et un certain nombre des plus grandes galères fut jeté sur la côte de Raphia. Les vaisseaux de transport furent submergés ou contraints de rentrer à Gaza; les mieux gouvernés parvinrent jusqu'à Casium, non loin du Nil, mais d'un difficile accès. Antigone arriva bientôt avec l'armée, opéra sa jonction avec la flotte, et campa à deux stades du Nil, c'est-à-dire, de la branche de Péluse.

Ptolémée avait fortifié les places principales de l'Égypte inférieure. Il fit répandre parmi les soldats d'Antigone qu'il récompenserait ceux qui l'abandonneraient. Ces promesses produisaient leur effet; la désertion était dans l'armée. Antigone disposa sur les bords du canal du Nil des archers et des frondeurs pour en défendre l'approche aux agents de Ptolémée, et il se dirigea, avec les vaisseaux qui étaient arrivés tard, vers le lieu nommé *Pseudostoma* (fausse embouchure), où il avait l'intention de placer un poste. L'ayant trouvé fortifié, l'approche de la nuit le força de se retirer; il recommanda aux navarques de se guider par les feux du vaisseau principal, et il se dirigea vers l'embouchure de la branche phathmétique (la branche du milieu).

Mais Ptolémée, ayant eu le temps d'en être averti, se hâta de conduire des renforts à ses troupes et s'établit avec son armée sur le rivage même. Démétrius, jugeant le débarquement impossible, la plage du Nil voisine du point qu'il occupait étant naturellement défendue par des lacs et des marais (les marais de Thennêsi, qui sont devenus le lac Menzaleh), se retira avec toute la flotte. Un vent du nord la surprit, et jeta à la côte d'Égypte plusieurs vaisseaux qui furent pris par Ptolémée; le reste parvint à rejoindre ceux d'Antigone. Ptolémée avait fortifié toutes les embouchures du fleuve et réuni une grande quantité de bateaux prêts à porter du secours sur tous les points; ces dispositions contrariaient fort Antigone, car la bouche de Péluse étant défendue, les forces de mer lui étaient inutiles, et les forces de terre, empêchées par la largeur du fleuve, restaient inactives.

Le temps s'écoulait, et les provisions étaient près de manquer. Antigone réunit ses généraux pour décider si l'on devait continuer la guerre ou se retirer en Syrie, y préparer plus convenablement une nouvelle expédition, attendu que pendant ce temps les eaux du fleuve baisseraient. Ce dernier parti fut jugé le meilleur, et l'armée et la flotte retournèrent en Syrie. Ptolémée remercia les dieux de ce nouveau succès, s'empressa d'en informer Lysi-

maque, Séleucus et Cassandre, et rentra dans Alexandrie (l'an 306).

Antigone entreprit alors son expédition contre l'île de Rhodes, et en confia l'exécution à son fils Démétrius, qui réunit à cet effet plus de deux cent voiles et de quarante mille hommes. Les Rhodiens se préparèrent à résister à cette attaque; en même temps ils demandèrent du secours à Lysimaque, à Cassandre et à Ptolémée. Celui-ci leur envoya cinq cents hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Rhodiens déjà à son service. Ce renfort arriva après les premiers succès obtenus par les habitants de l'île contre les attaques réitérées de Démétrius. Il n'avait pas réussi dans ses manœuvres par mer, et il résolut de prendre la ville du côté de terre. Ptolémée eut le soin de l'approvisionner, et lui envoya d'abord trois cent mille mesures de grains. Cassandre et Lysimaque imitèrent l'exemple de Ptolémée, qui, peu de mois après, fournit de nouveaux approvisionnements en grains, et quinze cents hommes commandés par le Macédonien Antigone: en même temps il donnait aux Rhodiens le conseil secret de ne pas laisser échapper l'occasion de faire la paix avec Demétrius. Antigone avait envoyé les mêmes avis à son fils, et le traité fut conclu à cette condition, entre autres, que les Rhodiens seraient les alliés d'Antigone, excepté dans la guerre contre Ptolémée. Démétrius se dirigea ensuite vers la Béotie, après avoir été retenu devant Rhodes pendant une année.

Cette dernière indication de Diodore de Sicile nous porte aux premiers mois de la quatrième année de la CXVIII^e olympiade, à l'automne de l'an 305 avant l'ère vulgaire, dix-neuf ans complets après la mort d'Alexandre.

Les Rhodiens reconnaissants accordèrent de grands honneurs à Ptolémée (l'an 305), consultèrent l'oracle d'Ammon pour savoir s'ils ne devaient pas l'adorer comme un dieu, lui dédièrent un bois sacré, un portique, et, s'il faut en croire Pausanias, lui décernèrent le surnom de Soter, *Sauveur*, que l'histoire lui a conservé.

Alors Ptolémée avait obtenu sur son puissant rival Antigone des succès éclatants; sa formidable expédition contre l'Égypte avait été pour Ptolémée une grande occasion de prouver qu'il pouvait la défendre. Antigone avait reconnu les effets de sa puissance devant Rhodes même qu'elle avait sauvée. Des trois héritiers du nom et de la couronne d'Alexandre, il n'en existait plus un seul; trop d'intérêts, trop d'im probes ambitions conspiraient contre leur vie pour qu'ils pussent la conserver. Philippe Aridée, Alexandre, fils de Roxane, avaient été assassinés par Cassandre; il avait aussi acheté de Polysperchon la vie d'Hercule, fils de Barsine; et les autres généraux, non moins ambitieux que lui, profitant comme lui du défaut d'héritier légitime de l'empire, se trouvaient associés à tous les succès de Cassandre, sans l'être à ses forfaits.

Les Perses avaient détrôné la race légitime des rois d'Égypte : Alexandre avait conquis ce trône sur les Perses, et Alexandre n'était plus. Les titres que deux siècles avaient pu faire aux successeurs de Cambyse n'étaient réclamés par personne. Dans les circonstances où se trouvait l'Égypte, la nation n'entreprit pas de placer la couronne royale sur la tête d'un homme de son choix. Depuis la mort d'Alexandre, l'Égypte n'avait connu que Ptolémée; il avait été son maître et son protecteur; elle payait de son affection et de son dévouement les bienfaits d'une administration régulière et bienveillante : Ptolémée était en Égypte le père du peuple, il en devint le roi; il en prit le titre, en revêtit les insignes, les consacra par les cérémonies de la religion, se fit couronner à Alexandrie, et sans doute introniser à Memphis, selon l'ancienne coutume des rois du pays; il fit frapper des monnaies à son nom, à son image, et, rattachant à la mort même d'Alexandre l'origine d'un pouvoir dont cette mort avait été la source, il se considéra comme roi depuis cette époque mémorable, et l'année même où il prit la couronne fut comptée comme

la vingtième de son règne : il l'inscrivit sur ses premières monnaies.

Cela se passait à la fin de l'été ou au commencement de l'automne de l'an 305 avant l'ère vulgaire, entre le mois de mai et le mois de novembre juliens de la même année.

Ainsi s'ouvrit encore une ère nouvelle pour l'Égypte : une dynastie d'origine grecque venait s'asseoir sur le trône des Pharaons, revêtir leurs insignes royaux, continuer leur autorité sous l'égide des mêmes lois, des mêmes coutumes, sous la protection des mêmes dieux. Remontons à l'origine du chef heureux de cette nouvelle dynastie, qui fut la XXXIIe, et voyons dans un court résumé les noms, la succession et le caractère des princes de cette race royale qui devait continuer l'œuvre du plus grand des héros de l'antiquité.

Le nom patronymique des rois successeurs immédiats d'Alexandre au trône de l'Égypte, et qui l'occupèrent jusqu'à l'asservissement du royaume par Auguste, fut celui de PTOLÉMÉE. Chacun d'eux eut encore un surnom particulier; ils composèrent ensemble la famille royale des LAGIDES, dénomination dérivée du mot grec *Lagos*, qui fut le surnom que porta le père du premier des Ptolémées.

Étant originaire de la Macédoine, le nom et le surnom de cette race royale doivent appartenir à la langue et au dialecte qui furent en usage dans cette contrée. Le nom de Ptolémée avait la signification de *guerrier, belliqueux*.

La flatterie ne manqua pas d'environner de prodiges et de mensonges l'origine de cette famille. Ptolémée, le premier des rois lagides, fut donc à sa naissance, et comme par une prophétique inauguration, élevé sur un bouclier d'airain; un aigle prit soin de le garantir de l'ardeur du soleil, de l'inclémence de l'atmosphère, et des animaux nuisibles; il déchirait ses proies pour le nourrir de sang au lieu de lait. Voilà ce qu'on a raconté de lui lorsque sa lignée fut puissante et redoutée. On n'a cependant pas entièrement étouffé la vérité, ce qui du moins lui ressemble davantage, et l'on sait encore qu'une Arsinoé, fille de Méléagre, fut unie à Ptolémée, surnommé Lagus, et qu'elle accoucha d'un fils qui fut le chef de la race royale des Lagides.

Ptolémée, fils de ce Lagus, naquit à Eordée, petite ville de la province de Mygdone en Macédoine, dans la CIII^e^ olympiade. On ne sait rien sur son éducation; mais la faveur même dont il jouit d'abord à la cour de Philippe donne quelque fondement à la tradition qui rapporte qu'il n'était pas étranger à ce roi. Il fut exilé ensuite, soupçonné de trop de dévouement à Alexandre, qui était devenu suspect à Philippe après la répudiation de la reine Olympias. Ptolémée, à la nouvelle de la mort de Philippe, se hâta de se rendre auprès d'Alexandre, qui, devenu roi, le plaça au nombre des sept lieutenants qu'il nommait ses gardes, le compta au nombre de ses plus affidés compagnons, l'associa aux vastes entreprises où lui-même devait trouver une mort prématurée, et le favori une couronne qu'il n'espérait pas. C'était ainsi que le fils de Lagus se préparait aux soins de la royauté par les travaux de la guerre : ses rares qualités et d'éclatants exploits avaient rendu sa personne et son nom plus dignes du diadème.

Sa race fut puissante, compta de nombreux descendants et d'illustres alliances. Elle ne prépara pas sa perte par sa propre ambition; ce fut assez de celle de Rome, favorisée par des dissensions intestines qui firent arriver comme médiateur un peuple qui, bientôt, voulut rester comme maître. Une femme qui porta toutes les passions à l'excès, et fut douée d'un courage viril, ne put pas réparer, par la force de son caractère, les brèches que le temps et la fausse politique de quelques rois ses prédécesseurs avaient faites à cette puissante monarchie grecque, et cette monarchie périt après avoir subsisté près de trois siècles dans une contrée où rien cependant n'était grec, ni la langue, ni la religion, ni les mœurs, ni les opinions, ni les préjugés. Sous tous ces rapports, l'Égypte

resta libre de la domination macédonienne établie par Ptolémée, fils de Lagus.

Après un très-long règne et âgé de plus de quatre-vingts ans, celui-ci s'occupa de se donner un successeur au trône qu'il avait conquis. L'ordre de succession à la couronne de Macédoine, constaté par les historiens, prouve que les fils du roi en étaient les héritiers de droit selon l'ordre de primogéniture, et qu'au défaut de mâles les femmes héritaient de la couronne. Si l'on examine ce qui s'est passé à cet égard parmi les successeurs du fils de Lagus, on y trouvera la véritable cause des dissensions qui troublèrent cette famille, et mirent fin à l'empire égyptien en la précipitant du rang suprême. Un tableau sommaire de la succession royale dans cette race mettra cette assertion dans tout son jour.

Le premier des Ptolemées, qui porta le surnom de Soter, *Sauveur,* eut quatre femmes et onze enfants. Il choisit pour lui succéder le fils qui naquit le premier de la quatrième, nommée Bérénice, et il le fit asseoir sur son trône, qu'il quitta deux années avant de mourir. Eurydice, en effet, fille d'Antipater, avait donné plusieurs enfants à Ptolémée avant qu'il épousât Bérénice. Le fils aîné d'Eurydice protesta contre le choix du fils de Bérénice, revendiqua ses droits et prit les armes pour les faire valoir. Céraunus, c'était son nom, perdit la vie dans un combat. Un second frère de Ptolémée, fils de Soter, né comme lui de Bérénice, mais d'un autre père, fut accusé de conspiration et mis à mort, et le nouveau roi, qui combattit ses deux frères et les vit mourir, porta le surnom de Philadelphe, comme s'il les avait tendrement chéris.

Il eut pour successeur le fils qui lui était né d'Arsinoé, fille de Lysimaque, roi de Thrace, laquelle, étant fille d'une sœur du roi Ptolémée, était tout à la fois sa nièce et sa femme. Aucune dissension ne vint troubler l'élévation au trône de ce fils connu par le surnom d'Évergète, la seconde femme du roi, qui fut tout à la fois aussi sa sœur, sa femme et la mère de la première, ne lui ayant point donné d'enfants.

Bérénice, fille de Magas, roi de la Cyrénaïque et de la Libye, avait été mariée à Ptolémée Évergète, et de ce mariage naquirent plusieurs enfants; le premier-né des deux princes succéda à son père, qu'il aima beaucoup, si son surnom de Philopator est une preuve de son affection. Philopator épousa sa sœur Arsinoé, et fit mourir son frère Magas dont il redoutait l'influence.

Il eut assez tard d'Arsinoé un enfant unique, et mourut bientôt après. A peine âgé de cinq ans, ce fils lui succéda au trône, en butte aux dissensions intestines et aux ambitions étrangères. Le fils de Philopator leur résista, et régna vingt-quatre ans avec le surnom d'Épiphane, ou Illustre, qu'il portait déjà, quoiqu'à peine âgé de quatorze ans.

En mourant, il laissa de sa femme Cleopâtre de Syrie, qui lui survécut, deux fils et une fille, tous trois en bas âge. L'aîné, appelé au trône, reçut le surnom de Philométor, et il le mérita, s'il reconnut par les témoignages de sa tendresse les services que lui rendit sa mère, qui, en qualité de régente du royaume, l'administra pendant huit ans avec une sagesse dont l'histoire a voulu conserver le souvenir. Après sa mort, des tuteurs inconsidérés engagèrent Philométor dans une guerre contre Antiochus Épiphane, roi de Syrie, guerre dont le résultat fut très-funeste au roi, qui fut fait prisonnier la onzième année de son règne. Son frère, qui prit le surnom d'Évergète II, connu aussi sous celui de Physcon à cause de son excessif embonpoint, occupa le trône vacant, appelé par les vœux des Égyptiens. Six années se passèrent dans la plus grande confusion. Antiochus, qui, en faisant prisonnier Ptolémée Philométor, avait ouvert à son frère Évergète II le chemin du trône, entreprit une nouvelle guerre pour en chasser son protégé. Philométor l'occupa de nouveau, le partagea quelque temps avec Évergète, jusqu'à ce qu'une décision des envoyés de Rome fit rentrer Évergète dans la Cyrénaï-

que, dont ils lui avaient assigné la possession, et Philométor régna seul encore pendant dix-huit ans. Il mourut laissant deux filles déjà mariées, et un fils en bas âge sous la tutelle de sa mère Cléopâtre, sœur et veuve du roi.

Évergète II, surnommé encore Cakergétès à cause de son improbité, instruit de la mort de Philométor, son frère, se hâta de quitter Cyrène, et de venir, à la tête d'une armée, demander la tutelle du jeune roi Eupator, et la régence du royaume. Il obtint l'une et l'autre, à la condition d'épouser la reine mère, qui était de plus sa sœur. Il célébra son hymen par l'assassinat du jeune prince, et devint, par un crime, possesseur du sceptre et de la couronne. Il eut de Cléopâtre, sa sœur, un fils né à l'époque de son inauguration à Memphis, et de là appelé Memphite; il le fit tuer et répudia la reine sa femme, pour épouser une autre Cléopâtre, fille de celle-ci et de Philometor, son frère. Il en eut deux fils et trois filles, Triphæne, mariée à Antiochus Épiphane, roi de Syrie, Cléopâtre née la seconde, et Sélène née la troisième. Un autre fils, né d'Irène, sa concubine, eut la Cyrénaïque pour apanage.

Le fils aîné de Cléopâtre la jeune, seconde femme d'Évergète II, déjà marié à Cléopâtre, qui était sa sœur de père et de mère, relégués l'un et l'autre dans l'île de Chypre, y apprit la mort de son père Évergète II. Par son testament, ce roi avait transmis la couronne à la reine, sa veuve, et à celui de ses deux fils qu'elle désignerait. Elle aurait préféré voir sur le trône son second fils, qui lui était plus dévoué; mais l'ordre de succession ne favorisant pas ses vœux, elle appela de l'île de Chypre le fils aîné, que l'usage faisait l'héritier légitime de la couronne, et lui imposa l'obligation de répudier sa femme Cléopâtre pour s'unir à Sélène, la plus jeune de ses sœurs. A ces conditions, Ptolémée, qui prit le surnom de Soter II, fut inauguré, selon l'usage du pays, à Memphis. Son jeune frère Alexandre s'établit aussitôt à Chypre, que Cléopâtre, femme répudiée de Soter II, venait de quitter en épousant Antiochus Philopator. Mais la haine de la reine mère ne cessa de poursuivre Soter II, et son ambition lui faisant tout espérer de la condescendance qu'elle supposait dans son second fils Alexandre, elle parvint à le placer sur le trône, en soulevant la populace contre Soter, qui se sauva sur un vaisseau après dix années de règne, et se retira à Chypre seul, séparé de Sélène, sa femme, dont il avait déjà deux enfants, et que Cléopâtre donna ensuite en mariage au même Antiochus Épiphane de Syrie, déjà veuf de Tryphæne.

Alexandre couronné trompa les coupables projets de sa mère Cléopâtre. Il se sépara d'elle d'abord pour aller à Chypre, d'où Soter était parti; mais, rappelé peu après, Alexandre prit, selon les ordres de sa mère, le commandement de la flotte, et la conduisit en Phénicie, pendant qu'elle-même attaquait avec son armée la ville que son fils Soter était venu défendre. Mais ces dissensions, intimement liées à celles qui divisaient la famille royale de Syrie, s'étant calmées par la rentrée de Soter II à Chypre, Cléopâtre fut tout entière à son ardent désir de régner seule : elle tramait la mort de son fils Alexandre au moment où celui-ci la prévint en la faisant périr, dix-huit ans environ après l'expulsion de Soter.

Mais le peuple, irrité par tant de crimes, tourna naturellement les yeux vers celui qui en avait été la première victime, et rappela Soter II au trône; il venait d'en chasser Alexandre, qui périt bientôt après dans un combat naval, laissant un fils retiré alors à Co, et plus tard, connu, comme son père, par le surnom d'Alexandre. Après un nouveau règne de sept années et demie, Soter II mourut, ne laissant de ses deux femmes qu'un seul enfant, Bérénice, qui lui succéda, à l'exclusion des deux fils et d'une autre fille, non légitimes, qui survécurent aussi au roi.

Mais le jeune Alexandre, fils de Ptolémée Alexandre, s'était jeté entre les bras de Mithridate, roi de Pont, et

bientôt après dans ceux de Sylla, qui le prit sous sa protection, et à ce titre le conduisit à Rome. Instruit de la mort de Soter II, le dictateur voulut placer son pupille sur le trône des Ptolémées, et le fit passer en Égypte entouré d'un cortége royal. Bérénice régnait seule depuis six mois, lorsque, à la satisfaction générale, elle reçut Alexandre II pour époux et pour roi. Il paya les généreuses résolutions de la reine par un crime; il la fit assassiner dix-neuf jours après l'avoir épousée, et régna seul dès lors quelques années encore. Les fils de Sélène, sœur et seconde femme de Soter II, et par là tante d'Alexandre II, élevèrent des prétentions au trône de l'Égypte, étant, comme cet Alexandre, neveux de Soter et germains de Bérénice, sa fille, héritière de l'empire. En même temps les Alexandrins, irrités contre Alexandre II, et ne pouvant lui pardonner la mort de Bérénice, leur reine, se soulevèrent contre lui et le chassèrent du trône. Il se réfugia à Tyr, où il mourut, et, disposant d'une couronne qui ne lui appartenait pas, il la légua, par son testament, au peuple romain.

Les Égyptiens, peu empressés de hâter l'époque d'un asservissement qu'ils ne devaient pas éviter, et que préparait leur recours trop fréquent à de fallacieuses protections, cherchèrent à prévenir les effets du testament d'Alexandre II. Ils appelèrent donc les deux fils illégitimes de Soter II, placèrent le premier sur le trône de l'Égypte, et donnèrent Chypre au second. Le nouveau roi d'Égypte prit le surnom de *Néos Dionysos*, nouveau Denys ou Bacchus, et Rome n'hésita pas à le reconnaître, refusant la couronne que lui léguait le testament de Ptolémée Alexandre II, parce qu'elle aurait dû la conquérir par les armes, et n'acceptant que les trésors réunis à Chypre, qu'il ne fallait que faire transporter en Italie. Mais Sélène, comme seconde femme de Ptolémée Soter II, et plus encore comme fille d'Évergète II et petite-fille de Philométor, chassée par Tigrane du trône de Syrie, où l'avait placée son mariage avec Antiochus Épiphane, voulut faire reconnaître les droits qu'elle avait au trône de l'Égypte, et envoya ses deux fils à Rome pour chercher dans le sénat quelques défenseurs. Les tentatives des deux princes syriens furent sans succès; Ptolémée Denys les prévint en tout point, et resta paisible possesseur de la couronne, oubliant les devoirs de la royauté pour obtenir d'ignobles triomphes dans l'art de jouer de la flûte, d'où lui vint le surnom d'*Aulétès* qu'on lui donna. Avec de l'argent, il sut faire que Jules César, devenu consul, ne soutint plus la validité du testament de Ptolémée Alexandre II, dont Jules César, édile, avait demandé l'exécution. Effrayé néanmoins des hostiles dispositions de ses sujets, excitées par ses constantes exactions, Denys quitta l'Égypte, alla s'exposer aux sévères dédains de Caton, envoyé comme questeur et préteur à Chypre, et courut à Rome solliciter la pitié publique. Ignorant son départ pour l'Italie et le croyant mort, les Alexandrins donnèrent le gouvernement de l'Égypte à l'aînée des enfants du roi fugitif, Bérénice, qui appela, pour le placer avec elle sur le trône, Antiochus de Syrie, dont on ignorait la mort, et après lui son frère Séleucus, tous deux fils de Sélène, fille de Ptolémée Évergète II, les mêmes qui avaient déjà cherché à récupérer le trône de leurs aïeux maternels. Séleucus arriva en Égypte, épousa Bérénice, qui, impatiente de la sordide avarice du roi, l'étrangla bientôt après. Elle épousa ensuite Archélaus, compagnon de Gabinius, proconsul en Syrie, qui se donna auprès d'elle pour le fils de Mithridate Eupator. Six mois après, Archélaus mourut dans le combat qu'il livra pour défendre sa couronne contre Marc-Antoine, ramenant, sous les ordres de Gabinius, commandant en Syrie, Ptolémée Denys en Égypte. Ce roi remonta sur le trône après une absence de plus de deux années, pendant lesquelles Bérénice avait régné jusqu'au retour de son père; il la punit de ce succès en la faisant mettre à mort, régna trois ans

encore, et mourut, laissant pour lui succéder quatre enfants, Cléopâtre, l'aînée de tous, et avec laquelle devaient finir l'empire et la race des Lagides; une autre fille qui porta le nom d'Arsinoé, et deux fils plus jeunes qu'elles. Il désigna pour lui succéder les premiers-nés de ses deux fils et de ses deux filles, qui devaient s'unir ensemble, et, dans le testament qui contenait ses royales volontés, Rome était encore appelée à protéger leur exécution.

Cléopâtre monta sur le trône avec Ptolémée son frère aîné, qu'on croit avoir porté le surnom de Denys; mais leur accord ne fut pas de longue durée. Les secrets conseillers de Ptolémée encore mineur, l'entraînèrent à une rupture, et le conduisirent à Péluse où le grand Pompée réclama sans bonheur sa protection, quoiqu'elle dût lui être assurée par les services qu'il avait autrefois rendus à Ptolémée Denys, père du jeune roi, lorsqu'il implorait à Rome l'assistance du sénat. Jules César, qui poursuivait Pompée, descendit à Alexandrie, et au nom du peuple romain, exécuteur testamentaire nommé par Ptolémée Denys, il entreprit de régler les différends qui divisaient les enfants de ce souverain, en reconnaissant pour rois d'Égypte Cléopâtre et son frère l'aîné. Mais les chefs de la faction populaire, excitée en faveur du jeune Ptolémée contre sa sœur Cléopâtre, restèrent à la tête des insurgés; Arsinoé, sœur de Cléopâtre, vint soutenir par sa présence les efforts de ces rebelles qui la déclarèrent reine d'Égypte, et bientôt après demandèrent le jeune roi, promettant de se soumettre s'ils l'obtenaient. Jules César, qui ne pouvait méconnaître tout ce que cette demande avait de favorable à ses secrètes préférences pour Cléopâtre, livra le jeune roi qui périt bientôt, après trois ans et quelques mois de règne, à la suite d'un nouveau combat engagé malgré leurs promesses par les insurgés. Cléopâtre triompha, et César la proclama de nouveau reine d'Égypte, lui associant Ptolémée le jeune, qu'elle épousa. Mais ce prince, âgé de onze ans, ne fut ni époux ni roi; Cléopâtre s'en défit bientôt et resta seule enfin maîtresse d'un trône qui devait cesser d'exister avant qu'elle cessât de vivre. La jeunesse et la minorité des deux rois qu'elle avait vus mourir, ayant laissé à Cléopâtre seule, pendant tout le temps de leur existence, les soins de l'administration de l'empire, Cléopâtre fut reine en effet depuis la mort de Ptolémée Denys, son père.

Mais il devait arriver que Rome, qui avait si souvent réglé les destinées de l'Égypte, verrait les siennes propres décidées en Égypte même. La guerre civile qu'alluma la mort de Jules César porta souvent sur cette contrée les regards des triumvirs. Cléopâtre ne s'en inquiétait point; elle espérait d'en triompher, confiante moins dans ses armées de terre ou de mer, dans sa politique ou dans ses trésors, que dans la puissance des charmes accomplis dont la nature l'avait libéralement dotée. Elle avait vu à ses pieds le fils aîné du grand Pompée; Jules César auprès d'elle avait oublié pendant plusieurs mois et sa gloire et ses devoirs; enfin le triumvir Antoine qui avait mandé la reine à Tarses, subjugué à son tour, courut bientôt après sur ses traces à Alexandrie, laissant son armée prendre les quartiers d'hiver en Phénicie. Rappelé à Rome par ses différends avec Octave, il les termine en épousant Octavie, la sœur de son rival; mais, ramené bientôt par les souvenirs de Cléopâtre, il retourne en Orient, et semble ne faire combattre les armées de Rome que pour accroître les possessions de cette reine. Vaincu en Arménie, moins peut-être par les armes des Parthes que par les regrets que lui causait son éloignement de Cléopâtre, et cédant à leur entraînement, il s'enfuit en Syrie, va aussitôt oublier en Égypte ses nouvelles résolutions sur l'Arménie, et ne se décide à marcher contre Artabaze, son roi, que lorsque Cléopâtre se résout aussi à l'accompagner. Bientôt elle voit amener à ses pieds ce roi couvert de chaînes qui, pour être d'argent, n'é-

taient pas moins humiliantes, et cette femme, livrée à toutes les passions humaines, y mit enfin le comble en osant se revêtir des ornements de la divinité, et prendre le nom de nouvelle Isis. Mais Antoine paya bientôt de sa vie un dévouement qui ne fut estimé que tant qu'il fut profitable : Octave pouvait-il en connaître les effets sans qu'Antoine fût exposé aux suites de son jaloux ressentiment? Au nom de l'intérêt public Octave excita le sénat contre Cléopâtre : la guerre lui fut déclarée, et Antoine sacrifia les intérêts de sa patrie à une femme qui n'hésitait pas de le sacrifier lui-même à sa sûreté. Cléopâtre le seconda mal à Actium; et, assez téméraire pour croire au succès de ses artifices à l'égard d'Octave vainqueur, elle le flatta par des présents secrètement envoyés, et ne consola point d'un seul regret la mémoire d'Antoine qui se donna la mort, croyant qu'elle l'avait déjà reçue. Elle ne lui survécut que peu de jours : trompée dans ses espérances sur Octave, qui voulait l'attacher à son char de triomphe et non lui obéir, elle ne supporta pas l'idée de l'humiliation, et lui préféra une mort volontaire. Avec elle finit l'empire des Lagides, les fils que laissa Cléopâtre n'ayant succédé ni à son nom ni à son rang. Le premier-né fut nommé Césarion, de Jules César dont on le disait le fils; il avait porté le titre de roi des rois, mais il ne fut jamais roi, et mourut assassiné. Deux autres fils, et une fille nommée Cléopâtre comme sa mère, nés tous les trois du triumvir Antoine, conduits à Rome parmi les dépouilles de l'Égypte, ornèrent avec elles le triomphe d'Octave. Ce royaume fut inscrit au nombre des provinces romaines, et celui qui venait enfin de l'asservir en méprisa assez les derniers rois pour refuser de voir leurs froides reliques, n'accordant cette marque de respect qu'à la mémoire et aux dépouilles d'Alexandre, comme lui vainqueur de l'Égypte, et comme lui réglant, mais non pour toujours, son sort et ses destinées.

Telle fut la lignée de Ptolémée, fils de Lagus, surnommé Soter, qui fut en Égypte l'héritier des conquêtes d'Alexandre le Grand.

Dès la première année de son avénement, considérant les deux règnes qui le séparaient d'Alexandre comme nominaux, et comme inconnus a l'Egypte. si ce n'est dans les vaines formules du protocole, il rattacha l'origine de son autorité royale à la mort même du héros dont il avait été le lieutenant : et, de fait, l'Égypte n'en avait point connu d'autre.

Ptolémée Soter fit donc frapper des monnaies d'or, d'argent et de bronze à son nom, à son effigie; et il y fit inscrire la vingtième année de son règne.

Le calendrier égyptien était du nombre des institutions publiques que le génie d'Alexandre avait protégées. Ce calendrier, dans sa forme antique, ne cessa pas d'être en usage pendant toute la durée de la domination des Ptolémées. Nous avons dejà dit qu'il représentait une année vague de 365 jours (*suprà*, page 234). C'est d'après ce calendrier que les années des règnes sont comptées; et, pour la durée entière de ces règnes des Lagides, pendant près de 300 ans, il ne se trouve qu'une différence de 74 jours successivement absorbés par le rapprochement des dates selon le calendrier Julien. Les dates des monnaies des Ptolémées offrent encore cette singularité : à l'avénement d'un prince, on comptait la première année de son règne du jour même de cet avénement; et la deuxième année dès le renouvellement de l'année, quelque rapproché qu'il fût du jour de l'avénement On voit par là qu'une médaille portant la date de la deuxième année d'un règne, peut avoir été frappée peu de mois ou peu de jours après que le prince dont elle porte l'effigie est réellement monté sur le trône. Cette règle singulière fut constamment pratiquée pendant toute la durée des règnes de Ptolémée Soter et de ses successeurs.

Ce Ptolémée, en se plaçant enfin sur le trône d'Égypte, voyait autour de lui des héritiers qui pouvaient en

perpétuer la possession dans sa descendance. Il avait épousé en troisièmes noces Eurydice, fille d'Antipater, et quelques temps après Bérénice, venue en Égypte en même temps qu'Eurydice. Il avait, entre autres enfants, un fils d'Eurydice, surnommé Céraunus, et de Bérénice, celui qui lui succéda et qui porta le surnom de Philadelphe : ce sont les seuls dont les noms se rattachent à l'histoire d'Égypte, le sort des autres, au nombre de neuf, ne l'intéressant point spécialement. Ainsi le fils de Lagus, Ptolémée Soter, réunissait alors en lui tout ce qui peut assurer le succès d'une entreprise aussi importante que la fondation d'une dynastie souveraine, un nom illustré par de grandes actions militaires, une réputation de sagesse éprouvée par de graves circonstances, vingt ans d'une administration essentiellement bienveillante et protectrice, la confiance des corps de l'État, l'amour du peuple, enfin plusieurs héritiers qui ne laissaient aucune incertitude sur la transmission de la couronne royale.

En attendant, Démétrius parcourait l'Archipel, et attaquait Sicyone gardée par les troupes de Ptolémée, qui capitulèrent et retournèrent en Égypte.

Cassandre ne voyait pas sans effroi les succès de Démétrius; et il tenta de s'associer Lysimaque, en lui faisant partager les craintes qu'inspiraient la puissance et l'ambition d'Antigone. Lysimaque ne s'y refusa pas, et, d'un commun accord, ils proposèrent à Ptolémée et à Séleucus de se réunir à eux, dans l'intérêt même de leur couronne que menaçaient également les projets d'Antigone; car, s'il parvenait au trône de Macédoine, se considérant dès lors comme le successeur d'Alexandre, il voudrait réunir sous sa domination toutes les provinces de l'ancien empire. Séleucus et Ptolémée consentirent à cette alliance, bien convaincus qu'elle serait funeste à Antigone qui jusque-là avait été vainqueur.

A la suite d'événements et de succès divers en Asie et en Europe, Séleucus s'était avancé de la Babylonie, s'était porté en Cappadoce où il avait pris ses quartiers d'hiver, et Ptolémée, parti de l'Égypte avec une armée nombreuse, avait occupé les principales villes de la Syrie et de la Célé-Syrie. Sidon résistait, et il en faisait le siége lorsqu'on lui annonça qu'à la suite d'une grande bataille Séleucus et Lysimaque, vaincus par Antigone, s'étaient retirés à Héraclée, et qu'Antigone s'avançait avec une armée considérable vers la Syrie. Trop confiant dans ce rapport qui était sans fondement, Ptolémée fit avec Sidon une trêve de quatre mois, laissa des garnisons dans les villes qu'il avait prises, et rentra précipitamment en Égypte où il passa aussi l'hiver.

C'était celui de l'année 301 avant l'ère vulgaire. L'état où étaient alors les affaires des généraux d'Alexandre se disputant l'héritage de son empire, annonçait, pour le printemps qui suivrait, le dénoûment de cette sanglante tragédie : c'étaient cinq gouverneurs militaires qui s'étaient faits rois, et qui, sur cette scène de crimes et de malheurs, entraînaient presque tous les peuples de l'Europe et de l'Asie, non comme spectateurs désintéressés, mais comme acteurs involontairement associés à la fortune du chef qui les avait conquis.

La journée d'Ipsus décida du sort d'Antigone. Ce fut auprès de la ville de ce nom, en Phrygie, qu'il livra aux quatre rois alliés la bataille où il perdit la vie de la main même de Séleucus; son armée fut détruite, et Démétrius son fils alla, avec une poignée de soldats, chercher à Éphèse, ensuite à Chypre, une retraite et des ressources nouvelles contre cette catastrophe inattendue.

Les provinces et les villes où ils avaient commandé devinrent le prix de la victoire, et les quatre rois songèrent à se les diviser; mais leurs prétentions particulières pouvaient-elles laisser espérer qu'ils régleraient amiablement ce partage? Leur intérêt commun les avait réunis contre Antigone, leur commune ambition les divisa; le sort des armes devait encore en décider. Séleucus s'unit à Démé-

trius qui trouva un secours inespéré dans cette alliance; un traité associa Lysimaque à Ptolémée, et de nouvelles guerres furent le résultat de ces nouveaux succès.

Ptolémée pensa dès lors à reprendre l'île de Chypre, à s'assurer la possession de la Syrie que ses troupes occupaient en partie depuis près d'une année, enfin à remettre aussi sous son obéissance Cyrène qui, depuis quelque temps, méconnaissait son autorité. Démétrius, contre son attente, vit ses affaires se relever; Séleucus épousa sa fille Stratonice; et il retourna à Antioche. Déidamie, l'une des femmes de Démétrius, étant morte, Séleucus lui fit accorder par Ptolémée la main de Ptolémaïs, l'une de ses filles. Démétrius, bientôt après, attaqua Athènes, qui souffrit une cruelle famine, quoique Ptolémée lui eût envoyé cent cinquante galères pour la soutenir. Mais Démétrius en avait déjà réuni trois cents venues du Péloponèse ou de Chypre qu'il tenait encore; la flotte de Ptolémée se retira, et Lacharès ayant abandonné Athènes, Démétrius y entra. Il attaqua ensuite la Laconie, défit Archidamas à Mantinée, et poussa droit à Lacédémone. Ce fut alors qu'il fut informé que Séleucus avait pris plusieurs de ses villes d'Asie, et que Ptolémée occupait l'île de Chypre, à l'exception de la ville de Salamis où étaient ses enfants et leur mère.

Bientôt après, Démétrius apprit que Ptolémée les lui renvoyait comblés de présents et d'honneurs.

Tel était l'état des choses dans ces contrées, la trentième année après la mort d'Alexandre. A cette époque, Ptolémée avait repris possession de l'île de Chypre, de Cyrène, et commencé la construction du phare dans l'île qui porta ce nom.

Deux ans après, Ménandre, fils de Diopithès, cessa de vivre : une inscription grecque, trouvée à Rome, dit que cela arriva dans la trente-deuxième année du règne de Ptolémée Soter, et sous l'archontat de Philippe à Athènes.

Ptolémée, tranquille possesseur de l'Égypte, profitait des loisirs de la paix pour embellir Alexandrie et y faire construire plusieurs temples. Lorsqu'il voulut les consacrer, un songe mystérieux d'abord négligé, écouté ensuite à cause des circonstances effrayantes qui l'accompagnaient, le détermina à envoyer consulter Apollon Pythien et à demander au roi de Synope les images du dieu qu'il avait vu en songe; il lui fit offrir en même temps de riches présents. Trois ans se passerent sans que cette négociation eût un résultat; elle avait commencé dans la trente-cinquième année du règne de Ptolémée.

Sur ces entrefaites, Démétrius avait réuni une armée de cent dix mille hommes et une flotte de cinq cents vaisseaux; on en construisait encore à Chalcis, à Corinthe, à Pella, et leurs dimensions n'étonnaient pas moins que leur nombre. Effrayés par de si grands préparatifs, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée jugèrent que ce ne serait pas trop de leur alliance pour résister à Démétrius : ils la contractèrent et y entraînèrent Pyrrhus. Ils le chargèrent de surveiller la Macédoine; Ptolémée parcourut la Grèce avec une nombreuse flotte pour s'y faire des alliés; et bientôt Démétrius perdit le trône de Macédoine après l'avoir occupé sept années.

Ce fut après ces événements que la négociation de Ptolémée avec le roi de Synope traînant trop en longueur au gré du dieu qui en était le sujet, le dieu quitta lui-même brusquement son temple, monta sur une galère, mit en mer, et, après une traversée qui ne dura que trois jours, entra dans le port d'Alexandrie à la grande satisfaction de Ptolémée. C'était Apis.

L'année suivante, la trente-neuvième de Ptolémée, fut aussi la dernière de son règne; ce fut dans le courant de cette année que Ptolémée, déjà très-avancé en âge, s'occupa d'assurer à sa famille la jouissance d'une couronne qu'il avait conquise par sa valeur et méritée par sa sagesse. Il voulut, de son vivant, placer lui-même son successeur sur le trône qu'il se décidait à quitter. Tout secondait ce noble projet :

Ptolémée était en paix avec ses anciens compagnons d'armes qui avaient échappé à quarante années de guerres et de malheurs : des traités ou des alliances de famille l'attachaient à Lysimaque, à Séleucus, a Pyrrhus même; Démétrius, que ses hauts faits rendaient le plus redoutable, expiait sa gloire prisonnier de Séleucus auquel il s'était volontairement livré; Ptolémée jouissait enfin des fruits de son courage, de sa prudence et de sa modération. Constant, dès le premier jour de son gouvernement en Égypte, à ne s'occuper que de cette riche contrée, il songea non pas à acquérir, mais à posséder. Attaqué dans l'Égypte, il sut la défendre et la préserver de toute invasion. L'attachement et la reconnaissance des peuples affermirent sur sa tête la couronne royale, et, comme s'il ne devait rien faire d'inutile à sa gloire, il n'ajouta pas moins à sa renommée en cédant volontairement la couronne à son fils, qu'il n'en avait acquis en la prenant.

Des deux femmes que Ptolémée avait épousées depuis qu'il était le maître de l'Égypte, il lui restait alors trois fils : un d'Eurydice, que la violence de son courage avait fait surnommer Céraunus, et deux de Bérénice, dont le premier fut surnommé Philadelphe, dont le second, Argæus, mourut quelque temps après, soupçonné de conspiration contre le roi.

Ptolémée consulta ses amis sur le choix d'un héritier, qu'il se proposait de faire avant de mourir. L'usage désignait le fils d'Eurydice, parce qu'il était l'aîné des trois. Démétrius de Phalère le dit au roi qui lui préféra le premier-né des enfants de Bérénice; il le proclama son successeur à la couronne d'Égypte, et cette exception à la règle généralement suivie dans ces temps, dut contribuer à la détermination que prit Ptolémée de descendre du trône, pour y affermir par sa présence l'héritier de son choix qu'il venait d'y placer.

L'autorité de Ptolémée Soter avait été constamment secondée de l'assentiment public, de l'amour des peuples et du concours empressé de toutes les classes. Sous son règne, l'Égypte avait reconquis son antique splendeur, et les arts de la Grèce avaient uni leurs riches produits à ceux des arts nationaux. Les preuves de la magnificence de Ptolémée, de sa piété envers les dieux du pays, de son active attention à encourager les arts et les lettres, subsistent encore sur les monuments et dans les témoignages de l'histoire. Nous ne pouvons les indiquer ici que bien sommairement, tant ces preuves sont multipliées.

On croit avoir reconnu le nom de Ptolémée Soter et celui de la reine Bérénice, sa femme, dans quelques parties des édifices religieux de Karnac à Thèbes, et sur le couronnement du temple de Bohbaït, l'ancienne Isidis-Oppidum. La légende royale de Ptolémée est renouvelée des Pharaons; ce roi grec y est aussi *approuvé d'Amon et de Phré, le gardien de la vie, Ptolémée vivant à toujours et chéri de Phtha.* Le nom de la reine Bérénice est sculpté à côté de celui du roi, avec le titre de *dominatrice du monde.* Il faut, sans doute, accuser le temps et les événements, de la rareté des monuments signés du nom de Ptolémée Soter : ayant ceint le diadème royal vingt ans après la mort d'Alexandre le Grand, et jusque-là n'ayant inscrit sur les monuments que les légendes de l'autorité légitime, possédée par le frère et le fils du conquérant, il n'eut aussi, et pour les mêmes motifs, à placer son propre nom que dans la dédicace des édifices publics qu'il fit construire ou réparer après s'être déclaré roi.

Le *phare* était une haute tour en pierres blanches et à plusieurs étages, élevée dans l'île de Pharos, que Ptolémée réunit à Alexandrie par une chaussée. Ce phare, qui devait faciliter la navigation dans le voisinage du port d'Alexandrie, est un des plus utiles monuments entrepris par Ptolémée Soter. Chaque étage allait en se rétrécissant, et avait une galerie extérieure prise sur la fabrique de dessous. On dit qu'il eut d'abord mille coudées de haut; il n'en reste plus rien aujourd'hui de visible.

Des escaliers habilement construits conduisaient dans de nombreux appartements; des bêtes de somme pouvaient y monter, tant les pentes étaient artistement ménagées. Au douzième siècle de notre ère, il restait encore cent cinquante coudées des constructions du phare. Il est figuré sur plusieurs médailles; les poëtes célébrèrent cette merveille des arts; en élevant le phare d'Ostie, l'empereur Claude prit pour modèle celui d'Alexandrie.

Ptolémée ne dédaigna pas les productions de l'art égyptien; il donnait par là une satisfaction à l'opinion nationale; les restes de l'antique Alexandrie rendent témoignage de cette attention. Un des obélisques encore debout dans les ruines de la ville grecque, avait été d'abord érigé par un Pharaon devant un des temples de la ville d'Héliopolis; il fut transporté dans la ville nouvelle.

Mais le plus mémorable établissement pour lequel l'humanité doive le plus se montrer reconnaissante envers Ptolémée Soter, c'est l'école savante qui porte encore le nom d'*école d'Alexandrie*.

Au milieu des exigences de la guerre, Ptolémée avait du temps à donner aux jouissances de la paix. Il savait la puissance des arts et des lettres sur la prospérité des empires : il les appela auprès de lui de toutes les régions où ils florissaient, de la Grèce surtout, la patrie du génie et du bon goût, déjà riche de tant de chefs-d'œuvre de l'intelligence : il réussit à former une intime et durable union entre eux et l'étude des plus riches productions de la nature, dont l'Égypte était si féconde. Ptolémée y attira les savants de la Grèce, et Alexandrie devint la nouvelle patrie des lettres et le sanctuaire de la science. Le roi ouvrit son palais aux philosophes, cultiva leur société, et fit amasser pour eux une immense bibliothèque. Les hommes les plus distingués de tous les pays affluèrent en Égypte, et Alexandrie conserva pendant six siècles le titre de métropole des sciences et des lettres

On a donné le nom d'*école* à ce centre de toutes les études, de tous les progrès dans la culture de toutes les sciences. Non-seulement elle ajouta au domaine général de l'intelligence par de nouvelles découvertes, mais encore elle prit soin de conserver les conquêtes déjà faites, en donnant de nouvelles éditions des écrits les plus remarquables : des fragments d'Homère, des livres d'astronomie, des compositions poétiques, écrits sur papyrus, recueillis en Égypte et portés à Paris, rappellent les travaux des critiques grecs de cette école.

Toutes les branches des sciences y furent cultivées : la cosmographie, les mathématiques, l'histoire naturelle, la médecine et la grammaire : la philosophie eut aussi son tour, quoiqu'un peu plus tard; et il suffira à l'éternelle gloire de cette école de citer parmi ceux qui l'illustrèrent, Démétrius de Phalère, Zénodote et Aristarque pour la critique grammaticale; Hérophile et Érasistrate pour la médecine; Timarque, Aristille, Hipparque et Ptolémée pour l'astronomie; Euclide, Apollonius de Perga, Diophante, pour la géométrie; Ératosthène et Strabon pour la géographie; Cnésidème, Sextus l'empirique, Potamon, Ammonius Sakkas parmi les philosophes; enfin l'influence durable de cette école s'étendit par la suite des temps sur les Juifs, les chrétiens et les Grecs d'Alexandrie tout à la fois : Aristobule et Philon font honneur à l'école judaïque; saint Pantène et saint Clément d'Alexandrie à l'école chrétienne. La poésie et l'histoire n'ajoutèrent rien de marquant aux chefs-d'œuvre que les Grecs avaient déjà produits.

La destinée de cette admirable institution fut celle de toutes les créations humaines : sa gloire brilla ou s'obscurcit comme celle des rois grecs qui se succédèrent sur le trône d'Égypte. Sous les trois premiers Ptolémées, l'éclat de leurs règnes rejaillit sur l'école qu'ils avaient fondée par leur munificence et agrandie par leurs bienfaits. Les trois règnes suivants furent

moins heureux, l'école déclina et la Grèce, plus calme, offrit aux maîtres et aux disciples un théâtre plus digne de leur science et de leurs efforts. Bientôt après, les désordres publics inquiétèrent les Muses amies du repos et de la sérénité; les savants d'Alexandrie s'exilèrent et allèrent enseigner à Rhodes, en Grèce et en Syrie. Les causes qui ruinèrent le trône des Ptolémées ruinèrent aussi l'existence de l'école d'Alexandrie.

Du reste, Ptolémée Soter était un prince lettré; il passe pour avoir composé une relation des conquêtes d'Alexandre : il se plaisait à la fréquentation des poëtes et des philosophes; il avait destiné une portion de son palais à leur logement : il l'avait comme consacrée aux Muses, en lui donnant le nom de Musæum qui est venu jusqu'à nous, et il renfermait les collections les plus utiles au progrès de toutes les sciences, et notamment les principaux écrits composés en Grèce, en Asie et en Afrique. Les savants qu'il ne pouvait attirer près de lui, il les recherchait par ses bienfaits, et plusieurs d'entre eux éprouvèrent les effets de sa munificence. Il entretenait une correspondance suivie avec le célèbre Théophraste. C'est Ptolémée qui réalisa les vues d'Alexandre sur Alexandrie : il fonda la puissance de cette grande cité, et lui donna une importance qui dure encore. Il l'orna aussi de magnifiques édifices, dont il ne subsiste plus que peu de ruines : tant de maîtres se sont depuis succédé dans cette ville! Ptolémée Soter lui avait attentivement ouvert ou entretenu les plus fructueuses voies commerciales avec le monde entier. Les astronomes secondaient, éclairaient les navigateurs : il nous reste encore quelques-unes des observations faites à Alexandrie par Timocharis, notamment celles de plusieurs étoiles principales et des Pléiades dans les années 295, 294, et 283 avant l'ère chrétienne; antiques observations très-utiles aux supputations comparées des observateurs modernes.

Ptolémée Soter avait confié au philosophe Straton, disciple de Théophraste, et à Philétas de Cos, poëte imité par Théocrite, l'éducation de son fils Ptolémée Philadelphe : de telles leçons fructifièrent; le règne de Philadelphe est un de ceux qui ont jeté le plus d'éclat dans l'histoire; et, tout en faisant une juste part aux exagérations des poëtes, il reste encore assez de sérieux témoignages des soins de ce grand prince pour la prospérité et la gloire de son empire.

Ptolémée Philadelphe succédait à son père encore vivant. Après avoir quitté le trône, Ptolémée Soter jouissait en quelque sorte des honneurs réservés à sa mémoire; il voyait sa propre apothéose, son image et son nom associés dans les cérémonies publiques à ceux du grand Alexandre : préludes du culte dont il devint l'objet, et qui lui fit consacrer des autels, des chapelles et des prêtres. Il assista avec Bérénice, sa femme, mère de Philadelphe, à la magnifique cérémonie qui fut comme l'inauguration du règne de leur fils. Cette fête publique, que rien n'égala jamais dans notre Occident, et où l'Égypte avait comme accumulé toutes les richesses de l'Asie, de l'Afrique, est connue du lecteur par la description qui a été mise sous ses yeux.

Cette fête eut lieu au milieu de l'hiver qui suivit l'abdication de Ptolémée Soter, au commencement de l'année 284 avant l'ère vulgaire.

Dès que le choix fait par Ptolémée Soter fut déclaré, Céraunus, son fils, né d'Eurydice, appelé au trône par l'ordre de primogéniture, ne voulut pas rester dans une cour où ses droits venaient d'être si publiquement méconnus : il quitta l'Égypte et se retira auprès de Lysimaque, roi de Thrace, dont le fils, Agathocle, avait épousé sa sœur Lysandra, née comme lui d'Eurydice. Mais Lysimaque, déjà avancé en âge, avait aussi épousé une fille de Ptolémée Soter et de Bérénice, Arsinoé, sœur de Philadelphe. Celle-ci craignant, disent les historiens, que ses enfants, après la mort de Lysimaque, ne devinssent les sujets d'Agathocle, trama la perte du jeune prince son

beau-fils. Elle réussit à devenir criminelle sans que Lysimaque s'occupât de l'empêcher, et Lysandra, sœur de Céraunus, veuve d'Agathocle, effrayée d'un tel attentat, courut chercher un refuge non pas à la cour de Ptolémée Philadelphe, son frère de père, devenu roi d'Égypte, mais auprès de Séleucus, entraînée d'ailleurs par les conseils de Céraunus qui ne la quitta pas, et qui l'accompagna, ainsi que ses enfants, un autre frère de Céraunus, appelé Méléagre, et Alexandre, fils de Lysimaque, né d'une femme odrysienne.

Arrivés à la cour de Séleucus, ce roi refusa de seconder leurs vues ou leurs prétentions sur l'Égypte; ses traités le liaient avec Ptolémée Soter; mais il se décida à faire la guerre à Lysimaque. Celui-ci se hâta de passer en Asie pour prendre lui-même l'offensive; il perdit la vie dans une bataille qu'il avait engagée, et qui se livra auprès de Coroupédion, dans la grande Phrygie. Cette victoire rendait Séleucus le maître du trône de Macédoine, et il pensait à s'y asseoir. Il ne restait plus que lui des anciens compagnons d'Alexandre : Ptolémée Soter avait cessé de vivre.

Séleucus céda donc ses États d'Asie à son fils Antiochus, et se mit en marche pour la Macédoine à la tête d'une armée composée de troupes grecques et de troupes étrangères. Ptolémée Céraunus l'accompagnait et secondait son entreprise avec un zèle que la bienveillance de Séleucus pour ce prince fugitif ne devait pas faire soupçonner d'infidélité. Cependant, parvenu à Lysimachia avec son armée, Séleucus fut trahi par Ptolémée Céraunus, qui lui donna la mort, abandonna aux soldats le pillage du trésor royal, s'empara du royaume de Macédoine, et le gouverna comme roi jusqu'au moment de son invasion par les Gaulois, qui le tuèrent dans un combat.

Lysimaque, Séleucus et Ptolémée, périrent presque en même temps, et survécurent peu à Ptolémée Soter. Tous les historiens sont d'accord que ce prince vécut deux ans encore après son abdication, ce qui porte sa mort vers la fin de l'an 283.

C'est à l'époque de l'avénement de son fils que durent être frappées les monnaies qui portent les têtes accolées de Soter et de Philadelphe, avec celle de Bérénice au revers.

Philadelphe était né dans l'île de Cos, lorsque Soter, son père, fit une expédition dans les Cyclades, et l'époque en a été fixée à l'année 308 avant l'ère vulgaire. Théocrite, qui a décrit en poëte la naissance de Philadelphe, dit que Bérénice fut surprise dans cette île par le terme de sa grossesse, ce qui nous apprend qu'elle accompagnait Soter dans cette expédition militaire, se croyant peut-être plus en sûreté au milieu des hasards de la guerre qu'à la cour même d'Alexandrie, si Eurydice y était restée. Ce fut donc après vingt-trois années entières, et lorsque Philadelphe était parvenu à la vingt-quatrième de son âge, qu'il fut appelé au trône d'Égypte par l'abdication volontaire de Soter, au mois de novembre de l'an 285.

Dès qu'il fut informé que son frère Céraunus avait quitté la cour de Lysimaque, il envoya demander en mariage, à ce roi, sa fille Arsinoé.

Aussitôt après la mort de Ptolémée Soter, Philadelphe, qui n'avait point oublié que Démétrius de Phalère, consulté par son roi sur le choix d'un successeur, n'avait pas hésité d'unir sa voix à ce que prescrivait l'usage, qui appelait à la couronne Ptolémée Céraunus, exila ce sage conseiller dans une province, où il traîna quelque temps encore une vie languissante. Dans la même année, la 282e avant l'ère vulgaire, Arsinoé, fille de Lysimaque, se rendit en Égypte et devint l'epouse de Philadelphe.

Alors Sostrate de Gnide termina la construction de la tour du phare près d'Alexandrie, qu'il avait commencée par l'ordre de Soter. Sa construction dura douze années entières, et ce magnifique édifice fut célébré dans les hymnes des poëtes. On raconte que le roi ne voulant pas permettre que Sostrate mît son nom sur l'édifice, l'ar-

chitecte, bien avisé, l'y grava profondément, et couvrit ensuite l'inscription d'un stuc qui le cachait, espérant que, lorsque le temps aurait détruit le stuc, son nom serait connu de la postérité. Des poëtes contemporains honorèrent cependant publiquement Sostrate et son ouvrage.

Deux années plus tard, Céraunus, maître du trône de Lysimaque par l'assassinat de Séleucus, tenta de s'en assurer la possession en captant les faveurs populaires, et dans le dessein d'obtenir la bienveillance de Philadelphe, son frère, il lui envoya des ambassadeurs chargés de lui faire connaître que, par respect pour la mémoire de leur père, il oubliait l'offense qui lui avait été faite en le privant de la couronne. Mais il n'eut vraisemblablement pas le temps de connaître les réponses de Philadelphe, car neuf mois après il perdit la vie dans un combat contre les Gaulois, ainsi que nous venons de le dire.

Céraunus, en prenant la couronne de Macédoine, avait simulé un grand attachement pour Arsinoé, veuve de Lysimaque, et pour ses deux fils; mais il les avait fait égorger en célébrant son hymen avec Arsinoé, et celle-ci s'était retirée dans l'île de Samothrace. Après la mort de Céraunus, Ptolémée Philadelphe s'empressa d'appeler auprès de lui Arsinoé, sa sœur.

Toutefois, ce prince, Philadelphe (*qui aime ses frères*), ne justifia pas ce surnom par un heureux accord avec ceux de ses frères qui vivaient encore alors. Le plus jeune de tous, Argæus, né comme lui de Bérénice, accusé de conspiration contre le roi, fut mis à mort par son ordre; Méléagre, qui était à Chypre, éprouva le même sort pour avoir poussé à l'insurrection les habitants de cette île. Philadelphe ne traita guère mieux sa femme Arsinoé, fille de Lysimaque, soit qu'elle eût conspiré contre lui, excitée par la jalousie que lui inspirait la présence de l'autre Arsinoé, veuve de Lysimaque son père, et sœur de Philadelphe, soit que, vaincu par les charmes de sa sœur, Philadelphe ne conservât pour elle aucune affection : il la répudia et l'exila à Coptos, dans la Thébaïde, en ayant déjà trois enfants, deux fils et une fille, et il épousa Arsinoé, sa sœur de père et de mère, ce qui était contraire aux lois des Macédoniens.

C'est à cette même époque du règne de Philadelphe que se place ce que l'on a dit de la traduction grecque des livres des Hébreux, si longtemps attribuée à ce roi. Le grand nombre de Juifs amenés successivement en Égypte, ou qui y furent attirés par la douceur du gouvernement de Soter, leur mélange avec les Macédoniens, dont il leur devint nécessaire de connaître la langue, qui était aussi celle du gouvernement, durent rendre indispensable la version de ces livres hébreux en langue grecque. Si l'on s'en rapporte à la lettre attribuée à Aristéas, ce fut Ptolémée Philadelphe qui, d'après l'avis de Démétrius de Phalère et sur les pressantes sollicitations d'Aristéas, ordonna d'en faire une traduction complète. Josèphe, l'historien des Juifs, n'a élevé aucun doute sur l'authenticité de cette lettre; Philon, autre Juif, raconte à ce sujet des choses analogues; mais la chronique samaritaine d'*Aboul-Phatach* attribue aux Samaritains tout ce que la lettre d'Aristéas dit des Juifs, et ajoute que la traduction à laquelle concoururent les Samaritains fut faite dans la dixième année du règne de Philadelphe.

On peut remarquer sur ce sujet que puisque, au rapport de Plutarque, Démétrius de Phalère engagea Ptolémée Soter à recueillir les livres de législation connus chez divers peuples et dans diverses contrées, ceux des Juifs ne purent pas être oubliés.

Il faut remarquer aussi que dès la 3e année de son règne, Philadelphe avait exilé le philosophe Démétrius de sa cour, où il ne pouvait plus se trouver sept années plus tard.

Philadelphe ne donna pas moins d'attention à se faire de bonnes relations au dehors, à contracter de puissantes alliances, et il rechercha celle des Romains : leur réputation militaire, leurs guerres avec divers peuples de la grande Grèce, et surtout celle qu'ils

venaient de soutenir avec succès contre Pyrrhus, roi d'Épire, que le père de Philadelphe avait replacé peu d'années avant sur son trône, contribuèrent à l'y déterminer; il envoya des ambassadeurs à Rome; le sénat romain envoya aussi à Philadelphe quatre députés, et l'alliance fut conclue.

Elle fut la première relation directe entre le gouvernement d'Alexandrie et celui de Rome : il eût mieux valu pour l'Égypte qu'elle eût toujours été ignorée des Romains, car elle devait redouter les effets de ces alliances.

Dans l'année suivante, la treizième du règne de Philadelphe, Timocharis s'occupait à Alexandrie des deux observations de Vénus, qui furent faites les 12 et 16 octobre de l'an 272.

Deux années après sa défaite en Italie, Pyrrhus perdit la vie devant Argos.

Après la mort de Pyrrhus, Antigone menaçait la Grèce entière de sa toute-puissance. Athènes et Lacédémone se liguèrent contre lui et demandèrent du secours à Ptolémée Philadelphe, qui envoya une flotte sous le commandement de Patrocle, laquelle, si l'on en croit Pausanias, ne fut pas fort utile aux Athéniens; néanmoins ils donnèrent à une de leurs tribus le nom de ce Ptolémée.

Bientôt après, l'un des enfants que Bérénice avait eus avant qu'elle fût la femme de Soter, Magas, frère de mère avec Philadelphe, et depuis plusieurs années gouverneur de Cyrène, y avait pris un tel empire sur les habitants, qu'il les poussa à la révolte envers leur roi Philadelphe, et les conduisit contre l'Égypte. Philadelphe leur opposa des forces suffisantes, parmi lesquelles se trouvaient quatre mille Gaulois : Magas fut bientôt ramené à Cyrène par l'insurrection de quelques peuplades de la Libye, et Philadelphe dut renoncer à le poursuivre parce qu'il fut informé que les troupes étrangères qu'il avait à sa solde conspiraient contre lui. Il les fit enfermer dans une île du Nil où elles périrent toutes. Magas parvint ensuite à entraîner son beau-père Antiochus, roi de Syrie, dans son entreprise contre l'Égypte; mais Ptolémée la rendit encore sans succès en jetant ses propres troupes dans les provinces d'Antiochus les moins bien défendues. Cependant Magas fit proposer la paix à Philadelphe, et voulut la cimenter par une alliance de famille. L'union de Bérénice, fille unique de Magas, avec le fils unique de Philadelphe, fut convenue, et la Cyrénaïque se trouva par cette union de plus en plus attachée à l'Égypte. Magas étant mort, Apamé, sa veuve, qui n'avait pas consenti à ce projet d'union, tâcha de la rompre en appelant de la Macédoine Démétrius, frère du roi Antigone; mais ce prince déplut tant et sitôt par son orgueil à la famille de Magas, au peuple et à l'armée, qu'il fut la victime des embûches qu'on lui tendit, et Bérénice devint la femme du jeune Ptolémée qui régna ensuite sous le nom d'Évergète.

Les soins que Philadelphe donnait au gouvernement ne laissèrent pas une année de sa durée sans qu'elle ne vît naître quelque institution utile, fonder quelque établissement public, élever un monument aux arts, encourager ceux qui les cultivaient. Mais, quoique le souvenir en soit conservé, l'époque en est toujours ignorée, et c'est ici qu'il est permis de renouveler le regret qu'excite si vivement le silence des médailles, quoique cependant leurs dates marquent les années du règne de Philadelphe selon une ère qui remonte à la première année de Soter comptée depuis la mort d'Alexandre, ère qui, si elle eût été conservée, aurait fourni un guide certain pour le temps des Lagides.

Mais son usage ne fut pas immuable; il s'opéra à cet égard un changement qu'il entre dans notre plan d'indiquer d'abord, afin de l'expliquer s'il est possible.

Soter, en prenant la couronne d'Égypte, avait fait marquer sur ses monnaies les années de son règne, dont la première remontait à celle de la mort d'Alexandre. Philadelphe lui succéda de son vivant même, et il continua de marquer ses monnaies selon

l'ère qui remontait à la première année du règne de son père. Ainsi, on a des médailles de Ptolémée Soter avec le nombre 36 : celles qui portaient les nombres 37, 38 et 39, ne sont pas connues. La première, frappée pour Philadelphe, dut porter le nombre 40; elle manque aussi : mais celle qui fut frappée l'année suivante, la 41e de l'ère de Soter, qui était la 2e du règne de Philadelphe, nous est parvenue. Elle présente d'un côté la tête jeune et diadémée du deuxième Ptolémée, et au revers son nom avec un aigle debout sur un foudre; dans le champ de la médaille la date de l'an 41. Cette manière de dater ses monnaies fut continuée par Philadelphe jusqu'à l'année 54 de l'ère, et même jusqu'à l'année 56. Après, viennent les monnaies de Philadelphe avec des dates qui se rapportent à une autre ère, et dont le premier nombre connu est 19. Ce changement dans la manière d'inscrire les années de son règne sur ses monnaies, introduit dès lors par Philadelphe, a été expliqué avec toute raison par la volonté du roi de se faire une ère d'après l'époque même où il était parvenu à la couronne, de la compter du commencement de son règne, et non plus de celui de Soter. Cette explication n'est pas nouvelle; elle a été admise par tous ceux qui ont voulu rendre raison de ce changement dans la manière selon laquelle les années de Philadelphe sont comptées sur ses monnaies.

Quelle fut l'occasion d'un tel changement?

C'est l'établissement de l'ère dionysienne, ainsi appelée du nom de son auteur, Denys l'astronome.

Cette ère était purement astronomique et composée d'années solaires fixes, chacune de douze mois, portant les noms des douze signes du zodiaque. Il est généralement connu que l'époque radicale de cette ère était l'avénement de Philadelphe à la couronne d'Égypte; et les huit observations astronomiques datées selon l'ère de Denys, conservées dans l'Almageste, étant, au moyen de leurs dates égyptiennes correspondantes, transportées sur le calendrier Julien, montrent en effet que l'ère de Denys commence au solstice d'été qui précéda immédiatement l'avénement de Philadelphe, et il y a entre le solstice et l'avénement (du 24 juin au 2 novembre) un intervalle de 130 jours environ. Si l'on suppose que Denys ayant composé son ère a voulu lui donner une époque radicale historique, la première année du règne d'un prince qui faisait tout pour encourager les recherches savantes, pour les astronomes surtout, se présentait naturellement à son esprit. De plus, on ne peut pas croire que Denys ait établi son ère avant le règne de Philadelphe, puisqu'il eût fallu en prédire le commencement.

Peu d'années après, la 24e du règne de Philadelphe, Antiochus Théos succéda à son père Antiochus Soter. Sa sœur Apamé, veuve de Magas, obtint sur lui plus d'ascendant que sur son père Soter qu'elle avait en vain sollicité de renouveler la guerre contre Philadelphe. Antiochus Théos l'entreprit avec des forces immenses, et le résultat fut pour lui l'obligation de répudier sa femme Laodice, d'épouser Bérénice, fille de Philadelphe, et d'assurer aux enfants qui en naîtraient la couronne de Syrie.

Mais les soins de la guerre n'empêchaient pas Philadelphe de protéger les arts de la paix. Il augmenta de beaucoup la bibliothèque déjà très-considérable que Soter avait fondée à Alexandrie, et qui offrait les plus sûrs et les plus vastes moyens d'étude au grand nombre de savants que les Lagides y avaient attirés par la plus libérale protection. Elle fit d'Alexandrie, pendant plusieurs siècles, le centre commun de toutes les connaissances et le foyer unique des lumières que répandirent pour toujours sur le monde l'étude des sciences, la culture des lettres et celle des arts. Avant cette époque, Philadelphe avait déjà donné un témoignage public de son vif attachement pour Arsinoé sa sœur, qui était aussi sa femme, en permettant qu'il fût frappé des monnaies d'or, d'argent et

de bronze, qui portaient le nom et l'image de la reine; et cela fut fait dans la 33e année du règne de Philadelphe, inscrite sur une de ces monnaies.

Plusieurs autres établissements utiles fondés par Philadelphe recommandent son nom à la mémoire et à la reconnaissance des savants.

Philadelphe régna 38 ans, et mourut vers la fin de l'été de l'an 247 avant l'ère vulgaire.

L'éclat du règne de Ptolémée Philadelphe répondit à sa longue durée, et fut digne de son illustre origine. Il forme une des époques les plus mémorables dans l'histoire de la philosophie. Alexandrie, a-t-on dit, grande, riche et puissante, devint la cité des Grecs de toutes les régions, le centre du commerce des trois mondes, l'asile commun des lettres et des arts. Le poëte Théocrite, l'un des ornements de la littérature grecque, composa un hymne en l'honneur de Ptolémée Philadelphe. Il y célèbre à la fois la gloire de son père Ptolémée Soter, les grâces et la beauté de sa mère Bérénice, enfin les suprêmes mérites de son héros Ptolémée Philadelphe, qu'il égale aux dieux. Le poëte s'exprime dans le style le plus noble; il proclame Philadelphe illustre à la fois dans la paix et dans la guerre, par sa magnificence envers les dieux auxquels il élève des temples ornés de statues d'or et d'ivoire; par sa générosité envers les poëtes et les artistes qu'il attira auprès de lui; enfin par sa piété envers son père et sa mère, auxquels il consacra des temples, des autels et des prêtres. Les prospérités inouïes de l'Égypte sont décrites dans ce poëme avec un poétique enthousiasme; le nombre des villes qui la couvrent y est porté à 33,339 : enfin, indépendamment de l'Égypte, la Libye, l'Éthiopie, la Syrie, la Phénicie, Chypre et les Cyclades, la Lycie, la Carie et la Pamphylie, sont rangées sous le sceptre de Philadelphe. Ce roi étudia l'histoire naturelle et la botanique. Il fit amener à Alexandrie les animaux rares des pays étrangers; il les y envoyait chercher à grands frais, et il en ornait ou ses jardins ou ses musées. Il vit que le goût de la poésie dramatique s'affaiblissait, et il institua les *Jeux d'Apollon* pour le ranimer. Enfin l'école d'Alexandrie prit son essor par l'association, dans un but de progrès, sous la protection royale, des savants les plus distingués qui étaient allés se fixer dans cette nouvelle capitale de l'empire égyptien; c'est sur le sol égyptien que se formèrent les nouveaux disciples de Platon, d'Aristote, de Zénon et de Pythagore : les écoles des géomètres, des astronomes et des géographes y luttaient d'une heureuse rivalité avec celles des philosophes.

Les preuves de la munificence de Ptolémée Philadelphe subsistent encore sur les monuments de l'Égypte. Ce roi fit construire le grand temple d'Isis à Philæ, et en commença à faire exécuter les sculptures. C'est là qu'on a trouvé les preuves d'une coutume égyptienne, qui consistait à donner au dieu du temple les traits de la figure du roi qui le faisait bâtir. Sur celui de Philæ, la déesse Isis est le portrait de la reine Arsinoé, femme de Philadelphe. Le même prince fonda le petit temple du sud, dans la même île, consacré à la déesse Athôr, et en fit construire le sanctuaire et les salles adjacentes. Le nom de la reine Arsinoé est associé à celui du roi dans les nombreuses inscriptions de ces édifices. On les voit aussi inscrits sur l'édifice d'Edfou, où ils ne sont qu'une pieuse commémoration par leur troisième successeur Épiphane. Parmi les autres monuments contemporains du règne de Philadelphe, il faut citer une belle statue colossale de ce roi, en granit rose, qui se voit au musée du Capitole, dans le *cortile dei Conservatori*, où Champollion le jeune l'a, le premier, indiquée. Une autre statue se voit à la *Villa Albani*, et les inscriptions contiennent le prénom royal et le nom propre du roi. Du reste, les noms de Ptolémée Philadelphe, des deux Arsinoé ses deux femmes, ne sont pas très-rares sur les monuments égyptiens; une inscription du musée du Louvre

mentionne une des reines; et quant aux monuments d'origine grecque, outre les belles médailles en or de ces princesses, qu'il est facile de discerner l'une de l'autre par les traits de leur visage, on peut rappeler que Stratonice, fille de Démétrius, roi de Macédoine, consacra une statue à la reine Arsinoé, fille de Soter et de Bérénice, sœur et femme de Philadelphe : une inscription du musée de Naples nous apprend cette curieuse particularité historique; mais on ignore quel motif porta Stratonice à cet hommage envers Arsinoé. Les médailles de Ptolémée Philadelphe et des deux Arsinoé, particulièrement celles qui sont frappées en or, sont remarquables par leur style et leur belle exécution : on n'y a observé jusqu'ici aucune trace des symboles religieux particuliers au culte égyptien.

C'est au règne de Philadelphe qu'appartient un des événements mémorables de l'histoire des contrées méridionales voisines de l'Égypte. Diodore de Sicile rapporte, parmi les singulières coutumes des Éthiopiens, celle-ci : le collége des prêtres, séant à Méroé, envoyait, quand il le jugeait à propos, au roi régnant l'ordre de quitter le trône et de se donner la mort. Cet ordre émanait des dieux, et nul mortel n'avait le droit de s'y soustraire. Du temps de Ptolémée Philadelphe, l'Éthiopie ne dépendait plus de l'Égypte : nous avons avancé qu'elle s'en était séparée très-vraisemblablement dès l'avénement des Perses; et il paraît que l'Éthiopie avait repris son ancienne forme de gouvernement tout théocratique. Le roi contemporain de Philadelphe se nommait Ergamène : il se ressouvint peut-être de l'exemple donné en Égypte par Ménès; et, au lieu d'obéir à l'ordre des prêtres qui lui demandaient le trône et la vie, il se mit à la tête de ses troupes, marcha contre le *Temple d'or*, situé sur une hauteur presque inaccessible, s'en empara, fit mettre à mort tous les prêtres, et établit par son triomphe le gouvernement civil qui dura quelque temps après lui en Éthiopie.

Des monuments encore subsistants portent le nom de ce roi courageux, et prouvent en même temps qu'en réduisant l'ordre sacerdotal au service des temples et du culte public, il n'oublia pas ses devoirs envers les dieux du pays. On voit encore à Dakkèh, en Nubie, les restes d'un temple dont la partie la plus ancienne a été construite et sculptée par Ergamène. De pareilles notions sur ce prince existent aussi sur le temple de Dèboud : dans les inscriptions de ces monuments éthiopiens, on retrouve le système d'écriture hiéroglyphique égyptienne sans aucune variation; le nom d'Ergamène est accompagné des titres de toujours vivant, chéri d'Isis, d'approuvé par le soleil : nouvelle confirmation des rapports de l'antiquité classique sur l'uniformité des principales institutions publiques, du culte et de l'écriture, en Égypte et en Éthiopie. Le temple de Dakkèh fut dédié au dieu Thôth par le roi d'Éthiopie.

A Dèboud, autre lieu de la Nubie, un autre roi éthiopien, nommé Atharrammon, éleva un temple à d'autres dieux de l'Égypte, à Amon-Ra, seigneur de Dèboud, à la déesse Athôr, et aussi à Osiris et à Isis : prince d'ailleurs inconnu dans l'histoire, qui fut peut-être un des prédécesseurs d'Ergamène, ou son successeur immédiat et durant peu d'années, puisque Ptolémée Évergète réunit de nouveau l'Éthiopie à l'Égypte, l'ayant conquise par les armes.

Ce Ptolémée *Évergète*, qui porta le premier ce surnom dont le sens exprime l'idée de la bienfaisance, était le fils unique de Ptolémée Philadelphe et d'Arsinoé sa première femme, la fille du roi Lysimaque. Quand Philadelphe eut pris sa sœur Arsinoé pour sa seconde femme, celle-ci adopta Ptolémée Évergète, fils de son mari : ce fut donc sans obstacle que le nouveau roi succéda à son père.

Le règne d'Évergète Ier fut très-glorieux pour l'Égypte, et assura au pays de nouveaux avantages. De grandes expéditions militaires portèrent au cœur de l'Asie sa renommée

et les armes égyptiennes : Évergète renouvela les entreprises de Sésostris, et avec un égal succès. Les événements de son règne furent nombreux et éclatants; l'antiquité classique nous en a transmis quelques détails : ils sont consignés dans les ouvrages des écrivains du premier rang, ainsi que sur des monuments également utiles à consulter par l'art et par l'histoire.

Évergète fut appelé en Syrie, à la tête d'une armée considérable, par un intérêt de famille qu'un prince puissant ne pouvait point négliger sans quelque honte.

On sait que le roi de Syrie, Antiochus Théos, avait épousé en secondes noces Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, et sœur d'Évergète Ier. Après la mort d'Antiochus, sa première femme Laodice voulut se venger de Bérénice qui, restée à Antioche de Syrie, s'y renferma en vain dans Daphné. Ce ne fut point pour elle un asile inviolable; elle y fut assassinée avec le jeune enfant qu'elle avait eu d'Antiochus.

Le roi Ptolémée Évergète était accouru de l'Égypte au secours de sa sœur : il arriva trop tard; mais il vengea sa mort en portant la guerre dans les États de Séleucus, s'emparant successivement des provinces de l'empire d'Asie situées sur la rive droite de l'Euphrate; et passant ensuite ce fleuve, il parcourut en conquérant la Babylonie, la Susiane, la Perse, et poussa même jusqu'à la Bactriane, soumettant les peuples et leurs chefs, leur imposant des tributs, et reprenant en Perse un grand nombre d'images des dieux que Cambyse avait enlevées à l'Égypte. Rappelé dans son royaume par des dissensions domestiques, il rapporta de son expédition un immense butin, et ramena son armée en Égypte. Il laissa de bonnes garnisons dans la Syrie, à Séleucie même qui était encore occupée par les troupes égyptiennes lorsque plus tard Antiochus le Grand fit la guerre à Ptolémée Philopator. Tripolis de Syrie resta aussi sous ses ordres, comme le prouvent les monnaies d'Évergète qui furent frappées dans cette ville selon l'opinion des numismatistes, et qui portent la date de la 7e année de son règne : à cette époque, son expédition en Asie était terminée.

Ce fut vraisemblablement à son retour de cette expédition, qu'Évergète passant à Jérusalem y fit des sacrifices dans le temple des Juifs, si l'on en croit leur historien. Peu de temps après il s'était déclaré le chef de la ligue achéenne, à la tête de laquelle était alors Aratus de Sicyone. Aratus avait pris Corinthe et Mégare que gardaient les troupes du roi de Macédoine (Antigone Gonatas). Trézène avait eu le même sort que Mégare, et de là Aratus s'était rendu en Attique, et avait obtenu l'alliance d'Évergete qui fut, en effet, déclaré le chef de la ligue sur terre et sur mer.

Pendant ce temps, Séleucus avait voulu punir les villes de l'Asie qui s'étaient déclarées contre lui, cédant à l'horreur que leur avait inspirée l'assassinat de Bérénice et de son fils. Il avait armé contre elles une flotte nombreuse, qui fut dispersée par la tempête. Les villes d'Asie rentrèrent d'elles-mêmes sous son obéissance, et il alla porter la guerre sur les possessions mêmes de Ptolémée Évergète. Vaincu, il chercha un refuge dans Antioche, d'où il appela son frère Antiochus Hiérax à son secours. Pour n'avoir pas deux ennemis à repousser à la fois, Ptolémée conclut avec Séleucus une trêve de dix années. Mais Hiérax, croyant l'occasion favorable pour s'emparer du trône de Syrie, combattit son frère avec des Gaulois qu'il avait à sa solde; Séleucus fut vaincu, et les Gaulois tournèrent leurs armes contre le vainqueur même, qui les ramena à leur devoir à force d'argent, et qui eut aussitôt après à se défendre contre Eumène, roi de Pergame, ambitieux aussi de régner sur l'Asie. Il vainquit Antiochus Hiérax à Sardes, et mourut bientôt après, presqu'en même temps qu'Antigone de Macédoine.

Pendant que les deux fils d'Antiochus Théos se disputaient par les armes

la possession de la couronne de Syrie; qu'Antiochus Hiérax, vaincu à son tour par Séleucus, se livrait de lui-même à Ptolémée Évergète, celui-ci, tranquille sur son trône, s'occupait de l'administration intérieure de ses États, ou plutôt des jouissances que son rang lui rendait plus faciles. Il donna beaucoup de soins à la chasse des éléphants, qu'il élevait ensuite pour la guerre, soins tout à fait paisibles, et qui ne prouvent point la réalité des grandes conquêtes que l'on a supposé avoir été faites par ce roi bien loin au midi de l'Égypte et dans des régions presque inconnues. D'ailleurs cette opinion n'a pour fondement que le texte d'une inscription étrangère à Évergète, et qui, quoique trouvée dans le même lieu, est aujourd'hui reconnue pour n'avoir jamais fait partie de celle d'Adulis dont nous avons donné le texte (*suprà*, page 67).

En Grèce, Aratus, chef de la ligue achéenne, avait été défait par Cléomène. Le vaincu entraîna dans son parti Antigone, régent de la Macédoine, qui se hâta de se rendre dans le Péloponèse. Après avoir passé l'hiver à Argos, il en sortit au commencement du printemps et marcha sur les frontières de l'Argolide, vers lesquelles Cléomène se dirigeait. Parvenues à Sellasia, les deux armées se rencontrèrent, en vinrent aux mains; celle de Cléomène fut complétement battue, et le roi lui-même, s'étant retiré d'abord à Sparte qui était derrière lui, s'embarqua dès le lendemain à Gythium, et se rendit en Égypte auprès de Ptolémée Évergète.

Le roi d'Égypte le traita avec beaucoup d'égards; par là il eut occasion de connaître et d'apprécier les qualités éminentes qui le distinguaient; il lui promit de le replacer sur le trône de Lacédémone; mais la mort ayant surpris Évergète déjà vieux, sa bienveillance pour Cléomène fut pour ce roi sans aucun résultat. Antigone, en effet, après avoir assisté aux jeux Néméens, rentra en Macédoine, et y mourut: en même temps Antiochus succéda à Séleucus, son frère, au trône de Syrie. Trois rois cessèrent de vivre dans la CXXXIX^e^ olympiade, l'an 222 avant l'ère chrétienne.

De toutes les actions remarquables du règne de Ptolémée Évergète, aucune ne fut plus agréable aux Égyptiens que l'attention religieuse que ce roi apporta à reprendre en Perse, et à renvoyer triomphalement en Égypte, les images des divinités égyptiennes que Cambyse avait enlevées; ce serait même de là, selon quelques auteurs, qu'aurait été tiré le surnom que porta le troisième des Ptolémées: opinion peu fondée, si le surnom officiel était donné aux rois d'Égypte à l'époque même de leur sacre à Memphis.

Évergète réunit de nouveau à l'Égypte une portion de l'Éthiopie jusqu'à Ibrim; et il laissa dans cette contrée conquise des marques de sa pieuse munificence, en y faisant construire ou terminer des édifices religieux. C'est ainsi qu'il fit continuer le temple de Dakkèh, commencé par les rois éthiopiens Ergamène et Atharrammon. En Égypte, les ruines du temple situé au nord d'Esnèh offrent encore plusieurs bas-reliefs dont quelques-uns portent les noms de Ptolémée Évergète et de la reine Bérénice. Le nom de la reine se lit aussi sur quelques portions des édifices de Philæ: les inscriptions proclament « le seigneur du monde, les dieux frères, le fort par Ammon, l'approuvé du soleil, le gardien de la vie, le seigneur des dominateurs, *Ptolémée* toujours vivant, chéri de Phtha, et la dame du monde, *Bérénice*, femme et sœur du fils du soleil Ptolémée. » On trouve aussi, dans les monuments de Thèbes, le souvenir écrit de ces deux souverains.

Cette Bérénice est une des reines les plus célèbres parmi celles de l'Égypte: la poésie l'a célébrée et nous a transmis son nom environné de gloire. Ce fut cette Bérénice qui voua sa belle chevelure pour l'heureux retour du roi son époux, qui faisait la guerre en Asie, et pour l'entière conquête de cette vaste contrée. Cette chevelure fut déposée dans le temple de Vénus Zéphyrite: elle en fut enlevée, et le génie

de la poésie proclama, sur la foi de l'astronome Conon de Samos, qu'elle avait été ravie au firmament pour y briller parmi les étoiles, où elle forme encore, auprès de la constellation du Lion, celle qu'on nomme plus communément la Gerbe, et aussi de son véritable nom de chevelure de Bérénice. Callimaque, poëte grec de Cyrène, avait chanté cette fiction ; il ne nous reste de son ouvrage que l'imitation latine de Catulle.

On sait aussi, par une inscription gravée sur une plaque d'or, mince, flexible et luisante, trouvée dans les ruines de Canope, que « le roi Ptolé-« mée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, « dieux Adelphes, et la reine Béré-« nice, sa sœur et sa femme, élevèrent « un temple à Osiris » dans cette même ville de Canope. Nous verrons bientôt que cette même reine Bérénice recevait, dans les temples de l'Égypte, un culte particulier, et que des prêtresses spéciales étaient chargées de ce culte sous le titre d'Athlophores ; titre qui, désignant les insignes de la victoire, a fait rappeler que Bérénice aimait à faire élever des chevaux pour concourir dans les jeux Olympiques de la Grèce.

Les solennités de la Grèce n'étaient plus étrangères à l'Égypte, à Alexandrie surtout, ville toute grecque par ses établissements littéraires, dont la prospérité avait été portée au plus haut point sous le règne de Philadelphe, et qu'Évergète s'efforça de maintenir à la même perfection. Ce prince éclairé et libéral fit chercher les livres avec passion, et les fit acheter à tout prix. Callimaque, Lycophron, Apollonius lui restaient des poëtes du règne précédent, et avec eux Conon, Aristarque et Aristophane de Byzance, distingués comme savants. Ce dernier avait succédé à Zénodote dans les fonctions de bibliothécaire à Alexandrie ; il eut lui-même Ératosthène pour successeur ou pour collègue : Aristille, Conon, Timocharis, cultivaient en même temps et avançaient l'étude et la science des astres : Aristarque donna pour cette étude des méthodes dignes du suffrage des plus habiles. Il soutenait *le mouvement de la terre,* opinion qui l'exposa à une accusation d'irréligion. Apollonius de Perge faisait, en même temps, presque oublier ses prédécesseurs dans la culture des mathématiques : tant de progrès à la fois flattaient le goût et les intentions de Ptolémée Évergète, qui les honorait et les encourageait. Il mourut au milieu de tant de prospérités littéraires, après un règne de 25 ans.

Ptolémée *Philopator* (qui aime son père), fils unique de Ptolémée Évergète Ier, en montant sur le trône, avait auprès de lui sa mère Bérénice, sa sœur Arsinoé et Magas son frère. La voix publique accusa Philopator d'avoir empoisonné son père, et la cruauté de son caractère put servir, plus tard, à confirmer ce soupçon infamant. D'après les conseils de Sosibe, l'un de ses ministres les plus affidés, il fit d'abord mourir Magas, dont il craignait l'influence sur les troupes mercenaires. Bientôt après, Bérénice, sa mère, perdit aussi la vie par ses ordres. Cléomène enfin, à qui Ptolémée Évergète avait accordé une honorable hospitalité, ne devait pas échapper à ses atroces volontés. Autant Evergète témoignait d'intérêt au roi de Sparte fugitif et lui avait accordé d'égards, autant il en recevait peu de Philopator livré à toute la fougue des passions les plus criminelles. Cléomène le pressa néanmoins d'accomplir les promesses d'Évergète, qui devait le replacer sur son trône : il devint suspect et fut mis sous la garde de quelques affidés. Pendant que Philopator assistait aux grandes cérémonies du culte de Sérapis à Canope, Cléomène tenta de s'évader et de soulever les Alexandrins contre leur roi ; ce projet ne réussit pas, et Cléomène avec ses partisans ne trouvèrent d'autre refuge que la mort. Elle n'assouvit pas tout à fait la vengeance que Philopator voulut tirer de cette coupable tentative ; il fit mettre en croix le cadavre de Cléomène, et égorger à ses pieds la femme, la mère et les enfants de ce roi malheureux. Ceci se passait seize ans après que Cléomène était parvenu

à la couronne, la seconde année du règne de Ptolémée Philopator, la 219e avant l'ère vulgaire.

Dès l'année suivante, ce surnom se lisait sur ses monnaies; mais on n'en était pas plus convaincu de sa tendresse pour son père, et le peuple lui donnait, avec plus de raison peut-être, le surnom de Tryphon. Ses monnaies portèrent toujours celui de Philopator.

Pendant que cela se passait en Égypte, Antiochus, qui fut surnommé le Grand, s'occupait à reprendre la Syrie sur Ptolémée. Antiochus était parvenu au trône presque en même temps que le roi de l'Égypte. Il passa la première année de son règne à régler les affaires des diverses provinces du royaume; et, quoique les gouverneurs de la Médie et de la Perse, Molon et Alexandre, se fussent déclarés indépendants, Antiochus, suivant les conseils d'Hermias, se résolut à attaquer Ptolémée, dont la mollesse et les déréglements promettaient à son entreprise un succès presque certain. Antiochus se rendit à Séleucie sur l'Euphrate, où arriva bientôt, avec Diognètes et la flotte, la fille de Mithridate, qui lui était promise en mariage et qu'il épousa. Il passa quelque temps dans cette ville, donna la régence de ses États à la reine, et se dirigea ensuite sur Antioche. Il y apprit les succès de Molon, qui avait passé le Tigre et marchait vers Séleucie. Antiochus pensait à abandonner l'entreprise contre la Syrie et à courir sur Molon; mais Hermias l'en dissuada et l'engagea de continuer sa marche sur la même rive de l'Oronte. Le roi se rendit à Apamée, ensuite à Laodicée (Cabiosa); et, parvenu à l'entrée de la gorge du Liban, il y trouva Théodote, général de Ptolémée, qui lui en fermait le passage en tenant Gerra, place qu'Antiochus ne jugea pas devoir tenter de prendre d'assaut. Instruit alors des nouveaux succès de Molon, qui était venu jusqu'en Mésopotamie, il renonça à son projet contre la Syrie, retourna sur l'Euphrate, marcha au nord-est jusqu'à Antioche de Mygdonie, s'arrêta dans cette contrée quarante jours environ, et arriva à Apollonia, où il défit entièrement l'armée de Molon, qui se tua. En même temps qu'il obtenait ces grands succès, Antiochus reçut aussi la nouvelle de la naissance d'un fils dont la reine était accouchée. Restait Artabazane dont les intentions étaient très-suspectes, et le roi voulant s'assurer de lui, conduisit son armée contre la province qu'Artabazane gouvernait. Celui-ci traita aux conditions dictées par le roi, qui consentit ensuite à se défaire d'Hermias par un assassinat, rentra aussitôt après à Séleucie sur l'Euphrate, et envoya ses troupes en quartiers d'hiver. Au commencement du printemps suivant, Antiochus réunit ses forces dans Apamée, et l'attaque de Séleucie (sur la mer) y fut résolue. Depuis les premières années de Ptolémée Évergète, cette ville maritime était occupée par une garnison égyptienne. Antiochus s'y rendit, et y entra bientôt après par la trahison de quelques officiers subalternes; un autre traître, Théodote, général au service de Ptolémée, lui fit aussi la proposition secrète de livrer la Syrie. Antiochus cependant, suivant la même route qu'il avait déjà faite dans sa première campagne, remonta la rive gauche de l'Oronte et parvint aux gorges du Liban et de l'Anti-Liban, dont les soldats de Ptolémée tentèrent en vain de lui fermer le passage. Les ayant franchies, il alla aussitôt occuper Tyr et Ptolémaïs, où il s'empara des vaisseaux et des approvisionnements qui s'y trouvaient réunis.

En attendant, Ptolémée, qui avait enfin quitté Memphis, s'était rendu à Péluse avec son armée, avait fait ouvrir les canaux et inondé les environs de cette place de guerre. Informé de ce moyen de défense, Antiochus renonça au projet d'attaquer Péluse, se contenta de ravager les pays environnants et d'amener sous son obéissance, par la force ou par l'adresse, les villes de la Syrie qu'il lui restait à occuper. Ptolémée ne pouvait pas les secourir; son imprévoyance, ou plutôt celle d'Agathocle et de Sosibe qui gouvernaient

réellement le royaume et le roi, ne leur laissa d'autre ressource que de proposer une trêve à Antiochus; et celui-ci, obligé de renoncer au siége de Doura, voyant que l'hiver s'approchait, fit faire aussi de son côté des propositions à Ptolémée, consentit à quitter la Syrie, à se retirer à Séleucie (sur la mer), et il s'y rendit en effet, laissant des garnisons dans quelques-unes des places de cette province qu'il avait déjà prises. Les négociations pour une paix définitive ayant été sans résultat, dès le printemps suivant Antiochus réunit de nouveau ses troupes, et Ptolémée renforça celles de Nicolaos, qui commandait pour lui dans les environs de Gaza. Celui-ci s'avança de quelques marches, pendant qu'Antiochus, côtoyant la mer, quittait Séleucie, descendait à Berytus, prenant ou brûlant les villes qu'il trouvait sur sa route, et venait enfin en présence de l'armée égyptienne. La bataille s'engagea, et Nicolaos vaincu dut chercher un refuge dans Sidon. Antiochus ne songea point à une attaque sérieuse contre cette place, s'occupa des villes voisines de l'Arabie, qu'il soumit l'une après l'autre, et enfin de Ptolémaïs, où il établit ses quartiers d'hiver.

Vers le même temps arriva une éclipse de lune mentionnée par l'historien Polybe: ce fut celle du 12 septembre 218; et bientôt après, au commencement du printemps, la campagne s'ouvrit. Ptolémée avait profité de la trêve conclue avec Antiochus, et de l'éloignement de celui-ci, qui avait passé près d'une année à la conquête de l'Arabie, pour se préparer à soutenir la guerre avec succès. Il partit d'Alexandrie à la tête de soixante et dix mille hommes soutenus par cinq mille cavaliers et soixante et treize éléphants. Antiochus l'attaquait avec soixante-deux mille fantassins, six mille cavaliers et cent deux éléphants. Ptolémée se rendit d'abord à Péluse, distribua des provisions à son armée, la fit avancer par le mont Casius et les Baratra, et cinq jours après jusqu'à cinquante stades de Raphia au nord-est de Rhinocorura. Antiochus dépassa Raphia, campa d'abord à dix stades, ensuite à cinq seulement de Ptolémée, perdit la bataille et s'enfuit à Antioche, d'où il envoya demander la paix au roi d'Égypte (l'an 217). Ptolémée la lui accorda pour une année, et chargea Sosibe d'en régler les conditions. Satisfait de reprendre la Syrie et la Phénicie, Ptolémée passa trois mois dans ces provinces pour en régler l'administration, séjourna à Jérusalem dont il fut empêché de profaner le temple, et rentra bientôt après à Alexandrie avec sa sœur Arsinoé qui ne l'avait pas quitté, même sur le champ de bataille.

Polybe a décrit dans tous leurs détails tous ces événements des premières années d'Antiochus, lesquelles furent aussi les premières de Ptolémée Philopator.

Après que celui-ci fut rentré à Alexandrie, il reçut les envoyés des Rhodiens qui demandaient les secours du roi pour réparer les ravages occasionnés par un grand tremblement de terre; Philopator leur accorda une forte somme d'argent, des ouvriers de toutes les professions, des bois, des cordages, et une très-grande quantité de blé (l'an 216).

Peu de temps après arrivèrent des ambassadeurs de Rome, offrant à Ptolémée des secours contre Antiochus. La fin de la guerre dispensa Philopator de les accepter. C'est pendant son règne que quelques auteurs disent que Marcus Attilius et Marcius Acilius furent envoyés par le sénat romain pour renouveler l'alliance avec le roi d'Égypte: mais Tite-Live, qui rapporte ce fait, donne à la femme du roi d'Égypte le nom de Cléopâtre; celle de Philopator était sa sœur Arsinoé, et Cléopâtre, fille du roi de Syrie, fut celle de Ptolémée Épiphane, fils et successeur de Philopator. Ce ne fut donc que durant le règne suivant que se fit le renouvellement des traités avec les Romains.

Tranquille dans sa capitale, Philopator s'y livrait à tous ses goûts pour les plus honteuses dissolutions. Ce roi, soumis aux volontés d'Agathocle et de Sosibe, ne savait rien faire par lui-même qu'assouvir ses brutales pas-

sions ; il ne s'apercevait pas même du malheureux état et des murmures de ses sujets.

Cependant Arsinoé, jusque-là stérile, mit enfin un fils au monde. Justin dit qu'il naquit cinq ans ou la 5e année avant la mort du roi ; selon d'autres auteurs, le jeune prince n'aurait été âgé que de 4 ans lorsque Philopator cessa de régner et de vivre. Mais le canon des rois, placé en tête de l'Almageste, Polybe et l'inscription de Rosette, fournissent à ces doutes une explication qui donnera une date précise à la naissance du fils de Philopator, et dont il nous sera permis d'exposer ici les éléments, comme une nouvelle preuve de l'importance chronologique des monuments exactement expliqués.

Dans le canon des rois ce fils, qui régna sous le nom d'Épiphane, est inscrit à compter du 1er thoth de l'an 544 de l'ère de Nabonassar, année qui commença le 13 octobre de l'an 205 avant l'ère chrétienne : il faut en conclure nécessairement que Ptolémée Philopator mourut avant ce jour, puisque Épiphane, qui lui succéda, régnait déjà alors.

L'inscription de Rosette dit qu'à l'époque où le décret qu'elle conserve fut porté, l'usage s'était déjà établi dans toute l'Égypte d'appeler du nom d'Épiphane (ou jour éponyme) le 30 du mois de mésori, qui était celui de la naissance du roi Épiphane. La même inscription dit encore que le 18 du mois égyptien méchir était le jour où Épiphane avait reçu la couronne de son père.

Le décret que cette inscription conserve est daté du même jour 18 méchir, et a été rendu à l'occasion du couronnement d'Épiphane à Memphis, la 9e année de son règne.

Polybe, enfin, nous apprend qu'à égard de Ptolémée Épiphane il fut dérogé à l'usage qui, en Égypte, fixait la majorité des jeunes rois à 14 ans, et qui ne permettait de les couronner qu'à cet âge ; que cette exception pour Ptolémée Épiphane fut motivée par l'état fâcheux des affaires du royaume ; que la prolongation de la tutelle du prince ne faisant que l'aggraver, il fut couronné à Memphis, quoiqu'il n'eût pas encore atteint cet âge de sa majorité.

Pour satisfaire au rapport formel de Polybe, en se servant des dates précises que donne l'inscription de Rosette, la naissance d'Épiphane doit être indiquée au 30 mésori d'une année qui, comptée jusqu'au 18 méchir de celle de son couronnement, laquelle était la 9e de son règne, donne cependant à ce prince moins de 14 ans à cette époque.

Il suffit pour cela, 1° de remonter, depuis la date de l'inscription, de huit années entières à compter du 18 méchir, qui est le premier jour de la 9e année du règne de Ptolémée ; 2° de cinq années entières à compter de ce dernier jour, et de là jusqu'au 30 mésori le plus prochainement antérieur, qui sera nécessairement celui de sa naissance.

Or, le canon des rois en comptant la 544e année de Nabonassar à Épiphane, enseigne que Philopator était mort dans l'année précédente 543 ; l'inscription de Rosette en donne le jour, qui est celui de l'avénement d'Épiphane ; Philopator mourut donc le 18 méchir de la 543e année égyptienne de Nabonassar.

En remontant de cinq années, on arrive au 18 méchir 538, et le 30 mésori le plus prochainement antérieur est celui de la 537e année de la même ère : c'est donc à ce jour même que doit être fixée la naissance de Ptolémée Épiphane ; car cette date remplit toutes les conditions qu'exigent les rapports de Justin, de Polybe, et les dates de l'inscription de Rosette.

On trouve en effet :

Du 30 mésori 537, jour de la naissance d'Épiphane, au 18 méchir 543, jour de la mort de Philopator.....	5 ans	5 mois	23 jours.
Plus, 8 années entières depuis ce 18 méchir jusqu'à celui qui fut le premier jour de la 9e année du règne d'Épiphane, et qui est la date du décret.....	8	»	»
Total.....	13 ans	5 mois	23 jours.

Et ce résultat satisfait à ce que Polybe fait entendre que Ptolémée Épiphane n'avait pas encore 14 ans lorsqu'il fut couronné à Memphis, et à ce que dit Justin, que, lorsque Philopator mourut, il laissa son fils âgé seulement de 5 ans. On ne saurait mettre plus heureusement en rapport des éléments aussi précis que les termes de Polybe et de Justin, aussi absolus que les dates données par l'inscription de Rosette et appliquées à la recherche des certitudes historiques.

Épiphane vint donc au monde le 30 mésori de l'an 537 de l'ère de Nabonassar, et ce jour répond au 9 octobre de l'an 212 avant l'ère vulgaire.

La naissance de ce fils si désiré n'attacha pas davantage Philopator à sa femme Arsinoé; s'abandonnant même de plus en plus aux excès que lui inspirait une passion désordonnée pour Agathoclée, il fit mettre à mort Arsinoé, et se livra entièrement aux directions que lui donnèrent le frère de cette courtisane, et Sosibe, qui avait toujours sur l'esprit et les volontés du roi l'empire le plus absolu.

Si l'on en croit Appien, on pensa un instant à cimenter la paix entre Antiochus de Syrie et Philopator, par le mariage de Cléopâtre, fille du roi de Syrie, avec ce roi d'Égypte; mais ce projet ne s'accomplit pas, et bien peu d'années après l'assassinat d'Arsinoé, Ptolémée Philopator mourut, peu regretté, le 18e jour du mois de méchir de la 543e année égyptienne de Nabonassar, comme le prouvent les dates précitées de l'inscription de Rosette; et ce jour, selon le calendrier égyptien, correspond au 29 mars de l'an 205 avant l'ère vulgaire, ce qui donne au règne de Philopator dix-sept années presque complètes.

La mort de ce prince fut tenue quelques jours secrète par les compagnons de ses déréglements, qui en profitèrent pour piller le trésor royal et se diviser le gouvernement du royaume; mais la nouvelle étant parvenue enfin à la connaissance du peuple d'Alexandrie, il se vengea bientôt des maux qu'il avait soufferts, mais sans s'assurer un meilleur avenir; car, à la faiblesse et aux désordres de la régence, s'unissaient encore les certitudes d'une guerre étrangère : Antiochus, enhardi par l'incurie de Philopator, avait conçu le projet de reprendre la Syrie.

Les guerres presque continuelles que Ptolémée Philopator eut à soutenir durant son règne, les désordres intérieurs du palais, qui tiraient leur première origine de la fougue invincible des mauvaises passions du roi, mirent fin pour l'Égypte à la succession des règnes glorieux dans la famille des Ptolémées. Les turbulences de la cour s'introduisirent dans la nation, privée de paix à l'extérieur, d'ordre et de bonne administration à l'intérieur. Les sources de la prospérité publique s'affaiblirent, et dès lors se formèrent, pour croître et grandir, ces germes de décadence qui mirent l'Égypte à la discrétion de l'ambition romaine.

Ptolémée Philopator attacha cependant son nom à quelques édifices publics : les plus méchants princes ne sont pas ceux qui s'abstiennent le plus des démonstrations de la piété envers les dieux. Philopator fit construire à Akhmin (l'ancienne Panopolis) un temple dédié à Ammon générateur, assimilé au dieu Pan dans les mythes secondaires. Philopator fit continuer aussi le temple de Dakkèh, en Nubie, commencé par le roi Ergamène, et dédié à Thôth, l'Hermès deux fois grand. Sous le rapport mythologique, ce monument offre un intérêt particulier par ses bas-reliefs où sont représentées les diverses transfigurations de ce dieu, qui s'y voit en intime liaison avec sa propre forme primordiale, le dieu Har-Hat, le grand Hermès trismégiste, ou trois fois très-grand, et qui était la personnification de la sagesse divine, l'esprit même de Dieu. Thôth, le second Thôth, ou l'Hermès deux fois grand, est lui-même la pensée ou la raison.

A Edfou, lieu où s'élève un des plus beaux édifices subsistant encore en Égypte, on voit aussi les preuves de ce que put faire pour les dieux le roi Philopator. La partie la plus ancienne

des décorations du grand temple d'Edfou, l'intérieur du naos et le côté droit extérieur, sont du règne de ce roi; le reste du temple est à ses successeurs. Philopator ne négligea pas non plus les edifices pharaoniques. Le Rhamesséum de Louqsor conserve les traces de quelques réparations qu'il y fit faire. Il y fit remplacer trois pierres d'une architrave et le chapiteau de la première colonne gauche du péristyle. Une inscription en caractères hiéroglyphiques rappelle et constate ces travaux en ces termes : « Restauration de l'édifice, faite par le roi Ptolémée toujours vivant, chéri d'Isis et de Phtha, et par la dominatrice du monde, Arsinoé, dieux Philopators aimés par Amon-Ra, roi des dieux. »

Dans le petit temple, d'une conservation parfaite, qui se voit aujourd'hui derrière l'Aménophium de Thèbes, et qui est précédé d'un petit propylon en grès, les souvenirs de Ptolémée Philopator ne sont point effacés. Le naos de ce temple est divisé en trois salles contiguës, qui forment trois véritables sanctuaires. Celui du milieu, ou le principal, entièrement sculpté, contient des tableaux d'offrandes à tous les dieux adorés dans le temple, aux deux triades, celle de Thèbes, Amon-Ra, Mouth et Chons, et celle d'Hermonthis, ville voisine, Mandou, Ritho son épouse, et leur fils Harphré, et principalement aux déesses Hathôr et Thméï, qui paraissent dans presque toutes les scènes. Ces deux divinités sont seules nommées dans la dédicace du sanctuaire; et ces dédicaces, inscrites sur la frise de droite et sur celle de gauche, ne portent que le nom de Ptolémée Philopator : on y lit, pour ce roi grec, toutes les parties du vieux protocole des Pharaons : « L'Horus, soutien de l'Égypte, celui qui a embelli les temples comme Thôth deux fois grand, le seigneur des Panégyries comme Phtha, le chef semblable au soleil, le germe des dieux fondateurs, l'éprouvé de Phtha, etc.; le fils du soleil, Ptolémée toujours vivant, bien aimé d'Isis, l'ami de son père (Philopator), a fait cette construction en l'honneur de sa mère Hathôr, la tutrice de l'Occident. »

Presque toutes les sculptures de ce premier sanctuaire remontent au règne de ce même roi qui s'y trouve figuré, accompagné de la reine Arsinoé, adorant les deux déesses : c'est à la déesse Hathôr qu'est plus particulièrement consacré le sanctuaire de droite, et cette puissante divinité y est représentée, sous des formes variées, recevant les hommages de Ptolémée Philopator.

Tels sont les témoignages de sa piété envers ces deux grandes divinités, Hathôr et Thméï, à cause du rôle que celle-ci jouait dans l'Amenthi ou enfer égyptien; la scène du jugement de l'âme devait se trouver dans son temple, comme elle y est en effet dans le sanctuaire de gauche : et c'est cette représentation qui avait, mal à propos, fait considérer ce temple comme un tombeau.

On trouve aussi la mention de Ptolémée Philopator sur un édifice au nord d'Esnèh, et sur une porte d'enceinte de l'édifice à gauche du grand temple de Karnac.

Le nom de la reine Arsinoé se lit aussi sur les monuments de Dakkèh en Nubie, et d'Antéopolis en Égypte.

Les monuments nous ont encore conservé un autre fait remarquable, relatif à Ptolémée Philopator; ils nous induisent, en effet, à penser que ce prince porta aussi le surnom de *Eupator*. Ce surnom, dans le contrat de Ptolémaïs, dont le protocole est tout à fait analogue à celui du décret de Rosette, est donné à une reine Arsinoé, que son rang désigne comme la femme de Philopator. Il en résulterait qu'une inscription grecque de Paphos se rapporterait à ce même roi.

La pierre sur laquelle cette inscription est gravée faisait partie de la base d'une statue, ou bien était placée au-dessous d'un bas-relief; le texte complet de l'inscription porte : « La ville de Paphos honore par ce monument le roi Ptolémée, dieu Eupator, et le consacre à Vénus. » On voit, par cette interprétation que j'emprunte au savant ouvrage où M. Letronne a consigné tant de

précieuses notions pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains, que c'est la ville même de Paphos qui honora Ptolémée, qui le consacra à Vénus; et c'était un usage, bien connu de l'antiquité, de déposer dans un temple et de dédier à la divinité la statue de celui qu'on voulait honorer.

Ainsi ce roi grec d'Égypte, Ptolémée, fidèle à la fois à la religion de sa patrie originelle et à celle du pays qu'il gouvernait, agréait la protection des dieux de la Grèce, pendant qu'il élevait sur les bords du Nil des temples aux dieux de l'Égypte, dont il invoquait aussi la bienveillance. La religion était profondément mêlée aux idées, aux institutions égyptiennes, et à un degré tel qu'il fut peut-être sans exemple et sans imitation dans les autres États de l'ancien monde. En Égypte, les gouvernements étrangers que la conquête y transporta furent dans l'obligation ou de pratiquer publiquement le culte national, comme le firent les Lagides, d'après les conseils et l'exemple d'Alexandre, ou de détruire les temples et la caste sacerdotale comme les Perses tentèrent de le faire d'abord, se courbant ensuite sous la loi commune à tous les rois étrangers à l'Égypte, comme le prouvent les monuments déjà cités, où Darius et Xerxès sacrifient à Ammon et aux autres dieux du pays.

Ptolémée *Epiphane*, fils unique de Ptolémée Philopator, âgé seulement de cinq ans et demi, fut appelé au trône d'Égypte par l'ordre de succession en usage dans ce royaume. En faisant connaître la mort de Philopator, Agathocle annonça en même temps qu'il avait été nommé par lui tuteur du jeune roi; à la faveur de cette supposition, et cherchant à se rendre l'armée favorable par le rétablissement de sa solde, il se livra de nouveau à toute la fougue de ses passions: son orgueil, ses exactions allaient croissant chaque jour, et le mécontentement général cherchait sur qui reposer ses vœux et ses espérances.

Pourquoi, dit Polybe, le roi Philopator ne porta-t-il pas l'attention jusqu'à prévoir ces malheurs? Heureusement pour l'Égypte que l'ambition d'un homme la délivra en partie du mal qui résultait de l'imprevoyance du roi. Tlépolème, jaloux de la fortune d'Agathocle, excita, favorisa le soulevement du peuple; et, après trois jours des plus grands désordres, le jeune Épiphane, qu'Agathocle avait enfermé avec lui dans l'arsenal du palais, fut livré à la populace d'Alexandrie: elle le plaça sur un tribunal et lui fit prononcer la condamnation à mort d'Agathocle et de ses affidés. Sa sœur et sa mère devinrent aussi les victimes des fureurs populaires.

Tlépolème fut le successeur d'Agathocle dans la tutelle du jeune roi; il était propre aux choses de la guerre, mais le plus inepte des hommes pour l'administration civile. Sosibe n'avait pas cessé d'être chargé des sceaux de l'État ou de l'anneau du roi: son fils, de retour d'une mission auprès de Philippe, roi de Macédoine, tâcha d'exciter l'opinion contre Tlépolème. Mais celui-ci triompha de ses insinuations, et obtint en même temps que Sosibe lui remît l'anneau royal, ce qui plaça tout le gouvernement dans ses mains.

Tlépolème n'était pas né pour de si importants devoirs; et bientôt, dit encore Polybe, non-seulement il se perdit lui-même, mais encore il mit en péril l'existence de la monarchie. On lui substitua pour tuteur du jeune roi ou régent du royaume, Aristomène, Acarnanien de naissance, l'un des anciens amis d'Agathocle, et qui vécut jusqu'après l'époque où cessa la minorité du roi, Épiphane lui ayant accordé longtemps encore beaucoup de confiance et beaucoup d'attachement, le respectant presqu'à l'égal d'un père. Aristomène régent fit mourir Scopas immédiatement avant le couronnement d'Épiphane.

Ainsi la minorité du jeune roi, qui dura huit années depuis la mort de Philopator jusqu'à l'époque de son couronnement, fut gouvernée par trois régents qui se succédèrent: Agathocle d'abord, ensuite Tlépolème, enfin

Aristomène qui, plus heureux que ses deux prédécesseurs, ne perdit pas la vie en cessant ses fonctions.

Pendant ce temps, Antiochus, roi de Syrie, fit, contre l'Égypte, de nouvelles entreprises.

Philopator ayant cessé de vivre, dit Justin, Antiochus, enhardi par la minorité du jeune roi d'Égypte, entreprit une nouvelle expédition contre ce royaume, et s'empara des villes de la Phénicie et de celles de la Syrie qui étaient soumises aux Égyptiens.

Il paraît qu'ils n'avaient opposé qu'une inutile résistance aux troupes d'Antiochus jusqu'au moment où Scopas, mécontent de ce que les Étoliens ne lui avaient pas continué la préture, arriva à Alexandrie, fit agréer ses services et repartit pour aller faire une levée de troupes chez les Étoliens mêmes. Agathocle ramena en Égypte, l'an 202, dans l'année suivante, six mille hommes qu'il avait levés dans l'Étolie.

Presqu'en même temps arriva la députation de Rome, où se trouvait M. Æmilius Lepidus, annonçant la défaite d'Annibal et ayant aussi pour but de s'assurer des dispositions de la cour d'Alexandrie à l'égard des entreprises que Rome méditait contre Philippe de Macédoine; car on ne remerciait le jeune roi des services qu'il n'avait pas rendus, que pour s'assurer tous ceux que l'on pouvait en attendre.

L'été et l'automne de la même année 202 furent donnés aux dispositions nécessaires à la grande campagne qui était préparée contre Antiochus, et ce fut pendant l'hiver que Scopas se mit en marche. Scopas, en effet, prit aussitôt un grand nombre de villes de la Palestine et de la Célé-Syrie.

Mais Antiochus, pour réparer les pertes qu'il venait d'éprouver sur ce point, se hâta de renoncer à son entreprise contre Attalus, et au printemps suivant il reprit l'offensive envers Scopas, le rencontra bientôt sur les bords du Jourdain, lui livra bataille auprès de la ville de Pania, et le battit complétement. Antiochus passa ce même hiver en Asie, attaqua ensuite les possessions d'Attalus, y renonça bientôt sur l'invitation du sénat romain, et d'autant plus volontiers qu'il venait d'apprendre que Scopas avait profité de ce temps pour reprendre la Célé-Syrie.

Scopas se jeta dans Sidon avec dix mille hommes, et Antiochus vint l'y attaquer. Trois généraux et des troupes accoururent vainement d'Égypte pour le secourir : il capitula, à la seule condition de la vie sauve.

Antiochus, poursuivant ses succès, soumit les principales villes de la Syrie; enfin, Samarie et Jérusalem. Si le témoignage de Josèphe est fidèle, Antiochus, maître de cette dernière ville, y publia un édit qui accordait quelques priviléges à ceux qui y faisaient leur résidence ou qui viendraient l'y fixer avant la fin de l'année. La Syrie fut réoccupée par Antiochus vers l'été de l'année 200, et dès l'automne de cette même année, Antiochus avait repris toutes les villes de la Célé-Syrie et de la Palestine.

Ce roi, engagé dans d'autres entreprises contre Philippe et Rome, consentit à traiter avec les tuteurs du roi d'Égypte. Il promit sa fille Cléopâtre pour femme au jeune Ptolémée, et pour dot lui assigna les provinces même qui avaient été le sujet de la guerre terminée par ce traité. Saint Jérôme assure que ce mariage fut conclu dans la 7e année du règne d'Épiphane, c'est-à-dire dans l'année 199 avant l'ère chrétienne.

L'état malheureux de l'Égypte, attaquée au dedans par les vices d'une administration dévastatrice, et au dehors par un roi puissant, n'avait cependant pas entièrement détourné de leurs études et de leurs travaux les philosophes que l'école d'Alexandrie y avait rassemblés. Hipparque y continuait ses immortelles recherches sur les lois de l'univers, et inscrivait dans ses tablettes les faits astronomiques sur lesquels il devait établir ses théories. Il observait l'éclipse de lune qui arriva le 22 septembre de l'an 201 avant l'ère vulgaire; celle du 19 mars

suivant, qui appartiennent l'une et l'autre à la 5e année du règne d'Épiphane; enfin celle du 12 septembre de l'an 200, qui arriva au milieu de la 6e année du règne de ce prince, avant le traité de paix conclu avec Antiochus.

Les malheurs de cette guerre et les désordres de la régence n'avaient pas peu contribué à troubler l'intérieur du royaume. Épiphane cependant, ou ses tuteurs, avait cherché à combiner les effets de la clémence avec l'appareil militaire; il avait accordé des amnisties, et placé aussi sur divers points du royaume des forces de terre et de mer qui devaient assurer la tranquillité générale. La ville de Lycopolis était devenue un foyer de rébellion ouverte; le jeune roi alla en faire le siége; et, comme une crue extraordinaire du Nil pouvait en détruire les ouvrages, il fit fortifier les ouvertures des canaux pour en prévenir les effets; bientôt après il prit la ville de vive force et fit mettre à mort les chefs de la sédition. Cela se passa dans la 8e année de son règne, comme le dit textuellement le décret inscrit sur la pierre de Rosette, dont le texte entier a été déjà rapporté dans cet ouvrage (*suprà*, page 61).

Polybe ajoute que lorsque Ptolémée assiégea Lycopolis, les principaux habitants, frappés de terreur, se confièrent d'eux-mêmes à sa clémence, et qu'il n'en usa pas moins sévèrement à leur égard. Polybe ajoute ensuite : « Quelque chose de semblable à ce qui s'était passé dans cette occasion arriva aussi lorsque Polycrate soumit les rebelles. » « Il restait encore des plus considérables, dit-il, Athinis, Pausiris, Chésouphos et Irobaste qui, cédant à la force des choses, vinrent à Saïs se mettre d'eux-mêmes entre les mains du roi; mais Ptolémée, abjurant toute clémence, les fit attacher nus à des chars, et s'en vengea en les faisant ainsi mourir. » « Le roi, continue encore Polybe, s'étant rendu de Saïs à Naucratis avec son armée, et Aristonicus lui amenant pour le secourir des troupes mercenaires de la Grèce, il descendit par eau à Alexandrie pour les y attendre, n'ayant rien appris de ce qui est de l'art de la guerre, à cause de l'injuste orgueil de Polycrate, et cependant il était alors âgé de 25 ans. »

Ce Polycrate avait reçu de Philopator, père d'Épiphane, le gouvernement de l'île de Chypre; il avait été assez heureux dans ces temps de discordes pour conserver cette île au jeune roi et pour y amasser une somme considérable d'argent qu'il lui apporta, et il ne vint à Alexandrie qu'à l'époque même de la sédition de Scopas, laquelle fut l'occasion du couronnement du jeune roi. Polycrate contribua beaucoup par lui et les siens à faire devancer la majorité d'Épiphane, ce qui fit qu'il acquit un très-grand crédit auprès du roi après son couronnement.

Cette sédition de Scopas éclata au sein même de la cour du roi toujours mineur. Ce chef insoumis tenait de secrètes conférences auxquelles assistaient ses nombreux amis. Aristomène, régent du royaume, l'accusa de conspiration, de désobéissance aux ordres du roi, et le fit mettre à mort. Dicæar que partagea la destinée de Scopas, et les Étoliens furent licenciés. Les écrivains de l'antiquité rapportent que le sort des Étoliens étant réglé, ceux qui dirigeaient les affaires de l'État s'occupèrent du couronnement du roi, non pas qu'il eût atteint l'âge où il devait prendre la couronne, mais parce que l'on espéra que lorsque le roi gouvernerait par lui-même, l'état des choses pourrait s'améliorer et l'administration publique avoir une plus sûre direction; en conséquence on fit les préparatifs nécessaires pour que cette grande cérémonie eût lieu avec toute la magnificence convenable. Le commencement de la 9e année du règne du jeune roi approchait, et le désir de profiter de cet anniversaire dut aussi contribuer à faire hâter l'exécution de ce projet.

Le roi fut couronné en effet le premier jour de la 9e année, lequel répondait au 27 mars de la 197e année avant l'ère chrétienne.

C'est à l'occasion de cette solennité tout à la fois civile et religieuse pour

l'Égypte, que nous devons faire remarquer le nouvel usage introduit par ce prince, imité quelquefois par ses successeurs, de prendre deux surnoms au lieu d'un seul, comme l'avaient fait les rois ses ancêtres. On remarque, dans l'inscription de Rosette, que le mot *Épiphane*, surnom de ce Ptolémée, y est toujours et immédiatement suivi de l'adjectif *Eucharistе*. On a pu croire d'abord que ce dernier mot n'était que l'une des épithètes honorifiques dont les prêtres de l'Égypte, auteurs de cette inscription, y ont environné le nom de ce roi, que renferme cette longue formule bien souvent répétée, *le roi Ptolémée, toujours vivant* (immortel), *le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane, très-gracieux*, et c'est ainsi qu'elle a été traduite par le savant commentateur de cette inscription, qui a donné au mot *Eucharistе* le sens qu'il a généralement ailleurs. Mais si l'on fait attention que ce mot, dans les six passages du décret où on le trouve, n'est jamais séparé de celui d'*Épiphane*, surnom du roi, que le reste de la formule au contraire est plus ou moins complet dans ces mêmes passages, que l'ordre des qualifications n'y est pas régulièrement le même, que les titres *toujours vivant, le bien-aimé de Phtha*, s'y trouvent indifféremment après ou avant le nom *Ptolémée*, ou le titre de roi, on peut conclure de la constante réunion du mot *Eucharistе* au mot *Épiphane*, que, dans l'intention des auteurs du décret, le premier a un sens analogue à celui du second, et qu'ils forment ensemble le surnom royal que porta Ptolémée fils de Philopator. Cette opinion est fortifiée par cette autre considération, que le mot *dieu* précède toujours les surnoms *Épiphane-Eucharistе* comme pour les consacrer, et l'inscription de Rosette, ainsi que toutes celles qui nous restent des autres Ptolémées, nous font voir que ce mot *dieu* n'y est employé que pour caractériser le surnom de ces princes, et de la même manière qu'il l'est ici. Enfin toute sorte de doute à ce sujet doit céder à l'autorité de l'inscription grecque tracée sur la frise du temple d'Antæopolis, inscription où Ptolémée Philométor, fils de Ptolémée Épiphane, est désigné comme *le fils de Ptolémée et de Cléopâtre, dieux Épiphanes et Eucharistes*. Il est vrai que cette inscription a été restituée du temps des empereurs Antonin et Verus, qui firent réparer à la même époque l'entrée ou la toiture de ce même temple; mais, en plaçant avant leur nom celui du roi Philométor, les deux empereurs romains ne firent sans doute que respecter ce qui existait avant eux à cet égard. Philométor avait consacré le temple égyptien d'Antæopolis au dieu Antée; cette consécration fut constatée selon l'usage par une inscription; des dégradations survenues dans cette partie du temple furent réparées par les ordres des empereurs Antonin et Verus; ils voulurent aussi faire constater ces soins religieux, et ils placèrent leur nom à la suite de celui de Philométor : c'est ce que font assez voir la forme et le lieu de l'inscription d'Antæopolis. Elle justifie donc ce qui vient d'être dit sur les mots *Épiphane-Eucharistе*, considérés comme les surnoms du roi fils de Philopator, de la même manière que l'inscription de Rosette justifie à son tour, sur ce point, l'inscription d'Antæopolis. L'une et l'autre servent à prouver que Ptolémée Épiphane donna le premier l'exemple de prendre deux surnoms, et qu'il porta ceux de Épiphane-Eucharistе. On verra qu'il fut imité par ses successeurs.

Délivré de sa tutelle par son couronnement, Épiphane, selon Diodore de Sicile, gouverna d'abord ses sujets de manière à mériter leur reconnaissance; mais bientôt corrompu par la flatterie et les désordres de la cour, on lui inspira une telle haine contre Aristomène qu'il avait dans les premiers temps honoré comme un père, qu'il le condamna à mourir par la ciguë.

Peu après le couronnement d'Épiphane, le temps arriva d'accomplir les conditions du traité fait en son nom avec Antiochus, et d'épouser sa fille Cléopâtre. Antiochus la fit venir à Ra-

phia, et conduire en Égypte où elle s'unit à Ptolémée. Il était alors dans la 19e année de son âge, vers le mois de janvier 192. Dès la même époque, Ptolémée reprit possession des provinces syriennes qu'Antiochus lui rendait comme dot de sa fille.

La politique du roi de Syrie demandait que l'Égypte restât neutre dans ses différends avec Rome; mais, dès que la guerre eut été déclarée, Ptolémée, sans égard pour ses liens de famille avec Antiochus, envoya offrir au sénat romain des secours de tous genres contre le roi de Syrie, et cela se passa sous le consulat de M. Acilius Glabrio et P. Cornelius Scipio.

Le consul Acilius avait réuni ses troupes à Brindes pour le 15 du mois de mai suivant; et peu après, dans l'été de la même année, Antiochus fut complétement défait par Acilius aux Thermopyles, sa flotte prise ou détruite en même temps auprès d'Andros par Atilius, amiral romain, qui conduisit à Athènes les vaisseaux pris dans ce combat; et cela arriva l'été de l'an 191 avant l'ère vulgaire.

Après la défaite totale d'Antiochus, qui eut lieu à Magnésie l'année suivante, Épiphane, rassuré contre lui, s'occupa de renouveler les traités qui existaient avec les Athéniens. Bientôt après Antiochus cessa de vivre et laissa la couronne à son fils Séleucus Philopator, dans la 16e année du règne d'Épiphane.

Deux années après ou environ, Cléopâtre mit au monde un fils qu'on croit être celui dont parle l'historien Josèphe. A l'occasion de sa naissance, les villes de la Syrie envoyèrent des députés à Alexandrie pour complimenter le roi et lui offrir des présents. Si l'indication que l'on peut tirer du passage de Josèphe est exacte, la naissance du fils du roi se rapporterait à la 18e année de son règne.

A cette époque, et d'après le témoignage de Polybe, consigné dans un fragment précédemment cité, le royaume ne jouissait pas d'une paix profonde; une mauvaise administration et de trop fréquents abus de pouvoir avaient lassé la patience de la nation; plusieurs provinces avaient cessé d'obéir, et l'on en était venu à ce point indiqué par Diodore, où le roi, devenant chaque jour plus cruel et plus absolu, avait attiré sur lui toute la haine de son peuple et couru le risque de perdre la couronne.

C'est ce qu'explique cet autre fragment de Polybe, déjà connu, qui nous apprend que, pour apaiser les insurrections, le roi fut contraint de mettre une armée aux ordres de Polycrate, de se rendre à Saïs, ensuite à Naucratis, d'où il revint à Alexandrie pour recevoir les troupes mercenaires qu'amenait de la Grèce l'eunuque Aristonicus qui, élevé à la cour du roi, lui fut toujours très-dévoué. Ces insurrections furent apaisées la 25e année de l'âge du roi, ce qui porte à la 20e de son règne.

Épiphane vécut encore quatre ans, eut un second fils de Cléopâtre, renouvela l'alliance avec les Achéens, et il faisait des préparatifs secrets contre Séleucus, roi de Syrie, lorsque, sa cruauté et ses exactions ne laissant plus de sûreté pour personne, il devint la victime de ses propres fureurs et périt par le poison, à peine parvenu à la 29e année de son âge et à la 24e de son règne, à la fin de l'hiver de l'an 181 avant l'ère chrétienne.

C'est saint Jérôme qui nous apprend que ce roi mourut au milieu des préparatifs de guerre qu'il faisait contre Séleucus.

Malgré les effets, si calamiteux pour l'Égypte, des désordres qui caractérisèrent profondément le règne de Ptolémée Épiphane, un nombre remarquable d'édifices publics furent construits ou réparés : ils ont conservé jusqu'à nos jours le nom et les souvenirs officiels d'Épiphane honorant attentivement les dieux, et affligeant en même temps son pays de tous les malheurs qu'engendrent les mauvaises passions des princes.

A Esnèh, la porte, le fond de la *cella* et le portique du grand temple, métamorphosé aujourd'hui en magasin de coton, en sont la partie la plus ancienne; elle fut construite par l'ordre

de Ptolémée Épiphane. A Edfou également, la partie la plus ancienne et la moins incorrecte en même temps parmi les sculptures de décoration du grand temple, est l'ouvrage du même roi. Le grand temple d'Ombos fut aussi commencé durant le même règne. A Philæ, les sculptures du grand édifice consacré à Isis furent de même commencées sous Ptolémée Philadelphe, et continuées par l'ordre d'Épiphane; elles portent tous les caractères de ce temps de décadence de l'art. On voit aussi dans le même lieu, entre les deux pylônes de ce grand temple, et placés à droite et à gauche, deux beaux édifices d'un genre particulier. Celui de gauche est un temple périptère, dédié à la déesse Hathôr et à la délivrance d'Isis qui vient d'enfanter Horus; la plus ancienne partie de ce temple est aussi de Ptolemée Épiphane.

Ce fut aussi sous le règne de ce roi que fut faite la dédicace du petit temple élevé derrière l'Aménophion de Thèbes. Le pronaos de cet édifice est formé de deux colonnes et de deux piliers ornés de têtes symboliques de la déesse Hathôr, à laquelle ce temple fut consacré. Les tableaux qui couvrent le fût des colonnes représentent des offrandes faites à cette déesse et à sa seconde forme Thméï], ainsi qu'aux dieux Amon-Ra, Mandou, Thmou (Esculape), et plusieurs formes tertiaires de la déesse Hathôr, adorée par le roi Ptolémée Épiphane, nommé dans la dédicace du temple.

Cette dédicace consiste dans une grande inscription hiéroglyphique sculptée sur toute la longueur de la frise du pronaos; cette formule dédicatoire est en deux parties affrontées, selon l'usage égyptien, méthode propre à l'écriture hiéroglyphique et à elle seule, les signes se rangeant indifféremment dans les deux directions opposées. La partie de droite de la dédicace porte (1re *ligne*) : « Le roi dieu Épiphane, que Phtha-Thoré a éprouvé, image vivante d'Amon-Ra, le chéri des dieux et des déesses mères, le bien-aimé d'Amon-Ra, etc., pour être vivifié à toujours. (2e *ligne*) : La divine sœur de Ptolémée toujours vivant, dieu aimé de Phtha, chéri d'Amon-Ra, l'ami du bien... » (le reste est détruit.)

On lit sur la partie de gauche (1re *ligne*) : « Le fils du soleil Ptolémée toujours vivant, dieu aimé de Phtha, chéri des dieux et des déesses mères, bien-aimé d'Hathôr, a fait exécuter cet édifice en l'honneur de sa mère la tutrice de l'Occident, pour être vivifié à toujours. (2e *ligne*) : La royale épouse Cléopâtre, bien-aimée de Thméï, tutrice de l'Occident, a fait exécuter cet édifice... » (le reste manque.)

Les bas-reliefs encore existants sur les parois de droite et de gauche du pronaos, ainsi que sur la façade du temple formant le fond de ce même pronaos, appartiennent tous au règne d'Épiphane, et tous se rapportent aux déesses Hathôr et Thméï, ainsi qu'aux grandes divinités de Thèbes et d'Hermonthis. On voit aussi dans ce sanctuaire deux tableaux sculptés où figure l'image de Ptolémée Épiphane. Son nom se retrouve aussi à Karnac, à Dendéra; à Philæ il est qualifié de roi semblable au soleil, chéri des dieux, aimé d'Imouth, fils de Phtha, et approuvé par Phtha. Le monument de Philæ porte aussi une inscription grecque au nom du roi et de la reine, annonçant la consécration du temple à Esculape. Une autre inscription grecque, relative à Ptolémée Épiphane, nous fait connaître d'autres particularités de son histoire; elle est gravée sur une plinthe de basalte vert, et elle porte ce qui suit : « La communauté des Lyciens honore par ce monument (un cippe ou une statue) Ptolémée, commandant des gardes du corps, grand veneur, fils de Ptolémée, un des premiers amis et grand veneur, à cause de sa vertu et du dévouement qu'il manifeste sans cesse envers le roi Ptolémée, la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Épiphanes et Eucharistes, et leurs enfants, et envers la communauté des Lyciens. » On voit par là que la Lycie reçut de grands services de la part du roi d'Égypte, dont elle honore, par un monument public, un des principaux officiers. Cet officier porte le

titre de grand veneur, et l'on se rappelle, à ce sujet, que Polybe nous apprend que Ptolémée Épiphane fut un chasseur ardent et habile; il voulut être représenté sur ses monnaies avec l'arme dont il se servait contre les bêtes féroces.

Le lecteur a pu remarquer, au sujet des reines femmes des cinq premiers Ptolémées, qu'elles portèrent toutes l'un des trois noms de Bérénice, Arsinoé ou Cléopâtre, outre le nom patronymique de Ptolémée. On sait aussi que, dans les nomenclatures de la géographie ancienne de l'Orient, il se trouve un assez grand nombre de noms de lieux tirés de celui de la famille même ou de ceux de ces reines; et il est naturel de penser que ces noms ont été donnés à ces villes, fondées ou agrandies, dans l'intention d'honorer les personnages qui les portaient.

Ainsi le lieu nommé *Theôn Sôterôn Portus*, le port des dieux sauveurs, dans la troglodytique, paraît avoir reçu ce nom de Ptolomée Philadelphe pour honorer la mémoire de son père et de sa mère, surnommés les dieux sotères ou sauveurs.

Ptolémaïs, dans la même contrée, fut fondée par l'ordre du même roi Philadelphe, et surnommée *Epi-Theras*, pour la chasse, à cause de la destination de ce lieu qui devait être le centre de la chasse aux éléphants, ordonnée par ce prince.

Il y eut aussi trois autres villes nommées Ptolémaïs, l'une située au sud de Panopolis, sur la rive gauche du Nil, et qui, avant, porta d'abord le nom égyptien de Psôi; une autre dans la Cyrénaïque, dépendance de l'Égypte; et la troisième en Syrie, célèbre dans l'histoire moderne sous le nom de Saint-Jean d'Acre.

Il y eut aussi quatre villes nommées du nom de Bérénice: celle qui était située sur le détroit par lequel le golfe Arabique communiquait avec la mer Érythrée, et qui fut surnommée Épi-Déra, du nom du promontoire de Déra, dont la ville était voisine. L'autre Bérénice, sur le golfe Arabique, était surnommée Panchrysos, *toute d'or*, à cause des riches mines de ce métal qui existaient dans son voisinage que les Ptolémées firent exploiter.

La Bérénice de la Thébaïde était un port sur le golfe Arabique, à la même latitude que Syène; elle fut fondée par Ptolémée Philadelphe, qui lui donna le nom de sa mère; ville importante où abordaient les marchandises de l'Arabie heureuse et celles de l'Inde, transportées de là à Coptos. C'est aussi dans le voisinage de cette ville qu'existaient les riches mines d'émeraudes exploitées par les rois d'Egypte, et qu'a récemment cherchées, par l'ordre du vice-roi Méhémet-Ali, et heureusement retrouvées M. Cailliaud, qui a vu sur place les outils et les ustensiles employés dans les antiques exploitations. La quatrième ville de Bérénice existait dans la Cyrénaïque.

Une province entière de l'Égypte, le nome du Fayoum, porta le nom de la reine Arsinoé, et fut nommée nome Arsinoïte; la ville principale porta le nom d'Arsinoé. Une autre ville de ce nom était située au fond du golfe Héroopolite. C'est là que venait aboutir le canal des deux mers que Ptolémée Philadelphe fit terminer, et il y fonda cette ville en l'honneur de l'une des deux reines qui portèrent ce nom. Plus tard, cette ville, restaurée ou agrandie par la dernière Cléopâtre, porta aussi le nom de Cléopâtris. Une autre Arsinoé était en Cyrénaïque sur la mer; on donna ce nom à l'ancienne Tuchira; enfin l'île de Chypre eut aussi une ville du nom d'Arsinoé: on croit même que ce nom fut commun à plusieurs lieux de la même île, qui fut une des dépendances de l'Égypte, et le séjour habituel, volontaire ou forcé, de plusieurs princes de la race des Lagides.

Nous avons dû rappeler ici ces souvenirs essentiellement historiques, qui se sont, pour la plupart, conservés sur les lieux jusqu'à nos jours, et qui d'ailleurs trouvent des analogies dans les annales des pays voisins de l'Égypte: ces sept ou huit villes d'*Antioche* et les *Séleucie*, non moins nombreuses, prouvent aussi que la famille des Séleucides

ne dédaigna pas ce genre de gloire ou cette suprême satisfaction de la vanité humaine, bien rare dans les temps modernes, excepté, parfois, dans les contrées barbares nouvellement conquises à la civilisation. L'état de l'Orient fut, par ses richesses, plus favorable aux rois qui héritèrent des souverainetés fondées par le courage et le génie de Séleucus et de Ptolémée.

Le cinquième des princes de ce nom qui parvinrent au trône, fut surnommé *Épiphane-Eucharistе;* il laissa en mourant, avec la reine Cléopâtre sa veuve, deux fils et une fille, tous les trois en bas âge. Le premier-né lui succéda, et fut surnommé *Philométor,* surnom qui prouverait qu'il eut pour sa mère une bien vive tendresse.

Le règne de Philométor, quoique l'un de ceux qui eurent une plus longue durée, n'offre cependant qu'un petit nombre de faits historiques d'une époque certaine. A peine âgé de cinq ans lorsqu'il parvint à la couronne à titre de premier-né des deux fils d'Épiphane, son père et son prédécesseur, comme lui Philométor resta, pendant ses premières années, sous la protection d'une régence qui fut moins orageuse que celle d'Épiphane, parce qu'elle ne cessa d'être immédiatement dirigée par la sagesse de Cléopâtre, mère du jeune roi d'Égypte.

Cependant Séleucus, qui avait hérité du vif désir d'Antiochus son père de posséder la Syrie, et qui ne se contentait pas de la moitié des revenus qu'il s'était réservée, faisait, pour reconquérir cette province sur les enfants de sa sœur, des préparatifs qui alarmèrent l'Égypte. Ce dut être dans cette circonstance que les ministres du jeune roi réclamèrent la protection de Rome; le sénat ne la refusa point, et il députa, pour cet effet, Marcus Æmilius Lepidus, qui connaissait la cour d'Alexandrie où déjà il avait été envoyé pendant la minorité même d'Épiphane, père de Philométor; et ce fut à cause de cette mission que M. Æmilius fit inscrire sur un denier de sa famille le titre de tuteur du roi (TVTOR REG). Ce Romain était tribun militaire à la bataille de Magnésie; Séleucus, qui attaquait Philométor, trouvait ainsi dans Æmilius le vainqueur de son père: cette circonstance put être un des motifs qui contribuèrent à fixer sur M. Æmilius le choix du sénat.

Séleucus fut surpris par la mort au milieu de ses projets : il cessa de vivre la 7e année du règne de Philométor; Antiochus Épiphane lui succéda et occupa aussitôt une portion de la Célé-Syrie.

Peu de temps après, Cléopâtre, mère de l'enfant roi d'Égypte, mourut aussi, et ce fut à l'eunuque Eulaïus et à Leneus que sa tutelle fut confiée.

Les menaces d'Antiochus contre l'Égypte devenaient chaque jour plus sérieuses, méprisant la jeunesse du roi et l'inertie de ses tuteurs. Néanmoins, le roi de Syrie fit donner au sénat de Rome des explications à ce sujet, tandis que les tuteurs de Ptolémée pensaient à reprendre la Célé-Syrie. Selon le rapport de Tite-Live, cela se passait sous le consulat de Publius Licinius Crassus et C. Cassius Longinus, nommés au mois de mai de l'an 171 avant l'ère vulgaire, et en même temps Ptolémée, qui avait atteint sa majorité, était alors couronné. Il fit frapper des monnaies à son nom l'année même où sa minorité cessa, la 14e de son âge, et la 9e de son règne, qui est en effet marquée sur les monnaies qu'on lui attribue, et qui répond aux premiers mois de l'an 172 avant l'ère chrétienne.

Les tuteurs du jeune roi ne furent pas doués de la sagesse de sa mère Cléopâtre à laquelle ils succédaient. Ils allèrent attaquer Antiochus dans la Syrie, acceptèrent une bataille qui se livra entre Péluse et le mont Casius, et dont le résultat fut la défaite totale de l'armée égyptienne, défaite qui mit le jeune roi entre les mains d'Antiochus, lui ouvrit les portes de Memphis, de la plupart des villes de l'Égypte, et même de Péluse : son humanité à l'égard des vaincus lui en facilita la conquête.

Cette catastrophe arriva la 11e année du règne de Philométor. Il paraît, d'après Porphyre, que les Alexandrins, aussitôt qu'Antiochus fut le maître de Memphis, où il retenait le jeune Philométor âgé de 16 ans seulement, placèrent sur le trône son frère Évergète afin de prévenir les incertitudes d'un interrègne; que cette substitution de roi dura pendant les années 11 à 15 du règne de Philométor; qu'à cette époque Antiochus, ayant renoncé à l'occupation de l'Égypte, Philométor revint à Alexandrie, et consentit à partager le trône avec son frère dont la présence avait certainement contribué à le conserver; qu'ils régnèrent ainsi jusqu'à la 17e année comptée toujours de l'époque de Philométor; et que, par l'intervention des Romains, Évergète cessant de partager le trône, il accepta le gouvernement de la Libye, après quoi Philométor régna 18 ans encore, qui portent la totalité de son règne à 35 ans.

Saint Jérôme ajoute qu'Antiochus, maître de Memphis, traita le jeune Ptolémée Philométor avec beaucoup d'égards; et, sous le prétexte spécieux de le rétablir dans ses droits, mais avec l'intention réelle de s'emparer du trône d'Égypte, il en occupa militairement les villes les plus importantes. Ayant cependant éprouvé beaucoup de résistance, et même des échecs, il fit un traité avec le jeune roi, repassa en Syrie, et, deux ans après, il revint assiéger les deux fils d'Épiphane, Philométor et Évergète II, dans Alexandrie, jusqu'à ce que les envoyés de Rome qui arrivèrent dans ces conjonctures l'obligèrent à rentrer dans ses États.

Tite-Live dit aussi qu'Antiochus ayant tenté mais sans succès de prendre Alexandrie, il laissa Philométor à Memphis, lui promettant son assistance pour le replacer sur le trône qu'Évergète occupait à Alexandrie. Il espérait sans doute que les deux frères en venant aux mains, il lui serait plus facile de soumettre le vainqueur; il se retira donc en Syrie, laissant néanmoins une garnison à Péluse. Mais Philométor se réunit à Évergète; Antiochus, que cette réunion aurait dû satisfaire s'il avait sincèrement désiré replacer Philométor sur le trône de ses aïeux, en fut péniblement affecté, et fit contre les deux frères des préparatifs plus formidables que ceux de la précédente guerre. Il envoya une flotte contre Chypre, et, dès les premiers jours du printemps, il se mit lui-même à la tête de son armée, marcha contre l'Égypte, traversa la Célé-Syrie, arriva à Péluse par terre et par mer, et se dirigea par les plus courts chemins sur Alexandrie. Parvenu à quatre milles de cette ville il rencontra C. Popilius; et cet envoyé lui montra, en traçant son cercle, comment le sénat de Rome notifiait ses ordres à un puissant monarque qui n'eut à répondre que ce peu de mots : Je ferai ce qui plaît au sénat. Antiochus quitta l'Égypte dans un très-court délai, à compter du jour même de cette conférence.

Il résulte de tous ces témoignages réunis, que ce fut la onzième année de son règne que Philometor fut privé de la couronne par les conquêtes d'Antiochus; qu'en son absence son frère Évergète fut placé sur le trône par les Alexandrins, et qu'il l'occupa pendant quatre années; qu'il envoya demander des secours à Rome; que, dans cet intervalle, Évergète essaya vainement de traiter avec Antiochus qui refusa de lui reconnaître le droit de faire la paix, et vint l'assiéger dans Alexandrie même; que, rappelé en Syrie par des événements imprévus, il laissa Philométor à Memphis, Evergète dans Alexandrie, espérant que les deux frères se feraient la guerre; que les deux frères se réunirent, occupèrent ensemble le trône pendant deux années, et qu'alors, dans la 17e du règne de Philométor, Antiochus venant de nouveau attaquer l'Égypte et assieger Alexandrie, C. Popilius l'obligea, au nom du sénat, à retourner dans ses propres États.

Ce fut donc C. Popilius qui vint délivrer l'Égypte des armées et de la présence d'Antiochus, régla aussi les différends qui s'étaient élevés entre

les deux frères rois, et les jugea selon ce qui était prescrit par les lois du royaume. En conséquence, Philométor resta seul possesseur de la couronne; Évergète reçut le gouvernement de la Libye et de la Cyrénaïque, où les Romains, peu de temps après, l'obligèrent de rester.

A peine Antiochus fut-il de retour dans ses États qu'il y mourut, et la même année de sa malheureuse expédition contre les fils de sa sœur, année qui fut, comme le dit Porphyre, la onzième et la dernière de son règne. Ses ambassadeurs étaient allés à Rome pour déclarer au sénat combien l'arrangement dicté par Popilius lui était agréable: ceux de Ptolémée témoignaient en même temps sa gratitude envers le sénat et le peuple romain, et ils exprimaient sans doute des sentiments plus vrais que ceux que montrait Antiochus.

En attendant, la discorde renaissait entre Évergete et Philométor. Le premier, peu satisfait de la décision qui le faisait descendre du trône pour le rendre à Philométor seul, et lui donnait pour apanage la Cyrénaïque avec la Libye, se rendit à Rome pour demander qu'elle fût réformée par le sénat. Il était à pied; il fut reconnu en arrivant par Démétrius, fils de Séleucus, qui lui offrit les moyens d'entrer à Rome, et d'y vivre d'une manière plus convenable à son rang et à sa naissance.

Évergète réclamait auprès du sénat contre le partage qui avait été fait par C. Popilius entre son frère et lui; il exposait qu'il ne lui suffisait pas de la Libye et de la Cyrénaïque, et que l'île de Chypre devait être ajoutée à son apanage. Le sénat y consentit; mais Philométor refusa d'exécuter sa décision, et des envoyés de Rome partirent afin de mettre Évergète en possession de Chypre. Le sénat avait voulu que cela se fît sans employer de soldats, ne prévoyant pas l'opposition de Philométor. Dès qu'il la connut, les envoyés de Rome engagèrent Évergète à se rendre en Libye pendant qu'ils iraient demander à Philométor son assentiment à ce que le sénat venait de régler.

Évergète attendit longtemps en Libye l'issue de cette négociation; il se disposait à marcher à la tête d'une armée contre l'Égypte, lorsqu'il fut informé que les Cyrénéens venaient de se révolter; et, ne voulant pas risquer à l'acquisition incertaine de Chypre la possession de Cyrène, il se dirigea sur cette province d'où les habitants, impatients de son gouvernement tyrannique, cherchaient à le repousser par la force des armes. Il venait d'éprouver un échec assez considérable lorsque Cn. Merula lui apprit que Philométor refusait de consentir à la cession de l'île de Chypre. Évergète envoya de nouveaux ambassadeurs à Rome; Philométor y fit aussi défendre ses droits, mais le sénat persista dans sa bienveillance pour Évergète. On lui en porta la nouvelle à Cyrène où il était rentré; et, au moment où il préparait une attaque sérieuse contre Chypre, il faillit d'être la victime de quelques embûches auxquelles il n'échappa point sans recevoir plusieurs blessures. Il courut de nouveau à Rome, et Philométor y envoya de nouveaux ambassadeurs. Le sénat refusa de les entendre, chargea ses députés de conduire Évergète à Chypre, et demanda aux alliés de la Grèce de seconder cette expédition; mais Philométor alla lui-même défendre cette île, livra bataille à son frère, l'enferma dans la ville de Lapethus, où il l'assiégea et le réduisit à la dernière extrémité: toutefois, loin de se prévaloir de ce succès, Philométor lui accorda une bonne capitulation, lui rendit son gouvernement de Cyrène, et lui donna quelques villes de Chypre avec un revenu annuel d'une certaine quantité de blé.

Ainsi se termina cette guerre entre les deux frères rois; elle dura quatre années, et jusqu'à la 22e du règne de Philométor, laquelle commença au printemps de la 160e année avant l'ère vulgaire.

Dès que l'accord fut rétabli entre eux, Philométor, tranquille sur son trône, reprit l'occupation ordinaire

des rois d'Égypte qui n'étaient point engagés dans de plus sérieuses entreprises. Il attaqua sourdement le roi de Syrie Démétrius, entretint des intelligences dans la ville de Ptolémaïs occupée par les soldats syriens, encouragea la défection d'Antioche, et favorisa enfin les prétentions au trône de Syrie manifestées par Alexandre, fils d'Antiochus Épiphane, qui fut reçu à Ptolémaïs de Syrie comme roi.

Deux années après, vers l'an 149, Démétrius ayant été vaincu et tué, ce même Alexandre fut reconnu et proclamé roi de Syrie, la 30e année du règne de Philométor.

Alexandre demanda que Philométor lui accordât sa fille Cléopâtre en mariage; le roi d'Égypte y consentit, et se rendit à Ptolémaïs où ce mariage fut célébré.

Ce fut vers le même temps que Onias, fils d'un grand prêtre juif de ce nom, retiré depuis quelques années en Égypte, entreprit de demander à Philométor la permission d'affecter au culte des Juifs le temple de Bubaste. Le roi n'hésita pas de la lui accorder, ce qui donne lieu de remarquer la singulière destinée des temples égyptiens qui, survivant au culte même pour lequel ils avaient été élevés, furent successivement consacrés aux cérémonies des religions qui succédèrent en Égypte à celle des Pharaons. Les Lagides établirent les premiers cet usage que les Romains ne manquèrent pas d'imiter, et ces lieux sacrés, destinés d'abord au culte des dieux, le furent ensuite au culte des hommes.

Le règne de Philométor fournit des exemples de la dédicace des temples égyptiens aux dieux de la Grèce : d'abord celui de la ville égyptienne de Kos-Berbir dans la Thébaïde, ville que les Grecs nommèrent Apollinopolis-Micra (*parva*), et à laquelle les Arabes ont conservé son nom égyptien en l'appelant Qouss. Ce temple, qui existe encore, offre sur le listel du couronnement de la porte du sud, les traces lisibles de l'inscription grecque qui constate que la reine Cléopâtre et le roi Ptolémée, dieux Philométors, ont consacré ce temple. Rien n'indique l'époque de cette dédicace; mais le nom de la reine Cléopâtre, qui se lit dans cette inscription, prouve toutefois que la dédicace qu'elle rappelle fut postérieure à la seconde invasion d'Antiochus Épiphane en Égypte, puisque, pendant la première, Cléopâtre resta dans Alexandrie avec Ptolémée Évergète II, tandis que Philométor était comme prisonnier retenu à Memphis, et qu'après la seconde invasion et l'arrangement fait par Popilius, Évergète quittant le trône, Philométor l'occupa seul.

Ce fut alors qu'il s'unit à Cléopâtre sa sœur, et dans la 17e année de son règne, puisque treize ans après et le 30e de ce même règne, il avait une fille qui devint la femme d'Alexandre, roi de Syrie. Ainsi la dédicace du temple égyptien de Qouss ou Apollinopolis-Parva fut postérieure à la 17e année du règne de Philométor. Il est impossible d'arriver à une plus grande certitude sur l'époque de l'inscription de Qouss. Il en est de même d'une autre inscription gravée dans le sanctuaire du temple d'Ombos : elle constate aussi que Ptolémée Philométor et la reine Cléopâtre qui était sa sœur, dédièrent ce sanctuaire à Apollon et aux autres dieux honorés dans ce temple. La même incertitude fait donner la même époque approximative à l'inscription du grand temple d'Antæopolis, et qui énonce la dédicace que les mêmes souverains firent de son propylée au personnage mythologique Antée. Enfin on ne peut pas mieux connaître le temps d'une autre inscription trouvée à Citium dans l'île de Chypre, et qui rappelle que cette ville honora de ce monument l'un de ses citoyens, Hégias, fils de Damothétas, à cause de son dévouement au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Philométors, et à leur descendance. Cette inscription est postérieure aussi à la 17e année du règne de Philométor, et de quelques années, puisque leurs enfants y sont mentionnés.

Deux ans après avoir placé sa fille Cléopâtre sur le trône de Syrie, Phi-

lométor s'engagea dans une alliance qui avait pour but de le ravir à son mari. Le fils aîné de Démétrius revendiqua des droits qu'il disait tenir de son père dont la mort n'avait pu les détruire : soutenu par les Crétois, il se rendit en Syrie. Ptolémée, dans l'intention de secourir Alexandre, arriva dans cette province avec des forces de terre et de mer, et en occupa les villes principales pour les maintenir dans le devoir ; mais, ayant été exposé à devenir la victime d'un complot tramé contre sa vie à Ptolémaïs, convaincu aussi qu'Alexandre en était l'instigateur, il tourna ses armes contre lui, les associa à l'entreprise de Démétrius, lui donna en mariage sa fille Cléopâtre qu'il rappela de la cour de Syrie, et fit déclarer pour lui Antioche et l'armée. Alexandre étant venu l'attaquer auprès de cette dernière ville, sur l'Oronte, Ptolémée mit son armée en déroute, secondé par Démétrius qui était devenu son gendre. Peu de jours après, Alexandre qui avait cherché un refuge en Arabie, y trouva la mort, et sa tête fut apportée à Philométor. Ces événements, selon Josèphe et le premier livre des Machabées, prirent naissance dans la 165e année des Séleucides, et cette guerre dut se faire dès le commencement de la 35e année de Philométor, et se terminer à l'automne de la même année, celle de l'an 147 avant Jésus-Christ.

La mort de Philométor se rattache à cette même époque ; car, ayant été blessé d'une chute de cheval pendant la bataille qu'il livrait à Alexandre, il en mourut sur les lieux mêmes quelques jours après. Tous les chronologistes lui donnent 35 ans de règne.

Les monuments qui rappellent quelques circonstances du règne de Ptolémée Philométor sont assez nombreux, et ils nous sont fournis à la fois par les inscriptions grecques et les inscriptions égyptiennes, qui s'accréditent mutuellement par leur autorité particulière. Le premier pylone du petit temple du sud à Philæ fut construit durant le règne de Philométor. On encastra alors ce pylone dans un propylon dédié à Isis par le Pharaon Nectanèbe, et l'existence de ce propylon prouve qu'avant le grand temple d'Isis actuel, il en avait été antérieurement édifié un autre sur le même emplacement ; les Perses de Darius-Occhus l'avaient vraisemblablement détruit, et c'est avec ses débris, encore reconnaissables, que certaines parties du pronaos actuel du grand temple furent édifiées. Le second pylone de ce grand temple est aussi de Ptolémée Philométor, ainsi que le bel édifice de droite qui se voit entre les deux pylones. La galerie de gauche du grand temple d'Edfou, de même que toutes les sculptures des deux massifs du pylone, remontent aussi au règne de Philométor. Le grand temple d'Ombos fut élevé par Ptolémée Épiphane, et continué par Philométor. Ce grand édifice, dont les ruines ont un aspect très-imposant, présente cette singularité qu'il est dédié à deux triades qui se partagent le temple, divisé longitudinalement en deux parties bien distinctes, l'une passant presque toujours dans le massif de la construction. La partie de droite, la plus honorable, était consacrée à Sévek-Ra, la forme primordiale de Saturne, Kronos, à tête de crocodile ; à la déesse Athôr et à leur fils Khons-Hâr. La seconde partie du temple était vouée à une triade moins élevée dans la hiérarchie divine, à Aroëris, à la déesse Tsonénoufré, à leur fils Pnevtho, qui étaient les dieux seigneurs d'Ombos ; et voilà pourquoi les médailles romaines du nome ombite portaient la figure du crocodile, l'animal sacré du dieu principal du nome. Une inscription grecque en l'honneur de Philométor se lit dans le même temple ; c'est un hommage des troupes cantonnées dans ce nome : l'inscription s'exprime ainsi : « Pour la conservation du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Philométors, et de leurs enfants, à Aroëris, dieu grand, et aux divinités adorées dans le même temple, les fantassins, les cavaliers, et autres personnes stationnées dans le nome d'Ombos, ont fait ce sécos à cause de la bienveillance

de ces divinités envers eux. » Le nome d'Ombos étant le plus méridional de tous ceux de l'Égypte; des troupes nombreuses devaient y être établies, chargées de garder ce côté des frontières du pays. A Antæopolis, il existe une seconde inscription grecque du règne de Ptolémée Philométor; elle constate, en ces termes, que ce roi fit élever le pronaos du temple de ce lieu, et qu'il le consacra à Antée : « Le roi Ptolémée, fils de Ptolémée et de Cléopâtre, dieux Épiphanes et Eucharistes, et la reine Cléopâtre, sœur du roi, dieux Philométors, ont fait ce pronaos à Antée et aux dieux adorés avec lui dans le même temple. » Il paraît que la corniche de ce pronaos éprouva de graves dommages, et elle fut réparée par les soins des empereurs romains, qui ajoutèrent cette seconde inscription à la première qu'ils restituèrent : « Les empereurs Césars Aurèle Antonin et Verus, Augustes, en ont réparé la corniche, l'an 4 des Augustes, le 9 du mois de payni. » Un édifice de Parembolé, en Nubie, porte aussi cette commémoration de Ptolémée Philométor, dans une dédicace ainsi conçue : « Pour le salut du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre, sa sœur et sa femme, les dieux Philométors, à Isis et aux dieux adorés dans le même temple. » Dans une autre dépendance territoriale de l'Égypte, l'île de Chypre, qui resta toujours sous l'autorité de Philométor, malgré les démarches de son frère Évergète auprès du sénat romain, on a trouvé aussi un souvenir officiel de Philométor et de l'attachement que lui conservaient les habitants d'une des principales cités de l'île : on lit sur ce marbre grec : « La ville (de Citium) honore Hégias, de Crète, fils de Damothète, commandant des gardes du corps et gouverneur de la ville, pour sa vertu et pour son dévouement envers Ptolémée, la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Philométors, et leurs enfants; et pour ses bienfaits envers elle-même. »

Du reste, le roi grec Ptolémée Philométor ne se priva d'aucune des formules honorifiques et religieuses consacrées par le protocole égyptien. Le grand temple d'Ombos porte aussi une grande dédicace en écriture hiéroglyphique, au nom de ce même roi; et comme si elle était pour l'illustre Sésostris, elle dit : « La vie! le dieu bienfaisant, soleil seigneur du monde, approuvé par Phtha, image vivante d'Amon-Ra, chéri des dieux, aimé d'Aroëris, tuteur de la région..., dieu grand, seigneur suprême, dieu puissant dans... La vie! le dieu gracieux, soleil seigneur des seigneurs, Ptolémée vivant toujours, aimé de Phtha, chéri des dieux, et de Sewek, seigneur de la région d'or dans le disque solaire, bienfaiteur, etc. » Le musée royal du Louvre possède des contrats originaux, sur papyrus, en écriture démotique, datés du règne d'Alexandre, fils d'Alexandre, de la 22e année de Ptolémée Évergète Ier, de la 7e année de Philopator, de la 8e et de la 21e année d'Épiphane; mais on n'y voit aucune de ces transactions entre particuliers, qui appartienne au règne de Philométor. Les pièces de ce genre ne sont cependant pas rares, et il en existe aussi de l'époque romaine : comme la religion et le culte, les règles de l'administration publique restèrent les mêmes dans l'Égypte soumise à des souverains d'origines diverses.

Le protocole de ces contrats privés nous en donne la certitude; il nous apprend aussi qu'il existait à Alexandrie un culte public en l'honneur d'Alexandre le Grand, et que les Ptolémées qui succédèrent au grand roi ne firent faute de s'y faire associer. Ainsi, il y avait à Alexandrie un prêtre d'Alexandre, qui l'était aussi des dieux Soters, des dieux Adelphes, des dieux Évergètes, des dieux Philopators, des dieux Epiphanes, et ensuite du dieu Philométor, quand ce roi eut quitté la vie; espèce d'apothéose religieuse dans laquelle les reines ne furent pas oubliées. On voit, en effet, par le texte de l'inscription d'Adulis, de l'inscription de Rosette, du contrat de Ptolemaïs, et des deux contrats du règne d'Épiphane que j'ai publiés, qu'une prêtresse de l'ordre des canéphores avait été char-

gée du culte de la reine Arsinoé Philadelphe, une athlophore de celui de Bérénice Évergète Ier, et une prêtresse, d'Arsinoé Philopator. D'autres prêtres étaient chargés de desservir les honneurs divins rendus à Ptolémée Soter, le fondateur de la dynastie, dans la ville de Ptolémaïs d'Égypte.

On voit aussi, par ces protocoles, que l'espèce d'invocation de l'autorité publique, comme symbole de protection, en tête des actes passés, pour des intérêts privés, par les officiers publics, remonte à une haute antiquité. Nous pouvons ajouter, qu'à cette même antiquité, l'usage de l'*enregistrement* de ces actes était établi; et que cette formalité donnait à ces actes, comme elle le fait aujourd'hui, une date certaine et une sanction légale qui en garantissait l'exécution. L'antiquité alla encore plus loin : aux noms, prénoms et qualités des parties contractantes, elle ordonna d'ajouter leur signalement : voici, comme preuve, d'une singulière curiosité, d'un tel usage, le texte traduit d'un contrat daté d'un des derniers jours du mois de mai de l'an 105 avant l'ère chrétienne :

« Sous le règne de Cléopâtre et de Ptolémée son fils, surnommé Alexandre, dieux Philométors-Soters, en l'an XII qui est aussi l'an IX (le règne de Cléopâtre ayant commencé 3 ans avant l'association de son fils), sous le prêtre, qui est à Alexandrie, d'Alexandre, et des dieux Soters, et des dieux Adelphes, et des dieux Évergètes, et des dieux Philopators, et des dieux Épiphanes, et du dieu Philométor, et du dieu Eupator, et des dieux Évergètes (II) : sous l'athlophore de Bérénice Évergète (Ier), et sous la canéphore d'Arsinoé Philadelphe et de la déesse Arsinoé Eupator, qui sont à Alexandrie; et à Ptolémaïs de la Thébaïde, sous les prêtres (des deux sexes) de Ptolémée Soter, lesquels et lesquelles sont à Ptolémaïs; le 29 du mois de tybi, sous Apollonius préposé à l'Agoranomie pendant ce mois, pour l'administration des fonds de terre nus, dans le nome Tathyrite, = a vendu Pamonthis, de couleur noire, beau, long de corps, visage rond, nez droit; ainsi que Enachomneus, de couleur jaune, aussi visage rond, nez droit; et Semmouthis Persinei, laquelle est de couleur jaune, visage rond, nez un peu aquilin, bouffie; et Melyt Persinei, laquelle est de couleur jaune, visage rond, nez droit; avec leur maître Pamonthis, covendeur; tous quatre de la corporation des Pétôliostes, parmi les ouvriers en cuir memnoniens; = un fonds de terre nu, à eux appartenant dans la partie du sud du quartier des Memnoniens, un espace de cinq mille cinquante coudées d'étendue : les voisins du sud, la rue Royale; du nord et du levant, le fonds de Pamonthis et de Bokon-Ermios, son frère, et les terres communales; du couchant, la maison de Taphis, fils de Chalomis, passant au milieu... Tels sont les voisins de toutes parts; = a acheté le champ, Néchoutis, petit, de couleur jaune, agréable, visage long, nez droit, une cicatrice au milieu du front, six cent une pièces de monnaie de cuivre : les vendeurs étant les courtiers et les garants de ce qui est relatif à cet achat. = A accepté Néchoutis l'acheteur. (*Ici les signatures.*) *On lit à la marge :* En l'an XII qui est aussi l'an IX, le 20... de pharmouthi, *Diocsis?* étant préposé aux contributions, Chotsemphis préposé en second; Héracléide contrôleur de l'achat; Néchoutis, petit, = un fonds de terre nu, de 5050 coudées, situé dans la partie sud du quartier des Memnoniens, qu'il a acheté de Pamonthis et aussi d'Enachomneus, lequel a signé avec ses sœurs; pour 601 pièces de cuivre, etc., etc. »

On voit, par le texte de ce contrat, que les formules actuellement prescrites dans les actes des transactions privées, sont aujourd'hui en quelques points moins compliquées qu'elles ne l'étaient il y a près de deux mille ans; le contrat que nous venons de relater remonte à cette antique date; il est de peu postérieur à l'époque de la mort de Ptolémée Philométor.

Ce roi, en cessant de vivre et de

régner, laissait, avec la reine Cléopâtre sa veuve, deux filles et un fils encore en très-bas âge.

Enhardi par cette circonstance, qui ne devait lui faire craindre que cette inactive opposition propre aux temps où les rois sont en tutelle, et peut-être aussi par l'exemple récent de Démétrius, frère d'Antiochus le Grand, qui lui avait succédé à l'exclusion de son fils mineur Antiochus Eupator, le frère de Ptolémée Philométor, qui prit le surnom d'Évergète II, apprenant la mort du roi, s'empressa de quitter Cyrène et de venir, les armes à la main, s'emparer de la couronne d'Égypte au détriment du jeune fils de Philométor. Incapable de résister, Cléopâtre lui envoya des députés qui réglèrent avec lui qu'elle deviendrait sa femme, et qu'Évergète prendrait la tutelle du jeune roi. Il entra dans Alexandrie avec ce titre, épousa la reine mère, et, le jour même de son union, il fit égorger le jeune héritier du trône dont il devint le possesseur par ce crime. Le jeune prince avait été reconnu comme roi; il porta le surnom d'Eupator, et il est mentionné sous ce nom, et au rang dynastique qui lui est assigné comme successeur légitime de son père, dans le contrat de vente dont le texte est ci-dessus rapporté. Son règne ne dura que quelques mois, et il périt dans l'âge de l'enfance.

Son oncle, Évergète II, préludait ainsi aux atrocités dans lesquelles il sembla toujours se complaire. Bientôt après, arrivé à Memphis pour son inauguration religieuse, la reine y mit au monde un fils, qui, de cette circonstance, reçut le nom de Memphite. Cette naissance et l'inauguration du roi eurent lieu vers la fin de la première année de son règne, peut-être même, et comme pour Épiphane, le jour anniversaire de celui où il était parvenu au trône.

Au milieu des fêtes célébrées à l'occasion de la naissance d'un héritier de la couronne royale, le roi fit mettre à mort plusieurs Cyrénéens qui l'avaient accompagné en Égypte, et qui se rendirent coupables de quelques plaisanteries sur ses relations avec une femme nommée Irène. Aussi les Égyptiens se souvenaient-ils avec plus de soin et plus de respect de la bienfaisance et de la modération de Philométor, et cette comparaison qu'ils faisaient des deux princes rendait plus vif encore leur désir de se soustraire à tant de tyrannie. Ptolémée avait pris le surnom d'*Évergète* ou Bienfaiteur; le peuple le nomma avec plus de raison *Kakergète* ou Malfaiteur. Rien d'ailleurs dans sa personne ne contribuait à lui concilier la faveur publique : son corps était aussi hideux que son caractère, et Posidonius le Stoïcien, qui accompagnait en Égypte P. Scipion Æmilien, visitant avec Spur. Merula et L. Memmius les États des rois alliés, et qui vit Évergète, a fait de sa conformation un tableau repoussant, ce qui a fait dire à Justin qu'Évergète II parut autant ridicule aux Romains qu'il était odieux à ses sujets; ils le surnommaient aussi Physeon, le *Ventru*.

Les envoyés de Rome arrivèrent en Égypte à l'époque où Évergète fut forcé d'appeler, par des actes publics, des étrangers dans son royaume, tant les supplices ou la crainte d'y être exposé avait diminué la population d'Alexandrie. Il ne renonça pas pour cela à ses funestes pratiques, et la licence qu'il tolérait dans les troupes mercenaires ne fit qu'accroître encore le désordre.

Il n'avait pas été moindre dans l'intérieur du palais que dans l'intérieur du royaume; car, épris de la jeune Cléopâtre, fille de son frère et de sa femme, Évergète avait répudié celle-ci pour épouser l'autre.

Cet état de choses dura quinze ans à compter de la fin du règne de Philométor, comme le rapporte Diodore de Sicile; mais à cette époque, jugeant qu'il avait tout à redouter d'un peuple que d'atroces injustices avaient poussé à l'insurrection, le roi s'échappa d'Alexandrie et alla lever des troupes étrangères pour reconquérir son trône. Ceci se passait en l'an 132 avant l'ère vulgaire.

Aussitôt le peuple d'Alexandrie renversa et détruisit les images du roi. Présumant que Cléopâtre la mère l'excitait à cette action, Évergète en était plus porté à la vengeance, et bientôt après il marcha contre Alexandrie. Il fit aussi mettre à mort son jeune fils et sans autre motif que l'intention d'affliger sa mère, l'ayant emmené avec lui, craignant qu'en son absence les Alexandrins pussent le placer sur le trône.

Cléopâtre, secondée par les sujets du roi, se préparait à lui résister; elle avait réuni une armée sous le commandement de Marsyas, qui en vint aux mains avec les troupes d'Évergète, commandées par Hégélochus. Marsyas fut fait prisonnier et conduit au roi, qui lui pardonna, voulant, par ce premier acte de clémence, faire oublier sa cruauté.

Dans ces conjonctures, Cléopâtre demanda du secours au roi de Syrie Démétrius, qui était l'époux de sa fille. C'était au temps où il venait de triompher d'Antiochus Sidétès chez les Parthes, et qu'il remontait sur son trône après un interrègne de neuf années, l'an 130.

Démétrius n'hésita pas d'embrasser la cause de Cléopâtre, et d'ordonner l'envoi d'une armée en Égypte; mais Antioche et plusieurs autres villes de la Syrie venaient de se déclarer indépendantes de son autorité. N'espérant plus de secours en Égypte, Cléopâtre la quitta, emportant de grandes richesses, et se retira auprès de Démétrius même. En attendant, Ptolémée, qui favorisait la défection des villes syriennes, suscitait aussi un compétiteur à Démétrius; il soutenait de son crédit et de son armée les fourberies d'un jeune Égyptien, qui se prétendit le fils adoptif d'Antiochus Sidétès, et qui prit le nom d'Alexandre. La haine que Démétrius avait inspirée à ses sujets par son orgueilleuse domination favorisa les prétentions du faux Alexandre. Le roi de Syrie se vit bientôt délaissé par sa femme même et ses fils, qui se retirèrent à Ptolémaïs; il chercha vainement un asile dans le temple de Tyr, il y fut mis à mort, et Alexandre monta sur le trône de Syrie. Bientôt il oublia jusqu'à son bienfaiteur, et menaça l'Égypte et son roi Évergète II. Celui-ci, qui ne trouvait aucune garantie dans les intentions du faux Alexandre, se réconcilia d'abord avec Cléopâtre sa sœur et sa première femme, donna sa fille Tryphène à Antiochus, surnommé Grypus, l'un des fils de Démétrius Soter, et, lui fournissant en même temps une nombreuse armée, il le plaça sur le trône de Syrie, où le faux Alexandre ne fit qu'apparaître.

L'avénement d'Antiochus Grypus au trône de Syrie, en l'an 127, ramena la tranquillité dans le royaume. Tryphène, fille d'Évergète II, en était la reine; cette alliance contribua aussi à rendre à l'Égypte le repos dont elle avait besoin.

Ptolémée Évergète II, n'étant plus distrait par la nécessité de défendre son royaume au dehors, s'adonna aux lettres et aux arts : il prit le soin d'en ranimer l'étude, que les malheurs publics avaient fait négliger. Il appela de nouveau les savants et les artistes à sa cour, protégea efficacement les institutions littéraires qui existaient à Alexandrie, et, disciple d'Aristarque le grammairien, il se plaça lui-même parmi les auteurs de son siècle qui rédigèrent de longs ouvrages. Il écrivit des Commentaires en vingt-quatre livres : la zoologie en fut le sujet spécial, si l'on en juge par les fragments qui nous restent, et qui traitent de quelques animaux ou curieux ou utiles, entre autres des poissons d'une rivière de Libye, du paon, du faisan, etc. Ce goût de Ptolémée pour les recherches savantes lui fit aussi donner le surnom de Philologue, qu'il mérita moins peut-être que celui de Kakergète.

Ce prince approchait par son âge du terme de sa carrière, et la reine voulut prévenir les effets d'une mort inopinée : des deux fils qui restaient à Ptolémée, elle haïssait profondément le premier-né, celui que l'usage appelait à succéder à son père. Elle eut assez d'ascendant sur le roi pour le déterminer à le

faire partir pour l'île de Chypre, espérant que son éloignement donnerait à Alexandre, son second fils, le temps et l'occasion de prendre la couronne lorsque la fin du règne et de la vie de leur père serait arrivée. Elle eut lieu peu de temps après, et dans la 29e année du règne d'Évergète II.

Malgré les continuelles agitations intérieures et extérieures dont le règne de ce prince fut traversé, il en est peu dans l'histoire d'Égypte dont il nous reste aujourd'hui de si nombreux et de si importants monuments, comme si les honneurs à rendre aux dieux, et l'agrandissement, l'ornement ou l'édification des édifices sacrés, étaient mis en Égypte hors de l'influence des plus sinistres événements, moins puissante que la piété profonde dont la nation était animée.

Un des plus curieux monuments de cette époque est, sans contredit, le petit temple de Thôth, près de Médinet-Habou, à Thèbes, élevé par Ptolémée Évergète II, et dédié en son nom et en celui de Cléopâtre sa première femme. Nous mettons sous les yeux du lecteur la description de ce curieux édifice, telle qu'elle a été rédigée sur les lieux, en 1829, par Champollion le jeune.

« Dans le quartier sud-ouest de la vieille capitale pharaonique s'élèvent deux édifices sacrés dignes d'intérêt sous les rapports historiques et mythologiques.

« L'une de ces constructions s'élève au milieu de broussailles et de grandes herbes, en dehors de l'angle sud-est et à une très-petite distance de l'énorme enceinte carrée, en briques crues, qui environnait jadis le palais et les temples de Médinet-Habou. C'est un édifice de petites proportions, et qui n'a jamais été complétement terminé; il se compose d'une sorte de pronaos et de trois salles successives, dont les deux dernières seulement sont décorées de tableaux soit sculptés et peints, soit ébauchés, ou même simplement tracés à l'encre rouge. Ces tableaux ne laissent aucun doute sur la destination du monument, ni sur l'époque de sa construction. Il appartient au règne des Lagides, comme le prouve une double dédicace d'un travail barbare, sculptée intérieurement autour du sanctuaire, et les noms royaux inscrits devant les personnages figurant dans tous les tableaux d'adoration.

« La dédicace annonce expressément que le *roi Ptolémée Évergète II, et sa sœur la reine Cléopâtre*, ont construit cet édifice, et l'ont consacré *à leur père* le dieu *Thôth*, ou Hermès Ibiocéphale.

« C'est ici le seul des temples encore existants en Égypte qui soit spécialement dédié au dieu protecteur des sciences, à l'inventeur de l'écriture et de tous les arts utiles, en un mot à l'organisateur de la société humaine. On retrouve son image dans la plupart des tableaux qui décorent les parois de la seconde salle, et surtout celles du sanctuaire. On l'y invoquait sous son nom ordinaire de *Thôth*, que suivent constamment soit le titre de SOTEM, qui exprime la suprême direction des choses sacrées, soit la qualification *Ho-en-Hib*, c'est-à-dire, *qui a une face d'Ibis*, oiseau sacré, dont toutes les figures du dieu, sculptées dans ce temple, empruntent la tête, ornée de coiffures variées.

« On rendait aussi dans ce temple un culte très-particulier à *Nohémouo* ou *Nohamouo*, déesse que caractérisent le vautour, emblème de la maternité, formant sa coiffure, et l'image d'un petit propylon s'élevant au-dessus de la coiffure symbolique. Les légendes tracées à côté des nombreuses représentations de cette compagne du dieu *Thôth*, qui, d'après son nom même, paraît avoir présidé à la *conservation des germes*, l'assimilent à la déesse *Saschfmoué*, compagne habituelle de *Thôth*, régulatrice des périodes d'années et des assemblées sacrées.

« Ces deux divinités reçoivent, outre leurs titres ordinaires, celui de *Résidant* à MANTHOM; nous apprenons ainsi le nom antique de cette portion de Thèbes où s'élève le temple de *Thôth*.

« Le bandeau de la porte qui donne

entrée dans la dernière salle du temple, le *sanctuaire* proprement dit, est orné de quatre tableaux représentant Ptolémée faisant de riches offrandes, d'abord aux grandes divinités protectrices de Thèbes, *Amon-Ra, Mouth* et *Chons*, généralement adorées dans cette immense capitale, et en second lieu aux divinités particulières du temple, *Thôth* et la déesse *Nohamouo*. Dans l'intérieur du sanctuaire, on retrouve les images de la grande triade thébaine, et même celles de la triade adorée dans le nome d'Hermonthis, qui commençait à une courte distance du temple. Deux grands tableaux, l'un sur la paroi de droite, l'autre sur la paroi de gauche, représentent, selon l'usage, la Bari ou *Arche sacrée* de la divinité à laquelle appartient le sanctuaire. L'arche de droite est celle de THÔTH-PEHO-EN-HIB (*Thôth à face d'Ibis*), et l'arche de gauche celle de THÔTH PSOTEM (Thôth, le surintendant des *choses sacrées*). L'une et l'autre se distinguent par leurs proues et leurs poupes décorées de têtes d'épervier, surmontées du disque et du croissant, à tête symbolique du dieu *Chons*, le fils aîné d'Ammon et de Mouth, la troisième personne de la triade thébaine, dont le dieu *Thôth* n'est qu'une forme secondaire.

« Ici, comme dans la salle précédente, on retrouve toujours le roi Ptolémée *Evergète II*, faisant des offrandes ou de riches présents aux divinités locales. Mais quatre bas-reliefs de l'intérieur du sanctuaire, sculptés deux à gauche et deux à droite de la porte, ont fixé plus particulièrement mon attention. Ce ne sont plus des divinités proprement dites auxquelles s'adressent les dons pieux du Lagide : ici, Évergète II, comme le disent textuellement les inscriptions qui servent de titre à ces bas-reliefs, *brûle l'encens en l'honneur des pères de ses pères et des mères de ses mères*. Le roi accomplit en effet diverses cérémonies religieuses en présence d'individus des deux sexes, classés deux par deux, et revêtus des insignes de certaines divinités. Les légendes tracées devant chacun de ces personnages achèvent de démontrer que ces honneurs sont adressés aux rois et aux reines Lagides, ancêtres d'Évergète II en ligne directe; et, en effet, le premier bas-relief de gauche représente Ptolémée Philadelphe, costumé en Osiris, assis sur un trône à côté duquel on voit la reine Arsinoé sa femme, debout, coiffée des insignes de Mouth et d'Hathôr. Évergète II lève ses bras en signe d'adoration devant ces deux époux, dont les légendes signifient : *Le divin père de ses pères*, PTOLÉMÉE, *dieu* PHILADELPHE; *la divine mère de ses mères*, ARSINOÉ, *déesse* PHILADELPHE.

« Plus loin, Évergète II offre l'encens à un personnage également assis sur un trône, et décoré des insignes du dieu Socarosiris, accompagné d'une reine debout, la tête ornée de la coiffure d'Hathôr, la Vénus égyptienne; leurs légendes portent : *Le père de ses pères*, PTOLÉMÉE, *dieu créateur; la divine mère de ses mères*, BÉRÉNICE, *déesse créatrice*. On peut donc reconnaître ici soit Ptolémée Soter Ier, et sa femme Bérénice, fille de Magas, soit Ptolémée Évergète Ier, et Bérénice sa femme et sa sœur. L'absence totale du cartouche prénom dans la légende du Ptolémée, objet de cette adoration, autoriserait l'une ou l'autre de ces hypothèses. Mais si l'on observe que ces deux époux reçoivent les hommages d'Évergète II à la suite des honneurs rendus en premier lieu à Ptolémée et à Arsinoé Philadelphes, on se persuadera que le second tableau concerne les enfants et les successeurs immédiats de ces Lagides, c'est-à-dire, Évergète Ier et Bérénice sa sœur. Le titre de Pther-mounk, dieu créateur, dieu fondateur ou fabricateur, conviendrait beaucoup mieux, il est vrai, à Ptolémée Soter Ier, fondateur de la domination des Lagides; mais j'ai la pleine certitude que ce titre est prodigué sur les monuments égyptiens à une foule de souverains autres que des chefs de dynasties.

« Deux bas-reliefs, sculptés à droite de la porte, nous montrent Évergète II rendant de semblables honneurs aux

images de ses autres ancêtres et prédécesseurs, et toujours en suivant la ligne généalogique descendante : ainsi, dans le premier tableau, le roi répand des libations devant *le divin père de son père*, PTOLÉMÉE, *dieu* PHILOPATOR, *et la divine mère de sa mère*, ARSINOÉ, *déesse* PHILOPATORE; enfin, dans le second tableau, il fait l'offrande du vin à *son royal père* PTOLÉMÉE, *dieu* ÉPIPHANE, et à *la royale mère* CLÉOPATRE, *déesse* ÉPIPHANE. Son père et son aïeul sont figurés dans le costume du dieu Osiris; sa mère et son aïeule dans le costume d'Hathôr. Quant aux titres Philadelphe, Philopator et Épiphane, ils sont placés à la suite des cartouches noms propres, et exprimés par des hiéroglyphes phonétiques (représentant les mots coptes équivalents). Ces quatre tableaux nous donnent donc la généalogie complète d'Évergète II, et l'ordre successif des rois de la dynastie des Lagides à partir de Ptolémée Philadelphe.

« C'est toujours ainsi que les monuments nationaux de l'Égypte servent pour le moins de confirmation aux témoignages historiques puisés dans les écrits des Grecs; et cela toutes les fois qu'ils ne viennent point éclaircir ou coordonner les notions vagues et incohérentes que ce même peuple nous a transmises sur l'histoire égyptienne, surtout en ce qui concerne les anciennes époques. L'usage constamment suivi par les Égyptiens de couvrir toutes les parois de leurs monuments de nombreuses séries de tableaux représentant des scènes religieuses ou des événements contemporains, dans lesquels figure d'habitude le souverain régnant à l'époque même où l'on sculptait ces bas-reliefs; cet usage, disons-nous, a tourné bien heureusement au profit de l'histoire, puisqu'il a conservé jusqu'à nos jours un immense trésor de notions positives qu'on chercherait inutilement ailleurs. On peut dire, en toute vérité, que, grâce à ces bas-reliefs et aux nombreuses inscriptions qui les accompagnent, chaque monument de l'Égypte s'explique par lui-même, et devient, si l'on peut s'exprimer ainsi, son propre interprète. Il suffit, en effet, d'étudier quelques instants les sculptures qui ornent le sanctuaire de l'édifice situé à côté de l'enceinte de Médinet-Habou, la seule portion du monument véritablement terminée, pour se convaincre aussitôt qu'on se trouve dans un temple consacré au dieu Thôth, construit sous le règne d'Évergète II, et de sa sœur et première femme Cléopâtre, mais dont les sculptures ont été terminées postérieurement à l'époque du mariage d'Évergète II avec Cléopâtre sa nièce et sa seconde femme, mentionnée dans les légendes royales qui décorent le plafond du sanctuaire.

« Le style mou et lourd des bas-reliefs, la grossièreté d'exécution des hiéroglyphes, et le peu de soin donné à l'application des couleurs sur les sculptures, s'accordent trop bien avec les dates fournies par les inscriptions dédicatoires, pour ne pas reconnaître dans le petit temple de Thôth un produit de la décadence des arts égyptiens, devenue si rapide aux dernières époques de la domination grecque. »

Les autres constructions du même règne rendent le même témoignage, et il se vérifiera partout où les traces des travaux ordonnés par Évergète II subsistent encore : à Edfou, sur la paroi droite du pronaos qui fut terminé par ce prince; au mammési du même lieu, où sont représentées l'enfance et l'éducation du jeune Har-Sont-Tho, fils de Har-Hat et d'Athôr, auquel la flatterie a associé Évergète II, représenté aussi comme enfant, et partageant les caresses que les dieux de tous les ordres prodiguent au dieu nouveau-né; à Ombos, dont Évergète II fit agrandir le grand et le petit temple; à Dakkèh en Nubie, où le même roi fit continuer le temple de Thôth fondé par le roi éthiopien Ergamène; à Philæ, au temple d'Hathôr élevé par Ptolémée Épiphane et orné par son second fils, qui, toutefois, s'attribue les honneurs de la dédicace dans les longues inscriptions de la frise. A El-Asassif, le sanctuaire du temple d'Amon-Ra fut aussi réparé par Évergète II, en son nom et

en celui de la reine Cléopâtre, réparations dont le style contraste par leur grossièreté avec l'élégance du style des autres parties du monument fondé par le Pharaon Thouthmosis Ier. Le temple d'Hathôr, situé derrière l'aménophium de Thèbes, fut aussi l'objet des soins pieux d'Évergète II. Les inscriptions constatent encore aujourd'hui qu'il en fit terminer une partie des décorations, et ces inscriptions s'expriment ainsi : « Bonne restauration de l'édilice, exécutée par le roi germe des dieux lumineux, l'éprouvé par Phtha, etc., Ptolémée toujours vivant, et par sa royale sœur, la modératrice souveraine du monde, Cléopâtre, et par sa royale épouse, la modératrice souveraine du monde, Cléopâtre, dieux grands chéris d'Amon-Ra. » Enfin à Médinet-Habou le même prince fit restaurer les portes et une portion du plafond de la grande salle.

L'un des plus précieux monuments égyptiens qui nous restent du règne de Ptolémée Évergète II, est, sans contredit, la stèle en granit qui se voit, à côté de la porte, sur le pylone oriental du grand temple de Philæ ; inscription en caractères hiéroglyphiques, qui contient l'acte d'une donation faite au temple, et une date ainsi conçue : « L'an XXIV, au mois de peritios, qui est, pour les Égyptiens, le mois d'épiphi ; » renseignement d'un bien grand intérêt pour la concordance du calendrier macédonien, auquel appartient le mois de peritios, avec le calendrier égyptien, dont le mois d'épiphi est le onzième. L'inscription de Rosette fournit un exemple analogue, et on y trouve de plus la concordance des jours des deux mois. L'indication de la 24e année du règne d'Évergète II fixe la date de cet acte de donation à l'année 123 avant l'ère chrétienne.

Le musée royal du Louvre possède quatre contrats en écriture démotique, passés durant le règne de Ptolémée Évergète II ; le plus ancien est de l'an 28 de ce règne ; deux autres portent les dates de l'an 41 et de l'an 45. Évergète II, cependant, ne régna réellement que 29 ans ; mais ayant été appelé un moment au trône, lorsque son frère Philométor fut détrôné par le roi de Syrie, ce qui arriva 24 ans avant son propre avénement, Évergète II compta les années de son règne éphémère à la place de Philométor, et se donna ainsi 53 années de règne, quoiqu'il n'ait réellement régné que 29 ans depuis la mort de son frère Philométor, et y compris la courte existence de son neveu Eupator, assassiné par ses ordres. Les médailles de ce roi, connues jusqu'à ce jour, ne portent pas de date postérieure à l'an 27 de son règne. D'autres monuments en langue grecque se rapportent aussi au règne et à l'histoire d'Évergète II.

On lit sur les listes du pronaos du temple d'Hathôr à Philæ, une inscription qui porte : « Le roi Ptolémée et la reine Cléopâtre sa sœur, et la reine Cléopâtre sa femme, dieux Évergètes, à Vénus. » Une autre inscription grecque était gravée sur un des temples de Dakkèh en Nubie, annonçant un vœu en l'honneur du roi Ptolémée, et des reines, vraisemblablement, dieux Évergètes. On a trouvé an Caire, sur une pierre isolée, la mention d'un monument élevé à Évergète II par un fonctionnaire public du temps, comme l'annonce le texte de l'inscription ainsi conçue : « Apollodore, fils d'Aétès, un des premiers amis, épistate et greffier du corps des cavaliers du pays, honore par ce monument, le roi Ptolémée, dieu Évergète, fils des dieux Épiphanes. » L'usage de ces honneurs rendus au roi régnant par leurs propres employés ou par les corporations civiles et militaires, paraît avoir été général en Égypte pendant la domination des rois grecs. On en tire une preuve nouvelle de l'inscription grecque découverte près de la première cataracte, qui contient un hommage aux divinités locales pour les rendre favorables au roi, et qui s'exprime ainsi : « Pour la conservation de Ptolémée et de la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Évergètes, et de leurs enfants, Héroïde, fils de Démophon, natif de Bérénice, commandant des gardes du corps, et stratége,

et les Basilistes qui tiennent leurs réunions à Sétis, l'île de Bacchus, dont les noms sont inscrits ci-dessous, = à Chnoubis, appelé aussi Ammon ; à Satis, appelée aussi Junon ; à Anucis, appelée aussi Vesta ; à Pétempamentis, appelé aussi Bacchus ; à Pétensétès, appelé aussi Saturne ; à Petensénès, appelé aussi Hermès, dieux grands, et aux autres divinités adorées à la cataracte, = consacrent cette stèle, et les sommes fournies par chacun d'eux pour les frais des sacrifices et libations qui auront lieu dans le synode, pendant les premiers neuvièmes jours de chaque mois, et pendant les autres jours éponymes ; Papias, fils d'Ammonius, étant prostate, et Denys, fils d'Apollonius, étant grand prêtre du synode. » (*Traducion de M. Letronne.*) Les noms des Basilistes suivent le texte de cette inscription, où l'érudition a recueilli avec avantage une précieuse assimilation de quelques divinités égyptiennes à autant de dieux de la mythologie grecque et latine.

Il y eut, du reste, quelque chose de plus que le mélange des dieux dans les rapports de l'Égypte avec la Grèce et avec Rome. Évergète II s'était fait des amis parmi les Romains, ou plutôt s'était fait leur ami et leur client ; et une autre inscription grecque, trouvée dans l'île de Délos, prouve qu'un Romain fut revêtu par Évergète II du titre d'ami du roi (titre d'une charge de cour), et que le roi lui donna aussi le gouvernement d'une province de l'Égypte : cette inscription, en effet, s'exprime ainsi : « Lucius Pedius et Caius Pedius, fils de Caius Pedius, Romains, ont honoré pour sa vertu, ses qualités éminentes et sa bienveillance envers eux, Marcus Pedius, parent du roi Ptolémée Évergète et de la reine Cléopâtre, et épistratége. Ils consacrent cette statue à Apollon et à Diane. »

Enfin, un autre monument en langue grecque, du règne d'Évergète II, nous a été conservé, et il est, sans nul doute, le plus curieux parmi tous les autres, par les faits importants que l'histoire de l'administration des Ptolémées en Égypte, sous les rapports religieux, civil et militaire, doit y recueillir. Les prêtres égyptiens de l'île de Philæ adressent au roi leurs plaintes contre la plupart des fonctionnaires du pays et les troupes qui s'y rendent, en ces termes : « Au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa sœur, à la reine Cléopâtre sa femme, dieux Évergètes, salut : Nous, les prêtres d'Isis, adorée dans l'Abaton et à Philæ, déesse très-grande : considérant que les stratéges, les épistates, les thébarques, les greffiers royaux, les épistates des corps chargés de garder le pays, tous les officiers publics qui viennent à Philæ, les troupes qui les accompagnent, et le reste de leur suite, nous contraignent de leur fournir de l'argent ; et qu'il résulte de tels abus que le temple est appauvri, et que nous courons le risque de n'avoir plus de quoi suffire aux dépenses, réglées par les lois, des sacrifices et libations qui se font pour la conservation de vous et de vos enfants, nous vous supplions, dieux tres-grands, de charger, s'il vous plaît, Numénius, votre parent et épistolographe, d'écrire à Lochus, votre parent et stratége de la Thébaïbe, de ne point exercer, à notre égard, de ces vexations, ni de permettre à nul autre de le faire ; de nous donner, à cet effet, les arrêtés et autorisations d'usage, dans lesquelles nous vous prions de consigner la permission d'élever une stèle où nous inscrirons la bienfaisance que vous aurez montrée à notre égard en cette occasion, afin que cette stèle conserve éternellement la mémoire de la grâce que vous nous aurez accordée. Cela étant fait, nous et le temple, en ceci, comme nous le sommes en d'autres choses, vos très-obligés. Soyez heureux. » (*Traduction de M. Letronne.*)

Les faits historiques abondent dans ce texte, et il a eu sur les études égyptiennes la plus haute influence : la stèle que les prêtres se proposent d'élever en l'honneur du roi Ptolémée fut en effet exécutée ; cette stèle, qui était un obélisque en écriture hiéro-

glyphique, a été trouvée près de l'inscription grecque; elle a ainsi mis à la disposition de la critique philologique un second texte hiéroglyphique se rapportant à un texte grec, et analogue en ceci au précieux texte de Rosette, l'un et l'autre contenant des noms propres absolument semblables : c'est ainsi que Champollion le jeune a pu vérifier, par l'inscription de Philæ, les déductions qu'il avait tirées de l'inscription de Rosette, et l'alphabet des hieroglyphes a été découvert. La stèle de Philæ est en Angleterre; l'inscription grecque s'y trouve aussi : ce sont deux conquêtes du plus haut intérêt pour la science, et qui serviront longtemps à conserver le souvenir de quelques faits intéressants du règne de Ptolémée Évergète II.

Quand ce prince mourut, il laissa la couronne à Cléopâtre sa veuve, et à celui de ses deux fils qu'elle choisirait pour régner avec elle. La reine eût préféré le plus jeune des deux, qu'elle croyait plus dévoué à ses volontés; mais l'usage encore l'emporta, et les vœux publics avec lui placèrent le premier-né sur le trône. Cléopâtre le rappela de l'île de Chypre où il commandait; elle exigea de lui qu'il répudiât sa sœur Cléopâtre, à laquelle il était uni depuis quelques années, et qu'il épousât son autre sœur nommée Sélène. A ces conditions le fils aîné d'Évergète II monta sur le trône et prit le surnom de *Soter II*, vers l'an 117 avant Jésus-Christ. Mécontente de ce fils, la reine Cléopâtre excita contre lui la populace d'Alexandrie, le sépara de Selène dont il avait deux enfants, le força de déposer la couronne, et la mit sur la tête de son second fils qui prit le surnom d'Alexandre. Celui-ci, épouvanté bientôt par les fureurs de sa mère, la quitta subitement et se retira à Chypre. Elle le rappela, en méditant le projet de s'en défaire; mais son fils la prévint en la faisant assassiner. Excité enfin par tant d'atrocités, le peuple d'Alexandrie chassa Alexandre du trône, et y rappela Soter II, qui avait assez respecté les liens du sang pour ne pas essayer de se rétablir dans ses droits au prix d'une guerre contre sa mère et contre son frère.

Tel est le triste tableau des événements qui suivirent la mort de Ptolémée Évergète II, et caractérisèrent le règne de ses successeurs immédiats durant trente-six ans, divisés en trois règnes successifs : Soter II, Alexandre Ier, et Soter II rappelé.

Soter II, à son avénement, fut contraint par sa mère de répudier sa femme Cléopâtre qui resta seule dans l'île de Chypre.

Alors les deux prétendants au trône de Syrie, Antiochus Grypus et Antiochus Cyzicenus, n'avaient pas encore terminé leurs sanglantes querelles. Le premier avait épousé Tryphène, fille de Ptolémée Évergète II, et sœur de Cléopâtre qui gouvernait à Chypre. Celle-ci quitta bientôt cette île pour s'unir à Antiochus Cyzicenus, et lui porta pour dot une armée qu'elle avait levée et qu'elle conduisit en Syrie. Chypre étant alors sans gouverneur par le départ de Cléopâtre, Ptolémée Alexandre s'y rendit : cela arriva la troisième année du règne de Soter II.

Le souvenir de Cléopâtre qui subit une si cruelle mort à Antioche, avait attaché Ptolémée Soter II aux intérêts d'Antiochus Cyzicenus dont Cléopâtre avait été si peu de temps l'épouse; et dans la guerre intestine que cet Antiochus soutenait contre son frère, Ptolémée, malgré l'opposition de Cléopâtre sa mère, avait envoyé à Cyzicenus un secours de six mille hommes. Mais les sujets de ces rois n'étaient point dispensés d'être solidairement engagés dans ces calamiteuses controverses, et ils s'en trouvaient tout à la fois les défenseurs et les victimes. Les deux filles d'Évergète II s'étaient mutuellement égorgées dans l'intérêt de ces prétentions; Soter II protégeait Antiochus Cyzicenus : c'en fut assez pour que Cléopâtre la mère prêtât son assistance à Antiochus Grypus; elle fit davantage encore, et voulant à tout prix se débarrasser de l'active opposition de Soter II qui partageait le trône, elle lui supposa l'intention de la faire

mourir, souleva contre lui le peuple d'Alexandrie en lui montrant ses eunuques blessés à dessein, et le peuple crédule, se portant l'auxiliaire des fureurs de Cléopâtre contre Ptolémée Soter, obligea ce roi de chercher son salut dans la fuite. Il se retira a Chypre, d'où Ptolémée *Alexandre* fut rappelé pour s'asseoir sur le trône avec sa mère Cleopâtre, qui réalisa enfin par cet attentat l'un de ses vœux les plus chers. En même temps, et toujours en haine de ce fils roi, elle sépara encore Cléopâtre Sélène de Soter son mari, quoiqu'elle eût déjà de lui deux enfants mâles, et la donna bientôt après à Antiochus Grypus, le compétiteur d'Antiochus Cyzicenus que Soter protégeait.

Par cette criminelle intrigue, Soter fut donc chassé du trône, séparé de Sélène sa femme et de ses deux fils, et son premier règne finit alors. Sa durée fut de dix ans entiers.

L'année suivante commença avec l'été de l'an 108e avant l'ère vulgaire. Le second fils de Cléopâtre fut alors placé sur le trône, et prit le surnom d'*Alexandre*. Les premiers soins de Cléopâtre furent de poursuivre encore son autre fils Soter retiré à Chypre, sans que cette distance pût le délivrer des cruels effets de sa haine; et la guerre qui se ralluma plus active que jamais entre les deux Antiochus de Syrie, fournit à cette passion un nouvel aliment.

Soter avait constamment secondé de ses moyens et de ses vœux Antiochus Cyzicenus; il quitta Chypre et se rendit en Syrie pour le soutenir contre Grypus; mais Cléopâtre, aussi active dans sa haine que Soter pouvait l'être dans ses affections, craignit aussi les effets de l'alliance de Soter avec Cyzicenus qui aurait pu le seconder un jour pour remonter sur le trône d'Égypte; elle voulut assurer de tous ses moyens le triomphe de leur ennemi commun, et l'y intéresser par une alliance. Elle fournit donc à Grypus de puissants secours en hommes et en argent, et lui fit épouser sa fille Sélène, qu'elle avait séparée de Soter II.

Néanmoins, Soter s'était rendu en Syrie appelé par les habitants de Ptolémaïs assiégée par Alexandre Jannæus, roi des Juifs. Josèphe rapporte que les habitants de cette ville qui ne voulaient pas se soumettre à ce roi nouveau venu, ne pouvant pas attendre de secours des deux Antiochus de Syrie, occupés à vider leurs propres querelles par les armes, s'adressèrent à Ptolémée Lathurus qui, chassé du trône d'Égypte par sa mère Cléopâtre, était alors à Chypre.

Soter se rendit donc en Syrie avec trente mille hommes, vers le printemps de la 103e année avant l'ere vulgaire.

En attendant, les habitants de Ptolémaïs, ne doutant pas que Cléopâtre d'Égypte ne vînt les attaquer parce que Soter venait les défendre, hésitèrent à recevoir les troupes de Ptolémée, refusèrent même son alliance. Mais les habitants de Gaza la recherchèrent aussitôt, et le roi des Juifs fut contraint d'abandonner son entreprise contre cette ville. Il feignit dès lors de désirer l'amitié de Ptolémée, tout en liant de secrètes intelligences avec Cléopâtre. Ptolémée, qui crut un moment à ses trompeuses assurances, les rejeta bientôt après, entra dans la Judée, prit deux villes que Josèphe nomme Asochis de Galilée et Semphoris, défit complétement sur le Jourdain l'armée de Jannæus, ravagea la Judée et occupa enfin Ptolémaïs et Gaza.

Il touchait aux frontières de l'Égypte: Cléopâtre s'en alarma, et envoya des corps nombreux de troupes en Syrie et en Célé-Syrie, tandis que son fils Alexandre faisait une expedition maritime contre Ptolémaïs et la Phénicie. Soter se porta inopinément sur l'Égypte, d'où il fut repoussé et revint à Gaza, où il passa l'hiver. La même année il rentra à Chypre, et presque en même temps Cléopâtre, qui ne le voyait plus sur le chemin de l'Égypte, ramena son armée dans ses États, et y rappela celle de son fils Alexandre.

Peu d'années après, les fils d'Antiochus Grypus disputaient à Antiochus

Cyzicenus, leur oncle, la couronne de Syrie. Ptolémée Soter favorisa le quatrième fils de Grypus, Démétrius Eucærus; il l'emmena de Gnide à Damas, et le proclama aussi roi de Syrie.

Le respect que Ptolémée Soter ne cessa de témoigner à sa mère Cléopâtre, le portait à ne rien entreprendre contre l'Égypte, et il restait paisiblement à Chypre pendant que de nouvelles catastrophes se préparaient sourdement à Alexandrie. Le caractère entreprenant de Cléopâtre ne promettait pas une longue durée à son accord avec son fils Alexandre, si des guerres étrangères cessaient un jour de l'occuper. Déjà la mésintelligence s'était manifestée entre eux dans le temps que Soter faisait son expédition de Syrie en faveur de la ville de Ptolémaïs; car Alexandre, croyant avoir tout à redouter de l'ambition de sa mère, avait quitté Alexandrie et s'était réfugié à Chypre; mais leur danger commun les avait alors réunis de nouveau contre Soter, et cela dura autant que ce danger parut imminent. Bientôt après, Cléopâtre, qui fut surnommée Cocce, mécontente d'Alexandre, forma le projet de s'en défaire; elle pensait à l'exécuter, lorsqu'Alexandre lui-même sut la prévenir, et la fit mettre à mort, dix-huit ans après l'association de Ptolémée Alexandre au trône d'Égypte.

Par l'assassinat de la reine sa mère, Alexandre resta seul maître de la couronne d'Égypte. C'est à lui que l'on doit attribuer l'enlèvement du cercueil d'or qui renfermait le corps d'Alexandre le Grand.

Strabon a conservé le souvenir de cette profanation. Il dit à ce sujet, que le corps d'Alexandre, ravi à Perdiccas par Ptolémée, fils de Lagus ou Soter, qui le fit transporter et inhumer à Alexandrie, y était encore de son temps, mais non pas dans le même cercueil; que ce cercueil était alors de verre, et que celui dans lequel Soter avait fait placer le corps d'Alexandre était d'or; qu'un Ptolémée fils de (Cléopâtre) Cocce, et surnommé Parisactus, qui venait de Syrie, l'avait enlevé, mais que, chassé bientôt après, cette proie lui avait été inutile.

La spoliation du tombeau d'Alexandre dut avoir lieu dans le court espace de temps pendant lequel Ptolémée régna seul après avoir fait assassiner Cléopâtre sa mère, et dans la 19e et dernière année de son règne.

Car l'attentat d'Alexandre ne resta pas longtemps impuni. Bientôt après, voyant son crime découvert, Alexandre prit la fuite pour se soustraire à la fureur du peuple, et aussitôt les Alexandrins rappelèrent Ptolémée Soter.

Pendant que Soter reprenait le gouvernement des affaires publiques, et que le peuple témoignait la joie que lui causait son retour en lui donnant le surnom de *Désiré*, Alexandre s'était réfugié dans l'île de Cos. Peu d'années auparavant, et lorsque Soter, relégué à Chypre et faisant son expédition de Syrie, menaça un moment l'Égypte, Cléopâtre avait envoyé dans cette île la plus grande partie de ses trésors, son testament et la famille d'Alexandre, son fils. Celui-ci, après sa fuite d'Alexandrie, s'empara de cette île et voulut faire servir les richesses qu'il y trouvait à se replacer sur le trône. Il tenta un débarquement à Alexandrie, mais il fut repoussé par Tyrrhus qui était du sang royal; sur mer, il fut battu par Chæréas, et il perdit la vie dans ce combat auquel sa famille ne survécut pas. Il avait eu plusieurs enfants de Cléopâtre, fille de son frère Soter; et un seul, bien jeune encore, qui avait été laissé à Cos, resta de cette catastrophe.

Les Thébains avaient refusé de reconnaître de nouveau Soter II, et ils se révoltèrent contre lui. Mais Soter qui les fit attaquer parvint à les ramener à l'obéissance dans la 3e année de leur rébellion, la 87e avant l'ère vulgaire, et la 31e de son règne total compté de son premier avénement. Thèbes fut ravagée, et ses monuments éprouvèrent de grands dommages.

Mithridate était alors en guerre avec les Romains qui ne négligaient aucun moyen d'entrer enfin en possession de

tout l'empire d'Alexandre. Ils occupaient une partie de la Cyrénaïque depuis que Ptolémée Appion, fils illégitime d'Évergète II, la leur avait léguée par son testament. Les habitants de cette contrée s'étaient révoltés contre les Romains : Sylla, qui était dans la Grèce et qui assiégeait alors Athènes prise par Mithridate, chargea Lucullus d'aller ramener les Cyrénéens à l'obéissance.

Plutarque rapporte que Lucullus partit au milieu de l'hiver ; que durant la traversée sa flotte souffrit beaucoup de cette saison ; qu'il arriva enfin à Cyrène, en réorganisa l'administration, et que s'étant de là rendu en Égypte les pirates inquiétèrent encore sa marche. Parvenu à Alexandrie, il y fut reçu par Ptolémée d'une manière très-distinguée. Le roi fit pour lui ce qui n'avait jamais été fait à la cour d'Alexandrie pour aucun envoyé étranger. L'ayant quittée après un court séjour, Lucullus fut comblé de présents, parmi lesquels se trouvait une bague de prix ornée du portrait du roi.

Ce voisinage des armées romaines devenait de plus en plus funeste à l'Égypte qui n'avait plus à craindre que cet ennemi. La Syrie, presque tout l'Orient prenaient une nouvelle face, et la Grèce éprouvait déjà les terribles effets des armées romaines. Elle avait eu avec les rois d'Égypte des relations dont elle consacra plusieurs fois le souvenir par des monuments publics : Athènes en particulier orna l'entrée du théâtre, ou l'Odéon, des statues des Ptolémées ; et cette ville, reconnaissante des bienfaits nombreux qu'elle avait reçus de Soter II, lui érigea une statue en bronze, et une autre à sa fille Bérénice ; et l'on est porté à croire que le décret par lequel les Athéniens firent placer la statue de Soter II à l'entrée du théâtre, fut postérieur à sa mort.

Elle arriva après que Soter eut régné de nouveau pendant 7 ans et 6 mois, ce qui fait un total de 35 années et demie depuis la mort d'Évergète II, et porte la mort de ce roi à la 82e année avant l'ère vulgaire.

Les monuments du règne de Ptolémée Soter II, d'Alexandre Ier et de leur mère Cléopâtre, qui partagea longtemps avec eux l'autorité royale, ne sont pas fort nombreux. Les sculptures du propylon qui subsiste encore dans les ruines d'Apollinopolis-Parva représentent les adorations adressées au dieu Aroëris par la reine Cléopâtre, qui fut surnommée Cocce, et par son fils Soter II ; ils prennent l'un et l'autre le surnom de Philométor. La face supérieure de ce même propylon est l'ouvrage de Ptolémée Alexandre Ier, qui prend le même surnom. Une inscription grecque, tracée sur un des murs du temple d'Isis à Philæ, rappelle un hommage religieux rendu à cette déesse par Ptolémée Alexandre. On lit aussi sur le grand temple d'Ombos et sur le Mammisi du même lieu, ou petit temple, les noms de Cléopâtre et de son fils aîné Soter II ; ces mêmes noms subsistent encore parmi les décorations du mur d'enceinte du naos du temple d'Edfou ; Alexandre Ier y est aussi désigné, ainsi que sa femme Bérénice. Soter II seul est rappelé dans les tableaux du temple situé derrière l'Aménophium de Thèbes ; au grand pylone de Médinet-Habou, la porte dont les faces sont couvertes de bas-reliefs religieux, représente des sacrifices aux sept grandes divinités élémentaires et aux dieux des nomes thébain et hermonthite : c'est Soter II qui préside à ces sacrifices, et qui éleva ce majestueux édifice, mais avec les débris d'édifices pharaoniques, ravagés par la fureur des Perses. Une inscription, sculptée sur une partie du même édifice, s'exprimait en ces termes : « Cette belle réparation a été faite par le roi seigneur du monde, le grand germe des dieux grands, celui que Phtha a éprouvé, image vivante d'Amon-Ra, le fils du soleil, le seigneur des diadèmes, Ptolémée toujours vivant, le dieu aimé d'Isis, le dieu sauveur, en l'honneur de son père Amon-Ra, qui lui a concédé les périodes des panégyries sur le trône d'Horus. » On voit, par ce texte contemporain, que Ptolémée Soter II ne répugnait à au-

cun des titres que consacrait l'ancienne religion de l'Égypte : la décadence de l'esprit national les prodiguait sans réserve à des rois de race étrangère. Le nom de la reine Bérénice, femme de Ptolémée Alexandre Ier, s'est conservé sur les bas-reliefs du temple d'Edfou, auprès de celui du roi son mari; et il n'est pas rare de reconnaître auprès des cartouches de ces quatre personnages les signes phonétiques hiéroglyphiques, exprimant le mot égyptien *Tmaumaï*, traduction exacte du surnom de Philométors que portèrent les trois successeurs d'Évergète II, savoir : sa veuve Cléopâtre Cocce, et ses deux fils Soter II et Alexandre Ier. Leurs dissensions et leurs crimes remplirent l'Égypte de troubles et de calamités; l'autorité royale s'affaiblissait; l'antique et puissant empire des Pharaons périssait par l'effet des plus misérables désordres suscités par les plus misérables passions.

A la mort de Soter II, toute la famille royale était réduite à une fille de ce roi, héritière légitime de la couronne, et au fils d'Alexandre Ier : ce fils avait été laissé très-jeune dans l'île de Cos, et survivait seul à son père, à sa mère et à leurs autres enfants morts dans le combat naval qu'Alexandre avait soutenu contre l'Égyptien Chæréas. Il restait aussi deux fils et une autre fille, tous trois enfants illégitimes de Soter II, et qui cependant furent placés par la suite sur le trône d'Égypte.

Bérénice succéda immédiatement à son père, et son règne commença dès l'instant de la mort de Soter II. Par là les destinées de l'empire égyptien, qui déjà subissaient l'ambitieuse influence de Rome, se trouvaient commises à une femme.

Le jeune fils d'Alexandre Ier était encore à Cos lorsque Mithridate s'en empara. Le roi de Pont s'intéressa au jeune prince, le mit sous sa tutelle et ordonna que son éducation fût faite d'une manière convenable à sa naissance. Il s'appropria en même temps et envoya dans son royaume une grande partie des richesses que Cléopâtre, veuve d'Évergète II et grand'mère du jeune prince, avait accumulées dans cette île. Peu de temps après, Sylla ayant reçu du sénat le gouvernement de l'Asie, se trouva chargé de la guerre contre Mithridate qui la ravageait. Il s'y rendit, et le jeune Alexandre fuyant Mithridate chercha dans le chef romain un nouveau protecteur : Sylla s'empressa de l'accueillir, et il l'avait emmené à Rome après la fin de la guerre. Dès qu'il y apprit que la mort de Soter II laissait la couronne d'Égypte à une femme, il protégea ouvertement le jeune Alexandre et entreprit de le placer sur le trône. Alexandre se rendit en Égypte, et, pour prévenir les dissensions que sa présence et ses projets pouvaient faire naître, il épousa Bérénice et fut ainsi associé à la souveraine puissance; mais bientôt, pressé d'en jouir seul, il assassina Bérénice à laquelle il devait la couronne, dix-neuf jours seulement après être devenu époux et roi.

Le règne d'Alexandre II, dans l'état où se trouvait l'Égypte, ne pouvait être illustré par aucun événement mémorable; au dedans, les intrigues et les ambitions de la cour épouvantaient les peuples, et les cruautés qui en étaient la suite préparaient pour l'histoire d'horribles souvenirs. Au dehors, l'Égypte, comme cernée par les forces romaines qui occupaient la Syrie, la Grèce, la Libye et Cyrène, voyait se rétrécir de plus en plus le cercle de son ancienne puissance, et, refoulée sur elle-même par ces Romains qui l'honoraient de leur fatale amitié, elle semblait ne pouvoir plus exister que sous leur protection. Au nom de Rome, Sylla lui avait donné un roi qu'elle ne cessa de repousser de tous ses vœux et de poursuivre de toute sa haine. Cette haine s'exhala, plus active encore, lorsque peu de temps après être monté sur le trône le roi perdit le protecteur qui l'y avait placé, et cela arriva vers la fin de la troisième année de son règne. Appien rapporte que Sylla, quoique dictateur, accepta le consulat de l'année d'après celle où il avait placé Alexandre sur le trône d'Égypte; que dans l'année suivante, s'étant dépouillé

de ce titre imposant, il se retira à la campagne et qu'il y mourut dans les premiers temps de ses successeurs M. Æmilius Lepidus et Q. Lutatius Catulus, élus au mois de janvier de l'an 78 avant l'ère vulgaire. Dans l'année même du second consulat de Sylla, Ptolémée Alexandre avait obtenu à Rome les titres d'ami et d'allié du peuple romain, qui le protégeaient en Egypte.

Mais la mort du dictateur encouragea en quelque sorte la résistance des Alexandrins aux volontés du roi qu'ils refusaient de reconnaître, même de respecter, quoiqu'il ne négligeât aucun moyen de se rendre agréable à son peuple : il célébrait avec une grande magnificence toutes les fêtes dès longtemps consacrées par la religion des Égyptiens, et de préférence peut-être à celles du culte macédonien.

Mais ces soins religieux ne faisaient pas oublier aux Égyptiens le meurtre de la reine. Il paraît même que ce crime ne fut pas le seul que l'on put justement reprocher à Alexandre. L'histoire l'a peint comme cruel, et a expliqué par la férocité de son caractère l'insurrection du peuple et de l'armée, qui le chassa du trône et d'Alexandrie. Il se réfugia par mer à Tyr, et il pensait à réclamer du sénat de Rome les secours que le titre d'allié lui permettait d'espérer, lorsque, surpris par une grave maladie, et n'ayant point de successeur direct, il mourut après un règne de 8 années complètes, et légua par un testament le royaume d'Egypte au peuple romain. Cicéron, dans son discours sur la loi agraire, contre Servilius Rullus, rappelle à ce sujet qu'il est assez public qu'Alexandre fit un testament en faveur du peuple romain, et que le sénat donna à cet acte quelque sorte d'autorité, lorsqu'après la mort de ce roi, il envoya plusieurs personnes à Tyr avec la mission d'y recueillir l'argent qu'Alexandre y avait déposé.

Vers ce même temps arrivaient à Rome deux princes syriens, fils de Cléopâtre Sélène, fille de Ptolémée Évergète II, et femme de Ptolémée Soter II, qui demandaient le trône d'Egypte; Ptolémée Denys ou Aulétès y allait aussi pour se faire reconnaître roi par le sénat romain; enfin, on faisait au sénat la proposition de se prévaloir du testament d'Alexandre II, le prince qui lui succédait n'étant pas fils légitime de l'un de ses rois, ce qui ne peut s'entendre que de Ptolémée Denys succédant à Alexandre; enfin, le sénat refusait de donner suite à ce testament quant à l'Égypte, afin de s'épargner le reproche qu'on pourrait lui faire de convoiter tous les royaumes, ceux de Cyrène et de Bithynie venant d'être réunis à l'empire. Mais les Alexandrins avaient reconnu pour leur roi Ptolémée surnommé Denys ou Bacchus, enfant illégitime de Soter II.

Le peuple romain était devenu l'arbitre suprême des dissensions des rois, et c'est devant lui que les fils de Sélène allèrent plaider eux-mêmes leur propre cause; mais le roi élu par les Alexandrins y fit aussi défendre la sienne.

Dans le quatrième discours contre Verrès, Cicéron indique le voyage des princes syriens à Rome comme un fait récent. Ils y passèrent près de deux années, et l'un d'eux, en retournant en Syrie, voulut voir la Sicile où il trouva le préteur C. Verrès qui lui extorqua, par la ruse et la violence, entre autres meubles précieux, un candélabre enrichi de pierreries.

Le sénat n'accueillit pas la réclamation des princes de Syrie; il ne le put pas, et Cicéron dit aussi que ce fut à cause des circonstances où se trouvait alors la république : vraisemblablement la guerre contre Mithridate, contre Sertorius, et celle des esclaves qui troublaient l'Italie.

Ptolémée Denys, appelé au trône par les Alexandrins, et ne pouvant ignorer les tentatives des princes de Syrie à Rome, y faisait aussi solliciter pour être reconnu par le sénat; mais il ne l'était pas encore à l'époque même où Cicéron accusait Verrès, l'an 71 avant l'ère chrétienne.

D'ailleurs, entre la demande des princes syriens et celle de Ptolémée

Denys, se plaçait encore l'opinion de ceux qui proposaient d'adhérer au testament d'Alexandre II, et de réunir l'Égypte à l'empire. Moins occupée au dehors et plus tranquille au dedans, Rome n'aurait pas ajourné d'un demi-siècle cette riche acquisition. Ceux qui soutenaient la validité du testament d'Alexandre II, disaient qu'elle avait été reconnue lorsqu'on avait envoyé prendre à Tyr les trésors de ce roi; que, de plus, son successeur n'était point de la famille royale : tel était l'avis formel du sénateur L. Philippus. Les troubles qui agitèrent le règne d'Alexandre ne lui permirent pas d'en écrire les souvenirs sur les monuments publics : le nom de ce roi ne subsiste, du moins évidemment, sur aucun édifice d'origine égyptienne. Toutefois, quelques critiques ont cru le reconnaître parmi les bas-reliefs du temple d'Edfou. Enfin, les monuments grecs connus gardent un complet silence sur ce prince cruel qui vécut d'ailleurs dans des temps mauvais pour l'Égypte.

A Ptolémée Alexandre succéda Ptolémée, surnommé nouveau Bacchus (ou Denys), fils de Ptolémée Soter et frère de l'infortunée Cléopâtre, fille et héritière de Soter II, que Pausanias, avec plus de raison, appelle Bérénice, d'accord avec les médailles de cette princesse.

Ptolémée, nouveau Bacchus ou Denys, fut aussi surnommé *Nothus* à cause de sa naissance, étant fils non légitime de Soter II.

A défaut d'autres descendants de leurs rois, les Alexandrins l'appelèrent au trône d'Égypte. Ils donnèrent en même temps à son frère puîné le gouvernement de l'île de Chypre, dont un usage constant de la monarchie avait fait l'apanage des frères ou des fils des rois d'Égypte.

Strabon place ce Ptolémée Denys au nombre des plus méchants rois. Il lui reproche, entre autres défauts, sa passion pour la flûte, qui le portait jusqu'à oublier la majesté royale pour soutenir devant sa cour des combats sur cet instrument et y disputer le prix à des musiciens de profession : ce fut là l'occasion et le motif du surnom d'*Aulétès* qui lui fut donné.

Mais Rome qui, on pourrait dire, avait transporté tous ses intérêts en Orient, ne cessait de s'occuper de l'Égypte, et le testament du second Alexandre en était toujours le nouveau prétexte. Diverses tentatives pour la rendre tributaire furent faites dans le sénat, et l'une des plus actives fut celle du censeur M. Crassus. Heureusement pour Ptolémée, M. Crassus trouva une aussi forte résistance dans la modération de son collègue Lutatius Catulus, et l'asservissement de l'Égypte fut ajourné.

En même temps dans la même année et sous le même consulat, Jules César, étant édile, secondait de toute son autorité les propositions de M. Crassus contre Ptolémée, en faisant faire auprès du peuple romain les mêmes tentatives que M. Crassus faisait personnellement dans le sénat.

Jules César soutenait la validité du testament d'Alexandre II, et il fit demander par les tribuns un plébiscite qui lui conférât le gouvernement de l'Égypte, se fondant sur ce que les Alexandrins avaient chassé leur roi, qui était l'ami et l'allié du peuple romain. Mais les tentatives de César auprès du peuple, comme celles de M. Crassus auprès du sénat, n'eurent aucun succès, et bientôt après César protégea lui-même de tout son crédit le roi qu'il voulait alors dépouiller.

Ces tentatives du censeur M. Crassus et de Jules César, édile, remontent à l'année 66 avant l'ère vulgaire, à la 8e et à la 9e du règne de Ptolémée Denys.

Deux années après et sous le consulat de Cicéron, Ptolémée courut de nouveau le danger d'être dépouillé de ses États, la loi agraire proposée par Rullus comprenant implicitement l'Égypte parmi les possessions romaines que cette loi devait livrer à l'arbitraire des décemvirs; mais l'éloquence de Cicéron sauva Rome et l'Égypte de cette calamité : c'était la 11e année du règne de Denys.

Dans le même temps, Pompée commandait en Asie, et, après avoir défait complétement Mithridate, il se rendit en Syrie et marcha sur Jérusalem, dont il s'empara. Pompée attaqua ensuite et prit aussi quelques autres villes de la Syrie, et toucha pour ainsi dire aux frontières de l'Égypte, dont le roi lui envoya plusieurs députés chargés de lui offrir des présents et des secours, beaucoup d'argent, et ce qui était nécessaire pour habiller son armée.

Pompée s'abstint toutefois d'entrer en Égypte; il résista même aux sollicitations du roi, qui réclamait son assistance contre les insurrections auxquelles son royaume était en proie; car les germes de la rébellion existaient toujours, et le peuple, qui avait plusieurs fois témoigné son mécontentement au sujet des taxes extraordinaires que le roi employait à payer ses défenseurs et ses agents à Rome, était resté constant dans sa haine et dans son opposition. On doit remarquer aussi que les discussions hostiles qui avaient lieu dans le sénat à Rome, et qui chaque jour menaçaient de nouveau l'indépendance de l'Égypte, ne contribuaient pas peu sans doute à maintenir cet état si déplorable, et ordinairement si fécond en malheurs pour les princes et pour les peuples.

Diodore de Sicile visita l'Égypte dans ces mêmes temps, et, quoiqu'il ne parle pas des troubles qui l'agitaient alors, ils n'en sont pas moins certains, puisque bientôt après le roi en éprouva les cruels effets.

Il faisait solliciter depuis longtemps, à prix d'argent, les titres d'ami et allié du peuple romain, et par tous les moyens qui pouvaient le conduire à les obtenir, espérant les opposer avec fruit à la malveillance de ses sujets.

Le consulat de Jules César lui fut très-favorable. Ses deux envoyés, Dioscoride et Sérapion, réussirent auprès du consul. Le roi d'Égypte fut enfin honoré par le peuple romain de ce titre d'allié qui lui fut conféré par une loi et par un sénatus-consulte.

Dans l'année suivante, P. Clodius Pulcher, après avoir fait exiler Cicéron, fit porter la loi qui réunissait l'île de Chypre à l'empire romain. Celui qui la gouvernait, Ptolémée, frère du roi d'Égypte, tenta sans succès de résister à cette invasion; obligé de céder à la puissance de Rome, il ne voulut pas survivre à la perte de son apanage, et il se donna la mort. La même loi par laquelle Rome s'emparait de l'île de Chypre en donna l'administration à Caton. Il fut chargé en même temps de ramener les exilés de Byzance. Mais, peu empressé de remplir l'importante mission qui lui était malgré lui déférée, Caton envoya d'abord Canidius à Chypre, chargé de déterminer Ptolémée à céder l'île sans combat, de lui persuader qu'il pouvait y consentir sans ignominie, lui promettant de lui faire conférer par le peuple le titre de prêtre de la déesse à Paphos. Caton se rendit ensuite à Rhodes, et y attendit l'issue de la négociation de Canidius.

Ptolémée Denys l'y trouva encore lorsque, ayant quitté Alexandrie, il se décida à se rendre à Rome; car les Alexandrins, fatigués de ses exactions qu'il employait à payer un crédit illusoire qui n'avait pu prévenir l'envahissement de Chypre depuis longtemps l'un des apanages des princes de la famille royale, firent éclater leur mécontentement; et le roi, ne pouvant les contenir par la force, voulut se soustraire par la fuite aux effets redoutables de cette insurrection. Il partit pour Rome, se plaignit de l'insulte qu'il avait reçue, et demanda que le consul Spinther fût chargé de le ramener dans ses États. Ptolémée comptait alors la 16e année de son règne.

Il sollicita longtemps à Rome ceux qu'il considérait comme ses amis, particulièrement César et Pompée. Il répandait aussi beaucoup d'argent; il en empruntait de tous ceux qui voulaient se confier à ses espérances, entre autres de C. Rabirius Posthumus, dont Cicéron voulut plus tard faire reconnaître la créance.

Pendant que Ptolémée cherchait des protecteurs, les Alexandrins, ignorant le parti qu'il avait pris et le croyant

mort, reconnurent pour reines ses deux filles Cléopâtre ou Tryphène, et Bérénice. Elles régnèrent ensemble une année, et, après la mort de Tryphène, Bérénice régna seule deux années encore. Les Alexandrins appelèrent en même temps de la Syrie un certain Cybiosactès qui prétendait descendre de ses rois, et qui était un des fils d'Antiochus Grypus. Ce prince syrien, fils d'Antiochus Grypus, fut associé comme roi à la reine Bérénice par le peuple d'Alexandrie; mais il ne jouit pas longtemps de sa fortune, car Bérénice l'étrangla bientôt après, à cause de la sordide avarice qui le dominait, épousa plus tard Archélaüs, compagnon de Gabinius en Syrie, qui se donna pour le fils de Mithridate Eupator, et qui régnait encore en Égypte au retour de Ptolémée Aulétès.

Quoique informée du voyage de son père à Rome, Bérénice ne songea pas à lui rendre volontairement la couronne; elle envoya au sénat une députation qui fut composée de cent personnes, dirigée par Dion, chargée d'accuser le roi devant le peuple ou le sénat, et de défendre les Alexandrins contre ses insinuations, s'il y en avait qui leur fussent contraires. Mais le nombre des envoyés n'assura pas mieux le succès de cette ambassade: la plus grande partie de ces députés fut assassinée dans la route ou à Rome même par les soins de Ptolémée; le reste fut gagné à force d'argent, ou frappé de terreur. Dion n'osa pas comparaître devant le sénat, qui voulait obtenir de lui des renseignements exacts sur ces assassinats dont M. Favonius demandait instamment la punition; enfin Dion lui-même périt bientôt après victime des mêmes intrigues. Tel fut à Rome l'état des choses tant que Ptolémée y demeura.

La rivalité qui existait alors entre les principaux personnages de la république, était peu favorable à un prompt accomplissement des vœux de Ptolémée. La protection publique de Pompée lui conciliait des suffrages, mais lui créait aussi des oppositions dans le sénat. On décida de consulter les livres des Sibylles, et l'on y lut cette réponse non équivoque: « Si un roi d'É-« gypte, dans le malheur, vient un jour « vous demander des secours, ne lui « refusez pas votre alliance, mais ne « lui accordez point de soldats. » Les partisans de Ptolémée rendirent publique la réponse de l'oracle; le tribun C. Caton força les prêtres de la communiquer au peuple avant que le sénat l'eût permis; elle fut l'objet de diverses interprétations, et Ptolémée crut satisfaire à ce qu'elle ordonnait en demandant qu'il fût ramené par Pompée, suivi seulement de deux licteurs. Mais le sénat qui craignait d'accroître, par cette importante mission, l'influence de Pompée, s'occupa plutôt de l'en détourner, et le chargea de l'introduction des blés à Rome. Pompée partit aussitôt pour l'Afrique, et Ptolémée, désespéré par cette subite résolution, se rendit à Éphèse, pour y attendre les décisions du sénat. Pendant ce temps, Cicéron avait été rappelé de son exil après une absence de seize mois.

Dès les premiers jours de l'année suivante, P. Cornelius Lentulus Spinther, en sortant du consulat, ayant été nommé proconsul en Cilicie où était encore Gabinius, le sénat s'occupa de nouveau du roi d'Égypte.

En quittant Rome, Ptolémée Denys y avait laissé Ammonius qui cherchait publiquement des suffrages qu'il pût acheter. Mais ceux qui favorisaient faiblement les vœux du roi d'Égypte, ceux surtout qui lui étaient opposés, hésitaient à prendre un parti, affectant un grand respect pour les conseils de l'oracle. Au contraire, Cicéron et ses amis soutenaient avec chaleur que le roi devait être rétabli sur son trône; et, bien convaincus qu'il n'était possible d'y réussir que par l'assistance de l'armée, ils cherchaient les moyens de concilier les défenses des dieux avec cette nécessité. On lit encore dans Cicéron le subtil accommodement qu'il proposait pour que l'armée de Cornelius Spinther, proconsul en Cilicie, pût être employée au rétablissement

de Ptolémée sans pour cela offenser l'oracle, comme si, dans les choses divines, ainsi que trop souvent peut-être dans les intérêts humains, la bonté de la forme pouvait sauver l'immoralité du fond : aussi, et par suite du même système d'interprétations, lorsque Gabinius, qui replaça Ptolémée sur le trône de vive force et après avoir livré bataille aux Égyptiens, fut accusé de sacrilége devant le peuple romain, Pompée, César et leurs affidés voulurent-ils faire décider que la Sibylle avait entendu parler pour d'autres temps et d'un autre roi que de Ptolémée Denys.

Cicéron mettait un intérêt particulier à ce que la mission de réintégrer Ptolémée Denys fût confiée à Cornelius Spinther. Il prononça pour ce roi un discours qui ne nous est point parvenu, et qui dut contribuer au succès de la cause qu'il défendait. Le sénat enfin prit une de ces résolutions si communes dans les discussions où des partis opposés, mais également puissants, s'attaquent et se défendent avec une pareille activité : il consentit que Ptolémée fut replacé sur son trône ; et, après avoir exprimé cette seule volonté, il s'en remit au proconsul de Cilicie pour son exécution, sans lui en prescrire aucunement le mode. Ainsi le sénat, qui ne disait pas d'y employer l'armée, ne devenait pas sacrilége si Lentulus Spinther s'en servait : il s'abstint même de rendre un sénatus-consulte, et se contenta de faire connaître son avis à Lentulus par une simple lettre. Cicéron écrivit aussi au proconsul ; il lui conseille de conduire d'abord le roi à Ptolémaïs ou dans quelque autre lieu voisin, de se rendre ensuite avec sa flotte et l'armée à Alexandrie, et, après y avoir ramené l'ordre et placé une garnison, d'y rappeler le roi : « Ce sera donc vous, ajoute-t-il, qui rétablirez le roi, ainsi que le sénat l'a d'abord voulu ; et comme il arrivera sans troupes, les religieux observateurs des ordres de la Sibylle seront satisfaits..... Votre voisinage de l'Égypte vous permet d'ailleurs bien mieux qu'à nous de juger de ce qu'il convient de faire. Notre avis serait cependant que s'il vous paraît que vous pouvez facilement occuper ce royaume, il ne faut pas hésiter : s'il y a le moindre doute, il ne faut pas l'entreprendre. »

Quelque incertaine que fût à cet égard la volonté du sénat, quelque positive qu'eût été sa décision pour qu'il n'y fût point employé de troupes, Pompée, alors consul, n'hésita pas de prendre sur lui d'en décider autrement. Il engagea le roi à partir et à se rendre auprès de Gabinius, commandant en Syrie : en même temps il écrivit à celui-ci de ramener le roi sur le trône à la tête de son armée, et de ne s'arrêter ni aux ordres du sénat ni aux défenses de la Sibylle. Ptolémée fit distribuer beaucoup d'argent aux soldats, en promit encore davantage, paya la coopération de Gabinius, et l'expédition fut entreprise. Gabinius confia la Syrie à l'inexpérience de son fils jeune encore, et partit avec son armée. Il arriva devant Péluse dont les Juifs lui facilitèrent l'occupation, et, secondé par le courage d'Antoine qui commandait la cavalerie, par sa modération même, car Antoine s'opposa aux vengeances de Ptolémée rentré à Péluse, Gabinius fut simultanément le maître de l'Égypte par terre et par mer, ayant, pendant que sa flotte côtoyait le Nil et en maîtrisait les embouchures, mis en fuite l'armée égyptienne qui s'opposait à sa marche. Archélaüs, le mari de Bérénice qui avait été placée sur le trône depuis le départ de Ptolémée, fut tué dans ce combat ; et le roi signala sa réintégration en faisant mourir sa fille qui avait usurpé la couronne, et les plus riches des partisans qui l'avaient secondée, afin de payer les siens aux dépens de leur fortune. Ceci se passait l'an 55 avant l'ère vulgaire, et la 19e du règne de Ptolémée Denys, qui fut ainsi éloigné du trône pendant plus de deux ans entiers.

L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun événement remarquable qui appartienne au reste du règne de Ptolémée Denys : trop lent pour rien en-

treprendre au dehors, son caractère sombre et l'expérience que l'on avait faite de son gouvernement, ne permettaient d'espérer de lui aucune action digne de louange; il se vengea de ceux qui avaient abandonné son parti, sans récompenser ceux qui lui étaient restés fidèles; il ne reconnut même pas les services qu'il avait reçus, et porta l'oubli de la justice jusqu'à refuser à C. Rabirius le payement des sommes considérables qu'il lui avait empruntées pendant son exil. Gabinius, qui l'avait replacé sur le trône, n'était pas plus heureux : traduit deux fois devant les tribunaux suprêmes pour avoir outrepassé les ordres du sénat, il fut acquitté d'abord et puis condamné à l'exil : on ne se souvenait de Ptolémée que par le malheur de l'avoir connu.

Il mourut trois années après son rétablissement sur le trône, et la 21e de son règne compté depuis la fin du règne d'Alexandre II. Son nom ne subsiste sur aucun monument du style égyptien; mais des inscriptions grecques le rappellent, et nous font connaître qu'avec le surnom de nouveau Denys, ce roi porta aussi ceux de Philopator et de Philadelphe.

Ceci est prouvé par l'inscription grecque que j'ai publiée en 1819, et qui s'exprime ainsi : « Au nom du roi Ptolémée, dieu, nouveau Bacchus, Philopator et Philadelphe, et de ses enfants, l'hommage religieux à notre maîtresse Isis et aux dieux adorés dans le même temple, a fait Théodote, fils d'Agésiphon, achéen de la ville de Patræ. » Cette inscription se lit, écrite à l'encre rouge, sur le socle en granit de l'un des deux obélisques de Philæ, et sur le propylon du temple d'Isis du même lieu; le même roi et le même hommage à la déesse sont rappelés dans deux autres épigraphes tracées sur le même temple. Il y a loin de ces mesquins actes d'adoration aux grandes et magnifiques constructions qui rappellent encore tant de glorieux règnes en Égypte : celui de Ptolémée Denys fut l'avant-dernier de l'Égypte indépendante; ses enfants et l'ambition de Rome hâtèrent à l'envi l'époque de son asservissement.

Ptolémée Denys, qui avait vu sa fin s'approcher, imita l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, et fit un testament par lequel il régla pour ses enfants l'ordre de la succession au trône. Il en laissait quatre de vivants, deux filles, Cléopâtre et Arsinoé, et deux fils, tous deux plus jeunes qu'elles. L'aîné de ceux-ci et Cléopâtre la plus âgée des deux filles, furent institués héritiers de la couronne, et les deux autres à leur défaut. L'exécution de ces volontés royales était recommandée à la foi et à l'amitié du peuple romain. On les respecta d'abord; mais des dissensions domestiques les firent bientôt oublier, et les vingt-deux années pendant lesquelles l'empire égyptien subsista encore, furent partagées en plusieurs règnes successifs.

Le fils aîné du roi mort et sa fille aînée Cléopâtre montèrent paisiblement sur le trône. L'usage voulait que la minorité du jeune roi fût confiée aux soins d'un tuteur, et l'eunuque Pothinus fut choisi. Mais Cléopâtre, qui avait sur son frère l'avantage d'être majeure, devait exercer dans l'administration de l'État une influence que son caractère, au défaut d'autre prétexte, rendait inévitable. Elle prit le titre de reine aussitôt après la mort de son père; et, comme sur ce trône où elle résista pendant vingt-deux années à tant de catastrophes, elle ne vit que passagèrement s'asseoir avec elle le premier-né de ses frères et ensuite le second; comme elle sauva ce trône de l'ambition de César, qu'elle le fit respecter par Antoine, et du moins ne survécut pas à sa perte sous Auguste, c'est à elle seule que l'histoire donne les vingt-deux dernières années des Lagides, ne nommant en quelque sorte les deux rois ses frères que pour nous apprendre que, même étant rois, ils moururent sans régner.

Déjà l'Égypte était tellement romaine, que l'histoire des événements qui se passèrent pendant ce dernier période de son existence politique, l'intéresse on pourrait dire moins que

Rome même. César et Pompée avaient rompu ouvertement, et disputaient, avec les troupes de la république, à qui des deux le sort des combats laisserait le droit de l'asservir. Cléopâtre et le jeune Ptolémée ne se trouvèrent pas, dès leur avénement, sous le joug de la puissance romaine. Pendant les deux premières années, ils en furent assez libres pour laisser éclater entre eux ces dissensions intestines qui, depuis quelques générations, signalaient en Égypte chaque nouveau règne. Ptolémée parvint à sa majorité, et ceux qui jusque-là n'avaient été que ses tuteurs voulant être ses maîtres, ils ne négligèrent aucun moyen de diviser le frère et la sœur. Il paraît même que le caractère altier de Cléopâtre, ambitieuse de porter seule la couronne, seconda puissamment leurs secrètes menées. Le peuple d'Alexandrie fut encore appelé comme auxiliaire, et, croyant s'être associé aux vœux du roi, il ne le fut qu'aux intrigues de ses tuteurs. Cléopâtre fut chassée du trône et contrainte de fuir en Syrie; elle n'y resta pas oisive, et, impatiente de ressaisir un pouvoir qu'elle ne voulait pas même partager, elle rassembla des troupes, se créa des partisans et fit des dispositions pour attaquer avec succès le roi son frère.

Il s'était rendu à Péluse avec son armée pour observer Cléopâtre et s'opposer à ses tentatives. Le grand Pompée fuyait alors des champs de Pharsale où la fortune avait si cruellement trahi ses espérances. Il croyait trouver auprès de Ptolémée les secours auxquels lui donnait tant de droits l'active protection qu'il avait accordée au père du jeune roi, ramené par lui sur son trône. Pompée arriva sur les côtes d'Égypte, et se fit annoncer au roi qui reçut très-bien ses envoyés. Il les chargea de conduire auprès de lui des personnes qui n'hésitèrent pas à tremper leurs mains dans le sang de ce grand homme : elles l'égorgèrent dans la barque même qui devait le conduire sur une terre hospitalière. Pompée n'eut pas la consolation de la toucher, et il mourut sous les coups de ces traîtres à la hauteur du mont Casius, au jour même où il avait joui des honneurs du triomphe pour sa victoire sur Mithridate et sur les Pirates.

A peu de jours de là, César poursuivant Pompée qui n'existait déjà plus, arriva en Égypte; et, quoiqu'il n'eût à ses ordres que 3,200 hommes, il n'hésita pas à entrer dans Alexandrie. Il évoqua aussitôt à son tribunal, en sa qualité de consul romain et au nom du peuple exécuteur testamentaire des volontés de Ptolémée Denys, les différends qui divisaient les deux enfants successeurs de ce roi. L'eunuque Pothinus qui ne voulait pas voir Cléopâtre partager le trône d'Égypte, déguisant d'ailleurs sa propre ambition sous les apparences d'un extrême dévouement à son roi, exagérait à dessein ce qu'il trouvait d'inconvenant et d'offensant pour la majesté royale dans les prétentions de Jules César; en même temps il faisait avancer Achillas à la tête de l'armée égyptienne contre Alexandrie. César cependant communiquait par ses envoyés avec le jeune roi qui se livra à lui, et la guerre que ses anciens tuteurs soutenaient encore prenait dès lors un caractère de sédition qui laissa César plus libre de la comprimer. Il y parvint difficilement, quoiqu'il eût appelé de l'Asie, et des îles voisines, de nouveaux corps de troupes et quelques galères. En lui résistant, la population de la basse Égypte croyait défendre les droits de son roi outragé par la présence de l'armée romaine; et bientôt voulant unir la ruse à l'appareil de la force, les Égyptiens promirent de se soumettre si César laissait au jeune Ptolémée la liberté de se réunir à eux. César ne s'y opposa pas, et Ptolémée ne le quitta, malgré ses promesses, que pour exciter davantage le parti des tuteurs à la résistance. Sur ces entrefaites, Mithridate de Pergame arriva de la Syrie où il avait levé un grand nombre de soldats, attaqua et prit Péluse, et, pendant que le roi se hâtait de s'opposer à sa marche sur Alexandrie, César partait de cette ville pour la faciliter. Une grande action se trouva engagée entre les deux partis

ennemis; les armées égyptiennes furent mises en fuite, et le jeune roi lui-même périt dans le Nil.

Ces événements retinrent César en Égypte pendant neuf mois; ils étaient accomplis au mois de mars de l'an 48 avant l'ère vulgaire. Alors mourut, après un règne de moins de quatre années, le jeune Ptolémée qui porta comme son père le surnom de Denys.

Après sa mort, son frère fut mis sur le trône par l'ordre de César. On raconte en effet que Jules César, maître d'Alexandrie et de l'Égypte, au lieu de s'en emparer au nom du peuple romain, s'empressa d'exécuter le testament du roi, père de Cléopâtre, qu'il appela Ptolémée le jeune, l'unit à cette reine et les plaça sur le trône pour régner ensemble. Bientôt après il quitta l'Égypte, n'emmenant avec lui qu'une seule légion, et y laissant le reste de son armée en garnison.

Quoique son frère et son mari, disent les auteurs anciens, dût partager le pouvoir royal, Cléopâtre, néanmoins, forte de la protection de Jules César, gouvernait par elle seule. Peu de temps après son second mariage, elle mit au monde un fils qui fut nommé Césarion, comme pour perpétuer le scandale de son origine. Il est vrai que les honneurs que César rendait à Cléopâtre, même à Rome, devaient naturellement exciter de plus en plus son orgueil et la rendre fière de ses torts. César, en effet, l'associait en quelque sorte au culte de la divinité; et, lorsqu'au jour de ses quatre triomphes, Cléopâtre étant alors à Rome avec le jeune Ptolémée son mari, César consacra un temple à Vénus génératrice, il fit placer une statue de Cléopâtre à côté de celle de la déesse (l'an 47).

Dans la même année de son règne, Cléopâtre faisait frapper des monnaies qui portaient son image, son nom et le chiffre 6 qui en marquait l'époque; mais rien n'y rappelle le roi qui partageait le trône avec elle: peut-être n'était-il pas encore majeur ni couronné; du moins l'histoire nous le laisse ignorer. Elle nous apprend que ce jeune prince mourut victime de l'invincible ambition de Cléopâtre qui s'en débarrassa par de criminelles menées, dans la 8e année de son règne.

Maîtresse alors du trône, sans partage et sans opposition, Cléopâtre voyait ainsi s'accomplir ses vœux les plus ardents. Ce succès lui coûta des fautes et peut-être des crimes; mais seule enfin, et comme si son caractère avait dû suffire aux grands événements qui se préparaient, elle ne fut pas effrayée de son isolement. Ce fut comme femme et non comme reine qu'elle espéra résister à la puissance de Rome, et l'on peut dire que la monarchie égyptienne n'aurait pas péri, si cette monarchie avait pu être sauvée par un grand roi. Cléopâtre avait un fils qu'elle aimait et pour lui et pour son père. Il porta, jeune encore, le titre de roi des rois; cependant il ne régna jamais et mourut sans honneurs.

L'Égypte n'était plus qu'un camp romain: les légions y étaient comme en pleine campagne, et servaient successivement aux entreprises dont les dissensions civiles portaient le théâtre en Syrie ou dans d'autres contrées voisines de l'Égypte. Octave, Antoine et Lépide se réunirent pour convenir du mémorable triumvirat que Publius Titius leur fit conférer par une loi. Ils se partagèrent le gouvernement de toutes les provinces, à l'exception de celles que Brutus et Cassius occupaient encore, et qu'ils défendaient par la force des armes contre les triumvirs même qui les firent attaquer. Dolabella, attaché au parti d'Antoine, chargea Albienus de prendre en Égypte les légions que Jules César y avait laissées, et de se rendre de là en Syrie; mais Cassius l'y surprit et le força de se réunir à lui. Dolabella s'avançait vers l'Ionie, poussant vers l'Orient. Cassius voulut, mais sans succès, s'opposer à sa marche; il fut battu sur les côtes de Syrie, et, pour réparer ses pertes, il exigea de nouveaux secours des îles, des pays voisins, et même de Cléopâtre. Cette reine favorisait Dolabella comme ancien ami de Jules César; elle avait une flotte nombreuse prête à partir pour le seconder: elle s'ex-

cusa donc de son refus auprès de Cassius sur les calamités qui ravageaient l'Égypte, alors en proie à la peste et à la famine. Cassius agréa ces motifs, et, plus heureux dans un second combat qu'il ne l'avait été dans le premier, il battit Dolabella sur mer, prit ses légions et la ville de Laodicée où il s'était établi. Cassius se disposait même à marcher sur l'Égypte, lorsqu'il fut instruit que Octave et Antoine, avec une flotte considérable, s'avançaient contre lui. Il dut préférer de se rendre en Macédoine pour combiner avec Brutus l'emploi de leurs communs efforts, rendus nécessaires par leurs périls communs. En attendant, Cléopâtre envoyait sa flotte pour seconder Antoine et Octave; Cassius qui l'apprit à Rhodes plaçait Murcus en station à la hauteur du promontoire de Ténare; mais cette précaution fut inutile, une tempête ayant dispersé et presque entièrement détruit la flotte de Cléopâtre. Après diverses expéditions partielles, les troupes des deux partis se réunirent dans les plaines de Philippes, où se livra la bataille qui assura la victoire au triumvirat et décida du sort de la république. Cela arriva pendant le consulat de L. Munatius Plancus et M.-Æmilius Lepidus II, l'an 42 avant l'ère vulgaire, dans la 11e année du règne de Cléopâtre.

En même temps, les triumvirs, reconnaissants des secours que Cléopâtre avait donnés à Dolabella contre Cassius, consentirent que son jeune fils, Ptolémée Césarion, portât le titre de roi d'Égypte.

Après la victoire de Philippes et la mort de Brutus, Octave retourna en Italie; Antoine se rendit en Asie, resta quelque temps à Éphèse, passa de là en Phrygie, en Cappadoce, et s'arrêta dans la Cilicie.

Cléopâtre s'y rendit pour répondre aux accusations dont elle était le sujet. Elle rappela au triumvir ce qu'elle avait fait pour Dolabella, ce qu'elle avait refusé aux ordres de Cassius qui le combattait; elle parla aussi de la flotte qu'elle avait envoyée à Octave malgré la station de Murcus: mais Antoine donna moins d'attention à la défense de la reine qu'aux charmes dont elle était douée; et, cédant à leur puissance, il ne put résister à aucune de ses volontés. Elle partit triomphante; et aussitôt Antoine, après avoir envoyé un corps de cavalerie sur Palmyre, distribua le reste de l'armée dans les quartiers, laissa le commandement de l'Asie à Plancus, celui de la Syrie à Saxa, et se rendit lui-même en Égypte pour y passer l'hiver (l'an 41).

Pendant qu'Antoine oubliait auprès de Cléopâtre et Rome et l'Italie, Fulvie sa femme crut voir dans le renouvellement des dissensions civiles un moyen assuré de le ramener auprès d'elle.

Antoine avait reçu en Égypte les envoyés des colonies, et il les avait retenus auprès de lui soit à cause de l'hiver, soit afin que ses desseins fussent plus ignorés. Dès les premiers jours du printemps il quitta l'Égypte, se rendit à Tyr, ensuite à Athènes où il rencontra Fulvie qu'il n'hésita pas à blâmer, ainsi que son frère Lucius, et Manius surtout; il laissa Fulvie malade à Sicyone, et, après sa mort survenue peu de mois après, il épousa Octavie, sœur d'Octave, et ce mariage termina leurs dissensions. Après ces événements, Antoine distribua ses légions en Illyrie, en Épire, en Afrique, et passa l'hiver à Athènes avec Octavie, sa nouvelle épouse. Ce fut celui de l'an 40 avant l'ère vulgaire.

L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun événement relatif à l'Égypte pendant cette première absence d'Antoine, si ce n'est l'arrivée auprès de Cléopâtre de Hérode, fils d'Antipater, qui se rendit à Rome et fut reconnu roi des Juifs par les soins et sous la protection d'Antoine.

La paix entre Octave, Sext. Pompée et Antoine, n'avait duré que peu de temps: dès la fin de l'hiver Antoine se rendit à Tarente pour seconder Octave qui ne s'y trouva pas, et qui, ayant continué seul la guerre assez malheureusement, fut obligé de solliciter de nouveau le concours d'Antoine.

Celui-ci ne le refusa pas et employa même Octavie à ramener vers lui Octave qui lui témoignait peu de bienveillance.

Le triumvirat fut renouvelé pour cinq autres années, et les guerres ne discontinuèrent pas. L'Égypte ne cessait pas d'être le centre de ses opérations militaires; et, comme l'influence toujours croissante de Cléopâtre dirigea tous les desseins du triumvir Antoine, c'est leur accomplissement qui fournit les faits et les époques des dernières années de la monarchie égyptienne; mais ces dernières pages de l'histoire politique d'un grand empire ne sont plus que la fin des aventures d'une femme passionnée.

Antoine fit la guerre en Arménie sans obtenir de succès bien marqués : l'hiver l'y surprit, et, se proposant de continuer la campagne à l'entrée du printemps, il plaça ses troupes dans des cantonnements, leur distribua l'argent que Cléopâtre lui envoya, et se rendit aussitôt après en Égypte (l'hiver de l'an 38). Antoine fit ensuite la paix avec le roi des Mèdes; et, considérant cette alliance comme très-favorable à ses projets sur l'Arménie, il tenta d'abord d'en attirer le roi en Égypte par des propositions amicales. Elles furent suspectes, conséquemment sans succès, et Antoine rentra en campagne, annonçant une seconde guerre contre les Parthes. Il avait déjà quitté l'Égypte lorsqu'il y fut ramené par la nouvelle de la prochaine arrivée d'Octavie qui venait de Rome se réunir à lui. Il réussit à la faire demeurer à Athènes, et passa le reste de l'année en Égypte, occupé à réunir les moyens les plus faciles et les plus certains pour s'assurer la conquête de l'Arménie.

Dès le printemps de l'année suivante, Antoine quitta l'Égypte et se rendit à Nicopolis. Sous de spécieux prétextes, il y attira le roi Artabaze, le chargea de chaînes qui furent faites d'argent par respect pour la majesté royale, s'empara du reste de l'Arménie par la persuasion ou par les armes; et, laissant ses légions dans ce royaume, il retourna en Égypte avec un butin immense, emmenant prisonniers le roi d'Arménie, sa femme et ses enfants qu'il fit marcher devant lui, avec d'autres captifs, lors de son entrée triomphante à Alexandrie. Antoine les fit aussi comparaître devant Cléopâtre assise sur un tribunal en présence du peuple; il proclama ensuite cette femme reine des rois, et son fils Césarion roi des rois, soutenant qu'il était le fils légitime de Jules César, moins peut-être pour relever sa naissance que pour désobliger Octave qui n'était que son fils adoptif. En même temps il confirma Cléopâtre et Césarion dans la possession de l'Égypte et de Chypre, donnant aux enfants qu'il avait eus de la reine le reste de ses conquêtes, c'est-à-dire tout le pays jusqu'à l'Euphrate à son fils Ptolémée, à sa fille Cléopâtre la Cyrénaïque, et à l'autre Ptolémée, leur frère, l'Arménie et les contrées au delà de l'Euphrate jusqu'à l'Indus, lorsqu'elles seraient conquises.

Cette année, la 16e de son règne, fut, pour Cléopâtre, la plus mémorable de sa vie. Antoine avait soumis l'Arménie et plusieurs autres contrées de l'Orient; il était en paix avec Octave et avec Rome; son union avec Cléopâtre devenait de jour en jour plus intime; des fêtes brillantes et la pompe d'un triomphe militaire, à l'exemple de ceux qui étaient en usage à Rome, donnaient à Alexandrie un éclat jusqu'alors inconnu; toutes les passions étaient exaltées par la victoire; et Cléopâtre, que ne satisfaisaient plus les hommages qu'elle recevait comme reine, voulut être honorée comme une divinité. Elle prit en public le nom avec les attributs d'Isis, et sur la monnaie qu'on fit à cette occasion, le titre de *nouvelle déesse;* Antoine même y laissa inscrire son nom à côté de celui de cette princesse, faisant douter par là s'il était roi d'Égypte ou triumvir de la république romaine.

Antoine alors semblait n'avoir plus rien à conquérir en Orient, ou du moins ne plus s'en occuper. Entièrement subjugué par Cléopâtre, il ne

pouvait se résoudre à la quitter; et, s'il fût contraint d'entreprendre de nouvelles campagnes, il obtenait d'être accompagné par la reine, de sorte que l'appareil et le luxe qui y présidaient en faisaient plutôt des voyages d'agrément que des expéditions militaires. Livré à toutes les jouissances des cours dans une contrée où l'Afrique et l'Asie étalaient alors toutes leurs séductions, Antoine ne se souvenait plus de Rome qui, pour lui, était toute dans Alexandrie. Mais sa femme Octavie, délaissée et vivant, depuis son second retour d'Athènes, dans une profonde retraite, ne cessait toutefois d'accueillir avec distinction et de seconder de son crédit auprès d'Octave ceux qui, de l'Égypte, venaient à Rome pour les affaires publiques ou pour leurs intérêts privés; elle résista même à de secrètes insinuations d'Octave, repoussant avec une vertueuse fermeté l'idée de consentir que, pour les intérêts d'une femme, les Romains tournassent encore leurs armes contre des Romains.

Octave cherchait des prétextes pour accuser Antoine; son ambition souffrait de l'existence de cet heureux compétiteur. Antoine le savait, il se défendait par ses lettres ou par ses amis. Un certain temps se passa dans ces réciproques explications, souvent portées devant le sénat même, mais sans espoir d'accommodement, car Octave et Antoine prévoyant également une guerre prochaine s'y préparaient en secret.

Pour la faire avec plus de succès, Antoine quitta l'Égypte, se rendit dans l'Asie Mineure, et de là en Grèce. Il s'arrêta d'abord à Éphèse et vint ensuite à Samos qu'il indiqua pour rendez-vous de guerre à tous ses alliés. Il y appela aussi des musiciens et des histrions, y passa quelque temps dans les plaisirs, et arriva enfin à Athènes où il prit part, avec Cléopâtre qui ne l'avait pas quitté, à tous les jeux olympiques célébrés cette même année, la 33e avant l'ère vulgaire.

Antoine, comblé d'honneurs par les Athéniens, donnait aux préparatifs de la guerre tout le temps que les jeux et les fêtes lui laissaient de libre. Enfin, déguisant moins ses vues hostiles à l'égard d'Octave et de tout ce qui lui appartenait, il envoya quelqu'un à Rome chargé de faire sortir de sa maison sa femme et ses enfants.

Antoine fit demander aussi que le sénat voulût confirmer tout ce qu'il avait fait en Égypte; il espérait y réussir au moyen de ses intimes relations avec Cn. Domitius Ahenobarbus et C. Sossius qui lui étaient très-dévoués, et qui parvinrent au consulat dès le mois de janvier suivant (l'an 32).

Dès le commencement de ce mois, Sossius engagea publiquement cette mémorable discussion en demandant un édit contre Octave; mais Octave se défendit devant le sénat, accusa hautement Sossius et Antoine, et assigna un jour pour soutenir devant eux ses accusations. Effrayés par ce premier résultat, les consuls avec plusieurs sénateurs sortirent secrètement de Rome et se rendirent auprès d'Antoine. Octave continua de l'accuser devant le sénat et devant le peuple; il parvint même à le rendre odieux en lui supposant le projet de transférer le siége de l'empire romain en Égypte, et à le faire priver du consulat pour lequel il était désigné pour la troisième fois. Enfin, sans faire proclamer Antoine l'ennemi du nom romain, Octave réussit à faire déclarer la guerre à Cléopâtre, bien certain par là d'obliger Antoine à la quitter ou à combattre pour elle contre Rome qui ne décidait rien contre lui.

On fit toutes les cérémonies religieuses usitées dans ces circonstances; Octave lui-même remplit les fonctions de flamine fécial; on leva beaucoup d'argent et beaucoup d'hommes. Tous les alliés, toutes les provinces, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, la Sardaigne, la Sicile, durent fournir leur contingent au parti d'Octave, tandis que celui d'Antoine était défendu par l'Asie, la Thrace, la Macédoine, la Grèce entière, Cyrène et l'Égypte, les îles voisines, les princes et les rois qui, en Orient, étaient aussi les alliés

des Romains : il en chercha pour lui, avec de l'argent, jusque dans l'Italie.

Ces immenses préparatifs occupaient entièrement les deux chefs et ceux qui s'étaient associés à leur fortune. Antoine, qui avait emmené les flottes et les légions de l'Orient, qui disposait des trésors et des soldats de Cléopâtre, était prêt à commencer la guerre, tandis qu'Octave en était réduit à craindre d'en venir aux mains dans l'été de cette même année. La lenteur d'Antoine servit efficacement Octave, et ce ne fut que vers la fin de l'automne qu'Antoine se décida à tenter une incursion dans l'Italie. Arrivé à Corcyre, on lui dit que des vaisseaux d'Octave avaient paru à la hauteur des monts Cérauniens : ce n'était qu'une flottille d'observation, mais Antoine la prit pour les forces navales d'Auguste réunies, il se rendit dans le Péloponèse, et passa l'hiver à Patræ.

Au printemps suivant, les dispositions militaires devinrent plus actives. Octave réunit sa flotte à Tarente et à Brindes. Il fit proposer à Antoine de venir combattre en Italie, et Antoine, à son tour, lui indiqua les champs de Pharsale, même un combat singulier. En attendant, il courait la mer Ionienne et réunissait toutes ses forces à Actium. Octave s'y rendit; la bataille s'engagea, et, lorsque le sort en était encore incertain, on vit tout à coup Cléopâtre se retirer du combat, emmener ses soixante vaisseaux et se porter, par un vent favorable, vers le Péloponèse. Antoine, cédant à sa passion plutôt qu'aux forces d'Octave, ne put voir partir Cléopâtre sans la suivre, et il abandonna à son rival une victoire que ses amis, sa flotte et son armée disputaient encore après qu'il les eut aussi ignominieusement quittés. Tel fut le résultat de la bataille d'Actium, livrée le 2 septembre de l'an 31 avant l'ère vulgaire, la 22e année du règne de Cléopâtre.

Antoine et la reine se retirèrent d'abord dans le Péloponèse. Divisés par la catastrophe qu'ils venaient de subir, Cléopâtre se rendit seule en Égypte, déguisant sa défaite par des chants de victoire. Antoine fit donner à Pinarius Scarpus, commandant l'armée d'Afrique, des ordres que ce chef refusa d'exécuter, et ce contre-temps l'engagea de se rendre en Égypte où, de concert avec Cléopâtre, il fit de nouveaux préparatifs de guerre sur terre et sur mer, sollicitant encore une fois le concours de leurs alliés.

Octave, après la victoire d'Actium, vit l'armée d'Antoine passer sous ses drapeaux; il put ainsi, n'ayant plus de résistance à craindre, s'emparer de la Macédoine et s'occuper de régler les affaires de la Grèce. Après avoir assisté à Athènes à la célébration des mystères, il passa dans l'Asie, observant les démarches ultérieures d'Antoine. Mais bientôt rappelé par des troubles survenus en Italie, Octave s'y rendit au milieu de l'hiver.

La présence d'Octave rétablit l'ordre à Rome : trente jours après son arrivée en Italie il en repartit, et fut de retour en Asie avant même qu'Antoine et Cléopâtre eussent été informés de son départ.

Les préparatifs se continuaient de part et d'autre avec une égale ardeur. Cléopâtre et Antoine firent proposer la paix à Octave, et tentèrent de corrompre son armée avec de l'argent. En même temps Cléopâtre envoyait secrètement son sceptre et sa couronne à Octave; elle sollicitait sa bienveillance, et Octave la lui promettait à la condition de se défaire d'Antoine. Il renvoyait à celui-ci ses premiers députés sans réponse; il recevait avec le même dédain une seconde et une troisième ambassade, refusant de répondre à Antoine et renouvelant ses secrètes promesses à Cléopâtre, sous les mêmes conditions. Il envoya même à la reine l'affranchi Thyrsus, pour la décider à ce qu'il souhaitait, et lui persuader même qu'il était tout épris de sa beauté.

Les événements se hâtaient : Antoine marcha sur Parætonium pour y prendre de gré ou de force l'armée que Cornelius Gallus y commandait. Il croyait trouver des amis : mais il fut reçu et traité en ennemi, et il éprouva

plusieurs échecs sur terre comme sur mer. En attendant, Octave s'emparait de Péluse, soit faute d'avoir été suffisamment défendue, soit que Cléopâtre, confiante dans les assertions de Thyrsus, facilitât les succès d'Octave.

En vain, accourant de Parætonium, Antoine voulut couvrir Alexandrie; Octave prit cette ville le 1er du mois d'août, et Antoine vaincu chercha inutilement de nouveaux moyens ou un refuge dans la flotte qui l'abandonna; Cléopâtre même, toute occupée de sa conservation, s'enferma dans un tombeau avec ses trésors, et fit répandre à dessein la nouvelle de sa mort. Antoine, qui ne voulut pas lui survivre, se blessa lui-même assez dangereusement pour en mourir, mais non pas sans avoir eu le temps et le regret de connaître l'affreuse supercherie de Cléopâtre.

La reine, quoique seule avec son courage et sa renommée, croyait fermement qu'Octave lui laisserait la vie et la couronne; elle demandait des garanties pour l'une et pour l'autre, espérant soumettre par ses charmes celui qu'elle n'avait pu vaincre par ses soldats.

Mais Octave voulait attacher Cléopâtre à son char de victoire, et bientôt elle reconnut la vanité de ses espérances. Captive là où elle avait été souveraine, elle ne voulut pas continuer de vivre après avoir cessé de régner, et se donna la mort, vers le 15 du mois d'août de l'an 30 avant l'ère vulgaire, après un règne de 22 années entières.

Ce jour fut le dernier de la race royale des Lagides et des successeurs d'Alexandre le Grand en Égypte.

Ils y régnèrent depuis le 30 mai de l'an 223, jusqu'au 15 août de l'an 30 avant l'ère vulgaire.

Cet intervalle contient 294 années juliennes et 78 jours, ou 294 années égyptiennes et 152 jours.

Il se divise en seize rois ou reines qui occupèrent successivement le trône d'Égypte, et fournirent vingt et un règnes différents.

Les fils de Cléopâtre et d'Antoine ne leur succédèrent pas. Athyllus et Césarion furent mis à mort; les autres furent confiés par Octave à Juba, roi de Mauritanie : l'histoire n'a plus rappelé leurs noms.

L'Égypte devint une province romaine dont Cornelius Gallus fut le premier préfet.

L'époque de son asservissement fut pour l'Égypte même celle d'une ère nouvelle, comme si cet asservissement eût été un bienfait.

Elle avait vu la dernière race de ses Pharaons attaquée et détruite par un conquérant étranger. Accoutumée depuis à l'obéissance, l'Égypte écrivit sur ses monuments et dans ses annales publiques le nom d'Auguste et celui de ses successeurs, à la suite des noms de Cambyse, de Darius, d'Alexandre et des Ptolémées. Elle a vérifié ainsi, même jusqu'à nos jours, une antique tradition qui ne lui laissait plus l'espérance de voir sur son trône des princes d'origine égyptienne, tradition conservée dans ces paroles d'Ézéchiel : *Et dux de terrâ Ægypti non erit ampliùs.*

La splendeur, la durée et les événements du règne de Cléopâtre permettent de supposer que cette grande reine ne négligea rien de ce qui pouvait accroître son illustration : les monuments qui couvrent encore le sol de l'Égypte en portent de nombreux et d'éclatants témoignages; et la tendresse de Cléopâtre pour le fils de Jules César, qu'elle appelait nouveau César, s'y manifeste presque partout. Le petit temple d'Hermonthis fut construit en commémoration de la naissance de cet enfant romain; elle y est symbolisée en celle du dieu Harphré né de la déesse Ritho et du dieu Mandou. La reine Cléopâtre porte, dans les inscriptions de ce temple, ce titre fastueux : La modératrice souveraine du monde, Cléopâtre, déesse Philopatore; = l'Aroëris, puissante souveraine des biens, la présidente des Panégyries, la souveraine du monde; = la modératrice, la fille aînée du dieu Sev (Saturne), etc. Le jeune roi y est aussi nommé et qualifié Ptolémée César, vivant toujours, aimé de Phtha

et d'Isis ; = Ptolémée, surnommé César, etc. ; le seigneur du monde Ptolémée, le fils du soleil, seigneur des diadèmes, César, dieu Philopator ; et le travail de décoration de ce temple est demeuré imparfait. Auguste et ses successeurs, qui ont terminé tant d'édifices commencés par les Lagides, ne pouvaient pas être très-empressés d'achever celui qui rappelait la naissance d'un enfant-roi dont ils ne respectaient pas les droits. Aujourd'hui, ce monument si royal dans son ensemble et dans son objet, est occupé par un cachef qui s'y est fait une maison, une cour et un pigeonnier, en masquant et coupant le temple de misérables murs de limon blanchis à la chaux.

La partie la plus ancienne du temple de Dendérah, à son extrémité, appartient au règne de Cléopâtre et de Ptolémée Césarion : ils y sont figurés de proportion colossale, et les noms de Cléopâtre et de Ptolémée César ou Ptolémée surnommé nouveau César, qui se lisent dans les inscriptions qui accompagnent ces tableaux historiques, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Ce sont là les dernières reliques de la grandeur égyptienne ; elle se manifesta au monde civilisé il y a aujourd'hui plus de six mille ans : les noms de Souphis, de Mycérinus, nouvellement découverts dans les pyramides même que l'antiquité tout entière savait très-bien être les tombeaux de ces deux rois, nous en donnent la conviction : l'histoire de l'intelligence humaine, légitimement orgueilleuse de son antiquité, enregistrera attentivement dans ses fastes de tels documents.

Subjuguée par les Romains, l'Égypte ne fournit plus aux annales humaines que son contingent des malheurs et des dures vicissitudes qui composent l'histoire générale des peuples du monde romain : des guerres intestines, des invasions étrangères, le mélange confus de toutes les idées et de tous les principes, l'oubli des préceptes de l'ancienne sagesse, le vrai et le faux, le passé, le présent et l'avenir jetés pêle-mêle dans un creuset brûlant d'où sortirent les éléments d'une société nouvelle, d'une civilisation qui refit ses anciennes conquêtes et leur en ajouta de nouvelles.

Nous avons déjà exposé les vues que la politique d'Auguste réalisa pour l'administration de l'Égypte (*suprà*, pages 49 et 50), et sur quelles règles elle fut assise. Il en nomma pour premier préfet Cornélius Gallus, chevalier romain de médiocre naissance, mais de mœurs douces et paisibles. Auguste le choisit lui seul, parce que l'Égypte était à lui, sa première conquête, et elle resta province impériale lorsque l'empereur voulut bien partager l'empire avec le sénat et le peuple. Il créa pour l'Égypte une forme particulière d'administration ; aussi le préfet avait-il le titre de préfet augustal, réunissant tous les pouvoirs, et recevant de son maître toutes les directions pour les exercer. Aucun conseil pris dans le pays ne fut appelé à y concourir, ce préfet y tenant la place des rois, et ce royaume appartenant à l'empereur. Cet état de l'administration romaine en Égypte éprouva peu de changements jusqu'au siècle de Constantin.

Le préfet de l'Égypte, Cornélius Gallus, s'appliqua d'abord à réparer les malheurs nés des dernières dissensions et des dernières guerres : les canaux du Nil attirèrent surtout son attention. Plusieurs villes se soulevèrent contre le nouveau régime ; Gallus les ramena à l'obéissance ; Thèbes même, qu'il pilla, disent les historiens anciens, qu'il épuisa, et d'où il détourna une grande quantité de choses précieuses. Il paraît que, enivré de son autorité et de ses succès, le préfet se laissa traiter comme un Pharaon, qu'il permit qu'on lui élevât des statues, et que ses exploits fussent gravés sur les monuments publics. Mais de tels succès ne furent pas de longue durée : Cornélius Gallus accueillit en Égypte un grammairien disgracié par l'empereur ; il fut révoqué, envoyé en exil, et il s'y donna la mort.

Pétronius lui succéda ; les Alexandrins se révoltèrent, et furent bientôt après soumis de nouveau. Auguste fit faire une expédition en Arabie, com-

mandée par Ælius Gallus à la tête d'une armée romaine, renforcée de cinq cents soldats fournis par le roi Hérode qui les avait choisis parmi ses gardes. L'armée romaine triompha des Arabes, mais elle fut vaincue par le climat; après une année de fatigues, de privations et de maladies, elle rentra, misérablement réduite, en Égypte, sans avoir atteint le but marqué par l'empereur, la possession des riches contrées où naissaient les aromates, où étaient entreposées les plus précieuses productions de l'Inde.

Les Éthiopiens avaient profité de l'absence des troupes habituellement stationnées dans la haute Égypte, pour y faire une invasion. Leur reine Candace s'empara de Syène, d'Éléphantine, de Philæ; ravagea la Thébaïde, et emporta un riche butin. Le préfet Pétronius songea aussitôt à punir tant d'audace, pénétra dans l'Éthiopie, jusqu'à Napata, capitale des États de la reine, et lui accorda la paix à la condition de payer un tribut annuel, et d'envoyer une ambassade à Auguste pour en obtenir la ratification du traité. Les nouvelles de ces événements parvenues à Rome avaient alarmé l'empereur. Il partit aussitôt pour l'Égypte; mais il apprit à Samos les succès de Pétronius, y attendit les envoyés éthiopiens, et leur accorda la ratification du traité avec l'exemption du tribut stipulé par Pétronius. Dès son retour en Égypte, ce préfet continua de donner ses soins à ce qu'exigeait la prospérité du pays; les travaux sur les canaux du Nil furent conduits avec une telle intelligence que la crue du fleuve jusqu'à douze coudées suffisait pour assurer la plus grande fertilité; avant Pétronius, quatorze coudées étaient nécessaires.

Pétronius, après huit années d'administration, eut Ælius Gallus pour successeur comme préfet. Le nouvel administrateur visita la haute Égypte ayant avec lui le géographe Strabon; et il était encore en fonctions à la mort d'Auguste.

La conquête de l'Égypte par les Romains causa à l'école d'Alexandrie des pertes qui ne lui furent pas moins sensibles que l'incendie de sa riche bibliothèque; la plupart de ses principaux professeurs allèrent chercher à Rome la faveur des Césars. Toutefois, un nouveau musée s'était formé; les empereurs en désignaient les présidents et les membres; mais la faveur publique ne s'attachait plus à leurs travaux depuis que la faveur royale les protégeait moins directement: l'Égypte, avant tout, était le grenier de l'empire; Alexandrie le foyer d'un grand commerce; et le musée ne passait que pour l'asile des sophistes de la Grèce. Cette école continua cependant de produire des hommes utiles, dont les ouvrages sont encore étudiés, occupant une place distinguée dans l'histoire des sciences et de la littérature; et comme ils se rattachent aux travaux des premiers docteurs chrétiens, ils servent ainsi de lien entre les productions les plus anciennes et celles des temps modernes. Du reste, il en arriva dans ces temps de la domination romaine en Égypte ce qui arrive à toutes les époques: l'étude des connaissances humaines prospéra en Égypte en raison de la protection qu'elle reçut de l'autorité impériale.

Auguste imita la politique d'Alexandre le Grand en ce qui concerne la religion et le culte nationaux de l'Égypte. On continua d'élever, de réparer les temples des dieux de chaque nome, en Nubie comme en Égypte; et le nom d'Auguste, qualifié d'*empereur César*, se lit sur les édifices de Talmis, Kalabschè, Déboud, Dandour, Philæ et Dendérah. Dans ce dernier temple, si célèbre par ses deux zodiaques, après les constructions faites durant le règne de Cléopâtre et de son fils Ptolémée Césarion, on reconnaît que les bas-reliefs supérieurs sont du temps d'Auguste, ainsi que les murailles latérales du naos, à l'exception de quelques petites portions qui sont de l'époque de Néron; le pronaos est tout entier couvert de légendes impériales de Tibère, de Caius, de Claude et de Néron; les sculptures de tout l'intérieur du naos et des édifices construits sur la terrasse

ne paraissent pas remonter au delà du temps de Trajan et d'Antonin. Le propylon sud-ouest est d'Antonin ; le grand propylon est couvert des images des empereurs Domitien et Trajan. Enfin, le typhonium de Dendérah fut décoré sous Trajan, Hadrien et Antonin le Pieux. On voit, par ces détails, tous les soins donnés aux édifices de Dendérah par les empereurs romains; le grand temple était dédié à la déesse Hathôr, la Vénus des Romains : il y avait là une double dédicace dont s'arrangeait facilement l'orthodoxie romaine. Les carrières de Thorrah portent des dates d'exploitation de la 4e année du règne d'Auguste. Son nom se lit aussi sur le temple d'Isis, au sud de l'hippodrome de Thèbes ; l'image d'Auguste se voit aussi sur la plupart de ces édifices, et l'empereur romain y est figuré avec le même costume, accomplissant les mêmes cérémonies envers les dieux de l'Égypte que les Pharaons eux-mêmes. Notre planche 91 représente Tibère faisant ses offrandes à trois divinités égyptiennes assises ; les deux cartouches tracés auprès de sa coiffure se lisent *autocratôr Tiberios Caesar*. Ces indications monumentales peuvent être considérées comme étant communes à tous les souverains romains; le lecteur nous dispensera donc de les reproduire. La civilisation occidentale, armée de l'épée romaine, s'introduisit ainsi dans les croyances de l'antique Orient, sous le costume des Pharaons et les couleurs d'Osiris et d'Ammon.

A Dendérah, c'est sous le règne d'Auguste que le propylon du grand temple fut édifié : une inscription grecque (car, durant la domination romaine, la langue grecque resta aussi la langue des actes publics) qui existe encore, et que j'ai publiée il y a trente-trois ans, nous apprend que, pour la conservation de l'empereur César, fils du divin César, dieu libérateur, Auguste, les habitants de la métropole du nome (de Tentyris) élevèrent ce propylon à Isis, déesse très-grande, et aux dieux adorés dans le même temple, l'an 31 du règne de César, au mois de thôth.

Le nom de Tibère, successeur d'Auguste, se lit souvent répété à Philæ, à Esnèh, et à Karnac de Thèbes. Les empereurs romains avaient aussi adopté les deux cartouches des Pharaons; mais, au lieu d'un prénom religieux, on écrivait pour les empereurs leur titre même, le mot grec autocratôr; ils ajoutaient à leur nom propre les titres consacrés : toujours vivant, chéri d'Isis et de Phtha; et il est à remarquer qu'en général, à mesure que l'on s'éloigna des temps anciens, des antiques institutions, les noms des divinités du premier ordre devinrent moins communs sur les monuments comme dans la pensée des hommes; et ceci se passa au profit des divinités du dernier ordre, de celles qui, produit des dernières incarnations et revêtues des plus vulgaires attributions, étaient en quelque sorte plus populaires : ce qui pourrait rendre raison de l'extraordinaire durée des noms d'Isis, d'Osiris et de Typhon, qui ont en quelque sorte survécu à toutes les générations du panthéon égyptien.

Tibère fit continuer la construction du temple de Déboud en Nubie, la sculpture du portique couvert et d'une salle du grand temple de Thèbes. On sait qu'il écrivit à Æmélius Aulus, préfet d'Égypte, qui lui avait envoyé au delà des taxes mises sur l'Égypte par les règlements d'Auguste, qu'il voulait bien tondre ses brebis, mais non les égorger. Du reste, ce préfet eut plusieurs successeurs du vivant même de Tibère. Parmi eux figura quelque temps le père de Séjan : ce fut alors que Germanicus visita l'Égypte (*supra*, page 346), bannissant, dit Tacite, bannissant de la grandeur suprême l'orgueil qui la fait haïr, pour n'en conserver que la dignité qui la rend imposante.

Des troubles sérieux se déclarèrent à Alexandrie durant le règne de Caligula; Avillius Flaccus fut en bute à la haine des juifs; Philon, un de leurs écrivains, a tracé la narration, à sa manière, de ces démêlés; Flaccus périt misérablement après avoir été révoqué de sa préfecture. Le nom de ce préfet se lit encore sur le pronaos de Den-

dérah, dans une inscription grecque qui rappelle que sous Publius Avillius Flaccus les habitants de la métropole et du nome élevèrent ce pronaos à Vénus, déesse très-grande, la... année de César Tibère. A la mort de Caligula, les juifs, heureux de ce nouveau règne, attaquèrent les Grecs dans Alexandrie. L'empereur Claude les apaisa en leur rendant le droit d'élire un ethnarque. Les sciences reçurent aussi de grands services du nouveau chef de l'empire : il fonda un nouveau musée, et l'école d'Alexandrie se trouva encore une fois dans une situation favorable à ses progrès; mais le zèle des savants ne répondit point à la munificence du prince. Les noms de Caius Caligula et de Claude se lisent encore sur les édifices publics de l'Égypte : celui du premier à Philæ, à Dendérah en Egypte, à Talmis en Nubie; celui de Claude dans les mêmes lieux en Égypte, et aussi à Esnèh, Edfou. Sa légende impériale, composée de deux cartouches, se : lit Tibère Claude, César-Auguste Germanicus, empereur. Cette légende affecte même parfois le style pharaonique, et le premier cartouche se lit : L'éprouvé des dieux modérateurs, l'empereur Tibère Claude, seigneur de la région haute et basse du monde, le fils du soleil, seigneur des chefs.

Ces mêmes titres, si propres à inspirer le respect aux peuples, furent aussi portés par Néron, qui se disait de plus l'aimé de Phtha et d'Isis, le dominateur bienfaisant des régions supérieure et inférieure, le seigneur des mondes, l'éprouvé des dieux modérateurs, le fils du soleil, seigneur des seigneurs, l'empereur Néron. Enfin une inscription, copiée autrefois dans le voisinage du sphynx des pyramides, et inhumée depuis, donne à Néron, au nom de l'Égypte, le titre de nouvel agathodémon (le bon génie). Cette inscription est un décret rendu au nom des habitants de la ville de Busiris, qui proclament dans un monument public que Néron est l'agathodémon de la terre, qu'il a répandu de grands biens sur l'Égypte; que, pour prendre soin de son bonheur, il a envoyé Balbillus pour préfet, lequel la combla de grâces et de bienfaits, particulièrement d'une juste inondation du Nil, d'où les dons du fleuve doivent s'accroître de plus en plus chaque année. On éleva donc une stèle en l'honneur de Balbillus, de qui, au surplus, Sénèque fait un grand éloge. Il est vrai que Sénèque dit aussi que Néron était un amant passionné de la vérité comme de toutes les autres vertus, et que ce fut en conséquence de ces nobles sentiments qu'il fit faire un voyage aux sources du Nil (*supra*, page 8). Néron, du reste, s'occupa assez particulièrement de l'Égypte pendant son règne. Il forma le projet de la visiter, annonça par des officiers sa prochaine arrivée, et l'Égypte lui prépara une réception digne de son rang; elle fit construire pour l'empereur des bains magnifiques; mais il mourut à la veille de son départ, non pas sans avoir fait mettre à mort Tuscus, fils de sa nourrice et préfet d'Égypte, qui s'était oublié jusqu'à se servir des bains édifiés pour la bonne venue et l'usage de l'empereur.

Les règnes de Galba, d'Othon et de Vitellius, n'eurent aucune influence particulière sur l'état de l'Égypte : aucun événement marquant ne se rattache à leur époque. Le nom d'Othon existe encore sur neuf bas-reliefs de la décoration intérieure du grand propylon des ruines au sud de l'hippodrome de Thèbes; et l'existence de ce nom, qui fut celui d'un empereur qui régna si peu de temps, ne doit point trop surprendre, puisque l'Égypte fut la première qui reconnut l'autorité d'Othon, et frappa des monnaies à son nom (l'an 69 de l'ère chrétienne). Les noms de Galba et de Vitellius ne subsistent pas en Égypte; mais celui de Vespasien se lit fréquemment sur ses édifices.

A l'avénement de Vitellius, un juif égyptien, neveu de l'écrivain Philon et nommé Tibère Alexandre, était préfet d'Égypte depuis trois années; il s'était associé aux secrets projets de Mucius et de Vespasien; aussi est-ce dans Alexandrie que Vespasien fut d'abord proclamé empereur par les soins de ce même Tibère Alexandre, qui le fit re-

connaître par ses légions. Peu d'années après, ce préfet entreprenant n'existait plus. Il eut pour successeur Lupus en l'année 71. Pendant que Titus achevait la conquête de la Judée, des révoltes de juifs jetaient le trouble dans Alexandrie; des partis qui s'élevaient contre l'autorité de l'empereur étaient réduits par la force; les juifs furent moins favorisés à mesure qu'ils se montraient plus rebelles; la mort et les confiscations furent employées pour réduire une nouvelle insurrection. Les grandes qualités de Vespasien ne préservèrent pas l'Égypte de beaucoup d'exactions; l'empereur établit de nouveaux impôts, et employa pour les percevoir des hommes indignes de sa confiance: il est aussi accusé d'avoir répondu par d'odieuses plaisanteries aux plaintes trop fondées des habitants de l'Égypte. Son nom se trouve cependant sur le portique d'Esnèh, sur un obélisque de Rome, sur l'édifice au sud de l'hippodrome de Thèbes. Le nom de Titus, successeur de Vespasien, est plus fréquent encore sur les édifices qui subsistent de nos jours en Égypte, sur un pronaos d'Esnèh, dans l'oasis de Dakhèh au temple de Deir-el-hadjar; enfin sur l'obélisque Pamphili à Rome avec le titre de *divin*, que Domitien y donne à son père et à son frère, quoiqu'il nourrît envers eux la haine la plus profonde. Domitien fut leur successeur, et les édifices publics exécutés en Égypte pendant son règne se reconnaissent encore à son nom inscrit parmi leurs sculptures sacrées. On le retrouve à Philæ, à Dendérah, et souvent à Esnèh, s'honorant des mêmes titres que les Pharaons, et souvent qualifié de ami de la contrée, enfant du soleil, seigneur des diadèmes, Cæsar Domitien Auguste, aimé de Phtha et d'Isis, vivant comme le soleil, seigneur du monde, né du soleil, directeur, seigneur des diadèmes. L'obélisque Pamphili à Rome a été érigé en son honneur; les obélisques de Bénévent portent aussi son nom, et nous apprennent que Domitien fit construire dans cette ville d'Italie un temple à la déesse Isis; enfin l'empereur est figuré sur les tableaux du propylon de l'édifice au sud de l'hippodrome à Thèbes.

Le nom de Nerva, successeur de Domitien, ne se lit qu'une seule fois en Égypte, c'est à Syène, où cet empereur fit élever un petit temple dédié aux dieux du pays et de la cataracte, Chnouphis, Saté (Junon), et Anoukis (Vesta), et ce monument révèle déjà l'extrême décadence de l'art en Égypte.

Durant ces trois derniers règnes, l'histoire est muette à l'égard de l'Égypte. Fut-elle heureuse? On est disposé à le croire. Le premier de ces trois règnes fut celui de Titus, mais il fut suivi de celui de Domitien.

C'est dans ces temps-là que le christianisme jeta ses premières racines en Égypte. Saint Marc les arrosa de son sang, et les patriarches de l'Église chrétienne d'Égypte, ou Église copte, se disent ses successeurs. Alexandrie fut d'abord le siége du patriarche depuis saint Marc, qui a eu près de soixante et dix successeurs; mais l'appauvrissement du nombre des chrétiens coptes a porté le patriarche à résider au Caire. Aucun évêque, aucun prêtre ne convoite ces fonctions: les principaux de la nation désignent trois personnages parmi les plus recommandables. Ceux qui se supposent inscrits dans cette liste de candidats, s'enfuient aussitôt dans le désert; mais le pacha prête des janissaires, fait saisir les fuyards et les fait conduire au Caire, dans l'assemblée, avec les fers aux pieds et aux mains, dont ils ne sont délivrés qu'après que l'élection est faite. A cet effet, on écrit les noms des trois personnes sur autant de billets séparés; on les dépose durant trois jours consécutifs sous le calice pendant la messe, et chaque jour, après la consécration, un jeune garçon tire au hasard un de ces billets de dessous le calice: celui des trois candidats dont le nom est venu deux fois pendant les trois jours est élu patriarche: titre de suprématie et d'humilité tout à la fois, d'autorité et de privations, les moyens d'existence étant extrêmement restreints, les devoirs étant multipliés; ayant pour siége d'honneur une simple peau de mouton;

étant soumis à une abstinence continuelle, et n'ayant pour tout mobilier que des plats de terre commune et des ustensiles en bois. Les commencements de cette religion remontent donc à Domitien.

Son successeur Nerva n'a rien laissé dans son histoire qui intéresse éminemment l'Égypte; son règne fut d'ailleurs très-court. Il reste, au contraire, sur les monuments égyptiens un grand nombre de souvenirs du règne de Trajan, successeur de Nerva. Les juifs continuèrent à se montrer turbulents comme sous les deux règnes précédents; ils luttèrent contre la force publique, réussirent même à mettre en fuite le préfet Lupus, et Trajan se vit dans la nécessité d'envoyer de Rome, avec des forces considérables, Martius Turbo, qui eut longtemps à lutter contre de perpétuelles séditions et des guerres intestines, causes continues de désolation dans Alexandrie. L'inimitié réciproque des Grecs et des juifs en était toujours la source. Ils ne détournèrent pas le gouverneur de l'Égypte de favoriser la construction des nouveaux édifices publics, ou de continuer celle des anciens. Le grand temple de Philæ porte les inscriptions de « l'empereur César, Nerva, Trajan, Auguste, toujours vivant, aimé d'Isis; » à Ombos, l'empereur prend de plus le titre de Germanique et de Dacique; son nom se lit aussi à Dendérah; à Philæ, il a de plus, sur un autre monument, les titres de soleil seigneur des deux mondes, fils du soleil, seigneur des seigneurs, aimé de Phtha et d'Isis.

Le règne d'Hadrien (l'an 117) fut bienfaisant pour l'Égypte; Martius Turbo termina la guerre des juifs; il eut le rhéteur Héliodore pour successeur dans cette préfecture. L'esprit turbulent des Alexandrins remplaça les juifs dans les entreprises de désordre. Les Égyptiens même ne furent pas toujours étrangers à ces causes de trouble. Un nouveau bœuf Apis fut découvert; et les divergences d'opinion au sujet du lieu où il devait être placé occasionnèrent des séditions armées. Hadrien en fut informé pendant qu'il visitait la Gaule. Bientôt après il se rendit lui-même en Égypte.

Arrivé à Péluse, il fit restaurer et embellir le monument funéraire de Pompée. Il visita toutes les parties de l'Égypte; on frappa des monnaies de bronze commémoratives de ce voyage. On y voit la ville d'Alexandrie personnifiée, allant au-devant de l'empereur qui arrive monté sur un quadrige; l'empereur recevant les hommages de la ville; l'union de la ville et du prince, se donnant la main; la pompe triomphale d'Hadrien dans Alexandrie, et les sacrifices qu'il y fit aux dieux. Il est représenté sur une autre de ces médailles voyageant sur le Nil, dans une galère dont la proue est ornée d'une corne d'abondance. D'autres monnaies de ce prince portent l'effigie ou la figure de l'impératrice Sabine, et leur date est de la fin de l'an 14 et du commencement de l'an 15 du règne d'Hadrien, compté selon la méthode égyptienne, ce qui revient à la fin de l'été de l'an 130 de l'ère chrétienne.

Ælius Spartianus raconte ce qui suit : « Pendant sa navigation sur le Nil, Hadrien perdit son Antinoüs, et il le pleura comme l'aurait fait une femme. » Antinoüs en effet se noya dans le Nil; Hadrien lui fit décerner des honneurs presque divins, et fonda une ville en son honneur, nommée Antinoé, construite et gouvernée selon les usages des Grecs (voyez notre planche 36). Hadrien, ami des arts, laissa en Égypte des traces nombreuses de son goût et de la protection qu'il leur accordait. Le pronaos du temple d'Esnèh; le temple au nord de cette ville; les édifices de Dendérah; une des portes de Médinet-Habou à Thèbes; le sanctuaire du temple au sud de l'hippodrome; et l'obélisque qui est aujourd'hui au Monte-Pincio à Rome, sont des ouvrages de son règne; et cet obélisque porte à la fois le nom d'Hadrien, celui de l'impératrice Sabine, et celui d'Antinoüs. A ces documents de l'histoire d'Égypte sous Hadrien, on peut en ajouter un autre non moins curieux, et qui est une lettre écrite d'Égypte par l'empereur lui-même,

conservée, dit-on, dans les écrits de Phlégon, son affranchi.

Hadrien écrivait au consul Servianus : « J'ai bien étudié, mon cher Servianus, cette Égypte que vous me vantiez, et je l'ai trouvée légère, inconstante, empressée de toute espèce de bruit. Ceux qui adorent Sérapis sont chrétiens; ceux qui se disent les évêques de Christ sont aussi des dévots à Sérapis; il n'y a pas de chef de synagogue juive, de prêtre des chrétiens, de devins, d'aruspices, de baigneur qui n'adore Sérapis. On croit même que lorsque le patriarche vient en Égypte il adore Sérapis; d'autres disent le Christ. C'est ici une race d'hommes très-portée à la sédition, à la vanterie, à l'injure; la ville (Alexandrie) est opulente, riche, productive, et personne n'y est oisif. Il y a beaucoup de tisseurs de lin; tous prennent et exercent une profession. Les goutteux, les aveugles y sont occupés; les estropiés même n'y restent pas oisifs. Ils ont tous le même dieu, et les chrétiens, et les juifs, et toutes les autres peuplades. Plût à Dieu que la ville en fût mieux policée! digne toutefois, et par son ensemble et par son étendue, d'être la capitale de toute l'Égypte. Je ne lui ai rien refusé, je lui ai rendu ses anciens priviléges, j'en ai ajouté de nouveaux pour leur faire bénir le temps présent. Mais à peine en suis-je sorti qu'il n'est sorte de propos qu'on n'ait tenus sur mon fils Vérus; et vous devinerez facilement ce qu'on a pu dire d'Antinoüs. Tout ce que je leur souhaite, c'est de se repaître de leurs poulets qu'ils fécondent d'une manière que j'aurais honte d'indiquer ici. Je vous ai envoyé des vases de couleurs diverses que m'a offerts le prêtre du temple, et que je destine expressément à vous et à ma sœur; je désire que vous vous en serviez avec vos convives aux jours de fêtes. Prenez garde cependant que notre Africanus n'en use trop à son aise. »

Hadrien parcourut toute l'Égypte; il alla voir et écouter la statue parlante de Memnon; l'impératrice Sabine la visita aussi; et deux inscriptions gravées sur cette statue certifient que l'empereur et l'impératrice entendirent la voix harmonieuse du fils de l'Aurore.

Le règne des Antonins fut tempéré pour l'Égypte comme pour le reste de l'empire. Néanmoins l'esprit turbulent à l'excès des Alexandrins rendit presque perpétuelles les séditions et les désordres; ils assassinèrent le préfet, et Antonin se rendit en Égypte à la tête d'une armée qui entra victorieuse dans Alexandrie. Durant ce règne, la construction ou l'agrandissement des édifices religieux ne se ralentit pas. On voit encore parmi les sculptures de la porte d'enceinte de Médinet-Habou, à Thèbes, la figure en pied de l'empereur Antonin, représenté en adoration devant la triade de Thèbes à droite, et devant la triade d'Hermonthus à gauche, et la légende hiéroglyphique le désigne par ces mots : l'empereur Cæsar, Titus, Ælius, Hadrianus, Antoninus pius. Ce mur d'enceinte et les propylées de Médinet-Habou sont en effet l'ouvrage d'Antonin. Son nom est très-fréquent sur les monuments de l'Égypte; on le retrouve à Dendérah, Esnèh, Philæ, et à l'Oasis del Khardjeh. Plusieurs inscriptions grecques d'Égypte datent du règne de ce prince. L'une d'elles annonce que le *secos* et le *pronaos* du temple de Kasz-Zayan, dans la grande Oasis, ont été construits dans la 3e année de son règne.

Les noms des empereurs Marc-Aurèle et Lucius-Vérus se lisent aussi sur quelques édifices égyptiens, notamment sur la corniche du petit temple de Philæ. Sous leur règne, des bandes armées troublaient la tranquillité de l'Égypte; un homme intrépide, nommé Isidore, secondé par un prêtre égyptien, les conduisait, et elles répandaient partout le désordre et la désolation. Elles attaquèrent même Alexandrie à force ouverte; mais Avidius Cassius réussit à les vaincre et à les exterminer. Fier de ses victoires, et la fin de Marc-Aurèle approchant, excité même, dit-on, par l'impératrice Faustine, Avidius se fit proclamer empereur; mais il fut bientôt après mis à mort, ainsi que son fils Métianus, gou-

verneur d'Alexandrie. La magnanimité de Marc-Aurèle ne put les sauver; mais l'empereur pardonna à leurs partisans, et il fit brûler tous les actes de l'autorité de ce rebelle, sa correspondance même, sans la lire. Arrivé à Alexandrie, Marc-Aurèle se concilia le respect de tous par sa clémence et par sa sagesse. Néanmoins l'état de l'Égypte sous les Antonins ne fut pas un état de paix et de bonheur. Les douceurs de leurs règnes lui furent presque inconnues; l'Égypte s'en priva par sa propre turbulence. Le règne de Commode ne pouvait lui promettre plus de bonheur; le nom de cet empereur se retrouve cependant sur un petit temple à Contra-Lato, ainsi que sur la partie postérieure du pronaos d'Esnèh. Dans ces mêmes circonstances, les chrétiens se multipliaient, et ils obtenaient quelque tolérance pour leur culte, quand d'ailleurs l'antique religion égyptienne était encore la religion de l'État, la seule protégée, Isis et Osiris conservant leurs divines attributions dans l'Égypte habitée par les Grecs, les Romains, les juifs, et les peuplades venues de toutes les parties de l'Orient.

On ne sait rien des premiers successeurs de Commode qui puisse intéresser l'histoire de l'Égypte. On frappa à Alexandrie des monnaies à l'effigie de Pertinax et de Tatiana sa femme; mais on n'en connaît point des chefs éphémères qui vinrent après lui, jusqu'à Septime-Sévère.

Cet empereur, vainqueur de ses rivaux, resta maître de l'empire; Pescennius Niger tenait cependant encore en Orient, et l'Égypte s'était déclarée pour lui. Alexandrie avait fait écrire sur ses portes : Niger est le maître de cette ville. Septime-Sévère marcha en personne pour la soumettre, et le peuple d'Alexandrie alla au-devant de lui, et s'écriant : Niger est le maître de cette ville, mais tu es le maître de Niger. L'empereur se contenta de ce subterfuge; et, par une innovation remarquable et contraire aux principes établis par Auguste, il donna un sénateur pour préfet à l'Égypte, et à Alexandrie un sénat particulier. En même temps (l'an 202), les chrétiens furent persécutés en vertu d'un édit du même souverain. Le père et des disciples d'Origène y trouvèrent la mort; Origène, comme chef de l'école d'Alexandrie, entama ses démêlés avec Démétrius qui en était le patriarche; l'empire et l'Égypte en ressentirent les cruels effets; et Aëtus et Aquila s'y succédèrent comme préfets.

Les deux fils de Septime-Sévère parvinrent à l'empire; mais Géta fut immolé par son propre frère Caracalla : on trouve cependant à Esnèh, parmi les sculptures du pronaos, les noms de ces deux souverains. Caracalla fit proscrire le nom de son frère dans tout l'empire, et il ordonna que ce nom fût effacé des monuments publics; cet ordre s'exécuta en Égypte même : sur le pronaos d'Esnèh le nom de Géta est martelé, mais il y est encore lisible au moyen des traces évidentes des signes primitivement sculptés. C'est, on doit le remarquer, le dernier empereur dont le nom subsiste dans les inscriptions hiéroglyphiques. On en trouve encore la trace sur une inscription grecque relative à l'ouverture de nouvelles carrières de granit près de Philæ.

Du reste, le préfet d'Égypte n'avait garde de désobéir aux édits de l'empereur; il connaissait la fougue cruelle de son caractère. Caracalla se rendit en Égypte, averti des épigrammes que les Alexandrins débitaient contre lui; et, à peine entré dans Alexandrie, il livra la ville entière à la brutalité de ses soldats; un grand nombre de citoyens sont égorgés dans un massacre qui dura une nuit et un jour (l'an 216).

Sous les règnes d'hommes tels que Macrin et Hélogabale, l'empire ne pouvait jouir d'aucune paix, d'aucune félicité. Les fureurs intestines redoublèrent d'ardeur. Le règne d'Alexandre-Sévère en suspendit temporairement les effets; aussi trouve-t-on son nom dans une inscription grecque d'Antinoé, qui nous annonce que le sénat de cette ville, dont l'administration était toute grecque, a élevé une colonne en l'honneur de ce sage empereur, qu'elle qualifie de pieux, heu-

reux, auguste, et à Julia Mamméa-Augusta, mère de l'empereur et des invincibles armées. Les lettres et la philosophie furent florissantes en Égypte durant ce règne.

Durant les règnes suivants, tous éphémères, il n'y eut de durable que les malheurs publics; ils naissaient quelquefois de la persévérance des Égyptiens dans leurs anciennes croyances, et des efforts que faisaient les croyances nouvelles pour parvenir à la domination. Un prophète égyptien excita ses partisans contre les chrétiens; et les maisons des chrétiens, déjà en grand nombre, furent pillées : la ville d'Alexandrie en fut profondément troublée. De nouveaux désordres éclatèrent sous le règne de Décius (l'année 250); les chrétiens furent de nouveau persécutés; ils se réfugièrent dans les déserts de la Thébaïde, et donnèrent ainsi les premiers exemples de la vie solitaire et monastique. Saint Denis, évêque d'Alexandrie, a raconté lui-même des événements semblables, et il en désigne pour auteur un archisynagogue, un magicien ou chef de magiciens; ce qui ferait supposer l'association des Juifs et des Égyptiens contre les disciples du Christ, et nous montrerait l'autorité romaine favorisant ces divisions qui la rendaient plus puissante.

En attendant, quelques formes de gouvernement étaient changées en Égypte au gré des volontés du chef de l'État; il y eut un commandant en chef et ensuite un comte d'Égypte, le préfet subsistant toujours; mais ces créations nouvelles devaient, par la suite, porter à son autorité des atteintes qu'il est difficile d'apprécier aujourd'hui. Durant les mêmes temps, la fureur religieuse des dévots à Isis et à Osiris ne se ralentissait pas; on en a recueilli la preuve dans les inscriptions encore subsistantes, datées du règne des Gordien et des Philippe, et qui rappellent les actes d'adoration aux antiques divinités du pays, accomplis par des familles égyptiennes dans les temples de l'Égypte et dans ceux de la Nubie égyptienne. Ce sentiment religieux n'était chez les Egyptiens qu'une des nombreuses preuves de leur opposition à la conquête romaine, et, faute de mieux, ils secondaient toutes les usurpations sur l'autorité impériale. Ils s'associèrent à Émilius et à Macrin; de profonds désordres, la guerre, la famine et des maladies contagieuses, en furent la conséquence; et, selon des recensements qui pourraient être authentiques, le nombre des individus de l'âge de quatorze ans à quatre-vingts ans, dans la population réduite par ces fléaux, ne dépassait pas le nombre des individus de quarante à soixante et dix, constaté dans l'ancienne population. La succession des petits tyrans à l'autorité souveraine en Égypte ou sur l'empire même ajoutait à la violence de ces calamités. En l'année 269, la reine Zénobie, favorisée par l'empereur Gallien, s'essaya à de plus hautes destinées; elle entreprit la conquête de l'Égypte, secondée par les immenses richesses accumulées par elle et par ses sujets à Palmyre, devenue l'un des entrepôts du commerce de l'Orient. L'Égypte, impatiente du joug romain, ne voulait pas se prêter à être asservie par une nouvelle invasion, et tenta de résister à Zénobie. La reine vainquit l'armée égyptienne, s'empara d'Alexandrie, en fut bientôt après chassée, et y rentra de nouveau avec le secours d'une nouvelle armée amenée de Palmyre. Mais la reine, vaincue enfin par Aurélien dans sa propre capitale, servit à l'ornement du triomphe de l'empereur (l'année 272). Bientôt après, un commerçant d'Alexandrie se déclara le chef de l'Égypte, se vantant de pouvoir entretenir une armée avec les seuls bénéfices de sa fabrique de papyrus. Son influence s'étendit sur toute l'Égypte; les Blemmyes et les Arabes étaient étroitement liés avec lui par les relations de commerce. Firmus prit donc la pourpre, le titre d'Auguste, et frappa des monnaies à son effigie : les Alexandrins le secondèrent; il les insurgeait au nom et par l'espoir de la liberté; mais il se défendit en vain dans trois batailles, il fut vaincu, pris et mis à mort : l'Égypte rentra de nou-

veau sous les ordres de l'empereur. Aurélius Probus y commanda en son nom, et il tâcha de réparer les effets des dernières catastrophes, en rétablissant les édifices publics, et assurant la navigation du Nil par des travaux exécutés par l'armée. Mais la haute Égypte n'était pas encore pacifiée quand Aurélien, et Tacite son successeur, furent assassinés. Aurélius Probus prit la couronne impériale, réduisit la haute Égypte à l'obéissance, punit exemplairement les villes de Coptos et de Ptolémaïs, et donna le commandement de l'Orient à l'un de ses généraux, Sextus Julius Saturninus, originaire de la Gaule. Aussitôt que Probus eut quitté l'Égypte, Saturninus se proclama ou fut proclamé empereur par le peuple d'Alexandrie; mais il périt bientôt après, laissant l'Égypte tout entière soumise à l'autorité de l'empereur. Néanmoins Saturninus eut un successeur dans Achillée, préfet de l'Égypte.

Dioclétien et Maximien étaient parvenus au trône, et l'Égypte, avec le reste de l'Orient, était échue au premier de ces deux empereurs associés au trône. Dioclétien entreprit de réduire l'Égypte, plaça le siége devant Alexandrie, coupa les canaux du Nil qui approvisionnaient cette ville immense, et s'en rendit maître après une tranchée ouverte pendant huit mois. Rien n'égala jamais la cruauté du vainqueur : la ville fut soumise au fer et au feu, ses habitants furent livrés à la fureur de la soldatesque, toutes les propriétés au pillage et à la destruction. Un auteur chrétien raconte que Dioclétien avait donné l'ordre à ses soldats de ne faire cesser le carnage que lorsque son cheval aurait du sang jusqu'aux genoux. Heureusement, ajoute l'historien, le cheval s'abattit, ses genoux furent teints de sang et le carnage cessa. C'est du règne de Dioclétien que date l'ère de son nom qui fut établie en Égypte, et qu'on appelle aussi l'ère des martyrs : elle commença le 13 juin de l'an 284 de l'ère chrétienne.

La victoire de Dioclétien sur Achillée fut comme une seconde conquête de l'Égypte par l'aigle romaine. Revenu à des sentiments plus humains, quand son autorité fut partout reconnue, Dioclétien s'occupa du rétablissement de l'ordre et des lois en Égypte. Il fit un traité avec les Blemmyes, et leur céda une grande étendue de territoire au midi de Syène et de la première cataracte; il leur promit une solde à la condition qu'ils défendraient la frontière de l'Égypte. Mais les persécutions contre les chrétiens recommencèrent, quoique une certaine communauté d'infortune eût ralenti les haines mutuelles que nourrissaient les chrétiens et les sectateurs des croyances opposées, rapprochés, pour ainsi dire, par leur opposition commune à l'autorité romaine : on vit des dévots égyptiens sauver les dévots chrétiens qui se confiaient à leur foi. Cependant les divisions par les croyances religieuses s'envenimaient par les discussions et les écrits des hommes instruits des deux opinions; les supplices infligés au nom de l'autorité impériale n'arrêtèrent pas les progrès du christianisme. Sur ces mêmes entrefaites, et quand de nouvelles carrières de granit furent ouvertes à Syène, on en tira une colonne de très-grandes proportions qu'on érigea à Alexandrie en l'honneur de Dioclétien, comme le prouve l'inscription grecque tracée sur le piédestal de cette colonne : c'est celle qu'on appelle vulgairement colonne de Pompée (*pl.* 84).

Toutefois, le nouveau partage de l'empire fait par Dioclétien affaiblit de plus en plus l'autorité souveraine; des chefs indépendants se montraient partout; les guerres intestines, les guerres étrangères s'ajoutaient à toutes les autres calamités, et les empereurs passaient aussi sur le trône comme une autre sorte de calamité ajoutée à tant d'autres. Ainsi s'écoulèrent les années depuis Dioclétien jusqu'à Constantin. Celui-ci transporta le siége de l'empire à Byzance, qu'il nomma Constantinople; il modifia sensiblement le gouvernement de l'Égypte, comme il avait modifié par ce grand acte de politique le gouvernement de Rome et de l'empire. Les usages et le climat de l'Orient eurent la plus grande influence

sur ces changements. Le préfet du prétoire de l'Orient avait l'Égypte dans ses attributions, mais ce préfet n'avait plus le commandement des troupes : ce commandement appartenait à une des personnes placées auprès de l'empereur. L'Égypte était une des provinces frontières; un comte était chargé de l'autorité sur ces frontières; les contributions qu'on levait étaient partagées entre le trésor public et le fisc ou trésor du prince; le préfet augustal n'avait presque plus à s'occuper que des travaux du Nil et du transport des blés à Constantinople. Les présidents des provinces contrariaient plutôt qu'ils ne secondaient son autorité : le président de la Thébaïde fut bientôt l'égal du préfet. On poussa l'esprit d'innovation jusqu'à changer le nom des principales contrée; l'Heptanomide fut appelée *Arcadie*, d'Arcadius, fils de Théodose, et la partie orientale de la basse Égypte reçut le nom d'*Augustamnique;* on multiplia ensuite le nombre des provinces afin de les gouverner plus facilement; mais on ne fit que multiplier les moyens d'exaction, et par là les motifs de mécontentement général.

Les scissions éclataient en même temps dans l'Église chrétienne, et Arius, qui ne fut point élu à l'évêché d'Alexandrie, fonda une doctrine qui, sous le nom d'Arianisme, troubla longtemps la paix de l'Église; et, quand un concile fut assemblé à Nicée (l'an 325) pour examiner cette doctrine, près de cent évêques de l'Égypte ou de la Libye s'y trouvèrent réunis; mais l'état de confusion dans les affaires de l'Égypte ne cessa pas pour cela, et quoique la conversion de Constantin eût donné plus d'influence au christianisme. Les distributions publiques du blé étaient presque devenues dépendantes de l'autorité des évêques, et elles les assimilaient en quelque sorte aux préfets civils; mais les évêques n'échappaient point à la peine d'un tel privilége, l'envie et l'injustice les accusaient, et quelque partialité de leur part envers leurs fidèles put exciter aussi de justes plaintes. Saint Athanase fut accusé, et réduit à se justifier devant un concile qui le releva de ces accusations (l'année 340). Mais le temps vint où ces dissensions dogmatiques dégénérèrent en anarchie, le peuple et l'armée ayant été admis et même appelés à y prendre part. Aussi l'épiscopat de Grégoire le Cappadocien fut-il une suite de calamités pour l'Égypte : Grégoire poursuivit pendant cinq années entières les partisans de saint Athanase. Les doctrines de ce prélat furent condamnées par le concile de Milan (en l'année 351), et l'empereur Constance sévit contre les condamnés. L'Égypte devint bientôt après la proie de tous les délégués de l'empereur, et les chrétiens, après avoir échappé aux fureurs des païens, succombaient sous les coups de leurs propres frères : on s'égorgeait déjà pour de subtiles doctrines.

Un nouvel évêque fut envoyé par l'empereur; cet évêque se nommait George, et telle fut l'autorité dont il était investi, qu'il réussit à faire établir une taxe sur chaque maison d'Alexandrie, parce que la ville, rebâtie par Hadrien aux dépens du fisc, appartenait, disait-il, aux Césars. Cet évêque se livra en même temps à de lucratives spéculations sur le salpêtre (le natron vraisemblablement) et sur les manufactures de papyrus. Les opprimés n'avaient pour consolation que la faculté de consulter l'oracle d'Abydos sur la durée probable de la vie de l'empereur; les plus curieux furent exilés et condamnés à mort.

Le règne de Julien fut plus favorable pour les Égyptiens demeurés fidèles à l'ancien culte maternel, et le préfet d'Égypte annonça comme une heureuse nouvelle, à l'empereur, qu'on venait, après de longues recherches, de découvrir un nouveau bœuf Apis. La religion égyptienne était ouvertement favorisée par Julien, et le christianisme en ressentit une réaction qui lui fut funeste. Julien témoignait de la dévotion pour Sérapis, et c'est par ce dieu qu'il jura, en écrivant au préfet Ecdice, que si Athanase, qui était rentré à Alexandrie, n'en sortait pas sans délai, les troupes aux ordres du préfet

payeraient une amende de cent livres d'or.

Durant les règnes suivants, toutes les affaires de l'Égypte ont la couleur que devait leur donner la suite des dissensions religieuses qui agitaient cette contrée depuis tant de cruelles années, et qui se compliquaient par les faveurs que les empereurs, qui se succédaient rapidement sur le trône, accordaient tantôt aux Ariens, tantôt aux catholiques; les païens même eurent leur tour avec leur Sérapis, la seule des antiques divinités dont ils paraissent conserver encore le souvenir, le nom et le culte. Du reste, les patriarches chrétiens n'épargnaient pas les païens, et si un préfet persécutait les moines et les solitaires de la Thébaïde, un évêque chassait les prêtres de leur temple de Sérapis et faisait démolir le temple de Canope.

Le règne de Théodose (379 à 395) apporta quelques adoucissements à tant de maux divers; cependant le nouvel empereur ordonnait de faire fermer les temples des dieux égyptiens, et l'Égypte demandait un roi pour elle seule; l'empereur lui envoyait des lois sévères pour maintenir les habitants dans le devoir, en même temps qu'une certaine tolérance, commandée par la nécessité, laissait quelque relâche aux prêtres d'Osiris et de Sérapis. Un nouvel évêque, Théophile, patriarche d'Alexandrie, dominé d'un zèle ardent, mais peu éclairé, s'alarma de cette tolérance; il obtint un nouvel édit de l'empereur, qui ordonna la destruction des temples égyptiens, et l'exécution en fut confiée à Théophile seul, le préfet et le comte étant, à cet effet, mis sous ses ordres. L'autorité de Théophile seconda son zèle fanatique; les autres évêques d'Égypte se livrèrent à la même opération dans leurs ressorts, et, du même coup, l'ancienne religion de l'Égypte était plus persécutée, et les évêques chrétiens obtenaient plus d'influence et d'autorité. Déjà, depuis Constantin, la police des mœurs leur avait été confiée; il fut ordonné aux magistrats de faire exécuter leurs sentences. En l'année 408, l'empereur voulut et prescrivit que la sentence de l'évêque, en matière temporelle, fût exécutée sans appel, comme l'étaient les sentences du préfet du prétoire. Les débris des temples égyptiens servaient à l'édification des édifices chrétiens; quelquefois de simples badigeonnages suffisaient à cette métamorphose, et il existe encore des chapelles d'Ammon ou d'Osiris qui sont devenues des chapelles de la foi chrétienne, et ont été consacrées à saint George ou à d'autres saints, au moyen d'une couche de chaux passée sur les anciennes sculptures égyptiennes, et de la figure du saint misérablement peinte sur le replâtrage. Toutes les institutions de l'Égypte prirent ainsi les couleurs du christianisme; le nilomètre d'Alexandrie fut établi dans une église; les édifices de Canope servirent au monastère, qui conserva l'antique droit d'asile que les Égyptiens y avaient institué, et les moines de Syrie et d'Égypte parcoururent les villes, dont jusqu'ici l'entrée leur avait été interdite. On rapporte à la même époque la cessation de l'usage des anciennes écritures égyptiennes; elles ne furent plus pratiquées que par les Égyptiens encore fidèles à l'ancien culte, et dont la race s'éteignit pour toujours au septième siècle de l'ère chrétienne, ne laissant pour héritiers de leur science que des affiliés dans des sociétés secrètes, peu fidèles eux-mêmes aux anciennes doctrines.

Des désordres du Bas-Empire, qui affligèrent toutes les possessions impériales en Orient et en Occident, l'Égypte en eut sa bonne part. Ce qui domine tous les faits de cette époque de transmutations politiques et religieuses, c'est le christianisme s'élevant dominateur sur toutes les anciennes croyances, s'insinuant peu à peu dans l'action de l'autorité civile, s'en emparant successivement, se substituant à elle, et la faisant agir enfin avec toute l'ardeur que donne la conviction de travailler pour la félicité publique. Mais ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est la persévérance des dévots égyptiens dans leur culte malgre les persécutions, l'exil et la mort : il

est juste de dire aussi que l'autorité publique se montra temporisante, et attendit du temps ce que le temps seul pouvait réaliser.

Après le partage de l'empire entre Arcadius et Honorius, fils de Théodose, les désordres ne cessèrent pas, parce que la tyrannie du fisc entraînait avec ses déprédations toutes les autres tyrannies; on avait beau faire de bonnes lois pour la police de l'Égypte, l'administration des canaux du Nil; il fallait d'abord que la population fût heureuse et par conséquent paisible, et elle ne pouvait être ni l'un ni l'autre, livrée comme elle l'était aux exactions de toute nature : une loi ordonnait de brûler vif quiconque serait convaincu d'avoir percé une des digues du Nil; mais, en même temps, l'empereur dépouillait les habitants de leurs terres pour se faire des domaines impériaux.

Aux premières années du cinquième siècle, de grands esprits ravivaient par leurs écrits l'ardeur des controverses religieuses. Alors luttaient entre eux Théophile, saint Jean Chrysostôme, saint Épiphane, saint Jérôme, au sujet des écrits d'Origène. Les théologiens de Constantinople se battaient contre ceux d'Alexandrie; on en venait aux mains; des morts restaient sur le champ de bataille; d'immenses richesses étaient dépensées dans ces déplorables contestations.

Le pouvoir des évêques s'accroissait néanmoins, et les empereurs y contribuaient par leur condescendance pour ces officiers ecclésiastiques. Les corporations qui se formaient sous leur protection étaient de puissants auxiliaires de leurs entreprises, et contrebalançaient l'autorité du préfet et des troupes à ses ordres. La jalousie éclatait en proportion de ces avantages parmi les autres nations ou les autres croyances établies en Égypte : le sang coulait dans Alexandrie, par suite de combats et de guet-apens entre les chrétiens et les juifs, à cause d'un danseur du théâtre. Saint Cyrille chassa les juifs de la ville, secondé par les moines du désert, qui étaient accourus comme troupes auxiliaires, et qui, rencontrant le préfet de l'empereur, l'accablèrent de pierres et l'obligèrent à prendre la fuite ainsi que les hommes de sa suite, la plupart couverts de blessures et de sang. Mais le peuple vola au secours du préfet; le meneur de la sédition fut arrêté et condamné; il expira sous les verges des licteurs, mais saint Cyrille prononça publiquement son éloge et l'honora du titre de martyr.

Alors brillait de tout l'éclat d'une rare beauté et d'un grand talent Hypathia, fille du mathématicien Théon, qui enseigna publiquement Aristote et Platon aux écoles d'Athènes et d'Alexandrie, et sa vertu ne le cédait pas à sa science. Les affidés de saint Cyrille, les troupes auxiliaires fournies par les corporations religieuses, s'attroupèrent un jour auprès du char d'Hypathia, l'en arrachèrent de force, la mirent en pièces et jetèrent ses lambeaux dans les flammes. Les *parabolans*, séides de saint Cyrille, furent les auteurs de cet horrible assassinat, conduits par Pierre, lecteur de l'Église d'Alexandrie, et ce meurtre ne fut pas vengé : les lois et l'empereur restèrent muets; seulement, il fut défendu aux clercs de prendre part aux affaires publiques; le nombre des parabolans fut limité à cinq cents, et le préfet fut revêtu du droit de les nommer; concessions de pure circonstance! Deux années après, la nomination de ces clercs-soldats, capables de toutes les violences et de tous les excès, fut rendue aux évêques (l'an 418).

Pour les temps postérieurs à l'épiscopat de Cyrille, le tableau de l'état de l'Égypte n'est pas moins affligeant; la vénalité était l'âme des conseils de l'empereur, le brigandage était légalement organisé dans les provinces; les querelles religieuses ajoutaient leur venin et leurs douleurs à tant d'autres plaies publiques; Nestorius attaquait saint Cyrille et se faisait condamner au concile d'Éphèse (431); l'Église d'Alexandrie s'endettait de quinze cents livres d'or pour acheter ce jugement. Avec le successeur de saint Cyrille, la chrétienté devenait sectaire d'Eutichès

en Égypte, et était destinée à se maintenir telle jusqu'à nos jours; le concile d'Éphèse, par sa turbulence, recevait le titre de brigandage d'Éphèse; Diodore, patriarche d'Alexandrie, défendait publiquement le ravisseur de la femme d'un honorable sénateur; l'empereur Marcien déposait le patriarche; et, pendant que ces affreux désordres ruinaient les affaires publiques à l'intérieur, les Sarrasins se jetaient sur la Syrie, et les Blemmyes faisaient avec succès de nouvelles incursions armées dans la haute Égypte : l'ennemi extérieur venait ajouter par ses conquêtes à cet ensemble de germes de désordre et de destruction. Les Blemmyes furent repoussés, mais ils demeurèrent toujours menaçants et prêts à toute entreprise contre l'Égypte.

La rapide succession des empereurs sur le trône de Constantinople, et les variations plus rapides encore qui en résultaient dans les principes de l'administration publique à l'égard de l'empire d'Orient en général; d'autre part, les inextinguibles querelles sans cesse renaissantes à Alexandrie entre les partisans et les antagonistes des doctrines d'Eutychès, querelles soutenues à main armée, révélaient assez haut le malheureux état de l'Égypte durant la seconde moitié du cinquième siècle. Les empereurs s'efforçaient en vain de ramener tous les Orientaux à la même croyance; leurs décrets d'union ne faisaient que rendre plus profondes les divisions et les haines; nulle part on ne reconnut l'empereur pour l'arbitre et le juge de la foi : le nombre des sectes différentes de l'hérésie des Acéphales eutychéens ne s'élevait pas à moins de dix. Que dire ensuite des six prélats qualifiés d'*hérétiques* qui occupèrent le siége d'Alexandrie depuis le règne de Zénon, et de l'édit par lequel cet empereur avait porté à cinq cents les cinquante livres d'or que l'Égypte avait payées jusque-là annuellement?

Son successeur Anastase perfectionna la levée des impôts, c'est-à-dire les rendit plus productifs pour le fisc, plus accablants pour le peuple. Des calamités nouvelles fondirent à la fois sur la malheureuse Egypte : les Maziques ravageaient la Libye et une partie du territoire égyptien; une nuée de traitants insatiables, à la tête desquels étaient les parents de Marin, délégué de l'empereur, exploita le pays; une affreuse sécheresse se déclara; les sauterelles, plus affreuses encore, ravagèrent la Palestine, et l'Égypte fut chargée de payer les impôts que le fisc ne pouvait pas lever dans la Palestine; enfin une famine et une peste survinrent et durèrent jusqu'à la fin de ce règne : et des séditions religieuses y ajoutèrent leur cruel concours.

L'avénement de Justin ne ralentit pas les effets de tant de maux; il ouvrit la voie à de nouvelles réactions; Justin, catholique déclaré, protégait ouvertement les antagonistes d'Eutychès; les émeutes et le meurtre en furent toujours la suite, et cette ardeur des disputes, trait caractéristique des Alexandrins, ne permet pas de leur refuser cette vivacité d'esprit qui est trop justifiée par leurs propres malheurs, et par cette particularité d'un édit de l'empereur Justin, qui, bannissant les comédiens et les danseurs de toutes les villes d'Orient, en excepta la ville d'Alexandrie; et cependant c'était au théâtre que prenaient naissance les disputes et les révoltes.

En nommant les empereurs successeurs de Justin, et en rappelant la plupart de leurs actions, on sera trop souvent autorisé à les considérer comme ayant oublié leur autorité souveraine pour descendre au rôle abject de chefs de sectes religieuses.

Durant le règne de Justinien, les entreprises des Perses dans le voisinage de l'Égypte, et les alliances de l'empereur d'Orient avec le roi d'Éthiopie dans l'intention d'attirer à Alexandrie le commerce de la soie; le choix de Narsès pour s'opposer en Libye aux incursions des Sarrasins et des Blemmyes, font quelque diversion à la destruction du temple d'Isis à Philæ par ordre du même empereur, aux violences exercées par son ordre contre les prêtres de la déesse, à l'enlèvement de sa statue envoyée à Constantinople,

à la sévérité du fisc forçant à s'exiler les citoyens qui ne pouvaient satisfaire à des taxes exorbitantes, à la suppression de l'école de droit existante à Alexandrie, à l'incendie de la ville, ordonnée par Narsès, parce que les corps de métiers, les nobles et le peuple refusaient de reconnaître pour évêque Théodose protégé par Théodora, d'abord comédienne, et alors impératrice et chef de secte. Cette protection ne défendit cependant pas Théodose; il fut chassé, remplacé par Zoïle, qui fut chassé à son tour, qui proposa de payer quatorze cents marcs d'or sa réintégration, et qui eut pour successeur Apollinaire, l'un des généraux de Justinien, évêque guerrier, qui entra à Alexandrie dans un appareil tout militaire; et, ôtant tout à coup son habit de chef des troupes, se montra aussitôt revêtu de la robe de patriarche. Hué, assailli par la multitude, il la fit châtier par ses soldats, et se vengea par la mort d'un grand nombre de chrétiens égorgés par ses satellites.

Justin II (l'an 565), parvenu au trône, envoya son propre neveu comme préfet en Égypte; il le fit bientôt après mettre à mort, soupçonné de conspiration.

Sous Tibère Constantin, la secte des Jacobites s'établit définitivement, destinée à survivre à toutes les autres, et à constituer l'Église réelle des chrétiens d'Égypte, qui subsiste encore de nos jours.

Son successeur Maurice rétablit sur le trône le roi de Perse qui devait, peu d'années après, s'emparer de l'Égypte.

Porté sur le trône par le succès de ses crimes, Phocas rend un édit qui exclut les Égyptiens des honneurs et des charges de l'État. Une sédition en fut la conséquence; mais l'empereur fit baptiser par force tous les juifs d'Alexandrie.

Héraclius lui succéda sans rien diminuer de sa rigueur contre les juifs; la secte jacobite était animée de l'esprit égyptien, éminemment opposé à l'autorité romaine, et il servait de lien à toutes les résistances. Le Jacobite fut regardé comme le véritable citoyen égyptien; et cette qualification était comme un mot de ralliement contre toute autorité étrangère. Ces Jacobites ou Coptes avaient conservé l'antique langue nationale; leurs livres liturgiques étaient écrits dans cet idiome, autre élément d'agrégation qui devait puissamment fortifier leur union, et les séparer plus profondément des autres associations qui parlaient et écrivaient les langues grecque, hébraïque ou syriaque, idiomes consacrés par la religion et l'usage. La population égyptienne, par l'effet inévitable du temps, se retrouvait ainsi maîtresse de son propre sol, et pouvait y dominer par le nombre, la force et la richesse: elle pouvait facilement reprendre son indépendance, et la conquérir sur la frêle et caduque existence de l'empire d'Orient: mais un autre maître survint, jeune et vigoureux, qui déjà remplissait l'Orient de ses succès, et qui priva pour longtemps l'Égypte des avantages de la liberté.

Les Perses conquirent la Syrie (an 614): les fugitifs se rendirent à Alexandrie; et le patriarche, possesseur de sommes immenses perçues sur la piété des fidèles, possédait en outre quatre mille livres d'or, trouvées dans le trésor épiscopal lors de son exaltation; trésor dont l'origine remontait à la spoliation des riches temples de l'Égypte égyptienne. Il envoya au patriarche de Jérusalem, qui manquait de tout, mille pièces d'or, mille sacs de froment, mille sacs de légumes, mille livres de fer, mille caisses de poissons secs, mille vaisseaux de vin, et mille ouvriers. Mais, deux années après, les Perses s'emparèrent d'Alexandrie, secondés peut-être par les juifs toujours secourables à ceux qui les payaient, et peut-être par les Coptes, qui pensaient à se débarrasser d'abord de l'antique domination des Romains. Mais les deux peuples étrangers à l'Égypte devaient l'avoir quelque temps encore en partage.

Néanmoins un Copte d'une noble origine, et l'un des plus riches citoyens, fut chargé du gouvernement de l'Égypte: il se nommait Makaukas;

et, s'il était de la destinée de l'empire de préparer lui-même la perte de cette province, rien ne pouvait mieux concourir à ce résultat que de confier l'Égypte, dans ces circonstances, à un Égyptien puissant parmi ses compatriotes. Ses entreprises ne réussirent pas d'abord; mais Makaukas fut un des instruments de la nouvelle révolution qui s'opéra en Égypte. Vers l'an 630, le patriarche George mourut et fut remplacé par un prêtre nommé Cyrus, sectateur du monothélisme, homme d'ailleurs inquiet et brouillon. Le patriarche des Jacobites fut constamment son rival, et ses brebis n'en furent pas moins portées à la rébellion. Cyrus lia des intelligences secrètes avec Omar, le lieutenant de Mahomet; il avait pour but d'éloigner ce calife de l'Égypte au moyen d'un tribut annuel, dont Makaukas fournit le premier payement envoyé à Médine. Héraclius s'indignait de telles menées.

L'empereur ne trouva d'autre expédient contre les malheurs qui le menaçaient, que celui de donner à ce même Cyrus l'autorité suprême en Égypte. Makaukas y conservait son pouvoir, mais secondaire, étant à la tête de la population copte; Benjamin, patriarche copte, ne haïssait pas moins l'empire: Cyrus, Makaukas et Benjamin étaient, dans leur cœur, les alliés des Arabes qui devaient les délivrer du joug des Romains.

Amrou battit les troupes de l'empereur, s'avança triomphant en Égypte, et s'empara de la ville de Mesrah où Makaukas commandait. De ce lieu Amrou, lieutenant d'Omar, s'avança vers Alexandrie: la population accourait fournissant des vivres, témoignant toute sa joie, proclamant sa défection. Les Grecs, fidèles à eux-mêmes et abandonnés par les Égyptiens, résistèrent en désespérés. Ils subirent les horreurs d'un siége de quatorze mois dans Alexandrie, qui fut prise en l'année 641, et avec elle le reste de l'Égypte devint la proie du vainqueur. Reprise par les Grecs, la ville tomba de nouveau au pouvoir des Arabes. Ce fut en vain que Constant II, fils de Constantin, envoya en Egypte une flotte et une armée pour rétablir l'autorité impériale dans Alexandrie; à la vue de la flotte, les Grecs qui se trouvaient dans la ville prirent les armes et en chassèrent les Arabes. Amrou avait été remplacé par Abdallah; les Coptes redemandèrent Amrou, comme seul capable de les défendre: ils avaient un pressant intérêt à ne pas retomber dans les mains des Grecs. Amrou revint; Makaukas le reçut avec joie, réunit à l'armée arabe une multitude de Coptes; et les Arabes et les Coptes, musulmans et chrétiens alliés, attaquèrent Alexandrie, l'enlevèrent, en démolirent les fortifications, et l'islamisme s'établit souverainement en Égypte, où il domine encore par l'effet des mémorables victoires d'Amrou, secondé par les Égyptiens qui pensaient à rendre quelque indépendance à leur patrie, et ne lui donnèrent qu'un nouveau maître.

L'occupation de l'Égypte entière par les Arabes marque la fin de la tâche que je m'étais imposée. Elle embrasse tous les temps historiques anciens, et s'étend jusqu'à l'époque où le mélange confus, opéré par la main du hasard, de toutes les doctrines de la philosophie ancienne, donna naissance à un monde nouveau destiné, dans notre Occident, à survivre à tous les établissements du monde ancien, et à Rome elle-même, qui, concentrant en soi tous les temps antérieurs, devait enfanter pour les temps à venir le type de l'unité sociale qui est le véhicule et la vie même de la civilisation moderne.

Notre planche 92 est un modèle de l'architecture arabe en Égypte; c'est une des principales portes de la ville du Kaire.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ÉGYPTE.

A

Abdallatif, écrivain arabe, donne une idée de la grandeur et des ruines de Memphis, 287 a — 288 a.

Abraham, époque et cause de son voyage en Égypte; comment, avec Agar, son épouse, il en est renvoyé par le roi, 293 b, 294 a.

Abyssinie; traits caractérisques des Abyssins, 27 a, b.

Albuquerque, Portugais, veut ruiner l'Égypte en détournant le cours du Nil, 12 b.

Alexandre le Grand, arrive à l'oasis d'Ammon, et y consulte l'oracle de Jupiter, 15 b, 16 a; il enlève l'Égypte aux Perses, y fonde Alexandrie et y laisse Cléomène pour gouverneur, 389 b, 390 a; son corps y est transporté, 392 a; spoliation de son tombeau par un des rois Lagides, 449 a, b.

Alexandrie; les membres de la classe sacerdotale devaient tous y faire chaque année un voyage par eau, 90 — b — 91 a. Le *phare,* élevé dans l'île de Pharos, devait faciliter la navigation dans le voisinage du port de la ville; description de cet édifice, à l'imitation duquel un autre a été construit par un empereur romain, 409, 410; Ptolémée-Soter, fondateur de l'*école d'Alexandrie,* savants qui ont illustré cette école, causes qui en ont amené la ruine, 410 a — 411 a, 420, a b, 427 b, 428 a, 466 a, b; Alexandrie, premier séjour des patriarches de l'Église chrétienne d'Égypte, 469 b; l'empereur Claude donne des encouragements à l'école d'Alexandrie, 468 a; Caracalla punit cruellement les épigrammes débitées contre lui par les Alexandrins, 472 b; les Perses s'emparent d'Alexandrie l'an 616 de l'ère chrétienne, 479 a; les Grecs y soutiennent un long siége contre Amrou, chef des Arabes, prise de la ville et soumission du reste de l'Égypte, 480 a, b. (V. Alexandre).

Ammon-Ra, à tête de bélier, grand dieu de l'Égypte représenté dans des sculptures du temple d'Om-Beyda, 17 b.

Année civile : les Égyptiens l'avaient faite sciemment plus courte que l'année solaire, 235 a. (V. Biot).

Anubis, quel était son emblème ordinaire, 360 a. — (V. aussi les articles Minos, Religion.)

Apis (le bœuf) : un promenoir était construit pour lui auprès du temple de Phtha, à Memphis, 368 a; (v. aussi les articles Minos, Religion.) Cambyse le frappe de son poignard, 277 b; le culte d'Apis est réglé par le roi Choüs, 278 a; sous l'empereur Julien, on découvre un nouveau bœuf Apis, 475 b.

Aristote a décrit le premier l'art de faire éclore les poulets dans des fours, 196 a.

Arsinoé, nom donné à plusieurs villes, leur situation, 432 b.

Arts et métiers, industrie. V. Classe populaire.

Astrologie, astronomie. Parmi les peintures du tombeau d'un des Rhamsès, on reconnaît un tableau des constellations et de leurs influences, 349 b, 351 a; Aristarque soutient *le mouvement de la terre,* 420, a, b; date d'une éclipse de lune mentionnée par Polybe, 422 a; plusieurs autres sont observées par Hipparque, 427 b, 428 a. Voy. les articles Biot, Calendrier, Champollion le jeune, Classe sacerdotale, Fourier, Letronne, Sirius, Timocharis.

Athénè, Minerve, la déesse Nèith des Égyptiens, 254 b — 255 b.

Auguste (l'empereur), et ses premiers successeurs : leur politique et leurs précautions à l'égard de l'Égypte, 50 a, 465 b — 467 a; ils font transporter à Rome plusieurs obélisques, 78 a, b; Alexandre Sé-

vère et Dioclétien veulent priver les Égyptiens de quelques-uns de leurs livres, 138 b; les noms de plusieurs empereurs romains se trouvent sur les sculptures d'un temple d'Esneh, 160 b; Germanicus reçoit des prêtres les plus âgés l'interprétation de signes hiéroglyphiques sur la puissance militaire de l'ancienne Égypte, 162 b, 163 a; une statue est élevée par les habitants de Busiris à Balbillus, préfet romain, pour quel bienfait, 138 b; Dioclétien prive l'Egypte de son atelier monétaire, 233 b; Auguste abolit l'usage de l'année vague des Égyptiens, et leur impose l'année fixe; de là l'ère d'Auguste, 239 a, b; dans un petit temple de Thèbes, les empereurs Hadrien et Othon ou ses successeurs sont représentés faisant des offrandes aux divinités égyptiennes, 250 a — 251 a; Auguste, Caligula, Trajan, continuent, sans la terminer, l'édification d'un temple dans la Nubie, 312 a.

B

Bacchus : ses principaux emblèmes sont figurés auprès d'Osiris, 127 a.

Bateleurs du Kaire : ils emploient dans leurs tours le lézard nommé *tupinambis* du désert, et la vipère hajé; forment une corporation qui rappelle les anciens *psylles*; sont appelés pour purger de serpents les habitations, animent les fêtes du Kaire par leurs tours; quelques-uns découvrent un serpent dans le palais qui était habité par le général Bonaparte; par quel moyen, 19 b. — 21 b.

Belzoni : importance de deux inscriptions qu'il a trouvées à Philæ, 223 b; avait exécuté à Paris le modèle exact du tombeau, par lui découvert, de Ménephtha Ier, 323 b; il en a publié en un grand atlas les principaux sujets, sculptés ou peints, 328 a, b.

Béni-Hassan, lieu remarquable par plusieurs hypogées, 166 b, 167 a; un de ces monuments, à colonnes doriques, est le tombeau d'un chef militaire, 362 b.

Bérénice, reine dont la chevelure forme une constellation, 419 b, 420 a, faisait élever des chevaux pour concourir dans les jeux Olympiques, ibid.

Bérénice, nom donné à quatre villes, leur situation, 432 a, b.

Bichir, poisson du Nil, d'une forme singulière, 18 b.

Biot, cité sur les notions astronomiques auxquelles sont arrivés les Égyptiens, sur le rapport de leur année vague à l'année vraie, sur la répartition des emblèmes interprétés par Champollion le jeune, 97 a — 99 a; a développé, dans un ouvrage spécial, l'opinion de Champollion sur la date de l'institution du calendrier égyptien, a reconnu la simplicité de la notation de leur année vague, de son rapport avec les variations du Nil, et en déduit plusieurs conséquences, 240 a, 244 a.

Bubastis, ville remarquable par les ruines d'un grand temple; quels rois l'avaient ornée de grands édifices, 361 b.

Byssus (toiles de). La classe sacerdotale en livrait chaque année une certaine quantité au fisc royal, 90 a; servait à faire les bandelettes des momies, à l'habillement, surtout à celui des prêtres; était probablement le coton; les temples renfermaient sans doute des fabriques de ces tissus, 192 b, 193 a.

C

Calliaud (M.) s'est beaucoup rapproché des sources du Nil, 9 b; recueille des œufs de crocodile qui éclosent dans sa barque, 22 a; dépeint les *Berbers* ou *Barabras*, habitants actuels de la Nubie, 27 b; a découvert et copié la plus célèbre des *tables généalogiques*, 265 b; description, explication de cette table, 271 a — 272 a; a retrouvé de riches mines d'émeraudes, 432 6.

Calasiries, Hermotybies, dénominations des guerriers au temps d'Hérodote, 146 a.

Calendrier : point de traces authentiques de son institution première en Égypte; usage dès la plus haute antiquité, d'une année de 365 jours, sa division; les Égyptiens savaient quelle partie du jour manquait à leur année civile, et l'avaient probablement fait connaître aux Grecs; noms des mois et leurs signes, 234 a — 235 b; division de l'année et des travaux de la culture en trois périodes égales d'après les variations du Nil, 235 b, 236 a; période *sothiaque* ou *cynique* ou de 1460 ans, ce

qui y a donné lieu; importance pour le calendrier du lever héliaque de l'étoile Sirius, 226 a — 237 b; usage d'une période lunaire; période de sept jours, période de trente ans ou des grandes panégyries, 237 b; coïncidence du premier jour de l'année vague avec le premier jour de l'année fixe, 237 b — 238 b; ère de Nabonassar, ère d'Auguste; à quelle année remonte l'institution régulière du calendrier égyptien; ouvrage spécial de M. Biot sur ces faits et leurs conséquences, 238 b — 240 a; calendrier des fêtes religieuses; deux planches représentent toutes les expressions graphiques relatives aux mesures, au calendrier, aux dates; un tableau expose les signes hiéroglyphiques des mois et ceux des *cinq jours célestes;* chaque mois et chaque jour placés sous la protection d'un personnage divin; les personnages emblématiques des douze mois sont reconnus par Champollion; 240 a — 244 a; sous quel roi a eu lieu un certain renouvellement du cycle sothiaque, 353 a.

Callixène de Rhodes, dans son histoire d'Alexandrie, donne la description détaillée d'une fête qui y fut célébrée; époque et objet de cette fête; extrait de cette description, 64 a — 66 b.

Cavalerie, n'entra pas dans la composition de l'armée égyptienne, 148 b; discussion à ce sujet sur les paroles de Moïse, ibid.

Cerbère, le même que le *Chien de Typhon*, placé par les Égyptiens dans l'Amenthi (l'enfer), 127 a, b.

Chameau, paraît avoir été inconnu aux anciens Égyptiens pour leur service, 196 a.

Champollion le jeune, cité dans la discussion sur la race des anciens habitants de l'Égypte, 27 b; sur la série de peuples figurée dans plusieurs bas-reliefs des tombeaux royaux, 30 a — 31 b; sur les tombeaux des rois, qu'il a vus en 1829, 51 b — 57 b; sur un tableau représentant les signes de l'astronomie et de l'astrologie, 103 b — 106 a; sur un tableau représentant le jugement de l'âme, 130 a; sur la bibliothèque du Rhamesséion de Thèbes, 135 b; sur les *Livres hermétiques*, 139 b; sur le *Pimander* d'Hermès Trismégiste, 140 b; sur les spéos d'Ibrim et de Silsilis, sur les monuments de Beit-Oually en Nubie, sur les grottes de Beni-Hassan, 164 a — 166 b; sur un papyrus qui contient, presque en son entier, un panégyrique de Sésostris, 169 a, b; son travail sur l'inscription de Rosette 222 b — 223 b; sur la notation graphique des mois et des jours complémentaires, 235 a, b; sur la liaison du lever de l'étoile Sirius et du commencement de l'année, 236 b, 237 a; sur la date de l'institution régulière du calendrier, 240 a; sur la recherche, dans les monuments, des traces de la philosophie égyptienne; sur la découverte qu'il fit, dans un temple de la Nubie, d'une nouvelle génération de dieux, complément du cercle des formes d'Amon, 245 b, 246 a; recueille dans le tombeau d'un roi la plus ancienne représentation relative au lever de l'étoile Sirius, 328 b; explique une difficulté historique sur le règne de la reine Amensé, 304 a — 306 a, découvre la grotte (spéos Artémidos) qui forme un temple souterrain, 324 a — 325 b; décrit sur les lieux, en 1829, un petit temple de Thôth (Hermès), 442 a et suiv.

Chat, était consacré à la déesse *Pascht* ou Bubastis (Diane); des *momies de chats* se trouvent en très-grande quantité près du village Béni-Hassan-el-Aamar, 324 b — 325 b.

Chauves-souris : très-abondantes en Égypte; de huit genres distincts; celle qui est appelée *roussette* est susceptible d'éducation, 23 a, b.

Chevaux, étaient d'une belle race, 196 a.

Chine : n'était vraisemblablement pas inconnue à l'Égypte, 85 a.

Christianisme, ses premiers fondements en Égypte, 469 b; résidence du patriarche, d'abord à Alexandrie, puis au Caire; mode singulier de son élection, 469 b, 470 a; sous quel empereur s'établit la secte qui constitue l'Église actuelle des chrétiens d'Égypte, 479 b.

Chronologie, divisée en deux parties : *historique* ou fondée sur des monuments contemporains; *systématique* ou non appuyée de ces monuments, 264 a — 265 b; à l'appui de la première : la *vieille chronique* de George le Syncelle, les listes de Manéthon, les *tables généalogiques* d'Abydos; monuments divers; exposition et explication de tous ces documents, 264 a — 275 a; calculs qui établissent la date de la naissance de Ptolémée Épiphane et celle de la mort de son père Philopator, 423 a — 424 a.

Circoncision, prescrite par les lois égyptiennes, 40 b — 41 a, 113 a.

Classe des militaires, devenue le premier ordre de l'État sous Ménès; était pourvue d'une dotation territoriale; force de l'armée au temps d'Hérodote, 146 a — 147 a; distribution du service; émigration d'un corps de cent mille hommes et par quel motif, 147 a, b, 170 b; restes d'une enceinte aux environs de Thèbes, laquelle est présumée avoir été un établissement militaire; taux moyen de la force de l'armée, armes diverses, manœuvres, le roi chef suprême; usage de la cavalerie inconnu, explication, sur ce point, de la tradition de Moïse, 147 b — 149 a; intérieur des camps connu d'après les monuments; armures, disposition dans les marches; les peintures découvertes dans le tombeau d'un chef militaire représentent de nombreux objets d'armement; forme des enseignes, 149 a, 150 b; armes conservées dans nos musées, 167 a, b; puissance militaire de l'Égypte attestée par une multitude de tableaux homériques qui retracent, entre autres faits, la prise de Jérusalem, les victoires de Rhamsès le Grand ou Sésostris, celles de son père, du roi Horus, les chefs de diverses nations faits prisonniers, une bataille navale; puis les campagnes de Rhamsès-Méïamoun, 150 b — 160 b; nouveaux détails sur les conquêtes de Sésostris, récit qui en est fait à Hérodote par les prêtres, témoignages récemment découverts, fruits de ses victoires, 160 b — 163 b; monuments élevés par les anciens Pharaons au delà de Syène; dans la Nubie; spéos d'Ibrim qui appartiennent à différents règnes; celui de Silsilis pour le roi Horus, 163 b — 166 a; autres monuments de faits d'armes à Beit-Oually, en Nubie, à Beni-Hassan, 166 a — 167 a; les militaires accomplissaient les devoirs prescrits par la religion, 167 a; le scarabée faisait le cachet de cette classe; le vautour et l'épervier étaient l'emblème de la victoire; quels présages fournissait le vautour, 167 b; représentation d'un combat naval; monuments de deux officiers de la marine, 167 b, 168 a, b; papyrus précieux qui contient surtout, presque en son entier, un panégyrique de Sésostris, 168 b — 170 a; un roi, abandonné des militaires qu'il avait privés de leurs terres, est défendu par la classe des marchands et des artisans, réflexion sur ce fait, 170 a, b; les Cariens et les Ioniens se rendent en grand nombre auprès de Psammétichus, qui leur donne des terres et les incorpore dans la classe des militaires, 367 b; sous ce roi, émigration en Éthiopie d'un nombreux corps de troupes, par quel motif, 368 a.

Classe populaire, troisième ordre de l'État; jusqu'à quel point elle contribua primitivement à l'élection des rois, question indécise; mais prononça un jugement sans appel sur les rois après leur mort; noms *martelés* dans des monuments, 171 a — 173 a; familles habituellement nombreuses; habillement simple, race belle et saine, mais un peu grêle; habitations particulières, vastes, avec jardin; nourriture : pains de *sorgho* ou *doura*, viandes, poissons, miel, fruits et diverses productions, vin, bière de grain, 173 a — 176 a; pour boisson habituelle l'eau salutaire du Nil qu'ils clarifiaient par un procédé usité encore de nos jours; description de la façade d'une habitation, du jardin qui en était une dépendance ordinaire, décoration de la maison par des peintures à fresque, 176 a — 178 a; meubles ornés de sculptures; la classe la plus humble abondamment pourvue du nécessaire, 178 a — 179 a; objets d'habillement, ustensiles de toilette, bijoux et objets de parure : ornements d'oreilles, colliers, anneaux et bagues, bracelets, bijoux de formes carrées, 179 a — 182 b; ustensiles domestiques : vases; meubles, 182 b; 183 a; instruments et produits des arts et métiers : armes, instruments de musique; tissus, 183 a, b; objets relatifs aux jeux et aux amusements de l'enfance, 183 b; description de tableaux peints dans le tombeau d'un personnage distingué et représentant, 1° les détails de sa vie intérieure, 2° le service de l'extérieur, 3° la maison de campagne avec un nombreux domestique; état numérique de ses bestiaux, 184 a — 186 a; chasse, pêche, délassements, jeux, 186 b; le Nil, auteur de toute fécondité; précautions pour l'entretien et la conservation des canaux, honneurs divins rendus à ce fleuve, 187 a — 188 b; labourage, semailles après lesquelles la terre est foulée par quelques animaux; récolte; rafraîchissement de l'eau du Nil; usage de la charrue et de la houe; moisson, faucille égyptienne; conservation du grain, l'usage des silos n'y a été probablement pas inconnu; culture et récolte du lin; le byssus, probablement le coton, 188 b — 193 a; nourriture : *lotus nymphæa*, graine et racine, tige du papyrus, poisson, légumes, vin de diverses qualités, bière ou autres liqueurs fermentées, fruits très-variés, ail et oignon d'une saveur moins âcre que les nôtres, 193 b — 195 a; le dattier, les pâtu-

rages de la basse Égypte, chevaux d'une belle race, 195 a — 196 a; poulets éclos dans des fours, 196 a — 197 a; perfection des tissus et des teintures, 197 b — 198 b; grands ouvrages d'architecture, mise en œuvre des métaux, procédés chimiques, art de l'émailleur, fabrication de la porcelaine, du verre coloré et non coloré, du stuc, dorure du bois et du bronze, mosaïque de pierres ou d'émaux de couleur, mastic dur, appliqué en relief et doré, vases murrhins artificiels, bronze employé pour les ustensiles et les armes, 199 a — 201 b; considérations sur l'antique éclat des institutions égyptiennes, sur les prodiges de leur architecture, de leur mécanique, sur l'état de leur commerce et de leur marine, 201 b — 206 a; routes qui rendaient à Thèbes et à Memphis, 206 a, b; vicissitudes de grandeur et d'infériorité jusqu'à la fondation d'Alexandrie; témoignages de sa grandeur dans un des tombeaux de Gournah; Fourier cité sur ce sujet, 206 b — 211 b.

Classe sacerdotale; ses attributions; primitivement souveraine, elle cède ensuite le premier rang au roi, ses possessions et revenus; un droit lui était payé pour les momies déposées dans les tombeaux, 86 b — 89 b; payait au fisc royal certains tributs, 89 b — 90 b; tout membre de cette classe était tenu de faire chaque année un voyage par eau à Alexandrie, 90 b; le roi intronisé et sacré dans une assemblée générale de cet ordre, hérédité des fonctions établie par l'héritage de la terre; mariage des prêtres, leurs fils sont fixés dans la classe; concours des prêtres dans toutes les affaires publiques, 90 b — 93 a; professaient la médecine et la chirurgie, 93 a, b; avaient dans leurs attributions la momification des corps, 94 a — 95 b; combien elle influait sur la salubrité de l'air, ibid.; étaient astronomes; d'après quelles planètes ils avaient nommé chacun des sept jours de la semaine, 96 a, b; discussion sur leurs notions astronomiques, mêlaient l'astrologie et l'astronomie; jusqu'à quel point l'astrologie fut en vogue dans l'empire romain, 97 a — 101 b; thème natal de l'univers, 101 a; exemple d'un autre thème natal, formulé sous le règne d'Antonin, 101 b — 102 b; prodiges de la magie, 102 b — 103 b; représentation des signes les plus apparents de l'astronomie et de l'astrologie, 104 a — 106 a; les diverses parties du corps de l'homme mises sous la protection de diverses planètes, 106 a; les zodiaques et la description des temples de *Dendérah* et d'*Esnèh*, 106 b — 111 a; fonctions et noms divers des prêtres, costumes, tête rase, circoncision, tissus de lin, instruments et ustensiles, 111 b — 114 b; il y avait aussi des prêtresses, 115 a, b; 341 statues de grands prêtres montrées à Hérodote, 116 a — 117 b; tradition des prêtres sur la guerre de Troie, sur Pâris et Hélène, 117 b — 120 b; quels furent leurs disciples parmi les Grecs; Moïse, 120 b — 123 a; *Rituel funéraire; Livre des manifestations à la lumière; tableaux symboliques*, 123 a — 126 a; jugement de l'âme, *les champs-Élysées, les récompenses et les peines*, métempsycose, Thoth, livres écrits par divers Égyptiens, *livres hermétiques*, description de quatre cercueils sacerdotaux, 126 a — 145 b; deux grands prêtres, à l'époque de la 20e dynastie, montent sur le trône, 356 a, b; deux fils de rois, d'abord grands prêtres, portent ensuite la couronne, 360 a, b; Psammétichus II, honoré aussi d'un sacerdoce, 370 b.

Clément d'Alexandrie (Saint), cité sur la magnificence des temples égyptiens, 26 a; sur le prêtre nommé *Horoscope*, 99 a, b; sur les cérémonies religieuses et les livres d'Hermès, 136 a, 137 a.

Combats sur terre et sur mer : disposition des troupes de diverses armes; genre de manœuvre des vaisseaux; quelle place occupait le roi, 58 b, 148 a, b.

Costumes des rois dans leurs fonctions publiques, 55 a.

Coudée, seule mesure de longueur dont nous ayons la grandeur, très-probablement certaine. V. Système numérique.

Crânes des Égyptiens, beaucoup plus épais et plus durs que ceux des Perses, 378 a.

Crocodile : ce qu'en dit Hérodote; sa narration est rectifiée sur quelques points; habitudes du crocodile; ses ennemis, dureté de sa peau, etc.; cinq espèces, 21 b — 23 a; celui de l'Égypte est plus timide que celui des autres climats, 24 a.

Cuivre : deux mines en ont été exploitées en Arabie sous l'autorité des Pharaons, 201 b.

Culte. — Consécration par les Égyptiens de certains animaux et végétaux à des divinités diverses, 25 b — 26 b; crocodiles sacrés : avaient, d'après les récits faits à Hérodote, leurs tombeaux dans la partie souterraine du labyrinthe, 37 a; chaque particulier pouvait établir chez lui des chapelles, 184 a; ordre des principales fêtes

célébrées dans le grand temple d'Esnèh, calendrier sacré qui contient le tableau de toutes les fêtes de l'année, 240 b, 241 a.

Culture : variété des travaux et des récoltes, 14 a, b; labourage, semailles, récolte du blé, celle du lin, le byssus (probablement le coton), 188 b — 193 a; divisée en trois époques d'après le temps et le retour de l'*inondation*, 235 b, 236 a.

D

Dattier, utile jusque dans ses derniers filaments, 195 b.

Dendérah. — L'extrémité de la partie la plus ancienne du temple appartient au règne de Cléopâtre et de Ptolémée Césarion, 465 a, 466 b; plusieurs autres parties y sont du temps d'Auguste, d'autres exécutées sous divers empereurs, 466 b, 467 a (V. Zodiaques).

Diane ou Artémis, la déesse *Pascht* ou *Bascht* (Bubastis); le chat lui était consacré, 325 a, b.

Diodore de Sicile, cité sur l'assertion des Éthiopiens que l'Égypte est une de leurs colonies, et sur la conformité des usages chez les deux peuples, 28 a; sur le pouvoir des prêtres en Éthiopie, 34 b; sur la loi contre les faux-monnayeurs, 39 a, b; sur les sacrifices humains en Égypte, 43 b; sur l'étude de l'arithmétique et de la géométrie que les prêtres enseignaient aux enfants, sur l'*astrologie* cultivée par les prêtres égyptiens qui prédisaient l'avenir, 99 a; sur les poèmes en l'honneur de Sésostris, 137 b, a séparé la mythologie des Égyptiens de leur histoire dont il n'a voulu exposer que les faits principaux, 276 a, b; a mentionné, sans les nommer, plusieurs rois qui ont vécu dans l'oisiveté, 290 a; a décrit les actions d'Osymandyas et son tombeau, 291 a, b; son texte sur Sésostris est certifié par les monuments, 332 a — 335 a; n'est pas assez précis sur la durée de son règne, 339 a, b; cité sur les derniers rois de la 19e dynastie, et les premiers de la 20e, 354 a, b; sur le roi Bocchoris, 362 b, 363 a; sur Psammétichus, 368, a, b; sur le pouvoir des prêtres éthiopiens, dont le joug est brisé par le roi Ergamène, 417 a, b; sur la mort d'Aristomène que Ptolémée Épiphane fait mourir par la ciguë, 429 b.

E

École d'Alexandrie (V. Alexandrie).

Écriture. V. Langue et Écriture, 211 b et suiv.

Égypte : sa situation, sa destination naturelle; doit au Nil sa fertilité, 1, a, b; l'obscurité couvre ses origines; gouvernement d'abord sacerdotal, devenu monarchique; la nation divisée en classes; des révolutions intérieures donnent lieu à plusieurs dynasties, idée générale des arts et de l'industrie, 2 a — 3 b; état physique, division en trois régions, montagnes; aspect diversifié suivant les trois saisons de l'année égyptienne; culture et plantes principales, 3 b — 7 a; exhaussement du sol de la basse Égypte, considérations sur le commencement et la progression de ce phénomène, 12 a; culture riche et variée; climat généralement salubre, mais sujet à la peste et à des vents nuisibles, 14 a — 15 a; oasis, leur situation, description de la plus célèbre, celle de Jupiter Ammon, visitée par plusieurs héros de l'antiquité et par Alexandre le Grand, 15 a — 16 b; mer Rouge, 16 b — 18 a; animaux qui lui sont particuliers, 18 a — 24 a; végétaux, papyrus, 24 a — 25 b; population et ses variations à diverses époques 26 b — 38 a; gouvernement, d'abord théocratique, puis monarchique, à dater de Menai ou Ménès, 33 a — 35 b; état politique de la nation; division des citoyens en classes et en professions, du royaume en préfectures ou *nomes;* assemblées générales de députés de la nation dans le labyrinthe, 33 b, 38 b; lois, parmi lesquelles il en est une qui tolère le vol, question des sacrifices humains, procédure, 38 b — 50 b; état de la famille royale, monuments érigés aux rois, obélisque de Louqsor, 50 b — 86 b; classe sacerdotale, astronomie, astrologie, tradition sur Pâris et Hélène, Moïse, rituel funéraire, livres d'Hermès, momies de divers prêtres, 86 b — 145 b; classe des militaires, dotée de propriétés territoriales; service, dans des stations ou dans des villes frontières, déféré aux divers corps; avait le roi pour chef suprême; tableaux, relations et monuments attestant les victoires de plusieurs rois, 146 a — 170 b; Classe populaire, juge des rois après leur mort, intérieur

de la famille, habitations, arts et métiers, culture, commerce, antiquité de la civilisation, 171 a — 211 b; langue et écriture, 211 b — 228 b; système numérique, système métrique, monnaie, calendrier, 228 b — 244 a; religion, renfermant trois points principaux : le *dogme*, la *hiérarchie*, le *culte*, 244 a — 260 a ; funérailles et pratiques diverses pour l'embaumement des corps, 260 a — 264 a; chronologie, 264 a — 275 a; précis historique, 275 a jusqu'à la fin.

Émeraudes (mines d'). V. Cailliaud.

Empereurs romains; comment plusieurs d'entre eux se sont montrés à l'égard des Égyptiens, V. Auguste, Précis historique.

Ératosthènes, un des gardes de la bibliothèque d'Alexandrie, a donné des mesures sur une partie du cours du Nil, 8 b.

Ère d'Auguste, 239 b.

Ère de Dioclétien ou des martyrs, 474 a.

Ère de Nabonassar, quel en fut le premier jour, 239 a.

Ère dionysienne, son origine, son point de départ, 415 a, b.

Ergamène, roi d'Éthiopie, duquel on voit encore des monuments, renverse violemment le gouvernement théocratique de ce pays, 417 a, b.

Éthiopie, berceau de la population égyptienne, 28 a et suiv.; a donné à l'Égypte le joug théocratique établi chez elle, 34 b; dans plusieurs temples de la Nubie, élevés par des rois éthiopiens, on trouve des traces de la conformité du culte, de l'écriture hiéroglyphique et des principales institutions chez les deux nations, 417 b (V. Ergamène).

Eucharistè, second surnom donné à Épiphane, 429 b; c'est lui qui a introduit cet usage de deux surnoms, ibid.

Ezéchiel, a transmis une tradition sur la destinée des dynasties égyptiennes, 464 b

F

Fakaha, poisson du Nil; il fournit une nourriture abondante; de sa peau gonflée les enfants se font un ballon pour leurs jeux, 18 b, 19 a.

Fayoum, province désignée par différents noms sous les Grecs et les Romains, remarquable par le réservoir nommé lac du Fayoum ou lac Mœris; de quel souverain il est l'ouvrage, son étendue, sa destination; salure considérable de son eau, 12 b — 14 a; dans cette province était aussi le *labyrinthe*, 37 b — 38 b; formait le nome Arsinoïte, 432 b.

Femmes. — Leur condition civile ne paraît en rien avoir été inférieure à celle des hommes, 42 b, 56 b, 57 a, 164 b; il y a même eu des prêtresses, 115 a, b; un roi de la 2e dynastie les appelle à la succession de l'autorité royale, 278 a; plusieurs ont été reines (voyez Précis historique : 6e, 12e, 18e dynastie).

Fête célébrée à Alexandrie l'an 284 avant le christianisme, pour l'inauguration du règne de Ptolémée Philadelphe, sa description détaillée, 64 a — 66 b, 411 b.

Fourier, membre de la commission d'Égypte, cité sur les antiquités astronomiques observées en Égypte, 97 a; sur la puissance du sacerdoce, 121 b; sur l'état général et les époques principales de la civilisation égyptienne, 209 b — 211 b.

G

George le Syncelle, nous a conservé la *vieille chronique*; tableau qu'elle présente des diverses dynasties; discussion et comparaison avec les listes de Manéthon, 266 b — 268 b.

Germanicus va examiner les antiquités de l'Égypte, il y interroge les prêtres, 346 b, 347 a, 467 b.

Girafe, était un des animaux amenés par les peuples vaincus ou tributaires, 208 b.

Gouvernement, d'abord théocratique, importé de l'Éthiopie; puis monarchique à dater de Menaï ou Ménès, 33 a — 35 b.

Granit rose (belles carrières de) près de Philæ, 367 b; une inscription grecque, relative à une ouverture nouvelle de carrières dans cet endroit, porte le nom de Géta, 477 b.

Grecs ioniens; quinze, hommes, femmes ou enfants, paraissent avoir été figurés comme prisonniers dans une peinture qui décore un tombeau, 166 b, 167 a.

H

Hadrien (l'empereur) parcourt l'Égypte avec l'impératrice Sabine : ils y entendent la statue parlante de Memnon. Lettre d'Hadrien au consul Servianus sur l'opinion qu'il a conçue de l'Égypte, 471 a, b.

Héphaistos, Vulcain, *ouvrier divin* chez les Égyptiens, désigné par le nom Phtha, 255 b, 256 a.

Hérodote, cité sur les sources du Nil, 8 a; sur les travaux pour le lac Mœris, 13 a; sur la destruction de l'armée de Cambyse par un vent brûlant; 14 b, 15 a, 378 a; sur la *fontaine du Soleil*, 15 b et suiv.; sur le *tupinambis* qu'il appelle crocodile terrestre, 19 b; sur le crocodile, 21 b, 22 a; sur la couleur de la peau des Égyptiens et leurs cheveux crépus, 26 b; sur le *labyrinthe*, 36 b, 37 a; sur l'introduction de l'or et de l'argent monnayé en Égypte par les Perses, 39 a; sur l'assertion que les sacrifices humains avaient eu lieu en Égypte, 43 b, 44 a; sur les prêtres du temple de Phtha, à Memphis, 63 b; rapporte qu'il n'y eut point de prêtresses en Égypte (assertion contestée par l'auteur); donne des détails sur leurs fonctions, leur manière de vivre, leurs divers colléges, le pontife suprême, la série chronologique des statues des grands prêtres, 115 a—117 b; ce qu'il a recueilli des prêtres égyptiens sur la guerre de Troie, sur le débarquement à l'une des embouchures du Nil, de Pâris et d'Hélène, laquelle fut retenue seule en Égypte, etc., etc., 117 b — 120 b; Isis et Osiris, et ce que les Egyptiens ont dit sur les transmigrations de l'âme, 133 b, 134 a; Hérodote a vu leurs annales nationales, 138 a; les dit adonnés à l'astrologie, 99 b, 100 b; donne des renseignements sur la composition et la force de l'armée, 146 b, 147 a; sur les victoires de Sésostris, 161 a, b; sur la facilité de la culture, 188 b; sur l'emploi des animaux pour fouler les grains ensemencés, 189 a; sur le montant de la dépense en légumes pour les ouvriers qui construisirent une des pyramides, 195 a; sur la connaissance, établie chez les Égyptiens, de la différence entre leur année vague et l'année solaire, 235 a; sur leur usage de placer chaque mois et chaque jour sous la protection d'un personnage divin, 243 a; sur la croyance des Thébains en un dieu unique, 244 b; ce qu'il a rapporté sur Sésostris est confirmé par les monuments, 332 a—335 a; il est cité sur la fuite de Sennachérib, 365 a; n'est point d'accord avec Manèthon, ni avec les monuments sur la fin de la dynastie éthiopienne, 365 a, b; a donné une description de la ville de Saïs qu'il avait vue avant sa décadence, 367 a; est cité sur les règnes de Psammétichus, de son fils Nécos (Néchaô II suivant Manèthon), sur le canal de communication entre les deux mers, 367 b — 369 b; sur Psammètichus II, nommé par lui Psammis, sur Apries, 370 b—372 b; sur les propylées construits à Saïs par Amasis, 374 a; sur les dons faits par Amasis au temple de Delphes, 376 a; sur la conquête que ce roi fit de l'île de Chypre, ib.; visite auprès de Péluse, le champ de bataille où étaient encore amoncelés séparément les ossements des Perses et ceux des Égyptiens, son observation sur la différence de dureté entre les crânes des uns et ceux des autres, 378 a.

Hippopotame, se voit dans les parties les plus méridionales du Nil; n'attaque pas l'homme, 24 a.

Histoire naturelle. — Plantes, fleurs et arbres remarquables, 6 a, b; le Nil et ses inondations (V. Nil); salure considérable de l'eau du lac du Fayoum (lac Mœris), 14 a; productions, climat, vents nuisibles, 14 a — 15 a; comment le chameau se soustrait à leur influence, 15 a; animaux particuliers à l'Égypte : poissons; oiseaux; reptiles; couleuvres et serpents; lézards et crocodiles; ibis; chauves-souris et roussette, hyène et chacal; hippopotame, 18 a — 24 a; quelques lions paraissent y avoir été apprivoisés dans l'antiquité, celui du vice-roi actuel de l'Égypte reste habituellement auprès de lui, 24 a; quelques-uns ont accompagné les rois dans les combats, 148 b, 291 a; plantes légumineuses, céréales; blé barbu trouvé dans des tombeaux; papyrus, 25 a — 25 b; byssus (probablement le coton), des toiles en étaient vraisemblablement fabriquées dans les temples, 90 a; conclusion sur la position constante de l'axe terrestre, d'après l'orientation de la grande pyramide, 281 a; grès, cette pierre se voit dans plusieurs constructions des plus anciennes, 292 b, 310 b; servit à bâtir un grand édifice à Kourna, 327 a; était la matière de deux colosses aujourd'hui brisés, 315 a; des montagnes de grès à Silsilis semblent avoir été brisées par le Nil, 330 b;

il y en avait des carrières à Thorrah, près de Memphis, 367 b; des lions, des lévriers, des chacals vivants étaient donnés en tribut par des pays situés au midi de l'Égypte, 312 b; une observation physiologique, sur la ressemblance des enfants à leur père ou à leur mère, reçoit son application d'une sculpture qui représente la mère d'Aménophis III, 317 a, b; quelques fragments nous sont restés des commentaires de Ptolémée Evergète II, spécialement sur la zoologie, 441 b.

Histoire sainte: à quelle dynastie répondent le règne de David, celui de Salomon et quelques événements mémorables de cette histoire, 358 a — 359 b; de quel roi de l'Égypte Osée implore le secours, 364 a; Ézéchias secouru par un roi de la dynastie des Éthiopiens contre Sennachérib; discussion à ce sujet, sur la tradition de la Bible et sur le récit d'Hérodote, 365 a; Jérusalem et le royaume de Juda tributaires de Néchaô, 369 b, 370 a.

Hyène: elle se trouve en Égypte; elle y est peu redoutée, 23 b.

Hypathia, fille du mathématicien Théon, enseigne à Athènes et à Alexandrie la philosophie d'Aristote et de Platon: elle meurt sous les coups d'assassins suscités par les *parabolans*, 447 b.

I

Ibis, oiseau de passage; deux espèces; a été fréquemment embaumé par les Égyptiens; ne détruit point les serpents; était consacré au dieu Thôth (Hermès); a donné, dit-on, l'idée du clystère, 23 a.

Ibsamboul, lieu remarquable par un grand temple creusé dans une montagne, 151 b et suiv.; par les colosses monolithes qui en décorent l'entrée, 334 a; par les figures tracées sur les colonnes du temple d'Athôs, 337 b, 338 a.

Ichneumon, animal susceptible d'éducation; ses habitudes; destructeur de plusieurs animaux et des œufs du crocodile; de quelle manière, au dire des anciens, il attaque les plus grands serpents, 23 b.

Inde: elle avait des relations commerciales avec l'Égypte, 162 b.

Invasion de l'Egypte par des barbares venus de l'Orient, durée de leur séjour, 147 a. (Voyez le Précis historique, 17e et 18e dynastie); seconde invasion, de peu de durée, 345 a, b; invasion par les Éthiopiens sous Sabâcon, fondateur de la 25e dynastie, 363 a; invasion par les Perses sous Cambyse, fondateur de la 27e dynastie, 376 b et suiv.; invasion d'Alexandre, suivie de l'établissement des 31e et 32e dynasties, 387 a et suiv.; invasion des Éthiopiens réprimée par le préfet romain Pétronius, 466 a; des Perses qui s'emparent d'Alexandrie, 749 a; enfin d'Amrou en 641, 480 a, b.

Ipsus (la journée d'), décide du sort d'Antigone, 407 b.

J

Joseph, fils de Jacob, premier ministre d'un des rois *pasteurs*, fait du sol de l'Égypte la propriété du souverain, 42 b, 43 a; à quelle époque il fut amené en Égypte et en obtint ensuite l'administration; accord de l'époque de la venue d'Abraham en Égypte, de l'âge de Joseph, du voyage de ses frères et de la mort de Jacob, 298 b — 300 a.

Josèphe, historien juif, a rapporté textuellement un extrait de l'histoire de Manéthon, 294 a; ses listes ont été copiées par les abréviateurs venus après lui, d'où l'oubli des noms de plusieurs Pharaons, 295 b, 296 a; donne ceux des rois pasteurs et la durée de leur dynastie, 297 b, 298 a; avoue, d'après Manéthon, leurs incursions et leurs pillages, 298 a; rapporte que les rois de la Thébaïde leur faisaient une guerre continuelle, 300 a, b.

K

Karnac lieu remarquable par d'immenses constructions, dues en grande partie à Mœris, 310 a; qui a orné ce palais d'une table des rois ses prédécesseurs 311 a, b.; une foule de bas-reliefs y retracent les campagnes glorieuses de Ménephtha Ier en Asie, 327 b.

Kourna (palais de) à Thèbes, édifié en partie par Ménephtha Ier, terminé par son fils, Sésostris: monument des plus remarquables sous le rapport de l'art. 325 a et suiv. (V aussi Ménephthéum).

L

Labyrinthe, vaste édifice décrit par Hérodote et par Strabon; destiné à la réunion des députés des provinces de l'Égypte, 36 b —38 b; imité à Cnosse par les Grecs, 38 b; à quel roi en est attribuée la construction, 289 b.

Lac Mœris, dans quelle partie de l'Égypte en restent les traces, son étendue, sa destination, à quel roi l'Égypte en fut redevable; son nom actuel, degré de salure de son eau, 13 a — 14 a, 311 a; produit de la pêche de ce lac sous la domination des Perses, 379 a.

Langue et écriture : origine inconnue; langue commune à l'Égypte et à l'Éthiopie; toujours la même jusque sous les empereurs romains; au cinquième siècle de notre ère traduction en langue égyptienne de l'Ancien et du Nouveau Testament; dans notre dix-septième siècle un prêtre chrétien en avait encore quelque usage, 211 b — 213 b; la langue *copte* est la langue *égyptienne*, quoique écrite en grande partie avec d'autres caractères, ce qu'attestent plusieurs savants et la *Grammaire égyptienne* de Champollion le jeune; comment la langue égyptienne a employé des mots exotiques, 213 b — 214 b; constitution de cette langue, trois principaux dialectes; sa grammaire, même dans la langue copte, n'a pas subi de notable changement; ouvrages écrits dans l'idiome copte, 214 b — 217 b; révolution qu'éprouva la langue par l'introduction du nouveau système graphique; *écritures* usitées dans l'ancienne Égypte : *hiéroglyphique*, *hiératique*, *démotique*, 217 b — 221 a; *expression* ou valeur graphique des signes divisée en *figuratifs*, *symboliques*, *phonétiques*, étude fructueuse, par Champollion le jeune, de l'inscription de Rosette et de deux inscriptions découvertes par Belzoni, 221 a — 224 a; antiquité de l'usage de l'écriture en Égypte; l'alphabet complet est publié dans la *Grammaire égyptienne*; explication graphique et grammaticale de deux lignes d'une inscription très ancienne, 224 a — 226 a; sur l'usage de cette langue à diverses époques et les traces que l'on retrouve de quelques autres langues de l'antiquité, sur l'introduction du nouvel alphabet, sur la durée de la langue copte, 226 b — 228 b; époque de la cessation de l'usage des anciennes écritures égyptiennes, 476 b, conservé seulement par les Jacobites ou Coptes, 479 b.

Larrey (le docteur), après de curieuses recherches, regarde les Abyssins, *Berbers* ou *Barabras*, comme réunissant les principaux traits de conformation qui caractérisent la race des anciens Égyptiens, 27 a b.

Letronne, établit que l'astrologie remonte chez les Égyptiens, aussi bien que l'astronomie, à une très-haute antiquité 99 a; cité sur le nom d'Eupator, probablement donné aussi à Ptolémée Philopator par la ville de Paphos, 425 b, 426 a; a donné la traduction de plusieurs inscriptions relatives à Évergète II, 445 b — 446 b.

Lions (plusieurs) contribuèrent à l'éclat d'une fête célébrée à Alexandrie, 66 a; un lion éduqué pour les combats suivait ordinairement ou précédait le char du roi, 148 b (V. Histoire naturelle); dans le camp, était accroupé près de sa tente, et surveillé, 149 b.

Livres utiles ou remarquables écrits par divers Égyptiens, 137 b, 138 a, b.

Lois égyptiennes, citées par les auteurs anciens sans une distinction suffisante des époques; par exemple celle contre les faux-monnayeurs, 38 b, 39 b; citation des principales, surtout de celle d'après laquelle le vol était toléré; époques auxquelles furent établies certaines lois, telles que la permission du mariage entre le frère et la sœur, celle de la dissolution du mariage; citation à ce sujet de ce qui avait eu lieu chez des rois antérieurs pour le droit d'hérédité des enfants; 39 b — 42 b; changement de la législation sous le gouvernement féodal des rois *Pasteurs*, 42 b, 43 a; discussion sur l'existence présumée des sacrifices humains en Égypte, 43 a et suiv.; administration de la justice; exposé, d'après un papyrus, d'un procès jugé à Thèbes 117 ans avant J. C., et du plaidoyer, 45 b — 48 b; supplique adressée à Ptolémée Évergète II, 48 b, 49 a; affaiblissement successif de la législation et de la puissance de l'Égypte, 49 b — 50 b.

Louqsor (obélisque de), de quelles carrières il a été tiré, 4 a; description détaillée de ce monument consacré à la gloire de Rhamsès II et de Rhamsès III (Sésostris), 79 a — 84 a; vœu de l'auteur sur une inscription à y graver 84 a, b; quel roi fut le fondateur des palais de Louqsor, ainsi que l'atteste une inscription traduite; détails sur les bas-reliefs et les décorations qui s'y voient encore, 313 b — 314 b; le roi Horus contribue aussi à

orner une partie de ces palais, 319 b; Rhamsès Ier en termine les quatre dernières grandes colonnes, et les bas-reliefs qui y sont conservés portent son prénom royal et son nom propre, 322 a.

Lucas (Paul), à son retour en 1704 de son premier voyage au Levant, fait un récit fabuleux de la cataracte de Syène; ce qu'il avait déjà vu aussi dans ses autres voyages, 10 a, b.

M

Magistratures et dignités en Égypte sous Ptolémée Évergète II, plusieurs titres en sont connus d'après une inscription grecque traduite par M. Letronne, 49 a, b.

Mammisi, petit édifice élevé à côté de chaque temple, sa destination; emblèmes figurés dans quelques-uns, 252 b — 254 a.

Manéthon; quel était le contenu de ses ouvrages, ce qui nous en reste, tableau, selon lui, des dynasties égyptiennes, observations, 267 b — 270 a.

Marbre blanc, rare en Égypte, 366 b.

Marine régulière, employée comme force de l'État, 168 a.

Médailles. V. Monnaie.

Médecine et chirurgie, professées par les prêtres, 93 a, b; l'emploi et la composition des remèdes, réglés par la loi, 138 b.

Médinet-Habou (palais de) à Thèbes, grand édifice, temple et palais, de la plus belle époque de l'art, 58 a, 59, 155 — 158, 241, 303 a, b; augmenté et décoré par Mœris, 309 b, 310; autour de ce monument s'élèvent ceux qui sont dus à plusieurs rois postérieurs; à quel règne en remontent les plus anciennes constructions, 346 a, b; les tableaux qui y subsistent encore font connaître toute la XIXe dynastie, 349 a — 353 a; sur quelques constructions est mentionné Tahraka, de la dynastie éthiopienne, 364 a, b.

Memnon (colosse, statue parlante de), 70 a — 71 a; discussion sur le phénomène des sons qu'elle rendait; de qui elle était réellement l'image, 71 a — 77 a; 313 a, b, 315 b, 316 a; est entendue par l'empereur Hadrien et l'impératrice Sabine, 471 a, b.

Memnonium, dans quel état sont les restes de ce monument, 69 b et suiv; ce nom est une dénomination inexacte du Rhamesséum ou Aménophium, encore existant à Thèbes, 291 b, 313 b; en l'honneur de quel roi y furent érigées plusieurs statues colossales, 314 b; résultats des fouilles qui y ont été faites, 315 a.

Memphis, sa distance du bras droit de la mer Rouge; dans cette contrée ont eu lieu les premiers évènements de la délivrance des Hébreux par Moïse, 17 a; fondée par Menaï ou Ménès, elle est fortifiée et devient la rivale de Thèbes, 35 a; les débris du temple de Phtha y subsistent encore, 63 a; ses communications commerciales, 206 b; idée de sa grandeur et de ses ruines, 286 b et suiv.

Menaï ou Ménès, état du sol de la basse Égypte lorsqu'il monta sur le trône, 11 b, 12 a; il établit la royauté héréditaire, 34 b.

Ménephthéum, ou palais de Kourna, commencé par Ménephtha Ier, et terminé par son fils Sésostris, découvert et décrit par Champollion le jeune, 324 a, 327 b.

Mer Rouge; sa position, sa direction, deux de ses bras forment une péninsule célèbre par plusieurs lieux mentionnés dans l'histoire sainte, et par le séjour de Moïse et des Israélites; élévation de ses eaux au-dessus de celles de la Méditerranée; Napoléon découvre le premier, dans le désert de Suez, les traces du canal qui a joint ces deux mers, 16 b — 18 a.

Mercure, Thôth des Égyptiens, 129 a, b; 134 a et suiv.; inventeur des poids et mesures, 230 b.

Mimaut (M.), a recueilli et transporté à Paris le livre des races royales égyptiennes, 271 b.

Minos, Éaque, Rhadamante; chez les Égyptiens, Horus, Api, Anubi, 129 b.

Mœris, date de son règne, gloire de son administration, constructions et monuments qui lui sont dus, 309 a — 311 b.

Moïse entreprend de délivrer les Hébreux de l'esclavage; par quels moyens il exécute son entreprise; quels lieux, parmi ceux qu'il a nommés, sont encore reconnaissables, 17 a — 18 a; sa naissance, son éducation, jugement porté sur lui par plusieurs écrivains, soit païens, soit chrétiens, 121 b — 122 b; a reçu son éducation à Memphis, 288 b; sous quels rois eurent lieu la sortie de l'Égypte et le séjour dans le désert de Sinaï, 340 a — 341 a.

Mokattam, petite chaîne arabique qui renferme les carrières de Thorrah et de Messarah, 280 a.

Momies : il en a été apporté en France plusieurs de crocodiles et d'ibis, 23 a; quel-

ques momies royales étaient dorées et chargées de bijoux, 55 a; les momies déposées dans les tombeaux payaient un droit aux prêtres, 89 b, 263 a, b; utilité de la momification, 94 a — 95 b; noms donnés aux prêtres chargés de cet embaumement, 112 a; description de quatre cercueils sacerdotaux conservés au Louvre, 144 a — 145 b; préparation des momies et détails sur les cérémonies funéraires qui se rattachaient à cet usage, 260 a — 264 a; description de dessins faisant partie d'un manuscrit sur papyrus, qui accompagnait une momie, 360 a.

Monnaie et médailles. La monnaie métallique paraît avoir été inconnue à l'Égypte, 3 a; une seule espèce de pièce formait probablement la petite monnaie; pour le reste, des anneaux d'or ou d'argent; monnaie introduite par les divers souverains étrangers, 232 b — 233 b; particularité dans les dates des monnaies frappées sous les premiers rois Lagides 414 b — 416 a; les monnaies d'Évergète font présumer qu'il fut maître de Tripolis de Syrie, 418 a; celles de Philopator ont toujours porté ce surnom, 421 a; avec quelle arme Épiphane voulut être représenté sur les siennes, 432 a; à quelle année du règne d'Évergète II s'arrêtent ses médailles à nous connues, 445 b; les monnaies frappées par Cléopâtre n'indiquent aucun roi qui ait régné avec elle, 459 a; l'Égypte reconnaît la première l'autorité d'Othon et frappe des monnaies à son nom, 468 b; il en est frappé à l'effigie de Hadrien et de Sabine, d'autres le sont à l'occasion de leur voyage en Égypte, 470 b; quelques-unes portent l'effigie de Pertinax et de Tatiana sa femme, 472 a; Firmus en fait frapper à la sienne, 473 b.

Montagnes : deux chaînes encaissent la vallée de l'Égypte, leur nature, distance qui les sépare, 4 a, b; des montagnes de grès, et d'autres de granit, paraissent avoir été très-anciennement brisées par le Nil, 28 a, 330 b. V. Mokattam.

Mythologie grecque, évidence de son origine égyptienne, 254 a — 256 b. V. Athénè, Bacchus, Cerbère, Diane, Héphaistos, Mercure, Minos, Nuit (la), Perséphonè, Pluton.

N

Néron, fait faire un voyage pour la découverte des sources du Nil, 8 b; une inscription rapporte un décret rendu par les habitants de Busiris à la louange de cet empereur, 468 a.

Nil : ses sources encore inconnues; influence de ses variations sur les vues des premiers législateurs de l'Égypte 1, a, b; explication d'une ancienne fable relative à la hauteur de ses accroissements, 5 a; origine de son nom, un culte particulier et des prêtres lui étaient décernés; représenté de diverses manières, il recevait aussi des Égyptiens un nom particulier; la célébrité de ses inondations et l'incertitude sur le lieu de sa source existaient dès la plus haute antiquité, récit d'Hérodote sur ce point, tentatives faites pour connaître ses sources, espérances sur la probabilité de leur découverte prochaine, 7 a — 9 b; cinq cataractes, état réel de celle de Syène méconnaissable dans le récit de Paul Lucas; d'après quel motif a été conservé cet obstacle à la navigation; débordements annuels, leur cause, leur résultat; salubrité de son eau; le portugais Albuquerque veut détourner son cours; 9 b — 12 b. Ce fleuve, à une époque que nous ne pouvons déterminer, s'est ouvert un passage à travers une montagne granitique, 28 a; son eau, quoique très-salutaire, a besoin d'être clarifiée, moyen employé pour cela par les anciens Égyptiens, et aussi de nos jours; elle fait la boisson du Grand Seigneur à Constantinople, 176 a b, nature du limon du Nil; précautions pour l'entretien et la conservation des canaux; honneurs divins rendus à ce fleuve, 187 a — 188 b; température de son eau, comment les anciens Égyptiens la faisaient rafraîchir, comment le font ceux d'aujourd'hui, 189 b, 190 a; le débordement du Nil, sa durée, avaient donné lieu au partage de l'année en trois saisons, 235 b, 236 a; le Nil semble avoir brisé des montagnes de grès à Silsilis, 330 b; le roi Nilus acquiert quelque renommée par ses travaux pour l'entretien des canaux, 354 b; habileté du préfet romain Pétronius dans la distribution des eaux du fleuve, 466 a.

Nubie : elle était intimement incorporée à l'Égypte, ainsi que l'attestent les spéos d'Ibrim et les monuments de Beit-Oually, 163 b — 166 a.

Nuit (la), Nyx chez les Grecs, est la déesse Bouto des Égyptiens, 254 a, b.

O

Oasis, îles de verdure au milieu des déserts : leur situation ; dans celle de Jupiter-Ammon, aujourd'hui de Syouah, était, selon Hérodote, la *Fontaine du Soleil* et le temple du Dieu ; Alexandre le Grand, d'après l'exemple de plusieurs héros, y va consulter l'oracle ; diverses ruines et l'existence de la fontaine attestent la vérité de la tradition ; utilité des oasis, 15 a — 16 b.

Obélisques égyptiens : sont tous monolithes ; à quelle époque fut probablement élevé le premier, 77 b, 78 a ; combien il y en a encore à Rome, villes où il en a été transporté, 78 a, b ; à quoi les Égyptiens les destinaient, 78 b, 79 a ; description de l'obélisque qui est à Paris (Voyez Louqsor) ; par qui a été construit celui qui est encore debout à Héliopolis, 292 a ; à Thèbes est encore sur pied le plus beau des obélisques qui subsistent sur le sol de l'Égypte, par qui il fut érigé ; description de l'obélisque brisé et renversé qui correspond à ce premier ; quels obélisques, transportés hors de l'Égypte, portent des noms donnés à Mœris, 208 a — 309 b ; trois obélisques, à Rome, à Alexandrie, à Constantinople, datent de son règne, 311 a, une singularité a été remarquée sur l'obélisque de Ménephtha Ier, qui est à Rome, 327 b, 328 a ; celui de Monte-Citorio à Rome porte la légende royale de Psammétichus, 367 a ; par quel roi fut élevé celui qui s'y voit sous le nom de la Minerva, 370 b ; l'obélisque Pamphili à Rome porte le nom de Titus avec le titre de *divin*, les obélisques de Bénévent portent le même nom et citent aussi Domitien, 469 a.

Oreilles — en quoi elles caractérisent toute figure de véritable style égyptien, 336 b.

P

Palmier-doum (description du) 6 a, b.

Papyrus ou byblos, plante autrefois très-commune dans la basse Égypte où elle est aujourd'hui très-rare, son usage dès l'antiquité la plus reculée jusqu'à une certaine époque de l'ère moderne ; de beaux manuscrits de divers âges en sont conservés à Paris, 24 b — 25 b ; un des plus importants, expliqué par Champollion le jeune, est possédé par M. Sallier ; il contient, presque en son entier, un panégyrique de Sésostris, 169 a, b ; la plante reste aujourd'hui dans l'Abyssinie, 195 b ; deux papyrus écrits en phénicien ont été trouvés dans la Thébaïde, 226 b.

Pausanias, cité au sujet de la statue de Memnon, 71 b, 76 a.

Période *sothique*, ou *cynique*, ou de 1460 ans : son origine, 236 a, 238 a, b.

Persèphone chez les Grecs, Proserpine chez les Latins, avait les mêmes fonctions que Thméï chez les Égyptiens, 127 b.

Perses (les), sous Cambyse, soumettent l'Égypte, y établissent une dynastie qui comprend sept rois ; en sont repoussés, et après de fréquentes attaques, en expulsent le dernier roi de race égyptienne, Nectanébe II, puis après y avoir encore établi trois rois, dont le dernier est Darius III, ils sont dépouillés par Alexandre, 376 b — 389 b ; aucun de ces rois ne mourut ni ne fut inhumé en Égypte, 338 b ; ils s'emparent d'Alexandrie l'an 616 de l'ère chrétienne, 479 a.

Peste : paraît être indigène en Égypte ; les anciens Égyptiens s'en sont préservés, 14 b ; depuis quelle année elle s'est manifestée en Egypte, et par quelle cause, 94 b — 95 b.

Pluton ou Adès, l'Osiris des Égyptiens, 129 b.

Population. — Discussion de l'auteur sur ce point : à quelle race humaine appartenaient les anciens Égyptiens ? — Population descendue, d'après toutes les probabilités, de l'Éthiopie ; considérations sur les progrès de la civilisation pendant ving-trois siècles avant le règne d'Auguste, 26 b — 38 a.

Poulets produits par l'incubation artificielle, ainsi que d'autres oiseaux domestiques, description de ce qui se pratique encore aujourd'hui, 196 a — 197 a ; nombre des poulets ainsi produits dans le siècle dernier, ibid.

Précis historique, depuis les époques les plus anciennes jusqu'à l'invasion des Arabes conduits par Omar II, fondé sur les listes de Manéthon et les monuments originaux ; résumé transmis par Diodore de Sicile, 275 a — 276 b ; dynasties, suivant Manéthon : 1re huit rois, pendant 252 ans ; Ménès, le

premier de ces rois, substitue le gouvernement royal héréditaire à la théocratie, signale son règne par d'utiles travaux et par ses conquêtes; après lui son fils Athothis, et six qui lui succèdent de père en fils: Cencènes, Ouanéphis, Ousaphès, Niébaïs, Mempsès ou Simempsis, 277 a, b. — 2e neuf rois, pendant 297 ans: Bôchos, Choïs, Biophis, qui appelle les femmes à la succession de l'autorité royale, Tlas, Sethinès, Chærès, Néphercherès, Sésochris, Chénérès, 277 b, 278 a. — 3e huit rois, pendant 197 ans, Néchérophès, sous lequel l'Égypte est attaquée par les Libyens, Sésorthos, très-habile en médecine et qui perfectionna l'art de l'écriture, Tyris, Mésochris, Sôuphis, Tosertasis, Achès et Séphuris, Kerphérès, 278 a, b. — 4e dix-sept rois, pendant 448 ans: Souphi, Sensaouphi, Manchérès, Sôris, Ratoeses, Bichères, Séberchères, Tamphtis, en sont les seuls nommés; dès le commencement de cette dynastie, construction des pyramides de Ghizé et de plusieurs autres, leur description, 278 b — 284 b. — 5e sortie d'Éléphantine: neuf rois, pendant 248 ans: Ouserchérès, Séphrès, Néphercherès, Sisiris, Chérès, Rathouris, Menchérès, Tauchérès, Onnos, 284 b — 285 a. — 6e originaire de Memphis: cinq rois et une reine, pendant 203 ans: Othoès, Phios, Méthousouphis, Phiôps, Menthésouphis, la reine Nitocris sa sœur, qui emploie l'artifice pour punir les meurtriers de son frère, fin malheureuse de cette reine célèbre par sa beauté, 285 b — 286 a. — 7e cinq rois, pendant 75 ans; leurs noms sont restés inconnus, 286 a. — 8e cinq rois, pendant 100 ans; l'histoire ne nous en a pas transmis les noms. — 9e venue du nome Héracléopolite: quatre rois, pendant 100 ans: Achthoès, roi cruel, dévoré par un crocodile, 286 b. — 10e venue d'Heracléopolis: dix-neuf rois, pendant 185 ans; pendant combien de temps Memphis fut le séjour des familles royales, idée de la magnificence de cette ville, 286 b — 288 b. — 11e originaire de Thèbes: dix-sept rois, pendant 59 ans; de ces rois, le dernier, Amménémès, nous est seul connu, 289 a. — 12e six rois et une reine, pendant 160 ans: Sésochris, Amménémès ou Amménémôph, Sésostris (probablement Sésostris l'ancien), Labarès, qui construisit, dit-on, le labyrinthe, Ammères, un troisième Amménémès, la reine Scenniophrès, 289 a — 290 a. — 13e soixante rois, restés sans nom: 453 ans, 290 a. — 14e originaire de Skôou (Xoïs), soixante et seize rois, pendant 484 ans; leurs noms ne nous sont pas parvenus, 290 a. — 15e originaire de Thèbes: a régné 250 ans; le nombre de ces rois nous est inconnu, 290 a, b; des monuments constatent seulement l'existence de Mérenrhès, septième roi de cette dynastie, celle d'Osymandyas qui en faisait partie, et duquel avaient été figurés les exploits, enfin celle d'un autre roi désigné dans un tombeau, 290 b — 292 a. — 16e plusieurs rois, pendant 190 ans; de ces rois nous sont connus seulement: Ptahawtep, Osortasen, son fils, illustre par ses exploits et par le temple qu'il fit élever à *Horammon*; son successeur Amenhembé, et le dernier de tous, Tinaos qui perdit la vie en combattant les rois Pasteurs; voyage d'Abraham en Égypte, 292 a — 294 b. — 17e la dynastie des rois *Pasteurs* ou *Hyksos*, occupant l'Égypte depuis Memphis jusqu'à la Méditerranée, et en même temps celle des Pharaons qui s'établirent dans la haute Égypte: six rois Pasteurs, pendant 259 ans dix mois: Salathis, Bocon, Apachnas, Apophis, Anan, Assés ou Asseth; administration de Joseph, probablement sous le règne d'Apophis; six règnes de Pharaons, pendant les mêmes 260 ans: Aménemdjôm II, Osortasen II, son frère Osortasen III, Aménemdjôm III, un cinquième roi dont on ne connaît que le prénom royal, enfin Ahmôs (chez les Grecs Amosis) qui vainquit les *Pasteurs*, et enferma enfin le dernier de ces rois dans une ville dont il entreprit de faire le siége, 294 b — 301 a. — 18e dix-sept rois, pendant 348 ans (voyez le tableau, p. 344). Départ des rois Pasteurs, 301 a, b; construction des plus beaux édifices, 303 a et suiv.; sortie des Hébreux, 340 a — 341 a; établissement dans la Grèce de colonies égyptiennes, 339 a et 345 b (19e dynastie); conquêtes en Afrique, en Asie et en Europe, 333 a, b; explication d'une difficulté sur le règne de la reine Amensé, 304 a; monuments remarquables qu'elle a fait construire, où se voit encore son tombeau, ib. — 309 a; monuments du règne de Mœris son fils, 309 a — 311 b; Aménophis II, son fils, construit de nombreux édifices dans la Nubie, 312 a, b; son successeur Touthmosis IV remporte sur les Libyens une victoire attestée par une inscription encore existante, 312 b, 313 a; son successeur Aménophis III fut le fondateur des palais de Louqsor; était représenté par la statue vocale de *Memnon*, remporta sur les Éthiopiens une victoire attestée par les restes d'un de ses colosses qui décorent le

musée de Paris, 313 a — 317 a; Horus, son successeur, a laissé aussi de nombreux monuments, 319 a — 321 b; après Horus, sa fille Tmahumot règne douze ans, 321 b; Rhamsès Ier succède à son père et à sa sœur; son tombeau, qui subsiste encore, n'est orné que de peintures, 321 b — 323 a; Ménephtha Ier, son fils, n'est connu que par les monuments; description, par Champollion le jeune qui l'a découverte, d'une grotte (speos Artemidos) qui forme un temple souterrain terminé par ce roi, 323 a — 325 b; palais de Kourna ou *Ménepthéum*, sa description, 325 b — 327 b; Belzoni découvre le tombeau de Ménephtha Ier, 328 a, b; règnes successifs de ses deux fils: Rhamsès II et Rhamsès III ou Sésostris, 329 a — 341 a; après Sésostris, un de ses fils, Ménephtha II; ensuite sa fille la reine Thaoser, quelle circonstance a fait découvrir son règne; puis Ménephtha III, dont le tombeau n'est pas achevé; enfin Rhaméri, 341 a — 344 b. — 19e six rois (nombre probable), pendant 194 ans; seconde invasion des Pasteurs repoussés par le premier roi Rhamsès IV, *Méïamoun*; ses exploits, importance des monuments qu'il a fait construire; après lui, les Rhamsès Ve, VIe, VIIe, VIIIe et IXe, nommé Thoûoris par Manéthon, 345 a — 353 b. — 20e dix rois, pendant 178 ans: les Rhamsès Xe XIe, XIIe; Aménemsès; puis les Rhamsès XIIIe, XIVe, XVe ou Rameri; Pahôr-Amonsé, grand prêtre d'Amon; Pihmé, aussi grand prêtre; enfin deux souverains dont les noms nous sont inconnus, 353 b — 357 a. — 21e sept rois, pendant 130 ans: Mandouftep (Mendès ou Smendès de Manéthon), Aasénès ou Aasen (Psousennès ou Phunesès ou Phusénès de Manéthon), tous deux connus par des monuments; Manéthon seul nomme leurs successeurs: Nepherchérès, Aménopbthis, Osochôr, Psinachès, Psousennès ou Aasen; dynastie contemporaine du roi David et de plusieurs de ses successeurs, 357 a — 358 b. — 22e issue de Bubastis: cinq rois nommés et probablement deux ou trois inconnus, pendant 120 ans: Scheschonk (Schischak et Sisac dans la Bible, Séchonchis de Manéthon), Osorchôn, Scheschonk II (Sésonchis II), Takelôthès, Osorchôn II, puis ses deux successeurs selon Manéthon qui ne les nomme pas, 358 b. — 362 a — 23e originaire de Tanis, quatre rois, pendant 89 ans: trois seulement sont indiqués par les monuments: Ptahavtep, Osortasen, Amen-Hem-Djam (selon Manéthon: Petubastis, Osorthôn, Psamnus), 362 a, b — 24e un seul roi, Bocchoris, pendant 44 ans; il est mis à mort par les Éthiopiens qui envahissent l'Égypte, 362 b, 363 a. — 25e dite des Éthiopiens: 1er roi Sabacôn qui règne 12 ans; après lui Sévéchos, selon Manéthon; puis Tahraka qui régna au moins vingt ans (narration d'Hérodote qui nomme un roi Séthon, non admise par l'auteur); enfin un quatrième roi éthiopien, Ammerris, selon Manéthon (Amonasô, selon les monuments), et deux autres, Piônchéi et Asplt (aussi selon les monuments), auraient terminé cette dynastie au milieu des troubles de son expulsion par une famille nouvelle, originaire de Saïs, 363 a — 366 a. — 26e neuf rois, pendant 150 ans: Stéphinatis, Néchepsôs et Néchaô (les trois premiers suivant Manéthon), puis, d'après les monuments: Psammétichus qui rend plus facile aux étrangers l'entrée en Égypte; émigration considérable de troupes égyptiennes en Éthiopie; grands ouvrages exécutés sous son règne; puis son fils Nécos, Néchaô II selon Manéthon; travaux commencés pour le canal de communication entre les deux mers; vainqueur en judée, il est repoussé par Nabuchodonosor, 367 a — 370 a; Psammétichus II règne 17 ans selon les monuments; le nom de Nitocris est porté par plusieurs femmes de cette race royale; Apriès son successeur, ayant essuyé une défaite, est détrôné par les Égyptiens qui le mettent à mort après avoir nommé roi Amasis, sous lequel l'Égypte est florissante; il épouse la fille d'Apriès, dont la tombe, ainsi que la sienne même, est outragée par Cambyse; ses relations avec Polycrate et avec Solon; son fils Psammétichus III ne règne que six mois, vaincu et mis à mort par Cambyse, 370 a — 377 b. — 27e. La dynastie des Perses, sept rois, pendant 120 ans: Cambyse qui règne avec cruauté, Darius Ier, Xercès, Artaxercès, Xercès II, Sogdianus, Darius-Nothus; les Égyptiens, soutenus par les Athéniens, combattent pendant plusieurs années, mais sont encore soumis; enfin un Égyptien nommé Amyrtée se met à leur tête, défait le lieutenant de Darius-Nothus, et rétablit les lois et le culte des Pharaons. Ce roi forme à lui seul la 28e dynastie dont la durée est de six ans, 376 a — 383 b. — 29e dynastie, composée de cinq rois dont les règnes forment 21 années: le premier, Noufroûthph ou, selon les Grecs, Néphérités, dont la famille, originaire de Mendès, a fait donner à cette dynastie le nom de Mendé-

sienne; le second Hâkôr, selon les Grecs Achoris; le troisième Psimouth, nommé par Manéthon Psammuthès; enfin le quatrième, Muthis; et le cinquième Néphéréus, 383 b — 384 b. — 30e et dernière dynastie égyptienne, pendant près de 38 ans, composée de trois rois : Nectanèbe Ier, Téos ou Tachos qui resserre l'alliance avec les Lacédémoniens du temps d'Agésilas, enfin Nectanebe II, qui, vaincu par Darius Ochus, se retire et reste en Éthiopie, 384 b — 386 b. — Domination des Perses : Ochus pendant deux ans; son fils Artès aussi pendant deux ans; enfin Darius III pendant quatre ans, 384 b — 387 a; 31e dynastie : Alexandre, son frère Aridée, ses deux fils Alexandre et Hercule; interrègne jusqu'à l'avénement de Ptolémée Soter, 27 ans. Alexandre enlève l'Égypte aux Perses et y fonde Alexandrie. Il laisse Cléomène pour gouverneur. Après la mort d'Alexandre, Ptolémée, un de ses généraux, reçoit en partage le gouvernement de l'Égypte, dans laquelle cependant est reconnu pour roi Philippe Aridée, frère d'Alexandre, 387 a — 394 a; après lui la couronne échoit à son fils Alexandre, né de Roxane; Cassandre les sacrifie tous deux à son ambition, ainsi que le jeune Hercule, fils d'Alexandre et de Barsine; Ptolémée, après avoir défendu l'Égypte contre plusieurs de ses rivaux, en est reconnu roi, sous le nom de Ptolémée Soter, l'an 305 avant l'ère vulgaire, que ses monnaies indiquent comme la vingtième de son règne, 394 a — 401 a et 406 b. — 32e dynastie, pendant 294 ans, treize rois ou reines : les LAGIDES ou Ptolémées, distingués par les noms suivants : Soter, Philadelphe, Évergète Ier, Philopator, Épiphane, Philométor, Eupator, mort dans l'enfance, après un règne de quelques mois, Évergète II, nommé aussi Physcon et quelquefois Cakergétès, Soter II détrôné par Alexandre Ier, lequel est détrôné à son tour par Soter II qui règne de nouveau pendant sept ans et demi; une reine, Bérénice, après avoir occupé seule le trône pendant six mois, reçoit pour époux et pour roi Alexandre II, qui, chassé par ses sujets, lègue sa couronne au peuple romain; Denys *Aulétès* ou *Néos Dionysos*, qui fuit de l'Égypte; pendant son absence le trône est occupé par sa fille aînée, Bérénice, qu'il revient mettre à mort; il règne encore trois ans, et vent, par son testament, que Rome protége l'ordre de succession qu'il a établi pour ses enfants. Sa fille Cléopâtre, l'aînée de ses quatre enfants, reste seule maîtresse du trône jusqu'à la défaite d'Antoine par Octave; elle se donne la mort, et l'Égypte devient une des provinces romaines, 401 a — 464 a; Auguste choisit lui seul le préfet qu'il donne à l'Égypte avec une administration particulière; les Éthiopiens y font une invasion, mais sont repoussés; divers temples retracent les noms et les images de plusieurs empereurs; troubles à Alexandrie pendant le règne de Caligula; c'est dans cette ville que Vespasien est d'abord nommé empereur, 464 b; sous Domitien le christianisme jette en Égypte ses premières racines, et Alexandrie est d'abord le siége du patriarche; sous Trajan l'inimitié entre les Grecs et les Juifs donne lieu à de grands troubles; des séditions déterminent Hadrien à se rendre en Égypte; elles continuent même sous le règne des Antonins; Septime-Sévère, s'écartant des principes d'Auguste, donne un sénateur pour préfet à l'Égypte, et y lance un édit de persécution contre les chrétiens; Caracalla punit cruellement les épigrammes des Alexandrins; après lui les dissensions deviennent plus violentes; une colonne est élevée en l'honneur d'Alexandre Sévère, sous lequel l'Égypte jouit de quelque repos; après lui, les chrétiens persécutés par les Égyptiens se réfugient dans les solitudes de la Thébaïde; la reine Zénobie s'empare d'Alexandrie, 464 b — 474 a; Dioclétien établit cruellement son autorité dans Alexandrie, et persécute les chrétiens. Constantin comprend l'Égypte dans le royaume d'Orient; troubles excités par la doctrine d'Arius; Julien favorise la religion égyptieune; continuation des dissensions religieuses; le christianisme l'emporte peu à peu sur l'ancien culte, après de sanglants démêlés; les Perses s'emparent d'Alexandrie; les Jacobites ou Coptes forment une secte opposée à la domination romaine; enfin sous Héraclius commencent les démarches de deux patriarches, Cyrus et Benjamin, et du Copte Makaukas, pour appeler à eux les Arabes et se soustraire au joug des Romains. Amrou, envoyé par Omar, lieutenant de Mahomet, s'empare d'Alexandrie, puis de l'Égypte entière, où il établit l'islamisme qui y domine encore, 474 a — 480.

Psylles, hommes doués du don de charmer les serpents, etc.; ceux de l'Égypte paraissent avoir été les plus célèbres chez les anciens; leur corporation est aujourd'hui représentée par celle des bateleurs du Kaire, 20 b — 21 b.

Ptolémée (les) ou rois Lagide. (V. Précis historique).

Pyramides : leur destination, 263 a ; celles de Memphis, les pyramides royales ne portent aucune trace d'écriture, 224 b ; quelles sont les plus anciennes, 279 b ; description de la plus grande de celles de Ghizé ; observations critiques ou historiques sur l'objet et l'époque de la construction des pyramides, 279 a—284 b.

R

Religion ; mal interprétée par plusieurs peuples et par les premiers voyageurs grecs, mieux exposée par Porphyre, Hérodote et Jamblique, 244 a—245 a ; trois points à y distinguer : le *dogme*, la *hiérarchie*, le *culte* ; quel fut le *dogme* d'après les faits et les opinions les mieux fondées, 245 a, b ; la *hiérarchie* établie sur une base reconnue par Champollion dans un temple en Nubie, savoir : une *triade* formée *des trois parties d'Amon-Ra*, 245 b, 246 a ; ensemble du système composé d'une série de triades ; quelquefois un même édifice partagé à deux triades ; description d'un petit temple où étaient adorées deux déesses dont chacune de son côté siégeait avec une triade, 246 b — 248 a ; à quelles triades ou à quels dieux étaient consacrés le temple d'Edfou, celui d'Esnèh, celui de Dakkèh et le spéos de Beit-Oually, 248 a, b ; dans quelques tableaux se voient les dieux secondaires venant adorer Amon-Ra, en compagnie des rois, 249 a, b ; description d'un petit édifice non terminé, consacré à *Thôth*, et où l'on adorait aussi la déesse Nahamouo, sa compagne ; dans le *sanctuaire* sont les images de plusieurs divinités principales, et celles de deux triades ; dans un autre petit temple, la plupart des tableaux sont du temps de l'empereur *Hadrien*, qui y est représenté en fils aîné d'Amon ; il y figure aussi dans les bas-reliefs inférieurs ; consécration principale à la divinité locale, celle de la *bourgade* qui existait autour du temple, et en même temps adoration des grandes divinités du nome où était situé le temple, et aussi du dieu du nome le plus voisin ; l'empereur Othon ou ses successeurs y sont aussi représentés faisant des offrandes à Isis et aux deux grandes divinités du nome, 249 b—251 a ; *répartition* pour ainsi dire *féodale* de l'Égypte et de la Nubie entre les dieux égyptiens ; temples consacrés chacun principalement à une triade, 251 a—252 b ; destination des petits édifices nommés *Mammisi*, emblèmes figurés dans quelques-uns, 252 b—254 a ; origine égyptienne de quelques opinions mythologiques de la Grèce, 254 a 256 a ; *culte* : quelle a dû en être la magnificence et la richesse ; sous combien de formes était représentée une même divinité ; caractères généraux communs à toutes les divinités ; énumération, description des principales coiffures qui les distinguent, 256 a — 259 b ; sur l'emploi du *sphinx* dans les emblèmes, ibid. ; les *momies*, leur préparation ; parties du rituel funéraire trouvées dans les cercueils, *stèles funéraires*, 259 b—262 b ; où étaient déposées les momies, destination des pyramides ; prix de location payé pour le dépôt d'une momie dans les tombeaux ; momie du père donnée en gage par le fils ; présence, dans les repas, d'un simulacre des ancêtres ; milliers de momies de divers animaux, explication de plusieurs planches relatives à l'appareil funéraire, 262 b—264 a. V. Précis historique.

Rhamesséum, monument encore subsistant à Thèbes, par qui élevé, 291 b ; présente des analogies frappantes avec le tombeau d'Osymandyas décrit par Diodore, ibid. ; porte aussi le nom d'Aménophion, et sans fondement celui de Memnonium, 315 a, b. (voy. aussi *Memnonium*) ; deux soubassements de tableau y représentent les vingt-trois fils de Rhamsés le Grand (Sésostris) et six de ses filles, 338 a—339 a, et 339 a et 341 b sur lea particularités qui y distinguent celui qui lui succéda.

Riz, paraît avoir été inconnu à l'ancienne Égypte, 195 a.

Roboam, roi de Juda, représenté, peut-être en personne, dans une des sculptures d'un palais à Thèbes, laquelle rappelle la prise de Jérusalem par Sésonchis, 151 b, 273 a, 358 b.

Roi (le) : premier sujet de la loi, elle réglait pour lui l'emploi de toutes les heures ; deuil général à sa mort ; sépulture accordée ou refusée d'après un jugement, 50 b — 51 b ; description des tombeaux de plusieurs rois de dynasties originaires de Thèbes, 51 b— 576 ; hommages, encens et prières adressés par les rois à leurs ancêtres, 57 b, 58 a ; leurs fonctions en temps de guerre, leur place dans les combats, cérémonie de leur triomphe, 55 a, 58 a—59 b,

148 a, b; leur palais, leur habitation intérieure, 59 b — 60 b; l'inscription de Rosette atteste quels honneurs le sacerdoce a décernés à Ptolémée Epiphane, 60 b — 63 a; description détaillée de la fête donnée sous Ptolomée Soter, à quelle occasion, 64 a — 66 b; partie d'une inscription à la gloire de Ptolémée Evergète, 67 b; les actions mémorables des rois étaient, après les bienfaits des dieux, les sujets des monuments nationaux, comme l'attestent, entre autres inscriptions, celle de l'obélisque de Louqsor transporté à Paris, 67 b — 83 b; époques qui rappellent plusieurs rois de diverses dynasties, et rapprochements entre les principales monarchies de l'antiquité et la sagesse de la législation égyptienne, 84 b — 86 b; était introniné et sacré dans une assemblée générale de l'ordre sacerdotal, 91 a; chef suprême de l'armée, 148 a; Rhamsés-Méïamoun marche à l'ennemi la tête nue et les cheveux nattés, 158 b; le roi, dirigeant la charrue, ouvre le premier sillon de la nouvelle année rurale, 190 b; s'engage par serment à maintenir l'année telle qu'elle a été fixée par les anciens, 236 a.

Rosette (inscription de): consacre les honneurs qui sont rendus à Ptolomée Épiphane, 60 b — 63 a; donne des détails sur l'administration de la classe sacerdotale, 89 a — 90; son importance, quel parti en a tiré Champollion le jeune, 222 b — 223 b; mentionne la prise de Nicopolis par Ptolomée Épiphane, 428 a.

Rozière (M. de), membre de la commission d'Égypte, cité sur l'aspect général du pays, 5 a — 7 a; sur les débordements du Nil, 11 a.

S

Sacrifices humains, ont-ils eu lieu dans l'ancienne Égypte? l'auteur prononce pour la négative, 43 a — 45 a.

Saïs, ville célèbre, n'est plus qu'un amas de ruines monumentales: leur description par Champollion le jeune, 366 a — 367 a.

Scarabée (le) était le cachet de la caste militaire, et pourquoi, 167 b.

Schakal d'Égypte (ou chacal), aussi hardi, aussi rusé que notre loup, 23 b; emblème ordinaire du dieu Anubis, 360 a.

Sculpture, époque de sa décadence, reconnue surtout dans un petit temple de Thôth (Hermès), 444 b.

Scytale (le) des pyramides, serpent redouté, 20 a.

Semaine, comment les Égyptiens en ont nommé les jours, d'après certaines planètes, 96 a, b.

Sémoum, vent brûlant, ainsi nommé dans le désert et *Khamsyn* en Égypte; comment le chameau se soustrait à son influence, 14 b, 15 a.

Sésostris (Rhamsés III), cité souvent dans l'article Roi, 50 b et suiv.; voy. surtout Louqsor (obélisque de), 69 a et suiv.; tableaux et bas-reliefs qui retracent ses victoires et celles de son père, 151 b et suiv.; les prêtres racontent à Hérodote ses victoires en Orient et dans l'Europe même; quels en ont été les fruits, 161 a — 163 a; divers monuments en son honneur dans la Nubie, sculptures sur des rochers, 163 a — 165 a; son panégyrique, presque en entier, se lit sur un précieux papyrus, 169 a, b; voy. son règne, 331 a — 341 b. Son tombeau, 339 a, b.

Sirius: de quelle importance pour le calendrier égyptien était le lever héliaque de cette étoile, 236 a, b.

Sostrate de Gnide termine la construction du phare d'Alexandrie; par quel moyen, dit-on, il transmet à la postérité son nom écrit, à l'insu du roi, sur l'édifice, 412 b, 413 a.

Sphinx monolithe; sa description, comment il formait une communication avec la grande pyramide, 282 a, b.

Strabon, décrit le *labyrinthe*, 37 b; cité au sujet du colosse de Memnon, 75 a, b; a vu à Héliopolis l'habitation des prêtres; quelle était leur principale étude, 99 a; cité sur la force de l'armée égyptienne, 147 a; sur les verres que l'on fabriquait à Thèbes de son temps, 200 b; sur la division de l'année, telle que les prêtres de Thèbes l'avaient établie, 234 a, b; cité sur l'enlèvement du cercueil d'or qui renfermait le corps d'Alexandre le Grand, 449 a, b; reproche plusieurs défauts à Ptolomée-Denys, surnommé Aulétès, 452 a, b; visite la haute Égypte avec le préfet Ælius Gallus, 466 a.

Succession au trône: ordre établi parmi les enfants, puis pour les parents et les parentes, 34 b, 35 a; exemples cités pour des enfants, soit nés hors de mariage, soit d'un autre lit, 42 a; la sœur de Thouthmosis Ier occupe le trône après son neveu mort sans enfants, gouverne, quoique mariée deux fois, et laisse le sceptre à son

fils, 305 b; probabilité de l'égalité des droits entre tous les enfants, 338 b.

Syouah, ville qui donne aujourd'hui son nom à l'ancienne *oasis de Jupiter-Ammon*; ruines d'un grand temple non loin de cette ville, et fontaine célèbre dans l'antiquité, 16 a, b.

Système numérique, système métrique. Les Égyptiens ont ignoré l'usage du zéro et la valeur des chiffres d'après leur position; chaque subdivision du système général d'écriture avait sa série de signes de nombre; les quantièmes des mois étaient exprimés par des chiffres particuliers; distinction des nombres ordinaux, 228 b — 230 a; division de l'unité d'abord en trois grandes parties, puis en sous-multiples de trois; à quoi se rapportaient les diverses mesures de longueur; de la coudée: nous en possédons d'authentiques avec leurs divisions; époque de l'une de celles qui nous sont parvenues; longueur de la coudée, 230 a, 232 a; de leurs poids, un seul nous reste: sa valeur; 132 a, b; les divisions et subdivisions des mesures étaient placées sous l'invocation d'une divinité, par exemple, celles de la coudée, 241 b; la longueur en est déterminée, probablement avec exactitude, par les simulacres qui en ont été trouvés dans les tombeaux, ib.

T

Tanis, ville mentionnée par Moïse, et célèbre par un monolithe remarquable; patrie de la 21e dynastie, 357 a, et de la 23e, 362 a, b.

Thèbes; ses ruines attestent des constructions de diverses époques, 2 a; leur immensité, leur magnificence, 6 b (voy. Tombeaux), quelles routes y aboutissaient, 206 a, b.

Théocrite, idée de son hymne en l'honneur de Ptolémée Philadelphe, 416 a.

Thôt ou Hermès: Hermopolis renferme des milliers de momies d'ibis, oiseau consacré à ce dieu, 263 b; de tous les temples encore existants en Égypte, il n'en reste qu'un spécialement consacré au dieu Thôth, 249 b; une déesse y est sa compagne, ib. et 250 a; sa description sur les lieux par Champollion le jeune, 442 a et suiv.

Timocharis, astronome dont il nous reste quelques observations faites à Alexandrie, 411 à 414 a.

Tombeaux de plusieurs rois de dynasties originaires de Thèbes, leur description, 51 b — 57 b, celle du Memnonium, 69 b — 71 a; un vaste tableau v représente les signes les plus apparents de l'astronomie et de l'astrologie, sa description par Champollion le jeune, 103 b — 106 a; le tombeau d'Aménophis III, décrit aussi par ce voyageur, est un de ceux qui ont été *achevés;* quelle conséquence on peut en tirer, 318 a, b; tombeaux des reines, subsistent encore à Thèbes, 318 b; celui de Rhamsès Ier qui régna peu d'années, n'est orné que de peintures, 323 a; exploration en 1829 de la vallée où sont les tombeaux des rois de la 18e et de la 19e dynastie, 352 a — 353 a; description du plus grand et du plus magnifiquement orné de ces tombeaux, 347 b — 348 b; le sarcophage en granit en est déposé au musée du Louvre, ib.

Tortue d'eau douce (la grande), ou *Trionyx*, se trouve dans le Nil, 19 b.

Troie (prise de), au temps de quel roi on peut, d'accord avec Pline, la rapporter, 353 a, b.

Tupinambis du Nil, ou Monitor, lézard ennemi du crocodile, 19 b; et de l'ichneumon, 23 b; le tupinambis du désert, mentionné par Hérodote, est employé par les bateleurs du Caire, 19 b, 20 a.

V

Vautour (le) et l'épervier, emblèmes consacrés à la caste militaire, quels présages on en tirait; quelle place occupe le vautour dans les représentations de combats sur les monuments, 167 b; emblème aussi de la maternité, 249 b, 250 b.

Vénus, la déesse Athôr, 437 b, 443 b.

Verre, émail, faux jayet, faïence, porcelaine émaillée; la fabrication en était connue des Égyptiens et ils en faisaient un grand commerce longtemps avant la domination romaine, 200 a — 201 b; selon Strabon, un cercueil de verre avait remplacé le cercueil d'or dans lequel avait été placé le corps d'Alexandre, 449 a, b.

Version des *Septante* ou traduction grecque des livres des Hébreux, 413 b.

Vespasien, au dire de Tacite, guérissait, par la grâce de Sérapis, les aveugles et les éclopés, 102 b, 103 a.

Vigne (la), rare dans le reste de l'Égypte, se voit dans le Fayoum, 6 a.

Vipère céraste, vipère hajé; cette dernière est apprivoisée et dressée à un grand nombre

de tours par les bateleurs du Kaire, 20 a, b.

Vol, toléré par une loi égyptienne; discussion sur les dispositions de cette loi, 41 a, b.

Volney, énonce dans son *Voyage* son opinion sur la race des anciens habitants de l'Égypte; discussion de l'auteur qui la combat, 26 b et suiv.

Vulcain, Héphaistos, est le dieu Phtha des Égyptiens, 127 a.

Z

Zodiaques d'Esnéh et de Dendérah; à quelle époque on doit en placer la construction, 96 b; leur description; visite de ces deux temples par Champollion le jeune; discussion sur les signes de ces zodiaques et sur leurs différences, 106 b—111 a.

AVIS

POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES DE L'ÉGYPTE.

Numéros.		Pages.
1	Peuples connus des Égyptiens	29, 30, 31
2	Têtes et cercueil de momies	261
3	Cataracte du Nil	3, 10
4	Ile de Philæ	4
5	Second Pylône (île de Philæ)	48
6	Portique du grand temple	ibid.
7	Palais de Karnak	310, 359, 361
8	Colosses	70
9	Divers chapiteaux	199, 203
10	Pyramides de Memphis et sphinx	35, 263, 279
11	Zodiaque circulaire	43, 96, 106, 119
12	Carrières de Silsilis	35
13	Roi sur son char	55
14	Obélisque de Louqsor	57, 78, 79, 82
15	Offrandes royales	55
16	Roi sur le champ de bataille	55, 148, 167
17	Temple d'Edfou	55, 424
18	Temple d'Hermonthis	55
19	Sphinx et béliers	259
20	Jugement de l'âme	123, 126, 264
21	Lac Mœris	13
22	Alphabet égyptien	225
23	Meubles	55, 178
24	Costumes	55 198
25	Costumes	198, 349
26	Barques sacrées	113
27	Intérieur (Médinet-Abou)	309
28	Propylées (Médinet-Abou)	303
29	Palais à Médinet-Abou	59, 155, 303
30	Edfou. Vue générale	424
31	Agriculture	188, 189, 190
32	Transport d'un colosse et gymnastique	149
33	Coiffures divines	257, 259
34	Caricatures historiques	178
35	Temple (Antæopolis)	203, 438
36	Portique du théâtre (Antinoé)	325
37	Pêche et chasse aux oiseaux aquatiques	186
38	Fabrication du vin	ibid.
39	Memphis	279
40	Ombos	310, 437
41	Petit temple	211
42	Portique et zodiaque (Esni)	96, 106
43	Chasse et pêche	186
44	Vases et barques	192, 200
45	Arts et métiers	179
46	Arts et métiers	ibid.
47	Table généalogique d'Abydos	290, 303, 319
48	Transport de la tête de Memnon	70
49	Combat naval	204
50	Attaque d'une forteresse	106
51	Armes. Homme à cheval	148, 150
52	Vue du palais de Karnak	310, 327
53	Intérieur d'une maison	174
54	Maison, tributs, nains	177
55	Jardin, kiosque, arrosage	ibid.
56	Intérieur du temple de l'ouest	211
57	Meubles et vases	178
58	Chasses	186
59	Musique et jeux	ibid.
60	Sphinx	279, 282
61	Scribe enregistrant les tributs	209
62	Tributs des peuples	ibid.
63	Palanquins et voitures	211
64	Spéos d'Athyr (Thèbes)	347
65	Coudée. Signes des dates. Poids	230, 231, 232, 241, 242
66	Signes numériques. Mois. Dates	230, 241, 242
67	Stèle royale funéraire	262, 302
68	Thèbes. Tombeaux près du Rhamesséum	264
69	Appareil funéraire	263
70	1 Plan d'un tombeau royal. 2 Fragment de papyrus	264
71	Vallée des tombeaux	263, 264, 339
72	Tombeau dorique à Béni-Hassan	264, 397
73	Carrières de Philæ	358
74	Obélisque d'Héliopolis	274, 292
75	Inscription en caractères cunéiformes	279, 181
76	Roi de Juda	273
77	Partie hiéroglyphique de l'inscription de Rosette	60-63, 222, 229, 445
78	Carton pour portraits	317
79	Sésostris vainqueur	151
80	Guerrier mourant	160
81	Tour des Romains et obélisque à Alexandrie	410
82	Ruines d'Antinoé	325
83	Arc de triomphe à Antinoé	ibid.
84	Colonne de Pompée à Alexandrie	410
85	Statue du Pharaon Horus et de la reine sa fille	320
86	Triomphe du roi Horus	321
87	Darius officiant selon le culte égyptien. Cambyse	380
88	Ptolémée et Cléopâtre	436
89		
90	Temple de Dendérah	106
91	Tibère faisant des offrandes aux dieux égyptiens	467
92	Porte arabe du Caire	480

ÆGYPTEN.

EGIPTO.
ÉGYPTE.

ЕГИПЕТЪ.

Bekannte Völker der Ägypter

Peuples connus des Egyptiens

Pueblos conocidos delos Egipcios.

Народы извѣстные Египтянамъ.

Lemaître dessiné

Sarg und Köpfe von Mumien. *Têtes et Cercueil de Momies* Головы и гробницы мумій.

Cabezas y Ataud de Momias.

Lemaître dessin.

Der Nilfall. *Cataracte du Nil.* Нильскіе пороги.

Catarata del Nilo.

Die Insel Philæ

Île de Philæ ?

Isla de File.

Островъ Филе.

ISLA DE FILÆ. ILE DE PHILÆ. ОСТРОВЪ ФИЛЕ.

Segundo Pilono. *Second Pylone* Вторый Пилонъ

ISLA DE FILE ILE DE PHILÆ. ОСТРОВЪ ФИЛЕ

Leonattre, Sc

Pórtico del gran Templo *Portique du Grand Temple* Паперть великаго храма

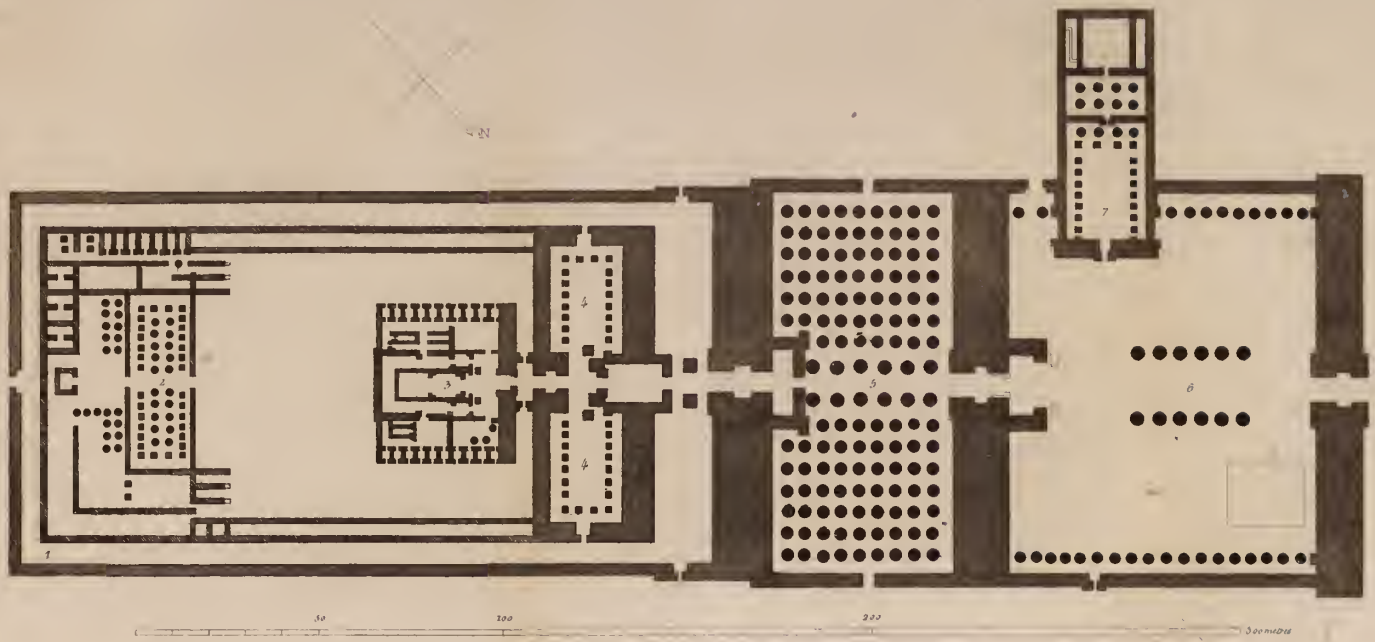

Palacio de Karnak

Palais de Karnak

Замокъ Карнакскій

TEBAS. THÈBES. ОИВЫ.

8

Cherubini del. Lemaitre Sc.

Colosos *Colosses* Великаны

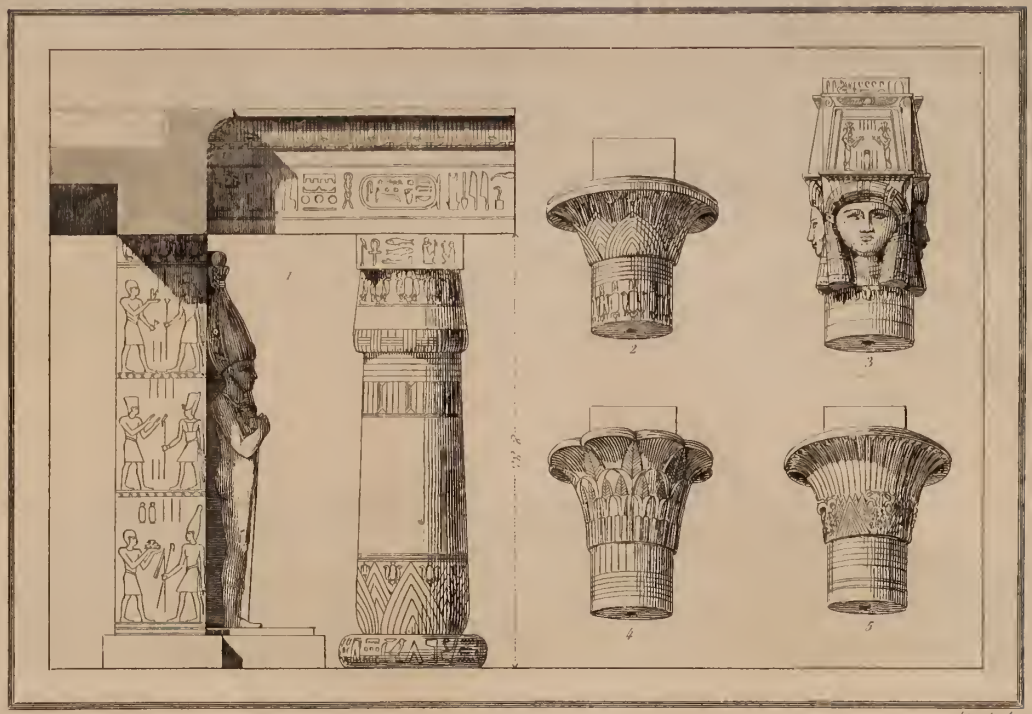

Verschiedene Capitäle — *Divers Chapiteaux* — Разные Капиталы Подпоровъ

Lemaitre Sc.

Pyramiden von Memphis und Sphinx

Pyramides de Memphis & Sphinx

Пирамиды Мемеидскіе и Сфинксъ

Thierkreis *Zodiaque Circulaire* Круглый Зодіакъ

Champollion Jeune Lemaître

Steinbrüche zu Silsilis. *Carrières de Silsilis.* Каменоломни Силсилискія

Lemaître direxit

König in seinem Wagen. *Roi sur son Char.* Царь на Колесницѣ.

Rey sobre su Carro.

Lemaître dit.

Die Obelisken von Longsor

Obelisques de Longsor

Obeliscos de Luxor

Обелиски Луксорскіе

Lemaître direxit

Königliche Gaben. *Offrandes Royales.* Приношенія Царскія

Ofrendas Reales.

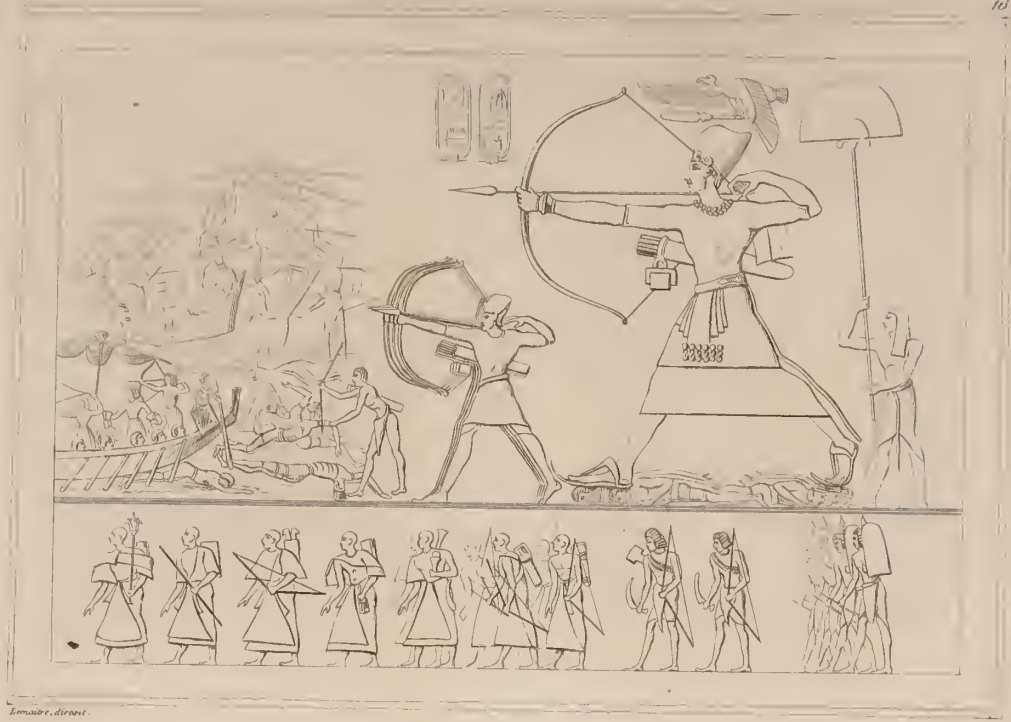

Lemaître, direxit.

König auf dem Schlachtfelde

Roi sur le Champ de Bataille.

Rey en el Campo de Batalla.

Царь на Мѣстѣ Сраженія.

Tempe von Edfu — Temple d'Edfou — Храмъ Эдойскій

Sphinx et Belier

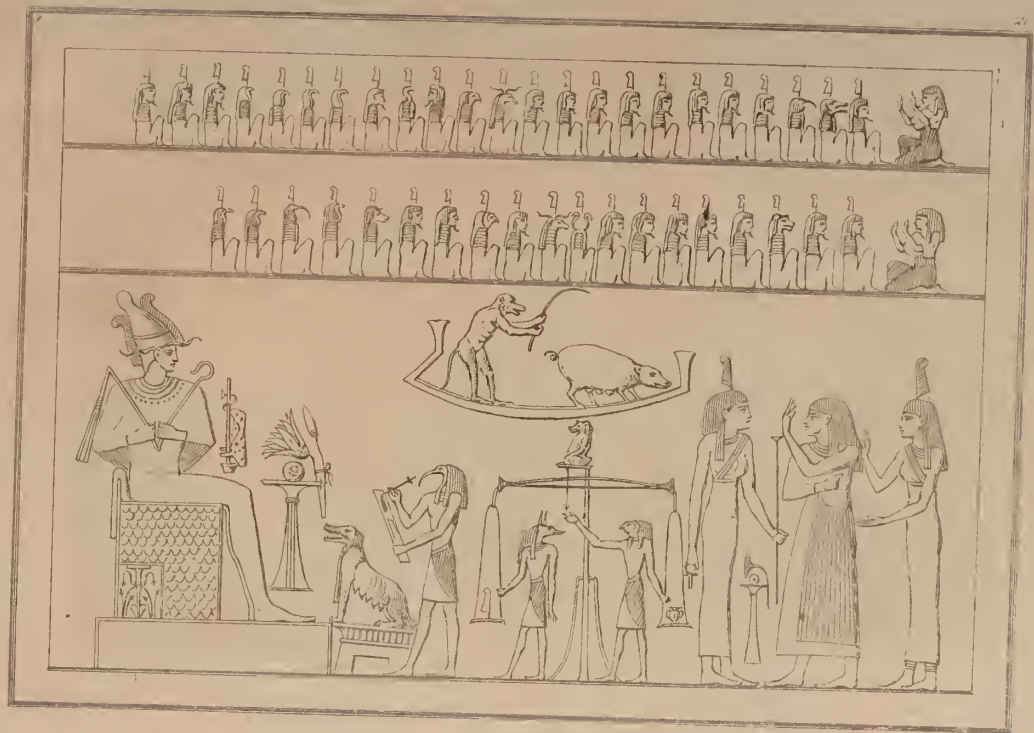

Seelengericht *Jugement de l'Ame* Душевный судъ

Lemaitre Del. et Sc.

Der See Mœris *Lac Mœris* Озеро Мёрисъ

Alphabet Egyptien de Champollion le Jeune

S Grecs	Signes Démotiques	Signes Hieroglyfiques
A		
B		
Γ		
Δ		
E		
Z		
Θ		
H		
I		
K		
Λ		
M		
N		
Ξ		
O		
Π		
P		
Σ		
Σ		
T		
Y		
Φ		
X		
Ψ		
Ω		
TO–	ΔO	

Aegyptisches Alphabet

Египетская азбука.

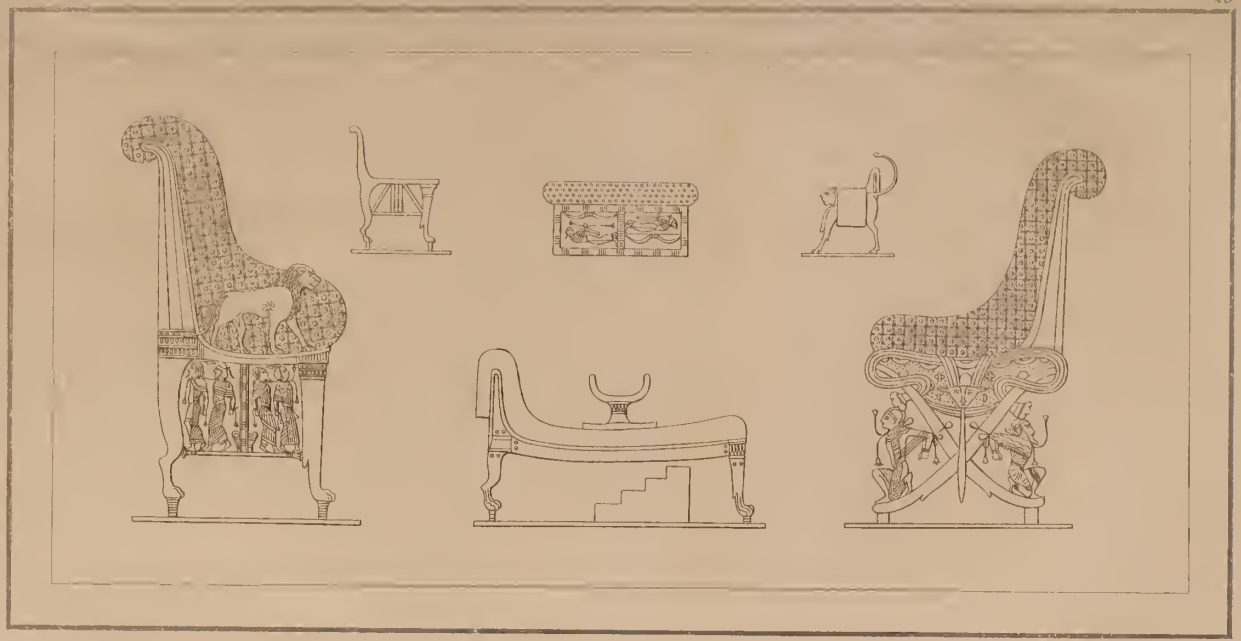

Bigant Sc.

Hausgeräthe — Meubles — Домашнія вещи.

Bigani Sc

Trachten *Costumes* Одѣянія.

Trachten *Costumes.* Одѣянія

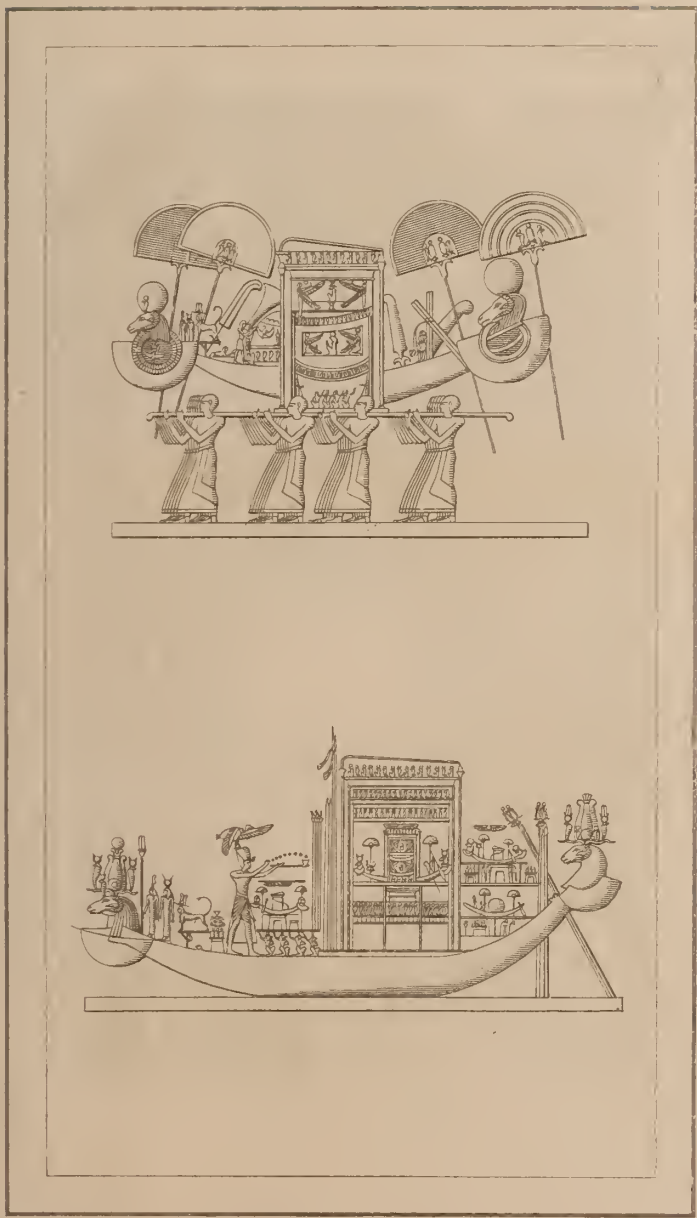

Pugnet Sc.

Heilige Barken. *Barques Sacrées.* Священные корабли.

Lemaitre Sc

Inneres des Tempels *Intérieur (Médinet Abou)* Внутреннее

MEDINET-ABOU. MEDINET-ABOU. МЕДИНЕТЪ АБУ.

28

Lemaître Sc.

Propylæen. *Propylées (Médinet Abou.)* Пропылеи.

Palacio en Medinet Abou. *Palais de Medinet Abou.* Замокъ въ Мединетъ Абу.

Lemaître direxit

Edfou Vue générale

EGIPTO. ÉGYPTE ЕГИПЕТЪ.

Lemaître dessin. Bigant sc.

Agricultura. *Agriculture.* Хлѣбопашество.

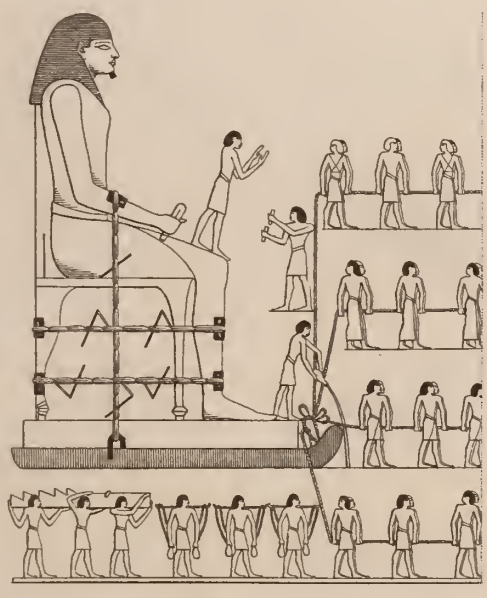

Transport d'un Colosse

Gymnastique

Bianut sc

Перевозъ Колосса и гимнастика

Trasportacion de un Coloso, y Gimástica

Lemaitre, direxit

Adornos de cabeza para las deivades *Coiffures Divines* Священные Головные уборы.

Caricaturas historicas. *Caricatures historiques.* Историческія Карикатуры

EGIPTO. ÉGYPTE. ЕГИПЕТЪ.

35

Lemaitre direxit

Anteopolis Templo *Temple à Anteopolis* Храмъ

Lemaitre direxit

Antinoe Pórtico del Teatro — *Portique du Théâtre à Antinoe* — Портикъ Театра

Pêche et Chasse aux oiseaux aquatiques

Fischfang und Jagd auf Wasservögel

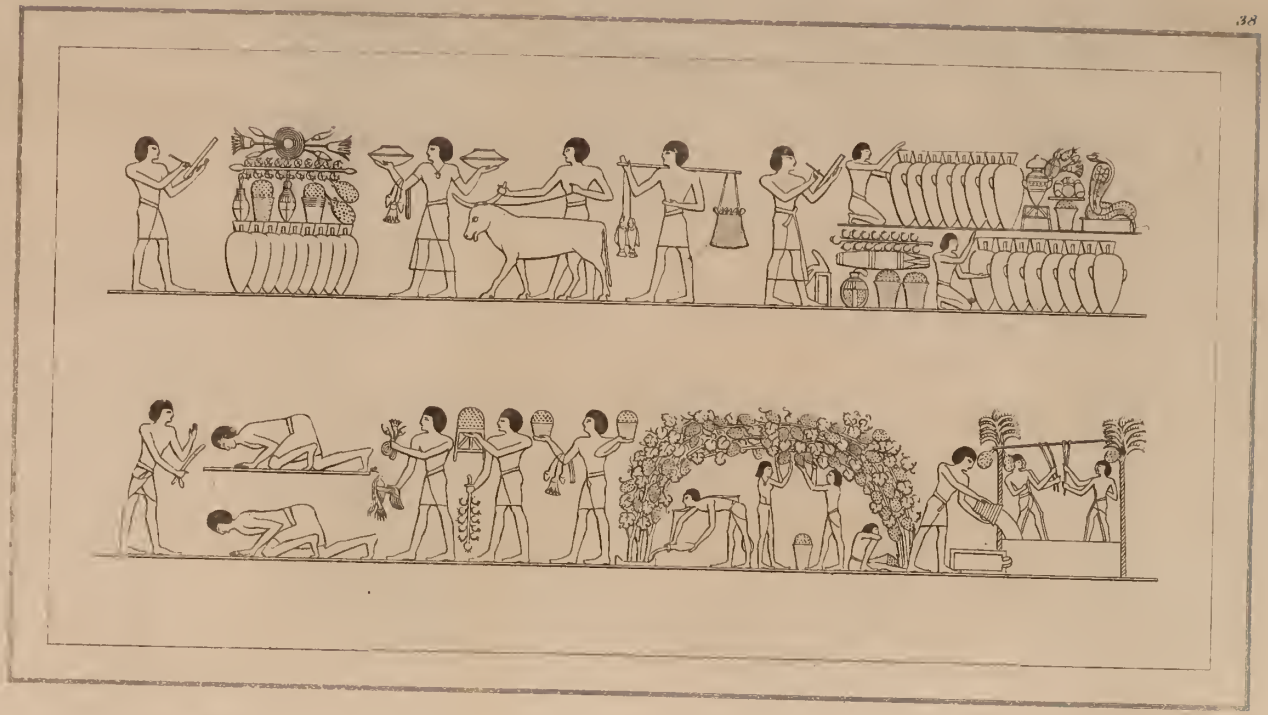

Fabrication du Vin

Bereitung des Weins

Memphis

Memphis

Ombos

Ombos

Petit Temple

Templo pequeño

Kleiner Tempel.

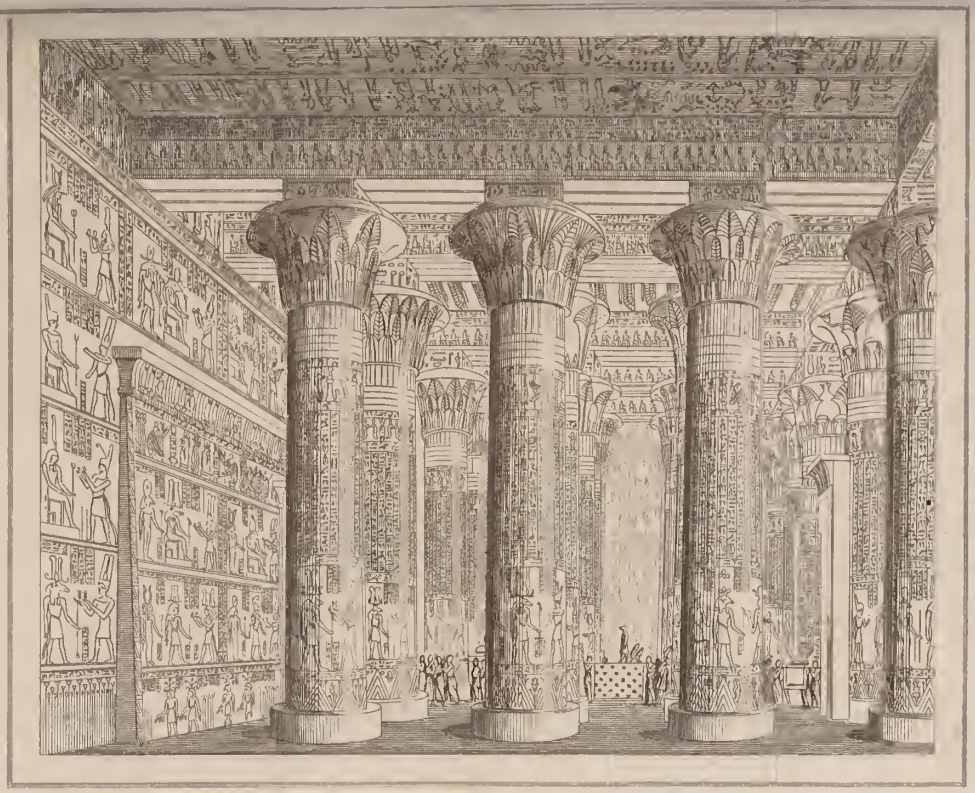

Portique et Zodiaque

Portico y Zodiaco

Porticus und Thierkreis

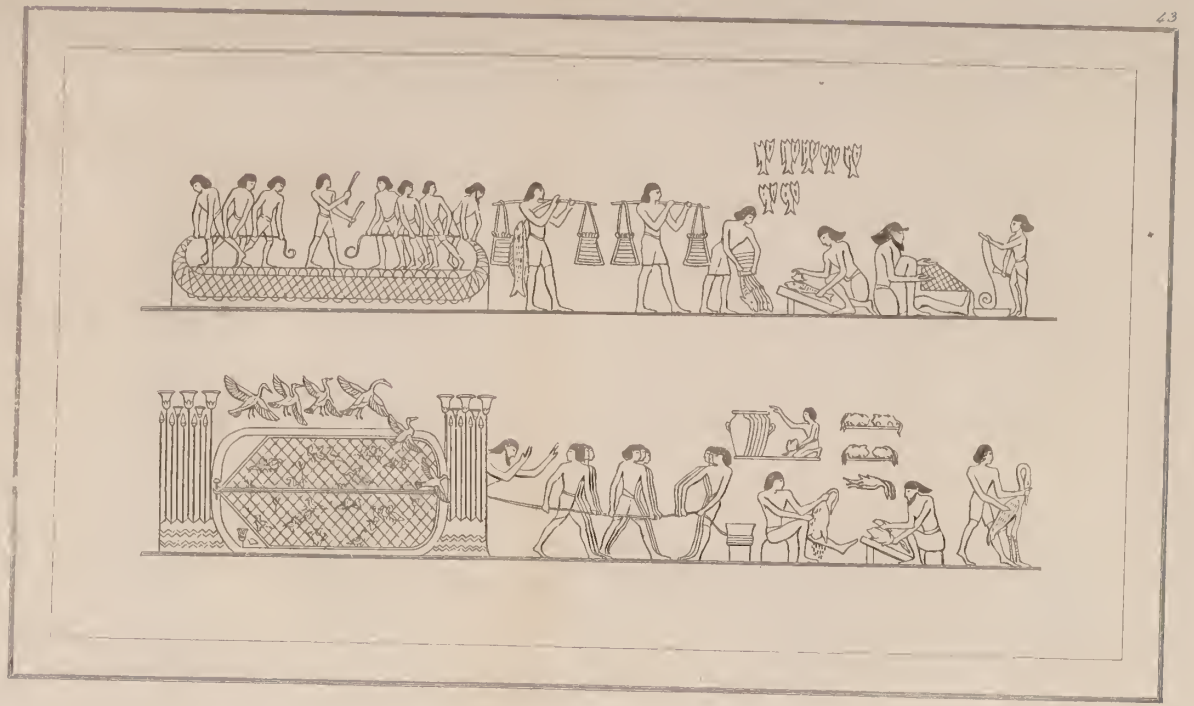

Chasse et Pêche

Caza y Pesca

Jagd und Fischfang

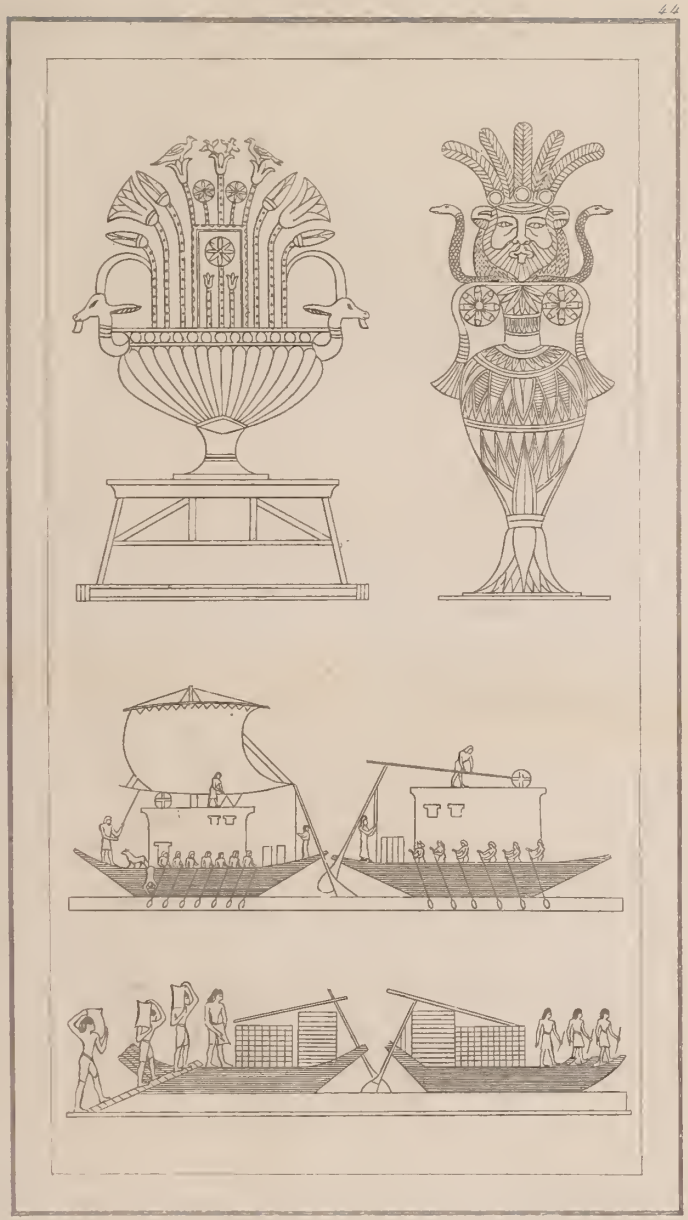

Vases et Barques. Vasen und Barken.

Vasos y Barcas

Arts et Métiers

Künste und Gewerbe

Arts et Métiers.

Kunste und Gewerbe

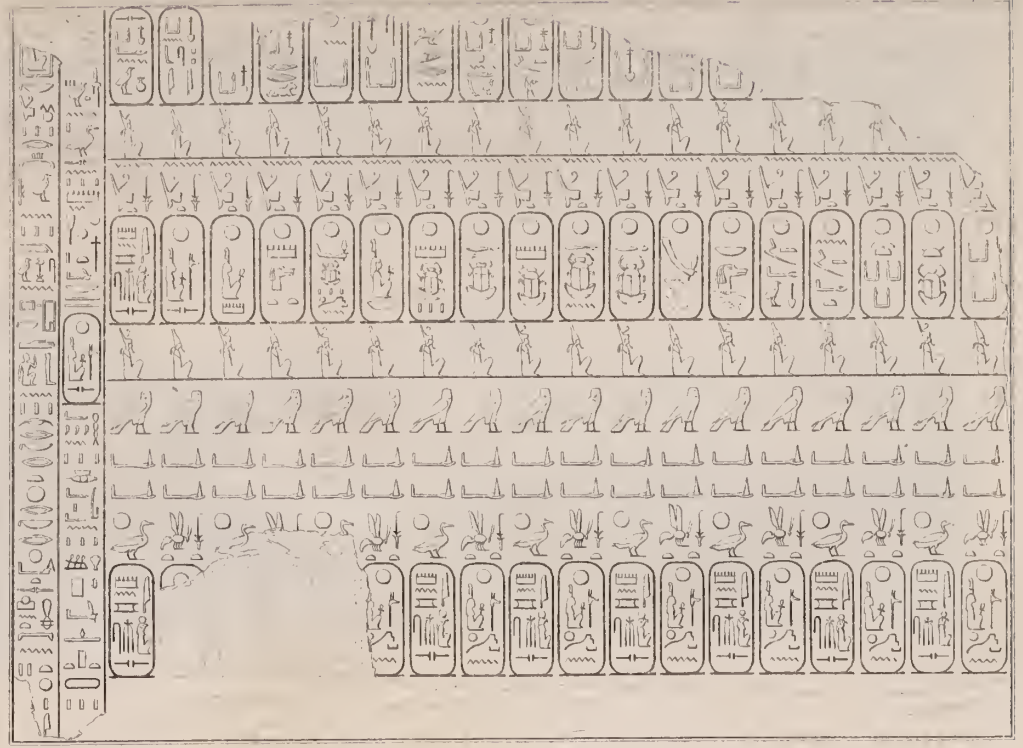

Table Genealogique d'Abydos

Genealogische Inschrift zu Abydos

Transport de la tête de Memnon

Transport des Memnon Kopfes

Bigan. Sc

Batalla Naval

Combat Naval

L'Egypte Lemaitre dir

Bigant Sc

Ataque de un fuerte

Attaque d'une forteresse

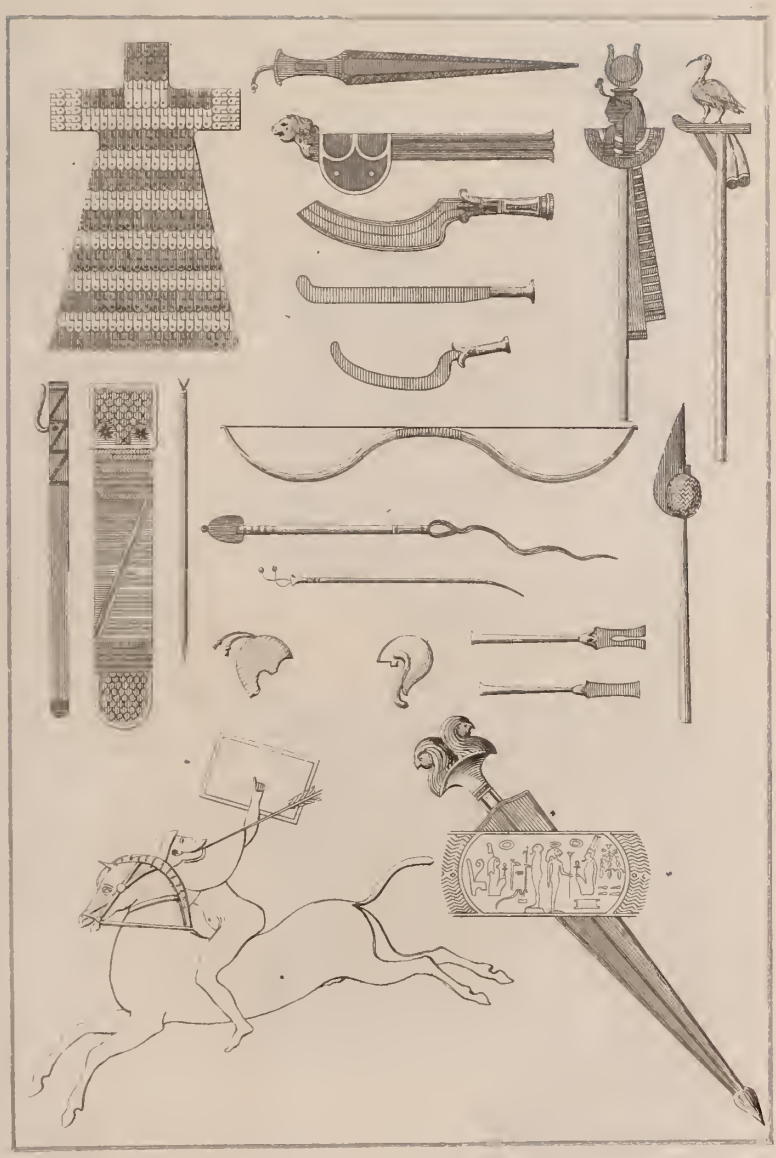

Armes Homme à cheval

Armas Soldado de à Caballo

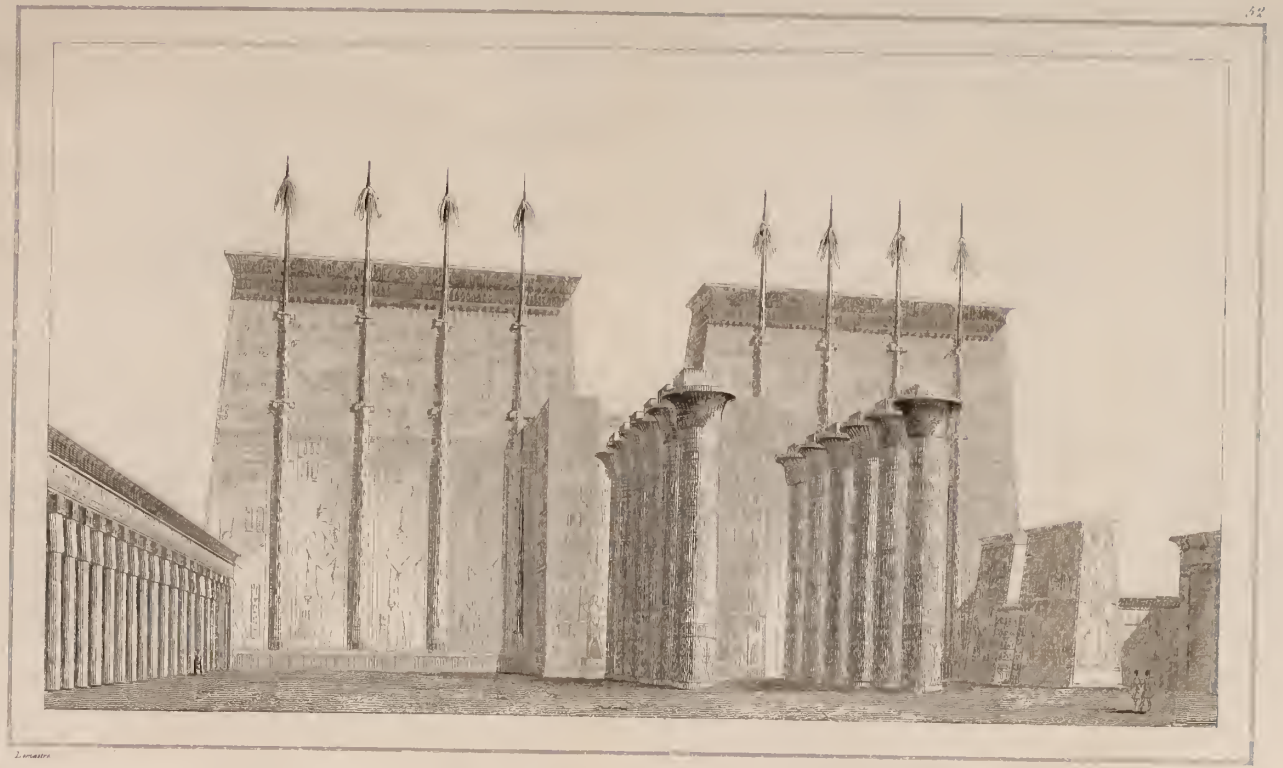

Vista del palacio de Karnak

Vue du Palais de Karnak

Interior de una Casa. *Intérieur d'une Maison*

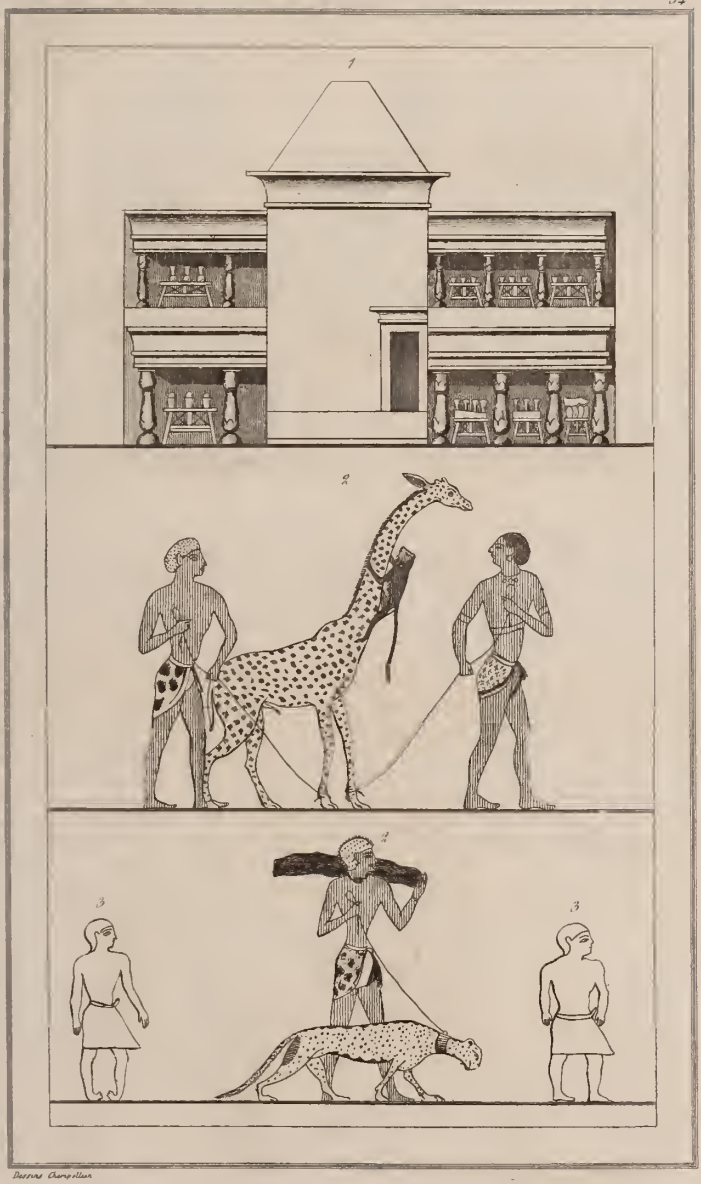

Dessins Champollion

1. Maison 2 Tributs 3. Nains

1. Casa. 2 Tributos. 3. Enanos.

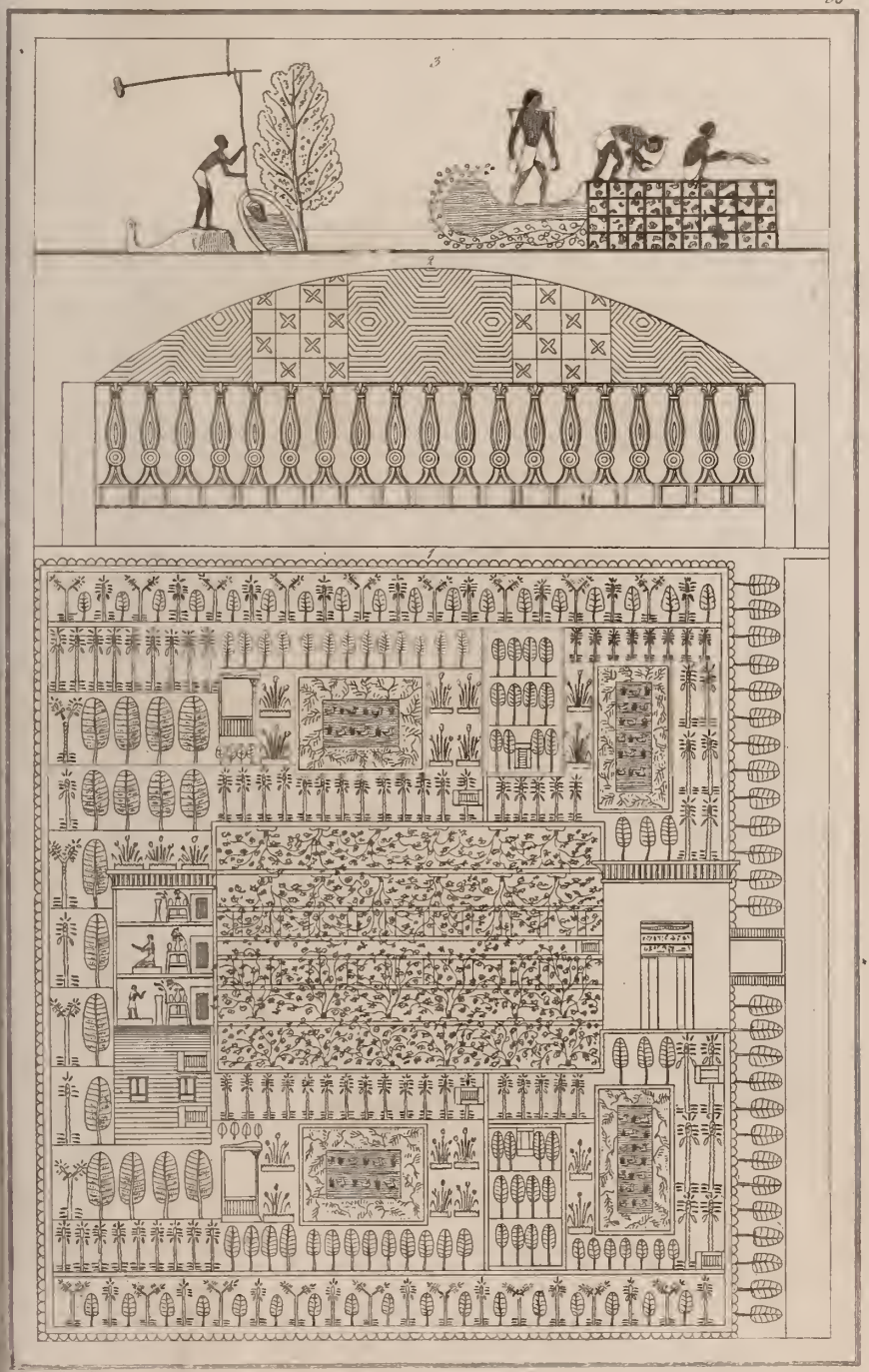

Dessins Champollion.

1. Jardin. 2. Kiosque. 3. Arrosage.

1 Jardin. 2. Kiosco. 3 Riego.

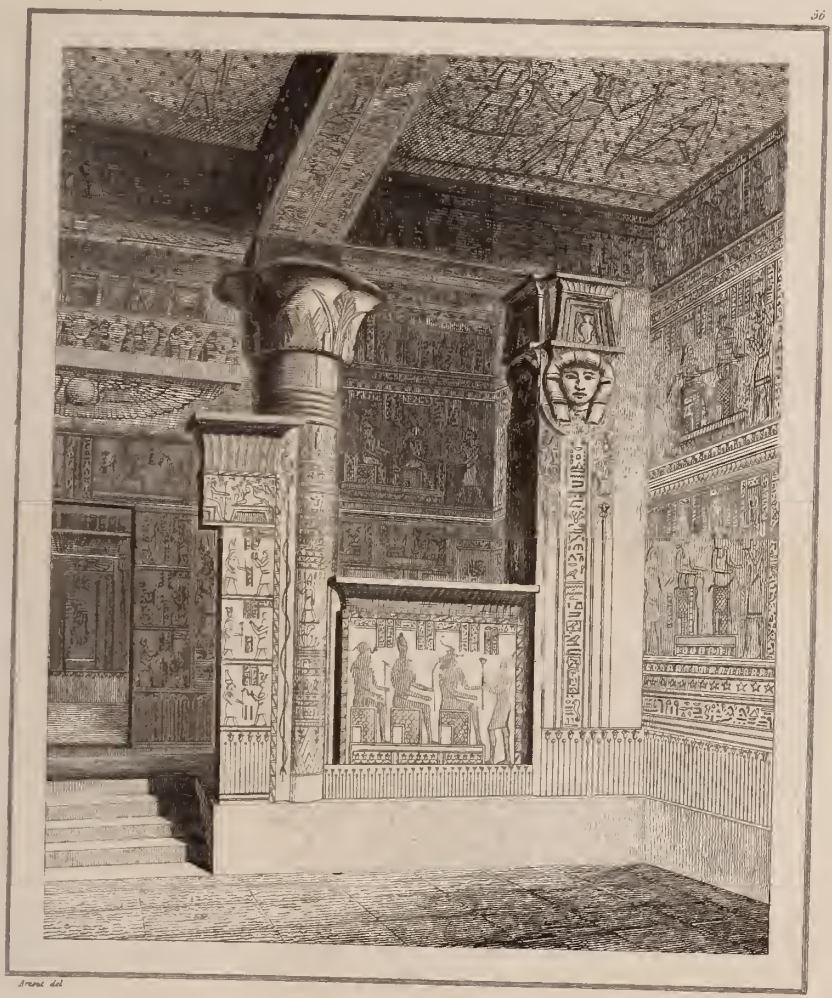

Arenc del

Intérieur du Temple de l'Ouest

Interior del Templo de Poniente.

Muebles y Vasos

Meubles et Vases

Egypte Lemaire dir

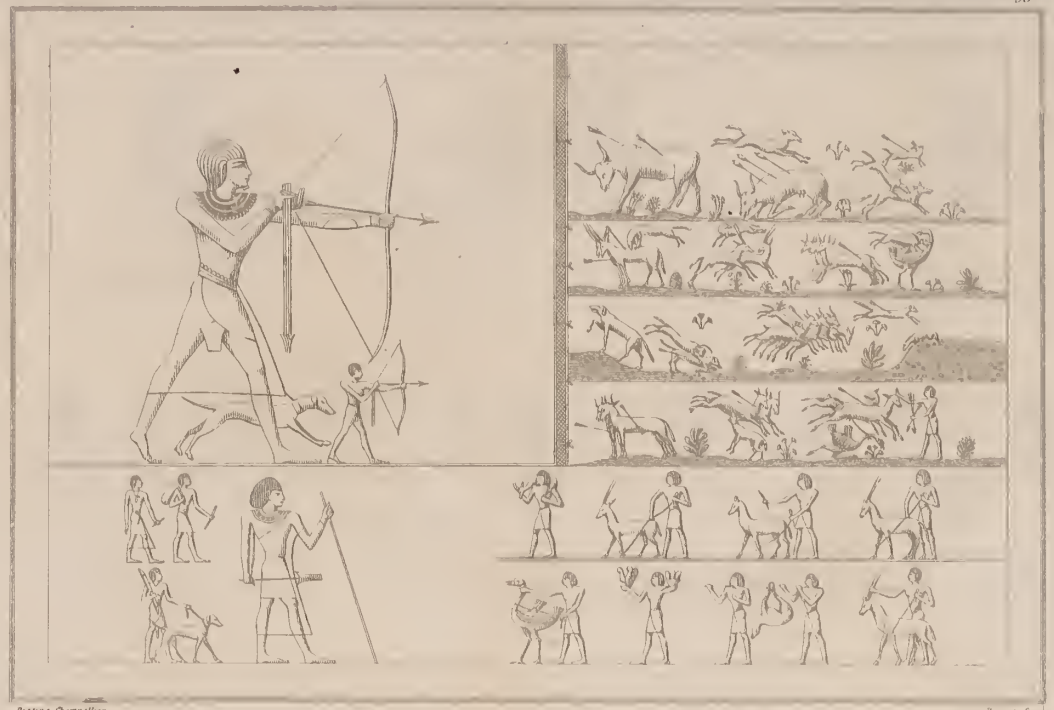

Dessins Champollion

Bigant Sc.

Cazas

Chasses

Música y Juegos

Musique et Jeux

Arnout del

Esfinje *Sphinx*

Dessiné Champollion Bigant Sc

Escribiente registrando los Tributos. *Scribe enregistrant les Tributs*

L'Egypte Lemaître dir

Tributos de los pueblos

Tributs des Peuples

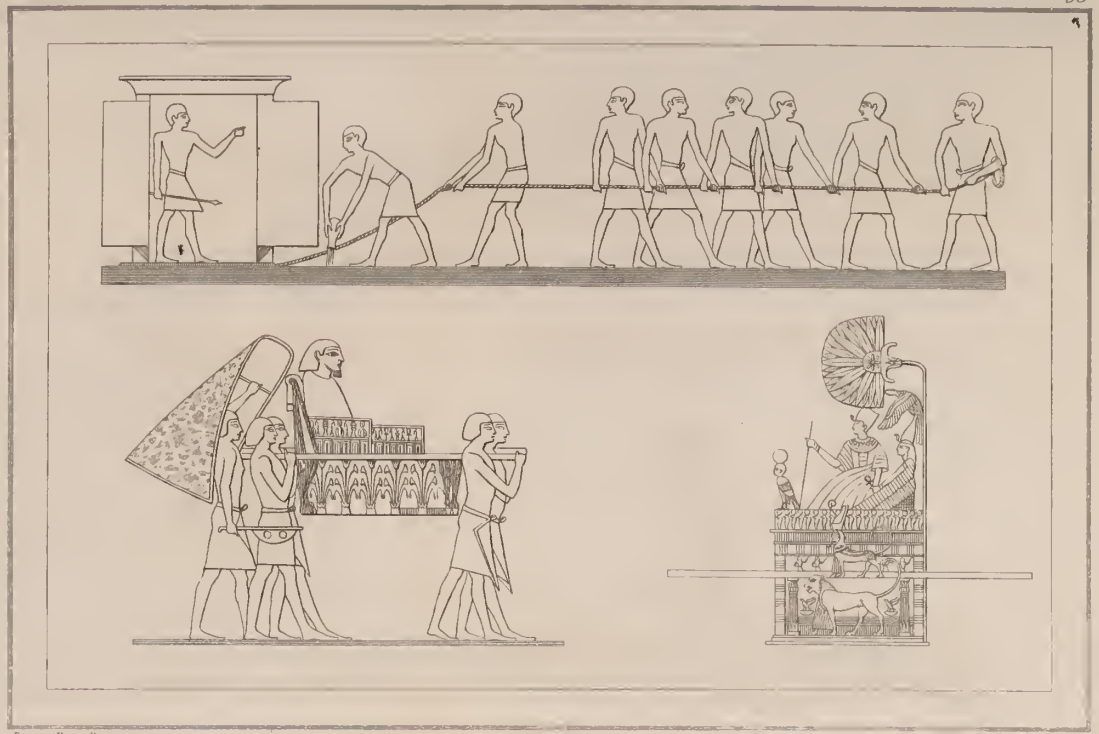

Dessins Champollion Bigant Sc

Interas y Coches *Palanquins et Voitures*

Cherubini del

Espeo de Aur

Speos d'Athyr

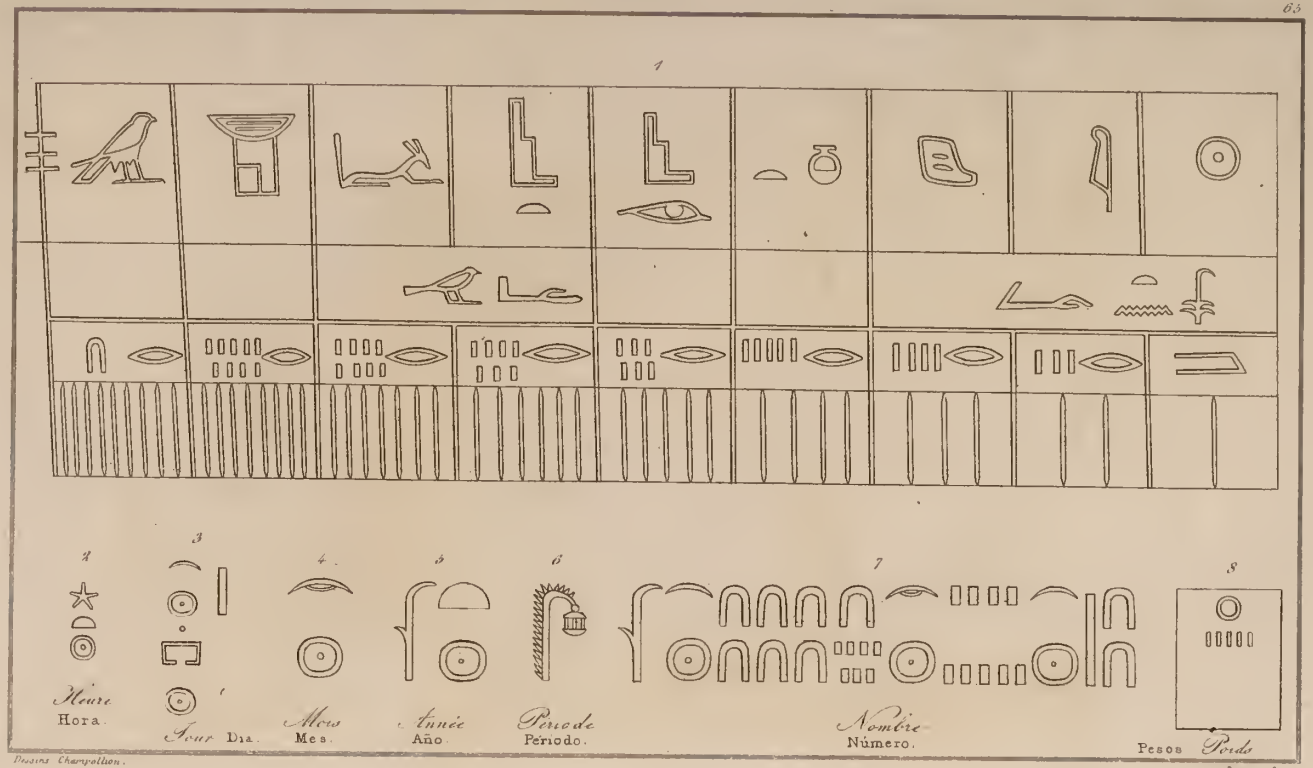

Dessins Champollion.

Rigaud. Sc.

Coudée. Signes des Dates, Poids

Codo Signos de las Datas. Pesos

A. Signes Numériques.

𓏺 . 𓏺𓏺 . 𓏺𓏺𓏺	1 . 2 . 3 .
𓎆 . 𓎆𓏺 . 𓎆𓏺𓏺	10 . 11 . 12 .
𓎆𓎆 . 𓎆𓎆𓎆𓏺𓏺𓏺	20 . 33
𓍢 . 𓍢𓍢 . 𓍢𓍢𓍢𓎆𓏺	100 . 200 . 222
𓆼 . 𓆼𓆼 . 𓆼𓆼𓆼 . 𓍢𓎆𓏺	1.000 . 2.000 . 112.000
𓁨 . 𓁨𓁨 . 𓁨 . 𓍢𓎆𓏺 . 𓏺𓏺𓏺𓏺𓏺𓏺𓍢𓎆𓏺	10.000 . 20.000 . 50.314

B. Dates des 30 jours du mois.

Hiératiques	Démotiques	Valeur
1 . 1 .	1 .	1
2 . 2 . 2	2 .	2
3 . 3 . 3	3 . 3 .	3
4 . 4 . 4	4 . 4 .	4
23 .	23	5
33 33	33 .	6
37	37	7
44 . 44 .	44 .	8
4 4 .	4 .	9
1 . 1 . 1 1	1 . 1	10
1 . 1 .	1	11
2 1 . 2 1 .	2 1	12
3 1 . 3 1	3 1	13
4 . 4 4 1 .	4 1	14
23 1 . 23 1	23 1	15
33 1 . 33 1	33 1	16
37 1 . 37 1	37 1	17
44 1 . 44 1	44 1	18
4 4 4	4 1	19
1 1 . 1 1	1 1	20
1 1 1	1 1	21
2 1 1	2 1	22
3 1 1	3 1	23
23 1 1	23 1	24
23 1 1	23 1	25
33 1 1	33 1	26
37 1 1	37 1	27
44 1 1	44 1	28
4 1 . 4 1	4 1	29
𓂋 . 𓂋	𓂋 . 𓂋	30

C. Tableau des Mois.

𓇋𓇋𓇋	Thôth	𓆓𓆓𓆓	Pachône
𓇋𓇋𓇋	Paophi	𓆓𓆓𓆓	Paône
𓇋𓇋𓇋	Hathôr	𓆓𓆓𓆓	Epéphi
𓇋𓇋𓇋	Choïak	𓆓𓆓𓆓	Mésôn
𓇋𓇋𓇋	Tobi	Jours Epagomènes	
𓇋𓇋𓇋	Méchir	𓆓𓆓𓆓	
𓇋𓇋𓇋	Phamenôth	𓆓𓆓𓆓	
𓇋𓇋𓇋	Phamenthi	𓆓	1er

Signes Numériques, Mois, Dates

Signos Numericos. Meses Fechas.

Dessiné Champollion — Bigant Sc

Stèle Royale funéraire

Estela real funeraria

S. Cherubini del. Lemaître dev.

Tombeaux près du Ramesséum

Sepulcros cerca de Ramesco.

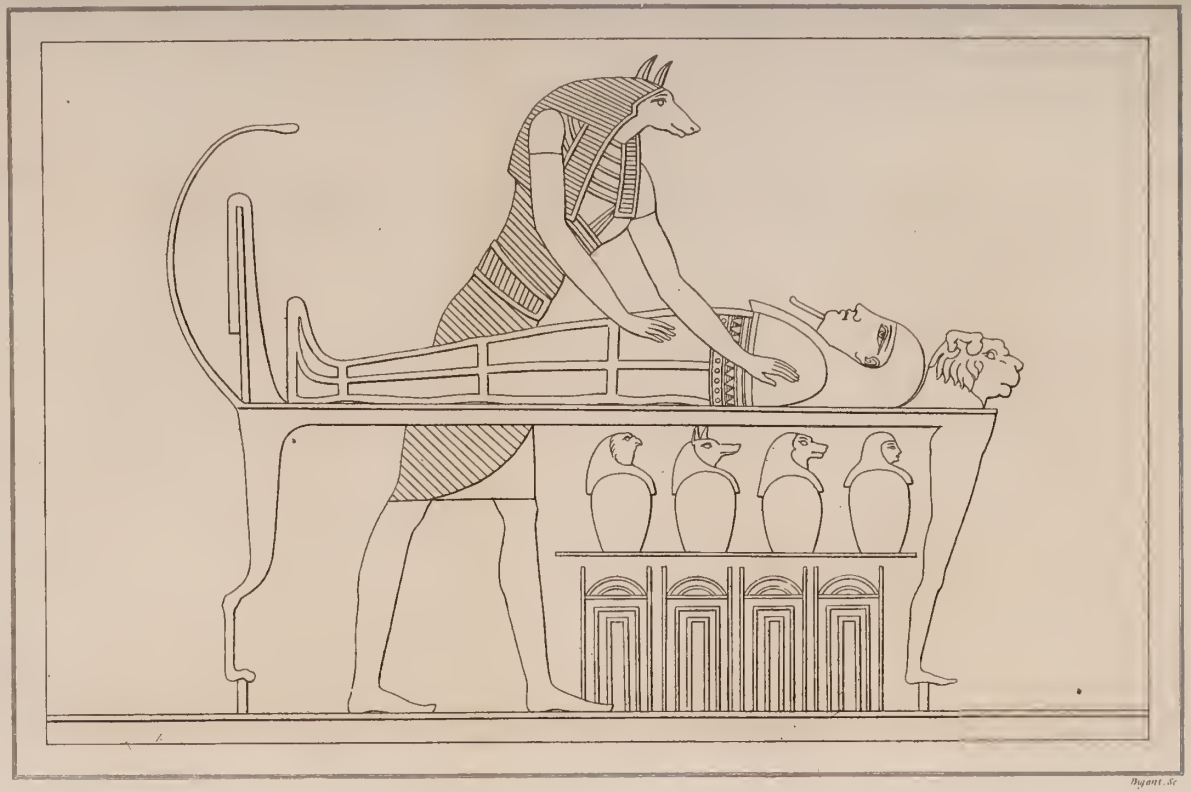

Appareil funéraire

Aparato funerario

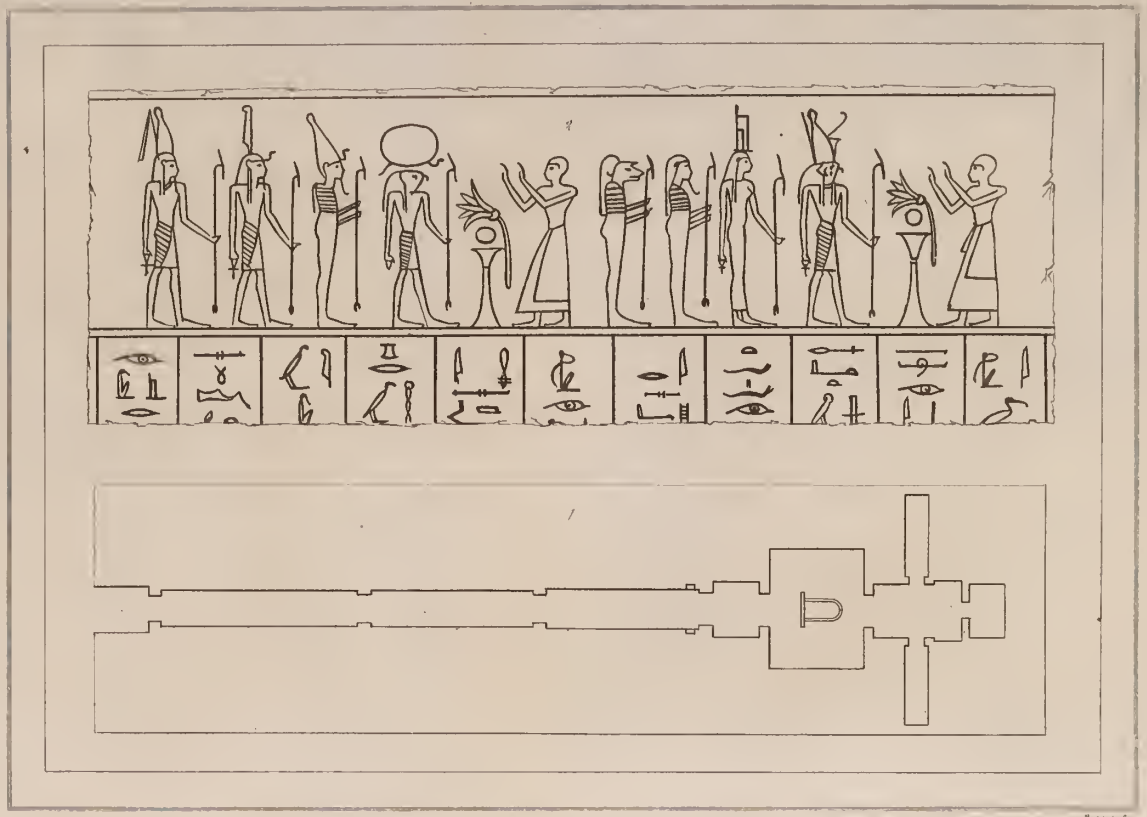

1 Plano de un Sepulcro real. 1. Plan d'un Tombeau Royal. 2 Fragment de Papyrus. 2 Fragmento de Papiro

Vallée des Tombeaux.

Valle delos Sepulcros

S. Cherubini del. J. Chelet Sc.

Tombeau dorique à Beni hassan Sepulcro dórico en Beni-hasan

S. Cherubini del. Limaître direxit S. Cholet Sc.

Carrières de Philæ. Cauteras de file

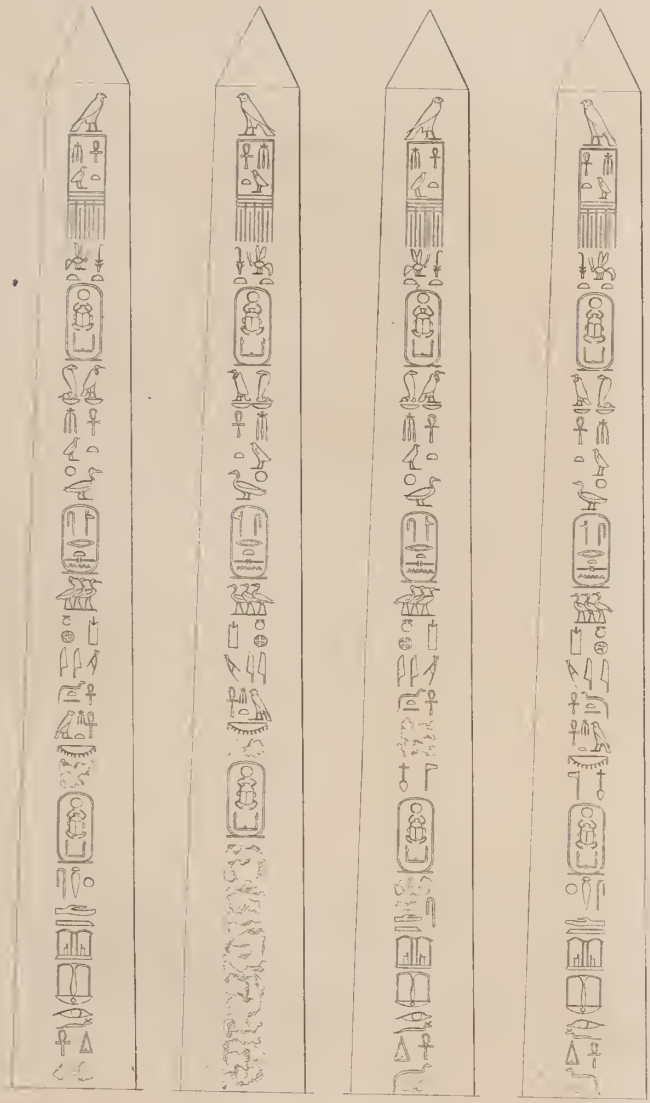

Obélisque d'Héliopolis

Obelisco de Heliopolis

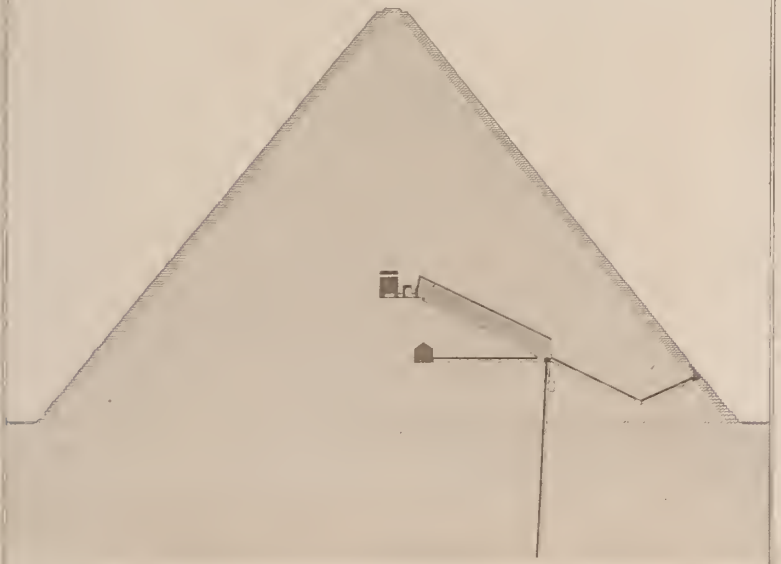

Intérieur de la grande Pyramide de Memphis

Interior de la gran Piramide de Menfis.

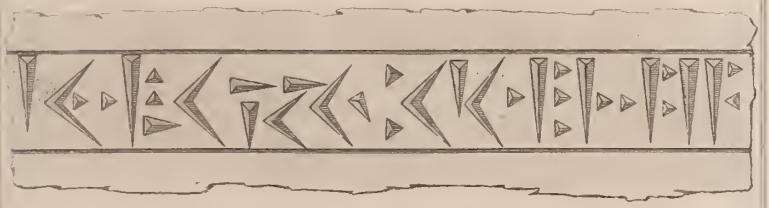

Inscription en caractères Cunéiformes.

Inscripcion en caractéres Cuneiformes

Lemaître direxit

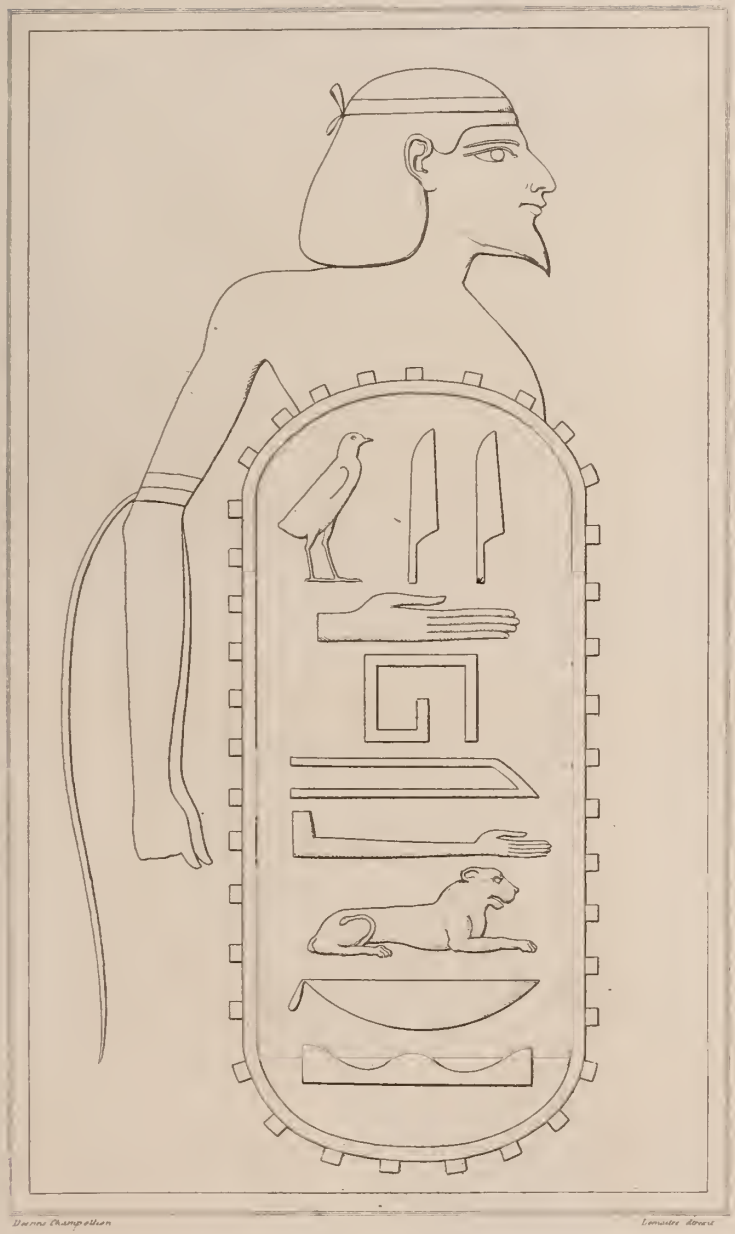

Dessins Champollion Lemaître direxit

Roi de Juda.

Rey de Juda.

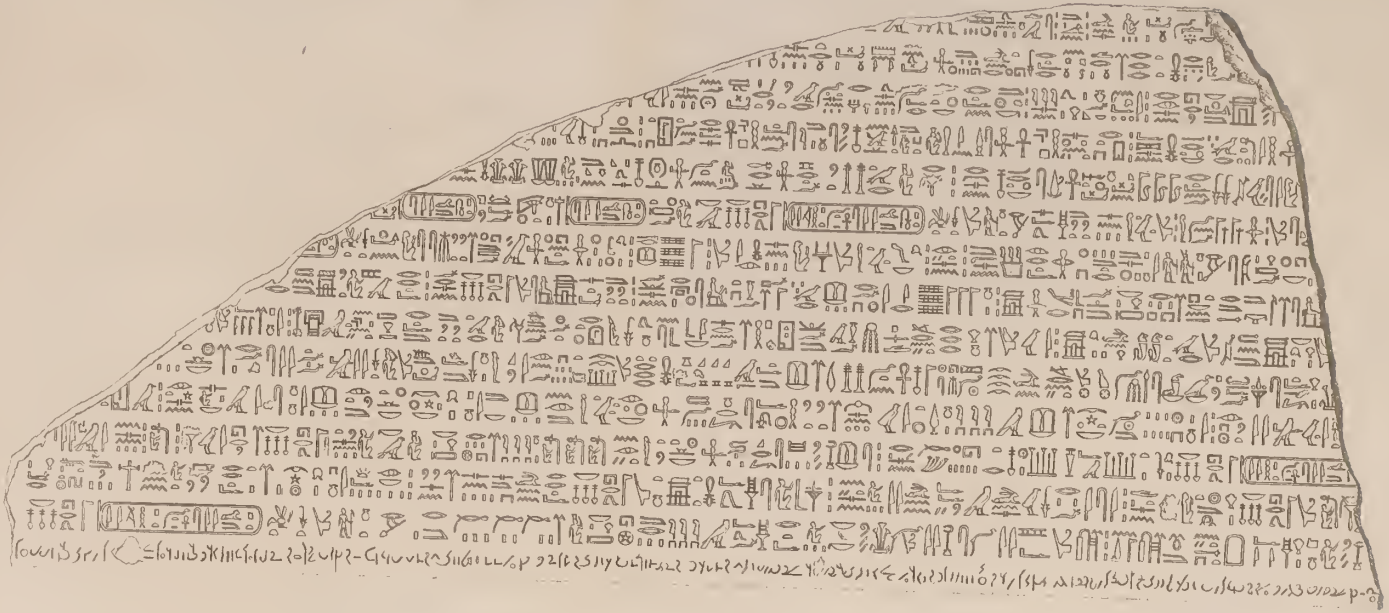

Bigant S.

Partie Hieroglyphique de l'Inscription de Rosette

Parte Hieroglifica de la Inscripcion de Roseta.

Carton pour Portraits.

Carton para retratos.

Sesostris Vencedor

Sesostris Vencedor

Guerrier Mourant

Guerro muriendo

Lemaitre direxit

Tour des Romains et Obélisque à Alexandrie

Torre delos Romanos y obelisco en Alejandria.

Lemaître direxit

Ruines d'Antinoe Ruinas de Antinoe

Lemaître direxit

Arc de Triomphe à Antinoe

Arco de triunfo en Antinoe

Lemaire dessin

Colonne de Pompée à Alexandrie

Columna de Pompeio en Alejandria.

Lemaître sculp.

Statue du Pharaon Horus et de la Reine sa fille

Estatua del Faraon Horo y dela Reina su hija

Triomphe du Roi Horus.

Triunfo del Rey Horo

Darius officiant selon le culte Egyptien
Darío oficiando según el culto Egipcio

A. *Cambyse*
A Cambises

Ptolémée et Cléopatre

Ptolomeo y Cleopatra

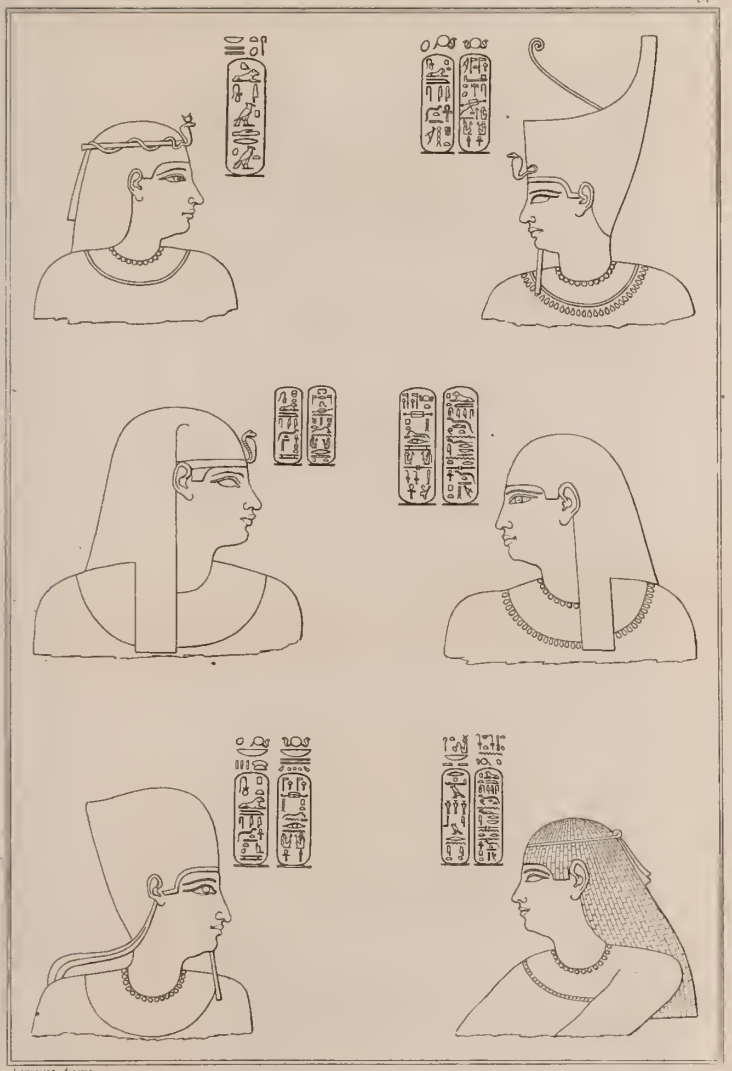

Lemaire direxit

Rois et Reines Ptolémées

Reyes y Reinas Ptolomeos

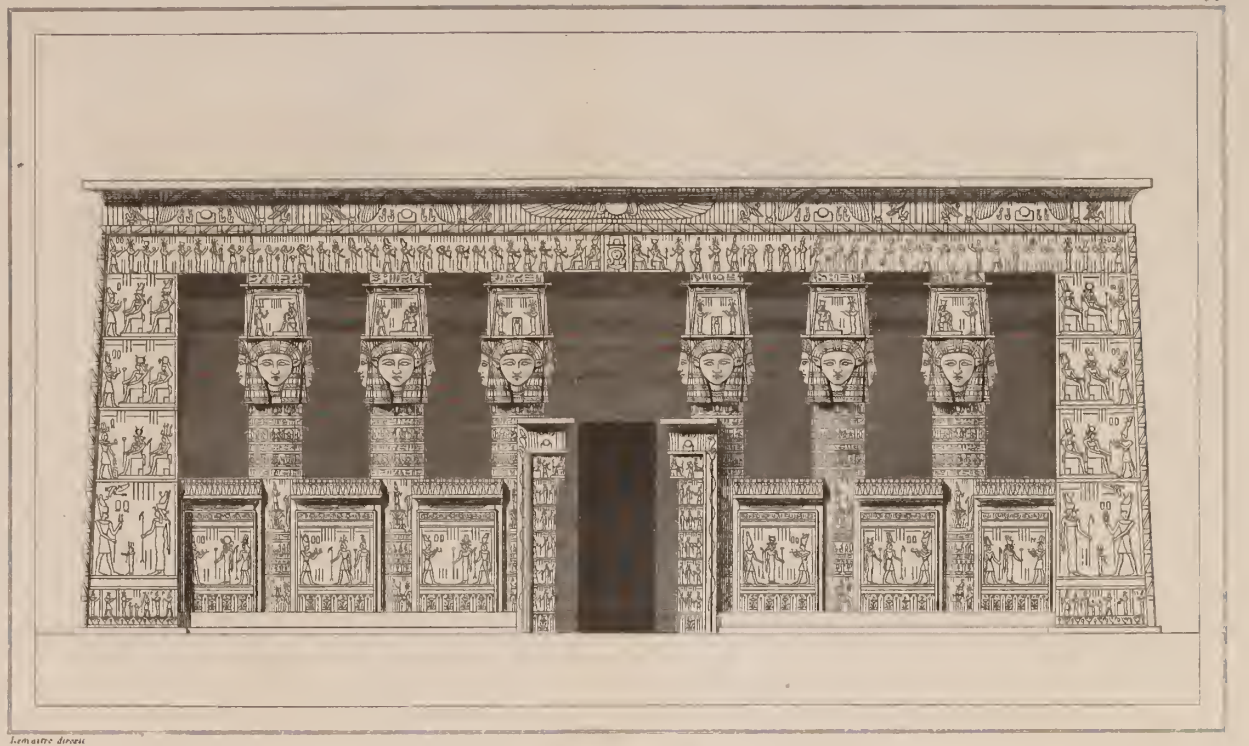

Lemaître direxit

Temple de Denderah

Templo de Dendera

Tibère faisant des offrandes aux Dieux Egyptiens.

Tiberio ofrendando á los Dioses Egipcios

Lemaître direxit

Porte Arabe du Caire

Puerta árabe en el Cairo

Longitude du Méridien de Paris

MER MÉDITERRANÉE
Naplous
Jaffa
Ramleh
Jérusalem
Gaza
Rosetta
Alexandrie
Damiette
Mansourah
Tanta
Zagazig
Cairo
LE CAIRE
Suez
Ismaïlia
Kosseir
Tor
Sinai
Ouah el Bahrel
Ouah el Dakhel
Ouah el Khargeh
Ouah el Farafreh
Ouah el Kharga
Ouah el Sarheh
Ouah el Dakher
Ouah el Kharga
Ouah el Sarheh
Ouah el Dakhel

DT46 .C45
Egypte ancience
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00044 5454